

# BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

**L'ACADÉMIE ROYALE**

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE

—  
TOME TRENTE ET UNIÈME  
—

**SUPPLÉMENT**

TOME III (FASCICULE I<sup>er</sup>)

ACQUA (DELL') — HEMPTINNE (DE)



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

*Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques*

RUE DE LA RÉGENCE, 67

—  
1961

# **BIOGRAPHIE NATIONALE**

# BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE

---

TOME TRENTE ET UNIÈME

---

SUPPLÉMENT

TOME III (FASCICULE I<sup>er</sup>)

ACQUA (DELL') — HEMPTINNE (DE)



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

*Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques*

RUE DE LA RÉGENCE, 67

---

1961

## A

**\*ACQUA (Cesare DELL')**, peintre d'histoire, de scènes de genre et de sujets religieux, auteur de nombreuses décorations murales, né à Pirano près de Trieste le 22 juillet 1821, mort à Bruxelles en 1904.

Il eut des débuts difficiles. Son père, juge à Pirano, mourut en 1826. Dell'Acqua fit ses études à l'Académie de Venise, grâce à une bourse de la ville de Trieste. Encouragé par l'archiduc Jean d'Autriche, il visita Vienne et Munich, passe par Paris, et se fixe à Bruxelles chez son frère en 1848. Il est à Rome en 1853, épouse une jeune Belge en 1855, et de 1858 à 1864-1865 réalise pour l'archiduc Maximilien la décoration du Palais de Miramar sur l'Adriatique. Il admire Gallait, Portaels et Stallaert, est l'ami de T'Schagenny, Robbe et Robie. Il participe à toutes les expositions organisées en Belgique et à l'étranger. Le sujet de ses tableaux est historique, anecdotique et sentimental. L'habileté du savoir-faire ne cache pas toujours l'incorrection du dessin, ni la crudité du coloris. Ses œuvres les plus valables sont les décorations murales inspirées de Véronèse, comme l'Allégorie de la Prospérité commerciale de Trieste (1875, hôtel de ville de Trieste). En Belgique : peintures murales : Hôtel Van Wambeke (1873); Hôtel Errera (1875); Hôtel Dupré (1882, Bruxelles). Œuvres aux musées de Trieste, Bruxelles, Anvers, Liège, Spa.

S. Houbart-Wilkin.

Ed.-L. De Taeye, *Les Artistes contemporains*, Bruxelles, 1894. — Thieme et Becker, 1907. — Benezit, 1948, t. I<sup>er</sup>. — De Seyn, *Dict. biogr.*, t. I<sup>er</sup>, 1935. — Van Soest, *École belge de peinture en 1857*, Bruxelles-Leipzig, 1858. — *Journal des Beaux-Arts*, 1859, 1860, 1861, 1862, 1864. — *L'Art moderne*, 1893. — Etc.

**ALBERT DE LOUVAIN** (Saint) (1), né vers 1166, élu évêque de Liège le 8 septembre 1191, assassiné près de Reims le 24 novembre 1192; honoré comme martyr de la liberté de l'Église. Fête, au martyrologe romain, le 21 novembre.

Issu de la maison de Louvain, il était le fils cadet de Godefroid III, duc de Brabant, et de Marguerite de Limbourg. Tandis que son frère aîné, Henri, devait succéder à leur père, Albert fut destiné à l'état ecclésiastique. Écolier, sans doute à Liège, il apparaît déjà vers l'âge de douze ans comme chanoine de Saint-Lambert et chargé du personnel de l'église de Tirlemont. Le duc Godefroid, fort occupé à guerroyer contre ses voisins, les Berthout, et surtout contre Baudouin V, comte de Hainaut, son principal adversaire, n'oubliait pas de favoriser, parfois énergiquement, la carrière de son second fils. Albert, en 1188, est archidiacre pour le Brabant, et, à partir de l'année suivante, prévôt de Saint-Pierre et de Saint-Jean à Liège; il intervient dans di-

(1) Cette notice remplace celle du tome I<sup>er</sup>, col. 192, de la *Biographie Nationale*.

verses affaires et, en 1190, on le voit signer un acte, avec le titre d'abbé séculier d'un établissement religieux non identifié. Bien doué, il ne manque d'ailleurs ni de volonté personnelle ni d'ambition, et son esprit d'indépendance, même à l'égard du duc, son père, se marquera plus d'une fois. Il tranche, contre les prémontrés de Tongerlo, que patronne Godefroid III, un conflit d'intérêts. Gislebert de Mons, en bon témoin, retrace dans sa Chronique un épisode à première vue surprenant : en 1187, en la fête des saints apôtres Simon et Jude, Albert, archidiacre de Liège, s'en vint trouver le comte de Hainaut, et lui demanda de le créer chevalier. Baudouin, malgré le caractère insolite de la démarche, reçut avec honneur le jeune ecclésiastique en instance de passer à l'état militaire, et l'adouba solennellement à Valenciennes. A cette époque, où venait de retentir un nouvel appel à la Croisade, Albert n'avait pas encore reçu le diaconat ; voulut-il aller combattre pour délivrer les Lieux saints ? Ce fougueux projet n'eut d'ailleurs pas de suite. Le duc, probablement, y mit bon ordre, lors du passage à Liège d'Henri d'Albano, légat pontifical. Celui-ci donna la croix aux deux fils de Godefroid ; mais Albert, renonçant décidément à porter l'armure, rentra dans la cléricature et dans son canonicat.

Venons-en à l'élection épiscopale de 1191, qui devait, par ses conséquences, mûrir en peu de mois le caractère d'Albert et le conduire à une mort sanglante, qui illustrerait ses mérites aux yeux de la postérité.

Pour connaître les circonstances du drame, nous sommes documentés, de façon aussi complète que digne de foi, notamment par un écrit contemporain, inspiré dans ses moindres détails par un ami intime d'Albert et son compagnon d'exil. Celui-ci ne se nomme pas, mais ne peut être que Wéry, abbé de Lobbes ; un des familiers de Wéry, semble-t-il, a tenu la plume, une plume cultivée, qui écrit avec aisance

le latin et qui sait évoquer d'émouvants tableaux. (Comme auteur, notons-le, Hervard, archidiacre de Liège, proposé jadis par G. Kurth, ne paraît pas devoir être retenu.) Si le ton du morceau est d'un panégyriste ardent, prévenu en faveur de son héros, les faits décrits peuvent être contrôlés souvent par d'autres sources et sont corroborés maintes fois par le témoignage, nullement suspect de partialité, du chroniqueur Gislebert. Une critique exigeante y a pu signaler un petit nombre d'erreurs ou d'omissions ; mais on n'y relève nulle part l'usage du merveilleux factice cher aux hagiographes médiévaux. La rédaction doit dater de l'année 1194 ou du début de 1195. Ce texte nous a été heureusement conservé par le manuscrit 723-727 de la Bibliothèque royale de Bruxelles, du XIII<sup>e</sup> siècle (J. Van den Gheyn, *Catalogue*, t. I<sup>er</sup>, p. 101), sous le titre *Vita domini Alberti Leodiensis episcopi* (voir *Bibliotheca hagiogr. latina* des Bollandistes, n<sup>o</sup> 223). Commencant *ex abrupto* par la mort de l'évêque Raoul de Zähringen (1191), la *Vie* (éd. J. Heller, dans *Mon. Germ. hist.*, *Scriptores*, t. XXV, 1880, p. 139-168) paraît ici amputée d'une première partie, assez brève sans doute, à laquelle l'auteur se reporte d'ailleurs expressément. Le même texte a été repris, non sans retouches, par Gilles d'Orval dans ses *Gesta episcoporum Leodiensium* (III, 47-69) et, d'après lui, imprimé à part dans la *Vita S. Alberti cardinalis, episcopi Leodiensis et martyris* (Anvers, 1612), d'Aubert Le Mire.

Bornons-nous aux faits essentiels. L'évêque de Liège, Raoul, qui était parti pour la Croisade, mourut sur le chemin du retour. Les chanoines, au nombre de cinquante-neuf, qui devaient lui désigner un successeur, furent convoqués pour le 8 septembre. Henri I<sup>er</sup>, qui avait succédé à son père comme duc de Brabant, s'y rendit, on peut le croire, avec sa parenté et une suite nombreuse. La présence de Baudouin V et des siens est formellement attestée. Contre

Albert de Louvain, candidat de la majorité, le comte de Hainaut voulait faire élire Albert de Rethel, grand-prévôt du chapitre et archidiacre; homme sans lettres, il n'avait guère pour lui que les avantages de la naissance. Albert de Louvain, comme il était prévu, recueillit aisément la majorité des voix. Il était l'élu canonique. Mais, soutenu par son patron, Albert de Rethel récusait les droits de son rival. Sans doute prétextait-il l'intimidation provoquée par la présence des soldats d'Henri de Brabant, plus influent à Liège que Baudouin V. Il envoya donc, lui aussi, des députés à l'empereur, chez qui il espérait, non sans raison, trouver de l'appui. Henri VI était alors en Italie; sans rien décider, il convoqua les parties à Worms. Une diète eut lieu dans cette ville le 13 janvier 1192. Devant les prétentions respectives des deux Albert, l'empereur, après avoir demandé une consultation de hauts dignitaires ecclésiastiques, se déclara en droit de disposer lui-même de l'évêché de Liège en faveur d'un candidat de son choix. Cette solution souleva les protestations des deux compétiteurs, au point, assure l'auteur de la *Vita Alberti* (mais le fait n'a pas trouvé place dans le récit plus rapide de Gislebert), que l'on vit Albert de Rethel se désister publiquement en faveur d'Albert de Louvain. Sur la légitimité du droit de dévolution que s'arrogeait Henri VI conformément aux idées de son père Frédéric Barberousse, les historiens n'ont pas été d'accord. Le P. É. de Moreau, le plus récent biographe de saint Albert et spécialiste averti, considère la décision de l'empereur comme attentatoire à l'esprit du concordat de Worms qui, en 1122, avait réglé ces questions. Henri VI, au reste, conclut en l'occurrence un marché bien peu digne. A Lothaire de Hochstaden, prévôt de Bonn et chanoine de Saint-Lambert, qui lui était recommandé par Thierry de Hochstaden, un de ses meilleurs conseillers et chefs de guerre, il accorda d'abord la chancellerie

d'empire, au prix de trois mille marcs. Aussitôt après, Lothaire résigna cette dignité entre ses mains et fut investi par l'empereur du titre d'évêque de Liège. Henri VI écartait ainsi de ce siège, où il lui aurait porté ombrage, le frère du duc de Brabant. L'intrus impérial s'empressa d'aller prendre possession de son évêché. Fort de l'appui suprême, il conclut un pacte d'amitié avec Baudouin de Hainaut et reçut l'hommage de nombreux seigneurs. Quant au duc Henri, engagé au surplus dans d'autres affaires familiales après les décès successifs de l'archevêque de Cologne Philippe de Heinsberg et du comte de Flandre Philippe d'Alsace, il ne fut plus désormais d'un grand secours à son frère, ce que lui reprochera vivement le moine de Lobbes.

Albert de Louvain lutta dès lors sans alliés pour son bon droit, qui se confondait avec celui des libertés de l'Église. Il gagna Rome par des chemins détournés et sous un déguisement, afin d'y soumettre sa cause au jugement de Célestin III. L'examen lui fut favorable, mais de longues semaines s'écoulèrent avant la notification du résultat; on voulait laisser l'empereur s'apaiser. Le samedi des quatre-temps avant la Pentecôte, Albert fut ordonné diacre par le pape et, ajoute la *Vita*, créé cardinal. Cette dernière assertion, que Heller inclinait à contester (« *fabulam sapit* »), est admise, pour diverses raisons, par le P. de Moreau; il fait observer que l'auteur de la *Vie* ne se serait pas exposé à voir démentir pareil fait et que, deux années plus tard, le jeune Simon de Limbourg recevra, lui aussi, sans doute possible, le cardinalat après son élection contestée à Liège. Célestin III s'adressa ensuite au clergé et au peuple liégeois, ainsi qu'à ceux qui s'étaient engagés envers Lothaire, pour confirmer Albert de Louvain dans sa dignité épiscopale; il menaçait l'intrus de l'excommunication, s'il ne se retirait. En outre, il donnait mandat à l'archevêque de Cologne, Brunon, et, au cas où, par

crainte de l'empereur, le métropolitain se désisterait, à l'archevêque de Reims, Guillaume, de procéder au sacre de l'évêque élu. Albert revint au pays ; l'abbé Wéry le reçut à Lobbes. Henri, mis au courant de la décision romaine et du retour d'Albert, ordonna au duc de Brabant de chasser son frère de ses terres. De lui-même, Albert se retira alors chez son oncle Henri de Limbourg, puis à Reims. Brunon de Berg, se déroband à un rôle qui lui revenait d'office, pria son collègue rémois de le remplacer pour le sacre de l'évêque de Liège. Guillaume aux Blanches Mains, cardinal de Sainte-Sabine, oncle de Philippe-Auguste, conféra donc l'ordination sacerdotale puis, le lendemain, la consécration épiscopale (20 septembre 1192) à Albert de Louvain.

La colère d'Henri VI fut grande ; l'auteur de la *Vita* fait un récit dramatique du séjour que l'empereur fit à Liège à cette occasion, et des violentes pressions qu'il exerça, notamment sur le duc de Brabant, pour obtenir qu'il rendît hommage et fidélité à Lothaire. Le complot que formèrent peu après « quelques méchants fils de Bélial », à la tête desquels le moine de Lobbes place Hugues de Worms et auxquels il associe Thierry de Hochstaden, frère de Lothaire, aurait été ourdi, toujours d'après l'hagiographe, dans l'église Saint-Servais de Maastricht.

Albert, en attendant, demeura à Reims. On le voit traiter quelques affaires de son ressort, remplacer l'archevêque Guillaume dans certaines fonctions liturgiques, consacrer une église. Les épreuves l'ont transformé (*pontifex factus in alterum est mutatus*) ; on loue sa patience, sa résignation, sa charité, bref, son ascension morale. « Alors, écrit Gislebert de Mons, surgirent quelques hommes iniques de la Teutonie. Venus à Reims, ils s'y attardèrent, affirmant qu'ils étaient exilés. Ils machinaient la mort d'Albert... ». L'hagiographe de Lobbes s'étend longuement sur les circonstances du drame. Les Allemands étaient sept, trois chevaliers et quatre

écuyers. Ils s'enquirent avec soin des habitudes de l'évêque, se glissant astucieusement dans son intimité afin d'agir à coup sûr, le moment venu. Malgré les soupçons de son entourage, Albert se laissa prendre à leurs manigances. C'est au cours d'une promenade à cheval dans la campagne rémoise, le 24 novembre, dans l'après-dîner, que les chevaliers l'encadrèrent soudain — Albert était robuste et de haute taille comme tous ceux de la maison de Louvain — et lui fracassèrent la tête de leurs épées ; puis ils l'achevèrent sur le sol avec leurs couteaux. Quant aux écuyers, ils s'étaient chargés d'écartier les compagnons de l'évêque, un chanoine de Liège, Siger, et un chevalier, Olivier, lequel fut grièvement atteint par des coups de glaive et eut son cheval tué. Leur crime accompli, les Allemands s'enfuirent à toute bride, entraînant avec eux le palefroi de leur noble victime. Ils allèrent rendre compte de leur exploit à Henri VI, qui les reçut, est-il dit, avec la plus grande faveur. Les funérailles de l'évêque de Liège furent célébrées en grande pompe à Reims. On enterra le corps meurtri dans la cathédrale devant l'autel qui s'élève sous la croix, derrière la sépulture de l'évêque Odalric. A Liège, le meurtre d'Albert remplit d'horreur toute la population. Lothaire, devant la réprobation générale, alla se réfugier à Huy, puis, avec son frère, rejoignit l'empereur. Si l'on peut disculper Lothaire lui-même d'avoir trempé dans l'assassinat, un lourd soupçon pèse sur son frère, Thierry de Hochstaden, et sur son impérial patron, Henri VI, dont la responsabilité n'a guère été contestée par l'histoire.

L'auteur de la *Vita Alberti* — et il ne fut pas seul à le faire — a comparé le meurtre de son héros à celui de saint Thomas, archevêque de Cantorbéry, perpétré vingt-deux ans plus tôt. Si on peut trouver ce parallèle quelque peu exagéré, notamment en ce qui concerne le retentissement qu'eurent les deux « martyres », il est permis néanmoins d'estimer avec le P. de

Moreau, que l'assassinat d'Albert de Louvain « marqua un tournant dans » l'histoire de Liège en orientant définitivement ses évêques vers Rome », et aussi dans l'histoire de l'Empire, « en mettant le point final à la querelle » des investitures ».

Sur le culte qui, dans la suite, fut rendu à saint Albert, nous pouvons être bref. Ce n'est qu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle que la vénération qui entourait sa mémoire fit l'objet d'une reconnaissance de culte. A la demande de l'archiduc Albert, Paul V permit, en 1613, de célébrer la fête du saint à Bruxelles et à Reims, le 21 novembre. Ce jour, qui avait été retenu, assez malencontreusement, à Sainte-Gudule, a été, depuis lors, inscrit au martyrologe romain. En 1612 on avait transféré chez les Carmélites de Bruxelles ce qu'on crut alors être la dépouille mortelle d'Albert, exhumée à Reims, et qui, en réalité, était celle de l'évêque Odalric, qui périt, lui aussi, de mort violente. En 1920, lors de la restauration de la cathédrale, abîmée par les bombardements, on découvrit la vraie tombe de saint Albert, avec ses ossements répondant exactement à ceux d'un homme d'environ trente ans, de haute taille et montrant les lésions profondes décrites dans la *Vita* : « grave délabrement traumatique du front, résultant » d'un coup formidable de glaive portant de haut en bas et légèrement de droite à gauche, ainsi que devait frapper normalement un assaillant à cheval, placé à droite de la victime » et l'attaquant de face. Le crâne de saint Albert porte encore d'autres coups de taille... » (D<sup>r</sup> Vervaeck). Le cardinal de Reims, Mgr Luçon, confia au cardinal Mercier, archevêque de Malines, les restes de saint Albert ; ils étaient destinés à prendre place dans la basilique nationale de Koekelberg.

Maurice Coens.

*Bibl. hagiog. lat.*, n° 223. — *Vita Alberti*, éd. J. Heller, dans *M. G., Script.*, t. XXV, p. 135-168. — C. Darimont, « Étude critique de la *Vita Alberti* », dans *Bulletin de la Soc. d'art et d'histoire du dioc. de Liège*, t. XXIII, 1931, p. 1-29. — Gislebert de

Mons. *Chronicon Hannoniense*, éd. L. Vandekerckhere, Bruxelles, 1904. — S. Borman et E. Schoolmeesters, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert à Liège*, Bruxelles, 1893. — S. Balau, *Étude critique des sources de l'histoire du pays de Liège*, Bruxelles, 1902, p. 394-399. — E. de Moreau, *Histoire de l'Église en Belgique*, t. III, Bruxelles, 1945, p. 79-94. — G. Smets, *Henri I<sup>er</sup>, duc de Brabant*, Bruxelles, 1904. — Th. Toeche, *Kaiser Heinrich VI*, Leipzig, 1867. — L. Vervaeck, « La découverte du tombeau de S. Albert de Louvain », dans *Analecta Bollandiana*, t. XL, 1922, p. 155-176.

Biographies :

G. de Rebreuilles, *Le portrait du vray pasteur, ou histoire mémorable de S. Albert évêque de Liège*, Paris, 1613. — J. David, *Geschiedenis van den H. Albertus van Leuven, bischop van Luik*, Anvers, 1843. — B. del Marmol, *Saint Albert de Louvain*, Paris, 1922. — J. Meerbergen, *Sint Albertus van Leuven*, Anvers, 1935. — E. de Moreau, *Albert de Louvain, prince-évêque de Liège*, Bruxelles, 1945.

ALDEGONDE (Sainte) (1), fondatrice du monastère de Maubeuge, au VII<sup>e</sup> siècle.

Sur cette sainte, dont le culte, fort ancien, était largement répandu au moyen âge, on serait heureux de posséder des détails biographiques plus nombreux et plus certains.

Dans la Vie de saint Ursmer, abbé de Lobbes, composée avant 776, Anson nous apprend qu'Ursmer avait placé au couvent de Maubeuge une jeune nièce et l'avait recommandée à la sollicitude de sainte Aldegonde (*quam ipse parvulam sanctae commendaverat Aldegundae* [ch. 6, éd. Levison, dans *M. G., Script. rer. merov.*, t. VI, p. 459]). La sainteté de l'abbesse était donc attestée à l'époque d'Anson. Bientôt après, Alcuin ornera d'une inscription métrique un autel érigé en l'honneur de sainte Aldegonde à l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras (éd. Dümmler, dans *M. G., Poetae lat.*, I, p. 312). Son nom apparaît dans les calendriers, au 30 janvier, dès le VIII<sup>e</sup> siècle et manque rarement dans les litanies (voir M. Coens, *Anciennes litanies des saints*, dans *Anal. Boll.*, t. 54, 55, 59, 62, *passim*). Au IX<sup>e</sup> siècle,

(1) Cette notice remplace celle du tome I<sup>er</sup>, col. 202-203, de la *Biographie Nationale*.



Rhaban, Usuard, Wandelbert l'inscrivirent dans leurs martyrologes. Il figure dans le Martyrologe romain (voir le Commentaire dans *Acta SS.*, Propylaeum Decembris, p. 41).

De sa première *Vita*, que nous tâcherons de caractériser ci-dessous, on peut retenir au moins les faits suivants. Aldegonde naquit, sous le règne de Dagobert I<sup>er</sup> (623-639), de parents pieux et influents (plus tard on écrira : de race royale), qui se nommaient Walbert et Bertilie. Deux de ses oncles, Gondoland et Landry, ajoute l'hagiographe, exerçaient avec éclat des fonctions militaires dans le pays. Le lieu d'origine d'Aldegonde doit être cherché dans l'actuel département français du Nord : la sainte, en effet, sera inhumée, comme ses parents, à Cousolre (*Salra, Curtissolra*, arr. d'Avesnes, cant. de Solre-le-Château); c'est là que se trouvaient ses biens patrimoniaux. Sa sœur s'appelait Waudru (*Waldetrudis*, épouse de saint Vincent Madelgaire, puis fondatrice du monastère de Mons, *Castrilocus*); elle aussi sera honorée comme sainte. Sur le conseil de Waudru, Aldegonde suivit sans défaillance son inclination vers la vie religieuse, malgré les tentatives de sa mère de lui trouver un parti honorable. L'opposition d'Aldegonde à ces projets matrimoniaux ne manquera pas d'ailleurs d'être dramatisée par les biographes postérieurs (un noble prétendant, appelé Eudon, aurait essayé de l'enlever; la sainte se serait alors enfuie; elle aurait traversé la Sambre à pied sec pour se réfugier dans les bois, où elle aurait ensuite édifié un oratoire et groupé des compagnes). Sur la fondation du monastère de Maubeuge (*Malbodium*), nous ne sommes guère renseignés. On nous parle surtout des visions dont Aldegonde fut favorisée et qui semblent avoir joué un rôle important dans sa vie. Elle voit, par exemple, comment saint Amand, avec qui elle avait noué une amitié spirituelle, reçut à sa mort (vers 679) la récompense céleste. Elle-même rendit l'âme un samedi, le 30 janvier d'après la tradition, soit

en 684 (Mabillon, van der Essen), soit plus tard (689 et 695 pouvant convenir aussi, selon Levison).

A Maubeuge, sa nièce Aldetrude, fille de Waudru — elle est mentionnée dans la *Vita I<sup>a</sup>* —, lui succéda et prit l'initiative de transférer le corps de la fondatrice de Cousolre à Maubeuge (*Vita II<sup>a</sup>*). Cette translation est commémorée le 13 novembre. Nous ne ferons pas ici état du « testament » d'Aldegonde, l'inauthenticité de cette donation (c'est le terme plus exact) ayant été démontrée (en dernier lieu et de façon péremptoire par P. Bonenfant). Le monastère de Maubeuge devint, comme on sait, un chapitre noble de chanoinesses, qui subsista jusqu'à la Révolution française.

Au sujet de la *Vita I<sup>a</sup>* de sainte Aldegonde (*Bibl. hag. lat.*, 244), des opinions diverses ont été exprimées. Bollandus, qui a publié la *Vita II<sup>a</sup>* (dans les *Acta SS.*, Jan. t. II, p. 1035-1040), avait recherché en vain le texte plus ancien. C'est Mabillon qui le fit connaître (*Acta SS. O. S. B.*, t. II, p. 807-815) et C. Smet, collaborateur de Ghesquière, le réimprima dans les *Acta SS. Belgii* (t. IV, p. 315-324). Plus récemment, W. Levison en a réédité, selon la méthode critique, dans les *Monumenta Germaniae historica* (Script. rer. merov., t. VI, p. 85-90), les parties les plus utilisables pour l'historien. La *Vita I<sup>a</sup>* est l'œuvre d'un anonyme que l'on s'accorde à rattacher au milieu monastique de Nivelles; il mentionne le nom d'un abbé Subnius et relate un miracle qui s'est produit dans l'église Saint-Pierre, « où repose le corps de » sainte Gertrude ». L'auteur se présente, en plus d'un endroit, comme un témoin contemporain, et on l'a généralement tenu pour tel, quitte à concéder que son œuvre a subi plus tard de notables retouches de style. Levison, pour sa part, y relève des signes trop manifestes de la renaissance carolingienne pour en situer la composition avant le début du IX<sup>e</sup> siècle. Et il réduit d'autant, ce qui est plus grave, le degré de véracité de

l'hagiographe. A dire vrai, la solution ne doit pas être si radicale ni si sévère, l'auteur ne trahissant nulle part des vues intéressées. Une rédaction que nous n'avons plus dans son texte primitif a pu précéder notre *Vita*, en ce qui concerne la biographie proprement dite. A entendre l'hagiographe, on pourrait admettre que, du vivant même d'Aldegonde, il aurait composé un *libellus* distinct, contenant les Visions de la sainte. Dans la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle, un remanieur aurait fondu en une *Vita* (celle que nous lisons aujourd'hui) la biographie primitive, rendue plus littéraire, et des emprunts faits au livre des Visions. Le petit prologue placé en tête de l'ensemble montre que cette Vie était destinée à raviver, chaque année, le souvenir de la sainte fondatrice, au jour de sa fête. C'est surtout dom Renier Podevijn qui a orienté la recherche dans ce sens; mais son système, évidemment, demeure conjectural.

On ne passera pas ici en revue les développements successifs donnés à la première *Vita* par d'autres biographies (*Bibl. hag. lat.*, 245-248); contentons-nous de noter que la Vie longtemps attribuée à Hucbald de Saint-Amand (*Bibl. hag. lat.*, 247) n'est pas de lui. Enfin, deux récits de translation du corps, l'un de 1161, l'autre de 1439, ont été publiés par Bollandus et par C. Smet; ils ont pour objet deux ostensions des reliques, à l'occasion de leur dépôt dans de nouvelles châsses.

Sainte Aldegonde est patronne de la ville de Maubeuge. Elle est vénérée en de nombreuses localités de Belgique et du nord de la France et sur le Rhin. On l'invoque plus particulièrement pour être délivré du cancer, dont elle eut elle-même beaucoup à souffrir. Dans l'art, sainte Aldegonde est représentée soit en moniale, soutenue par un ange tandis qu'elle marche sur les flots, soit en abbesse, avec le livre de la Règle et la crosse; parfois une colombe dépose sur sa tête un voile qu'elle tient dans son bec.

Maurice Coens.

*Bibliotheca hagiographica latina des Bollandistes*, n° 244-250. — *Acta SS.*, Ian. t. II, p. 1034-1054. — Mabillon, *Acta SS. O. S. B.*, t. II, p. 806-815. — *Acta SS. Belgii*, t. IV, p. 291-336. — *M. G.*, Script. rer. merov., t. VI, p. 79-90. — P. Bonenfant, « Note critique sur le prétendu testament de sainte Aldegonde », dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. XCVIII (1934), p. 219-238. — L. van der Essen, *Étude critique et littéraire sur les Vitae des saints mérovingiens de l'ancienne Belgique*, Louvain, 1907, p. 210-231. — R. Podevijn, « Bezitten we nog de oorspronkelijke « Vita Aldegundae »? », dans *Ons geestelijk erf*, t. XI, 1937, p. 111-120.

Biographies :

[Basilides d'Ath], *Histoire de la vie, mort et miracles de sainte Aldegonde*, Arras, 1623. — A. Triquet, S. J., *Sommaire de la vie admirable de sainte Aldegonde, vierge angélique*, Liège, 1625. — E. Binet, S. J., *La vie admirable de la princesse sainte Aldegonde*, Paris, 1625. — A. De Boeye, *Cort verhael van het wonderlyck leven der enghelische maeght S. Aldegonde*, Anvers, 1650. — E. Leroy, *Histoire de sainte Aldegonde, patronne de Maubeuge*, Valenciennes, 1883. — J.-H. Drissen, *Die hl. Adelgunde, Jungfrau und Aebissin*, Steyl, 1929.

**ALLARD** (Lactance - Louis - Joseph), homme politique, né à Tournai, paroisse Saint-Pierre, le 12 juin 1779, y décédé le 29 septembre 1844. Il était fils de Louis-Lactance-Joseph Allard, maître couvreur, et d'Henriette-Hubertine Joseph Derveau.

Après de brillantes études moyennes au Collège Saint-Paul, à Tournai, il décida de devenir avocat et s'en alla à Louvain, où il s'inscrivit à la Faculté des Arts, pour suivre les cours de philosophie. Mais les événements politiques le forcèrent bien vite à quitter la ville universitaire; le 27 octobre 1797, l'Université de Louvain fut en effet supprimée par un arrêté de l'administration centrale du département de la Dyle. Dès lors, Lactance Allard fut son propre guide et il dut s'initier lui-même à la philosophie et au droit. Il le fit avec succès, car, le 1<sup>er</sup> octobre 1803, il fut nommé aux fonctions d'avoué près le tribunal civil de Tournai créé l'année précédente et, le 30 avril 1805, il fut reçu licencié en droit par la Faculté de Paris.

Entretemps, le 28 pluviôse an XI, il avait contracté mariage avec Ro-

maine-Justine-Joseph Drogart, âgée de vingt ans, que l'acte de mariage qualifie de marchande et qui demeurait rue Dame Odile, à Tournai.

Son ardeur au travail, sa probité et son talent oratoire le mirent en vedette. Vers la fin de 1821, ses concitoyens l'élirent au Conseil communal, où il siégea durant vingt années; en octobre 1830, il devint échevin.

Vinrent les jours difficiles de 1830. Lactance Allard se dévoua au nouveau conseil de régence de la ville auquel les notables le députèrent, puis il accepta de quitter Tournai, pour aller siéger au Congrès national, à Bruxelles. Au sein de cette haute assemblée, il eut toujours à cœur de défendre les intérêts de sa ville. C'est ainsi qu'au cours de la séance du 4 février 1831, il proposa l'érection du Tournais en province. Cette idée d'une dixième province avait été soutenue et défendue, en octobre 1830, par deux journaux locaux, le *Courrier de l'Escaut* et la *Feuille de Tournai*. Le conseil de régence de Tournai retint cette suggestion et, le 17 décembre, il adressa une requête au Congrès tendant à voir ériger la sous-préfecture de Tournai-Ath en province. Après de courts débats, le Congrès vota l'ajournement de la discussion qui dure encore. Toutefois, grâce à cette demande restée en suspens, l'article 1<sup>er</sup> de la Constitution laissa la porte ouverte à une augmentation éventuelle du nombre des provinces par simple voie législative.

En remerciement des services rendus au cours de son mandat au Congrès national, Léopold I<sup>er</sup> lui octroya la Croix de Fer, le 2 avril 1835.

En 1836, les électeurs du Tournais envoyèrent Lactance Allard au Conseil provincial, dont, peu de temps après, il devint le vice-président.

A la fin de sa vie, se sentant fatigué, il démissionna de ses mandats politiques, pour garder toute son activité au Barreau.

En politique, comme au Barreau, Lactance Allard fit toujours preuve

d'une grande indépendance de caractère et d'une loyauté irréprochable.

Lucien Fourcz.

Registres paroissiaux et d'état civil de Tournai. — *La Feuille de Tournai*, passim.

\*ALVENSLEBEN (Friedrich - Johann, comte D'), diplomate allemand, ministre à Bruxelles du 28 avril 1888 au 14 janvier 1901, né dans le domaine d'Exleben en Saxe le 9 avril 1836 et y décédé le 16 septembre 1913.

Fils de Ferdinand d'Alvensleben et de Louise von der Schulenburg, Alvensleben fit ses études aux Universités de Bonn et de Berlin et commença sa carrière diplomatique comme attaché à Bruxelles en 1861 pour la continuer comme secrétaire à Munich, Stuttgart, Dresde, La Haye et Washington. Il devint ensuite conseiller d'ambassade à Saint-Petersbourg (1872), consul général à Bucarest (1876), ministre à Darmstadt (1879), à La Haye (1882) et à Washington (1884).

En ce qui concerne ses relations avec notre Ministère des Affaires étrangères, son poste d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Bruxelles (1888-1901) ne lui ménagea que peu d'incidents dignes d'être notés, sauf peut-être la démarche énergique qu'il fit en 1898 auprès du baron de Favereau pour contrecarrer les projets de Léopold II sur les Carolines. En revanche, c'est précisément à l'occasion d'affaires coloniales qu'il entretint, avec l'administration de l'État indépendant du Congo, des rapports nombreux et fréquents : Conférence anti-esclavagiste et Acte général de Bruxelles (1890), affaire du traité anglo-congolais de 1894, affaire Stokes-Lothaire (1895-1896), contestation au sujet des frontières du Kivu, etc.

Tout comme Londres et contrairement à Paris, Berlin considérait à l'époque le poste de Bruxelles comme très important et ne le confiait qu'aux diplomates les mieux cotés. Alvens-

leben nous quitta donc en 1901 pour aller exercer la charge délicate d'ambassadeur à Saint-Petersbourg. Il y servit, avec une adresse digne d'un meilleur succès, les efforts de son souverain pour envenimer les relations anglo-russes et relâcher les liens qui unissaient Saint-Petersbourg à Paris. Après l'échec de Bjoerkoe, il demanda sa mise à la retraite et se retira désormais dans sa propriété d'Exleben.

Toujours aimable pour les collègues qui ne l'avaient point contrarié, le prince de Bülow, qui avait débuté sous ses ordres dans la carrière, en a parlé dans ses *Mémoires* comme d'un « excellent fonctionnaire », « un vrai chef » ... « sûr et fidèle ».

Jacques Willequet.

*Wer ist's?* Leipzig, 1914, p. 17. — Bülow, *Mémoires*, Paris, 1930, t. I<sup>er</sup> et IV. — W. Frauendienst, « Graf Alvenslebens Petersburger Mission 1900 bis 1905 », dans *Berliner Monatshefte*, 1932, p. 882-909. — Archives du Ministère des Affaires étrangères, Bruxelles.

\* **AMAND** (Saint) (1), honoré comme évêque de Tongres-Maastricht, principal évangélisateur de la Belgique, mort un 6 février, vers 679.

Nos sources d'information sur la carrière de saint Amand, quoique relativement peu nombreuses et moins tardives que pour maint autre personnage de l'époque mérovingienne, sont cependant fort lacuneuses. Les apôtres qui continueront son œuvre, au siècle suivant, un Willibrord, un Boniface, seront mieux partagés. Le premier biographe de saint Amand, comme il est normal à l'époque, se montre plus animé, certes, par le désir d'édifier le lecteur par un tableau de vertus et de miracles que par le souci de lui procurer une connaissance précise et complète de la vie de son héros. Il se fonde sur la tradition orale, par bonheur assez récente, mais semble se passer de témoignages écrits. On peut

(1) Cette notice remplace celle du tome I<sup>er</sup>, col. 241-243, de la *Biographie Nationale*.

le regretter. Les documents les plus sûrs et les moins contaminés par le travail légendaire sont parfois des mentions brèves, des extraits de chartes, des fragments épistolaires; quand ils sont de bonne date, ils fournissent des points de repère certains. Signalons donc le passage du prologue de la *Vita Columbani* où Jonas de Bobbio, vers 642, rappelle les excursions apostoliques qu'il fit avec saint Amand dans les régions baignées par la Scarpe et par l'Escaut. Notons ensuite le chapitre 2 de la *Vita Gertrudis*; écrit peu après 670, il évoque les rapports de l'évêque voyageur avec Itte, la veuve de Pépin l'Ancien, et avec sa fille Gertrude, à qui saint Amand imposa le voile des moniales et dont il fit la première abbesse de Nivelles. Il y a aussi le « testament » du saint, de la main du prêtre Baudemond (celui en qui on a longtemps vu l'auteur de la première *Vita Amandi*). N'omettons pas la lettre exhortative adressée en 649 à l'évêque par le pape Martin I<sup>er</sup>. Enfin, on a conservé quelques rares diplômes, notamment ceux qui se rapportent à l'église fondée à Anvers par saint Amand.

Est-ce à dire que l'on puisse reconstituer la carrière du saint sans tenir compte de sa Vie ancienne (*Bibl. hagiog. latina*, n° 332), comme incline à le faire B. Krusch, son meilleur éditeur, parce qu'il a cru devoir en rejeter la composition dans la seconde moitié du VIII<sup>e</sup> siècle? Nullement, et d'autant moins que le verdict sévère et trop systématique de l'érudit allemand a été mitigé de façon notable par les plus récents critiques. Historien de l'Église en Belgique et dernier biographe de saint Amand, le P. É. de Moreau s'est efforcé à maintes reprises et jusqu'en 1949, trois ans avant sa mort, de réhabiliter la *Vita*, dont la rédaction, selon lui, remonterait « à la » fin du VII<sup>e</sup> siècle ou tout au début « du VIII<sup>e</sup> » (*La Vita Amandi prima*, dans *Analecta Bollandiana*, t. LXVII, p. 454). Après avoir longtemps fait prévaloir la thèse suivant laquelle l'auteur de la Vie serait un clerc de

l'Église de Noyon, le P. de Moreau (article cité, p. 449-454) renonça finalement à cette solution et proposa diverses raisons pour chercher l'hagiographe dans quelque autre diocèse du nord de la Gaule. Plus récemment, le P. D.-A. Stracke s'est tourné à nouveau vers Baudemond, moine d'Elnone devenu abbé de Saint-Pierre à Gand, lequel aurait écrit, à la demande de ses anciens confrères, aux environs de l'année 690.

Même si le P. de Moreau, dans sa contre-offensive, n'a pas pu édifier toujours des positions entièrement fermes, on sera content de recueillir, sur de nombreux points, les résultats de ses longues et patientes investigations ; par elles, il s'est montré le digne émule de son lointain prédécesseur Godefroid Henschenius, dont l'édition et le commentaire des Vies de saint Amand incita Bollandus à élargir et à réviser considérablement le programme des *Acta Sanctorum* (voir P. Peeters, *L'œuvre des Bollandistes*, 1942, p. 17-18).

A la *Vita Amandi prima* il convient d'ajouter une compilation connue sous le nom de *Suppletio Milonis* (*Bibl. hagiog. latina*, n° 339) ; elle est formée de neuf morceaux disparates, notamment sur la chronologie, assemblés par Milon, religieux d'Elnone († 872 ; voir sur lui A. Roersch, dans *Biogr. Nation.*, t. XIV, col. 847-856). Cet auteur, fort dévot envers le fondateur de son abbaye, avait composé auparavant une Vie métrique du saint (*Bibl. hagiog. latina*, n° 333), en quatre livres. Un troisième biographe est le cistercien Philippe devenu abbé de l'Aumône, près de Blois, en 1156 (on l'a confondu parfois avec Philippe de Harvengt, abbé de Bonne-Espérance). Sollicité par les moines de Saint-Amand, il remania et ordonna, en habile styliste, les documents précédents (*Bibl. hagiog. latina*, n° 334).

Amand naquit en Aquitaine, « non loin du rivage de l'Océan », dans les dernières années du VI<sup>e</sup> siècle, de parents chrétiens, qui s'appelaient Serenus et Amantia. Un témoignage

assez tardif, il est vrai, situe le lieu d'origine dans le *pagus* d'Herbauges. Sorti de l'adolescence, Amand fut formé aux lettres et à l'ascèse d'abord dans le monastère de l'île d'Yeu ; parti de là pour Tours, où il reçut la tonsure, il se rendit ensuite à Bourges. Accueilli par l'évêque saint Oustrille et par son archidiacre et futur successeur saint Sulpice, Amand demeura en cette ville environ quinze années, reclus et pénitent, dans une cellule adossée à l'église Saint-Étienne. Après quoi, le biographe raconte un pèlerinage du saint à Rome. On connaît l'ardente dévotion que le missionnaire gardera toujours à saint Pierre, prince des Apôtres, qu'il choisit comme titulaire de toutes ses fondations. De la Ville éternelle, il revint avec la bénédiction du Pape et des reliques. Dès avant 630, Amand reçut la consécration épiscopale, peut-être à l'initiative du roi Clotaire II. Dans la Vie de saint Aile (*Agilus*) de Rebais, écrite au IX<sup>e</sup> siècle, on signale la présence du pontife Amand à la consécration de l'église du lieu, en 636. C'est Dagobert I<sup>er</sup>, soucieux de christianiser davantage les peuples du Nord, Francs et Frisons, qui fut le principal protecteur de l'apôtre. Malgré une disgrâce passagère, celui-ci aurait été appelé à baptiser, à Clichy, le futur Sigebert III.

Nous voyons d'abord Amand à l'œuvre dans le bassin de l'Escaut. Il y établira plus tard son monastère de prédilection à Elnone (Saint-Amand-les-Eaux, département du Nord). Foyers de prière, miroirs de vie chrétienne, pépinière pour le recrutement, centres de ressources financières, lieux de retraite enfin, les fondations monastiques seraient tout cela pour saint Amand, comme au siècle suivant pour un saint Willibrord (Echternach) et un saint Boniface (Fulda). Le biographe nous montre saint Amand en rapport avec saint Achaire, évêque de Noyon-Tournai, ancien moine de Luxeuil. Le pays de Gand, où saint Amand exerça bientôt son ministère, non sans avoir beaucoup à souffrir de

la part des habitants, appartenait au diocèse de Tournai. A Gand, il créa successivement deux abbayes, d'abord, au confluent de l'Escaut et de la Lys, celle qui un jour s'appellerait Saint-Bavon (voir sur cette fondation, parfois contestée, les travaux convainquants d'A. Verhulst), puis celle de Saint-Pierre-au-Mont-Blandin.

Descendant l'Escaut, le saint arriva à un endroit que son biographe dénomme *Chaneldaus* (le *terp* de Caloes, d'après les recherches de feu F. Prims), où se trouvait établie une colonie frisonne. Fort mal reçu, le missionnaire se retira chez les Francs, à un kilomètre environ vers le Nord, sur un promontoire au bord du fleuve (« aan de werf », Anvers) et y construisit une église. Celle-ci constitua dès lors, a-t-on écrit, le poste avancé du christianisme aux portes de la Frise. Peut-être Amand étendit-il aussi, de là, son action dans la proche Toxandrie.

Suivons-le maintenant en Austrasie, de l'autre côté de la Forêt charbonnière. Évêque sans siège fixe jusqu'alors, le saint a-t-il occupé comme titulaire, de 647 à 650, celui de Tongres-Maastricht? Autre objet controversé. La lettre de Martin I<sup>er</sup> à l'apôtre de la Belgique paraît bien lui supposer, estime le P. de Moreau, l'autorité d'un évêque diocésain. Le Pape le félicite et le réconforte, lui confiant aussi le soin de réunir un synode contre le monothélisme et d'obtenir de Sigebert III l'envoi dans la Ville éternelle de quelques évêques francs, qui contribueraient à l'extirpation de ladite hérésie. Le vaste diocèse de Maastricht comptait encore beaucoup de païens. Le clergé s'y montrait souvent vicieux et insubordonné. Amand, aux prises avec lui, avait exprimé au Pape d'amères doléances, auxquelles celui-ci avait fait écho dans la première partie de sa lettre. S'il a vraiment été nommé par le Roi évêque de Maastricht, après la mort de Jean l'Agneau, il faut conclure qu'il n'y put tenir bien longtemps.

D'autres théâtres d'activité ont attiré saint Amand, au témoignage de

son premier biographe. Assez étonnante est, en effet, de prime abord, la relation d'une brève expédition du missionnaire aux rives du Danube; il y aurait évangélisé les Slaves de Carinthie, avec l'espoir secret de cueillir chez eux la palme du martyr. Dans un autre chapitre, nous sommes transportés au sud des Pyrénées, chez les Vascons ou Basques; l'épisode a aussi de quoi surprendre. Sans regarder ces deux voyages lointains comme démontrés et tout en comprenant la réserve des historiens à leur égard, le P. de Moreau a réuni pourtant quelques données positives qui tendent à les retenir dans un système relativement plausible. Il ajoute que ces courts intermédiaires cadrent en somme avec « la mobilité qui semble alors faire pour ainsi dire partie du caractère » des apôtres — songeons à un Coloman — qui « pérégrinaient » pour le Seigneur. A preuve les paroles du saint lui-même, dont on connaît à la fois le zèle entreprenant et une certaine tendance à se décourager : « Personne n'ignore de quelle manière » nous avons couru en longueur et en » largeur par toutes les provinces et » par toutes les nations, par amour du » Christ, pour annoncer la parole de » Dieu et pour administrer le bap- » tême » (testament du saint, cité d'après E. de Moreau).

Le « Testament » que nous venons de mentionner, est intitulé dans certains manuscrits *Petitio seu coniuratio sancti Amandi de corpore suo*. Il a trait, en effet, à la sauvegarde de la dépouille mortelle du saint. Dans ces lignes, d'une latinité assez barbare, on relèvera, outre le désir de saint Amand de reposer à Elnone, sa foi indéfectible en la Providence divine. Le lieu et la date précise de la mort du saint évêque nous sont malheureusement inconnus. Ce fut, au plus tôt, en 675, un 6 février, qui figure déjà comme le jour de la *depositio* dans le calendrier personnel de saint Willibrord et dans le *codex Bernensis* du Martyrologe hiéronymien. Son corps fut inhumé, selon sa volonté, au mo-

nastère des bords de l'Elnon, d'où il disparaîtra au cours des troubles de la Révolution.

Le culte de saint Amand se répandit fort tôt, principalement dans les régions qu'il avait évangélisées, mais aussi bien au delà. Beaucoup d'églises l'ont pour titulaire et son souvenir demeure inscrit dans le nom de diverses localités. Comme on ne prête qu'aux riches, la tradition fit de lui le fondateur de nombreux monastères en dehors de ceux qui peuvent lui être réellement attribués. On trouvera énumérés les uns et les autres chez le P. de Moreau, qui a pris soin de discuter la plupart des cas. De même sa légende l'a mis en rapport avec une foule de saints personnages de son époque, qui viennent s'ajouter à ceux qu'on a vu mentionner dans les documents dignes de foi. Sans compter les anecdotes du folklore local, qui a brodé généreusement sur certains traits de sa Vie, on a mis à son actif de nouveaux prodiges. Notons en terminant, que la protection du saint est invoquée contre plusieurs maladies ou infirmités, telles que les rhumatismes, la paralysie, les scrofules, les convulsions des enfants. La santé du bétail lui est aussi recommandée. L'iconographie a représenté saint Amand en ornements pontificaux, avec la crosse et la mitre. Parfois, il tient, en qualité de fondateur, un modèle d'église; parfois, un serpent (ou un dragon) rappelle celui que, dans sa jeunesse, il chassa de l'île d'Yeu. Signalons, enfin, que le manuscrit 502 de Valenciennes, qui a fait l'objet d'une étude de A. Boutemy, contient d'abondantes miniatures de la fin du XI<sup>e</sup> siècle, évoquant des épisodes de la vie de saint Amand.

Maurice Coens.

*Bibl. hagiogr. latina*, n<sup>os</sup> 332-348. — *Acta SS.*, Feb., t. 1<sup>er</sup>, p. 815-903. — *Acta SS. Belgii*, t. IV, p. 175-290. — M. G., *Script. rer. merov.*, t. V, p. 395-485. — L. van der Essen, *Étude critique sur les Vitae des saints mérovingiens de l'ancienne Belgique*, Louvain, 1907, p. 336-349. — E. de Moreau, « La Vita Amandi prima et les fondations monastiques de S. Amand », dans *Anal. Boll.*, t. LXVII,

1947, p. 447-464. — D.-A. Stracke, « Over de Vita sancti Amandi », dans *Handelingen van de kon. Geschied- en Oudheidkundige Kring van Kortrijk*, N. R., t. XXVI, 1953, p. 99-179. — A. Verhulst, « Over de stichting en de vroegste geschiedenis van de Sint-Pieters- en de Sint-Baafsabdijen te Gent », dans *Handelingen der Maatschappij voor geschiedenis en oudheidkunde te Gent*, N. R., t. VII, 1953. — A. Boutemy, « L'illustration de la Vie de S. Amand », dans *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, t. X, 1940, p. 231-249. — Biographies : *Leven van sinte Amand, patroon der Nederlanden, dichtstuk der XIV<sup>e</sup> eeuw* [par Gillis de Wevel; éd. par Ph. Blommaert], Gand, 1842-1843. — J. Ooghe, *Het leven ende mirakelen van den H. Amandus*, Bruxelles, 1641. — C.-J. Destombes, *Histoire de S. Amand, évêque missionnaire*, Douai, 1867. — H. Claeys, *Sint Amand, apostel van Vlaanderen*, Thielt, 1889. — E. de Moreau, *S. Amand, apôtre de la Belgique et du Nord de la France*, Louvain, 1927. — E. de Moreau, *S. Amand, le principal évangéliste de la Belgique*, Bruxelles, 1942 (= *Collection nationale*, 24).

**AMERLINCK** (Joseph - Marie), ingénieur, né à Gand le 22 mai 1862, décédé le 5 février 1915.

Engagé comme ingénieur par la « Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie », Joseph Amerlinck fit partie, du 20 mars 1888 au 20 janvier 1889, d'un contingent de renfort chargé d'accélérer l'étude d'un chemin de fer reliant le Bas-Congo au Stanley-Pool. Rentré à Bruxelles, il mit au point un projet de raccourcissement du tracé du chemin de fer.

Joseph Amerlinck fut, par la suite, engagé par le gouvernement du Chili, où il fit deux séjours.

Pendant une dizaine d'années, il fut ingénieur-directeur de la construction et de l'exploitation du Chemin de fer du Nord du Guatemala.

Il résida ensuite à Mexico, où il continua à exercer sa profession d'ingénieur.

B. Campus.

Archives de l'Association des Ingénieurs issus de l'Université de Gand.

**ANDRIMONT** (Marie - Joseph - Julien D'), industriel, fils de Henri-Antoine-Joseph et d'Anne-Joséphine-Victoire Dubois, né à Liège le 10 février 1814, y décédé le 25 mai 1886.

Par jugement du tribunal de Liège du 8 août 1854, il obtint pour lui et ses enfants le droit de reprendre la particule.

Il épousa à Liège, le 7 janvier 1834, Louise-Claudine Demet, appartenant aussi au monde de l'industrie et des charbonnages. De cette union sont issus, entre autres, Henri-Julien (voir *Biogr. Nat.*, t. XXIX, col. 83) et Victor-Léon (qui suit). Il fut conseiller communal de Liège de 1852 à 1857 inclus.

Par ses origines maternelles et grâce aux relations de famille de sa femme, il se dirigea vers l'industrie et la finance. Il joua un rôle primordial dans la fondation des Charbonnages du Hasard, à Micheroux-lez-Liège, qui, constitués en société civile en 1839, obtinrent concession le 4 juin 1846. Jouissant de l'estime de ses confrères, il fut élu président de l'Union des charbonnages, mines et usines métallurgiques. Libéral éclairé, il s'intéressa à la question sociale : il devint vice-président de la Caisse de prévoyance des ouvriers mineurs et fut honoré de la Croix des mutuellistes de 1<sup>re</sup> classe. Mécène et lettré, il siégea à la Commission administrative du Conservatoire Royal.

M. Yans.

Archives des Charbonnages du Hasard. — *Mémorial de la ville de Liège* (1830-1881), Liège, 1885. — Pierre Hanquet, *Familles verviétoises*, t. III, p. 104, Liège, 1958.

**ANDRIMONT (Victor-Léon D<sup>e</sup>)**, homme politique et financier, fils du précédent, né à Liège le 29 mars 1836 et décédé à Bruxelles le 9 avril 1905.

Ingénieur civil des arts et manufactures, il se tourna vers la carrière politique : habitant le château de Limbourg, rebâti par ses parents et qui fut conservé jusqu'en 1914, il débuta comme conseiller provincial pour le canton de Limbourg de 1876 à 1878. Élu à Verviers membre de la Chambre des représentants, après le renouvellement partiel de 1878, il siégea jusqu'en 1894, et pendant dix ans il remplit les fonctions de secrétaire de la Chambre. Le 27 mai 1900,

il fut élu sénateur pour l'arrondissement de Verviers.

Il joua également un rôle dans le monde de la finance et de l'épargne : il fonda à Liège, le 1<sup>er</sup> juin 1864, la Banque Populaire, initiative qui suscita dans d'autres villes l'éclosion d'institutions similaires, groupées en Fédération dont le promoteur fut le président d'Andrimont.

Attentif à la question sociale, il remplit les fonctions de vice-président de la Commission permanente des sociétés de secours mutuels et organisa à Liège les écoles professionnelles pour les tailleurs et les horticulteurs.

Il a publié divers travaux sur des questions économiques et financières.

De son mariage contracté à Liège le 2 mai 1859 avec la baronne Caroline-Maria de Moffarts, naquit Jeanne-Marie-Louise qui épousera Jules-Joseph-Georges Carlier d'Odeigne.

M. Yans.

A. Breuer, *Nos contemporains*, Ixelles, 1904. — Louis Hymans, *Histoire parlementaire*, Bruxelles, 1869-1913. — Pierre Hanquet, *Familles verviétoises*, t. III, p. 132, Liège, 1958.

**ANET (Henri)**, pasteur, secrétaire général de la Société belge de missions protestantes au Congo ; né à Seraing le 1<sup>er</sup> juillet 1875, décédé à Clarens (Vaud, Suisse) le 23 avril 1952 ; fils de Kennedy Anet et de Maria, née Lies.

Après des études à l'athénée d'Ixelles (prix du gouvernement), il suivit les cours de la Faculté libre de théologie de Lausanne (1894-1899) et y obtint, en 1900, le grade de licencié en théologie après avoir défendu une thèse ayant pour titre : *Christianisme et évolution sociale. Essai d'après le livre de B. Kidd « Social Evolution »* (Alençon, 1900, 123 pages in-8°). Quelques années plus tard (1911), l'Université libre de Bruxelles lui décernait le titre de docteur en sciences sociales à la suite d'une importante étude intitulée : *Des rapports entre le paupérisme et l'incapacité morale* (370 pages dactylogr.). Consacré au saint ministère en 1900 à Bruxelles,



il exerça le pastorat à Fontaine-l'Évêque (1900-1905), à Lize (Seraing, 1905-1907), à Hornu (1908-1911), plus tard à Clabecq (1912-1914), et ensuite un ministère itinérant d'abord en Belgique, puis en Suisse.

L'intérêt pour la mission au Congo l'amena à publier des articles qui le mirent en rapport avec diverses personnalités politiques, Émile Vandervelde, Paul Hymans. Celui-ci, en 1906, l'invita à des séances préliminaires à l'annexion du Congo par la Belgique. En 1911, H. Anet fit un premier voyage dans la colonie, voyage qui aboutit à la fondation d'une Société belge de missions protestantes; il en devint l'âme, l'animateur. Passant des projets à l'action pratique, il acceptait, en 1914, de retourner au Congo pour y fonder la première station missionnaire belge, à Tchofa où le gouvernement avait accordé une concession de terrain. L'invasion de la Belgique par les armées allemandes ne permit pas la réalisation de cette entreprise. Henri Anet et M<sup>me</sup> Anet, qui se trouvaient hors du pays lorsque éclata la guerre, rendirent alors de signalés services à la cause du protestantisme belge, comme à celle de la Belgique elle-même, par les contacts précieux qu'ils purent nouer avec de nombreuses personnalités de Grande-Bretagne et des États-Unis, où H. Anet passa trois ans et demi.

Après l'armistice, Henri Anet obtint, après une reprise momentanée d'activité paroissiale, un congé pour s'occuper exclusivement de la mission. Le gouvernement pria la jeune société missionnaire de prendre à sa charge les champs de mission que les Allemands avaient fondés au Ruanda passé sous mandat belge; le roi Albert s'intéressa vivement à ce projet pour l'exécution duquel H. Anet fit un voyage au Ruanda, visitant en outre au Congo plusieurs établissements de sociétés missionnaires protestantes anglaises, américaines ou suédoises.

La connaissance qu'il avait ainsi acquise du domaine africain de la Belgique et la confiance qu'avait en

lui le Ministère des Colonies, conférèrent à Anet, à son retour à Bruxelles, une situation tout à fait particulière. Il devint l'intermédiaire indispensable et quasi officiel entre les diverses missions évangéliques et le gouvernement belge: difficultés de tout genre à aplanir, incompréhensions à éclaircir, défense des œuvres protestantes à assumer, polémique, parfois nécessaire, à mener, — toute une activité diverse et des plus utiles lui incombait. En outre, le gouvernement ayant décidé d'exiger des missionnaires étrangers qui voulaient travailler au Congo un séjour de quelques mois en Belgique ainsi qu'un stage à l'École de médecine tropicale, la maison de M. et M<sup>me</sup> Anet devint le foyer accueillant où vinrent s'initier à un aspect particulier de leur tâche de nombreuses escouades de jeunes hommes et de jeunes femmes que leurs comités dirigeaient vers les stations congolaises.

Henri Anet, accompagné de sa femme, qui l'a secondé avec compétence, efficacité et dévouement dans toute sa carrière, fit un nouveau voyage au Congo en 1928. Il prit part, en outre, à plusieurs des grandes conférences missionnaires internationales: à Crans (Suisse) en 1920, aux congrès missionnaires de Oud Wassenaar et du Beatenberg en 1921, du Zoute (conférence qu'il organisa) en 1923. Membre du Conseil international des Missions, il assista à la Conférence de Jérusalem en 1926, à celles de New-York en 1935, de Madras en 1938. Le rôle qu'il a ainsi joué par ses contacts nombreux avec le monde protestant fit de lui une figure bien connue de l'œuvre missionnaire.

En 1939, au terme de vingt-huit années de labeur, il donna sa démission de la Société belge de missions protestantes; elle lui conféra le titre de secrétaire général honoraire. Affaibli par la maladie, il vécut ses dernières années dans la retraite, en Suisse, sans qu'ait diminué l'intérêt cordial qu'il portait à la mission.

Henri Anet avait épousé le 7 octo-

bre 1901, à Uccle, M<sup>lle</sup> Lily Rogivue ; ils eurent deux fils, l'un mort jeune, l'autre, Pierre, médecin à Bruxelles.

Ses principales publications, en dehors d'innombrables articles dans des revues ou des journaux religieux, et de ses thèses déjà mentionnées, sont : *Notre responsabilité envers les indigènes du Congo belge*, Bruxelles, s. d. ; *En Éclaireur*, Bruxelles, 1913, 274 pages ; *Les forces du protestantisme américain* (en collaboration avec Victor Monod), Paris et Bruxelles, 1921, 176 pages ; *Vers l'Avenir* (en collaboration avec M<sup>me</sup> Anet), Léopoldville, 1929, 112 pages ; le chapitre sur les missions protestantes dans l'ouvrage de Louis Franck, *Le Congo belge*, Bruxelles, 1929.

J. Meyhoffer.

*Rapports annuels de l'Église missionnaire belge*, 61<sup>e</sup> rapport (1899) et suiv., *passim*. — *Le Chrétien belge*, revue religieuse, 50<sup>e</sup> année (1900) et suiv., *passim*. — *La vie protestante*, revue, Genève, numéro du 2 mai 1952 : article nécrologique. — Renseignements personnels.

**ANGE DE NIVELLES**, écrivain ecclésiastique, né vers 1581 et décédé après 1632. Dans son acte de profession chez les capucins de Bruxelles, le 11 novembre 1603, on lit son nom séculier latinisé : François Saceius, fils de Pierre et de Jeanne Dufour.

En 1604 il demeurait toujours à Bruxelles et y reçut les ordres mineurs le 12 mars de la même année ; on ignore les dates des ordinations subséquentes. Puis on le trouve à Aire-sur-la-Lys en 1611 et, en 1632, il est prédicateur à la collégiale de Huy. En 1647 sa famille demeurait toujours à Nivelles et le général de l'ordre, Innocent de Caltagirone, y logea lors de sa visite chez les capucins wallons.

Le P. Ange organisa à Armentières la nouvelle congrégation des Bons-Fils ou Bons-Fieux et leur fit un règlement ; leur genre de vie fut approuvé par l'évêque Boudot d'Arras en 1627 ; plus tard on les trouve fixés en six différentes villes de France ainsi qu'à Ypres.

En 1625 le P. Ange publia à Courtrai un *Traicté spirituel de... l'estat dévôt des filles et vefves spirituelles, dites filles de Sion*. De cet écrit, devenu très rare, nous avons trouvé un exemplaire à la bibliothèque de Courtrai. L'ouvrage se compose de deux parties, avec pagination continue. Comme Courtrai possède un couvent de Sion, on serait tenté de croire que l'ouvrage lui était destiné ; mais nulle part l'auteur ne cite le nom de cet établissement. Au titre il note même que le volume sera utile à tous les religieux et religieuses, prêtres séculiers et réguliers, chanoines et chanoinesses, béguines et personnes pieuses. D'après le privilège, l'auteur comptait publier sept volumes au total, en français et en flamand ; mais la publication semble avoir été arrêtée après ce premier essai.

P. Hildebrand.

*Annales de... l'Émulation*, série IV, t. 1<sup>er</sup> (XXVIII de la collection), 1876-1877, p. 68-69. — J. Fréson, *Histoire du couvent des FF. MM. Récollets de Huy* (Huy, 1885), p. 11. — *Études Franç.*, t. L, 1938, p. 572. — P. Hildebrand, *De Kapucijnen in de Nederlanden* (Anvers, 1945-1956), t. IV, p. 53, § 284 ; t. VIII, p. 63 ; t. IX, p. 175, 195, 386, 660.

**ANSELME D'ANVERS**, religieux et philologue, né vers 1585 et décédé en sa ville natale le 18 novembre 1631, s'appelait de son nom séculier Martin de Zoete, fils de Martin, avocat au Conseil de Brabant, et d'Anne de Weert ou Sweerts.

Il fit profession chez les capucins de Gand, le 20 avril 1604, et fut ordonné prêtre à Malines le 18 septembre 1610. Bientôt il alla travailler en Allemagne, où les capucins de sa province religieuse se fixèrent en 1611 ; il y fut gardien et définitiveur. On sait qu'en 1617 et de nouveau en 1624 on le nomma gardien ou supérieur du couvent de Munster. Mais en 1616 il demeurait à Essen et y prêchait tous les jours en allemand. L'arrivée des capucins en cette dernière ville ne datait que du début de 1615 et ils y furent introduits sous escorte mili-

taire, par crainte de l'opposition possible des protestants.

Le P. Anselme avait le culte de sa langue maternelle, ce qui chez les gens cultivés de l'époque était très rare. En 1614-1616 il collabora à la rédaction d'un dictionnaire latin-néerlandais, qui devait être le pendant de l'*Etymologicum teutonicae linguae* de C. Kilian. La coopération du P. Anselme nous est connue par sa lettre du 6 novembre 1616, datée d'Essen où il demeurait, destinée à l'imprimeur Moretus et conservée au Musée Plantin d'Anvers : il n'avait plus le temps de s'occuper du dictionnaire et renvoyait sa documentation, tout en espérant que le travail serait continué par d'autres. Ses textes reposent toujours à Anvers et peut-être aussi en partie à la Bibliothèque royale de La Haye.

Rentré au pays vers juillet 1626, il fut nommé gardien du couvent de Bois-le-Duc, en 1626-1627.

P. Hildebrand.

Dr. A. Kluyver, *Proeve eener critiek op het woordenboek van Kiliaan* (La Haye, 1884), p. 8. — E. Spanoghe, *Synonymia latino-teutonica (ex Etymologico C. Kiliani deprompta). Latijnsch-Nederlandsch woordenboek der XVII<sup>e</sup> eeuw* (Anvers, 1889), p. LXI-LXIV. — P. Hildebrand, « De filoloog Anselmus van Antwerpen (†1631) », dans *Franciscaansch Leven*, année XXV, 1942, p. 80-86. — P. Hildebrand, *De Kapucijnen in de Nederlanden* (Anvers, 1945-1950), t. I<sup>er</sup>, p. 285, n. 2; t. V, p. 98; t. VII, p. 71, § 386; t. VIII, p. 71, § 386; t. IX, p. 347, 599, 606.

**ANSPACH** (Édouard - Charles), diplomate, fils de François-Louis-Jean-Jacques, négociant, conseiller communal, député, frère de Jules-Victor, bourgmestre de Bruxelles, et d'Eugène, gouverneur de la Banque Nationale. Né à Bruxelles le 24 février 1831, décédé à Tanger le 16 février 1902.

Candidat en philosophie et lettres, il entre au Ministère des Affaires étrangères comme attaché de légation le 19 octobre 1857. Secrétaire de légation en avril 1858, il est envoyé en

Perse, puis à Alger (1861), Constantinople (octobre 1862), Rio-de-Janeiro (chargé d'affaires a. i. mars 1864) et Rome (juillet 1865). Il sera successivement ministre-résident à Rio-de-Janeiro (mars 1868), Stockholm (juin 1873) et Lisbonne (février 1876); puis envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Madrid (juin 1877), chargé de la gestion du consulat général au Maroc, avec résidence à Tanger (décembre 1888).

J. Willequet.

Archives du Ministère des Affaires étrangères.

\***ANTONIUS**, surnommé **GRATIA DEI**, frère mineur, natif de Venise, puis abbé de l'abbaye bénédictine d'Admont; probablement l'un des précepteurs de l'archiduc Maximilien d'Autriche, dans la suite duquel il arriva à Bruxelles en 1477. Il est qualifié d'*orator impérial*, c'est-à-dire de porte-parole de l'empereur; décédé dans la forteresse de Gallenstein en 1491.

Dès les premiers mois de 1478, il rédigea en latin une sorte de manifeste dans lequel il exhortait les sujets des archiducs à prendre les armes pour soutenir leurs princes par la force, et défendre le territoire iniquement envahi par le roi de France. C'est le plus ancien pamphlet nationaliste publié aux Pays-Bas.

L'année suivante le Conseil de la ville de Louvain le nomma professeur extraordinaire de théologie à l'Université. Chose extraordinaire dans la vie académique, les étudiants en théologie avaient estimé qu'ils n'avaient pas assez d'heures de cours; ils avaient réclamé des exercices supplémentaires. Antonius fut chargé de faire tous les jours ouvrables une leçon supplémentaire sur *Scotus*, et aux jours de fêtes secondaires, où les professeurs pouvaient monter en chaire, d'expliquer le *De doctrina christiana*, ou le *De civitate Dei* de saint Augustin, ou quelque autre livre de théologie préféré par

les étudiants. Ces cours durèrent de 1479 à 1482. Le professeur paraît s'être rapidement désintéressé de son enseignement. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 1480, il se fit suppléer par le D<sup>r</sup> Anselme Woelmoet qui continua les leçons jusqu'au 21 juillet 1481.

S'il passait pour une autorité en matière d'écriture sainte, ce *maximus theologus*, comme l'intitule le frère Jean Gielemans, était surnommé *Doctor universalis*. Il passait pour être des plus experts dans l'art de l'astrologie. Mais le récit de l'auteur du *Catalogue des frères de Rouge Cloître* se montre plutôt sceptique sur ses capacités qu'il ridiculise.

Vu l'insuffisance des documents dont nous disposons, il n'est pas possible d'établir combien de temps Antonius séjourna à la Cour des archiducs.

Nous savons que le 29 octobre 1483, il fut nommé commandatar-pfarrer à Sars (près de Horn), puis vers la fin de l'année 1483, abbé d'Admont en Styrie, et que le 21 décembre 1483 lui fut accordé le titre de pfalzgraf impérial et de conseiller. Il reparait dans la suite de Maximilien lorsque celui-ci fut élu roi des Romains à Francfort le 16 février 1486. Le 22 avril 1486, Maximilien, s'étant rendu à Cologne, y fut congratulé par l'Université. Le délégué de celle-ci lui adressa un discours long et ennuyeux. Maximilien y fit répondre par Gratia Dei qui, dit Molinet, « plus honnestement et en » brief s'en acquitta que l'autre ne » l'avait proposé ».

Antonius Gratia Dei, élevé par la faveur impériale à la dignité d'abbé d'Admont, a été traité fort mal par les chroniqueurs de ce monastère, parmi lesquels se trouvaient probablement des candidats évincés. Il se serait conduit dans son monastère en tyran et en intrus; il aurait dissipé le trésor de son église, affamé les moines, et finalement il aurait dérobé la caisse du couvent.

Sans doute, a-t-il été victime de rancunes tenaces. Mais les documents qui nous sont parvenus à son sujet, le montrent sous un jour beaucoup moins

défavorable. Il s'est certainement appliqué à administrer de son mieux les biens de son monastère. Les dernières pièces dans lesquelles il apparaît sont du 30 avril 1491. Il devait mourir cette année-là emprisonné dans la forteresse de Gallenstein. Il est certain que les raisons pour lesquelles il avait été mis en prison n'étaient pas infamantes, puisque la chronique de l'abbaye d'Admont elle-même dit qu'il mourut en captivité honorable.

Victor Tourneur.

*Portrait*, médaille par Jehan de Candida. — Antonius a publié lui-même son manifeste chez Jean de Westphalie : *Exortatio*, Lovanii, 1480. Cet opuscule a été réimprimé par Kervyn de Lettenhove qui l'a cru inédit, d'après une mauvaise copie manuscrite de de Nélis, conservée alors à la Bibliothèque du Chapitre de Tournai, aujourd'hui disparue (*Chroniques relatives à l'histoire de Belgique sous la domination des ducs de Bourgogne*, Bruxelles, 1876, p. 508-514). — H. De Jongh, *L'ancienne faculté de théologie de Louvain au premier siècle de son existence (1432-1540)*, Louvain, 1911. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire des XVII provinces des Pays-Bas*, Louvain, 1766, t. VII. — P.-J. Wichon, *Geschichte des Benedictiner Stiftes Admont vom Jahre 1466 bis auf die neueste Zeit*, Admont, 1880, t. IV. — Kervyn de Lettenhove, *Histoire de la Flandre*, Bruxelles, 1850, fait d'Antonius un marchand vénitien. — G. Othuis, *Catalogus fratrum choratum Rubee Vallis. Anecdota Johannis Gielemans*, éd. Hagiographi bollandiani, Bruxelles, 1845. — Kreislinger, *Geschichte des Benedictiner Stiftes Melk*, t. 1<sup>er</sup>. — Molinet, éd. Buchon, III. — Paquot, *Fasti academici lovanienses*, Bibl. royale de Belgique, ms. 17567. — P.-J. Wickner, *Kloster Admont in Steiermark und seine Beziehungen zu Kunst*, Vienne, 1888. — Victor Tourneur, *Jehan de Candida*, Bruxelles, 1919, p. 58-64 et 80. — Em. Picot et H. Steur, *Recueil des pièces historiques imprimées sous le règne de Louis XI*, Paris, 1923. Texte, p. 347-348.

**ARSCHOT SCHOONHOVEN**  
(Anatole-Charles-Philippe, comte D'),  
diplomate, écrivain, né à Bruxelles le  
11 mars 1830 de Guillaume-Ernest et  
d'Aglæ de Louvencourt, décédé à  
Schaerbeek le 25 mars 1879.

Il suivit les cours du Collège Notre-Dame de la Paix à Namur, puis ceux de l'Université de Louvain, où il obtint en 1850 le diplôme de candidat en philosophie et lettres.

Nommé attaché de légation le

11 novembre 1851, il passa l'examen diplomatique le 9 décembre 1852 et fut envoyé comme attaché à Berlin le 14 janvier suivant. Le 23 février 1860 il donna sa démission.

En 1867, il publia à Bruxelles une brochure remarquée sur *Sadowa ou les conséquences de la guerre austro-prussienne* et traita en 1874-1875 de questions de politique religieuse dans *La Presse Libérale*, *La Meuse* et la *Revue de Belgique*.

Il avait épousé au château d'Ahin, le 16 février 1858, Alice-Eugénie-Alphonsine-Mathilde, princesse de Looz Corswarem.

Jacques Bolsée.

Comte [G.] d'Arschot Schoonhoven, *Histoire d'une famille. Les d'Arschot de Schoonhoven, 1600-1926*, Bruxelles, 1927, p. 191.

**ARSCHOT SCHOONHOVEN** (Gaston-Adolphe-Robert, comte D'), militaire et diplomate, né à Voordt le 25 novembre 1837 de Guillaume-Ernest et d'Aglaé de Louvencourt, mort à Luxembourg le 12 janvier 1893.

Après des études au Collège de Notre-Dame de la Paix à Namur, il s'engagea dans les zouaves pontificaux. En 1867, il fut le premier commandant du corps de « Volontaires belges » créé à son initiative au sein de la garde civique de Bruxelles.

Le 10 septembre 1868, il fut nommé attaché de légation à Washington d'où il passa à Munich le 18 novembre 1869, puis à Berne le 30 mars 1871. Nommé secrétaire de 2<sup>e</sup> classe le 14 juin 1871, il fut envoyé à Paris le 2 août 1872. Promu à la 1<sup>re</sup> classe le 25 mars 1875, il fut envoyé à Londres le 2 juin 1879 et de nouveau à Washington comme conseiller, le 23 janvier 1883. Enfin, le 18 avril 1892 il fut promu ministre-résident et chargé d'affaires à Luxembourg où il mourut en fonctions.

Parmi les études économiques et sociales qu'il publia dans le *Recueil des Rapports des Secrétaires de Légation de Belgique*, il faut citer « La production minière en Angleterre », « L'Agriculture aux États-Unis »

(1890), « Le Commerce des États-Unis en 1890 » (1891), « La Question ouvrière aux États-Unis », « La législation des États-Unis concernant la responsabilité des sociétés et des patrons envers leurs ouvriers et employés » (1890), « Le système protectionniste aux États-Unis ».

Il avait épousé Wilhelmine Detmold, le 16 septembre 1869, à New-York.

Jacques Bolsée.

Comte [G.] d'Arschot Schoonhoven, *Histoire d'une famille. Les d'Arschot de Schoonhoven, 1600-1926*, Bruxelles, 1927, p. 180. — Bertram, *Les Belges à Londres*, Bruxelles, 1867.

**ARSCHOT SCHOONHOVEN** (Guillaume-Ernest, comte D'), homme politique, né à Voordt le 6 juillet 1800 de Philippe-Jean-Michel et de Marie-Constance van der Noot, décédé au château d'Ollignies le 30 juin 1876.

En 1823 il obtint, à l'Université de Louvain, le diplôme de candidat en droit.

Membre des États généraux et de l'Ordre équestre sous le régime hollandais, il fut nommé bourgmestre de Voordt le 14 octobre 1836. Il fut promu successivement major puis colonel de la garde civique du canton de Looz. En 1838, il accompagna le prince de Ligne que le Roi envoyait à Londres pour le représenter au couronnement de la reine Victoria.

Conseiller provincial du Limbourg à partir du 16 septembre 1839, il fut ensuite élu sénateur de Tongres-Maaseik le 15 mai 1845. Il semble avoir renoncé à son mandat en 1848 mais il fut réélu en 1863.

Il existe de lui un portrait peint par Delanghe.

Il avait épousé à Roisin, le 11 mai 1829, Aglaé-Charlotte-Félicité de Louvencourt.

Jacques Bolsée.

Comte [G.] d'Arschot Schoonhoven, *Histoire d'une famille. Les d'Arschot de Schoonhoven, 1600-1926*, Bruxelles, 1927, p. 179.

**ARTOT** (*Alexandre-Joseph*) (1). D'après le supplément de Pougin à la *Biographie Universelle des Musiciens* de Fétis, la date de naissance de ce musicien doit être rectifiée comme suit : 25 janvier au lieu de 4 février 1815.

Ch. van den Borren.

**ASSCHE** (*Isabelle - Catherine VAN*), peintre paysagiste, née à Bruxelles le 23 novembre 1794.

Nièce et élève de Henri van Assche ;

(1) Cette notice rectifie celle du tome I<sup>er</sup>, col. 489, de la *Biographie Nationale*.

elle épousa en 1828 Charles-Léon Kindt. L'artiste participa de 1812 à 1842 aux expositions de Bruxelles, Anvers, Liège et Gand. A l'Académie de cette dernière ville, elle obtint en 1829 le premier prix pour ses paysages. Parmi les vues qu'elle peignit aux environs de Bruxelles, un *Village de Boitsfort* fit partie jadis de la collection royale des Pays-Bas au Pavillon de Haarlem.

P. Bautier.

Meyer, *Künstlerlexicon*. — Pol de Mont, dans *Thieme-Becker*, t. II, p. 196. — *Dictionnaire des peintres*, éd. Larcier, Bruxelles.

## B

**BAES (Jean)**, architecte, né à Bruxelles le 20 août 1848, décédé à Ixelles le 13 décembre 1914.

On peut dire de la famille de Jean Baes qu'elle a constitué à Bruxelles une sorte de dynastie, dont le professeur honoraire de l'Université de Bruxelles et de l'Académie des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles, Louis Baes, fils de Jean, est l'actuel et toujours actif représentant.

La plupart des membres de cette dynastie exercèrent des activités se rattachant aux professions d'art. De 1875 à 1900, un groupe de quatre frères Baes œuvrait à Bruxelles dans le domaine de l'architecture et des arts décoratifs. Ce furent Jean, architecte, auteur du Théâtre Flamand; Henri, peintre, décorateur; Charles, peintre verrier, et Pierre, artisan d'art. Le peintre et pastelliste Firmin Baes est fils d'Henri.

Nous reprenons ci-après les traits les plus marquants de la carrière de Jean Baes.

Il fut de 1876 à 1878, boursier de la Commission royale des Monuments. En 1876, il fut lauréat du concours triennal d'Architecture organisé par l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique. Dès 1879, il décore la Cour d'assises du Palais de Justice de Bruxelles (incendiée en 1944). En 1883, il crée le Pavillon de la Belgique à l'Exposition d'Amsterdam.

De 1884 à 1887, inspiré par le bourg-

mestre Charles Buls, il édifie pour la Ville de Bruxelles le Théâtre Royal Flamand, que l'on peut considérer comme son chef-d'œuvre, et qui mérite ce titre. Cette œuvre est décrite dans la monographie : « Le Théâtre Flamand à Bruxelles », portefeuille de 18 planches, publiée en 1892.

En 1888, il construit sa propre habitation, qui se signale, comme le Théâtre Flamand, par un emploi du fer des plus intéressant.

L'essentiel de l'œuvre de Jean Baes comprend aussi une remarquable collection de plus de 80 aquarelles dont 50 furent reproduites en lithographies en couleurs dans le bel ouvrage « Tours et Tourelles historiques de la Belgique », publié en 1891.

On connaît aussi de lui un ensemble d'aquarelles de Bruxelles, qui figurent au Musée communal, et une très grande aquarelle « Palais de Justice de Bruxelles », figurant au Musée moderne.

On lui doit (1880) un très beau dessin perspectif, coupe diagonale de la salle des pas perdus du Palais de Justice de Bruxelles, présenté aujourd'hui, à côté d'autres œuvres, dans les grands couloirs du Palais.

En 1872, Jean Baes est co-fondateur de la Société centrale d'Architecture de Belgique, qu'il préside de 1881 à 1883; c'est à cette époque que fut organisée la première exposition nationale d'architecture.

De 1876 à 1896, Jean Baes fut pro-

fesseur à l'Académie royale des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles; il y crée, en 1886, sous l'impulsion du bourgmestre Charles Buls, et en qualité de sous-directeur, l'École des Arts décoratifs, qui marqua une rénovation de l'enseignement des arts du dessin et des industries d'art.

Nous considérons comme un devoir de signaler que les transformations apportées, après l'incendie partiel de 1955, au Théâtre Flamand, ensemble dont le moindre détail constituait un modèle au point de vue de l'art et spécialement de l'art flamand, ont malheureusement fort dénaturé cet exemplaire unique des tendances et ressources qu'il présentait à la période de sa construction. De plus, la suppression des nombreuses citations qui avaient été réparties en cartouches dans tout le théâtre, a rompu l'ambiance culturelle flamande qui y était si caractéristique.

Alexis Dumont.

La « Carrière de Jean Baes, architecte et aquarelliste bruxellois, 1848-1914 » se trouve décrite en détails dans une plaquette publiée par les *Cahiers bruxellois*, tome III, fascicule I, 1958.

**BAESENS (Jean - Clément)**, officier, né à Brasschaat le 10 mai 1849, décédé à Watermael - Boitsfort le 19 mai 1941.

Il était le fils d'un officier d'artillerie, Joseph-Clément (1796-1875), qui s'était distingué au cours des campagnes de 1815 et de 1830 et avait publié une *Méthode naturelle universelle pour soulager ses semblables et les préserver des maladies* (Bruxelles, 1856). Baesens s'engagea comme volontaire, le 19 septembre 1864, dans l'artillerie et y fit toute sa carrière. Maréchal des logis en 1866, sous-lieutenant le 1<sup>er</sup> août 1872, lieutenant le 25 mars 1876, capitaine en second de 2<sup>e</sup> classe le 17 octobre 1885 et de 1<sup>re</sup> classe le 6 avril 1886, il fut promu capitaine-commandant le 27 septembre 1887 et désigné pour le 6<sup>e</sup> régiment d'artillerie.

Passé au 7<sup>e</sup> d'artillerie en 1889, il y servait encore lorsqu'il fut détaché, le 13 octobre 1896, à l'Institut cartographique militaire et désigné avec l'*approbation du Roi* (selon la formule consacrée) pour être attaché provisoirement à la légation de Belgique à Pékin. En réalité, c'était bien Léopold II qui, ne cessant de suivre depuis longtemps les événements de Chine avec attention et curiosité et sachant, d'autre part, qu'un décret impérial de 1895 avait autorisé la formation d'une société chinoise pour la construction d'un rail Pékin-Hankow, rêvait de faire profiter son pays de circonstances qu'il jugeait favorables à ses desseins. Pour exécuter certains de ceux-ci, divers représentants du Roi se trouvaient en Extrême-Orient : le comte Ch. d'Ursel, ministre plénipotentiaire de l'État du Congo, et plusieurs officiers : le major G. Fivé et les commandants d'artillerie A. Wittamer, C.-J. Servais et V. Richard, ceux-ci chargés d'étudier les ressources de la Chine, sa formation géologique, ses gisements minéraux, ses besoins industriels et commerciaux. Ce fut une mission du même genre qu'avec son titre d'attaché militaire et commercial de Belgique à Pékin, Baesens fut chargé d'assumer provisoirement dans l'ombre du héros de l'insurrection des Taï-Pings, le très influent Li Hung Tchang, devenu généralissime, grand chancelier et vice-roi du Petchili, et que Léopold II avait réussi à attirer à Bruxelles durant l'été 1896.

Le 1<sup>er</sup> novembre 1897, Baesens fut mis en congé sans solde pour servir en Chine avec l'autorisation royale. Il était, en effet, devenu le conseiller militaire de Yuan-Shi-Kaï qui, d'abord protégé par Li Hung Tchang, était l'un des chefs du parti moderniste : il tentait de transformer le vieil Empire en réorganisant son armée à l'euro-péenne et fut en 1911 le premier président de la République chinoise. Les prestations de Baesens, qui conseillait surtout Yuan-Shi-Kaï en matière d'artillerie, lui valurent les insignes de



1<sup>re</sup> classe du 3<sup>e</sup> degré du Double Dragon de Chine, mais firent rebondir en Belgique la question de savoir si notre neutralité, aux termes du traité de 1839, s'appliquait ou non aux seuls pays d'Europe. Quoi qu'il en soit, l'officier ne rentra au service actif à son régiment, en août 1899, que pour se voir pensionner le 23 décembre de la même année.

Il fit encore plusieurs séjours en Chine pour le compte d'un consortium financier et industriel belge. Mais l'invasion du territoire national le vit, dès le 5 août 1914, reprendre du service en qualité de major de réserve, grade qu'il avait obtenu le 26 mars 1913. Désigné pour le Grand Parc de campagne, il commanda la Garde civique de Borgerhout pendant le siège d'Anvers. Il fut encore affecté : à la direction des chemins de fer de l'armée de campagne le 9 août 1916, comme commissaire délégué belge pour le réseau du Nord Français le 4 janvier 1917, comme commandant de la gare d'Aix-la-Chapelle le 10 janvier 1919 et membre de la commission régulatrice de l'armée d'occupation le 6 février suivant. Il fut pensionné définitivement, avec le grade honoraire de lieutenant-colonel, le 10 juillet 1920. Son fils Armand, officier d'artillerie lui aussi, devint lieutenant général (1879-1957).

Albert Duchesne.

Renseignements très aimablement communiqués par la Générale A. Baesens. — Archives du Musée royal de l'Armée, doss. 0.8887. — Archives du Ministère des Affaires étrangères, doss. n° 13 et n° 338. — *Revue Chine et Belgique*, août-octobre 1907, p. 109 ; novembre 1908, p. 176 ; novembre 1909, p. 230, etc. — *L'Expansion belge*, août 1908. — Etc.

**BARON** (*Théodore*), artiste peintre, paysagiste, né à Bruxelles le 20 avril 1840 (fils unique de François Baron, peintre décorateur), mort à Namur le 4 septembre 1899.

Élève d'Hippolyte de la Charlerie à l'atelier Saint-Luc à Bruxelles, il se forme également auprès de Henri Van der Hecht et de Louis Dubois. Il travaille dans la banlieue de Bru-

xelles, notamment à Auderghem, et connaît le mariniste L. Artan avec lequel il se liera d'une profonde amitié dès 1863.

De 1865 à 1867 il peint à Calmthout et apporte sa vision et sa facture aux peintres Isidore Meyers, Jacques Rosseels et H. Crabeels qui constitueront bientôt l'école de Termonde. Il fonde en Belgique avec A.-Joseph Heymans, sur lequel il affirme son ascendant, ce qu'il est convenu d'appeler l'école du gris. Il peint alors avec prédilection la Campine sablonneuse. De 1867 date entre autres « Temps de pluie » des Musées royaux des Beaux-Arts de Bruxelles.

En 1868, Baron est nommé secrétaire, trésorier et organisateur des expositions de la Société libre des Beaux-Arts. Il y milite pour la liberté d'expression, notamment aux côtés des peintres Artan et Dubois, fervent admirateur de Courbet.

En 1869, il vit à Bruxelles et guide A.-J. Heymans. De cette époque datent ses premières œuvres exécutées en Ardennes, notamment à Anseremme. Il est apprécié par C. Lemonnier qui le reçoit dans sa maison de campagne aux environs de Profondeville. Ses sujets désormais, seront pris très souvent au pays mosan, aux cours d'eau, Meuse, Molignée, Hoyoux, Méhaigne, aux sites qui séduisent vers la même époque Boulenger (1869), Rops (1871), Dubois (1873) et qui évoquent ceux de Fourmois plus proches de la peinture hollandaise du XVII<sup>e</sup> siècle que de la réalité. Baron qui habite encore Bruxelles, peint aussi en Condroz et en Brabant. Il voyage plusieurs mois en France et séjourne à Fontainebleau, où il subit l'influence de Th. Rousseau ; il visite la Hollande, l'Italie puis l'Allemagne, la Moselle et l'Eifel dont les paysages s'accordent avec son talent et son tempérament. En 1884, il épouse à Bruxelles Mathilde Courtin. De 1886 à 1889, il se laisse séduire par les théories impressionnistes et le pittoresque alors à la mode. Professeur à l'Académie des Beaux-Arts de Namur, il en devient

directeur en 1893. Vers la fin de sa vie, il revient à une vision réaliste, plus conforme à sa nature.

Si Baron peint accessoirement des natures mortes, s'il a fait, même avec la collaboration de Stroobant, vers 1880, des vues de villes — Malines et Gand —, il est avant tout un libérateur du paysage, un artiste pour qui priment la noblesse et la simplicité des lignes comme la sensation de la matière, le poids d'un ciel chargé de nuages, le sable des dunes, la terre sous son aspect le plus simple. Tandis que ses dessins montrent une grande précision topographique, ses meilleures peintures allient une composition d'une sobriété voulue à une facture faite de touches apparentes d'une grande densité mais nuancée dans les valeurs et dans les tons.

L'art de Baron est inégal. L'artiste respire l'air du temps ; il se souvient parfois de Th. Rousseau, parfois même de son ami Louis Dubois. Dans son « Chevreuil mort » de 1882 il rappelle en effet « La Solitude », œuvre maîtresse où Louis Dubois traitait le même sujet en 1863. Toutefois il a une manière et un esprit qui lui appartiennent en propre. Ses œuvres les plus originales sont les plus austères, les plus dépouillées. Il excelle à rendre la Campine, les étendues de bruyère, les marais, les plateaux désolés de l'Eifel. La composition semble à première vue rudimentaire. Basée sur l'horizontale, avec un tiers de ciel, deux tiers de sol, souvent sans même l'accent d'un arbre pour soutenir les perspectives, il arrive à rendre l'aspect sauvage, essentiel, d'une région.

C. Lemonnier écrit de lui en son style si particulier : « Le grès, les schistes, le calcaire lui furent révélés » comme l'os et la configuration dorsale » d'un organisme tellurique encore » boursoufflé de chaos ». Et encore : « Sa mémoire était un répertoire » extraordinaire de formes où venaient » se classer les grandes lignes déroulées » d'un recul de plaines ou de montagnes » aussi bien que les grumes veloutées » d'une écorce, la crête déchiquetée des

» labours, les squames effritées d'un » pan de roche ». Ses toiles les plus valables possèdent une grande force d'expression : synthèse d'une part, et absence de cette imagination qui substitue un pittoresque superficiel au contact pur avec la matière, d'autre part. Quelques œuvres, par leur structure et un climat pictural novateur, annoncent certains paysagistes du XX<sup>e</sup> siècle.

Signalons encore ses beaux paysages de neige, ses marines, et quelques natures mortes.

Théodore Baron signe ses toiles : TBaron en toutes lettres ou par ses initiales juxtaposées ou entrelacées.

Il est connu comme vétéran de la Société des Beaux-Arts, fondée en 1868 pour la défense du réalisme.

S. Houbart-Wilkin.

Iconographie : Portrait (de face) par L. Dubois (Musées des Beaux-Arts, Bruxelles). — Portrait (profil) par L. Dubois (Musée des Beaux-Arts, Bruxelles). — En compagnie des membres de la Société libre des Beaux-Arts, debout entre Eug. Smits et Hipp. De la Charlerie, dans le tableau d'Ed. Lambrichs : « Groupe de la Société libre des Beaux-Arts » (Musée des Beaux-Arts, Bruxelles). — Gravure par Aug. Danse. — Statue par P.-Ch. Van der Stappen à Namur.

Ouvrages généraux : *Thieme-Becker* (Pol de Mont), 1908. — P. Fierens, *L'Art en Belgique. Peinture au XIX<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, 1930 et 1947. — De Seyn, *Dictionnaire des Sciences, des Lettres et des Arts en Belgique*, Bruxelles, 1935. — P. Fierens et divers collaborateurs sous direction de L. Haesaerts, *Dictionnaire des peintres*, Bruxelles, Maison Larcier, s. d. (1951). — Jules Du Jardin, « Les artistes contemporains », dans *L'Art Flamand*, vol. V, Bruxelles, 1899. — C. Lemonnier, *Cinquante ans de liberté*, Bruxelles, 1881. — C. Lemonnier, *L'École belge de peinture 1830-1905*, Bruxelles, 1906. — Gustave Van Zype, *L'Art belge du XIX<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles-Paris, 1923. — Paul Colin, *La peinture belge depuis 1830*, Bruxelles, 1930.

Signalé dans : R. Mütther (trad. J. De Mot), *La peinture belge au XIX<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, 1904. — P. De Mont, *De Schilderkunst in België van 1830 tot 1921*, 's-Gravenhage, 1921. — Madeleine-O. Maus, *Trente années de lutte pour l'Art, 1884-1914*, Bruxelles, 1926. — L. et P. Haesaerts, *Flandre*, Paris, 1931.

Articles : Karl Stur, Critique de l'Exp. de la Soc. libre des Beaux-Arts, 1868, *Chronique*, déc. 1868. — Edg. Mey, « Th. Baron », *L'Artiste*, 1875. — H. Van de Velde dans A.-J. Heymans, *Rev. gén.*

belge, sept. 1889. — Ed. Picard, *L'Art moderne*, 1886 (p. 89-90), 1892 (p. 129), 1899 (p. 301-302), 1903 (p. 278); *Chronique des Arts et de la Curiosité*, 1899 (p. 269) (récr.). — M. Des Ombiaux, « Wallonia », *Archives wallonnes*, XI, août-sept. 1903, p. 209-211. — Ed. Picard, *Discours prononcés à l'inauguration du Monument Baron, Namur, 12 juillet 1903*, Namur, 1903. — *Discours prononcé le 2 juillet 1911 par M. Van den Eeden, directeur de l'Académie des Beaux-Arts de Namur, à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire de cette institution*, Namur, 1911. — *Vente de l'atelier « Th. Baron », Bruxelles, 1901* (introd. de C. Lemonnier). — P. Colin, *La première exposition centennale de la peinture belge*, Bruxelles, 1930. — O. Roelandts, *Étude sur la Société Libre des Beaux-Arts de Bruxelles, Acad. Royale de Belgique, Cl. B.-A., Mémoires*, Bruxelles, 1935.

Expositions : Bruxelles, Salons de 1869, 1871, 1875, 1878, etc. — Cercle artistique et littéraire, 1872, 1873, 1874, 1880, 1882, 1886 (Exp. Baron), etc. — Exp. historique de l'Art belge, 1830-1880, Palais des Beaux-Arts, Musée royal d'Art ancien, Bruxelles, 1880. — Anvers, Nat. Tent. Kon. Maatschappij ter aanmoediging der Schoone Kunsten, 1879, 1882, 1894, 1901. — Exp. univ. Beaux-Arts 1885. — Nat. Tent. zaal van Antwerpen, 1879, 1882. — Exp. trienn. Beaux-Arts, 1891. — Bruxelles, Exp. du centenaire de l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles, 1800-1900, Bruxelles, 1900. — Rétrospective de l'Art belge, Bruxelles, Palais du Cinquantenaire, 1905. — Salon de la Libre Esthétique, « L'Évolution du paysage », Bruxelles, 1910. — Exp. de Charleroi, section moderne, 1911. — Exp. Beaux-Arts Etterbeek, 1920. — « Œuvres choisies de maîtres belges (1830-1914) », *Mémorial Musée roy. des Beaux-Arts*, Anvers, 1920, Bruxelles, 1921. — Exp. centennale de l'Art belge 1830-1930, Bruxelles, 1930. — Auderghem, Exp. Baron, 1930. — Exp. « Les Maîtres de la Société libre des Beaux-Arts », Bruxelles, 1932. — Exp. « Les peintres de l'École de Tervueren », Musée Charlier, Saint-Josse-ten-Noode, 1944. — Charleroi, Cercle Art. et Litt., « Trente ans de peinture belge, 1800-1890 », XXXIII<sup>e</sup> salon (1959).

Etranger : Paris, Palais des Champs-Élysées, mai 1869. — Salon d'Automne, 1907. — Munich, V. Intern. Kunstausst., 1892. — Berlin, Ausst. Belg. Kunst (Gal. de la Sécession), 1908.

Œuvres : Musée des Beaux-Arts, Bruxelles : « Temps de pluie » (1867), « Dunes à Calmpthout », « Un bras de l'Escaut » (1873), « Vallée du Rouat en hiver ». — Musée des Beaux-Arts d'Anvers : « La forêt de Fontainebleau-Soir d'Automne », « Rochers à Profondeville » (1872), « Rochers, le soir », « Dans les dunes ». — Musée des Beaux-Arts d'Ixelles : « L'Eifel » « La forêt de Soignes », « Les bords de la Meuse », « Effet de neige ». — Musée des Beaux-Arts de Gand : Paysage de dunes. — Musée de l'Art wallon à Liège : « Paysage ». — Musée communal de Malines : « Vue de Malines » (en collab. avec Fr. Stroobant). — Musée des Beaux-Arts de

Mons : « Après-midi d'Automne ». — Namur, Hôtel de ville (bureau de la population) : « Le confluent de la Sambre et de la Meuse » (4.30 x 2 m). (Salle de réunion) : « Paysage mosan ». Hôtel de Croy : « Dunes et Bruyères » (dépôt de l'État). — Musée des Beaux-Arts de Tournai : « Intérieur de bois » (bois de Recogne). — Nombreuses collections privées en Belgique et en Angleterre.

**BARTELS** (*Adolphe*), publiciste, né à Gand le 24 août 1802, décédé à Bruxelles le 29 mai 1862.

Son père Thierry Bartels, allemand d'origine, s'installa à Bruxelles à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et épousa en 1801 une jeune fille belge, Louise-Marie Mosselman. Ils eurent trois fils, Adolphe, Jules, qui devint avocat et conseiller communal à Bruxelles, et Edmond-Gabriel, qui embrassa la carrière des armes et fut professeur à l'École militaire.

Adolphe Bartels, baptisé dans la religion luthérienne, fit une partie de ses études secondaires au Lycée de Bruxelles. Devenu commis voyageur et séjournant en Allemagne, il se convertit au catholicisme en 1823. Il garda de sa première religion un esprit d'indépendance que la ferveur caractéristique des néophytes n'altéra point.

Revenu en Belgique, il entre dans le mouvement d'opposition au gouvernement hollandais. Dès 1827 il collabore au *Catholique des Pays-Bas* dont il devient une des chevilles ouvrières. Il n'envisage pas une révolution, mais le redressement des griefs ; il est favorable à l'union, il participe ardemment aux pétitionnements de 1828 et de 1829. Ce qui lui vaut l'hostilité du pouvoir. Impliqué, presque à son corps défendant, dans l'affaire de Potter-Tielemans, il est incarcéré en février 1830 et condamné en avril 1830 à un exil de sept ans.

Après avoir traversé l'Allemagne, il se fixe à Paris. Il y rencontre fréquemment des révolutionnaires français. A l'annonce de la révolution belge, son but, comme celui de son ami de Potter, se précise : il veut favoriser le mouvement insurrectionnel belge et ses tendances républicaines s'affirment.

Au cours de son séjour à Paris, il entre en contact avec les fondateurs de *L'Avenir*. Puis, revenu en Belgique à la fin de septembre 1830, il y crée un corps franc que le gouvernement provisoire lui demande de licencier. Il n'accepte aucune fonction publique et se déclare nettement hostile au rétablissement des Nassau. Il fait partie du comité central de l'Association nationale, dont les volontés démocratiques, révolutionnaires et bellicistes sont très nettes. Il regrette la dissolution de ce groupement, et refuse d'adhérer aux XVIII articles.

Une nouvelle fois exilé à Paris, il collabore activement à *L'Avenir*. Ce qui l'engage dans les doctrines mennaisiennes de liberté et de séparation entre l'Église et l'État.

Rentré en Belgique, il participe à la rédaction du *Courrier de l'Escaut* et du *Journal des Flandres*.

A la publication de *Mirari Vos* (1832), il s'oppose à cette encyclique, ne voulant pas reconnaître au pape le droit de s'immiscer dans les affaires politiques.

Ses idées libérales et républicaines l'entraînent de plus en plus dans les voies démocratiques. Il est à l'origine de la création de *La Voix du Peuple* (1833); il anime une société d'instruction populaire, Les Amis de la Vérité (1833); il collabore au journal *Le Belge* (1833) et fonde *Le Progressiste* (1834); il publie : *Les Flandres et la Révolution belge* (1834) publication qui, modifiée, est rééditée en 1836 sous le titre : *Documents historiques sur la Révolution belge*. Dans l'entretemps, il écrit quelquefois dans *Le Courrier Belge*, s'attache surtout à *L'Éclaireur* de Namur dont il est le grand animateur; il continue à rédiger des articles pour *Le Belge*.

Sa liberté d'expression lui vaut en 1836 d'être attrait en justice pour avoir, dans *L'Éclaireur*, attaqué la gestion de Vlemynck, inspecteur du service sanitaire de l'armée belge. Traduit en Cour d'assises, il est acquitté.

Lorsqu'en 1838, l'évêque Delebec-

que s'oppose au *Journal des Flandres*, Bartels rallie ce quotidien qu'il avait abandonné au moment de la discussion de la loi communale (1836); il y défend les thèses d'émancipation politique et démocratique. Au même moment d'ailleurs, il unit ses efforts à ceux de Louis de Potter pour créer une confédération belgo-rhénane.

Lors de la discussion du traité des XXIV articles en 1838-1839, il milite dans *Le Belge* pour la non-acceptation. Tout en ne suivant pas de Potter qui voulait renverser Léopold Ier, il demande à l'armée de s'unir au mouvement populaire pour empêcher la cession du Limbourg et du Luxembourg. Arrêté pour ce motif, le 28 février 1839, il est acquitté le 28 mai. Il se détache définitivement de Louis de Potter qui proposait, pour éviter le morcellement du pays, une réunion volontaire de la Belgique et de la Hollande.

Au lendemain de la ratification des XXIV articles, il s'engage résolument dans le combat social. Tout en s'opposant aux doctrines de violence de Jacob Kats, duquel il s'est rapproché au cours de la résistance aux XXIV articles, il participe désormais aux meetings ouvriers auxquels il s'était, dans *L'Éclaireur* et *Le Belge*, opposé lors de leur fondation en 1836.

Il quitte la rédaction du journal *Le Belge* (9 octobre 1839) et fonde *Le Patriote belge* (20 juin 1840). Ce journal, organe libéral et démocrate, demande le retour à l'esprit de liberté et d'union de 1830; il propose « le vote électoral universel »; il demande que « les cultes soient salariés par leurs adhérents ». En 1840-1841, Bartels contrôle complètement *Le Patriote belge*. En 1841, l'affaire Vlemynck rebondit et Bartels est condamné à 10.000 francs d'amende; incapable de les payer, il est incarcéré aux Petits-Carmes le 19 mars 1842; il y est détenu jusqu'en 1844.

Il dirige ensuite *Le Débat social* (1844-1845), où les thèses démocratiques dominent : « Pour nous, y » affirme-t-il, la démocratie, c'est-à-

» dire le gouvernement autonome (*self government*), n'est pas le but de la » société mais le moyen de résoudre ce » problème : le plus grand bien du » plus grand nombre au moins de frais » et de charges possibles pour tous et » pour chacun » (7 juillet 1844). Une série d'articles parus dans *Le Débat social* sous le titre : *Essai sur l'organisation du Travail* (du 11 août 1842 au 27 avril 1843), préconisent la promotion politique de la classe ouvrière, la socialisation du commerce et de l'industrie, la séparation entre l'Église et l'État.

Participant de plus en plus aux meetings ouvriers, il y fait cependant preuve de modération. Membre de l'Alliance libérale, il y proteste, tout radical qu'il soit, contre les tendances de l'aile avancée qui, d'après lui, se laisse guider uniquement par l'ambition. Il se déclare cependant partisan d'un socialisme chrétien et d'une espèce d'unionisme social qui grouperait les libéraux progressistes et les chrétiens sociaux.

Il abandonne *Le Débat social* (octobre 1846) et s'attache un moment à Karl Marx ; mais les tendances internationalistes de ce dernier lui déplaisent ; il croit de plus que l'Association démocratique inspirée par Marx est animée par des préoccupations trop démagogiques. Il les dénonce dans *Le Journal de Charleroi*.

Il abandonne la scène politique en 1847. La résistance belge aux mouvements révolutionnaires de 1848, auxquels il n'a d'ailleurs pas participé, le convainc que, pour la Belgique, l'heure des révolutions est passée. Il suit désormais les événements politico-sociaux en observateur.

Il reste sans doute fidèle à son idéal social, mais, comme il le déclare dans une lettre au *Proletaire* (12 janvier 1857), il craint que la démocratie belge ne favorise trop le communisme et que le républicanisme, tel que certains l'entendent, ne conduise au totalitarisme.

Sa dernière intervention publique

est très symptomatique. Dans une lettre ouverte, qui paraît dans *La Colonne belge* (25 janvier 1862), il reproche à Charles Rogier d'avoir brimé la liberté de pensée. En engageant un procès pour se défendre contre les imputations malveillantes du *Journal de Bruxelles*, Rogier, au dire d'Adolphe Bartels, a « porté la main sur l'arche sainte ». Réaction de la suprême fidélité de Bartels à la liberté de pensée et de la plume.

Ame sincèrement libérale, courageusement démocrate, Adolphe Bartels a éparpillé son action et son esprit. Retenu par certaines exigences de sa foi catholique et embarrassé par un tempérament susceptible, il a en vain essayé, malgré sa générosité et ses efforts de réalisme politico-social, de trouver une synthèse intellectuelle et une ligne constante d'action. C'était un polémiste et un idéaliste plutôt qu'un coordinateur. Son désintéressement était grand, son sens national très ardent.

A. Simon.

Outre les articles publiés par Ad. Bartels dans le *Catholique des Pays-Bas*, l'*Avenir*, le *Journal des Flandres*, le *Courrier de l'Escaut*, le *National*, la *Voix du Peuple*, le *Progressiste*, le *Réformateur*, le *Courrier belge*, le *Belge*, l'*Éclairer*, le *Patriote belge*, le *Débat social*, le *Journal de Charleroi*, voir ses travaux : *Les Flandres et la Révolution belge*, Paris-Bruxelles, 1834 ; *Documents historiques sur la Révolution belge*, Bruxelles, 1838 ; *De la Fédération belgo-rhénoise*, Bruxelles, 1838 ; *Essai sur l'Organisation du Travail*, Bruxelles, 1842 ; *Vingt-deux mois du ministère du général Buzen ou tableau historique des griefs de l'armée belge*, Bruxelles, 1842 ; et en collaboration avec A. d'Elhogne et Ad. Roussel : *Révélation sur le service sanitaire de l'armée belge et sur la gestion de M. l'inspecteur général Vlemynck adressées au pays et à ses représentants*, Bruxelles, 1837.

Sur la vie et l'action de Ad. Bartels, voir : L. de Potter, *Souvenirs personnels avec des pièces à l'appui*, 2 vol., 2<sup>e</sup> éd., Bruxelles, 1840 ; J. Garso, *Alexandre Genébién, sa vie, ses mémoires*, Bruxelles, 1930 ; L. Bertrand, *Histoire de la Démocratie et du Socialisme en Belgique depuis 1830*, 2 vol., Bruxelles, 1906-1907 ; H. Haag, *Les origines du catholicisme libéral en Belgique 1789-1839*, Louvain, 1950 ; J. Kuypers, *Bergop*, Anvers, 1957 ; J. Kuypers, *Buonarroti et ses sociétés secrètes en Belgique d'après des documents inédits 1824-1836*, Bruxelles, 1959 ; R. Rezsöházy, *Origines et Formation du catholicisme social en Belgique 1842-1909*, Louvain, 1958.

**BASILIDE D'ATH** (1), capucin, hagiographe. Il fut baptisé vers 1582, sous le nom de Jean de la Place, fils d'Arnoul et de Jacqueline Grumeau.

Le 20 juin 1606 il fit profession à Douai, au couvent des capucins wallons. De bonne heure il s'intéressait aux recherches historiques et fut secrétaire du P. Philippe de Cambrai, quand celui-ci cherchait à Arras en 1612 des données sur son confrère Séraphin d'Anvers. A la demande des chanoinesses de Maubeuge, Basilide leur dédia une *Histoire* (anonyme) *de la vie, mort et miracles de sainte Aldegonde* (Arras, 1623) ; c'est par erreur qu'on cite également une édition de 1622. Plus tard, Basilide fut de nouveau en relation avec le P. Philippe, comme on le voit par une lettre écrite en 1626 au P. Cyprien Crousers, au sujet de faveurs obtenues par l'invocation du saint capucin Félix de Cantalice.

P. Hildebrand.

P. Hildebrand, *De Kapucijnen in de Nederlanden*, t. IV (Anvers, 1948), p. 76, § 529 ; t. IX (*ibid.*, 1955), p. 369, 756.

**BASSOMPIERRE** (Ernest-Émile-Louis DE), intendant militaire, né à Gand le 6 octobre 1814, décédé à Bruxelles le 10 janvier 1899.

Fils de l'intendant en chef (assimilé au grade de général-major) de l'armée belge Jean-Hubert de Bassompierre (1783-1866), qui avait servi l'Empire napoléonien (1806-1814) et le Royaume des Pays-Bas (1814-1830) dans l'administration des droits et l'intendance, avant de contribuer à l'organisation du service administratif militaire sous Léopold I<sup>er</sup>, il débuta comme employé au Ministère de la Guerre le 29 février 1832. Admis comme aspirant au corps de l'intendance le 31 octobre suivant, il fut promu successivement : sous-intendant adjoint le 9 février 1835, sous-intendant de 2<sup>e</sup> classe le

3 février 1839, capitaine-quartier-maître au 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie le 19 juillet 1841, sous-intendant de 1<sup>re</sup> classe le 24 juin 1853, et nommé membre du comité consultatif permanent de l'intendance le 30 mai 1859, chargé le 19 avril suivant de diriger provisoirement l'administration de la 4<sup>e</sup> division territoriale.

Il était intendant de 2<sup>e</sup> classe depuis le 14 septembre 1860 et sous-directeur de la 6<sup>e</sup> division au Ministère de la Guerre depuis le 14 septembre 1863, lorsqu'il fut question — dans les premiers mois de 1864 — d'envoyer un contingent de quelque 1.500 volontaires belges pour constituer la garde d'honneur de l'archiduchesse Charlotte, fille de Léopold I<sup>er</sup>, mariée à Maximilien d'Autriche, sur le point de recevoir la couronne impériale du Mexique. Bassompierre fut détaché par le général Chazal, ministre de la Guerre (qui favorisait l'entreprise en dépit de ses dénégations à la Chambre), auprès du général en retraite Chapelié, organisateur de la « légion belgo-mexicaine », pour surveiller officieusement les opérations financières et « défendre et diriger les intérêts » des nouveaux souverains. Bassompierre leur rendit, surtout après la mort de Chapelié, de si grands services (la haute surveillance de l'organisation générale lui avait, en fait, été déléguée par Chazal) et il déploya de telles qualités d'organisateur et d'administrateur, que Maximilien chercha à l'attirer à Mexico pour la mise sur pied définitive de l'intendance de ses troupes. Déjà, l'empereur l'avait comblé de faveurs et fait commandeur de l'Ordre de la Guadeloupe (8 février 1865).

Mais les services de Bassompierre étaient de ceux dont un ministre ne peut se passer. Resté en Belgique, il fut promu intendant de 1<sup>re</sup> classe le 19 avril 1868 et directeur de la 6<sup>e</sup> division au Ministère de la Guerre le 28 décembre 1870, puis nommé intendant en chef le 21 avril 1871. Dans ses hautes fonctions, il ne cessa de militer, par la parole et la plume, et

(1) Cette notice complète celle du tome V, col. 323-324, de la *Biographie Nationale*.

d'intervenir auprès des titulaires successifs du Département de la Guerre pour les profondes modifications — au double point de vue du personnel et du matériel — que réclamait l'organisation du corps de l'intendance et de l'administration militaire, afin que ce service fût constitué sur le pied de paix de manière à pouvoir suffire aux exigences de sa mission, au cas où l'armée devrait être à nouveau mobilisée. Il demanda et obtint sa mise à la retraite le 25 juin 1885, mais, le 1<sup>er</sup> juillet suivant, fut chargé de remplir provisoirement les fonctions de directeur de l'administration. Il les exerça jusqu'en avril 1886. Le 18 décembre de cette même année, il fut choisi comme directeur de la Caisse des veuves et orphelins de l'armée. En 1861, il avait publié un volumineux *Règlement sur l'administration des corps de troupes du 1<sup>er</sup> février 1819, refondu et complété d'après les lois, les arrêtés royaux et les dispositions ministérielles qui y ont apporté des modifications...* Sa sœur avait été détachée par la reine Marie-Henriette auprès de l'impératrice Charlotte à partir de 1868; son fils, le baron Albert de Bassompierre, fit carrière dans la diplomatie, et le fils puîné de celui-ci est, en 1960, conseiller à notre ambassade de Washington.

Albert Duchesne.

Renseignements communiqués par feu le baron A. de Bassompierre. — Archives du Musée royal de l'Armée (doss. O. 4791), et du Ministère de la Guerre à Vienne (Mexicana). — *Annuaire militaire belge*, 1900, p. 505-506 (nécrologie). — *Belgique militaire* du 15 janvier 1899, p. 88-89. — *Bibliographie nationale*, t. I<sup>er</sup>, p. 341. — A. Duchesne, *L'expédition des volontaires belges au Mexique (1864-1867)* (inédit). — Etc.

**BASTIN (Jules)**, officier, né à Roux le 23 mars 1889, époux d'Adèle Mathot, décédé à Gross-Rosen (Pologne) le 1<sup>er</sup> décembre 1944.

Le futur héros des deux guerres mondiales s'inscrivit comme volontaire au 13<sup>e</sup> régiment de ligne à Namur en 1905. Admis à l'École militaire,

il en sortit deux ans plus tard avec le grade de sous-lieutenant.

Bastin fut fait prisonnier le 16 août 1914 et emmené en Allemagne. Il a raconté lui-même l'extraordinaire aventure de ses dix évasions. En 1917, il réussit enfin à déjouer la surveillance des gardes-frontières et à reprendre sa place dans l'armée belge. Capitaine peu après l'Armistice, Bastin passa par l'École de guerre et fut adjoint d'état-major en 1923. Professeur de tactique à l'École de guerre en 1936, le lieutenant-colonel Bastin était chef d'état-major du Corps de cavalerie à la veille de la seconde guerre.

Le 28 mai 1940, il passa en France et en Angleterre, puis il rentra au pays pour prendre un commandement, à partir de 1942, dans la Résistance belge. Il se révéla un grand chef, d'un courage à toute épreuve et d'une bonté rare. Il travaillait fiévreusement à l'organisation de la Légion belge lorsque, en avril 1943, attiré dans un guet-apens à Liège, il faillit trouver la mort, tandis que le colonel Adam, son collaborateur, était tué à côté de lui. Arrêté, Bastin subit une prison très cruelle. Après trois mois, le Conseil de guerre allemand l'acquitta faute de preuves. Bastin eut la témérité de reprendre le commandement de l'Armée secrète. Arrêté une nouvelle fois, le 25 novembre 1943, il fut déporté en Allemagne où il conserva le haut moral qui faisait de lui un entraîneur d'hommes dans la guerre comme dans la paix, en captivité comme en liberté. Il mourut d'épuisement au camp de concentration de Gross-Rosen, laissant à ses camarades l'exemple d'un patriotisme sans faille et sans faiblesse. Bastin fut promu général à titre posthume.

Léon-B. HALKIN.

XXX, *Le général Jules Bastin*, 16 pages in-8°, portrait, Collection nationale Civisme, 2<sup>e</sup> année, n° 4, Liège, avril 1953. — J. Bastin, *La lutte pour la liberté. Mes dix évasions (1914-1917)*, 248 pages in-8°, Collection de mémoires, études et documents pour servir à l'histoire de la guerre mondiale, Paris, Payot, 1936.

**BAYOT** (*Alphonse*), philologue et dialectologue, né à Chapelle-lez-Herlaimont le 25 septembre 1876, décédé à Louvain le 9 juillet 1937.

Docteur en philosophie et lettres (Louvain, 1898), attaché à la section des manuscrits de la Bibliothèque royale en 1903, puis, en 1904, professeur à l'Université de Louvain où il enseigna la grammaire comparée des langues romanes, les notions de grammaire historique du français, l'histoire approfondie des littératures romanes, l'encyclopédie de la philologie romane. Il fut professeur d'italien à l'Institut supérieur de Commerce de l'État à Anvers (1908). Il devint membre de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises en 1921 et membre de la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie en 1927.

Sa thèse sur *Le Roman de Gillion de Trazegnies* (Louvain et Paris, 1903) reste l'ouvrage fondamental sur la légende du héros hennuyer. Ce n'est pas l'histoire littéraire pourtant que son auteur illustra, mais la philologie proprement dite. Son esprit, par prudence scrupuleuse plus que par goût personnel, préféra la rigueur des éditions. Il publia d'abord l'une des trois plus anciennes épopées françaises, conservée sous une forme altérée, *Gormont et Isembart*, fragment de chanson de geste du XII<sup>e</sup> siècle (Bruxelles, 1906; Paris, trois éditions : 1914, 1924, 1931). Ensuite, il a collaboré, avec le baron C. de Borman et Édouard Poncelet, à l'édition monumentale des œuvres de Jacques de Hemricourt; c'est lui qui en étudia les manuscrits et la langue très particulière. Vint encore l'établissement tout aussi difficile de la version complète du *Poème moral*, traité de vie chrétienne, écrit dans la région wallonne vers l'an 1200 (Bruxelles et Liège, 1929). Enfin, après sa mort, Pierre Groult publia le poème italien du XV<sup>e</sup> siècle de Bonino Mombrizio, *La légende de sainte Catherine d'Alexandrie* (Gembloux, 1943), qu'il avait laissé en chantier. Dans ces travaux, Bayot manifesta une rare maîtrise d'éditeur d'anciens textes. Cha-

que fois, il résolut, avec un bonheur qu'on n'a cessé de louer, des problèmes très différents : celui que lui opposa un texte français de *Gormont* corrompu par une translation anglo-normande, qu'il publia en offrant en regard un essai de restauration; du *Poème moral*, d'autre part, il n'obtint une version satisfaisante qu'en recourant à deux manuscrits de base.

Cette œuvre, comme celle de Hemricourt, est fort teintée de dialectalismes, ce qui n'était pas pour déplaire à Bayot qui avait diffusé dans notre pays les méthodes nouvelles de la dialectologie. Toutefois, il rejetait les exagérations doctrinales de Gillieron, estimant que les anciennes méthodes, historique et comparative, conservaient, dans la recherche, un rôle indispensable. Les articles de Bayot sur des mots du wallon ancien et des toponymes du Hainaut sont nombreux et ont été fort loués, à l'époque, par Jean Haust, le maître sévère de la lexicologie liégeoise.

Enfin, ses années passées à la Bibliothèque royale ont été fertiles en contributions à l'histoire des manuscrits : de 1904 à 1907, la *Revue des bibliothèques et archives de Belgique* publia maintes notices dues à son érudition. En 1908, parut de lui une synthèse sur *La légende de Troie à la cour de Bourgogne* (Bruges) et, en 1928, la reproduction du manuscrit de *L'Estrif de Fortune et de Vertu* de Martin le Franc (B. R. 9510) lui donna l'occasion d'étudier l'histoire de ce chef-d'œuvre de la miniature.

O. Jodogne.

G. Doutrepoint, dans *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, 1936-1939, t. LXXXIV, vol. II, p. xli-lxiii, et dans *Annuaire de l'Acad. roy. de Langue et de Littérature françaises*, 1938, p. 1-52. — L. Michel, dans *Les Dialectes Belgo-Romans*, I, 1937, p. 251-262. — F. Desonay, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, XVI, 1937, p. 1061-1068. — J. Feller, dans *Bull. de la Comm. roy. de Toponymie et Dialectologie*, XI, 1937, p. 25-30. — A. Vincent, « Bibliographie d'Alphonse Bayot », dans *Bull. de la Comm. roy. de Toponymie et Dialectologie*, XI, 1937, p. 209-240, qu'on complétera par les titres suivants : « *Bascoup*, lieu dit et nom d'une



société charbonnière » (*Les Dial. belgo-romans*, II, 1938, p. 153-167); « *Siri*, nom commun de la région de Nismes » (*Bull. de la Comm. roy. de Toponymie et Dialectologie*, XII, 1938, p. 243-273); ces deux articles ont été mis en forme par L. Michel et O. Jodogne. — Bonino Mombrizio, *La légende de sainte Catherine d'Alexandrie*, poème italien du XV<sup>e</sup> siècle publié pour la première fois d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque royale de Belgique, par Alphonse Bayot (†) et Pierre Groult (Gembloux, Duculot, 1943).

**BEAURIEUX** (*Charles - Denis*), peintre et dessinateur, fils de Godefroid Beurieux et de Marie le Daglier, né à Spa en 1653, y décédé le 26 février 1741.

Son père fut bourgmestre de Spa en 1660. Sa mère appartenait à une famille de peintres de « jolités », genre dans lequel plusieurs d'entre eux excellèrent et se firent un renom. Beurieux aurait visité l'Italie, où il se serait perfectionné dans l'art du dessin et de la peinture. Revenu à Spa, il devint le chef de la petite école locale.

Il peignit, pour l'église paroissiale de Spa, une *Annonciation* et une *Fuite en Egypte*. Ce dernier tableau appartient aujourd'hui à l'église de Creppe.

Beurieux composa, avec les peintres spadois Mathieu Xhrouet et Renier Roidkin, un album de dessins représentant Spa et les environs. Ce recueil appartient actuellement au chevalier Guy de Theux de Montjardin. C'est là vraisemblablement un de ces nombreux albums que les artistes de la ville d'eau composaient pour les vendre aux visiteurs étrangers.

Un autre recueil du même genre, comprenant 425 dessins, est conservé à la bibliothèque communale de Spa. Ces dessins, croquis, lavis ou simples ébauches, représentent des paysages de Nivezé, Sart, Francorchamps, Malmédy, Stavelot, la vallée de l'Amblève, Sprimont, Louveigné, Trooz. Quatre de ces vues ont été publiées par le chevalier Ph. de Limbourg.

La veille de sa mort, Beurieux que son acte de décès qualifia de « sous-diacre fort âgé » avait fait un testament par lequel il laissait à Renier Roidkin, son cousin, ses « dessins,

estampes, livres de peinture, outils et couleurs », ainsi qu'un portrait de Charles Beurieux, son frère, peintre comme lui, et « toutes les estampes d'Alexandre le Grand ».

Jean Yernaux.

Albin Body, *Essai historique sur les ouvrages peints dits boîtes de Spa*. — Phil. de Limbourg, « Un recueil du dessinateur spadois Charles-Denis de Beurieux », dans *Bulletin de la Société des Bibliophiles liégeois*, t. XV, Liège, 1937, p. 145-154.

**\*BECKER** (*Frédéric - Guillaume*), pasteur, né le 10 janvier 1819 au château féodal de Röhrentrup, principauté de Lippe-Detmold, décédé le 23 avril 1885 à Ixelles.

Fr.-G. Becker fut appelé comme pasteur de la section allemande de l'église du Musée (Union des Églises protestantes de Belgique) à Bruxelles, le 13 mars 1844. Jusqu'alors un même pasteur, prêchant dans les deux langues, avait desservi la double communauté; lors de la démission du pasteur Chr.-H. Vent, en 1844, fut prise la décision d'avoir un pasteur pour chacune des sections.

Après avoir subi ses examens et reçu la consécration, Fr.-G. Becker fut installé le 12 mai 1844; il lui était alloué le modeste traitement de 2.400 francs, auxquels le consistoire ajouta une allocation de 600 francs. Bien que d'une santé précaire, le pasteur Becker demeura vingt-cinq ans en fonctions, jusqu'à ce qu'un jour, s'étant évanoui en chaire, il dut prendre sa retraite (1869). Il n'en continua pas moins à s'intéresser aux œuvres de l'église, particulièrement au Refuge pour vieillards et orphelins dont il avait été l'un des fondateurs. C'était un homme cultivé et plein de bienveillance.

En juillet 1853 il fut appelé à succéder à Chr.-H. Vent (décédé le 11 juin) comme chapelain de S. M. Léopold I<sup>er</sup>. Il eut le douloureux honneur d'assister le Roi dans ses derniers moments et de présider au service religieux lors des funérailles. Le 8 décembre 1865, conformément au désir

du Roi, son chapelain, mandé au palais de Laeken, s'y installa à demeure; le 11, Léopold I<sup>er</sup> rendait le dernier soupir. Le Roi avait encore pu prononcer à haute et intelligible voix, après une prière de son aumônier dite à son chevet, ces paroles : « Oui, » Dieu veuille me pardonner tous mes » péchés ».

Les obsèques furent célébrées le samedi 16 décembre au palais de Bruxelles. En présence de la famille royale, des princes étrangers, des ambassadeurs, du conseil des ministres, des Chambres et des tribunaux, l'oraison funèbre fut prononcée par le pasteur Becker. La presque totalité des pasteurs de l'Union des Églises protestantes se joignit aux pasteurs Becker et Émile Vent, chapelain honoraire, pour suivre, de Bruxelles à Laeken, le char mortuaire. Un temple protestant temporaire, construit en hâte sous la direction de l'agent voyer-inspecteur Besme, avait été érigé en face de l'église catholique de Laeken. Lorsque le cortège royal y parvint, un bref service y fut célébré : deux chorals encadrèrent une prière prononcée par le pasteur Vent. Le corps du monarque fut alors transporté dans le caveau de l'église catholique. Par décision du cardinal-archevêque de Malines, le cercueil royal n'avait été autorisé à franchir la porte de l'église qu'à la condition que le clergé protestant ne l'y suivrait pas. Les négociations qui précédèrent cette autorisation avaient entraîné en longueur; pour parer à un éventuel refus de l'archevêché le gouvernement avait fait creuser une tranchée le long du mur du caveau royal afin de pouvoir, le cas échéant, y introduire la dépouille du souverain sans avoir à passer par l'église.

Pendant sa longue carrière pastorale Fr.-G. Becker s'est toujours dévoué à son troupeau; il a joui du respect de tous. Sa prédication était édifiante et instructive. Ses nombreux amis ont fait ériger à sa mémoire, au cimetière d'Ixelles, un monument dessiné par l'architecte Ernest Acker.

M<sup>me</sup> Becker, qui a survécu à son mari, a dirigé un pensionnat de jeunes filles. Leur fils, Auguste Becker, a légué à l'Église la maison paternelle sise chaussée de Vleurgat; elle est devenue le « Home Becker » et abrite diverses activités charitables et religieuses.

J. Meyboffer.

*Jubilé cinquantenaire. Histoire du Synode*, Bruxelles, 1889, in-8°, p. 53, 84, 100. — *Histoire des Églises*, Bruxelles, 1890, in-8°, p. 440-441. — *L'Union*, revue religieuse, Bruxelles, 1850 et suiv., in-8° : t. 3 (1852), p. 69; t. 17 (1866), p. 9 et suiv. — Rahlenbeck, *Les protestants de Bruxelles*, Gand, 1877, in-8°, p. 152-153. — *Souvenirs d'un témoin oculaire de la fin de S. M. Léopold I<sup>er</sup> et de l'avènement au trône de S. M. Léopold II, roi des Belges*, Etterbeek, 1910, in-8° (avec un portrait de Fr.-G. Becker), passim. — *Souvenir du 150<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'église protestante du Musée, à Bruxelles, 1804-1954*, Bruxelles, 1955, in-8°, p. 30, 31, 33.

**BECKER** (Jérôme-Jacques), officier, explorateur et écrivain, né à Calmpthout le 21 août 1850, décédé à Anvers le 30 mars 1912.

Sous-lieutenant d'artillerie depuis le 14 avril 1876, il fut détaché à l'Institut cartographique militaire le 26 avril 1880 et partit pour l'Afrique le 4 juin suivant. Il faisait partie de la 3<sup>e</sup> expédition de l'*Association internationale africaine* (A. I. A.) que commandait le capitaine en 1<sup>er</sup> du génie G.-J.-A. Ramaeckers et qui arriva à Karéma, sur la côte orientale du lac Tanganyka, le 4 décembre 1880. Becker, affecté au poste de Tabora, s'occupa spécialement d'établir des relations commerciales avec les Arabes pour lesquels il éprouvait une vive sympathie, et notamment avec Tippu-Tip, puis il prit le commandement du poste de Karéma, à la mort de Ramaeckers (25 février 1881), et y éleva un *boma* avant d'être relevé à son tour par E. Storms et de regagner la Belgique en mai 1883. C'est ce premier séjour sous les tropiques qu'il a raconté dans *La vie en Afrique ou trois ans dans l'Afrique centrale* (2. vol. de 500 pages chacun, Bruxelles, 1887).

Deuxième départ, le 19 octobre

1884, cette fois comme chef de la 5<sup>e</sup> expédition de l'A. I. A. qu'accompagnaient les lieutenants A. Durutte et F. Dhanis. Le but — relier les stations du Tanganyka à celles du Congo — ne put être atteint et Becker, malade, dut remettre le commandement à Durutte (15 mai 1885) et être rapatrié.

Troisième départ pour l'Afrique, le 17 septembre 1888, en qualité de commissaire de district chargé d'établir un camp sur l'Aruwimi avec Roger, son adjoint. Arrivé aux Falls en février 1889, il y retrouva Tippu-Tip et son neveu Raschid et entretint avec les Arabes des relations suivies, que la nouvelle politique de l'État du Congo rendait difficilement compatibles avec les instructions données à ses agents. Resté fidèle à ses sympathies pro-arabes, Becker donna sa démission. Depuis quelque temps, il était décidé à se consacrer à des explorations géographiques pour son propre compte. Il se dirigea alors avec les Arabes vers Djahir, explora l'Itimbiri et rentra en Europe en juin 1890.

En compagnie de sa sœur Alida, il fit encore le tour de l'Afrique, alla à Madagascar, puis à Saint-Domingue, en qualité de contrôleur général belge des douanes. M<sup>l</sup>e Becker mourut à l'hôpital de Brooklyn en août 1898.

Lorsque le mouvement xénophobe des *Boxers* commença à menacer l'existence et les entreprises des Belges qui vivaient en Chine, au début de juillet 1900, la presse bruxelloise prêta à Becker l'intention d'organiser un corps de francs-tireurs pour les secourir. Son interview par le *Matin* d'Anvers, le 19, déclencha en tout cas un mouvement d'opinion qui porta la majorité du pays à approuver la constitution d'un corps de volontaires pour la Chine dont Léopold II avait été le promoteur discret.

Capitaine en retraite, il fut nommé en 1902 inspecteur des explosifs à Lillo. On lui doit, outre un livre déjà cité sur *Trois ans dans l'Afrique centrale*, un autre sur *La troisième expé-*

*dition belge au Pays noir* (Bruxelles, 1888) et plusieurs articles de revues.

Albert Duchesne.

*Annuaire de l'Armée belge, 1918, p. 411* (nécrologe). — E. Janssens et A. Cateaux, *Les Belges au Congo, t. 1<sup>er</sup>, p. 530-532* (Anvers, 1908). — *Biographie coloniale belge, t. 1<sup>er</sup>, col. 93 à 98* (notice de E. Dessy) (Bruxelles, 1948). — *Le Mouvement géographique, 1912, col. 240.* — A. Duchesne, *Quand les Belges devaient partir pour la Chine...* (Coll. d'hist. milit. belge), p. 26 et 62 (Bruxelles, 1948). — *Le Petit Bleu* (Bruxelles) des 29 août et 5 décembre 1898. — L. Lejeune, *Avec J. Becker en Afrique orientale* (Namur, 1935).

**BEHR** (François - Jean - Désiré, baron DE), diplomate, historien et numismate, né à Maestricht le 4 juin 1793, décédé à Bruxelles le 11 novembre 1869.

On ne sait rien de la jeunesse et des études de Behr. On le trouve comme commis au département des finances en 1814, puis en qualité de commis d'État en 1817, de référendaire de deuxième classe en 1823, puis de chef de l'administration des mines en 1826, pour arriver au grade de référendaire de première classe en 1828.

Après la Révolution de 1830, il offre ses services au Gouvernement provisoire de la Belgique. Il est nommé premier secrétaire de légation à Londres le 1<sup>er</sup> mars 1831, puis un mois plus tard, le ministère Lebeau l'envoie à Berlin en qualité de chargé d'affaires, le 1<sup>er</sup> avril 1831. Behr était chargé de dissiper auprès de la Prusse les inquiétudes qu'y avait fait naître l'orientation vers la France de la révolution belge. Il devait démontrer que le soulèvement belge avait eu pour but l'indépendance du pays et non sa réunion à la France, et que l'intérêt de la Prusse était de soutenir notre indépendance au lieu de la combattre. Les milieux allemands étaient encore trop conservateurs pour admettre cette thèse. Devant l'inanité de ses efforts, Behr demanda son rappel. Sur ces entrefaites, la Conférence de Londres avait progressé. Notre délégué belge à Londres, Sylvain van de Weyer, était absorbé par la discus-

sion des limites. Il lui fallait un collaborateur pour régler notre part de la dette. A l'initiative du roi Léopold I<sup>er</sup>, le 19 septembre 1831 Behr fut envoyé à Londres en mission spéciale. Il y resta jusqu'à ce que les articles du traité concernant la dette fussent rédigés. Il fut rappelé à Bruxelles le 21 octobre.

Le 9 février 1832, Behr fut nommé ministre résident à Washington. Il prit possession de ce poste en juin suivant. Il y fit merveille : il lui fallut lutter contre une ambiance hostile déclenchée par des descendants d'émigrés hollandais. Il organisa et établit des consulats à Boston, New-York, Baltimore, Philadelphie, Charleston, Savannah et à la Nouvelle-Orléans. Il créa également des consulats généraux au Mexique et au Guatemala, et réussit à conclure avec les États-Unis le traité d'amitié et de navigation le plus avantageux de tous ceux qu'avaient signés les États-Unis jusqu'alors. La neutralité de notre pavillon était pleinement reconnue (23 janvier 1833). Après avoir expédié en Belgique le texte du traité, Behr visita le sud des États-Unis. Il étudia les causes des dissensions qui se manifestaient entre le Nord et le Sud, et envoya sur ce sujet des rapports précis qui laissaient prévoir que la guerre éclaterait entre le Nord et le Sud. Ce qui se produisit quelques années plus tard.

La ratification du Traité d'amitié amena une série de difficultés tant du côté américain que du côté belge. Un nouveau traité fut négocié en 1836. Behr, qui était hautement apprécié aux États-Unis où il avait, entre autres, réussi à se concilier la presse, régla encore divers litiges qui avaient surgi entre la Belgique et les États-Unis.

Après cinq ans de séjour, Behr demanda à rentrer en Belgique. Il quitta Washington en septembre 1837. Il avait travaillé à y entourer le nom belge d'un prestige qui n'a fait que grandir.

Behr fut envoyé à Constantinople

comme ministre résident le 19 janvier 1839. Il était chargé des mêmes tâches que celles qu'il avait accomplies en Amérique. Il conclut un traité de commerce, organisa des consulats et fut hautement considéré dans les milieux gouvernementaux : le grand-vizir le consulta sur l'organisation civile et financière. Sur son avis, on établit en Turquie la séparation des pouvoirs civils et militaires, ce qui lui amena un blâme du ministre Lebeau qui l'accusa de violer la neutralité belge.

Behr se trouva impliqué dans les difficultés que souleva à cette époque la question d'Orient. Il avait un haut souci de sa dignité et défendait les intérêts belges avec intransigeance. Aussi ses rapports avec les ambassadeurs de France, d'Angleterre et d'Autriche qui auraient voulu le traiter en client, ne furent-ils pas toujours sans nuages. Il faillit même se battre en duel avec le premier. Son indépendance le fit même accuser d'être l'instrument aveugle de la politique russe. Le 17 août 1843, il fut promu envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.

C'est au cours de cette mission qu'il se prit d'un goût très vif pour l'histoire de l'antiquité. Grâce aux excellents rapports qu'il entretenait avec les autorités du pays, il put parcourir toute la Turquie.

Il visita les monuments antiques et étudia particulièrement l'histoire des temps héroïques de la Grèce.

Behr quitta ce poste en 1848, un arrêté royal du 31 octobre le mit en disponibilité.

Il s'installa à Bruxelles et se mit à rédiger les résultats de ses *Recherches sur l'Histoire des temps héroïques de la Grèce*.

Il dut interrompre son travail en 1853-1854. Le Roi l'envoya au Guatemala en qualité d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire pour y liquider les nombreux litiges résultant de l'échec d'une tentative de colonisation à Santo-Tomas.

Rentré en Belgique, il termina son ouvrage et le publia à Paris chez Firmin Didot en 1856. Il dédia son œuvre à S. A. R. le duc de Brabant, le futur Léopold II.

Les *Recherches sur l'Histoire des temps héroïques de la Grèce* forment un imposant in-8° de 410 pages.

L'auteur estime, comme l'écrivait Larcher, que l'histoire fabuleuse est une histoire véritable mêlée à beaucoup de fables; que pour parvenir à la vérité cachée sous ce voile fabuleux, il suffit d'appliquer à ces traditions les règles du bon sens et de l'expérience, mais qu'il ne faut pas vouloir tout expliquer.

Naturellement, les ouvrages de Behr ont beaucoup vieilli.

Au cours de son voyage en Orient et particulièrement dans les pays turcs, Behr avait réuni une riche collection de monnaies antiques: en 1857, il la fit vendre à Paris. Le catalogue en fut rédigé par François Lenormant et publié à Paris chez Hoffmann sous le titre: *Description des médailles et antiquités composant le Cabinet de M. le baron Behr*, ancien ministre de Belgique à Constantinople (VIII + 229 pages in-8° avec trois planches de monnaies inédites).

Le catalogue comporte 1188 numéros de monnaies et 83 de pierres gravées de toutes natures.

Les pièces les plus rares sont des monnaies des rois de Macédoine, de Philippe II à Alexandre. Il faut signaler ensuite les monnaies de Cilicie, de Chypre et de Lydie, et une incomparable collection des espèces émises par les Achéménides, les Arsacides et les Sassanides.

En fait de rareté insigne, Behr possédait un superbe décadrachme d'Athènes.

Behr fut mis à la pension par arrêté du 11 novembre 1868. Il se consacra à ses études dans une retraite bien méritée.

Ce fut un diplomate habile et érudit. Il contribua par sa fermeté, son action souple et humaine, à consolider les

bases de l'État naissant qu'était alors la Belgique.

Victor Tourneur.

Documentation provenant du Ministère des Affaires étrangères, fournie aimablement par M. Willequet. — Archives du Ministère des Affaires étrangères: Correspondance politique, Légation prusse, t. I<sup>er</sup>, *passim*; Correspondance politique, Conférence de Londres, t. IV et V, *passim*; dossier 2060, Traités de commerce, et 10041; dossier 2761<sup>2</sup> et série générale de Turquie; dossier 2027, *passim*. — E. de Borchgrave, « Les premières relations diplomatiques entre la Belgique et les États-Unis », *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, t. XXXVII, 1874, p. 731-771. — H. Laurent, « Les débuts des relations diplomatiques entre la Belgique et les États-Unis », *Revue d'histoire moderne*, 1940, p. 52-73. — E. Lambotte, « Les premières relations diplomatiques entre la Belgique et la Turquie », *Revue catholique des idées et des faits*, 1925, 12 et 19 avril, 12 juillet, 26 juillet, p. 19-22; 9 et 20 août, p. 110-121. — *Le Moniteur belge*, 17 novembre 1865, p. 4261-4262, discours du baron Lambermont aux funérailles du baron de Behr.

**BELIN** (*Édouard-Joseph*), vingt-troisième évêque de Namur, né à Ollignies le 22 août 1821, décédé à Namur le 7 février 1892.

Il fit ses humanités au collège communal de Tournai et sa philosophie au petit séminaire de Bonne-Espérance. Il suivit les cours de théologie au grand séminaire de Tournai où il eut l'avantage de pouvoir être à l'école de Gravez qui devait le précéder sur le siège de Namur. Prêtre en 1847, il préféra être attaché au ministère paroissial plutôt que de poursuivre ses études à l'université. Vicaire à Thuin (1847), curé-doyen à Châtelet (1863), il devint en 1880 vicaire général de Tournai et doyen du chapitre. C'était une position très délicate au moment où, à la suite des incidents provoqués par Mgr Dumont, le diocèse de Tournai était en pleine crise et subissait plus que partout ailleurs les inconvénients de la querelle entre les ultramontains et les catholiques libéraux.

Il fut élu évêque de Namur le 7 mars 1884 et sacré le 15 mai suivant. Son épiscopat fut marqué par un souci pastoral tout particulier. Homme pra-

tique et de ministère sacerdotal plutôt que de spéculations philosophiques ou théologiques, il put, au lendemain de la victoire politique des catholiques, s'attacher tout entier à une œuvre religieuse. Il n'en fut pas distrait par les conflits politico-religieux qui avaient au cours des trente années précédentes tellement occupé les évêques de Belgique. L'organisation qu'il donna aux paroisses de son diocèse fut à ce point judicieuse qu'elle se maintint telle durant plus de cinquante années.

Il se préoccupa de la question ouvrière dont son mandement de 1886 soulignait l'urgence. S'il protégea et fit se multiplier les œuvres ouvrières, comme l'*Association de Saint-François-Xavier*, ce fut dans la conviction que la moralité des travailleurs devait être l'unique souci du clergé ou du moins le plus important et le plus urgent.

Convaincu qu'un évêque doit pouvoir se donner totalement à ses ouailles, il voulut démissionner dès que les infirmités l'empêchèrent de parcourir son vaste diocèse; le Saint-Siège n'agréa pas sa demande; il resta donc jusqu'à sa mort à la tête de l'église de Namur.

A. Simon.

Archives : évêché de Namur, cartons 3 et 6. — Travaux : N.-J. Aigret, *Histoire de l'Église et du Chapitre Saint-Aubain à Namur*, Namur, 1886. — V. Barbier, *Histoire du Chapitre cathédral de Saint-Aubain à Namur*, Namur, 1901. — *Un siècle de l'Église catholique en Belgique*, Bruxelles, s. d., t. II, p. 316-317. — *Un siècle d'Enseignement libre*, Bruxelles, 1932, p. 241-264. — *Annuaire de l'Université de Louvain*, 1893.

**BELINNE** (Charles - Désiré - Gustave), ingénieur, né à Mons le 3 octobre 1849, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 12 octobre 1928.

Il obtint, en 1872, le diplôme légal d'ingénieur honoraire des ponts et chaussées à l'École du Génie civil de Gand.

Il entra presque aussitôt, le 9 août

1872, à l'Administration des ponts et chaussées, au titre de sous-ingénieur.

Il prit une part importante à l'établissement de nouvelles lignes de chemins de fer, à une époque où les travaux de ce genre relevaient encore de l'Administration des Ponts et Chaussées. Comme ingénieur principal relevant du 1<sup>er</sup> groupe des lignes de chemins de fer en construction, il dirigea notamment la construction de la ligne de l'Amblève.

Charles Belinne fut nommé ingénieur en chef-directeur des ponts et chaussées de la province de Luxembourg, le 14 février 1895. Il dirigea ensuite les services de la province du Hainaut relevant de l'Administration des Ponts et Chaussées.

Il fut nommé inspecteur général des Ponts et Chaussées à l'Administration centrale, le 19 décembre 1908, ayant pour attributions l'inspection des routes, parcs, squares et jardins, ainsi que les bâtiments civils des provinces de Hainaut, de Flandre occidentale, de Flandre orientale, d'Anvers et de Limbourg.

Il fut nommé directeur général des bâtiments civils, le 2 mai 1910, et, enfin, le 10 juillet 1913, directeur général des Ponts et Chaussées, assimilé quant au rang hiérarchique aux secrétaires généraux.

Publication : « Entretien des chaussées empierrées par rechargements généraux cylindrés », en collaboration avec L. Cornu (*Annales des Travaux publics de Belgique*, 1896, p. 901-936).

B. Campus.

Archives de l'Association des Ingénieurs issus de l'Université de Gand.

**BENDER** (Constantin), compositeur et chef de musique militaire, né à Saint-Nicolas-Waas le 12 novembre 1826, décédé à Saint-Gilles-lez-Bruxelles le 26 juillet 1902.

Il était le neveu de Jean-Valentin Bender (1801-1873), qui fut le formateur et le premier chef de la musique de ce régiment des Guides dont il composa la marche, encore jouée de

nos jours : le succès des solistes et les triomphes remportés en Belgique et à l'étranger, où cette phalange d'élite accompagnait assez souvent le roi Léopold I<sup>er</sup>, l'avaient placée au rang des formations militaires les plus appréciées de l'époque. En 1863 ils avaient valu à son animateur le grade d'inspecteur des musiques de l'armée. Le frère aîné de Valentin, Jacques Bender (1798-1844), avait été chef de musique du 31<sup>e</sup> régiment d'infanterie sous le régime hollandais. Compositeur de talent, il encouragea son fils Constantin à suivre la même voie en le faisant incorporer au 10<sup>e</sup> régiment de ligne, comme élève-tambour, le 16 novembre 1841.

Musicien-gagiste le 16 décembre 1848, Constantin passa le 26 janvier 1849 au 1<sup>er</sup> régiment de ligne (où son oncle Valentin s'était précisément engagé comme chef de musique en novembre 1830). Promu chef de musique, à son tour, au régiment des Grenadiers, le 1<sup>er</sup> juillet 1860, il devait s'illustrer en en composant la marche, si souvent jouée depuis. En 1864, c'est à lui que s'adressa le ministre de la Guerre, lieutenant général baron Chazal, en vue de l'organisation du corps d'harmonie qui devait accompagner au Mexique l'expédition des volontaires belges (1864-1867); ses prestations furent récompensées par l'octroi de la croix de chevalier de l'Ordre de la Guadeloupe, que lui fit remettre l'empereur Maximilien. Assimilé aux sous-lieutenants le 1<sup>er</sup> juillet 1870, Bender le fut aux lieutenants dix ans plus tard.

En novembre 1891, on fêta solennellement, au cours d'un banquet qui lui fut offert au mess des officiers des Grenadiers, ses trente-cinq ans de direction de la musique du régiment d'élite et, le 26 mars 1892, il fut désigné comme inspecteur des musiques de l'armée en lieu et place de J.-M.-F. Staps, retraité, qui avait lui-même succédé en cette qualité à Valentin Bender. Il fut pensionné le 8 décembre 1897.

Albert Duchesne.

*Annuaire militaire*, 1903, p. 525 (nécrologie). — J.-R. Cayron, « Les Tambours-majors des Grenadiers belges », dans *Carnet de la Fourragère*, mars 1957, p. 327, note 33. — *Belgique militaire*, 22 novembre 1891, p. 589-590, et 3 août 1902, p. 144. — A. Duchesne, *L'expédition des volontaires belges au Mexique (1864-1867)*, inédit. — Etc.

**BERGMANS** (Charles), mathématicien, né à Gand le 18 août 1830, décédé à Gand le 29 octobre 1909.

Docteur en sciences physiques et mathématiques (Gand, 1860), il fut professeur de mathématiques au Collège Sainte-Barbe à Gand (1854-1860), puis à l'Athénée de Gand (1860-1893). Il fut en même temps répétiteur à la Faculté des sciences de Gand, où il fut appelé à suppléer Schaar pendant la maladie de celui-ci, et chargé des exercices de mathématiques élémentaires à l'École normale supérieure des sciences, puis à la Faculté des sciences. Il a publié différentes notes dans *Mathesis*, les *Nouvelles Annales de Mathématiques* et la *Revue de l'Instruction publique*. Il a publié en outre des ouvrages d'enseignement sur l'arithmétique et l'algèbre. Musicologue distingué, il est l'auteur des ouvrages suivants : *Le Conservatoire royal de Musique de Gand*, étude sur son histoire et son organisation, Gand, Beyer, 1900 ; *La musique et les musiciens*, 1902.

Encien Godeaux  
et Ch. van den Borren.

Notice par P. Mansion dans le *Liber Memorialis de l'Université de Gand* (Gand, 1915, t. II, p. 187-189).

**BERNAERT** (Frédéric-François-Laurent), officier, théoricien militaire et historien, né à Ostende le 7 juin 1824, décédé à Bruxelles le 31 mars 1904.

Incorporé comme milicien au 3<sup>e</sup> régiment d'artillerie en 1843, promu sous-officier l'année suivante dans l'artillerie à cheval, passé au 2<sup>e</sup> chasseurs à pied en 1846, il y fut nommé sous-lieutenant le 12 mai 1851 et lieutenant le 24 juin 1853. Détaché au ministère de la Guerre par la pro-

tection du général Prisse, ami de son père, il devint le secrétaire du chef du personnel, le colonel Sapin, puis de son successeur, le colonel Guillaume, fécond historien de notre passé militaire et qui paraît avoir exercé sur lui, à ce même point de vue, une heureuse influence. Bernaert fut encore l'objet de promotions successives : capitaine le 14 novembre 1859 (il était aide de camp du général Sapin depuis le 2 mars 1858 et le resta jusqu'en 1870), major le 18 décembre 1870, lieutenant-colonel au 4<sup>e</sup> de ligne le 26 mars 1877 et colonel, le 23 septembre 1879, du 3<sup>e</sup> régiment de ligne où il a laissé le souvenir d'un chef exigeant mais paternel. Lors de sa mise à la retraite, le 12 septembre 1884, il obtint le grade honorifique de général-major.

Plus intéressants que sa carrière militaire en un temps où la Belgique ne connaissait que la paix des armes, se révèlent les travaux, pour la plupart historiques, dont Bernaert commença tardivement la publication. Parurent de 1871 à 1889, sous la forme de brochures, les textes de conférences qu'il consacra à l'antimilitarisme, aux institutions militaires des Belges, à des questions de tactique, de discipline et de pensions militaires, et surtout au problème national du service obligatoire et personnel qui était alors à l'ordre du jour. C'est lui qui, lors de la manifestation patriotique du 13 juin 1897 pour la réforme de notre organisation militaire, prit la parole au nom des officiers retraités. Plusieurs de ces brochures connurent une seconde édition. L'on en trouvera la nomenclature à la page 301 de l'ouvrage que le général publia en 1898 et qu'il dédia au futur roi Albert : *Fastes militaires des Belges au service de la France (1789-1815)*, répertoire de nombreuses biographies vraiment méritoires pour l'époque et que l'on consulte aujourd'hui encore avec la prudence que commandent des erreurs dues, pour une part, à l'inaccessibilité de la plupart des archives. Depuis un certain temps, et probablement inspiré par le général Guillaume, Ber-

naert apportait à l'étude de problèmes d'histoire militaire belge les ressources d'un inlassable esprit de recherche et de son érudition. Tout en collaborant aux travaux de la *Biographie Nationale* (nombreuses notices consacrées surtout à des compatriotes qui servirent l'Autriche ou la France) et de la *Commission royale d'Histoire*, ainsi qu'à la *Belgique militaire*, au *Franc-Tireur* (moniteur de la Garde civique) et au quotidien *Le Petit Bleu* (où il publia en 1898 une *Histoire de la Garde civique du Royaume*), il avait sur le métier plusieurs ouvrages restés inédits et très probablement perdus quoique leur publication eût été annoncée bien avant son décès en 1904 : *Nos Étendards* (livre de lecture pour les écoles primaires et régimentaires : histoire chronologique des cérémonies de remise de drapeaux aux communes, régiments, sociétés, écoles de Bruxelles, etc., de 1830 à 1896) ; *Les Officiers belges au Portugal, en Algérie, à Rome et au Mexique ; Une première tentative de colonisation : les officiers belges qui en firent partie à Santa-Tomas de Guatémala (1842-1845) ; Au Congo depuis vingt ans : les officiers, sous-officiers et anciens militaires belges, civilisateurs, guerriers, colonisateurs depuis 1878.*

Albert Duchesne.

Archives du Musée royal de l'Armée, doss. 0.5430. — *Annuaire militaire*, 1905, p. 617 (nécrologe). — *Bibliographie nationale*, t. I<sup>er</sup>, p. 88, et t. IV, p. 411. — *Le Franc-Tireur*, 1<sup>er</sup> novembre 1900 et 23 avril 1904. — *La Belgique militaire*, 3 avril 1904. — Etc.

**BERNIER** (Théodore - Antoine), archéologue, historien, généalogiste. Né à Angre (Hainaut), le 27 juin 1843, et y décédé le 6 juin 1893.

Né dans une famille d'agriculteurs, véritable *self made man*, il devint, après des études primaires à Angre, ouvrier peintre, puis, employé à la Librairie Manceaux, à Mons. Seul ou avec très peu d'aide, il s'initia à la paléographie, l'histoire, l'archéologie, la généalogie, la numismatique... Sa



soif de connaissance et de recherches, jointe à une grande patience, à une énergie et à une puissance de travail peu communes, rendirent possible une production historique importante (plus de septante publications sur le Hainaut et les territoires aujourd'hui français de l'ancien Hainaut) dont certains éléments sont encore fort utiles à présent (par exemple, son *Dictionnaire historique, archéologique, biographique et bibliographique du Hainaut*, chez Manceaux en 1879 et deuxième édition en 1891).

Il s'attacha à recueillir, à préserver de l'oubli ou de la destruction, de nombreux documents d'histoire locale ou régionale (inscriptions, documents d'état civil ou paroissiaux, archives de cures ou d'administrations communales, souvenirs oraux, traditions populaires...).

Avec Léopold Devillers, archiviste provincial à Mons, il rassembla au Dépôt des archives de l'État, à Mons, de nombreuses archives locales éparses et mal conservées jusqu'alors. Il établit les tables des registres paroissiaux de plus de quatre-vingts communes du Hainaut et publia une notice sur l'origine et la tenue des anciens registres d'état civil en Hainaut (1887).

Théodore Bernier consacra, de plus, une partie de son temps à la création d'un musée archéologique à Angre (il y conservait des objets provenant de fouilles faites à Angre et dans les environs ; une partie infime de ses collections est conservée au Musée de Mons) et d'une bibliothèque populaire. Membre du Cercle archéologique de Mons et de nombreuses sociétés historiques et archéologiques belges et françaises, collaborateur de *L'Éducation populaire* (notices historiques), il fit de nombreuses conférences éducatives. Sa bibliothèque personnelle, renfermant de nombreux ouvrages sur le Hainaut, était une des mieux fournies, à l'époque, sur cette province.

Il était le père du graveur Charles Bernier (Prix de Rome).

Christiane Piérard.

Cl. Lyon, « Biographie de Théodore Bernier », dans *L'Éducation Populaire*, 7 février 1889. — Cl. Lyon, « Notice nécrologique », dans *L'Éducation populaire*, 15 juin 1893. — Cl. Lyon, « La vie, les œuvres et les funérailles de Théodore Bernier », dans *L'Éducation populaire*, 29 juin 1893. — Aug. Losset, « Notice nécrologique et bibliographique de Théodore Bernier », dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XXIV, 1895, p. 1 à xv. — *Livre de raison* de Théodore Bernier (manuscrit déposé à la Bibliothèque publique de Mons).

**\*BEXON (Claude - Léopold DE)**, seizième évêque de Namur, né à Sarrable le 14 juin 1731, décédé à Ban-Saint-Martin le 10 février 1807.

Il fit ses études au séminaire de Metz et fut durant quarante et un ans curé de Stinzel. A la Révolution française, il séjourna en Allemagne de 1793 à 1801. Il devint, sur la proposition du premier consul, évêque de Namur en 1802 et fut accueilli avec enthousiasme dans cette ville, le 6 juillet de cette année.

Il réorganisa le culte dans son diocèse, rétablit le chapitre de Saint-Aubain, y adjoignit des chanoines honoraires ; il fit une nouvelle circonscription des paroisses. Le gouvernement français lui avait imposé comme vicaire général Louis Jardrinet du Coudray.

Lorsque Perès, le préfet du département de Sambre-et-Meuse, exigea du clergé une déclaration de soumission au concordat et aux articles organiques (1<sup>er</sup> juillet 1802), il résista quelque peu mais donna bientôt à son clergé l'ordre, sous peine de sanctions canoniques, de se soumettre (23 novembre 1802). Ce qui lui valut l'opposition opiniâtre de Corneille Stevens, ancien vicaire capitulaire, et d'une partie importante de son clergé. Le cardinal Caprara, de passage à Namur, eut beau affirmer que la déclaration demandée était licite, Stevens et ses disciples persistèrent dans leur refus. C'est l'origine de la secte des Stevenistes.

Profitant d'un séjour de Napoléon à Namur en août 1803, Bexon essaya en vain d'obtenir l'amnistie en faveur

des prêtres emprisonnés parce qu'ils avaient refusé de faire la déclaration demandée. Il s'aliéna la sympathie du premier consul et fut obligé de démissionner (15 septembre 1803). Rome accepta cette démission, et du Coudray devint administrateur apostolique de Namur.

Bexon se retira alors à Ban-Saint-Martin.

A. Simon.

*Archives* : Evêché de Namur, reg. 16 et 81, carton 6. — *Travaux* : L. Jadin, « Bexon », dans *Dict. Hist. Géogr. eccl.*, t. VIII, col. 1296-1298. — L. Jadin, « Procès d'information pour la nomination des évêques en Belgique », dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. IX (1931). — N.-J. Aigret, *Histoire de l'Église et du Chapitre Saint-Aubain à Namur*, Namur, 1881. — V. Barbier, *Histoire du Chapitre cathédral de Saint-Aubain à Namur*, Namur, 1901. — J. Soille, *Corneille Stevens, vicaire général de Namur sede vacante, 1747-1828*, Gembloux, 1957.

**BIDEZ** (Marie-Auguste-Joseph), philologue et professeur d'université, né à Frameries le 9 avril 1867, décédé à Oostakker le 20 septembre 1945.

Fils d'un docteur en médecine, mais orphelin très jeune, il fit de brillantes études secondaires au Petit Séminaire de Bonne-Espérance. En 1885, il s'inscrivit à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, d'où il sortit docteur après trois années, ayant réussi tous ses examens avec la plus grande distinction. Il y eut pour maîtres Troisfontaines, Lequarré, Stecher, Le Roy, Delbœuf, Roersch, Kurth, Chauvin, Deschamps et Hubert. Aussitôt après, il entreprit des études juridiques et fut reçu docteur en droit le 25 février 1891. Pendant trois ans (1890-1893), il vécut comme précepteur dans une famille aristocratique de la région liégeoise. A la même époque, il pratiqua quelque temps au barreau.

En 1893, sur le conseil de Léon Parmentier qui venait d'être nommé professeur à l'Université de Liège, il partit pour Berlin où il se mit, sous la direction d'Hermann Diels, à l'étude des philosophes grecs. Moins d'un an plus tard, il déposait au rectorat de

l'Université de Gand le manuscrit de *La biographie d'Empédocle*, dissertation inaugurale qu'il défendit en séance publique le 9 juillet 1894. Proclamé docteur spécial en philologie classique le 13 novembre 1894, un arrêté royal du 19 février 1895 le chargeait de faire à l'Université de Gand une impressionnante série de cours, tant en candidature qu'au doctorat : traduction à livre ouvert et explication d'auteurs grecs, histoire de la littérature grecque, exercices philologiques sur la langue grecque.

Durant l'été 1895, il fit en compagnie de Léon Parmentier un séjour en Grèce de plusieurs mois. Les recherches de Bidez se portèrent dans deux directions à la fois : tout en poursuivant l'étude des philosophes grecs, il s'attacha à l'édition d'auteurs grecs de l'époque chrétienne. C'est ainsi que, dès avant la première guerre mondiale, et à côté de multiples articles, il publia *The Ecclesiastical History of Euagrius* (1898, en collaboration avec Léon Parmentier), *Recherches sur la tradition manuscrite des lettres de l'empereur Julien* (1898, en collaboration avec F. Cumont), *La tradition manuscrite de Sozomène et la Tripartite de Théodore le Lecteur* (1908), *Philostorgius, Kirchengeschichte* (1913) et *Vie de Porphyre, le philosophe néoplatonicien* (1913). Le dernier de ces ouvrages lui valut en mars 1914 le Prix Zographos et l'ensemble de son œuvre philologique trouva sa récompense en 1920 dans l'octroi d'un prix décennal. Le 1<sup>er</sup> décembre 1913, il devenait correspondant de l'Académie royale de Belgique, qui l'avait couronné deux fois coup sur coup, en 1904 et en 1906. En octobre 1902, il avait été nommé professeur extraordinaire et, cinq ans plus tard, professeur ordinaire. Aux cours dont il était déjà pourvu, Bidez vit s'ajouter, en avril 1920, l'histoire de la philosophie ancienne. Mais à partir de 1933, l'application des lois linguistiques le priva de sa chaire, tout en le maintenant dans les cadres administratifs de l'Université de Gand. Atteint par la limite

d'âge, il devint professeur honoraire en 1937.

Excellent conférencier, il fut à maintes reprises l'hôte d'universités ou de corps savants, tant en Belgique qu'à l'étranger : en février-mars 1934, il fit, à l'Institut oriental de l'Université de Bruxelles, quatre leçons sur *L'Orient et la pensée grecque* ; en 1937, il exposa au Collège de France le dernier état de ses recherches sur l'histoire de l'alchimie ; en avril 1939, en qualité de « Gifford Lecturer » à l'Université écossaise de Saint-Andrews, il développa sa doctrine sur *Platon et l'Orient*. Il fit aussi de nombreuses communications à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui l'avait élu correspondant en 1923.

Sa production scientifique d'entre les deux guerres est particulièrement remarquable. Elle embrasse l'ensemble du monde classique, mais elle est consacrée en ordre principal à la personne et à l'œuvre de l'empereur Julien, ainsi qu'on peut en juger par la liste de ses dernières monographies : *Imp. Caesaris Flavii Claudii Iuliani epistulae, leges, poemata, fragmenta varia* (1922, en collaboration avec F. Cumont) ; *L'Empereur Julien, Œuvres complètes*, t. 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> partie : *Lettres et Fragments* (1924) ; *Catalogue des manuscrits alchimiques grecs*. VI ; *Michel Psellus, Épître sur la Chrysopée, Opuscules et extraits sur l'alchimie, la météorologie et la démonologie* (1928) ; *La tradition manuscrite et les éditions des discours de l'Empereur Julien* (1929) ; *La Vie de l'Empereur Julien* (1930) ; *L'Empereur Julien, Œuvres complètes*, t. 1<sup>er</sup>, 1<sup>re</sup> partie : *Discours de Julien César* (1932) ; *Les mages hellénisés* (1939, en collaboration avec F. Cumont) ; *Un singulier naufrage littéraire dans l'Antiquité. A la recherche des épaves de l'Aristote perdu* (1943) ; *Eos ou Platon et l'Orient* (1945). Il convient aussi de signaler une brochure technique de quarante-six pages que ce philologue méthodique et scrupuleux avait mise au point avec A. B. Drachmann : *Emploi des signes critiques, Disposition de l'apparat dans*

*les éditions savantes de textes grecs et latins. Conseils et recommandations* (1932).

Il fut parmi les fondateurs ou les promoteurs de nombreuses sociétés et revues savantes : l'Union académique internationale, l'École des Hautes Études de Gand, le *Bulletin de la Société pour le progrès des études philologiques et historiques* qui devint au bout de deux ans la florissante *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, le *Catalogue des manuscrits alchimiques grecs*, le *Catalogue des manuscrits conservés dans les bibliothèques belges*, *L'Antiquité classique*, *Humanisme*.

Au moment de sa mort, Joseph Bidez était membre de l'Académie royale de Belgique, membre associé de l'Institut de France, correspondant de la British Academy, de l'Académie des Sciences de Berlin, de l'Académie royale de Copenhague et de Gothembourg. Il était docteur *honoris causa* des Universités d'Athènes, Bruxelles, Lille, Paris, Utrecht, et membre d'honneur de la Society for Promotion of Hellenic Studies.

A. Severyns  
et P. Mertens.

A. Severyns, « Joseph Bidez », dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 122<sup>e</sup> année (1950), p. 81-214 (notice accompagnée d'une bibliographie). — F. Cumont, « Joseph Bidez », dans *L'Antiquité classique*, 13 (1944), p. 5-10. — « Le Banquet Bidez », dans *Le Flambeau*, 17<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 2 (février 1934), p. 120-213.

**BIGAUD (Annet)**, se disait ancien officier français d'artillerie.

Il résidait à Mons, en 1819. En juillet de cette année, il sollicita du gouvernement des Pays-Bas le privilège exclusif de fournir, pendant trente ans, les pierres à fusil, nécessaires à l'armée, pierres qu'il se proposait d'extraire d'une carrière située à la limite de Spiennes et de Nouvelles. Vu la grande importance militaire que ces silex avaient à l'époque, une commission spéciale, composée d'officiers supérieurs et de deux ingénieurs, fut nommée pour étudier le gisement et procéder à des essais. Ceux-ci démontrèrent que les silex en

question étaient aussi bons sinon meilleurs que ceux que l'on achetait en France ou en Angleterre. Le roi Guillaume suivit personnellement l'affaire de très près ; il accorda, le 29 octobre 1821, à Bigaud et à son nouvel associé Godart, un octroi exclusif, mais pour cinq ans seulement. Bigaud disparaît peu après, laissant Godart seul à la tête de l'entreprise.

Jacques Breuer.

*Carnet de la Fourragère, septembre 1955, p. 472 et suiv.*

**BIGWOOD** (Georges - Joseph), historien, juriste et économiste, avocat et professeur, né à Ixelles le 18 septembre 1871, y décédé le 6 avril 1930.

Fils aîné de Joseph-Salter Bigwood, banquier anglais fixé à Bruxelles, qui épousa en 1870 Mélanie Scheler, troisième fille d'Auguste Scheler (1819-1890), bibliothécaire du roi Léopold 1<sup>er</sup> (cf. *Biogr. Nation.*, t. XXI, col. 641 et suiv.), Georges Bigwood était anglais de naissance, mais acquit la nationalité belge par option, à sa majorité.

Ayant terminé en 1890 ses humanités gréco-latines à l'Athénée d'Ixelles, Bigwood entra à dix-neuf ans à l'Université de la capitale, où il se voua de prime abord à l'étude de l'histoire. Il y conquist en 1894 le diplôme de docteur en Philosophie et Lettres, avec une thèse intitulée *Les États Généraux de 1632*. Ces études terminées, il se réinscrivit aussitôt à l'Université de Bruxelles, pour se consacrer cette fois à l'étude du droit. Docteur en droit dès 1896, il prêta serment comme avocat et accomplit son stage de 1896 à 1899.

Dès lors toutefois, l'histoire ne cessait de le captiver, puisque c'est avec une « étude historique de législation financière » qu'il obtint en 1900 le grade de docteur spécial à la Faculté de Droit. Intitulée *Les Impôts généraux dans les Pays-Bas autrichiens*, cette thèse, consacrée à une matière fort étendue et basée sur le dépouille-

ment de fonds d'archives très riches mais pratiquement inexplorés, s'est révélée être un ouvrage fondamental qui n'a cessé de faire autorité jusqu'à ce jour. Sa publication avait été précédée et fut suivie de celle d'autres études de détail consacrées à des questions relevant de l'histoire des finances publiques de nos provinces sous l'Ancien Régime et presque toutes échelonnées de 1898 à 1914.

Entretemps, il était entré au barreau. Inscrit dès 1899 au tableau de l'Ordre des avocats près la Cour d'appel de Bruxelles, il ne cessa jusqu'à la fin de sa vie d'exercer activement cette profession. Il fut membre du Conseil de l'Ordre de 1924 à 1927. A cet aspect de son activité se rattachent du reste quelques publications relevant du droit civil et du droit international privé.

Mais par ailleurs, de bonne heure aussi, il avait été amené à consacrer une grande partie de son temps à l'enseignement supérieur. Nommé agrégé de l'Université de Bruxelles en 1906, il se vit confier cette même année le cours de « Science des finances » (ultérieurement dénommé « Finances publiques ») récemment créé à l'École des Sciences politiques et sociales, ainsi que celui d'« Éléments de législation financière » rattaché à la Faculté de Droit. Par la suite il devint en outre titulaire des chaires d'« Histoire des doctrines économiques » (1912), de « Principes du droit » et de « Droit commercial » (École de Commerce Solvay, 1925), de « Législation scolaire comparée » et de « Législation protectrice de l'enfance » (École de Pédagogie, 1926), de « Droit administratif, plus spécialement législation minière et industrielle » (Faculté des Sciences appliquées, 1926), avec le rang de chargé de cours (1906), de professeur extraordinaire (1911), de professeur ordinaire (1914). De tous ces enseignements, celui des « Finances publiques » était sans doute celui auquel il demeurait le plus attaché. Dans l'exposé de cette matière hautement technique, parfois aride, il apportait une grande

clarté et un souci constant de se maintenir en contact avec les auditeurs estudiantins auxquels il s'adressait. Ce n'était là que l'un des indices de sa profonde bonté.

L'autorité qu'il avait acquise dans cette branche du savoir est attestée par cinq publications originales parues entre 1912 et 1914.

À côté de l'enseignement et du barreau, Bigwood n'avait jamais cessé de pratiquer la recherche historique, plus particulièrement dans le domaine de l'histoire économique. Cet intérêt n'était que le rappel de sa vocation première. Sa préférence allait aux sujets difficiles, où sa connaissance du droit et des finances publiques lui permettait d'apercevoir et de résoudre force problèmes intéressants.

Indépendamment des études qu'il avait consacrées à l'histoire des finances publiques, il avait en effet traité, dans cinq ou six travaux publiés entre 1903 et 1925, de problèmes particuliers d'histoire économique assez divers et touchant tantôt à l'histoire monétaire, tantôt à l'histoire des doctrines économiques, tantôt à la métrologie ancienne, tantôt à l'histoire des échanges et de la circulation des marchandises.

Particulièrement importante est l'étude publiée en Allemagne en 1906 sous le titre *Gand et la circulation des grains en Flandre du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, car le début de cette enquête se situe au moyen âge. Et (on l'a fait remarquer antérieurement) la production historique de Georges Bigwood est caractérisée par une évolution exactement inverse de celle de bon nombre d'érudits, qui, au départ d'une formation de médiéviste, ont plus tard abordé l'histoire d'époques plus récentes. Au contraire d'eux, Bigwood, parti de l'histoire financière du XVIII<sup>e</sup> siècle, en vint graduellement à « remonter le cours des temps » et à s'intéresser de plus en plus à l'histoire économique du moyen âge.

En effet, de longues et patientes recherches poursuivies pendant les années d'occupation de la première

guerre mondiale, aboutirent en 1921-1922 à la publication, dans la collection des mémoires couronnés de l'Académie royale de Belgique, d'un monumental ouvrage intitulé *Le régime juridique et économique du commerce de l'argent dans la Belgique du moyen âge*, destiné à devenir bientôt et à demeurer l'un des classiques de l'histoire financière médiévale. L'étendue et la sûreté de l'information, dont témoignent l'annotation et les pièces justificatives, n'ont d'égales que la pénétration et la justesse du coup d'œil de l'historien. Un mémoire étendu consacré deux années plus tard au groupe si caractéristique des *Financiers d'Arras* (1924-1925) est le complément du précédent et ne peut être mieux défini que par le sous-titre qu'il porte : « Contribution à l'histoire du capitalisme moderne ».

L'étude détaillée de l'activité dans nos régions d'une foule de financiers souvent venus de l'étranger, contribua notablement à orienter Bigwood vers un sujet ou plus exactement vers tout un groupe de sujets qui l'occupèrent jusqu'à sa mort trop tôt survenue : les opérations auxquelles se livrèrent dans l'Europe du nord-ouest, au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècle, les commerçants et les banquiers de Lombardie et de Toscane.

Dès 1908 et 1909 deux études isolées montrent que l'attention de Bigwood s'était portée sur certains d'entre eux. Par la suite, des séjours réitérés à l'étranger, de longues recherches dans les dépôts d'archives de Florence, de Sienne, de Paris et de Londres lui permirent de réunir une documentation inédite considérable, qu'il mit en œuvre dans une nouvelle série de travaux. La comptabilité tenue au début du XIV<sup>e</sup> siècle par le personnel de Thomas Fini, receveur général de Flandre, fit l'objet d'une étude parue en 1926. Trois ans plus tard il consacrait à la société siennoise des Tolomei et à ses activités en Flandre le dernier travail qui ait vu le jour de son vivant. Plusieurs publications posthumes importantes ont révélé et

révéleront encore l'ampleur et la diversité des recherches de Bigwood dans ce domaine. L'année de sa mort vit paraître à Paris *Laines d'Angleterre et marchands italiens*. Depuis lors M. Armand Grunzweig a assuré l'édition d'une autre étude retrouvée parmi les papiers du défunt : *La politique de la laine en France sous Philippe le Bel et ses fils* (1936-1937). Au moment où ces lignes sont écrites le même érudit s'occupe de mettre à jour et de publier un troisième travail, demeuré inachevé : l'édition commentée des *Livres de comptes des Gallerani*, à laquelle l'auteur travaillait lorsque la mort le surprit.

En effet, Georges Bigwood, brusquement terrassé par une embolie, s'en est allé, très jeune encore, usé prématurément, sans qu'il en portât le moindre trace, et sans qu'il s'en rendît compte, par un travail continu et trop intense. Il a laissé le souvenir d'un ami affable, d'une droiture d'âme et de caractère à toute épreuve, avec lequel il faisait bon vivre et discuter des problèmes numismatiques et économiques.

Il avait épousé en 1913 Miss Dorothy Greiner, descendante d'une branche de la famille belge de ce nom établie en Angleterre vers le milieu du siècle dernier. Il ne laissait pas d'enfants. Le professeur Édouard-Jean Bigwood, ancien recteur de l'Université de Bruxelles, se trouve être son cousin germain.

J. de Sturter.

Goblet d'Alviella, *L'Université de Bruxelles pendant son troisième quart de siècle (1884-1909)*. — *L'Université de Bruxelles (1909-1934)*, *Liber memorialis* publié en 1934 et archives inédites constituées à cette occasion. — F.-L. Ganshof, « Georges Bigwood », dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 1930. — H. Rolin, Notice dans *Rapport sur l'année académique 1929-1930*. — Victor Tourneur, « G. Bigwood », dans *Rev. belge de Num.*, 1930, p. 302-305. — Collection complète des publications de G. Bigwood à la Bibliothèque de l'Université de Bruxelles. — Renseignements fournis par la famille Bigwood.

Iconographie : portrait photographique en tête de la publication posthume *Les Livres de comptes des Gallerani*, à paraître sous peu.

\*BLOIS (Louis DE) ou BLOSIUS (1), trente-quatrième abbé de l'abbaye bénédictine de Liessies, près d'Avesnes (diocèse de Cambrai, département du Nord, France), né au début d'octobre 1506 au château de Donstiennes (province de Hainaut, Belgique), décédé à Liessies le 7 janvier 1566.

Sa biographie a été écrite consciencieusement au début du XVII<sup>e</sup> siècle par un moine bénédictin, étranger au monastère de Liessies : elle figure en tête de l'édition latine des *Opera*, Anvers, 1632, et dans les éditions ultérieures ; elle fut reproduite par Bollandus dans les *Acta Sanctorum*, au tome I<sup>er</sup> de janvier, en reconnaissance pour l'aide que lui donna dans cette entreprise le monastère de Liessies. Louis n'avait cependant pas été béatifié ni canonisé. C'est de cette *Vita* que dépendent toutes les biographies existantes de l'abbé de Liessies, en particulier celle qui a été publiée par E.-H.-J. Reusens dans la *Biographie nationale de Belgique*, tome II. Depuis lors (1868), J. Peter, en son histoire de *L'Abbaye de Liessies*, Lille, 1912, a recueilli des renseignements nouveaux dans les Archives départementales du Nord, à Lille, aux Archives générales du royaume de Belgique, à Bruxelles, et aux Archives de l'État à Mons. Ces documents complètent parfois la *Vita*, mais celle-ci n'est jamais erronée (Peter, p. xxiii). Les biographes ultérieurs tiennent compte de ces sources diverses. La présente notice en résume les conclusions, complétant ainsi en plus d'un point celle de Reusens.

Par son père, Adrien de Blois, Louis appartenait à la famille des comtes de Blois et des seigneurs de Châtillon. Par sa mère, Catherine de Barbençon, dame de Donstiennes — où il naquit —, il se rattachait à la noblesse hennuyère. Son éducation fut soignée, comme celle de ses cinq frères et de ses quatre sœurs, et Louis

(1) Cette notice remplace celle du tome II, col. 499 à 507, de la *Biographie Nationale*.

donna des signes précoces d'intelligence, de caractère doux et aimable et de pratique exemplaire des vertus chrétiennes. Il passa une partie de son enfance à la cour de l'archiduc Charles, le futur Charles-Quint, en qualité de page. Mais ayant reçu une blessure à la tête, au cours d'un tournoi, il se décida à abandonner les carrières mondaines et à se retirer au monastère bénédictin de Liessies. Il n'avait que quatorze ans. Il reçut l'habit monastique de l'abbé Gilles Gippus (1499-1530). Le noviciat canonique fut passé sous la conduite du maître des novices dom Jean Meurisse († 1555), pour lequel Louis garda toujours de l'estime, au point d'en faire plus tard, lorsque lui-même sera abbé de Liessies, son économiste et ensuite son prieur. Selon des pièces conservées aux Archives du Nord, à Lille, lui et un autre jeune moine, Adrien Truteau, poursuivirent les études classiques à Gand, de 1521 ou 1522 à 1524 (J. Peter, p. 286-287), et prirent pension chez leur maître Éloi Houcke. Vers la fin d'août 1524, Louis fut envoyé à l'Université de Louvain, pour y faire des études à la Faculté de théologie, qu'illustraient alors Jean Driedo et Ruard Tapper. Sous la conduite de l'humaniste Nicolas Clénart, il posséda bientôt le latin, le grec et l'hébreu. Prit-il des grades en théologie? Son nom ne figure pas parmi les licenciés créés à cette époque, mais des comptes de Liessies conservés aux Archives de Lille indiquent des versements effectués « pour subvenir à ses petites nécessités devant que devoit prendre degré de licentie » (J. Peter, p. 288). C'est durant ce séjour à Louvain qu'il traduisit en latin la *Comparatio regis et monachi* de saint Jean Chrysostome.

La formation humaniste de Louis l'avait certainement rendu accueillant aux idées réformatrices qui se faisaient jour alors. Mais son tempérament modéré et la formation reçue auprès des maîtres de Louvain l'empêchèrent de prendre une orientation qui l'eût, comme d'autres, détaché de l'Église

catholique. Ce fait, et sans doute aussi ses belles qualités humaines, arrêterent sur lui le choix de l'abbé Gilles vieillissant, cherchant à se donner un coadjuteur dans la charge abbatiale, avec droit de succession. Le chapitre conventuel de Liessies sanctionna ce choix en 1527 : Louis n'avait que vingt et un ans, n'avait pas encore reçu les ordres majeurs et se trouvait à Louvain. Il obtint cependant de poursuivre ses études, et ne revint à Liessies qu'après la mort de Gilles, pour prendre possession, en juillet 1530, de sa prélature. Il ne fut ordonné prêtre que le 11 novembre suivant, ayant été malade durant un mois après son retour; il célébra sa première messe le 12 et reçut le 13 la bénédiction abbatiale des mains d'Adrien Aernout, évêque auxiliaire de Cambrai (cfr. *Rev. Bénédictine*, t. XXI, 1904, p. 142).

Déjà en 1527, au moment de son élection, Louis avait été effrayé par ses responsabilités nouvelles. Il en prit une conscience plus aiguë encore en revenant à Liessies. C'est que, malgré ses vingt-quatre ans, il entendait devenir le chef effectif de sa communauté, à l'encontre de bien d'autres jeunes prélats de noble extraction et prématurément élevés aux hautes dignités ecclésiastiques, mais sans conscience professionnelle. Or son monastère « était devenu au début du XVI<sup>e</sup> siècle un couvent quelconque, sans horizon et sans grand idéal, où l'on vivait de façon médiocre » (F. Baix, dans *Dict. Hist. Géogr. ecclés.*, t. IX, col. 230). Cette situation tenait certes à des causes générales, comme la décadence où la plupart des couvents étaient tombés à la fin du moyen âge, avec le cortège habituel des abus qui en résultent : contacts trop fréquents des moines avec le monde extérieur, abandon du silence, de la solitude, de la pauvreté, de l'office divin. Ces difficultés s'aggravèrent en 1537, lorsque la communauté fut dispersée en raison de la guerre qui opposait la France à l'Espagne.

Jusqu'à cette date cependant, le

très jeune abbé n'entra pas dans la voie des réformes énergiques, ce que cependant son prédécesseur avait souhaité. Il se contenta d'écrire un *Speculum monachorum*, traité de la vie monastique, qui, dans sa pensée, devait rallier ses moines à l'idéal de la Règle bénédictine. Ce fut sans résultat. Une meilleure occasion lui vint de la dispersion de 1537 elle-même. Trois moines seulement le suivirent au refuge d'Ath, mais ce petit cercle fervent accepta une stricte discipline monastique. Bientôt quelques autres religieux les rejoignirent, si bien que Louis conçut le projet de transférer le titre abbatial de Liessies à Ath. Les opérations militaires assurèrent entre-temps une certaine paix à Liessies, et la plupart des religieux dispersés y revinrent, sans consentir néanmoins à accepter l'observance instaurée à Ath. Ils intervinrent même auprès de Charles-Quint pour que Louis regagnât son monastère, à condition d'adoucir quelque peu la nouvelle observance. C'est ainsi que Louis reçut l'ordre de revenir en son abbaye, mais il resta intransigeant sur le chapitre des coutumes incompatibles avec la Règle monastique. Son retour eut lieu en août 1538.

C'est alors qu'il rédigea le *Liber statutorum*, destiné à devenir la charte de la nouvelle observance de Liessies. On y remarque combien vigoureusement il réagit contre les infractions à la pauvreté et à la clôture, tout en rappelant les autres bases traditionnelles de toute vie monastique sérieuse : office divin et vie liturgique, silence, mortification, *lectio divina*, travail manuel, formation solide des recrues. Louis de Blois tempéra quelque peu ses exigences en acceptant, dans les Statuts de Liessies, de larges permissions pour les détentes quotidiennes ou périodiques des moines, pour l'usage de la viande, les menus de la communauté, l'aménagement et l'agrément des lieux réguliers, des jardins et de la bibliothèque, et pour le rétablissement des finances (sur ces derniers points, voir Peter, p. 313-334).

Ces Statuts furent approuvés le 8 avril 1539 par le pape Paul III, mais bien des moines dispersés encore ne consentirent pas à rejoindre Liessies pour autant. Ce n'est qu'en 1552, après le décès de la plupart des moines obstinés dans l'ancienne observance, que Louis de Blois rappela les religieux des prieurés de Dompierre et de Sart-les-Moines, en obtenant du pape Jules III une bulle (11 novembre 1552) adressée à la fois à l'évêque de Liège et à l'official de Cambrai. Mais cette mesure déplut aux religieux de ces prieurés, et le litige fut tranché par une nouvelle bulle, de Paul IV, en 1555. Les efforts de Louis étaient enfin couronnés de succès : sa communauté entière était réunie et acceptait une observance sérieuse. Mais l'abandon de ces prieurés n'alla pas sans susciter des oppositions de la part de certains laïques (Peter, p. 310-312).

L'influence de Louis de Blois s'est surtout exercée dans le domaine de la spiritualité, et, sur ce point, sa notoriété dépassa largement, de son vivant déjà, l'enceinte de son abbaye et même les milieux monastiques, pour atteindre nombre de fidèles désirant mener une authentique vie chrétienne. Il tira beaucoup de profit des contacts qu'il eut avec la naissante Compagnie de Jésus, dont il favorisa d'ailleurs l'établissement en Belgique. Il fut en correspondance avec saint Ignace de Loyola, et suivit même les *Exercices spirituels* en 1552 à Louvain. Les méthodes de spiritualité que les disciples d'Ignace répandaient, correspondaient d'ailleurs à une tendance générale dans l'Europe chrétienne, depuis la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et depuis l'écllosion du mouvement dit de la *Devotio moderna*. Même les Ordres monastiques plus anciens en avaient subi l'influence, et les grands réformateurs bénédictins de ce temps en adoptèrent franchement l'orientation foncière vers une prière méditative, pieuse mais méthodique, s'arrêtant volontiers aux aspects les plus touchants de la vie du Christ et de Marie, et attachant une importance croissante aux



techniques psychologiques propres à y conduire. Ce fut en particulier, parmi les Bénédictins, le cas de Louis Barbo († 1443), le fondateur de la Congrégation de Sainte-Justine de Padoue; puis, plus tard, de Garcia de Cisneros († 1510), abbé du Montserrat, dans la Congrégation de Valladolid récemment fondée; et, en Allemagne, de l'Union de Bursfeld qu'illustra surtout l'abbé de Spannheim, Jean Trithème († 1516). Louis s'inscrit dans le sillage de ces réformateurs, en même temps que, de façon plus générale, dans le mouvement, né à la fin du moyen âge, vers une piété simple, pratique, « dévote », attachée aux devoirs d'état, méfiante à l'endroit des théories abstraites, mais confiante dans les possibilités spirituelles et même mystiques de l'âme unie humblement à la volonté de Dieu. Ses nombreux opuscules spirituels reflètent les aspects divers de cette spiritualité. Si l'on excepte ceux qui servirent surtout au redressement monastique de Liessies, ils visèrent un large cercle de lecteurs.

Parmi ces opuscules (voir la liste dans la notice figurant au tome II, col. 505-506), figurent en première place le *Speculum spirituale*, la *Consolatio pusillanimum* et surtout l'*Institutio spiritualis*, synthèse de sa doctrine spirituelle. Il n'oublia pas la crise de conscience que traversait l'Europe de son temps, suite à la Réforme protestante : il écrivit en 1549 un *Collyrium haereticorum*, apologétique de l'Église catholique, où il se montre le précurseur des apologistes qui portèrent plus tard la controverse sur le terrain du témoignage des Pères et de l'autorité de l'Église. La diffusion très large de ces opuscules, bientôt traduits en de nombreuses langues, atteste l'influence que Louis de Blois exerça au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle, dans l'Ordre bénédictin comme en dehors. L'abbaye de Liessies elle-même maintint sa ferveur renouvelée jusqu'à la Révolution française, malgré les troubles politiques et le passage à la France en 1659 (Traité des Pyrénées).

La commende n'y fut instaurée que deux ans, de 1772 à 1774. La communauté fut dispersée et les lieux réguliers détruits, par décret du 13 février 1790, en dépit de la volonté unanime des religieux — fait exceptionnel dans l'Ordre bénédictin de cette époque — de poursuivre leur vie dans le monastère auquel ils s'étaient attachés par les vœux monastiques (Peter, p. 339-341).

Louis mourut d'une blessure à la jambe contractée à l'occasion d'une visite aux travaux en cours dans les bâtiments du monastère. Les moines l'inhumèrent à l'entrée du chœur de leur église abbatiale. Il reste le témoin d'une réussite réformatrice comme il y en eut peu dans le cours du XVI<sup>e</sup> siècle : ceux qui faisaient alors œuvre d'avenir furent en effet des créateurs d'institutions nouvelles. Louis a pour lui le mérite d'avoir mené à bout une tâche plus difficile : redresser une institution existante.

P. Vandembroucke.

*Vita* anonyme dans les *Opera*, à partir de l'édition d'Anvers, 1632; reproduite dans les *Acta Sanctorum*, janvier, t. I<sup>er</sup>, p. 430-456; cf. préface, p. IX-LXI.

Études biographiques : « Blois (Louis de) », par E.-H.-J. Reusens, dans *Biographie Nationale de Belgique*, t. II, Bruxelles, 1868, col. 499-507. — J. Peter, *L'abbaye de Liessies en Hainaut depuis ses origines jusqu'après la réforme de Louis de Blois (764-1566)*, Lille, 1912, p. 284-341. — F. Baix, « Blois (Vénérable Louis de) », dans *Dict. Hist. Géogr. ecclés.*, Paris, 1937, t. IX, col. 228-242. — Ph. Schmitz O. S. B., *Histoire de l'Ordre de Saint-Benoît*, t. III, Maredsous, 1948, p. 225-229, et t. VI, Maredsous, 1949, p. 275-278.

*Opera*, éd. Louvain, 1638 (réimpressions nombreuses); Anvers, 1632 (avec la *Vita* anonyme); Kempen, 1672, etc. Nombreuses éditions partielles, du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. Édit. de quelques opuscules sous le titre *Manuale vitae spiritualis*, Fribourg en Br., 1907. Le *Liber statutorum* a été édité la première fois par U. Berlière O. S. B. sous le titre *Statuta monastica*, Padoue, 1929.

Traduction française des *Œuvres spirituelles du vénérable Louis de Blois* par les Bénédictins de Saint-Paul de Wisques, 3 vol., Paris-Poitiers-Tours, 1911-1922 (au tome III, p. 1-92, étude sur la *Doctrine spirituelle*, par P. de Puniet O. S. B.). Les traités contenus dans le tome II, épuisés, furent reproduits dans *Louis de Blois, sa vie et ses traités ascétiques*, par les Bénédictins de Saint-Paul de Wisques, 2 vol., Maredsous, 1927-1932 (il s'agit de l'*Insti-*

*tution spirituelle, du Miroir de l'âme et de la Consolation des âmes craintives*); esquisse biographique et examen doctrinal par P. de Puniet, t. I<sup>er</sup>, p. 5-61; bibliographie, p. 62-66.

Diverses traductions partielles existent, en allemand, anglais, espagnol, italien, néerlandais; certaines sont encore inédites.

**BLONDEEL VAN CUELEBROECK** (*Édouard*), diplomate, né à Gand le 14 décembre 1809, décédé à Madrid le 18 septembre 1872.

Commis chez un huissier de Thourout, il entra en 1832 en cette même qualité au ministère des Affaires étrangères. Son mariage avec la fille d'un magistrat le mit en rapport avec le nonce apostolique, Mgr Capaccini, à la protection de qui il dut de débiter dans la diplomatie, en 1835, comme premier secrétaire de la nouvelle légation belge auprès du Saint-Siège. Il fut fait comte romain par le pape Grégoire XVI, mais, contre le vœu de ce dernier, Blondeel fut remplacé par le vicomte Vilain XIII et nommé consul à Alexandrie d'Égypte en 1837.

Dès avant son départ pour ce poste, il avait été prié confidentiellement par Léopold I<sup>er</sup> de négocier l'achat de l'île de Candie, ce qui se révéla impossible à cause de la difficulté de mener simultanément des pourparlers auprès du Sultan et du Pacha. Promu consul général et reçu comme tel par Méhémet-Ali en 1838, Blondeel ne tarda pas à préconiser, dans un de ses rapports, la fondation d'un comptoir belge en Abyssinie. Avec l'appui discret du Roi et l'approbation du ministre de Theux, il entreprit, de 1840 à 1842, un voyage d'exploration à travers ces contrées farouches, infestées de tribus pillardes et objet permanent de sanglantes compétitions. Il en revint porteur de projets de traités aux termes desquels plusieurs territoires de l'Empire auraient pu être cédés, comme colonies ou comme comptoirs commerciaux, à notre pays.

L'affaire classée après une dernière hésitation du cabinet Nothomb en octobre 1844, Blondeel se vit nommer chargé d'affaires à Mexico. En fait,

c'est à destination du Guatemala qu'il s'embarqua en avril 1845. En qualité de commissaire gouvernemental, il avait mission de faire rapport sur les possibilités de mettre en valeur une concession que la *Compagnie belge de Colonisation*, sous le patronage du Roi, avait acquise dans le district de Santo Tomas (en bordure du golfe du Honduras) et où près d'un millier de compatriotes tentaient d'organiser une communauté phalanstérienne. Des directives secrètes de Léopold I<sup>er</sup> lui imposaient, en outre, d'amener, par une entente avec les pouvoirs locaux, l'érection de cet établissement en un État autonome et neutre susceptible de devenir possession belge. Les rapports du diplomate se révélèrent favorables sous réserve de profondes réformes, mais notre gouvernement refusa de ratifier l'arrangement négocié par lui au Guatemala.

A peine rentré en Belgique à l'issue d'une grave maladie contractée en Amérique centrale (fin 1847), Blondeel fut chargé par le ministère des Finances de composer un mémoire sur des questions liées à l'organisation du crédit foncier. Au retour d'une mission confidentielle à Francfort (été 1848), il fut promu chargé d'affaires près la Sublime Porte (octobre 1848) et près le gouvernement d'Athènes (à partir de 1850). D'une mission accomplie à Belgrade et au Caire en 1850-1851, il revint par Jérusalem où le ministre d'Hoffschmidt l'avait prié d'obtenir l'autorisation de relever — aux frais du Trésor belge — les monuments funéraires de Godefroid de Bouillon et de Baudouin, son frère, dans l'église du Saint-Sépulcre. Démarche vaine que le duc de Brabant voulut renouveler en personne en 1855 au cours du voyage qu'il entreprit accompagné de Blondeel, en Terre Sainte, au Liban, à Chypre et à Candie.

L'année suivante, Vilain XIII, devenu ministre des Affaires étrangères et qui songeait à ouvrir des consulats dans les principautés danubiennes enfin autonomes, envoya Blondeel y mener une enquête préliminaire.

Les chancelleries et la presse européennes ne tardèrent pas à accuser celui-ci de maintes intrigues; à les en croire, il aurait lancé là-bas l'idée de la candidature du comte de Flandre au trône du nouvel État et s'en serait fait l'imprudent propagandiste. Menacé d'être rappelé et envoyé à Rio-de-Janeiro quoique visiblement protégé par le Roi, notre compatriote se vit remettre ses passeports par le ministre du Sultan et dut regagner Bruxelles. Cet incident fut aplani peu après par sa réception, en audience privée, à la cour de Constantinople et sa nomination de ministre résident, puis d'envoyé plénipotentiaire à Washington, en février 1859. Avant de rejoindre ce poste, Blondeel entreprit une enquête, à travers le sud des États-Unis, sur les possibilités du *direct trade* (1859-1860).

En 1863, il met à profit un long congé en Italie pour composer un rapport sur la situation et l'avenir politiques du jeune royaume. C'était son pays de prédilection : sa femme y vivait et y mourut; il demandera à être enterré auprès d'elle. Il est reçu, en octobre, par le duc de Brabant désireux d'obtenir des indications précises au sujet de plusieurs entreprises coloniales, notamment celle du Guatemala. Lors de l'érection de l'Empire du Mexique au profit du beau-fils et de la fille de Léopold I<sup>er</sup>, il est chargé par celui-ci de se rendre de Washington à Mexico pour les congratuler et, le 1<sup>er</sup> janvier 1865, lui-même est accrédité auprès d'eux en qualité d'envoyé extraordinaire. A ce titre, il accompagne l'impératrice Charlotte dans son voyage au Yucatan et se voit offrir par les conservateurs mexicains le portefeuille des Affaires étrangères, qu'il refuse; il ne tarde pas à quitter le Mexique avant la catastrophe finale qu'il pressentait du reste. Les circonstances tragiques de la mort de Maximilien mirent en évidence l'absence du ministre de Belgique : la presse cria au scandale et l'opinion publique obtint que fût annulé l'arrêté par lequel Léopold II venait d'accré-

diter Blondeel à Madrid (mai 1867).

Blondeel n'en fut pas moins désigné pour ce poste en avril 1868. Il y mourut de la maladie de cœur dont il souffrait depuis quelque temps. Il venait de contracter un second mariage. Dans ses papiers, triés à la demande expresse du Roi, furent retrouvées des correspondances relatives aux négociations qu'il avait entreprises avec le gouvernement espagnol pour réaliser certains projets de Léopold II concernant l'archipel des Philippines.

Le *Moniteur belge* du 19 septembre 1872 fit l'éloge de Blondeel en ces termes : « Le Pays et le Roi perdent » en lui un diplomate expérimenté qui, » pendant tout le cours d'une longue » carrière, passée en grande partie dans » les contrées lointaines, a fait preuve » d'un talent remarquable et a rendu » d'importants services ».

Albert Duchesne.

Archives du Ministère des Affaires étrangères. — A. Duchesne, *Le consul Blondeel en Abyssinie* (coll. mémoires histor. de l'Institut royal colonial, Bruxelles, 1953). — A. Roeykens, *Le dessein africain de Léopold II* (coll. mémoires historiques de l'Académie royale des Sciences coloniales, Bruxelles, 1956), p. 225-226, et *Les préoccupations missionnaires du consul belge Ed. Blondeel en Abyssinie* (bull. séances de l'Académie royale des sciences d'Outre-Mer, V-1959, p. 1135-1154).

**BLONDEN** (*Hubert - Guillaume*), ingénieur, né à Gronsfeld (Limbourg hollandais), le 16 septembre 1816, d'une famille patricienne de l'endroit, décédé à Liège le 15 décembre 1881.

Il débuta à l'Administration des ponts et chaussées; en 1835, il fut attaché au service de la pose des chemins de fer; le 7 juillet 1844, il fut nommé conducteur de deuxième classe.

D'opinion libérale, il assuma quelques mandats politiques : échevin de la ville de Limbourg, en 1848, il représenta le canton du même nom au Conseil provincial de Liège, de 1854 à 1870.

Dans l'intervalle, il avait chan-

gé d'orientation administrative : le 28 avril 1857, il fut désigné comme ingénieur-directeur des travaux communaux de la ville de Liège, fonction qu'il remplit jusqu'à sa mise à la retraite en 1880. Liège lui est redevable de transformations heureuses apportées surtout dans le quartier où une artère (l'avenue Blonden) rappelle sa mémoire. La rectification des voies navigables par l'aménagement des quais et des ports le préoccupa autant que la lutte contre les inondations. On trouve à ce propos d'utiles renseignements dans une de ses brochures intitulée : *Notice sur l'origine de Liège, ses agrandissements et ses transformations principales depuis 1830*, Liège, 1880, in-8° de 67 pages.

M. Yans.

Govert, *Liège à travers les âges*, Liège, t. II, p. 208-209. — *Nederl. Biogr.*, t. I<sup>er</sup>, col. 375 (article de Flamant). — J. Habets, dans *Publ. Limbourg*, t. XVIII (1881), p. 423-427 (documentation en grande partie empruntée à l'oraison funèbre de Verdin).

BOISACQ (*Émile*), linguiste, né à Namur le 26 novembre 1865, décédé à Ixelles le 2 juin 1945.

Docteur en philologie classique de l'Université de Bruxelles (1889), il obtint le grade de docteur spécial (agrégé de l'enseignement supérieur) (1891) après avoir défendu une thèse sur *Les dialectes doriens. Phonétique et Morphologie*. Elle étonna par la richesse de l'information et la sûreté de la méthode, et reste une œuvre maîtresse de la dialectologie grecque.

Boisacq passa quatre semestres en Allemagne et en France, parmi des maîtres dont deux exercèrent sur lui une influence décisive : Hermann Osthoff à Heidelberg, Antoine Meillet à Paris. Après avoir enseigné quelques années au collège communal de Virton, il fut appelé en 1895 à l'Université de Bruxelles où il professa jusqu'à l'âge de la retraite en 1935. Chargé d'un enseignement très lourd qui, outre la grammaire comparée des langues indo-européennes, le sanskrit et la linguistique, a compris la

philologie latine et l'archéologie classique (cours créé à son initiative), Boisacq n'en poursuivit pas moins un labeur considérable qui lui permit de faire paraître dès 1907 les premiers fascicules de son *Dictionnaire étymologique de la langue grecque étudiée dans ses rapports avec les autres langues indo-européennes*. Cette œuvre magistrale, terminée en 1916, peut être considérée comme un monument-clé de l'école néo-grammairienne; ces 1150 pages, rédigées dans le style abrégatif propre aux linguistes, nous livrent en effet, sur le vocabulaire hellénique et la sémantique indo-européenne, l'essentiel des résultats acquis par cette école prestigieuse de comparatistes qui, dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, renouvela totalement les études linguistiques. L'érudition condensée dans le *Dictionnaire* est considérable mais par delà l'érudition on reconnaît la marque du maître dans l'esprit critique et le bon sens qui éclatent à chaque page lorsqu'il s'agit, en termes lapidaires, de faire un choix, d'approuver, de rejeter. Le public savant ne s'y est pas trompé et le livre connut un succès considérable (4<sup>e</sup> édition posthume, augmentée d'index, en 1950); la valeur de cet inestimable instrument de travail lui valut — consécration suprême — d'être couramment désigné par le seul nom de l'auteur : le *Boisacq*.

Le reste de la production de Boisacq montre l'étendue de sa curiosité : travaux portant sur l'art et l'archéologie antiques aussi bien que sur les langues et les littératures classiques, attention accordée à la papyrologie, études de dialectologie romane et d'étymologie française, recherches sur des problèmes de toponymie et d'onomatistique, articles de nature pédagogique ou de haute vulgarisation, sans compter d'alertes chroniques ayant trait aux aspects les plus divers de la vie intellectuelle moderne. En vrai humaniste, il aimait à appliquer aux choses de son temps la pénétration de son jugement. De plus, cet érudit de grande classe avait un tempéra-

ment d'artiste, comme le prouvent ses traductions (Bacchylide, Héronidas, Plaute, Térence, Tibulle, Properce, Juvénal) qui restent des modèles du genre par leur fidélité à l'original comme par leur langue châtiée. Tous ces titres firent que l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises fit appel à lui en l'élisant en 1929.

Titulaire de distinctions flatteuses — Prix Gantrelle de l'Académie royale de Belgique, Prix Zappas de l'Association pour l'encouragement des études grecques, Prix Volney de l'Institut de France — Boisacq se vit offrir, alors qu'il venait d'abandonner sa chaire, des *Mélanges* (2 volumes, 1937-1938, rassemblant les contributions de plus de cent linguistes et philologues de toutes nationalités) qui témoignèrent éloquemment du respect dont il était universellement entouré.

Maurice Leroy.

Gustave Charlier, dans *Annuaire de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises*, 1947, p. 67-80. — Roger Goossens, dans *Université de Bruxelles. Rapport sur l'année académique 1945-1946*, p. 94-97. — Bibliographie : Maurice Leroy, dans *Mélanges Boisacq*, t. I<sup>er</sup>, Bruxelles, 1937, p. VII-XVI, et *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. XXIV, 1945, p. 673-678.

#### BONEHILL (\*Thomas et Émile).

Thomas Bonehill, ingénieur anglais, né à Bilston, important centre industriel d'Angleterre, le 15 mars 1796, et décédé à Marchienne-au-Pont le 3 août 1858.

Il fut présenté à Ferdinand Puissant d'Agimont, maître de forges à Gougnies, lequel y exploitait un haut fourneau au bois. À la demande de ce dernier, Thomas Bonehill accepta la mission d'étudier les modifications qu'il conviendrait d'apporter aux installations de Gougnies. Il en vint à proposer le déplacement de celles-ci et l'achat, à cette fin, d'un terrain de plus de trois hectares, au lieu dit Providence, ce qui fut approuvé. C'est l'origine des Usines de la Providence.

Ferdinand Puissant d'Agimont étant décédé en 1833, à peine âgé de qua-

rante-huit ans, une société en nom collectif Veuve Ferdinand Puissant d'Agimont et Thomas Bonehill fut constituée. M<sup>me</sup> Puissant d'Agimont décéda en 1837, laissant quatre enfants, dont l'aîné, Edmond, n'avait que vingt-quatre ans. C'est à ce moment que la famille Puissant d'Agimont et Thomas Bonehill décidèrent de constituer, avec quelques amis, les Forges de la Providence, dont Armand Bauchau et Thomas Bonehill furent les premiers directeurs.

En 1839, Thomas Bonehill, considérant que l'existence des Forges de la Providence était bien assise et sa prospérité assurée, renonça à son poste de directeur, pour se consacrer complètement à ses travaux de constructions métalliques. À partir de ce moment, il bâtit au moins quarante usines, tant en Belgique qu'en France et en Allemagne.

Paul-Émile, Édouard et Émile-Constant Bonehill, fils de Thomas Bonehill, étaient, en 1866, propriétaires des Usines Bonehill de Hourpes.

Quant à Émile Bonehill, fils de Paul-Émile, petit-fils de Thomas, ingénieur et industriel, né à Marchienne-au-Pont le 17 août 1860, décédé à Mont-sur-Marchienne le 8 novembre 1934, il suivit les cours de l'École des Arts et Manufactures annexée à l'Université de l'État de Gand, où il obtint, en 1881, le diplôme d'ingénieur industriel.

Dès la fin de ses études universitaires, Émile Bonehill dirigea les hauts fourneaux et les laminoirs à tôles de Hourpes. Il devint plus tard administrateur délégué de ces établissements, ainsi que des Fonderies Bonehill à Marchienne-au-Pont et des Ateliers de construction Bonehill, à Marchiennes.

R. Campus.

Archives de l'Association des Ingénieurs issus de l'Université de Gand.

BOSCH (Firmin - Joseph - Marie, baron VAN DEN), magistrat et écrivain, né à Peer (Limbourg) le 19 dé-

cembre 1864, décédé à Bruxelles le 20 janvier 1949.

Son père, Alphonse van den Bosch, était originaire de Tongres, sa mère, Marie Duvivier, provenait de Brée. Son grand-père maternel, Auguste-Remi Duvivier, avait servi en qualité de médecin militaire sous Napoléon et Léopold I<sup>er</sup> et s'était marié vers l'an 1830 avec Jeannette Wateleux, fille d'un Français, ancien conventionnel, venu en Belgique à la suite des armées de Jourdan. De cette ascendance diverse, Firmin van den Bosch portait la trace dans son esprit à la fois traditionaliste et frondeur. Catholique convaincu et fervent, il manifesta toute sa vie, dans les luttes du prétoire et les controverses du journalisme, une indépendance caustique. Elle se traduisait par des saillies de prime-saut, un goût de l'irrévérence à peine atténué par la dignité professionnelle. De son enfance provinciale, confiée tôt à une sœur de sa mère, morte prématurément, il garda l'amour du terroir et de la nature campinoise jusque sous le ciel de l'Orient où il émigra pendant vingt ans. Son langage quoique pur ne se débarrassa jamais de certaines expressions truculentes, de certaines hardiesses de style et même de syntaxe, soulignées encore par son accent flamand. De culture française bien que la langue parlée de sa petite-enfance fût le dialecte thiois, il fit ses études primaires sous la surveillance d'un instituteur, appelé Ingenbleek, dont le fils, secrétaire du Roi et de la Reine, devint ministre et finit directeur à la Banque Nationale. Élève pensionnaire au petit séminaire de Saint-Trond, de 1876 à 1884, il fit ensuite sa philosophie chez les jésuites de Namur et prit son doctorat en droit à l'Université catholique de Louvain. Il acheva sa formation juridique et littéraire en fréquentant à Paris les cours libres de la Sorbonne. Il a laissé à deux autres écrivains belges qui furent ses condisciples à Saint-Trond, Eugène Gilbert et Edmond Glesener, le souvenir d'un garçon prompt aux

farces comme à l'enthousiasme, invinciblement attiré par la bataille spirituelle. Il la mena surtout à Gand où il fit un stage discret sous le patronat de Jules Vandenneuvel, professeur et futur ministre. Il put connaître dans cette ville les premiers poètes du renouveau littéraire belge : Rodenbach, Verhaeren, Maeterlinck, Van Lerberghe et Le Roy.

Écrivant dans l'*Impartial*, journal conservateur, fondateur du *Drapeau*, devenu bientôt le *Magazin littéraire*, il collabora enfin, avec Henry Carton de Wiart, Georges Virrès, Maurice Dullaert et Pol Demade, à *Durendal*, créé par l'abbé Henry Moeller. Firmin van den Bosch apparaît dès lors comme l'instaurateur dans les milieux catholiques d'une réaction contre le fétichisme du classicisme français. Admirateur de Barbey d'Aurevilly, de Villiers de l'Isle-Adam, d'Ernest Hello, de Paul Verlaine, de J.-K. Huysmans, il revendiqua dans un congrès catholique, tenu à Malines, le droit des croyants à être des artistes et des créateurs hors des sentiers battus. Son influence et son autorité font de lui dans l'évolution littéraire de la Belgique un novateur et un pionnier. C'est ce que reconnut l'Académie royale de langue et de littérature françaises en l'élisant, le 11 juin 1936, pour succéder à Jules Destrée, fondateur de cette académie.

Parallèlement à son activité littéraire, Firmin van den Bosch poursuivit une carrière judiciaire brillante. Nommé substitut à Courtrai, devenu dès 1901 procureur du Roi à Termonde, appelé en 1906 au parquet de la Cour de Gand, il accepte brusquement en 1910 d'entrer dans les juridictions mixtes d'Égypte. Il fut successivement, au Caire et à Alexandrie, juge, président et procureur général. En 1929 il devint baron. Il acheva sa longue vie à Bruxelles en publiant, jusqu'au jour même de sa mort, des billets pleins de verve, dans un journal de la capitale, signés « Un Catholique indépendant ».

L'œuvre publiée de Firmin van den Bosch est peut-être inférieure à

l'éclat de son action personnelle. Elle porte pourtant le reflet de son esprit et de sa vie, sans faire preuve d'un esprit de création véritable. Il esquissa un roman judiciaire qui n'est qu'une longue nouvelle : *Le Crime de Luxhoven*, et une sorte de confidence romanesque : *La Tentation de l'Orient*. Il a laissé des recueils d'articles de critique littéraire qui valent surtout par son témoignage personnel : *Essais de critique catholique*, *Impressions de littérature contemporaine*, *les Lettres et la Vie*. Et des volumes de souvenirs où il est incomparable de jeunesse retrouvée : *Sur le forum et dans le Bois sacré*, *Ceux que j'ai connus*, *Vagabondages littéraires*, *Vingt ans d'Égypte*.

Henri Davignon.

*Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises* : séance du 13 février 1937, discours de Henri Davignon et Firmin van den Bosch; séance du 9 décembre 1950, discours de Luc Hommel. — *Annuaire de la même Académie*, année 1952, notice de Pierre Nothomb. — *Firmin van den Bosch, ce diable d'homme*, par Joseph Conrardy, un vol., Bruylant, Bruxelles, 1948.

**BOSMANS** (Jules - Léopold - Hubert - Ghislain), hérauldiste, né à Enghien le 14 mars 1853, de Pierre et d'Isabelle Berckmans, décédé le 27 mai 1928 à Uccle.

De santé délicate, il entra en 1872 au grand séminaire de Namur et y fut ordonné prêtre le 17 mars 1877; nommé vicaire en cette ville, il se retira avant la fin de l'année en sa famille à Enghien; là, il travailla aux Archives d'Arenberg et fut parmi les promoteurs du Cercle archéologique d'Enghien (1878) où, de 1880 à 1882, il publia, sans doute avec trop de hâte, diverses études historiques et généalogiques qu'il eût certes pu vérifier davantage : *La féodalité au pays d'Enghien*; *Généalogie de la noble famille Scockart*; *Généalogie de la noble famille du Pin*; *Guillaume Lebrocquy*; *Un triptique attribué aux frères van Eyck*; *L'ameublement du*

*château d'Enghien au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle*.

Épris d'art, Bosmans collabora au *Courrier de Bruxelles* où il publia une série d'articles corrosifs sur « Le Salon de 1881 », par la suite édités en brochure. Il fit paraître par ailleurs, le plus souvent à compte d'auteur et en tirage limité : *Généalogie de la noble famille d'Ardebourg* (1880); *Les coutumes de la ville d'Enghien*; *Les coutumes du comté de Chiny*; *Les cabinets de Philippe V d'Espagne*; *La noblesse de la province d'Anvers*; *La noblesse du Brabant*; *La noblesse des Flandres*; *La noblesse du Hainaut*; *La noblesse de la province de Namur* (1887, simples listes); *La vérité sur la République argentine* (1889, reportage sur l'immigration); *Armorial ancien et moderne de la Belgique* (1889); *Traité d'héraldique belge* (1890; la préface résume et complète l'ouvrage inachevé de Paul Gérard; il fournit certains détails inédits mais émet une théorie, de pure imagination, sur l'origine de la noblesse et n'est pas exempt d'erreurs); *Les Ordres espagnols et leurs membres belges* (1892, historique d'ordres civils et listes); *Les Ordres portugais et leurs membres belges*; *Les Ordres italiens et leurs membres belges* (1893); *Athènes et ses monuments*; et enfin un traité minutieux sur *La chasse* (1894). Bosmans tenta aussi de lancer une « Revue héraldique et généalogique » mensuelle (1892) mais dut y renoncer, faute de souscripteurs.

D'origine plus que modeste (son père était cabaretier), Bosmans s'était élevé par le truchement de la prêtrise et de ses travaux historiques; il était doué d'un esprit particulièrement réceptif mais superficiel, du goût de l'art et d'une réelle facilité d'expression, malheureusement gâtée par un caractère entier, aisément orgueilleux et emporté; vers la fin de sa vie, sa verve s'alourdit d'une ironie d'un goût douteux où perce son éducation première...

Les marques de considération que Bosmans reçut dès son installation à Enghien (archiviste de la Maison

d'Arenberg, chapelain d'honneur de S. A. le prince de Ligne, membre du Congrès américaniste) lui montèrent à la tête; lui qui ironisait volontiers sur les privilèges et vanités, n'en publiait pas moins avidement sur les questions nobiliaires et faisait étalage de ses titres et qualités, voire : en inventait à l'occasion ! Des raisons personnelles l'amènèrent à quitter Enghien dès 1881 pour s'établir à Limal après avoir élu domicile en divers endroits, où il vécut en soutane avec ses trois filles. Rayé du clergé fin 1886, il s'évertua à justifier son attitude morale en se forgeant une théorie athée et en reniant les dogmes en même temps que toute autorité religieuse. Inscrit à la Loge bruxelloise « Les amis philanthropes », il passa désormais la deuxième partie de sa vie à bafouer ses convictions de naguère. Dès lors, sa plume délaissa généalogies, arts, chasse et voyages pour alimenter les 284 chapitres de ses *Coups droits à Dieu et au diable* (1900) et les 35 fascicules de sa *Bibliothèque antisuperstitieuse* (1900-1907), diffusés gratuitement. Indépendamment du fait qu'on se méfie un peu d'une conversion opérée pour motif charnel, cette suite de pamphlets chargés d'ironie lourde a bien perdu de son piment; on y sent une obsession morbide doublée d'un manque d'objectivité manifeste; la simple négation de l'existence historique du Christ en donne la mesure ! Les appels répétés de l'auteur pour être entendu et compris, démontrent le peu d'influence qu'eut Bosmans en cette fin de sa vie.

Ses publications d'avant 1900 présentent davantage d'intérêt; le Cercle archéologique d'Enghien lui doit ses premières publications et on regrette qu'il ne lui ait point continué sa collaboration. Généralement bon dans l'analyse parce qu'archiviste, Bosmans tenait de son caractère impulsif d'être hasardeux dans la *synthèse*; autant on apprécie ses découvertes de détails précis, autant on se méfie de ses schématisations hâtives,

notamment dans les préfaces de son *Armorial* et de son *Traité d'héraldique belge*.

X. de Ghallinck Vaernewyck.

**BOUHTAY** (*Henri-Noël*), officier, né à Liège le 8 juillet 1777, y décédé le 25 mars 1859.

Après avoir fait ses humanités au Collège de Liège, il s'engage le 4 septembre 1798 dans les armées de la République et participe à de nombreuses batailles dont celle de Waterloo.

Le 13 juin 1816, il est nommé capitaine d'infanterie dans l'armée des Pays-Bas et fut mis en non-activité au 31 décembre 1828.

Le 15 octobre 1830, il reprend du service dans l'armée belge : nommé chef de division au Ministère de la Guerre, le 23 juin 1831, promu au grade de colonel le 15 juillet 1832, il participe au siège d'Anvers en qualité de commissaire du Roi près du général français.

Du 15 janvier 1833 au 18 juin 1839, Bouhtay fut chef d'état-major près la 6<sup>e</sup> division territoriale, près le commandant supérieur de Venloo et près la 1<sup>re</sup> division territoriale. Il fut pensionné au grade de général-major honoraire, le 18 juillet 1842.

Polyglotte très doué, il avait été chargé d'un enseignement actif du néerlandais à l'armée des Pays-Bas.

Philanthrope, il siégea depuis 1844 à la commission administrative de l'Institut royal des sourds-muets et des aveugles de Liège dont il devint vice-président.

Ce fils spirituel du XVIII<sup>e</sup> siècle fut également membre du conseil d'administration de la Société libre d'Émulation.

M. Yans.

U. Capitaine, dans *Nécrologe Liégeois*, 1859, p. 32, utilisant le *Nécrologe des officiers de l'armée belge pour 1859* et les oraisons funèbres du général Du Pont et de M.-A. Le Roy, secrétaire de la commission administrative de l'Institut royal des sourds-muets.



**BOULLIART** (*Joseph - Albert - Théodore*), officier, né à Soignies le 26 novembre 1811, décédé à Dour le 23 août 1866.

Après avoir terminé brillamment ses études au collège de Soignies, il s'associa au mouvement libérateur national de 1830 et débuta, dès le mois de novembre de cette année, comme sergent-major au 7<sup>e</sup> régiment de ligne, dans une carrière dont il était destiné à gravir successivement tous les échelons. Sous-lieutenant le 30 juin 1832, lieutenant d'état-major le 30 janvier 1838 et attaché à l'état-major général le 7 février suivant, il fut placé, en juin 1839, au Dépôt de la Guerre, à la disposition du colonel Jolly pour les travaux topographiques de la Commission de délimitation des frontières que cet officier présidait en exécution du traité des XXIV Articles. Boulliart en faisait partie lorsqu'en mars 1844 le comte de Hompesch proposa au Conseil de la Compagnie belge de Colonisation qu'il présidait, de l'associer à ses projets en Amérique centrale, moyennant l'octroi d'un congé de deux ans par le Roi qui avait accordé son patronage à l'entreprise. Il fut nommé, le 1<sup>er</sup> mai suivant, capitaine de 2<sup>e</sup> classe « afin de lui donner un rang plus en rapport avec la mission dont il était chargé », et reçut, le 27 juin, le titre de Commissaire général de la Compagnie susdite auprès des cinq États de l'Amérique centrale. Nanti de la confiance du gouvernement de Léopold I<sup>er</sup> et de celle de la Société, il était chargé de négocier auprès desdits pays la ratification d'un traité de confédération agricole, industrielle et commerciale dont la Belgique paraisait devoir retirer de notables avantages. Envoyé en Espagne pour y apprendre le castillan et se mettre en rapport avec les anciens fonctionnaires royaux au Guatemala, l'officier y séjourna durant presque toute l'année 1845, rédigeant des notes et rassemblant des documents d'intérêt avant tout militaire. Dès le mois d'août, cependant, sa désignation

avait été annulée et son congé révoqué par suite de la position de la Compagnie de Colonisation, tombée dans le discrédit.

Rentré au Dépôt de la Guerre, Boulliart ne tarda pas à faire valoir une fois de plus ses aptitudes et son savoir. Il fut successivement nommé : en février 1846, secrétaire d'une commission chargée d'examiner des documents géodésiques établis avant 1830 concernant la triangulation du royaume ; le 16 mai 1846, répétiteur de topographie à l'École militaire et aide de camp du général Chapelié, fondateur et commandant de celle-ci, (il le resta jusqu'à sa promotion de capitaine en premier, le 3 janvier 1847) et, le 14 octobre 1847, professeur de topographie de ce Prytanée. Le 2 décembre 1849, il fit partie de la commission chargée de la réorganisation des chasseurs à pied. Major chef d'état-major à la division de grosse cavalerie le 21 février 1850, attaché l'année suivante au cabinet du ministre de la Guerre Anoul, lieutenant-colonel le 24 juin 1853, chef d'état-major de la 2<sup>e</sup> division territoriale le 2 avril 1855, il fut promu colonel le 31 août 1855 et épousa en 1857 Zoé-Charlotte Robert de Saint-Symphorien (1824-1887) qui lui donna plusieurs enfants. Nommé général-major le 25 décembre 1863 et désigné comme chef d'état-major de la 4<sup>e</sup> division territoriale le 6 janvier suivant, il fut emporté par une épidémie de choléra.

De tous les généraux belges décédés avant 1867, Boulliart fut le premier qui pût se vanter de n'avoir jamais servi d'autre pays que le sien ; il en fut aussi un des plus instruits.

Albert Duchesne.

Archives du Musée royal de l'Armée, doss. 0.2690. — *Annuaire militaire*, 1867, p. 308 (nécrologie). — L. de Larotère, dans *Panthéon militaire*, Bruges, 1880, p. 325-326. — Veldekens, dans *Livre d'Or de l'Ordre de Léopold...*, Bruxelles, 1858, t. II, p. 70. — *Belgique militaire*, 26 avril 1903, p. 547-550. — *Annuaire statistique et historique de la Belgique* (A. Scheler), 1867, p. 303. — Etc.

**\*BOUTEVILLE** (*Louis-Ghislain DE*), seigneur du Metz, homme politique et magistrat français, né à Albert (département de la Somme) le 28 avril 1746, mort à Paris le 7 avril 1821.

Bouteville occupa d'importantes fonctions en Belgique pendant l'occupation française à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Appartenant à une famille notable de Picardie, il se déclara de bonne heure partisan des idées de réforme. Il s'établit à Péronne et se fit recevoir avocat au Parlement de sa province. Juriste renommé, échevin de Péronne, il rédigea les cahiers du Tiers État pour le bailliage de Péronne et fut élu député du Tiers aux États Généraux le 3 avril 1789; il s'y lia d'amitié avec Rewbell, Merlin de Douai et Champagnoux. A la dissolution de l'Assemblée constituante, il fut élu président du Tribunal de Péronne, fonction qu'il occupa de 1791 à 1794. Il fut appelé à la tête de la Société populaire de cette ville. D'une modération relative, il devint suspect aux éléments extrémistes et il fut mis en prison en 1794; mais la protection de Merlin lui fit éviter l'échafaud. Après le 9 thermidor (27 juillet 1794), il fut mis en réquisition pour être administrateur du département de la Somme, puis, le 4 décembre 1794, nommé agent national près l'administration de l'arrondissement de Liège. Il se fit apprécier des chefs de la révolution liégeoise, qui le chargèrent en juin 1795 d'aller avec Bassenge porter leurs doléances aux comités de la Convention et préparer la réunion de leur pays à la France. Demeuré à Paris après l'installation du Directoire, il fut désigné à la fois par Merlin, Ministre de la Justice, pour être membre du Conseil du Ministère de la Justice, et par Pérès et Portiez de l'Oise, représentants du gouvernement dans les Départements réunis par la loi du 9 vendémiaire an IV (1<sup>er</sup> octobre 1795), pour être commissaire du Directoire dans le département de l'Ourthe. Mais peu après, Pérès et Portiez ayant

été rappelés, le Directoire, par arrêté du 1<sup>er</sup> frimaire an IV (22 novembre 1795), chargea Bouteville de continuer leur mission et le nomma commissaire dans les Neuf départements réunis. Il exerça ces dernières fonctions à partir du 30 frimaire (21 décembre 1795). Un arrêté du Directoire du 1<sup>er</sup> pluviôse an V (20 janvier 1797) y mit fin et Bouteville le notifia aux administrations départementales et aux commissaires du Directoire le 25 janvier 1797. Resté à Bruxelles pour rédiger le compte rendu de sa mission, Bouteville fut appelé à faire partie de l'administration du département de la Dyle en qualité de membre et de président; il exerça ces fonctions du 20 mars au 20 avril 1797, les élections de germinal en V ayant écarté les Français de l'administration. Il quitta définitivement Bruxelles le 10 mai 1797.

En octobre 1797, il fut nommé substitut du commissaire du Directoire près le Tribunal de cassation. Le département de la Somme l'envoya au Conseil des Anciens le 26 germinal an VI (15 avril 1798). Il adhéra au coup d'État du 18 brumaire, ce qui lui valut d'être désigné comme membre du Tribunal le 4 nivôse an VIII (25 décembre 1799). Après la suppression du Tribunal, il fut nommé juge au Tribunal d'appel, depuis Cour impériale d'Amiens, dont il devint président de chambre en 1815. Durant les Cent Jours, le 11 mai 1815, il fut élu, par le collège électoral de l'arrondissement de Péronne, membre de la Chambre des députés, où il parla en faveur de l'hérédité de la pairie. Il prit sa retraite comme président de la Cour royale d'Amiens en 1818 et se retira à Paris.

Envoyé par le Directoire dans les Départements réunis comme commissaire du gouvernement, Bouteville avait reçu une triple mission : achever l'organisation administrative et judiciaire amorcée par les représentants Pérès et Portiez de l'Oise; promouvoir la perception des impôts dont le Directoire avait le plus urgent be-

soin ; introduire dans nos provinces les lois françaises, notamment sur les élections, les maisons religieuses, le régime notarial et fiscal, l'instruction publique. La tâche était immense. Bouteville l'entreprit avec ardeur et la poursuivit avec courage en dépit des difficultés sans cesse accrues. Le recrutement des membres des administrations et des tribunaux se heurtait à l'hostilité générale et nombreux étaient les candidats pressentis qui se dérobaient ou qui, peu après avoir accepté, présentaient leur démission. A défaut d'autochtones disposés à accepter des places, le commissaire dut souvent recourir à des Français et il lui arriva de se plaindre de l'insuffisance de ceux qui se présentent. La détresse financière du gouvernement n'était pas de nature à faciliter les choses. La levée des impôts, et notamment de l'emprunt forcé, ne pouvait se faire qu'avec l'appui de la force armée. Bouteville s'efforça d'agir avec modération et d'alléger le fardeau de l'occupation. Il soutint pendant quatorze mois un labeur écrasant, espérant par sa politique prudente et temporisatrice rallier les nouveaux départements à la République. S'il témoigne d'une hostilité violente et agressive aux moines et aux couvents, il conseille de surscoir à l'abolition du clergé séculier. S'il estime nécessaire le maintien provisoire de la force armée dans les Départements réunis, il souligne que l'action militaire doit devenir de jour en jour « plus douce, plus insensible, de manière à se rendre pour ainsi dire imperceptible ». Et il semble bien que tout autre que lui aurait moins bien réussi dans la tâche ardue qui lui était impartie. Soulignons notamment que la suppression des maisons religieuses se fit sans soulever de sérieuses difficultés. Cependant le Directoire paraît avoir estimé qu'il avait échoué dans sa mission. Son brusque rappel et l'envoi dans les Départements réunis du Ministre de l'Intérieur Bénézech impliquaient un désaveu. Sans qu'on puisse en déterminer les raisons, il

semble bien qu'il faille y voir le résultat des intrigues auprès du Directoire, d'exaltés qui lui reprochaient sa modération.

Dans son important ouvrage consacré à *La Belgique sous la domination française*, Paul Verhaegen, peu suspect de partialité ou même d'indulgence pour les agents français, porte un jugement équitable sur Bouteville, auquel il reconnaît d'incontestables talents, une activité prodigieuse et des intentions presque toujours droites. Il souligne une chose qui témoigne de son honnêteté : arrivé sans ressources dans notre pays, il en partit de même.

Avant de quitter la Belgique, Bouteville se préoccupa du sort de ses papiers. Le 23 germinal an V, il proposa à l'administration centrale du Département de la Dyle, dont il était devenu membre, de déposer le tout aux archives de l'Administration centrale et supérieure de la Belgique, dont l'administration du Département de la Dyle avait la garde. Cette proposition fut agréée et la remise eut lieu le 15 floréal an V (5 mai 1797). Ces papiers sont conservés aux Archives générales du royaume.

C. Tihon.

Eugène Hubert, « La correspondance de Bouteville, commissaire général du Directoire en Belgique (1795-1797). Notice historique », dans *Bull. Comm. roy. d'Hist.*, t. XC, 1926, p. 258-300. — Eugène Hubert et Camille Tihon, *Correspondance de Bouteville*, publ. in-4° de la Comm. roy. d'Hist., 2 vol., 1929-1934. — Paul Verhaegen, *La domination française en Belgique*, t. II, in-8°, 1924, notamment p. 34-54. — *Compte de la mission du citoyen Bouteville, commissaire du gouvernement dans les neuf départements réunis par la loi du 9 vendémiaire an IV*, Bruxelles, in-4°, an V.

**BRABANDERE** (*Pierre DE*), vingt et unième évêque de Bruges, né à Oyghem le 25 septembre 1828, décédé à Bruges le 31 mars 1895.

Entré au séminaire de Bruges le 1<sup>er</sup> octobre 1848, il fut ordonné prêtre le 21 mai 1853. Envoyé à l'Université de Louvain, il y devint licencié en droit canon en 1857. Après avoir séjourné un an à Rome, au Collège

belge, il remplit les fonctions de vicaire, successivement à Saint-Pierre (1858) et à Saint-Martin à Ypres. Professeur de droit canon au grand séminaire de Bruges (1861), directeur de cet établissement (1869), chanoine honoraire dès 1867, il fut nommé curé-doyen de Turnhout en 1875, vicaire général de Mgr Faict en 1880, prélat domestique et chanoine titulaire en 1885, vicaire capitulaire le 4 juin 1894. Promu évêque de Bruges le 18 mai 1894, il fut sacré le 11 juin de la même année.

Il fut évêque de Bruges pendant un an seulement. Aussi n'est-ce pas sa carrière épiscopale qui, malgré la grande activité déployée durant ces quelques mois, puisse retenir l'attention, mais bien son ouvrage, devenu classique dans tous les séminaires de Belgique : *Juris canonici et Juris canonico-civilis Compendium*, dont la première édition parut, à Bruges, en 1869 et qui eut, jusqu'à la guerre 1914, de très nombreuses éditions.

Sa devise épiscopale était : *In Te Confido*.

A. Simon.

E. Rembry, *Les Remaniements de la Hiérarchie épiscopale et les Sacres épiscopaux en Belgique*, Bruges, 1904, p. 136-140. — *Un Siècle de l'Église catholique en Belgique, 1830-1930*, Bruxelles, s. d., t. II, p. 495-497.

**BRABANT** (*Jean - Baptiste*), homme politique, né à Namur le 29 août 1802 et y décédé le 4 avril 1872.

Après avoir fait ses humanités au collège d'Alost où son père, en qualité de brasseur, avait de nombreuses relations, il partit suivre les cours de philosophie chez les jésuites de Saint-Acheul (Amiens) où, sous le régime hollandais, de nombreux parents belges avaient envoyé leurs enfants. Docteur en droit de l'Université de Liège, Jean-Baptiste Brabant entra dans le journalisme politique en publiant des éditoriaux dans le *Courrier de la Sambre* (Namur), qui dénonçait les excès du régime orangiste

et auquel collaboraient deux autres avocats appelés, eux aussi, à devenir bourgmestres de Namur : Charles Zoude et Xavier Lelièvre.

En 1830, Jean-Baptiste Brabant fit partie de la délégation namuroise qui, sous la conduite du baron de Stassart, se rendit à La Haye pour entamer les négociations avec le gouvernement hollandais. Rentré à Namur, Brabant prit part au soulèvement de la ville et, à 28 ans, fut nommé bourgmestre par le Gouvernement provisoire. Membre du Congrès national, il opta pour la monarchie constitutionnelle et, en 1833, déclina l'offre de Léopold I<sup>er</sup>, qui lui proposait le portefeuille des Finances. En tant que député, il s'attacha spécialement à défendre les libertés provinciales et communales, qu'il considérait comme essentielles pour le fonctionnement d'une saine démocratie. Il fut, avec du Bus, l'auteur du projet de loi tendant à octroyer la personnalité civile à l'Université catholique de Louvain.

Pendant de nombreuses années, Brabant fut conservateur et traducteur des Annales parlementaires étrangères ; il avait été nommé à ce poste par Charles Rogier et s'intéressait particulièrement à tout ce qui concernait le développement de la démocratie anglaise.

En qualité de bourgmestre de Namur, Jean-Baptiste Brabant administra sagement sa cité natale, et c'est alors que fut fondée l'Académie de peinture qui, depuis, n'a cessé de prospérer. Il donna sa démission, le 24 octobre 1838, à la suite d'un conflit qui opposa l'administration communale au Ministère de la Défense nationale, à propos de l'expulsion *manu militari* d'une personne qui habitait un bâtiment militaire. Brabant fut alors remplacé par Charles Zoude, issu, comme lui, du groupe catholique.

Jean-Baptiste Brabant était le beau-frère d'Adolphe Borgnet, professeur d'histoire à l'Université de Liège, et de Jules Borgnet, fondateur de la Société archéologique de Namur.

André Dulière.

*Souvenir de famille*, plaquette publiée par la famille Brabant, Namur, 1872. — André Dulière, *Les Fantômes des rues de Namur*, Namur, 1956.

**BRACQ** (*Henri-François*), vingt-deuxième évêque de Gand, né à Gand le 26 février 1804, y décédé le 17 juin 1888.

Ordonné prêtre le 2 août 1827, il fut, en février 1830, nommé professeur d'Écriture sainte au grand séminaire de Gand; il y enseigna jusqu'en 1864. Il publia, durant ces années, les *Prolegomena in Sacram Scripturam* qui eurent plusieurs éditions (1833, 1836, 1844, 1865).

Dès l'abord, il s'opposa aux doctrines mennaisiennes. Il manifesta cette opposition dans l'*Organe des Flandres* où il prit la défense de son évêque attaqué par le *Journal des Flandres* et *Den Vaderlander*. Il fut un des fondateurs et des principaux rédacteurs du *Mémorial du Clergé* (1833-1834); il participa activement à la rédaction du *Journal Historique et Littéraire* de Liège. Il y fit paraître, sous le couvert de l'anonymat, plusieurs articles et entretenit avec Kersten, directeur de ce périodique, une correspondance assidue qui devait aider à réagir plus efficacement contre les séquelles philosophiques mennaisiennes qui se manifestaient dans le semi-traditionalisme louvaniste. Il fonda le journal *De Vlaming*.

En sa qualité de coadjuteur de Saint-Martin à Gand, il s'attacha particulièrement à l'éducation de la jeunesse, composant à son usage de nombreux catéchismes populaires et, entre autres, un *Catéchisme des fêtes*. Sa préoccupation éducative était éclairée : on conserve de lui une brochure très symptomatique : *Korte bemerkingen en raadgevingen over de gezondheid, ten gebruike der Katholieke scholen* (s. d., Gand).

Il fut, de 1836 à 1864, directeur des Sœurs de la Visitation où il développa sa dévotion particulière à saint François de Sales sous le patronage duquel il créa plus tard une société de Saint-

François de Sales (1866) destinée à multiplier les œuvres apostoliques.

A la mort de Mgr Delebecque, il fut, en novembre 1864, élu évêque de Gand et sacré le 1<sup>er</sup> mai 1865. Il avait été proposé par Mgr de Neckere qui, au moment où la querelle louvaniste autour du traditionalisme n'était pas apaisée, avait voulu écarter la candidature du recteur de Louvain, Mgr De Ram, soutenu par Léopold I<sup>er</sup>.

Parvenu à l'épiscopat à l'âge de soixante ans, Mgr Bracq déploya une activité considérable. Il publia plusieurs mandements sur l'éducation chrétienne, créa les collèges Saint-Liévin (1865) et Saint-Georges (1879) à Gand, Saint-Grégoire à Ledeborg (1877), Saint-Martin à Alost, Saint-Louis à Ninove (1872); son attention se porta sur l'Université de Louvain et il affirma, avec moins de passion cependant que l'évêque de Liège, sa désapprobation à l'égard des doctrines traditionalistes enseignées par le professeur Ubaghs. Son opposition à la loi scolaire de 1879 fut ardente : il organisa des associations décanales et paroissiales pour combattre l'école officielle; il insista beaucoup pour obtenir la démission des catholiques qui étaient instituteurs dans les écoles officielles (24 juillet 1881); il rappela sans cesse aux parents l'obligation de confier leurs enfants aux seules écoles catholiques.

Bien qu'il crût devoir prendre position contre une loi du temporel du culte qui diminuerait l'autonomie des fabriques d'église, il semble bien que, pour les questions étrangères à celles de l'école, il voulait éviter de prolonger les conflits avec l'État. Dès qu'il connut le *modus vivendi* admis par la loi de 1870 sur les fabriques d'église, il demanda immédiatement à ses curés de s'y soumettre.

C'est de Rome qu'il envoya cette circulaire à son clergé; il participait alors au Concile du Vatican où il soutint les infailibilistes. Sa dévotion au pape était grande et il développa considérablement l'œuvre du *Denier de Saint-Pierre* établie par son prédéces-

seur. Il fut un des fervents soutiens des Zouaves pontificaux. Toutefois, il ne partageait pas les ardeurs des ultramontains qui, entraînés par certaines confidences de Pie IX, auraient voulu repousser l'antériorité constitutionnelle du mariage civil. En dissentiment à ce propos avec J. de Hempinne, bien en cour à Rome, il fut, à la suite d'une intervention personnelle du pape, obligé de supprimer dans les statuts diocésains l'obligation pour les curés d'exiger le mariage civil avant la bénédiction nuptiale.

Pour avoir l'audience la plus élargie auprès de ses ouailles, il créa en 1866 un périodique hebdomadaire : *De Godsdienstige Week van Vlaanderen*. Dans cette ville de Gand qui avait été si souvent le théâtre de troubles sociaux, il crut, en 1871, devoir mettre les ouvriers en garde contre les tendances de l'*Internationale* qu'il jugeait révolutionnaire et trop matérialiste. C'était une position de défense. S'il avait été plus proche du peuple, il aurait peut-être compris qu'il fallait remédier à la misère ouvrière par autre chose que par des conseils de prudence. Il manqua moins de réalisme en favorisant, par son appui pécuniaire et son influence auprès de l'épiscopat belge, l'*Œuvre des Flamands* que son prédécesseur avait établie, en 1862, à Paris.

Au concile du Vatican, les pères du concile l'avaient dénommé *Episcopus orans*. Il avait, en effet, un sens très averti des nécessités de la vie intérieure : chaque année, à l'anniversaire de son sacre épiscopal, il se plaisait à envoyer aux nombreuses communautés religieuses de son diocèse — il y avait 59 maisons mères — une pastorale. Ces lettres annuelles constituent un véritable traité de la vie religieuse.

Cette activité multiforme, qui en somme était de conservation plutôt que de création, l'avait engagé, en 1877, à demander au Saint-Siège un évêque coadjuteur. Le pape désigna Mgr de Battice. A la mort de ce dernier, Mgr Lambrecht remplit cette

charge à partir de 1886. Cette collaboration des deux prélats ne pouvait cependant suppléer qu'en partie à ce qui manquait le plus à l'action apostolique de Mgr Bracq : la présence parmi ses ouailles.

A. Simon.

*Archives* : Evêché de Gand, *Registrum actorum Episcopatus Gandavensis*, t. XIV-XV; dossiers B. XXII. — *Travaux* : C. Lavaut, « Mgr Bracq », dans *Almanak der Geestelijkheid*, 1892-1893. — *Un siècle de l'Église catholique en Belgique (1830-1930)*, Bruxelles, s. d., t. II, p. 29-60. — *Un siècle d'Enseignement libre*, Bruxelles, 1932, p. 267-295. — K. Van Isacker, *Werkelijk en Wetelijk Land*, Antwerpen, 1955. — A. Simon, *Catholicisme et Politique*, Wetteren, 1955. — M. Becqué, *Le cardinal Dechamps*, 2 vol., Louvain, 1956.

**BRAND (Eugène)**, mathématicien, né à Schaerbeek le 17 juillet 1861, décédé à Bruxelles le 9 mai 1936.

Ancien élève de l'École moyenne de Schaerbeek et de l'Athénée royal de Bruxelles, section scientifique, où il suivit notamment les cours de Boset, il fit ses études à l'Université libre de Bruxelles et obtint, en 1883, le grade de docteur en sciences physiques et mathématiques.

Nommé agrégé à la Faculté des Sciences, le 22 décembre 1887, il fut, le 2 août 1890, chargé des cours d'analyse supérieure et d'histoire des mathématiques à cette Faculté.

Le 27 décembre 1890 il reçut le titre de professeur agrégé; puis, le 21 juillet 1893, celui de professeur extraordinaire et, le 28 mars 1895, on lui confia le cours d'algèbre supérieure, tant à la Faculté des Sciences qu'à celle des Sciences appliquées, en remplacement d'Alexandre Buisset.

Le titre de professeur ordinaire lui fut enfin conféré le 7 juillet 1898 et, le 9 novembre 1901, Brand fut désigné pour enseigner le calcul différentiel et le calcul intégral, en remplacement de J.-B. Charbo, décédé. Il fit également le cours d'Éléments de l'histoire des sciences physiques et mathématiques.

Sa thèse d'agrégation (1887) fut consacrée à la théorie de la fonction  $X_n$

de Legendre. Cette fonction, rencontrée déjà par Laplace, fut obtenue par Legendre, comme coefficient de  $x^n$ , lorsqu'on développe l'expression  $(1 - 2xz + z^2)^{-\frac{1}{2}}$ . Cet auteur étudia les premières propriétés de la fonction, à laquelle beaucoup de mathématiciens connus consacrèrent des études importantes.

Brand, qui avait l'âme d'un algébriste, trouva de nombreuses relations nouvelles concernant la fonction  $X_n$ . Il montra qu'il connaissait à fond toute la bibliographie de son sujet, en combinant les diverses expressions obtenues avant lui et, notamment, en mettant  $X_n$  sous forme d'intégrale. Puis il s'occupa des dérivées successives de  $X_n$  et rechercha des intégrales définies appliquées à cette fonction et à ses dérivées, ainsi qu'à d'autres fonctions qui en dépendent.

Enfin, Brand montra, après d'autres, mais en modifiant les démonstrations antérieures, que l'on peut développer des fonctions en une série, dont les termes sont des fonctions  $X_n$  munies de coefficients.

Il publia également quelques notes dans l'*Enseignement mathématique*. Notamment, en 1904, sous le titre : « Un symbole d'opération dans le calcul des dérivées », il donna une notation, qui peut être commode, pour les dérivées successives d'un produit, en parlant de la formule de Leibniz.

En 1905, sa note intitulée : « Méthode rapide pour retrouver les formules fondamentales des triangles sphériques », montra que la trigonométrie l'intéressait également.

L'année suivante, il indiqua un moyen graphique de déterminer les racines réelles d'une équation du troisième degré.

Brand collabora également à la *Revue scientifique*, au *Journal des mathématiques élémentaires* et à celui des *mathématiques spéciales* de G. de Longchamps, à l'*Intermédiaire des mathématiciens* et aux *Nouvelles annales de mathématiques*. Enfin, il rédigea des

notices sur la vie et les travaux de Buisset et de Charbo, qui furent ses maîtres.

Le 28 juillet 1896, Brand, dispensé de l'examen habituel, en raison de ses titres et de sa notoriété, fut admis à l'Association des Actuaires belges et assista parfois aux séances de cet organisme.

En 1930, après avoir enseigné pendant plus de quarante ans, il demanda à être déchargé de son cours de second doctorat en sciences physiques et mathématiques et fut nommé professeur honoraire, le 4 juillet 1931.

Alfred Errera.

A. Errera, « Notice sur la vie et les travaux d'E. Brand », *Rapport de l'Université libre de Bruxelles pour 1935 1936*, p. 98.

**BRASSEUR** (Pierre), professeur de mathématiques, né à Leisele (Flandre occidentale) le 19 octobre 1851, décédé à Froidmont (Hainaut) le 28 juin 1936.

Reçu professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré inférieur par le jury central en 1873, Brasseur commença sa carrière à l'École normale de Bruges. Après avoir subi un examen spécial, il fut nommé professeur de mathématiques à l'École normale de l'État à Liège, en 1883, poste qu'il conserva jusqu'à sa mise à la retraite en 1912. Il fut aussi professeur à l'École normale d'Anvers et, après la suppression de celle-ci, aux cours de perfectionnement créés par la ville d'Anvers pour son personnel enseignant.

Brasseur a publié plusieurs ouvrages de mathématiques à l'usage des enseignements moyen et normal. Parmi ceux-ci, il convient de citer une *Note sur la décomposition en facteurs des quantités algébriques suivie d'une note sur la discussion des problèmes du premier degré*, qui eut onze éditions de 1884 à 1922, et des *Notions sur la résolution des problèmes de construction*, qui eut neuf éditions de 1885 à 1922. Le second de ces ouvrages surtout est remarquable et fut l'objet de comptes rendus élogieux dans les

revues spéciales, notamment par J. Neuberg dans *Mathesis*. Brasseur avait voulu combler une lacune dans l'enseignement de la géométrie élémentaire, où l'on se bornait en général à indiquer la solution des problèmes sans insister sur les raisons qui avaient conduit au choix de la méthode employée. Il était réputé pour la clarté de son enseignement, qualité que l'on retrouve dans ses ouvrages.

Lucien Godeaux.

Renseignements fournis par M. Louis Meylemans, directeur honoraire de l'École normale de Liège.

**BRESMAL** (*Philippe DE*), homme d'Église, religieux franciscain, puis pasteur, né à Liège, décédé dans la paroisse de Saint-Sampson et du Valle (île de Guernesey) en octobre 1663.

Cet homme distingué, docteur en théologie, fit d'abord carrière dans l'ordre des frères mineurs; il occupa successivement la charge de gardien du couvent de l'Ordre à Orange, à Huy et à Liège. Il se détacha néanmoins du catholicisme.

Au cours des années qui suivirent la paix de Munster, la réforme avait fait des progrès notables dans quelques localités des pays d'Outre-Meuse, dépendant des Provinces-Unies mais enclavés dans la principauté de Liège. Gagné aux doctrines évangéliques, Bresmal fit profession de protestantisme. Un de ses confrères, ardent controversiste, le récollet Barthélemy d'Astroy, tenta de le convaincre de son erreur en publiant une *Remonstrance charitable au sieur Bresmal et à tous les prétendus religionnaires de notre temps* (Liège, J. Tournay, 1653, in-12 de 332 pages). Mais le néophyte avait gagné la Hollande. Il se présenta devant le synode wallon d'avril 1654, et y exposa les raisons de sa conversion. L'assemblée, consciente de sa valeur, l'admit « à l'espreuve ordonnée à ceux qui donnent espérance par leur capacité »; l'église de

Leyde fut chargée de l'assister soit financièrement, soit juridiquement dans un litige qui s'était élevé entre lui et le couvent hutois, et l'ensemble des églises wallonnes furent exhortées à venir en aide « à ce bon personnage ».

Au printemps de l'année 1656 un appel fut adressé par l'église italienne de Londres à Philippe Bresmal. Le Coetus, collège des pasteurs, des anciens et des diacres des églises étrangères de la capitale, après l'avoir examiné, lui « imposa les mains », c'est-à-dire le consacra au ministère pastoral.

L'église qu'il allait desservir avait été constituée par des réfugiés italiens et espagnols, venus de Flandre ou d'autres lieux de la domination du roi d'Espagne. La congrégation, d'ailleurs peu nombreuse, se réunissait dans la « Mercer's Chapel », Cheapside. Bresmal en fut dès 1656 le conducteur spirituel mais, en sa qualité de membre du Coetus, il resta pendant les années troublées étroitement mêlé à la vie religieuse et politique du Protectorat et de la Restauration. On vit le « worthy Italian minister » faire acte d'allégeance au second protecteur Richard Cromwell (1658), puis participer à la présentation d'une adresse au roi Charles II (1660); ou encore intervenir dans des débats ecclésiastiques.

La réaction ritualiste de Charles II qui rétablissait l'Église anglicane dans tous ses privilèges d'église officielle, troubla profondément les églises à principes presbytériens. Dans les îles de la Manche les résistances se montrèrent très vives. Bresmal, que sa formation antérieure rendait, peut-être, moins opposé aux exigences du Bill d'Uniformité, fut envoyé, en septembre 1662, à Guernesey, où lui fut confiée la paroisse de Saint-Sampson et du Valle qui faisait une violente opposition à l'épiscopatisme. Il y fut fort mal accueilli, et même outragé en pleine église. Peu de gens, d'ailleurs, allaient l'écouter. Son prédécesseur, Thomas Le Marchant, qui



par conscience avait renoncé à son bénéfice, était entouré de la sympathie générale, non seulement dans la paroisse, mais dans l'île tout entière : autour de lui s'étaient groupés tous ceux qui préféraient l'austérité des formes calvinistes au ritualisme anglican. La lutte usa rapidement le nouvel arrivé : en octobre 1663 Bresmal mourut d'hydropisie, affirmant, sur son lit de maladie, que tout son mal venait de ces malheureux conflits.

J. Meyboffer.

*Livre synodal contenant les articles résolus dans les Synodes des Églises wallonnes des Pays-Bas*, La Haye, 1896 et 1904, 2 vol. in-8°, t. 1<sup>er</sup>, p. 523, 528, 531, 536 et 538. — *Biographie Nationale*, Bruxelles, 1866 et suiv., in-8°, t. 1<sup>er</sup>, col. 516, sub v° *Astroy*. — J. S. Burns, *The History of the Foreign Refugees settled in England*, London, 1846, in-8°, p. 220. — F. de Schickler, *Les Églises du Refuge en Angleterre*, Paris, 1802, 3 vol., in-8° : t. II, p. 154, 203, 514 ; t. III, p. 265. — *Bulletin historique et littéraire* (Société de l'histoire du protestantisme français), Paris, 1850 et suiv., in-8°, t. XXXIV (1885), p. 160.

**BRIALMONT** (*Nicolas-François-Édouard*), général-major, frère consanguin de Henri-Alexis Brialmont, le célèbre ingénieur militaire, fils de Mathieu et de Jeanne Cajot, né à Seraing le 9 janvier 1813, décédé à Liège le 21 janvier 1881.

Édouard s'engagea pour six ans, comme fourrier, au 5<sup>e</sup> régiment de ligne, le 19 décembre 1830 ; moins d'un mois et demi après, il devenait sergent-major. Le 30 juin 1832, il fut nommé sous-lieutenant dans son régiment et détaché pour quelque temps à Venloo en octobre 1834 ; à la fin de l'année 1838, il obtint l'autorisation de suivre les cours de l'Université de Gand, où son régiment tenait garnison : il désirait s'appliquer aux sciences mathématiques.

Dès lors, sa carrière militaire s'accomplit normalement ; la matricule générale des officiers décèle cependant, par les emplois spéciaux qu'il occupa, qu'Édouard était un officier d'élite : lieutenant le 15 juin 1838, il exerça les fonctions d'adjutant-major

du 21 décembre de cette année au 14 novembre 1845, date à laquelle il fut nommé aide de camp de son frère Mathieu, alors aide-major général ; il resta dans ce poste lorsque, le 3 octobre 1847, il obtint le grade de capitaine (attaché au 10<sup>e</sup> de ligne) et de capitaine de 1<sup>re</sup> classe le 24 juin 1853 ; il ne l'abandonna que le 1<sup>er</sup> avril 1854, devant être promu major le 16 novembre suivant, au 6<sup>e</sup> de ligne.

Lieutenant-colonel le 26 octobre 1863, au 11<sup>e</sup> régiment d'infanterie, il obtint le commandement du 5<sup>e</sup> de ligne, où il avait fait ses premières armes, le 21 septembre 1866. Colonel le 3 juillet 1867, il fut désigné pour commander titulairement la 1<sup>re</sup> brigade de la 2<sup>e</sup> division d'infanterie le 25 décembre 1870.

Général-major à la section de réserve le 23 mars 1871, il passa à la section d'activité le 16 mai suivant, reçut le commandement de la 3<sup>e</sup> brigade d'infanterie le 24 juin de la même année et fut admis à la retraite le 10 mars 1876.

Il mourut célibataire.

Lonis Leconte.

Archives du Musée royal de l'Armée ; Archives générales du Royaume ; dossiers du Ministère de la Défense nationale. — *Le Journal militaire officiel*, *l'Annuaire de l'Armée belge*, *la Belgique militaire* (1881). — A. Charpin, *Les combattants volontaires de 1830 devant l'histoire*. — Etc.

**BRIART** (*Alphonse*), ingénieur et géologue, né à Chapelle-lez-Herlaimont le 25 février 1825, décédé à Morlanwelz le 15 mars 1898.

C. Malaise terminait la notice biographique qu'il a consacrée à Briart en ces termes : « Alphonse Briart a été une des gloires de la Science belge : il a émis des idées grandioses, applicables à la géologie générale ; il a trouvé la solution de problèmes tectoniques des plus ardues, et l'on peut dire qu'après André Dumont, il est de ceux qui laisseront des traces ineffaçables ».

Le père d'A. Briart fut chirurgien-major aux armées belgo-hollandaises, puis médecin de la plupart des char-

bonnages du Centre. Lui-même, après des études primaires et secondaires à Chapelle-lez-Herlaimont, Morlanwelz et Namur, où il eut Cauchy comme professeur, prit son diplôme d'ingénieur à l'École des Mines de Mons en 1844. Après un bref séjour au Couchant de Mons, il entra aux Charbonnages de Mariemont et Bascoup où il est resté jusqu'à la fin de sa vie. Il devait s'imposer par ses capacités, pour finir par être élu président de cette société en 1888, à la mort du premier président Guibal. A plusieurs reprises, des manifestations grandioses furent organisées en son honneur, et la foule énorme d'ouvriers, industriels et savants qui suivait son cercueil lors de ses funérailles témoigne de l'estime qu'on lui prodiguait dans tous les milieux.

Ingénieur, Briart apporta de nombreuses inventions et améliorations dans l'exploitation des mines, tels les grilles qui portent son nom, le trainage automatique, les clapets d'aérage, un système de guidonnage des puits, la poulie à rayons variables. Mais si des publications originales ou des traductions concernant l'art des mines sont à mettre à son actif, ce sont les travaux de Briart, géologue, qui sont à juste titre les plus réputés.

C. Malaise a étudié l'œuvre scientifique d'A. Briart dans une notice à laquelle nous renvoyons le lecteur (cf. *infra*). Rappelons-en les lignes générales.

La première période se marque par une collaboration scientifique continue avec son ami F. Cornet, manifeste dans des monographies sur des terrains crétacés : Calcaire grossier de Mons, Wealdien, Meule de Bracquagnies, Craie blanche, où Briart fera plus particulièrement œuvre de paléontologiste et descripteur de fossiles. De ces travaux devait résulter une meilleure caractérisation des subdivisions du Crétacé. Un mémoire intitulé *Description minéralogique et stratigraphique de l'étage inférieur du terrain crétacé* fut couronné au concours de l'Académie royale de Belgique. C'est

également une œuvre élaborée avec Cornet que la carte géologique du centre du Hainaut, présentée à l'Exposition universelle de Bruxelles de 1889. Elle comprend 30 planchettes au 20.000<sup>e</sup>. Le levé du Landenien et sa légende sont, plus particulièrement, l'œuvre de l'ingénieur de Mariemont-Bascoup; il s'est efforcé d'y établir des analogies entre les dépôts observés dans ce terrain, les formations entrecroisées dunales et la sédimentation argileuse des polders.

*Silix quaternaires et Carte du relief du sol après le paléozoïque* furent encore l'objet de publications de ces deux collègues inséparables.

Après la mort de F. Cornet en 1887, commence pour Briart une seconde période de travail. S'il publie d'intéressantes vues sur les limons hesbayens de haut-plateau et des plaines moyennes, il se retrouve bientôt le mineur d'autrefois. La formation de la houille, dont il défend l'autochtonie, et la structure du bassin houiller du Hainaut sont pour lui de nouveaux sujets d'observation et de méditation. Après avoir été paléontologiste, stratigraphe, il se révélera tectonicien de génie. *La géologie des environs de Fontaine-l'Évêque et de Landelies*, parue en 1894, valut à son auteur le prix décennal des Sciences minérales. Dans cet ouvrage remarquable, A. Briart émet des idées concernant ce qu'il appelle les lambeaux de refoulement et les failles de la Tombe, de Fontaine-l'Évêque, de Leernes, et la faille du Midi; il s'intéresse aussi à la stratigraphie du Calcaire carbonifère. Le mémoire touche à des problèmes de géologie locale mais sa valeur particulière tient à l'exposé d'une théorie nouvelle sur l'origine des lambeaux isolés et leur véritable relation avec la faille du Midi. Les vues de Briart permirent d'éclairer des faits qui restaient depuis longtemps inexpliqués. Des géologues éminents comme H. de Dolodot en Belgique, Marcel Bertrand en France, se réclament de son influence dans l'interprétation de leurs observations.

A côté de ces travaux importants, un ouvrage de vulgarisation consacré à la paléontologie pourrait paraître moins intéressant. Ce travail montre qu'A. Briart ne dédaignait pas de s'adresser aux jeunes. C'est aussi aux jeunes que sa collection de paléontologie, acquise par l'École des Mines de Mons grâce à l'intervention d'un généreux mécène, aura profité.

A. Briart fut nommé membre correspondant de l'Académie en 1867, titulaire en 1874, puis directeur de la Classe des Sciences en 1889. Membre fondateur de la Société géologique de Belgique, il en fut plusieurs fois président. Il fut aussi membre du conseil de direction de la Commission géologique de Belgique, puis son dévoué vice-président. Faut-il ajouter que sa renommée de « charbonnier » dépassait largement nos frontières et qu'il fut appelé notamment en Sicile, en Espagne, en Sardaigne, au Chili?

Homme de science aux idées larges, A. Briart fut aussi le défenseur acharné de la liberté dans le travail de l'homme de science.

F. Stockmans.

C. Malaise, « Notice sur Alphonse Briart, membre de l'Académie » (*Annuaire de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 1901, 67<sup>e</sup> année, p. 103-141; portrait).

**BRIXHE** (*Codefroid-Eugène*), magistrat, né à Spa le 6 septembre 1785, mort à Liège le 22 janvier 1859.

Fils de Jean-Guillaume (voir *Biogr. Nat.*, t. III, col. 72), qu'il suit en exil à Paris, il rentre à Liège où il termine ses études à l'École centrale. Il reprend l'étude de son père à la mort de celui-ci en 1807.

Il entre dans la magistrature debout, le 4 octobre 1830, en qualité de substitut du procureur général et, au mois d'août 1852, il accède aux fonctions de premier avocat général.

Ses nombreux écrits sont inspirés par les nécessités du prétoire ou par les préoccupations des juristes, voire des simples praticiens, en présence de l'application de la législation nou-

velle concernant, entre autres, l'état civil, la bienfaisance, les fabriques d'église, les mines. Ses thèses sur le cens d'araine et le droit de terrage, sujets de fréquentes contestations en matière de charbonnages, ont fait longtemps jurisprudence jusqu'à ce qu'elles fussent battues en brèche par Eudore Pirmez.

Il a été l'un des fondateurs et le principal directeur du *Recueil des arrêts notables de la Cour d'appel de Liège, avec quelques jugements intéressants des tribunaux de son ressort* (1808-1839), 15 volumes avec tables.

M. Yaus.

U. Capitaine, dans *Nécrologe Liégeois*, 1859. — Oraison funèbre par l'avocat général Lecocq reproduite dans les journaux de Liège du 25 janvier 1859.

**BROUWER** (*François-Marie*, Mgr DE), chanoine, curé-doyen d'Ypres, préfet apostolique en Belgique non occupée durant la guerre 1914-1918.

François-Marie De Brouwer naquit à Bruges le 10 mai 1846, de Jean-Baptiste et de Sidonie van der Ghote; il mourut à Maredsous le 7 avril 1927. Entré au séminaire de Bruges, il fut envoyé à Rome, le 16 octobre 1864; il y conquiert ses grades de docteur en philosophie et en théologie à l'Université grégorienne, et il fut ordonné prêtre à Saint-Jean de Latran le 16 avril 1870. Lors de la messe de prémices qu'il chanta à Saint-Jacques à Bruges, le 31 août suivant, l'évêque de Bruges en personne prononça l'homélie: c'était alors Mgr Faict, un ami de la famille, qui avait baptisé le jeune François-Marie.

Le 12 septembre 1871, l'abbé De Brouwer fut nommé professeur au grand séminaire de Bruges, où il enseigna le dogme. De cet enseignement est resté le *Tractatus de ecclesia Christi in quo etiam de romano pontifice* (Bruges, 1881, in-8°; seconde édition: Bruges, 1891). Le 21 novembre 1884, il fut nommé supérieur du petit séminaire diocésain de Roulers, charge qui fut accompagnée des honneurs d'un

canonicat. Le 28 novembre 1894, le chanoine De Brouwer fut nommé curé-doyen de Menin, où son passage fut marqué par la création de la paroisse Saint-Joseph dans le quartier populaire des « baraques ». Le 11 août 1897, il était transféré à Ypres, toujours en qualité de curé-doyen.

La petite ville d'Ypres avait alors un caractère assez différent de celui qu'elle offre aujourd'hui; elle était habitée par une bourgeoisie riche et éclairée, elle était pourvue d'un clergé nombreux et dotée d'une école de cavalerie réputée. Homme du monde, dont le goût avait encore été affiné par de nombreux voyages à l'étranger, le chanoine De Brouwer ne pouvait qu'être apprécié dans un tel milieu. Le nouveau doyen s'occupait très activement de la restauration de l'ancienne cathédrale de Saint-Martin. Musicien délicat, très lié avec les bénédictins de Solesmes, alors en exil dans l'île de Wight, il apportait autant de soin dans l'exécution des offices liturgiques que d'urbanité dans les relations sociales.

Lorsqu'en 1914, la guerre s'abattit sur la tranquille cité, De Brouwer montra plus de courage que sa faible santé et sa bonhomie ne laissaient soupçonner. Mais, très vite épuisé par le travail et les émotions, il tomba gravement malade (il eut un crachement de sang, assure un témoin digne de foi, A. Van Wallegghem); il dut être arraché à la cave où il s'abritait et emmené en ambulance à Poperinge. Rétabli après quatre semaines, il revint à Ypres, où il trouva son église déjà fortement endommagée. A Pâques 1915, il officia à l'église Saint-Nicolas, la seule de la ville qui fût encore intacte : on l'entendit prêcher « avec son optimisme persuasif, le courage et l'endurance aux Yprois infortunés, vivant depuis six mois sous les bombardements ». Quelques jours plus tard, les premières attaques au gaz asphyxiant entraînèrent l'évacuation forcée des derniers habitants et de leur pasteur.

Le saillant d'Ypres, dernier lam-

beau de la Belgique libre, faisait toujours partie, au point de vue ecclésiastique, du diocèse de Bruges, mais il se trouvait sans communication avec le chef du diocèse. Par une décision du pape Benoît XV, le chanoine De Brouwer fut nommé, en janvier 1915, préfet apostolique de la Belgique non occupée, et placé sous l'autorité directe de l'archevêque de Paris. Il fixa sa résidence au couvent « Het Vogeltje » à Poperinge, et plus tard à Proven. De là il parcourait le territoire confié à sa sollicitude. On louait son zèle apostolique, son éloquence, sa grande charité, son tact et une prudence qui n'excluait pas, dans certains cas, la fermeté. C'est ainsi qu'il refusa, malgré les plus vives instances, d'autoriser les aumôniers anglicans à utiliser les églises catholiques pour les offices de leur culte (voir, à ce sujet, le témoignage du vicaire A. Van Wallegghem, du 28 mars 1915). Bien qu'il fût, arborant les insignes pontificaux, ce qu'un témoin oculaire appelle « un beau prélat », Mgr De Brouwer n'avait rien perdu de sa bonhomie et de sa cordialité; son optimisme un peu facile faisait l'admiration des uns, déplaisait, semble-t-il, à d'autres.

Le roi Albert et la reine l'honoraient de leur amitié. En août 1916, il fut appelé à conférer le sacrement de la confirmation à la princesse Marie-José. La cérémonie eut lieu à « l'École de la Reine » à Wulveringem; on a retrouvé récemment la pièce de vers que le poète flamand Cyrille Verschaeve composa à cette occasion.

Lorsque vint l'armistice, Mgr De Brouwer alla rendre compte de son administration à l'évêque de Bruges. Ici une déception l'attendait : Mgr G.-J. Waffelaert, très jaloux de son autorité, aurait tenu, à ce qu'on raconte, à lui faire comprendre qu'il n'était plus que simple curé-doyen. Mgr De Brouwer, qui s'était attendu à voir son dévouement et le rôle historique qu'il avait tenu durant la guerre récompensés par quelque prélature honorifique, supporta difficilement ce manque d'égards. Il donna sa dé-

mission le 18 décembre 1918 (le 26 décembre, d'après l'*Almanach* du diocèse) et se retira, peu après, au château de Maredsous (province de Namur), auprès de sa sœur, M<sup>me</sup> Henri Desclée. C'est là qu'il s'éteignit. Il fut inhumé dans le caveau des abbés de Maredsous. Un mémorial placé au fond de la cathédrale reconstruite d'Ypres rappelle sa mémoire. Ce monument fut inauguré le dimanche 13 juin 1937 par le curé-doyen Vermaut.

Dom N. Huyghebaert.

L. Slosse, *Rond Kortrijk*, Roulers, 1911, p. 1353. — *Almanach voor het Bisdom Brugge voor het schrikkeljaar 1923*, Bruges, 1920. — L. Van Houtte, « Mgr de Brouwer », dans *Liturgisch Parochieblad*, IX, 1927, p. 173-175. — *La Patrie* (journal brugeois) du 9 avril 1927. — *Het Ypersch* (journal yprois) du 16 avril 1927. — *La Libre Belgique* du 9 avril 1927. — Yves de Brouwer, *De Familia de Brouwer*, s. 1., 1952, p. 18-19. — *Ephemerides theologicae Lovanienses*, IV, 1927, p. 555. — Sur son activité durant la guerre de 1914-1918, nous avons consulté, en outre, le journal inédit de l'abbé Achille Van Walleghem, *De oorlog te Dickebusch en omstreken, 1914-1918*, et dame M[aura] C[olumban], *The Irish Nuns at Ypres. An Episode of the War*, edited by R. Barry O'Brien, with an introduction by John Redmond, Londres, 1918, p. 158-159, et F. Van den Berghe, *Geschiedenis van de Latijnsche Schoole en van het Bisschoppelijk College te Veurne*, Furnes, 1952, p. 253.

**BROUWERS** (Cornéil-Dieudonné), archiviste et historien, né à Dison le 21 septembre 1874, mort à Namur le 8 novembre 1948.

Après des études à l'Athénée royal de Verviers, où il eut entre autres comme professeur le philologue Jules Feller, Brouwers s'inscrivit en 1892 à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège dans la section d'histoire. Il eut l'avantage d'y avoir comme maître Godefroid Kurth, qui par son enseignement avait renouvelé l'étude de l'histoire en Belgique. Il conquit le diplôme de docteur en octobre 1896. En juin 1897 il réussit l'examen de candidat-archiviste et le 27 septembre 1898 un arrêté ministériel le nomma employé aux Archives de l'État à Liège. Par arrêté royal

du 4 février 1903, il était promu conservateur-adjoint au même dépôt; et, le 25 mai 1906, il était appelé à remplacer Léon Lahaye comme conservateur des Archives de l'État à Namur.

Dès son séjour à Liège, Brouwers s'était révélé comme un travailleur infatigable, avec un penchant marqué pour les recherches d'histoire économique et sociale. Il collabora aux travaux de l'Institut archéologique liégeois, dont il fut le bibliothécaire. D'autre part il intervint activement dans la fondation de la Société verwiétoise d'histoire et d'archéologie et contribua plus que nul autre à assurer à la jeune société une haute tenue scientifique, n'hésitant pas à organiser pour ses confrères un cours de paléographie et un cours de diplomatique, dont les bénéficiaires gardaient encore trente ans après l'agréable souvenir.

Devenu conservateur des Archives de l'État à Namur, Brouwers consacra désormais toute son activité professionnelle et scientifique à sa nouvelle province. Et à ce double point de vue, les résultats en furent remarquables. Non content de classer et d'inventorier les collections de son dépôt, il eut à cœur d'augmenter les richesses de celui-ci et d'y faire entrer les documents qu'il estimait précieux pour l'histoire. Grâce à son activité et à ses démarches, il put s'assurer une partie importante des archives anciennes des villes de Namur et de Dinant, dont le reste devait périr dans les incendies allumés par l'ennemi en août 1914. Il parvint aussi à rassembler la collection presque complète des registres paroissiaux conservés aux greffes des Tribunaux de Namur et de Dinant. Mais sa sollicitude s'étendait tout autant aux archives postérieures à l'Ancien Régime et il réussit notamment à faire entrer dans son dépôt le fonds important du cadastre.

Son activité scientifique fut tout aussi féconde. La liste de ses publications namuroises a été dressée avec soin par son successeur à la tête du

dépôt, F. Courtoy. Nous ne pouvons songer à la reproduire ici. Il faut toutefois mettre hors de pair les importants volumes qu'il fit paraître dans la collection des *Documents relatifs à l'histoire de la province de Namur* publiés par ordre du Conseil provincial. Il acheva tout d'abord la publication du *Cartulaire de la commune de Dinant* (tomes VII et VIII) et du *Cartulaire de la commune de Namur* (tomes IV à VI). D'un intérêt plus considérable encore et plus neufs sont les sept volumes consacrés sous des titres divers à l'Administration et aux Finances du comté de Namur du XIII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle. En même temps, Brouwers prit une part importante à l'activité de la Société archéologique de Namur, en qualité de trésorier, puis de secrétaire, pendant quinze ans, et enfin de vice-président. Il fut aussi membre correspondant de la Commission royale des Monuments et des Sites et président de la Commission administrative de la bibliothèque communale.

Devenu Namurois de cœur et d'âme, Brouwers ne devait cependant pas finir sa carrière dans la ville mosane. Le 15 décembre 1935 un arrêté royal l'appelait à occuper la place d'archiviste général du royaume devenue vacante par la retraite de Joseph Cuvelier. Il devait remplir ces fonctions pendant moins de quatre ans. Son passage à la direction des Archives fut cependant marqué par quelques initiatives heureuses, notamment l'attribution d'un nouveau local au « Musée des Archives », créé par son prédécesseur; il fit exécuter la reproduction photographique de tous les documents antérieurs à l'année 1100 conservés dans les dépôts d'archives de l'État. Atteint par la limite d'âge, Brouwers prenait sa retraite le 30 septembre 1939. La maladie devait assombrir ses dernières années et l'empêcher de reprendre et de poursuivre les travaux et les recherches historiques qui avaient été le souci et le charme de toute son existence.

O. TIBON.

Jules Peuteman, « Un savant verviétois : l'archiviste Dieudonné Brouwers », dans *La Vie wallonne*, 13<sup>e</sup> année, 1932-1933, p. 231-241 et 281-289. — F. Courtoy, « Dieudonné Brouwers », dans *Namuroicum*, t. XXIII, 1948, p. 53-62. — C. Tibon, « Dieudonné Brouwers », dans *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, t. XX, 1949, p. 3-8.

\*BRUNO (*Lodovico*), humaniste, professeur à l'Université de Louvain, conseiller de Maximilien d'Autriche, né dans le diocèse d'Acqui (Montferrat) en 1444 ou 1445, mort à Rome en 1508.

On n'a aucune précision sur la carrière de ce personnage avant le 31 juillet 1477, date où il s'inscrivit à l'Université de Louvain, en se déclarant originaire du diocèse d'Acqui et avec la double qualité de « poète lauréat » et de *magister*. De cette dernière, il est permis d'inférer qu'il était docteur *in utroque jure*, grade qu'on lui connaît par la suite et qu'il avait certainement pris dans une autre université.

Peu après, en vue vraisemblablement du passage à Louvain (entre le 8 et le 11 août 1477) de l'archiduc Maximilien, venant dans les « pays de par deçà » afin d'y épouser Marie de Bourgogne, il composa deux poésies latines : un *Carmen sapphicum ad agendum Deo gratias in adventu illustrissimi domini Maximiliani, ducis Austriae novique Burgundie ducis, etc.*, et une *Ad serenissimi ac semper augusti felicissimi Frederici Romanorum imperatoris inclitum filium dominum Maximilianum, illustrissimum ducem Austriae, Burgundie, etc., Ludovici Bruni, poetae laureati, de illius ex Germania in Belgas adventu ac felici conjugio, Gratulatio*. C'est ici, dans ce titre, que le mot *Belgae* paraît avoir été employé pour la première fois afin de désigner les sujets des ducs de Bourgogne. Dans la pièce elle-même, le même sens est donné à *Belgicus Gallus*, et *Gallia Belgica* y désigne l'ensemble des pays des ducs.

Ces deux poèmes furent imprimés en une plaquette à l'Université de Louvain, en novembre 1477, par Jean de Westphalie. Dès le 16 septembre,

elles avaient valu à leur auteur une récompense de 50 livres de la part de l'archiduc. De plus, à l'intervention de celui-ci et de la duchesse Marie, la ville de Louvain, le 19 janvier 1478, chargea L. Bruno de faire journellement à la Faculté de droit civil de l'Université des leçons et exercices de « sciences de poésie » (*van de sciencien van poëterien*). Un traitement de 50 couronnes (de 23 sous chacune) par an, à valoir à partir du 1<sup>er</sup> janvier précédent, lui était alloué.

Le 3 février 1479, L. Bruno obtint que cette rémunération, trop faible pour lui permettre d'entretenir un domestique, fût augmentée de 20 florins du Rhin (de 20 sous chacun) annuellement, avec effet rétroactif à partir du 1<sup>er</sup> décembre précédent. Il avait menacé sans cela d'aller s'installer ailleurs. Son enseignement consistait alors, d'après ses propres déclarations, à faire la leçon de rhétorique et poésie (*de lesse van rhetoriken ende poëterien*). C'est en vain, par contre, que le 22 décembre 1484, il demanda à être admis au Conseil de l'Université, bien que n'ayant pas pris son grade dans celle-ci. Peut-être est-ce la raison qui le détermina à renoncer à faire carrière à Louvain. Toujours est-il que son enseignement y cessa le 12 juin 1486 et qu'il quitta aussitôt la ville. Un successeur lui fut donné à partir du 1<sup>er</sup> février suivant.

Entretiens, L. Bruno s'était gardé de perdre le contact si fructueux qu'il avait établi avec l'archiduc en 1477. Il profita de la victoire remportée par Maximilien sur les Français à Guinegate le 7 août 1479 pour lui offrir un nouveau dithyrambe : *Ad illustrissimum ducem Austriae, Burgundiae, etc., dominum Maximilianum, de victoria Morinensi triumphantem, Ludovici Bruni, poetae laureati, Gratulatio*, qu'il fit imprimer, vraisemblablement aussi chez Jean de Westphalie, et qui, dès le 28 août 1479, lui valut une gratification de 32 livres.

Le 9 avril 1486, Maximilien fut couronné roi des Romains à Aix-la-Chapelle. Ce fut l'occasion d'un autre

poème, imprimé encore chez Jean de Westphalie : *De serenissimi ac invicti Maximiliani, archiducis Austriae, Burgundiae, etc., Romanorum regis nuper electi, coronatione Ludovici Bruni, poetae laureati ac juris utriusque doctoris, Gratulatio*. Une deuxième édition de cette œuvre fut publiée en 1490 à la suite d'une *Oratio ad Fredericum et Maximilianum principes* de l'humaniste vénitien Ermolao Barbaro.

En cette dernière année, on retrouve L. Bruno au service du nouveau roi et peut-être fut-ce là la récompense de sa troisième *Gratulatio*. Toujours est-il qu'il est alors envoyé par Maximilien en ambassade à Buda-Pest afin de déterminer les Hongrois à l'accepter comme roi. Accomplie non sans difficultés — L. Bruno fut quelque temps prisonnier des Turcs —, cette mission se termina par un échec : c'est pour Ladislas de Bohême que se prononcèrent les Hongrois.

L. Bruno resta néanmoins bien en cour : le 13 septembre 1491, Maximilien exerce en sa faveur son droit de *primariae preces* à l'égard de l'abbé de Saint-Paul d'Utrecht.

En 1495-1496, L. Bruno figure au premier plan dans l'entourage du roi des Romains, dont il est qualifié de « conseiller et secrétaire » ou encore de « conseiller privé ». C'est lui notamment qui sert d'intermédiaire entre le souverain et les ambassadeurs étrangers. En juillet 1496, il est lui-même envoyé en ambassade à Florence. De retour auprès de Maximilien, il harangue à deux reprises en latin les ambassadeurs de la république de Venise à leur arrivée à Vigevano (15 et 16 septembre 1496). Il est ensuite envoyé en Montferrat, son pays d'origine, pour y rallier l'opinion au roi des Romains. Après avoir rejoint celui-ci à Gênes, il tombe malade à Casale et ne peut regagner son poste auprès de son maître qu'en janvier 1497 à Innsbruck.

La fin de la carrière de L. Bruno, comme son début, est beaucoup moins bien connue. Envoyé comme ambassadeur par Maximilien auprès du pape Alexandre VI, il fut élevé par celui-ci

au siège épiscopal d'Acqui, le 9 janvier 1499. Il semble être passé par la suite au service du souverain pontife. Le 23 avril 1499 cependant, de Fribourg, il renseignait encore sur les déplacements de Maximilien le légat pontifical se rendant auprès de celui-ci, qu'il se proposait lui-même de rejoindre à Ulm.

C'est à Rome, en tout cas, qu'il mourut en 1508. Il y fut enterré en l'église Saint-Augustin, où son neveu Enrico Bruno, archevêque de Tarente, lui fit ériger un tombeau, aujourd'hui disparu, mais dont on conserve le texte de l'épitaque.

Paul Bonenfant.

J. Wils, *Matricule de l'Université de Louvain*, t. II (Bruxelles, 1946), p. 361. — J. Wils, « Documents relatifs à l'histoire de l'Université de Louvain », *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. XXXVIII (1912), p. 290. — Val. Andreas, *Fasti academici Studii generalis Lovaniensis* (Louvain, 1650), p. 167. — J. Paquet, *Salaires et prébendes des professeurs de l'Université de Louvain au XV<sup>e</sup> siècle* (Léopoldville, 1958), p. 12. — *Gesamtkatalog der Wiegendrucke*, t. V (Leipzig, 1932), col. 609. — Em. Picot et H. Stein, *Recueil de pièces historiques imprimées sous le règne de Louis XI* (Paris, 1923), Texte, p. 263-268. — H. Vander Linden, *Itinéraires de Marie de Bourgogne et de Maximilien d'Autriche* (Bruxelles, 1934), p. 17 et 121. — P. Bonenfant, « Du Belgium de César à la Belgique de 1830. Essai sur une évolution sémantique », *Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, XXXVII<sup>e</sup> Congrès (sous presse). — H. Ulmann, *Kaiser Maximilian I.*, t. 1<sup>er</sup> (Stuttgart, 1884), p. 411. — J. Molinet, *Chronique*, éd. G. Doutrepont et O. Jodogne, t. II (Bruxelles, 1935), p. 195. — J.-B. Goetstouwers, « Les primariae preces de Maximilien I<sup>er</sup> aux Pays-Bas », *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. LXXXVIII (1924), p. 69. — R. Brown, *Calendar of State Papers... existing in the archives and collections of Venice*, t. 1<sup>er</sup> (Londres, 1864), p. 221-243. — Marino Sanuto, *I Diarii*, éd. F. Stefani, t. 1<sup>er</sup> (Venise, 1879), *passim* (voir la table). — J. Burchardus, *Diarius*, éd. L. Thuaane, t. II (Paris, 1884), p. 304. — J. Valentinelli, « Regesten zur deutschen Geschichte aus den Handschriften der Marcusbibliothek in Venedig », *Abhandlungen der historischen Classe der königlich bayerischen Akademie der Wissenschaften*, t. IX (1862), p. 568-569. — C. Eubel, *Hierarchia catholica Medii Aevi*, t. II, 2<sup>e</sup> éd. (Munster, 1914), p. 91, et t. III, 2<sup>e</sup> éd. (Munster, 1923), p. 113. — G. Mazzuchelli, *Gli Scrittori d'Italia*, t. II, 4<sup>e</sup> partie (Brescia, 1763),

p. 2219. — G. Tiraboschi, *Storia della Letteratura italiana*, t. XVIII (Florence, 1782), p. 218.

**BUISSERET - STEENBECQUE DE BLARENCHIEU** (Conrad - Marie-Joseph-Léo, comte DE), diplomate et écrivain, né à Ixelles le 14 mars 1865, décédé à Gand le 3 février 1927.

Il était fils puîné du sénateur de Malines Maurice de Buisseret (1831-1888), qui portait depuis 1881 le titre de comte transmissible par ordre de primogéniture, et de Béatrix de Bernard de Monthrison (1835-1911). Celle-ci, qui était Française, loua, devenue veuve, son habitation d'hiver, sise au n° 75 de la rue Montoyer à Ixelles, au célèbre général Boulanger. Le grand-père de Conrad, Jules de Buisseret (1788-1874), avait servi la France sous Napoléon I<sup>er</sup>, puis dans la cavalerie de Charles X; son mariage l'avait rendu propriétaire du château de Ter-Meeren près de Breen-donk qui devint la résidence d'été de ses descendants. Conrad y fut élevé par des précepteurs, puis acheva ses humanités au vieux collège Saint-Michel de Bruxelles et fit ensuite son droit à Namur et à Louvain.

Il débuta dans la carrière diplomatique, le 2 juillet 1886, par sa désignation comme attaché à la légation de Berlin, que dirigeait le baron Jules Greindl. Promu secrétaire de légation de 2<sup>e</sup> classe à Belgrade le 28 avril 1888, ensuite à Bucarest le 10 février 1890, il arriva à Vienne comme secrétaire de 1<sup>re</sup> classe le 15 avril 1892. Du 7 juin de la même année au 13 août 1893, il fut chargé de la gestion de la légation de Rio-de-Janeiro; du Brésil où il avait fait une exploration chez les Indiens Botocudos, il rapporta la matière d'un livre : *Paysages étrangers*. Transféré à Washington, comme secrétaire de légation de 1<sup>re</sup> classe le 15 août 1894, puis avec le grade de conseiller de légation à partir du 2 juillet 1895, il envoya à la *Revue Générale* trois articles : « Washington en 1895 » (t. 62, p. 651-657, 1895),



« Le championnat de la boxe aux États-Unis » (t. 64, p. 5-9, 1896) et « Gens et choses d'Amérique » (t. 69, p. 374-396, 1899). Aux États-Unis, il épousa la fille du major général John Patter Story, Caroline (1870-1914), qui lui donna six enfants. Conseiller de légation à Constantinople le 30 mai 1896, puis à Vienne (il obtint alors de Léopold II, le 23 avril 1900, des lettres patentes lui concédant le titre personnel de comte), il fut promu, le 19 juin 1902, ministre résident au Maroc. Le Sultan n'avait plus reçu depuis longtemps aucun diplomate, ce dont Buisseret profita pour faire, au préalable, un voyage d'étude dans les ports principaux de la côte chérifienne (cfr. le *Recueil consulaire*, t. 122, p. 6-64, 1903). Léopold II, qui y avait lui-même débarqué en octobre 1897, espérait établir là-bas un sanatorium pour les agents ennemis de l'État indépendant du Congo, voire un point d'escale pour les vapeurs de la ligne Anvers-Matadi. Aussi décida-t-il que les lettres de créance de son représentant seraient remises solennellement au Sultan qui tenait alors sa cour à Fez. Des péripéties de la caravane, chargée de cadeaux spectaculaires et suivie de deux personnages assez originaux : le sénateur G. Grimard et le docteur A. Tacquin, le comte de Buisseret a tiré un récit illustré de nombreuses photos : *A la Cour de Fez. La mission belge de 1904* (Bruxelles, 1907).

Il fut encore délégué plénipotentiaire à la conférence d'Algésiras qui décida du sort du Maroc (1906), puis fut successivement nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Washington en 1907 et à Saint-Pétersbourg en 1911. Les événements de juillet 1914 le surprirent à Ter-Meeren où il passait un congé en famille : un télégramme le rappela à son poste. Ceux d'août 1914 lui furent beaucoup plus douloureux : l'invasion des troupes du Kaiser porta un coup décisif à des sentiments profondément germanophiles (son ancien chef, le baron Greindl, les avait

renforcés en lui déclarant en 1909 : « La puissance de l'Allemagne est la meilleure garantie d'indépendance pour la Belgique », et le château familial, qui se trouvait dans le champ de tir du fort de Breendonk, fut rasé par l'autorité militaire dès le début de cette invasion.

Sa femme étant décédée à Etterbeek en 1914 sans que l'occupant eût autorisé Buisseret à la revoir, celui-ci, que deux de ses enfants avaient rejoint en Hollande, repartit avec eux pour la Russie. Il y fit la connaissance de Lydia Sokol (née à Moscou en 1890), mais les difficultés nées du refus de l'autorité religieuse catholique de célébrer son mariage déjà consacré dans une église orthodoxe, paraissent avoir porté un sérieux coup à la raison du diplomate, que des troubles mentaux ne quittèrent plus. Ils allèrent s'aggravant lorsque le gouvernement du Havre l'eut rappelé en 1917, mis à la disposition du Ministère des Affaires étrangères et remplacé à Petrograd par Jules Destrée.

Le comte de Buisseret fut pensionné en décembre 1921. C'était un esprit éclectique et curieux. Outre une multitude de rapports que conserve la section des archives du Ministère des Affaires étrangères, et des mémoires, restés inédits, pour les années 1906 à 1908, on lui doit un plaidoyer en faveur de « L'Utilité d'une marine de l'État en Belgique » qu'il publia, sous l'anagramme de son prénom principal : d'Arnoc, dans la *Revue Générale* d'octobre-novembre 1906.

Albert Duchesne.

Renseignements très aimablement communiqués par la Comtesse C. de Buisseret, ainsi que par M. Jean-Gaston de Buisseret. — Archives du Ministère des Affaires étrangères, doss. pers. n° 50 et 404. — *Annuaire de la Noblesse de Belgique*, 1926, II, p. 92-93. — *Annuaire diplomatique et consulaire*, publié par le Ministère des Affaires étrangères, 1908, p. 130-131. — A. Duchesne, *Léopold II et le Maroc* (en préparation). — Etc.

\*BULWER (Sir Henry) ou plus exactement *William Henry Lytton Earle*, baron DALLING AND BULWER. Diplôme, homme politique et écrivain anglais, né à Londres le 13 février 1801, décédé à Naples le 23 mai 1872.

Deuxième des trois fils du général William Earle Bulwer et d'Élisabeth Barbara Lytton, il fit ses études à Harrow et à Cambridge, partit tout jeune en mission pour le Comité grec et ramena d'Athènes son premier livre, *An Autumn in Greece*. Il entra dès lors dans la carrière diplomatique, séjourna comme attaché à Berlin, Vienne, puis La Haye, d'où il fut envoyé à Bruxelles le 25 août 1830. Ses rapports, premiers comptes rendus directs de la Révolution belge, furent d'autant plus remarquables au Foreign Office qu'ils apportaient un son de cloche tout nouveau. Portant le débat devant l'opinion, il résuma ses idées dans un article où il prenait avec vigueur la défense des Belges, et qui fut publié en janvier 1831 dans la *Westminster Review* sous le titre *Belgian Insurrection* (p. 161-174). La Révolution, disait-il, n'était pas, comme on le croyait en général à Londres, le fait d'une populace avinée, excitée par quelques dizaines d'écervelés : c'était le soulèvement d'un peuple dont tous les droits avaient été méprisés depuis quinze ans. Pour la première fois en Grande-Bretagne, l'auteur résumait tous les griefs bien connus en matière de libertés publiques et constitutionnelles, d'imposition, d'enseignement, d'emploi des langues, de répartition des postes dans l'armée, la diplomatie et l'administration. Dans ses conclusions, il exprimait sa sympathie personnelle pour un peuple qu'il avait pu juger de près ; mais à son avis, toutes les révolutions étaient légitimes, puisqu'elles n'éclataient que dans des pays où l'on avait de honnes raisons d'en vouloir aux gouvernements. Cette même cause sacrée du droit des peuples, selon Bulwer, ne manquerait pas

de triompher aussi en Italie, en Pologne et en Allemagne.

Il est difficile de mesurer l'influence que ces rapports et cet article exercèrent en Grande-Bretagne sur le gouvernement et l'opinion ; mais il est impossible de ne pas constater qu'ils annoncèrent et, peut-être, amorcèrent un revirement qui devint notoire après l'échec des complots orangistes de février-mars 1831 : l'ardente sympathie de Bulwer avait devancé, aiguillonné le soutien réfléchi que, bientôt, lord Palmerston allait nous apporter.

Bruxelles le revit encore à deux brèves reprises : avec le grade de secrétaire de novembre 1832 à septembre 1833, puis comme chargé d'affaires entre le départ de sir Robert Adair et l'arrivée de sir Hamilton Seymour, de décembre 1835 à mars 1836 ; pendant ces deux séjours, il s'efforça de neutraliser la fâcheuse impression que les sentiments orangistes de sir Robert avaient causée dans notre capitale.

Nous n'insisterons pas sur son activité au Parlement, où il était entré dès 1830, et où il mit ses talents de *debater* au service de la cause libérale. Après de longs séjours à l'étranger, il reprit sa place aux Communes en 1868 et fut nommé pair en 1871.

Dans sa carrière diplomatique, il fut un agent fidèle de Palmerston et se distingua d'une façon parfois spectaculaire. Secrétaire à Paris après avoir quitté Bruxelles, secrétaire sous les ordres de Ponsonby à Constantinople où il négocia un important traité de commerce, chargé d'affaires à Paris pendant la période difficile de 1839-1840, il devint ensuite ambassadeur à Madrid. Cette mission débuta très favorablement par un arbitrage entre l'Espagne et le Maroc, puis par une judicieuse intervention dans l'affaire des mariages espagnols, mais en 1848, sa fougue libérale reprit le dessus : il protesta contre les mesures anticonstitutionnelles de Narvaez, apporta aux progressistes un soutien affiché, et finit par se faire expulser du pays

le 19 mai, ce qui entraîna une rupture des relations diplomatiques.

A Londres, on ne lui tint pas rigueur de cet esclandre. Au contraire : décoré de l'Ordre du Bain, il fut nommé ambassadeur à Washington (1849-1852), attacha son nom au traité Bulwer-Clayton, fut transféré en Toscane (1852-1855), puis poursuivit sa carrière jusqu'en 1865 par diverses missions et ambassades extraordinaires dans les principautés danubiennes et à Constantinople.

Dès lors, parlementaire à peine assagi et diplomate retraité, il reprit une plume d'écrivain qu'il avait abandonnée depuis longtemps. Ses œuvres de jeunesse avaient été celles d'un radical, ami de Georges Sand. Citons *France : social, literary and political* (1834), *Life of Byron* (1835), *The Monarchy of the Middle Classes* (1836) et *The Lords, the Government and the Country* (1836). Dans ses dernières années, il publia encore *Historical Characters* (1867) et surtout la monumentale *Life of Palmerston* (1870, 3<sup>e</sup> vol. posthume).

Il laissait à la postérité une œuvre écrite qui reste utile, et à ses amis le souvenir d'un brillant causeur, sachant celer sous une apparente nonchalance des dons aigus d'observation. Le célèbre romancier des *Derniers Jours de Pompei*, Edward Bulwer (1803-1873), était son frère cadet.

Jacques Willequet.

*Dictionary of National Biography*, de Leslie Stephen, vol. VII, p. 263-265, Londres, 1886. — *Bulletin of the Institute of Historical Research*, t. XII (1934), p. 67. — Bindoff, Smith, Webster, *British Diplomatic Representatives 1789-1852*, Londres, 1934, p. 138. — J. Quero Morales, « L'Espagne en 1848 », dans *1848 dans le Monde, Le Printemps des peuples*, par F. Fejtó, Paris, 1948, t. I<sup>er</sup>, p. 328-343. — Ch. Webster, *The Foreign Policy of Palmerston 1830-1841*, Londres, 1951, t. I<sup>er</sup>, p. 515. — *Encyclopædia Britannica*, article Dalling, t. IV, p. 991.

**BUSÉ (François)**, pasteur, président du Synode de l'Union des Églises protestantes de Belgique, né à Bruxelles le 8 juin 1871, subitement

décédé, alors qu'il se rendait de La Bouverie à Mons, le 23 mars 1942.

Élevé par une mère pieuse dans la religion protestante, l'instruction qu'il reçut le dirigea tout naturellement vers le pastorat. Après ses classes secondaires à l'Athénée d'Ixelles, il fit ses études de théologie à Genève, à l'École de l'Oratoire, puis à Edimbourg. En 1895 il fut consacré au saint ministère par le pasteur Paul Rochedieu, dans l'église de La Bouverie qui lui avait adressé vocation. Il y déploya au cours de quarante-sept années une fructueuse activité. Il prit une part importante tant aux œuvres laïques d'assistance et d'entraide qu'aux œuvres protestantes régionales dont les gardes-malades et infirmières visiteuses conquièrent rapidement la confiance de la population. La Société d'histoire du protestantisme belge, la Société belge de missions au Congo eurent dès leur fondation sa collaboration avisée. Son intérêt agissant fut donné sans réserve à la société d'abstinence « La Croix-Bleue », dont il devint le président.

Dès 1918 il accédait à la direction synodale de l'Union des Églises ; il en fut de longues années le secrétaire, et en 1939 il devenait président du Synode ; il eut l'honneur de présider en 1939 le Synode du Centenaire de l'Union, réuni alors au Palais des Beaux-Arts en présence de nombreux représentants d'Églises étrangères.

Homme modeste, fidèle et consciencieux dans les devoirs les plus humbles comme dans les responsabilités élevées dont il fut chargé, il a consacré toutes ses forces au service de sa vocation de pasteur.

J. Meyhoffer.

*In Memoriam François Busé, 1871-1942*, Bruxelles, s. d. (1943), in-8°, avec un portrait.

**BUTBACH (Laurent)**, marchand et industriel liégeois, né entre 1540 et 1550, mentionné comme défunt à la date du 16 août 1622.

Son arrière-grand-père, originaire de

Butgenbach (*Butbach*), près de Malmédy, avait épousé Isabelle Romen, qui vit le jour au faubourg d'Amercœur-lez-Liège. Son père, Jacques, était inscrit au métier des merciers, la corporation par excellence des marchands; le second mari de sa mère était boulanger. Sa généalogie se révèle assez compliquée : marié trois ou quatre fois, il fut assez prolifique; l'un de ses fils issu de la première union s'appelle aussi Laurent et, à quelques années d'intervalle, le père et le fils épousent deux cousines germaines, nées de Horne. Les épouses méritent d'être citées parce que — tout au moins les deux premières — elles ont influencé la carrière de leur mari. Catherine Boniver épousée vers 1570 appartient au monde des maîtres de forges, du marquisat de Franchimont ou de Chênée. Dix ans plus tard, Laurette de Ruenne, d'une famille de grands marchands, lui ouvre les perspectives de la spéculation. C'est de l'époque de son second mariage que date l'essor de ses entreprises. Le testament conjonctif de 1592 présente le bilan d'une fortune respectable. Entre 1592 et 1595, il convole avec Martine de Horne, fille de Louis de Horne, bienfaiteur des frères mineurs, et d'Ydelette Rickman. Il termine ses jours, probablement uni à Anne de Hodeige, fille de Jacques de Hodeige dit del Chaine, ancien bourgmestre de Liège.

Comme marchand, il n'aurait pas plus retenu l'attention que ses nombreux confrères du XVI<sup>e</sup> siècle, perdus dans l'anonymat d'un commerce qui passe de l'organisation médiévale à l'expansion capitaliste, mais par ses réalisations industrielles, Butbach apparaît comme un pionnier de la concentration, qui annonce le XVII<sup>e</sup> siècle et son expansion.

Il débute aux environs de Liège dans les exploitations de soufre, d'alun et de couperose — tous ces produits relèvent du négoce. Progressivement il s'intéresse à la métallurgie, avec l'âme d'un marchand qui cherche des produits à vendre. D'ailleurs,

pendant longtemps, il continuera à confier à une main-d'œuvre artisanale, à domicile, des produits demi-finis, de transformation. C'est dans cet esprit qu'il acquiert, en 1572, une partie de la forge de Prayon, grâce au cautionnement de son père. Il faut attendre 1588 pour que l'industriel cesse de recourir à l'appui du patrioïne familial. La vallée de la Vesdre apparaît comme sa terre d'élection : il y possède des établissements (forges, platineries, fenderies) à La Rochette (Ninâne), Chênée, Vaux-sous-Chèvremont et Hauster. Petit à petit, il recherche la maîtrise des matières premières : en 1584 et 1595, il acquiert en deux fois le fourneau des Venues et deux autres fourneaux où il pourra traiter directement le minerai. La houille l'intéresse également : en 1605, il figure parmi les membres de la « Compagnie de son Altesse Sérénissime », fondée en vertu de l'Édit de Conquête de 1582, pour promouvoir, grâce à l'apport de nouveaux capitaux, l'exploitation des mines submergées dans la région liégeoise.

A l'apogée de sa carrière, Butbach dirige ainsi un vaste complexe autonome qui à partir de la fonte, s'étend jusqu'à la production des tôles et des clous, en combinant dans une même organisation trois formes d'économie : capitaliste, artisanale et surtout familiale, car chaque fils — du premier lit, après la mort de Henri né du deuxième — joue un rôle dans les entreprises qu'un père dirige de son bel immeuble enseigné *A la Croix de Fer*, sis au pied du Pont des Arches. Ce détail achève la comparaison avec un Curtius établi aussi aux bords de la Meuse. Sans atteindre l'envergure du grand munitionnaire, Butbach fit preuve du même esprit. Précurseur qui n'a pas méconnu la tradition, il démontre que dans le monde de l'industrie, la prospérité réclame surtout le sens de l'évolution et de l'adaptation.

Certains de ses descendants (fils et petits-fils) continuèrent les exploitations industrielles tandis que d'autres

ont laissé un bon souvenir dans l'histoire de la bienfaisance de la Cité, en participant, entre autres, à la fondation de la « Compagnie de la Miséricorde chrétienne », association de bourgeois au service des malades nécessiteux, et à l'établissement de la Maison de la Miséricorde, ancêtre de l'Hôpital de Bavière.

M. Yans.

J. Lejeune, *La formation du capitalisme moderne dans la principauté de Liège au XVI<sup>e</sup> siècle*, Liège, 1940. — J. Yernaux, *La métallurgie liégeoise et son expansion au XVII<sup>e</sup> siècle*, Liège, s. d. (Thone). — E. Evrard et A. Descy, *Histoire de l'usine des Venmes suivie de considérations sur les fontes anciennes*, Liège, 1948. — P. Hanquet, *Laurent Butbach et sa famille* (en manuscrit).

## C

**CAISNE (Henri DE)** (1), peintre d'histoire, né à Bruxelles le 27 janvier 1799, mort à Paris le 27 octobre 1852.

Élève de Pierre-Joseph-Célestin-François. En 1816, il obtint à l'Académie le prix de la figure antique. En 1818, sur la recommandation de David, alors exilé à Bruxelles, il se présenta à l'atelier de Girodet à Paris, où il se trouva être le plus jeune et où son éducation et une instruction supérieure le firent bientôt distinguer de ses condisciples. De là il se rendit à l'atelier de Gros où il se livra à de persévérantes et consciencieuses études. Malheureusement H. De Caisne, l'aîné d'une famille que la perte prématurée d'un père avait réduite à une position pénible, dut se livrer à l'art commercial pour subvenir aux besoins quotidiens de quatre personnes dont l'avenir était entre ses mains. Il se mit énergiquement à l'œuvre et, aidé de ses deux frères, il fit de la lithochromie avec un succès qui répandit bientôt au sein de la courageuse famille une aisance relative.

En 1824, De Caisne exposa pour la première fois à Paris plusieurs tableaux qui furent remarqués et que la critique d'alors fut soigneuse à ne pas laisser tomber dans l'oubli. A partir de ce moment tout fut succès dans la vie de l'artiste, surtout pour

le portrait, genre où il obtint une véritable vogue. La réputation qu'il acquit lui ouvrit bientôt les plus célèbres salons de Paris et particulièrement celui du poète Lamartine auquel l'unit pendant toute sa vie le lien d'une étroite amitié. De 1824 à 1831, il exposa à Paris *Milton et ses filles*, *Adieux de Charles I<sup>er</sup> à sa famille*, *Marguerite de Valois sauvant un protestant*, *Lady Francis implorant Cromwell*.

En 1833, lors de la première exposition qu'eut la Belgique régénérée, on vit de lui trois tableaux de genre différent : *Élisabeth surprenant Leicester aux pieds d'Amy Robsart*, *Derniers moments d'Anne de Boleyn*, *Portrait de V. Schoelcher*. Un grand et beau succès salua cette apparition. L'impartialité nous oblige à déclarer qu'à partir de ce moment, De Caisne abandonne sa manière brillante pour une manière plus correcte peut-être au point de vue du dessin, plus méditée sous le rapport de la composition, mais plus froide d'aspect et de ton. Il fut conduit à ce brusque revirement par crainte de tomber dans les exagérations rubenesques qu'il croyait avoir remarquées chez quelques-uns des ses compatriotes. C'est de cette époque que date le cachet philosophique et religieux donné à ses travaux dont quelques-uns eurent en France un succès considérable. Lamartine, dont le portrait, par De Caisne, est conservé au Musée de Mâcon, consacra de beaux vers à quelques ou-

(1) Cette notice remplace celle du tome IV, col. 880 à 882, de la *Biographie Nationale*.

vrages de son ami. Alfred de Musset formula lui aussi sur De Caisne un jugement des plus flatteurs. En effet, le nouveau genre, poétique et profond, inauguré par l'artiste, devait plaire à la France littéraire d'alors (Exposition Alfred de Musset à la Bibliothèque Nationale, Paris, 1957 : n° 207. H. De Caisne : *La Malibran dans le rôle de Desdémone au 4<sup>e</sup> acte d'Othello*, 1830 [Musée Carnavalet], a figuré au Salon de 1831. Musset avait été très frappé par la romance du *Saule* chantée par la Malibran dans l'opéra de Rossini; cette romance est la source principale d'inspiration de son poème du même nom).

Il plut moins en Belgique où le tempérament demande une accentuation plus forte des moyens que l'art a à sa disposition : Camille Lemonnier lui attribue un « esprit facile et lettré plutôt qu'un tempérament ». Les éminents amis de De Caisne qui régnaient alors à la tête de la société intellectuelle et artistique en France, usèrent de toute leur influence pour empêcher le peintre flamand de revenir aux traditions énergiques de son pays.

En 1838, De Caisne offrit au gouvernement belge de faire un tableau des *Belges illustres*. L'offre fut acceptée et en 1839 l'œuvre colossale fut terminée et exposée au Temple des Augustins : *La Belgique couronnant ses enfants illustres* (toile ceinturée du haut; dimensions : hauteur 6 m. 28, largeur 5 m. 17; « *Pingebat Henricus De Caisne Bruxellensis, A° 1839* »). L'effet produit fut immense; ce tableau, malgré un certain affaiblissement dans le ton général, constitue une des bonnes productions de notre renaissance artistique. Il prit place ensuite au Musée moderne de Bruxelles.

Notre artiste avait atteint une modeste aisance; il partageait sa vie calme et studieuse entre sa mère et l'art. En 1841, il put enfin réaliser son désir le plus cher; il partit pour l'Italie et en revint avec des

impressions qui ne s'effacèrent jamais. Il se remit au travail et produisit des œuvres plus colorées, mais non moins rêveuses, peut-on dire, qu'avant son départ. Lors des événements de 1848, il se trouva investi des fonctions d'inspecteur des musées nationaux. Cette situation lui donnait l'occasion de mettre en pratique ses idées généreuses en améliorant la condition des artistes; malheureusement les agitations du temps ne favorisèrent point ses doctrines humanitaires. C'est à partir de ce moment que son cerveau se troubla; il devint d'une sensibilité et d'une irascibilité outrées. Il travailla jusqu'à sa mort mais par intermittences.

Le catalogue de son œuvre est considérable; on le trouvera dans l'excellente notice que Louis Alvin a consacrée à ce peintre (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, t. XXI, 2<sup>e</sup> partie, 1854).

Hors catalogue : au Musée de Bruxelles : *Sapho* (1820), *Giotta* (1838) et l'auto-portrait du peintre; au Musée d'Anvers : *La Mère affligée*. Parmi ses portraits : *Léopold 1<sup>er</sup>*; le *duc d'Orléans*.

P. Bautier.

C. Lemonnier, *L'École belge de peinture* (éd. Van Oest, 1906). — P. Colin, *La Peinture belge depuis 1830* (éd. Les Cahiers de Belgique, 1930). — Jules Dujardin, *L'Art flamand* (1898). — Alfred de Musset, « Salon de 1836 », *Revue des Deux Mondes*, t. VI, 15 avril 1836, p. 154-155. — Lexiques et catalogues.

**CALOEN** (Joseph - Marie - Louis - Victor VAN, en religion dom GÉRARD), prélat bénédictin, né à Bruges le 12 mars 1853, décédé au Cap d'Antibes (France, Alpes maritimes) le 16 janvier 1932.

Fils du baron Charles et de la baronne, née comtesse Savina de Gourcy-Serainchamps, le jeune Joseph-Marie-Louis-Victor van Caloen reçut dans sa famille une éducation et une instruction soignées mais très traditionnelles. Ses premières années se déroulèrent dans le cadre néo-

gothique du château de Loppem. Épris d'archéologie, le jeune homme se mêla très tôt aux milieux particularistes west-flamands; élu membre de la Société d'archéologie de Bruges, le 2 mai 1870, en remplacement de Gilliodts-Van Severen, il y siège en compagnie de Guido Gezelle et de l'abbé Ad. Duclos; il s'inscrit dans la Gilde des Saints Thomas et Luc, le 9 septembre 1867, et participe activement à ses travaux. Il aurait pu demeurer confiné dans cette atmosphère pseudo-médiévale, si un curieux esprit d'aventure et une intelligence extrêmement lucide ne l'avaient aidé petit à petit à apercevoir les vrais problèmes. Toutefois cet engouement romantique pour « l'âge des cathédrales et des croisades » lui fit découvrir une institution, ignorée en Belgique à cette époque et très peu faite, à première vue, pour un tempérament dévoré d'activité : l'ordre bénédictin.

Après un séjour en Palestine (février-mai 1872) et dans les principales abbayes d'Europe, Joseph van Caloen fut reçu, le 11 novembre 1872, dans la communauté bénédictine fondée à Beuron (Hohenzollern) par les frères Wolter; une partie de ces moines, fuyant le Kulturkampf, était alors réfugiée au château de Maredsous près de Sosoye (Namur). Mais le frère Gérard fit sa profession religieuse à Beuron, le 25 mai 1874. Au mois de juillet, il revint en Belgique, où l'abbé de Beuron, à la demande de la famille Desclée, avait commencé la fondation du prieuré de Maredsous. Un an après son ordination sacerdotale, reçue au Mont Cassin le 23 décembre 1876, il est nommé prieur de Maredsous et maître des novices (décembre 1877); il use de toute son influence pour faire élever le jeune prieuré au rang d'abbaye indépendante et y réussit le 8 mars 1878. Une menace de phtisie oblige son abbé à le décharger de ses fonctions et à l'envoyer au repos; c'est, pour dom Gérard, l'occasion d'un voyage en Espagne, d'où il re-

vient avec un petit livre intitulé *Au-delà des Monts*.

Nommé bibliothécaire, il donne à Maredsous les premiers fonds de sa riche bibliothèque. En 1881, après un bref voyage en Angleterre, il ouvre l'école abbatiale, dont il deviendra le premier recteur. Une nouvelle période de repos, en 1882, lui permet de faire imprimer à Tournai le *Missel des Fidèles*, le premier missel en français publié en Belgique. Vers la même époque, dom van Caloen déclenchait une campagne pour une meilleure compréhension des richesses de la liturgie catholique. S'inspirant des travaux de dom Guéranger, ce mouvement ne portera tous ses fruits qu'après la fondation de l'abbaye du Mont César à Louvain, en 1899.

Rentré à Maredsous, dom van Caloen fonde le *Message des Fidèles*, modeste revue d'édification, à laquelle la collaboration de savants confrères tels que dom Germain Morin et dom Ursmer Berlière allait assurer, sous le nom de *Revue Bénédictine*, le prestige des grands périodiques d'érudition sacrée. En 1886, dom van Caloen est envoyé à Rome comme procureur de la congrégation de Beuron; en 1887, il est nommé préfet des études au collège international Saint-Anselme, nouvellement créé. De retour en Belgique, il se fait envoyer à Louvain, en septembre 1888, pour ouvrir une *pédagogie* pour étudiants. De cette maison naîtra un jour l'abbaye du Mont César; mais pour dom Gérard, ce séjour à Louvain marque un échec, car il lui manque l'expérience des universitaires.

En juillet 1893, il est de nouveau envoyé à Rome pour y occuper une charge à Saint-Anselme. C'est l'époque où il se passionne pour les questions relatives aux Églises d'Orient. Il se lie avec plusieurs personnalités au courant de ces problèmes, le P. Cesare Tondini, barnabite, le prêtre albanais Nicolas Franco et le dominicain Vincenzo Vannutelli, cousin des deux cardinaux du même nom; il fait la connaissance du P. Nicolas Tolstoï,



parent de l'écrivain Léon Tolstoï, qui est venu proclamer à Rome sa foi catholique et qui recevra, le 18 février 1896, Vladimir Soloviev dans cette même confession. Léon XIII, qui croit proche l'heure de la réconciliation avec les Églises orthodoxes, appelle alors le P. van Caloen au Vatican ; il le charge de fonder un monastère de rite grec destiné à promouvoir le retour des orthodoxes à l'unité catholique. Mais le projet ébauché par dom van Caloen présente une telle envergure que ses supérieurs, dès qu'ils en ont connaissance, prennent peur et s'emploient à en détourner le pape.

Les vastes desseins du moine, sa calme audace et sa redoutable ténacité inquiètent de plus en plus les abbés de la congrégation de Beuron. Sans doute reconnaissent-ils l'amour passionné de l'Église qui l'anime, mais une secrète ambition n'est pas non plus absente de ses activités : dom van Caloen est d'une trempe trop exceptionnelle pour rester au second rang. Il était temps de canaliser ses énergies.

Précisément, en 1893, quelques-uns des derniers bénédictins du Brésil lançaient un appel au Saint-Siège ; ils révélaient l'état lamentable de leur congrégation, victime de la politique anticléricale de l'empereur don Pedro autant que de l'affaiblissement de l'esprit religieux chez beaucoup de moines. Léon XIII demanda à la congrégation de Beuron un homme capable d'entreprendre la restauration des monastères brésiliens. Appelé à Rome en juillet 1893, dom van Caloen fut désigné. Il débarqua à Rio-de-Janeiro le 5 mai 1894 et se présenta à l'abbé général, Fray Domingos da Transfiguração Machado, à l'abbaye de Bahia. Après avoir inspecté les sept abbayes et les quatre prieurés qui formaient la congrégation du Brésil, il rentra en Europe au début du mois de juillet.

Dom van Caloen quitta Maredsous définitivement le 1<sup>er</sup> août 1895 et débarqua à Recife, le 17 août, accom-

pagné de dom Denis Verdin, de sept frères convers et de quatre postulants. Dom Machado les conduisit à l'abbaye d'Olinda, où ils restaurèrent la vie régulière. Au chapitre général réuni le 20 mai 1896, dom van Caloen est élu abbé d'Olinda et désigné le même jour comme vicaire de l'abbé général avec droit de succession. Il ne recevra la bénédiction abbatiale que le 21 mars 1900. Successivement sont restaurées l'abbaye de Saint-Sébastien de Bahia en 1896, celle de Sao-Paolo le 27 septembre 1900 et celle de Parahiba le 5 août 1903.

Mais la communauté d'Olinda avait été décimée à deux reprises par la fièvre jaune, en 1897 et en 1899. Dom van Caloen entreprend alors la construction d'un nouveau monastère dans le Céara, contrée plus salubre mais exposée à la sécheresse et à la famine. Le nouveau monastère est fondé en 1900 dans la Sierra de Baturite, mais transféré, quelques mois plus tard, près de Quixada dans la Sierra Estavao. Élevé en 1903 au rang d'abbaye, sous le titre de Santa-Cruz, il sera supprimé en 1915, après la résignation forcée du fondateur.

Pour peupler ces maisons et alimenter en personnel les œuvres diverses que le trop entreprenant abbé ne cessait de mettre sur pied, les hommes faisaient cruellement défaut. La congrégation de Beuron avait fourni les premiers contingents, mais les épidémies les avaient largement décimés. Dom van Caloen ouvrit alors une « procure » à Saint-André, aux portes de Bruges (10 janvier 1899). Au début de 1901, il la transférait à l'autre extrémité de la commune, sur un terrain que lui offrait le sénateur van Ockerhout. A sa demande, le pape l'érigéait en monastère indépendant. Cette nouvelle initiative de dom van Caloen fut l'occasion d'un pénible conflit avec le primat de l'Ordre, dom Hildebrand de Hemptinne, qui était aussi abbé de Maredsous (1890-1909). La nouvelle abbaye sera quand même inaugurée le 8 septembre 1902. Saint-André ne donna

pas immédiatement toutes les vocations souhaitées; dom van Caloen ouvrit alors deux autres « procurés » : la première à Acqua Calda près de Sienna (1906), l'autre à Wessobrunn en Bavière (1910), toutes deux rattachées à l'abbaye de Saint-André.

Entretemps, il avait entrepris, le 5 mai 1903, la restauration de l'abbaye de Rio-de-Janeiro. L'arrivée des moines « étrangers » y est saluée par l'émeute. Dom van Caloen ne dut son salut qu'à son sang-froid et à l'intervention de l'armée. Le 28 février 1905, il peut prendre officiellement le titre d'abbé de Sao-Bento de Rio-de-Janeiro. Il veut alors réaliser un vieux rêve : associer les moines bénédictins au travail missionnaire de l'Église; il fait attribuer à son abbaye, érigée en abbaye *nullius*, le territoire du Rio-Branco en Haut-Amazone, détaché du diocèse de Manaos. Le 13 décembre 1907, un bref de Pie X nomme l'abbé de Rio prélat ordinaire du Rio-Branco; le souverain pontife l'avait déjà préconisé évêque titulaire de Phocée, et dom van Caloen avait reçu la consécration épiscopale à Maredsous, le 18 avril 1906, des mains de Mgr do Rego Maia, ancien évêque de Belém do Pará au Brésil. La même année, il avait demandé et obtenu, comme coadjuteur avec droit de succession, dom Chrysostome de Saegher, moine de Maredsous. Lui-même succédait, le 8 septembre 1908, à dom Machado, décédé à Bahia le 1<sup>er</sup> juillet précédent, dans sa charge d'archidiacre de la congrégation brésilienne.

Les dernières années de son abbatiat furent marquées par des difficultés avec ses collègues, notamment avec son coadjuteur, dom de Saegher († 1944). D'une humeur très autoritaire, que l'âge n'avait pu adoucir, Mgr van Caloen rencontrait de l'opposition jusque dans sa propre communauté : ses moines lui reprochaient, en outre, des voyages trop fréquents et une administration financière aventureuse. Des difficultés avec le gouvernement brésilien et surtout les fluctua-

tions du change mettront l'abbé de Rio, en 1914, à deux doigts de la faillite. Les interventions du nonce, Mgr Bavona, et de ses successeurs l'amèneront finalement à déposer sa charge; sa résignation lui sera demandée, le 2 mars 1915, lors d'un séjour à Rome. L'administration de l'abbaye de Rio et la direction de la congrégation brésilienne seront confiées à l'abbé de Seckau (Autriche), dom Laurent Zeller († 1945). Mgr van Caloen rejoignit alors la mission bénédictine du Rio-Branco, dont il avait jadis provoqué la création, et s'établit en 1916 à Boa Vista en qualité de prélat vicaire. Malade, insuffisamment soutenu, voire combattu par les moines brésiliens, il doit quitter ce champ d'apostolat et rentrer définitivement en Europe, en juin 1919.

Après avoir tenté de se réadapter aux conditions de la vie européenne (juin à novembre 1919), le vieil évêque alla se fixer au Cap d'Antibes. Tout de suite il se consacre au bien spirituel de la population de ce coin de la Côte d'Azur; il y ouvre une chapelle de secours ainsi qu'une école et réunit des fonds pour la construction d'une église, dont la première pierre sera posée le 21 mars 1924. Dans le même temps, il revenait à l'idéal qui l'avait séduit au temps de sa jeunesse monastique : l'union des Églises. Les réfugiés russes étaient alors nombreux sur la Côte d'Azur. Mgr van Caloen ouvrit pour eux deux orphelinats; de plus, il organisa à Nice une chapelle de rite byzantin pour les Russes devenus catholiques; il publiait enfin une petite revue intitulée *L'Union*, dont les neuf numéros parurent de 1926 à 1928.

Mais ces labeurs épuisaient les dernières ressources d'une santé qui avait toujours été fragile; l'artério-sclérose minait son organisme. L'évêque mourut à l'âge de 78 ans. Moins d'un an auparavant (février 1930), le cardinal Lermé, archevêque de Rio-de-Janeiro, était venu lui dire la reconnaissance du Brésil catholique. Le corps de Mgr van Caloen, ramené en Belgique,

fut inhumé à l'abbaye de Saint-André-lez-Bruges le 30 janvier 1932. Dom Bede Lebbe, moine de Maredsous, prononça son oraison funèbre.

Dom van Caloen portait, comme prêtre, les armes familiales « d'hermines au léopard de gueules »; il tenait aussi des siens sa devise *Virtus impavida*; nulle autre n'aurait pu mieux dépeindre son courage et son imperturbable audace.

Voici la liste de ses principaux écrits. On n'a pas repris dans cette nomenclature les articles qu'il a donnés à la *Revue bénédictine*, du tome I<sup>er</sup> (1884) au tome XII (1895), sauf ceux qui ont été répandus en tirages à part. On ne trouvera pas non plus ici ses discours de circonstances non plus que ses lettres pastorales.

Dans le *Bulletin de la Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc*: « L'Ancienne collégiale de Xanten », t. I<sup>er</sup>, 1863-1869, p. 99-104; « Les monuments funèbres en bas-relief à Tournai », *ibidem*, p. 179-191; « Quelques monuments funèbres à Furnes, à Ypres et à Clercken », t. II, 1871-1873, p. 91-100; « Nieupoort », *ibidem*, p. 145-153. Son opuscule *Triumphe van het heilig kruise Christi Jesu, dat is de geschiedenis van de vier kruisreliquis die vereerd worden ofte eertijds vereerd wierden te Dordrecht in Holland, te Middelburg in Vlaanderen, in Onze Lieve Vrouwe kerke te Brugge ende te Sinte-Kruis nevens Brugge, samengehecht en uitgegeven door een lid van de Sinte-Thomas ende Lucas-gilde*, Bruges, Petyt, 1871, 58 pages, reproduit en grande partie un ancien livret de pèlerinage. *Au-delà des Monts. Voyage en Espagne*, Paris-Bruxelles, 1881, 392 pages. *Belgica benedictina sive elenchus omnium monasteriorum Ord. S. P. Benedicti, utriusque sexus, quæ unquam in territorio hodiernæ belgiæ exstiterunt, pro provinciis ut nunc temporis dividuntur, distributa*, dans *Studien und Mittheilungen aus dem Benedictiner-Orden*, II, 1881, p. 124-141. *La communion des fidèles pendant la messe. Mémoire présenté au Congrès eucharistique de Liège*, Liège,

Lefort, 1883, 30 pages; une deuxième édition augmentée a paru à Bruges, Société Saint-Augustin, en 1884. Dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XVI, 1884: « Les bas-reliefs de Maredsous provenant de l'abbaye de Florennes », p. 83-93; « Le cimetière franc de Maredsous », p. 133-144; t. XVII, 1886: « Hastières-Notre-Dame ou Hastières-par-delà », p. 1-22; t. XX, 1893: « Notes sur la crypte romane de Thyne et sur le projet de restauration de ce monument », p. 1-8.

« La Question religieuse chez les Grecs » (*Rapport au Congrès des Catholiques à Malines*), parut à Bruges en 1891 et dans la *Revue bénédictine*, t. VIII, 1891, p. 117-129; dans la même revue, la même année, p. 538-557: « La question religieuse d'Orient au Congrès de Malines de 1891 ». « Rome et la Russie » parut sous la signature \*\*\* dans la *Revue des Deux Mondes*, t. CXXXVI, 1894, p. 873-881; cet article fut repris, cette fois sous la signature de son auteur, dans la *Revue bénédictine*, t. XII, 1894, p. 1-9.

Enfin deux opuscules: *Dom Maur Wolter et les origines de la Congrégation de Beuron*, Bruges-Lille, in-8°, 132 pages, et *Carnet d'un moine*, Bruges-Lille, 1892, in-8°, 206 pages.

Parmi les écrits qu'il fit paraître au Brésil, mentionnons la série des dix *Monita paterna* (1900-1915), 84 pages in-8°, lettres circulaires, rédigées en latin, destinées aux moines de sa congrégation; et *A Catechese dos Indios no Brasil*, 16 pages in-8°, texte d'une conférence prononcée au Cercle catholique de Rio-de-Janeiro, le 4 avril 1919, riche en données biographiques.

Plusieurs correspondances de Mgr van Caloen ont été publiées dans le *Bulletin des œuvres bénédictines au Brésil* (devenu, après 1918, le *Bulletin des missions bénédictines belges*, puis le *Bulletin des missions*). Signalons, dans cette revue, un article demeuré malheureusement inachevé: « Souvenirs d'un vétéran des Tropiques », t. VI, 1920, p. 13-16, 52-56, 94-98, 138-140. Citons enfin, pour mémoire,

les brefs articles rédigés pour la petite revue que Mgr van Caloen publia à Nice à la fin de sa vie, *L'Union*.

*Iconographie* : portrait peint par l'artiste brugeois Flori van Acker au château de Loppem (copie à l'abbaye de Saint-André); portrait peint par l'artiste anglais Warrick à l'abbaye de Saint-André (esquisse au pastel au château de Loppem). Au cap d'Antibes, une plaque de bronze fixée au pied de la tour de l'église Saint-Benoît, œuvre du sculpteur Mouret, perpétue les traits du prélat (un deuxième exemplaire se trouve dans le cloître de l'abbaye de Saint-André). Une riche documentation photographique existe aux archives de l'abbaye de Saint-André.

Dom N.-N. Huyghebaert.

Archives de l'Abbaye de Maredsous. Archives du château de Loppem. Papiers van Caloen aux archives de l'Abbaye de Saint-André. — Les *Mémoires*, inachevés, de Mgr van Caloen sont conservés à l'Abbaye de Saint-André de même que ses *Carnets*, qui couvrent les années 1898 à 1915. Quelques autres écrits autobiographiques sont conservés au château de Loppem, notamment le récit de son voyage en Palestine et la correspondance avec ses proches; celle-ci a été éditée partiellement sous le titre *Son Excellence Monseigneur van Caloen, Lettres intimes à sa famille* (Bruges, 1933), malheureusement avec des coupures qui ne sont pas toujours indiquées et des modifications qui rendent le texte peu sûr. — Plusieurs *Lettres du Brésil* ont été publiées dans la *Revue bénédictine*, XII, 1896, p. 284-287, 425-427, 475-480; XIII, 1896, p. 31-37, 118-135, 328-334, 474-478; XIV, 1897, p. 179-182, 277-282. — *Annales Ordinis S. Benedicti* (Rome, 1893-1908), p. 174-180. — Une partie de cette documentation a été utilisée par dom Gaspar Lefebvre, « Un grand moine et apôtre au XX<sup>e</sup> siècle. Son Excellence révérendissime Dom Gérard van Caloen, O. S. B., évêque titulaire de Phocée, restaurateur de la Congrégation brésilienne et fondateur de l'Abbaye de Saint-André », dans *Le Bulletin des Missions*, XII, 1932, numéro unique. — Joaquim G. de Luna, « O centenário do nascimento de um grande Beneditino », dans *Vozes de Petrópolis*, 1953, n° 1, p. 61-82. — Du même, « O centenário de nascimento do Restaurador da vida beneditina no Brasil, Dom Gerardo van Caloen O. S. B. », dans *Revista Eclesiástica Brasileira*, XIII, 1953, p. 138-141. — Dom Olivier Rousseau, « Un grand apôtre belge, Mgr van Caloen O. S. B. », dans *Revue générale belge*, LXXXIX, 1953, p. 576-586. — P. Weissenberger, « Gerard van Caloen (1853-1932), Bischof und Erzbischof der brasilianischen Kongregation »,

dans *Benediktinische Monatschrift*, XXIX, 1953, p. 121-125, 205-215. — Dom Daniel Misonne, « Dom Gérard van Caloen, 1853-1932 », dans *Messenger des Oblats de la Congrégation bénédictine belge*, n° 131 (juin 1953), p. 63-61. — Voir encore : Dom Edouard Neut, *La restauration du monachisme au Brésil* (collection Xaveriana, 47<sup>e</sup> série, n° 47, Louvain, 1927). — Dom Olivier Rousseau, « Un précurseur du mouvement actuel pour l'Union : Mgr van Caloen », dans *Irenikon*, IX, 1932, p. 129-151. — Du même, « L'œuvre liturgique de Mgr van Caloen, O. S. B. (1853-1932) », dans *Les Questions liturgiques et paroissiales*, XVII, 1932, p. 79-91. — Dom Philibert Schmitz, « De bibliotheek van Maredsous », dans *De Bibliotheekgids*, XXIX, 1953, p. 17-18. — Dom Nicolas Huyghebaert, « L'activité historique à Rome en 1888. Une lettre de dom Gérard van Caloen à l'abbé Cauchie », dans *Bull. Inst. historique belge de Rome*, XXVIII, 1953, p. 157-163. — L'oraison funèbre de Mgr van Caloen a été publiée dans *Revue liturgique et monastique*, XVII, 1932, p. 207-220.

**CAMBIER** (Louis-Gustave), peintre de genre, d'histoire, de natures mortes, paysages et portraits, né et mort à Bruxelles (13 juin 1874-23 mai 1949).

Élève de Portaels, puis de Paul Signac à Paris, où il fréquenta l'Académie Ranson et fut lié avec Paul Serusier, K.-X. Roussel et Maurice Denis. L'influence de celui-ci se marque dans les compositions religieuses du peintre à ses débuts (cartons de vitraux). Encouragé par le ministre Beernaert, Cambier put voyager à plusieurs reprises en Turquie, Asie mineure et Palestine. Pierre Loti, rencontré à Jérusalem, lui fit découvrir l'Orient, d'où il rapporta des pages rudes et sévères, parmi lesquelles nous mentionnerons : le *Saint-Sépulcre* (Musée d'Ixelles), les *Millénaires* (Musée de Gand), la *Corne d'or* (Musée de Bruges), *Pèlerinage russe à Jérusalem* (Musée de Bruxelles), la *Mosquée verte à Brousse*. Ces œuvres appartiennent à ce qu'on peut appeler sa « période sombre » dont la fin se situe aux environs de 1905. Pourtant, sensible à tous les courants esthétiques et leur apportant successivement un hommage enthousiaste, il renia par la suite cette première manière (qu'il illustrent en outre des vues d'Ardenne et du Midi) pour se rallier successive-

ment et avec une égale sincérité à quelques-uns des différents « schismes » de l'art contemporain. Époux de Juliette Ziane, elle-même peintre de fleurs très appréciée, Cambier résida à Cagnes pendant la guerre 1914-1918 et y connut Renoir. Dans la période la plus féconde de sa carrière, c'est au portrait qu'il se consacra surtout. Il exécuta des effigies masculines d'un style archaïque inspiré d'Holbein et s'accompagnant de devises. A côté du roi Albert et du cardinal Mercier, citons au hasard et sans souci de chronologie : Thomas Braun, Firmin van den Bosch, le chanoine Grooy, le baron de Dorlodot, Franz Hellens, Joseph Jongen, Jacques Pirenne, le baron et la baronne Albert Houtart... Un auto-portrait barbu évoque à souhait la physionomie sympathique à tous égards de cet artiste aux propos chaleureux.

P. Bautier.

C. Lemonnier, *L'École belge de peinture* (1906). — P. Colin, *La Peinture depuis 1830* (Cahiers de Belgique, 1930). — F. Hellens, *Louis-G. Cambier* (Bruxelles, 1929). — R. Dupierreux, Introduction au catalogue de l'exposition rétrospective du peintre à la Galerie Giroux, décembre 1940.

**CANTRÉ** (*Jean-François*), xylographe et peintre, né à Gand le 21 juillet 1885, y décédé le 21 décembre 1931. Frère aîné du sculpteur Joseph Cantré.

En 1897, dès l'âge de onze ans, a suivi les cours à l'Académie des Beaux-Arts de Gand. Il en est sorti en 1905. De 1905 à 1918, il a travaillé dans le recueillement.

En 1918, il a fait partie d'un Groupe des Cinq composé de Frans Masereel, Georges Minne, Henri Van Straeten et Joseph Cantré.

Il devint membre du Groupe « Lumière » à Anvers, en 1920. Il collabora activement à la réalisation de plusieurs périodiques, dont le mensuel bruxellois *Savoir et Beauté*. Il est l'auteur de nombreuses illustrations d'œuvres littéraires. On lui doit, entre autres, l'illustration de la *Geneviève de Brabant* de Jean Tousseul et *Les Sai-*

*sons* de A. Perroteau (édité en 1929 par Lavadoue, rue Victor Hugo, 22, à Niort). Cantré devint un des maîtres de la xylographie contemporaine.

Son style, d'une parenté lointaine avec celui de Jérôme Bosch et de Pierre Breughel, puise son intensité dans l'amour de la vie et des hommes.

Une partie de ses œuvres a été donnée au Cabinet des Estampes d'Anvers par le neveu de l'artiste, R. Ide, qui possède encore quelques bois.

Léon Eeckman.

Dr Louis Lebeer, *De Vlaamse Houtsnede*, édition Excelsior, Bruges. — Jos. Philippen, *Jan Cantré, Vlaamse houtsnijder*, édition Pro Arte, Diest, 1934. — Frank van den Wijngaert, *Jan Cantré, houtsnijder*, édition De Vlam, Gand. — Jan-Albert Goris, *Modern Belgian wood engravers* (Belgian Government information Center N. Y.). — Guido Eeckels, *Jan Cantré*, édition Savoir et Beauté, Bruxelles. — Roger Avermaet, *La gravure sur bois moderne, de l'Occident*, Dorbon-Paris, 1928.

**CAPIAUMONT** (*Alexis-Adolphe*), homme de guerre et écrivain, né à Mons le 14 novembre 1798, décédé à Ixelles le 15 mars 1879.

Après des études aux lycées impériaux de Bruges et de Versailles, il entra dans l'armée des Pays-Bas comme cadet au 10<sup>e</sup> bataillon de chasseurs belges, le 15 janvier 1815. Promu cadet-sergent, le 15 mai suivant, il fit la campagne contre la France; blessé aux avant-postes la veille de Waterloo, il participa cependant à la bataille et y gagna la croix de Guillaume, de 4<sup>e</sup> classe. Sous-lieutenant au 43<sup>e</sup> bataillon de milice (plus tard : 14<sup>e</sup> *afdeling* d'infanterie), le 9 juillet 1815, lors de l'entrée des Alliés à Paris, puis lieutenant le 28 décembre 1826, il fut désigné, le 16 août 1829, pour le 2<sup>e</sup> bataillon de chasseurs d'élite en garnison à Bruxelles.

C'est dans cette unité que Capiaumont affronta le drame de conscience que fut pour lui notre Révolution en 1830. Resté fidèle au gouvernement établi, pour lequel il ne cacha jamais ses sentiments et la ligne de conduite qu'ils lui imposaient, il combattit dans l'armée royale et fut

blessé grièvement au cours des Journées de Septembre. Sa position n'en était pas moins devenue fort équivoque : aussi le désastreux bombardement d'Anvers auquel il assista, le décida-t-il à passer au service de la Belgique, le 1<sup>er</sup> novembre 1830. A l'occasion de sa démission honorable de l'armée néerlandaise, le prince d'Orange — qui lui avait remis, le 1<sup>er</sup> septembre, les clés de son palais de Bruxelles avant de rejoindre ses troupes à Vilvorde, — lui fit présent d'une paire de pistolets en témoignage d'estime pour sa loyauté et sa bravoure.

Devenu capitaine dans la jeune armée belge et aide de camp du général Daine, par arrêté du Gouvernement provisoire du 7 décembre 1830, Capiaumont commanda successivement l'escadron des Guides de l'armée de la Meuse (8 mars 1831), qu'il avait constitué avec des cavaliers de la compagnie franche des Cosaques de la Meuse, — ce fut l'origine de nos régiments de Guides —, et le 2<sup>e</sup> bataillon du 10<sup>e</sup> régiment de ligne (5 août 1831), qu'il régénéra par des mesures vigoureuses en pleine campagne des Dix-Jours. Présent, pendant celle-ci, aux combats de Houthalen, Kermt et Kortessem, il n'avait pas interrompu pour autant ses fonctions auprès du commandant de l'armée de la Meuse, dont il devait prendre la défense, avec tant d'acharnement, contre ceux qui l'accusaient de trahison. La disgrâce de Daine remplit Capiaumont d'un découragement tel qu'il songea à se retirer du service. Mais Léopold I<sup>er</sup>, qui avait apprécié son courage et son esprit d'initiative, fit de lui, le 5 septembre 1831, le premier en date de ses officiers d'ordonnance.

Le 20 octobre, il fut promu major et appelé à commander le corps des partisans du Limbourg (infanterie et cavalerie), qu'on le chargea de former à Louvain et d'organiser. Avec ces derniers, qu'il dota d'un uniforme et d'un armement spéciaux (ils sont à l'origine de nos Carabiniers), Capiau-

mont entra en campagne, le 27 décembre, dans ce Limbourg qu'il connaissait si bien pour l'avoir habité, avec la mission — comme le précisait la lettre de marque remise à chaque officier du corps — « de prendre toutes » les mesures de rigueur propres à faire » le plus de mal possible aux ennemis » de la Belgique ». Ces partisans, dont le souvenir s'est longtemps perpétué sous le nom *les Capiaumont*, furent ramenés à l'intérieur du pays en janvier 1833, et leur chef fut nommé chevalier de l'Ordre de Léopold en récompense de ses prestations.

En juin 1836, il fut chargé d'organiser le 1<sup>er</sup> régiment de Chasseurs à pied. Nombre d'anciens partisans furent incorporés pour en former le 4<sup>e</sup> bataillon dont Capiaumont fit le régiment des Carabiniers. Promu lieutenant-colonel le 7 août de la même année, puis colonel chef de corps du même régiment, le 9 avril 1841, il commanda ensuite, comme général-major, successivement la 2<sup>e</sup> brigade de la 3<sup>e</sup> division d'Infanterie (18 juillet 1845), la province de Liège (2 mai 1849) et la 1<sup>re</sup> brigade de la 3<sup>e</sup> division d'Infanterie (26 avril 1850). Déchargé du commandement de la province de Liège, le 31 août 1850, et nommé lieutenant général à la section de réserve le 20 décembre 1854, il prit temporairement le commandement de la 1<sup>re</sup> division territoriale le 2 avril 1855, et celui de la 2<sup>e</sup> division d'Infanterie le 19 mai 1858, et définitivement celui de cette dernière grande unité le 11 avril 1859. Il fut pensionné le 30 décembre 1863, au terme d'une très longue et laborieuse carrière.

Le général Capiaumont, à qui le Saint-Siège songea à confier un rôle actif dans l'organisation de l'armée pontificale (il reçut en 1869 le titre de comte romain), occupa ses années de retraite à rédiger ses mémoires, sous le double signe de la haine de l'injustice et de l'amour de la vérité. Dans cette *Histoire de l'émancipation de la Belgique en 1830 et 1831*, où les opérations de la campagne des Dix-Jours sont traitées jour par jour avec

une minutie pleine de scrupule, l'auteur rompt en visière avec plusieurs autres écrivains militaires (notamment Huybrechts, Niellon et Eenens) et prend, contre eux, la défense de son chef de l'armée de la Meuse, le général Daine, et d'autres officiers. Faisant appel à des notes personnelles prises à l'époque, et à des extraits d'archives officielles du Ministère de la Guerre et des états-majors divisionnaires des « armées » de 1831, mais aussi à des informations personnelles touchant des points obscurs, contestés ou méconnus, de la campagne d'août 1831, Capiamont conclut que l'issue désastreuse de celle-ci fut le fruit, non de la trahison, mais de l'inexpérience et de la lenteur des chefs de l'armée belge ! Ce document, d'une importance historique hors pair, ne fut pas livré à la publicité. L'impression en avait atteint 912 pages, sans compter les XVI pages d'avant-propos, lorsque l'auteur mourut, et sa famille céda aux demandes de destruction de l'ouvrage et du manuscrit original, formulées de divers côtés, sous couleur d'éviter de nouvelles polémiques. Sept volumes échappèrent à l'anéantissement : un d'entre eux est au Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire à Bruxelles, où l'ont d'ailleurs rejoint d'autres souvenirs de l'illustre soldat.

Capiamont a encore écrit un *Manuel d'escrime à la baïonnette* (1848), une étude sur *Les Chasseurs belges dits Leloup* (1855) et une sur *La bataille de Louvain de 1831* (1873), ainsi qu'un opuscule relatif à la *Répression des émeutes* (1873). Il était titulaire de distinctions honorifiques tant étrangères que belges, et le roi Léopold II lui avait accordé concession de noblesse en 1871. Une rue d'Etterbeek porte son nom.

Albert Duchesne.

Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire. — *Annuaire de l'Armée belge*, 1880 (nécrologe), p. 361-362. — *Annuaire de la Noblesse de Belgique*, 1880, p. 346-347. — J.-R. Leconte, *Le général Daine a-t-il trahi?* Bruxelles, 1938, *passim*. — L. Leconte, *Essai de Folklore militaire belge. Les origines de nos Carabiniers*, 1830-

1860 (extrait du *Carnet de la Fourragère*, séries V-VI, Bruxelles, 1936-1941), p. 216 à 277 et 282 à 284, Bruxelles, 1941. — L. Leconte, « Noa Guides et leur origine », dans *Carnet de la Fourragère*, série VII, p. 84, Bruxelles, 1943. — L. Robyns de Schneidauer, « Un chef de partisans. Le lieutenant général comte Capiamont », dans revue *Psyché*, avril 1941, Bruxelles, p. 8-9 et 20. — F. Veldekens, *Le Livre d'or de l'Ordre de Léopold et de la Croix de fer*, t. II, p. 77-78, Bruxelles, 1858. — Vigneron, *La Belgique militaire*, t. II, p. 105 à 181, Bruxelles 1856. — Etc.

\*CAPRONNIER (François ou Francisque), peintre de vitraux, fils de Paul Capronnier et de Marie-Anne Vaneme, né à Chantilly au début du mois d'août 1779, décédé à Schaerbeek le 25 septembre 1853.

Doreur à la Manufacture de Sèvres à partir de 1812, il quittait cet établissement le 1<sup>er</sup> octobre 1819 et s'établissait à Schaerbeek vers 1820 pour y exercer la profession de peintre-décorateur sur porcelaine. Il se fixa, avec son épouse, Marie-Louise Parmentier, et son fils, Jean-Baptiste, au n° 114 rue de Brabant. Il est vraisemblable que François Capronnier travailla au début pour la manufacture de porcelaine, que Frédéric Faber avait fondée à Ixelles en 1818 et qui était à cette époque la seule en Belgique. Il n'est pas exclu cependant qu'il décora, dans son propre atelier, des pièces blanches importées de France ou achetées à Faber, mais on ne connaît aucune œuvre en céramique portant sa signature. Très tôt d'ailleurs il orienta son travail dans une autre direction, celle de la peinture sur verre. Rappelons qu'à cette époque l'art du vitrail, délaissé depuis de longues années en Europe continentale, faisait l'objet de recherches techniques, notamment à la manufacture de Sèvres, d'où venait Capronnier. Signalons aussi que depuis 1810 le tournaisien Ferdinand Mortelèque, qui avait été peintre-décorateur dans la porcelainerie de Peterinck à Tournai, s'adonnait à Paris à des expériences de peinture sur verre. Il fut l'auteur en 1816 du plus ancien vitrail daté du XIX<sup>e</sup> siècle conservé à Paris (à

l'église Saint-Roch) et représentant un Christ en croix peint en camaïeu sur du verre blanc. Et c'est précisément à l'époque où Mortelèque fut appelé à Bruxelles pour restaurer les vitraux de la collégiale Sainte-Gudule (1820) que Capronnier s'établit en Belgique.

Les recherches techniques de François Capronnier concernant la peinture sur verre aboutirent à l'obtention d'un brevet d'invention que le gouvernement de Guillaume I<sup>er</sup>, roi des Pays-Bas, lui octroya le 16 décembre 1828. A l'Exposition nationale de Bruxelles, en 1830, il était à même d'exhiber deux vitraux, mentionnés comme suit dans le catalogue, sous le n<sup>o</sup> 213 : « A. Les Adieux du prince » d'Orange au comte d'Egmont, tableau en peinture sur verre, cuite » d'après l'ancien système ; B. Le blason de S. M. le Roi, tableau comme » ci-dessus ».

En 1834 la fabrique d'église de la collégiale des Saints-Michel-et-Gudule à Bruxelles le chargeait d'entreprendre la restauration des anciennes verrières ornant cet édifice et remontant aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. A partir de ce moment, François Capronnier et son fils Jean-Baptiste, déjà son associé en 1836 et qui prit la direction effective de la maison en 1839, entreprirent la restauration de nombreuses verrières anciennes, conservées dans le pays mais généralement fort délabrées. Il paraît qu'en 1825 « la décadence était encore telle en Belgique » que, dans maints cas de restauration, on avait dû recourir à la peinture à l'huile pour remplacer les parties détériorées ou manquantes des vitraux ».

Dans l'activité de la firme Capronnier il est manifeste que la part prépondérante, tant dans la confection de nouvelles verrières que dans la restauration des anciennes, revient à Jean-Baptiste, même du vivant de son père.

J. Helbig.

Archives de la Manufacture nationale de Sèvres : registre matricule du personnel

(Y 9 f<sup>o</sup> 137); dossiers individuels (carton O. B. 3). — Archives de la commune de Schaerbeek : divers. — Archives de la ville de Bruxelles : Ville de Bruxelles, acte de naissance d'Alfred Capronnier, reg. 1837, N. 1, acte n<sup>o</sup> 395, f<sup>o</sup> 40 verso ; Ville de Bruxelles, reg. de recensement 1846, n<sup>o</sup> D/6, Courte rue Neuve, n<sup>o</sup> 16.

**CAPRONNIER** (*Jean-Baptiste-François*), peintre de vitraux, fils de François Capronnier, qui précède, et de Marie-Louise-Henriette Parmentier, né à Paris le 1<sup>er</sup> février 1814, décédé à Schaerbeek le 31 juillet 1891.

Il accompagna son père, lorsque celui-ci vint se fixer à Schaerbeek vers 1820. En 1836 il était associé à l'entreprise paternelle de peinture sur verre et en 1839, à l'âge de vingt-cinq ans, il en prenait la direction.

Il épousa en premières noces Marie-Louise Sohest, dont il eut en 1837 un fils qui reçut le nom d'Alfred, et en secondes noces Anne-Eugénie-Adèle Sohest, dont il eut les enfants suivants : Jules-Adrien, né en 1838, qui devint peintre-verrier comme son père ; Juliette-Henriette, née en 1841, qui épousa à Schaerbeek le peintre Armand Kathelin ; Albert-Désiré, né en 1846, qui fut architecte. Tous ces enfants naquirent à Bruxelles, où la famille Capronnier résida de 1836 ou 1837 au 25 mai 1849, date à laquelle elle retourna à Schaerbeek.

Jean-Baptiste Capronnier, qui était de nationalité française, obtint la naturalisation ordinaire le 5 septembre 1862 (*Moniteur belge* du 12 novembre). Il fut sans contredit le peintre-verrier le plus important en Belgique au XIX<sup>e</sup> siècle. Il suffit de consulter le catalogue de ses cartons de vitraux vendus après sa mort pour se rendre compte de l'ampleur extraordinaire de son activité au cours de plus d'un demi-siècle.

Au début de sa carrière il recevait déjà de la Commission directrice de l'Exposition des Beaux-Arts, tenue à Bruxelles en 1839, une lettre de félicitations pour le vitrail qu'il y avait placé. Le 14 décembre 1860 il était nommé, au titre d'artiste peintre sur verre, chevalier de l'Ordre de Léopold.



Il obtint des médailles aux expositions de Paris (1855 et 1878) et de Londres (1862). Il fut membre d'un des comités organisateurs de l'Exposition nationale de 1880 à Bruxelles et y plaça, sous le n° 870 de la classe XIX, deux verrières, dont l'une figurait la Présentation de la Vierge au temple, et l'autre donnait un échantillonnage des styles des vitraux peints, du XII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle.

L'œuvre de ce peintre-verrier en Belgique est répartie dans un grand nombre d'églises, édifices civils ou demeures particulières. Elle fut fort appréciée de son temps et englobait tous les genres, y compris l'imitation des styles anciens. On y constate cependant, au début, certains tâtonnements. Ainsi, aux environs de 1840, Jean-Baptiste Capronnier était chargé d'exécuter, pour la collégiale Sainte-Gudule à Bruxelles, quatre verrières destinées au pourtour du chœur et dont les cartons étaient dessinés par François Navez, chef de l'École des Beaux-Arts de Bruxelles. Ces cartons n'étaient guère appropriés aux exigences spécifiques du vitrail. Ils représentaient des personnages trop isolés sur de grandes surfaces unies. Aussi l'effet fut-il lamentable. Finalement, en 1879, lesdits vitraux furent retirés et remplacés par d'autres, que Capronnier peignit dans le style du XIII<sup>e</sup> siècle. Les premiers sont maintenant remisés aux Musées royaux d'Art et d'Histoire.

La critique actuelle reproche souvent aux vitraux de Jean-Baptiste Capronnier leur manque de saveur et de spontanéité, une facture morne et léchée, un dessin froid et un coloris conventionnel. Mais il faut admettre que l'idéal artistique du XX<sup>e</sup> siècle est, certes, fort éloigné de celui du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est de fait que les vitraux de Capronnier ne supportent guère le voisinage des chefs-d'œuvre des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles conservés par exemple à Bruxelles, Hoogstraten, Lierre, Tournai. Capronnier a cependant le mérite, non seulement d'avoir possédé à fond une technique très

solide, mais aussi d'avoir été l'agent principal de la renaissance du vitrail en Belgique, en réalisant d'innombrables œuvres qui répondaient aux goûts de ses contemporains. Sa renommée dépassa largement nos frontières.

Outre les œuvres à destination belge, Jean-Baptiste Capronnier eut en effet à son actif un grand nombre de vitraux commandés à l'étranger. En 1880, plus de deux cents vitraux avaient déjà été placés en Angleterre dans une centaine d'édifices, notamment à l'hôtel de ville d'York, dans les églises de Doncaster, Long-Preston, Howden et Rudston (Yorkshire), de Saint-Albans près de Londres, de Stalybridge et Eccles près de Manchester, de Ryde dans l'île de Wight, de Great-Crosby près de Liverpool, de Todmorden dans le Lancashire, de Bromsgrove près de Birmingham, de Cottingham (Hull), de Saint-Matthieu à Bolton, etc.

En cette même année, soixante grandes verrières avaient été exportées en Allemagne pour orner notamment l'église Notre-Dame à Trèves, les églises de Dulmen, Calcar, Gescher, Grafrath, Kevelaer, celle de Saint-Lambert à Munster, etc. La cathédrale de Bois-le-Duc avait été pourvue de trente et un vitraux, tandis qu'une quarantaine d'autres se trouvaient répartis dans différents monuments des Pays-Bas, entre autres dans les églises de Vortum, Eindhoven et dans celle des Rédemptoristes à Amsterdam.

L'atelier de J.-B. Capronnier resta très actif jusqu'à la mort de celui-ci. Le catalogue de la vente publique de ses cartons qui eut lieu en juin 1892, comporte 3.280 numéros, dont 1.428 pour la Belgique, 565 pour la Hollande, 230 pour l'Allemagne, 70 pour la France, 981 pour l'Angleterre et 6 pour d'autres pays. Chacun de ces numéros représente généralement une ou plusieurs lancettes de verrière.

Voici la liste impressionnante des localités qui sont citées dans ledit catalogue et qui furent pourvues de vitraux exécutés par la firme Capronnier (les orthographes des noms de

localités sont ici conformes à celles publiées dans la notice de 1880 :

*En Belgique. Brabant* : Bruxelles (Sainte-Gudule, Saint-Jacques-sur-Coudenberg, Notre-Dame de la Chapelle, Finistère, église du Béguinage, nombreux particuliers), Anderlecht, Argenteuil, Braine-le-Château, Bouchout, Dongelberg, Everberg, Isque, Laeken, La Hulpe, Malèves, Meysse, Ohain, Overysse, Saintes, Saventhem, Schaerbeek, Stockel, Uccle, Vieux-Sart, Watermael.

*Province d'Anvers* : Anvers (Saint-Jacques, Saint-Georges, Saint-André, Saint-Laurent, Notre-Dame Ullens), Borgerhout, Hoogstraten, Lierre, Merxplas, Turnhout, Westerloo, Wilryck.

*Hainaut* : Mons (Sainte-Waudru, Notre-Dame des Victoires), Tournai (cathédrale, évêché, Saint-Piat, Saint-Quentin, Sainte-Marguerite, Saint-Lazare, Séminaire, Collège Notre-Dame, École chrétienne), Anvaing, Beauchamp, Bauffe, Binche, Boussu, Bruyenne, Charleroi, Chimay, Enghien, Frasnes, Kain, Morlanwelz, Ollignies, Rumillies, Thieusies, Thuin, Wez.

*Province de Liège* : Liège (cathédrale, Saint-Servais, Saint-Denis, Sainte-Croix), Argenteau, Ensival, Hochen, Koister, Stavelot, Verviers.

*Province de Namur* : Namur (Notre-Dame, Sœurs de Notre-Dame, Collège des Jésuites), Braibant, Boisselle, Celles, Drion, Marche-les-Dames, Montpellier, Vedrin.

*Flandre orientale* : Gand (Saint-Michel, Saint-Nicolas, église des Dominicains, église des Augustins), Destelberg, Beveren, Courtrai, Gavre, Simay, Zele.

*Flandre occidentale* : Bruges (chapelle du Saint-Sang), Hophem, Ingelmunster, Iseghem.

*Limbourg* : Lanaken, Looz, Montnaken, Tongres.

*Luxembourg* : Arville.

*En Hollande* : Amsterdam, Bois-le-Duc, De-Eerde, Eindhoven, Geertruidenberg, Haarlem, Heythuysen, Heusden, Hulst, La Haye, Leidschendam, Lieshout, Maastricht, Oss, Oud-Ade,

Rykevoort, Schalkwyk, Schiedam, Schyndel, Seitaart, Tilbourg, Uden, Udenhout, Vortum, Wamel, Woensel, Zes-Gehuchten et Zwolle.

*En Allemagne* : Aix-la-Chapelle, Brème, Calkar, Dulmen, Gescher, Grafrath, Hanovre, Kevelaer, Munster, Peltre, Steinle et Trèves.

*En France* : Bailleul, Guignicourt, Lille, Mézières, Morfontaine, Nice, Noisy, Terdegem et Tourcoing.

*En Angleterre* : Alton, Appleby, Arthington, Barlow-Moor, Barrow, Bidford, Binsted, Bishophill, Birstal, Blackburn, Bolton, Bright, Bromsgrove, Broughty-Ferry, Burgwalis, Burton, Chailcy, Clevedon, Clitheroe, Colchester, Cole-Hamilton, Combroke, Compton, Corton, Cottingham, Crom, Croydon, Cymoyd, Delph, Doberosse, Doncaster, Drogheda, Dukinfield, Dunalister, Eccles, Elms, Embsay, Etton, Evesham, Ewell, Foxholl, Ganton, Gargrave, Glasgow, Goldsboroug, Great-Crosby, Grinstone, Hamilton, Hamsey, Harborne, Harewood, Haxworth, Haxton, Headless, Heaton, Hey, Heywood, Hexam, High-Crompton, Holligton, Hollinwood, Huddersfield, Jesmand, Knottingley, Leeds, Leesfield, Lewes, Lichey, Liverpool, Londres, Long-Preston, Longton, Lullington, Maidstone, Manchester, Middleham, Moorside, Newbold, Newby, Oban, Offham, Oldham, Osset, Pentrich, Poolstock, Ralderstone, Rathmill, Redditch, Red-Rice, Roch-Ferry, Rossington, Ryde, Rylstone, Rudston, Saddilworth, Saint-Albans, Sainte-Hellier, Scruton, Sherborne, Silly, Southport, Stalybridge, Standish, Staveley, Stockport, Stoke, Stonyhurst, Sytham, Thornyholme, Todmorden, Tring, Ubley, Warkton, Welton, Werneth, Westmeston, Whitewell, Wolton, Worden, Worksop et York.

*Dans d'autres pays* : Rome, Porto, Auckland et Philadelphie.

A Jean-Baptiste Capronnier fut enfin confiée la tâche de restaurer en Belgique un grand nombre de verrières anciennes, qui se trouvaient alors dans un état déplorable. On peut dire que

c'est grâce à lui que ces œuvres n'ont pas complètement disparu. Conformément à un arrêté royal daté du 6 juin 1834, la fabrique d'église des Saints-Michel-et-Gudule à Bruxelles avait déjà chargé son père, François Capronnier, de remettre en état les anciennes verrières de ladite église. Une commission composée du comte Amédée de Beaufort, du comte F. de Robiano et de François-Joseph Navez, artiste peintre, devait contrôler le travail, qui débuta par la restauration des quatre verrières de la chapelle Notre-Dame et se poursuivit par celle des douze autres verrières. Jean-Baptiste Capronnier fut associé à ces délicates opérations.

Dans la suite, il remit également en état un grand nombre de verrières anciennes, notamment à l'église Sainte-Catherine d'Hoogstraten, à la cathédrale de Tournai, aux églises Saint-Jacques, Saint-Martin et Saint-Servais de Liège, à la cathédrale et à l'église Saint-Jacques d'Anvers, à l'église Sainte-Waudru de Mons, à l'église Saint-Gommaire de Lierre, à l'église Saint-Pierre de Louvain, aux églises d'Asse, Loenhout, Lo, Oisquercq, Saint-Léonard, Sichem et Steenhuffel.

On a parfois reproché à Capronnier d'avoir opéré des restaurations trop catégoriques et de n'avoir pas suffisamment respecté les calibres originaux. Il faut remarquer toutefois que ces méthodes étaient admises à son époque et pratiquées également par d'autres restaurateurs. A partir de 1860 environ on observe cependant chez lui un souci plus grand de sauvegarde archéologique. A Lierre notamment, dans les verrières qu'il restaura de 1862 à 1878, Capronnier conserva les verres anciens tout chargés de petits plombs de restauration. Il peignit même en grisaille des simulacres de plombs sur certaines pièces renouvelées, pour équilibrer l'aspect général de la verrière. En tout état de cause, ses interventions ont sauvé d'une destruction irrémédiable un grand nombre de verrières anciennes.

J. Helbig.

Edmond Levy, *Histoire de la peinture sur verre en Europe et particulièrement en Belgique*, avec planches par J.-B. Capronnier, Bruxelles, 1860. — Exposition nationale de 1880 à Bruxelles, IV<sup>e</sup> section, Industries d'Art en Belgique antérieures au XIX<sup>e</sup> siècle. Classe E, « Introduction au Vitrail », par J.-B. Capronnier, p. 3-6. — Exposition nationale de 1880 à Bruxelles, Catalogue officiel, 1<sup>re</sup> section, Enseignement, Arts industriels et décoratifs. Classe XIX, « Cristaux, glaces, vitraux », n<sup>o</sup> 870, Capronnier, J.-B., rue Rogier, 251, à Schaerbeek-Bruxelles, p. 146. — Exposition nationale de 1880, Peinture sur verre, Établissement de J.-B. Capronnier, rue Rogier, 251, Bruxelles, notice, Bruxelles, 1880. — *Messager des Sciences historiques*, Gand, 1891, p. 508 : notice nécrologique concernant Capronnier (J.-B.), artiste peintre-verrier. — Catalogue de la collection de cartons de vitraux peints de la Succession de J.-B. Capronnier à Bruxelles. Vente publique le samedi 18 juin 1892 et le lundi suivant, s'il y a lieu, à 10 heures du matin, en la Salle Sainte-Gudule, rue du Gentilhomme, 9, par le ministère de MM. les notaires De Doncker et Milcamps, Bruxelles, 1892. — Voir aussi sources de la notice précédente.

**CARDON** (*Charles-Léon*), artiste peintre-décorateur et collectionneur, né à Bruxelles le 14 avril 1850 et y décédé le 5 septembre 1920.

Élève et collaborateur de l'architecte Balat, il participa à la décoration des palais et châteaux royaux, ainsi qu'aux travaux intérieurs de l'Hôtel de Ville et des Musées de Bruxelles. Ordonnance et présentation de nos collections artistiques restent liées au nom de Ch.-L. Cardon, étroitement mêlé durant si longtemps à la vie quotidienne des musées. Le souvenir demeure en outre de l'amatteur perspicace qui sut réunir au cours des années un prestigieux ensemble de tableaux et d'objets d'art dans cette maison pittoresque du 63, quai au Bois à Brûler, où furent accueillis de nombreux visiteurs de tous pays.

Physionomie bien bruxelloise, « l'œil clair et la moustache en croc », Cardon — qu'on appelait volontiers *le baron du Canal* à cause de sa fidélité au quartier du Béguinage et du Marché au poisson — y était très populaire. Beaucoup de ses propos malicieux, débités avec l'accent *bas-de-la-ville*, ne sont point oubliés ! Chez

lui, nous passions du salon bourgeois de ses parents (leurs portraits en pendants, par Liévin De Winne, furent donnés plus tard au Musée moderne) dans l'atelier à boiseries et les recoins ingénieux où se trouvaient disposés de façon parfaite primitifs flamands, paysages et portraits anglais, œuvres de Rubens et de Van Dyck, sans omettre ce « Gentilhomme aux belles mains » apparenté à Holbein, dont il était si fier ! Parmi les coffres et meubles, bois sculptés, bronzes et marbres, la visite s'accompagnait de commentaires pleins de verve et d'aperçus originaux... L'amateur se doublait d'un mécène ; le catalogue de notre Musée ancien énumère ses apports généreux, qui vont d'une réplique de la « Madone-Bridgewater » de Raphaël à la « Ferme de maraichers » de Jan Siberechts et aux « Instruments de musique » d'Evaristo Baschenis. Une tapisserie, « La décollation de Saint-Paul », appartient maintenant à la ville de Bruxelles.

Ch.-L. Cardon demeura l'organisateur insurpassé (aux côtés du baron Henry Kervyn de Lettenhove) de nos rétrospectives d'art : *Van Dyck* à Anvers (1899), *les Primitifs* et *la Toison d'Or* à Bruges (1902 et 1907), *le XVII<sup>e</sup> siècle flamand* et *la Miniature* à Bruxelles (1910 et 1912). Lors de la vente après décès de la célèbre collection Cardon (27-30 juin 1921, notice rédigée par l'expert Joseph Fiévez), plusieurs pièces importantes purent être acquises par le Musée de Bruxelles, notamment le « Portrait d'Ysabeau d'Autriche, sœur de Charles-Quint, en Madeleine » (œuvre capitale de Gossart-Mabuse), la « Nativité » (école de Harlem, fin XV<sup>e</sup> siècle), l'« Arrestation du Christ » (Maître de Saint-Gilles), le « médaillon du comte-duc d'Olivarès » (grisaille d'après Rubens), l'« Apo théose de Charles de Lorraine (?) » par Ch.-J. Eisen, etc.

D'autres œuvres furent offertes par des amis à la mémoire du serviteur dévoué de nos musées (Jérôme Bosch, « Le portement de croix », et J.-A.

Van der Baren, « Le mariage mystique de sainte Catherine »).

L'autorité de Ch.-L. Cardon en matière de peinture ancienne apparaît surtout dans les catalogues d'expositions ; mais parmi ses rares écrits, il y a lieu de mentionner pourtant ; « Antoine Van Dyck et les portraitistes de l'époque d'Albert et d'Isabelle », extrait du *Trésor de l'Art belge au XVII<sup>e</sup> siècle*, mémorial de l'Exposition d'art ancien à Bruxelles en 1910 (éd Van Oest, 1912).

Charles-Léon Cardon fut président de la Commission du Musée royal des Beaux-Arts, vice-président de la Commission royale des Monuments et des Sites, membre du Comité de surveillance des Musées royaux du Cinquantenaire et du conseil d'administration de la Société des Amis des Musées royaux de l'État à Bruxelles.

P. Bautier.

Notes et souvenirs personnels.

\*CARMOLY (*Eliakim*, dit Eliacin), premier grand rabbin de Belgique, né à Soultz-sous-Forêts (Bas-Rhin) le 5 août 1802 et décédé à Francfort-sur-le-Main le 15 février 1875.

Son véritable nom était Goschel David Behr ou Baer, mais celui de Carmoly, qu'il adopta, était porté dans sa famille depuis le XIV<sup>e</sup> ou le XV<sup>e</sup> siècle. Son grand-père Isajar Beer, rabbin de Soultz, où il est mort en 1781, savant talmudiste, utilisait aussi le surnom de Carmoly.

Élevé à Colmar, Eliakim y reçut, avec une forte éducation talmudique, une solide instruction française et allemande. Venu jeune à Paris, sous la Restauration, il est bientôt attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale, chargé du catalogue des manuscrits hébraïques. Sa réputation scientifique, d'orientaliste et d'hébraïsant était bien établie, après la publication à Metz, en 1828, des *Toldot Guedole Israël* (Biographies d'Israélites anciens et modernes) ; à Nancy, en 1829, d'une étude sur *Wessely et ses écrits* ; à Paris,

en 1831, de *Sibbub rab Pethahiah* (Voyages de Pethahiah de Ratisbonne), dont le texte hébraïque était accompagné d'une traduction française.

Ces titres littéraires déterminèrent le Consistoire central israélite de Belgique, créé en 1832, après la constitution du royaume, à le nommer grand rabbin de Belgique, le 18 mai 1832.

Il exerça ces fonctions jusqu'en 1834 et durant cette période, le grand rabbin Carmoly a eu le mérite d'organiser la communauté juive de Belgique et de créer des écoles primaires pour les enfants israélites des classes populaires.

Pendant son séjour à Bruxelles, qui se prolongea jusqu'en 1839, son activité littéraire avait été importante. En 1833, il publia son étude sur les *Khazars au X<sup>e</sup> siècle*; en 1834, sa célèbre *Relation des voyages d'Eldad Le Danite*, au IX<sup>e</sup> siècle, dont le texte hébraïque était accompagné d'une traduction française et de notes; en 1837, ses *Mille et un Contes*, récits midrachiques; enfin, en 1839, une étude sur un Médaillon, en l'honneur de Louis-le-Débonnaire, ami et protecteur des Juifs.

Après son départ de Bruxelles, Carmoly qui y conservait des amitiés, publia en notre ville, de 1841 à 1846, une *Revue orientale* dont il était le seul rédacteur. Il convient de signaler un article intitulé « Essai sur l'histoire des Juifs de Belgique ».

Retiré à Francfort, après 1839, il passa le reste de sa vie à collectionner des livres et des manuscrits hébraïques, à publier des textes inédits et des études sur la littérature juive du moyen âge.

Benarubi.

Archives du Consistoire central Israélite de Belgique.

**CASTIAU** (*Marcel*), ingénieur, né à Renaix, le 26 septembre 1877, mort à Woluwe-Saint-Lambert, le 16 septembre 1950.

Il obtint, en 1900, le diplôme légal d'ingénieur des constructions civiles à

l'Ecole du génie civil annexée à l'Université de l'Etat de Gand.

Dès lors commença pour Marcel Castiau une carrière aussi diverse que brillante.

En 1901, il débuta en Belgique comme ingénieur au Service spécial de travaux et d'études des Chemins de fer de l'Etat belge, et prit une part importante aux travaux d'amélioration de la ligne de Bruxelles à Anvers, ainsi qu'au dédoublement et au relèvement de celle-ci, ce qui en facilita l'électrification ultérieure.

Il participa également aux études et aux travaux des lignes de Schaerbeek à Muysen et de Malines à Anvers-Sud, de la ceinture ouest de Gand, de la ligne directe de Bruxelles-Midi à Gand-Saint-Pierre, de la ligne directe de Bruxelles-Midi à Hal, du dédoublement de la ligne de Bruxelles-Midi à Luttre, de l'exhaussement de la ligne de la Hollande, du dédoublement de la ligne d'Anvers-Nord, des ponts de Grammene, de Marcinelle, de Furnes et de Courtrai, de la réalisation de la circulation à sens unique dans le tunnel à simple voie de Braine-le-Comte, par l'établissement d'une voie nouvelle à l'extérieur et à droite du tunnel pour les trains vers Bruxelles, etc.

Marcel Castiau a été appelé à remplir diverses missions à l'étranger. Dès 1902, il se rendit en Syrie et en Arabie, pour le chemin de fer du Hedjaz; en 1906, il fit un séjour en Colombie, au chemin de fer Central du Nord; en 1908, il fut appelé en consultation pour le chemin de fer de Haïti; en 1919, il fut nommé directeur général du réseau de la Compagnie auxiliaire du Chemin de fer du Brésil, où il resta jusqu'en 1920; de 1921 à 1924, il exerça des fonctions d'ingénieur en chef du Pienlo et Lung-Hai, en Chine; enfin, il termina sa carrière à l'étranger, par une mission d'études en Perse.

A son retour au pays, il fut appelé au poste de chef de cabinet du Ministre Edouard Anseele, de 1927 à 1929; il fut ensuite nommé directeur général du Service des chemins de fer con-

cédés et, enfin, en 1931, secrétaire général du Ministère des Transports.

De 1908 à 1914 et pendant une courte période après la guerre 1914-1918, il professa à l'Université libre de Bruxelles.

Pendant la guerre 1940-1944, par application d'une ordonnance des pouvoirs occupants, il dut cesser d'exercer les fonctions de secrétaire général du Ministère des communications. Dès la libération du territoire, le gouvernement belge l'invita à reprendre ses fonctions, qu'il exerça à nouveau pendant plusieurs mois, bien qu'il eût atteint à ce moment l'âge de la retraite.

Il fut nommé en 1939 administrateur-délégué de l'Office national pour l'achèvement de la Jonction Nord-Midi, fonction qu'il occupa jusqu'à son décès.

Pour l'Association des Ingénieurs issus des Ecoles spéciales annexées à l'Université de l'État à Gand, Marcel Castiau fut plus encore qu'un brillant ingénieur; il fut un mandataire dévoué de cette association, en qualité de secrétaire de la section de Bruxelles, de président de cette section, de membre du Comité directeur de l'Association et enfin, de 1936 à 1939, de président général de l'Association.

*La liste des principales publications de Marcel Castiau met en évidence le caractère éclectique de ses préoccupations :*

— *Heures de détresse.* L'œuvre du Comité national de secours et d'alimentation de la « Commission for Relief in Belgium ». — Imprimerie J.-E. Goossens. Clichés des Établissements Jean Malvaux, 1919 (24 × 16,5). Figures, planches, portraits, 233 pages.

— *La Chine en république.* — Bruxelles, Goemaere, 1925, in-8°, 45 pages. (Extrait de la *Revue économique internationale*).

— *La Chine actuelle.* — Bruxelles, 1926, in-16, 57 pages.

— *La crise et le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes.* — Bruxelles, Goemaere, 1931, in-8°, 61 pages.

(Extrait de la *Revue économique internationale*, juin 1931).

— *La Chine.* Communication avec exposés de MM. Charles Ley, R. Billiard, lieutenant général R. Pontus, R. P. De Preter et Paul Ramlot. — Bruxelles, rue de l'Aurore, 14, 1932, in-4°, 20 pages.

— *Les transports en Belgique et leur coordination.* — Bruxelles, Imprimerie industrielle et financière, 1935, in-8°, 262 pages. (Édition du Comité central industriel de Belgique).

— *Les transports et l'exportation belge.* — Bruxelles, Banque Nationale de Belgique.

— « Le Bilan de l'État belge » (*Annales de l'Association des ingénieurs sortis des écoles spéciales annexées à l'Université de l'État de Gand*, 1938, 36 pages).

— « Budgets et Administrations » (*Annales de l'Association des ingénieurs sortis des écoles spéciales annexées à l'Université de l'État de Gand*, 1939, 42 pages).

B. Campus.

Archives de l'Association des Ingénieurs issus de l'Université de Gand.

**CAUTEL (Antoine).** Ce peintre, appelé Antoine de Liège par J. Helbig, qui ignorait son origine, venait de Gand. Il apparaît à Liège en 1454 et y mourut entre le 15 août 1513 et le 15 août 1514. Il y épousa, peu après son arrivée, Jeanne Tulkin, gouvernante de Martin Gilles de Waremmes, chapelain et bénéficiaire de la cathédrale Saint-Lambert. Ce dernier mourut vers la fin du siècle et laissa à la femme du peintre une propriété sise au faubourg d'Avroy, qu'il greva d'une rente pour la célébration de son anniversaire.

En 1470, Antoine résidait dans une maison sise paroisse Saint-Remi, appartenant à l'abbaye de Saint-Jacques. De ce fait, il fut exempté de la taxe imposée aux Liégeois par Charles le Téméraire après la prise et le sac de leur ville, en 1468. Il

possédait du reste plusieurs immeubles dans la cité, notamment la maison dite du Chapiron, rue du Pont d'Avroy, celle des Trois Roses, dans la paroisse Saint-Servais, une autre, devant la collégiale Saint-Paul, une autre encore, dans la Longue-rue-aux-Trest.

L'œuvre d'Antoine Cautel apparaît comme considérable. On le trouve travaillant, pendant soixante ans, à Liège, à Namur, à Huy, à Waremme. Il fut peintre en titre de la collégiale Saint-Denis et de l'église Saint-Martin-en-Ile. Les documents contemporains le montrent entouré d'aides et d'élèves. Il reçoit comme prix de ses travaux des sommes relativement élevées. Ses œuvres révèlent en lui un traditionaliste, car nous avons la preuve qu'il utilisait beaucoup d'or, vraisemblablement pour les fonds, comme peut-être aussi pour les nimbes et l'ornementation des vêtements.

A notre avis, un seul tableau encore existant peut lui être attribué. Il est aujourd'hui conservé au Musée diocésain de Liège et représente la *Vierge assise, tenant l'Enfant-Jésus* auquel elle présente un papillon et dont sainte Marie-Madeleine baise les pieds. Au-dessus de la Vierge, un chœur de cinq anges chante devant un livre ouvert. A sa droite, saint Pierre, tenant un livre de la main droite et, de la gauche, une clef. A sa gauche, saint Paul, tenant, de la main droite, un livre et, de la gauche, une épée. A ses pieds, en face de Marie-Madeleine, à genoux, on voit le doyen de Saint-Paul, Pierre van der Meulen (de Molendino), mort en 1452, de proportions très inférieures à celles des autres personnages. Il adresse à Marie une prière, transcrite sur une banderole qui lui sort de la bouche : *O Mater Dei memento mei*.

Ce tableau, sans doute un tableau funéraire, qui serait, d'après sa date, une œuvre de jeunesse, révèle des affinités incontestables avec certains maîtres flamands de l'époque, notamment avec Roger van der Weyden, dans le *Saint Joseph* du musée de Dijon, et la *Vierge glorieuse*, d'Aix-

en-Provence. Ces affinités ne sont guère explicables que chez un peintre d'origine flamande, ce qui n'est le cas, chez les artistes liégeois de l'époque, que pour Antoine Cautel. Sans faire de lui, avec certitude, un élève de Roger, nous croyons que probablement Antoine aura visité son atelier à Bruxelles et aura copié certains modèles qui lui servirent plus tard de prototypes.

Voici, d'après les archives liégeoises, la nomenclature des œuvres, aujourd'hui perdues, d'Antoine Cautel :

A la collégiale Saint-Pierre à Liège :

1454. — Six montants destinés à supporter le dais processional ;

1458. — *Sainte Apolline*, tableau d'assez grandes dimensions ;

1460. — Antoine nettoie et redore une statue de *saint Christophe*.

A la collégiale Saint-Denis :

1459. — *Couronnement de la Vierge* et autres travaux de peinture pour décorer le portail. — Peinture et dorure d'un nouveau tableau représentant *saint Michel*. — Autres menus travaux ;

1460. — Peinture et dorure de diverses statues et exécution d'un *saint Christophe*. — Dorure et peinture d'une *Vierge*. — Restauration d'un tableau représentant *sainte Véronique et la sainte Face*. — Menus travaux ;

1476. — Peinture des rideaux de l'autel de l'église paroissiale de Saint-Martin-en-Ile. — *Jugement dernier*, destiné à orner la salle du Conseil de justice de l'église Saint-Aubain à Namur. — Exécution de deux tableaux, l'*Assomption* et la *Purification*, pour la collégiale Saint-Martin à Liège ;

1479. — Peinture de l'autel majeur de la chapelle des Dames Blanches, à Huy, et de cinq statues qui en faisaient partie ;

1481. — Peinture et dorure d'une statue de la Vierge, pour la confrérie Notre-Dame à Saint-Martin-en-Ile, d'un *saint Martin* et d'un *crucifix*, dans la même église ;

1486-1487. — Dorure d'un *saint Martin* et réparation des dommages

causés à l'autel majeur de la même église, lors du sac de Liège, en 1468 ;

1487. — Travaux au retable de l'autel majeur, dans la chapelle des Dames Blanches de Huy ;

1502. — Contrat entre l'artiste et Jean Verjus, curé de Waremmes, pour l'exécution d'une *Crucifixion*, de cinq pieds de haut, avec la *Vierge et saint Jean*. Derrière, un *Dieu le Père* ; devant, *les quatre Évangélistes* ; en dessous, *les douze Apôtres* ;

1509. — *Saint Grégoire*, pour l'église de Saint-Martin-en-Ile.

Antoine Cautel laissa un fils, désigné généralement, dans les archives liégeoises, sous le nom de Martin Gilles, parfois sous celui de Martin le Pondeur. Élève de son père, il habitait en 1517 la maison du Chapon, rue du Pont d'Avroy. En 1488, il fit relief du métier des orfèvres de Liège. Il faut probablement l'identifier avec le peintre Martin qui, en 1497, travailla avec frère Jean, cellite, et avec Jean Pescaer, à la restauration des peintures du chœur de la cathédrale Saint-Lambert.

En 1505, il exécuta un tableau pour la confrérie Notre-Dame, à Saint-Martin-en-Ile.

En 1510, il décora le tabernacle de la même église. Ce travail comportait entre autres l'exécution d'un *Dieu le Père*.

En 1514, il fut chargé, par les fabriciens de la même église, de peindre un *saint Antoine* et un *saint Janvier*, à placer sur la grille de la chapelle de Notre-Dame.

En 1522, il reçut six florins pour avoir doré les statues des douze apôtres placées sous le crucifix, dans le même édifice.

La femme du peintre, dont le nom est resté inconnu, se livrait elle-même à de menus travaux : dans la même église, elle peignit, en 1523, le pommeau de la colonne de l'escalier de la tour et la croix de fer surmontant le dais du maître autel.

Martin mourut entre 1538 et 1540. Il fut père d'au moins deux enfants : Catherine, qui fit relief du métier des

orfèvres de Liège en 1550, et un fils qui entra dans les ordres et célébra sa première messe à Saint-Martin-en-Ile le 28 mai 1526.

Jean Yernaux.

Jean Yernaux, « Antoine Cautel, de Gand, et son fils Martin, peintres à Liège au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècle », dans *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, t. XVII, Anvers, 1947, p. 23-40. — Jules Helbig, *Histoire de la peinture au pays de Liège*, Liège, 1903, p. 89. — J. Helbig et J. Brassinne, *L'Art Mosan*, t. I<sup>er</sup>, p. 129. — A. Pinchart, *Archives des arts, sciences et lettres*, Gand, 1860-1881, t. II, p. 158. — J. Breuer, *Les orfèvres du pays de Liège*, p. 33, n<sup>o</sup> 136.

CAUWENBERGH (Jean-Marie VAN), évêque auxiliaire et vicaire général de Malines, né à Lierre le 28 mars 1879, mort à Louvain le 14 avril 1950.

Jean Van Cauwenbergh était l'aîné d'une nombreuse famille, héritière d'une lignée de notaires remontant à l'Ancien Régime. Son père, Florent Van Cauwenbergh, notaire et bourgmestre de Lierre, avait, durant de longues années, représenté son arrondissement à la Chambre des représentants, puis au Sénat. Jean Van Cauwenbergh fut, à l'Institut supérieur de Philosophie et au Séminaire Léon XIII à Louvain, un des premiers élèves de Mgr Mercier. Docteur en philosophie en 1899, il entreprit ses études de théologie au Grand Séminaire de Malines, et il les poursuivit de 1902 à 1905 à la Faculté de Théologie de Louvain, où il obtint le diplôme de bachelier. Nommé en 1905 professeur au Grand Séminaire de Malines, il y fut chargé en partie de l'enseignement de la théologie dogmatique ; il avait aussi la haute main dans la discipline de la maison. Il y exerça une influence profonde dont le souvenir resta vivace parmi les membres du clergé qui lui ont dû leur formation. Vice-recteur de l'Université de Louvain de 1911 à 1918, il eut à s'acquitter de sa tâche dans des conditions particulièrement difficiles. Responsable de la discipline, il fut aux prises avec les conflits linguistiques qui n'étaient pas faits pour



calmer la turbulence de la jeunesse universitaire durant les années qui précéderent la première guerre mondiale. Les derniers jours de l'année académique 1913-1914 furent marqués d'incidents pénibles, au cours desquels la droiture et la loyauté du vice-recteur furent injustement mises en cause, comme la preuve en a été faite plus tard. Emmené comme otage lors du sac de Louvain, Mgr Van Cauwenbergh se tint pendant l'occupation aux côtés de Mgr Ladeuze pour maintenir le moral du corps professoral et des habitants de la ville. L'*Annuaire de l'Université* (1915-1919) contient les allocutions dans lesquelles il se fit, pendant les années de guerre, l'interprète des membres du corps académique venus présenter leurs vœux de Noël au recteur. Curé-doyen de Saint-Pierre à Louvain en 1918, il dressa les plans de restauration de la collégiale meurtrie par la guerre.

Le cardinal Mercier le rappela à Malines en 1920 pour lui confier la charge de vicaire général. Nommé en 1930 évêque titulaire de Synaus et auxiliaire du cardinal van Roey, il reçut la consécration épiscopale le 11 février 1931. Vicaire général pendant trente ans, Mgr Van Cauwenbergh s'est dépensé sans compter à promouvoir l'érection de paroisses et la construction d'églises dans les faubourgs des grandes agglomérations et dans les centres industriels. Ce fut son œuvre de prédilection, et il la poursuivit avec la ténacité qui le caractérisait. Son influence, bien que circonscrite aux limites du diocèse de Malines, fut considérable. Homme d'action, il n'a laissé aucune publication en dehors de quelques discours de circonstance. Ceux qui l'ont connu gardent de lui le souvenir d'un homme juste et droit.

*Publications de Mgr Van Cauwenbergh :*

J. Van Cauwenbergh, Allocutions au Recteur, dans *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, LXXIX, 1915-1919, p. 118-120; 134-138; 147-155; 166-169; 174-179. — Discours prononcé devant la tombe du chanoine De Jongh, *ibid.*, p. 371-374. — Discours prononcé à l'occa-

sion de l'ouverture des cours de l'École des Sciences philosophiques et religieuses le 3 novembre 1926, Bruxelles, 1926. — Discours prononcé à l'occasion du jubilé sacerdotal de S. Em. le cardinal van Roey, dans *Collectanea Mechliniensia*, XVII (1947), p. 796-802.

G. Ryckmans.

K. Cruysberghs, « In memoriam Z. Exc. Mgr Van Cauwenbergh », dans *Onze Alma Mater* (Louvain), IV/3 (1950), p. 8-9. — G. Ryckmans, « Son Excellence Monseigneur Jean-Marie Van Cauwenbergh, 1870-1950 », dans *Annuaire Nuntia Lovaniensis*, VII (1950), p. 154-164. — G. Ryckmans, « Son Excellence Monseigneur Van Cauwenbergh, vice-recteur honoraire », dans *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, 1949-1950, p. X-XXIII.

**CAVERSON** (*Jacques - François DE*), magistrat, décédé à Bruxelles le 4 juillet 1713.

Il était fils de Jacques de Caverson et de Françoise Mertens. Un de ses aïeux avait été colonel des gardes de l'empereur Ferdinand III et, de ce chef, la famille de Caverson se prétendait de noblesse impériale. Lui-même fit à Louvain des études juridiques qu'il poussa jusqu'à la licence. En 1673, le comte de Monterey, gouverneur général intérimaire des Pays-Bas, créa une troisième chambre au Conseil de Brabant et vendit d'emblée sept patentes de conseiller surnuméraire. Le licencié Caverson fut l'un des acquéreurs et reçut, comme ses collègues, l'assurance qu'il succéderait de plein droit à un siège ordinaire, au fur et à mesure des vacances. Il demeura au Conseil de Brabant pendant tout le reste du règne de Charles II.

Peu après son avènement, Philippe V, par patentes datées du 23 mars 1701, l'appela à siéger au Conseil privé. Il devait y remplacer le conseiller Schockaert de Tirimont, promu à la trésorerie générale des finances. L'année suivante, la réforme administrative entraîna la dissolution du Conseil privé. N'ayant pu trouver place dans le Conseil royal, nouvellement établi, Caverson fut contraint de retourner au Conseil de Brabant. Pour donner à ce retour une allure de promotion, on lui maintint la jouis-

sance de ses gages de rapporteur au Conseil privé et on lui octroya le titre de premier conseiller et président de la seconde chambre du Conseil de Brabant. Pendant les absences du chancelier de Gryspere, le premier conseiller Caverson avait la garde du sceau de Brabant.

Après la bataille de Ramillies, on constitua aux Pays-Bas un nouveau gouvernement, en attendant la remise définitive des provinces à Charles VI. Le Conseil d'État institué alors, pour assurer la direction générale des affaires, comprit outre les membres les plus distingués de la noblesse, les principaux magistrats en service à la fin du règne de Charles II.

Le conseiller Caverson fut appelé à siéger à ce Conseil de régence. En 1713, à la suite de démêlés retentissants avec la Conférence anglo-batave, le Conseil fut dissous et remplacé par une autre équipe plus accommodante. Caverson retourna à son siège au Conseil de Brabant pour y rester jusqu'à sa mort.

Il avait épousé Jeanne-Albertine Schockaert, née à Bruxelles, fille de Jean et d'Anne de Vits, décédée à Bruxelles le 17 janvier 1731, dont il eut une nombreuse postérité. L'aîné de ses fils, Jacques-François de Caverson, fut conseiller et maître aux requêtes à la Chambre des comptes.

Le conseiller de Brabant Caverson fut inhumé dans le chœur de l'église des Dominicains à Bruxelles, à gauche du maître autel, sous un mausolée dû au sculpteur Vervoort. L'inscription énumère les propriétés féodales du défunt : les seigneuries de Witterzee, Assonville, Waissoul, etc., et le legs qu'il fit aux religieux.

Les armes de Caverson sont : *de gueules au dauphin vif d'argent, peaufré, barré et couronné d'or.*

J. Letèvre.

Archives du Conseil d'État et du Conseil de Brabant. — A. Gaillard, *Histoire du Conseil de Brabant*, t. II, Bruxelles, 1898.

**CHAINEUX** (*Jacques*), helléniste, né à Verviers le 25 mars 1863, décédé

le 9 mars 1938. Entré au noviciat de la Compagnie de Jésus à l'âge de seize ans et demi, il fut, après de solides études de philosophie et de philologie, professeur de seconde à Tournai, puis de rhétorique à Mons. En 1898, il arrivait aux Facultés Notre-Dame de la Paix, à Namur, où il devait enseigner pendant de longues années les langues et littératures latines et grecques, ainsi que la langue allemande. Au début de sa carrière il publia deux volumes d'*Exercices grecs* (Bruxelles, 1898) destinés aux classes inférieures des humanités, et un recueil de *Racines grecques* (3<sup>e</sup> éd., Westmalle, 1907). Plus tard il fit paraître des extraits des grands auteurs grecs à l'usage des classes supérieures : *Thucydide, Extraits, préparation* (Liège, 1928) ; *Euripide, Extraits des deux Iphigénie* (Liège, 1929).

L'influence de Jacques Chaineux dépasse celle de son œuvre écrite. Professeur compétent et serviable, il marqua de son influence la formation de centaines d'élèves appelés à devenir à leur tour professeurs aux Facultés de Namur et dans de nombreux autres établissements.

En août 1933, un rhumatisme déformant le condamna inopinément à une claustration totale et à l'inaction la plus complète. Il garda la lucidité de son intelligence, sanctifiant les quatre dernières années de sa vie par la résignation et la prière.

J. Van Ooteghem, S. J.

D'après les publications du Père Chaineux.

**CHARLOTTE** - *Marie - Amélie - Victoire-Clémentine-Léopoldine*, princesse de Belgique, impératrice du Mexique, née à Laeken le 7 juin 1840, décédée à Meise le 19 janvier 1927.

Quatrième enfant et fille unique du roi Léopold I<sup>er</sup> et de la reine Louise-Marie. D'abord assez froidement accueillie par son père, qui aurait préféré un fils pour mieux assurer sa dynastie (après la mort du premier prince royal), elle ne tarda pas à devenir sa préférée. Quant à sa

mère, une touchante correspondance avec la reine des Français, Marie-Amélie, fait revivre son adoration pour la fillette turbulente et expansive, gaie et affectueuse. D'une intelligence singulièrement précoce, elle rachetait ce que son caractère avait d'un peu volontaire par le zèle que, déjà, elle apportait à tout ce qu'elle faisait et apprenait... Il est utile de le souligner dès à présent : nul incident de la prime enfance, nulle maladie grave, aucune disposition physiologique ou psychique ne permettaient de prévoir la déchéance mentale de 1866 !

Pour le peuple belge auprès duquel Charlotte sera très populaire (surtout après la mort de sa mère qu'elle perdra à l'âge de dix ans et qui l'avait souvent associée à ses œuvres de charité), elle est alors la « bonne petite princesse ». Pour son père, elle se révélera une source inépuisable de consolation, car elle avait d'heureuses dispositions pour l'étude des langues, la peinture, la musique et la danse.

Avec l'adolescence, le caractère de la princesse se transforme. Les lettres qu'elle adresse de 1850 à 1858 à la comtesse d'Hulst, la meilleure amie de sa mère qui lui avait confié le soin de diriger son éducation, nous font assister à un changement brusque. A la fillette sensible et communicative se substitue une jeune fille pensive, sérieuse, parfois chagrine et souvent de mauvaise humeur, en tout cas raisonneuse et repliée sur elle-même. Le développement en elle des dons d'intelligence et de volonté la rapproche de la froideur un peu distante du Roi, son père, auquel « elle ressemble tant qu'on jurerait sa miniature » et dont elle subit de plus en plus fortement l'empreinte. Une action également profonde sera exercée sur elle par la comtesse d'Hulst déjà citée, ainsi que par plusieurs des professeurs dont celle-ci a fait choix, notamment le Père rédemptoriste Dechamps, le futur archevêque de Malines. Tous sont frappés par l'intelligence de leur royale élève, appliquée, précise, pré-

maturément mûrie, et aussi par ses sentiments nobles et élevés que couronne la plus haute idée des devoirs que sa naissance lui impose. En témoignent surtout sa présence assidue aux côtés du Roi dans la plupart des cérémonies officielles et l'intérêt que — à l'instar de sa mère qu'elle cherche à remplacer, — Charlotte porte aux œuvres de charité. Ce qui, toutefois, domine chez elle, c'est une volonté quasi virile (elle marque d'ailleurs la mâchoire inférieure assez forte qui alourdit un peu le bas de son visage) qu'elle applique opiniâtement à perfectionner son âme et son esprit, à développer sa culture et à l'enrichir sans cesse. Sévère pour elle-même, la princesse l'est aussi pour autrui, et rien ne la blesse davantage que la vulgarité et l'indolence.

Au prince Georges de Saxe et à son lointain cousin, le roi de Portugal don Pedro, qui avaient demandé sa main lorsqu'elle avait à peine seize ans, Charlotte préféra le frère cadet de l'empereur d'Autriche François-Joseph, l'archiduc Ferdinand-Maximilien, âgé de vingt-quatre ans. Il assumait alors le commandement de la flotte impériale qu'il avait au préalable réorganisée. A l'élu de son cœur, qui avait aussi la secrète préférence de Léopold 1<sup>er</sup>, la princesse, dans ses lettres à la comtesse d'Hulst, prête complaisamment les plus hautes qualités : délicatesse et solidité des sentiments, cœur, charité et ferveur religieuse, don de bien juger les hommes, brillante culture intellectuelle, désir de se dépenser à de justes causes... Les fiançailles furent célébrées en janvier 1857, et François-Joseph mit le comble au bonheur des futurs époux en nommant son frère gouverneur général des provinces lombarde-vénitienne, où il serait en quelque sorte un instrument de conciliation entre l'empereur et ses sujets italiens.

A cette vice-royauté entrevue sur un sol qui l'a toujours séduite, la future archiduchesse se prépare — tout comme au mariage lui-même — avec « le sérieux, la gravité qu'elle

apportait jadis à ses devoirs d'écoplière ». De ces populations dont elle ambitionne de faire le bonheur, elle apprend la langue et l'histoire ! Le mariage est célébré en grande pompe à Bruxelles le 27 juillet 1857, et l'entrée solennelle se fait à Milan — à l'issue du voyage de noces — le 6 septembre, au milieu d'un faste extraordinaire. Maximilien s'entoure d'une véritable cour où sa jeune femme trône avec une majesté qui n'est pas sans impressionner le peuple. Mais la tâche pacificatrice avec laquelle il est aux prises, dépasse ses capacités politiques autant que ses possibilités... Certes, sa réputation de libéralisme l'a précédé là-bas, mais il n'entrevoit manifestement pas avec clarté les moyens propres à appliquer ces principes tout en réconciliant la Haute-Italie avec ses « tyrans » viennois. En dépit de son courage et de sa bonne volonté, un rapprochement ne s'opère que dans les solennités officielles. La popularité de l'archiduc est toute personnelle, de même que celle de son épouse. Elle l'assiste de son mieux, s'intéresse aux arts et aux artistes, protège les institutions de bienfaisance et participe aux manifestations publiques. La haine contre l'Autriche reste irréductible, et l'agitation (surtout après l'attentat d'Orsini contre Napoléon III le 14 janvier 1858) croît encore à la faveur de l'hostilité grandissante entre Maximilien, qui entend exercer réellement l'autorité dont il est investi, et le général Gyulay, le commandant des troupes autrichiennes dans la Haute-Italie. Le couple princier dut même renoncer à se montrer en public pour ne pas s'exposer, comme Charlotte lors d'une visite à Venise, aux insultes de la population. Celle-ci ne prétendait plus voir en eux que les représentants de l'Autriche abhorrée. Ils en furent très affectés, d'autant qu'ils subissaient alors maintes critiques de la part des milieux de Vienne qui leur reprochaient d'avoir des ambitions personnelles. Le 19 avril 1859, enfin, l'archiduc se voyait relevé de ses fonctions de gouverneur, et rem-

placé par Gyulay, à la veille de l'attaque combinée des armées piémontaises et françaises contre les provinces lombardo-vénitiennes. C'était l'échec définitif de la méthode de conciliation ; pour Maximilien, la fin de son rôle politique en Autriche, et pour son épouse, l'anéantissement d'un rêve très cher !

Le 22 avril, tous deux quittaient Milan pour Ischl, puis pour Miramar. L'archiduc (qui avait repris en sous-ordre le commandement de la flotte de l'Adriatique, comme vice-amiral) avait lui-même surveillé l'aménagement de ce merveilleux château construit à l'une des extrémités de la baie de Trieste, sur un éperon rocheux baigné par l'Adriatique. Il s'y retira avec son épouse. Celle-ci, en dépit de son amour du monde et du mouvement, prit d'abord très bien son parti de cette vie solitaire que coupèrent des croisières à bord du yacht *La Fantaisie*. Absorbée d'ailleurs par les soucis d'une nouvelle installation, elle jouissait à Miramar d'un bonheur conjugal sans nuages. Mais un séjour assez mystérieux de trois mois de Maximilien au Brésil semble avoir mis fin à ce bonheur. Charlotte a alors vingt ans.

Quoi qu'il en soit des raisons personnelles qui peuvent expliquer l'empressement que mit l'archiduchesse à envisager, pour son mari et pour elle-même, la couronne impériale du Mexique dès qu'il en fut question en octobre 1861, il est prouvé qu'elle l'accepta avec enthousiasme dès qu'elle s'offrit à elle, tandis que Maximilien lui opposait une sorte de résignation craintive. Dans le cadre de la présente biographie, nous n'avons pas à rappeler les prodromes de l'intervention française au Mexique si ce n'est pour souligner l'emballement que suscite chez la princesse la perspective du trône qui va y être élevé ; il se traduit dans ses lettres du 22 juin 1862 à l'impératrice Eugénie et du 11 octobre 1863 à M<sup>me</sup> d'Hulst : « ... on nous » désire fort ardemment là-bas, nous » en avons des preuves palpables et

» journalières... ». Plusieurs séjours faits par elle, seule ou avec son époux, auprès de Léopold I<sup>er</sup> paraissent bien l'avoir confirmée dans une résolution que Napoléon III, sa femme et certains milieux politiques français appuyaient d'une manière non entièrement désintéressée.

Le départ pour le lointain Mexique fut décidé dans une atmosphère tendue et au milieu d'influences contradictoires de la dernière minute, que nous n'avons à rappeler ici que pour évoquer le pacte de famille imposé par François-Joseph à son frère. Il dépouillait celui-ci non seulement de ses prétentions éventuelles au trône d'Autriche, mais aussi de ses droits au patrimoine de la Maison impériale. Cet acte de renonciation fut signé par Maximilien le 9 avril 1864, au château de Miramar, en présence de l'empereur. Le lendemain, l'archiduc déclara aux délégués mexicains qu'il acceptait le trône de leur pays. Le 14, enfin, il s'embarqua pour le Mexique sur la frégate autrichienne la *Novara*, après une ultime visite au pape Pie IX. Au cours de la traversée, Charlotte, insouciant, perfectionnait son espagnol et rédigeait son journal, cependant que son mari discutait des problèmes de protocole et de préséance : « Il semble qu'il n'y eut dans leur » esprit aucune différence entre la mis- » sion qui les appelait au Mexique » — pays en pleine crise de forma- » tion — et celle dont ils avaient été » investis en Italie, où seules étaient » mises en question les libertés néces- » saires » !

Leur entrée à Mexico, le 12 juin 1864, au milieu d'un incontestable enthousiasme populaire, atténué, surtout chez la nouvelle impératrice, ce que le débarquement à la Vera Cruz et la traversée du pays jusqu'à la capitale avaient eu de décevant pour eux. Mais les questions d'étiquette, sources des toutes premières difficultés éprouvées là-bas, n'étaient rien au regard des redoutables problèmes qui allaient maintenant se poser aux souverains aux points de vue reli-

gieux, politique, social et économique. Clergé aux vues absolues et peu conciliantes, idées réactionnaires d'un parti conservateur puissant mais borné : il n'en fallait pas plus pour créer d'insurmontables difficultés au couple impérial, encore plein d'une généreuse confiance — qu'il semble avoir conservée jusqu'à la fin de 1865, — mais qui n'a pas saisi, dès l'abord, le sens de la lourde tâche qui l'attendait. Maximilien et Charlotte croient n'avoir qu'à rétablir la paix au Mexique, alors qu'il fallait organiser un empire où la plupart des questions n'avaient reçu que des solutions précaires ou de fortune ! Pendant les années 1864 et 1865, l'action intelligente de la souveraine se révèle profonde, et son influence marquée sous l'angle des problèmes les plus urgents d'ordre politique et social : organisation constitutionnelle de l'État, question religieuse dont le problème des biens ecclésiastiques — posé depuis 1861 par Juárez — est l'aspect le plus redoutable, situation des Indiens qui réclament leur émancipation. Non contente de visiter des écoles, des instituts de bienfaisance, des fabriques, Charlotte préside le conseil des ministres pendant les absences de son époux (août-septembre 1864 et août 1865) ; elle donne des audiences publiques et discute des questions les plus délicates avec le nonce papal, les ministres. Son esprit de décision et de fermeté contraste avec les atermoiements de l'empereur et son rejet des responsabilités nettes. Dans les notes inédites qui datent de ces périodes de régence, apparaissent le sens précis des réalités et l'objectivité rigoureuse qui sont des qualités de la fille de Léopold I<sup>er</sup>.

Avec la fin de 1865, débute une époque marquée par l'échec définitif des projets impériaux. L'annonce du départ des troupes d'occupation françaises — que commande le maréchal Bazaine, avec qui la Cour de Mexico est à présent en désaccord complet, — hâte la marche de l'empire vers la catastrophe. Un drame privé, resté obscur par bien des côtés, semble

rejeter Charlotte dans une retraite boudeuse qui l'éloigne de plus en plus des affaires publiques ! C'est l'idylle nouée par Maximilien, dans les derniers mois de 1865, avec la femme d'un de ses jardiniers à Cuernavaca, qui lui donnera un fils... De cette retraite, l'impératrice va pourtant sortir lorsque son époux, exaspéré par les exigences financières du gouvernement de Napoléon III en mai 1866, songe pour la première fois à abdiquer. Elle combat ce projet qu'elle assimile à une impardonnable lâcheté. Elle s'élève énergiquement contre les rêves et les prétentions, qu'elle qualifie d'insensés, de Maximilien et de ceux de ses conseillers qui pensent pouvoir se passer de l'appui des troupes françaises. Pour sauver l'empire, elle veut tenter une ultime démarche auprès de Napoléon III... Le 7 juillet 1866, elle ceignit une dernière fois le diadème pour présider, en la cathédrale de Mexico, un *Te Deum* chanté à l'occasion de la fête de son mari. Le 9, elle quittait la capitale qu'elle ne devait plus revoir, d'une manière qui n'eut absolument rien de clandestin !

Après une traversée de quatre semaines sans histoire — mais qui a fait l'objet, après coup, de récits contradictoires de la part des témoins eux-mêmes, — l'impératrice Charlotte débarqua, le 8 août, à Saint-Nazaire. Personne ne paraissait l'attendre. Elle y apprit la récente défaite de l'armée autrichienne à Sadowa, gagna Nantes puis, par le chemin de fer, Paris, où une série de déceptions et de contretemps lui valut de nouveaux motifs d'énerverment. L'entrevue sans témoins qu'elle eut le 11 août, au palais de Saint-Cloud, avec Napoléon III a été narrée, elle aussi, de manière fantaisiste. Ce qui est certain, c'est que la souveraine supplia l'empereur des Français, lui-même malade, désarmé et larmoyant, et l'impératrice Eugénie, aussi fort énermée, de faire quelque chose « pour » l'empire du Mexique où la France » a de si grands intérêts à protéger ». Le 13, elle revoit les souverains fran-

çais après avoir tenté de convaincre plusieurs ministres qui devaient précisément se prononcer sur ses demandes en soldats et en argent. Le 19, Napoléon III lui apporta, à son hôtel, une réponse qui lui enleva ses dernières illusions et, le 21, il lui confirma irrévocablement sa décision.

Le coup dut être terrible. Pour la première fois, la raison de Charlotte commença à vaciller, comme le prouvent certaines phrases de la lettre du 22 août par laquelle elle avertit Maximilien de l'échec irrémédiable de ses démarches. Le 23, la jeune femme quitte la France pour Milan, s'arrête quelques jours au lac de Côme pour s'y retremper, semble-t-il, dans les souvenirs de son éphémère souveraineté italienne, puis elle se remet en route pour la baie de Venise. A Padoue, elle rencontre Victor-Emmanuel II, et se dirige ensuite vers Miramar. C'est ici, pour autant qu'on en puisse juger, qu'éclatent les premières manifestations extérieures de sa maladie. Il n'est pas impossible, comme l'a supposé la comtesse H. de Reinach Foussemagne, l'érudite biographe de la malheureuse princesse, que « le retour en ce château, témoin de tant de jours heureux, de tant de projets, de tant de rêves déçus, ait apporté à un esprit prédisposé le choc, l'ébranlement décisif » !

A Bozen, sur le chemin de Rome, les désordres cérébraux s'accroissent, puis dans la capitale où Charlotte voulait absolument conclure avec le Pape ce concordat — fondement, croyait-elle, de pacification pour le Mexique, — que son époux n'avait pu obtenir du nonce à Mexico en 1865. Le 27 septembre, sombre et taciturne, elle fit une première visite à Pie IX qui répondit à sa demande en termes des plus vagues. Le lendemain, le Souverain Pontife lui rendit sa visite. Le 30, l'impératrice retourna au Vatican et, sur sa pressante demande, fut introduite aussitôt auprès du Pape qui déjeunait. C'est alors que le drame éclate : l'idée fixe s'est installée en elle que, sur l'ordre de Napoléon III,

on cherche à l'empoisonner... Prévenu par la Curie romaine, le comte de Flandre, son frère préféré, la ramène, le 9 octobre, à Miramar. L'état de la malade empire à nouveau; elle soupçonne son entourage et même son frère de vouloir lui faire avaler du poison... Ce n'était pas encore, hélas, le dénouement du drame que Léopold I<sup>er</sup>, décédé quelques mois plus tôt à Laeken en murmurant le nom de sa fille, ne connut heureusement pas !

Car, au Mexique, la situation avait empiré depuis que s'étaient dissipées brutalement les espérances que Maximilien fondait sur les démarches de sa femme à Paris et à Rome. Après avoir songé à l'abdication, l'empereur renonça à sa décision, qui paraissait bien arrêtée, de quitter le pays. Résolu à pratiquer, avec le concours du parti conservateur, une politique exclusivement mexicaine, non sans s'abandonner parfois à des sentiments divers, voire à des ambitions contradictoires sur lesquelles bien des historiens se sont déjà penchés, il résolut de « s'enterrer sous les murs de Mexico », comme le lui conseillait de loin l'archiduchesse Sophie, sa mère. On connaît la suite : la rupture avec Bazaine et l'armée française qui quittèrent Mexico le 5 février 1867; l'abandon de la capitale par Maximilien qui, à la tête de troupes plus ou moins improvisées, s'enferma dans Queretaro; le siège pendant septante-deux jours de cette ville qui finit par tomber, le 16 mai, au pouvoir des Juaristes, à la suite de circonstances restées assez mystérieuses; l'incarcération du souverain au couvent des Capucins et son refus d'assister au procès dont Juarez avait ordonné l'instruction le 13 juin; son exécution avec deux généraux fidèles, le 19, au Cerro de la Campanas... L'empereur y tomba, frappé de six balles, en murmurant le nom de sa femme dont la mort lui avait été annoncée quelques jours auparavant...

A Miramar, la tragédie n'était pas terminée pour autant. L'impératrice fut mise en surveillance et isolée

dans un pavillon du château, car la nature et l'étendue de ses troubles mentaux s'étaient peu à peu précisées, et son aliénation revêtit un caractère extrêmement grave : « Il » s'agissait d'une folie aux intervalles » lucides, parfois assez longs, et qui se » manifestait par des phobies, de la » mégalomanie et des aberrations religieuses ». Jusqu'en juin 1868, Charlotte connut des semaines de répit qu'elle mit à profit pour s'adonner à la musique, au dessin, à la peinture, à la broderie, à la lecture — ses distractions préférées de toujours, — et pour écrire maintes lettres qui prouvent qu'elle était alors en pleine possession de son intelligence...

Les renseignements que la famille royale de Belgique obtint sur son sort, au moment où l'on apprit en Europe l'exécution de Maximilien, et sur le caractère de réelle séquestration qu'avaient pris l'isolement et la détresse de Charlotte, décidèrent de son retour au pays natal. Avec l'accord du roi Léopold II et du comte de Flandre, la reine Marie-Henriette partit à Miramar pour l'arracher à un entourage par trop intéressé, et la ramener, sans autre incident fâcheux, à Laeken, le 31 juillet 1867. Ce fut le point de départ d'une amélioration sensible dans l'état de santé de la princesse à qui toute sa parenté manifesta l'affection et le dévouement les plus louables. Installée au château de Tervueren puis ramenée à celui de Laeken, elle y apprit de la bouche de Mgr Dechamps, assisté par la Reine, le 14 janvier 1868, la nouvelle de la mort tragique de son époux. Après l'incendie de sa résidence de Tervueren, le 13 mars 1879, Léopold II acheta pour elle le château de Bouchout et le domaine de Meise, aux portes de Bruxelles.

C'est là que mourut, à près de quatre-vingt-sept ans, l'infortunée princesse qui avait conservé protocolairement le titre de *Sa Majesté l'Impératrice Charlotte, princesse de Belgique*. A la demande expresse du gouvernement des États-Unis du Mexique, il

ne fut plus jamais question d'y ajouter la mention du pays sur lequel Charlotte avait effectivement régné pendant plus de deux ans. Quiconque visite, soit le Musée national de Chapultepec, installé dans l'ancien château impérial, ou mieux encore Queretaro, le site de l'exécution de Maximilien et le petit musée local, sera frappé de l'intérêt passionné que les Mexicains portent à leurs souverains éphémères. Leur souvenir reste vivant et même attendri...

D'imposantes funérailles furent faites à la tante du roi Albert, en présence des membres de la famille royale, en l'église Notre-Dame de Laeken, le 22 janvier 1927, puis le corps fut descendu dans la crypte.

Trop d'allusions ont été propagées, depuis 1920, au sujet d'une ou même de plusieurs maternités de l'impératrice Charlotte, pour que nous ne nous croyions pas le droit d'ajouter un dernier mot sur ce chapitre particulièrement délicat. Une enquête documentaire rigoureuse nous a convaincu que, dans l'état actuel de notre information, le plus grand scepticisme s'impose : bien des légendes ont été colportées au mépris de toute base chronologique sérieuse...

Albert Duchesne.

Ch. Blanchot, *Lux et Veritas. L'intervention française au Mexique. Mémoires*, 3 vol., Paris, 1911. — J. L. Blasio, *Maximiliano íntimo. El emperador Maximiliano y su Corte*, Paris-Mexico, 1905. — Baron C. Buffin, *La tragédie mexicaine. Les impératrices Charlotte et Eugénie*, Bruxelles, s. a. (1924). — J. de Castro, *El emperador Maximiliano y su augusta esposa Carlota*, Madrid, 1867. — Comte E. C. Corti, *Maximilien et Charlotte du Mexique d'après les archives secrètes de l'empereur Maximilien et autres sources inédites* (trad. J. Vernay), 2 vol., Paris, 1927. — A. Duchesne, *L'expédition des volontaires belges au Mexique (1864-1867). Contribution à l'histoire politique et militaire de la Belgique et du Mexique*, inédit. — E. Ganz, *Le domaine royal de Bouchout et ses châteaux*, 1941. — L. Gasparini, « Massimiliano nel Messico con nuovi documenti », deux articles de la *Nuova Antologia*, Rome, vol. 399, septembre 1938, p. 8-31 et 169-213. — Baron K. von Malortie, *Here, There and Everywhere*, Londres, s. d., 1895. — H. Montgomery, *Mexican Empire. The history of Maximilian and Carlota of Mexico*, Lon-

dres, 1946. — J. de J. Nunez Y Dominguez, « El origen de la Mama Carlota », article de *El Universal*, Mexico, n° 3760 du 9 février 1927. — Comtesse E. de Reinach Foussemagne, *Charlotte de Belgique, Impératrice du Mexique*, Paris, 1925. — A. Toro, *Compendio de Historia de Mexico*, vol. III, 5° éd., Mexico, 1947. — F. Ibarra de Anda, *Carlota. Infidelidades de Maximiliano*, 2° éd., Mexico, 1960. — Etc.

\*CHAVANNE (Georges), chimiste français, né le 9 octobre 1875 aux Hôpitaux-Neufs (Jura), décédé à Bruxelles le 29 juillet 1941.

Après des études secondaires aux lycées de Bourg-en-Bresse et de Besançon, il fut reçu en 1895, à la fois à l'École normale supérieure et à l'École polytechnique ; après son service militaire, il opta pour la première dont il suivit les cours de 1896 à 1899. Agrégé en sciences physiques à la Sorbonne en 1900, il entreprit comme travail de thèse de doctorat, des recherches de chimie organique sous la direction de L.-J. Simon. Après avoir rempli les fonctions de préparateur adjoint et de préparateur en chef à l'École normale, il obtint le titre de Docteur en sciences physiques en 1904 ; à la même époque, en collaboration avec Baubigny, il mit au point un nouveau procédé de dosage des halogènes dans les substances organiques, qui lui rendit de grands services dans ses travaux ultérieurs. Sa thèse sur l'acide pyromucique l'avait habitué à vaincre bien des difficultés expérimentales ; travaillant dans le laboratoire de Moissan, il y mit au point la préparation de méthane pur par action de l'eau sur le carbure d'aluminium et c'est grâce à la recommandation de ce maître qu'il fut désigné pour occuper la chaire de Chimie générale de candidature et de doctorat à l'Université libre de Bruxelles à partir de janvier 1906 jusqu'à sa mort.

Dès sa première leçon, il se montra un brillant professeur, avec toutes les qualités d'un remarquable chef d'école, comme en témoignent le souvenir qu'il a laissé à tous ses collaborateurs et à ses nombreux élèves, tant à la Faculté des Sciences qu'à l'École polytech-



nique et à l'École de Commerce, dont il n'occupa les chaires que temporairement.

Professeur extraordinaire dès 1908, il fut promu à l'ordinariat en 1910, présida la Faculté des Sciences de 1919 à 1921 et siégea au Conseil d'administration de l'Université, comme délégué de cette Faculté, de 1922 à 1924.

Au début de son séjour à Bruxelles, il vécut célibataire, avec sa mère; par l'intermédiaire de son ami Léon Crismer, il fit la connaissance de la future Madame Chavanne, Marie François, en qui il trouva une compagne dévouée, malgré les charges d'enseignement qu'elle remplissait à l'École normale de jeunes filles de la Ville de Bruxelles.

Très hospitaliers, ils recevaient chez eux de nombreux amis et collègues, tant dans leur maison de la rue Berckmans que dans leur propriété de Saint-Germain, au-dessus de Talloires, près du lac d'Annecy.

Sa belle carrière de chercheur lui valut de nombreuses distinctions scientifiques: l'Académie des sciences de Paris lui décerna les prix Cahours et Jecker, la Classe des sciences de l'Académie royale de Belgique le nomma membre associé; la Société de chimie industrielle de France le choisit comme membre d'honneur; il resta président de la Société chimique de Belgique de 1914 à 1921, malgré son absence pour faits de guerre, et contribua beaucoup, par ses efforts, à revigorer ce groupement scientifique, après une période d'inactivité forcée.

Il fut membre de la Commission administrative de l'Institut international de chimie Solvay dès sa création en 1919, et ses interventions scientifiques aux séances des Conseils scientifiques furent toujours fort appréciées.

Lors de la première guerre mondiale, où il partit comme sergent de territoriale, il fut envoyé en 1915 à la poudrerie d'Angoulême, puis au laboratoire de guerre installé dans les

locaux de l'École normale supérieure, où il mit au point une méthode d'analyse, devenue classique, pour découvrir l'origine des diverses essences de pétrole en usage sur les différents fronts de guerre. Sa brillante conduite lui valut deux citations, en décembre 1914 et en octobre 1915; nommé sous-lieutenant, il reçut la croix de guerre, puis la légion d'honneur à titre militaire en 1919.

Sa santé un peu chancelante quand il arriva à Bruxelles, se rétablit au front et il revint plus robuste, maintenant sa bonne santé par des ascensions alpestres, auxquelles « l'oncle Léon » (Crismer) l'entraînait. Il perdit sa femme en 1937.

Déjà malade avant la deuxième guerre, il quitta la Belgique lors de l'invasion en 1940, pour aller à Paris, puis à Bordeaux, d'où il gagna sa retraite de Saint-Germain; lors de la réouverture des cours de l'Université Libre en octobre 1940, il tenta de rentrer à Bruxelles, mais n'obtint son visa de passeport qu'après des mois de cruelle attente: rentré chez lui le 14 juillet 1941, il s'éteignit le 29 juillet, laissant à tous le souvenir persistant d'un chercheur éminent, d'un professeur exceptionnel et d'un animateur dans le domaine des relations culturelles franco-belges.

Après ses premiers travaux, exécutés en collaboration avec Simon, Baubigny et Moissan, c'est la guerre de 1914-1918 qui l'orienta vers la synthèse des hydrocarbures contenus dans les essences de pétrole. L'analyse de ces essences, lors de ses travaux de guerre, lui avait permis, grâce à l'emploi des meilleurs déphlegmateurs de laboratoire (du type créé par Crismer), de séparer plus ou moins complètement les divers types d'hydrocarbures contenus dans ces essences, et de les caractériser par leur solubilité dans l'aniline, c'est-à-dire par la mesure de leur T. C. S. (température critique de dissolution). Les hydrocarbures de la série aromatique sont miscibles à l'aniline à la température ordinaire tandis que les paraffines ont

une T. C. S. supérieure à 50° et les cyclohexaniques une T. C. S. intermédiaire.

Pour fixer ces données avec la plus rigoureuse exactitude, Chavanne entreprit la synthèse totale de ces divers hydrocarbures, de manière à en déterminer les constantes physiques; partant des paraffines inférieures, liquides à la température ordinaire et s'élevant progressivement des termes en C5/5 (pentanes) aux termes supérieurs présentant des isoméries de plus en plus nombreuses, il continua à s'intéresser à ces travaux jusqu'à la fin de sa carrière.

Après la synthèse des paraffines, il fit celle des cyclohexaniques: le cyclohexane fut synthétisé par la méthode d'hydrogénation catalytique de Sabatier; il fut frappé, à cette époque, de la valeur relativement très élevée de la constante cryoscopique de cet hydrocarbure (environ dix fois celle du benzène), observation qui plus tard fournit un des exemples les plus typiques des composés globulaires ou composés organiques plastiques. La synthèse d'un grand nombre d'hydrocarbures homologues ramifiés du cyclopentane et du cyclohexane, lui fournit l'occasion de découvrir l'auto-oxydation de certains d'entre eux, contenant un carbone tertiaire, ce qui, confirmé par l'étude des paraffines, montra que ce nom ne correspond pas toujours à la réalité.

Un autre sujet qui retint longtemps son attention, fut l'étude des stéréoisomères éthyléniques. On connaissait depuis longtemps le bichlorure d'acétylène ( $C_2H_2Cl_2$ ), mais on n'était jamais parvenu à en déterminer les constantes avec précision. Il constata que, mélangé à l'alcool éthylique, ce bichlorure donne un azéotrope, à température d'ébullition minimum, stabilisateur des deux stéréoisomères, dont la séparation n'avait jamais réussi; il y parvint ainsi par distillation fractionnée des azéotropes, fixa les constantes de ces stéréoisomères assez différents, et montra que spontanément, ou plus rapidement sous

l'action d'un catalyseur, ils se transforment l'un dans l'autre, de manière à fournir un système en équilibre.

Il étendit ensuite ce genre de recherches à d'autres dérivés halogénés du même type, les deux atomes d'halogènes étant les mêmes ou différents dans la même molécule.

Au cours de sa carrière, Chavanne a également fait des incursions dans le domaine de la chimie industrielle: il a notamment mis au point un procédé très économique de préparation de l'acide monochloracétique par hydratation du trichloréthylène en présence d'acide sulfurique comme catalyseur; et comme membre de la Commission des Carburants, travaillant pour le Ministère du Congo belge, il obtint, par l'alcoololyse de l'huile de palme, un carburant dont les qualités se vérifièrent dans la pratique lorsqu'on s'en servit pour alimenter les moteurs des autocars Bruxelles-Louvain, pendant la seconde guerre mondiale.

Par son caractère aimable, la loyauté de ses rapports sociaux et ses qualités de travailleur infatigable, il n'a connu que des amis.

J. Timmermans.

Notice nécrologique par H. Wuyts, dans le *Rapport de l'Université libre de Bruxelles sur les années académiques 1930-1940 à 1944-1945*, 1947, p. 222.

**CHESNE** (*Philippe - Cleriarde DU*), juriste et homme d'État, né à Bruxelles en 1669, y décédé le 31 mai 1747.

Après ses études juridiques, il pratiqua comme avocat au Conseil de Brabant. En 1717, à la mort du conseiller du même tribunal, Jean-François de Blye, il sollicita du marquis de Prié, alors chargé du gouvernement général, le siège devenu vacant. Celui-ci lui fut attribué par patentes datées de Bruxelles, le 13 août 1717. Il devait faire une longue carrière et finir par être le doyen d'âge de la compagnie.

Lors de la guerre de succession d'Autriche, après la capitulation de Bruxelles, en 1746, le chancelier de Brabant Schockaert accompagna le gouvernement autrichien en retraite et le conseiller du Chesne se trouva ainsi chargé de la direction du Conseil, dans des circonstances particulièrement délicates. Le ministre plénipotentiaire, prince de Kaunitz-Rietberg, avait laissé aux conseillers la faculté de rester à Bruxelles ou de se retirer avec le gouvernement. Il autorisa le doyen d'âge à faire usage du grand sceau de Brabant qu'il lui fit remettre par le chancelier. Le Conseil resta tout entier à Bruxelles et prit contact avec les autorités occupantes françaises. Louis XV maintint en fonctions tout le personnel de la magistrature brabançonne et exigea de lui la prestation d'un nouveau serment, entre les mains de l'intendant Moreau de Séchelles. Le conseiller du Chesne fut le premier à se soumettre à cette formalité. Il s'engagea à rendre la justice au nom du Roi et promit de se comporter en fidèle et loyal sujet. Il reçut lui-même, le lendemain, le serment du personnel placé sous ses ordres. Lors de l'entrée de Louis XV à Bruxelles, le 4 mai 1746, du Chesne, agissant en qualité de chancelier, présenta au Roi les compliments de sa compagnie et remplit la même formalité à l'égard du ministre d'Argenson. Des lettres patentes du 21 avril 1746, expédiées de Versailles au nom de Louis XV, investirent du Chesne de la charge de vice-chancelier de Brabant, avec les mêmes prérogatives que le chancelier en titre.

Le vice-chancelier et ses subordonnés observèrent pendant toute la durée de l'occupation française une attitude déférente vis-à-vis des autorités françaises, considérant celles-ci comme détentrices du pouvoir souverain et sans plus se soucier du gouvernement autrichien en exil. Ils se prêtèrent notamment à la présentation de candidatures pour les sièges vacants. Semblable attitude était conforme à la mentalité générale de l'époque et

ne diffère, en rien, de celle des autres tribunaux supérieurs.

Au reste, du Chesne ne jouit pas longtemps de sa dignité de vice-chancelier. Il mourut, célibataire, à l'âge de septante-six ans. Il fut inhumé dans la collégiale de Sainte-Gudule. Son épitaphe, rédigée sans doute après le retour du gouvernement autrichien, mentionne son titre de conseiller ordinaire et passe sous silence celui de vice-chancelier.

J. Lefèvre.

Archives générales du Royaume : Manuscrits divers, reg. 1764. — A. Gailard, *Le Conseil de Brabant*, 3 vol., Bruxelles, 1898-1902. — J. Lefèvre, *Documents sur le recrutement de la haute magistrature*, Bruxelles, 1931 (Comm. roy. d'Hist.).

**CHÈVREMONT** (*Lambert - Joseph*), ingénieur, né à Liège le 13 mai 1781, décédé à Overath, localité minière de la Prusse rhénane, le 15 septembre 1860.

Fils de Pierre-Joseph et de Marie-Josèphe Duvivier. Sous le régime hollandais, il était commissaire royal des mines pour les bassins de Haine et Dendre. A ce titre, il fit partie, avec des officiers et un autre ingénieur, d'une commission spécialement nommée, par décret royal du 10 avril 1820, pour étudier la valeur des silex de Spiennes et de Nouvelles et leur utilisation éventuelle comme pierres à fusil.

En février et mai 1830, Chèvremont envoya successivement deux rapports au gouvernement, préconisant l'emploi d'échelles inclinées dans les charbonnages afin de prévenir les risques d'accident et de permettre aux mineurs de travailler jusqu'à un âge plus avancé.

En octobre, il fut chargé, par le Gouvernement Provisoire, d'organiser cinq compagnies de sapeurs et de les commander avec le grade de major.

Il rédigea une *Description du terrain houiller du Hainaut* insérée en 1833 dans le *Dictionnaire géographique du Hainaut*, de Vander Maelen (signée : *Chevraumont*!).

En 1838, il publia, avec Marc Jodot, un *Rapport sur les mines de houille de Ham-sur-Sambre, près Charleroi* (Paris, in-4°), et un *Mémoire descriptif sur la concession et les moyens d'exploitation de la mine de houille de Pont-de-Loup-Sud, située à 6 kilomètres de Charleroi* (Paris, in-4°). Chèvremont avait alors abandonné ses fonctions officielles pour s'occuper d'affaires industrielles.

Jacques Breuer.

*Carnet de la Fourragère*, 1931, p. 568 ; 1955, p. 484 et suiv. — Emm. Laurent, *Les myalères de la mine*, Marcinelle, 1958, p. 68-69. — L. Leconte, « L'origine du Génie belge », *Carnet de la Fourragère*, 3<sup>e</sup> série, 1931, p. 568-569.

**CHROUET (Henri)**, pasteur, né à Spa en 1621, assassiné dans sa maison, à Olne, le 28 janvier 1691. (Le nom est aussi orthographié Crouët et Xhrouet.)

Son père, Remacle Chrouet, s'était converti au protestantisme sous l'influence du pasteur Godefroid Hotton, très actif dans la région d'Outre-Meuse de 1632 à 1634 ; sa mère, Élisabeth Collette, de Theux, était, par contre, restée attachée à la foi catholique. Se destinant à la carrière pastorale, le jeune Henri partit pour Genève ; il s'inscrivit à l'Académie comme « spada-leodiensis » en juin ou juillet 1645. Sur les bons témoignages qu'il en rapporta, il fut reçu, en avril 1646, par le synode des Églises wallonnes des Provinces-Unies, au rang des proposant, et, en cette qualité, envoyé en août aux églises de Zélande, avec résidence à Middelbourg.

A la requête de l'église de Maestricht, le synode de septembre 1648 le désigna pour Olne afin de « servir les » fidèles dudit lieu et ceux qui habitent » à Herve, Hodimont, Grand et Petit-» Rechin, Verviers et Soiron, ledit » Chrouet étant appelé par les habitants ».

Dès 1647 le synode wallon avait agi auprès des États Généraux, les engageant à faire tous les efforts possibles, lors des pourparlers de paix, pour procurer aux pays d'Outre-

Meuse non seulement la liberté de conscience, mais l'exercice public du culte réformé. Le traité de Munster ne détermina pas exactement à qui ressortiraient les terres des trois quartiers de Fauquemont, Dalhem et Rolduc : Provinces-Unies et Espagnols restaient provisoirement en possession des territoires qu'occupait chacune des parties. Henri Chrouet put donc être établi à Olne dès le début de 1649 ; il avait reçu, le 20 janvier, à La Haye, l'imposition des mains (consécration pastorale). Il fut installé dans ses fonctions par le pasteur de Maestricht, Gilles Warnier ; il célébra son premier baptême le 20 juin 1649 à Hodimont. L'église d'Olne fut affectée aux deux cultes, protestant et catholique, un voile masquant l'autel pendant le service réformé ; mais jusqu'en 1658 le clergé catholique préféra souvent dire la messe dans des granges ou sous les arbres plutôt qu'en un lieu profané par l'hérésie.

Ce ne fut que le 21 décembre 1661 que fut fixée avec précision la répartition des territoires d'Outre-Meuse. Le culte réformé fut officiellement établi à Dalhem, à Bleigny et à Olne. Les autorités néerlandaises ne tardèrent pas à interdire dans le ban d'Olne toute activité sacerdotale au curé du lieu, Antoine Delva ; il fut obligé de céder au pasteur Chrouet et à sa nombreuse famille la possession du presbytère, souvent appelé dès lors « le Consistoire » (1<sup>er</sup> mai 1663), et les protestants occupèrent seuls l'église d'Olne. Delva sut cependant rendre justice au ministre, qu'il déclarait « un homme très honnête et de bonne réputation ».

Pour répondre aux besoins religieux de ses ouailles, le curé fit édifier, de 1669 à 1670, une nouvelle chapelle à Froidheid, sur le territoire tout proche de Nessonvaux dans l'avouerie de Fléron qui dépendait de la principauté de Liège ; il pouvait d'ailleurs circuler dans toute sa paroisse sans être inquiété par les Hollandais.

Diverses joutes théologiques oppo-

sèrent le curé Delva et le pasteur Chrouet dès l'arrivée de celui-ci à Olne. A ces polémiques orales ou écrites participèrent aussi le récollet Barthélemy d'Astroy, alors à Liège, et le père Louis Preumont, du couvent des récollets de Verviers. Chrouet a publié les ouvrages suivants : *Sermon servant de preuve à plusieurs points de la religion catholique controversés contre l'Église romaine, prêché en l'église d'Olne le 26 septembre 1655*, Maestricht, Ézéchiél Boucher, 1655 ; *Réponse charitable* (aussi chez Ézéchiél Boucher, 1656), imprimé sous les initiales H. C. M. D. S. E., opuscule qui n'est connu que par la réplique de son adversaire, le P. d'Astroy ; *Défense d'un sermon prêché en l'église d'Olne, le 26 septembre, contre trois libelles satyriques*, cité et reproduit presque en entier dans le « Tombeau de Henri Chrouet », du P. Louis Preumont (Liège, H. Tournay, 1656). Les nombreux écrits que les champions de l'Église romaine ont dirigés contre Chrouet sont énumérés dans les articles consacrés à chacun d'eux par la *Biographie Nationale*.

De 1672 à 1678 la guerre menée par la France contre les Provinces-Unies modifia, en Outre-Meuse, la condition des protestants. Après la prise de Maestricht et de la contrée avoisinante par les soldats de Louis XIV, l'église d'Olne fut rendue au seul culte catholique. Expulsé du presbytère, le pasteur Chrouet put trouver à s'abriter dans une maison en face du château, mais molesté par les troupes françaises, privé de son traitement, il tomba dans une grande misère. Il resta néanmoins courageusement à son poste. Les synodes de 1675 et 1677 se préoccupèrent de sa situation et sollicitèrent en sa faveur la charité des Églises wallonnes.

La paix de Nimègue (10 août 1678) vint restituer aux Hollandais les territoires qu'ils possédaient avant la guerre. Le *simultaneum* fut rétabli à Olne : un horaire précis régla la succession des offices réformés et catholiques. Décédé le 20 octobre 1678, le

curé Delva fut inhumé dans le sanctuaire commun, et le pasteur, dès lors, put se réinstaller dans la demeure presbytérale. Il assista encore à diverses sessions du synode wallon.

Le ministère de Chrouet à Olne et dans la région s'étendit sur une durée de quarante-trois années, singulièrement agitées. Sa maison fut plusieurs fois saccagée ; il fut en butte à des procès sans fondement, surtout sous l'occupation française. A la fin du siècle, il demeurait seul pasteur wallon dans le pays d'Outre-Meuse. Il fut massacré, ainsi que sa fille aînée, Élisabeth, par une bande de soldats dans la nuit du 28 au 29 janvier 1691 ; sa femme fut dangereusement blessée, leur habitation pillée.

Un touchant hommage à sa mémoire fut inséré dans les *Actes* du consistoire d'Olne ; en outre le synode de mai 1691, à Leyde, décida de présenter « des offices de condoléances » à M<sup>lle</sup> Chrouet sur la mort tragique » de notre très cher frère Mr Chrouet » dont le ministère et les mœurs ont » été en très grande édification pendant tout le grand nombre d'années » qu'il a servi l'Église de Dieu » ; et l'assemblée résolut d'appuyer auprès du Conseil d'État une demande de secours formulée par la veuve du pasteur. Celle-ci s'appelait Catherine Warnier ; elle vivait encore en 1709. Le couple pastoral avait eu sept enfants. L'un des fils, Remacle, fut inscrit par le synode wallon au nombre de ses « nourrissons » (septembre 1676) ; admis comme proposant en octobre 1682, il fut momentanément pasteur à Bleigny ; un autre fils, Henry, docteur en médecine, décéda à Olne le 1<sup>er</sup> mai 1721 ; il avait disposé de tous ses biens, à l'exception de quelques legs, en faveur d'un troisième frère, Warnier Chrouet.

J. Meyboffer.

*Livre synodal contenant les articles résolus dans les synodes des Églises wallonnes des Pays-Bas, La Haye, 1896 et 1904, 2 vol. in-8° : t. I<sup>er</sup>, passim ; t. II, p. 2 et 106. — Bulletin de la Commission pour l'Histoire des Églises wallonnes, La Haye, 1885 et*

suiv., in-8°, t. III, p. 214, 323. — *Livre du Recteur de l'Académie de Genève (1559-1578)*, publié sous la direction de S. Stelling-Michaud, Genève, 1959, in-4°, t. I<sup>er</sup>, liste, n° 3199. — *Biographie Nationale*, Bruxelles, 1866 et suiv., in-8° : t. I<sup>er</sup>, col. 518 (v° Astroy); t. V, col. 492 (v° Delva); t. XVIII, col. 221 (v° Prcumont). — D. Lenoir, *Histoire de la réformation dans l'ancien Pays de Liège*, Bruxelles, 1861, in-12, p. 324-352. — J. Stouren, *Histoire de l'ancien Ban d'Otne et de la domination des calvinistes dans ce territoire*, Liège, 1892, in-8°, p. 76 et suiv. — Eug. Hubert, *Les États-Généraux des Provinces-Unies et les protestants du duché de Limbourg pendant la guerre de la succession d'Espagne*, Bruxelles, 1904, in-4°, p. 9. — Eux, Hubert, *Les églises protestantes du duché de Limbourg pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, 1908, in-4°, p. 47, 48, 288, 350. — C. Hennuy, *Histoire du Ban d'Otne*, Verviers, s. d., in-12, p. 221 et suiv. — R. Collinet, *Histoire du protestantisme en Belgique aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Bruxelles, 1959, in-12, p. 83-94, 134. — *Atlas de géographie historique de la Belgique*, publié sous la direction de Léon van der Essen, Bruxelles et Paris, 1919 et suiv., in-4°, fasc. 4 (1927), « La Belgique au XVII<sup>e</sup> siècle ».

**CLARIS** (Louis-Antoine DE), audien-  
cier et premier secrétaire d'État,  
mort à Bruxelles le 27 mars 1715.

Fils de Louis-Roger Claris, il fut d'abord, de 1664 à 1674, amman d'Anvers, exerçant ainsi une charge jadis détenue par son grand-père, Louis Claris. Il passa de là au Conseil des finances, où il fut appelé par lettres patentes du 23 juillet 1674. A la fin du règne de Charles II, lors de la tentative d'instaurer dans certaines provinces des Pays-Bas des intendants sur le modèle français, le conseiller Claris fut choisi pour diriger successivement les intendances de Luxembourg et de Gueldre. Par lettres patentes du 11 novembre 1680, il fut appelé aux fonctions d'audien-  
cier et premier secrétaire d'État des Pays-Bas et reçut le titre de conseiller de guerre. En 1686, Charles II prescrivit au gouverneur général, marquis de Gastañaga, de députer à La Haye l'audien-  
cier Claris, pour y assurer la gestion de l'ambassade espagnole, en ce moment dépourvue de titulaire. En s'abstenant de désigner un nouvel ambassadeur, le Roi voulait signifier au gouvernement de La Haye le mécontentement qu'il éprouvait à l'égard

de la politique des États Généraux. Pour le surplus, il se déclara satisfait de la façon dont l'audien-  
cier accomplit sa mission temporaire. Son séjour à La Haye mit l'audien-  
cier Claris en contact avec le roi Guillaume III et, pour des raisons demeurées inconnues, lui valut l'anti-  
pathie de ce prince. En 1693, un contact étroit s'étant établi entre le gouvernement hollandais et celui des Pays-Bas, alors présidé par l'élec-  
teur Maximilien-Emmanuel de Bavière, Guillaume III insista auprès de ce dernier pour que l'audien-  
cier fût destitué. Rien ne montre mieux la déchéance de la puissance espagnole à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle que cette ingérence d'une puissance étrangère dans une affaire d'ordre purement administratif. Le comte de Claris était cependant réputé en ce moment comme un des ministres les plus capables du gouvernement des Pays-Bas. Le secrétaire d'État et de guerre espagnol, Fernando Perez de Olmedo, qui était en conflit déclaré avec l'audien-  
cier, atteste qu'aucun ministre ne réunissait plus d'aptitudes et ne témoignait plus de zèle pour le service royal que Claris. Cédant aux instances de Guillaume III, Maximilien-Emmanuel, sans retirer formellement à Claris sa charge d'audien-  
cier, le remplaça provisoirement par son fils, Philippe-Antoine de Claris.

L'audien-  
cier profita de ses loisirs pour voyager pendant plusieurs années. Il envisagea la possibilité de passer au service de Léopold I<sup>er</sup>, grâce aux intelligences qu'il avait pu nouer avec l'électeur palatin, Jean-Guil-  
laume de Neubourg. Cependant, à l'avènement de Philippe V, il fit des démarches pour pouvoir reprendre ses fonctions dans le gouvernement des Pays-Bas. Il était ennemi notoire de Bergeyck et c'est pour cette raison que tous ses efforts échouèrent. Il reprit alors ses tractations avec le duc de Neubourg. Une correspondance, saisie par les Français dans le pays de Cologne, dévoila ces prises de contact. Le marquis de Bedmar, gouverneur

général intérimaire, s'assura de la personne de Claris et le fit enfermer à Anvers. Après trente mois de captivité, en avril 1705, il s'évada et s'enfuit à la Cour de l'électeur palatin. Il y resta jusqu'après la bataille de Ramillies.

Les Puissances maritimes établirent aux Pays-Bas une administration provisoire, dont l'organe essentiel était un Conseil de régence, portant le titre de Conseil d'État. Ils y firent siéger à la fois des seigneurs de haute naissance et les ministres les plus éminents de l'ancien gouvernement de Charles II. Un siège fut déferé à Louis-Antoine de Claris. Il n'y a pas à rappeler les conflits incessants qui surgirent entre ce Conseil et la Conférence anglo-batave. Claris, après avoir participé au mouvement d'opposition, finit par se séparer de ses collègues et épouser la cause des puissances occupantes. Aussi, quand en 1713 la Conférence eut dissous le Conseil d'État, elle le remplaça par un autre, dont la présidence fut confiée à Louis-Antoine de Claris. Le nouveau département fut installé le 24 mars 1713 et resta en fonctions jusqu'à l'avènement du régime autrichien. Depuis 1707, Claris, qu'on appelle généralement dans les documents de l'époque le comte de Clairmont, avait réussi aussi à se faire désigner comme grand bailli de Termonde.

Il était, aux dires de Bedmar, un homme d'esprit et de capacité, un peu emporté et hautain, très peu porté à s'entendre avec les autres ministres. Bedmar le croyait très bon serviteur du Roi. Je ne sais rien contre lui — ajoute-t-il — sinon d'avoir toujours tâché d'être seul dans le ministère.

Le comte de Clairmont fut enterré dans l'église des Augustins à Bruxelles, près de son père. Son épitaphe rappelle toutes les charges qu'il avait occupées. Sa femme Catherine de Deckere, dame d'Argenteau, d'Hermalle et de Boortmeerbeek, mourut avant lui, le 10 février 1713. Grâce à cette alliance, il avait développé

encore considérablement l'ample domaine seigneurial que lui avait légué son père.

J. Lefèvre.

H. Lonchay, J. Cuvelier et J. Lefèvre, *Correspondance de la Cour d'Espagne*, 6 vol., Bruxelles, 1922-1937. — L. Gachard, *La Belgique au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, 1880. — Archives générales du Royaume : Conseil privé, reg. 766.

**CLARIS (Louis-Roger DE)**, financier, décédé le 6 juillet 1663.

Il était fils de Louis Claris, amman d'Anvers, et de Marie Noirot; son père avait été créé chevalier par lettres patentes de Philippe IV, datées du 20 octobre 1632.

Louis-Roger s'est occupé très jeune de questions d'armements maritimes. En 1637, il transmit une proposition au gouvernement des Pays-Bas, tendant à assurer l'équipement d'une escadre de vingt-cinq frégates, pour protéger la côte flamande et attaquer les Hollandais dans les mers du Nord. Il s'engageait à lever une compagnie de fantassins, pour prendre service sur cette flotte, si on voulait lui en assurer le commandement. Il disposait de grandes ressources. Depuis l'époque de Philippe II, les rois d'Espagne envoyaient aux Pays-Bas des sommes considérables pour assurer le service des unités espagnoles, italiennes et autres cantonnées dans nos provinces. Ils devaient, à cet effet, passer par les exigences des banquiers italiens et portugais et de leurs correspondants, établis à Anvers. Sous le gouvernement du Cardinal-Infant, on s'efforça d'intéresser des financiers belges à ces opérations. Claris prit une part importante à ce trafic. On n'oserait affirmer que ce lui fut toujours profitable. Pour obtenir le remboursement des capitaux avancés, il lui fallut accepter des propriétés immobilières détachées du domaine royal ou provenant des confiscations. Parmi ces dernières se trouve notamment la seigneurie de Montfort, confisquée à Henri de Berghes, et qu'il fallut rendre

aux Hollandais après la paix de Munster. Des difficultés très graves surgirent alors entre Claris et le gouvernement. A Madrid, on jugea inadmissible les exigences du financier belge et dans la correspondance officielle de l'époque, on envisage la rupture complète de toute participation de Claris aux opérations de ce genre. Les procédures auxquelles ces contestations donnèrent lieu, tant devant les tribunaux espagnols que devant les juridictions belges, se prolongèrent jusqu'à la mort de Claris.

Par lettres patentes du 25 février 1643, Louis-Roger de Claris avait été nommé membre du Conseil des finances. Qu'il ait pris au moins une certaine part aux travaux de ce département, c'est ce qu'atteste sa signature au bas de différentes consultations. Cette collaboration paraît en tout cas avoir été intermittente. Claris était propriétaire d'un important domaine féodal en Brabant composé entre autres des seigneuries de Dielbeke, Beckerzele, Berchem, Cobbehem, Montfort, Zellick et Bygaerde. Bon nombre de ces seigneuries, détachées du domaine royal, avaient été achetées jadis par son père. Lui-même avait acquis en plus — vraisemblablement à la suite de ses transactions financières avec le gouvernement — la terre de Galli de Claramonte, en Sicile. Celle-ci fut érigée en comté par lettres patentes de Philippe IV du 19 février 1653. Claris fut honoré aussi du titre de chevalier de l'ordre militaire de Saint-Jacques.

Louis-Roger de Claris épousa Anne-Marie de Meulenaere-Cortewyle, dont il eut un fils, Louis-Antoine. Sa femme lui survécut jusqu'au 7 décembre 1704.

Les Claris portent comme armes : *écartelé au 1 et 4 d'argent à la fasce d'azur, au 2 et 3 d'azur à la croix d'argent, chargée d'une autre croix de sable, surchargée d'un soleil d'or.*

J. Lefèvre.

H. Lonchay, J. Cuvelier et J. Lefèvre, *Correspondance de la Cour d'Espagne*, 6 vol., Bruxelles, 1922-1937. — Archives générales du Royaume : Conseil privé, reg. 766.

**CLARIS** (*Philippe-Louis DE*), audiençier et premier secrétaire d'État, décédé à Bruxelles le 27 mai 1714. Il était fils de Louis-Antoine et remplaça son père comme audiençier, pendant l'absence de ce dernier (voir notice Louis-Antoine qui précède).

Philippe-Louis de Claris continua à diriger l'office de l'audience jusqu'en 1705. Il partagea alors l'infortune de son père et fut privé de sa charge au profit d'Alexandre-Louis Schockaert de Tirimont, fils aîné de l'ancien trésorier général Louis-Alexandre Schockaert de Tirimont, qui était alors membre du Conseil royal. Lors du départ de Maximilien-Emmanuel de Bavière, la Conférence anglo-batave rendit à Philippe-Louis de Claris sa charge d'audiençier et il la conserva jusqu'à sa mort.

Il avait épousé Anne-Françoise, marquise de Laverne de Rodes, fille et héritière de Ferdinand, marquis de Laverne de Rodes, lieutenant général des armées de Léopold 1<sup>er</sup>, et de Madeleine de Steenberghe. Sa femme lui transmet le titre de marquis de Laverne, par lequel on le désigne généralement dans les documents de l'époque. Elle survécut à son mari jusqu'au 21 juillet 1725. L'un et l'autre furent enterrés dans l'église des Augustins à Bruxelles sous le tombeau de Louis-Antoine.

Louis-Ferdinand-Joseph de Claris, fils unique de Philippe-Louis, fut à son tour grand bailli de Termonde. Il épousa la princesse Anne-Marie de Hohenlohe. De celle-ci, il n'eut qu'une fille unique, Marie-Élisabeth, avec laquelle s'éteignit cette famille anversoise, issue du patriciat urbain, venue de la finance à l'administration et qui avait fini par constituer un domaine féodal de première importance.

J. Lefèvre.

Archives générales du Royaume : Conseil privé, reg. 766. — L. Gachard, *La Belgique au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, 1880.



**CLUYSENAAR** (*André*), peintre, né à Saint-Gilles le 30 mai 1872, mort à Uccle le 7 avril 1939. Peintre de genre et surtout portraitiste; fils et élève du peintre réputé Alfred Cluyse-naar (1837-1903), petit-fils de l'architecte Jean-Pierre Cluysehaar (t. XXIX, col. 463).

Un charmant tableau de son père au Musée de Bruxelles, intitulé « Une vocation » (daté 1875), nous le montre enfant, blotti dans un fauteuil et tenant à la main un crayon, tandis qu'il a laissé choir une feuille de papier zébrée de barbouillages! Dès 1895, le jeune artiste, obéissant à cette ascendance, signait une grande toile historique : « Louis XI et le cardinal La Balue ». Sa statue de « Saint Sébastien » (Salon de 1897) témoigne d'un goût passager pour la sculpture à laquelle son fils John allait se consacrer entièrement. Il revint bientôt à la peinture en exécutant, d'après une esquisse paternelle, la vaste composition qui décore le plafond de l'escalier d'honneur de l'hôtel communal de Saint-Gilles. Désormais se succèdent nus, fleurs, paysages, et portraits en ordre principal, ceux-ci assurés d'un succès qui ne se démentit point au cours d'une féconde carrière.

Réfugié à Londres pendant la guerre 1914-1918, il y demeura jusqu'en 1922. Les effigies qu'il nous a laissées de personnalités britanniques méritent un particulier éloge; citons entre autres : sir Arthur Balfour; lord Lugard, gouverneur du Nigeria; l'ambassadeur Granville; lord Oxford and Asquith, Lloyd George (1918 : tous deux à la National Portrait Gallery; répliques données par l'auteur au Musée de Bruxelles, 1921). A mettre hors pair, le portrait du roi Albert à La Panne en 1916, remis solennellement au Constitutional House, à Londres. Rappelons aussi, tant avant qu'après la période anglaise, de nombreux portraits de femmes et d'enfants : Marjorie, sa seconde épouse, les fillettes du Dr Marlow, le petit prince Martin Lobkowitz, etc. Ainsi s'affirme de plus en plus la souplesse d'un

talent fait de subtilité et de distinction, comme l'observe justement Gustave Van Zype. Rentré en son jardin ensoleillé d'Uccle, l'activité du portraitiste ne se ralentit point; bornons-nous à en évoquer pêle-mêle quelques témoignages, où revivent hommes politiques, savants et artistes, nos compatriotes : Émile Vandervelde (1916, au Musée de Luxembourg, Paris); Paul Hymans; l'émouvant Albert Baertsoen (1918, au Musée de Gand); Eugène Ysaye, Alfred Cortot, Ed. Willems, Georges Marlow, le Dr Van Swieten...

Voyez *André Cluysehaar, portraitiste*, par L. Dumont-Wilden (1937), et le catalogue de l'exposition rétrospective organisée en mai 1939 à la Petite Galerie avenue Louise; nombreux commentaires dans la presse bruxelloise.

F. Bantier.

*Lexikon Thieme-Becker*, VI, p. 126. On consultera avec intérêt les pages détaillées qui concernent le peintre dans l'ouvrage de M<sup>me</sup> Henri Hymans, née Fanny Cluysehaar, sa tante : *Une famille d'artistes* (1928).

**COLLE** (*Gaston*), philosophe et littérateur, né à Tiel le 1<sup>er</sup> août 1881, mort à Bruxelles le 30 août 1946.

Professeur à l'Université de Gand avant la flamandisation de celle-ci, il fut élu correspondant de la Classe des Lettres de l'Académie royale, le 7 mai 1945, et devint membre le 6 mai de l'année suivante.

En dehors de son activité professionnelle, Gaston Colle a publié trois livres, qui sont des « mélanges de philosophie et de critique » et dans lesquels il prend volontairement un ton détaché, voire badin et sceptique, pour parler des auteurs et des principes qui lui sont les plus chers. Non seulement chacun de ces trois livres est un recueil de conférences ou d'essais n'ayant entre eux aucune apparente relation, mais à l'intérieur même de chaque chapitre, Gaston Colle s'amuse presque toujours à ne suivre aucun plan précis et à « laisser naître les pensées l'une de l'autre »

» selon toutes sortes de hasards char-  
» mants ». Aussi ne sait-on trop s'il  
faut appeler ces ouvrages « de la  
philosophie teintée de dilettantisme »  
ou « du dilettantisme teinté de philo-  
sophie ».

Dans *Les Éternels* (1936) on re-  
tiendra principalement les études sur  
Platon et Pascal, les commentaires  
sur « Hamlet » et le long plaidoyer en  
faveur des humanités anciennes.

Dans *Les Sourires de Béatrice* (1943)  
Gaston Colle développe longuement  
l'un des thèmes amorcés dans le  
volume précédent, démontrant de  
remarquable façon que l'intuition spi-  
rituelle, les souvenirs d'enfance et  
l'habitude jouent un rôle essentiel  
dans la formation du sens esthétique.

Enfin, dans *Mes Alyscamps*, pu-  
bliés au lendemain de la mort de  
l'auteur, Gaston Colle cherche la for-  
mule d'un gouvernement idéal et pense  
que le mal des démocraties vient non  
du suffrage universel, mais de l'éligi-  
bilité universelle. De ce même livre  
on retiendra surtout les pages consa-  
crées à la « Poésie de l'Histoire ».  
Après avoir avoué qu'il éprouvait une  
sorte de volupté intellectuelle à lire  
certaines études historiques, Gaston  
Colle tente de tirer au clair les causes  
de cette joie profonde : 1° l'histoire  
nous plonge dans le réel car, si para-  
doxal que cela puisse paraître, le passé  
est plus perceptible que le présent,  
qui fuit sans cesse ; 2° grâce aux livres  
d'histoire nous avons la douce illu-  
sion de vivre dans un temps où nous  
n'étions point nés, où nous n'étions  
« qu'un point imperceptible dans le  
futur » ; 3° le recul donne beaucoup  
de valeur à des faits qui purent  
paraître insignifiants aux contempo-  
rains.

Les essais de Gaston Colle consti-  
tuent une défense de l'humanisme clas-  
sique, mais il convient de faire la dis-  
tinction entre ce qu'il y a d'éternel et  
de dépassé dans cette conception.  
Dans la préface de la troisième édition  
des *Éternels*, Charles de Trooz a dit  
de ce grand auteur qu'il « représentait

» peut-être une des dernières incarna-  
» tions d'un art de flâner, de choisir et  
» de vivre ».

André Dulière.

*Bulletin de la Classe des Lettres de l'Académie royale*, mai 1945 ; septembre 1946. —  
*Œuvres de Gaston Colle* (Éditions univer-  
sitaires, Bruxelles).

**COPPEZ** (*Jean-Baptiste*), médecin  
et ophtalmologue, né à Rongy le  
21 février 1840, décédé à Bruxelles  
le 1<sup>er</sup> novembre 1930.

Après avoir obtenu son diplôme de  
docteur en médecine à l'Université de  
Bruxelles en 1867, J.-B. Coppez fit  
un stage de deux ans à Paris auprès  
des maîtres ophtalmologistes de l'épo-  
que. Sa curiosité intellectuelle lui  
permit de se lier avec de nombreuses  
personnalités artistiques et politiques  
(Courbet, A. Daudet, Gambetta).

Il présenta avec la plus grande dis-  
tinction sa thèse d'agrégation en 1870.  
L'objectif de Coppez était de faire  
reconnaître l'ophtalmologie comme  
spécialité médicale autonome. Il fut  
du reste le fondateur de l'école d'oph-  
talmologie bruxelloise.

Nommé, en 1876, chef du service  
de médecine à l'Hospice de l'Inflir-  
merie, il fut autorisé à y ouvrir  
une consultation d'ophtalmologie. Le  
succès de celle-ci devint si grand  
qu'en 1881 elle fut transférée à l'Hôpi-  
tal Saint-Jean et installée comme un  
service autonome. J.-B. Coppez fut  
nommé professeur ordinaire à l'Uni-  
versité de Bruxelles lorsque l'enseigne-  
ment de l'ophtalmologie en tant que  
spécialité fut rendu obligatoire. Il fut  
admis à l'honorariat en 1905.

Outre une activité clinique particu-  
lièrement importante, l'œuvre de J.-B.  
Coppez comprend de nombreuses pu-  
blications ophtalmologiques d'intérêt  
médical et chirurgical. Il fit partie du  
premier comité de la Société française  
d'Ophtalmologie (1883) et du comité  
fondateur de la Société belge d'Ophtal-  
mologie (1896) dont il fut le pre-  
mier président.

Pierre Danis.

*Bulletin de la Société belge d'Ophthalmologie*, n° 61, 1930. — *Annales d'Oculistique*, t. 18, 1930, p. 995. — *Rapport de l'Université libre de Bruxelles sur l'année académique 1930-1931*, p. 59.

**CORNET** (*François-Léopold*), industriel et géologue, né à Givry le 21 février 1834, décédé à Mons le 20 janvier 1887.

« Fils de parents peu fortunés, muni  
» seulement d'une instruction primaire  
» solide et de trois années d'étude à  
» l'École spéciale d'Industrie et des  
» Mines de Mons, F.-L. Cornet a donné  
» des preuves éclatantes qu'avec du  
» courage, de la persévérance et des  
» aptitudes convenables, l'homme peut  
» quand il veut », telle est la conclusion  
du discours prononcé par l'ingénieur Hardy, lors de l'inauguration du monument élevé à sa mémoire au cimetière de Mons, en novembre 1888.

L'activité débordante de F.-L. Cornet s'est déployée tant dans le domaine industriel que dans le domaine scientifique. A la sortie de l'École, à dix-neuf ans, il entre au Charbonnage de la Vallée-du-Piéton, puis, il occupe successivement les postes de directeur des travaux au Charbonnage du Bois, au Charbonnage de Sars-Longchamps, à celui du Levant du Flénu ; il devient ensuite directeur gérant de ce même charbonnage, puis membre fondateur et directeur de la Société des Phosphates de Mesvin-Ciply.

Son activité professionnelle est marquée par le souci d'introduire des innovations dans l'exploitation des mines. Il consacre de nombreuses publications aux perfectionnements à apporter aux installations et aux appareils eux-mêmes : comparaison des procédés divers en usage pour l'exploitation des mines de houille, emploi d'appareils mécaniques dans l'intérieur des mines ; applications des machines à vapeur et à air comprimé pour l'exploitation en vallée, et transport par chaînes flottantes.

Parmi les installations nouvelles qui lui sont dues sur le continent, il y a

lieu de rappeler la réédification du siège n° 19 du Levant du Flénu en matériaux incombustibles.

L'apport scientifique de F.-L. Cornet est lié à celui de son collègue et ami inséparable, A. Briart, ingénieur de Mariemont. C'est ensemble qu'ils remportent la médaille d'or attribuée par la Société des Lettres, des Arts et des Sciences du Hainaut pour un mémoire sur le Crétacé du Hainaut, présenté au concours de 1863-1864. Ensemble encore, ils publient, à l'Académie royale de Belgique, un travail sur l'étage inférieur du Crétacé du Hainaut, et un autre sur la Meule de Bracquegnies. Ils poursuivirent jusqu'en 1880 des travaux en commun au nombre de vingt-neuf. Ceux-ci sont éparpillés dans les bulletins des sociétés savantes les plus diverses et sont tous d'un intérêt certain.

L'un et l'autre avaient été élus correspondants puis membres de l'Académie, F.-L. Cornet en 1874 et en 1878.

Parmi les quelque soixante-quinze publications de F.-L. Cornet on trouve de nombreux rapports sur des levés de planchettes géologiques, sur des travaux d'autres géologues et ingénieurs. Ils témoignent de l'estime que lui portaient ses collègues et de la confiance qu'ils mettaient dans son jugement.

Parmi les distinctions qui lui furent décernées, je ne rappellerai que sa nomination de chevalier de la Légion d'honneur, due à une participation très remarquée à l'Exposition de Paris en 1879, car elle donna lieu à une manifestation au cours de laquelle ses amis lui offrirent son portrait exécuté par le peintre montois Bourlard.

F. Stockmans.

G. Dewalque, Notice sur François-Léopold Cornet, membre de l'Académie, dans *Annuaire de l'Acad. roy. des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Belgique*, 1889, Bruxelles, p. 529-541, un portrait. Cette notice contient la liste des publications de F.-L. Cornet.

CORNET (*Jules*), géologue et professeur, né à Saint-Vaast le 4 mars 1865, décédé à Mons le 7 mai 1929.

Fils de François-Léopold Cornet, Jules Cornet avait acquis un vif intérêt pour les sciences géologiques au contact de son père. Les courses sur le terrain avec ce dernier et Alphonse Briart, constituent une initiation enviable que devaient compléter des randonnées organisées par le savant maître de Lille, J. Gosselet. Ainsi, Jules Cornet, doué d'une intelligence remarquable et d'une activité débordante, eut la chance de rencontrer des hommes d'une très grande valeur. A l'Université de Gand, où il obtint ses grades académiques, il eut deux professeurs de renom : F. Plateau, qui occupait la chaire de zoologie et d'anatomie comparée et dont il fut le préparateur, et A. Renard, qui dirigea sa thèse. Si son père le destinait à des études de médecine, il dut rapidement perdre cette illusion...

Jules Cornet, formé aux écoles de Mons, de Gand, et, par l'intermédiaire de Gosselet, de Lille, était armé pour accepter de participer à de grandes entreprises. En 1891, il accompagna la mission Francqui organisée par la Compagnie du Haut-Katanga. Il se révéla, à cette occasion, un explorateur infatigable, d'une résistance peu ordinaire. Dans le magnifique ouvrage édité par l'Union minière du Haut-Katanga à l'occasion de son 50<sup>e</sup> anniversaire, on trouve parfaitement réunies en quelques lignes les observations de notre géologue; on y devine aussi les souffrances physiques qu'il partagea avec les autres membres d'une expédition qui travailla dans des conditions réellement inhumaines.

Le 17 février 1892, J. Cornet, auquel on a adjoint le capitaine Bia, redécouvre le gisement de cuivre de Kambove, ainsi atteint pour la première fois par les Européens, et envoie des échantillons de minerais en Europe. A peine rétabli d'une fièvre bilieuse hématurique, il parcourt les Kundulungu, visite les salines de Mivashia, et découvre les chutes de Mwadin-

gusha sur la Lufira, appelées depuis 1929 « chutes Cornet ».

Ainsi « en trente-cinq jours, Cornet » étudie les gîtes de cuivre de Kambove » de Likasi, de Luishia, de Liaswishi, » de Kamoya, de Kimbwe, de Kio- » bana, etc., un grand nombre de gîtes » de fer et l'escarpement calcaire de » Kakontwe ».

En 1895, le géologue montois effectue en tant que membre d'une commission d'enquête une seconde mission au Congo, le long du tracé du chemin de fer Boma-Léopoldville. Cette enquête faisait suite à un vote du Parlement qui permit au Gouvernement d'augmenter sa souscription au capital de la Compagnie du Chemin de fer du Congo, tout en entendant être renseigné sur la situation des travaux. Au cours de cette mission, remplie avec un grand talent, J. Cornet aurait attribué le titre de fondateur de la géologie du Congo à Peschuel-Loesche, qui avait reconnu, de la mer au Stanley Pool, quatre grandes unités stratigraphiques... Pour beaucoup, c'est à Cornet lui-même que revient cet honneur. Ses publications sur les découvertes au Congo se succèdent de 1893 à 1898. Puis ce seront des publications d'un autre ordre, dont une, *Tectonique et morphologie du Katanga*, lui valut le prix décennal pour la période 1907-1916. « Cette » œuvre synthétique fondamentale », écrit M. Robert, « élaborée grâce à » des facultés qui sont l'apanage des » créateurs, a servi de base à tous les » travaux ultérieurs des géographes et » des géologues coloniaux. C'est elle qui » fait de Jules Cornet le fondateur de la » Géologie et de la Géographie du Congo » et même de celle du Centre africain ».

J. Cornet avait fixé, au cours de son premier voyage, l'extension approximative du bassin cuprifère qui devait être mis en exploitation en 1906 après de nouvelles prospections du Comité spécial du Katanga et de la Tanganyika Concessions Ltd. Quant à ses notes de géologie pure, elles sont devenues classiques : qu'il s'agisse de celles consacrées à la constitution

de la cuvette congolaise, de celles se rapportant au Graben de l'Upemba rattaché aux Graben de l'Afrique orientale et de l'Afrique centrale, ou de l'échelle stratigraphique.

En 1897, J. Cornet accepte une chaire à l'École des mines de Mons, et à partir de ce moment, son activité sera axée sur son enseignement et sur des recherches de géologie qui, bien que locales, ont une portée immense. Dans son œuvre, 170 publications se rapportent au bassin de la Haine.

Dès 1903, notre géologue partage son enseignement entre l'École des mines de Mons et l'Université de Gand, où il est chargé du cours de géologie physique. C'est à ce dernier domaine qu'appartient son important mémoire sur l'évolution des rivières belges qui, après retouches, reste aujourd'hui valable dans ce qu'il a d'essentiel.

De 1899 à 1905, Cornet accepta encore la charge des cours de géologie et de minéralogie à l'Institut commercial de Mons, et, en 1904, celle du cours de produits commerciabiles à l'École du commerce annexée à l'Université de Gand. En 1922, il devint titulaire de la chaire C. R. B. créée par la Commission for Relief in Belgium à l'École des mines de Mons.

Son magistral traité de géologie en quatre volumes et ses leçons de géologie témoignent de connaissances étendues, et occupent encore une place de choix dans la bibliothèque de tous les spécialistes.

Les travaux sur le Congo, sur les rivières de Belgique, sur le bassin de la Haine, le traité, les leçons de géologie, représentent sans doute les œuvres capitales de J. Cornet. En parcourant la liste de ses 318 publications, on trouvera des notes de moindre ampleur qui mettent en évidence la diversité de ses centres d'intérêt.

Disons enfin qu'il apporta sa collaboration à de nombreux géologues : publications importantes avec H. Buttgenbach, G. Schmitz, X. Stainier, Ch. Stevens. Établissement de diverses cartes géologiques au 1/40.000<sup>e</sup> par

ordre du gouvernement, représentation du relief du socle paléozoïque, description de sondages variés..., etc.

Son labeur lui valut les plus enviables distinctions : J. Cornet devint membre correspondant de l'Académie royale de Belgique en 1912, et membre titulaire en 1919. Il fut lauréat du prix décennal des Sciences minéralogiques en 1920. En 1925, ses collègues le nommaient doyen de la Faculté technique du Hainaut.

Ses élèves, disciples, amis et son fils Robert en particulier, se sont plu à rappeler maintes anecdotes émouvantes qui montrent à la fois sa bonhomie et sa droiture. Sa sévérité allait de pair avec une grande générosité. Nombreuses furent les circonstances où il fit preuve d'un courage insigne.

F. Stockmans.

R.-J. Cornet, *Katanga*, 1943, Éd. L. Cuypers. — R.-J. Cornet, *Jules Cornet intime*, 1945, Éd. L. Cuypers. — R.-J. Cornet, *La bataille du rail*, 1947, Éd. L. Cuypers. — A. Renier, « Jules Cornet, fondateur de la Géologie du Congo », dans *Bull. Cercle zool. congolais*, t. XII, 1935, p. 20-31. — M. Robert, « Jules Cornet », dans *Biographie coloniale belge*, t. I<sup>er</sup>, 1948, p. 266-267. — M. Robert, Notice sur Jules Cornet, géologue, membre de l'Académie, dans *Annuaire de l'Acad. roy. de Belgique*, t. CXX, 1954, notices biogr., p. 1-61. — Ch. Stevens, « Jules Cornet, souvenirs d'un de ses disciples », dans *Revue coloniale belge*, n<sup>o</sup> 183, 1953, p. 349-353.

#### COUSEBANT D'ALKEMADE

(Alexandre, écuyer), officier, Ministre de la Guerre, né à Audenarde le 26 avril 1840, décédé à Saint-Josseten-Noode le 2 novembre 1922.

Sorti deuxième au classement de l'École militaire (armes spéciales), où il avait été admis le 4 novembre 1858, il fut nommé sous-lieutenant le 26 octobre 1860 et, le 15 juin 1863, admis provisoirement au corps d'état-major et désigné pour être attaché au 2<sup>e</sup> lanciers. Promu lieutenant le 18 mars 1865, attaché au Dépôt de la Guerre le 19 janvier 1869, adjoint à l'état-

major de la 3<sup>e</sup> division d'infanterie le 23 novembre 1869, il est nommé capitaine de 3<sup>e</sup> classe le 25 juin 1870 et, pendant la mobilisation, attaché à l'état-major du commandant de l'armée d'Anvers. Le 2 octobre 1870, il est déchargé de cette fonction et attaché à la 1<sup>re</sup> division du Ministère de la Guerre, tout en donnant certains cours à l'École de guerre, récemment créée; de 1870 à 1874, il sera successivement répétiteur des cours de : Services de l'état-major, Droit des gens, Administration supérieure, Topographie, Géographie physique et Organisation des armées. Capitaine de 2<sup>e</sup> classe le 19 octobre 1871 et de 1<sup>re</sup> classe le 13 janvier 1872, il fut chargé des reconnaissances générales du terrain ordonnées par Brialmont : en juillet 1872 à Lierre, sous le rapport des obstacles qu'il pouvait offrir à la marche d'un ennemi se dirigeant d'Herentals vers Anvers, et en avril 1874 dans les provinces d'Anvers et de Flandre orientale pour diriger une brigade topographique chargée du nivellement des vallées de la Nèthe, du Rupel et de la Durme. Le 29 juillet 1876, à la demande du comte de Flandre, commandant supérieur de la cavalerie, Cousebant fut adjoint à son état-major et, en 1879, nommé secrétaire de la commission de révision des règlements de manœuvres de cavalerie. A partir de 1884, ses promotions alternent dans la carrière des armes et dans la hiérarchie administrative du Ministère de la Guerre, où il est définitivement entré le 21 juin, et où il assume, dès le 18 décembre suivant, les fonctions de sous-directeur des opérations militaires et de l'instruction de l'armée. Désigné comme tel et nommé major le 17 octobre 1885, lieutenant-colonel le 21 juillet 1889, directeur du même service ministériel le 20 janvier 1894, colonel le 26 décembre 1893, général-major commandant de province le 25 décembre 1898, il devient Ministre de la Guerre le 5 août 1899.

Il y avait trois ans qu'aucun officier général ne voulait de ce portefeuille,

tous se montrant solidaires du général Brassine, victime de l'hostilité des adversaires du service personnel; un homme politique, J. Vandenpeereboom, avait été, pendant ce temps, le chef administratif de l'armée qui y avait perdu discipline et prestige. Au moment où se constitua le cabinet de Smet de Naeyer-De Trooz, le Roi comprit qu'il était temps qu'un homme compétent et ferme se dévouât pour redresser pareille situation : Cousebant, général le plus jeune en grade, ne résista pas à ses pressantes sollicitations.

Une cabale se forma contre le nouveau Ministre de la Guerre, qui entendait rétablir les traditions. Puis les critiques s'apaisèrent jusqu'au vote de la loi militaire du 21 mars 1902, acquis sous la pression de la Droite antimilitariste et qui prenait le contre-pied des propositions formulées par une commission mixte que Cousebant, cédant au vœu de la Fédération des Sociétés d'anciens militaires fondée par H.-A. Brialmont, avait instituée en novembre 1900 pour étudier les réformes à apporter dans le recrutement et l'organisation de l'armée. Cette loi, qui maintenait le remplacement et faisait du volontariat la base du recrutement, le ministre l'avait défendue mollement, sans conviction, sachant combien elle décevrait les partisans du service personnel dont lui-même était. L'expérience démontra, du reste, la faillite d'un système aussi néfaste. Sans l'attendre, Cousebant voulut donner sa démission : une fois de plus, il céda à l'appel que Léopold II fit à son patriotisme, dans une lettre publiée en 1904. Il avait été promu lieutenant général à la section de réserve de l'état-major général le 25 juin 1902 et, en 1906, fit voter la modernisation de tout le système défensif du camp retranché d'Anvers. Il introduisit l'artillerie de campagne à tir rapide et compléta l'armement des batteries, fit améliorer la situation matérielle et morale de l'armée, et montra autant d'énergie dans l'emploi de celle-ci en

face des grèves de 1902, qu'il avait témoigné de souplesse, en 1900, lorsque Léopold II voulut faire participer la Belgique à l'envoi d'une expédition internationale en Chine contre les *Boxers*.

Inconnu du grand public jusqu'au jour où se termina sa carrière d'officier d'état-major, Cousebant d'Alkemade semble être rentré volontairement dans l'oubli dès que sa démission de ministre eut été acceptée le 2 mai 1907, à la chute du cabinet de Smet de Naeyer. Il se vit déchargé, le 25 décembre 1909, par le roi Albert, des fonctions d'aide de camp qu'il assumait près de Léopold II depuis le 26 juin 1907. Ce dernier, en effet, appréciait aussi bien ses qualités personnelles que ses connaissances scientifiques.

Après sa mort, rares furent les polémistes qui rappelèrent le caractère intègre et droit, l'énergie, l'intelligence lucide de ce chef à qui est due l'exécution rapide et ordonnée de la mobilisation belge d'août 1914.

Il avait épousé en 1866 Valérie de Cambry de Baudimont (1844-1911) et en eut six filles dont quatre entrèrent en religion. Il avait obtenu reconnaissance de noblesse le 18 janvier 1898.

Albert Duchesne.

Renseignements très aimablement communiqués par l'une de ses filles, la Révérende sœur Placida (Abbaye bénédictine de Maredret), ainsi que par le colonel B. E. M. A. Piers de Raveschoot, aide de camp du Roi, qui possède ses brevets de nominations et de décorations. — *Annuaire de la Noblesse de Belgique*, 1898, t. I<sup>er</sup>, p. 58-69. — Archives de la Section historique de l'Armée française (correspondance des attachés militaires, 2<sup>e</sup> bureau, Belgique). — *Belgique militaire* d'août 1901 (p. 167-191), novembre 1904 (p. 574 et suiv.), avril 1906 (p. 356-360), mai 1907 (p. 465-469), etc. — Ch. Woeste, *Mémoires pour servir à l'histoire contemporaine de la Belgique*, t. II, p. 202, 210, 220-222, 261, Bruxelles, 1933. — A. Duchesne, « L'œuvre du général écuyer Cousebant d'Alkemade, ministre de la Guerre de Léopold II », dans *Carnet de la Fourragère*, Bruxelles, XIII, décembre 1960, 19 pages.

COUSIN (Jean), ingénieur, né à On le 3 août 1843, et décédé à Saint-

Gilles (Bruxelles) le 28 novembre 1926.

Il obtint, en 1866, le diplôme légal d'ingénieur honoraire des ponts et chaussées à l'École du génie civil, annexée à l'Université de l'État de Gand.

Il débuta presque aussitôt au service des voies et travaux de l'Administration des Chemins de fer de l'État, en qualité de second adjoint à l'ingénieur-chef de service du groupe de Bruxelles (Midi), au titre de sous-ingénieur.

En 1871, il fut chargé de la direction de la 1<sup>re</sup> section dudit groupe, où il fut bientôt promu ingénieur et où il eut l'occasion de s'initier à tous les détails de la profession d'ingénieur des voies et travaux.

Nanti de ce bagage pratique, il occupa pendant deux années encore la fonction de 1<sup>er</sup> adjoint de l'ingénieur en chef, chef de service, A. Van Aelbroeck et offrit, en 1878, sa démission d'ingénieur de 1<sup>re</sup> classe, pour exercer la profession d'entrepreneur de travaux publics.

En association avec ses cinq frères, il constitua la firme Jean Cousin et frères et construisit les lignes de chemin de fer de Saint-Ghislain à Ath, de Couillet à Jamioulx, de Bastogne à Wiltz, la première section de la ligne de la Lesse, la ligne de la Mollignée ; il effectua, dans les mêmes conditions, les travaux de la deuxième section du canal du Centre.

Associé à L. Coiseau, il fut chargé, par voie de concours, des travaux du port de Zeebrugge et du canal qui le relie aux installations maritimes de Bruges.

Il construisit, avec le même associé et également par voie de concours, l'écluse Royers, à Anvers.

Le Prix Charles Lemaire fut décerné par la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique, pour la huitième période (1<sup>er</sup> juillet 1905-30 juin 1907), à L. Coiseau et J. Cousin, auteurs de l'ouvrage *Les ports et le canal maritime de Bruges*.

Abandonnant ses fonctions d'entrepreneur, il devint administrateur de nombreuses sociétés et vice-président

du Conseil d'administration de la Compagnie du Chemin de Fer du Congo dont il avait été l'un des fondateurs.

R. Campus.

Archives de l'Association des Ingénieurs issus de l'Université de Gand.

**COUTURIEAUX** (Jean-Baptiste-Adelson-André-Magloire), officier d'infanterie et paléontologiste, né à Mons le 1<sup>er</sup> novembre 1858, décédé au Havre (France) le 29 juin 1918.

Officier de carrière, il fut répétiteur à l'École royale militaire (mathématiques appliquées, topographie et artillerie). Il participa à la campagne 1914-1918 : d'abord major au 8<sup>e</sup> régiment de ligne, il mourut colonel quelques mois avant la fin de la guerre.

L'activité scientifique de J.-B. Couturieaux s'exerça surtout en paléontologie. On lui doit plusieurs notes publiées seul ou en collaboration avec G. Vincent, conservateur au Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, concernant des mollusques et des crustacés cénozoïques, ainsi que l'âge à attribuer à certains gisements du Tertiaire.

Les recherches sur le terrain l'amèneront à suggérer quelques modifications à l'échelle stratigraphique de l'Asschien.

*Publications de J.-B. Couturieaux :*

1890 : « Coupe relevée dans une tranchée, dans la partie sud du parc du Cinquantenaire à Bruxelles » (*Ann. Soc. roy. malac. de Belg.*, Bruxelles, t. XXV, *Bull.*, p. v-vi). — « Note sur le Quaternaire ancien du Nord-Ouest de la Belgique » (*id.*, t. XXV, *Bull.*, p. XLII-XLV). — 1891 : « Note sur le Quaternaire ancien du Nord-Ouest de la Belgique » (*id.*, t. XXVI, *Bull.*, p. XXXVI-XXXVIII). — 1892 : « Contribution à la faune de l'Eocène inférieur » (*id.*, t. XXVII, *Bull.*, p. LIX-LX). — 1893 : « Note sur deux coupes observées dans la banlieue de Bruxelles » (*id.*, t. XXVIII, *Bull.*, p. XII-XV). — « Fossiles nouveaux pour la faune de l'Eocène supérieur » (*id.*,

t. XXVIII, *Bull.*, p. XXIII-XXV). — 1894 : « Note sur un gîte fossilifère wemmélien » (*id.*, t. XXIX, *Bull.*, p. XXV-XXVIII). — 1895 : « Sur un gîte fossilifère panisélien » (*id.*, t. XXX, *Bull.*, p. CXVI-CXIX).

Avec la collaboration de G. Vincent :

1890 : « Quelques mots relatifs à l'âge yprésien accordé par M. G. Velge aux sables calcarifères entre la Dyle et la Sennette » (*id.*, t. XXV, *Bull.*, p. LII-LV). — « Deuxième note relative aux sables avec grès entre Genappe et la Sennette » (*id.*, t. XXV, *Bull.*, p. LXIX-LXXXIV). — « Réponse à la note de M. Velge du 6 septembre 1890, relativement aux sables des environs de Nivelles » (*id.*, t. XXV, *Bull.*, p. LXXXIV-LXXXVIII). — « Note relative à la géologie des environs d'Assche » (*id.*, t. XXIX, *Bull.*, p. XXXIII-XLV).

F. Stockmans.

D'après les publications de Couturieaux.

**CRICUILLION** (Maximilien - Joseph), homme de guerre, né à Mons le 24 janvier 1786, décédé à Bruxelles le 13 août 1854.

Engagé comme volontaire, le 28 février 1806, dans les grenadiers à cheval de la Garde impériale de Napoléon, il s'y distingua au cours des campagnes de Prusse de 1806 — particulièrement à la bataille d'Iéna — et de Pologne en 1807. Blessé d'un coup de sabre à Eylau, il fut nommé quelques mois plus tard, le 13 juillet 1807, sous-lieutenant surnuméraire au 8<sup>e</sup> régiment de dragons, ce qui constituait un avancement rapide pour l'époque. Peut-être doit-on y voir la preuve que l'éducation et l'instruction de Cricuillion avaient fait l'objet de soins particuliers ?

Les campagnes de la fin de 1808 à 1811 dans la péninsule ibérique démontrèrent, en tout cas, que cette promotion était méritée. Avec ses dragons, il est présent à la prise de Burgos et à la bataille de Tudela en novembre 1808, à Monterey, Braga et Porto en 1809, à Valladolid, Guarda



et Santarem en 1810. Mais voici son régiment transformé en 3<sup>e</sup> chevau-légers-lanciers et transféré en Russie après avoir passé le Niémen avec la Grande Armée. Promu lieutenant le 25 mars 1812, Criquillon, blessé de deux coups de feu à Polotsk au mois de septembre suivant, est engagé avec ses cavaliers à Bautzen, Leipzig et Hanau. Capitaine depuis le 17 juillet 1813, il fera encore la campagne de France de 1814 et combattra à Champaubert, Vauxchamps et Troyes. Après l'abdication de l'Empereur, il demande à rentrer en Belgique. Sa démission du service de France est acceptée officiellement le 1<sup>er</sup> février 1815, et, le 17 mars suivant, il est fait chevalier de la Légion d'honneur.

Dès le 25 janvier de la même année, il était passé avec son grade dans la grosse cavalerie de l'armée des Pays-Bas, au 1<sup>er</sup> régiment de carabiniers belges. Capitaine avec rang de major, le 5 mai, il prit part avec ces carabiniers à cheval à la bataille de Waterloo. Le 2 septembre 1815, sa bravoure fut récompensée par le brevet de major effectif et, le 19 février 1819, Criquillon se vit désigner pour un autre régiment belge : les lanciers n° 10. Il était lieutenant-colonel au régiment des cuirassiers n° 1, depuis le 20 décembre 1826, lorsque éclata la Révolution belge.

Dégagé de toute obligation vis-à-vis de l'armée de Guillaume I<sup>er</sup> par sa démission obtenue le 19 octobre 1830, Criquillon passa au service de la Belgique. Un arrêté du Gouvernement provisoire, daté du 12 décembre suivant, le chargea de l'organisation et du commandement, au titre de colonel, du régiment des cuirassiers. A sa tête, il fit la campagne des Dix-Jours d'août 1831. Le 19 octobre suivant, il fut appelé au commandement de la province de Brabant, et devint conseiller de la Haute Cour militaire le 7 janvier 1835. Cette dernière fonction, il continua à l'assumer au delà de sa promotion finale au grade de général-major, le 21 juillet 1845, et jusqu'à sa mise à la pension, le 7 septembre 1848.

Albert Duchesne.

Archives de la Section historique de l'Armée française à Vincennes, et du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire à Bruxelles (dossier O. n° 1374 et registres matricules des officiers de l'armée belge). — F. Bernaert, *Fastes militaires des Belges au service de la France (1789-1815)*, Bruxelles, 1898, p. 19. — H.-J. Couvreur, « Figures d'officiers belges anciens soldats du Premier Empire français », dans *L'officier retraité*, Bruxelles, 99<sup>e</sup> année, mai 1955, p. 35-37. — E. Cruyplants, *Histoire de la Cavalerie belge...*, 2<sup>e</sup> éd., Bruxelles, 1883, p. 117. — L. de Laroïère, dans *Panthéon militaire...*, Bruges, 1880, p. 165-167. — L. Leconte, « Notes sur l'organisation des Carabiniers à cheval belges, 1814-1815 », dans *Carnet de la Fourragère*, Bruxelles, IX, septembre 1951, p. 491-492. — Etc.

**CRISMER (Léon)**, chimiste, né à Stavelot le 23 octobre 1858, y décédé le 25 juin 1944.

L'un des cadets d'une famille de huit enfants, il fut élève du Collège Saint-Remacle de sa ville natale, puis entra à l'Université de Liège (1876-1879), dont il sortit porteur d'un diplôme de pharmacien, obtenu avec la plus grande distinction; titulaire d'une bourse de voyage, il alla travailler à l'Université de Strasbourg (alors sous la domination allemande) dans les laboratoires de François Rose et de Hoppe-Seyler; il fit la connaissance de Henri Gall, l'un des créateurs de l'industrie électro-chimique française. L'année suivante il travailla à Bonn, chez Kékulé, avec Ludwig Cleisen.

Rentré à Liège en 1882, il devient assistant de chimie analytique chez de Koninck, tout en consacrant ses soirées à la gérance de la pharmacie Peters-Vaust. Apprécié par Walthère Spring, par Jorissenne et par Gilkinet, il devient un ami intime du bactériologiste Malvoz : ces deux célibataires vivront plusieurs années sous le même toit en parfaite amitié.

En 1886, il entre à la Société médico-chirurgicale de Liège et publie plusieurs notes dans ses *Annales*; et en 1888, il est un des fondateurs de la *Gazette médicale de Liège*.

Parmi ses premiers travaux d'envergure, on doit citer ses recherches sur l'oxydation spontanée des aldéhy-

des et il découvre, comme réactif particulièrement sensible, le réactif de Nessler. Plus tard, il est amené à préparer, pour la première fois, de l'hydroxylamine libre, à partir de ses chlorhydrates complexes de métaux alcalins et alcalino-terreux qu'il a isolés.

En 1890, il entre à l'Association belge des chimistes et publie plusieurs de ses recherches analytiques sur les peptones, dont il observe la précipitation physique à l'aide de sulfate d'ammoniaque, ce qui l'amène à s'intéresser au chapitre qui a fait la renommée mondiale de Léon Crismer. C'était l'époque où la théorie des solutions diluées était en plein développement. Les lois de Raoult avaient trouvé leur interprétation théorique grâce à van t'Hoff et bientôt Arrhenius explique les anomalies dues à la dissociation électrolytique. La comparaison entre les équilibres hétérogènes qui se produisent lors de la liquéfaction des gaz, avec ceux que présentent les systèmes binaires à solubilité mutuelle limitée, a été faite tout d'abord par Orme Masson interprétant les expériences d'Alexeieff sur les températures critiques de dissolution; et Crismer consacra une bonne partie de sa maturité à l'étude de ce problème.

En juillet 1893, il est nommé professeur à l'École militaire; il s'installe à Bruxelles où il devient bientôt un intime de Léo Errera.

Il consacre tout d'abord quelques mois à s'initier aux méthodes de travail physico-chimiques dans le laboratoire d'Ostwald à Leipzig; et ses premiers travaux originaux dans ce domaine sont publiés en 1895 dans le *Bulletin de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique*.

La température critique de dissolution (T.C.S.) est une grandeur caractéristique des composants employés et montre une très grande sensibilité à la présence d'impuretés. A cette époque, faisaient rage des polémiques assez acerbes concernant la falsification des beurres; Crismer montra

que la T. C. S. des beurres et de la margarine, dans un alcool éthylique de concentration parfaitement définie, est un critère analytique de haute valeur qui a été employé dans le monde entier sous le nom d'indice Crismer. Comme professeur à l'École militaire il eut plus tard l'idée de se servir de ce même indice dans l'étude des nitroglycérines et des dynamites. Pour réaliser ces expériences, il devait se servir d'un alcool éthylique mélangé d'eau, en concentration parfaitement déterminée. Pour y arriver, il fallait disposer d'un alcool éthylique absolu, comme point de départ; il démontra que par ébullition prolongée sur de la chaux vive, d'alcool un peu hydraté, et par distillation au bain-marie, on obtient un alcool rigoureusement absolu, puisque sa T. C. S. dans le pétrole reste constante durant tout le fractionnement et que la densité du produit obtenu, mesurée au pictomètre sur un demi-litre d'alcool, coïncide jusqu'à la cinquième décimale, avec la valeur indiquée par Mendéléeff, dans son travail encore classique aujourd'hui.

Après l'alcool éthylique, il entreprit la préparation à l'état anhydride, de plusieurs alcools homologues: l'alcool méthylique, traité, non par la chaux, mais par le sodium métallique; ensuite les alcools propyloxyliques et butyloxyliques, déshydratés, eux, par la chaux, et dont la T. C. S. et autres constantes sont alors également bien fixées.

En 1905, sous l'impulsion de Crismer, l'Association belge des chimistes, qui groupait surtout des chimistes de sucreries, fut transformée en Société chimique de Belgique, au Bulletin de laquelle collaborèrent depuis lors également les chimistes, membres de l'Académie. Pendant un an et demi, les étudiants de l'Université libre de Bruxelles reçurent l'enseignement de Léon Crismer en candidature et en doctorat (1904-1905); mais il ne fut pas autorisé par le Ministre de la défense nationale de l'époque, à continuer ce cumul; et au grand dam

de ses élèves universitaires, il fut obligé de se consacrer uniquement à l'École militaire, où les élèves étaient dans l'impossibilité de profiter entièrement de son enseignement magistral. Plus tard, il y eut à l'École militaire une période difficile au cours de laquelle le directeur des études, le futur général Leman, défenseur des forts de Liège en 1914, voulut imposer certaines directives à Crismer, mais sans succès. Survint alors la première guerre mondiale : le laboratoire que Crismer occupait à l'École militaire fut fermé. Après avoir servi le pays comme garde forestier volontaire dans la forêt de Soignes, en 1915, à l'aurore de la guerre des gaz, il franchit la frontière hollandaise, non sans difficulté, pour se mettre à la disposition du gouvernement belge. Il dirigea jusqu'à la fin de la guerre le laboratoire de l'armée belge installé à la Sorbonne.

La paix revenue, il reprit son enseignement en continuant à perfectionner de nombreux instruments de mesure que ses capacités de verrier lui permettaient de construire, notamment un baromètre où le vide peut être contrôlé à chaque instant.

Crismer avait un profil très caractéristique : un nez en bec d'aigle, de grosses moustaches, une barbiche en pointe et une pipe dont il ne se séparait jamais.

Grand promeneur dans les Hautes Fagnes, il ne pouvait traverser un hameau sans être reconnu par un de ses innombrables petits-neveux.

Alpiniste de première force, il servit d'entraîneur à beaucoup de jeunes. Il était fort aimé et respecté de tous ses collègues, mais n'eut malheureusement pas l'occasion de former de nombreux disciples.

Léon Crismer fut nommé membre correspondant de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique en 1912, titulaire en 1920. Il présida la Classe des Sciences en 1933.

En 1927, la Société chimique de Belgique le fêta et publia en son honneur un numéro spécial contenant

des contributions de nombreux collègues belges et étrangers ; ce volume lui fut présenté lors d'une séance solennelle au Palais des Académies en présence du prince Léopold. On frappa à cette occasion une médaille, reproduction de l'original de G. Devreese.

Léon Crismer fut membre d'honneur de la Société de chimie industrielle de France.

J. Timmermans.

Notice biographique par G. Chavanne et J. Timmermans dans *l'Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1953, et dans le *Bulletin de la Société chimique belge*, t. 36, p. 35, 1927 (par G. Chavanne, avec portrait et une liste de ses publications).

**CUVELIER (Joseph)**, archiviste et historien, né à Bilzen le 6 mai 1869, mort à Woluwe-Saint-Lambert le 29 décembre 1947.

Après des études dans sa commune natale et à l'Athénée de Tongres, Cuvelier s'inscrivit à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, où il conquit, en 1892, le titre de docteur en histoire. Il eut le privilège d'y avoir comme maître l'incomparable animateur que fut Godefroid Kurth, dont les cours avaient ouvert des voies nouvelles à l'enseignement de l'histoire en Belgique. Contraint par une légère surdité à renoncer au professorat, Cuvelier se tourna vers l'administration des Archives de l'État. Mais les places y étaient rares et ce n'est que le 24 décembre 1894 qu'un arrêté ministériel le nomma employé aux Archives de l'État à Liège. Un arrêté royal de juin 1895 ayant créé l'examen de candidat-archiviste, Cuvelier voulut s'y soumettre et il obtint la première place à la première session tenue en avril 1896. Il ne resta guère à Liège ; dès le 30 juin 1896 un arrêté royal le nommait conservateur-adjoint aux Archives de l'État à Bruges. Quatre ans plus tard, des circonstances favorables l'amenaient à Bruxelles, ainsi qu'il l'avait toujours désiré, et le 10 mai 1900 il était nommé sous-chef de section à titre personnel aux

Archives générales du royaume. Il devait y poursuivre pendant trente-cinq ans une carrière féconde. Devenu sous-chef de section le 24 octobre 1910, il fut nommé archiviste général à titre personnel le 31 mai 1912, en remplacement d'Arthur Gaillard, décédé. Le 25 février 1913, il devint archiviste général par suite de la démission d'Alphonse Goovaerts, en disponibilité depuis plusieurs années; Cuvelier devait rester archiviste général jusqu'à sa retraite le 31 décembre 1935.

Le rôle joué par Cuvelier dans le développement de la science archivistique en Belgique et à l'étranger est considérable. De bonne heure, il s'était intéressé aux questions d'organisation des archives et à la formation de leur personnel. Dès 1899, il avait publié dans la *Revue de l'Instruction publique* un article remarquable sur les archives et les archivistes. En 1903, il créait avec Grosjean et Stainier la *Revue des Archives et des Bibliothèques de Belgique*, dans le premier numéro de laquelle il exposait ses conceptions sur le rôle des archives et des archivistes. Ces idées, il les défendait au sein de l'Association des Archivistes et des Bibliothécaires, dont il fut l'un des actifs fondateurs en 1907. Le premier Congrès international des Archivistes et des Bibliothécaires, dont il fut, en 1910, le secrétaire général pour la section des Archives, assura à celui-ci une large diffusion. La même année il publiait, en collaboration avec Henri Stein, une traduction française du Manuel, déjà devenu classique, de Muller, Feith et Frum sur le classement des archives. Devenu archiviste général, il s'appliqua à mettre ses idées en pratique. Il voulut tout d'abord étendre son information et après un fructueux voyage d'étude qui lui permit de visiter, dans le courant de l'été 1913, les principaux dépôts d'archives d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse, il adressa au Ministre de l'Instruction publique un rapport qui constitue un véritable programme. Il y expose toutes les questions qui doivent retenir l'atten-

tion du chef de l'administration des archives; et rien ne montre mieux la valeur de ce magistral exposé que le fait qu'il a été traduit en anglais et diffusé comme circulaire d'information par les Archives nationales des États-Unis en février 1939, et plus récemment encore dans le numéro de juillet-décembre 1950 de la revue *The Indian Archives*.

Nous ne pouvons songer à rappeler ici tout ce que réalisa Cuvelier pour les archives. Nous nous bornerons à signaler la réforme capitale qu'il y apporta, et qu'il considérait lui-même comme la principale action de sa vie, à savoir la création aux Archives générales du royaume d'un cours d'archivéologie que devaient suivre pendant six mois, au moins, tous les jeunes archivistes désireux d'entrer au service de l'État. Par l'enseignement théorique et pratique qu'il y dispensa pendant quinze ans, il put former une pléiade de jeunes archivistes, et assurer au corps des archivistes belges une haute tenue scientifique.

Mais Cuvelier n'était pas seulement un théoricien de la science archivistique. Il avait à cœur de mettre ses idées en pratique. Il s'efforça d'enrichir les dépôts d'archives et il suffira de rappeler la part prépondérante qu'il prit à la sauvegarde des archives de la première guerre mondiale. Il classa lui-même divers fonds d'archives et en publia les inventaires, tels l'*Inventaire des archives de l'abbaye du Val-Benoît à Liège*, l'*Inventaire des inventaires de la 2<sup>e</sup> section des Archives générales du royaume*, et l'important *Inventaire des Archives de la Ville de Louvain*, dont les quatre volumes parurent de 1929 à 1938.

Au reste, il serait difficile de séparer la carrière de l'archiviste de celle de l'historien. La plupart de ses publications scientifiques trouvent leur origine dans ses travaux d'archiviste, soit qu'elles proviennent de trouvailles heureuses dans les archives, ou qu'elles soient le couronnement de longs travaux de classement et d'inventaire. Il n'entre pas dans nos

intentions de les énumérer ici ; on les trouvera sans peine dans la bibliographie complète qu'en a donnée M. Vannérus dans la notice qu'il a consacrée à Cuvelier dans *l'Annuaire de l'Académie royale de Belgique*. Nous voudrions cependant souligner les mérites particuliers de l'une ou l'autre d'entre elles. En 1912-1913, Cuvelier publiait en un important volume *Les dénombremens de foyers en Brabant (XIV<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle)* selon une méthode et une critique qui servirent de guide et de modèle aux publications analogues. Ce travail lui valut le prix de statistique X. Heuschling. Vingt ans plus tard, il faisait paraître dans les Mémoires de l'Académie deux études de première valeur, l'une sur *La Formation de la ville de Louvain des origines à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle* et l'autre sur *Les Institutions de la ville de Louvain au moyen âge*, dans lesquelles se révèle toute la sagacité d'un historien, rompu à l'étude et à l'utilisation des sources. Ces travaux lui méritèrent le prix du Concours quinquennal d'Histoire nationale pour la période 1931-1935, en partage avec Léon van der Essen.

Les mérites de Cuvelier n'avaient pas manqué d'attirer sur sa personne l'attention du gouvernement et des corps savants. Le 31 mai 1913, il était nommé membre suppléant de la Commission royale d'Histoire ; il devint membre effectif le 20 mars 1922 et fut choisi comme secrétaire le 25 novembre 1935. Le 1<sup>er</sup> décembre 1919, il fut élu en qualité de membre correspon-

dant de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique, dont il devint membre effectif le 7 mai 1928. De son côté, la Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde l'appela dans son sein, le 20 juin 1923, en qualité de membre correspondant. En 1922, il fut appelé à faire partie du Comité directeur de l'Institut historique belge de Rome, en qualité de secrétaire d'abord et, comme président, à partir de 1935. En 1926 le gouvernement le nomma président de la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie qu'il venait de créer et il le resta jusqu'au 31 mai 1937. Il fut également nommé membre de la Commission académique de la *Biographie nationale* en décembre 1935 pour remplacer Henri Pirenne, et il en partagea les travaux jusqu'en 1946.

En résumé, Joseph Cuvelier exerça une action profonde et durable sur l'organisation et le rayonnement des archives en Belgique et à l'étranger. On peut le citer comme membre de l'élite des historiens belges de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

G. Tihon.

Jules Vannérus, Notice sur Joseph Cuvelier, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, t. 121, 1955, p. 89-172. — C. Tihon, « Joseph Cuvelier », dans *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, t. XIX, 1948, p. 5-8. — C. Tihon « Joseph Cuvelier, 1869-1947 », dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. CXXV, 1950, p. 102-123. — « Dr. J. Cuvelier's 75<sup>e</sup> Verjaring », dans *Verlagen en mededelingen der Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde*, 1945, p. 116-132.

## D

**DAENS** (*Adolphe*), prêtre et homme politique, né à Alost le 18 décembre 1839, y décédé le 14 juin 1907.

Il fit ses études primaires à l'école communale d'Alost, ses humanités au collège Saint-Joseph de la même ville. Entré au noviciat des Jésuites en 1859, il resta dans la Compagnie de Jésus jusqu'en 1870. Il poursuivit ses études théologiques au grand séminaire de Gand (1871-1873). Prêtre en 1873, il devint professeur au collège Notre-Dame à Audenarde (1873), vicaire à Saint-Nicolas (1876) et à Kruishoutem (1878), professeur de poésie puis de rhétorique au collège de la Sainte Vierge à Termonde (1879-1888). Il avait dans l'entretemps, en 1872 et en 1876, essayé d'être réadmis dans la Compagnie de Jésus. A partir de 1888, « prêtre libre et sans aucun poste » comme il le dit lui-même, il gagna sa vie en donnant des leçons particulières. Cofondateur en 1893 du *Christene Volkspartij*, il fut, avec l'accord tacite de son évêque, élu député d'Alost (1894-1898) et, malgré la défense épiscopale, député de Bruxelles (1902-1906).

Il fut frappé de plusieurs sanctions ecclésiastiques, il lui fut défendu de célébrer la messe et de porter l'habit ecclésiastique, mais il mourut réconcilié avec l'Église.

Ame généreuse et inquiète, orateur puissant, imagé et ironique, proche du peuple par son cœur et sa dialectique, il ne cessa, depuis 1889, de se

dévouer, malgré l'hostilité des conservateurs catholiques, au bien-être matériel, moral et culturel du peuple flamand. Il était désireux d'assurer à la classe ouvrière sa promotion politique.

Après s'être efforcé d'y parvenir dans le cadre du parti catholique, il n'hésita pas à former un parti populaire autonome. Il affronta Woeste aux élections législatives de 1894. Son succès fut considérable et très mortifiant pour le leader de la Fédération des Cercles catholiques : il obtint 26.852 voix et Woeste 27.254. L'audience populaire lui était acquise : une brochure, de *Kleine Catechismus der Christene Volkspartij* (1893), avait, par son langage direct, audacieux et généreux, convaincu le peuple. Ses articles dans *De Werkman* et *Het Land van Aelst* sont de la même veine.

Alors que certains démocrates chrétiens entendaient surtout enrayer les progrès du socialisme, Daens était plus social qu'antisocialiste. Ce qui, surtout après les vaines tentatives de Carton de Wiart pour unir la *Ligue démocratique* et le *Christene Volkspartij*, fournit à la propagande catholique l'occasion de discréditer l'action de Daens aux yeux des croyants.

L'évêque de Gand, Stillemans, bien qu'il eût des tendances démocratiques et qu'il ne fût pas opposé à la formation d'un parti populaire catholique

indépendant, crut cependant devoir céder devant les pressions de Woeste et de Bethune. Soutenu par l'épiscopat belge et le Saint-Siège, il interdit à Daens de se présenter comme candidat aux élections de 1898. Daens se soumit alors. Mais devant les accusations injustes et les attaques violentes qu'il subissait de la part des conservateurs, il crut pouvoir et devoir se représenter aux élections communales d'Alost en 1899. Il jugeait que l'obéissance promise à son évêque ne lui enlevait pas ses droits de citoyen. Condamné par son évêque, il n'en devint pas moins député de Bruxelles en 1902. Il ne fut pas réélu aux élections de 1905.

Adolphe Daens, dont la dignité de vie et le désintéressement furent constants, a contribué efficacement au développement du mouvement flamand en Belgique; il a également ouvert une large voie à la démocratie chrétienne. Il n'est pas un point du programme de la *Christene Volkspartij* qui n'ait été retenu par la Jeune Droite. Son action fut pour les catholiques de Flandre et même de l'étranger un stimulant aussi puissant que les progrès du socialisme.

A. Simon.

P. Daens, *Priester Daens, Volksvertegenwoordiger voor Aalst en Brussel*, Aalst, 1909. — H. J. Elias, *Priester Daens en de Christene Volkspartij 1893-1907*, Aalst, 1940. — S. H. Scholl, *De Geschiedenis van de arbeidersbeweging in het arrondissement Turnhout vóór 1900*, Turnhout-Tilburg, 1950. — S. H. Scholl, *De Geschiedenis van de arbeidersbeweging in het arrondissement Turnhout van 1900 tot 1918*, Turnhout-Tilburg, 1951. — J. Kuypers, *Bergop*, Antwerpen, 1957. — R. Rezsöházy, *Origines et formation du catholicisme social en Belgique 1842-1909*, Louvain, 1958. — K. Van Isacker, *Het Daensisme*, Antwerpen, 1959. — K. Van Isacker, « De Dood van Priester Daens », dans *Streven*, 1957, p. 842-849.

**DAVREUX** (*Nicolas-Joseph*), prêtre et professeur, né à Gedinne le 28 mars 1802, décédé à Bastogne le 16 juin 1869.

En 1822, Davreux fut nommé professeur au Collège de La Roche et fut

ordonné prêtre le 12 décembre 1824.

Ensuite, il devint vicaire à La Roche, curé à Barvaux-sur-Ourthe, puis à Fays-les-Veneurs. Du 31 mars 1829 au 30 septembre 1834, on le retrouve comme principal du Collège de Bouillon. Il passa alors comme professeur de philosophie au Séminaire épiscopal de Bastogne, fonction qu'il remplit jusqu'à la fin d'août 1856.

En 1843, il avait été nommé chanoine honoraire de la cathédrale de Namur, et inspecteur diocésain des écoles primaires du Luxembourg.

Davreux a laissé un opuscule intéressant pour la connaissance des idées qui animaient les patriotes belges au lendemain de la Révolution de 1830. Celui-ci est intitulé : *La Révolution vengée, ou Considérations politiques sur les causes, les événements et les suites de la Révolution belge*, par un Catholique patriote de Bouillon. Louvain, Vanlinthout et Vanderzande, mai 1832.

Victor Tournour.

Ém. Tandel, *Nécrologe 1846-1877, Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. IX, 1877-1879, p. 252-256.

**DENIJN** (*Joseph - Guillaume - François*), dit JEF DENIJN, maître-carillonneur de la cathédrale de Saint-Rombaut à Malines et directeur de l'École royale de carillon, né à Malines le 19 mars 1862, y décédé le 2 octobre 1941.

Il fit ses humanités chez les Jésuites à Turnhout et se destina à la carrière d'ingénieur. Son père, Pierre-Antoine-Adolphe Denijn, carillonneur de la cathédrale de Saint-Rombaut (qui avait succédé provisoirement à Louis Wittmann en 1849 et à titre définitif le 15 février 1851), souffrait d'un affaiblissement de la vue qui ne faisait que s'aggraver. Aussi, à partir de 1881, initia-t-il son fils au jeu du carillon. Le jour de Pâques de cette année, il lui demanda de le remplacer. L'épreuve subie par le jeune Denijn fut con-

cluante; il deviendrait le vingt-troisième carillonneur de Malines. L'administration communale le nomma définitivement le 1<sup>er</sup> janvier 1887.

L'activité de Denijn fut multiple. Il visa à donner un nouvel essor à l'art campanaire qui connaissait à ce moment une certaine décadence et souffrait de l'indifférence du public profane.

Denijn songea avant tout au perfectionnement technique de son instrument. Il en exposa les principes dans deux communications, l'une à la Royal Society of Arts, à Londres (1915) : *Technique et mécanisme du carillon*; l'autre, *Beiaardklavieren* [Les claviers de carillon], au II<sup>e</sup> Congrès de l'Art du Carillon, à Bois-le-Duc (1925). Dans le système existant, les transmissions du clavier à la cloche étaient inconsistantes et ne permettaient pas au carillonneur de maîtriser le battant. Denijn imagina d'ajouter au mécanisme moteur de chaque cloche une vis d'ajustage et un ressort de rappel, qui ramenait chaque fois le battant au point de départ, tout en le maintenant en équilibre. Cette amélioration permit d'éviter les contrecoups, d'obtenir un jeu lié, souple et précis et de varier l'intensité.

Mais Denijn ne se borna pas à ces détails techniques. L'ensemble de l'installation, la disposition des cloches, l'emplacement et la construction de la tour lui parurent tout aussi importants pour assurer au jeu tout son éclat et toute sa dignité.

Les avantages de ce système — *tui-melaarsysteem* — et de ces conceptions furent rapidement reconnus et Denijn se vit chargé de l'examen des plans ou de la mise au point d'innombrables carillons en Belgique et à l'étranger (Allemagne, Amérique, Angleterre, Écosse, France, Irlande, Portugal).

Désireux de faire participer la foule au charme des cloches, il organisa dès 1892, à Malines, les concerts hebdomadaires du lundi soir, lesquels finirent par attirer un public toujours plus nombreux, parmi lequel beau-

coup de touristes étrangers. Il séduisit son auditoire par un équilibre parfait entre la virtuosité et la sensibilité, un rythme strictement observé, un jeu nuancé et un programme impeccable, habilement composé. Il attachait une grande importance à créer un répertoire, à l'époque pratiquement inexistant. Il préconise une musique écrite spécialement pour le carillon; ensuite certaine musique classique, par exemple les pièces écrites pour le clavecin; et aussi les chansons populaires. Mais ces arrangements pour carillons seront respectueux de la mesure, du rythme et des nuances de la mélodie. Ses principes, Denijn les a développés dans un article, *Meerstemmige beiaardmuziek* [La musique de carillon polyphonique] (*Muziekwarande*, 1922), et dans une communication, *Wat zal de Beiaard spelen?* [Quel doit être le répertoire de carillon?], faite en 1922, au I<sup>er</sup> Congrès de l'Art du Carillon, à Malines. De cette année date la création de l'École de Carillon, qui devait assurer la continuité des idées et du travail du maître. Denijn en fut le premier directeur. Cette école porte depuis mars 1959 le titre d'« École royale » et s'appelle depuis lors « Institut supérieur international et royal d'art campanaire ». De nombreux carillonneurs belges et étrangers y ont été formés.

Les concours de carillon à Malines incitèrent les candidats à se perfectionner et attirèrent l'attention mondiale sur le centre de l'art campanaire. Ils permirent aussi à Denijn, ainsi qu'à d'autres musiciens, de faire preuve de leur talent de compositeur. C'est ainsi qu'il écrivit l'*Andante Cantabile*, le morceau imposé du concours de 1910. Ses autres compositions sont : *Preludium in B*, *Postludium in B*, *Ave Maria*, *Siciliana*. Un troisième Prélude n'a pas été publié, mais a été enregistré (H. M. V. F-207). Il fit aussi un grand nombre d'arrangements (non publiés) de mélodies empruntées à F. van Duyse, *Het Oude Nederlandsche Lied*.

L'étranger a eu souvent la joie d'ac-



cueillir et d'écouter Denijn au cours d'inaugurations ou de concerts. Son voyage en Amérique, en 1927, fut un des moments prestigieux de sa belle carrière.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1933, Denijn prit sa retraite comme carillonneur et fut remplacé par son ancien élève, Staf Nees, professeur à l'École de Carillon et carillonneur adjoint. Il continua cependant à diriger l'École et les concerts jusqu'à sa mort.

G. Cammaert.

*Gedenkboek Jef Denijn*, Malines, 1947. — Jef Rottiers, *Beiaarden in België*, Malines, 1952. — Dr. G. van Doorslaer, *Le carillon et les carillonneurs de la Tour Saint-Rombaut à Malines*, Malines, 1893. — L. Wachters, *Jef Denijn en de beiaard*, Louvain, 1938.

**DEQUESNE** (*Antoine - Joseph*), industriel et juge de paix, né à Beaumont (baptisé le 7 janvier 1766), y décédé le 16 mars 1846.

Ancien élève des oratoriens de Thuin, il fut un adepte fervent des idées révolutionnaires. Aux élections de germinal an VI, sous le Directoire, il fut élu président de l'administration cantonale de Beaumont, qu'il dirigea avec compétence et dévouement dans des circonstances difficiles. Le Consulat en fit un juge de paix. Il remplit ces fonctions pendant toute la durée de l'Empire et du régime hollandais.

Fils de commerçants, initié très tôt à la pratique des affaires, il fonda en 1807, avec ses beaux-frères Léopold Polchet et Pierre-Victor Thomas, une société pour l'exploitation et le trafic du marbre, bientôt très prospère. Dequesne et ses associés exploitèrent le marbre royal (rouge) de Franchimont et le marbre Sainte-Anne (gris) de Labuissière. Ils fournirent des marbres pour le Panthéon et pour la Fontaine de l'Éléphant qui devait s'ériger sur la place de la Bastille. On sait que ce monument ne fut pas achevé après la chute de l'Empire, et que l'éléphant de bronze fut remplacé en fin de compte par la colonne de Juillet.

Fr. Dumont.

Fr. Dumont, « Aux Marbres de Flandre ». Une entreprise industrielle et commerciale sous l'Empire (1807-1817) », dans *La Vie wallonne*, Liège, 1956. — Fr. Dumont, « Le canton de Beaumont sous le Directoire. Des élections de l'an 8 au coup d'État de brumaire an 8 », *Mém. et publ. de la Soc. des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, t. 71, 1958.

**DEQUESNE** (*François - Joseph - Édouard*), homme politique, né à Beaumont le 4 février 1805, y décédé le 12 mars 1871.

Fils d'Antoine-Joseph et de Maximilien Polchet, il fut élève de l'Athénée de Tournai et fit son droit à Paris. Il fut élu député de Thuin à la Chambre des représentants en 1835. Il soutint de ses votes le ministère unioniste et intervint notamment dans la discussion de la loi communale. Il ne se représenta pas en 1839. Rogier le fit alors nommer directeur de l'Instruction publique, des Lettres, Sciences et Arts qui formaient une division du Ministère des Travaux publics (arrêté royal du 31 août 1840). Mais, l'année suivante, le ministère Lebeau-Rogier ayant été renversé, Édouard Dequesne se solidarisa avec son ministre et donna sa démission. Il retrouva son siège de député (libéral) de Thuin aux élections partielles de mai 1849 et fut plusieurs fois réélu. En 1850, il fut rapporteur de la section centrale chargée de l'examen du projet de loi sur l'enseignement moyen. Il fut bourgmestre de Beaumont de 1851 à 1860.

Fr. Dumont.

Clément Lyon, « Les frères Dequesne de Beaumont », dans *L'Éducation populaire*, 14 au 28 juillet 1887. — Fr. Dumont, « Aux Marbres de Flandre. Une entreprise industrielle et commerciale sous l'Empire (1807-1817) », dans *La Vie wallonne*, Liège, 1956. — Archives communales de Beaumont. — Journaux du temps.

**DEVILLEZ** (*Émile-Henri-Louis*), sculpteur et collectionneur, né à Mons le 19 juillet 1855 et mort à Ixelles le 2 février 1941.

Fils d'Adolphe Devillez (ingénieur civil des arts et manufactures de Paris

et professeur puis directeur de l'École provinciale des mines du Hainaut, actuellement la Faculté polytechnique de Mons) et de Joséphine de Joannès. Élevé et formé dans un milieu familial d'intellectuels et d'esthètes, il devint sensible à toutes les manifestations de l'art, tant sculpture que peinture, dessin et musique.

Louis Devillez fréquenta, en dilettante, l'Académie royale des Beaux-Arts de Mons, nouvellement réorganisée sous la direction d'Antoine Van Ysendyck, et y connut sans doute Antoine Bourlard. Il aurait ensuite été l'élève de Pierre-Jules Cavalier à l'École des Beaux-Arts de Paris.

Mais sa formation est bien moins académique que familiale et personnelle. Issu d'un milieu aisé, lui-même commissaire dans des charbonnages alors en pleine prospérité, il put s'adonner à ses goûts sans contrainte matérielle et sans souci terre à terre. Il vécut en artiste, un peu bohème, un peu excentrique mais extrêmement affable, sympathique et humain.

Il exprima sa passion artistique par le dessin (toujours un crayon à la main, il « croquait » ses amis, sa famille, au cours des réunions et des concerts intimes), mais surtout par la sculpture. Son art lui valut une médaille au Salon de Paris de 1879 et une médaille de première classe à l'Exposition universelle de Paris de 1889. Certaines œuvres figurèrent successivement à plusieurs expositions ou salons à Mons, à Bruxelles (où il possédait un atelier) et à Paris (où il séjournait quelques mois chaque année et où il disposait aussi d'un atelier). Pourtant il produisait peu, et ne sculptait que lorsque l'inspiration l'y poussait vraiment. Bien souvent, une œuvre commencée restait inachevée. Un pointage aussi complet que possible a permis l'établissement de la liste des œuvres citées ou encore conservées de L. Devillez (voir *infra*). Tous ses portraits ou bustes sont qualifiés, par ses contemporains, de « très ressemblants ». Les œuvres conservées sont d'une technique très achevée,

mais d'une grande vérité et d'une vie intense. Même ses médaillons, œuvres de dimensions restreintes, sont très vivants. Équilibre, spontanéité, sensibilité et raffinement sont les traits essentiels de son art dont la force n'est pas exclue, mais ses compositions officielles, tel le monument commémoratif au bourgmestre Saintelette, sont nettement moins personnelles, moins vraies que les autres œuvres. Devillez a laissé des sculptures en bronze, marbre, terre (médaillons) et plâtre. Bien que sa production ne soit pas négligeable, il fut surtout connu comme collectionneur. Ses contemporains, ses amis, les membres de sa famille ont gardé le souvenir de sa galerie d'art, rue des Compagnons, à Mons, galerie construite suivant ses directives, par l'architecte Hobé, à l'emplacement d'une maison qu'il avait fait abattre et contiguë à la demeure de sa mère avec qui, célibataire, il vécut très longtemps (il se maria tard).

Outre des meubles d'époques diverses mais tous de style pur et de grande valeur, des bronzes rares et des estampes japonaises et persanes, Louis Devillez avait rassemblé une des collections de peinture contemporaine les plus riches et les plus complètes de Belgique, en tout cas la plus importante collection d'œuvres du peintre Eugène Carrière.

Ce peintre français, grand ami du sculpteur montois, fut souvent son hôte à Mons. Devillez soutint constamment Carrière et sa nombreuse famille par l'achat de ses toiles. Il le réconforta moralement par sa grande et affectueuse amitié lorsque Carrière fut frappé du terrible mal qui devait, à la longue, l'emporter (voir à ce propos : *E. Carrière, Écrits et Lettres choisies*, p. 239, 242, 296, 340, 352, lettres de Carrière à Devillez).

Plus d'une centaine d'œuvres de ce peintre du clair-obscur flou, brumeux et brunâtre, spécialisé dans les maternités, les portraits et les scènes familiales, étaient accrochées dans la galerie de Devillez (notamment le por-

trait du sculpteur avec son chien et le portrait de M<sup>me</sup> Devillez avec son fils).

Cette incomparable série était complétée par des tableaux de Manet, Monet, Guillaumin, Gauguin, Roig, Boulanger, Artan, Navez, Stobbaerts... Pour répondre à un vœu de son ami, Devillez fit don, en bloc, de 46 toiles et d'une centaine de dessins de Carrière au Louvre, en 1930. Mais après ce don, il possédait encore des tableaux du peintre français. Il avait le « flair » indispensable à tout mécène et acheta quantité de toiles à de jeunes artistes devenus célèbres par la suite (il possédait des tiroirs remplis de ces œuvres).

Homme peu conformiste, original, dessinateur remarquable et « liseur » exceptionnel, causeur spirituel, distingué, il amenait partout un parfum de vie libre dégagée des contingences matérielles ; une certaine désinvolture lui faisait négliger parfois son confort personnel élémentaire, mais le poussait à mettre sa fortune au service de l'art dont toutes les manifestations l'intéressaient, le séduisaient : aide aux arts plastiques par achats, par encouragements donnés aux jeunes qui trouvèrent toujours en lui un conseiller sûr et avisé, aide aux musiciens par l'organisation de concerts intimes chez lui ou chez sa sœur, à Mons. Membre du cercle « Bon Voloir » à Mons, il apparaît qu'il y a cependant peu exposé. Hors ses séjours à Bruxelles, Paris et Bouillon, il voyagea beaucoup. Ce fut un pèlerin de l'Europe, qu'il visita tant au nord qu'au sud. Il écrivait alors à sa mère ou à ses amis des lettres bourrées de détails pittoresques, vivants, prime-sautiers, lettres farcies de descriptions hâtives mais précises et colorées des paysages, des gens, de la mentalité, du genre de vie du pays traversé. Son esprit d'observation aigu, d'artiste, doublé d'une sensibilité très perceptive, le servait admirablement. Un vocabulaire imagé l'aidait à traduire par des mots toutes les sensations du voyageur auquel rien n'échappe.

Devillez fut donc cet esprit érudit et même savant (notamment en questions musicales), ce familier du far niente qui protégea les arts, s'entoura d'œuvres valables et belles et s'adonna à la sculpture avec toute sa sincérité d'artiste.

\* \* \*

Œuvres de Louis Devillez : citées par ordre chronologique, dans la mesure des possibilités. Cette liste n'est pas exhaustive. Elle a été dressée par la consultation de catalogues et la visite de collections publiques ou privées.

1. Bacchante endormie (statue). Exposition universelle de Paris (1878), plâtre. Obtient une médaille au Salon de Paris (1879). Figure aussi à l'Exposition des Beaux-Arts à Mons (1882).

2. Buste : portrait de M. D. Exposé à Bruxelles en 1878 et à l'Exposition des Beaux-Arts à Mons (1882).

3. Buste : portrait de M. P. *Ibidem*.

4. Buste : portrait de M. G. Exposition des Beaux-Arts de Mons (1882).

5. Buste de son père, Ad. Devillez, 1880 (marbre) (F. P. H. Ms.).

6. Eros : Exposition des Beaux-Arts, à Mons, 1882.

7. Buste en marbre : portrait de Gendebien (Hôtel de ville de Mons). Exposition des Beaux-Arts, à Mons, 1882.

8. Salomé. Exposition générale des Beaux-Arts, à Bruxelles en 1884 (bas-relief), plâtre.

9 et 10. Buste en bronze : portrait de Philippe de Buyster ; *idem* : portrait de Gérard Van Opstal. Ces deux œuvres lui furent commandées par l'État belge en 1884. Elles se trouvaient aux Musées royaux des Beaux-Arts de Bruxelles, mais sont actuellement en dépôt administratif.

11. Saint-Georges terrassant le dragon (statue en plâtre). Exposition générale des Beaux-Arts, à Bruxelles en 1884. Conservé à Mons au Musée des Beaux-Arts jusque durant la

guerre 1940-1945, puis fut détruit. Envoi du gouvernement, d'après « Catalogue du Musée des Beaux-Arts de Mons » (Hublard).

12. Médaille de bronze. Diam. 31 mm. Tête d'enfant à gauche, 1889. Bruxelles.

13. Médaillon de bronze à la mémoire d'A. Briart, président de l'A. I. Ms., 1890 (F.P.H. à Mons).

14. Toilette (statue de marbre, inachevée). Conservée au Waux-Hall, à Mons. Sans doute le « marbre » du projet en plâtre « Au sortir du bain » exposé à Mons en 1893 et au Salon de Bruxelles (1893).

15. Groupe de bronze : Guibal (Th.) et Devillez (Ad.). Probablement œuvre la plus importante de L. Devillez. Monument inauguré le 6 juillet 1902 (F.P.H. à Mons, rue de Houdain).

16. Étude pour un buste. Exposé au Salon du Bon Vouloir, à Mons, en 1903.

17. Médaille du Congrès archéologique de 1904. Bijou souvenir du Congrès archéologique et historique de 1904, tenu à Mons. Porté en breloque ou en broche. Diam. 30 mm. Cent quatre exemplaires en argent et trois en or et autres en bronze.

Tête casquée de Minerve. R/ Fédération archéologique et historique de Belgique, XVIII<sup>e</sup> congrès, Mons, 1904.

18. Médaille du 75<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du Conseil provincial de Hainaut. Diam. 60 mm et 58 mm (2 tirages). Bronze.

Travailleurs du métal. Très belle médaille. R/ 75<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du Conseil provincial du Hainaut.

Instruction publique : Enseignement technique. Ecoles des mines. Ecoles industrielles.

Hygiène : Distribution d'eau. Institut de bactériologie. Institut d'hygiène. Développement des voies de communications.

Ceuvres sociales : prévoyance, mutualité, retraite, etc., 1830-1905.

19. Bas-relief de bronze. Plaque commémorative des élèves de l'École des mines morts à la guerre 1914-1918

(F.P.H. à Mons, rue de Houdain), 1921.

20. Plaquette d'Armand Halleux, administrateur de l'École des mines et de métallurgie du Hainaut 1919-1923. Bronze, 52/68 mm. Mons, 1923, maquette uniface.

21. Plaquette d'Alfred Soupart, président de l'Association des Ingénieurs sortis de l'École des mines de Mons, 1874-1924. Bronze, 45/70 mm. Mons, 1924, maquette uniface.

22. Monument commémoratif du bourgmestre Saintelette (bronze). Hôtel de ville de Mons (1924).

23. Médaille : bébé. Bronze doré, 31/36 mm. Uniface [1932].

24. Le Réveil. Statue de bronze. Jardin botanique de l'État, à Meise.

25. Les Sylvains. Exposé à Paris (note provenant d'un parent de L. Devillez).

26. Diane.

27. Nymphes et tritons (statue couchée, de marbre, inachevée). Conservé au Waux-Hall, à Mons.

28. Buste en marbre de M<sup>me</sup> C. (coll. privée).

29. Nu rattachant sa sandale (coll. privée).

30. Tête de jeune fille dit « Le Faune » (coll. privée).

31. Buste de M<sup>lle</sup> D. (coll. privée).

32. Plaquette d'Ad. Devillez (bronze) (F.P.H. à Mons, boulevard Dolez).

33. Médaille : tête de jeune fille à gauche. Bronze, 27/31 mm. Bruxelles.

34 et suivants. Une dizaine de médaillons de terre cuite, ou plâtre, représentant ses parents, des membres de sa famille, ses amis, sont conservés à Mons, à Bouillon, chez diverses personnes apparentées à L. Devillez.

Des médaillons sont cités notamment dans des catalogues d'expositions de 1882-1892.

Christiane Fierard.

Cette notice a été établie essentiellement à l'aide de renseignements recueillis au cours de conversations avec les membres de la famille de Louis Devillez, ses amis, ceux qui l'ont connu. Il y a lieu de consulter cependant : L. Devillers, *Le passé artisti-*

que de Mons, Mons, 1886, p. 71 et 119. — E. Hublard, *Catalogue du Musée des Beaux-Arts de Mons*, Mons, s. d. [1915]. — *La Province*, 30 octobre 1931, 22 janvier 1949, 2 mars 1949. — *L'Éventail*, 16 août 1925, 22 juin 1941. — Catalogue officiel de la section belge à l'Exposition universelle de Paris, 1878, p. 34. — Catalogue de l'Exposition des Beaux-Arts de Mons, 1882. — Catalogue de l'Exposition des jeunes artistes et amateurs montois, Mons, 1892. — Catalogue de l'Exposition des Beaux-Arts à Mons, 1893. — Chambre des représentants, Collection numismatique, Bruxelles, 1930. — Bruxelles, Bibliothèque royale, Cabinet des médailles. — Madeleine-Octave Maus, *Trente années de lutte pour l'Art*, Bruxelles, 1928 (participation de Devillez aux expositions des XX et de la *Libre Esthétique*, de 1885 à 1910, p. 31, 173, 182, 409, 417).

**DEWILDE (Prosper)**, chimiste, né à Moortseels, le 17 juillet 1835, mort le 10 avril 1916 à Genève.

Élève de Melsens à l'École vétérinaire, il y fut répétiteur de chimie et de physique de 1859 à 1861; puis, pendant sept ans, il professa à l'Institut agricole de Gembloux; en février 1868 il fut chargé du cours de chimie générale à l'École militaire. En novembre 1871 il succéda à Francqui à la chaire de chimie générale à l'Université de Bruxelles et pendant dix-huit ans continua concurremment ces deux enseignements. Il atteignit en 1889 l'éméritat à l'École militaire et en 1904, l'honorariat à l'Université de Bruxelles où il avait assumé, dans l'intervalle, la charge presque totale de l'enseignement de la chimie.

Auteur de plusieurs traités, fort estimés, destinés à l'enseignement de la chimie, il publia aussi de nombreux travaux tant de chimie générale que de chimie organique, dans des revues scientifiques belges et étrangères.

Comme professeur, il était populaire chez les étudiants, tant ses cours étaient bien illustrés par les expériences. Sous son aspect un peu rude, c'était un homme animé des meilleurs sentiments.

Il avait épousé M<sup>lle</sup> Stiessberg dont il eut une fille et un fils. Ce dernier l'accueillit à l'âge de la retraite. C'est chez lui que Prosper Dewilde mourut pendant la guerre mondiale.

J. Timmermans.

Notice biographique par H. Wuyts dans *l'Annuaire de l'Université libre de Bruxelles, 1914-1918*, p. 72 (avec une liste de ses publications).

**\*DOUARD (Cécile - Marie LESEINE, dite)**, peintre, sculpteur, écrivain, née à Rouen (Seine-Inférieure) le 31 décembre 1866, fille d'Amédée Leseine, dit Douard, régisseur de théâtre, et d'Eugénie Herlemont, pianiste de théâtre, décédée à Bruxelles le 14 janvier 1941.

Les tournées artistiques de ses parents lui firent parcourir la France et la Belgique dès sa plus tendre enfance. A l'âge de trois ans, en août 1870, elle franchit, emmenée par sa mère, la frontière belge. Vivant alternativement à Mons et dans diverses localités (Bruges, Schaerbeek, Bruxelles, Ghlin, Namur) suivant les activités pianistiques de sa mère dans les théâtres du pays, c'est cependant à Mons que Cécile Douard résida le plus longtemps (un total de vingt-quatre années jusqu'en avril 1904). Cette période capitale de sa vie correspond à l'époque de la grande production artistique et à la formation de peintre de Cécile. Dès lors, on peut considérer Cécile Douard-Leseine comme une artiste de l'école de Mons. En effet, après un court passage à l'atelier de Portaels à Bruxelles, elle devint élève, disciple d'Antoine Bourlard, directeur de l'Académie des Beaux-Arts de Mons. Elle suivit le cours de peinture professé par Bourlard et d'autres cours (nature morte, dessin d'après nature et d'après l'antique, anatomie, proportions et perspective) pendant les années 1883 à 1886, remportant prix et médailles. Bourlard, qui avait d'abord accueilli très froidement son élève, découvrit peu à peu chez cette jeune fille un talent vigoureux et sincère. Dès lors, il consacra plus de temps à son enseignement et à ses conseils. Il finit par accepter un réalisme vivant inspiré par les gens et les choses du terroir (mineurs, hiercheuses, ouvriers au travail ployant sous la charge, usés par leur métier, terrils et charbonnages)

alors que lui-même restait dominé surtout par le soleil de l'Italie où il avait passé quelques années. Cécile Douard travaillait ainsi dans la même région (Borinage, Cuesmes, Flénu) que Van Gogh peu auparavant (1879-1880).

Pendant cette période de grande activité, encouragée par le maître, Cécile Douard (qui a adopté le nom d'artiste du second mari de sa mère) dessina et peignit énormément : études, ébauches, esquisses se succédèrent à un rythme rapide. Elle peignait le jour et dessinait, le soir, à la lumière d'une lampe. Le travail se poursuivait dans l'atelier de planches qu'A. Bourlard s'était fait construire rue Briselot, à Mons, en un endroit inhabité et champêtre encore, à cette époque, puis dans l'atelier semblable que le maître avait fait édifier pour cette élève digne de ses conseils et de son affection. Reçue dans la société montoise, où Bourlard, ce romantique attardé, l'avait introduite, Cécile Douard fut amenée à peindre le portrait de Montois connus ou de membres de leur famille. C'est donc à la fois comme portraitiste, comme peintre de types borains et comme peintre de genre que Cécile Douard fut connue jusqu'à ses 33 ans.

Sa sensibilité féminine accentuée par une enfance difficile, et sa technique forte, vigoureuse, presque masculine, marquaient profondément tout son œuvre.

Pour étoffer ses revenus, Cécile Douard donnait des leçons de dessin aux jeunes filles de la bourgeoisie montoise.

Vers l'âge de 30 ans, l'artiste commença à ressentir les prémices du mal qui allait la priver totalement de la vue à 33 ans. Douée d'une force morale peu commune et d'un admirable courage, Cécile Douard, privée de la possibilité de peindre ou de dessiner, exprima par d'autres formes d'art le bouillonnement de sensations esthétiques qui montait en elle. Excellente musicienne (premier prix de violon au Conservatoire de musique de Mons), elle se consacra au violon et au chant.

Son inspiration plastique s'exprima, plus tard, par la sculpture. Connaissant ses modèles par le toucher, elle exécuta des médaillons, des bustes et des compositions (bas-reliefs et rondes-bosses) avec une maîtrise, une vigueur admirables. Ses œuvres sculptées dégagent une grande force, elles sont douées d'une vie intérieure intense; une grande tristesse mais aussi une volonté de courage et d'énergie, créatrice de profonde émotion, en émanent. Elle s'initia à l'écriture Braille, suivit des cours d'anglais, donna des leçons de littérature française, de langue anglaise, d'histoire de l'art et de la musique.

Très vite après la mort d'Antoine Bourlard, elle quitta Mons et s'établit avec sa mère dans l'agglomération bruxelloise (1904). Elle consacra une partie de son temps à la Ligue Braille dont elle devint présidente (1926-1937). Elle aida moralement et matériellement les aveugles qui n'avaient pas, comme elle, les ressources morales ou intellectuelles leur permettant d'échapper à leur misère physique. La création de séances culturelles, le développement de la bibliothèque de la Ligue sont en grande partie dus à Cécile Douard. Son dévouement sans borne lui permit d'élever durant plus de quinze ans les jeunes enfants d'une demi-sœur, malgré le peu de reconnaissance qu'elle en obtint.

Cécile Douard participa aussi à la vie artistique et intellectuelle bruxelloise, fréquentant notamment les écrivains Verhaeren, Van Zype, Potvin, les peintres Montald et G. Rimbout, le sculpteur Van der Stappen et sa femme. C'est Cécile Douard qui avait « découvert » et fait connaître le « Caillou-qui-Bique » de Roisin, à E. Verhaeren.

Enfin, cette artiste voyagea beaucoup en France, en Angleterre, en Italie, en Afrique du nord. De ces pays et de Bruxelles où elle résidait, elle resta en contact épistolaire avec tous ses amis (elle revenait d'ailleurs chaque année à Mons, retrouver ceux qu'elle connaissait bien et qui, main-

tenant encore, gardent d'elle un souvenir admiratif pour son courage, sa force de caractère et ses dons d'artiste).

Les notations extrêmement subtiles et sensibles de cet être supérieurement doué, doté d'une mémoire exceptionnelle, vivant désormais par des perceptions tactiles, olfactives ou auditives, ont été rassemblées par elle dans deux ouvrages émouvants où son sens de l'observation sans vision, très précis, éclate à chaque page. Nés petit à petit, au cours de ses voyages, ces textes prirent forme définitive dans « Impressions d'une seconde vie » et « Paysages indistincts ».

Certaines pages sont de vrais poèmes en prose. Une vie intérieure intense, un sens artistique affiné, aiguë par l'absence de la vue, un grand sens de l'humain, une belle sincérité emplissent ces lignes. Cécile Douard apportait un soin méticuleux à son style, travaillait son texte jusqu'à la découverte du mot juste, de l'expression correcte, de la tournure la mieux appropriée.

Artiste douée d'une extraordinaire force morale, Cécile Douard créa un rayonnement de volonté optimiste inébranlable tout autour d'elle et permit à beaucoup de gens de donner un sens à leur vie.

*Essai de catalogue des œuvres  
de Cécile Douard.*

Cette liste, forcément incomplète, a été établie à l'aide de catalogues de musées et d'expositions, par des visites de collections privées à Mons et à Bruxelles et surtout grâce à un catalogue dicté par Cécile Douard à une amie. Dans l'ensemble, il est difficile d'établir un ordre chronologique rigoureux; les dates connues ont été indiquées. Les noms des collectionneurs privés ne sont pas cités.

I. — *Toiles.*

A. *Borinage* : Pauvresse du Borinage, 1887. — Femme accroupie. Musée de Tokyo, 1894. — Tête de Borraine. Musée de Bruxelles, 1895. —

Glaneuses de charbon (Cuesmes), 1895. — Deux esquisses pour glaneuses de charbon. — Étude pour glaneuses de charbon. — Glaneuses de charbon. Musée de Mons, 1896. — Petite esquisse pour « Racaille ». — « Racaille ». Université du Travail de Charleroi, 1896. — Le terril. Musée de Liège, 1898. — Hiercheuse au repos. — Femme accroupie. — Femme assise sur un terril. — Femme portant un sac. — Tête de femme (Virginie). — Tête de Borraine. — Petite esquisse (Borinage). — Homme. — Tête de vieux mineur (face). — Tête de vieux paysan (avec casquette).

B. *Portraits* : Autoportrait (C. Douard à 19 ans), 1885. — Autoportrait avec chapeau. — Jeune fille, 1886. — Vieille Anne, 1887. — Jeune homme, 1889. — Ma mère (pianiste E. Herlemont-Douard), 1892 (Musée de Gand). — Esquisse de « Grand-père et petite-fille », 1893. — Grand-père et petite fille, M. D. (Ligue Braille), 1893. — Marie Douard, 1893. — Peintre Clément Stiévenart, 1894. — Prince Juste de Croy, 1894. — Tête d'enfant, 1894. — Sénateur X., 1895. — Fernande G. (11 ans), 1895. — Docteur Boëns, 1895. — Henri Saintelette (esquisse), 1895. — La Dame au gant, 1896. — Mme de Denterghem, 1896. — Denise D. (5 ans), 1896. — Tête d'enfant, 1898. — Mme Canon-Légrand. — Mlle Canon-Légrand. — Gabrielle Passelecq (± 1899). — Berthe Prys. — Baronne du Sart de Bouland. — *Idem* (esquisse). — Mme Léon Dolez. — Mme E. Van den Bulke. — Charles Carlier. — Mme Ch. Carlier. — M. Carlier (père). — Mme Carlier (mère). — M. Wéry (vieillard). — Violoniste Dongrie. — M. Buran. — Maurice D. — Esquisse pour portrait de Maurice D. (de dos). — Léon Landa. — Eugène Noël. — M. Gosselin. — Mlle Gosselin. — M. Lebrule. — Victorien Boulanger. — M. Dubuisson. — Olga (femme nue assise). — Anasthasie (cousette). — Julia G. (fillette). — Fillette au chapeau noir. — Petite fille juive. — Tête d'adoles-

cente. — Camille Letellier (enfant). — Victor Duvivier (jeune garçon). — Lucien (tête de jeune garçon). — Maurice D. (bébé). — Maurice D. (2 ans). — Maurice D. (4 têtes sur une même toile). — Maurice D. (7 têtes, esquisse). — Jacques D. (bébé). — Jacques D. (bébé). — Petit garçon blond. — Profil d'enfant. — Enfant (esquisse). — Jeune garçon endormi parmi les livres. — Garçonnet feuilletant des livres. — Petit garçon au caban (esquisse). — Étude de jeune garçon nu, couché. — Étude d'enfant nu, assis. — Les petits maraudeurs. — Ramoneur. — Tête de ramoneur. — Lutteur. — Ouvrier wallon. — Tête du vieux Joseph. — Vieux de l'hospice. — Vieille au rouet. — Le vieux Ducarreau. — M<sup>me</sup> Marie. — Tête de vieillard (Ligue Braille). — Capucin lisant. — Étude de nègre (Musée de Tervueren). — Étude de nègre. — Petite étude de nègre, couché. — Tête de nègre. — Petite tête de nègre (Kébé).

C. *Sujets divers* : Intérieur de l'Hôtel de ville de Mons (1886). — Vagabond assis se bandant le pied (esquisse), 1888. — Christ au tombeau (esquisse), 1889. — Coin d'atelier (esquisse), 1889. — *Idem* avec Bourlard, 1892. — Grand coin d'atelier. — Atelier de Bourlard. — Buffet de l'atelier de Bourlard. — Revue de la Garde civique par le prince Albert sur la Grand-Place de Mons, 1894 (Musée de Mons). — Après la messe, 1894. — Nu (étude de femme), 1894 (Musée de Mons). — Femme nue (suppliante), 1896. — Vers la lumière (esquisse), 1898. — *Idem* (ébauche). — Étude de nu (homme de dos). — Pierrette (esquisse). — Étude de Pifferaro. — Brouillard (esquisse). — Paysage (Ghlin). — Deux vues de la rue Briselot, à Mons (sur une même toile). — Salon, vestibule et atelier à Hingene (trois peintures sur cuir doré).

D. *Animaux* : Chien pointer blanc. — Esquisse du même. — Tête de chien blanc et noir. — Tête de chien. — Petit chien noir. — Étude du chien « Matho ». — Têtes de chiens. —

Petite étude de chat. — Petite étude de cheval blanc. — Grande étude de cheval blanc (pour Gilles de Chin d'A. Bourlard). — Cheval mort avec cavalier tombé (esquisse). — Marine avec ânes.

E. *Fleurs et natures mortes* : Étude de poisson sur du marbre, avec citrons. — Lièvre avec oignons et laurier. — Gibier : chevreuil, lapin et vanneau. — Faisan couché, fond blanc. — Héron pendu par la patte sur fond tapisserie. — Deux pigeons et géranium-lierre. — Fruits : melon découpé, raisins, etc., sur un grand plateau carré en argent. — Pivoines avec une grande coupe basse en verre. — Pavots dans un bocal de verre. — Fleurs, grand vase de Chine. — Chrysanthèmes dans un vase transparent. — Fleurs de mai dans vase de verre. — Fleurs de printemps (pivoines et seringa, bocal). — Iris. — Pavots et vase du Japon. — Fleurs, vase transparent. — Deux petits tableaux de fleurs blanches. — Quelques grands coquelicots rouges. — Roses trémières. — Taches et reflets (essai de peinture sans formes).

F. *Copies* : d'après Dubufe : trois portraits du duc d'Arcourt. — D'après Van Strydonck : M. Letellier. — D'après Lefebvre : Napoléon I<sup>er</sup> (deux copies). — D'après Van Tulden : Saint-François et fragment du même : quatre amours. — D'après Titien : l'amour sacré. — D'après Sassoferrato : tête de Vierge. — D'après Bourlard : M<sup>me</sup> Manchel, Gilles de Chin (esquisse), Industria (esquisse), Saint-Joseph de Melle (esquisse), *Idem*, plus petit, Pêches sur un plateau, Creatura (petit format). — D'après X : philosophe.

## II. — Aquarelle.

Rhododendrons (esquisse), 1892.

## III. — Pastels.

Riri D. (bébé), 1896. — Maurice D. (bébé), 1896. — Garçonnet (1898). — Amours (projet pour un plafond).



IV. — *Croquis. - Dessins*  
(conté, mine de plomb).

A. *Borinage* : Nombreuses pages d'albums (environ vingt), 1888-1890-1897. — Travail sur le terril, 1888. — Femme accroupie, 1888. — Zéphirine, 1889. — Femme descendant la pente du terril, 1889. — Boraine debout ou retour au coron (Jemappes), 1889. — Vieux chemineau, 1889. — Vieux chemineau (assez semblable au précédent), 1889. — Un raidillon du terril. — Glaneuse de charbon, 1890. — Les sacs de charbon (deux essais de mouvement), 1890. — Trois glaneuses de charbon allant à la ville (projet pour tableau de Mons), 1892. — *Idem* (croquis), 1892. — Le grisou, 1892 (Mutuelle de Belgique). — Quatre croquis pour « Le terril », 1892. — Mineur en grève, 1892. — Hiercheuses attendant leur tour de descente, 1893. — Le lundi matin (Mutuelle de Belgique), 1893. — Botteresse au pays houiller, 1893. — Illustrations pour « Enquêtes sur le travail des femmes », 1893. — Femme assise sur un terril (projet tableau de Charleroi), 1894. — Zélia du Flénu (croquis pour tableau), 1895. — Étude de pied de mineur, 1896. — Hiercheuse poussant de dos son wagonnet, 1897. — Croquis du précédent, 1897. — Hiercheuse poussant un wagonnet, 1897. — Femme à l'escoupe, 1897. — Tête de Boraine, 1897. — Pauvre dormant, 1897. — Croquis (recherche de mouvement). — Femmes du Borinage. — Boraine (petit dessin). — Femme au sac. — Boraine assise, le sac sur la tête. — Femme assise sur un terril. — Femme assise (même sujet repris plusieurs fois dans son album). — Femme au wagonnet. — Travailleuses des mines. — Fatiguée. — Ouvriers mineurs (étude pour « Industria » de Bourlard).

B. *Portraits* : Mère de C. Douard (sanguine), 1887. — Marie, 1887. — Bourlard lisant son journal, 1890. — S. M. la reine Marie-Henriette, 1892. — Maurice D., 1896. — Isabelle Q. — Juliette B. — Marie B. — Laure V. —

M<sup>me</sup> C. — M<sup>me</sup> K. — Mère de C. Douard. — Marie Douard. — M<sup>me</sup> D. (croquis). — Marie (croquis). — Fillette (sanguine). — Enfant (Ninette). — Bébé assis. — Tête de jeune homme. — Agent de police montois. — Cocher. — Violoniste. — Vieillard assis. — Vieux de l'hospice.

C. *Sujets divers* : Chœur de Saint-Nicolas-en-Havré (Mons) (dessin à la plume), 1889. — Croquis du précédent. — Clocher de Sainte-Élisabeth (Mons). Gouvernement provincial du Hainaut, à Mons. — *Idem* (esquisse au crayon). — *Idem* (esquisse à la plume). — Martyr de Saint-Marcelin (croquis), 1893. — Rue Brisselot (Mons), 1894. — Sainte-Waudru (Mons) avant restauration (deux dessins). — Parvis de Sainte-Waudru. — *Idem*. — Foule (croquis pour la Revue de la Garde civique à Mons, 1895). — Pierrot (sanguine), 1897. — *Idem* (ébauche). — *Idem* avec rehauts de pastel. — Pierrette (sanguine). — *Idem* avec rehauts de pastel. — Vers la lumière (ensemble), 1898. — Vers la lumière (croquis préparatoires) : deux hommes (Ligue Braille), deux hommes, un homme, deux hommes, composition complète, 1898. — Colporteur. — Homme (croquis). — Prêtre descendant l'autel (réplique de « Après la messe »). — Tête de faune. — Études d'ours. — Arbres.

D. *Copies* : Dessins d'après Aratro de Bourlard. — Dessins d'après homme conduisant les bœufs de l'Aratro. — Dessins d'après fusain de Bourlard (buffle).

V. — *Eaux-fortes.*

Reine Marie-Henriette, 1892. — Profil de vieillard, 1896. — Glaneuses de charbon. — Tête d'ouvrier.

VI. — *Sculpture.*

(Œuvres exécutées pendant la période de cécité; généralement en plâtre.)

A. — *Bas-reliefs.*

Portrait de M<sup>lle</sup> G. R., 1927. Une

médaille de bronze a été exécutée d'après ce bas-relief. Diamètre de la médaille : 30 mm. — Autoportrait, 1927. Une plaquette de bronze de 50,8 × 50 mm, au relief très accentué, en a été tirée. — Mineur borain, 1933. — Boraine, 1933. — Joueur de boule, 1933. — Monument à Léonard Simonon (Ghlin), 1934.

B. — *Rondes-bosses* (plâtres).

Figurine féminine, 1928-1929. — *Idem.* — Crucifix, 1929. — Scloneux (travailleur de la mine), 1933. — Hiercheuse, 1933. — Glaneuse de charbon. — Buste de M<sup>lle</sup> G.R., 1933. — Jeune Bretonne, 1933. — Chômeur (buste), 1934. — Femme qui s'étire, 1934. — Presse-papier (bronze) : femme ployée jusqu'au sol, 1934. — Désespoir, 1934. — Buste de M. R., 1934. — Buste de M<sup>me</sup> R., 1935. — Amertume (buste), 1935. — Buste de H. H., 1935. — Le chef, 1936. — Zarathoustra (buste), 1936.

Christiane Pifard.

Cette notice a été établie en majeure partie suite à des conversations ou à un échange de correspondance avec ceux qui ont connu Cécile Douard, à Mons et à Bruxelles. Un fonds Cécile Douard vient d'être constitué à la Bibliothèque publique de Mons, dans la section des manuscrits ; il rassemble tous les documents, souvenirs qui ont été déposés par des amis de Cécile Douard, surtout par M<sup>lle</sup> G. Rimbout.

On peut consulter aussi les catalogues d'expositions à Mons, Anvers, Gand, Bruxelles, le catalogue du Musée des Beaux-Arts de Mons (Hublard), les palmarès de l'Académie royale des Beaux-Arts ; *Il Fiammingo, Ant. Bourlard*, par P. Stievenart ; *Mon fils*, par A. Liénard (Bruxelles, s. d.), et les œuvres littéraires de Cécile Douard, *Impressions d'une seconde vie* (Liège-Bruxelles, 1921-1926-1927), *Paysages indistincts* (Liège, 1929), ainsi que ses œuvres inédites dont les manuscrits se trouvent à l'Académie royale de Belgique (Classe des Lettres) et chez une amie : *Le candide insurgé, Mémoires, Journal 1925*, ainsi que plusieurs articles publiés par Cécile Douard dans le bulletin de la Ligue Braille.

\***DULIGNON** (*Abraham - Louis*), pasteur, écrivain, né vers 1710 à Amsterdam, y décédé le 7 novembre 1789.

Il s'inscrivit comme étudiant en théologie à Leyde le 18 septembre 1731. Ses études terminées, il fut appelé par l'église wallonne de Groede (Flandre zélandaise) pour succéder à Claude Wicart qui, accusé d'erreurs « papistes », avait été déposé en septembre 1737. Installé le 1<sup>er</sup> juin 1738, il eut, en outre, à s'occuper de l'église d'Aardenbourg en qualité de consultant (janvier 1740 à juillet 1741), jusqu'à l'installation dans cette communauté de son ami Elie Palaret.

Lorsque, à la suite de la paix d'Aix-la-Chapelle, les troupes de la République eurent réoccupé les places de la Barrière, Dulignon et Palaret furent l'un et l'autre nommés à Tournai par acte du Conseil d'État du 25 avril 1749 ; ils furent installés ensemble en juillet par le pasteur d'Ypres, Jean-Louis Barbin. Leur tâche ne se bornait pas à l'aumônerie de la garnison, mais s'étendait aux protestants de toute la région.

Palaret, au bout de cinq ans, quitta Tournai pour l'Angleterre où il termina sa carrière ; quant à Dulignon, il se fixa en Belgique où il résida pendant trente-cinq ans. Les registres de l'église de Tournai établis sous son ministère ont été conservés ; ils témoignent de sa considérable activité ; ils permettent en outre de constater les services que rendait aux protestants français cet ilot réformé dans le voisinage de la frontière. De longues listes renferment les noms de ceux qui venaient participer, et parfois de fort loin, aux services de communion, ou qui se rendaient à Tournai pour des baptêmes et, surtout, pour des mariages. Hors la loi, les huguenots de France n'avaient pas d'état civil : le ministère des pasteurs de la Barrière leur fournissait, sans qu'ils eussent besoin d'abjurer, une légitimation qui, dans une certaine mesure, leur en tenait lieu.

Dulignon se montra très actif propagandiste en distribuant des livres religieux, auxquels d'ailleurs les autorités faisaient non moins diligemment la chasse. Pour mettre à la portée de

ses paroissiens *urbi et orbi* un résumé de la doctrine évangélique, il rédigea un court catéchisme qui fut imprimé à Londres (chez Thomas Fritsch, dans le *Stradt* [sic], 1772). Ce *Nouveau Catéchisme à l'usage de l'Église wallonne de la garnison de Tournai* se divise en deux parties « dont la seconde roule sur la controverse ». Celle-ci jouait un rôle important ainsi que l'indique la notice insérée au début du livret : « Les » personnes de Picardie qui se présentent pour être reçues chez nous à la » communion sont priées de se servir de » ce Cathéchisme, et de s'attacher sur- » tout à la controverse : Ils doivent » aussi savoir parfaitement l'Oraison » dominicale, le Symbole des Apôtres » et les dix Commandemens ». Un petit poème de Théodore de Bèze, description allégorique de la vraie religion, termine le volume. Sous l'orthodoxie des formules, l'esprit de ce très bref catéchisme est tout teinté du rationalisme contemporain.

Au cours de son long ministère si rempli, Dulignon a trouvé le temps d'écrire divers ouvrages dont plusieurs dénotent son goût pour l'archéologie biblique. Il faut mentionner d'abord deux prédications : *Oraison funèbre du Stadhouder Guillaume IV, prononcée le 31 octobre 1751* (Leyde, 1751), qui, paraît-il, est meilleure que beaucoup de celles qui furent dites à cette occasion, et un sermon intitulé *Debra moderne, ou la Hollande consolée, sermon sur l'Installation de S. A. R. Madame la princesse Anna d'Angleterre comme gouvernante et tutrice, pendant la minorité de S. A. S. Guillaume V, Stadhouder héréditaire* (s. l. n. d., deux éditions françaises et une traduction hollandaise, 1752). Plus importants pour révéler les tendances et la culture du pasteur de Tournai sont : *Histoire de l'Idolatrie Payenne ou description poétique et critique, de toutes les fausses Divinités du Paganisme* (Amsterdam, 1753). — *La Vie de la Reine Esther, avec des remarques critiques et morales, ou l'Église persécutée et délivrée de ses souffrances*

(Leyde, 1754); — *Dictionnaire de la Bible portatif : ou Indice étendu et raisonné de toutes les Matières, renfermées dans les livres canoniques de l'Ancien et du Nouveau Testament; tant par rapport à l'Histoire, qu'en regard à la Morale et à la Géographie sacrée* (Leyde, 1769); — *Bibliothèque Judaïque, ou Recueil abrégé des principaux Événemens qui concernent la Nation des Juifs, depuis l'extinction des Royaumes d'Israël et de Juda, jusqu'à la fin du dix-septième siècle (par l'ordre alphabétique)* (Leyde, 1769).

Lorsqu'en 1782 Joseph II fit démanteler les forteresses de Tournai, Menin, Ypres, Namur et Furnes et que les troupes des Provinces-Unies rentrèrent pacifiquement en Hollande, la communauté wallonne de Tournai perdit l'aide financière que lui avait assurée l'État, et le magistrat local s'empressa de retirer aux protestants, malgré une pressante requête, l'usage de leurs lieux de culte. Appelé par l'église d'Aardenbourg, le pasteur Dulignon refusa cette vocation qui, sur le vœu du synode wallon, lui avait été adressée du fait de la suppression des églises de garnison. Il préféra rester à Tournai par attachement à l'église qui, officiellement éteinte, n'en subsistait pas moins dans la personne des régnicoles qui voulaient maintenir la foi réformée. Bien que la possibilité de construire un temple fût accordée par l'Édit de tolérance du 12 novembre 1781, la petite congrégation, composée de gens sans fortune, ne put assumer pareille dépense. L'ancien consistoire, le pasteur Dulignon en tête, fit imprimer un appel au synode qui semble n'avoir pas suscité d'écho. Le temple projeté ne fut pas édifié.

Abraham-Louis Dulignon, qui avait perdu sa femme, Marguerite Colson, le 13 avril 1784 (inhumée à Rongy, le 17), continua jusqu'en 1785 à célébrer le culte à huis clos; il quitta alors Tournai, et, chargé d'ans, alla finir ses jours à Amsterdam.

J. Meyhofer.

*Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français, Paris, 1851 et suiv. :*

t. VIII (1859), p. 551, 560; t. XL (1891), p. 672; t. LIII (1904), p. 289; t. CII (en réalité CV, 1956) : J. Meyhoffer, « L'Église de la Barrière à Tournai et ses pasteurs », *passim*. — *Bulletin de la Commission pour l'histoire des Églises wallonnes, La Haye, 1885 et suiv.*, t. III (1889), p. 238, 331. — *Livre synodal contenant les articles résolus dans les synodes des Églises wallonnes des Pays-Bas, La Haye, 2 vol., 1896 et 1904*, t. II, p. 68, 69 (table). — *Églises wallonnes de la Barrière. Registres XVIII<sup>e</sup> siècle, Le Cateau, 1894, passim*. — *La France protestante, 2<sup>e</sup> éd.*, Paris, 1877 et suiv., t. V, col. 735. — *Biographisch Woordenboek van Protestantische Godgeleerden in Nederland, 's-Gravenhage, s. d.* t. VI, p. 37 à 40. — *Jubilé cinquantième du Synode des Églises protestantes de Belgique, Bruxelles, 1890*, p. 315, 316. — Edm. Hugues, *Les Synodes du Désert, 2<sup>e</sup> éd.*, Paris, 1891, t. III, p. 47. — D.-J. Poujol, *Histoire et influence des Églises wallonnes dans les Pays-Bas, Utrecht, 1902*, p. 340. — Eug. Hubert, *Le protestantisme à Tournai pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle, Bruxelles, 1903, passim, index*. — Rob. Collinet, *Histoire du protestantisme en Belgique aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, Bruxelles, 1959*, p. 174, 175.

DUSTIN (Albert-Pierre), médecin et professeur, né à Bruxelles le 12 décembre 1884 et y décédé le 29 octobre 1942.

Albert Dustin a été, entre les deux guerres mondiales, une des personnalités les plus marquantes de la science médicale en Belgique. Professeur éloquent et plein d'autorité en histologie puis en anatomie pathologique, chercheur personnellement toujours en quête et inspirateur de nombreux travaux, recteur de l'Université libre de Bruxelles de 1935 à 1938, fondateur du Centre d'études médicales au Congo, sa carrière a été déplorablement abrégée par les épreuves que lui a values sa fermeté vis-à-vis de l'occupant allemand.

Ce grand universitaire était né dans une famille depuis longtemps fixée dans la capitale. Son père, Pierre Dustin, de vieille souche bruxelloise, avait joué un rôle politique appréciable dans le parti libéral. Au Conseil communal de Bruxelles et à la Députation permanente du Brabant, il avait été le promoteur d'initiatives importantes à la fois d'ordre pratique et philanthropique : création du port maritime de la capitale, construc-

tion d'habitations ouvrières, organisation de la Saint-Nicolas des pauvres. Cet homme d'action mourut dans la fleur de l'âge, laissant deux jeunes garçons. Grâce aux qualités exceptionnelles de leur mère, tous deux reçurent une éducation qui leur assura une place dans notre élite intellectuelle. L'aîné fut officier et professeur à la Faculté des Sciences appliquées de Bruxelles. Le cadet, qui nous occupe ici, s'orienta vers la médecine, après des études classiques exceptionnellement brillantes, à l'Athénée royal de Bruxelles. Pour lui, comme pour tant de ses contemporains, on doit insister sur l'importance de cette culture forte et complète que dispensait alors un enseignement moyen que l'on n'a pas su maintenir à ce niveau. Dès sa candidature en médecine, Albert Dustin, depuis longtemps passionné d'histoire naturelle, eut le souci de la connaissance directe des faits, et fit ses premiers pas dans la recherche sous la direction de Paul Héger et de Jean Demoor. Lorsqu'Albert Brachet fut appelé à occuper la chaire d'Anatomie et Embryologie humaines, il devint son disciple et réalisa sous sa direction un travail descriptif consacré à la formation des ébauches génitales chez les Amphibiens, mémoire resté pleinement valable. Successivement lauréat du Concours Universitaire puis du Concours des Bourses de voyage, le jeune docteur en médecine fait un long séjour d'études dans divers laboratoires français. C'est l'influence de l'excellent histologiste qu'était Auguste Prenant qui s'exerce surtout sur lui. Le maître parisien l'orienta vers l'étude du thymus, avec les difficiles problèmes de filiation cellulaire qui se posent dans cet organe si spécial. Ce sujet retiendra l'attention de son élève belge pendant près de vingt ans, et fera l'objet de toute une série de mémoires marquant chaque fois des progrès substantiels dans nos connaissances sur la morphologie et même sur la fonction du thymus. Ce sont, en fait, les premières contributions belges à

une science, l'histophysiologie, dorénavant solidement implantée dans nos laboratoires.

Mais revenons aux débuts de cette remarquable carrière. Rentré à Bruxelles après son fructueux stage parisien, le jeune médecin fait une incursion dans le domaine neurologique et devient docteur spécial en sciences anatomiques. La disparition prématurée du professeur d'histologie, le docteur Joris, fait que son jeune collaborateur est, à 25 ans, appelé à lui succéder. Il affronte sans défaillance cette tâche ardue et s'impose bientôt comme un des éléments les plus dynamiques de la Faculté de Médecine. Son enseignement est organisé sur des bases modernes, y compris des travaux pratiques qui sont une méritoire innovation, et son laboratoire attire des élèves déjà nombreux lorsqu'éclate la guerre de 1914. Cet événement tragique le surprend, avec d'autres biologistes belges, au laboratoire de Roscoff et il s'y consacre, pour occuper ses loisirs forcés, à quelques problèmes de biologie générale. Bientôt cependant, la stabilisation du front belge permet la création de l'Ambulance de l'Océan à La Panne, et Dustin est appelé à s'y occuper du laboratoire d'anatomie pathologique. Tout en y rendant tous les services qu'exige la situation, il recueille les thymus humains que les décès survenant à l'Ambulance mettent à sa disposition. D'autre part, redevenant à point nommé neurologue, il porte son attention sur les processus complexes de la régénération des nerfs périphériques et rend par là de notables services à nos blessés. La paix revenue, le professeur Dustin ne cessa pas de s'intéresser aux problèmes militaires. Pendant près de vingt ans, il assumait à l'École de Guerre un enseignement de neuropsychologie très apprécié de nos futurs officiers d'état-major.

Ayant repris ses fonctions à la Faculté de Médecine de Bruxelles, Albert Dustin fut appelé en 1920 à assumer la direction du service d'ana-

tomie pathologique. Il y provoqua rapidement l'éclosion de tout un mouvement de recherches portant sur des sujets très variés, trop spéciaux pour être cités ici. Ce qui émerge surtout de cet ensemble de travaux, c'est la série de ses contributions consacrées aux substances capables de provoquer dans les tissus l'apparition de mitoses ou d'y causer des altérations nucléaires. Cette orientation n'était pas sans lien avec le courant des recherches antérieures sur le thymus. C'est une observation faite avant 1914 au cours d'expériences sur la grenouille qui avait révélé à Albert Dustin que certaines conditions de l'organisme font éclore un foisonnement de mitoses dans les petites cellules thymiques. Cherchant méthodiquement à reproduire ces conditions et à en définir la nature, il mit en lumière un ensemble complexe de faits. Le plus connu de ceux-ci a été la découverte de l'effet spécial que la colchicine exerce sur les tissus en prolifération. L'influence de cette substance a, depuis lors, fait l'objet de centaines de travaux tant en pathologie expérimentale qu'en biologie. Son action vaut pour les végétaux sur lesquels elle a été largement utilisée pour obtenir des formes polyploïdes. Ainsi ont surgi de multiples applications dont un important ouvrage dû à O. J. Eigsti et Pierre Dustin a fourni l'abondante recension. Albert Dustin a, tout au long de l'entre-deux-guerres, joué un rôle actif à l'Académie royale de Médecine dont il avait été élu correspondant en 1921 et membre titulaire dix ans plus tard. C'est à sa tribune qu'il exposa les plus importants de ses travaux. Il avait par ailleurs montré comme recteur et prorecteur de remarquables qualités d'administrateur. On lui doit trois discours rectoraux d'une belle envolée, et qui reflètent l'état d'esprit de nos milieux de recherche médicale peu d'années avant la deuxième guerre mondiale.

Dans la nouvelle et inexpiable agression que subit alors notre pays,

l'Université de Bruxelles allait connaître des moments particulièrement difficiles. Soumise à une pression de plus en plus intolérable de l'occupant, qui prétendait introduire dans son corps professoral des intellectuels flamands odieusement asservis à l'ennemi, son Conseil d'administration dans lequel Albert Dustin siégeait à la fois comme prorecteur et comme président de la Faculté de Médecine, n'eut d'autre ressource que de décréter la suspension des cours. A cette initiative plus que courageuse, l'autorité militaire réagit en incarcérant à titre d'otages dans la citadelle de Huy une série de membres du Conseil d'administration et du Corps professoral. Albert Dustin fut du nombre et eut à endurer cette captivité du début de décembre 1941 à la fin de février 1942. Comme tous ses collègues soumis à ce traitement indigne, il le supporta avec une parfaite égalité d'âme et contribua largement à soutenir la santé morale et physique de ses compagnons. Malheureusement, sa santé avait déjà été sérieusement ébranlée avant 1940. Peu après sa libération, un fléchissement général de son état se manifesta. Une nouvelle arrestation, bien que de courte durée, ne fut pas moins funeste. Le 29 octobre 1942, ce patriote fut emporté inopinément par un accident cérébral. Le recul dont on dispose à présent permet de mieux apprécier la valeur de personnalité éminente qui était celle d'Albert Dustin. Par ses qualités de cœur et d'esprit, sa courtoisie, sa vaste culture sensible à tous les courants de la science et de l'art, il était vraiment représentatif d'un climat intellectuel et scientifique tout à l'honneur de la Belgique.

A.-M. Dalcq.

O.-J. Eigsti et P. Dustin, *Colchicine in Agriculture, Medicine, Biology and Chemistry* (Iowa State Coll. Press, 1955). — A. Dalcq, « Éloge académique du professeur Albert Dustin », *Bull. Acad. Méd. Belg.*, 1947, VI<sup>e</sup> série, XII, p. 56-73. — P. Gérard, « Notice sur la vie et les travaux du professeur Albert Dustin », *Rapport de l'Université de Bruxelles sur les années 1939-1941 à 1944-1945*, p. 263-264.

**DUTRIEUX (Nicolas)**, ingénieur, né à Luxembourg le 7 décembre 1800, décédé à Bruxelles le 28 mars 1859.

Entré en 1818 à l'École militaire de Delft, il en sortit élève-ingénieur, et remplit jusqu'en 1830 les fonctions d'aspirant-ingénieur au Waterstaat.

A la Révolution, il rentra en Belgique, et il occupa provisoirement la chaire de professeur de mathématiques à l'Athénée de Luxembourg. Il entra en 1832 dans l'Administration des Ponts et Chaussées. Après avoir été ingénieur à Alost, à Bruges et à Courtrai, en 1842 il fut nommé ingénieur en chef-directeur des ponts et chaussées de la province du Luxembourg.

Il s'attacha à développer le réseau des routes de ce territoire, et présida à la construction des plus importantes.

Il fut aussi conseiller communal à Arlon et mit ses connaissances spéciales au service de la cité.

Victor Tournear.

Ém. Tandell, Nécrologe de l'Institut archéologique 1847-1877, *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. IX, 1877-1879, p. 247.

**DUVIVIER (Charles-Albert)**, avocat, professeur, historien, né à Leuze le 10 août 1834, décédé à Boitsfort le 13 juillet 1909.

Diplômé de l'Athénée de Tournai, il entreprit des études à l'Université de Bruxelles et en sortit docteur en droit, avec grande distinction, en 1857. Devenu stagiaire de M<sup>e</sup> Duvigneaud, bâtonnier, il en épousa la fille en 1866.

Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles, bâtonnier de l'Ordre des avocats en 1879 et 1881, avocat à la Cour de cassation en 1883, bâtonnier de l'Ordre près la Cour d'appel et la Cour de cassation en 1895, telles furent les étapes de sa vie au Barreau, où durant près de cinquante ans son influence se manifesta avec compétence et modestie; son impartialité et sa tolérance ne furent jamais en défaut. Ses plaidoiries équilibrées, pondérées, sans effets bril-

lants mais préparées avec soin, étaient solidement charpentées et s'appuyaient sur une abondante documentation tant contemporaine qu'ancienne. Elles purent servir de modèle à nombre de ses anciens élèves, à ses stagiaires ou collaborateurs auxquels il accordait conseils et appui durant les années d'inexpérience. A tous, ainsi qu'à deux de ses fils avocats, il donna de vraies leçons de travail.

Créateur d'une véritable jurisprudence grâce à sa connaissance approfondie des lois médiévales et révolutionnaires (loi de vendémiaire sur la responsabilité des communes, décrets sur les fabriques d'églises, articles organiques du Concordat, propriété des cimetières, des presbytères, des canaux, législation poldérienne et loi sur les inondations, lois sur les forêts, les concessions minières dont les statuts ou les délimitations remontaient à une date antérieure au droit actuel, etc.), il était aussi compétent en matière de droit contemporain (expropriations pour cause d'utilité publique, lois relatives aux fondations charitables, etc.). Il était d'ailleurs l'avocat de la Ville de Bruxelles et membre du Comité consultatif des Hospices civils de Bruxelles.

Sa tendance à recourir aux textes anciens lui fit choisir deux sujets de conférences qu'il prononça au Jeune Barreau : « Nécessité d'étudier le droit dans ses sources historiques » et « Rétablissement de l'Ordre des avocats sous Napoléon I<sup>er</sup> ».

Sa formation de docteur en droit et son goût de la recherche historique le poussèrent à s'adonner à l'*Histoire du Droit* dont il tenta par tous les moyens de faire comprendre l'importance à ses élèves, à ses stagiaires et aux responsables de l'élaboration des programmes universitaires.

Pour Ch. Duvivier, la connaissance du droit ancien (médiéval surtout) est indispensable à une compréhension complète de nos institutions actuelles. C'est ce droit ancien qui servira de base tant à ses plaidoiries qu'à ses œuvres historiques. Ses tra-

voux relatifs à l'histoire sont aussi des œuvres juridiques.

Sa documentation était extrêmement abondante. Il avait constitué des cartons complets de copies d'actes anciens dont certains originaux conservés dans des dépôts d'archives belges ou français ont été détruits au cours des guerres 1914 et 1940.

Il étudia diverses questions, notamment la querelle des Avesnes et des Dampierre, qu'il tenta de clarifier comme il aurait débrouillé l'écheveau d'un procès moderne. Replaçant dans l'espace un épisode localisé, il montre son importance dans la chaîne ininterrompue des événements : la querelle des fils de Marguerite de Constantinople fait partie de la lutte qui opposa France et Germanie pour la domination de nos provinces.

Cette œuvre importante valut à Ch. Duvivier le prix quinquennal d'Histoire nationale pour la période 1896-1897, mais elle n'est pas sa première production. Très jeune, il s'est intéressé à l'histoire locale (Leuze) et régionale (Hainaut) et à la période la moins étudiée et la moins connue avant lui, le Moyen Age. Nous pouvons, en effet, considérer Duvivier comme un des premiers médiévistes belges. Ses *Recherches sur le Hainaut ancien du VII<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle*, parues en 1865, ouvrent la voie aux études médiévales dans notre province et même en Belgique. La publication des *Actes et documents anciens*, la *Querelle des Avesnes et des Dampierre* et tant d'autres écrits sont à la source même de nos études historiques aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. La géographie historique lui doit sa carte de l'ancien *pagus* du Hainaut et une théorie longtemps combattue et maintenant remise au jour, celle d'une forêt charbonnière orientée N.-S., et non E.-O. La bibliographie de Ch. Duvivier ayant été publiée deux fois, nous ne la reprenons pas ici.

Précurseur en matière d'histoire du droit, c'est en tant qu'historien que Duvivier fut élu membre de la Classe des Lettres de l'Académie de Belgique

dès le 6 mai 1895. Un prix Charles Duvivier fut fondé au sein de cette Classe en 1905 et est spécialement affecté à l'histoire du droit. Il fut décerné pour la première fois en 1908.

Charles Duvivier fut aussi membre de la Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique (1906), membre correspondant (1858) puis membre ordinaire (1880) du Cercle archéologique de Mons, membre correspondant de la Société des Sciences, Arts et Lettres du Hainaut (1862) et de l'Académie d'Archéologie de Belgique à Anvers (1890), ainsi que membre de la Société historique et littéraire (1873). Il collabora aux *Bulletins et Annuaires de l'Académie Royale*, à la *Revue Trimestrielle*, aux travaux de la Commission royale d'Histoire, à la *Revue d'Histoire et d'Archéologie*, à la *Belgique Judiciaire*.

Enfin, son nom fut donné, en 1905, à une rue de Leuze, ville dont son père avait été autrefois receveur communal.

Non seulement Duvivier fut un grand avocat, un historien de valeur, mais il fut aussi un éminent professeur. Nommé professeur extraordinaire à l'Université Libre de Bruxelles (16 janvier 1875), il y devint professeur ordinaire (2 juillet 1878), président de la Faculté de Droit en 1892-1893 et, à partir du 5 octobre 1907, professeur honoraire. Il enseigna l'Encyclopédie du Droit de 1875 à 1880, l'Introduction au Droit civil de 1876 à 1878 comme suppléant du professeur Fétis et l'Organisation judiciaire, la compétence et la procédure civile de 1880 à 1907. Il avait succédé, dans cette chaire, au professeur Bastiné et y fut suivi par Jean Servais, à partir de 1907-1908.

« Sage » à la stature imposante, maître à penser de plusieurs promotions d'avocats, précurseur de la renaissance de nos études historiques, Duvivier était aussi un homme affable, cordial, non dépourvu d'un certain humour, d'une fantaisie subtile. Il publia ainsi un article sérieux et

objectif, bien documenté mais où perce une ironie légère. C'est le dernier article qu'il fit paraître dans la *Revue de l'Université* (1908) : « Saint-Napoléon ». Ce fait isolé, il le raccroche à l'histoire. Cet épisode précis le mène à des considérations sur l'Église et l'État, sur la religion politique. Mais où sa verve éclate le plus vivement, c'est dans une œuvre de jeunesse fantaisiste et humoristique, « Trullemans chez les sauvages » (*Journal des Tribunaux*, 17 mars 1898), qu'il avait d'abord publiée dans l'*Uylenspiegel* sous le titre « Le chapeau de castor » en 1861.

Sa modestie, son bon sens et sans doute aussi son attachement à la recherche historique, au professorat et au Barreau lui firent refuser des charges honorifiques ou politiques qui eussent absorbé tout son temps (il refusa le rectorat à l'Université Libre de Bruxelles, la charge de député de Tournai, de sénateur de Bruxelles, pour le parti libéral auquel il resta toujours attaché sans jamais prendre part aux querelles politiques).

Christiane Piérard.

Bibliographie de Ch. Duvivier dans *Journal des Tribunaux*, 9 février 1905, et dans L. Verriest, Notice biographique, « Charles Duvivier (1834-1909) », *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. 38, 1910, p. xv-xxii. — M. Vauthier, « Notice sur Charles Duvivier », *Annuaire de l'Académie royale des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Belgique*, p. 105-123; Bruxelles, 1911. — P. Errera, « Notice sur la vie et les travaux de Charles Duvivier », *Annuaire pour l'année académique 1909-1910*, U.L.B., Bruxelles, 1909, p. 69-81. — Notices nécrologiques : « Professeur Duvivier », *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1908-1909, p. 826-827 ; « M<sup>e</sup> Charles Duvivier », *Journal des Tribunaux*, 18 juillet 1909. — « Manifestation Charles Duvivier », *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1904-1905, p. 451, et *Journal des Tribunaux*, 9 février 1905. — *Manifestation Charles Duvivier, du 4 février 1905*, éditions du *Journal des Tribunaux*, Bruxelles, 1905 (discours prononcé à cette occasion, avec texte supplémentaire de P. Errera et extraits de « Histoire du Droit », « Querelle des Avesnes et des Dampierre », « L'Escaut est-il flamand ou brabançon ? », « Hospites, défrichements en Europe aux XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> siècles », « Trullemans chez les sauvages »).

Voir aussi : Catalogue de la vente de la



Bibliothèque de feu E. Burthoul et autres amateurs. Samedi 29 septembre 1951, F. Miette, libraire-expert, Bruxelles. Vente des *Recherches sur le Hainaut ancien* offertes par l'auteur à Napoléon III. — L. Vanderkindere, *Notice historique. 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Université libre de Bruxelles (1834-1884)*, Bruxelles, 1884. — Goblet d'Alviella et un groupe de professeurs, *L'Université de Bruxelles pendant son troisième quart de siècle, 1834-1909*, Bruxelles, 1909. — *L'Université de Bruxelles, 1909-1934*. — E. Demolder, « Têtes coupées, 11 novembre 1886 », dans *Journal des Tribunaux*, col. 1313-xix. — P. E. (P. Errera?), « La Querelle des Avesnes et des Dampierre, par Ch. Duvivier. Compte rendu », *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1895-1896, p. 147-149. — « Retraite de M. le professeur Duvivier », *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1907-1908, p. 245-247, discours du professeur Behaeghel.

**DWELSHAUVERS-DERY** (Auguste-Ernest-Victor), ingénieur, né à Dinant le 23 avril 1836, est décédé à Liège le 15 mars 1913.

Il termine ses études d'ingénieur mécanicien, puis celles de docteur ès sciences physiques et mathématiques, à l'Université de Liège.

Dès 1861, il est chargé des fonctions de répétiteur des cours de Mécanique appliquée et de Physique industrielle dans cette même université, cours dont le titulaire était alors le célèbre mathématicien Jean-Baptiste Brasseur (voir tome XXIX, col. 362).

Dwelshauvers est appelé à succéder à Brasseur en 1868. Les recherches expérimentales qu'il fait sur la machine à vapeur à piston en qualité de professeur de Mécanique appliquée connaissent un considérable retentissement dans le monde scientifique et industriel.

Une ère nouvelle commence, celle de la grande industrie dont l'essor est lié au développement de la machine à vapeur de grandes dimensions : puissantes soufflantes de hauts fourneaux, machines d'extraction pour de grandes profondeurs, machines d'exhaure, sans parler des machines motrices destinées à l'industrie textile, à l'industrie du papier, des glaces, etc. L'importance de ces dernières n'est limitée que par la difficulté de répartir entre les nombreuses machines opératrices, l'énergie qu'elles produisent :

le transport de l'énergie à distance par l'intervention de l'électricité n'est pas encore en vue.

Mais le problème de l'économie dans la consommation de vapeur se révèle fondamental à partir du jour où les machines motrices employées atteignent des puissances unitaires de plusieurs centaines de chevaux.

Une étude expérimentale approfondie des phénomènes qui accompagnent l'évolution de la vapeur au cours des différentes phases de fonctionnement peut donner lieu à des déductions décisives puisque de grands progrès viennent d'être réalisés en thermodynamique. Elle s'impose à Dwelshauvers.

Pour étudier l'évolution de la vapeur dans le cylindre, Dwelshauvers introduit sur le continent l'emploi de l'indicateur Richard, déjà en usage en Angleterre et aux États-Unis.

La comparaison entre les nombreux diagrammes relevés sur diverses machines, montre la précarité des conclusions auxquelles aboutit une étude aussi superficielle ; elle incite Dwelshauvers à entreprendre des essais systématiques, sur une machine expérimentale spécialement étudiée qui permet de faire varier les différentes phases de la distribution de vapeur.

C'est en 1873, à l'occasion de l'exposition de Vienne, que Dwelshauvers fait la connaissance du physicien Hirn et de l'illustre professeur Thurston de l'Université d'Ithaca. L'un et l'autre sont connus pour leurs recherches sur la machine à vapeur. Hirn pour sa part s'est rendu célèbre par ses essais systématiques sur la machine de Logelbach. Dès novembre 1873 Dwelshauvers accepte avec reconnaissance de travailler avec lui. Les travaux se poursuivent jusqu'en août 1875 et Dwelshauvers collabore à la rédaction du rapport qui est présenté à la Société industrielle de Mulhouse. C'est à la même époque qu'il propose aux autorités de l'École de Liège d'annexer à l'Université un laboratoire d'essais des machines. Il envisage, entre autres, d'entreprendre

avec le concours des élèves ingénieurs des essais systématiques qui permettraient de déceler dans quelles conditions la machine à vapeur atteint un rendement optimum.

Il faut attendre 1890 pour voir le Laboratoire de mécanique de Liège complètement équipé. Mais grâce au grand industriel liégeois, Ch. Beer, Dwelshauvers et ses élèves disposent, dès 1880, dans les ateliers de Jemeppe, d'une machine motrice dont les organes de distribution permettent notamment de faire varier le degré de compression.

C'est de cette époque que datent ses travaux expérimentaux sur la phase de compression. S'étant assuré que l'anomalie des crochets qui apparaît à la fin de la compression, lorsque celle-ci est importante, n'est pas due à des fuites aux organes de distribution, Dwelshauvers conclut que c'est l'effet de paroi qui est en cause et que la règle d'économie en ce qui concerne le degré de compression, exige une grande prudence dans son énoncé.

S'appuyant sur les expériences de Willam et Donkin, il arrive à formuler les règles d'économie pour la machine elle-même, dans le mémoire célèbre intitulé « Étude expérimentale calorimétrique de la machine à vapeur », et publié en 1892. Il y est dit « que » le minimum de consommation sera » atteint lorsque la siccité des parois » sera réalisée à la fin de la détente » soit par l'action de l'enveloppe ou de la surchauffe ou de la grande vitesse de rotation, soit en fractionnant la détente par l'emploi de cylindres en cascade, de façon à réduire l'écart de températures de la vapeur entre la période d'admission et la période d'émission.

L'apparition du moteur à explosion suivie de celle du moteur à combustion, les progrès de l'électrotechnique et le développement des turbo-machines élargissent le domaine des recherches au point que le laboratoire annexé à l'Université se donne désormais pour but d'initier l'élève aux méthodes de l'expérimentation systé-

matique. Les études théoriques et expérimentales destinées à déterminer les proportions et dimensions optima de la machine, à partir des données fondamentales, précéderont désormais toute réalisation industrielle d'envergure.

Dwelshauvers fit œuvre de précurseur : à l'heure où l'industrie doutait encore de la valeur de la méthode expérimentale, il donna l'exemple d'une réalisation concrète et féconde de la science, appliquée à l'étude d'une machine thermique. C'est là son œuvre maîtresse.

Mais son activité scientifique ne s'est pas bornée à l'étude thermique de la machine à vapeur à piston.

Dès 1872, il avait abordé l'étude de la régularisation et établi la théorie du régulateur isochrone ; cette théorie s'appliquait à différentes dispositions géométriques des masses pendulaires entraînées en rotation et la condition d'isochronisme pouvait être introduite dans les équations d'équilibre de façon à réaliser à volonté et de façon stricte, cette propriété particulière « que la vitesse de la machine reste » la même, quelle que soit la position » occupée par le manchon du régulateur, dans sa course ascendante ou » descendante ».

Dans la pratique, il fut rapidement reconnu que le régulateur strictement isochrone dérégla la vitesse de la machine : pour que la position acquise par le manchon fût stable, il était indispensable de prévoir un écart entre la vitesse d'équilibre au bas de la course du manchon et la vitesse d'équilibre au haut de celle-ci, à la montée comme à la descente.

A cette époque l'étude des organes de distribution et même celle des éléments de construction de la machine elle-même, faisaient partie du cours de Mécanique appliquée. Il fallait donc connaître la résistance des matériaux, et Dwelshauvers avait rédigé un exposé précis et condensé sur le calcul des tensions et des déformations dans les pièces prismatiques sollicitées à la traction, à la compres-

sion, à la flexion et à la torsion. Admiration d'ordonnance et de clarté, ce petit ouvrage destiné aux futurs ingénieurs mécaniciens est un modèle du genre.

En 1903 et 1904, Dwelshauvers s'acquitta avec autorité de ses fonctions de recteur de l'Université de Liège. Mû par un sentiment de profonde solidarité scientifique et humaine, il laissa à ses amis collaborateurs un souvenir empreint de reconnaissance.

Il avait associé le nom de son épouse à son œuvre; toutes ses publications sont signées « Dwelshauvers-Dery ».

\* \* \*

Ouvrages publiés par V. Dwelshauvers-Dery : *Cours de mécanique appliquée*, éditions de la R. U. M. (A.I.Lg), 1870. — *Rappel des principes de la statique et de la dynamique*, 1872. — *Les principes de la résistance des matériaux*, 1884. — *Étude de deux essais de machines à vapeur*, Nierstrasz, Liège, 1894. — *Machines à vapeur*, Desoer, Liège, 1897. — *Données relatives à la machine à vapeur*, Desoer, Liège, 1897. — *Quelques antiquités mécaniques de la Belgique*, Massart, Trooz, 1906 (Congrès de mécanique appliquée, 1905). — *Étude expérimentale dynamique de la machine à vapeur*, Gauthier, Paris. — *Étude calorimétrique de la machine à vapeur*, Gauthier, Paris (Collection Léauté, 1892).

Articles publiés par Dwelshauvers-Dery : outre les articles de V. Dwelshauvers-Dery cités dans le *Liber Memorialis* (voir bibliographie), citons ceux qu'il a publiés dans la R. U. M. (A.I.Lg) : « Défense de la théorie pratique de la machine à vapeur », janvier 1899. — « Expériences sur la compression dans les machines à vapeur », septembre et décembre 1897 ; août et novembre 1898 ; janvier, juin et juillet 1899 ; janvier 1900. — « Essais de machines à vapeur », janvier, mars, mai 1897. — « Moteurs compound », février 1898. — « Réflexions sur l'énergétique », novembre 1906. — « Note sur la théorie des régulateurs des machines à vapeur », septembre 1902, janvier 1903. — « Note sur l'entropie », octobre 1909. — « Examen des recherches de M. A. Duchesne sur les propriétés de la vapeur d'eau surchauffée », février 1912. — « Examen de la méthode de M. J. Paul Clayton pour l'étude expérimentale de la machine à vapeur à piston », juillet 1912, avril 1913.

Ch. Hanocq.

*Liber Memorialis*, Université de Liège, de 1867 à 1935, Liège, 1936. — Renseignements fournis par la bibliothèque du service de la Mécanique de l'Université de Liège et par la R. U. M. — Documentation personnelle.

## E

**EGMONT** (*Louis*, comte D'), prince de Gavre, mort à Saint-Cloud près de Paris le 27 juillet 1645. Il était fils de Charles, comte d'Egmont, et de Marie de Lens.

Egmont reçut en 1621, alors qu'il était encore tout jeune, le collier de la Toison d'or, mais ne réussit pas à obtenir une charge importante dans l'administration du pays. Ce lui fut une source d'aigreur. Il se plaint avec véhémence auprès de l'Infante Isabelle de ce qu'il est calomnié auprès du Roi et de ses ministres. Pareils sentiments devaient l'amener naturellement à adhérer à la conspiration des nobles en 1632, d'autant plus qu'il était en rapport avec Henri de Berghes, dont la trahison était notoire.

Egmont, se sentant menacé, refusa de participer à une réunion des chevaliers de la Toison d'or et se réfugia en France. Isabelle chargea l'ambassadeur de Philippe IV, accrédité à Paris, Christoval de Benavente, de protester auprès de Louis XIII, attestant que le concours prêté à Berghes et à Egmont menait droit à la guerre. Peu après, un revirement s'opéra dans le gouvernement des Pays-Bas en faveur d'Egmont. Peut-être tient-on compte du fait qu'il n'a agi que par légèreté, car, prétend le cardinal de La Cueva, Egmont est jeune d'âge et plus encore d'esprit. Isabelle intercéda en sa faveur auprès du Roi.

Celui-ci est peu porté à faire grâce à l'inculpé, considérant le mauvais effet qui en résulterait, mais laisse à Isabelle d'abord, au marquis d'Aytona ensuite, le soin de décider du sort du comte. Ainsi, tandis que des poursuites étaient intentées au Grand Conseil contre les autres conjurés, Melun, Bournonville et consorts, on ne prit aucune sanction contre Egmont. Ce n'est qu'en 1638 que son sort fut remis en question. Philippe IV, oubliant qu'il avait précédemment laissé carte blanche à Isabelle et à Aytona, s'insurge contre le fait qu'on n'a pas engagé de poursuites contre Egmont aussi bien que contre ses complices. Le Cardinal-Infant qui depuis avait pris la direction des affaires des Pays-Bas, entra résolument dans cette voie ; il prescrivit au Grand Conseil d'intenter une action criminelle contre le comte, et fit saisir ses biens. Des démarches pressantes furent faites en faveur de l'inculpé. Lui-même s'adressa de Londres à Philippe IV, pour tenter de se justifier, et fit intervenir Ferdinand II, le prince de Gonzague et d'autres encore. Philippe IV demeura inflexible, et exigea que la justice suivit son cours.

Les chefs d'accusation contre le comte sont formulés dans une dépêche adressée le 12 mai 1638, au nom de Philippe IV, au Grand Conseil. On y rappelle les faveurs accordées à sa

Maison, sa participation à une *faction* ayant pour but de soulever ces provinces contre leur souverain, sa responsabilité dans la perte des places de Ronchain et de Maestricht, sa prétention de se faire *chef de parti*, sa fuite en France, et son refus de revenir au pays, malgré la *débonnairé* de la *sérenissime Infante*, les levées faites en France pour porter la guerre contre son *prince naturel et sa patrie*. Au reste, il ne paraît pas que le procès ait été vidé, ni une sentence prononcée. Alors que les sentences ayant trait à Melun et Bournonville sont enregistrées dans les *registres mémoriaux* du Grand Conseil, on n'y trouve aucun acte semblable pour Egmont. Celui-ci finit sa carrière à Paris. C'est de là qu'en 1650, il écrit une dernière fois à Philippe IV, pour l'assurer qu'il mène dans la capitale française une vie très retirée et que rien dans sa conduite n'est contraire aux intérêts de la maison des Habsbourg.

Louis d'Egmont avait épousé Marie-Marguerite, comtesse de Berlaymont, baronne d'Escornaix. Après la mort de son mari, cette dame revint à Bruxelles où elle mourut le 17 mars 1654. Leur fils Philippe-Louis, comte d'Egmont, est une des personnalités les plus remarquables de la noblesse belge de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

J. Lefèvre.

H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. IV, Bruxelles, 1919, p. 203 et les sources y indiquées. — H. Louchay, J. Cuvelier et J. Lefèvre, *Correspondance de la Cour d'Espagne*, 6 vol., Bruxelles, 1922-1937.

**ENNETIÈRES** (*Arnould D'*), secrétaire d'État des Pays-Bas à Madrid.

Arnould d'Ennetières appartient à une famille tournaisienne dont on a tenté déjà plusieurs fois de dresser la généalogie, sans y réussir de façon satisfaisante. Il était fils d'un autre Arnould d'Ennetières, grand prévôt de Tournai, et de Catherine de Cordes. Sa carrière officielle commence en 1562 quand, par lettres patentes datées du 22 mars, Margue-

rite de Parme l'établit secrétaire extraordinaire du Conseil privé. Le document assure que depuis plusieurs années l'intéressé a rendu, à titre officieux, des services à plusieurs ministres du Roi, notamment au chef-président Viglius. Quatre ans après, il est appelé à Madrid comme official du secrétaire d'État, de Courteville, et quand celui-ci quitte son poste, le garde des sceaux, Hopperus, désigne Ennetières comme susceptible de le remplacer. Le duc d'Albe déconseille de suivre cet avis, incriminant la discrétion de l'intéressé, mais le crédit du duc a baissé depuis l'échec de sa politique. Ennetières se voit confier le poste qu'il a sans doute convoité, et qui lui permet de faire valoir ses talents à la cour même du Roi. Il se sent couvert par des protecteurs influents, mais il a aussi des ennemis, en particulier don Juan d'Autriche. Aux yeux de celui-ci, Ennetières est un « grand coquin » qui a envoyé à Bruxelles des copies de dépêches secrètes du Roi. Il faudrait le congédier. Il a deux frères qui sont de fougueux partisans des rebelles. On peut se demander si le « coquin » s'est jamais douté de l'aversion qu'il inspirait au vainqueur de Lépante. En tout cas, quand il écrit au prince, c'est toujours pour l'assurer de ses bons sentiments et il ne ménage pas non plus ses compliments à Farnèse.

Auprès de Philippe II, la position du secrétaire demeure inébranlable. Le souverain assure don Juan qu'il n'a jamais rien trouvé de répréhensible dans la conduite de cet agent. Il le consulte directement pour des affaires importantes. En 1576 meurt, en fonctions, le garde des sceaux des Pays-Bas, Hopperus, le chef immédiat d'Ennetières. Pendant quatre ans la charge demeura vacante, et Ennetières se trouva le seul agent belge dont le Roi disposât à sa cour.

A la fin de l'année 1580, la carrière du secrétaire semble toucher à son terme. Le 29 décembre il écrit au Roi un billet qui revêt toutes les allures d'une lettre de congé. On lui a d'ail-

leurs donné un successeur, Alonso de Laloo.

Ennetières devait finir ses jours dans la Péninsule. Le service du Roi ne l'avait pas enrichi. En 1582, il se plaint de ce que le paiement de ses gages est fort arriéré et qu'il a subi de lourdes pertes. On peut se demander s'il en fut jamais dédommagé. Pour lui comme pour tant d'autres, le souverain se montra généreux... en matière de distinctions honorifiques. Le 1<sup>er</sup> avril 1588, il accorda au secrétaire et à toute sa famille des lettres de chevalerie, et, en considération des bons services d'Arnould, on lui fit remise de la taxe due pour l'expédition de sa patente.

Arnould d'Ennetières mourut en Espagne le 11 avril 1592, ainsi qu'il résulte du registre des traitements tenu à la Chambre des comptes.

J. Lefèvre.

Fonds des Papiers d'État et de l'Audience. — L. Gachard, *Correspondance de Philippe II*, 5 volumes, Bruxelles, 1848-1879. — J. Lefèvre, « Les d'Ennetières », extrait des *Tablettes du Hainaut*, t. II, Hombeek, 1956.

**ENNETIÈRES (Jacques D')**, trésorier général des finances, né sans doute dans les dernières années du XVI<sup>e</sup> siècle, mort le 9 octobre 1677.

Jacques d'Ennetières est fils de Jean, conseiller à la Chambre des comptes de Flandre, puis au Conseil des finances, et de Françoise van den Berghe. Sa carrière s'est déroulée de la façon la plus normale. Il a fait ses premières armes à la Chambre des comptes de Flandre où, « jeune homme à marier », il est admis à la date du 13 décembre 1617. Après moins de deux ans, le 26 octobre 1619, il est promu au rang de conseiller-maitre extraordinaire et il devient ordinaire par patentes du 1<sup>er</sup> août 1620.

Il se trouve placé sous les ordres du président Jacques Bruneau. Cet agent n'exerce ses fonctions que de façon intermittente, consacrant l'essentiel de son activité à des missions

diplomatiques auprès de la Cour de Vienne. Le 21 mars 1633, sur la proposition de l'Infante Isabelle, Jacques d'Ennetières, qu'on appelle souvent le seigneur de Harlebois, lui est adjoint comme suppléant. Bruneau meurt à Vienne le 18 août de l'année suivante et des lettres patentes datées du 18 janvier 1635 confèrent la présidence au seigneur de Harlebois. Celui-ci entre alors dans la seconde période de sa carrière administrative. Elle durera une quinzaine d'années. La protection de l'archiduc Léopold-Guillaume, gouverneur général, va permettre à Ennetières d'atteindre un des sommets les plus élevés de la carrière administrative. Le poste de trésorier général des finances était détenu par François de Kinschot; quand celui-ci l'abandonna pour devenir chancelier de Brabant, sa succession fut dévolue à Ennetières. Il est à peine installé depuis deux ans, qu'on lui réserve une promotion nouvelle, en le désignant comme conseiller d'État. C'est encore une faveur de Léopold-Guillaume qui a insisté pour appeler au premier département de l'administration, le trésorier général, homme de bien dont la compétence y serait très utile. Le prestige d'Ennetières demeure considérable pendant tout le règne de Philippe IV, ce dont la correspondance royale témoigne à suffisance. Il a hérité de son oncle Arnould et de son père le goût des décorations d'ordre héraldique. Déjà à la date du 29 décembre 1625, quand il n'était encore que conseiller à la Chambre des comptes, il avait obtenu des lettres de chevalerie. Le geste le plus significatif de la munificence royale est une lettre patente du 23 mai 1664 par laquelle Philippe IV érigea en baronnie la terre de La Berlière, une de ses propriétés. Depuis lors on l'appelle communément le baron de La Berlière.

Les dernières années de sa carrière sont marquées par un incident grave : on l'accuse de concussion. Le fait cause du scandale à Madrid, où le Conseil suprême de Flandre et le

Conseil d'État sont saisis de l'accusation. La controverse commence en 1675 et dure des années.

Jacques d'Ennetières mourut à Bruxelles, âgé de quatre-vingt-un ans. Sa dépouille fut enterrée dans l'église Sainte-Gudule. Un monument y fut élevé par la diligence de son fils et couvert d'une pompeuse inscription funéraire, vantant notamment sa correction dans la gestion du Trésor public, son esprit de justice en matière de comptabilité. Un buste du défunt est placé au haut du monument.

Jacques d'Ennetières avait épousé Marie Bodequin, morte avant lui et enterrée à Tournai.

J. Lefèvre.

H. Lonchay, J. Cuvelier et J. Lefèvre, *Correspondance de la Cour d'Espagne*, t. IV, V et VI, Bruxelles, 1933-1937. — J. Lefèvre « Les d'Ennetières », extrait des *Tablettes du Hainaut*, t. II, Hombeek, 1956.

**ENNETIÈRES** (*Philippe - François D'*), trésorier général des finances.

Philippe-François est le troisième et dernier « grand » Ennetières. Le népotisme sévit dans les sphères administratives des Pays-Bas, pendant toute la durée des temps modernes. C'est chose courante de voir une charge importante dévolue pendant plusieurs générations à des membres d'une même famille. La fortune des Ennetières doit beaucoup, elle aussi, à ce népotisme.

Il commence par faire carrière à la Chambre des comptes de Flandre, où avait siégé avant lui son père, Jacques. Alors qu'il n'est encore que conseiller, il se voit désigné par lettres patentes données à Madrid le 27 mai 1663, pour remplir conjointement avec son père les fonctions de trésorier général, avec droit de succession au moment voulu. Le roi Philippe IV justifie sa détermination par le grand âge du père et la nécessité d'alléger sa charge. Pareille promotion fit scandale; elle ruinait les espérances légitimes d'autres agents, et ne fut pas étrangère à la

cabale menée contre les Ennetières en 1675-1677. La controverse battait son plein au moment de la mort de Jacques et Philippe-François dut connaître des jours d'angoisse. Une lettre de Charles II, datée du 6 février 1676, avait signifié qu'il réservait sa décision, mais que dans le cas où la vacature se produisait, on ne pouvait mettre Louis-François en possession définitive de son siège présidentiel, sans ordre de la cour.

Et puis la tempête se calma, soit que les Ennetières aient pu se justifier, soit que des influences puissantes aient agi en leur faveur. En tout cas, le fils entra en fonctions et le rapport du receveur général des Finances montre que la situation est normale. Comme d'habitude, un chapitre spécial est consacré aux juges du Conseil. Philippe-François figure en première place. Il assure la direction effective du département qui comprend alors quatorze conseillers. Jamais l'inflation administrative n'avait atteint de pareilles proportions et ce, au moment où le territoire des Pays-Bas se trouvait réduit par les guerres de l'impérialisme français.

La gestion du second Ennetières est sensiblement moins longue que celle de son père. Tout comme ce dernier, il est appelé à siéger au Conseil d'État. Il est aussi comme son père amateur de distinctions nobiliaires. Par lettres patentes du 16 septembre 1680, Charles II lui concède le titre de marquis des Mottes. La carrière de Philippe-François se clôture de façon inattendue. Il avait épousé Marie Obert qui mourut le 9 février 1688. Alors le trésorier général se démet de ses fonctions, se fait carme déchaussé et meurt une dizaine d'années plus tard, le 10 avril 1697.

Le mausolée érigé dans la collégiale de Sainte-Gudule pour le premier Ennetières recouvre aussi la dépouille du second. On y voit son buste, qui ne flatte en aucune manière son modèle. Une inscription rappelle les charges exercées par le défunt, son

entrée en religion et le caractère inopiné de son décès.

J. Lefèvre.

H. Lonchay, J. Cuvelier et J. Lefèvre, *Correspondance de la Cour d'Espagne*, t. IV, V et VI, Bruxelles, 1933-1937. — J. Lefèvre « Les d'Ennetières », extrait des *Tablettes du Hainaut*, t. II, Hombeek, 1956.

ERNST (*Simon-Pierre*) (1), chanoine régulier de l'abbaye de Rolduc, historien, théologien.

Né dans un hameau d'Aubel, Neer-Aubel, à la ferme de Bruynenmorgen, le 2 août 1744, mort à Afden lez Rolduc, le 11 décembre 1817. Son père, Guillaume, né le 15 septembre 1690 de Léonard Ernst et de Marie van der Haeghen, licencié *utriusque iuris*, mayeur de Fouron-Saint-Martin, greffier d'Aubel et membre des États de Dalhem, avait épousé à Liège le 1<sup>er</sup> décembre 1724 Anne-Marie Ervens, dont il eut quatre filles et deux garçons : Jean-Antoine-Melchior, né le 6 janvier 1733, qui deviendra prêtre, et Corneille-Léonard, né le 21 décembre 1734, qui sera conseiller-receveur général des États de Limbourg. Le 26 juillet 1743, Guillaume épousa en secondes noces, à Aubel, Marie-Jeanne Dael, née le 13 août 1713 de Simon Dael et de Gertrude Olivier. Simon-Pierre est le premier enfant de ce mariage ; il eut trois sœurs : l'aînée Gertrude-Marie, née le 17 avril 1746, épousera Martin-Ignace Simar, né à Soiron le 26 septembre 1734, qui deviendra échevin et greffier de la Cour de Soiron et député aux États de Limbourg ; la seconde, Marie-Thérèse-Louise, née le 1<sup>er</sup> décembre 1748, se fera religieuse conceptionniste à Verviers ; la troisième, Marie-Élisabeth-Françoise, naquit le 8 janvier 1752.

Simon-Pierre fut baptisé le jour même de sa naissance en l'église paroissiale d'Aubel ; son parrain, Jean Dael, chanoine de l'église Saint-Mau-

rice et vicaire de Saint-Victor à Mayence († 30 octobre 1749), était représenté par un procureur ; la marraine était Gertrude Emonts. Le frère de celle-ci, Jean-Thomas Emonts, né à Aubel le 30 juillet 1723, également vicaire de Saint-Victor à Mayence, mourra le 16 mai 1781 chanoine de Saint-Victor et pro-recteur de l'université. C'est grâce à cet homme éclairé que Simon-Pierre Ernst fit à Mayence ses humanités et sa philosophie ; son père étant mort le 6 mai 1753, sa mère s'était remariée à Aubel le 8 décembre 1756, avec Thomas Haxhe, chirurgien à Soiron et diplômé de l'Académie royale de Paris ; décédé le 4 mai 1768. Simon-Pierre défendit ses petites thèses à Mayence le 18 août 1762 ; un exemplaire imprimé en est conservé à la bibliothèque de la ville. Il décida ensuite d'entrer dans la communauté des chanoines réguliers de Saint-Augustin à Klosterrade (actuellement petit séminaire de Rolduc) ; il y reçut l'habit le 17 septembre 1763, et fit sa profession un an plus tard, après avoir obtenu l'assentiment du chapitre le 17 août 1764. Il reçut les ordres majeurs à Liège : le sous-diaconat le 24 mai 1766 en la chapelle des Ursulines, des mains du suffragant Charles-Antoine de Grady ; le diaconat le 22 mai 1768 en la grande chapelle du palais des princes-évêques, des mains du suffragant Charles-Alexandre d'Arberg ; la prêtrise le 23 septembre 1769 en la chapelle claustrale de la cathédrale, des mains du même suffragant. Il chanta sa première messe solennelle en l'église abbatiale de Rolduc le 1<sup>er</sup> octobre suivant. Il y fit son premier sermon le 10 mars 1771, une juridiction de l'évêque de Liège n'était pas nécessaire et il ne l'obtint que le 25 septembre 1772. Selon l'usage de Rolduc il avait continué à suivre les cours de théologie à l'abbaye jusqu'au 17 août 1772, date à laquelle il défendit une série de petites thèses sur l'usure et le prêt à intérêt, s'appuyant pour le fond sur le cours de son professeur mais aussi sur le cours de théologie

(1) Cette notice remplace celle du tome VI, col. 667-682, de la *Biographie Nationale*.



plus rigoriste de l'ancien abbé de Rolduc Nicolas Heyendal († 1733). Il était déjà bibliothécaire de l'abbaye. Le 1<sup>er</sup> janvier 1772 Ernst avait présenté à l'abbé Haghen les vœux de toute la communauté dans un long poème latin contre le molinisme et le probabilisme : le manuscrit est conservé à Rolduc et nous l'avons publié dans *Roda sacra, 1104-1954*, Kerkrade, 1954, p. 71-75.

Un certain François Töpsl, né à Munich, le 17 novembre 1711, chanoine régulier de Saint-Augustin en l'abbaye de Polling, à 57 kilomètres de Munich, et abbé-prévôt depuis le 16 avril 1764, qui avait entrepris un grand ouvrage sur les écrivains de l'Ordre, s'était adressé aux différentes abbayes pour obtenir des renseignements. Aussitôt ses études de théologie terminées, Ernst entreprit de très vastes recherches dans ce domaine ; il écrivit une bio-bibliographie détaillée de deux abbés de Rolduc, Bock († 1712) et Heyendal. Les manuscrits autographes, comportant respectivement 16 et 144 pages in-folio, se trouvent aux archives de Rolduc ; les copies envoyées par Ernst à Polling le 5 mars 1774 font partie du manuscrit Clm. 26452, ainsi que nous l'expliquerons plus loin. Ernst travaillait déjà à ce moment à la bio-bibliographie d'autres rolduciens, et dans les autographes reliés actuellement avec la bio-bibliographie de Bock, six pages sont consacrées successivement à l'abbé Fabritius et aux religieux a Campo, Laurent, Zorn, Gilles, Alexius et huit pages à l'abbé Haghen.

Nommé professeur de théologie à l'abbaye, Ernst fit sa première leçon le 3 juin 1774. Il enseigna d'abord le *De legibus*, et commença un cours sur la grâce le 20 octobre : son manuscrit *Annotationes quaedam ad R. D. Billuart Tractatum de gratia* se trouve au grand séminaire de Liège ; des thèses défendues par ses élèves le 28 avril 1777 et qui se rapportent à ce même sujet, existent aux archives de Rolduc. Ernst donna aussi le cours d'Écriture Sainte : son commentaire manuscrit du Livre de la Sagesse et des Psau-

mes 1 à 17 est conservé au séminaire de Liège, et on trouve à Rolduc les thèses défendues par ses élèves en cette matière, les 10 octobre et 27 novembre 1775. A Rolduc le professeur de théologie enseignait successivement le dogme et la morale ; le séminaire de Liège possède un autre manuscrit d'Ernst : *Annotationes ad Tractatum de Religione, iuxta ordinem Dissertationum P. C. R. Billuart* ; cette étude inspira plusieurs thèses qui furent défendues en août 1780 et qui se trouvent aujourd'hui à Rolduc. Billuart était l'auteur que l'on suivait à Rolduc depuis 1750, mais Ernst ne le jugeait pas assez conforme à ses vues rigoristes. A l'occasion du centenaire de la réforme de l'abbaye célébré le 28 août 1780, Ernst composa un long poème latin qui retraçait l'histoire de l'abbaye et de cette réforme : le manuscrit est conservé à Rolduc et nous en avons publié le texte dans *Rolduc's Jaarboek*, t. XXVIII, 1958, p. 89-95. Le grand séminaire de Ruremonde possède un manuscrit des thèses défendues par les étudiants en théologie de Rolduc pendant les années 1780-1791. Le 30 septembre 1782 elles furent reprises dans l'enseignement d'Ernst sur le Livre des Proverbes ; ce fut sa première défense en présence de l'abbé Pierre Chaineux, successeur de Haghen. De ce fait le texte est précédé d'un hommage dans lequel Ernst fait connaître au nouvel abbé qu'il n'approuve pas le choix de Billuart comme auteur et qu'il lui préfère le lazariste français Pierre Collet ou l'oratorien Joseph Valla, dont les *Institutiones theologicae* venaient de paraître à la demande de l'archevêque de Lyon. Plutôt que de satisfaire à cette demande, Chaineux confia l'enseignement de la morale non sacramentaire à un second professeur en théologie, Pierre Corneli, dont l'influence devait contre-balancer celle du trop rigoriste Ernst. Celui-ci continuera cependant à donner ses cours sur les sacrements et le droit canon. Les Archives générales du royaume à Bruxelles, Conseil privé autrichien, 896, possèdent trois

mémoires rédigés par Ernst en 1781-1782 au nom de l'abbaye, traitant de l'affaire de deux religieux séquestrés du reste de la communauté.

Outre ses cours Ernst s'était mis à rechercher les documents historiques originaux concernant le duché de Limbourg et les régions environnantes ; il s'efforça d'obtenir le plus possible de copies et y parvint grâce à de nombreux correspondants ; un certain nombre d'entre elles forment les manuscrits 2927 et 2932 de la Bibliothèque de l'Université de Liège. Ernst fut amené aussi à collaborer à la troisième édition de *L'Art de vérifier les dates* (sur laquelle nous reviendrons), et à commencer une histoire du Limbourg, dont deux cahiers furent rédigés dès le 21 juin 1783. Le 12 juin précédent, sous l'impulsion de l'abbé Chaineux, qui souhaitait le voir s'adonner davantage à l'histoire, Ernst avait envoyé à l'Académie de Bruxelles un mémoire en français répondant à la question posée par elle : « Vers quel temps les ecclésiastiques » commencèrent-ils à faire partie des » États de Brabant ? Quels furent ces » ecclésiastiques et quelles ont été les » causes de leur admission ? » ; le travail d'Ernst fut couronné (E. Mailly, *Histoire de l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*, Bruxelles, 1883, p. 407) et imprimé par l'Académie en 1784 (in-4°, II - 178 pages) de même que celui rédigé en latin par J. Heylen, prémontré de Tongerlo, qui obtint également un prix, et que l'ouvrage en français de J. Engels, qui n'obtint qu'un accessit. Heylen prétendait que les ecclésiastiques n'avaient été admis aux États de Brabant qu'en 1383 tandis qu'Ernst avait fait remonter à bien plus haut leur présence dans cette assemblée. De plus, Ernst répondit en français à une question posée pour 1784 par l'Académie sur l'histoire du tiers-état aux États de Brabant, mais cette année-là aucun mémoire ne fut couronné. La question fut remise à 1786 et le prix doublé. Cette fois, Ernst répondit en latin

(Mailly, p. 415). Pour 1785, la question de concours choisie par l'Académie concernait la dynastie des comtes de Hainaut. Ernst envoya un *Mémoire historique et critique sur les comtes de Hainaut de la première race*, mais il lui fut immédiatement retourné parce qu'il ne répondait pas strictement à la question posée (Mailly, p. 452-453). Ce mémoire fait à présent partie du manuscrit 755 de la bibliothèque de l'Université de Liège. En 1785 Ernst publia dans l'*Esprit des Journaux* une notice sur les œuvres de Josse Le Plat, professeur à Louvain (p. 50-64), et une autre sur celles du bibliothécaire de Polling, le chanoine Steigenberger (p. 118-124) ; le 31 juillet 1786 il adressa au *Journal historique et littéraire de Luxembourg* une lettre où il s'élevait contre quelques erreurs de la *Geschichte der Deutschen* de l'abbé viennois Schmidt, parue à Ulm en 1778 : elle fut insérée, avec quelques retouches et notes par de Feller, dans le numéro du 1<sup>er</sup> janvier 1787 (p. 19-32). *L'indicateur intéressant ou l'ami de l'humanité* du 1<sup>er</sup> août 1784 (p. 109-118) compara les mémoires d'Ernst et de Heylen qui venaient de paraître en approuvant les positions défendues par ce dernier ; aussitôt Ernst entreprit une justification des siennes et la confia en 1786 à l'imprimeur P. L. Lekens à Maasricht, mais elle ne parut que l'année suivante sous l'anonymat : *Observations historiques et critiques sur la prétendue époque de l'admission des ecclésiastiques aux États de Brabant, vers l'an M.CCC.LXXXIII*, in-4°, VIII-80 pages. Le corps de l'ouvrage remplit les 62 premières pages. Dans une première partie, Ernst reprend l'examen des preuves qu'il apporte de l'existence d'un membre ecclésiastique des États avant 1383 ; dans une seconde partie, il réfute les arguments de Heylen ; aux pages 62 et 63 on trouve, agrémentée de quelques notes, une analyse du mémoire d'Ernst publiée par Louis Dupuy dans le *Journal des Savans* d'octobre 1784 ; suivent des errata pour le mémoire

de 1783 et pour les Observations elles-mêmes. En octobre 1786 l'Académie de Bruxelles se prononça sur les réponses à la question sur le tiers-état de Brabant : Heylen remporta le premier prix, Ernst n'obtint qu'un second prix *ex aequo* et aucun mémoire ne fut imprimé (Mailly, p. 464-467).

Ernst aimait également faire du ministère pastoral dans l'église abbatiale ou dans les paroisses des environs. Les archives de Rolduc possèdent neuf sermons en allemand, chacun de 4 pages in-4° entièrement couvertes de la minuscule écriture d'Ernst : le premier porte le n° 59 et date du 22 septembre 1776, le n° 111 et dernier date du 14 avril 1782, le sermon du 23 avril 1786 ne porte aucun numéro. Les exposés sont clairs, peut-être un peu secs, mais néanmoins pourvus d'exemples et d'applications pratiques. En 1781 Ernst écrit qu'il fait tous les dimanches une instruction au peuple ; or il ressort des numéros inscrits sur les sermons qui ont été conservés, que ces années-là Ernst n'écrivait pas un sermon par semaine : peut-être reprenait-il fréquemment des sermons plus anciens. En tout cas il semble bien les avoir récités par cœur. Lorsque le gouvernement obligea l'abbaye de Rolduc à reprendre la direction et le financement du collège de Herve pour l'année scolaire 1785-1786, ce fut Ernst qui assura cette charge jusqu'à l'arrivée, à la fin de novembre 1785, de son confrère Tilman-Laurent Turck qu'on n'avait pu libérer immédiatement. La dernière dispute théologique qu'Ernst dirigea à Rolduc eut lieu le 17 mai 1786 ; le 20 il partit pour Anvers, invité par l'évêque Nelis chez qui il résida jusqu'au 15 juillet. A ce moment sa nouvelle affectation était déjà décidée.

L'abbé Chaineux ne tenait pas à garder Ernst à Rolduc, en raison de ses opinions théologiques, mais il ne désirait pas non plus perdre, en l'éloignant trop, ce conseiller précieux pour le maniement de ses affaires. Afden, situé à moins d'une demi-heure de marche de l'abbaye, dans le

fond de la vallée de la Wurm alors que l'abbaye se trouvait sur les coteaux, était une paroisse du diocèse de Cologne, desservie par les religieux de Rolduc. Elle allait être bientôt vacante et Chaineux décida de la réserver à Ernst. Et en effet, peu après, sur sa présentation, Ernst en fut nommé curé, le 7 mars 1787, par Clément von Merle, doyen du chapitre de Cologne et archidiacre. Ernst alla à Afden par esprit d'obéissance ; mais il supporta difficilement le climat plus humide de la vallée, se querella — notamment avec son sacristain —, et fut en butte à des soucis matériels. Il n'abandonna pas pour autant la plume. La politique de Joseph II ayant suscité l'opposition du pays, les États de Brabant, dans leurs représentations des 29 janvier et 23 avril 1787 avaient revendiqué une ancienneté de privilèges égale à celle des pouvoirs princiers. Ernst publia chez P. L. Lekens à Maastricht en 1788 une étude qui appuyait ce point de vue : *Ordines apud Brabantos ejusdem cum eorum principibus esse aetatis ad Illustrissimorum Ordinum Sententiam in libellis 29 Jan. et 23 Apr. datis expressam, demonstrat Simon Petrus Ernst...*, in-8°, iv-52 pages et deux pages supplémentaires avec une dédicace en vers latins aux États de Brabant. La même année et chez le même éditeur Ernst fit paraître : *Histoire abrégée du Tiers-État de Brabant, ou Mémoire Historique dans lequel, après un coup-d'œil sur la Constitution des Villes en général au moyen âge, on voit l'Origine des Communes en Brabant, l'Époque et les Causes de l'Intervention de leurs députés aux Assemblées de la Nation, et les Occasions où elles se sont particulièrement distinguées ainsi que le Temps et les Raisons de la Retraite des Petites Villes et Franchises des États*, in-8°, xvi-206 pages et une page d'errata. La vente des deux ouvrages fut interdite en Brabant par décret gouvernemental du 23 décembre 1788. Un compte rendu du second parut dans le *Journal des Savans* de février 1789 (p. 81-86) et fut reproduit dans le

*Courrier du Danube*, n° 9 de 1790 (p. 201-208). Quoique hostile aux réformes de Joseph II, Ernst n'intervint pas dans les controverses de la Révolution brabançonne. Lorsque sous la restauration autrichienne l'aile démocratique des Patriotes attaqua les privilèges du clergé et de la noblesse, Ernst répondit sous l'anonymat : *Examen impartial des observations sur la Constitution primitive et originaires des Trois États de Brabant, Publiées par les Commissaires de la Société des (soi-disants) amis du Bien Public, établie à Bruxelles. A Maestricht, 1791*, in-8°, 90 pages. En fait, l'ouvrage rédigé à la demande du cardinal de Franckenberg fut imprimé à Bruxelles. Une fois de plus, et toujours sous l'anonymat, Ernst défendit les États de Limbourg contre les attaques dont ils étaient l'objet dans *Le masque limbourgeois se lève*, in-4°, 8 pages à deux colonnes, imprimé à Liège chez Lemarié. Dans ces deux pamphlets Ernst développe d'imposants arguments juridiques, mais son style reste assez lourd : il en est encore à faire son apprentissage de polémiste.

Ernst qui n'avait jamais été malade jusqu'alors, éprouva au printemps de 1789 de sérieux maux d'estomac qui réapparurent périodiquement dans la suite et il alla se reposer chez l'évêque Nelis à Anvers en novembre-décembre 1791. Le 7 avril 1790, devant le chapitre de son abbaye, il avait prononcé une allocution latine dont le texte manuscrit est conservé aux archives de Rolduc avec celui des deux sermons qu'il prononça en allemand, le premier en 1790 et le second en 1791. Ernst qui s'intéressait aussi à la question de l'enseignement catéchistique, imprima en 1791 à Cologne, en allemand et sous l'anonymat, des Observations sur l'instruction en forme de catéchisme publiée par le professeur Eulogius Schneider, de Bonn. Ernst obtint de Pie VI un bref daté du 3 juin 1791, érigeant dans son église une confrérie de la bonne mort, qui fut inaugurée en 1792 ; il s'in-

scrivit comme premier membre dans un petit registre latin où il copia la liste des nouveaux confrères. Ce registre est conservé au presbytère et les archives de Rolduc possèdent le manuscrit de trois allocutions prononcées aux réunions de la confrérie, au cours des années 1792-1794. Ernst avait restauré le presbytère et, en 1792, construit à côté une grange destinée à recevoir les produits de la dîme.

L'Académie de Bruxelles avait proposé au concours « un point quelconque de l'histoire belge » ; les manuscrits devaient être déposés avant le 16 juin 1793. Ernst soumit une *Dissertation historique sur la maison royale des comtes d'Ardenne*, qui arriva seulement le 21 juin à Bruxelles et ne fut pas retenue du fait de ce retard ; à force d'insistance, Ernst obtint 30 louis de compensation du gouvernement (Mailly, p. 661-668). Ce mémoire fait également partie du manuscrit 755 de la bibliothèque de l'Université de Liège ; une autre copie fait partie du manuscrit n° 22477 de la Bibliothèque royale à Bruxelles et une copie partielle se trouve dans le manuscrit 17073-77 conservé à la même bibliothèque et qui provient de l'évêque Nelis. Ernst traduisit en allemand et sous l'anonymat la lettre pastorale de ce prélat donnée le 11 avril 1793 : *Des Hochwürdigsten Herrn Bischofes zu Antwerpen Hirtenbrief bey Gelegenheit der Befreyung Belgium's von dem joch der Franzosen. Aus dem Nieder-teutschen überzetzt*, Liège, Lemarié, 1793, in-8°, 22 pages ; de même Ernst fit paraître à Cologne en 1794 une traduction du mandement promulgué le 7 septembre 1793 par le prince-évêque de Liège de Méan. De son côté Nelis promit à Ernst de le proposer pour l'évêché, alors vacant, de Ruremonde ; en fait il l'inscrivit comme septième candidat sur la liste qu'il adressa au gouvernement. Le 10 décembre 1793, Ernst adressa au *Journal historique et littéraire* de l'abbé de Feller, une lettre dans laquelle il attaquait deux dissertations latines du franciscain Molkenbuhr, docteur d'Heidelberg ; il reven-

diquait contre celui-ci l'authenticité des lettres et des conciles de saint Cyprien ainsi que l'existence de Polycrate, évêque d'Ephèse; la lettre parut dans le numéro du 1<sup>er</sup> février 1794. Ernst souscrivit 1.000 florins lors du prêt consenti par le clergé du duché de Limbourg à l'empereur François II.

Telle fut l'activité d'Ernst pendant les cinquante premières années de sa vie, sous le régime autrichien. Ce fut un savant et un homme d'Église tranquille, influent par ses travaux et par ses conseils, mais ne se mettant pas en vedette. Les événements allaient le faire pour lui.

Ses principaux correspondants furent pendant cette période :

a) François Töpsl. — La Bibliothèque d'État à Munich contient de nombreux volumes manuscrits concernant François Töpsl que nous avons mentionné ci-dessus : minutes de ses lettres transcrites dans des registres, réponses et documentation reçues reliées en volumes et le texte même de son vaste ouvrage demeuré inédit. Dans Clm 26442 on trouve 5 lettres de Töpsl à Ernst allant du 31 mars 1773 à fin 1775, dans Clm 26443, 53 lettres allant de début 1776 à juillet 1784, dans Clm 26444, 47 lettres allant de septembre 1784 au 21 mars 1791. Un volume spécial, Clm 26452, contient les lettres et documents reçus de Rolduc : outre les multiples textes envoyés par Ernst, on y trouve 81 lettres écrites de sa plume, du 10 décembre 1773 au 22 novembre 1793. Les lettres reçues par Töpsl vont donc chronologiquement plus loin que ses propres minutes, mais celles-ci sont plus nombreuses, parce qu'il arrivait à Ernst de répondre à plusieurs lettres en une fois. Töpsl et Ernst s'écrivent en latin; dépassant le cadre des recherches sur les anciens chanoines réguliers écrivains, ils abordent d'autres sujets historiques intéressants, se signalent mutuellement les ouvrages récents qui paraissent et les apprécient, achètent l'un pour l'autre des ouvrages destinés à la bibliothèque de

leur abbaye respective. Polling achète pour d'assez fortes sommes et plus qu'elle ne procure, mais paie régulièrement en monnaie d'or. Après la mort de l'abbé Haghen en 1781, Ernst reste (à l'exception d'une lettre) l'unique correspondant de Töpsl qui écrive de Rolduc. Il lui donne des nouvelles de l'abbaye et de la politique du temps sur un ton plus libre et se fait aider pour obtenir les renseignements que Töpsl lui demande; il met Josse Le Plat, professeur à Louvain, en rapport avec lui et en 1782 et 1784 sert d'intermédiaire aux correspondants : minutes de Töpsl et originaux de Le Plat se trouvent également dans les manuscrits de Munich. Mais en 1786 Ernst écrit à Töpsl qu'il a rompu avec Le Plat parce que celui-ci attribue de trop larges prérogatives à l'État en matière religieuse.

b) Dom Clément. — Le bénédictin François Clément, né à Bèze en 1713, avait, sous l'anonymat, fait paraître à Paris en 1770 une nouvelle édition de *L'Art de vérifier les dates*. Ernst s'y était intéressé, y avait découvert plusieurs erreurs, et peu de temps après, chercha à savoir si une troisième édition était envisagée, pour offrir, le cas échéant, sa collaboration à Dom Clément. Le manuscrit 9355 du fonds français à la Bibliothèque nationale de Paris contient 2 lettres écrites en français par Ernst à Dom Clément en 1781, un fragment de lettre de 1782, 2 lettres de 1783 : nous avons publié le texte des 4 lettres complètes dans *De Gulden Passer*, t. XXXI, 1953, p. 165-179, et montré, p. 158-163 et 190, la part qui revient à Ernst dans le tome III et le supplément de la troisième édition de *L'Art de vérifier les dates*, parus de 1787 à 1792.

c) Adrien Kluit et Henri Van Wijn. — Ernst écrit en 1802 au chanoine Caenen, d'Averbode : « ... en Hollande, » la seule (correspondance) que j'y ai » jamais eue a été avec deux savans » protestants MM. Kluit et Van » Wijn »; et l'on trouve en effet à la Bibliothèque universitaire de Leyde, Letterkunde 100, 2 lettres latines

adressées par Ernst à Kluit, historien de la Zélande, en 1779 et 1783 et, à la Bibliothèque royale de La Haye, 74 B 1, 6 lettres écrites en français par Ernst à l'historien Van Wijn, en 1789-1792. Dans ces huit lettres Ernst donne et demande des renseignements historiques et, chose particulièrement intéressante, signale l'état d'avancement de ses propres travaux. Nous avons publié la lettre de 1783 à Kluit et les 2 lettres de 1790 à Van Wijn dans *De Gulden Passer*, t. XXXI, 1953, p. 180-189.

d) Corneille-François Nelis. — Nelis, alors vicaire général à Tournai et membre de la Commission des Études créée par le gouvernement autrichien à Bruxelles, était venu à Rolduc au cours de l'été 1783 pour proposer à l'abbé Chaineux la reprise du collège de Herve, mais celui-ci avait su retarder de deux ans l'exécution de ce projet. Nelis prit Ernst en vive amitié et lui adressa, d'octobre 1783 à mai 1794, 84 lettres en français, qui ont toutes été conservées aux archives de Rolduc. Nous les avons étudiées et en avons publié cinq dans le *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. XIV, 1934, p. 175-190. Les thèmes de la correspondance sont : échange mutuel de renseignements historiques, achat par Ernst de livres pour le compte de Nelis, mémoires proposés par Ernst à l'Académie de Bruxelles, affaires politiques du temps. Une seule lettre d'Ernst à Nelis, datée du 24 octobre 1785, nous est connue et elle a été publiée par F. de Reiffenberg dans *l'Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique*, t. 1<sup>er</sup>, 1840, p. 167-168.

e) Grégoire Falla. — Vingt-six lettres écrites en français et adressées à Ernst par cet abbé du Val-Saint-Lambert entre le 6 novembre 1783 et le 15 janvier 1794, sont conservées aux archives de Rolduc. Elles témoignent des sympathies de leur auteur pour les jansénistes et sont pleines de sarcasmes pour leurs adversaires ; elles tiennent Ernst au courant des potins ecclésiastiques.

f) Pierre-Ignace de la Saulx, seigneur de Knoppenbourg, à Raeren, où il passait l'été tandis qu'il séjournait l'hiver à Malmédy. — Les archives diocésaines d'Aix-la-Chapelle conservent de lui 5 lettres écrites en français à Ernst pour la période qui nous occupe et qui commentent les événements politiques et religieux du moment — la première est du 15 juillet 1785 — et 3 autres de 1815 ; nous les avons toutes publiées dans *Bulletin de la Société eupénoise d'histoire*, t. VI, 1956, p. 1-15.

\* \* \*

Voyons à présent quelles furent les activités d'Ernst sous les régimes français, hollandais et prussien.

Le 29 septembre 1794 les religieux habitant l'abbaye de Rolduc s'enfuirent devant la seconde invasion des Français qui transformèrent l'édifice en un hospice de galeux. Si Ernst quitta Afden, ce ne fut pas pour longtemps : les archives de Rolduc possèdent un sermon écrit de sa main en allemand pour l'anniversaire de la dédicace de son église (elle avait été consacrée le 1<sup>er</sup> décembre 1686), pour la fête de l'Immaculée Conception en 1794, pour la Circoncision et 7 autres jours en 1795, pour 17 dimanches ou fêtes en 1796, pour 8 dimanches ou fêtes en 1797 : certains de ces sermons, et notamment le dernier sermon de 1797 (24 septembre), furent prononcés pour la confrérie de la bonne mort, qui en ces temps troublés voyait croître le nombre de ses membres. Lorsque Ernst n'écrivait pas de nouveaux sermons, il répétait sans doute ceux que ses paroissiens n'avaient pas encore entendus. D'ailleurs certains sermons nouveaux portent en surcharge l'indication d'une année du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire celle où Ernst les prononça pour la seconde fois. Ernst obtint des Français en février-mars 1795 que les biens de l'abbaye ne soient pas confisqués, mais seulement séquestrés ; en effet

les religieux émigrés revinrent et purent réintégrer leur couvent le 18 juillet suivant. Les archives de Rolduc possèdent, écrites de la main d'Ernst, les minutes de ses écrits qui nous révèlent ses démarches et ses nombreuses interventions auprès des autorités françaises : nous avons publié le texte de certaines d'entre elles dans *Het Oude Land van Loon*, t. VIII, 1953, p. 80-88. Une loi supprime la plupart des couvents le 1<sup>er</sup> septembre 1796 et accorde des bons aux religieux ; lorsque le 18 novembre ces bons sont présentés aux moines de Rolduc, ceux-ci les refusent et le 15 décembre ils sont expulsés ; une fois de plus, Ernst rédige leur protestation (minute aux Archives de Rolduc, texte publié par A. Flament dans *De Maasgouw*, t. XI, 1884-1885, p. 1011-1012, 1014). Devant la vente imminente des biens de l'abbaye, Ernst engage ceux de ses confrères qui y avaient habité à accepter leurs bons et les autres à réclamer les leurs. Il fait acheter 3 fermes de l'abbaye sises à Kerkrade, sous le nom du chanoine Dens et de deux confrères le 7 mars 1797 ; sous son propre nom, le 23 mars, les bâtiments conventuels, 1 ferme à Kerkrade et le moulin de Baalsbruggen, et le 2 avril, 4 fermes à Merkstein et le moulin de Rolduc. Il y en avait en tout pour 947.300 fr., plus 7.484 francs de frais d'enregistrement ; les bons des 41 religieux de Rolduc ne représentaient globalement que 615.000 francs. Ernst, en s'engageant à payer une pension en contrepartie, obtint les bons de 12 pères et 4 frères capucins de Wittem ; ceux de 4 pères (notamment de l'historien Jean-Pierre-Renier Stephani) et de 3 frères carmes de Liège ; ceux de 4 pères capucins d'Eupen et ceux de 4 religieuses de Venlo, soit en tout 990.000 francs (cf. Archives de Rolduc, portefeuille n° 29, et Archives de l'évêché de Liège, *Documenta Leodiensia*, III, 28 ; *De Maasgouw*, t. XI, p. 1014, 1022, 1026). Ernst devient alors l'administrateur provisoire de ces biens rachetés et les archives de Rolduc

contiennent tous les comptes et documents à ce sujet ; il veille aussi à la subsistance des confrères qui n'exercent pas de charge pastorale, et sa tâche se révèle presque surhumaine.

En avril-mai 1797 les autorités françaises commencent à exiger du clergé des pays annexés la déclaration de fidélité prévue par les articles 5 à 8 de la loi du 7 vendémiaire an IV. Comme cela avait été le cas en France, la licéité de cette déclaration fut admise par une partie du clergé et combattue par l'autre. Ernst intervint dans le débat en rédigeant une brochure qui paraît le 1<sup>er</sup> juin à Maastricht, sans nom d'éditeur : *Observations sur la déclaration exigée des ministres des cultes en vertu de la loi du 7 vendémiaire An 4*, in-8°, II-46 pages. Il ne voit dans la déclaration qu'une garantie purement civique et donc admissible ; à l'appui de cette thèse il cite les considérants de la loi qui n'ont pas encore été promulgués parce que certains articles ont été seuls mis en vigueur. Il cite aussi une décision du 30 mai de l'archevêché de Cologne qui permet la déclaration et reproduit *in fine* le bref de Pie VI du 5 juillet 1796 prêchant la soumission aux autorités constituées. L'authenticité de ce dernier texte était fort discutée et l'on sait maintenant qu'il s'agissait d'un simple projet ; mais Ernst était de bonne foi. Une traduction allemande de sa brochure parut bientôt à Cologne, chez Haas et Fils : *Bemerkungen über die durch das Gesetz vom siebenten Vendémiaire, vierten Jahr (29ten September 1795), von den Religionsdienern geforderte Erklärung*. Le 26 juin l'ancien jésuite Pierre Dedoyard publia une *Réponse aux Observations de Mr S. P. Ernst curé d'Afden, sur la Déclaration exigée des Ministres des Cultes en vertu de la Loi du 7 Vendémiaire An 4*, in-8°, 80 pages. L'ancien capucin de Saint-Trond, Pierre-Théodore Van Horen, publia lui aussi des *Réflexions contre les Observations de Mr S. P. Ernst, Curé d'Afden...*, et le professeur de Louvain, J. F. Van de Velde, fit imprimer sous l'anonymat

à Malines des *Motifs qui empêchent les ministres du culte de faire la déclaration...*, in-8°, 46 pages; il y attaque notamment Ernst. Celui-ci répondit vers la mi-septembre par une brochure intitulée : *Apologie des ministres du culte, qui ont prêté la déclaration exigée par la loi du 7 vendémiaire an 4. Contre les critiques de MM. Dédojar et Vanhoren, les Motifs de Malines et autres Brochures*, Maastricht, sans nom d'éditeur, in-8°, 170 pages. Un prêtre de Hasselt, Nicolas Vossius, demanda à Ernst copie de la décision de l'archevêché de Cologne, mais, lorsque Vossius fit usage du texte à des fins personnelles, Ernst réagit et fit imprimer sur 4 pages, de petit format, une lettre du 9 septembre 1797 écrite à un tiers. Nous avons réédité ce texte dans *Het Oude Land van Loon*, t. VIII, 1953, p. 200. Le nom d'Ernst était désormais mêlé aux polémiques que soulevait le régime français; Ernst s'en tiendra résolument à l'attitude qu'il vient d'adopter. Peut-être fut-il guidé, inconsciemment ou partiellement au moins, par le souci d'éviter toute complication aux personnes et aux biens de Rolduc.

Par l'article 21 de la loi du 19 fructidor an V (5 septembre 1797) la déclaration fut remplacée par un serment de haine à la royauté. Une assemblée du clergé liégeois tenue le 14 septembre estima que le respect dudit serment ne comportait d'autre obligation que celle de ne pas renverser le gouvernement et s'y déclara même favorable. Le 19, le cardinal de Franckenberg, archevêque de Malines, refusa par écrit de s'y soumettre, mais le 21, le vicaire général de Liège, de Rougrave, promulgua la décision du 14 et à la fin du mois le grand vicariat de Cologne déclara que le serment était licite. Ernst publia sous l'anonymat une *Lettre du Commissaire du Directoire-exécutif près l'administration du canton de Malines à l'archevêque de cette ville; avec la réponse du Cardinal; suivies de Réflexions sur la Lettre du Cardinal-Archevêque, relativement à la Soumission exigée des*

*Ecclesiastiques, par la loi du 19 fructidor an IV* (c'est une erreur d'impression, il faut lire *an V*), in-12°, 12 pages. A la fin de la brochure on peut lire : « Ce 3 octobre 1797. Un ancien Professeur en Théologie, au Diocèse de » Liège. A Liège, De l'Imprimerie du » Clergé ». Très peu de temps après, Ernst fit paraître sous son nom à Maastricht, chez T. Nypels, l'*Entretien d'un Curé et d'un laïc sur la question : Est-il permis d'assister aux messes des prêtres assermentés en vertu des lois du 7 Vendémiaire an IV et du 19 Fructidor dernier : & quel est le sens de ces sermens?*, in-8°, iv-28 pages. Il en donna une traduction allemande, à Aix-la-Chapelle, chez J. A. Dreysse : *Gespräch zwischen einem Pfarrer und einem Laien über die Frage : Darf man den Messen der neubeceideten Priester beywohnen, und welchen ist der Sinn des von ihnen geleidenten Eides?* in-8°, 54 pages. Des protestations surgirent une fois de plus, telles les *Sendschreiben eines Pfarrers, der sich nennen wird, sobald die Franzosen fort sind, an Herrn Ernst, Pfarrer zu Afden*; cette lettre ouverte datée d'Aix-la-Chapelle, le 29 décembre 1797, ne comporte qu'une page et est signée : « Ihr Bruder P. ». Au début de l'année 1798 parut : *Epistola pastoris anonymi de jurejurando quod exigunt Galli adversus P. RR. SS. Gervasii et Protasii Joannem Emmericum Josephum Raab, Trevirum et S. P. Ernst (nescio cujus sancti) in Afden, Canonikum Rodensem, pastores*, in-8°, 124 pages. Cet opuscule se présente comme imprimé chez T. Nypels à Maastricht, ce qui est faux puisque c'est à lui qu'Ernst confia sa réfutation intitulée : *Explanatio formulae jurisjurandi de odio in regiam potestatem, Gallice Parisiis editam, latinam fecit, adjuncta praefatione apologetica adversus epistolam pastoris anonymi*, in-8°, XXXII-22 pages : la première partie est la réponse au curé anonyme suivie d'une lettre datée du 29 mai 1798 qu'Ernst vient de recevoir de l'administrateur du diocèse de Cologne, Jean-Werner Marx, et qui fait connaître que le pape ne s'est pas prononcé et ne compte pas



se prononcer dans l'immédiat sur le serment de haine ; la seconde partie est la traduction d'une brochure : *Eclaircissements sur le serment de haine à la royauté*, parue en l'an VI à Paris chez Leclerc. C. Bourguignon imprime à Liège (4 pages in-8°), en éditions latine et française, la réponse de Marx, suivie des réflexions d'Ernst ; il existe, sur 3 pages in-4° et sans nom d'imprimeur, une traduction latine et française de l'essentiel de cette réponse, suivie des commentaires d'Ernst, rédigés en français.

Non seulement Ernst avait prêté serment (Rijksarchief à Maastricht, *Fransé tijd*, 2039), mais la plupart des prêtres des environs et tous les religieux de Rolduc externes et ex-internes (à l'exception d'Henri-Joseph Gymnich) suivirent son exemple. Les assermentés pouvaient continuer à célébrer le culte dans leurs églises et les archives de Rolduc conservent une vingtaine de sermons allemands spécialement composés par Ernst pendant les années 1788-1801 et qui méritent à ce titre une étude spéciale. Quant aux insermentés, ils faisaient circuler différentes directives données par des nonces ou des organismes de la curie romaine et défavorables au serment de haine. Ernst fit paraître sous l'anonymat à Maastricht chez T. Nypels : *Réflexions sur le Décret de Rome et La Décision de quelques Evêques Relativement au serment de haine, etc., exigé en vertu de la Loi du 19 Fructidor An V*, in-8°, xxiv-96 pages. Dans une première partie Ernst entreprend de prouver que les décisions invoquées ne sont pas authentiques ou qu'en tout cas elles ne constituent pas un acte formel du pape en la matière ; dans une seconde partie il étudie les déclarations de certains évêques qui ont condamné le serment. Le chanoine Joseph Duvivier, ancien secrétaire du cardinal de Franckenberg, écrivit diverses brochures contre le serment ; Ernst ayant été attaqué dans l'une de celles-ci, répondit en octobre 1798 dans un *Examen de la seconde lettre du jurisconsulte français*

*au ci-devant notaire des Pays-Bas sur la communication en fait de Religion avec les Prêtres qui ont prêté le serment de haine à la royauté*, Maastricht, T. Nypels, in-8°, viii-46 pages ; Ernst s'élève notamment contre la confusion que font les insermentés entre le serment de haine à la royauté et le serment civique demandé en France en 1791 mais qui ne fut jamais prescrit en Belgique. Le 30 juillet 1798, Pie VI avait adressé de Florence au cardinal de Franckenberg un bref dans lequel, sans se prononcer d'une façon explicite sur la licéité du serment, il le félicitait de sa fermeté dans cette affaire ; par suite des événements le document ne parvint en Belgique qu'en mars 1799, mais il fut alors répandu à profusion par les insermentés. Ernst publia sous l'anonymat des *Pensées diverses d'un bon et franc catholique à l'occasion du bref de N.S.P. le Pape à M. l'archevêque de Malines sur le serment de haine à la royauté*, Maastricht, T. Nypels, in-8°, 78 pages. Ernst ne voit dans le bref aucune condamnation officielle du serment et explique une fois de plus qu'il l'entend dans le sens restrictif d'une simple soumission au régime. En août 1799 il publie un *Supplément aux pensées diverses*, in-8°, 6 pages, puis revient longuement sur son interprétation dans *Le Triomphe de la Vérité ou Le serment de haine à la Royauté &c. Justifié par un Bref de N. S. le Pape Pie VI & par la Déclaration du Corps législatif. Par le Citoyen Astère. A Bruxelles, VIII<sup>e</sup> année*. En réalité cette brochure parut à Maastricht fin octobre 1799. Le bref de Pie VI est celui du 30 janvier 1799 adressé à Mgr Octave Boni et par lequel le pape condamne le serment demandé à Rome après l'entrée des troupes françaises parce que celui-ci doit être entendu selon l'intention du législateur et que les nouvelles autorités ne s'étaient pas prononcées officiellement sur le sens du serment. En France, au contraire, dit Ernst, les délibérations du Corps législatif ont bien précisé que la prestation du serment de haine n'entraînait que l'en-

gagement à ne pas collaborer au rétablissement de la royauté. Ernst reste fidèle à la thèse admise par les autorités ecclésiastiques de Liège et de Cologne, laissées en place par les princes-évêques en exil dont les opinions étaient cependant contraires aux leurs.

Le prince-évêque de Liège, de Méan, avait encouragé d'au delà du Rhin les prêtres insermentés de son diocèse et donné pleins pouvoirs, à leur endroit, au carme Albert Lejeune (qui se cachait sous le nom de Titius), les soustrayant ainsi pratiquement à l'autorité du vicaire général de Rougrave. Pour la première fois, le 5 novembre 1799, il prit officiellement position contre celui-ci en transmettant le texte d'un mandement par lequel, conformément aux trois réponses données, le 24 septembre 1798, par Michel di Pietro, secrétaire de la Congrégation spéciale des Affaires de France, il enjoignait aux prêtres jureurs de son diocèse de rétracter leur serment de haine. Lejeune donna une large publicité à ce texte et le vicariat de Liège se tourna vers Ernst qui publia, sous l'anonymat, en 1800 : *Encore un mot sur le serment de haine à la royauté &c. Et la Rétractation en ordonnée par les Réponses de M. de Petro Evêque d'Isaure et Délégué Apostolique à M. l'Evêque de Grasse. Par un homme de sang froid. A Anvers, De l'Imprimerie Typographique* (ce qui est évidemment une indication fautive), in-8°, 56 pages. Dans une première partie, Ernst, passant sous silence avec beaucoup d'habileté le mandement de Méan, réfute en détail chacune des trois réponses qui n'ont d'ailleurs aucune valeur universelle ; selon lui la seule chose qu'on pourrait exiger des jureurs est une déclaration interprétative de leur serment ; dans une seconde partie il critique âprement les règles imposées par Corneille Stevens, dit Lemaigre, administrateur du diocèse de Namur, pour la rétractation du serment dans ce diocèse.

Napoléon Bonaparte avait remplacé le 28 décembre 1799, puis le 11 janvier 1800, l'obligation du serment de

haine par celle d'une simple promesse de fidélité. Stevens dans le diocèse de Namur et le vicaire général Jean-Hubert De Lantsheere dans celui de Malines la déclarèrent aussitôt illicite, et les trois évêques exilés de Malines, d'Ypres et de Ruremonde, se prononcèrent dans le même sens le 3 février. Ernst rédigea un pamphlet qui parut chez T. Nypels à Maastricht, avec quelque retard, en mai 1800 : *Trois lettres d'un homme à trois grands-vicaires, Corneille Lemaigre de Namur, J. H. Landsheere de Malines, et Titius de Liège Pour les Prêtres nommés Fidèles, relativement au serment de haine, à la promesse de fidélité & au schisme*, in-8°, vi-94 pages. Chacun des trois sujets indiqués fait l'objet d'une lettre séparée ; seule la troisième est signée : Caius, tandis que l'avis qui ouvre l'ouvrage est signé : N.S.T. Delauber. La première lettre réfute un écrit de Stevens intitulé *Suite de l'évidence de la Vérité* ; dans la troisième Ernst s'attaque avec véhémence à la double juridiction qui existe dans le diocèse de Liège. Dans un Supplément il fournit en faveur de ses thèses quelques arguments nouveaux datant de mars-avril 1800. Dans ce pamphlet qui est l'un de ses meilleurs, Ernst atteint un art consommé de polémiste : c'est qu'il manie l'ironie et les arguments *ad hominem* aux dépens de personnages déterminés. En septembre il fait paraître sous l'anonymat chez T. Nypels à Maastricht des *Réflexions pacifiques et catholiques sur l'Instruction importante par demandes et réponses, Relativement au serment de haine & à la promesse de fidélité, dédiées aux fidèles qui aiment leur salut*, in-8°, vi-64 pages. Cette *Instruction importante* à laquelle le titre fait allusion est un nouvel ouvrage de Stevens qu'Ernst va réfuter point par point, et où il s'attaque aux intolérances des insermentés. En décembre, Ernst publie sous son nom, chez le même éditeur : *La mauvaise foi dévoilée ou Réponse aux brochures intitulées Notice sur l'Abbé Sicard &c. & Défense légitime &c. relatives au*

*Serment de Haine & au Schisme ; avec quelques Observations sur les Lettres pastorales de M. l'Évêque de Liège*, in-8°, v-73 pages : les deux premières parties réfutent la Notice qui est l'œuvre de Duvivier ; la troisième critique les lettres pastorales de Méan des 5 novembre 1799 et 18 septembre 1800 et la quatrième s'attaque à la brochure *Défense légitime*.

Quelques prêtres jureurs du pays de Liège s'adressèrent au nonce de Cologne, Annibal della Genga, le 11 novembre 1800, au sujet de la rétractation ; dans une lettre du 2 janvier 1801 celui-ci leur proposa une formule de rétractation quelque peu mitigée ; cette lettre fut publiée en latin et en traduction française, in-8°, 16 pages, avec une « Note de l'Éditeur » ; l'éditeur pourtant ne se fait pas connaître. Ernst répondit sous l'anonymat : *Le serment de haine et le schisme Considérés dans une Lettre de M. le Nonce de Cologne, du 2 Janvier 1801, à quelques Prêtres sermentés. En Europe. l'An IX*, in-8°, 11-38 pages. Il accuse avec véhémence le nonce de préjuger la décision de Pie VII en la matière et s'attaque aussi à l'éditeur. Cette brochure fut dénoncée à Rome ; Ernst fut attaqué dans un imprimé anonyme : *Bittschrift eines priesters an den herrn Ernst pastor zu Afsden*, ce dont le préfet de la Meuse-Inférieure l'avertit par lettre du 24 mai ; Ernst répondit le 5 juin, disant notamment : « Quant aux in- » jures qu'on me lance personnelle- » ment, je les méprise en me consolant » de l'estime des personnes éclairées. » Je suis surtout extrêmement sen- » sible à celle que vous daignez me » témoigner » (Rijksarchief à Maastricht, Franse tijd, 359). Un décret du cardinal Caprara du 2 décembre 1801 ayant imposé une rétractation aux jureurs des territoires réunis à la France sans en préciser la forme, les Ordinaires ne réussirent pas à tomber d'accord, et à Cologne, Marx rendit officielle une formule de rétractation en tous points conforme à la déclaration interprétative qu'avait proposée Ernst.

L'abbé de Rolduc, Chaineux, mourut en exil le 9 juillet 1800 et certains religieux manifestèrent alors le désir d'être associés à l'administration des biens achetés moyennant des bons ; après maintes discussions, Ernst fit adopter le 5 février 1801 un Plan d'administration de trois ans qu'il avait rédigé. Ce plan se trouve aux archives de Rolduc avec de nombreux documents sur la question et nous en avons publié le texte dans le *Bulletin de la Société eupénoise d'histoire*, t. V, 1955, p. 11-13. Dens vendit en 1802 une des fermes achetées sous son nom ; Ernst écrivit au cardinal Caprara pour savoir quel usage on pouvait faire des biens acquis au moyen de ces bons ; Caprara répondit le 30 décembre 1802 qu'ils pouvaient servir à la sustentation des religieux mais ne pouvaient être partagés sans induit ; Ernst demanda alors cet induit qui lui fut accordé par Caprara le 22 février 1803 (original à Rolduc, texte publié par J. Kleijntjens, dans *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. XLV, 1931, p. 167). Le 25 mars 1803 Ernst parvint à conclure un arrangement avec Dens, qui abandonna à ses confrères une partie du prix de vente de la ferme vendue par lui et renonça à toute intervention ultérieure dans les biens de Rolduc. Le 4 juin 1803 Caprara sécularisa les religieux et religieuses des territoires français et il n'y avait donc aucun espoir de ressusciter l'abbaye de Rolduc. Aussi dans une réunion tenue à Kerkrade le 13 juillet 1803, 32 religieux désignèrent-ils 8 d'entre eux pour dresser un plan de partage des biens ; Ernst était du nombre et ce fut lui qui fit pratiquement toute la besogne ; dans une réunion tenue à Afsden le 13 septembre, 20 religieux convinrent d'un certain nombre de points ; le 21 novembre le chanoine Jérusalem vendit sa part au chanoine Muller ; le 12 décembre les lignes générales du plan furent exposées aux 31 intéressés, qui ne firent que quelques remarques de détail : l'église, les bâtiments conventuels et quelques

terres environnantes demeuraient en indivis pour servir à une fondation pieuse d'utilité publique; les deux moulins étaient censés représenter la part de 5 rolduciens défunts ayant possédé des bons et devaient servir à payer les pensions dues aux détenteurs de bons étrangers à Rolduc et d'autres dettes de l'abbaye, mais comme il y avait 7 défunts et 32 vivants, on partagerait donc en 34 lots les autres biens, les 2 lots ayant appartenu aux défunts devant servir de fonds de garantie. Le bon d'un huitième défunt avait été remboursé à sa famille. Dans une réunion tenue à Afden le 26 janvier 1804 les 34 lots furent attribués et le plan de partage fut signé comme acte sous seing privé. Les acheteurs de 1797 demeuraient toujours propriétaires aux yeux de la loi, mais ils s'étaient engagés à faire les transferts nécessaires sur demande. Ernst demeurait administrateur des biens indivis; la ferme de l'abbaye lui avait d'ailleurs été attribuée, ainsi qu'à d'autres confrères qui avaient décidé de la conserver à la même fin pieuse que les biens indivis. Quelques arrangements ultérieurs semblent avoir été conclus entre les attributaires de lots mais ne changèrent rien à l'essentiel du partage. Le 8 octobre 1805, on se mit d'accord pour que les biens indivis servent de préférence à un séminaire, ou à une école secondaire, ou à une maison pour prêtres retraités. Ernst entama des négociations avec le gouvernement français, mais elles n'aboutirent à aucun résultat précis.

L'application du Concordat signé le 15 juillet 1801 entre le Saint-Siège et la France entraîna une nouvelle circonscription des diocèses des territoires français et Afden passa du diocèse de Cologne à celui de Liège dont le nouvel évêque, Jean-Evangéliste Zaepffel, voulut nommer Ernst curé primaire à Kerkrade; mais Ernst refusa de même qu'il refusa la place de vicaire général offerte par le nouvel évêque d'Aix-la-Chapelle, Marc-Antoine Berdolet. Il préférait rester à

Afden où sa vieille mère habitait le presbytère. Il ne fut reconnu comme desservant rétribué par le gouvernement que le 30 décembre 1805.

De 1802 au 15 août 1817, Ernst a rédigé en allemand une centaine de nouveaux sermons qui se trouvent aujourd'hui aux archives de Rolduc; il travaille à sa grande histoire du Limbourg et au début de l'année 1806, il publie sous son nom chez Lemarié à Liège, un *Tableau historique et chronologique des suffragans ou co-évêques de Liège pour servir à l'histoire ecclésiastique de ce pays : où l'on a joint des notices sur l'origine des maisons religieuses et des établissemens de leur dépendance, dans la ville et sa banlieue*, in-8°, LIV-356 pages; on y trouve successivement : une dédicace à François-Joseph de Merci-Argenteau et une notice sur le château et les anciennes seigneuries de ce nom, des observations préliminaires sur les suffragans liégeois, les biographies successives de ceux-ci; les notices annoncées font l'objet de notes au bas des pages et d'un supplément. En raison de ses préliminaires, l'ouvrage ne plut pas à la censure française et fut retiré de la circulation. En novembre 1806 Ernst traduit en allemand le mandement de Zaepffel ordonnant l'usage du catéchisme impérial, mandement qui ne fut pas promulgué; il rédige en 1807 des *Observations pacifiques sur quelques écrits anonymes contre le catéchisme à l'usage de toutes les Églises de l'Empire Français*; Zaepffel accuse réception du manuscrit le 17 juin, en fait prendre copie (47 pages in-folio, aujourd'hui aux archives de l'évêché de Liège) et envoie l'original à Paris. Nous avons analysé cet ouvrage et nous en avons donné de larges extraits dans *Sacris Erudiri*, t. VIII, 1956, p. 398-409. Les *Observations* n'ont pas le mordant des autres écrits polémiques d'Ernst, qui venait d'être éprouvé par un double décès : celui de son frère Corneille-Léonard à Aubel le 27 mars et celui de sa mère le 15 mai en son presbytère. Ernst rédige les mandements latins de Zaepffel

pour les carêmes de 1807 et 1808 ; le premier concerne le danger des mauvaises lectures, le second la nécessité de la religion (*Mandements... publiés dans le diocèse de Liège, depuis le Concordat de 1801 jusqu'à 1830*, t. 1<sup>er</sup>, Liège, 1851, p. 425-432, 484-497). En 1811-1812, à l'occasion d'une enquête faite par les autorités françaises sur la situation agricole des départements réunis, Ernst recueille des informations approfondies auprès des paysans et en transmet le résultat à la préfecture, avec ses réflexions (Rijks-archief à Maastricht, Franse tijd, nos 2508, 2509, 4503) ; il est d'ailleurs occupé à rédiger au même moment un chapitre d'introduction, d'ordre géographique, pour son « Histoire du Limbourg » qu'il a terminée et pour laquelle il cherche un éditeur. Le manuscrit du texte de cette histoire allant jusque 1427 (sans les documents) se trouve à la Bibliothèque royale de Belgique à Bruxelles sous le n° 21310 et comporte 445 feuilles in-folio. C'est un travail de tout premier ordre qui répond aux exigences de la critique historique et fait d'Ernst un précurseur.

Sous le régime hollandais, en 1816, le roi Guillaume I<sup>er</sup> nomme Ernst membre de l'Académie des sciences et belles-lettres à Bruxelles, sur la proposition de Charles van Hulthem, et semble même avoir songé à Ernst pour un des évêchés vacants des Pays-Bas. Cependant, le 22 juin Afden est rattaché à la Prusse, tandis que les bâtiments de l'abbaye de Rolduc demeurèrent en territoire hollandais. Ernst avait déjà fait restaurer la tour de son église en 1814 ; il fait vernir et dorer l'autel, la chaire et les boiseries en 1816, il aménage en 1817, dans une dépendance de sa cure, une salle pour faire la classe aux enfants et une maison pour le sacristain. Toujours propriétaire aux yeux de la loi d'une grande partie des immeubles de Rolduc, il adresse le 1<sup>er</sup> août 1817 avec trois confrères une requête à Guillaume I<sup>er</sup> de Hollande afin que le souverain autorise l'acceptation par le

grand séminaire de Liège, des anciens biens conventuels qu'ils détiennent, pour y établir un petit séminaire. Ernst qui travaillait à une histoire de la maison de Salm-Reifferscheid tombe malade en septembre 1817 et rédige son testament le 27, léguant « au séminaire de Liège pour l'établissement » d'un séminaire secondaire à l'« Abbaye de Rolduc tout ce qui m'appartient dans les biens de la sus-dite Abbaye », sa bibliothèque et de l'argent ; il laisse d'autres sommes à son église, à son école, aux pauvres de sa paroisse. Ernst meurt le 11 décembre suivant d'une attaque d'apoplexie et le dimanche 14 il est enterré dans le cimetière d'Afden près de la sacristie. Plus tard, des travaux d'agrandissement entraînent le bris de la pierre tombale dont il ne reste plus qu'un fragment, contre le mur extérieur du bas-côté gauche de l'église.

Au cours de cette dernière période de sa vie, les principaux correspondants d'Ernst furent :

a) Jean-François Huleu, archiprêtre, puis vicaire général à Malines. Assermenté notoire, Huleu cherche à prendre contact avec Ernst et semble lui avoir écrit pour la première fois le 15 mars 1798. Vingt-cinq lettres écrites en latin ou en français par Ernst à Huleu, du 1<sup>er</sup> avril 1798 au 4 juin 1802, se trouvent aux archives diocésaines de Malines, mais les lettres écrites par Huleu pendant cette période sont perdues ; par contre 12 lettres de Huleu, écrites en français à Ernst du 9 mars 1803 au 6 janvier 1813, se trouvent aux archives diocésaines d'Aix-la-Chapelle tandis que pour cette période ce sont, cette fois, les lettres d'Ernst qui font défaut. La correspondance de 1798 à 1802 concerne surtout la question du serment de haine et ce qui s'y rattache ; de 1803 à 1813, Huleu, devenu vicaire général, demande fréquemment des conseils à Ernst ; il parle de Stevens, du séminaire de Malines, du catéchisme impérial, des difficultés causées par l'arrivée de Mgr de Pradt. On trouve de longs extraits de cette

correspondance dans notre étude sur Huleu, parue dans *Rolduc's Jaarboek*, t. XXXVI, 1956, p. 74-110.

b) Jean-Émile Aubée, Jacques-Louis Bellefroid, Pierre Lys, prêtres assermentés du diocèse de Liège. — Le premier, examinateur synodal, était en fait le secrétaire du grand-vicaire de Rougrave, le second était chanoine de l'église Saint-Pierre à Liège, le troisième curé de Herve. Les lettres qu'ils ont écrites en français à Ernst sont conservées à Rolduc : 41 du 10 décembre 1799 au 20 janvier 1803, 20 du 28 février au 20 août 1800, 49 du 18 février 1800 au 13 septembre 1802. Il ressort manifestement de ces lettres que c'est à la demande du vicariat liégeois ou en accord avec lui qu'Ernst composa ses écrits sur la rétractation du serment de haine et sur la promesse de fidélité ; les autres questions religieuses du temps sont également abordées ; nous avons étudié ces correspondances dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XXXVIII, 1953, p. 71-107.

c) André-Joseph Bagniet, curé jureur de Wasseiges au diocèse de Namur. — Dix-sept lettres, écrites en français à Ernst du 17 juin 1800 au 15 décembre 1802, traitent de la situation spéciale du diocèse de Namur où les assermentés sont en minorité. Elles sont conservées à Rolduc. Cf. notre article sur Bagniet dans *Sacris Erudiri*, t. XI, 1960, p. 416-444.

c) Candide Caenen, prémontré d'Averbode, insermenté. — Deux lettres de Caenen, des 5 mars et 28 octobre 1802, se trouvent aux archives diocésaines d'Aix-la-Chapelle ; les réponses d'Ernst, des 6 avril 1802 et 18 janvier 1803, sont aux archives d'Averbode. Le premier échange de lettres eut lieu peu avant, le second peu après la publication du Concordat, c'est dire tout leur intérêt ; nous avons publié ces quatre documents, rédigés en français, dans *Limburg*, t. XXXIV, 1955, p. 12-18, et t. XXXIX, 1960, p. 217-228.

e) Jean-Evangéliste Zaepffel, évêque de Liège. — On possède 44 lettres

adressées à Ernst, allant du 3 septembre 1802 au 22 octobre 1807, la première écrite en latin, les autres en français, et 2 minutes des réponses d'Ernst, des 13 avril et 3 mai 1803, rédigées en français ; lettres et minutes sont conservées aux archives de Rolduc et ont été publiées intégralement par nous dans *Archives de l'Église d'Alsace*, t. XXI, 1953-1954, p. 215-270. Cette correspondance concerne le clergé et les paroisses du canton de Rolduc et des environs, la question des séminaires du diocèse, le catéchisme impérial ; elle témoigne de la confiance sans cesse grandissante que l'évêque manifesta à Ernst.

f) Martin-Guillaume Fonck, vicaire général d'Aix-la-Chapelle. — Il n'y avait aucune cohésion entre les diocèses de Liège et d'Aix-la-Chapelle jusqu'au moment où Ernst prit l'initiative, à l'occasion de la visite de confirmation de Zaepffel à Afden en 1806, d'inviter ensemble l'évêque d'Aix-la-Chapelle et son vicaire général Fonck ; celui-ci écrivit le 31 juillet pour accepter l'invitation ; c'est la première des 60 lettres qu'il adressa à Ernst en français, la dernière étant du 7 octobre 1817 ; elles sont conservées aux archives diocésaines d'Aix-la-Chapelle. Fonck parle des affaires de son diocèse, de la mort de Berdolet, de l'arrivée de Mgr Le Camus et des problèmes qu'elle suscite, des changements de régime politique par suite du départ des Français. Nous avons publié des extraits de ces lettres dans *Rolduc's Jaarboek*, t. XXXV, 1955, p. 71-80.

La requête d'Ernst concernant les biens de Rolduc avait été examinée par le roi Guillaume I<sup>er</sup> des Pays-Bas le 18 août 1817, mais, après enquête prolongée, un arrêté royal du 13 juillet 1818 refusa au grand séminaire de Liège l'autorisation d'accepter le legs d'Ernst. Par un autre arrêté du 26 novembre, il lui fut permis, au contraire, d'accepter sa bibliothèque. Le 17 octobre 1831 seulement, un petit séminaire sera établi à Rolduc.

En 1823 l'éditeur liégeois Lemarié

mit en vente les exemplaires restants du Tableau des suffragants de Liège sous le titre *Supplément à l'histoire du pays de Liège* et sans les LIV pages liminaires. Le baron de Reiffenberg publia dans les *Nouvelles archives historiques des Pays-Bas*, et d'après les manuscrits d'Ernst, le *Mémoire sur les comtes de Louvain* (t. V, 1830, p. 29-56, 69-93) et la *Chronologie historique des sires de Salm-Reifferscheid* (t. VI, 1831, p. 170-253). Il publia dans les *Nouveaux mémoires de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles le Mémoire sur les sires de Cuyck* (t. VI, 1830, 36 pages), sans laisser soupçonner qu'Ernst en est l'auteur, et un *Supplément à L'Art de vérifier les dates et aux divers recueils diplomatiques ou Mémoire sur quelques anciens fiefs de la Belgique* (t. VII, 1834, 306 pages) : tout ce qui concerne les comtes de Durbuy et de la Roche, ceux de Daelhem et leur *Codex diplomaticus*, le *Codex diplomaticus* de Fauquemont, provient d'Ernst alors que ce n'est indiqué que pour ce dernier cas. Au contraire Édouard Lavalleye fait paraître sous le nom d'Ernst, à Liège, chez N. Redouté, en 1836 *Des comtes de Durbuy et de la Roche* (in-8°, 24 pages), en 1837 de nouveau le *Mémoire sur les comtes de Louvain* (in-8°, VIII-40 pages et 1 planche), enfin à Liège chez Collardin, de 1837 à 1848, l'*Histoire du Limbourg*, in-8°, d'après une copie qui forme actuellement les manuscrits 23316-21321 de la Bibliothèque royale à Bruxelles, elle-même copie des manuscrits 21311-21315 de la même bibliothèque : les quatre premiers volumes imprimés et la première moitié du cinquième contiennent l'*Histoire* proprement dite, qui va jusqu'en 1427 ; la suite, de même que la « vie de l'auteur », qui sont annoncées par Lavalleye, ne parurent jamais ; la deuxième moitié du tome V donne la chronologie des comtes de Daelhem et des seigneurs de Fauquemont, puis le *Codex diplomaticus Dalemensis* ; le tome VI présente le *Codex diplomaticus Falcoburgensis* et le *Codex diplomaticus Lim-*

*burgensis*, le tome VII les *Annales Rodenses* : elles se terminent en 1700 et ne contiennent donc pas la suite qu'Ernst avait écrite pour les années 1701-1702 (5 pages in-folio) qui se trouve en manuscrit aux archives de Rolduc. Pierre-François de Ram fait paraître sous le nom d'Ernst dans le *Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire*, 2<sup>e</sup> série, le *Mémoire historique et critique sur les comtes de Hainaut de la première race* (t. IX, 1857, p. 393-512), et la *Dissertation historique et critique sur la maison royale des comtes d'Ardenne* (t. X, 1858, p. 211-370), d'après le manuscrit qui se trouve actuellement à la Bibliothèque de l'Université de Liège sous le n<sup>o</sup> 755.

Il existe deux portraits de Simon-Pierre Ernst, qui semblent être des copies ou des reconstitutions, l'un à la Bibliothèque de l'Université de Louvain, l'autre chez M. Ziane à Liège.

Ch. de Clercq.

J. Proumen, *Kurze Biographie des verstorbenen Herrn Simon Peter Ernst...*, Aix-la-Chapelle, 1818. — Article d'A. Le Roy dans *Biographie Nationale*, t. VI, Bruxelles, 1878, col. 667-682. — L. de Crassier, « Zegel van Ernst pastoor te Afdon », dans *De Maasgouw*, t. XXXV, 1920, p. 57. — Article de J. Verzijl, dans *Nieuw Nederlandsch Biographisch Woordenboek*, t. IX, Leyde, 1933, col. 245-246. — R. Jeuckens, « Simon-Peter Ernst », dans *Ostbelgische Chronik*, t. II, 1949, p. 80-85. — C. Danden, « Limburgse Geschiedschrijvers. Simon Pierre Ernst », dans *Bulletin van de Historische Kring Het Land van Herle*, t. III, 1953, p. 33-40. — C. de Clercq, « Simon-Pierre Ernst et ses correspondants », dans *Annales du XXIV<sup>e</sup> Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, Verviers, 1954, p. 67-153 : nous y signalons en note les lettres d'Ernst qui ont été conservées, et, en appendice, nous indiquons 843 lettres adressées à Ernst et publions le texte intégral de 12 d'entre elles, mais ces indications sont à compléter par nos travaux ultérieurs, cités au cours du présent article.

**ERRERA** (Isabelle), née GOLDSCHMIDT, collectionneur d'art, mécène. Née à Florence le 5 avril 1869, morte à Bruxelles le 23 juin 1929, elle était la fille de John Goldschmidt (de Francfort) et de Sophie Franchetti.

En 1890, son mariage avec Paul Errera, professeur à l'Université de Bruxelles, juriste éminent et mécène qualifié, permit à la jeune Florentine de poursuivre en un milieu favorable les recherches d'histoire de l'art auxquelles déjà elle s'était livrée dans sa ville natale et de contribuer avec un goût très sûr à l'accroissement des collections familiales qu'elle affectionnait : ses préférences allaient aux étoffes anciennes, dentelles et broderies (l'oncle Franchetti, spécialisé en textiles, lui avait inculqué à cet égard des connaissances techniques qu'elle ne cessa de développer ensuite). Le nom d'Isabelle Errera demeure attaché au « département des tissus » car la plupart des pièces acquises par elle prirent ensuite, grâce à ses dons et legs, le chemin des Musées royaux du Cinquantenaire.

Il faut évoquer ici le rôle considérable que jouèrent au cours de nombreuses années, dans la vie bruxelloise, M. et M<sup>me</sup> Paul Errera et les services rendus par eux aux arts, aux lettres et aux sciences. Leurs réceptions périodiques, en ce home accueillant du coin de l'avenue Marnix et de la rue du Champ de Mars (porte de Namur) puis dans le cadre historique de l'hôtel Errera, au n° 14 de la rue Royale, groupaient — sans distinction d'opinions politiques — les représentants des milieux intellectuels de la capitale : professeurs, peintres et écrivains... Les Errera avaient une sympathie marquée pour les jeunes dont plusieurs, aujourd'hui « arrivés », doivent à ces soirées du mercredi l'orientation de leur carrière. Ils accueillèrent aussi maintes personnalités étrangères de passage en Belgique. Nos aimables hôtes facilitèrent le rapprochement « entre gens qui se cherchent » et, dans cette tâche si délicate, Isabelle Errera joignait à l'élégance et au charme physique l'appoint d'une intelligence toujours en éveil et d'une bonté jamais lassée.

L'importante bibliothèque d'art et d'art appliqué qu'elle constitua dans les locaux annexes de l'hôtel Errera,

a été donnée à l'État et se trouve maintenant, comme fondation distincte, à l'École nationale supérieure d'Architecture et des Arts décoratifs (abbaye de la Cambre).

Parmi les sections de nos Musées royaux d'art et d'histoire (Cinquantenaire) qui bénéficièrent des générosités d'Isabelle Errera, il faut citer surtout le département des dentelles et celui des tissus et broderies (on consultera les inventaires détaillés dressés par leurs conservateurs et attachés). Rappelons que la donatrice fut présidente de la section rétrospective d'une Exposition franco-belge de la mode organisée en 1922 au Musée même. Le Musée des Beaux-Arts n'a pas été oublié, et — voisinant avec les esquisses rubéniennes issues des collections de M<sup>me</sup> J. Errera (1917) — une « Caritas » de Cranach le Jeune, léguée par sa belle-fille, y figure avec honneur.

Ses interventions dans les services de ravitaillement de la commune d'Uccle, pendant l'occupation allemande (1914-1918), lui valurent la Croix civique de première classe.

\* \* \*

Principales publications d'Isabelle Errera :

Chapitre des tissus et broderies au *Catalogue de l'Exposition des Primitifs flamands à Bruges* (1902).

*Catalogues de certaines collections des Musées du Cinquantenaire :*

1° Étoffes anciennes et modernes (éd. 1901-1907-1921) ;

2° Broderies anciennes (1905) ;

3° Tissus et broderies de la collection Vermeersch (1911) ;

4° Étoffes égyptiennes (1916).

Articles publiés dans le *Bulletin des Musées royaux des arts décoratifs et industriels*, dans les *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles* (« Le tissu de Modène », 1903 ; « Les nappes dits de Pérouse », 1906 ; « Quelques indications sur les dessins des



étoffes », 1907) et dans plusieurs revues anglaises, françaises et italiennes (« Notes on textiles », *Burlington Magazine*, 1914), une étude consacrée aux tissus reproduits sur les tableaux italiens du XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle (*Gazette des Beaux-Arts*, 1921), une esquisse de l'histoire des tissus (*Le Flambeau*, 1922).

Remarquons en passant que la revue belge *Le Flambeau* a pris en quelque sorte son départ lors des entretiens de l'avenue Marnix !

*Dictionnaire-répertoire des peintres depuis l'antiquité jusqu'à nos jours* (éd. Hachette 1913 ; supplément paru en 1929).

*Répertoire des peintures datées* (éd. Van Oest, 2 vol., 1920-1921).

*Répertoire abrégé d'iconographie* (3 vol., 1929).

Contrastant avec les études détaillées qui précèdent, ces trois derniers

ouvrages, de caractère encyclopédique, s'ajoutent utilement aux *Répertoires* publiés par Salomon Reinach.

Un excellent portrait d'Isabelle Errera par Fernand Khnopff, est reproduit dans la plupart des études consacrées au peintre, familier de la maison.

Une grande salle où ont été placés ses principaux dons en textiles porte le nom d'Isabelle Errera aux Musées royaux d'Art et d'Histoire du Cinquantenaire.

P. Bautier.

Outre les souvenirs personnels utilisés pour la rédaction de cette notice, de précieux renseignements m'ont été obligeamment fournis par : M<sup>me</sup> Crick-Kuntziger, conservateur honoraire, M<sup>lle</sup> Calberg, conservateur, M<sup>me</sup> Risselin, conservateur adjoint aux Musées royaux d'Art et d'Histoire, M. Ch. Alexandre, conservateur-bibliothécaire à l'École nationale supérieure d'Architecture et des Arts décoratifs.

## F

**\*FAIGAUX** (*François-Louis*), pasteur, né à Yverdon en juillet 1706, décédé à Cassel (Hesse) le 21 octobre 1752. Fils du pasteur Daniel Faigaux et d'Esther d'Aubigné, il était, par sa mère, neveu à la mode de Bretagne de M<sup>me</sup> de Maintenon.

Après des études commencées à l'Académie de Lausanne et poursuivies à Bâle, il fut consacré dans cette dernière ville le 14 janvier 1725 par le pasteur Pierre Roques. L'année suivante il fut nommé diacre de l'Erguel par le prince-évêque de Bâle (résidant à Porrentruy) sur la recommandation de la classe (assemblée régionale des pasteurs) : celle-ci était l'autorité ecclésiastique du vallon de Saint-Imier, alors que la souveraineté politique en appartenait à l'évêque. En 1727, Fr.-L. Faigaux fut placé à Renan, puis, comme pasteur en titre, à Orvin et Vauffelin. Après deux ans d'activité à la cure d'Orvin, il songea à se marier : son choix se porta sur sa cousine germaine Isabelle-Cornélie d'Aubigné, fille d'un frère de sa mère établi en Hollande. La réalisation de ce projet suscita un long et pénible conflit politico-ecclésiastique. Les noces entre cousins germains étaient généralement interdites par la législation protestante ; les canons catholiques, plus larges, fixaient au quatrième degré de parenté la limite permise. Autorisé par l'évêque, réprouvé par la classe, vitupéré par Berne qui s'in-

géra dans l'affaire et déclara que le pasteur avait forfait à l'honneur, le mariage de Faigaux occasionna d'après contestations qui rendirent la vie amère au jeune ministre, bien que ses paroissiens eussent pris son parti et se fussent montrés pleins d'affection à son égard. A l'évêché on finit par lui conseiller de démissionner et de chercher à se placer aux Pays-Bas. Ses démarches aboutirent. Faigaux fut appelé d'abord à Breda ; il y fut pasteur de l'église wallonne de 1732 à 1735. En janvier de cette année, le Conseil d'État le désigna comme ministre de l'église de la Barrière à Namur. Il y fut installé le 27 mars et, le jour même de son installation, présidait à un baptême.

L'église de Namur comptait surtout les militaires de la garnison ; peu de contacts s'établirent entre elle et la population civile. Les registres du consistoire signalent cependant quelques cas de mariages mixtes ou d'abjurations. En 1736, le bruit s'étant répandu que le ministre faisait acte de prosélytisme, il en résulta une véritable émeute : tandis que la populace assaillait la maison pastorale et faisait entendre des clameurs menaçantes, le magistrat opérait une descente de police et faisait enlever une jeune fille hollandaise fiancée à un soldat protestant, sous prétexte qu'on voulait la contraindre à apostasier. Une plainte à charge de

Faigaux ayant été portée par le gouvernement de Bruxelles auprès des États généraux, ceux-ci ordonnèrent une enquête qui fit constater la fausseté des faits reprochés au pasteur.

D'autres protestations, plus légitimes celles-ci, furent élevées par les autorités et le clergé namurois lors d'exécutions de soldats catholiques : le pasteur, seul autorisé à accompagner ces malheureux au supplice, ne pouvait leur apporter que les consolations d'une religion qui n'était pas la leur...

Le ministère du pasteur de Namur se trouva assez souvent requis pour la bénédiction et la validation de mariages de huguenots français privés d'état civil dans leur patrie ; le plus grand nombre d'entre eux ressortissaient à la région de Sedan.

Une des préoccupations constantes de Faigaux fut l'instruction religieuse de la jeunesse. Les éditeurs de la troisième édition (posthume) de son catéchisme, *Les paroles de la vie éternelle*, rendent hommage à ce mérite dans l'avant-propos. A Namur, à la suite d'un cas de conversion au catholicisme, le pasteur fit édicter, par le consistoire, un règlement qui défendait aux parents protestants d'envoyer leurs enfants soit chez les jésuites, soit chez les religieuses ursulines.

Faigaux trouva généralement un appui efficace auprès du gouverneur du château de Namur, le colonel écossais W. Ph. Colyaer. Par reconnaissance il dédia à cet officier un petit ouvrage qu'il publia en 1736 : *La religion du cœur, ou Méditations d'un chrétien qui réfléchit sérieusement sur les vérités du Salut et qui en est touché* : par François-Louis Faigaux, pasteur de l'Église wallonne de Namur. Rotterdam, 1736. Par la suite, toujours en sa qualité de pasteur de Namur, il dédia « Aux nobles et puissans Seigneurs du Conseil d'État des Provinces-Unies », un recueil de treize sermons : *Sermons sur diverses matières importantes de la Religion*, La Haye, 1740. L'une de ces prédications, la

douzième, est celle qu'il prononça lors de son installation dans l'église de Namur ; il y rappelait le ministère de son prédécesseur, décédé le 30 janvier 1735, Jacq.-Alex. Trosselier, qui « avait arraché des éloges de la bouche » même des ennemis de notre sainte religion ».

Appelé comme professeur à Marbourg, Faigaux prit congé de son église de Namur le 3 juillet 1742. En 1745, nommé pasteur de l'église française de Schwabach pour y succéder au pasteur François Baratier, il fut en même temps chargé d'enseigner la philosophie. Enfin, il remplit de semblables fonctions pastorales et professorales, dès 1748, à Cassel où il mourut à l'âge de quarante-six ans.

François-Louis Faigaux avait perdu à Namur, en octobre 1738, sa femme Isabelle-Cornélie d'Aubigné. Il épousa en secondes noces une demoiselle Poujol qui lui survécut, et à qui un secours fut accordé en juin 1779 par le Conseil de la ville d'Yverdon (qui s'était constitué parrain de Fr.-L. Faigaux lors de son baptême).

Outre les ouvrages que publia Faigaux en sa qualité de pasteur de l'église de Namur cités plus haut, on a de lui divers sermons et une *Dissertation sur la folie de l'athéisme*, Schwabach, 1749.

J. Meyhoffer.

Ch.-F. Morel, *Abrégé de l'histoire et de la statistique du ci-devant évêché de Bâle*, Strasbourg, 1813, in-8°, p. 337. — J.-A. Galiffe, *Notices généalogiques sur les familles genevoises*, Genève, 1829 et suiv., t. IV, p. 17. — Haag, *La France protestante*, Paris, 1810 et suiv., t. V (1855), p. 54 ; deuxième édition, Paris, 1877 et suiv., t. VI (1888), col. 363-364. — A.-C. Crottet, *Histoire et annales de la ville d'Yverdon*, Genève, 1859, in-8°, p. 441-449. — *Bulletin de la Commission pour l'histoire des Églises wallonnes*, La Haye, 1885 et suiv., t. III (1888), p. 35, 319. — *Livre synodal contenant les articles résolus dans les synodes des Églises wallonnes des Pays-Bas*, La Haye, 2 vol., 1896 et 1904, in-8°, t. II, index. — *Églises wallonnes de la Barrière*, registres des baptêmes, mariages et inhumations, Le Cateau, 1894, in-8°, p. 435, 436, 441, 442, 472. — Eug. Hubert, *Les garnisons de la Barrière et les Pays-Bas autrichiens*, Bruxelles, 1901, in-4°, p. 61. — Eug. Hubert, *Notice sur l'Église wallonne*

de Namur au XVIII<sup>e</sup> siècle, La Haye, 1909, in-8°, *passim*. — H. Vuilleumier, *Histoire de l'Église réformée au Pays de Vaud sous le régime bernois*, Lausanne, 1927-1928, 4 vol. in-8°, t. III, p. 441, 449, 540. — *Actes de la Société jurassienne d'Émulation*, Saint-Imier, 1849 et suiv., in-8°, t. 54 (Tavannes, 1950), p. 27-40. — *Gazette de Lausanne*, numéro du 5 octobre 1950. — L. Junod, *Album studiosorum Academiae Lausannensis 1537-1837*, Lausanne, 1937, in-4°, p. 103 (n° 5616). — O. Polouse, « Les écoles protestantes à Namur au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *Notes et Documents sur la Réforme en Belgique*, Tournai, 1952, in-8°, p. 42. — R. Collinet, *Histoire du protestantisme en Belgique aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Bruxelles, 1950, in-8°, p. 184.

\*FALLOT (Salomon - Louis LAURILLARD, dit), médecin, né à La Haye le 11 mars 1783, mort à Bruxelles en 1873.

Les deux familles françaises Laurillard et Falot appartiennent à cette élite que la révocation de l'Édit de Nantes obligea à fuir la terre natale pour rester fidèle à ses convictions religieuses. La République des Provinces-Unies, la Suisse, l'Allemagne, l'Angleterre, accueillirent les réfugiés. C'est en Hollande que les deux familles s'unirent. Laurillard est leur nom patronymique.

Le grand-père était médecin à Rotterdam; le père, médecin également, habitait La Haye; il y avait acquis une situation brillante. Absorbé par les soucis de sa profession, il avait laissé à son épouse la mission de l'éducation des enfants. Malheureusement la mère, esprit supérieur, mourut prématurément, laissant Louis orphelin à quatorze ans. Elle avait exercé sur son mari et sur ses enfants une grande influence.

Restaient à charge du père six enfants dont l'aîné avait seize ans. De nature expansive, le père aimait l'animation de la société. « Lorsqu'il rentrait — et souvent fort tard —, écrit Louis dans son journal, « nous faisons des bouts rimés ou quelqu'autre exercice de l'esprit et une partie de la nuit se passait ainsi. Cette manière de vivre était mal réglée pour des jeunes gens. » En fait Louis adorait son père et, durant sa vie mouvementée, entre-

tint avec lui une correspondance suivie, touchante d'affection filiale. Pour leur mère défunte aussi, tous les enfants avaient une grande vénération. L'atmosphère familiale était restée française : précepteur, maître de piano, maître d'armes, tous étaient français et habitués de la maison.

Louis achève ses humanités à quinze ans. Il aborde l'étude de la philosophie et de la philologie. Il parle latin avec une très grande aisance. On le destine au « Ministère du Saint-Esprit », mais la théologie n'a pour lui aucun attrait. Son frère Georges, qui était appelé à succéder à son père dans la profession médicale, de tradition dans la famille, meurt prématurément. Louis succède à son frère dans cette mission familiale, entreprend les études médicales et se présente, à l'âge de vingt-trois ans, à l'examen de candidature. Il réussit. L'obtention du grade de candidat était à cette époque d'importance primordiale puisque la thèse de doctorat se réduisait en fait à une formalité. Mais celle-ci nécessitait le paiement d'un droit d'inscription élevé. Louis ne pouvait y faire face à l'époque. Il se rend à Paris, chez un de ses parents, où il fait la connaissance de Bayle, anatomiste de renom qui professait à l'hôpital de la Charité. Ce maître pousse son élève vers l'étude de l'anatomie pathologique. Aussi notre candidat dissèque-t-il chaque fois qu'il le peut « mais pas autant » — écrit-il — « que je l'aurais souhaité ».

L'année suivante on lui offre en Hollande une commission temporaire de médecin militaire. Comme tel, il fait des stages dans les hôpitaux de Berg-op-Zoom et Middelbourg, ce qui lui permet de faire les économies nécessaires pour l'inscription au doctorat. Il se fait recevoir docteur en médecine à Leyde le 8 juin 1808. Sa thèse principale a pour objet : « la splénomégalie comme caractéristique anatomique des fièvres intermittentes ». Très rapidement il est commissionné comme médecin adjoint à l'ambulance française de Middel-

bourg. Il y travaille ferme. En peu de temps il est capable de remplacer le chirurgien-major et de donner des leçons d'anatomie et des répétitions aux assistants. Cela lui vaut la considération de son entourage.

En 1809 il obtient d'être détaché aux armées. Il est envoyé à Vienne. Une épidémie de fièvre typhoïde s'y est déclarée. A l'hôpital militaire auquel il est attaché, il se dépense beaucoup. Mais ayant hérité du tempérament de son père, officier distingué et racé, il passe dans la haute société viennoise d'agréables soirées, faisant de la musique, lisant des poésies de Schiller, Herder et Goethe.

Fin novembre de la même année, il reçoit l'ordre de rejoindre l'armée d'Espagne. De passage à Strasbourg, il contracte un typhus grave et se remet après une longue convalescence. Il goûte à Paris les joies d'un retour à la santé car les portes des salons mondains sont grandes ouvertes à ce médecin militaire de grande culture. Vient l'ordre de départ : il gagne Bordeaux et de là, l'Espagne où il arrive à pied, mêlé à des convois militaires souvent disparates. Il vit les aventures des colonnes harcelées par les guérillas ; assiste, impuissant, aux pillages éhontés. Le Portugal est envahi. C'est à Coïmbre que des milices portugaises, commandées par des officiers anglais, font prisonnier le médecin militaire français Fallot, qui est l'hôte d'un collègue portugais.

Désormais il connaît les vicissitudes du sort du prisonnier de guerre ; on le confond avec les déserteurs et les galériens lors de son transfert en Angleterre, à la fin de l'année 1810. Il est d'abord profondément malheureux et désemparé par un genre de vie abject ; finalement on lui reconnaît le titre de « physician » — équivalant en fait au grade de colonel — et sa situation s'améliore. Après deux ans de captivité, il est rapatrié. Il touche terre à Morlaix, fin décembre 1812, se jette à genoux et embrasse le sol français avec ferveur. Très péniblement il gagne Paris par des moyens de fortune. Sans

ressources, il risque de sombrer dans la misère quand, miraculeusement, lui parvient du secours que lui envoie son frère Charles, officier du génie en garnison dans l'île d'Oléron et dont il était sans nouvelles depuis fort longtemps. Ce geste souligne la solidarité qui unissait les membres de cette belle famille. Charles Fallot-Laurillard devait devenir plus tard officier du génie belge et professeur à l'École militaire de Bruxelles.

Réintégré finalement dans les cadres de l'armée française, Louis reçoit, fin février 1813, un ordre de marche pour Berlin. Il y arrive juste au moment de la débâcle des armées impériales, en pleine retraite de Russie. A Dresde, il est désigné comme médecin de la garde impériale et attaché à son service d'ambulance. Une telle distinction flatte assurément son amour-propre. Il se déclare néanmoins profondément malheureux parce qu'il ne dispose d'aucun ouvrage scientifique et se trouve dans l'impossibilité de parfaire sa formation. Mais l'exemple de son chef Coutanceau excite en lui une noble émulation : malgré la vie mouvementée dans laquelle les événements l'entraînent, celui-ci travaille à la rédaction d'un ouvrage sur « Les applications de la chimie et de la physique à la physiologie humaine ».

La déroute de l'armée française amène Louis Fallot à Paris, fin mars 1814. Il y apprend la capitulation. Son service d'ambulance se disloque. Voici, apparemment, la fin de sa carrière militaire. Il décide de regagner la Hollande. Il a appris la mort de son père, survenue l'année précédente, et en a été fort affecté. Après certaines difficultés, dues au fait qu'il était entré volontairement au service de la France et que la Hollande voulait, à l'époque, effacer tout souvenir de l'occupation française, il reprend du service dans l'armée hollandaise. C'est ainsi que, dès l'année suivante, il est amené à donner des soins, à l'hôpital de Venloo, aux nombreux soldats blessés, évacués vers la Hollande après la bataille de Waterloo. Visiblement

porté vers l'enseignement, Fallot, qui n'est pas chirurgien mais connaît remarquablement bien l'anatomie, organise dans son hôpital un cours de technique opératoire, qui connut rapidement le succès. Quatre mois plus tard, il est désigné pour une garnison en terre belge, Namur. Il a trente-deux ans.

Protestant avéré, il doit à ces brillantes qualités de voir toutes les portes s'ouvrir rapidement devant lui, dans ce pays foncièrement catholique. C'est ainsi qu'il est introduit dans la famille du notaire Buydens dont il épousera la fille deux ans plus tard. Dès lors, indifférent à la vie mondaine à laquelle, comme feu son père, il avait aimé être mêlé, il va se consacrer à son intérieur et à l'étude. Il a la passion de l'enseignement. A l'hôpital militaire auquel il est attaché comme officier de santé de première classe, il organise des exercices cliniques auxquels assistent ses collaborateurs ainsi que des médecins praticiens de la ville. Il a exposé plus tard dans une publication *Études cliniques* sa méthode d'enseignement. En fait, dès cette époque, il ambitionnait l'obtention d'une chaire dans l'enseignement supérieur; ce vœu ne put malheureusement s'accomplir.

Quand survient la Révolution belge en 1830, Fallot est médecin-chef à l'hôpital de Namur. Il jouit dans la ville d'une grande notoriété. De bonne heure il s'est lié avec le baron de Stassart, ancien préfet de l'empire à La Haye, où celui-ci avait connu feu son père, le docteur Fallot. C'est en partie grâce à cette relation influente que les qualités exceptionnelles du docteur Louis Fallot purent être rapidement appréciées par le nouveau gouvernement belge. Celui-ci non seulement le maintient en fonctions mais le nomme médecin principal dès l'année suivante. En cette qualité, il est chargé d'une mission à l'étranger. Le choléra fait à ce moment des ravages dans la population de Paris et de Londres. Chargé par le gouvernement belge d'aller étudier sur place l'épi-

démie, le docteur Fallot passe deux mois dans chacune de ces deux villes. On trouve dans ses publications le résultat de cette enquête. A Paris, il rencontre au Val de Grâce le célèbre Broussais avec qui il entretenait depuis dix ans des relations épistolaires et dont il avait été le collaborateur aux *Annales de la Médecine physiologique* au moment de leur fondation. Se séparant ouvertement du maître français, Fallot se déclare convaincu de la transmissibilité du choléra mais n'ose encore se prononcer sur le mode de propagation de l'affection.

Durant son séjour à Namur où il gravit tous les échelons de la hiérarchie militaire, le docteur Fallot déploie une activité scientifique importante. Il publie l'étude de nombreux cas cliniques, analysés au point de vue physio-pathologique ou propédeutique ou thérapeutique. Il adresse à de nombreux journaux médicaux le compte rendu d'ouvrages importants. En 1848, il demande et obtient sa retraite. Le titre de médecin en chef honoraire lui est accordé. Depuis un certain temps il nourrissait l'espoir de s'établir à Bruxelles. Ce projet, désormais possible, est mis à exécution. Dès l'année qui précéda son départ pour Bruxelles, il avait été élevé à la vice-présidence de l'Académie royale de Médecine. A vrai dire, lors de la fondation de l'Académie en 1841, il avait présidé, en qualité de doyen d'âge, la séance d'installation, en présence du Ministre de l'Instruction publique. Le docteur Fallot fut appelé à la présidence de l'Académie en 1856. Il assumait cette fonction jusqu'en 1859. Il fut promu à l'honorariat en 1868.

En dehors de son activité d'académicien, le docteur Fallot remplit un grand nombre de fonctions. A peine arrivé à Bruxelles, il est nommé président des jurys centraux universitaires. Il est membre de la Commission de surveillance de l'École de Médecine vétérinaire de l'État. Il préside le premier Congrès d'ophtalmologie qui se tint à Bruxelles en 1857. Cet honneur lui échut à la suite des nombreuses

publications qu'il avait consacrées, pendant sa carrière militaire, à l'ophtalmie dite militaire dont le caractère contagieux restait discuté à l'époque mais qui, selon lui, ne faisait aucun doute.

Au moment de son arrivée à Bruxelles le docteur Fallot a soixante-cinq ans. On le décrit comme un beau vieillard, à la prestance magnifique, imposant le respect tout en étant d'un abord extrêmement bienveillant. Il eut le malheur de perdre coup sur coup, dix ans après son arrivée à Bruxelles, et son épouse et un fils unique né après vingt années de mariage. Il survécut à tous les siens et, parmi eux, à son frère Charles qui s'était installé, à son tour, à Namur et avait épousé la sœur de M<sup>me</sup> Fallot. Ce fut cette veuve qui veilla, avec un très grand dévouement, sur les dernières années de son beau-frère, Louis Fallot.

Quand on jette un regard en arrière sur cette vie longue et laborieuse qui fut celle du docteur Fallot, on s'aperçoit que sa carrière comporte trois grandes époques. D'abord médecin militaire dans les armées françaises pendant les campagnes napoléoniennes, il connaît, dès que la nationalité belge lui est attribuée, une rapide ascension dans les cadres de l'armée belge. Enfin, il passe les vingt-cinq dernières années de sa vie dans la capitale, rassemblant, dans de nombreux écrits, les résultats de son expérience et de ses méditations.

Imprégné de cartésianisme, orateur disert, plume éloquente, il a usé de ses talents exceptionnels pour convaincre ses compatriotes de la nécessité d'un nouveau mode de penser en médecine. « Dans les sciences médicales, écrit-il, c'est l'observation tant expérimentale que rationnelle et l'interprétation logique des faits qui constituent la source de toute certitude. » En fait, il entrevoit le grand avenir de la médecine expérimentale. Il s'offense aisément, si on le soupçonne de n'avoir pas mis suffisamment de précision dans l'observation d'un fait.

Dans la discussion qu'il poursuit à ce propos, il se montre ardent et tenace. « Toute observation consciencieuse ne perd rien de sa valeur même si les vues émises à son propos s'avèrent par après fausses », affirme-t-il. Une hypothèse ne sera émise ou prise en considération par lui qu'« à la condition qu'elle cherche à rattacher à une loi générale en harmonie avec leur nature les faits observés. Elle se substituera ainsi provisoirement à cette loi en attendant que cette dernière soit trouvée, laissant au temps et à de nouvelles recherches le soin de sanctionner ou de renverser leur conclusion ». Telles sont quelques-unes des idées fondamentales que l'on trouve dans les écrits du docteur Fallot. Ne perdons pas de vue, pour les apprécier à leur juste valeur, que le retentissant ouvrage de Claude Bernard, *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, ne paraîtra qu'en 1865.

Ce sont ses grandes qualités d'observateur scrupuleux, d'esprit lucide, avide de rigueur dans le raisonnement, que l'on retrouve dans les nombreuses publications de Fallot, que celles-ci soient consacrées à la description de cas cliniques, à l'étude des processus physio-pathologiques en cours, à celle des données anatomo-pathologiques ou de problèmes de thérapeutique.

En propédeutique, par exemple, il décrit avec une précision étonnante les caractéristiques du souffle cardiaque inorganique, observé dans l'anémie. Alors que, dans cette période prépastorienne, se discutait encore âprement le caractère contagieux du choléra, de la fièvre typhoïde ou de certaines conjonctivites et que chaque école prônait un traitement qui lui était propre, Fallot s'oppose avec vigueur à cette manière de voir. « Ne vous laissez pas influencer par ceux qui — quelque distingués qu'ils soient — préconisent dans le traitement de la fièvre typhoïde tel ou tel traitement. Observez par vous-même, jugez et décidez pour chaque cas particulier. » Devant les pièces

anatomiques, il discute avec une acuité de perception remarquable la pathogénie du tubercule. « Il est né, » dit-il, au sein d'un exsudat. De ce » dernier les physiologistes ne nous » disent rien mais j'ai demandé des » lumières à la physique ». Et de développer des considérations pleines de pertinence et prophétiques sur le rôle de la densité des liquides et de la pression qu'ils sont susceptibles d'exercer sur les parois d'un cylindre membraneux. Quand il lui est demandé comment un tubercule peut naître au sein d'un tel exsudat, il répond : « Il faut un facteur inconnu dans sa nature mais constant ». Koch, à ce moment à peine adolescent, répondra à cette question des années plus tard.

Analysant, à l'occasion d'une autopsie, les mécanismes d'une artérialisation insuffisante du sang veineux — en dehors de toute lésion pulmonaire ou cardiaque —, il semble entrevoir, avant la lettre, la méthémoglobémie, acquise ou congénitale. Ceci à une époque où l'examen du sang paraît se borner à l'évaluation des volumes respectifs de la fibrine, des globules rouges, des solides et de l'eau.

Tel était le docteur Fallot, clinicien subtil, de grande classe, formé par une vie hospitalière active, fréquemment en contact avec les milieux étrangers et à l'avant-garde des idées de son époque. De la profession médicale proprement dite, il connaissait tous les aspects : aussi a-t-il tenu, à la fin de sa carrière, à exposer devant l'Académie ses vues sur l'exercice de la pratique médicale. La dialectique habile de l'auteur, sa grande expérience et son érudition, son sens profond de l'humain rendent la lecture de ce discours savoureuse ; pas une ligne dans ce texte qui ne reste d'actualité.

Le lecteur apprendra sans doute sans surprise que le docteur Fallot, dont l'esprit rigoureux s'alliait à un caractère enjoué, a collaboré avec son frère Charles à la rédaction d'un petit volume dont la matière est étrangère à la fois à la médecine et à

la stratégie militaire puisqu'il porte le titre de *Canzoniere*. Que l'on veuille bien nous excuser de reprendre dans la notice consacrée à son frère Charles dans la *Biographie Nationale* la relation de la préface que celui-ci rédigea pour cet ouvrage : « Toutes ces chansons cependant ne sont pas de moi » mais celles qui ne me sont pas » propres partent d'une main si chère, » si étroitement unie à la mienne » qu'on peut les confondre sans inconvénient. Si l'on rencontre quelques couplets dont la pensée est » plus délicate, la tournure plus vive, » l'expression plus heureuse, on peut les » attribuer à mon frère Louis ; ni l'un » ni l'autre, nous n'aurons le droit » de nous plaindre ». Peut-on trouver hommage plus tendrement fraternel : seule une éducation de valeur exceptionnelle pouvait avoir tissé des liens à la fois si délicats et si solides !

Le docteur Fallot, ce médecin illustre, français d'origine, hollandais de naissance mais ayant choisi la Belgique comme pays d'adoption, a laissé à ses contemporains le souvenir d'une personnalité de grande envergure. Le recul du temps n'a pas terni l'éclat de son nom.

Ses écrits, très nombreux, se trouvent dispersés dans un assez grand nombre de publications :

*Journal complémentaire du Dictionnaire des Sciences médicales*. — *Annales de Médecine physiologique*. — *Bulletin médical belge*. — *Bibliothèque médicale belge*. — *Journal de Médecine, Chirurgie et Pharmacie de Bruxelles*. — *Annales d'Oculistique*. — *Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*. — *Gazette médicale*. — *Observateur médical de Liège*. — *Abeille et Observateur réunis*.

René Martens.

Fallot (Salomon-Louis Laurillard, dit), « Statuts organiques et nominations », *Bulletin de l'Acad. roy. de Méd.*, année 1841-1842, n° 1, p. 1-11. — « Considérations sur la fièvre typhoïde », *Bulletin de l'Acad. roy. de Méd.*, année 1842-1843, n° 3, p. 142-151. — « Discours sur la profession du médecin », *Bulletin de l'Acad. roy. de Méd.*, année 1842-1843. — « Fait relatif à l'emploi des préparations martiales »,



*Bulletin de l'Acad. roy. de Méd.*, année 1843-1844, t. III, n° 10, p. 918-926. — « Communication relative à un cas de cyanose », *Bulletin de l'Acad. roy. de Méd.*, année 1844-1845, t. IV, n° 9, p. 692-698. — « Asphyxie par altération du sang », *Bulletin de l'Acad. roy. de Méd.*, année 1846-1847, t. VI, n° 4, p. 369-394. — « Note sur le feu sacré », *Bulletin de l'Acad. roy. de Méd.*, année 1849-1850, t. IX, n° 8, p. 497-502. — « Conjectures sur l'étiologie des tubercules pulmonaires », *Bulletin de l'Acad. roy. de Méd.*, année 1857-1858, t. I<sup>er</sup>, n° 8, p. 540-571. — « La mission actuelle des Académies », *Mémoires de l'Acad. roy. de Méd. de Belgique*, année 1860, quatrième fascicule du tome IV. — Vleminckx, président de l'Académie, « Discours prononcé sur la tombe de M. Fallot », *Bulletin de l'Acad. roy. de Méd.*, année 1873, troisième série, t. VII, n° 1 et 2. — Dr Warlomont, « Notice sur Fallot, sa vie et ses travaux », *Bulletin de l'Acad. roy. de Méd.*, année 1873, troisième série, t. VII, n° 5, p. 160-208. — Elise Lagrange (née Lamillard-Fallot), *Les Frères Lavrillard-Fallot*, Bruxelles, 1904, impr. L. Verhaevert.

FELLER (Jules-François), professeur, philologue roman, folkloriste et historien, né à Roubaix le 4 novembre 1859, de parents belges originaires de la province de Luxembourg, décédé à Verviers le 29 avril 1940.

Son père était né à Étalle. Parti pour Paris à l'âge de quatorze ans sans aucune ressource, il y avait appris divers métiers; il s'était mêlé aux mouvements populaires au point de monter sur les barricades en 1848. Quand il rentra au pays, il s'établit cordonnier à Étalle et épousa Marie Ysaie, de La Roche. C'était une femme courageuse, qui, pendant une fugue de son mari, s'improvisa avec succès colporteur, pour nourrir ses enfants.

C'est ainsi que l'enfance de Jules Feller s'écoula sur les bords de la Semois (Étalle), de l'Ourthe (La Roche), du Wayai (Spa) et de la Vesdre (Verviers).

Un prix obtenu au Concours cantonal de Spa (1873) le fit admettre en cinquième professionnelle au *Collège communal de Verviers*. Mais le directeur de celui-ci, Thil-Lorrain, le transféra d'autorité en cinquième latine, tant il fut frappé par les connaissances et les qualités intellectuelles de l'élève (1873-1879). En réalité c'est à cette intervention providentielle de Thil-

Lorrain que Jules Feller a dû sa brillante carrière scientifique. En effet, après l'Athénée, il poursuivit des études supérieures à l'*École normale des Humanités* de Liège (1879-1883). A sa sortie de l'École normale, il fut nommé professeur à l'Athénée royal d'Arion (septembre 1883 - novembre 1884). Il passa ensuite comme professeur de cinquième latine à l'Athénée royal de Verviers (1884-1890). Promu professeur de rhétorique en 1890, il exerça ces fonctions jusqu'à l'âge de la retraite (1920). A ce moment, il fut chargé par le Ministre des Sciences et des Arts, Jules Destrée, de faire à l'Université de Liège un cours facultatif d'*Histoire de la Littérature wallonne* qu'il professa jusqu'en 1930, date à laquelle il fut admis à l'éméritat.

Jules Feller était doué de remarquables qualités de pédagogue. Il fut un professeur idéal de l'enseignement moyen. Il adorait enseigner; ses leçons avaient le don d'enthousiasmer ses jeunes auditeurs, auxquels il ouvrait des horizons tout nouveaux. Aussi fut-il l'objet de deux manifestations de la part de ses anciens élèves; la première eut lieu le 14 avril 1912, et la seconde le 17 mai 1931. Au cours de cette dernière, dans son remerciement, il expliqua comment il fut amené à écrire ses innombrables articles: « A côté du plaisir de l'étude, je n'ai pas eu de plus grand bonheur que de communiquer à mes rhétoriciens ce que j'avais médité et compris, m'adressant toujours à l'intelligence active, plutôt qu'à la mémoire qui est réceptive et passive. Mes petits travaux, faits à côté de l'enseignement officiel, n'ont été en somme qu'une préparation à cet enseignement, ou un prolongement pour atteindre un public plus étendu ».

Cette explication a été dictée à l'auteur par sa modestie excessive. Car en fait l'activité de J. Feller a été énorme, et implique de sa part un effort désintéressé de tous les instants: à cette époque, le Fonds national de la Recherche scientifique n'existait

pas encore, et les chercheurs étaient voués à leurs ressources personnelles, forcément très limitées. Et néanmoins, pendant toute son existence, J. Feller a publié une quantité énorme de comptes rendus critiques, d'études de toute espèce, littérature, critique et histoire de la littérature, pédagogie, philologie classique, romane et française, littérature et philologie wallonnes, folklore, toponymie, archéologie et histoire.

Dès son installation à l'Athénée royal de Verviers, il collabora au *Journal des Soirées populaires*, au *Bulletin du Caveau verviétois*, ainsi qu'à deux revues verviétoises éphémères, *L'Ame wallonne*, et *Les Heures*.

Dès mai 1895, il fut élu membre titulaire de la Société liégeoise de littérature wallonne, dont il devait dans la suite occuper la présidence. C'est dans les publications de celle-ci qu'il fit paraître en 1900 son *Essai d'orthographe wallonne*, un ouvrage de 235 pages qui fut âprement combattu, mais qui aujourd'hui par sa clarté, sa stabilité et son caractère scientifique s'est imposé à tous. Non seulement son auteur a appris aux Wallons à écrire leur dialecte, mais, dans la *Revue wallonne*, de 1906 à 1910, il leur a fourni un véritable *Traité de Prosodie wallonne*, réédité en volume en 1928 dans la *Bibliothèque de philologie et littérature wallonnes*. Il se signala également par la rédaction d'innombrables rapports fouillés et sagaces dans lesquels il prodigua aux auteurs des réponses aux questions mises au concours, ses encouragements et ses conseils. Avec son ami Jean Wisimus, il a donné une excellente anthologie des poètes wallons verviétois.

Dans le *Bulletin de la Société de littérature wallonne*, dès 1897, Jules Feller avait imprimé une excellente *Phonétique du gaumet et du wallon comparés*. Il songeait déjà à ce moment à la composition d'un *Dictionnaire wallon* embrassant tous les dialectes, et en faveur duquel il a publié de nombreux articles. Le projet prit

corps; Auguste Doutrepont et Jean Haust y furent associés. C'était un projet dont la réalisation aurait exigé de puissants moyens financiers et un grand nombre de collaborateurs. Les uns et les autres faisaient défaut. Seul le travail désintéressé entraînait à ce moment en ligne de compte. De plus, Feller et Haust ne purent se mettre d'accord sur les modalités d'exécution de l'œuvre. Aujourd'hui les trois collaborateurs ont disparu. Mais les innombrables fiches qu'ils ont rédigées existent encore et pourront servir, s'il se trouve des philologues wallons assez courageux et assez désintéressés pour continuer le travail et conduire à bonne fin cette entreprise si nécessaire.

Il reste à présenter une des plus efficaces activités de Jules Feller, c'est le rôle qu'il a joué à la *Société verviétoise d'archéologie et d'histoire*.

En 1899, avec J.-S. Regnier, le R. P. Hahn, S. J., Armand Weber et J. Lejaer, il fut l'un des principaux promoteurs de cette société. Il y avait dans ce groupe beaucoup de bonne volonté, mais peu de formation scientifique. Jules Feller entreprit avec succès d'initier ses collègues et toutes les personnes qui se joignirent à eux, à une rigoureuse méthode critique; il se plut à les guider et à les assister dans leurs travaux personnels avec tact et bienveillance. Lui-même donnait l'exemple. Le tome II du *Bulletin* renferme la première édition de son *Bethléem verviétois, une survivance d'ancien théâtre religieux de marionnettes* (1900). Puis ce furent *Le chat volant de Verviers, satire en dialecte verviétois de 1644, Pasquilles wallonnes de Theux* concernant l'affaire des pasteurs Jean Anseau et Jean de Fraipont (1675-1688), remarquables éditions critiques. Puis vinrent de riches études de toponymie: *Les noms de lieu en -ster* (1904-1923-1924), *Le suffixe toponymique Han*, *La toponymie de Petit Rechain, de Grand Rechain, Lambermont, Wegnez* (1931), *La toponymie de la commune de Jalhay* (1934-1936).

En 1924, il donna encore au même

*Bulletin*, une poignante *Vie de Henri-François Hansay, peintre, patriote et philologue verriétois*.

En résumé, Jules Feller fut un professeur de toute première valeur, et un philologue absolument remarquable. Tous ceux qui furent ses élèves sont restés ses amis et ses admirateurs. Il fut membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises au titre philologique, depuis la fondation de cette compagnie; membre de la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie. Il se vit octroyer par la Société d'encouragement à l'Art wallon le prix de Littérature wallonne, et la médaille d'or du 75<sup>e</sup> anniversaire de la Société liégeoise de Littérature wallonne lui fut décernée. Jules Feller a été non seulement un professeur hors ligne, mais encore un très grand Wallon.

Victor Tournour.

Le compte rendu de la manifestation du 14 avril 1912 a paru dans *Wallonia*, XX, 1912, p. 240-257. A cette occasion fut publié un volume de 420 pages in 8<sup>o</sup> intitulé *Notes de philologie wallonne*, dans lequel sont reproduits les principaux travaux de Jules Feller, avec la bibliographie de l'auteur jusqu'en 1912. Celui de la manifestation du 17 mai 1931 a paru dans le *Bulletin de la Société verriétoise d'archéologie et d'histoire*, t. XXIV, 1931, p. 207-226.

A consulter : *Liber Memorialia. L'Université de Liège de 1867 à 1935*, t. 1<sup>er</sup>, Liège, 1936, p. 539-544 (avec la bibliographie jusqu'en 1936). — R. Fohalle, « Jules Feller », dans *Les dialectes romans*, V, 1946, p. 90-110. — Julia Bastin, Discours de réception à l'Académie royale de langue et de littérature françaises, où elle a succédé à Jules Feller, 19 avril 1947, *Bulletin*, t. XXV, 1947, p. 17-26.

FIÉVEZ (*Charles*), astrophysicien, né à Bruxelles le 13 mai 1844, y décédé le 2 février 1890.

Après des études moyennes au Collège Saint-Michel, rue des Ursulines, Fiévez entra à l'École militaire, aux armes spéciales, 27<sup>e</sup> promotion. Après un an, il quitte cet établissement pour les Écoles spéciales de Liège où il conquiert avec succès le

diplôme d'ingénieur civil des Arts et Manufactures. En 1867, il répond à l'appel adressé aux ingénieurs par le gouvernement qui voulait compléter l'organisation de l'artillerie et il devient sous-lieutenant après six mois. Mais en 1870, il quitte l'armée et s'occupe de chimie industrielle avec Melsens qui, en 1877, le fait entrer à l'Observatoire royal de Bruxelles. La carrière scientifique s'ouvrit donc à lui à l'âge de trente-trois ans.

Fiévez doit être considéré comme le pionnier de l'astrophysique en Belgique. Mort à l'âge de quarante-cinq ans, en pleine possession de ses moyens, il n'avait disposé d'un laboratoire spectroscopique que pendant dix ans à peine. Durant cette courte période, il s'était révélé expérimentateur habile. Il avait fait preuve d'imagination et d'audace dans l'interprétation de ses résultats expérimentaux. Il a surtout le mérite d'avoir compris qu'un observatoire qui s'engageait dans les voies — à ce moment-là nouvelles — de l'astrophysique devait nécessairement s'adjoindre un laboratoire de recherches spectroscopiques.

Lors de la nomination de Fiévez à l'Observatoire, le directeur, Houzeau, se rendant compte de la valeur exceptionnelle de son nouveau collaborateur, le chargea d'organiser un département nouveau de spectroscopie.

Sur les conseils de Houzeau, Fiévez partit à Meudon où, pendant quelques mois, il profita des leçons de Jules Janssen, le grand maître de l'astrophysique française du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans la suite, Fiévez fut encore, en 1881, envoyé à l'Observatoire d'Astrophysique de Potsdam. Doué d'une grande capacité de travail qui s'alliait à une brillante intelligence, Fiévez put, grâce aux leçons reçues à l'étranger, installer les appareils spectroscopiques que Houzeau lui avait permis d'acquérir. Ses premiers résultats expérimentaux originaux datent de 1880. De 1880 à 1890, les publications que Fiévez consacra à la spectroscopie se suc-

céderent à un rythme régulier : elles lui firent prendre rang parmi les spectroscopistes réputés de l'époque. Sa valeur fut récompensée en mars 1885 par une nomination en qualité de chargé de cours d'astrophysique à la Faculté des Sciences de l'Université de Liège ; le 14 décembre 1888, il était élu correspondant de l'Académie royale de Belgique (Classe des Sciences).

La première publication académique de Fiévez concernait ses *Recherches sur l'intensité relative des raies spectrales de l'hydrogène et de l'azote, en rapport avec la constitution des nébuleuses* (1880). Ce travail avait mis Fiévez en rapport avec l'illustre astronome anglais W. Huggins. A cette époque, la spectroscopie était encore visuelle. Fiévez (comme Huggins d'ailleurs) émet certaines considérations qui nous paraissent à présent naïves ou erronées, mais qui montrent son sens aigu de l'expérimentation et de l'observation.

Les travaux suivants de Fiévez, notamment sur le spectre du magnésium, l'élargissement des raies de l'hydrogène, le spectre solaire (en particulier dans l'extrême rouge), l'influence du champ magnétique, le spectre du carbone, révèlent l'audace et la clairvoyance de ce savant qui, isolé et débutant, n'avait pas craint de s'attaquer aux problèmes les plus fondamentaux et les plus difficiles de l'astrophysique. En fait, certains problèmes étudiés par Fiévez restent, sous de nombreux aspects, entièrement d'actualité en 1960. Si l'astrophysique belge connut une léthargie de quarante ans, c'est parce qu'aucun chercheur ne suivit la voie qu'avait brillamment tracée Charles Fiévez.

Charles Fiévez s'intéressait vivement aussi aux problèmes sociaux et politiques ; il fut conseiller communal de Schaerbeek. La mort inattendue de Charles Fiévez fut douloureusement ressentie dans le monde scientifique belge et étranger. De nombreux sentiments de condoléances venant d'éminents savants furent envoyés à Folie

qui, en la personne de Fiévez, avait perdu l'un de ses collaborateurs les plus distingués, et, surtout, les plus prometteurs. Fiévez était membre de la Société des Spectroscopistes italiens, membre de la Société astronomique internationale et de l'Astronomische Gesellschaft.

Le relevé complet des publications de Charles Fiévez et leur analyse détaillée ont été publiés dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1952.

P. Swings.

Notice nécrologique par P. Swings, *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 118<sup>e</sup> année, 1952.

FON (*Jean DU*), dit JEAN DE NAMUR, chanteur-compositeur à la Chapelle royale de Philippe II, choral de la Chapelle musicale de Saint-Aubain à Namur, fils de Jacques Duffon et de Marguerite N., né à Namur le 27 septembre 1574, y décédé en 1634.

Doué d'une très jolie voix et manifestant d'excellentes dispositions pour la musique, Jean du Fon fut remarqué par l'envoyé spécial de Philippe II et mandé à Madrid en compagnie de Géry de Gersem, Nicolas du Pont, Mathieu Somarin, Juan Cousin, Philippe du Bois, Mathieu Prévost, Philippe Goffin, Juan Hubert, Eustace Lambert, Juan Karette, Hermès le Poivre et Jacques Beceman.

A la Chapelle royale où on le surnomme Juan de Namur, Jean du Fon reçut l'enseignement de maîtres tels que George de la Hèle, Philippe Rogier et Guillaume Bosquier. Il fut reçu chanteur le 4 décembre 1593 et compta bientôt parmi les chantres-maîtres, compositeurs chargés d'alimenter le répertoire de la Chapelle et de produire des œuvres destinées aux réjouissances de la Cour.

Les titres de quelques œuvres de Jean du Fon nous sont parvenus grâce au catalogue de la magnifique bibliothèque de Jean IV de Portugal, mal-

heureusement anéantie lors du tremblement de terre de 1755 :

« Voicy du gay printemps », « Les forêts ont repris », « Ce petit enfant d'amour », « Comme il les alloit cueillant », « Laissez la verde couleur », « Puisque le miel d'amour », « Je veux faire, ma plume », « D'où vient questa force », « D'où vient que tout me fache », « Madame excuse moi », « Le feu clair de vos yeux », « Si amor nestoit tant volage », « Las il na nul mal qui na le mal d'amour » ;

« Missa : Un jour laissent, à 8. Jean de Namur, alias du Font, sobre una cançao de Orlando ».

D'autre part, un compte de la Chapelle de Philippe II signale un motet à huit voix, intitulé « Omnes de Saba venient ».

En 1610, pensionnaire de Sa Majesté, nanti d'un Canoncat à Notre-Dame d'Ivoix, Jean du Fon, affligé d'une pénible « courtresse d'haleine », revint respirer « les ayres de son pays » où il vécut jusqu'à sa mort.

Ernest Montellier.

E. Montellier, « Jean du Fon, dit de Namur, chantre compositeur de la Chapelle royale à Madrid (1574-1634) », dans *Namurcum*, n° 4, 1933.

**FOREST (Jesse DE)**, marchand, puis teinturier de draps en couleurs, recruteur d'émigrants wallons protestants, explorateur en Guyane; né à Avesnes sur Helpe, dans l'ancien comté de Hainaut, actuellement en France, département du Nord, vers 1575; décédé sur les rives de l'Oyapok, fleuve qui forme de nos jours la frontière entre le Brésil et la Guyane française, le 22 octobre 1624.

Il est fils de Jean de Forest (d'Avesnes) et d'Anne Maillard (de Felleries); petit-fils de Melchior de Forest (d'Avesnes) et de Catherine du Fosset (de Mons).

Vers 1600, Jean de Forest s'établit à Sedan avec sa famille et le 23 septembre 1601 il est signalé comme résidant en cette ville lors du mariage

de son fils Jesse avec Marie du Cloux (de Sedan). Peu de temps après, alors que Jean de Forest émigre en Hollande, Jesse reste à Sedan. C'est ici que de 1602 à 1608 sont baptisés au moins cinq de ses enfants : Marie, Jean, Henry, Élizabeth et David.

Jusqu'en 1606 Jesse est connu comme marchand (de draps probablement); en 1607 il réside à Montcornet en Thiérache; en 1608 il devient marchand-teinturier.

Après 1608 on perd la trace de Jesse de Forest et de sa famille jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 1615 quand il apparaît dans les registres de l'église wallonne de Leyde. La date de son émigration en Hollande ne peut être précisée.

En arrivant à Leyde, Jesse commence probablement le commerce de draps. Ayant été teinturier à Montcornet, il fait les démarches nécessaires pour être admis comme membre de la gilde des drapiers de Leyde, et obtient l'autorisation de teindre en couleurs.

A Leyde sont baptisés du 1<sup>er</sup> mars 1615 au 13 septembre 1620 : Jesse, Isaac, Israël et Philippe, tous quatre fils de Jesse de Forest et de Marie du Cloux. Une fille Rachel naquit probablement en 1609. Jesse eut donc au moins dix enfants.

L'arrivée en masse d'émigrants protestants en Hollande et à Leyde à la fin du XVI<sup>e</sup> et au début du XVII<sup>e</sup> siècle, rend la lutte pour la vie difficile à bon nombre d'entre eux. Jesse pour sa part, ayant à nourrir une famille nombreuse, ne manque pas de soucis d'argent et sa situation est plutôt précaire. En 1618 il doit plaider à La Haye pour une dette de 50 florins.

Un grand nombre de cas analogues se présentent parmi les autres Wallons protestants établis à Leyde et ailleurs dans les Provinces-Unies. De plus, l'exemple des puritains anglais ou Brownistes, qui ont résidé à Leyde de 1609 à 1620 avant de partir pour l'Amérique sous les auspices de la Compagnie anglaise de Virginie, fait mûrir un projet d'émigration dans l'esprit de Jesse.

En juillet 1621 il a déjà enrôlé un groupe de plusieurs dizaines de familles wallonnes protestantes résidant dans les Pays-Bas septentrionaux, la plupart à Leyde. C'est alors qu'il se présente chez sir Dudley Carleton, ambassadeur d'Angleterre à La Haye, et lui expose un plan précis d'émigration en Virginie sous les auspices de la Compagnie anglaise de Virginie, pour le groupe de Wallons qu'il a recruté et au nom duquel il est venu trouver l'ambassadeur. Dans une lettre datée du 19 juillet 1621 et adressée au Secrétaire d'État Calvert à Londres, l'ambassadeur relate son entrevue avec notre Wallon. Carleton a demandé au recruteur d'émigrants de lui présenter ses desiderata par écrit avec les signatures des candidats colons. La pétition écrite est remise à l'ambassadeur deux jours plus tard, soit le 21 juillet 1621. Dans une première partie signée par Jesse de Forest seul, sont spécifiées les conditions que posent nos Wallons. En sept articles, ils expriment leur désir de fonder en Virginie, sur un territoire d'un diamètre de 8 milles anglais, une colonie autonome où ils pourront même assurer leur propre défense.

A ce document est annexée une autre pièce appelée le « round robin » où se trouvent les signatures de 56 pétitionnaires disposées en forme d'ellipse. Avec leurs familles ils représentent environ 227 personnes. Chaque signature est accompagnée d'une mention indiquant si le signataire est marié ou célibataire, combien il a d'enfants et quelle est sa profession. Tous les métiers et professions nécessaires pour fonder une colonie dans de bonnes conditions sont représentés.

La suite donnée à cette pétition par les directeurs de la Compagnie de Virginie est un accord de principe, mais la situation financière ne permet pas de couvrir la dépense pour l'établissement en Virginie des Wallons dirigés par Jesse.

Le plus grave toutefois, c'est que la Compagnie ne veut pas que nos colons forment un établissement autonome ;

ils doivent être répartis entre les agglomérations et groupements existant déjà en Virginie.

Cette réponse de Londres est donnée le 11 août 1621. Elle ne peut satisfaire Jesse et ses compagnons.

Un octroi des États généraux des Provinces-Unies daté du 3 juin 1621 vient d'instituer la West-Indische Compagnie ou Compagnie des Indes occidentales. Celle-ci obtient le monopole pour le commerce et la navigation avec les Indes occidentales — en fait toute l'Amérique — et une partie de l'Afrique. La nouvelle compagnie s'intéresse à la création de colonies de peuplement.

Rien d'étonnant que Jesse de Forest se tourne vers le nouvel organisme hollandais et, le 20 avril 1622, les résolutions des États provinciaux de Hollande nous apprennent que des familles où sont représentés tous les métiers peuvent partir pour la Virginie pour le compte des Anglais, mais qu'elles préfèrent émigrer pour la compagnie hollandaise. Le jour même, les États de Hollande demandent l'avis des directeurs de la Compagnie des Indes occidentales réunis à ce moment à La Haye. Le lendemain 21 avril 1622, les directeurs promettent d'« employer » ces familles, après l'élection des directeurs de la Compagnie qui doit avoir lieu en octobre.

Déjà avant cette date, Jesse s'est adressé aux États généraux pour obtenir l'autorisation de recruter des colons, et le 27 août 1622, les États autorisent officiellement « Jesse des Forest » à enrôler des familles ou colons de la religion réformée qui ont la qualité requise, et sont disposés à partir aux Indes occidentales pour le compte de la compagnie.

A partir de cette date du 27 août 1622, les historiens du siècle passé et du début du XX<sup>e</sup> siècle perdent la trace de Jesse. Comme ils avaient remarqué la présence à New-York d'un certain nombre de signataires de la pétition du 19 juillet 1621 (round robin), ils ont supposé, de bonne foi,

que Jesse était le fondateur de New-York, en 1623 pour les uns, en 1624 pour les autres. Ceci leur a paru d'autant plus vraisemblable que vers le 21 décembre 1623, Gérard de Forest avait demandé aux bourgeois de Leyde de pouvoir prendre la place de son frère Jesse comme teinturier en couleurs en cette ville, parce que celui-ci avait quitté le pays par un des derniers navires qui étaient partis pour les Indes occidentales.

Après cette date on trouve dans un rôle d'impôt de Leyde deux postes où en face du nom de Jesse, on a indiqué qu'il est parti pour les Indes occidentales.

En 1626 sa femme est signalée comme veuve dans les documents hollandais.

Vers 1901 le Révérend Edmunson remarque l'intérêt que présente pour la biographie de Jesse un manuscrit du British Museum (Sloane ms 179 b). Ce document est intitulé : *Journal du voyage fait par les pères de familles envoyés par Mrs les Directeurs de la Compagnie des Indes occidentales pour visiter la côte de Gujane*. Ce journal, publié en décembre 1914, par Emily Johnston de Forest, nous fait connaître la suite de l'histoire de Jesse. Il donne le récit presque jour par jour d'une expédition en Guyane, entreprise en 1623 par un groupe de onze candidats émigrants envoyés par la Compagnie des Indes occidentales pour explorer l'Amazone, et la côte de la Guyane, en vue de l'établissement d'une colonie. Ces explorateurs sont partis à la demande de Jesse, et le journal confirme que c'est notre Avesnois qui a enrôlé des familles désireuses de s'établir aux Indes occidentales au service de la compagnie.

Le navire qui les transporte est le *Pigeon* sous le commandement du capitaine Pieter Fredericsz, de Haarlem. A terre le petit groupe, qui compte quelques signataires du « round robin », sera placé sous le commandement de Jesse qui est appelé « nostre capitaine ». Ils quittent Leyde et s'embarquent à Amsterdam le 1<sup>er</sup> juillet

1623. Le lendemain ils mettent à la voile pour Texel. Après de nombreuses péripéties et après avoir fait une partie du voyage en compagnie du yacht le *Makereel* — qui devait jouer un rôle dans la fondation de New-York — ils arrivent le 16 octobre dans la « rivière des Amazones ». Pendant deux mois ils explorent les rives de ce fleuve sans y trouver un emplacement où ils pourraient installer les familles recrutées par Jesse. Alors le *Pigeon* se dirige vers l'embouchure de l'Oyapok où il arrive vers le 15 décembre 1623.

Le 27 décembre 1623, alors que nos pionniers font les premières reconnaissances sur le fleuve et ses rives, le capitaine Pieter Fredericsz fait appeler les pères de familles à tour de rôle et leur demande s'ils ont trouvé un emplacement qui convient pour fonder une colonie. Tous répondent affirmativement en exprimant le désir de venir s'y installer avec leurs familles. Sur ce, le maître du navire leur communique qu'il est chargé par les directeurs de la compagnie de les laisser sur place et de n'en ramener que deux en Hollande. Cette nouvelle jetant la consternation parmi les explorateurs, Jesse se présente au capitaine et demande à demeurer sur l'Oyapok, en proposant que les pères de famille qui veulent retourner soient remplacés par un nombre égal de matelots.

Jesse reste en Guyane avec deux de ses compagnons, Louys le Maire et Mousnier de la Montagne, ainsi que six membres de l'équipage; ils sont donc neuf personnes en tout. Ils disposent d'une chaloupe, d'un petit canon, de divers outils, ustensiles et provisions.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1624, le *Pigeon* met à la voile pour la Hollande, ramenant huit compagnons de Jesse et une lettre datée de l'Oyapok, le 31 décembre 1623, dont on ignore malheureusement le(s) destinataire(s). Il y est écrit que la région remplit toutes les conditions nécessaires à l'établissement d'une colonie et elle nous

apprend aussi que ceux qui sont restés sur l'Oyapok, c'est-à-dire Jesse et ses compagnons, y attendent des familles de Leyde.

Celles-ci n'arriveront jamais.

Le petit groupe abandonné en Guyane continue ses explorations sous la conduite de Jesse; il établit d'excellents rapports avec les Indiens.

Le 22 octobre 1624, Jesse de Forest meurt des suites d'une insolation sur les rives de l'Oyapok, sans avoir jamais mis le pied sur le sol des États-Unis.

Ses compagnons parviennent à rentrer en Hollande le 16 novembre 1625, apportant la nouvelle de la mort de leur chef.

Entretiens, certains membres des familles recrutées par Jesse sont partis pour le compte de la Compagnie des Indes occidentales vers les rives de l'Hudson et ont contribué à la fondation de la future ville de New-York.

Le 25 septembre 1636, le navire *Rensselaerswyck* quitte Amsterdam pour Nieuw Amsterdam (future New-York), où il arrive le 5 mars 1637, près de treize ans après la fondation de la métropole américaine.

A bord se trouve un groupe d'émigrants dont Rachel et Isaac de Forest. Leur frère Henry de Forest voyage sur le même navire comme *maat* et *koopman*. Il meurt sans enfants à Nieuw Amsterdam le 26 juillet 1637, laissant en Hollande une jeune veuve.

Le mari de Rachel, Jean Mousnier de La Montagne, qui est médecin, s'occupe de la plantation de tabac de Henry à Muscoota dans l'île de Manhattan. Son autre beau-frère, Isaac de Forest, l'aide dans cette besogne.

Vers le début de 1643 Rachel meurt à son tour.

C'est ainsi que le fondateur de la branche des de Forest d'Amérique est Isaac de Forest, un des plus jeunes fils de Jesse de Forest. Il est né à Leyde, le 10 juillet 1616, et arrive à Nieuw Amsterdam le 5 mars 1637 où il épouse le 9 juin 1641 Sara du Trieux. Le père de celle-ci, Philippe du Trieux, un teinturier originaire de

Roubaix, avait été à Leyde un camarade de Jesse de Forest. Sara est un des premiers enfants wallons nés au Nieuw Nederland.

Après avoir joué un rôle important dans la future ville de New York, Isaac y meurt entre le 25 juillet et le 26 septembre 1674, laissant une veuve et sept enfants, dont cinq fils.

Antoine De Smet.

J. W. de Forest, *The de Forests of Avesnes (and of New Netherland). A Huguenot thread in American colonial history 1494 to the present time*, New Haven, Connecticut, 1900, in-8°, xviii-288 pages, illustr. — Mrs Emily Johnston de Forest, *A Walloon Family in America. Lockwood de Forest and his Forebears 1500-1848. Together with a Voyage to Guiana being the Journal of Jesse de Forest and his colonists 1623-1625*, Boston and New York, 1914, in-8°, 2 vol., illustr. — C. N. Peltriot, *Jesse de Forest Avesnois et la fondation de New-York, Avesnes*, 1936, in-8°, 60 pages. — Michel Missoffe, *Les notables d'Avesnes au XVI<sup>e</sup> siècle et la famille de Forest*, Lille, 1937, in-8°, 186 pages. — Alb. Duvaux, « Recherches biographiques et généalogiques sur la famille de Forest », dans *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'arrondissement d'Avesnes*, vol. 14, Avesnes, 1932, p. 242-249. — Ch. W. Baird, *Histoire des réfugiés huguenots en Amérique*. Traduit de l'anglais par A.-E. Meyer et de Richmond, Toulouse, 1886, in-8°, xx-632 pages, illustr. — Louis Effingham de Forest, *The Settlement of Manhattan in 1624*, Albany, New York, 1935, in-8°, 48 pages. — Ant. De Smet, « Les Belges ont-ils pris part à la fondation de New York? », dans *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique*, Bruxelles, 1953, p. 35-74. — Ant. De Smet, « Les Belges et la fondation de New York », dans *Bulletin de la Société royale belge de Géographie*, Bruxelles, 1953, p. 79-112, illustr.

**FRANQUI** (Émile - Lucien - Joseph), financier, né à Bruxelles le 25 juin 1863, décédé à Overyssehe le 16 novembre 1935.

La vie et l'œuvre de l'un des hommes d'affaires les plus éminents que la Belgique ait possédés ont déjà été décrites. En ce qui concerne la carrière coloniale de Francqui, il n'y a rien à ajouter à la notice publiée par M. Léon Anciaux dans la *Biographie Coloniale*, à laquelle nous prions nos



lecteurs de se reporter. Après avoir rappelé les principales étapes de la carrière d'Émile Francqui, nous nous efforcerons de situer l'homme dans son époque, avec son caractère et ses aptitudes.

Émile Francqui s'engage le 25 juin 1878 à l'École régimentaire, devient sergent en 1880, et sous-lieutenant en 1884. Il est attaché à l'Institut cartographique militaire à partir du 9 avril 1885.

Il découvre chez un ami, à Termonde où il était en garnison, la relation du voyage de Stanley à travers le Continent noir. Enthousiasmé, il décide immédiatement d'introduire une demande auprès de l'Association internationale africaine. Celle-ci l'agrée et il part quelques semaines plus tard pour le Congo.

Il y fit un premier séjour du 29 août 1885 au 26 février 1888, en débutant dans la brigade topographique de Boma.

Rentré en Belgique, il est distingué par le roi Léopold II, qui l'envoie en mission spéciale au Cap, ainsi qu'à la Côte orientale. Cette mission, qui dura du 10 août 1888 au 19 janvier 1889, avait notamment pour objet de voir s'il n'y avait pas, parmi les éléments Boers, des colons qui auraient pu être utilisés pour peupler certaines régions du Congo belge, demeurées dangereusement vacantes. Cette idée ne s'avéra pas réalisable.

Un deuxième séjour lui fait prendre part à l'Expédition Bia, chargée d'explorer le Katanga, et d'y faire acte d'occupation effective. Cette expédition, partie d'Anvers le 18 mai 1891, quitte Lusambo, sur le Sankuru, le 10 novembre suivant. Elle se dirige vers le sud-est, et elle reconnaît de vastes régions. Mais elle est décimée par la famine et par les épidémies. Bia meurt le 30 août 1892 et Francqui prend le commandement de la troupe. Arrivé au terme d'un itinéraire de 6.000 kilomètres, il retrouve le 10 janvier 1893 à Lusambo l'expédition Delcommune, mais il ne reste plus que

cent hommes sur les six cents hommes que ses effectifs comptaient au départ. L'expédition rentre à Bruxelles le 16 avril 1893, et elle est l'objet d'une manifestation grandiose le 20 avril.

Le troisième départ se situe le 6 janvier 1894. Francqui devient alors chef du district du Haut-Uele. Il organise une force publique de 2.000 hommes et il livre, avec l'appui de partisans qui atteignirent l'effectif de 20.000, quatre combats aux bandes madhites, qui sont rejetées dans le bassin du Nil, le 23 décembre 1894.

Mais la carrière d'Émile Francqui change alors d'orientation : il part pour l'Extrême-Orient en 1896. Il a quitté l'armée à la demande de Léopold II et il fait partie du Ministère des Affaires étrangères qui l'envoie en qualité de consul de Belgique en Chine, puis de consul général à Shanghai.

Il obtint la concession du chemin de fer de Pékin à Hankow, et dont le constructeur fut J. Jadot, à qui il devait succéder un jour comme gouverneur de la Société Générale de Belgique. Émile Francqui rentra en Belgique en 1900, mais il repartit la même année comme directeur général de la Compagnie internationale d'Orient, que venait de fonder le colonel Thys, un autre colonial. C'est de ce poste qu'il assura à la Belgique la concession des Charbonnages de Kaiping, ainsi que celle des Tramways de Tien-Tsin et de Shanghai, et qu'il fonda le Crédit Foncier d'Extrême-Orient. Le R. P. Frochisse a décrit l'habileté et l'opiniâtreté dont Francqui a dû faire preuve pour atteindre ses objectifs.

Rentré en Belgique en 1902, Francqui quitte le service du gouvernement et se consacre exclusivement aux affaires. Il le fait en qualité d'administrateur-délégué de la Compagnie internationale d'Orient; celle-ci allait fusionner en 1910 avec la Banque d'Outremer, qui devait être absorbée en 1928 par la Société Générale de Belgique. Il en devint l'administrateur-délégué le 12 avril 1905, puis

le président. En 1912, il fut nommé directeur de la Société Générale, ce qui le remit en contact avec le Congo. Il devint vice-gouverneur de la Société Générale en 1923 et gouverneur en 1932. Il démissionna en 1935.

Ses activités professionnelles ne l'empêchaient pas de donner libre cours à des préoccupations d'intérêt général. Il joua un rôle décisif dans la création de l'Institut de Médecine tropicale Prince Léopold, qu'il présida jusqu'à sa mort.

Durant la première guerre mondiale, Émile Francqui fut à l'origine d'une organisation qui devait assumer une fonction essentielle en Belgique occupée : celle de ravitailler un pays qui déjà en temps normal devait importer une notable partie de son alimentation. A cette mission s'en ajouteront d'autres, comme l'indemnisation des chômeurs et les problèmes connexes. En fait, ce fut une sorte de gouvernement d'urgence, que constitua le Comité national de Secours et d'Alimentation. Émile Francqui en fut la cheville ouvrière, comme président du comité exécutif. Il fit apparaître, dans cette fonction, ses merveilleuses aptitudes d'organisateur et de chef. Il fut puissamment aidé, pour ce qui est des négociations avec les puissances alliées, par M. Herbert Hoover, alors ambassadeur des États-Unis à Bruxelles, et qu'il avait connu en Chine.

Le fonds de roulement de la « Commission for Relief in Belgium » fut consacré à des dotations aux universités fortement éprouvées par la guerre, et à la création de la Fondation universitaire, dont la mission principale est d'attribuer des bourses d'études et dont il devint le très actif président. En même temps, il devait participer aussi à la création du Fonds national de la Recherche scientifique, proposée par Albert I<sup>er</sup> à Seraing en 1927. Il dirigea le Comité de propagande qui réunit les 120 millions constituant le capital du Fonds national, dont il devint président.

C'est à l'initiative d'Émile Francqui que fut créée en 1932 la Fondation

qui porte son nom. Il chargea à cette époque M. J. Willems, qui devait devenir directeur de la nouvelle institution, de négocier avec la Belgian-American Educational Foundation la cession d'une partie importante de son capital à une fondation. L'objet de celle-ci était défini comme suit : favoriser le développement du haut enseignement et la recherche scientifique en Belgique en complétant notamment, à cet égard, l'action de la Fondation universitaire et du Fonds national de la Recherche scientifique.

La nouvelle institution reçut ainsi un million de dollars, représentant le tiers du capital de la Belgian-American Educational Foundation, dont les dirigeants exprimèrent le vœu qu'elle fût appelée Fondation Francqui.

Émile Francqui en a constitué le capital initial de 100.000 francs (de l'époque), et il passa l'acte de constitution devant le notaire Hauchamps.

Les deux premiers lauréats du Prix Francqui furent l'historien Henri Pirenne et le professeur Georges Lemaitre, à qui l'on doit la théorie de l'univers en expansion.

Émile Francqui devait prendre une grande part aux négociations relatives au problème des réparations allemandes, résultant de la première guerre mondiale. En 1924, il fit partie comme représentant de la Belgique d'un des deux comités qui devait mettre au point le plan dit « Plan Dawes », du nom de son président, le général Charles-G. Dawes, ancien vice-président des États-Unis.

Ultérieurement, en 1929, Émile Francqui fit partie du comité d'experts présidé par M. Owen D. Young (chef de la « General Electric »), qui élaborait un plan de liquidation des réparations allemandes. C'est dans ce cadre que fut créée la Banque des Règlements Internationaux à Bâle, dont Émile Francqui fut administrateur jusqu'en 1935.

Lié d'amitié avec Henry Jaspar, avec lequel il avait fait partie du Comité national de Secours et d'Ali-

mentation (de 1914 à 1918), il fut invité par ce dernier à faire partie d'un cabinet de coalition nationale formé le 22 mai 1926, après l'échec de la première tentative de stabilisation monétaire. Il fut l'un des principaux artisans de l'assainissement qui s'est réalisé alors. Celui-ci comporta notamment la création de la Société nationale des Chemins de fer belges, qui fut pour l'État le moyen de consolider une dette flottante qui avait en somme causé la crise financière de ce moment. Cette tâche de redressement ayant été heureusement terminée, Émile Francqui se retira le 15 novembre 1926.

Il était gouverneur de la Société Générale de Belgique lorsque la grande crise économique de l'entre-deux-guerres engendra, en Belgique comme en de nombreux pays, une situation catastrophique. Son action, à cette époque, fut double.

Il participa à la transformation des banques mixtes qui se trouvaient dans une situation extrêmement grave, par suite de la baisse des prix qui avait provoqué la dépréciation de leurs actifs et aussi l'insolvabilité de leurs clients. Il fut l'un des auteurs de la scission qui fut opérée en 1934 et qu'il considéra moins comme une réforme bonne en elle-même, que comme un expédient destiné à redresser une situation que la déflation avait gravement compromise.

On était au plus fort de la crise quand Francqui entra comme ministre sans portefeuille dans un gouvernement formé par M. E. Theunis, le 19 novembre 1934. Malheureusement, la situation n'était plus la même qu'en 1926; la politique de déflation qui théoriquement aurait dû être poursuivie si l'on voulait arriver à un résultat tangible, faisait surgir des problèmes économiques et sociaux insolubles. En réalité, la déflation n'était pas un remède, au contraire.

Le passage d'Émile Francqui au gouvernement de 1934 fut donc un échec. Il avait envisagé de donner sa démission dès le début de 1935, mais, par solidarité, il resta jusqu'à l'écrou-

lement du cabinet Theunis, qui le 25 mars devait faire place au ministère van Zeeland. Celui-ci opéra une dévaluation de 28 p. c., rendue nécessaire par la conjoncture.

A ce moment, Émile Francqui commença à sentir le poids des années. Il prit sa retraite comme gouverneur de la Société Générale le 16 mars 1935, et Alexandre Galopin lui succéda. Mais, comme tant d'autres, il ne jouit pas longtemps du repos : il devait mourir dans sa propriété d'Overyssche, avant la fin de cette même année.

Avec Émile Francqui mourait une époque, celle des grands capitaines d'industrie et de finance, qui avaient fait de la Belgique ce qu'elle était à la veille de la première guerre et dont Léopold II s'était servi avec virtuosité. Émile Francqui en effet ne peut pas être séparé des collaborateurs du grand roi : Jules Jadot, Édouard Bunge, Édouard Empain, Albert Thys, le financier Franz Philippson et d'autres.

Il s'agissait en somme de pionniers, comparables à ceux qui avaient mis les États-Unis en valeur; au moment où la terre n'était pas encore entièrement occupée, ils avaient su réserver à l'expansion belge une place de choix. Ils l'avaient fait dans des conditions non seulement brillantes, mais aussi fort honorables. Notamment, l'intervention des Belges en Chine, qu'il s'agisse d'Émile Francqui, de Jules Jadot, avait été hautement appréciée et avait laissé le souvenir d'une action bienfaisante. On disait alors : « Jadot le Juste » comme le rappelle le R. P. Frochisse dans son livre *La Belgique et la Chine*.

Parmi les traits caractéristiques qui illustrent Francqui, notons tout d'abord son amour de l'action, et son dédain pour les rêveurs. C'était l'homme des solutions rapides, chirurgicales et finalement moins douloureuses que celles comportant des attermoissements que l'on croit trop souvent de bonne politique.

C'est ce qui était apparu notamment lors de la création du Comité National, en 1914. Fulgence Masson rappelait dans le *Flambeau* de décem-

bre 1935 comment Émile Francqui arrêta les velléitaires en mal de discours ou d'amendements et ne manquait jamais d'éliminer « les suggestions irréalisables ou les propositions impraticables ». Sa verve ironique ébranlait « le frêle échafaudage des improvisateurs ».

Personnellement, nous l'avons vu à l'œuvre, faisant preuve de la même maîtrise et de la même autorité, lors de la crise financière de 1926, en face des initiatives inconsidérées des parlementaires, et durant les travaux de la Commission des pensions, qu'il présidait en 1931.

C'était aussi un homme droit. Peut-être, si nous le jugeons d'après les critères d'aujourd'hui, serons-nous amenés à lui reprocher sa façon de faire brusque au point d'être parfois brutale. Mais il faut se rappeler son éducation militaire et se reporter à l'époque qui fut la sienne ; dans cette optique, on doit considérer Émile Francqui comme un homme dont la probité fait honneur à la Belgique.

Émile Francqui avait aussi l'amour de la jeunesse et de la recherche scientifique. Quand nous l'avons fréquenté dans les dernières années de sa vie, nous avons constaté que cette préoccupation qui fit de lui un précurseur allait parfois jusqu'à la hantise. Elle semble lui avoir été dictée par ses débuts : en effet, orphelin de père et de mère, il avait été élevé par un oncle, professeur de chimie à l'Université de Bruxelles, qui était mort avant que son pupille ne fût en âge de subvenir à ses besoins. C'est alors que celui-ci décida d'entrer à l'école régimentaire où il trouva le complément de formation dont il devait faire un si bon usage dans le cours de sa carrière.

Il eut toujours le souci d'aider les jeunes gens qui étaient empêchés par les circonstances de satisfaire leur désir de s'instruire. Ce même esprit d'entraide lui inspira la création de la Fondation universitaire, du Fonds national de la Recherche scientifique et même du Prix Francqui, lequel dotait les savants d'âge moyen (de moins de cinquante ans) d'une façon

telle qu'elle devait leur faire oublier la médiocrité où notre époque les confinait.

On admirera aussi sa fidélité en amitié. Bien des relations qu'il avait acquises au cours de sa jeunesse lui étaient restées, et confirmaient l'estime où ses amis le tenaient. Jusqu'à la fin de ses jours, il entretint des rapports constants avec Herbert Hoover, qui devait devenir président des États-Unis, et avec qui il avait travaillé pendant la première occupation allemande. Il avait connu Paul Claudel en Chine et le futur ambassadeur de France à Bruxelles était demeuré son ami : à vingt ou trente ans d'intervalle, les événements remettaient en présence, à Bruxelles, des hommes qui s'étaient connus à une période héroïque, en Extrême-Orient.

Émile Francqui pouvait quitter ce monde avec la conviction d'avoir fourni tout le travail qui lui avait été demandé. Au temps de sa jeunesse, lorsque le roi Léopold II lui demandait de partir pour le Congo — alors plus difficile à atteindre que le Pôle Nord aujourd'hui — il avait répondu en des termes que l'on évoquait par une formule lapidaire : « A quelle heure, Sire ? ». Plus tard, à deux reprises, il mit son expérience et son autorité à la disposition de l'État : sous la première occupation et en 1926, lors de la grande crise monétaire. Il le fit sans souci de son intérêt personnel, et sans se ménager.

Ainsi, Émile Francqui a contribué à l'expansion économique de la Belgique, par une politique hardie mais du meilleur aloi. Il manifesta ensuite ses qualités d'homme d'État de grande classe. A ces deux titres, il doit être considéré comme un grand citoyen.

Fernand Baudhuin.

Léon Anciaux, « Francqui », dans *Biographie coloniale belge*, t. IV, p. 311-319. — Fernand Baudhuin, *Histoire économique de la Belgique 1914-1939*, Bruxelles, 1944, t. II, p. 268-274. — « Émile Francqui, 1863-1935 : In memoriam », Hommage de l'*Illustration congolaise*. — Fernand Baudhuin, « Quand M. Francqui parlait », dans *Revue Générale*, 15 décembre 1935. — J. M. Frochisse, S. J., *La Belgique et la Chine (Relations diplomatiques et économiques) (1839-1909)*, Bruxelles, 1936.

## G

**GAILLARD** (*Jacques*), violoncelliste et professeur, né le 4 avril 1875 à Ensival, près de Liège, mort à Bruxelles le 2 octobre 1940.

C'est à l'École de musique de Verviers, où il entra en 1883, qu'il fit ses premières études, travaillant le violoncelle sous la direction d'Alfred Massau. Ses dispositions s'avèrent si heureuses, qu'il obtint la plus haute distinction, la médaille en vermeil, et, deux ans plus tard, la même distinction pour la clarinette. Ses études instrumentales furent menées parallèlement avec la théorie de l'harmonie, du contrepoint et de la fugue, qu'enseignait Louis Kéfer, directeur de l'École.

De celle-ci, Gaillard passa au Conservatoire de Bruxelles ; il y approfondit ses études de violoncelle dans la classe d'Édouard Jacobs, où, un an plus tard, il se vit décerner un premier prix avec la plus grande distinction. Au Conservatoire de Bruxelles également il travailla le contrepoint dans la classe de Hubert-Ferdinand Kufferath. Ses études terminées, il se rendit à Paris pour un bref séjour au cours duquel il s'engagea dans l'orchestre d'Harcourt. Né pour les concerts, il se produisit, comme soliste, en 1896, dans les Concerts de l'Exposition de Genève, s'imposant comme interprète du Concerto en la mineur pour violoncelle de Saint-Saëns, sous la direction du maître lui-même. En 1897, il fut nommé

professeur de violoncelle au Conservatoire de Mons, poste qu'il quitta en 1902.

Le talent de Gaillard s'est surtout manifesté dans la musique de chambre. Il s'affirme dans ce genre sévère lorsque, revenu à Bruxelles, il fonde avec Franz Schörg, Hans Daucher et Paul Miry, le « Quatuor de Bruxelles ». Ce groupe se produisit durant quinze ans au cours de nombreuses tournées dans les pays scandinaves, en Autriche, en Espagne, en Russie et en Amérique. En 1911 c'est avec le Quatuor Zimmer, dont il fit partie de 1911 à 1927, qu'il effectua des tournées.

Nommé professeur de violoncelle au Conservatoire de Liège, il quitta cet établissement pour le Conservatoire de Bruxelles, où il fut appelé comme professeur de musique de chambre, fonctions qu'il échangea, en 1932, contre celles de professeur de violoncelle. Il avait fondé auparavant, avec Jean du Chastain et Robert Soetens, un trio à clavier qui se fit entendre dans quantité de pays. Il fut chargé, d'autre part, d'enseigner le violoncelle à la Princesse Marie-José de Belgique, jusqu'à son mariage avec l'héritier du trône d'Italie.

Nommé président de l'Union des professeurs du Conservatoire de Bruxelles, Gaillard prit sa retraite en juillet 1940.

Paul Tinel.

*Annuaire du Conservatoire.* — Documents personnels.

**GALAND** (*Constantin - Léopold*), docteur en médecine, né à Grâce-Berleur le 1<sup>er</sup> février 1840, décédé à Montegnée-lez-Liège le 18 février 1912.

Il était fils de Jacques-Antoine-Lambert, instituteur, puis exploitant de charbonnages, et de Jeanne-Marie Riga, fille du maire de Grâce-Montegnée. Élève du collège Saint-Servais puis de l'Université de Liège, où il conquit son diplôme de docteur en médecine en 1865, il se dévoua sans compter pour améliorer le sort des humbles. Il fit preuve d'un grand altruisme lors des épidémies de choléra de 1866 et 1893, d'influenza de 1889-1890, de variole de 1892. Pendant quarante-cinq ans, il remplit les fonctions de médecin du bureau de bienfaisance de Montegnée; pendant quarante ans, il soigna le personnel des charbonnages de Gosson-Lagasse. Il fut aussi le médecin des enfants trouvés et abandonnés du canton de Hologne-aux-Pierres. Son dévouement inlassable lui valut l'octroi de nombreuses distinctions honorifiques. Cofondateur de la Société médico-rurale, il jouissait d'une grande autorité morale auprès de ses confrères. Par son action philanthropique, il contribua à calmer les convulsions sociales de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à Montegnée et aux environs. Son fils Lambert et son petit-fils Georges se sont fait un nom dans l'industrie charbonnière.

M. Yans.

Archives de la famille. — Montegnée, état civil. — Discours de J. Dallemagne, président général des conférences de Saint-Vincent de Paul, de H. Colson, au nom du conseil de fabrique de l'Église de Montegnée, de M. van den Savel, docteur en médecine à Montegnée, de Houdret au nom de la Société médico-rurale, de H. Barlet, ingénieur à Gosson-Lagasse, de Jules Halbart, secrétaire communal.

**GALLEMAERTS** (*Émile*), docteur en médecine, né à Hal le 13 juillet 1860, décédé à Bruxelles le 31 décembre 1935.

Il obtint à l'Université libre de Bruxelles le titre de docteur en sciences naturelles en 1883, et celui de docteur en médecine en 1886. Après

un séjour de perfectionnement en ophtalmologie à Paris, il devint assistant au service universitaire d'ophtalmologie (professeur J.-B. Coppez). Il fonda en 1890 le premier service d'ophtalmologie de la Polyclinique de Bruxelles.

De 1890 à 1905, il fait fonction d'assistant, puis de chef des travaux, au laboratoire d'histologie que dirige le professeur Rommelaere.

Agrégé de l'Université libre de Bruxelles en 1890, il y professera l'ophtalmologie de 1905 à 1925.

Lauréat de l'Académie de Médecine en 1889, il devient membre correspondant en 1901, membre titulaire en 1909 et président en 1927.

Lauréat (prix Meynot) et membre correspondant de l'Académie de Médecine de Paris, membre fondateur de la Société belge d'ophtalmologie, membre titulaire ou honoraire de nombreuses sociétés savantes, Gallemarts est l'auteur de nombreux travaux qui embrassent les différents aspects de l'ophtalmologie : anatomie, histologie, anatomie pathologique, clinique, chirurgie.

Pierre Danis.

*Rapport de l'Université libre de Bruxelles sur l'année académique 1935-1936*, p. 85. — *Bulletin de la Société belge d'ophtalmologie*, 1936, vol. 72, p. 11.

**GANSBERGHE** (*Jean - Louis VAN*), ingénieur, né à Lemberge le 9 juillet 1852, décédé à Bruxelles le 5 février 1932.

Il obtint en 1875 le diplôme légal d'ingénieur honoraire des Ponts et Chaussées à l'École du génie civil annexée à l'Université de l'État de Gand.

Il débuta aussitôt, le 24 août 1875, au Service spécial de l'Escaut maritime, relevant de l'Administration des Ponts et Chaussées, au titre de sous-ingénieur.

Il y exécuta sous la direction de son chef, Pierre-Julien Troost, la correction de la passe de navigation près des forts Philippe et Sainte-Marie. Ce travail lui valut un grand succès.

Nommé ingénieur en chef-directeur des Ponts et Chaussées, le 30 novembre 1902, il passa au Service spécial de la Côte, où il fut appelé à continuer l'œuvre du grand ingénieur Pierre De Mey.

Il dirigea l'exécution des grands travaux d'extension du port d'Ostende, la construction de l'avenue de Smet-De Naeyer, ainsi que du port de Zeebrugge.

Il dota aussi la côte de nombreuses digues protectrices.

Léon Bonnet.

Archives de l'Association des Ingénieurs issus de l'Université de Gand.

\* **GARNIER** (*Flaminio*), secrétaire au Conseil d'État.

Les origines de ce personnage demeurent inconnues. Le chanoine Hellen, généalogiste réputé du XVIII<sup>e</sup> siècle, a composé un recueil de notices biographiques du personnel du Conseil privé, mais n'y a pas fait place à Garnier. On le dit né en Italie, mais rien ne permet de contrôler cette allégation.

Il a commencé sa carrière en Allemagne, comme secrétaire de l'ambassade espagnole accréditée auprès de Maximilien II, puis de Rodolphe II. C'est Farnèse qui l'a attaché au gouvernement des Pays-Bas. Il l'a fait avec certaines appréhensions, craignant que les États des provinces wallonnes ne fassent opposition à ce personnage, du chef de ses origines étrangères. De fait, les choses purent s'arranger et le 15 novembre 1580 des lettres patentes expédiées à Mons conféraient à Garnier la charge de secrétaire du Conseil d'État.

Le document signale que le poste est vacant parce que le titulaire, Alonso de Lalo, vient d'être appelé en Espagne, pour servir au Conseil suprême. Le montant des gages reconnus au nouveau secrétaire sera fixé ultérieurement, mais ils lui seront payés le jour où il quittera l'Allemagne pour rejoindre son poste. Quelques mois après, Garnier est attaché au

Conseil privé, en qualité de secrétaire surnuméraire. On crée un emploi pour lui, en précisant que le premier secrétaire en fonctions qui abandonnera son poste, ne sera pas remplacé. Depuis ce jour, Garnier figure régulièrement sur les comptes de la recette générale des finances. Il devait sa promotion à Alexandre Farnèse, mais jouissait aussi de l'estime de Marguerite de Parme. Celle-ci assure dans une lettre, adressée à Philippe II le 10 juillet 1581, qu'elle sait qu'il est un excellent serviteur et mérite que le Roi réserve un accueil favorable à ses prétentions.

Garnier a sans doute consacré une bonne part de son activité aux tâches ordinaires de sa charge : rédaction des dépêches, chiffrements et déchiffrements, élaboration des lettres patentes, conservation et classement des archives. Mais il se voit confier en plus certaines négociations importantes. En 1581, il est député avec M. de Billy, Gaspar de Robles, auprès des soldats allemands mutinés dans le Luxembourg, pour tenter de conclure un accommodement avec eux. Deux ans après, il joue un rôle important dans certaines tentatives d'arrangement avec le duc d'Anjou. L'événement le plus marquant de la carrière de Garnier date de l'an 1585 et se rapporte à la capitulation de Bruxelles. Il est désigné avec Richardot, président du Conseil d'Artois, — l'homme qui a toute la confiance de Farnèse, — pour aller prendre possession de la capitale, y faire proclamer la paix, surveiller le départ de la garnison ennemie, y établir de nouveaux magistrats urbains, en qui on puisse avoir confiance. Au reste, Richardot et Garnier font un tableau pitoyable de l'état où ils ont trouvé la ville « si volontaire, si pauvre, si exténuée ».

A l'automne de l'an 1587, alors qu'on s'occupe de l'équipement de l'*Armada* et des préparatifs de l'invasion de l'Angleterre, des tractations s'engagent en Flandre entre des repré-

sentants d'Élisabeth et des commissaires de Farnèse, en vue d'un arrangement définitif entre le roi d'Espagne et la souveraine anglaise. Ce n'est qu'une feinte, à laquelle le Roi et Farnèse se prêtent pour gagner du temps, mais qui fait naître les plus grands espoirs dans la population belge. Pour mieux donner le change, Farnèse se fait représenter par des personnalités en vue de son gouvernement, Richardot, Charles d'Arénberg, Garnier et autres. Les pourparlers se prolongent jusqu'au milieu de 1588, et cessent brusquement au moment du départ de l'*Armada*.

Flaminio est demeuré *persona grata* auprès du duc de Parme jusqu'à la fin de sa vie. Il suivit Farnèse en France lors de sa seconde expédition de 1591 et le duc, faisant rapport au Roi sur les causes de sa détermination, le duc déclare, dans une dépêche du 18 décembre, que Garnier détient les clefs du chiffre de la correspondance secrète espagnole. C'était là une incontestable manifestation de la confiance que le gouverneur lui témoignait et qu'il justifie auprès du souverain. Mais Garnier touchait à sa fin; il mourut à Bruxelles le 10 juin 1592, une dizaine d'années à peine après son installation aux Pays-Bas.

Nous connaissons le nom de sa femme, Barbe Reverset, qui lui survécut, et bénéficia d'une pension à charge de la Recette générale des Finances. Elle épousa en secondes noces Jacques d'Enghien, chevalier, seigneur de Kestergat, lui aussi pensionnaire de la Recette générale.

J. Lefèvre.

J. Proost, *Inventaire des registres aux gages et pensions de la chambre des comptes*. Bruxelles, 1890. — J. Lefèvre, *Correspondance de Philippe II*, 2<sup>e</sup> partie, 3 vol., Bruxelles, 1940-1957.

**GATTI DE GAMOND** (*Isabelle*), pédagogue, née à Paris le 28 juillet 1839, morte à Uccle (Bruxelles), le 11 octobre 1905.

Son père, Jean-Baptiste Gatti, de nationalité italienne, exerçait la pro-

fession d'artiste peintre. Sa mère, Zoé de Gamond, belge par la naissance, était femme de lettres. Elle avait écrit des ouvrages inspirés par la philosophie sociale de Charles Fourier. Désireuse d'appliquer les théories phalanstériennes à l'organisation sociale, elle perdit sa fortune dans des expériences qui ne réussirent point. Elle vint, à la suite de cet échec, s'installer définitivement en Belgique avec sa famille. S'orientant alors vers la pédagogie, elle résolut d'introduire le travail attrayant dans l'enseignement. Le Gouvernement belge, appréciant cette intention, la nomma inspectrice des écoles gardiennes et des salles d'asile.

Isabelle Gatti de Gamond obtint la naturalisation belge en 1883. Elle subit d'une manière harmonieuse l'influence de son père et de sa mère. Dans le plan d'éducation qu'elle élaborera, elle accordera une part importante à la formation esthétique de la jeune fille. Elle considérera jusqu'à la fin de sa vie que sa mère lui avait inculqué à la fois l'amour de l'enseignement et le sens de la justice sociale. Ces deux sentiments la conduisirent naturellement vers ses réalisations scolaires.

Sa mère mourut quand elle était âgée de 17 ans. Elle s'engagea alors comme gouvernante dans une famille de Pologne. Elle demeura dans ce pays pendant cinq ans et mit ce séjour à profit pour parfaire, par ses propres moyens, sa formation. Elle apprit ainsi le latin et le grec et acquit une solide formation scientifique et philosophique.

Revenue en Belgique, elle lança l'idée de l'enseignement secondaire pour les jeunes filles de la classe moyenne de la société belge d'alors. Elle sollicita le concours financier de la Ville de Bruxelles; M. Bergé — un des membres fondateurs de la Ligue de l'Enseignement —, séduit par son projet, convainquit le secrétaire communal, M. Lacomblé. Celui-ci estima que l'administration devait elle-même prendre l'initiative de la



réalisation du projet. La Ville de Bruxelles assurant l'enseignement moyen aux jeunes garçons, il fallait, selon lui, comme pour l'enseignement primaire où l'égalité existait, ouvrir des écoles moyennes pour jeunes filles.

Au cours du mois de mai 1864, le Conseil communal de la Ville de Bruxelles adopta à l'unanimité deux propositions de l'échevin de l'instruction publique, Funck, l'une portant la création d'un « Cours d'éducation » et l'autre la désignation d'Isabelle Gatti de Gamond à l'effet d'organiser et de diriger la nouvelle institution. L'école s'ouvrit le 3 octobre de la même année. L'enseignement moyen du degré inférieur pour jeunes filles était né en Belgique.

Isabelle Gatti de Gamond était âgée de 24 ans et elle demeura à la tête de l'établissement pendant trente-six années. Pendant cette longue période elle s'attacha à compléter l'œuvre si brillamment commencée et à la parfaire.

Isabelle Gatti de Gamond avait à faire face à deux difficultés. Il lui fallait élaborer un programme d'enseignement établissant une égalité de culture avec les garçons, tout en lui réservant un caractère propre à la psychologie des jeunes filles. Il était nécessaire en outre de prévoir la formation des professeurs dans le dessein de répandre l'enseignement moyen pour jeunes filles tant à Bruxelles que dans le pays.

Pour vaincre ces difficultés, I. Gatti de Gamond fut amenée à organiser, à côté du « Cours d'éducation » comportant trois années d'enseignement secondaire, un « Cours normal », ébauche d'une école de régentes.

Le succès de l'entreprise fut immédiat. Le Cours d'éducation qui comptait 159 élèves à sa fondation, passa en 1866 à 318. L'impression produite par ce succès fut telle, que d'autres « Cours d'éducation » furent ouverts à Bruxelles, dans son agglomération et en province. (L'État n'instaura l'enseignement moyen du degré inférieur pour jeunes filles qu'en 1881.)

L'année suivante, I. Gatti de Gamond compléta son cours d'éducation (12 à 15 ans) par une section supérieure (15 à 18 ans), ouvrant par là aux jeunes filles l'accès à l'enseignement universitaire.

A côté de cette tâche d'incessante organisation des études I. Gatti de Gamond s'était assignée une mission pédagogique. Elle concevait l'éducation de la jeune fille comme découlant d'un enseignement, unissant dans son programme une part égale de formation littéraire et de formation scientifique. Mais, désireuse d'épanouir dans la jeune fille les qualités de la femme, elle compléta cette double orientation par une formation esthétique et morale.

Cette conception harmonieuse ne constituait pas à ses yeux une fin. Plus importantes lui paraissaient les méthodes par lesquelles les branches sont enseignées et qu'elle voulait originales et nouvelles. En ce sens, elle participa au renouveau de la pédagogie belge selon des conceptions analogues à celles illustrées à son époque, pour l'enseignement des garçons, par Alexis Sluys.

Elle institua dans toutes les disciplines un enseignement basé sur l'observation et substitua l'intuition et l'expérimentation aux procédés révolus. Elle estime, par ailleurs, que l'éducation morale doit être active et étrangère à la religion. Cette dernière pratique, tout autant que les méthodes nouvelles qu'elle fit appliquer, firent longtemps l'objet de critiques dans les journaux catholiques et trouvèrent des défenseurs dans les journaux libéraux. Mais les parents, appréciant les résultats obtenus, accordaient de plus en plus confiance à l'école qui assurait enfin une instruction complète aux jeunes filles à l'aide de techniques propres à une pédagogie entièrement renouée.

I. Gatti de Gamond ne laissa pas d'œuvre écrite de pédagogie qui ait résisté à l'usure du temps et qui aurait marqué du sceau de sa puissante personnalité l'histoire de l'enseignement.

Elle publia par contre des manuels d'histoire et de grammaire, des traductions, des articles et des rapports. L'essentiel a consisté, pour elle, dans l'action quotidienne, inspirée par sa conception généreuse du progrès.

Isabelle Gatti de Gamond quitta l'école qu'elle avait créée à l'âge de 60 ans. La modeste institution du début avait pris une ampleur telle qu'elle dut être scindée. Elle fut cédée à l'Etat par la Ville de Bruxelles. L'école des régentes émigra dans l'École normale de l'Etat de Bruxelles. Le Cours d'éducation disparut pour faire place à un enseignement moyen à deux degrés du type des humanités, précédé d'une école primaire et d'un jardin d'enfants.

Dès que I. Gatti de Gamond eut pris sa retraite, commença pour elle une vie active nouvelle qu'elle avait préparée tout au long de sa remarquable carrière pédagogique, et à laquelle elle put alors consacrer la totalité de ses forces et de son temps. Elle avait d'ailleurs toujours considéré l'enseignement moyen pour jeunes filles comme un moyen d'émanciper la femme et par là de faire triompher la justice sociale.

Elle adhéra au socialisme du début de ce siècle. De 1899 à 1905, elle entreprit, dans le cadre de ce mouvement politique, une campagne ardente pour l'émancipation de la femme, par des articles de journaux et de revues et par des conférences. Elle se déplaçait inlassablement par tout le pays. L'émancipation de la femme doit s'accompagner, selon elle, de son égalité avec l'homme. C'est à pénétrer ses contemporains de cette nécessité, qu'elle employa ardemment les dernières années de sa vie.

I. Gatti de Gamond est une des personnalités les plus nobles et les plus fécondes du XIX<sup>e</sup> siècle. Sa précocité, son énergie et sa capacité extraordinaire de travail lui ont permis de créer l'enseignement secondaire pour jeunes filles en notre pays longtemps avant que l'Etat ne rendit celui-ci légal. Elle devança son temps. Son œuvre

durable constitue une des belles conquêtes de la pédagogie belge depuis l'indépendance de notre pays.

Ouvrages d'Isabelle Gatti de Gamond :

1. Manuels : *Histoire abrégée de la Belgique*, Bruxelles, Manceaux, 1866. — *L'enseignement de la grammaire mis en harmonie avec les méthodes nouvelles*, Bruxelles, Manceaux, 1868. — *Choix de lectures amusantes et instructives pour les petits enfants*, Bruxelles, Lebègue, 1869. — *Premières notions sur le corps humain*, Bruxelles, Lebègue, 1872. — *Premier livre de grammaire*, Bruxelles, Lebègue, 1873. — *Histoire de Belgique*, Bruxelles, Muquardt, 1876, 483 pages (1880, 3<sup>e</sup> éd.). — *Cours d'éducation et d'instruction pour les jeunes filles*, 1<sup>re</sup> année, Paris, Ghio, 1<sup>er</sup> vol., 1878, 2<sup>e</sup> vol., 1879. — *Cours d'éducation et d'instruction pour les jeunes filles*, année préparatoire, Paris, Ghio, 1881. — *Cours d'éducation et d'instruction pour jeunes filles*, A. B. C., Bruxelles, Castaigne, 1889.

2. Articles : « Éducation de la femme », Bruxelles, de 1862 à 1865. — Ligue belge de l'Enseignement. Congrès international de l'Enseignement. Rapports préliminaires, Bruxelles, 1880, p. 223 à 239. — *Revue pédagogique belge*, « L'instruction secondaire des jeunes filles en Angleterre », 15 mai 1891, p. 193 à 207. — *Revue universitaire*, « Projet d'un enseignement supérieur spécial pour les femmes », Bruxelles, 15 février 1893. — *La Ligue*, organe belge du droit des femmes, 1894. — *Cahiers féministes*, Bruxelles, de 1896 à 1905. — *La Raison*, « L'orphelinat rationaliste », 1900, nos 1 et 2, p. 9 à 11. — Fédération internationale de la Libre Pensée. Congrès de Rome. Compte rendu officiel, septembre 1904, p. 203 à 208.

3. Articles de journaux : *Le Peuple*, de 1899 à 1905. — *Journal de Charleroi*, de 1900 à 1905.

4. Traductions : George Bancroft, *Histoire des États-Unis depuis la découverte du continent américain*, Bruxelles, Lacroix, 1861-1864, 9 vol. (traduit de

l'anglais). — Dr Auguste Matteuzzi *Les facteurs de l'évolution des peuples ou l'influence du milieu physique et tellurique et de l'hérédité des caractères acquis dans l'évolution et la dissolution des peuples*, Bruxelles, Mayolez et Audiarte, 1900 (traduit de l'italien).

Sylvain De Coster.

H. Denis et E. Hins : I. *Éducation, féminisme*; II. *Question sociale, morale et philosophique*, Bruxelles, Lamartin, 1907, 2 vol. — Isabelle Blume, *Dix femmes illustres* (Mélanie Janssens, « Gatti de Gamond », p. 35), Bruxelles, l'« Églantine », 1923. — De Craene-Van Duuren, « Le Féminisme », in *Patrie belge, Le Soir*, 1930. — B.-J. Baudart : *Isabelle Gatti de Gamond et l'origine de l'enseignement secondaire des jeunes filles en Belgique*, Bruxelles, Castaigne, 1948.

\*GAUTIER (Aloys - Raoul), pasteur, secrétaire général de l'Église chrétienne missionnaire belge, secrétaire général du Consistoire de l'Église nationale de Genève. Né à Lausanne le 20 mai 1879, décédé à Genève le 28 août 1944.

Il était fils du professeur Lucien Gautier, de vieille souche genevoise, et de M<sup>me</sup> Gauthier née Berthe Hentsch. Son père occupa pendant vingt ans la chaire d'Ancien Testament à la Faculté libre de théologie de Lausanne.

Élevé dans un milieu privilégié tant par sa position sociale que par sa culture, Aloys Gautier fit ses classes secondaires à Lausanne, au collège Galliard, puis au gymnase. Il les interrompit pendant l'hiver 1893-1894, le professeur Gautier s'étant momentanément établi avec toute sa famille à Jérusalem. Après une année de lettres à l'Université de Genève, Gautier entreprit ses études de théologie à Lausanne, dans la Faculté où son père avait enseigné; il les compléta par des séjours aux Universités de Marbourg et d'Edimbourg, ainsi qu'à Londres et à Paris. Au cours de ses années de préparation, il montrait déjà cet esprit largement ouvert, ardent, parfois intransigeant, mais enclin aux bienveillantes générosités, qui marqua si fortement son action

pastorale, Il obtint sa licence en théologie, en 1905 à Lausanne, après la soutenance d'une thèse remarquée sur un sujet que lui avait suggéré le professeur Mirbt, de Marbourg : *Étude sur la correspondance de Pierre Canisius de 1541 à 1560* (Genève, 1905, in-8°).

Le 21 avril 1907, à Genève, il fut consacré au ministère pastoral au nom de l'Église missionnaire belge, au service de laquelle il avait décidé de s'engager. Quelques jours après il arrivait en Belgique; il allait y passer vingt ans (mai 1907 à juillet 1927), et y former des liens nombreux et étroits. Son premier poste fut Jemappes, dont l'ambiance formait un contraste singulier avec l'atmosphère genevoise, cultivée et quelque peu distante... De tout son cœur il s'attacha au peuple borain, si familier, si âpre au travail, et il l'aima, tout en ne ménageant pas à ses ouailles les vivacités et les sursauts parfois indignés de son âme vibrante.

La guerre éclate en août 1914. Gautier, qui se trouvait en vacances en Suisse, accourt auprès de son église angoissée et arrive pour voir incendier sa maison et anéantir sa riche bibliothèque. Sa connaissance de l'allemand et sa fière attitude font de lui l'avocat et le consolateur des malheureux. Les souffrances de quatre longues années d'occupation l'attachent toujours plus étroitement à son ministère, à ses paroissiens, même s'il éprouve parfois la nostalgie d'une plus large et plus féconde activité. Avec quelques collègues, il fonde le journal *Vers la Lumière* qui, dans le désarroi général, doit apporter réconfort et apaisement.

En août 1919 le synode de l'Église missionnaire belge unanime appela le pasteur Gautier à succéder à Kennedy Anet dans la lourde tâche du secrétariat général de l'Église, manière d'épiscopat. Servi par son entrain, la force de sa parole, l'impartialité de son jugement, l'expérience acquise, Gautier s'imposa à l'affection respectueuse de ses collègues, comme à la

confiance de l'ensemble des églises. Néanmoins, son autorité, non dénuée d'une certaine brusquerie, inquiéta parfois : il restait ce qu'il avait toujours été, un conducteur d'âmes et un prédicateur remarquable, plutôt qu'un administrateur. Les tâches subtiles et épineuses du gouvernement lui pesaient.

Cela n'empêcha pas l'Église nationale de Genève de l'appeler, en 1927, au secrétariat général du Consistoire, fonctions jusque-là inexistantes dans cette Église, et créées pour lui. Mais bientôt, ne se sentant pas en mesure de faire œuvre utile à ce poste aux attributions insuffisamment définies, il fut heureux d'accepter une vocation de la paroisse de Saint-Gervais (Genève) qui le rendait au ministère proprement dit. Il déploya au service de son église, sans parler de multiples tâches connexes, un zèle débordant et cela au cours de seize années. Il s'y épuisa. Il prêcha encore le jour de Pâques 1944 ; le lendemain il s'alitait, et la maladie, inexorable, le terrassa. S'affaiblissant, s'adoucissant aussi, sans appréhension devant la mort, fort devant la souffrance comme il l'avait été tout au long de sa vie devant le devoir, il accepta l'épreuve. Il s'éteignit dans la paisible maison de campagne des Vollandes qu'il avait acquise aux portes de Genève.

Aloys Gautier, qui a toujours porté un intérêt particulier aux sciences historiques, aimait à évoquer, avec une enthousiaste ferveur, dans de brillantes conférences, les grands hommes du passé, héros de la foi protestante. Il rédigeait rarement ses discours, préférant parler librement en s'inspirant de notes prises avec soin. Aussi a-t-il peu publié. Outre sa thèse, mentionnée ci-dessus, et des articles occasionnels dans les périodiques protestants de Belgique, il n'y a guère à citer que *Le sens de la vie, d'après Jésus de Nazareth* (dans les Travaux du Congrès pour le progrès des idées morales, Bruxelles, 1922, in-8°), et *L'esprit de la Réforme* (dans les cahiers de « Foi et Vérité », Genève,

s. d., in-8°, posthume). En sa qualité de secrétaire général de l'Église missionnaire belge, il a rédigé le magistral rapport quinquennal sur les années 1914 à 1919 (tiré à part sous le titre *En Belgique pendant la guerre*, Bruxelles, 1919, in-8°). Comme sermon, il faut signaler la prédication prononcée lors de la rencontre d'étudiants de 1912 à Sainte-Croix (Vaud) : *Trois scandales de la foi* (Saint-Blaise, 1912, in-12). Un volume commémoratif : *Le pasteur Aloys Gautier* (Lausanne, 1944, in-8°), contient divers extraits de ses lettres, de son journal intime, de quelques-uns de ses discours ; cette publication offre de lui plusieurs photographies.

Le pasteur Gautier avait épousé, en 1910 à Genève, M<sup>lle</sup> Emma Naville qui fut pour lui une aide incomparable dans son ministère. L'un et l'autre mirent sans réserve au service de l'Église protestante en Belgique, leur intérêt et leur dévouement.

J. Meyhoffer.

*Le pasteur Aloys Gautier*, Lausanne, 1944, in-8°. — *Notice sur la famille Gautier, de Genève, 1508-1958*, Genève, 1958, in-8°, p. 32. — *Rapports annuels de l'Église missionnaire belge*, Bruxelles, 1839 et suiv., in-8°, 69<sup>e</sup> rapport (1907) à 86<sup>e</sup> rapport (1928), *passim*. — *Le Chrétien belge*, revue religieuse, 1850 et suiv., in-8°, t. 57 (1907) à t. 73 (1927), *passim*. — J. Meyhoffer, *Cent ans de presse protestante belge*, s. l., 1938, in-8°, p. 28. — Les journaux religieux de Suisse romande et les journaux politiques de Genève (août et septembre 1944) ont consacré des articles nécrologiques au pasteur Gautier.

**GEMINI** (Thomas LAMBERT ou LAMBRECHTS, dit), imprimeur, graveur et constructeur d'instruments de mathématique, né à Lixhe près de Liège, décédé à Londres en mai 1562.

Jusqu'en 1937, on ne connaissait de Thomas Gemini que des gravures, auxquelles Colvin (*Early Engraving and Engravers in England*, London, 1905) et Hind (*Engraving in England in the XVIIth and XVIIIth century*, Cambridge, 1952) ont consacré quelques pages. Les notes biographiques rappellent que Gemini se disait aussi

constructeur d'instruments mathématiques, mais ce n'est qu'en 1937 que R. T. Gunther à Oxford et nous-même à Bruxelles découvrimus simultanément de très beaux astrolabes signés de Gemini. On savait pourtant que ce graveur avait construit des instruments de ce genre. A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, un grand collectionneur d'estampes, John Bagford, avait écrit : « *Thomas Gemine... was a man that could turne himself to aney mecanick worke as ma be sene that he then made Mathematicall Instruments for Leonard Digges and outhers whereabouts he leven in Blackfriars...* » (« Thomas Gemine... était un homme qui pouvait s'adapter à tout travail mécanique, comme on le voit du fait qu'il construisit des instruments mathématiques pour Leonard Digges et d'autres, lorsqu'il vivait à Blackfriars » (Colvin, *op. cit.*, p. 13). Dans la même note, Bagford disait : « *I suppose him to be a duchman by birthe he first setlet hear in the time of Henery the 8...* » (« Je le suppose né aux Pays-Bas; il s'installa ici sous Henri VIII »).

Gemini se dit lui-même, en 1553, dans la préface d'un de ses ouvrages : « *living and beyng here by the King's most gracious bountie* » (« vivant et résidant ici par la grâce du Roi »). Une de ses œuvres est signée par lui : « *Thomas Geminus Lysiensis* ». Cette désignation énigmatique a suscité quelques interprétations hasardeuses : Hulin de Loo a cru pouvoir rattacher « *Lysiensis* » à Lys-les-Lannoy près de Lille. Ce n'est qu'en 1952 que la véritable origine et le véritable nom de Gemini ont pu être fixés.

A cette date, Miss E. G. R. Taylor, historienne de la géographie, découvrit en effet à Londres, à Somerset House, le testament de Gemini. Le nom de ce dernier était *Thomas Lambric alias Gemyny, borne at Leighe nighe under Markewesset within the Bishopryke of Lewke*. Il suffisait de tenir compte de la prononciation anglaise, de la prononciation wallonne du xh, de la dénomination flamande des localités

et de la liste des diocèses existant au début du XVI<sup>e</sup> siècle pour identifier les lieux : *Leighe* est Lixhe; *Markewesset* est Markt-Weset = Visé-le-Marché (par opposition avec Veldweset encore existant); *Lewke* est Luik = Liège.

Le nom de Lambric doit être interprété comme une prononciation à l'anglaise de Lambrechts, ou Lambert. Ce nom était fréquent dans la région viséenne; d'après les Actes des Hautes Cours des environs, la famille Lambert de Lixhe était notable. On signale : Jehan Lambert de Nyvelles, 1497 (Cathédrale Saint-Lambert); Johan Lambiert de Liexhe dit le damoiseal, 1507 (*ibid.*); Johan fil. Jehan Lambier de Lixhe, 1531 (H. C. Visé); Jehan Lambert, échevin, 1533 (H. C. Nivelles); W. fils Johan Lambert de Lixhe, 1561 (Collégiale Sainte-Croix); Lambert Lambrechts habitant Dordrecht, 1617 (H. C. Visé); Matthys Lambrechts de Moulant, 1644 (H. C. Visé); Lambert le Texheur, bourgeois de Nivelles, 1710 (renseignements communiqués par M. J. Knaepen de Visé).

Thomas Lambert de Londres, qui laissa une partie de ses biens à l'Église flamande de cette ville, était protestant. Au début de 1533, un certain Lambert figure au nombre des « hérétiques » bannis de Liège par un « cry du péron » (Bax, *Het Protestantisme in Luik, 1505-1557*). On peut admettre que Thomas, comme tant d'autres, dut s'exiler à cette époque et trouva refuge en Angleterre.

Henri VIII faisait à ce moment de grands efforts pour concurrencer les Espagnols dont les études géographiques étaient si puissamment patronnées par Charles-Quint. Les successeurs de ces deux princes agirent de même. Pour peu que Thomas Lambert ait été en relation avec un des ateliers cosmographiques belges, alors si célèbres, il devait être accueilli avec faveur en Angleterre. Ajoutons que l'art de la gravure sur cuivre, alors à ses débuts, s'était particulièrement développé à Louvain et à

Anvers. Cette efflorescence est très probablement due à la nécessité d'utiliser, pour le travail au burin, des planches parfaitement homogènes et parfaitement planes, c'est-à-dire du métal laminé. Or le marché du cuivre était à cette date dans les mains des Fugger, dont l'entrepôt était à Anvers. D'autre part, le laminage des tôles se faisait encore selon un procédé secret, qui connut ses premières applications à Augsburg au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Nos régions disposaient donc, peut-être avec la Franconie, d'un matériel et d'une technique fort en avance sur ceux des autres pays. En 1546, Henri VIII, pour introduire en Angleterre les nouveaux procédés artisanaux, dut acheter à Antoine Fugger, à Anvers, 857.144 livres de cuivre pour 16.000 livres sterling.

Cette date peut être rapprochée de celle où se manifestent les premières activités de Thomas Gemini. C'est en effet en 1540 que paraissent les premières gravures sur cuivre exécutées en Angleterre : quatre figures assez maladroites pour un traité d'obstétrique : *The Byrth of Mankynde*. Par analogie avec des ouvrages ultérieurs, on attribue ces gravures à Gemini.

Plus probantes sont les quarante planches, publiées en 1545, d'un traité d'anatomie intitulé : *Compendiose totius Anatomie delineatio aere exarata per Thomam Geminum*. Cet ouvrage n'est qu'une cynique contrefaçon de l'Anatomie de Vésale. Son succès est immédiat : la première édition est aussitôt suivie de trois autres, dont une traduction en anglais. Gemini acquiert de ce fait la réputation d'être un éminent chirurgien, et la faveur royale lui est acquise. A partir de 1547, les comptes de l'Échiquier mentionnent divers paiements à son ordre, outre une pension de 10 livres sterling par an sur la cassette personnelle du Roi. Le Collège des Médecins a beau l'assigner devant son Conseil, en 1555, pour imposture, sa pension lui est maintenue jusqu'à sa mort. Pourtant, dès 1546, Vésale s'était

plaint du procédé : il se demande, dans une lettre à Joachim Roelandt, pourquoi ses « *ineptissimi imitatores* » n'ont pas tout simplement accepté l'offre qu'il leur avait faite de prêter les bois originaux qu'il aurait volontiers mis à leur disposition. Ceci est à noter : le savant bruxellois, grand ami de Gemma Frisius, était donc en relations directes avec celui qui contrefit son œuvre, et dont le nom s'apparente singulièrement à celui de Gemma.

Si la plainte des médecins londoniens reste sans suite, on doit pourtant noter, à cette époque, un changement dans l'activité de Thomas Gemini : il devient éditeur, s'installe en cette qualité à Blackfriars et imprime en 1555 la *Prognostication of Right Good Effect* de Leonard Digges, dans laquelle cet auteur mentionne « *the willing minde and excellencie of Thomas Gemini* » (l'esprit dévoué et l'excellence de Thomas Gemini). L'année suivante, Gemini publie un second ouvrage de Digges : *A Booke named Tectonicon*, bien connu des historiens de la topographie ; en même temps, il se déclare apte à construire tous les instruments mathématiques décrits dans ce livre.

Gemini était-il donc capable de tracer, de graver ces appareils délicats ? Et surtout, de le faire avec l'incomparable maîtrise qui caractérise les astrolabes signés de son nom ? Très probablement, il connaissait la technique de la gravure sur cuivre. Peut-être même avait-il gravé lui-même quelques planches, notamment celles de la *Byrth of Mankynde*. Mais à cette époque tout comme dans nos ateliers modernes, un éditeur a beau connaître le métier, il faut qu'il s'entoure de collaborateurs, et la spécialisation était alors tout aussi poussée qu'aujourd'hui. Un astrolabe anversois du début du XVII<sup>e</sup> siècle, sorti de l'atelier de Michel Coignet, précise en une longue inscription que si l'instrument fut calculé par Coignet, c'est un certain Jacob de Costere qui l'a fabriqué,

tandis que la gravure des lettres et de la graduation a été l'œuvre de Ferdinand Arsenius.

Ce nom d'Arsenius nous ramène à l'atelier de Louvain, fondé au début du XVI<sup>e</sup> siècle par Gemma Frisius. Sous la direction scientifique de ce dernier, on y construisit « les meilleurs instruments mathématiques d'Europe » (lettre d'Arias Montanus à Ovando ; cf. van Ortrov, *Gemma Frisius*, p. 101), tout d'abord avec la collaboration de Mercator, puis, lorsque celui-ci se fut enfui à Duisbourg, avec l'aide technique du neveu de Gemma : Gauthier Arsenius. Cet Arsenius devait avoir des capacités spéciales en matière de gravure, à en juger par la qualité des astrolabes qu'il nous a laissés. Mais il semble avoir eu des aptitudes commerciales plus hautes encore. Lorsque, pour des raisons relatives aux règlements des métiers, il ne pouvait pas vendre lui-même ses ouvrages, il en fournissait des pièces détachées, « en blanc », à charge pour ses correspondants d'y apposer leur propre signature. On trouve ainsi de nombreux astrolabes, incontestablement sortis de l'atelier de Louvain et signés de multiples auteurs étrangers.

Oserait-on affirmer que les premiers astrolabes de Gemini furent du nombre ? De toute façon, ces instruments copient ceux de Louvain. Ce n'est que progressivement qu'ils acquièrent une originalité et, en même temps, une perfection dans l'exécution, une élégance dans la gravure qui en font les plus belles pièces de nos musées.

C'est que Thomas Gemini, très vite, s'est attaché un graveur d'élite dont il est intéressant de rechercher l'origine.

Cet artiste est un certain Humfrey Cole, dont le prénom, avec l'imprécision coutumière à l'époque, s'écrit indifféremment Humfray, Umfray, etc. À ses débuts, Cole se contente de loger ses initiales V. C. dans un coin discret des planches qu'il grave pour Gemini. Plus tard, il s'établira à son propre compte et nous laissera des astro-

labes, des cadrans solaires de tout premier ordre. Il signera notamment en 1572 une carte de la Terre Sainte, pour la Bible de l'éditeur Richard Jugge, avec une étrange précision : « *Humfray Cole a english man born in y north* ». Que signifie cette formule ? Un véritable anglais ne se flatterait pas d'être né ailleurs qu'en Angleterre. Nous avons beaucoup de raisons de penser que Cole, ou tout au moins sa famille, est d'origine flamande. Son nom était probablement Cools, et il n'est pas inutile de rappeler qu'en 1570, le neveu d'Ortelius, Jacob Cools dit Ortelianus, émigra en Angleterre, pour y rejoindre ses parents, et y prit le même nom anglicisé de Cole. La profession de nationalité de Humfrey Cole nous semble bien être une palinodie semblable à celle de Mercator qui, réfugié à Duisbourg en 1552, déclare les ducs de Juliers « *domini mei naturales, ut sub quorum tutela, in terre Juliacensi, et parentibus Juliacensibus conceptus, primisque annis educatus, licet in Flandria natus sum* » (« mes seigneurs naturels, sous la protection de qui je fus conçu dans la terre de Juliers, de parents juliérois, tandis que je suis né en Flandre où j'ai passé mes premières années »), ce qui a permis à Breusing, en 1869, de faire de Mercator « *der deutsche Geograph* ».

Attirons en passant l'attention sur la similitude de forme entre le pseudonyme pris par Jacob Cools : *Ortelianus*, et le pseudonyme pris par Thomas Lambert : *Geminus*. Le premier a voulu marquer sa parenté avec le géographe Ortelius. Le second a-t-il voulu de même, relier son nom au nom célèbre de Gemma ?

Ce dernier est né, comme on sait, à Dokkum en Frise, en 1508. D'où son surnom de Frisius. Mais personne ne croit à sa nationalité frisonne. Le fameux professeur de Louvain était d'origine belge. Son nom véritable était Rennerus ou Régnier (Valère André, dans van Ortrov, *op. cit.*, p. 11). Dans la proscription de 1533 mentionnée par Bax (cf. *supra*), nous

trouvons un Johan Reneri, liégeois. De nombreux « hérétiques » émigrèrent alors vers la Frise.

Nous savons d'autre part, par Gemma lui-même, que Gauthier Arsenius était son neveu. Ce dernier signe parfois *Regnerus Arsenius*, ce qui a fait croire erronément à un deuxième Arsenius dans l'atelier de Louvain. L'artiste tient à marquer ainsi sa parenté avec le savant astronome : Rennerus Gemma.

De quel patronyme dérive le nom d'Arsenius? Est-ce Aert, Aerts ou Aertsens? L'imprécision de l'orthographe du XVI<sup>e</sup> siècle fait que les trois se retrouvent dans la région de Lixhe. Ils sont généralement associés au travail du cuivre : En 1492, trente ou quarante ans avant l'époque qui nous occupe, Aert van (Maas)tricht est fameux pour ses dinanderies; c'est lui qui est l'auteur des fonts baptismaux de Bois-le-Duc et du tref de Xanten. A l'autre extrémité du tronc familial, nous trouvons au début du XVII<sup>e</sup> siècle plusieurs Aertsens, membres de la Gilde de Saint-Luc à Anvers, et connus pour leur talent de graveurs sur cuivre. Il y a là une tradition de famille qui débute par la fonderie ou le battage du métal et finit par la gravure d'art.

Tous ces rapprochements permettent de croire à une parenté entre Gemini, d'une part, Gemma et Arsenius, d'autre part. La trame qui les unit est encore constituée de fils ténus; mais ces fils peuvent servir de guide. Ils permettront peut-être, comme ils l'ont fait pour le vrai nom et le lieu de naissance de Gemini, de résoudre l'énigme de Gemma et de revendiquer pour notre pays les plus remarquables topographes du XVI<sup>e</sup> siècle.

\* \* \*

Œuvres de Thomas Lambert dit Gemini :

#### I. Gravures.

1540. Quatre figures dans *The byrth of Mankynde* (incertain);

1545. Quarante planches dans *Anatomie-délineatio*;

1548. Modèles ornementaux dans *Morysse and Damashin*;

1555. *Carte d'Espagne* citée par Ortelius dans le catalogue des auteurs de référence, en tête de son *Theatrum*;

1555. *Carte des Iles britanniques* reproduisant une carte de 1546 monogrammée GLA et *Romae Anglorum studio ac diligentia*. Ces initiales ont été, un peu au hasard, attribuées à *Georges Lily Anglus*. Nous pensons qu'on peut plutôt les interpréter : *Geminus LAmbertus*;

1559. *Portrait d'Élisabeth* (dans la 3<sup>e</sup> édition de l'*Anatomie*);

1560. *Autre portrait d'Élisabeth* (épreuve unique à Eton coll.).

Plusieurs de ces gravures sont reproduites dans Hind (*op. cit.*).

#### II. Astrolabes.

1552. *Astrolabe* aux armes du roi Édouard VI, de son tuteur John Dudley, duc de Northumberland, et de son précepteur, John Cheke (Observatoire royal de Belgique, en dépôt aux Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles). Signé : T. Gemini, 1552. Diamètre : 313 millimètres.

Description par H. Michel dans *Ciel et Terre*, 1937;

1559. *Astrolabe* dit de la reine Élisabeth (Museum of the History of Science, Oxford). Signé : Thomas II, 1559. Diamètre : 351 millimètres.

Description par R. T. Gunther dans *Archaeologia*, 1937;

S. d. *Astrolabe astrologique* de la reine Élisabeth (Maritime Museum, Greenwich). Non signé (manquent le tympan et l'araignée). Diamètre : 351 millimètres.

Description par G. H. Gabb dans *Archaeologia*, 1937;

S. d. *Astrolabe* du type de Roias (Whipple Museum of the History of Science, Cambridge). Identité de l'auteur douteuse.

Henri Michel.



Colvin, *Early Engraving and Engravers in England*, Londres, 1905. — Hind, *Engraving in England in the XVIIIth and XVIIth century*, t. 1<sup>er</sup>, *The Tudor Period*, Cambridge, 1952. — Michel, « Quatre instruments de l'Observatoire royal de Belgique », dans *Ciel et Terre*, Bruxelles, mai 1937. — Gunther, « The Great Astrolabe and other Scientific Instruments of Humphrey Cole », dans *Archaeologia*, Oxford, 1927. — Gunther, « The Astrolabe of Queen Elizabeth », *Archaeologia*, Oxford, 1937. — Gabb, « The Astrological Astrolabe of Queen Elizabeth », dans *Archaeologia*, Oxford, 1937.

**GEUBEL** (Jean-Baptiste-Noël), magistrat et archéologue, né à Marche-en-Famenne fin décembre 1806 et y décédé le 2 janvier 1877.

Juge d'instruction au tribunal de Marche-en-Famenne, il fut aussi inspecteur cantonal de l'enseignement primaire, membre correspondant de la Commission royale pour l'ancienne législation, et membre des sociétés archéologiques d'Arlon et du Grand-Duché de Luxembourg.

Il avait réuni un cabinet archéologique curieux dont il publia le catalogue dans les *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. VII (1873), second cahier.

Victor Tournier.

Em. Tandel, *Nécrologe*, *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. IX, 1877, p. 260.

**GEVAERT** (Eugène), ingénieur, né à Gand le 7 mai 1859 et décédé à Bruxelles le 28 septembre 1941.

Il obtint en 1880 le diplôme légal d'ingénieur honoraire des Ponts et Chaussées à l'École du Génie civil annexée à l'Université de l'État à Gand, et fut aussitôt nommé sous-ingénieur à l'Administration des Ponts et Chaussées.

Étant en service à Louvain, il fit à l'Université de cette ville des études complémentaires en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur électricien.

Nanti de ce nouveau diplôme, il se spécialisa dans l'étude des appareils électro-mécaniques. C'est lui qui créa à l'Administration des Ponts et Chau-

sées, le Service spécial d'Électricité et d'Electro-mécanique, lequel prit en charge la mécanisation et l'électrification de nombreux ouvrages d'art, tels que portes d'écluses et ponts mobiles.

Nommé directeur général des Ponts et Chaussées le 4 décembre 1922, il exerça cette haute fonction jusqu'en 1926, avec une autorité exceptionnelle.

Doué d'une vive intelligence, d'une grande clairvoyance et d'un réel talent d'orateur, il présida aux destinées de l'Administration des Ponts et Chaussées avec un prestige rarement égalé.

Son mérite fut d'autant plus remarqué, qu'il remplit ses fonctions de directeur général d'une manière magistrale, en pleine période de crise économique, après la guerre 1914-1918.

Léon Bonnet.

Archives de l'Association des Ingénieurs issus de l'Université de Gand.

**GOBBELSCHROY** (Michel-Joseph VAN), juriste, né à Louvain le 30 mars 1745 et décédé à Bruxelles le 12 mars 1825. Fils de Nicolas-Joseph Van Gobbelschroy et de Thérèse Van Langendonck.

Après avoir fait ses humanités au Collège de la Sainte-Trinité, où il est premier de la classe de rhétorique en 1763, il poursuit ses études à l'Université de Louvain. En 1765, il y obtient la quatrième place en philosophie. Bachelier en droit civil et canon, il remplit avec succès les fonctions de Fisc et de Doyen de la Société des Bacheliers. Licencié en droit civil et canon le 13 juin 1770, il donne, à partir de ce moment, des leçons particulières de droit à un grand nombre d'étudiants et est occasionnellement invité à remplacer, à l'Université, l'un ou l'autre docteur en droit empêché. Michel Van Gobbelschroy songe à entrer dans l'enseignement universitaire. Après une première tentative infructueuse en

1772, alors que son nom avait toutefois été retenu par la Faculté avec celui de deux autres candidats, il est nommé professeur royal des Institutes par lettres patentes du 7 septembre 1775, sur proposition de Nény, conseiller d'État, président du Conseil privé et commissaire royal auprès de l'Université de Louvain. Deux candidats seulement, l'un et l'autre licenciés, postulaient ce cours alors vacant, Van Gobbelschroy et Manderlier. Manderlier venait d'assumer cette charge *ad interim* pendant trente-huit mois, mais la Faculté avait fait observer que Van Gobbelschroy serait admis sous peu au doctorat et qu'à une connaissance approfondie du droit civil il joignait celle des antiquités ecclésiastiques. Se plaçant à un tout autre point de vue, Nény faisait remarquer, dans sa proposition, que Van Gobbelschroy « a » d'ailleurs manifesté de très bons » sentiments sur les droits de la puissance temporelle ». A titre de dédommagement, Manderlier se voit pourvu d'un canonicat au chapitre de Saint-Pierre à Louvain.

Le 7 octobre 1775, Van Gobbelschroy donne sa leçon inaugurale à l'Université et moins d'un an plus tard, le 16 juillet 1776, est reçu docteur en droit civil et canon. Élu recteur le 31 août 1781, il signe en cette qualité, le 23 janvier 1782, la protestation contre l'Édit de tolérance du 12 novembre 1781 adressée à l'Empereur par l'Université de Louvain. Au printemps de l'année 1783, l'abbé de Sainte-Gertrude, conservateur de la Cour conservatoriale, lui confère à vie la charge d'assesseur de cette même Cour. Comblé d'honneurs, Van Gobbelschroy apparaît à ce moment comme pourvu de toutes les qualités. On trouve toutefois une note discordante dans un texte anonyme rédigé à l'intention du conseiller Le Clerc qui venait d'être chargé, en mars 1786, par le comte de Barbiano de Belgiojoso, ministre plénipotentiaire, de rédiger un rapport détaillé sur l'Université de Louvain et de proposer un projet de réforme des études. « Le docteur

» Van Gobbelschroy, dit ce texte, a de » l'esprit, bon jugement et assez bonne » mémoire, mais est paresseux, n'étudie pas, n'est pas fort éloquent ; il » est sans éducation. Si on ne juge pas » à propos de l'employer à l'une ou » l'autre partie facile, on pourrait en » faire un professeur secondaire. » Dans son projet de réforme, le conseiller Le Clerc attribuait à Van Gobbelschroy les cours de Droit public universel, Droit des gens, Politique en général, et Droit public belge, et commentait ainsi ses propositions : « Le docteur Van Gobbelschroy qui » est dans toute la force de l'âge a du » talent assez pour s'appliquer avec » fruit à ces parties et en donner une » bonne leçon ». Aucune suite ne fut toutefois donnée à ce projet de réforme.

En 1788, Van Gobbelschroy figure au nombre des professeurs qui refusent de reconnaître le nouveau recteur nommé par le gouvernement et, le 11 août 1791, le Conseil de l'Université le charge d'une mission auprès du ministre plénipotentiaire. Promu professeur primaire de Droit canon le 31 décembre 1793, charge laissée vacante par Goossens dès 1788, il fait partie, lors de la nouvelle invasion française de 1794, des professeurs emmenés comme otages à Péronne jusqu'à paiement complet de la contribution d'un million de livres imposée à l'Université.

En 1797, l'Université de Louvain est supprimée mais, sous l'Empire, Van Gobbelschroy est nommé directeur de l'École de Droit établie à Bruxelles en 1806 et fait partie du conseil d'administration présidé par le préfet du département de la Dyle. Lors de la création de l'Université impériale, les Écoles de Droit sont dénommées Facultés et font partie intégrante des Académies. Van Gobbelschroy devient doyen de la Faculté de Droit dès 1809 et est nommé membre du conseil académique dans le courant de l'année 1812. Van Gobbelschroy était en outre redevenu professeur. Par décret du 23 jan-

vier 1806, il avait été nommé titulaire de la chaire de Droit romain et le baron Beyts, inspecteur général des Écoles de Droit et procureur général impérial près la Cour d'appel de Bruxelles, dans son discours prononcé lors de l'installation de l'École de Droit de Bruxelles le 25 mars 1806 et consacré à l'éloge du corps professoral, lui décerna cet hommage : « qui mieux » que ceux qui ont blanchi dans la » carrière de l'enseignement des lois, » et dont les méthodes sont éprouvées » par vingt-cinq années d'expérience » et de succès, méritait le choix honorable du gouvernement? A l'un de » ces respectables vieillards, la moitié » d'entre nous doit une grande partie » de son instruction juridique... ».

Après la chute du régime français, le corps professoral de la Faculté se rallie au régime nouveau. Van Gobbelschroy fait fonction de recteur de l'Académie en remplacement de Ranc, Français de naissance, qui quitte Bruxelles le 16 janvier 1814. Nommé membre du Conseil d'État par Guillaume I<sup>er</sup>, Van Gobbelschroy est aussi appelé à faire partie de la Commission du culte catholique. Après avoir retracé brièvement sa carrière, le *Journal de Bruxelles* du 14 mars 1825 commente en ces termes son décès survenu l'avant-veille : « Ses vertus le » font généralement regretter. Sa maladie n'a duré que quelques jours ; » sa vie s'est éteinte sans douleur ; » et c'est en parlant qu'il a rendu le » dernier soupir ».

Nous ne possédons pas d'ouvrage de Van Gobbelschroy. Seul, nous est parvenu le texte du discours qu'il prononça lors de l'installation de l'École de Droit de Bruxelles. Écrit en latin, il traite de l'utilité de l'étude du droit en général et du droit romain en particulier (cf. le *Procès-verbal de l'installation de l'École spéciale de Droit, à Bruxelles, le 25 mars de l'an 1806*, Bruxelles, J. Tarte, imprimeur de l'École spéciale de Droit, 1806).

Le 27 décembre 1782, Michel-Joseph Van Gobbelschroy avait épousé

Marie-Catherine Van Spoelbergh ; le 10 mai 1787 naissait leur fils Louis qu'il initia au droit. En 1807, Louis Van Gobbelschroy obtenait, à l'École de Droit de Bruxelles, le grade de licencié en droit avec la plus grande distinction. Sa thèse est conservée dans les archives de l'école. Plus célèbre que son père, il devint Ministre de l'Intérieur du royaume des Pays-Bas sous Guillaume I<sup>er</sup> (cf. notice de F. Van Kalken, *Biographie Nationale*, t. XXVI, col. 411-416).

Roger Henrion.

Archives générales du royaume : Conseil privé, 1070, 1073 et 1074. — *Ibid.*, Faculté de Droit à Bruxelles, 1. — Bibliothèque royale, manuscrits, 22.172 : J.-L. Bax, *Historia Universitatis Lovaniensis*, vol. 5. — Jean Molanus, *Les quatorze livres sur l'histoire de la ville de Louvain*, publiés par De Ram, t. I<sup>er</sup>, Bruxelles, 1801. — *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, 1843, série historique des docteurs de la Faculté de Droit ; supplément aux fastes académiques de Valère André, p. 137-158. — A. Verhaegen, *Les cinquante dernières années de l'Ancienne Université de Louvain (1740-1797)*, Liège, 1914. — V. Brants, *La Faculté de Droit de l'Université de Louvain à travers cinq siècles (étude historique)*, 2<sup>e</sup> éd., Paris-Bruxelles. — G. Bigwood, « L'École, puis Faculté de Droit de Bruxelles (1806-1817) », dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, 28 (1922-1923), p. 273-315.

GOES (Hugo VAN DER) (1), peintre, né vraisemblablement à Gand, mort au prieuré du Rouge-Cloître, à Auderghem, en 1482.

Les opinions ont varié au sujet du lieu de sa naissance, la date précise en est inconnue. Vasari (1550) et Guicciardini (1567) le disent d'Anvers, Van Mander (1604), de Bruges, Van Vaernewijck (1568) et Opmeer (1611), de Leyde. Un compte de la ville de Louvain, de 1480, fait mention d'un paiement à Hugo Van der Goes : « die geboren es vander stad van Ghendt ». C'est d'ailleurs à la gilde des peintres de Gand qu'il fut admis le 5 mai 1467. Avec son garant, Josse

(1) Cette notice remplace celle du tome VIII, col. 27 à 48, de la *Biographie Nationale*.

Van Wassenhove, il présenta à cette corporation, le 19 janvier 1469 (n. s.), le miniaturiste Sander Bening qui épousa une Catherine Van der Goes. Les peintres gantois honorèrent leur confrère en lui confiant, en 1468-1469, la charge de juré, puis, en 1473, celle de doyen de leur gilde, fonction qui fut confirmée jusqu'en 1476. Le peintre habitait une maison appartenant à la famille Van der Sikkel, dans l'actuelle rue Saint-Pierre, entre l'abbaye Saint-Pierre et la cuve de Gand. Il paya régulièrement son loyer jusqu'en mai 1478, ce qui ruine la légende de son brusque départ de Gand en 1476 à la suite d'un dépit amoureux, tandis qu'il était revêtu de la dignité décanale.

En 1478, il est reçu en qualité de frère convers au prieuré du Rouge-Cloître, dans la forêt de Soignes, à Auderghem. Une chronique rédigée par le chanoine Gaspard Ofhuys vers 1509-1513, *Originale Cenobii Rubeem Vallis in Zonia prope Bruzellan in Brabantia* (Bruxelles, Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque royale, II, 480) apporte un témoignage de prix au sujet des dernières années de Hugo Van der Goes. Bien qu'inscrit parmi les frères convers, le prieur lui manifesta beaucoup d'honneur, le conviant à la table des chanoines, le faisant participer à la vie plus spirituelle des Augustins, lui accordant une grande liberté afin qu'il pratique plus aisément son art. C'est dans des locaux appropriés que le peintre recevait ses clients, les collectionneurs et notamment le futur empereur Maximilien, en 1478 sans doute. La ville de Louvain s'adressa à lui pour expertiser les tableaux inachevés de Thierry Bouts, mort en 1475. Une première visite eut lieu en mai 1480, une seconde en février 1481 lorsque les tableaux de justice, le *Jugement inique de l'empereur Othon*, furent mis en place dans une salle de conseil de l'hôtel de ville de la cité universitaire.

Durant cette même année 1481, Van der Goes entreprit un voyage à Cologne où il résida chez les Augustins

du *Corpus Domini*. Sur le chemin du retour, il fut saisi de malaises, de troubles mentaux. Cette *frenesis magna* assombrir les ultimes mois de sa vie. Il souffrit d'angoisses et de dépressions, tentant de se mutiler, se reprochant ses péchés et se voyant condamné aux peines éternelles. Ce cas relève, de toute évidence, de la psychiatrie; il rejoint celui de Vincent Van Gogh. Sans suivre Ofhuys dans ses explications multiples au sujet de l'origine de cette folie, on peut raisonnablement y reconnaître le fait d'un être hypersensible que le sentiment de la culpabilité effondre. Cette mélancolie abrégée l'existence de Hugo Van der Goes.

La vie et la carrière du maître sont brèves. Né à Gand après 1440 sans doute, il œuvra dans sa ville natale de 1467 à 1478, au Rouge-Cloître de 1478 à 1482. Sa production couvre donc une quinzaine d'années.

Des textes contemporains et des mentions d'auteurs des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles ont maintenu vivant le souvenir du peintre. Mais sa célébrité repose avant tout sur ses tableaux. Les commandes furent nombreuses; l'artiste créa des compositions originales et grandioses qui, très rapidement, devinrent populaires, le nombre considérable de répliques et de copies de ses tableaux en témoigne. Malheureusement aucune œuvre inscrite au catalogue de Van der Goes n'est signée et, jusqu'à présent, il est impossible d'en justifier l'attribution par un texte d'archives.

Une seule source littéraire fait allusion à un tableau du maître. Elle est postérieure de soixante-quinze ans à sa période de création, et constitue le seul élément dont nous disposions pour résoudre le problème du groupement des œuvres du peintre: Vasari déclare, en 1550, que Van der Goes peignit le tableau de Santa Maria Nuova à Florence. Il s'agit du triptyque de l'*Adoration des Bergers* qui, depuis 1900, est exposé au Musée des Offices (n° 1525; chêne, centre: 249 × 304 cm., chaque volet: 249 ×

× 150 cm.). Ce retable provient de l'église San Egidio, desservant l'hôpital Santa Maria Nuova fondé en 1285 par un membre de la famille Portinari. C'est le florentin Tommaso Portinari, agent des banquiers Medici, installé à Bruges depuis 1466, qui commanda le tableau à Hugo Van der Goes, le destinant au maître autel de l'antique fondation familiale. La Nativité avec l'Annonce aux bergers et leur acte d'adoration occupent le panneau central, le donateur avec les membres de sa famille, sous la protection de saints et de saintes, se trouvent à l'avant-plan des volets, le fond étant réservé à des paysages dans lesquels on observe, à gauche, l'arrivée de la Vierge dolente que soutient saint Joseph et, à droite, la venue du cortège des mages. Les revers portent l'Annonce à Marie, en grisaille, chacun des deux personnages étant localisé dans une niche. Figures humaines, expression des sentiments, attitudes gauches d'hommes du peuple, groupement des personnages dans les paysages, coloris, révèlent un artiste original et personnel, un tempérament novateur, une imagination créatrice féconde. On peut en déduire des caractéristiques de métier et de style qui permettent de dresser un catalogue raisonné des œuvres de Hugo Van der Goes. Les données fournies par la composition de la famille du donateur permettent de situer l'œuvre dans le temps. Marguerite, Antonio et Pigello naquirent de l'union de Tommaso Portinari avec Madeleine Baroncelli respectivement en 1471, 1472 et 1474. Le fils Guido, né en 1476, ne figure pas parmi les enfants. Le retable fut donc exécuté à Gand, entre 1474 et 1476.

D'après l'opinion traditionnelle fondée sur les observations de Scheibler (1880), de Joseph Destree (1914) et de M. J. Friedlaender (1926 et 1937), on groupe, au début de la carrière du maître, les tableaux de petit format, brillamment colorés de tons chauds; puis le format du support et l'échelle des personnages deviennent de plus en plus grands (*Adoration des Mages*

du Musée de Berlin, *Adoration des Bergers* aux Offices à Florence), les couleurs froides et plus heurtées deviennent prépondérantes, les conflits psychologiques se reflètent avec plus d'intensité sur les visages. De la première période datent la *Vierge et l'enfant* (Philadelphie, collection Johnson, n° 336; chêne, 31 × 24 cm.), une autre *Vierge et enfant* (Bruxelles, Musées royaux des beaux-arts, n° 957, chêne, 38,5 × 27,3 cm.), une autre *Vierge et enfant* encore (Francfort, Institut Staedel, n° 111; bois, centre 21 × 14 cm. dans un encadrement de 30 × 23,5 cm., chaque volet : 30 × 11,5 cm.), une *Descendance de sainte Anne avec un moine franciscain en prière* (Bruxelles, Musées royaux des beaux-arts, n° 544; chêne, 32,5 × 39 cm.), le diptyque du Musée de Vienne portant le *Péché originel* (n° 631) en face de la *Lamentation sur le corps du Christ* (n° 629) avec, au revers, *Sainte Geneviève* (n° 630), chaque panneau mesurant 33,8 × 23,2 cm. On en rapproche les *Pleurants* (Musée de Berlin, n° 1622; toile, 53 × 39 cm.) à unir à la *Vierge et enfant* du Musée de Cassel (n° 1; toile, 41,5 × 27 cm.). Le thème de l'*Adoration des Mages*, exécuté une première fois (Vaduz, collection Liechtenstein, n° 735 à 739; bois, 26 × 22 × 10 cm.), réapparaît cette fois grandiose, dans le tableau provenant de Monforte en Galice (Musée de Berlin, n° 1718; chêne, 147 × 242 cm.); c'est l'époque du retable Portinari.

Pendant son bref séjour à Rouge-Cloître, Van der Goes peignit une grande partie du volet gauche du *Martyre de saint Hippolyte* laissé inachevé par Thierry Bouts (Bruges, Musée de la cathédrale Saint-Sauveur; bois, 91 × 40 cm.), les volets d'orgues conservés au Palais d'Holyrood, à Edimbourg, avec *Jacques III d'Écosse et son fils présentés par saint André* et la *Trinité* au revers, la *Reine Marguerite de Danemark accompagnée par saint Canut* et, sur l'autre face, le *Chanoine Edward Bonkill*, prévôt de Trinity College à Edimbourg, chaque

panneau mesurant 216 × 115 cm. Puis c'est un *Donateur présenté par saint Jean-Baptiste* (Baltimore, Walters Art Gallery; bois, 33,3 × 23 cm.), un portrait d'*Homme en prière* (New-York, Metropolitan Museum, n° 29.100.15; chêne, 31,8 × 26,7 cm.), le portrait d'un *Moine* (New-York, Metropolitan Museum, n° 22.60.53; chêne, 25,1 × 18,5 cm.), une *Adoration des Bergers* (Berlin, Musée de l'État, n° 1622 A; chêne, 97 × 245 cm.), la *Mort de la Vierge* (Bruges, Musée communal, n° 204; chêne, 146,7 × 121 cm.).

De ces œuvres, il existe souvent de nombreuses répliques, ce qui prouve le succès des créations de Van der Goes. C'est grâce à des copies multiples qu'il est possible de dresser le catalogue d'originaux perdus à l'heure actuelle, ces copies reflétant les caractères de style du maître. On cite notamment l'*Histoire d'Abigaïl* qui décorait un manteau de cheminée en l'hôtel de Jacques Weytens, près du petit pont de la Muyde à Gand, une *Descente de Croix* dans l'église Saint-Jacques à Bruges, un triptyque avec la *Vierge et enfant entourés de devins, prophètes et sibylles* qui ornait l'hôtel Busleyden à Malines.

Dans la *Couronne margarétique* (vers 1505), Jean Lemaire de Belges loue le maître gantois pour son art du dessin, « Hugues de Gand qui tant eut les trez nets ». On se plaît à lui attribuer une série de dessins de haute qualité : l'*Histoire de Jacob et de Rachel* (Oxford, Christ Church Library, 34 × 57 cm.), une *Sainte assise* (Berne, collection Rosenthal), un *Saint Luc agenouillé* (Haarlem, collection Koenigs, 20 × 12,5 cm.), un *Saint Georges terrassant le dragon* (Washington, National Gallery), une *Tête de jeune fille de profil* (Harrow-Gate, collection Jowett, 19 × 15,2 cm.), une *Femme debout* (Berlin, Cabinet des Estampes).

Pour Hugo Van der Goes, thèmes christologiques ou mariaux, sujets bibliques ou portraits sont autant d'occasions pour faire l'analyse psychologique de personnages tendus,

guettés par la souffrance et les tortures de l'inquiétude. Tempérament émotif, il aime à les peindre, l'air absent, sous le choc des émotions. Un coloris intense et lumineux caractérise sa palette qui évolue vers plus d'austérité et de rigueur.

Le génial maître gantois fut très apprécié de son vivant aussi bien dans son pays qu'à l'étranger. Ses œuvres connurent un succès considérable au point de devenir de véritables tableaux de dévotion dont on fit de multiples copies. Son style exerça une influence à Gand et Bruges, notamment dans les milieux de miniaturistes, à Louvain auprès d'Albert Bouts, dans une moindre mesure à Bruxelles où le rayonnement de l'art de Rogier Van der Weyden persistait. Le maître de Haarlem, Geertgen tot Sint Jans, fréquenta vraisemblablement son atelier; on peut noter que des peintres allemands, colonais en particulier, n'ignorèrent pas son style ni ses compositions. Mais c'est le Maître de Moulins qui, à coup sûr, se révèle son plus brillant disciple. Gérard David, quant à lui, alla jusqu'à s'imposer de copier certaines œuvres de Van der Goes. On relève aussi dans certaines tapisseries flamandes et quelques vitraux des rappels de formes ou de dispositions propres au maître de Gand.

J. Lavalleye.

On trouve dans H. Van Hall, *Reper-torium voor de geschiedenis der Nederlandse schilder- en graveerkunst sedert het begin der 12de eeuw tot het eind van 1946*, La Haye, I, 1936, 379-382 et II, 1949, 230, la bibliographie relative à Hugo van der Goes. Il convient d'y ajouter quelques publications plus récentes : K. G. Boon, « Naar aanleiding van tekeningen van Hugo Van der Goes en zijn school », dans *Nederlandsch kunsthistorisch Jaarboek*, 1950-1951, 82-101. — Fr. Winkler, « Das Berliner « Tüchlein » des Hugo Van der Goes und sein Gegenstück », dans *Berliner Museen*, N. F., V, 1955, 2-8. — A. De Schrijver, « Hugo Van der Goes' laatste jaren te Gent », dans *Gentse Bijdragen tot de kunstgeschiedenis*, XVI, 1955-1956, 193-211. — A.-A. Moerman, « Enkele bemerkningen betreffende Hugo Van der Goes en de zuidnederlandse tapijtkunst », dans *Artes textiles*, IV, 1957-1958, 19-25. — J. Lavalleye, *Hugo van der Goes* (à paraître prochainement dans la collection « Notre Passé »).

**GOFFINET** (*Adrien-Anicet*), jésuite et missionnaire, né à Saint-Vincent (Bellefontaine) le 17 avril 1821, décédé à Orléans le 9 juin 1877.

Après des études au Séminaire de Bastogne, Goffinet entra, en même temps que son frère Hippolyte, au noviciat de la Compagnie de Jésus à Tronchiennes. Ordonné prêtre en septembre 1853, il fut professeur aux Collèges de Tournai puis de Namur. En 1863, il fut attaché au noviciat d'Arlon et publia dans les *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg* diverses notices sur Avioth et Villers-devant-Orval, sur des fouilles à Bellefontaine et des antiquités romaines trouvées à Gérouville.

Mais le caractère ardent du R. P. Goffinet lui réservait une vie plus active. A l'appel d'un de ses anciens condisciples de Tronchiennes, le R. P. Van Heule, nommé en 1864 archevêque *in partibus* d'Amidac et envoyé à Calcutta comme vicaire apostolique du Bengale, il alla d'abord pour trois mois au Stonyhearst-College pour apprendre l'anglais, puis, le 25 novembre 1865, il s'embarqua à Marseille à destination de Calcutta. Il fut attaché aux hôpitaux et à l'aumônerie militaire du Fort William.

En 1867, il prit part comme aumônier catholique à l'expédition d'Abysinie, puis retourna aux Indes.

En juillet 1870, malade, il fut envoyé par ses supérieurs d'abord à Asiensole puis dans le sud de l'Inde. En février 1877, comme il ne se rétablissait pas, son retour en Europe fut jugé nécessaire. Il s'embarqua le 4 mars, s'arrêta quelques semaines à Madras, puis en Italie. Ensuite il se rendit à Bordeaux et à Périgueux. Le 3 juin au soir, il prit le train pour Paris. Vers 3 heures du matin il fut obligé de descendre de voiture. En voulant regagner sa place, il fut écrasé par le train de Paris.

Transporté à l'Hôtel-Dieu d'Orléans il fut amputé du poignet droit et aux deux jambes, et décéda quelques jours plus tard.

On a de lui une publication sur les

sièges de Namur aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : *Précis historiques*, et un appendice au *Report of a Bengalese School at Koy Khuller*, Calcutta, 1873.

Le R. P. Goffinet a collaboré aux *Précis historiques*, aux *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, et à l'*Indo European correspondance* de Calcutta (Lettres écrites d'Abysinie pendant l'expédition anglo-indienne de 1867-1868).

Victor Tourneur.

*Bibliographie nationale, 1830-1880*, t. II, p. 159, col. 1. — Em. Tandel, *Nécrologe, Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. IX, 1877, p. 261-263.

**GOLARD** (*Alfred*), ingénieur, né à Couvin le 19 janvier 1861, décédé à Bruxelles le 25 février 1939.

Il obtint en 1886 le diplôme d'ingénieur honoraire des Ponts et Chaussées à l'École du Génie civil annexée à l'Université de l'État de Gand.

Il débuta à la Société des Chemins de fer du Grand Central belge et passa ensuite, le 29 décembre 1887, en qualité de sous-chef de section, à l'Administration des Chemins de fer de l'État belge. Il fut promu ingénieur le 4 juin 1892, ingénieur principal en 1905 et ingénieur en chef, directeur de service, le 30 décembre 1910.

Après avoir exercé pendant de nombreuses années des fonctions d'adjoint au Groupe des Voies et Travaux de Namur, Alfred Golard devint premier adjoint au Service spécial de Travaux et d'Études à Bruxelles et fut chargé en cette qualité de l'exécution des difficiles travaux de la ligne directe de Bruxelles-Midi à Gand-Saint-Pierre, entre Denderleeuw et Gand.

Lors de sa promotion au grade d'ingénieur en chef, directeur de service, en 1910, il fut appelé à diriger le Service des Grands Travaux du Groupe de Bruxelles-Nord.

Alfred Golard passa en 1921 à la Direction générale, en qualité d'adjoint à l'administrateur-président.

Il fut admis à la retraite le 30 septembre 1927.

Alfred Golard était un caractère

d'élite, toujours prêt à rendre service, ne marchandant ni son temps, ni ses peines. Lorsque la terrible infirmité, une quasi-cécité, qui assombrit ses dernières années, le frappa brutalement, il garda son inaltérable sérénité.

Richard Campus.

Archives de l'Association des Ingénieurs issus de l'Université de Gand.

**GONDRY (Henri)**, ingénieur, inspecteur général de l'État indépendant du Congo, faisant fonctions de gouverneur général, directeur d'administration des Chemins de fer de l'État belge, né à Gand le 9 février 1845, décédé à Boma le 18 mai 1889.

Il fit à l'Athénée de Gand des études d'humanités complètes. Il obtint en 1866, à l'École du Génie civil annexée à l'Université de Gand, le diplôme d'ingénieur honoraire des Ponts et Chaussées.

Henri Gondry fut admis le 16 décembre 1866, en qualité de sous-ingénieur des Chemins de fer de l'État belge, à la direction des Voies et Travaux. Il s'y occupa des travaux de construction du chemin de fer de la ceinture de Bruxelles, jusqu'au 21 avril 1869, date de sa nomination en qualité d'adjoint au chef de service des lignes de l'Est.

Il fut ensuite chargé de la direction de la première Section du Groupe de Gand (8 décembre 1870), adjoint au chef de service du Groupe de Binche (4 septembre 1872), appelé à la direction des Voies et Travaux (13 février 1873) et placé à la tête du Groupe de Tournai, en qualité d'ingénieur, chef de service (12 juillet 1876).

Le 12 mars 1879, il fut attaché au Comité d'administration et, peu de temps après (20 octobre 1879), chargé de la direction du Service des Accidents.

Le 6 octobre 1881, il devenait directeur de l'Exploitation, situation qu'il occupa jusqu'au 25 septembre 1885. Il fut alors détaché auprès du Comité d'administration : chargé notamment

de l'instruction des affaires relatives aux rachats de concessions, il accompagna aussi à l'étranger plusieurs missions.

Ses aptitudes remarquables et sa haute culture, la noblesse de son caractère, ses qualités d'organisateur, jointes à sa grande expérience de l'administration, attirèrent l'attention de Léopold II.

Un arrêté royal du 1<sup>er</sup> janvier 1889 octroya à Henri Gondry un congé de quatre ans, pour lui permettre d'occuper un poste dans le Gouvernement de l'État indépendant du Congo.

À la même date, un décret du Roi-Souverain le nomma inspecteur général, chargé de remplir par intérim les fonctions de gouverneur général et de vice-gouverneur.

Le 6 janvier 1889, Gondry s'embarqua à Lisbonne pour Banana, d'où il se rendit immédiatement à Boma, sa résidence. Le vice-gouverneur Ledeganck remplissait à ce moment les fonctions de gouverneur général. Il quitta Boma le 14 avril 1889 et passa les pouvoirs du gouvernement local à Gondry qui succomba inopinément à une attaque d'apoplexie quelques jours plus tard.

C'est à Boma, capitale de l'État, que les funérailles solennelles furent célébrées et que le corps de Henri Gondry reçut la sépulture.

Un monument commémoratif fut érigé au cimetière communal de la ville de Gand, au faubourg de Bruges, sur le tombeau de la famille.

Richard Campus.

Archives de l'Association des Ingénieurs issus de l'Université de Gand.

**GONDRY (Paul)**, ingénieur, fils du précédent, né à Saint-Josse-ten-Noode le 31 juillet 1835, décédé à Anvers le 4 mars 1939.

Il obtint, le 31 juillet 1909, le diplôme légal d'ingénieur des constructions civiles, à l'École du Génie civil annexée à l'Université de l'État de Gand.



Paul Gondry débuta à l'Administration des Ponts et Chaussées et entra, quelques mois plus tard, le 12 décembre 1910, à la suite d'un concours, en qualité de stagiaire, au Service de la Voie des Chemins de fer de l'État belge. Il fut nommé définitivement au grade d'ingénieur de cette administration le 31 décembre 1912.

Attaché à un Service spécial de Travaux et d'Études, Paul Gondry collabora notamment aux études et aux travaux du relèvement de la ligne vers la Hollande, du détournement du chemin de fer de ceinture ouest de Bruxelles, ainsi qu'aux importants ouvrages d'art de la banlieue de Gand, intéressant les lignes de Bruxelles, Anvers et Eecloo.

L'expérience des grands travaux qu'il avait ainsi acquise retint l'attention des grandes sociétés d'entreprises de travaux publics. Paul Gondry sollicita et obtint, le 1<sup>er</sup> novembre 1923, un congé illimité, avec conservation de son ancienneté et de son grade, pour occuper des fonctions dirigeantes à la Société anonyme de Gobertange, chargée de l'exécution de travaux très importants au port de Kinshasa, au Congo belge.

Paul Gondry reprit sa place à l'Administration des Chemins de fer de l'État le 30 juin 1926. Après un court passage au Service des Travaux neufs, dans la région de la Basse-Sambre, il fut transféré, le 13 décembre 1926, à la direction du Service de la Voie.

Dans l'intervalle, un fait important s'était produit : le transfert, le 1<sup>er</sup> septembre 1926, de la gestion des chemins de fer à une Société nationale.

Les services prirent dès lors une orientation nouvelle, dictée par les besoins de l'industrie.

Paul Gondry ne tarda pas à être appelé par le conseil d'administration de la Société nationale des Chemins de fer belges à la direction de l'important Groupe de la Voie ayant son siège à Anvers, le 1<sup>er</sup> mars 1931, avec le grade d'ingénieur principal. Depuis lors, sa science et son expérience

eurent l'occasion de se manifester dans l'électrification de la ligne de Bruxelles à Anvers, la mise à double voie de la ligne de Jette à Termonde et d'autres travaux importants de la métropole, ainsi que dans la gestion journalière des travaux de voie, de signalisation, de bâtiments et d'ouvrages d'art que comporte la direction d'un groupe important.

Une grave maladie, dont il ressentit les premières atteintes vers le début de l'année 1938, le condamna au repos complet à partir du 1<sup>er</sup> octobre.

Malgré l'inactivité à laquelle il fut contraint jusqu'à son décès, une décision du conseil d'administration l'avait désigné pour le Service central à Bruxelles, où de nouvelles perspectives d'avenir lui avaient été réservées.

Richard Campus.

Archives de l'Association des Ingénieurs issus de l'Université de Gand.

**GOOSSENS** (*Pierre - Lambert*), quinzième archevêque de Malines, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, né à Perck le 17 juillet 1827, décédé à Malines le 2 janvier 1906.

Après avoir fait ses études de philosophie et de théologie au petit et au grand séminaire de Malines, il fut ordonné prêtre le 25 décembre 1850. Professeur au pensionnat du Bruul en 1851 et puis vicaire à Saint-Rombaut en 1855, il devint secrétaire à l'archevêché en 1856 et chanoine honoraire en 1860. Collaborateur consciencieux et méthodique du cardinal Sterckx, il lui apportait, entre autres, l'aide de sa parfaite connaissance de la langue française et de l'élégance de son style. Au moment des heurts entre l'Église et l'État, il fut chargé auprès du gouvernement et des évêques de missions délicates.

Camérier secret en 1875, vicaire général de Mgr Dechamps en 1878 et prélat domestique en 1880, il participa plus activement à l'administration du diocèse de Malines. Envoyé,

en 1881 à Rome, alors que catholiques libéraux et ultramontains divisaient la Droite parlementaire, il fit connaître au Pape les dangereuses répercussions politiques de cette division; il contribua ainsi à convaincre le Saint-Siège de l'opportunité d'un parti catholique unitaire.

Nommé, le 1<sup>er</sup> juin 1883, évêque *i. p.* d'Albere et coadjuteur avec droit de succession de Mgr Gravez, évêque de Namur, il fut sacré à Malines le 24 juin de la même année et devint évêque de Namur, le 17 juillet suivant. Il ne remplit cette fonction que durant quelques mois.

Promu archevêque de Malines, le 24 mars 1884, et installé en cette dignité le 29 avril, il fut créé cardinal le 24 mai 1889. Sa longue carrière administrative l'avait préparé à sa mission archiépiscopale : le cardinal Sterckx lui avait donné un sens très vif de l'organisation et de la conciliation; le cardinal Dechamps lui avait communiqué ses préoccupations intellectuelles et également la volonté de coordonner tous les efforts politiques des catholiques.

Au moment où il devint archevêque, les élections de 1884 étaient proches. Dans son premier mandement, il demanda à tous les catholiques de se rallier à la Constitution : ce qui mit fin aux dernières résistances ultramontaines. Les catholiques lui sont en partie redevables de leur succès électoral de 1884.

Durant son épiscopat, les catholiques maintinrent leur majorité absolue au Parlement. Il fut un des artisans de cette permanence, par le souci continu qu'il eut de sauvegarder l'unité du parti catholique définitivement constitué en 1884.

Cœur sensible, homme de tact, esprit nuancé, de manières habiles et parfois manœuvrières, il s'employa, généralement avec patience et douceur, quelquefois avec une certaine irritation, à maintenir la concorde entre les catholiques que séparaient encore des attitudes différentes en matière scolaire et sociale.

Lorsqu'il réunit, en 1891, un Congrès catholique à Malines, son intention était que, sans s'attarder à de vaines et dangereuses discussions sur le rôle de l'État, on prit les mesures apostoliques les plus efficaces, surtout en développant l'éducation chrétienne et en multipliant les écoles catholiques.

La victoire catholique de 1884 n'avait pas pour autant apporté une solution complète aux problèmes scolaires. Animés d'un certain esprit de revanche, plusieurs catholiques voulaient non seulement abroger la loi de 1879 mais profiter de leur passage au pouvoir pour donner à l'Église des positions privilégiées en matière d'enseignement. On parlait d'un soutien pécuniaire que l'État donnerait d'égale façon à l'enseignement officiel et à l'enseignement libre : certains désiraient que, en plus des écoles adoptées, les autres écoles primaires libres — qu'on appellera écoles adoptables — fussent subsidiées. Au début de son épiscopat, l'archevêque partageait cette opinion. Cependant, d'autres catholiques, et Beernaert soutenu par le Roi en était, jugeaient qu'il fallait plus de modération. Goossens se rangea bientôt, à l'encontre de la volonté de Woeste, aux côtés de Beernaert. C'est en 1895 que, l'unité du parti catholique et son maintien au pouvoir ayant été assurés par des victoires électorales successives, de Burlet fit admettre, d'accord avec l'archevêque, le système des écoles adoptables. Beernaert y avait d'ailleurs consenti. Dans le conflit presque permanent qui exista entre Beernaert et Woeste, Goossens faisait généralement cause commune avec le premier.

Pour améliorer l'instruction religieuse dans les écoles primaires, il publia une nouvelle édition du catéchisme de Malines composé naguère par le cardinal Sterckx. Si l'organisation de l'enseignement primaire public pouvait, grâce à la loi de Burlet, donner à l'archevêque ses apaisements puisque, en somme, cet enseignement était, dans la majorité des communes, devenu confessionnel, la législation

de 1850 sur l'enseignement moyen, malgré les correctifs de la Convention d'Anvers (1854) et des conventions similaires, ne lui paraissait pas pouvoir assurer une éducation chrétienne suffisante. Aussi, multiplia-t-il les instituts épiscopaux ; il en créa une dizaine : Notre-Dame à Tirlemont (1888), Saint-Jean Berchmans à Anvers (1889), Saint-Stanislas à Berchem-lez-Anvers (1889), Saint-Pierre à Louvain (1890), Saint-Jean Berchmans à Mol (1900), Saint-Pierre à Jette (1902), Notre-Dame à Vilvorde (1903), Saint-Edmond à Anvers (1903), Saint-Pierre à Uccle (1905), Notre-Dame à Cureghem (1905).

De nombreuses lettres pastorales prouvent qu'il n'était pas insensible à la misère ouvrière et sans doute ses sentiments chrétiens l'auraient-ils amené à y remédier, même si les incidences politiques n'avaient pesé sur sa volonté. S'il ne manifesta point une aussi grande préoccupation sociale que celle de son collègue de Liège, Mgr Doutreloux, il entendit suivre Léon XIII dans les appels que *Rerum Novarum* adressait au monde. Plusieurs de ses interventions, la sympathie particulière qu'il témoignait à Beernaert et aux chefs de la démocratie chrétienne, tels Verhaegen et Renkin, démontrent que, dans le conflit entre conservateurs et démocrates, il favorisait plutôt ces derniers. Il n'était pas opposé à la promotion politique de la classe ouvrière et il prit position en faveur du vote plural en 1893. Il s'attacha d'autant plus aux classes laborieuses qu'il croyait devoir les arracher au socialisme.

Et peut-être aurait-il été plus favorable encore à la démocratie chrétienne si le Saint-Siège, tout en rappelant sans cesse le devoir de justice et de charité sociales, n'avait pas insisté diverses fois, en 1894 et en 1895, sur la nécessité première de l'accord pour maintenir l'unité du parti catholique. Et de fait, à certains endroits du pays, à Liège et en Flandre — qu'on se souvienne de l'abbé Daens — les poussées démocratiques et les réactions du

conservatisme se heurtaient violemment. Dans une lettre du 10 juillet 1895 envoyée à tous les évêques belges, le Pape rappelait cette urgente nécessité de l'unité. L'épiscopat belge, réuni à Malines sous la présidence du cardinal, donna, après avoir consulté plusieurs personnalités qui d'ailleurs n'étaient pas politiques, ce qu'on a appelé le programme minimum de Malines (5 mars 1896). Tout en admettant et en désirant que, sur les listes électorales, des représentants des Associations ouvrières fussent acceptés, ce manifeste déclarait qu'il fallait, par-dessus tout, maintenir une liste catholique unique : les récalcitrants devaient se soumettre. Comme c'étaient pratiquement les organisations conservatrices qui dirigeaient le parti catholique, il apparaissait nettement qu'en cas de désaccord, c'étaient les groupes ouvriers qui devaient céder. D'ailleurs, devant les oppositions que les conservateurs dressèrent contre le programme minimum de Malines, Goossens n'insista pas.

Dans ses lettres pastorales dont l'ensemble forme cinq volumes et dans tous ses discours (*Choix de Conférences, Discours et Allocutions*, Malines, Dessain, 1905), sa plume ample et solennelle s'attacha souvent à recommander l'amour de la patrie et la fidélité au Roi. Légitimiste par conviction et par opportunisme religieux, convaincu qu'en soutenant le gouvernement catholique et en le maintenant au pouvoir, il servait les intérêts de l'Église et de la Patrie, il faisait, malgré son évident désir de sauver les âmes, figure d'évêque gouvernemental.

Sa devise épiscopale était : *Omnia et in Omnibus Christus*.

A. Simon.

*Archives* : archevêché de Malines, Fonds Sterckx, Fonds Dechamps, Fonds Goossens. — *Travaux* : J. Muyldermans, *Z. E. Kardinaal Goossens*, Mechelen, 1922. — E. Rembry, *Les Remaniements de la Hiérarchie épiscopale et les Sacres épiscopaux en Belgique au XIX<sup>e</sup> siècle*, Bruges, 1904. — *Un Siècle de l'Église catholique en Belgique, 1830-1930*, Bruxelles, s. d., t. I<sup>er</sup>,

p. 141-153. — *Un Siècle d'Enseignement libre*, Bruxelles, 1932, p. 45-130. — A. Simon, *Catholicisme et Politique*, Wetteren, 1955. — A. Simon, *L'Hypothèse libérale*, Wetteren, 1956. — K. Van Isacker, *Werkelijk en Wettelijk Land*, Antwerpen, 1955.

**GRAVEZ** (*Théodore-Joseph*), vingt-deuxième évêque de Namur, né à Sivry le 10 septembre 1810, décédé à Namur le 16 juin 1883.

Après avoir terminé ses humanités aux collèges de Binche et de Soignies, il quitta le pays pour éviter le Collège philosophique instauré par le roi Guillaume et fit, à partir de 1825, ses études de philosophie au Collège des Bénédictins anglais à Douai. Entré au grand séminaire de Tournai en 1831, il fut envoyé à l'Université catholique de Malines en 1834 pour y poursuivre ses études théologiques qu'il termina à Louvain en 1838 avec le grade de licencié en théologie.

Professeur au petit séminaire de Bonne-Espérance en 1839, il fut, en 1842, chargé du cours de théologie dogmatique au grand séminaire de Tournai. Son enseignement, dont les notes sont conservées aux archives de l'évêché de Namur, était clair, méthodique et s'inspirait des doctrines traditionnelles. Chanoine honoraire en 1844, il fut désigné comme curé-doyen de Sainte-Élisabeth à Mons en 1851 et promu protonotaire apostolique en 1867. Élu évêque de Namur le 8 décembre de la même année, il est consacré le 2 février 1868.

Le diocèse de Namur, dont l'évêque venait d'être appelé à occuper le siège primatial de Malines, avait été organisé sous l'habile administration des évêques Barrett et Dehesselle; Mgr Gravez entendit surtout maintenir le contact avec ses prêtres et il se prodigua en d'inlassables visites paroissiales dans toute l'étendue de son vaste diocèse.

Son attitude durant la lutte scolaire poursuivie de 1879 à 1884 entre l'épiscopat et le gouvernement fut marquée par une grande fermeté, et il accepta difficilement les conseils de modération et de conciliation donnés à ce

moment par le Saint-Siège. Sa méfiance était grande à l'égard des écoles officielles; il établit l'*Œuvre des Écoles catholiques*; il veilla à multiplier les maisons des Frères des écoles chrétiennes; il établit le collège Saint-Remacle, à Marche (1882).

Son opposition aux catholiques libéraux, si elle ne manifestait pas la même violence que celle de Mgr Dumont, évêque de Tournai, était pourtant décidée et notoire. C'est ce qui l'engagea à se ranger résolument, durant le Concile du Vatican (1869-1870), du côté des infailibilistes; et, lorsque les États pontificaux furent menacés, il développa dans son diocèse le *Denier de Saint-Pierre* et l'*Œuvre des Zouaves pontificaux*. Puis, au moment où la querelle entre catholiques libéraux et ultramontains s'avivait, il soutint le professeur Périn lorsque ce dernier, après la publication intempestive de ses lettres par la *Tribune de Mons*, fut en conflit avec le cardinal Dechamps. Au moment où, à la demande de Léon XIII, les évêques, après certains retards, se décidèrent à créer à Louvain une chaire de philosophie thomiste, il fut de ceux qui voulaient en faire un bastion de l'ultramontanisme.

Brisé par la maladie, il reçut un évêque coadjuteur en la personne de Mgr Goossens, le 1<sup>er</sup> juin 1883. Il mourut quelques semaines plus tard.

A. Simon.

*Archives* : évêché de Namur, reg. 49, 65 et 66; carton 11. — *Travaux* : N.-J. Aigrêt, *Histoire de l'Église et du Chapitre de Saint-Aubain à Namur*, Namur, 1881. — V. Barbier, *Histoire du chapitre cathédral Saint-Aubain à Namur*, Namur, 1901. — A. Simon, *Catholicisme et Politique*, Wetteren, Scaldis, 1955. — M. Becqué, *Le cardinal Dechamps*, 2 vol., Louvain, 1956. — K. Van Isacker, *Werkelijk en Wettelijk Land*, Anvers, 1955. — M. Becqué et A. Louant, « Le Dossier Rome-Louvain de Charles Périn », dans *Revue d'Histoire ecclésiastique*, t. L (1955), p. 56-126.

**GRAVIS** (*Jean-Joseph-Auguste*), botaniste et pédagogue, né à Morlanwelz le 29 août 1857, décédé à Liège le 2 janvier 1937.

Docteur en sciences naturelles de l'Université libre de Bruxelles en 1880, assistant à l'Université de Liège en 1881, où il fut nommé professeur de botanique et de géographie végétale en 1886 pour la candidature et le doctorat; son professorat se poursuivit jusqu'en 1927. Entretemps, de 1910 à 1912, il devint recteur de l'Université de Liège, membre puis directeur de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique en 1919. Il fit de nombreux séjours à l'étranger, notamment à Lille, Strasbourg, Naples, etc. Il fut également membre de plusieurs sociétés savantes belges et étrangères, notamment Fellow of the Botanical Society of Edinburgh. Il publia plus de 200 travaux dont les principaux sont : *Recherches anatomiques sur les organes végétatifs de Urtica dioïca* et *Recherches anatomiques et physiologiques sur le Tradescantia virginica*. Il inaugure la méthode des « coupes en séries » et l'appliqua à plus de 60.000 cas. Il réussit ainsi à mettre de l'ordre dans le chaos régnant à cette époque dans la nomenclature botanique; il précisa la notion de faisceau, celle de *traces foliaires* et établit le mode de connexion, par « triades », entre la structure caulôide et la structure radicoïde des premières formes de développement de l'embryon. Il tenta également de dresser une première phylogénie du règne végétal.

Il exerça aussi une influence considérable sur la pédagogie des sciences biologiques au niveau des enseignements moyen et supérieur; il a publié, en 1912, une *Méthodologie de la Botanique*, y faisant une large part à l'éthologie; en 1920, des *Éléments de Morphologie végétale* et, en 1921, des *Éléments de Physiologie végétale*, véritables modèles du genre. Il dénonça la carence de préparation des étudiants, le « malmenage » scolaire et préconisa les remèdes : méthodes actives, allègement des programmes, réforme des examens, contacts entre professeurs, parents et hygiénistes, formation pédagogique des profes-

seurs (instauration d'un Institut supérieur de Pédagogie), création de laboratoires, etc. Ses publications pédagogiques sont au nombre de septante-sept. Il fut ainsi un authentique précurseur.

Emma Fritsché.

Archives : Institut botanique de l'Université de Liège. — Bibliothèque de l'Université de Liège 1959 : Fonds Auguste Gravis. — Notes bibliographiques dans le *Liber memorialis* dudit institut, 1867-1935. — Ray Bouillenne, « Le professeur A. Gravis », notice biographique dans *Bull. de la Société royale de Botanique de Belgique*, t. LXX, fasc. 1, 1937. — Emma Fritsché, *Centenaire de la naissance du professeur A. Gravis*, rétrospective, 1959, impr. Vaillant-Carmanne, Liège.

**GRENIER (Louis)**, ingénieur, né à Gand le 27 mai 1855, y décédé le 20 mars 1934.

Il obtint en 1877, à l'École du Génie civil annexée à l'Université de l'État de Gand, le diplôme légal d'ingénieur honoraire des Ponts et Chaussées et débuta presque aussitôt à l'administration du même nom, au titre de sous-ingénieur.

Louis Grenier entama l'étude des grands travaux d'amélioration entrepris, au début du XX<sup>e</sup> siècle, dans le haut Escaut, au canal de Gand à Terneuzen et au réseau de cours d'eau traversant la ville de Gand.

Il prend en charge, à Gand, la construction des ponts Saint-Michel, du Pré d'Amour et Saint-Georges, ainsi que celle de l'écluse Saint-Georges.

C'est aussi sous sa direction que furent établis sur le canal de Gand à Terneuzen les ponts tournants de Langerbrugge et de Terdonck, ainsi que les deux ponts basculants de Selzaste.

Excellent ingénieur de travaux hydrauliques, Grenier jouissait d'un grand prestige.

Après la guerre de 1914-1918, il devint directeur général des Ponts et Chaussées et exerça cette fonction jusqu'à sa mise à la retraite.

Léon Bonnet.

Archives de l'Association des Ingénieurs issus de l'Université de Gand.

**GROESBEECK (Paul - Jean DE)**, prêtre, seigneur de Franc-Waret, fils de Jean et d'Hélène, fille de Henri d'Ive et de Catherine de Senzeille, décédé en son château de Franc-Waret le 18 mai 1675.

Il fut nommé coadjuteur de Herman de Rosey le 15 juin 1611, et reçu au chapitre de la cathédrale de Liège comme chanoine noble, le 19 janvier 1618, abbé de Dinant le 16 août 1625, archidiacre de Condroz en 1633; nommé grand chancelier par son évêque le 17 mai 1646, il entra en fonctions le 4 juillet suivant et présida en même temps le Conseil privé; archidiacre de Famenne, le 3 octobre 1646, élu grand prévôt de la cathédrale, le 1<sup>er</sup> juillet 1652, il se vit obligé d'abandonner le lendemain ses fonctions et titres de chancelier, d'archidiacre et d'abbé, mais il conserva la prévôté de Dinant; il fut reçu prévôt du chapitre de Saint-Denis en 1661; chanoine jubilaire le 16 avril 1670, il institua bientôt héritier son neveu, le baron de Groesbeeck, chanoine de Liège. Il légua ses livres aux Récollets de Liège.

La première partie de sa vie publique se passa à faire respecter la neutralité liégeoise, fiction juridique de droit international à laquelle il resta toujours fidèle. En 1631, il fut député vers le comte de Salazar, commandant les Espagnols qui projetaient de piller la Hesbaye; l'année suivante, il repoussa, les armes à la main, les Suédois qui menaçaient Visé; le 3 juin 1635, il fut envoyé en ambassade auprès du Roi de France qui menaçait d'envahir le territoire liégeois.

Par ses origines et par ses fonctions, Groesbeeck fut intimement lié aux événements de politique intérieure. Entre autres missions, les États le déléguèrent pour prier le prince de rentrer au pays, le 14 septembre 1635, mais il ne put s'élever au-dessus des rivalités des Chiroux et des Grignoux: en 1629, il fut emprisonné à l'hôtel de ville; par après, il fut accusé d'avoir tramé un complot

contre la Cité, le 9 avril 1636. Il faillit périr assassiné en 1648, tant le parti populaire l'englobait dans sa haine contre l'évêque Ferdinand de Bavière.

Les historiens soulignent le rôle qu'il a joué en qualité de grand prévôt après avoir donné sa démission de chancelier; ils ont même tendance à le représenter comme jaloux de ses prérogatives, et s'efforçant de les défendre contre l'évêque par de multiples procès. Cependant, des documents nouveaux nous permettent d'affirmer que dans ces circonstances, la politique n'a pas cessé d'influencer le prélat.

Fermelement attaché à la neutralité, telle que les États l'avaient définie en 1640, il protesta contre le traité de Tirlemont de 1654, qui rapprochait la Principauté de l'Espagne. A cette occasion, il dénonça publiquement les dangers que comportait le recrutement d'une armée qui, en favorisant la politique des alliances, exposerait le pays aux hasards évidents de la guerre. C'était là, selon lui, charge onéreuse et inutile. Son attitude lui valut d'être arrêté sur ordre du prince, le 29 mars 1654. Après sa mise en liberté, il persista dans sa façon de voir et alerta l'opinion publique par des tracts.

Des considérations personnelles ont pu, toutefois, influencer son comportement. Revêtu de la haute charge de chancelier, il avait en fait dirigé l'État liégeois de 1646 à 1652; la fonction de grand prévôt sous le règne de Maximilien de Bavière devait représenter pour lui une mise à la retraite d'autant plus humiliante que pour se débarrasser d'un chancelier qui ne lui plaisait pas, il suffisait au chapitre de le nommer grand prévôt, en excipant de l'incompatibilité qui existait entre les deux charges. Aussi, le chancelier ne manqua-t-il pas, en sa qualité de grand prévôt, de créer des difficultés au nouveau prince-évêque qui l'avait écarté. L'opposition entre les deux hommes s'expliquerait alors par le fait que le prince était l'allié de la France, tandis que le grand prévôt penchait vers les Habsbourg. Si cette

hypothèse est exacte, l'attitude de Groesbeeck en 1654 n'en est que plus surprenante et devrait s'expliquer en grande partie par les considérations personnelles mentionnées plus haut.

Sans doute, en 1654, les Liégeois étaient-ils heureux de voir garantir leur neutralité. Par son opposition, le grand prévôt, qui comptait des partisans, prouvait que l'enthousiasme n'était pas général. Comme toute fiction juridique, la neutralité liégeoise était certes susceptible d'interprétations discordantes, parfois opposées.

Groesbeeck ne resta pas étranger au monde des arts. En 1666, il commanda à Damery un tableau qui représentait la tentative d'assassinat dont il avait été l'objet. Ce tableau où il figurait agenouillé devant la Vierge fut placé dans le chœur de l'église de Notre-Dame du Val des Écoliers; en 1627 le graveur Jean Valdor dédia à Groesbeeck une gravure représentant la Conversion de Saint-Paul.

M. Yans.

J. Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XVII<sup>e</sup> siècle*, t. II, Liège, 1877. — J. de Theux, *Le chapitre de Saint-Lambert à Liège*, Bruxelles, 1871, t. III. — L. Lahaye, « Les paroisses de Liège », dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XLVI, p. 83. — M. Huismann, *Essai sur le règne du prince-évêque de Liège Maximilien-Henri de Bavière* (Académie, t. LIX). — A. Dubois, *Le chapitre cathédral de Saint-Lambert à Liège, au XVII<sup>e</sup> siècle*, Liège, 1949 (Faculté de Philosophie et Lettres). — É. Fairon, « Analyses sommaires des journées d'États de la Principauté », dans *Annuaire d'Histoire Liégeoise*, t. V, fasc. 2, 3, 4. — Helbig, *La peinture au pays de Liège*, Liège, 1903, p. 342. — *Biographie Nationale*, v<sup>o</sup> Valdor, t. XXVI, col. 66. — M. Yans, « Le rôle politique du grand prévôt, Paul-Jean de Groesbeeck, en 1654 », dans *Annuaire d'Histoire Liégeoise*, t. VI, p. 190, 1958.

**GROOTE (Félix DE)**, ingénieur en chef-directeur des Ponts et Chaussées, né à Wondelgem le 20 avril 1843, décédé à Liège le 3 août 1905.

Il obtint, en 1868, le diplôme légal d'ingénieur honoraire des Ponts et Chaussées à l'École du Génie civil

annexée à l'Université de l'État de Gand et débuta, le 14 octobre de la même année, au titre de sous-ingénieur, à l'Administration des Ponts et Chaussées.

Il fut appelé, le 29 novembre 1868, à collaborer à la mise en adjudication publique et à l'exécution du célèbre barrage de la Gilleppe, l'un des premiers ouvrages de ce genre conçu sur une aussi vaste échelle.

A l'occasion de ces travaux, Félix De Groote donna déjà la mesure de ce que serait l'ingénieur arrivé à la maturité de son âge et de son talent.

Il fut chargé, le 6 avril 1871, du service de l'arrondissement de Liège. Ce fut en vain qu'un arrêté du 5 août 1878 l'appela au service de l'arrondissement de Courtrai. Il préféra rester à Liège qu'il ne quitta plus. Par la suite, lorsque fut créée la Direction spéciale des travaux à la côte de mer et qu'il fallut, pour diriger ce nouveau service, trouver un ingénieur en chef expérimenté, l'on songea une fois de plus à Félix De Groote. Il déclina cet honneur par attachement à sa ville d'adoption.

Entretiens, le 21 mai 1879, il avait été chargé du service des études du projet d'un chemin de fer dans la vallée de l'Amblève.

Il n'avait pas encore terminé cette tâche ingrate, qu'il était appelé, le 24 février 1881, au deuxième arrondissement du Service spécial de la Meuse. Celui-ci venait d'être constitué sous la direction d'un maître, le chef du Corps des Ponts et Chaussées, lui aussi Flamand d'origine et Liégeois d'adoption, Alphonse De Beil.

La collaboration et l'amitié de ces deux hommes d'élite devaient donner un grand essor au nouveau service. On trouvera ci-après une brève énumération des travaux importants dont le programme et l'exécution constituèrent l'œuvre maîtresse de Félix De Groote :

Avant-projet des travaux de rectification de l'Ourthe, entre Chénée et Liège, dont le principe fut adopté vingt ans avant la réalisation des tra-

vaux et dont l'exécution partielle a permis la conception et la mise en train de l'Exposition universelle de 1905 ;

Reconstruction du mur du quai de Fragnée et des ponts d'Amercœur et de Longdoz, sur la Dérivation ;

Avant-projet de reconstruction des ponts de Huy et du Val-Benoit ;

Exécution des travaux de rectification de la Meuse, à Renory, et de ceux relatifs à la travée supplémentaire du pont d'Ougrée ;

Avant-projet de la rectification de la Meuse en aval de Liège, combiné avec la construction d'un barrage mobile à grande chute d'eau, dans l'île Monsin.

Avant de travailler à ce dernier projet, Félix De Groote avait fait fonction de secrétaire de la Commission nommée, en 1885, par le ministre baron de Moreau, pour l'étude du programme d'amélioration générale de la Meuse. Ces travaux furent pour lui autant de triomphes.

Félix De Groote, appelé provisoirement à l'importante direction des Ponts et Chaussées de la province de Liège, au cours de l'année 1889, fut nommé définitivement à cette charge, le 28 mai 1890.

Félix De Groote, sous des apparences de bonhomie et de simplicité, était un homme supérieur.

*Publications de Félix De Groote :*

« Le lac-réservoir de la Gileppe », *Annales des Travaux publics de Belgique*, 1880-1881, p. 41. — « Projet de barrage pour la canalisation d'une rivière à forte pente » (en collaboration avec A. De Beil et V. Vaillant), *ibid.*, 1887-1888, p. 83. — « Notice sur les travaux d'amélioration projetés aux lits de la Meuse et de l'Ourthe » (en collaboration avec A. De Beil et V. Vaillant), *ibid.*, 1888-1889, p. 145.

Richard Campus.

Archives de l'Association des Ingénieurs issus de l'Université de Gand.

**GUIGNIES** (*Victor-Joseph*), médecin et archéologue, né à Ath le 6 janvier 1809, décédé à Deux-Acres le 29 décembre 1899.

Membre des Cercles archéologiques de Mons et d'Enghien, il avait fait ses études médicales à l'Université de Gand. Il exerça son art, à partir de 1831 et durant près de cinquante années, à Deux-Acres. Il s'adonna à l'étude de l'histoire locale (Deux-Acres, Lessines et villages voisins), à un âge déjà assez avancé : sa première notice fut publiée dans les « Bulletins » du Cercle archéologique de Mons en 1866.

Guignies joignait à son dévouement pour ses malades, une grande minutie et beaucoup de probité dans ses travaux historiques, peu nombreux mais très précis.

Il fut lauréat du concours de la Société des Sciences, Arts et Lettres du Hainaut pour son *Histoire de la ville de Lessines*, en 1891.

Sa bibliographie est établie dans le tome VI des *Annales du Cercle Archéologique d'Enghien* (1907), p. 200.

Ses articles ont été publiés dans les *Annales des Cercles archéologiques de Mons et d'Enghien*, son *Histoire de Lessines*, dans les *Mémoires de la Société des Sciences... du Hainaut*. Il travailla à son étude sur l'*Hôpital de Notre-Dame à la Rose*, à Lessines, en collaboration avec Th. Lesneucq, et à une *Notice historique sur la Commune de Biévène*, avec D. Delvin.

Chr. Fitéard.

E. Matthieu, Notice nécrologique, dans *Annales du Cercle archéologique d'Enghien*, t. VI, p. 196 à 200 (1907). — E. Matthieu, Notice nécrologique dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XXIX, p. xvii-xviii (1900). — *Biographie du Hainaut*, t. I<sup>er</sup>, p. 342 (Enghien, 1902-1905).

\* **HAKSTEEN** (*Adam-Willem*), pasteur, évangéliste, né à Amsterdam le 5 juillet 1833, décédé à Haarlem le 24 avril 1918.

Après des études au séminaire de théologie de l'Église libre, à Amsterdam, A.-W. Haksteen offrit, au début



de 1857, ses services à l'Église missionnaire belge. Il fut placé, comme évangéliste, à la tête de la petite congrégation flamande de Weert-Saint-Georges, dans le Brabant. Il étendit bientôt son activité à la ville de Louvain dont le pasteur, Allard Pierson, dépendant de l'Église libre d'Écosse, venait d'accepter un appel à Rotterdam. L'Église d'Écosse, tout en remettant la direction du poste de Louvain à l'Église missionnaire belge, se chargea partiellement du traitement pastoral.

La consécration fut conférée à Haksteen, le 24 novembre 1858, dans l'église de Liège. Il s'établit à Louvain et y poursuivit son ministère pendant une dizaine d'années, faisant preuve d'une remarquable ténacité malgré les très vives oppositions qu'il rencontra et les déceptions dont il eut à souffrir. Finalement le comité administrateur de l'Église missionnaire belge décida d'abandonner ce champ de travail afin de mieux employer les dons et le zèle du pasteur Haksteen, qui, depuis novembre 1865, se rendait de Louvain tous les quinze jours à Courtrai.

La crise cotonnière, provoquée par la guerre de sécession aux États-Unis, avait poussé de nombreux ouvriers gantois, parmi lesquels plusieurs protestants, à se fixer dans le nord de la France. Ils n'y bénéficiaient d'aucun secours religieux. Le conseil presbytéral de l'Église réformée de Roubaix demanda que l'évangéliste flamand de Courtrai vint prêcher régulièrement à Roubaix; il offrait pour les cultes l'usage de son temple. Un réel succès ayant marqué les efforts du pasteur Haksteen, le comité belge décida de transférer son domicile à Roubaix (1866). De là il se rendait à Lille visiter les protestants flamands et hollandais; il y présidait mensuellement un service dans le temple. Ce ministère belge à l'étranger dura quinze ans.

En mars 1881, A.-W. Haksteen fut appelé à Bruxelles comme pasteur de la communauté flamande qui se réunissait rue Blaes. Évangéliste dans l'âme, il ouvrit des réunions à Molenbeek-

Saint-Jean, à Koekelberg, à Anderlecht, à Jette-Saint-Pierre, et jusqu'à Gilly, dans le Hainaut, pour les ouvriers flamands.

Le 27 juin 1897 eut lieu à Bruxelles, dans le temple de l'Observatoire, le service d'adieux du pasteur Haksteen qui rentrait dans sa patrie après quarante années de travail au service de l'Église missionnaire belge. Il y vécut, dans la retraite, pendant une vingtaine d'années encore. Sa femme, née Sophie Frederique Krauss (1835-1915), l'avait précédé dans la tombe.

Au cours de sa longue carrière pastorale en Belgique ou auprès de Belges en France, le pasteur Haksteen a témoigné d'une persévérance et d'une conviction chrétienne qui le soutinrent au milieu de difficultés souvent renouvelées. Il a écrit plusieurs œuvres de propagande et a largement collaboré à la revue protestante *Vlaemsche Evangeliebode* qui parut tous les quinze jours de janvier 1862 à décembre 1882.

J. Meyhoffer.

*Rapports de la Société évangélique ou Église chrétienne missionnaire belge*, Bruxelles, 1839, in-8° : 19<sup>e</sup> rapport (1857) à 59<sup>e</sup> rapport (1897), *passim*. — *Le Chrétien belge*, revue religieuse, Bruxelles, 1850, in-8° : t. 10 (1859), p. 14; t. 24 (1874), p. 2, 3; t. 37 (1887), p. 29; t. 47 (1897), p. 53, 107. — Anet, *Histoire des trente premières années de la Société évangélique belge*, Bruxelles, 1875, in-8°, p. 322, 352. — *En souvenir du 75<sup>e</sup> anniversaire de l'Église chrétienne missionnaire belge*, Bruxelles, 1912, in-8°, p. 65.

HALLE (Dierick VAN), peintre verrier originaire de Halle, dépendance de Léau, et fixé à Liège, où on le rencontre à partir de 1529. En 1538, un différend l'opposa à un peintre « Peter de Malines », auquel il réclamait, entre autres objets, « XXVI ou » XXVII pièces de patron des figures » de La Pocalipse et autres de la Passion de Nostre Seigneur ». Il s'agit de cartons destinés à l'exécution de vitraux.

En janvier 1541, il s'engagea, sous le nom de « Theodericus de Lewis », vis-à-vis des chanoines de Sainte-

Croix, à Liège, à exécuter de nouvelles verrières destinées aux baies du chœur de leur église. Aux termes du contrat, elles devaient être de même façon que celles qui garnissaient la chapelle dite de Bonne Nouvelle, dans l'église des Frères Prêcheurs. Les sujets peints devaient occuper au moins cinq « parkettae » de chaque fenêtre. Deux de celles-ci devaient être placées pour le dimanche des Rameaux suivant.

En 1547, le chapitre de Saint-Denis lui fit un paiement pour avoir réparé la lampe du sanctuaire et placé un nouveau vitrail à l'église.

En 1549, il orna de nouvelles verrières la même collégiale et la compterie des chanoines.

Il travailla aussi pour l'église Saint-Martin-en-Ile, pour laquelle il exécuta, en 1542, une verrière offerte par testament par un certain Walleris.

En 1569, il répara le vitrail offert à la même église par Gérard Goesuin, bourgmestre de la cité de Liège.

J. Yernaux.

Jean Yernaux, « L'Art du vitrail au pays mosan », dans *Bulletin des Bibliophiles liégeois*, t. XVIII, 1951, p. 154 et suiv.

**HALLE** (*Dierick VAN*), le jeune peintre verrier, fils du précédent. Il fit relief, en 1542, du métier des orfèvres de Liège. Il exécuta d'importants travaux pour l'église de l'abbaye du Val-Saint-Lambert, qui avait été presque complètement détruite par un incendie en 1557. En 1571, l'artiste y plaça un vitrail offert par l'abbé Renier de Rasier et par le chanoine de la cathédrale Renneberg, archidiacre de Campine. Ce vitrail comprenait cinquante panneaux, couvrant cent soixante-six pieds, plus deux cent quarante-deux pieds en blanc. Son prix s'élevait à 485 florins 5 aidants.

Une autre verrière, de mêmes dimensions, offerte à la même église par l'abbé du Val-Saint-Lambert et

par les doyens des collégiales de Liège, fut payée le même prix.

Une troisième, don du prince-évêque Gérard de Groesbeeck, comprenait quatre-vingts panneaux de six pieds.

Dierick van Halle, le jeune, exécuta pour la chapelle de l'abbé du même monastère, un vitrail représentant Saint-Bernard, dont le motif occupait cinquante et un pieds.

Il était père de Georges van Halle, peintre verrier, qui releva le métier des orfèvres en 1608, et d'Agnès, mariée à Georges de Brus, père du peintre Paul de Brus.

J. Yernaux.

Jean Yernaux, « L'Art du vitrail au pays mosan », dans *Bulletin des Bibliophiles liégeois*, t. XVIII, 1951, p. 166 et suiv.

**HALLE** (*François VAN*), peintre liégeois, fils de Jean et de Catherine Hody, baptisé à Liège en l'église Notre-Dame-aux-Fonts, le 5 juillet 1652, descendait vraisemblablement des peintres verriers qui précèdent. Il fit relief du métier des merciers en 1684.

Il prit comme apprenti, dans son atelier, par contrat du 2 juin 1678, le peintre Jean Moreau.

Les comptes de la cité de Liège portent, à la date du 7 juillet 1682 : « A. Fr. van Halt, pour avoir peint » les armes de MM. les Bourgmestres » sur le tableau et les bâtons magistraux, 24 florins ».

J. Yernaux.

Jean Yernaux, *Contrats de travail liégeois du XVII<sup>e</sup> siècle*, p. 99. — *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. VII, p. 130. Notaire Pauwea, an. 1677, ff<sup>o</sup> 225 et 247. — Merciers de Liège, reliefs, reg. 1673-1698, f<sup>o</sup> 285. — Conclusions capitulaires du chapitre de Saint-Lambert, reg. 168, f<sup>o</sup> 79 v<sup>o</sup>.

**HARDY** (*Charles*). Sept peintres du nom de Hardy vécurent à Liège au XVI<sup>e</sup> siècle : Charles Hardy, Lambert et François Hardy, frères,

Jean et Gilles Hardy, probablement leur frère, Gilles, fils dudit François, et un autre François, vivant à la fin du siècle et pratiquant la peinture sur verre. Lambert et François, l'aîné, eurent une sœur mariée à Jean Mailhet.

Charles Hardy est cité dans les archives liégeoises dès 1544, année où il fit relief, comme fils de maître, du métier des orfèvres de Liège. Il était gendre de Piron Benselier.

En 1578, il intervient dans un rendage, devant l'official de Liège, avec François Hardy, comme tuteur des enfants de « feu maistre Jean Hardy ».

Les comptes du receveur des États du pays de Liège portent, à l'année 1566, un paiement de quatre dalers fait « à Charles Hardy, le pointre, » pour avoir doré et pondu des blasons de la baverolle de la cornet et « celle de la trompet ».

J. Yernaux.

J. Breuer, *Les orfèvres du pays de Liège*, n° 251.

Officialité de Liège, Rendages proclamatoires, reg. I, f° 18. — États de Liège, liasse 55. — Échevins de Liège, Obligations, reg. 48, f° 38.

**HARDY (François, l'aîné).** Il avait épousé Catherine, fille de Jehan Morea. Il habitait la maison de la Rose Blanche, dans la rue des Cossets, actuellement rue de la Rose, dans l'ancienne paroisse Saint-Jean-Baptiste. Il fut père de plusieurs enfants, notamment de Noël, de Marie, mariée à Hubert Jamin, et d'Anne, qui épousa Melchior Lambert, procureur.

Il est prouvé que, le 31 mai 1525, un différend oppose François Hardy à Henri Wathier, un sculpteur en vogue à Liège à cette époque, à propos de la fourniture de volets ornant un retable exécuté par cet artiste. L'acte qui nous renseigne sur ce procès, ainsi que le jugement des échevins de Liège, rendu le 14 juillet 1525, qui y mit fin, permet de décrire ce tableau. Un premier volet était consacré à l'*Histoire d'Abraham*, probablement le *Sacrifice d'Isaac*. Sur le second était représenté

*Jésus au milieu des Docteurs*. Sur un troisième, le *Baptême du Christ* et, sur un quatrième, *Sainte Anne*. Le revers des volets portait « telz ymaiges » que devisait estoit par leur mar-chiet ».

En 1527, il travailla pour l'église Saint-Michel, où il décora le tabernacle, repeignit un Crucifix, près de la porte du cimetière, et exécuta d'autres menus travaux.

Le 21 janvier 1549, nous retrouvons le peintre en procès avec un certain Willeame delle Gotte, qui lui réclamait la livraison d'un tableau qu'il s'était engagé à lui livrer « pour » certaine dette qu'il astoit envers « luy redevable ».

Le 9 avril 1565, en association avec Jacques Libermé et Gilles Hardy, son fils, François Hardy contracta avec les maîtres de la cité pour la peinture de certains portails et arcs de triomphe à placer devant l'église Saint-Georges, en Féronstrée, ainsi que pour la décoration de l'hôtel de ville, à l'occasion de la joyeuse entrée du prince-évêque Gérard de Groesbeeck.

J. Yernaux.

J. Breuer, *Les orfèvres du pays de Liège*, nos 389, 407, 832, 838, 840 et 1084.

Échevins de Liège, Paroisses, greffe Harenne, reg. 7, f° 254 v°; reg. 8, f° 73; reg. 26, f° 3 v°; reg. 32, ff° 33, 57, 118 v°; reg. 41, f° 51; reg. 45, f° 88. — Jugements et sentences, reg. 76, f° 150 v°, et reg. 113, f° 346. — Abry, Reliefs des charliers, p. 31. — Merciers, reliefs, reg. 1576-1581, f° 82. — Échevins de Liège, Obligations, reg. 48, f° 218. — Comptes de l'église Saint-Michel, 1527, f° 10.

**HARDY (François),** fils de Jean et peintre comme lui, fit relief, en 1584, avec son frère Jean, du métier des charliers de Liège. En 1592 il acheta une maison sise sur le Pont d'Ille à Liège.

François Hardy eut un fils, Henri, qui émigra en Espagne et se fixa à Madrid. Un de ses parents de Liège, Thomas Marcour, déclara, le 5 octobre 1675, devant le notaire Dujardin, qu'il s'était rendu, quinze ans auparavant, dans la capitale espagnole pour faire visite à un certain « Gilles de

Hardy », oncle de sa mère, pour lors archer au service du roi Philippe IV. Quand il arriva à Madrid, ce personnage était mort. On l'adressa alors à don Hendrigo de Hardy, qui l'accueillit en parent et alla jusqu'à lui faire confectionner un habit par le « signor Joanni », tailleur gantois établi dans la ville. Il apprit, durant son séjour dans la capitale, que feu Gilles et Hendrigo de Hardy avaient fait bâtir l'hôpital Saint-Georges, dit des Hardy, près du palais royal; que sur les voûtes de la chapelle de cet établissement, on voyait le blason, portant une croix et quatre coquilles, donné par le roi d'Espagne à Gilles Hardy, qu'il avait anobli et créé chevalier de Saint-Jacques, et que « sur les pilliers et colonnes de la ditte » chapelle, il paroissait aussy que « lu dit Hendrigo estroit annobli par » Sa dite Majesté ». Ledit Gilles nouvellement émigré, déclarait être fils de Gilles Hardy et de Catherine Liverloz. Quant à Hendrigo, il se disait fils de Henri, fils lui-même de François Hardy, peintre verrier, et de Jeanne N.

J. Yernaux.

Abry, Reliefs des charliers, p. 31. — Official de Liège, Rendages proclamatoires, reg. 3, f° 236. — Notaire A. Dujardin, acte du 5 octobre 1675.

**HARDY (Gilles)**, probablement frère de François, qui précède, fit relief en 1541 du métier des charpentiers de Liège. Il eut un fils, Gilles, dont il vient d'être question (voir François H. qui précède), et une fille, Catherine, qui épousa d'Esneux, peintre, élève de Lambert Lombard. Un autre de ses fils, Herman, fit relief du métier des orfèvres en 1562. Gilles Hardy était alors gouverneur de la corporation.

Il exécuta pour la collégiale Saint-Denis, un travail non défini dont le coût atteignit 96 livres.

C'est lui probablement qui repeignit, en 1551, un tableau pendu près du portail de la même église.

Un acte du 17 octobre 1564 est

relatif à un contrat passé entre Gilles Hardy, peintre, d'une part, Piron le Voirier et Jean Herlet, d'autre part, pour « repeindre et racoustrer » le portail de la chapelle des Pauvres-en-lle, moyennant paiement de six florins brabant.

Les documents de l'époque nous mettent à plusieurs reprises en présence d'un Gilles le Pondeur, qu'il faut vraisemblablement identifier avec Gilles Hardy. Ce Gilles travailla en 1529 pour la collégiale Saint-Denis, à la décoration d'une *tabula rotunda apposita camere horologii*.

En 1551, Gilles le Pondeur exécuta pour la même église, un tableau à placer *prope porticum*.

Les comptes de l'église de Jupille portent également, à la même époque, plusieurs paiements faits à Gilles le Pondeur : en 1529, il peint le drap « servant alle table del alteit, où le » Dieu de Pité est ».

En 1531, il décore des statues d'apôtres qui figuraient sur une *trabes* à l'entrée du chœur de la même église. Il y travaille jusqu'en 1538, peignant entre autres des anges sur les parois du chœur.

Jean Yernaux.

J. Breuer, *Les orfèvres du pays de Liège*, nos 375, 395, 617, 799, 115 et 1340.

Abry, Reliefs des charliers de Liège, p. 31. — Métier des merciers, reliefs, 1576-1581, f° 82. — Echevins de Liège, Obligations, reg. 21, f° 140; reg. 42, f° 218. — Jugements et sentences, reg. 78, f° 150 v°, et reg. 113, f° 346. — Faroffres, reg. 7, f° 254; reg. 8, f° 73; reg. 26, f° 3 v°; reg. 32, f° 118 v°; reg. 33, f° 57; reg. 41, f° 51; reg. 45, f° 88. — Comptes de l'église de Jupille (à la cure).

**HARDY (Jean)**, probablement frère du précédent, épousa Anne N. Il habitait dans la paroisse Saint-Thomas, une maison que Charles et François Hardy, tuteurs de ses enfants, vendirent en novembre 1578. Ses deux fils, François et Jean, firent, en 1584, relief du métier des charliers de Liège.

Jean Hardy est cité en 1564 comme peintre verrier.

J. Yernaux.

J. Breuer, *Les orfèvres du pays de Liège*, n° 760. — Jules Helbig, *Histoire de la peinture au pays de Liège*, p. 113.

Officialité de Liège, *Rendages proclama-toires*, reg. I, f° 10. — *Échevins de Liège*, Paroiffes, reg. 38, f° 218 v°.

**HARDY** (*Lambert*), peintre, appa-rait dans les archives liégeoises à partir de 1516. Il habitait alors, dans la rue du Pont, une maison « qui fut à feu maistre Art, aussy poindeur ». Il y résidait toujours en 1558.

Au dire du baron Wittert, Lambert Hardy aurait été père d'un second Lambert, peintre également, et de Gilles Hardy qui précède. « Un Hardy », ajoute-t-il, « était à Francfort avec » Suavius et de Bry. Le premier maître » de Lombard se nommait Hardy et » c'est probablement d'après ses con-seils que son élève se décida à » partir pour Middelbourg pour rece-» voir des leçons de Gossart de Mabuse, » l'élève et l'héritier de Jacob Barbari. » C'est ce Hardy, maître de Lombard, » qui est désigné sous le nom d'Ursus » ou Beer. On a voulu trouver dans » ce nom un artiste d'Anvers tout » à fait inconnu et que Lombard n'a » jamais pu voir. Les archives anver-soises, si riches, ne donnent pas même » son nom. Le portrait de Hardy se » retrouve dans un ancien dessin de la » collection Dürer, que Hauer et d'au-tres ont copié. Les Hardy paraissent » avoir rétabli la première école de » peinture à Liège après la destruction » de cette ville par Charles le Témé-raire. On peut compter parmi leurs » élèves les Demeuse, Jean Lambert, » Libermé et Nicolas Quentin. Des » Hardy, Beer, Ours, allèrent se réfugier à Francfort avec Suavius et les » de Bry pendant la persécution reli-gieuse de Philippe II. » De Becde-lièvre écrit de son côté, que « François » et Gilles Hardy ne tardèrent pas à » abandonner le ton sec et dur de la » vieille école pour imiter le bon goût » de Lambert Lombard ». Ces rensei-gnements, du reste contradictoires, relèvent de la plus haute fantaisie : Arnould de Beer, né à Anvers en 1490, mort en 1542, est connu déjà par

C. Van Mander, qui, dans son *Schilder-boeck*, paru à Haarlem en 1604, en donne une biographie succincte, et aucune source liégeoise ne signale l'exil, pour cause de religion ou autre, de Lambert Hardy. Lombard rencontra du reste de Beer en Zélande, où il s'était spécialisé dans l'exécution de cartons pour vitraux.

Quant à l'activité artistique de Lam-bert Hardy, elle paraît avoir été consi-dérable. Malheureusement les comptes des églises liégeoises de l'époque citent seulement « Lambert le Pondeur » sans donner son nom patronymique. Or, dans les mêmes années, plusieurs peintres au prénom « Lambert » vécu-rent à Liège, notamment Lambert Lombard et Lambert Bottin. De sorte qu'il est impossible de préciser, devant les textes, auquel d'entre eux nous avons affaire. Disons seulement qu'un peintre Lambert, qui n'était pas Lombard, né en 1505, travailla, en 1514, à Saint-Martin-en-Ile, de concert avec « Jehan l'Entailleur d'images », qui avait restauré les sculptures du portail.

Un peintre Lambert, probablement le même, exécuta aussi de menus tra-vaux, en 1517, à l'église de Jupille.

Un artiste du même prénom tra-vailla de 1540 à 1550 à la cathédrale Saint-Lambert, notamment à la déco-ration de l'ancienne librairie et d'une chapelle joignant l'église Notre-Dame-aux-Fonts.

Un homonyme encore reçut, en 1551, 5 florins *pro viridi opere in circuitu Nostræ Domini*, dans la collégiale Saint-Denis.

Les comptes de l'église Saint-Michel de Liège, plus explicites, nous mon-trent Lambert Hardy à l'œuvre, en 1523, dans cette église. Il y exécute surtout des travaux de décoration. Il est traditionaliste : les fonds, les nimbes, les vêtements exigent, d'après ces comptes, des dorures abondantes. Il n'est du reste pas un simple déco- rateur : dès avant 1537, Lambert Hardy avait contracté avec A. Sterlin, curé de Lontzen, pour l'exécution d'un tableau « représentant Saint-

» Hubert, en fin or, de 5 1/2 pieds  
» de hauteur, avec un cerf et deux  
» bastons pastoraux ».

Il mourut avant le 7 septembre 1549. En 1569, un Lambert Hardy, sans doute son fils, habitait la maison qu'il avait occupée dans la rue du Pont. Rien n'indique qu'il ait pratiqué l'art de la peinture.

J. Yernaux.

Jules Helbig, *Histoire de la peinture au pays de Liège*, Liège, 1903, p. 113. — Thieme-Becker, *Kunstallgemeines Lexicon*, t. XVII, p. 37. — J. Breuer, « Les orfèvres du pays de Liège », dans *Bulletin des Bibliophiles liégeois*, t. XIII, 1935, n<sup>os</sup> 142 et 152. — J. Yernaux, « Lambert Lombard », dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. LXXII, 1958, p. 307 et suiv. — X... (baron Wittert), *Les graveurs liégeois*, p. 84. — De Becdelièvre, dans *Biographie liégeoise*, t. I<sup>er</sup>, p. 208. — E. Poncelet, « Les architectes de la cathédrale Saint-Lambert », dans *Chronique archéologique du pays de Liège*, t. XXV, 1934, p. 30.

Echevins de Liège, Jugements et sentences, reg. 73, f<sup>o</sup> 336; reg. 76, f<sup>o</sup> 150, v<sup>o</sup>; 1516-1518, v<sup>o</sup> 107. — Saisies, greffe Bourguignon, reg. 40, f<sup>o</sup> 55 v<sup>o</sup>. — Mandements et cris du perron, reg. 28, f<sup>o</sup> 27. — Saint-Martin-en-Île, Comptes du luminaire, messes, etc., an. 1514. — Collégiale Saint-Denis, comptes généraux, reg. 597, an. 1551. — Église Saint-Michel, comptes de 1523, f<sup>o</sup> 10 - 12 (à la cure de Sainte-Croix).

\* HARTEMBERG (Frédéric D<sup>e</sup>), plus exactement VON HARTEMBERG, homme d'affaires, né à Furstemberg (Souabe) le 16 mai 1766, décédé à Ixelles le 16 août 1846.

Fils d'un petit hobereau, il s'expatrie pour chercher fortune dans la carrière des armes. Après s'être enrôlé dans le régiment français « Royal Liégeois », il s'engagea dans les armées des Patriotes belges, durant la Révolution brabançonne. Au service des États de Hainaut sous les ordres du général Diricks, il est envoyé à Chimay, avec un détachement d'artillerie, et est logé chez P.-J. Brunet, important maître de forges et chef des Patriotes de la région. Hartemberg le seconde dans la lutte contre les Autrichiens et contre les bandes de pillards français qui infestent la frontière.

Battus à Jemappes par les Français, les Autrichiens prennent leur revanche à Neerwinden (1793) et reviennent en vainqueurs dans le pays de Chimay : vengeances, violences et exactions forcent nombre de Patriotes à émigrer. La famille Brunet quitte Chimay; Hartemberg se réfugie à Anvers où il se livre à un commerce important avec la Hollande et l'Angleterre.

En 1796, il retrouve, à Mons, la famille Brunet et il épouse Rosalie-Josèphe Brunet, fille du maître de forges (1796). En 1800, la situation s'étant stabilisée, les Brunet et leur gendre reviennent s'installer à Chimay, dans le vieil hôtel familial qui existe encore. Hartemberg prend la direction des forges et hauts fourneaux de son beau-père, tout en continuant son commerce à Anvers. Ses nombreuses et hautes relations (notamment avec le prince de Merode à Trélon, le prince de Chimay, époux de l'ex-Madame Tallien) lui procurent des débouchés commerciaux en France, si bien qu'il est sans cesse sur la route d'Anvers ou de Paris.

En 1811, Hartemberg, qui s'intitule baron, est au comble de la prospérité; il organise à Chimay des fêtes et des réceptions fastueuses dont le souvenir est resté longtemps vivace. Soudain, un coup de théâtre : le 25 juillet 1811, Hartemberg est arrêté dans son hôtel par la police de Napoléon et transféré à Paris sous l'accusation d'espionnage au profit de l'Angleterre. Emprisonné à Sainte-Pélagie, puis à la Force, puis au fort de Ham, il est ramené à Paris en 1814, pendant la Campagne de France, et, le 5 avril, se voit brusquement libéré par les Cosaques... Son procès ne fut pas instruit ou tout au moins jugé.

Il rentre à Chimay pour constater sa ruine. C'est en vain qu'il s'adresse au gouvernement anglais, qu'il a pourtant si bien servi, pour se faire dédommager. En 1817, il obtint du gouvernement hollandais une place de contrôleur des contributions à Malines. Après diverses aventures, le gouver-

nement belge le maintint dans ce poste après 1830.

Quel que soit le caractère trouble et agité de la vie d'Hartemberg, on ne peut s'empêcher d'admirer ses qualités d'énergie, d'audace et de persévérance. Il fut mis à la retraite et mourut à l'âge de quatre-vingts ans.

Il fut enterré au cimetière d'Ixelles.

P. Michel.

Paul Verhaegen, « Le Baron d'Hartemberg », *Bulletin de la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique*, t. VII, novembre 1910.

**HAULLEVILLE (Eric DE)**, écrivain, né à Etterbeek le 13 septembre 1900, mort à Saint-Paul de Vence (France) le 20 mars 1941.

Il était le petit-fils de Prosper de Haulleville, historien et journaliste, le fils d'Alphonse de Haulleville, premier directeur du Musée du Congo, et de Laurence Cambier, peintre. Dans son enfance, il passa de longues heures dans le parc de Tervueren. Il fit ses études à l'Institut du Parnasse puis au Collège Saint-Michel, sa philosophie à Saint-Louis, enfin le droit à l'Université de Bruxelles.

En 1921, au cours de son service militaire, il rencontra le poète Odilon-Jean Périer avec qui il se lia. La même année, ses premiers poèmes paraissaient à la revue *Signaux*. Il fit partie du groupe du Disque Vert, publia peu dans la revue mais donna aux éditions son premier recueil, *Dénouement, livre poétique* (Le Disque Vert, 1923), où il tentait, à travers de multiples influences contemporaines, de dégager une tendance et un mode d'expression personnels.

Durant ses études, Eric de Haulleville avait été stagiaire à la Bibliothèque royale; promu docteur en droit à la fin de 1923, il s'inscrivit au barreau de Bruxelles mais, après un stage très bref, il renonça à une profession où sa fantaisie se sentait mal à l'aise et partit pour Coblenz où il siégea dix mois à la Haute Commission

interalliée en Rhénanie. La vie littéraire effervescente de Paris l'attirait; il s'y installa au début de 1924 et, après bien des difficultés, occupa « par intermittences » une place de vendeur à la Galerie Pierre. De temps à autre, il s'absentait et voyageait en Algérie, en Espagne, en Angleterre, en Hollande. Dix ans durant, mêlé aux artistes, aux musiciens, aux poètes tels que Soupault, Aragon, Cocteau, Breton, etc., il fut le spectateur intéressé mais discret des manifestations surréalistes. *Le Genre Épique, Autobiographie* (Paris, Éditions de la Montagne), recueil de nouvelles, de poèmes, de proses poétiques, décrit la progressive libération intellectuelle et verbale qu'il dut à son expérience parisienne. Le volume obtint, en 1931, le Prix Picard, décerné par la Libre Académie de Belgique.

Rentré en Belgique, Eric de Haulleville devint le secrétaire du Cercle de l'Avenue et de La Maison d'Art, fondés par Charles Leirens. Il démissionna bientôt, « obéissant, dit-il, à » son mot d'ordre de ne pas se rouiller » à demeurer fidèle à aucun métier ». Il entra alors au service du Tourisme et composa une brochure sur *Les petites villes belges méconnues* (Bruxelles, s. d., Office belgo-luxembourgeois). Son amour de la géographie allait se manifester de manière bien plus brillante dans *Le Voyage aux Iles Galapagos* (Les Cahiers du Sud, 1934), récit qui répond à la définition du roman à base de merveilleux, qu'avait formulée A. Breton dans le *Manifeste du Surréalisme*: voyage véritable qui conduit le héros, Gravier Bleu, du Havre jusqu'à un archipel désert puis de pays en pays à travers le monde; aventures imaginaires qui font penser à *Robinson Crusoë* et à *L'Île au Trésor*; scènes oniriques où le réel et le rêvé s'imbriquent sans qu'on puisse en délimiter la frontière; itinéraire symbolique et cérébral où figurent les éveils, les peurs, les chutes et les essors d'un esprit avide, inquiet, instable.

En octobre 1935, Eric de Haulle-

ville se marie. Deux mois plus tard, il fonde une association hollando-belge de rapprochement intellectuel, « Méridien 5 ». Pour vivre, il organise des croisières touristiques tandis que Rose Nys, sa femme, se fait l'animatrice des fêtes à bord. En 1936, *Le Voyage aux Iles Galapagos* obtient le prix Albert I<sup>er</sup> et, en 1937, l'Office national belge du Tourisme publie sous le titre *La Belgique vue de l'étranger* des textes célèbres rassemblés par Haulleville. Devenu secrétaire particulier d'Adolphe Max, l'écrivain, après la mort du célèbre bourgmestre, passe au service de son successeur, F.-J. Van de Meulebroeck. En 1938, lui naît une fille Olivia.

Déjà malade, souffrant de crises d'urémie, Eric de Haulleville quitte Bruxelles avec sa famille en mai 1940 ; après avoir connu les misères de l'exode, après avoir perdu dans les fossés d'Amiens une partie de ses manuscrits, il arrive à Saint-Paul de Vence où il mourra peu après. Il avait pu, cependant, suivre de loin la publication, assurée par son frère et ses amis, de *L'Anneau des Années* (La Maison du Poète, 1941), anthologie de ses écrits de 1923 à 1940.

Dans chacune de ses œuvres, mais surtout dans les deux pièces maîtresses, *Le Genre Épique* et *Le Voyage aux Iles Galapagos*, Eric de Haulleville illustre les aspects d'une évolution intellectuelle et morale. A partir de faits et de décors familièrement reconnaissables, il parvient, à coups d'allégories, de symboles, d'analogies, de métaphores ou par simple transposition dans un absolu intemporel, aux plus libres dérivées de l'imagination.

Ce qu'il clame, c'est la naissance ininterrompue de l'être car vivre, c'est prendre indéfiniment le départ. Ce qu'il ébauche sans cesse, au cours de ces navigations dirigées ou errantes, c'est un tenace rêve édénique que figurent les thèmes de la nudité, d'une oisiveté voluptueuse, d'une création originelle. Ce qui est exigé, c'est le droit d'enfance : droit à l'innocence, à la fantasmagorie, à l'absurde, sans

que se dissipe la hantise du rationnel et du logique.

Le don le plus indiscutable d'Eric de Haulleville consiste à intégrer dans une seule mythologie continue et convaincante, toute son expérience, tous ses souvenirs, tous ses désirs, tout un état social, toute une géographie morale, intellectuelle et réelle. Ce don résulte de sa capacité descriptive, efficace surtout dans la prose poétique : rebondissante, chatoyante d'images qui s'engendrent les unes les autres, nette pourtant et d'autant plus méticuleuse que l'objet décrit est moins vraisemblable. Tantôt haussée en clameur d'apocalypse, tantôt se perdant avec effronterie dans le bavardage, elle sait retrouver la gaminerie ou mimer la sécheresse technique, faire tranquillement voisiner le vrai et le fou, le naïf et le savant.

Par la libération qu'il proposait au langage, par la virginité verbale qu'il croyait retrouver, le surréalisme convenait à Eric de Haulleville ; l'insolite qui en résultait lui permettait d'échapper à lui-même, à sa légèreté interne. Pas plus que les Surréalistes, E. de Haulleville n'évite la bizarrerie forcée, l'anarchisme tapageur, l'humour d'une facilité macabre, la déclamation ou la prolixité, mais quand le Souffle passe à travers lui, quelle libre et lyrique chevauchée !

Madeleine Dafrenne.

E. Noulet, « Le Genre Épique », dans *Les Beaux-Arts*, 1<sup>er</sup> mai 1931, et *Combal*, 1<sup>er</sup> mai 1931. — R. Verboom, « Le Genre Épique », dans *Le Rouge et le Noir*, 1<sup>er</sup> octobre 1931. — G. Derycke, « Le Voyage aux Iles Galapagos », dans *Les Beaux-Arts*, 6 mars 1936. — X., « Eric de Haulleville et le Voyage aux Iles Galapagos », dans *Revue Générale*, mars 1936. — Louis Pié-rard, « Eric de Haulleville », dans *Poésie*, n° 4, août-septembre 1941. — P.-L. Flouquet, A. de Kerchove, H. d'Ursel, Jean Thévenet, *In memoriam Eric de Haulleville*, La Maison du Poète, 1942.

HEEN (Pierre DE), physicien et physico-chimiste, professeur, né à Louvain le 5 novembre 1851, décédé à Liège le 23 avril 1915.



Il fit ses études secondaires au Collège des Joséphites de Louvain et obtint à l'Université de Louvain le diplôme d'ingénieur des mines, mais s'orienta aussitôt, suivant les conseils de Joseph Plateau, vers l'étude de la physique et de la physico-chimie. Ses premiers travaux, parus à partir de 1876 dans les « Bulletins » de l'Académie, lui font attribuer en 1882 la médaille d'or au Concours de l'Académie. Il épousa en 1876 la fille du général Jamart. Chargé en 1886 d'un cours libre à l'Université de Liège, puis suppléant du professeur Pérard, il est nommé professeur extraordinaire en 1893 et ordinaire en 1898. Il a consacré ses efforts à la création du Doctorat en Sciences physico-chimiques et surtout à l'installation de l'Institut de Physique de Liège. Il s'y est comporté comme un initiateur et un animateur : son caractère affable et sa grande capacité de travail lui ont permis de faire de multiples recherches et de former des élèves nombreux tels que MM. Sohet, Happart, Dwelshauvers-Dery, Rassenfosse, Pienkowski, Noaillon. Correspondant de l'Académie le 13 décembre 1884, il en devint membre le 14 décembre 1888, et directeur de la Classe des Sciences en 1905.

Physicien et physico-chimiste, théoricien et expérimentateur, il a laissé une œuvre publiée dans un grand nombre de mémoires dont quelques-uns ont été controversés. La première partie de son œuvre comporte une importante suite de mesures sur la dilatabilité, la compressibilité, la chaleur spécifique, la cohésion et la tension superficielle, la vaporisation, la dissolution, la diffusion et la conductibilité calorifique. Il fit un effort considérable, proprement physico-chimique, pour établir des relations entre ces différentes grandeurs et la composition chimique des substances. En 1888, il a publié sous forme didactique un important ouvrage, *Recherches de physique comparée*, où il résume ses travaux sur ces sujets, et, en 1894, *La Chaleur*. Réunissant ses travaux

personnels à l'ensemble des recherches de ses contemporains, il y aboutit à la conception, admise actuellement par tous, de l'état de polymérisation des molécules se distinguant, par leur complexité, des molécules simples. Ceci le conduisit, pour l'explication de l'équation d'état et des phénomènes qui se produisent au voisinage de l'état critique, à affirmer l'existence, dans un fluide, de deux sortes de molécules (gazogènes et liquidogènes) et à prendre parti contre la conception de la continuité de l'état gazeux et de l'état liquide.

Cette conception d'une discontinuité entre les deux états n'a pas été admise dans la suite des controverses. Quelques travaux furent dans la suite consacrés à l'ionisation des gaz par les rayons X, les corps incandescents, les décharges électriques, d'autres aux propriétés des solutions colloïdales. Une longue série de recherches publiées en collaboration avec Micheels portèrent sur l'action stimulante exercée sur les graines en germination par les solutions colloïdales, les courants électriques, les actions radioactives. Les travaux expérimentaux de ses dernières années consacrés d'abord (en collaboration avec Noaillon) à une critique des lois fondamentales de l'électrostatique et à la métachimie (transmutations provoquées par électrolyse) n'ont pas résisté à la critique. Dans le domaine théorique, il élaborait un système du monde physique, une théorie gyrostatique de l'éther et de la matière, la théorie des électrons et la théorie substantialiste.

Il a fait deux incursions dans le domaine de l'astrophysique. Elles donnèrent lieu à ses recherches sur la queue des comètes et la constitution du soleil.

De Heen était un esprit original, son œuvre très étendue, touffue, inégale, est considérable. Il a suscité des vocations et il a été un animateur important dans l'étude des Sciences physiques et physico-chimiques à l'Université de Liège.

*Publications de Pierre De Heen :*

Elles sont au nombre de 172, dont 2 figurent aux *Mémoires couronnés et autres mémoires de l'Académie royale de Belgique* (coll. in-8°), 1 aux *Mémoires des membres* (coll. in-4°), 141 au *Bulletin de l'Académie royale des Sciences de Belgique* et au *Bulletin de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique*, 3 aux *Mémoires de la Société royale des Sciences de Liège*, 8 à *Ciel et Terre*, 8 dans des périodiques divers. Ouvrages d'ensemble où se trouve l'essentiel de l'œuvre : a) *Recherches touchant la physique comparée et la théorie des liquides*, Paris, Gauthier Villars, Louvain, Aug. Peeters, et Roulers, 240 pages et 4 planches, 1888 ; b) *La chaleur*, Liège, M. Nierstrasz, 1891, 382 pages in-8°, 177 figures ; c) *Introduction à l'étude de la physique*, Bruxelles, Hayez, 1913, 287 pages, 160 figures ; d) *Les mésaventures du point critique*, Liège, 1901, 18 pages in-8° ; e) *La légende du point critique*, Liège, 1901, 10 pages in-8°.

E. Henriot.

Une biographie étendue et une liste complète des travaux ont été rédigées par J.-E. Verschaffelt et figurent à l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique* de 1947, p. 48.

**HEMPTINNE** (*Félix DE*), en religion dom Hildebrand, bénédictin, deuxième abbé de Maredsous, premier primat de l'Ordre de Saint-Benoît, né à Gand le 10 juin 1849, décédé à Beuron (Allemagne) le 13 août 1913.

Il était le second des sept enfants de Joseph de Hemptinne, riche industriel gantois (anobli et créé comte en 1886), et de Pauline Gonthijn. Il reçut son instruction au sein même de la famille et fut élevé dans les principes de la plus stricte doctrine ultramontaine : la devise affectionnée de la famille était : *fides romana*. Cet attachement à Rome, au Saint-Siège, sera une des caractéristiques de la vie de Félix. A l'âge de douze ans, il brûle de répondre à l'appel de

Pie IX menacé dans ses États, et de le défendre les armes à la main ; son père parvient à l'en dissuader en lui payant un remplaçant. Il renouvelle sa demande à seize ans et, cette fois, obtient le consentement paternel : il sera zouave du pape. Il part le 6 janvier 1866. Il ne participe pas au glorieux combat de Mentana : il est au lit, gravement atteint au poumon du mal qui devait le tenailler longtemps. Après une convalescence passée dans sa patrie, il retourne à l'armée pontificale et devient officier. C'est sous les armes que Dieu l'appelle à la vie bénédictine. Celle-ci est quasi inexistante alors en Belgique. Frappé par la fervente observance du monastère de Beuron, nouvellement restauré par dom Maur Wolter, il entre dans cette abbaye, le 3 février 1869, et y fait profession le 15 août 1870.

Dans l'« instabilité » que ses premières années monastiques doivent à une santé demeurée très débile, on découvre le fil d'or dans la trame de la tapisserie : la Providence le prépare à sa destinée. Dom Hildebrand a l'occasion d'enrichir son expérience, d'apprendre les langues, de prendre contact avec des milieux très différents.

A peine profès, il doit refaire ses forces en famille à Gand et déjà l'on y parle d'une fondation bénédictine en Belgique. La semence germera. Sa santé rétablie, il rentre à Beuron et reçoit la prêtrise le 11 juin 1872. La fondation de Maredsous projetée en 1870, est décidée le 25 mai et réalisée le 15 octobre 1872. Le P. Hildebrand était du groupe des moines fondateurs : il avait été l'instrument providentiel des tractations qui avaient abouti à la fondation. En été 1873 il retourna à Beuron ; devenu maître des novices, il suivit la communauté exilée (Kulturkampf) en Autriche, à Volders. En 1876, dom Maur Wolter, archiabbé de Beuron, l'établit prieur de la fondation d'Erdington (Angleterre) où il demeurera jusqu'en 1881 ; cette année-là il est nommé prieur de l'abbaye de Maredous, sous l'abbé

Placide Wolter. Il prend une part active aux œuvres qu'entreprend la jeune communauté (45 membres), notamment la création d'un collège.

Sur ces entrefaites il est retombé gravement malade et doit se soigner en famille à Maltebrugge; il échappe, une nouvelle fois, à la mort; guéri, il part, en 1884, pour Rome, où il est chargé de négocier plusieurs affaires importantes. Après quoi, il est de nouveau envoyé à Erdington où le climat est plus doux; entre-temps il est « postulé » comme abbé de Fort-Augustus (Écosse), mais Rome ne consent pas à priver Erdington de son prieur. En 1886, l'archi-abbé dom Maur Wolter doit aller à Cannes, soigner une santé chancelante; il prend pour secrétaire dom Hildebrand qui le restera jusqu'à la mort du vénéré prélat, en 1890. Ces quelques années de rapports quotidiens avec le fondateur et le chef de la Congrégation de Beuron furent extrêmement profitables à dom Hildebrand.

Pour succéder à l'archi-abbé de Beuron, les moines élirent son frère, dom Placide Wolter. Cette élection rendait vacant l'abbatit de Maredsous; dom Hildebrand fut élu à l'unanimité le 9 août 1890. A la surprise générale, il décida qu'il recevrait la « bénédiction abbatiale », non pas à Maredsous même, mais au Mont-Cassin, au tombeau de saint Benoît. Était-ce un pressentiment du rôle exceptionnel qu'il allait remplir dans l'Ordre et qu'il voulait mettre sous la protection du Patriarche? La cérémonie se fit le 5 octobre par le cardinal bénédictin S. E. San Felice, archevêque de Naples. Il semble qu'en même temps dom Hildebrand ait reçu le minimum de santé qui lui permit de satisfaire aux exigences de ses charges. Quelques jours après, Léon XIII recevait en audience privée le nouvel abbé. Le Souverain Pontife était un ami fervent des bénédictins. Il voulait notamment les doter d'un nouveau grand collège théologique, digne de leur glorieux passé : international, destiné à recevoir l'élite intellectuelle

des jeunes moines, cet institut devait dans la pensée du pape aider à l'unification dans l'Ordre, unité ardemment désirée par Léon XIII. Celui-ci s'en ouvrit à dom Hildebrand qui se mit à l'œuvre : la nouvelle université bénédictine devait s'établir sur le mont Aventin.

A la fin du mois, dom Hildebrand rentra à Maredsous où il travailla aux plans du nouveau collège, Sant'Anselmo, ainsi qu'à ceux de la future abbaye de moniales à Maredret.

Il est difficile d'exposer toute l'activité que déploya le second abbé de Maredsous, pendant les quelque vingt ans de son abbatit (1890-1909). Rappelons au moins l'établissement à Louvain d'une pédagogie pour les étudiants sortis de Maredsous, puis la fondation dans la même ville de l'abbaye du Mont-César (1899); la part qu'il prit à la restauration de la vie bénédictine au Brésil, en y consacrant plusieurs de ses moines sous la conduite de dom Gérard van Caloen; à la fondation de l'abbaye de Maredret; à celle de l'abbaye de Saint-André près de Bruges; la création à Maredsous d'une seconde école, destinée celle-ci aux métiers d'art; enfin l'appui qu'il donna aux recherches historiques de quelques-uns de ses moines, etc.

Cependant, dom Hildebrand continuait à s'occuper de Sant'Anselmo. En juin 1892 il était reparti pour l'Italie où il lui fallait contrôler l'état des travaux sur l'Aventin, dont l'exécution avait été confiée au comte Vespignani. De nouveau Léon XIII le manda au Vatican et lui révéla son intention de réunir, à l'occasion de la pose de la première pierre du collège, tous les abbés de l'Ordre en un synode général, sous la présidence du cardinal bénédictin S. E. Dusmet, archevêque de Catane. Cette réunion, à laquelle le pape pensait depuis plusieurs années, se tint en août 1893. Elle est capitale. Comme le désirait le Saint-Siège, elle aboutit à la fédération de toutes les Congrégations de bénédictins noirs sous l'autorité d'un



# BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE

TOME TRENTE ET UNIÈME

SUPPLÉMENT

TOME III (FASCICULE 2)

HEMPTINNE (DE) — ZAGAR



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

*Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques*

RUE DE LA RÉGENCE, 67

1962

*BIOGRAPHIE NATIONALE.*

ERRATA.

Tome XXX.

Article PIRENNE (*Henri*).

Colonne 676, ligne 47, *au lieu de* 1899, *lire* 1889.

Colonne 710, ligne 23, *après* Pirenne, *ajouter* (1937).

Colonne 717, ligne 12, *au lieu de* Boyle, *lire* Boyce.

Colonne 722, ligne 37, *au lieu de* 1958, *lire* 1938.

Tome XXXI.

CRISMER (colonne 238, ligne 25), *au lieu de* pictomètre, *lire* piénomètre.

FALLOT : supprimer l'astérisque.

# **BIOGRAPHIE NATIONALE**

# **BIOGRAPHIE NATIONALE**



# BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE

---

TOME TRENTE ET UNIÈME

---

SUPPLÉMENT

TOME III (FASCICULE 2)

HEMPTINNE (DE) — ZAGAR



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

*Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques*

RUE DE LA RÉGENCE, 67

---

1962

représentant général qui serait élu pour douze ans par tous les abbés et qui serait chargé du gouvernement de Sant'Anselmo. Ces points, qui respectaient l'autonomie et tous les droits des abbayes, furent présentés au Saint-Père. Le pape, le 1<sup>er</sup> juillet suivant, sanctionnait le nouveau régime et fixait les prérogatives du « primat ». Il nommait primat dom H. de Hemp-tinne : sa charge devait durer autant qu'il plairait au Saint-Siège : *ad nutum*.

La mission nouvelle confiée à dom Hildebrand était lourde de difficultés : il se trouvait seul, sans pouvoirs précis, exposé à bien des méfiances et à des résistances qui pouvaient se réclamer des traditions de l'Ordre, à la tête d'un grand collège sans moyens financiers, dans un milieu plutôt étranger. Et cependant, dom Hildebrand réussit au delà de toute espérance. Il fit de Sant'Anselmo un centre où les jeunes moines apprirent à se connaître, à estimer leurs observances diverses, une pépinière d'abbés et de prélats souvent très influents dans l'Ordre. Quant à sa charge de primat, il sut non seulement la faire accepter volontiers mais parvint à en montrer l'utilité, voire la nécessité. Il serait trop long d'exposer ici, même en raccourci, l'activité débordante du nouveau primat : il intervint avec succès au sein des difficultés que traversaient alors la Congrégation de France et la Congrégation anglaise, dans la restauration monastique au Portugal, l'organisation de la jeune Congrégation missionnaire de Saint-Otilie, de la nouvelle Congrégation du Brésil. Il rêva d'étendre l'Ordre en Orient, projeta des fondations à Constantinople et à Corfou, remplit avec succès le rôle d'administrateur du Collège grec à Rome et celui de visiteur de l'abbaye byzantine de Grottaferrata ; il travailla avec soin à la rédaction et à l'approbation des constitutions de plusieurs nouvelles congrégations bénédictines ; il organisa la « Commission pour la revision de la Vulgate », confiée par Pie X à l'Ordre bénédictin, créa les *Annales O. S. B.*, et

réunit, en 1907, le premier synode des présidents des Congrégations bénédictines.

Personne ne fut étonné d'apprendre que le pape songeait à conférer à ce zélé et habile serviteur de l'Église le plus éclatant témoignage de son estime, le cardinalat. « Tout le monde savait » qu'il avait déjà son billet de nomination en poche », disait-on dans le monde diplomatique. Mais certaines oppositions se manifestèrent.

L'abbatiate jumelé de Sant'Anselmo et de Maredsous avait permis au primat, par les ressources dont disposait l'abbaye mosane en hommes et en argent, de réaliser bien des vœux, mais l'absence répétée de son chef devait causer à la longue un certain malaise dans la communauté belge. Dom Hildebrand le comprit et s'en ouvrit à Pie X. Le pape lui conseilla de réserver désormais ses forces à la primatie de l'Ordre. Dom Hildebrand obéit à la voix du Chef de l'Église et renonça, non sans douleur, à Maredsous. Il profita de cet allègement pour se rendre, en avril 1910, aux États-Unis où l'Ordre de Saint-Benoît avait pris un développement intensif et varié. Il visita quarante-deux monastères, en quatre mois et demi. On imagine quelle fatigue lui imposaient ces réceptions. A son retour en Europe, il tomba épuisé : le cœur avait cédé, il ressentait les premières atteintes de l'artério-sclérose. Il réussit cependant à surmonter la crise jusqu'en 1912, où il crut bon de démissionner entre les mains du pape. Le Saint-Père le maintint dans sa charge de primat, mais lui accorda, en janvier 1913, l'aide d'un coadjuteur élu avec droit de succession, pour douze ans. Celui-ci fut élu en mai 1913. Dom Hildebrand mourut la même année, le 13 août, à Beuron. Son corps repose dans l'église abbatiale de ce monastère.

Dans l'histoire de l'Ordre de Saint-Benoît à l'époque moderne, dom Hildebrand occupe une place considérable : pratiquement il a « créé » le poste de primat de la Confédération des

bénédictins « noirs ». Sa figure puissante n'a peut-être pas été familière à notre pays : on le voyait rarement à des réunions officielles. De grande dignité extérieure, ayant conservé l'allure martiale de l'officier, il était néanmoins d'une simplicité charmante ; il unissait la droiture à la bonté ; il était à la fois méditatif et homme d'action, organisateur-né et homme de gouvernement, aux horizons très étendus, optimiste et courageux. Il a fait honneur à la Belgique.

Philibert Schmitz.

H. de Moreau, *Dom Hildebrand de Hemptinne (1849-1913)*, Naredsous, 1930. — J. Uttenweiler, « Ein Leben göttlicher Führung Abtprimas Hildebrandus von Hemptinne O. S. B. », dans *Benediktinische Monatschrift*, 20, 1938, p. 248-263. — *In memoria del Revmo Abate Primato D. Hildebrando de Hemptinne*, Rome, 1928. — L. Eberle, « Hildebrand de Hemptinne, first Abbot Primato », dans *American Benedictine Review*, 1958-1959, p. 164-178. — Ph. Schmitz, *Histoire de l'Ordre de Saint-Benoit*, t. IV, 1948, p. 264-272, 301-308.

HEUS (*Augustin*), évangéliste, pasteur, publiciste, né à Bruxelles en 1853, décédé à Herstal le 8 août 1928.

Augustin Heus appartenait à une famille de condition modeste. De nature essentiellement religieuse, travaillé par un sentiment angoissé de culpabilité, il avait pensé entrer au couvent. Il était ouvrier mineur dans la région de Charleroi lorsque, mis en contact avec le protestantisme, il se convertit par le ministère du pasteur Poinot. Son instruction était rudimentaire, mais il frappait par la vivacité de son intelligence et son énergique volonté d'apprendre. Aussi le pasteur Poinot le dirigea-t-il vers l'école d'évangélistes que le célèbre prédicateur Léon Filatte — lui-même prosélyte — avait fondée à Nice. Augustin Heus y passa trois ans, et s'y distingua. Toutefois, un séjour de plus longue durée et, surtout, des études classiques poussées lui auraient assuré une culture générale plus solide et plus étendue. Mais Heus, avant tout homme d'action, était hanté par le

désir de travailler à l'évangélisation de ses compatriotes.

De retour en Belgique en 1880, il fut employé, au service de l'Église missionnaire, à l'évangélisation et au colportage biblique. Autodidacte, il consacrait ses nuits à l'étude, mais peut-être ne montrait-il pas assez de discernement dans le choix de ses auteurs. Il se présenta à l'examen d'évangéliste qu'il subit brillamment. A la surprise du jury, il avait surtout cherché à s'instruire dans des ouvrages des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, qu'il résumait consciencieusement et dont il s'était constitué une abondante bibliothèque.

De 1880 à 1891 il exerça le ministère d'évangéliste à Verviers avec un zèle et des capacités qui lui valurent d'être admis à la consécration pastorale : celle-ci lui fut conférée le 30 mars 1891, à Verviers. Il occupa dès lors divers postes, déployant partout une débordante activité : Mons, avec la desserte de Taintignies (1891-1896), Jemappes et Flénu (1896-1899), Chênée (1899-1904), Gilly et Ransart (1904-1908), ministère au cours duquel on put célébrer, à Charleroi (28 janvier 1906), le vingt-cinquième anniversaire de son travail missionnaire. Arrêté en 1908 par la maladie, il se vit contraint de demander un congé qu'il fallut prolonger beaucoup plus qu'il ne l'eût désiré. En 1910 il put reprendre une certaine activité : il fut chargé de s'occuper de l'église de La Préalle-Herstal, dont il put assumer la complète desserte de 1913 à 1921, année où il prit sa retraite.

Outre ses multiples activités d'évangéliste et de pasteur, Augustin Heus a publié de nombreux ouvrages, compilations parfois insuffisamment judicieuses et qu'entache une polémique passionnée et souvent agressive, mais qui révèlent l'étendue de ses lectures : *Histoire populaire de l'intolérance, de l'inquisition et de la liberté en Belgique*, Bruxelles, 1894, in-8°, 404 pages ; *L'existence de Dieu démontrée par la création et l'histoire, en réfutation du matérialisme contemporain*, Liège,

1902, in-8°, 418 pages; *Les témoins de Dieu dans les temps modernes ou la compatibilité de la science et de la religion démontrée par les affirmations des savants*, Bruxelles et Liège, 1904, in-8°, 200 pages; *Dictionnaire anti-catholique illustré*, Bruxelles, 1906, 2 vol., in-8°, 604 pages; *Histoire populaire et illustrée de l'inquisition en Espagne*, Gilly, 1909, in-8°, 320 pages. En outre, Augustin Heus a publié diverses conférences prononcées par lui, et une brochure : *Justification de la foi de l'église évangélique de Mons*, Mons, 1893, in-12.

Plus que par ses écrits, Augustin Heus exerça une puissante action dans les diverses églises auxquelles il se consacra corps et âme pendant quarante ans, par ses prédications, ses conférences, ses leçons, ses visites. Il consacra toujours un temps considérable et des soins méticuleux à l'étude de la Bible et à sa propagation, désireux d'apporter autour de lui la réponse qu'il avait personnellement trouvée dans les Saintes Écritures, à ceux qui ont la faim et la soif des choses spirituelles.

J. Meyhoffer.

*Rapports annuels de l'Église chrétienne missionnaire belge*, Bruxelles, 1839 et suiv. : 43<sup>e</sup> rapport (1881) à 87<sup>e</sup> rapport (1929), *passim*. — *Le Chrétien belge*, revue religieuse, Bruxelles, 1850 et suiv. : années 1880, 1891, 1893, 1899, 1904, 1906, 1908, 1921, 1927, *passim*, et 1928, p. 249 (article nécrologique).

**HEUTERUS** (*Pontus de Huyter*, dit *Pontus*), historiographe humaniste né à Delft le 23 août 1535, décédé à Saint-Trond le 5 août 1602.

Fils naturel de Jean de Huyter, bailli de Delft, surintendant des digues et des terres du district de Delft (Delftland).

En 1549, Pontus Heuterus assiste, à Leyde, à l'entrée dans cette ville du futur Philippe II. L'année suivante, il étudie les lettres à Malines et en 1555, il est présent à la cérémonie d'abdication de Charles-Quint à Bruxelles. Licencié en droit canon et en droit romain de l'Université de

Paris en 1560, Pontus Heuterus rentre ensuite dans les Pays-Bas et, en 1563, il obtient une survivance : un siège de chanoine à Gorcum qu'il occupera effectivement en 1569, année où il devint prêtre. A Gorcum, Heuterus fut également receveur du chapitre. Le 10 septembre 1571, il est proclamé chapelain de Saint-Erasme de l'Église Nouvelle de Delft et, le 20 décembre de la même année, il est institué chapelain de Saint-Nicolas dans la Vieille Église de cette même ville. En 1572, à Gorcum, Heuterus est arrêté par les calvinistes avec ceux qui seront plus tard les martyrs de Gorcum et il sauve sa vie en reniant, sans doute, la religion catholique. Heuterus, ayant échappé aux calvinistes dans le courant du mois de septembre 1572, retourne à la religion catholique et atteint Malines où il restera au moins jusqu'au 25 octobre 1573. Devenu curé de Jabbeke, paroisse du Franc de Bruges, à la fin de la même année, il le reste jusqu'aux environs du 21 mars 1578, moment où il prend la fuite devant les calvinistes gantois qui s'emparent de Bruges ; il regagne pour quatre ans la province de Hollande où il est protégé notamment par Arnold Sasbout jusqu'en 1581-1582. Revenu dans les Pays-Bas du Sud en 1582, à la fin de la même année, il entreprend en Franche-Comté un court voyage qu'il termine au début de 1583. Cette année-là, dès avant le 23 septembre, date du siège de Zutphen auquel il participe, nous le retrouvons aumônier des troupes espagnoles en Frise et dans le pays de Groningue où il est placé, jusqu'en 1585, sous les ordres du colonel gouverneur de la Frise François de Verdugo, lors de la tentative de reconquête des Pays-Bas du Nord par les Espagnols. Heuterus, de 1585 à 1587, séjourne à Bruxelles où il devient le protégé de Christophe d'Assonleville, dont la fille, Marie, épouse grâce à lui, après le 12 mars 1586, un de ses parents à lui, Heuterus : Josse de Vooght van Rijnveld. Le 25 septembre 1587, Pontus Heuterus est

reçu en tant que chanoine par le chapitre de Deventer et il le reste vraisemblablement jusqu'au 10 juin 1591, c'est-à-dire jusqu'à la reconquête de Deventer par Maurice de Nassau. Jean-Noël Paquot signale qu'en 1592, Pontus Heuterus est curé de l'Hôpital Saint-Jean à Bruxelles. Quatre ans plus tard, juste avant le 30 avril 1596, Heuterus se voit attribuer les fonctions de prévôt d'Arnhem, fonctions qu'il ne remplira jamais, car cette dernière ville, à la date susdite, n'est plus aux mains des catholiques. Enfin, le 26 novembre 1598, Pontus Heuterus est admis comme curé de Notre-Dame de Saint-Trond et c'est dans cette ville et dans ces fonctions qu'il termine sa vie.

Les œuvres de Pontus Heuterus sont les suivantes :

I. *Histoire des martyrs de Gorcum en vers flamands*, terminée au plus tard le 25 octobre 1573 et éditée pour la première fois en 1866 dans le numéro 49 de la revue *De Katholiek* par J. W. L. Smit dans un article portant le titre « Over het leven en de werken van Pontus Heuterus » (p. 41-58). Les 541 vers édités par Smit et traduits en latin ne sont pas tout le manuscrit de Heuterus, mais seulement la partie centrale, seule conservée par la censure ecclésiastique, d'un plus long poème sur les troubles.

II. *Nederduitse Orthographie, d. i., Maniere oprecht Nederduits spellen ende schrijven zal, niet alleen nut ende nootelic die oprecht begeren te schrijven, maer al die sulx de ioincheit zouken te leren*, Anvers, Ch. Plantin, 1581, in-8°.

Heuterus, dans ce traité, s'attache à la codification d'un néerlandais commun à toutes les régions, par-dessus tout dialecte.

III. *Rerum Burgundicarum libri VI. In quibus describuntur res gestae Regum, Ducum, Comitumque utriusque Burgundiae; nempe Philippi Audacis, Ioannis Intrepidi, Philippi Boni, Imperij Belgici conditoris, Caroli*

*Pugnacis; qui é Valesia Francorum Regum familia apud Burgundos ac Belgas imperarunt*, Anvers, Ch. Plantin, 1583, in-1°. Il existe des différences notables entre certains exemplaires de cette première édition.

Réédition : Hagae-Comitis, ex off. Theodori Maire, 1639, in-8°.

Selon Smit, article cité ci-dessus, le sixième livre aurait été traduit en français par Philibert Brétin, dès l'époque de la réédition dont il vient d'être question.

Le premier livre de cette œuvre retrace rapidement les origines des ducs de Bourgogne, chacun des quatre livres suivants est consacré à un duc de Bourgogne et le sixième livre nous donne les généalogies des familles importantes et nobles dont il est question dans les livres qui le précèdent.

Dans cette œuvre, Pontus Heuterus nous fait connaître ses sentiments pro-bourguignons; son admiration pour Philippe le Bon, « créateur de l'Empire Belgique », unificateur de tous les Pays-Bas; son désir de revoir un jour l'unité de ces mêmes Pays-Bas et enfin, sa fidélité à Philippe II, lointain héritier du grand duc de Bourgogne.

IV. *Rerum Belgicarum libri XV, in quibus describuntur pace belloque gesta à Principibus Austriacis in Belgio; nempe Maximiliano Primo Caesare, Philippo Primo Castellae Rege, Carolo Quinto Caesare, Philippe Secundo Hispaniarum Rege. Praemissus est Operi Libellus singularis De Vetustate et Nobilitate Familiae Habsburgicae atque Austriacae*, Antverpiae, ex off. Martini Nutii, 1598, in-1°. Ouvrage connu aussi sous le titre : *Rerum Austriacarum libri XV, ...*

Pontus Heuterus y reprend l'histoire des Pays-Bas à la mort de Charles le Téméraire, en 1477, et la mène jusqu'en 1564.

V. *De Veterum ac sui saeculi Belgio libri II. Quid his libris, et deinceps hic tractetur, versa indicabit pagina*, Antverpiae, apud Ioannem Kerbergium, 1600, in-4°.

Cette œuvre, qui comprend les opuscules cités ci-dessous, fut réimprimée, simples « Titelausgaben », chez le même éditeur, dans le même format, en 1605, 1616 et en 1621.

D'après son titre, cet ouvrage promet d'être une description de la Belgique ancienne et moderne, mais en fait, il s'agit d'un traité dans lequel Pontus Heuterus s'efforce de fixer, d'une manière fort hypothétique, la situation et les limites des colonies établies en Belgique sous les Romains et de les comparer avec les divisions du XVI<sup>e</sup> siècle.

Font partie de ce même traité :

a) *Tractatus de libera hominis natiuitate seu de liberis naturalibus*, réédité à part à La Haye, chez Joh. Verhoeve, en 1655, in-18°.

Il s'agit ici d'un traité plus ou moins historique, donnant entre autres renseignements, avec quelques erreurs, une liste des bâtards célèbres dans l'histoire, et défendant les enfants naturels.

b) *Declaratio valoris monetæ aerae, argenteae, aureae, Quæ olim apud Hebraeos, Graecos et Latinos praecipuè in usu fuit, cùm nostri saeculi Annì à nato Christo 1600 analogica comparatio.*

c) *Tractatus de mensuris longitudinum, quibus olim Graeci, Romani, Hebraei, ac Peregrini, in faciendis itineribus, praecipuè sunt usi.*

Ces deux traités, l'un de numismatique et l'autre de métrologie, sont destinés, selon Heuterus, à aider le lecteur à comprendre ses ouvrages historiques.

d) *Veterum aliquot Germanorum, utriusque sexus Hominum, propriorum Nominum Restitutiones, ac significationes, ex Etymis eorum desumptae.*

Ce petit travail de Pontus Heuterus donnant la signification latine des prénoms ayant une origine germanique est fort peu intéressant.

Signalons encore que Pontus Heuterus, juste avant sa mort, avait décidé de rédiger un traité du devoir d'un Héraut d'Armes : « ... De officio » legati Castrensis (Heraldus Armo-

rum vulgo vocant) ... » qui ne fut sans doute jamais commencé.

Enfin, toutes ces œuvres de Heuterus, mis à part son poème sur les martyrs de Gorcum et son traité d'orthographe néerlandaise, ont été reprises dans les *Opera Historica Omnia* dont la première édition porte le titre :

*Opera Historica Omnia; Burgundica, Austriaca, Belgica; De rebus à Principibus Burgundis atque Austriacis, qui Belgis imperarunt, pace belloque praeclare gestis. Insertus est eiusdem De Vetustate et Nobilitate Familiae Habsburgicae et Austriacae Liber singularis. Accessereque De Veterum ac sui Saeculi Belgio libri II; aliaque. Nunc primum simul edita, operâ atque industriâ Viri docti J. Coppenii recensita, et capitibus distincta, Lovanii, Justus Coppenius, 1643, in-f°.*

Nous retrouvons le même titre pour l'édition des *Opera Historica Omnia*, Lovanii, Judocus Coppenius, 1649, in-f°.

Cette dernière édition comprend deux catégories d'exemplaires : d'abord les exemplaires qui reproduisent l'édition de 1643, ensuite les exemplaires qui comprennent dix-huit livres pour les *Rerum Austriacarum seu Belgicarum* au lieu de quinze auparavant et qui vont jusqu'en 1569 au lieu de 1564. Pontus Heuterus continue dans ces trois livres les quinze précédents, il y développe une nouvelle fois ses idées, mais en dépit de son attachement à Philippe II, il ne pense pas beaucoup de bien du duc d'Albe. Doit-on trouver là la cause du retrait de ces trois livres dans certains exemplaires de 1649? Doit-on la chercher dans des ennuis avec le fisc ou avec la censure?

Nous terminerons en donnant les dates de deux « Titelausgaben » des *Opera Historica Omnia* qui désormais comprendront toutes, à partir de 1561, les trois livres susdits :

1. Lovanii, Judocus Coppenius, 1651, in-f°;

## 2. Hagae Comitibus, 1725.

Pontus Heuterus dans l'ensemble de son œuvre est donc peu objectif, car il fait partie du camp catholique dans un siècle de troubles religieux. Cependant son information est très étendue et son bon sens lui fait généralement écarter ce qui est invraisemblable.

L'iconographie de Pontus Heuterus est assez pauvre : nous avons conservé deux gravures qui le représentent. Elles furent reproduites en différents ouvrages. La première gravure, nous ignorons qui en est l'auteur, illustre l'*Opus Chronographicum* de Pierre Opmeer et de Laurent Beyerlinck (Antv., Hieronymi Verdussii, t. II, 1611, f° 272), le manuscrit de la *Chronique de Malines* en latin de J.-F. Foppens, que l'on trouvera au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque royale (t. II, entre p. 146 et p. 147), et enfin l'ouvrage de B. A. Vermaseren, cité ci-dessous (entre p. 162 et p. 163). La seconde gravure, exécutée dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle par l'un des deux frères Nicolas Larmessin, est une copie quelque peu modifiée de la première. Elle se trouve dans l'*Académie des sciences et des arts* d'Isaac Bullart (Paris, Louis Bilaine, t. I<sup>er</sup>, 1, 2, 1682, f° 173) et dans la *Bibliotheca Belgica* de J.-F. Foppens (Bruxelles, t. II, 1739, entre p. 1046 et 1047).

Marc Lefèvre.

Marc Lefèvre, *Un historien humaniste dans les anciens Pays-Bas : Pontus Heuterus (1535-1602)*, Mémoire de licence dactylographié à la Bibliothèque de l'Université de Bruxelles. — Id., « La chronologie des œuvres de P. Heuterus », dans *De Gulden Passer*, t. 41 (1963). — *Nieuw Nederl. Biogr. Woordenboek*, t. VII, 1927, p. 585. — J.-N. Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. litt. des XVII<sup>e</sup> prov.*, t. VI, 1766, p. 8-12, in-12. — B. A. Vermaseren, *De Kath. Nederl. Geschiedschrijving in de XVI<sup>e</sup> en XVII<sup>e</sup> eeuw*, 1941, p. 161 et suiv.

\*HOCART (James), pasteur, conférencier, d'une famille originaire de Guernesey, né à Saint-Pierre-lès-Ca-

lais le 8 septembre 1843, décédé à Bruxelles le 28 octobre 1923.

Fils du très distingué pasteur wesleyen James Hocart (1812-1899), James Hocart junior fit ses études secondaires de 1853 à 1861 à Paris, d'abord à l'Institut Duplessis-Mornay que dirigeait Félix Pécaut, puis au Lycée Bonaparte. Se destinant au ministère pastoral dans l'Église méthodiste, il suivit, de 1861 à 1865, les cours de la Faculté de théologie de l'Église libre, à Lausanne. Il y défendit en 1871 sa thèse de licence en théologie : *Étude sur l'étendue de la sanctification d'après l'enseignement de Jésus-Christ et des apôtres ; avec une introduction historique sur les principaux systèmes de perfection qui ont pris naissance dans l'Église chrétienne* (Lausanne, 1871, in-8°). Il y soutenait énergiquement la doctrine chère à Wesley, de la possibilité pour le croyant d'atteindre à la perfection chrétienne.

Dès la fin de ses études, Hocart était entré dans le pastorat comme assistant de son père, pasteur aux vues strictement conservatrices, qui desservait alors la communauté méthodiste de Lausanne, et dirigeait une maison d'études pour candidats au ministère. Hocart fut ensuite pasteur en France, à Thiers (Puy-de-Dôme) de 1868 à 1872 ; à Codognan (Gard) de 1872 à 1874 ; enfin à Saint-Pierre-lès-Calais d'octobre à décembre 1874. En 1875 il arrivait à Bruxelles, au temple de l'Observatoire, boulevard Bischoffsheim. Le propriétaire légal de cette chapelle, le pasteur Philippe Boucher, l'avait, en 1872, reprise à l'Église missionnaire belge pour y constituer une communauté indépendante. Celle-ci, en difficulté après le départ de Ph. Boucher et le décès prématuré de son successeur, le pasteur Ad. Desquartiers, s'adressa au Comité des missions méthodistes de Londres pour se faire adopter par lui. Deux membres de la Conférence méthodiste de France furent délégués à Bruxelles pour enquête, et, le 4 février 1875, l'un d'eux, James Hocart, était installé comme pasteur de la Congrégation de l'Observatoire.

Il demeura jusqu'en 1880 au service de cette église, puis demanda un congé qui bientôt aboutissait à une démission.

Cette résolution lui était imposée par un grave drame moral. Ses études en matière de dogme et d'exégèse avaient ébranlé sa foi implicite aux vues de l'orthodoxie officielle; des scrupules de conscience lui interdisaient de donner l'enseignement que ses paroissiens attendaient de leur conducteur spirituel. Ce ne fut pas sans douleur que James Hocart s'écarta peu à peu des convictions de son entourage; la lutte fut rude; il résista aux instances de son père pour lequel il éprouvait une extrême vénération. Animé d'une ardente soif de vérité, resté d'ailleurs profondément religieux, il se lança courageusement dans l'inconnu. Pour servir la cause d'une alliance entre la religion, la philosophie et la science, il entreprit une campagne de conférences. Il débuta, en février 1881, à la tribune même de la Libre-Pensée (place Fontainas, à Bruxelles), par une apologie raisonnée de l'idée de Dieu : *Conférence contre l'athéisme*, qui fut publiée. Mais il voulait davantage, et, s'inspirant des communautés libérales, nombreuses parmi les Églises issues de la Réforme, il entreprit d'organiser un culte. En novembre 1881 il fonda l'Église protestante libérale de Bruxelles. Les commencements en furent modestes et difficiles : la première réunion se tint dans une salle au-dessus d'un estaminet « Le Petit Paris », à la rue Ducale. Mais de fidèles appuis lui furent prêtés par plusieurs personnalités bruxelloises : Eugène Anspach, alors vice-gouverneur de la Banque Nationale, le comte Goblet d'Alviella, Alphonse Willems, Anatole des Cresionnières, et bien d'autres.

Des démarches furent tentées auprès du Synode de l'Union des Églises protestantes de Belgique pour obtenir l'affiliation de la nouvelle église à ce corps ecclésiastique; mais, revendiquant son indépendance spirituelle et morale à laquelle elle tenait par dessus tout, la communauté libérale ne put

adhérer aux articles dogmatiques des statuts synodaux. Elle obtint toutefois, par arrêté royal du 20 avril 1888, la reconnaissance de l'État, et elle exista dès lors légalement, bien que soustraite à l'autorité du Synode. Certaines résistances surgirent de la part de la ville de Bruxelles qui refusait d'accorder l'indemnité de logement due aux ministres des cultes reconnus. Un fâcheux procès se greffa sur ce différend; il dura des années, et fut pour Hocart un sujet de tourment, non pour les intérêts matériels engagés — Hocart souhaitait vivement pour les églises une indépendance qui les obligerait à vivre par leurs propres moyens, — mais par la remise en question, devant les tribunaux, de la reconnaissance légale de l'Église libérale.

Pendant vingt-neuf ans, le courage, la ténacité, la persévérance de James Hocart ne se démentirent pas. S'il connut dans son apostolat des heures de joie et d'enthousiasme, il rencontra aussi des moments de solitude, d'indifférence, d'isolement. Collègues qui tout en respectant sa droiture ne pouvaient admettre l'indépendance de sa pensée; amis qu'avait blessés la sévérité de sa parole ou que des malentendus lui avaient enlevés; auditeurs s'éloignant, une fois les premières curiosités satisfaites... Par son acharnement dans l'effort, par la constance de son abnégation, le pasteur Hocart réussit non seulement à constituer l'Église libérale de Bruxelles et l'ensemble de ses diverses activités, mais encore à organiser un culte régulier à Gand.

En 1910, usé par le labeur, atteint par la maladie, il dut laisser à un successeur, le pasteur P. Teissonnière, la direction de l'église et des œuvres qu'il y avait rattachées. Il eut la vive satisfaction d'apprendre, en 1914, que la ville avait autorisé l'église à s'installer dans l'ancien hôtel Ribaucourt, au haut de la rue de Loxum. Le pasteur valétudinaire passa, sur le conseil des médecins, ses derniers hivers dans le Midi; il ne sortait plus guère; la plu-



part de ceux qui appartenait à sa génération avaient disparu. Il s'éteignit, « sa tâche faite et sa vieillesse accomplie ».

James Hocart, outre sa thèse et sa conférence contre l'athéisme, a laissé les ouvrages suivants : *Deux Éclipses de la Liberté (la capitulation d'Anvers et la révocation de l'Édit de Nantes)*, dans la « Bibliothèque Gilon », Verviers, 1886, in-12 ; *La Question juive. Cinq conférences, avec un discours sur la charité juive, prononcés à Bruxelles*, Paris, 1889, in-16 ; *La Révolution française. Conférences prononcées à Bruxelles et à Gand*, Gand, 1889, in-8° ; *Le Monachisme. Ses origines païennes, ses erreurs fondamentales, son influence*

*néfaste sur la religion, la morale et la société*, Paris, 1903, in-12.

J. Meyhoffer.

*In memoriam. Le pasteur James Hocart et le Libéralisme religieux en Belgique*, par P. Teissonnière et le comte Goblet d'Alviella (« Conférences du Foyer »), Bruxelles, 1923, in-8°, avec un portrait. — *Le Chrétien belge*, revue religieuse, Bruxelles, 1850 et suiv. : t. 27 (année 1877), p. 173-174 ; t. 31 (1881), p. 279-281. — *Jubilé cinquantenaire. Histoire du Synode des églises protestantes*, Bruxelles, 1889, p. 110-111. — *Écho du Parlement*, numéro du 1<sup>er</sup> mars 1881. — *Indépendance belge*, numéro du 28 novembre 1881, et *passim*. — *Journal de Bruxelles*, numéro du 29 mars 1881. — *La Revue protestante belge*, Bruxelles, 1933 et suiv. : t. II (1934), p. 461. — Ganguin, *Répertoire de la prédication protestante aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1924, p. 56.

## J

\* **JACQUES DE VITRY**, chanoine régulier, auteur spirituel, prédicateur de la croisade, évêque de Saint-Jean-d'Acre, cardinal de Tusculum, né vers 1165, mort à Rome le 1<sup>er</sup> mai 1240.

Ce n'est pas le lieu de sa naissance, ni celui de son décès, qui a fait réserver à Jacques de Vitry une place dans ce répertoire. D'autres liens, très solides, le rattachent à notre pays, qu'il regardait comme la patrie de son âme et où il voulut que son corps fût ramené pour être enseveli à Oignies, dans l'ancien diocèse de Liège.

En l'absence de tout document précis, diverses opinions ont été émises sur le lieu natal de Jacques. Ceux qui prirent l'appellation de *Vitriaco* pour l'indication d'une origine, ont cherché celle-ci soit à Vitry-sur-Seine, soit à Vitry-le-François, soit à Vitry-en-Artois, sans qu'aucun motif plausible puisse entraîner l'adhésion. A l'époque, il existait d'ailleurs, en dehors de ces localités, des familles nommées de Vitry. Si Waziers (Nord), non loin de l'actuelle frontière franco-belge, qui fut également suggéré, ne paraît pas devoir être davantage retenu, plusieurs indices empêchent cependant qu'on s'éloigne trop de ces régions limitrophes. Enfin, G. Frenken, suivi par R. B. C. Huygens, le récent éditeur des Lettres de Jacques de Vitry, a fait valoir des raisons en faveur de Reims; dans un de ses

*Exempla*, Jacques se serait désigné lui-même, bien que, par discrétion, à la troisième personne, sous le nom de *magister Jacobus, natione Remensis, canonicus Cameracensis* (éd. Frenken, p. 99). En fait, on connaît plus d'une accointance de Jacques avec Cambrai. Sa naissance rémoise, néanmoins, demeure conjecturale.

Le futur évêque d'Acre semble avoir appartenu à un milieu aisé. Son éducation fut soignée; il poursuivit ses études à Paris. On lui attribue plusieurs bénéfices, notamment la cure d'Argenteuil, dès avant son départ pour Oignies. Ce départ vers la région mosane et sa date précise demeurent entourés de quelque obscurité. Comme en plus d'une circonstance de la vie du personnage, promis à la célébrité, il convient de passer au crible certains récits à tendance édifiante; ainsi, celui de Thomas (et non Nicolas) de Cantimpré (*Bibl. hagiogr. lat.*, 5517), précieux à plus d'un titre, certes, mais où se marque trop le souci de magnifier le milieu d'Oignies. Il est à remarquer que la notice de Vincent de Beauvais, dans son *Speculum historiale*, est quelque peu discordante. Le renom de la sainte et extatique Marie, originaire de Nivelles, une de ces *mulieres religiosae* qui préludaient chez nous au béguinisme, suffit-il à attirer Jacques à Oignies? N'est-ce pas plutôt le couvent des chanoines réguliers de Saint-Nicolas, alors dans

la ferveur de ses débuts, qui répondait à ses aspirations et l'accueillit d'abord comme hôte? Nous apprendrons plus tard, dans l'*Historia occidentalis*, combien certains aspects de l'ambiance parisienne de ses études, qu'il stigmatise avec véhémence, l'avaient choqué, en détournant des vanités du monde son esprit foncièrement sérieux; à cette époque, son cœur s'était épris de dévotion, de détachement et de solitude. Lorsque, ordonné prêtre, il se décida à entrer comme religieux à Saint-Nicolas, le fit-il sur le conseil de Marie d'Oignies? Une chose est certaine, c'est que, du jour où il se fut fixé auprès du foyer de haute spiritualité où rayonnait cette âme de feu, Jacques de Vitry devint le confident, puis le directeur de conscience de la sainte, en attendant d'être aussi son biographe. Bien qu'il n'eût aucunement, notons-le déjà, le tempérament d'un pur contemplatif, moins encore celui d'un visionnaire, Jacques sut comprendre la recluse et, l'admirant, reçut d'elle une impulsion décisive vers l'apostolat.

Il se distingua bientôt dans la prédication. Les nombreux Sermons, farcis d'*exempla*, qu'il a laissés révéler son talent et témoignent de son zèle. Ce ministère, qui le conduisit en divers lieux, lui acquit de la notoriété dans le diocèse de Liège et le mit en rapport avec des personnages influents. Dès 1211, il apparaît comme témoin dans une charte d'Henri, duc de Brabant, en faveur des cisterciennes d'Aywières. Plus tard, en Palestine, il se souviendra de sainte Lutgarde et de sa communauté en lui envoyant une de ses plus longues lettres. Il s'était fait un ami de Jean de Nivelles, chanoine de la cathédrale de Liège, bon prédicateur, lui aussi. De plus, à Oignies, il eut l'occasion de rencontrer Foulques, évêque de Toulouse, qui s'opposait partout à l'hérésie albigeoise. C'est à lui que Jacques s'adressera dans le prologue de sa *Vita Mariae*.

En 1213, il fut désigné par le légat pontifical Raymond d'Uzès pour prê-

cher en France contre les Albigeois. Après quoi, il aida Robert de Courçon à « enthousiasmer les foules » — au témoignage d'Humbert de Romans, il le fit plus que tout autre — en faveur de la cinquième Croisade, qui se préparait.

C'est à la suite de ces succès que Jacques de Vitry fut élu évêque de Saint-Jean-d'Acre et consacré en cette qualité à Pérouse, où se trouvait alors Honorius III, le 31 juillet 1216. Le pape, à qui Jacques adresserait plus tard quelques-unes de ses Lettres, lui accorda diverses faveurs, notamment au bénéfice des béguines de Belgique et d'ailleurs. De la sorte, il mérita grandement de cette institution.

Les activités apostoliques du nouvel évêque auprès des Latins et des Orientaux de son diocèse eurent d'abord pour objets l'enseignement de la doctrine et la réforme des mœurs, tâches qui l'une comme l'autre s'avéraient urgentes, tant l'ignorance et les désordres étaient invétérés. Avec un grand zèle, Jacques explora le pays, sans toutefois négliger les intérêts de la croisade. Au cours de l'automne 1217, les premiers croisés d'Europe arrivèrent; et pendant les années 1218-1221, le sort de l'évêque d'Acre fut lié aux opérations militaires, spécialement comme prédicateur de l'armée chrétienne. Les relations qu'il écrivit alors nous ont conservé de précieux détails sur les épisodes les plus marquants de l'expédition: la conquête et l'occupation de Damiette, puis la perte de cette ville et les conséquences désastreuses qui en résultèrent. Sans compter les réels dangers auxquels la guerre l'exposa fréquemment mais qui ne lui procurèrent pas le « martyr », une grave maladie l'immobilisa durant deux mois, le laissant physiquement et moralement déprimé. Quant à la part prise par Jacques aux pourparlers de l'empereur Frédéric II avec le Sultan, lors de la reddition de l'armée des Croisés, elle est sujette à controverse, les chroniqueurs

n'étant guère d'accord sur ce rôle. Fut-il au nombre des otages comme le rapporte Ernoul? Il semble bien que les faits aient été enjolivés par certains. Après les hostilités, Jacques de Vitry fit deux voyages en Europe. Ici encore la chronologie est peu assurée. La tradition d'Oignies, représentée par le Supplément de Thomas de Cantimpré à la *Vita Mariae* de Jacques, ne doit pas être suspectée lorsqu'elle place les deux retours d'Orient sous le pontificat d'Honorius III († 1227). Le premier, en 1222-1223, ne dépassa pas Rome et l'Italie. Le second, à partir de 1226, conduisit Jacques jusqu'à Oignies et à Liège. Nous les voyons alors remplir diverses missions pour l'évêque Hugues de Pierrepont, notamment à Saint-Gérard (Brogne), à Reims, à Louvain (Sainte-Gertrude et Parc), à Liège (Saint-Jacques) et à Huy où il assista le prélat liégeois à ses derniers moments. (Voir le détail dans l'ouvrage de Dom U. Berlière, *Les évêques auxiliaires de Liège*, Bruges, 1919, p. 10-14.)

Le deuxième voyage de Jacques ne fut pas suivi d'un retour en Terre sainte. Sur ces entrefaites, il avait renoncé à son siège d'Acre, et Grégoire IX, en 1228, avait accepté cette résignation. L'année suivante, l'évêque démissionnaire fut créé cardinal de Tusculum. Cette promotion, qui doit se placer en mai-juillet 1229, a donné lieu à quelques développements d'allure hagiographique chez Thomas de Cantimpré. Avant l'événement, deux apparitions de Marie d'Oignies, l'une à l'intéressé, l'autre au prieur de Saint-Nicolas, durant leur sommeil, auraient eu pour but de détourner Jacques de se rendre à Rome, où il risquait fort d'être retenu par le Pontife. On voit la tendance du récit : Rome et Oignies se disputant le grand homme! Et puis, surtout, que sont les vains honneurs d'un cardinalat à côté du méritoire exemple d'un évêque illustre redevenu humble et pauvre religieux! Remarquons encore, à ce propos, que Jacques n'a jamais été

« postulé » comme patriarche de Jérusalem ; cette assertion repose sur une confusion de noms.

La vie du cardinal de Tusculum ne fut pas un simple *otium cum dignitate*. De nombreux documents officiels témoignent qu'il fut activement mêlé aux affaires de la curie pontificale, jusqu'au jour où il disparut de la scène. Jacques de Vitry mourut à Rome le 1<sup>er</sup> mai 1240 (et non 1244, comme le voulait jadis une tradition erronée). Son testament nous le montre toujours cordialement attaché à son couvent d'Oignies. Non seulement il lui destina un legs en argent pour mieux assurer le confort spirituel et le niveau intellectuel de ses membres mais il stipula que ses restes mortels y trouveraient leur dernier repos, ce qui fut fidèlement réalisé en 1241.

Si Jacques de Vitry ne fut ni un héros de la mystique ou de l'ascèse, ni un théologien éminent, ni une personnalité politique de grande envergure, l'histoire a gardé de lui le souvenir d'un homme d'Église vertueux et méritant, constant dans ses aspirations religieuses et qui, par la plume et par la parole, servit de son mieux, selon les besoins de son époque, la cause de la chrétienté. Il fut un dévot sincère, dans la ligne de la tradition, et en même temps un intellectuel soucieux de posséder et de faire triompher la bonne doctrine de l'École. Sur le navire qui le conduisait à son poste en Orient, il portait attaché à son cou un doigt de Marie d'Oignies, sainte relique qui devait le protéger et l'inspirer ; mais, dans son ample bagage d'évêque, il n'avait pas manqué de faire aussi une place à sa bibliothèque, qui était très fournie. Bien instruit des disciplines de son temps — on le voit citer abondamment les auteurs antiques et chrétiens — il estimait que toute science doit se tourner à l'honneur du Christ et à combattre le mal. Orateur populaire, il s'appliqua non sans énergie à la réforme des mœurs et à la lutte contre l'Infidèle. Chanoine régulier puis dignitaire ecclésiastique, il favo-

risa tout essor qui se manifestait, isolément ou en collectivité, vers une plus haute perfection. Si l'on ajoute, enfin, qu'à un sens assez réaliste des affaires de son état, il joignait une désarmante ingénuité en face du merveilleux légendaire, nous pouvons conclure que Jacques de Vitry a été un typique représentant du XIII<sup>e</sup> siècle religieux.

Il nous reste à énumérer ses œuvres écrites. Pour l'analyse de leur contenu, la connaissance de leurs sources et leurs caractéristiques, on consultera surtout les ouvrages de Ph. Funk, G. Frenken et R. B. C. Huygens, que nous signalons ci-dessous.

1. *La Vita Mariae Oigniacensis*. Éditée par D. Papebroch dans *Acta SS.*, Jun. t. IV, p. 636-666. Voir *Bibl. hag. lat.*, 5516. Elle fut composée entre la mort de la sainte (23 juin 1213) et le départ de l'auteur pour l'Orient. Tout en s'inspirant de souvenirs directs, vivants et personnels, recueillis sur place, Jacques a fait une œuvre hagiographique qui, tant par le style que par les citations bibliques et les thèmes consacrés, se conforme aux lois du genre. Ce qui n'exclut pas, d'ailleurs, des accents lyriques et des images assez vives, en matière d'amour mystique ; on y retrouve souvent les ardeurs passionnées du Cantique des cantiques. Dans le développement de nombreux épisodes charismatiques, il n'est pas facile de dégager le noyau proprement individuel que peut retenir l'historien. Quant à l'idéal spirituel que reflète la *Vita*, il est résolument christocentrique ; à ce point de vue, elle est un remarquable document de l'époque. Voir, après Ph. Funk (p. 113-130), le livre de S. Roisin, *L'hagiographie cistercienne dans le diocèse de Liège au XIII<sup>e</sup> siècle* (Louvain, 1947).

2. Les *Lettres*. Récits parfois assez longs se rapportant au séjour de l'auteur en Terre sainte, elles sont au nombre de sept. Comme témoignage contemporain et circonstancié, elles ont été fort utiles aux historiens des

Croisades. L'édition qu'en a donnée R. Röhrich, de 1894 à 1896, dans la *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, est assez défectueuse. Elle vient d'être refaite par R. B. C. Huygens. Comme ces lettres n'ont jamais constitué une collection, réunie et révisée par l'auteur, le problème de leur tradition manuscrite est fort délicat, d'autant plus que la plupart d'entre elles furent dictées par l'évêque d'Acre à son chapelain Jean de Cambrai, lequel avait charge de les expédier, parfois en plusieurs exemplaires, à des destinataires différents.

3. *Historia Orientalis* et *Historia Occidentalis*. Deux volets de l'œuvre historique de Jacques de Vitry. Ces compilations d'allure bien médiévale ont été publiées pour la première fois à Douai, en 1597, par F. Moschus, d'après une copie d'un manuscrit d'Oignies. L'*Historia Orientalis* fut reprise ensuite par J. Bongars dans ses *Gesta Dei per Francos* (Hanovre, 1611). Sur l'objet et sur les intentions de son ouvrage, qui fut conçu au cours des loisirs que lui laissa la chute de Damiette, Jacques de Vitry s'explique dans un Prologue, qui fut retrouvé et imprimé par H. Canisius (*Lectiones antiquae*, t. 6, p. 1321). Outre le fruit, plus ou moins bien digéré, de nombreuses lectures qu'il eut l'occasion de faire dans des écrits latins, grecs et arabes, notamment dans Guillaume de Tyr, l'auteur, qui reste un prédicateur, mêle à ses descriptions et à ses récits des considérations moralisatrices, voire de pathétiques exhortations. L'*Historia Occidentalis*, qui traite plus particulièrement des « temps récents », est, en fait, une satire amère et réaliste de l'état des mœurs en chrétienté, surtout à Paris. Le contraste apparaît d'autant plus lumineux lorsque Jacques se plaît à évoquer des personnages d'élite, tels que Foulque, prêtre de Neuilly, et Pierre le Chantre, ou de nouveaux courants spirituels riches de promesses. François d'Assise ne venait-il pas de se révéler ? Ces

pages sont pleines d'une expérience vécue et de détails précis, dont l'historien de la culture peut faire son profit. Voir Funk, p. 130-176.

4. Les *Sermones*. C'est par eux que Jacques de Vitry est le plus connu et, tout spécialement, par le choix d'*exempla* (quelque 400) qu'ils contiennent. L'auteur lui-même a dénombré quatre séries de sermons : les *Sermones dominicales*, les *Sermones de sanctis*, les *Sermones vulgares* et les *Sermones communes sive quotidiani*. La première collection a été imprimée dès le XVI<sup>e</sup> siècle, à Anvers (1575) et à Venise (1578). Elle ne renferme pas d'*exempla*; la deuxième, demeurée inédite, non plus. Dom Pitra a publié, en 1888, plusieurs des *Sermones vulgares*, dont Th. F. Crane, après lui, a fait connaître les nombreux *exempla*. Le problème, dans son ensemble, a fait l'objet d'un important ouvrage de G. Frenken qui, en annexe, a imprimé les *exempla* de la quatrième série. Les mêmes ont été publiés vers la même époque par J. Greven à Heidelberg (1914). *Exempla et similitudines* ont été puisés aux sources les plus variées, telles que les Vies des Pères du désert, les Dialogues de S. Grégoire, les légendes des saints, les fabulistes anciens et les contes moralisés de l'époque, sans compter ce que Jacques de Vitry a pris dans le vaste trésor de la transmission orale.

Maurice Coens.

Les renseignements sur la carrière et sur l'œuvre de Jacques de Vitry sont assez dispersés. On peut les trouver réunis, en tout ou en partie, dans les ouvrages suivants :

Daunou, dans *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII (1823), p. 209-246 (dépassé, mais judicieux). — F. L. Matzner, *De Jacobi Vitriacensis vita et rebus gestis*, Munster, 1863 (souvent erroné). — Th. F. Crane, *The Exempla of Jacques de Vitry*, Londres, 1890. — Ph. Funk, *Jakob von Vitry, Leben und Werke*, Leipzig, 1909 (la meilleure monographie). — U. Berlière, « Jacques de Vitry, ses relations avec les abbayes d'Aywières et de Doorezele », dans *Revue Benedictine*, t. XXV (1908), p. 135-193. — J. Greven, *Die Anfänge der Beginen*, Munster, 1912. — Alcantara Mens, *Oorsprong en betekenis van de Neder-*

*landse Begijnen- en Begardenbeweging*, Anvers, 1947. — St. Axters, *Geschiedenis van de Vroomheid in de Nederlanden*, t. I<sup>er</sup>, Anvers, 1950. — E. W. Mc Donnell, *The Beguines and Beghards in Medieval Culture, with special Emphasis on the Belgian Scene*, New Brunswick, 1954. — R. B. O. Huygens, *Lettres de Jacques de Vitry*, édition critique, Leyde, 1960. — A. Waas, dans *Lexikon für Theologie und Kirche*, t. V (1960), col. 849.

**JAMOT** (Albert - Jean-Baptiste), architecte, né à Mons le 29 décembre 1808, décédé à Arlon le 25 mai 1874.

Devenu architecte provincial de première classe à Arlon, Jamot a doté le chef-lieu de la province de monuments de style classique : le Palais de Justice, l'École des garçons, le Pensionnat de l'Athénée, la synagogue et le cimetière. Les écoles et les églises qu'il a fait construire dans son ressort sont marquées d'un cachet personnel, telle sa dernière œuvre, l'église de Florenville.

Il organisa à Arlon la Compagnie des sapeurs-pompiers, qu'il commanda jusqu'à sa mort.

Victor Tourneur.

Ém. Tandel, Nécrologe, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. IX, 1877, p. 258.

**JANSSENS** (Edmond - Joseph - Marie), magistrat, né à Huy le 1<sup>er</sup> mars 1852, décédé à Ixelles le 20 novembre 1919.

La carrière d'Edmond Janssens fut brillante comme l'étaient ses talents. Ce fut la carrière d'un haut magistrat, mais coupée par un épisode imprévu qui allait le porter soudain sur la scène de la grande histoire : comme président d'une commission d'enquête envoyée au Congo en 1904-1905, Janssens joua un rôle important dans l'évolution de la politique congolaise.

Edmond Janssens fit ses études à l'Athénée de Tournai, puis à l'Université de Bruxelles. Études d'un succès exceptionnel; elles lui valurent les lauriers du concours général et, en 1875, le doctorat en droit avec la plus grande distinction. A l'Université, il

fut le condisciple de Jean Servais, dont il devait demeurer l'ami intime.

Inscrit au barreau, il fut le stagiaire de Jules Bara qui le marqua profondément. Ce fut son maître en éloquence judiciaire. Janssens l'évoqua toujours avec vénération.

En 1879, il entra dans la magistrature, où il allait faire toute sa carrière. Il fut successivement substitut du procureur du Roi à Bruxelles (1879), substitut du procureur général près la Cour d'appel de Bruxelles (1887), avocat général près la Cour d'appel (1893), avocat général près la Cour de cassation (1903), et enfin premier avocat général près la Cour de cassation (1911). Il mourut à la tâche. L'avant-veille de sa mort encore, il occupait son siège à la deuxième chambre de la Cour de cassation.

Le magistrat était unanimement apprécié pour sa clarté d'intelligence, sa netteté de conception, la rectitude de son jugement. On saluait aussi en lui un orateur d'une forme parfaite qui, dans ses fonctions de ministère public, atteignait souvent à l'éloquence.

C'est en Cour d'assises, avant son accession au parquet de la Cour de cassation, que Janssens connut à cet égard ses grandes heures. Il siégea dans toute une série de causes célèbres en leur temps, telles que, par exemple, en 1897, l'affaire Courtois.

Aux assises, il était souvent opposé à Paul Janson. Il ne lui était pas inégal, et ce seul fait suffit à montrer ce qu'était l'éclat de sa parole.

Janssens aimait la bataille d'assises. C'est à elle qu'il consacra un discours de rentrée de la Cour d'appel, le seul texte de lui qui ait été publié (*Le ministère public à la Cour d'assises. Discours prononcé... à l'audience solennelle de rentrée du 2 octobre 1893*, Bruxelles 1893, 40 pages; reproduit également dans la *Belgique Judiciaire*, 1893, col. 1281-1295).

Une affaire d'assises, la dernière dans laquelle il ait requis, allait, chose curieuse, contribuer à orienter son destin vers le Congo. En novem-

bre 1902, Léopold II avait été victime d'un attentat, qui ne l'avait d'ailleurs pas atteint directement, et dont l'auteur était un anarchiste italien du nom de Rubino. Le coupable, déferé devant le jury, allait-il subir la rigueur de la justice? On était au lendemain des pénibles incidents qui avaient marqué le décès de la reine Marie-Henriette et où l'attitude du Roi vis-à-vis de la princesse Stéphanie avait été unanimement critiquée par l'opinion publique. Certains se demandaient si le jury, faisant écho à cette indignation de l'opinion, n'allait pas réagir en montrant quelque indulgence pour Rubino. Janssens, occupant le siège du ministère public, obtint une condamnation sévère; Rubino fut condamné en février 1903 aux travaux forcés à perpétuité.

Cela contribua à lui valoir la faveur royale. Léopold II songea donc à lui lorsque, l'année suivante, il désigna les membres de la Commission d'enquête du Congo.

Rappelons brièvement les faits. A la suite des critiques très âpres formulées en Angleterre contre le régime de l'État Indépendant, le gouvernement britannique avait chargé son consul à Boma, Roger Casement, d'examiner la situation sur place au cours d'un voyage d'inspection. Casement revint avec un rapport lourdement accusateur, qui fut publié en février 1904. Le gouvernement congolais, tout en déclarant que Casement avait agi avec légèreté et que ses griefs manquaient le plus souvent de fondement, promit que « des enquêtes » seraient ordonnées à ce sujet. Londres saisit la balle au bond et demanda que soit désignée une commission d'enquête spéciale, constituée en partie au moins de personnes étrangères à l'administration congolaise. Etant donné l'agitation qui s'était développée en Angleterre, et qui avait gagné les sphères officielles, un refus eût été difficile. Léopold II institua une commission d'enquête par décret du 23 juillet 1904.

Elle comprenait trois membres : un

Belge, un Italien et un Suisse. Edmond Janssens était désigné pour la présider. Les deux autres membres étaient le baron Nisco, président *ad interim* du tribunal d'appel de Boma, et le Dr E. de Schumacher, conseiller d'État et chef du département de la Justice du canton de Lucerne. La Commission s'adjoignit un secrétaire, Victor Denyn, substitut du procureur du Roi à Anvers, et un secrétaire-interprète : Henri Grégoire. Henri Grégoire — future gloire de la philologie belge — était le neveu de Janssens. Nous retournons ici à Huy, le lieu de naissance de Janssens ; celui-ci avait épousé en 1876 Claire Dufrenoy, qui appartenait à une famille d'industriels hutois ; Claire Dufrenoy était la sœur de la mère d'Henri Grégoire.

Janssens avait fort insisté pour que son neveu participât à l'enquête. Aucun des membres de la Commission ne parlait couramment l'anglais. Or parmi les témoins qu'il leur faudrait interroger figuraient des missionnaires anglo-saxons, qui étaient au Congo les principaux accusateurs de l'État. Un polyglotte de toute première force, tel que l'était déjà à cette époque Henri Grégoire, était donc indispensable.

La désignation de la Commission d'enquête ne laissa pas de susciter beaucoup de méfiance chez ceux qui, en Angleterre, menaient campagne contre le régime léopoldien. La Commission, considérait-on, ne jouissait pas d'une indépendance suffisante, et elle risquait de n'être qu'un instrument entre les mains de l'État. De Belgique, certains soufflaient sur le feu. Félicien Cattier, qui était très lié avec Fox-Bourne, un des principaux animateurs de la campagne anglaise, lui écrivait que l'enquête ne serait qu'« une farce » (4 août 1904). Janssens, l'avertissait-il, était un homme du Roi : « a weak, amiable tool of King Leopold ».

De fait, sans qu'ils eussent le moins du monde l'intention d'être des instruments, ni Janssens, ni Denyn, ni Henri Grégoire ne nourrissaient, au

moment de partir pour le Congo, les sentiments qu'un Fox-Bourne ou un Cattier auraient souhaité d'eux. Les trois enquêteurs belges étaient tous trois fort ignorants des choses coloniales. Ils ne connaissaient guère le Congo qu'à travers la presse belge, et ils étaient donc enclins à croire, comme l'affirmaient les journaux, que les attaques anglaises contre le Congo étaient calomnieuses et intéressées. Leur mission, ils en étaient persuadés, leur donnerait le moyen de rétablir la vérité et de confondre les accusateurs de l'État Indépendant.

C'est lorsqu'on tient compte de ce point de départ psychologique, en quelque sorte, de l'enquête, que l'indépendance et l'impartialité dont firent preuve les enquêteurs apparaissent en pleine lumière. Ils constatèrent au Congo des abus graves, ne fermèrent pas les yeux et dirent sans fard ce qu'ils avaient vu. Citons immédiatement, pour l'opposer à ses défiances du début, l'hommage que Félicien Cattier rendait un an plus tard à la Commission, après le dépôt de son rapport. « Je tiens », écrivait Cattier, « à m'incliner respectueusement devant l'œuvre de la Commission. Quand on songe à la multipli- » cité des liens qui l'enveloppent, à » la puissance des sollicitations qui » résultaient naturellement de la situa- » tion où elle était placée, on ne peut » s'empêcher d'admirer l'indépen- » dance qu'elle a su conserver. Les » commissaires ne se sont pas seule- » ment honorés eux-mêmes. La consi- » dération qu'ils ont méritée rejaillit » sur les corps constitués auxquels ils » appartiennent » (*Etude sur la situation de l'État Indépendant du Congo*, Bruxelles 1906, p. 16).

La Commission s'embarqua à Anvers le 15 septembre 1904. Elle arriva à Boma le 5 octobre. Son séjour au Congo dura quatre mois et demi. Ce furent quatre mois d'un travail intense. Les enquêteurs remontèrent le fleuve jusqu'aux Stanley-Falls. Des centaines de dépositions furent recueillies : témoignages de missionnaires,



de fonctionnaires de l'État, de magistrats, d'agents de sociétés, d'indigènes. La Commission visita des hôpitaux, des prisons, des villages noirs. Elle « écouta tous ceux qui se présentèrent » pour formuler des plaintes ou fournir « des renseignements ».

Revenus en Europe en mars 1905, les commissaires entamèrent la rédaction de leur rapport. Tâche longue et ardue. Elle incombait surtout à Edmond Janssens, au baron Nisco et à Henri Grégoire. L'accord fut souvent difficile à réaliser. Sur plus d'un point, les idées d'Edmond Janssens et celles de Nisco se heurtaient. Elles différaient en particulier au sujet des réformes que la Commission était appelée à proposer, Nisco voulant des réformes beaucoup plus radicales que Janssens. Plus d'une fois, la maison de la rue Souveraine, à Ixelles, où habitait le président de la Commission, retentit de scènes bruyantes. Edmond Janssens, par ailleurs, était soumis à une pression insistante du Palais, où l'on cherchait à obtenir que le rapport fût édulcoré.

Le texte qui fut finalement mis au point en octobre 1905, et publié en novembre, n'était nullement édulcoré. Les commissaires disaient tout le bien qu'ils avaient trouvé au Congo, mais fermement, et sans détours, ils décrivaient les abus, et tout ce qui devait être réformé.

Ce rapport de la Commission d'enquête devait avoir, dans l'histoire du Congo, une importance majeure. On comprit, à le lire, dans les milieux dirigeants belges, que le régime de l'État Indépendant souffrait de maux graves qui exigeaient une opération de redressement radicale. Comme on voyait mal l'État Indépendant procéder lui-même à cette opération, et se réformer lui-même fondamentalement, l'idée se fit jour que la solution ne pouvait venir que de la Belgique. La résolution de reprendre le Congo date de là.

Janssens, revenu à ses tâches judiciaires, ne prit aucune part aux événe-

ments et aux débats qui entourèrent la reprise du Congo. La compétence coloniale qu'il avait acquise ne resta cependant pas inutilisée. En 1911, le Sénat le désigna comme membre du Conseil colonial, fonctions qu'il conserva jusqu'à sa mort.

Le procureur général Terlinden, dans l'éloge de Janssens qu'il prononça devant la Cour de cassation le jour même de sa mort, le 20 novembre 1919, disait, en évoquant sa mission au Congo : « Le premier, il » osa dire la vérité, et il fut ainsi la » cause d'un changement de régime » auquel nous devons peut-être la » prospérité de notre colonie ». C'est par là, ajoutait Terlinden, qu'il se révéla « un grand citoyen ».

De son mariage avec Claire Dufrenoy, Edmond Janssens eut un fils, Armand (1879-1938), qui fut directeur au Ministère du travail et joua en 1918 un rôle fort courageux dans la presse clandestine, et deux filles, dont l'aînée épousa le général Warnez et la cadette, le général Deguent.

J. Stengers.

*Belgique Judiciaire*, 14 décembre 1919, col. 1361-1362. — *Conseil colonial. Compte rendu analytique des séances*, 1911-1912, p. 1-2; 1919, p. 364-365. — Rapport de la Commission d'enquête, *Bulletin officiel de l'État indépendant du Congo*, 1905, p. 135-235. — P. Charles, « Rapport sur le dossier Commission d'enquête », *Bulletin de l'Institut royal colonial belge*, t. XXV, 1954. — J. Stengers, « Le rôle de la Commission d'enquête de 1904-1905 au Congo », *Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire orientales et slaves*, t. XX, 1950. — H. Soumagne, *L'étrange Monsieur Courtois*, Bruxelles, 1943. — Correspondance de Fox-Bourne, dans les *Papiers Morel* (Londres, British Library of Political and Economic Science). — « Armand Janssens (1879-1938) », *Le Flambeau*, mars 1938, p. 257-258. — Renseignements communiqués par M. le procureur général Hayoit de Termicourt, et souvenirs de M. Henri Grégoire.

**JASPAR (Henri)**, avocat et homme politique, né à Schaerbeek le 28 juillet 1870, décédé à Saint-Gilles-lez-Bruxelles le 15 février 1939.

Issu d'une famille modeste de la bourgeoisie de la capitale, Henri

Jaspar dut faire son chemin par ses propres forces. Il fit ses études primaires à l'école communale de Schaerbeek, puis ses humanités à l'Athénée de Bruxelles. Ayant tiré au sort un « mauvais numéro », il fit son service militaire aux Chasseurs à pied de Tournai, ne voulant pas par principe se payer un remplaçant. Il fit ensuite ses études de Droit à l'Université de Bruxelles et entra comme stagiaire chez M<sup>e</sup> Bonnevie, avocat de renom, d'un tempérament plein de feu et d'agressivité comme le sien. Assidu chez son Patron qui ne craignait pas de le convoquer souvent dès six heures du matin, il prit part avec une joie intense à la vie et aux luttes du barreau. Il approfondit le Droit pénal, ce qui le mit en contact avec Jules Lejeune dont il devint le disciple fervent. Il se consacra à l'œuvre de la défense des enfants en justice qui anticipa sur la loi sur la protection de l'enfance de 1912 et sur l'Œuvre nationale de l'Enfance. Il se spécialisa dans le Droit maritime dont il dirigea pendant plusieurs années la Revue. A 24 ans, Henri Jaspar était membre de la Commission du Jeune Barreau ; à 27 ans, il était désigné pour prononcer le discours de rentrée ; à 40 ans, il était président de ce groupement. Il retourna au barreau dans les intervalles entre ses charges ministérielles et lorsqu'il quitta la politique. Il ne voulut jamais d'autre gagne-pain. Il dut chaque fois se reconstituer une clientèle. En sortant du gouvernement, il refusa l'honneur du bâtonnat parce qu'il avait été trop longtemps, à son gré, éloigné du Palais, mais il accepta la présidence de la Fédération des Avocats. C'est à juste titre que son buste fut placé au Palais de Justice en 1946, parmi ceux des maîtres de la profession.

Il avait, chose étrange, fait sa trouée devant le grand public en plaidant en 1911, devant le tribunal de première instance de Bruxelles, le procès intenté à l'État par la princesse Louise, fille de Léopold II. Il y dépensa toute son ardeur. Qui aurait pu croire, alors, qu'il serait appelé plus

tard à gérer l'empire que la Belgique doit au génie de son Roi et à prononcer, au nom du gouvernement, l'éloge du Souverain lors de l'inauguration de la statue équestre de la place du Trône ?

Henri Jaspar paraissait, dans sa jeunesse, plutôt orienté vers la Gauche. Il avait comme amis à l'Université Paul-Émile Janson, Louis Franck, Louis Wodon, Félicien Cattier qu'il retrouva plus tard dans la politique, ainsi que Paul de Reul et Jules Bordet. Il fréquentait Émile Vandervelde, mais ne se lia jamais avec lui. Cependant ses intimes le considéraient comme un homme de Droite. N'avait-il pas, à l'Athénée, tenté un jour de justifier la Saint-Barthélémy ? On le traitait en riant de « clérical », ce qu'il ne fut jamais. A la vérité, en se plaçant sur un plan très supérieur à la politique, on doit dire qu'Henri Jaspar, même quand il ne pratiquait pas encore, avait une âme naturellement religieuse. Le matérialisme lui faisait horreur. Paul-Émile Janson a pu dire de lui : « Il revendiquait avec crânerie » le droit de croire et de soutenir que la » foi religieuse, sa culture, sa diffusion, » constituent un élément essentiel de la » civilisation et du développement in- » dividuel ». Mais il resta longtemps à la porte du temple, dans une attitude respectueuse, jusqu'au jour lointain où l'expérience de la vie, de grandes douleurs — son fils aîné Paul mourut en 1920 des suites de la guerre — et de délicates instances lui firent accomplir le pas décisif. En politique il n'était pas nettement classé avant 1918. Il aspirait à un ordre social fondé sur la tradition belge, mais épuré par l'entraide la plus généreuse. Il avait le besoin de persuader, de diriger, de commander. Il avait, sans le savoir encore, le sens de l'État. M. Woeste, qui l'avait deviné, lui fit un jour des avances ; mais il était beaucoup trop indépendant pour se mettre sous la houlette d'un chef de parti, surtout de celui-là. C'est pourquoi il y eut de la surprise quand il entra dans le ministère Delacroix au titre de

représentant de l'opinion catholique. On s'était jadis mépris de la même façon sur Auguste Beernaert qui devint, lui aussi, leader du même parti et une de ses gloires.

C'est pendant l'occupation du pays, en 1914-1918, qu'Henri Jaspar fut orienté vers la défense et la poursuite des intérêts généraux du pays, voie d'accès la plus noble à la vie publique. Il fut mêlé aux protestations du barreau formulées par le bâtonnier Theodor contre toutes les violations du Droit commises par l'envahisseur. Son ami Félicien Cattier le mit en rapport avec Francqui, le grand animateur du Comité national de Ravitaillement, sorte de gouvernement de fait qui s'était constitué à l'intérieur pour assurer la distribution des vivres importés sous pavillon neutre grâce aux fonds fournis par le Gouvernement belge exilé. Francqui apprécia les hautes capacités d'Henri Jaspar. Tout le monde aspirait, non sans illusions, à de grands changements dans la politique après la libération. On cherchait des hommes nouveaux, libérés de certaines consignes. C'était là une occasion unique pour un homme de sa taille, animé de la noble ambition de servir, et il n'était pas homme à la manquer. C'est ainsi qu'il entra dans le cabinet formé par le roi Albert à Lophem avant son entrée à Bruxelles. Il retrouva au Ministère des Affaires économiques qu'il mit définitivement sur pied, son ami Louis Wodon et il se fit la main aux affaires politiques. Député de Liège en 1919 sans sollicitation de sa part, il apparut dès 1920 comme une des fortes têtes du gouvernement. Au Département des Affaires étrangères qu'il géra pendant trois ans et demi, il donna bientôt sa pleine mesure.

Pour un homme de sa trempe, de son savoir, de son patriotisme, ce fut une grande satisfaction morale que de délaisser la bataille des intérêts privés pour se vouer, après les souffrances de la guerre et l'exaltation de la victoire, à la haute tâche de guide responsable de la politique étrangère de la Belgi-

que. Débarrassée de son statut de neutralité permanente, elle entendait jouer un rôle dans la politique occidentale. Henri Jaspar continua l'œuvre de Paul Hymans en plaidant sa cause dans les conférences internationales ayant pour objet l'application pratique du Traité de Versailles; il rechercha pour elle la sécurité par l'entente de la France et de l'Angleterre; il défendit son droit aux réparations toujours contestées et réduites. Le citoyen du pays occupé, tant de fois brimé et humilié, montait à l'échelon des vedettes internationales des conférences de Gênes et de Cannes.

Henri Jaspar, déjà entraîné au travail d'équipe, prit vigoureusement la direction du département qui lui avait été confié et conduisit d'une main ferme — et parfois rageuse s'il rencontra de la résistance — les agents du corps diplomatique habitués à être menés moins rudement. Le contact de l'ennemi avait aiguisé son patriotisme; il était conscient de l'immense prestige que valaient à la Belgique unie à son Roi la part qu'elle avait prise à la victoire et sa résistance à l'envahisseur. Il voulait que ce prestige fût un instrument d'action. La notion de « puissances à intérêts limités » qui tendait à refouler les petits États hors des sphères dirigeantes des grandes affaires avait déjà coûté à la Belgique bien des déboires. Cette notion lui était odieuse. Henri Jaspar estimait que la Belgique devait faire partie du Conseil suprême interallié pour défendre ses intérêts directs et pour travailler à la pacification générale. Il sentait, il voyait que l'entente entre l'Angleterre et la France était le facteur principal de la sécurité de l'Occident. Il travailla sans relâche à la promouvoir, à la maintenir, à la consolider, s'efforçant de rapprocher les points de vue divergents de Lloyd George et de Poincaré. Avec une persévérance inlassable, il agit sans cesse en conciliateur. A Cannes, en 1922, il était parvenu à obtenir de lord Curzon la promesse d'un traité de garantie qui aurait doublé et dépouillé du venin

qu'elle contenait, aux yeux de certains, la seule garantie française. Hélas, le traité n'eut pas de suite. Dans la défense des droits de la Belgique, le juriste belge se montra un politique réaliste et avisé, négociant sans cesse suivant le précepte de Richelieu. Il servit maintes fois de conciliateur officieux entre ses grands partenaires. A la Conférence de Gênes, il fut, à un certain moment, seul à défendre contre les Russes le principe de la propriété privée et le respect des engagements souscrits. Sa vigueur, son entêtement, ses manières enjouées mêlées de flambées de colère lui valurent très vite une très brillante position dans les réunions internationales. Il ne tomba jamais dans le juridisme sec et acariâtre de Poincaré qui rendit si difficile les relations entre la France et l'Angleterre et aboutit finalement, sans profit pour personne, aux abandons successifs qui firent disparaître sans contrepartie les principales garanties d'une paix durable.

Henri Jaspar devait monter plus haut encore. Démissionnaire en 1924, à la suite du rejet par la Chambre d'un traité de commerce avec la France, il fut nommé Ministre d'État. Lors de la crise financière de 1926 qui entraîna la chute du cabinet Pouillet-Vandervelde, le Roi qui avait appris à le bien connaître le chargea de former une sorte de gouvernement de salut public. Ayant pris pendant quelque mois son ami Francqui comme ministre sans portefeuille, il provoqua, après une dévaluation inévitable, un redressement spectaculaire des Finances publiques. Il sut maintenir l'union pendant plus d'un an pour en assurer le succès; mais, les socialistes voulant combattre sa politique sur le plan électoral, il se passa d'eux et continua avec un gouvernement catholique-libéral.

Ministre des Colonies, Henri Jaspar s'attacha au développement du Congo. Par un trait qui souligne son extrême délicatesse, il vendit avant d'entrer en fonctions toutes les valeurs coloniales qu'il possédait. Ses initiatives furent

nombreuses et répondaient bien souvent à des idées profondément mûries du roi Albert, surtout dans le domaine scientifique et humanitaire. Le Congo lui doit la création du Comité national du Kivu en 1928, celle de l'Institut royal colonial, le transfert à Anvers de l'École de médecine tropicale, la constitution du Fonds Reine Élisabeth d'assistance médicale aux indigènes; il donna une vive impulsion à la réalisation d'un vaste programme d'élevage dans le Sud-Est. Son allant, sa confiance dans les « anciens », son langage toujours fier et même un peu cocardier lui valurent la sympathie profonde des milieux coloniaux. En même temps, il défendit les droits de la Belgique aux conférences de La Haye de 1929 et de 1930 qu'il présida et où figurèrent Briand et Stresemann. Il publia plus tard de précieux souvenirs sur ces réunions. Il prit une part en vue aux fêtes du Centenaire. Dans son uniforme de ministre, constellé de décorations, Henri Jaspar avait grand air et chaque fois qu'il prit la parole ce fut pour donner au pays des leçons de sagesse et d'énergie. Il fut avec éclat le Premier Ministre du Centenaire de l'Indépendance. Mais après quatre années au pouvoir il était visiblement fatigué. On le trouvait trop autoritaire; on ne voulait pas croire aux périls qu'il dénonçait. Jules Renkin le remplaça avec un ministère de « petites gens ».

Henri Jaspar revint au gouvernement en 1932 quand le comte de Broqueville lui demanda de se charger du portefeuille des Finances. Il le garda jusqu'en 1934, luttant par tous les moyens contre les conséquences de la crise. Il fut — avec quel regret — le chien de garde du budget. Il aimait à parler de son mauvais caractère. Il en donna mille preuves à ses collègues en pratiquant une politique de sévères restrictions et de fiscalité renforcée. Cette besogne ingrate lui déplaisait, mais il l'accomplit intégralement, par devoir. Il défendit la politique financière du gouvernement par des discours qui sont parmi ses meilleurs.

Le Roi le soutenait et l'encourageait de son mieux, sachant quel sacrifice il faisait au Pays en l'acceptant. Mais il n'était pas économiste et le recours à une fiscalité renforcée ne pouvait sauver la monnaie déjà compromise par des dilapidations antérieures et par la situation générale. Il retourna avec joie aux Affaires étrangères lors du remaniement du cabinet en juin 1934. A la chute du cabinet de Broqueville, au mois de novembre, le roi Léopold lui offrit encore une fois le pouvoir, mais il ne parvint pas à s'entourer des concours nécessaires. Henri Jaspar assista avec méfiance à l'expérience van Zeeland. Il quitta le Parlement en 1936, non sans amertume, et plein d'inquiétudes sur l'avenir du pays et de ses institutions. Il reprit place au barreau. Il ne sortit de sa retraite qu'en 1939, quand Léopold III le pria encore une fois de former un ministère. Il procéda aux consultations d'usage, malgré un état de santé précaire, mais dut constater que l'hostilité des socialistes contre sa personne ne lui permettrait pas de réussir. Ce fut son suprême effort. Le lendemain, il dut entrer en clinique et subir une opération dangereuse. Le Roi vint le visiter. Le nonce apostolique, Mgr Micara, lui conféra les derniers sacrements. Il mourut le jour même, emporté par une embolie.

Henri Jaspar était doué d'une intelligence exceptionnellement vigoureuse et rapide. Il aimait la lutte sous toutes ses formes. Il avait le caractère ferme, l'esprit dominateur. Au premier abord, il paraissait tout hérissé, mais il avait le cœur bon et généreux, très ouvert à l'amitié. Il estimait ceux qui lui tenaient tête avec de bonnes raisons. Il était resté jusqu'à l'âge mûr, à tel point bouillant et primesautier qu'aux Affaires étrangères, son chef de cabinet, le vicomte Jacques Davignon, qu'il avait choisi parce que prudent et réfléchi, mettait parfois dans un tiroir les lettres qu'il avait dictées sous l'empire de la colère ou de l'indignation et les lui représentait le lendemain. Il les remaniait aussitôt.

Profondément dévoué à la chose publique, il lui sacrifia les plus fructueuses années de sa carrière d'avocat. Pour le désintéressement, il aimait à se dire de l'école de Woeste. Sous son opulente chevelure devenue blanche très tôt, le teint rosé, les yeux d'un bleu très clair, sa physionomie était le plus souvent souriante. Le mécontentement, la contradiction la transformaient instantanément. Sa sensibilité était très vive; il souffrait profondément des attaques qu'il subissait au Parlement et dans la presse qu'il lisait avidement. Venu tard à la politique, il ne put jamais s'habituer à voir ses intentions bafouées, sa probité mise en doute, son patriotisme suspecté. Quand se déroula la campagne rexiste, des ennemis adressaient sous pli fermé, à sa femme alors mortellement atteinte et qu'il adorait, et à lui-même, des feuilles contenant les plus odieuses calomnies. Son équilibre moral en était troublé pendant plusieurs heures. Son éloquence était entraînante, elle perçait dans un entretien familial, à la table du conseil comme à la tribune. Il avait au plus haut point l'esprit de riposte.

Profondément attaché à la monarchie, il eut avec le roi Albert les relations les plus affectueuses. Le Roi appréciait la générosité de son caractère, son désintéressement, son esprit intensément national. « La Belgique, lui écrivit-il le 25 octobre 1923, possède un excellent ministre des Affaires étrangères et je ne puis assez vous dire combien j'apprécie votre politique active et sage qui sauvegarde notre souveraineté nationale et l'autonomie de nos intérêts permanents ».

Il lui écrivait de Saint-Moritz, le 1<sup>er</sup> janvier 1928 : « La Belgique possède en vous un chef de gouvernement dont le grand talent et l'ardent patriotisme sont les plus sûrs garants d'une politique sage, ferme et progressive ». Ces liens vont en se renforçant. Le Roi lui écrivit après les fêtes du Centenaire, le 27 novembre 1930 : « J'attache un grand prix à vos sentiments en raison même de nos

» liens d'amitié si sincère, de la pro-  
 » fonde estime que j'ai pour votre  
 » caractère et votre talent et de la  
 » reconnaissance que j'éprouve comme  
 » chef d'État et comme Belge pour les  
 » services éminents que vous avez  
 » rendus au Pays ». Il soutenait le Roi,  
 il luttait contre le pessimisme qui l'ob-  
 sédait parfois, il le couvrait toujours  
 avec un dévouement absolu. Aussi  
 quand Henri Jaspar quitta le pouvoir  
 le 6 janvier 1931, le Roi lui adressa la  
 lettre suivante qu'on ne peut lire sans  
 émotion : « Au moment où je viens de  
 » signer l'arrêté par lequel j'accepte  
 » votre démission, il me tient particu-  
 » lièrement à cœur de vous dire mes  
 » très vifs regrets et mes sentiments de  
 » chaleureuse estime pour les grands  
 » services que vous avez rendus au  
 » Pays dans des circonstances toujours  
 » difficiles et épineuses. On ne peut  
 » jamais oublier les maux qui mena-  
 » çaient le pays au moment où vous  
 » avez pris la direction des affaires, et  
 » le rétablissement rapide et complet  
 » de la Belgique, objet d'étonnement  
 » pour les étrangers et les Belges eux-  
 » mêmes... Cher Ministre, je conser-  
 » verai toujours un souvenir reconfor-  
 » tant de votre attitude à l'égard de la  
 » Monarchie et de moi-même. Quelle  
 » que soit la déchéance des institu-  
 » tions, les relations d'homme à  
 » homme peuvent conserver toute  
 » leur force et toute leur valeur mo-  
 » rale au service du bien et des inté-  
 » rêts supérieurs de la Patrie. Toujours  
 » votre très affectionné, Albert ». Un  
 peu plus tard le Roi lui mandait :  
 « A côté des nombreuses déconvenues  
 » de ma charge, j'ai quelquefois le  
 » bonheur de travailler avec des  
 » hommes qui sont les meilleurs du  
 » pays et, parmi ceux-ci, croyez que  
 » c'est avec vous que cette coopération  
 » de bonne volonté au service du pays  
 » a été la plus confiante et la plus com-  
 » plète ». Il lui écrivait encore le 23 dé-  
 cembre 1932 : « Je suis touché des  
 » vœux que vous m'adressez à l'occa-  
 » sion de mon anniversaire d'avène-  
 » ment. Cette date ne me rappelle rien  
 » d'agréable, mais aujourd'hui elle me

» vaut un témoignage de chaleureuse  
 » sympathie de votre part, ce qui me  
 » cause un réel plaisir. Je vous en  
 » remercie beaucoup. Vous êtes un  
 » grand-serviteur de l'État et j'éprouve  
 » autant d'estime pour votre talent  
 » que d'affection pour votre per-  
 » sonne ».

Henri Jaspar, dont la carrière poli-  
 tique se situe tout entière entre les  
 deux guerres, fut incontestablement la  
 figure marquante de cette époque. Il  
 montra les qualités les plus éminentes  
 de l'homme d'État bien que son impu-  
 lсивité lui fit parfois tort et le fit  
 taxer d'intransigeance ; cependant il lui  
 manqua toujours, dans le maniement  
 des partis, cette dextérité qui ne s'ac-  
 quiert que par un long apprentissage  
 dans les assemblées délibératives. Il  
 ne gagna jamais la confiance complète  
 du groupe qu'il avait rejoint dans son  
 âge mûr, et il en souffrit. Il eut le tort  
 de dire et de croire qu'il pouvait ré-  
 soudre le problème linguistique parce  
 que ce problème, si on le comprend  
 bien, ne comporte aucune solution  
 définitive mais seulement des solu-  
 tions d'attente épousant l'évolution  
 sociale.

M. Spaak a dit de lui : « Il n'avait pas  
 » le sourire complice et je ne crois pas  
 » qu'il ait jamais frappé sur l'épaule  
 » d'un collègue. C'était un bourreau de  
 » travail. Il s'imposait par ses qualités  
 » de premier ordre. C'est un conseiller  
 » avisé et un « debater » redoutable ».  
 Mais Henri Jaspar a mérité d'être jugé  
 sur un plan plus élevé encore que le  
 Barreau et la Politique. Lui, qui avait  
 parcouru une longue étape avant de  
 trouver le havre où son âme s'épanouit  
 en paix, avec ses chers souvenirs,  
 celui de son jeune fils, Paul et de sa  
 femme, sentait profondément que  
 l'homme doit s'attacher à ce qui le  
 dépasse. Il disait en 1938 à une  
 manifestation organisée en son hon-  
 neur par les catholiques bruxellois :  
 « Je ne crois pas aux réformes de struc-  
 » ture tant que notre âme ne sera pas  
 » réformée. Nous avons rétrogradé,  
 » nous avons sacrifié à d'illusaires pro-  
 » grès matériels sans précieuses con-

» quêtes morales : notre fidélité à la  
 » parole donnée et à la signature des  
 » contrats, notre respect du travail et  
 » de l'effort. C'est ce recul qui avive  
 » cette odieuse lutte des classes que  
 » d'aucuns ont encore aujourd'hui  
 » l'aberration d'ériger en dogme. C'est  
 » elle, enfin, qui nous faisant redevenir  
 » païens, c'est-à-dire voluptueux et  
 » durs, excite les haines et propage la  
 » violence du verbe et des actes ».

Sa mort, à la veille du déclenchement de la deuxième guerre mondiale, priva la Belgique d'un serviteur qui aurait pu lui être d'un grand secours dans l'épreuve. Henri Jaspar succomba en mettant ses dernières forces au service du jeune roi qu'il avait instruit à la demande de son père, montrant qu'à ses yeux, l'accomplissement du devoir n'avait pas de limites. L'opinion belge et l'opinion étrangère furent vivement impressionnées par les circonstances de cette disparition et rendirent des hommages unanimes à sa mémoire. Bon époux, bon père, bon citoyen, ce grand lutteur descendit dans la tombe entouré des témoignages unanimes de regret et de reconnaissance de son Pays.

Comte Louis de Lichtervelde.

*Iconographie* : Buste au Palais de la Nation, par De Bremacker. — Buste au Palais de Justice, par Rombaux.

T. Heyse, « Henri Jaspar », *Revue belge des Livres, Documents et Archives de la guerre*, 1940, n° 4. — Lucien Fuss, « Henri Jaspar », *Le Soir*, 17 février 1939. — F.-E. Janson, « Henri Jaspar », *Revue Générale*, mai 1939, p. 577-588. — Van den Bosch (baron Firmin), « Henri Jaspar », *La Libre Belgique*, 17 février 1939.

**JODOIGNE** (*Henri DE*), légiste, diplomate et homme d'Église, né entre 1275 et 1285, décédé le 2 février 1352.

Il était issu d'une famille brabançonne originaire de Jodoigne dont les premiers membres connus, cités entre 1175 et 1180, appartenaient sans doute à la ministérialité. Au XIII<sup>e</sup> siècle plusieurs Jodoigne ont rempli des fonctions militaires et

administratives à la cour des ducs de Brabant et occupé des charges ecclésiastiques dans diverses églises brabançonnaises et liégeoises.

Le nom de notre personnage apparaît pour la première fois le 24 juin 1309, date à laquelle il porte déjà le titre de *magister* et est attaché en qualité de clerc à la personne de Henri VII de Luxembourg, roi des Romains. Celui-ci l'avait chargé d'une mission en Italie afin d'informer de son avènement la ville de Mantoue, connue pour ses sympathies gibelines. D'avril à juin 1310 il fut dépêché par Henri VII à Paris pour y traiter avec Philippe le Bel. Il accompagna ensuite le roi des Romains en Italie et il est signalé à maintes reprises dans son entourage à partir du mois d'août 1310. Il participa notamment au siège de Brescia au cours duquel Nicolas de Butrinto, l'historien de la *Romsfahrt* de Henri VII, signale son nom et lui donne le titre de *juris professor*.

Il entra à Rome au côté de Henri VII en mai 1312 et, dès le 10 de ce mois, il fut chargé de lire aux cardinaux qui accompagnaient le roi des Romains, un manifeste dans lequel son maître exposait les raisons qui militaient en faveur de son couronnement comme empereur. Il vécut à Rome, en mai et juin 1312, les semaines ardentes durant lesquelles, au milieu des combats de rues et des négociations tortueuses, on préparait le couronnement impérial qui eut lieu finalement le 29 juin 1312. Il résidait encore dans la ville au mois d'août de la même année, mais on ignore s'il prolongea par la suite son séjour en Italie et s'il fut parmi ceux qui assistèrent au décès de Henri VII survenu à Buonconvento le 24 août 1313.

On le retrouve alors en octobre 1314 à Francfort dans l'entourage de Baudouin, archevêque de Trèves, frère de Henri VII. Après avoir été à son service en 1314 et 1315, il apparaît, en 1317, avec le titre de chanoine de Cambrai, comme conseiller et clerc du roi des Romains Louis de Bavière

auprès duquel il avait sans doute été introduit par Baudouin de Trèves. On manque de renseignements précis sur la biographie de Henri de Jodoigne de 1317 à 1322, mais lorsqu'en septembre de cette dernière année, Marie de Luxembourg, fille de l'empereur Henri VII, épousa le roi de France Charles IV, il apparaît, dès le 16 novembre 1322, comme cleric de cette princesse. Il semble que durant deux ans (1322-1324) il ait travaillé à renforcer, en France, l'influence des Luxembourgs, et, par voie de conséquence, celle de Louis de Bavière. Mais le décès imprévu de la jeune reine de France en mars 1324 ayant modifié l'orientation de la conjoncture politique, Henri de Jodoigne vint se mettre au service du comte de Hainaut, Guillaume I<sup>er</sup>, fidèle allié de Louis de Bavière, son gendre depuis février 1324.

Le nom de Henri de Jodoigne est cité très fréquemment à partir de cette date dans les documents qui concernent l'administration des comtés de Hainaut et de Hollande : il y joue le rôle de conseiller, de juriste, d'arbitre, de négociateur. En 1336 et 1337, au moment où Édouard III d'Angleterre — autre gendre du comte de Hainaut — faisait de grands efforts pour gagner à sa cause les princes des Pays-Bas, Henri de Jodoigne se mit à la solde du souverain anglais moyennant une pension annuelle de 100 florins d'or. Après le décès du comte Guillaume I<sup>er</sup> (7 juin 1337), Henri de Jodoigne continua à servir fidèlement son fils et successeur Guillaume II. Il continuait aussi à appuyer la cause d'Édouard III qui avait commencé, en août 1337, la guerre contre la France ; à Cambrai il paraît avoir trempé, en 1338 et 1339, dans des intrigues qui avaient pour but d'éliminer l'influence du roi de France et de l'évêque du lieu en faveur de celle de Louis de Bavière, du roi d'Angleterre et du comte de Hainaut. Cela lui valut d'être excommunié par le pape en même temps que son maître le comte Guillaume II. Mais en 1341

ce dernier se rapprochait de la France et se rendit en Avignon, accompagné d'Henri de Jodoigne, pour liquider les difficultés qu'il avait eues avec l'évêque de Cambrai ; en novembre 1341 Benoît XII leva l'excommunication qui pesait sur le comte et son fidèle conseiller. Le roi de France en marqua quelque humeur.

Henri de Jodoigne resta au service de Guillaume II jusqu'au décès de celui-ci le 26 septembre 1345. On le voit ensuite, à partir du mois de février 1346, dans l'entourage du duc de Brabant Jean III, dont il fut le cleric et le conseiller durant deux ou trois ans. Mais, à la suite d'une volte-face dont on s'explique mal les causes et les raisons, il s'était à nouveau mis au service de la comtesse Marguerite de Hainaut (sœur de Guillaume II) en 1349. Pour peu de temps d'ailleurs, car il mourut le 2 février 1352.

Légiste, Henri de Jodoigne prit une part active à l'administration des comtés de Hollande et de Hainaut ; diplomate, il mena de nombreuses négociations en Italie, en Allemagne, en France, à la cour d'Avignon, dans les principautés belges et il approcha presque tous les papes et empereurs ainsi que les rois de France, d'Angleterre, de Bohême, et les princes des Pays-Bas qui régnèrent dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle ; homme d'église, il cumula de très nombreux bénéfices ecclésiastiques : il fut chanoine prébendé de Cambrai, de Saint-Martin de Liège, de Sainte-Waudru de Mons, de Saint-Aubain de Namur, de Sainte-Gertrude de Nivelles, chanoine avec expectative de prébende à Saint-Pierre de Louvain et à Parme, prévôt de Saint-Adalbert d'Aix-la-Chapelle, chapelain à Fouron-Saint-Martin ; il possédait aussi le personnat des églises de Geel, Brecht, Bodegem-Saint-Martin et Haarlem ; à Cambrai il exerça, en 1325, les fonctions d'official.

Nous ignorons où il fit ses études juridiques, mais on peut penser aux Universités de Bologne, de Paris ou d'Orléans. Il n'est pas douteux, en effet, que ses connaissances en matière



de droit, et notamment de droit romain, étaient solides.

À sa mort il laissa une fortune assez considérable dont une partie servit à alimenter diverses fondations pieuses et des obits ; l'un de ces derniers s'est célébré dans l'église de Brecht, le jour de la Purification de la Vierge, le 2 février, jusqu'en 1909.

Ce personnage est un typique repré-

sentant de ces légistes qui ont collaboré auprès des princes, à la poursuite et à l'édification d'une politique et d'une administration qui annoncent l'État moderne.

F. Vercauteren.

F. Vercauteren, « Henri de Jodoigne, légiste, clerc et conseiller des princes », dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. XXVII, 1952, p. 451-505.

## K

**KATS (Jacob)**, homme politique, publiciste et directeur de théâtre, né à Anvers le 5 mai 1804, décédé à Bruxelles le 16 janvier 1886.

Enfant, il suivit ses parents à Lierre et à Bruxelles où son père, ancien officier dans l'armée des Provinces Unies, mais qui avait tué un collègue au cours d'un duel, exerçait le métier de tisserand.

Formé aux excellentes écoles créées par le gouvernement des Pays-Bas, il devint instituteur du troisième degré à l'école primaire communale de la rue des Sols à Bruxelles (1829). L'année précédente il avait épousé Jeanne-Thérèse Dehou, sœur de J.-H. Dehou qui devint par la suite l'un des premiers imprimeurs-éditeurs démocratiques à Bruxelles.

La tradition familiale des Kats était jacobine : le père avait été poursuivi pour ses opinions avancées dans sa ville natale de Nassau-Siegen, une principauté appartenant à la famille d'Orange avant d'être annexée par la Prusse en 1814. Le fils Jacob devint un adepte de l'idéologie libérale du roi Guillaume I<sup>er</sup>. Démissionné de son emploi en 1831, il ouvrit une école laïque privée, mais faute d'élèves il fut obligé d'aller travailler avec les siens comme tisserand. Toute sa vie il garda l'empreinte du didactisme néerlandais, parlant et écrivant une langue simple et forte, sans recherche d'élégance mais allant droit au but. A l'intention de ses camarades de travail, il publia un *Nieu-*

*we Jaersch-Wensch aen mynen evennaesten voor het jaer 1835* (Souhait de Nouvel An à mon prochain, pour l'année 1835, Bruxelles, chez P.-A. Parys, in-12<sup>o</sup>, 39 p., mais non retrouvé jusqu'ici) ; et il composa une pièce de théâtre *Den goeden Vrydag* (Vendredi saint) qui fut jouée par un groupe de parents et d'amis, ouvriers analphabètes pour la plupart, formant la *Maetschappij der Verbroedering* (1833). Cette Société de la Fraternisation se produisit régulièrement en public à partir de février 1835. Le répertoire comportait à peu près uniquement des pièces écrites par l'auteur-acteur Jacob Kats, fondateur et animateur du cercle.

D'inspiration évangélique mais d'un anticléricalisme violent, ce théâtre populaire de Kats porta tout d'abord à la scène les « Paroles d'un Croyant » de l'abbé Lamennais, parues en traduction flamande à Bruxelles en 1834. Il prit également fait et cause pour un abbé hérétique fort connu à l'époque à Bruxelles, Charles Helsen, chef d'une église catholique-apostolique aux idées sociales avancées, et dont J. Willequet nous a conté les tribulations.

Les représentations se succédaient dans les quartiers populaires : *Klaes Lyden, ter bevordering van de Verlichting* (Nicolas la Souffrance) ; *Den verlichten Boer*, un acte qui fut réimprimé et traduit (Le Paysan éclairé) ; *De Voorbereiding der Kiezing aen de Herberg* (La préparation de l'élection au cabaret), qui posait le problème

du suffrage universel; ainsi qu'une pièce de circonstance, *De Vyanden van het Licht* (Les ennemis de la lumière) *of de tegenwerkingen van de Maetschappij der Verbroedering* (deux actes, 1836). Elles attirèrent les foudres du clergé et de la police, mais aussi l'attention de journalistes et d'hommes politiques. Dans un article de son *Almanach pour 1875* relatant des souvenirs de jeunesse, Kats rendit un hommage particulier à trois d'entre eux : A. Gendebien, L. Jottrand et le général Le Hardy de Beaulieu. Dans son *Courrier belge*, Lucien Jottrand consacra plusieurs chroniques au système politique et à l'œuvre dramatique de cet « ouvrier aimé et respecté de tous... » un homme supérieur, un caractère « énergique », qu'il qualifiait de Molière des cabarets flamands.

C'est à la même époque que se place l'affiliation de Jacob Kats à la société secrète babouviste la *Charbonnerie démocratique universelle*, baptisée plus tard la *Panadelphie*, dont Félix Delhasse était l'âme en Belgique et que dirigeait de Paris le triumvirat C. Buonarroti, Charles Teste, le marquis de Voyer d'Argenson. Leurs théories égalitaires absolues lui fournirent le thème de sa meilleure pièce en deux actes, une utopie sociale communautaire *Het Aerdsch Parady of den Zegepraël der Broederliefde* (Le paradis terrestre ou le triomphe de la fraternité, 1836). Il s'agit d'une colonie républicaine et fraternelle, basée sur la raison et l'état de nature, sur la communauté des biens, le travail obligatoire réduit à trois heures par jour, le remplacement de la monnaie par des bons de nourriture, le port d'un costume identique pour tous, l'enseignement d'État obligatoire, etc. Une attaque par une flotte anglaise est repoussée, le canon tonne et les vainqueurs chantent la Marseillaise, tandis qu'un des anciens proclame que tous les hommes sont frères et que le monde est leur patrie.

Jacob Kats fit partie avec l'un de ses frères et son beau-frère Dehou de la seule « Vente » ou « Phalange »

flamande babouviste qui nous soit connue, appelée *Anneessens*, dont il assumait le secrétariat sous le couvert du pseudonyme Pythagoras. Il semble bien que ce fut à la fois sous l'influence de ses amis babouvistes et de L. Jottrand — qui ne faisait partie d'aucune société secrète mais qui suivait de près l'évolution politique en Grande-Bretagne — que Jacob Kats abandonna son sectarisme anticlérical pour se consacrer à un réel apostolat social. En septembre 1836 il cessa sa collaboration à l'hebdomadaire satirique *Uylenspiegel*, un pendant flamand du *Méphistophélès* qui paraissait chez un même éditeur. Depuis le mois de juin il publiait une feuille ouvrière *Den waren Volksvriend* (Le véritable ami du peuple) et organisait les *Meetings flamands* (août 1836) destinés à initier des ouvriers illettrés et non électeurs à la conduite des affaires publiques. Alexandre Delhasse suivit son exemple dès Noël 1837 en organisant à son tour le premier meeting ouvrier de langue française dans la capitale belge.

*Den (waren) Volksvriend* parut sans interruption pendant quatre années consécutives du 26 juin 1836 au mois de février 1840, à raison d'un, de deux ou même de quatre numéros par semaine. Il était l'organe de ces meetings populaires dont L. Jottrand, toujours désireux de suivre l'exemple britannique, avait préconisé l'introduction en Belgique. Dans sa propagande tant écrite qu'orale, Kats se montrait respectueux de la légalité constitutionnelle. Commentant des faits concrets de la vie populaire, il en dégagait des leçons de démocratie pratique, des considérations de portée générale. Dans une série de causeries il exposait la portée des dispositions de la nouvelle constitution belge. Il formait ainsi une école d'orateurs populaires flamands, parmi lesquels se distingua particulièrement celui qui devint plus tard avec Nicolas Coulon le premier des anarchistes belges, Jean Pellerin. Lui-même exerçait un ascendant considérable sur son bon peuple

de Bruxelles et se faisait écouter dans les localités flamandes où il allait porter la bonne parole. Mais il eut mainte fois maille à partir avec la police et ses agents secrets. Son local, un café tenu à la Papenest (Rempart des Moines), par l'un de ses frères et qui portait comme enseigne *De Rede* (La Raison), fut saccagé; lui-même roué de coups, arrêté et condamné à plusieurs reprises. Son influence inquiéta jusqu'au roi Léopold lui-même, qui donna par deux fois ordre à ses ministres de le soudoyer ou de l'arrêter.

Ce fut à l'occasion d'un de ces premiers démêlés avec la basse justice, où Kats se montra particulièrement ferme, que le Meeting flamand reçut de la London Working Men's Association l'annonce d'une souscription publique et le texte d'une Adresse de sympathie — également destinée aux Pays-Bas et aux provinces rhénanes — qui fait date dans les annales des relations ouvrières internationales. Des meetinguistes ouvriers de Bruxelles et de Gand rédigèrent une réponse fort digne aux Chartistes anglais (25 décembre 1836).

Une vive polémique menée contre l'approbation du Traité des 24 articles qui prévoyait la cession des provinces de Luxembourg et de Limbourg au roi Guillaume, donna lieu à un procès devant la Cour d'assises du Brabant. J. Kats et A. Bartels, qui avaient lancé un appel à l'armée, furent acquittés, la cession des deux provinces ayant eu lieu dans l'intervalle et les projets de fédération hollando-belgo-rhénane s'étant révélés mort-nés. Mais à la première occasion, dès l'année suivante, les deux journalistes furent condamnés à des peines sévères : l'éditeur du *Volksvriend* pour infraction à la loi relative au timbre; Kats pour n'avoir pu fournir la preuve valable en justice d'une nouvelle tentative de corruption par un commissaire de police; Bartels pour diffamation du Ministre de la Guerre. Le départ en prison de Kats eut lieu en cortège et donna lieu à une manifestation

populaire, suivie de troubles le soir même à la rue Haute. *Den Volksvriend* disparut, mais fut remplacé par des publications diverses : une revue mensuelle *Het Boek des Volks* (Le livre du peuple), *maendelykse weêrgalm der Vlaemsche meetings en der demokratische grondstellingen* (1840); un hebdomadaire *Den Waerzegger, staet- en letterkundig volks-blad* (1841-1843) (Le faiseur d'horoscopes), *Den Wekker* (L'éveilleur), revue mensuelle traitant particulièrement de la crise linière en Flandre (1843); indépendamment de quelques brochures et tracts publiés en riposte à des attaques dirigées contre lui dans plusieurs localités flamandes.

En 1837-1838 avait paru un journal satirique *Peerlala, Letterkundig Hekelschrift over de mannen en zaken in België*, qui éleva notamment de vives protestations contre le régime linguistique imposé par le nouveau gouvernement. C'est sur des bases éminemment démocratiques et sociales que Kats fondait sa politique; la justice et l'administration devaient être flamandes en Flandre, au service du peuple et ne pouvaient dépendre du bon plaisir d'un fonctionnaire ou d'un magistrat. Kats édita également bon nombre d'almanachs (de 1838 à 1875) dont plusieurs sont devenus introuvables et dont le plus important est indubitablement celui de l'année 1844. Il fut d'ailleurs traduit en français et réédité deux fois avec quelques compléments l'année suivante. C'est que son *Catéchisme sur la misère du peuple* et son *Organisation du travail* d'après Louis Blanc dont il acceptait le socialisme d'État, firent impression. Il y revendiquait notamment l'assurance contre la maladie, le chômage et la vieillesse; la nationalisation des machines à vapeur comme des chemins de fer; la participation de l'ouvrier aux bénéfices des entreprises, l'organisation d'un enseignement national gratuit, y compris les secteurs technique, agricole et féminin; le suffrage universel, l'abolition des armées permanentes et de la peine de mort...

Après bien des difficultés, les Meetings flamands trouvèrent enfin leur propre local en juin 1844. Le *Salon de Monplaisir*, modeste cabaret loué par eux, était situé entre l'Allée Verte et l'actuelle gare du Nord, territoire de Molenbeek-Saint-Jean à l'époque. A côté des meetings et des représentations théâtrales habituels, parfois accompagnés de chants politiques et suivis d'un banquet démocratique, Kats y intensifia l'organisation de ses cours d'éducation populaire, notamment sur les théories de Charles Fourier dont il était devenu un fervent adepte.

La période troublée des années 1848-1849 constitua pour l'agitateur socialiste — tout comme pour son protecteur et ami Jottrand — un tournant décisif. Membre de l'Association démocratique présidée par L. Jottrand, K. Marx et J. Imbert (1847-1848), il s'occupa de la publication du *Volksbode*, *Weergalm der werklieden* (Le Courrier du Peuple, écho des travailleurs) qui porte son empreinte mais pas son nom. Mêlé activement aux mouvements de rues à Bruxelles, il refusa de s'associer à toute action violente mais prêcha le respect de la légalité et de la jeune constitution ; de telle sorte qu'il ne fut guère inquiété à l'occasion du fameux procès de Risquons-Tout, tandis que l'un de ses frères fut condamné par contumace. Il se retira peu après de la vie politique active pour se consacrer uniquement à l'éducation du peuple, de préférence par le théâtre. La mort d'une fille âgée de 17 ans ne fut sans doute pas étrangère à cette décision. Mais une dure expérience de quinze années avait appris à l'infatigable éveillé des masses qu'aucune structure démocratique solide ne peut se bâtir sur l'analphabétisme et la misère, particulièrement à une époque de consolidation capitaliste et de réaction contre les exigences ouvrières proclamées au cours des journées de juin à Paris ; alors qu'en Flandre la famine et le choléra décimaient une population privée de son gagne-pain tradi-

tionnel, l'industrie textile, et isolée du mouvement d'idées universel par suite du dédain témoigné en haut lieu pour sa langue. A deux reprises, aux premiers Congrès néerlandais tenus à Amsterdam (1850) et à Bruxelles (1851), il développa la thèse que seule la remise en honneur de sa langue maternelle pouvait ramener l'ouvrier flamand dans la voie du progrès ; que toute entrave douanière devait être supprimée pour les livres entre le Nord et le Sud ; que des bibliothèques publiques et gratuites devaient être créées en Flandre, à l'exemple hollandais du « Nut van 't Algemeen ». En même temps il réunit en une plaquette quelques-uns de ses nombreux morceaux rimés, *Volksgedichten*, et ranima les groupements d'amateurs d'art dramatique, toujours nombreux à Bruxelles.

En 1853 il obtint de la ville la concession du Théâtre du Parc. Pendant six ans il y fit représenter par sa troupe, curieusement baptisée *Volksbeschaving* (Civilisation du peuple), tout un répertoire de drames populaires ou historiques, de comédies et de revues dont plusieurs furent composées et adaptées par lui-même. Le jeune Peter Benoit, qui achevait ses études au Conservatoire avant d'obtenir le prix de Rome (1857), y fit ses premières armes comme compositeur et chef d'orchestre. La famille royale honora certains de ces spectacles de sa présence et le roi Léopold octroya une subvention à l'ex-agitateur républicain socialiste au lendemain de la représentation d'une de ses œuvres à grand spectacle : *De Belgische Natie* (1856), qui glorifiait un quart de siècle de règne pacifique et constitutionnel.

Tandis que l'aîné de ses fils jouait un rôle actif mais pondéré dans l'Association libre des compositeurs-typographes, aux destinées de laquelle il présida pendant plusieurs années, et dans la section belge de l'Association internationale des travailleurs, le second, Jean-Henri, devint auteur dramatique à l'instar de son père. Ses pièces de tendance sociale témoignent

d'une imagination débridée et furent représentées au Théâtre du Parc. Au moment de la guerre de Sécession il s'embarqua pour les États-Unis où il devint capitaine dans l'armée fédérale ; puis, avec le grade de colonel, il alla combattre l'empereur Maximilien dans les rangs de l'armée républicaine du Mexique. Il succomba à la fièvre jaune, à l'âge de 34 ans, au cours de son voyage de retour au pays.

Le docteur César de Paepe qui connut et soigna personnellement « vader Kats » comme on l'appelait dans ses vieux jours, — alors qu'après le décès de sa femme il avait abandonné le petit négoce de cigares qui le faisait vivre, — assure qu'il était resté fidèle aux idéaux de sa jeunesse. Quelques almanachs et brochures parus en ses dernières années le prouvent d'ailleurs. *Werk en Kapitaal* par exemple, une petite étude datant de 1872, se situe entièrement dans la ligne du Fouriérisme auquel il s'était définitivement rallié vers 1845 : la libre association des travailleurs et des capitalistes, la réalisation de l'harmonie sociale grâce à une juste répartition des bénéfices entre le travail (5/12) le capital (4/12) et le talent (3/12). *Un mot* (bilingue) à propos de la *Constitution belge* (1875) et des écrits antimilitaristes ou antiaucoliens restés à l'état de manuscrits ne sont, eux aussi, que de pâles échos de l'activité socialiste d'antan.

« Si cet homme était mort il y a » quarante ans, sa disparition eût été » un événement dans le pays ; elle eût » été pour la jeune monarchie belge » un bon débarras ; des députations » démocratiques de tous les coins du » pays eussent assisté à ses funé- » railles, et toute la population ou- » vrière de la capitale eût été en mou- » vement ». C'est ainsi que s'exprimait César de Paepe dans l'article nécrologique qu'il lui consacra. Ajoutons que la solide réputation d'« ora- » teur brillant et chaleureux, aux bou- » tades satiriques » (Delhasse), dont il jouissait jusqu'en 1849, sa popularité comme auteur, acteur et directeur de

théâtre jusqu'en 1860, lui valurent une grande notoriété de son vivant. Au point de vue littéraire, nous lui connaissons au moins un émule, le « poète bruxellois » Luppe Scherp-schieter, pseudonyme du peintre Henri Schoofs, qui se réclamait ouvertement de lui dans ses *Chants et Chansons* (bilingues, 1858).

Les militants étrangers qui l'ont connu et les historiens du mouvement ouvrier ont souligné la fermeté de son caractère et l'ingéniosité avec laquelle il adaptait ses moyens de propagande au niveau du public généralement illettré auquel il s'adressait. Dans ses lettres sur *Die soziale Bewegung in Frankreich und Belgien* (1845), le professeur dr. Karl Grün consacra tout un chapitre aux activités et aux idées du « O'Connell der brabantier und » flandrischer Arbeiter : ein Ele- » mentargeist des Volkes ». Tandis que la « Deutsche Brüsseler Zeitung » de von Bornstedt, Marx et Engels le qualifiait en 1847 « der gewandteste » Volksredner Belgiens. » Dans le qua- trième volume de ses œuvres com- plètes, Rosa Luxemburg parle de lui comme « der originellste vielleicht der » internationalen sozialistischen Pio- » niere, der Schöpfer der ersten Arbei- » tervereine, der ersten demokrati- » schen Volkslieder, des ersten Volks- » theaters in Flandern ».

Julien Kuypers.

Louis Bertrand, *Histoire de la Démocratie et du Socialisme en Belgique depuis 1830*, t. I<sup>er</sup>, Bruxelles-Paris, 1907. — *Le Courrier belge* (1835-1836), *Le Radical* (1837-1838), Bruxelles. — Karl Grün, *Die soziale Bewegung in Frankreich und Belgien. Briefe und Studien*, Darmstadt, 1845. — Ida von Düringsfeld, *Von der Scheide bis zur Maas*, t. III, Leipzig-Brüssel, 1861. — J. Willequet, *La vie tumultueuse de l'abbé Helsen (1791-1842)*, Bruxelles, 1856. — *Arrêt de renvoi et acte d'accusation contre Adolphe Bartels et Jacques Kats*, Bruxelles, 1839. — *Le Moniteur belge*, 1839. Compte rendu du procès devant la Cour d'assises du Brabant. — Avanti (O. Roelandt), *Een Terugblik, Bijdrage tot de Geschiedenis der Gentse arbeidersbeweging*, Gent, 1931. — César de Paepe, article nécrologique dans *Le Peuple*, 19 janvier 1886. — L. Monteyne, H. Coopman, *Het Vlaamsch Tooneel*, Brussel, 1927. — Leo Picard, *Geschiedenis van de Vlaamse en Groot-Nederlandse Beweging*, 2 vol., Antwerpen,

1937, 1959. — *Encycl. Winkler Prins*, Biographisch Woordenboek (J. Frederiks, F. J. van den Branden). — Julien Kuypers, *Jacob Kats, agitator*, Brussel, 1930. — Id., *Bergop*, Antwerpen, 1957. — Id., *Geschiedenis van de socialistische arbeidersbeweging in België*, t. III à V, Antwerpen, 1960-1961. — Id., *Buonarroti cf. 499 et ses Sociétés secrètes en Belgique (1824-1836)*, Bruxelles, 1960.

**KIENBOOM** (1) (*Andreas*) ou **DAIDIUS**, humaniste, né à Baarland en Zélande, mort à Vienne en 1583.

Il obtint en 1547 à Louvain le grade de licencié ès arts (classé premier dans la *prima linea*), enseigna d'abord la philosophie à l'Université de Vienne, puis la médecine. Après avoir conquis dans cette Université le grade de docteur en 1558, il occupa diverses fonctions académiques, notamment le rectorat en 1564.

J. B. Opsomer.

**KLEYER** (*Jean-Pierre-Gustave*), avocat, bourgmestre de Liège, né à Habay-la-Vieille (province de Luxembourg) le 17 mars 1853, décédé célibataire, à Liège, le 4 avril 1939.

Le père de Gustave Kleyer, Jean-François-Joseph, né à Musson (Grand-Duché de Luxembourg) le 18 octobre 1823, était venu se fixer à Liège, venant de Namur, en 1867. Il mourut dans cette ville le 2 octobre 1912, inspecteur principal honoraire de l'enseignement primaire. Sa femme Marie-Anne-Christine Hemmer, née à Attert (Grand-Duché de Luxembourg) le 4 juillet 1830, était morte à Liège le 5 août 1904. Outre Gustave, leur fils aîné, des jumeaux naquirent à Namur de ce mariage, le 4 juin 1861 : Marie-Christine, décédée célibataire à Liège le 22 octobre 1957, et Albert, décédé à Liège le 3 août 1954, veuf de Borrego Enriqueta, née à Pontevedra (Espagne) le 1<sup>er</sup> août 1866 et décédée à Bruxelles le 22 septembre 1931.

Après des études de droit à l'Université de Liège, Gustave Kleyer s'inscrivit au barreau de Liège le 8 novembre 1875. Il entra rapidement dans la

politique; c'est ainsi qu'il s'occupa activement de l'enquête scolaire instituée par la loi du 23 mars 1880, à l'initiative du député Neujean. Élu conseiller communal libéral le 19 octobre 1884, il prit place au conseil le 17 janvier 1885 et s'y distingua rapidement par son sens de l'administration; le 6 février 1888, il fut élu échevin et dirigea l'état civil, le contentieux et les beaux-arts. Le 23 décembre 1895, il passa à l'échevinat des travaux publics, où l'appelaient son attrait pour les sciences exactes et son sens esthétique.

Mais la vie politique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle était fort agitée à Liège. A la suite de la révision de la Constitution et de l'élargissement du cens électoral, les socialistes entrèrent au conseil en 1896. D'autre part de graves divisions internes au sein de la gauche libérale, où s'affrontaient progressistes et doctrinaires, rendaient malaisée la formation d'un collège. Après les élections du 15 octobre 1892, le conseil comprenait 13 catholiques, 11 libéraux et 15 « radicaux-socialistes » (12 socialistes et 3 progressistes). Le bourgmestre Léo Gérard et ses amis politiques proposaient la constitution d'un collège homogène doctrinaire qui permettrait d'éviter autant que possible les discussions politiques sur les matières étrangères à l'activité communale. Le 15 janvier 1900, G. Kleyer fut élu premier échevin par 19 voix contre 16 à Valère Hénault. Mais, le progressiste Micha ayant été élu également, le mythe de l'homogénéité avait vécu, et le 5 mars, les trois échevins doctrinaires, Kleyer, Fraigneux et Falloise, donnaient leur démission. Les doctrinaires tentèrent de réaliser la représentation des groupes et de constituer un collège « d'affaires » où la majorité resterait libérale, mais dans lequel seraient représentés les deux autres groupes, catholiques et « radicaux-socialistes ». Le 30 mars, G. Kleyer était réélu échevin avec son ami politique Fraigneux, et le catholique Bottin évinçait Falloise. Mais l'élection d'un cléricale en-

(1) Cf. notice MEYER (RAMUS).

trains la démission immédiate du radical Micha. Le 5 avril, Hénault ayant refusé le poste d'échevin auquel il venait d'être appelé, Kleyer et Fraigneux démissionnèrent une nouvelle fois et le bourgmestre Léo Gérard annonça sa démission. Le 23 avril, Kleyer et Fraigneux, réélus à nouveau, persistèrent à refuser leur mandat, car le socialiste Ruffin, élu lui aussi, avait refusé de siéger avec un catholique. On était à la veille des élections générales (29 mai 1900). Ce ne fut que le 11 juin 1900 que la crise fut résolue par l'élection de deux socialistes, Ruffin et Valère Hénault, et du radical Micha qui acceptèrent de siéger à côté de Bottin. La désignation du bourgmestre de Liège prenait dans ces circonstances une importance considérable. Le gouvernement catholique de l'époque se rallia à la formule de la tripartite en choisissant Gustave Kleyer (arrêté royal du 18 juin 1900, paru au *Moniteur* du 20).

En acceptant cette lourde charge, dans des circonstances aussi délicates, le nouveau bourgmestre fit le 2 juillet 1900 une importante déclaration. Il n'y avait pas de majorité, ni au conseil ni au collège; l'administration communale était organisée « sans cohésion, sans unité de vues, sans solidarité ». Kleyer avait consulté ses amis politiques, mais il prenait soin de proclamer dans quel esprit il avait accepté la tâche proposée : « Dans l'accomplissement de mes nouvelles fonctions, j'entends me conformer résolument à ces principes fondamentaux du libéralisme belge qui consacrent dans le domaine politique et administratif communal : la liberté individuelle, laquelle comprend la liberté de conscience, la liberté du travail et le respect de la propriété privée; le développement incessant de l'enseignement public; les prérogatives communales; l'indépendance du pouvoir civil; le maintien de l'ordre et de la paix publics; la défense des lois et des institutions nationales... ».

Ses fonctions, il les remplit pendant

vingt ans avec un dévouement total aux intérêts de la ville. Il fut en effet réélu le 31 mars 1903, le 16 janvier 1908 et le 30 décembre 1911. Depuis la mort de l'échevin Bottin en 1901, remplacé par Falloise le 25 novembre 1901, le collège ne comptait plus que des membres de la gauche et de l'extrême gauche et il garda cette forme jusqu'aux élections de 1921, mais les relations furent difficiles à maintes reprises, entre les divers groupes de la majorité. Ce ne fut qu'aux élections du 15 octobre 1911 que le cartel libéral-socialiste-progressiste présenta une liste commune. L'agitation très vive en période électorale et lors de mouvements sociaux réclamait du bourgmestre du sang-froid et de l'énergie. Après les graves désordres du 3 juin 1912 qui suivirent l'échec du cartel des gauches aux élections générales, il interdit tout rassemblement, tout cortège et toute manifestation sur la voie publique, conjurant tous les habitants de « montrer dans ce moment critique le calme nécessaire pour le rétablissement de l'ordre et de la tranquillité publique ».

G. Kleyer avait abandonné le Barreau pour mieux se consacrer à sa tâche. Doué d'une grande puissance de travail, il était à l'aise dans la gestion d'une administration urbaine qui se compliquait à mesure qu'elle devait résoudre les nouveaux problèmes exigés par le progrès, qu'il s'agisse d'éclairage, de transports, d'hygiène, de logement social ou d'adduction d'eau. Aux dires d'hommes qui l'ont bien connu, « il étonnait les ingénieurs, les architectes, les médecins, par la précision de ses connaissances techniques et charmait les artistes par la délicatesse de ses goûts et le charme de ses souvenirs » (J. Noirfalise).

Une de ses initiatives, en matière de travaux publics, la construction du boulevard des hauteurs, a fait connaître son nom aux jeunes générations. Le principe de l'exécution de ce travail qui allait permettre aux Liégeois d'admirer le panorama de leur ville



avait été approuvé le 12 janvier 1903. Un premier tronçon de Cointe à la rue Bois-l'Évêque fut exécuté dès 1904 et le public du temps appela déjà le boulevard de Cointe, boulevard Kleyer. Des extensions réunissant Cointe à Saint-Gilles furent successivement décidées en 1908 et en 1918. G. Kleyer prit aussi une grande part aux transformations des quartiers de Fragnée et des Venues ; il fut le bourgmestre de Liège au beau temps de l'Exposition de 1905. Il l'était encore en 1914 et les destinées de la ville furent entre ses mains pendant les quatre années de l'occupation ennemie.

Dès le 4 août 1914, il avait publié une proclamation appelant au calme ses concitoyens ; le lendemain il les adjurait de faire preuve de courage. « L'armée allemande attaque l'en- » ceinte fortifiée de Liège. Nos forts » résistent vigoureusement. Nos trou- » pes déploient une admirable vail- » lance. Nos populations travaillent » d'un élan généreux à la défense de » la Place, le Roi l'a proclamé. Per- » sonne dans le pays ne faillira à son » devoir. Liégeois, nous sommes les » premiers éprouvés. A nous, le lourd » honneur de donner à la Patrie l'exem- » ple du courage, de prouver au Roi » qu'il n'a pas trop présumé de l'éner- » gie du Peuple belge ». L'attaque de l'armée von Emmich se heurta à une solide résistance. Le 6 à l'aube des obus tombèrent sur la ville. Dans l'après-midi de cette journée, un parlementaire allemand se présenta à l'hôtel de ville pour discuter les conditions de la reddition des forts, le colonel Eckstein ayant fait hisser le drapeau blanc sur la Citadelle. Le bourgmestre proposa de le conduire auprès du général Leman, à Loncin. Le général déclara nettement qu'il ne rendrait pas les forts ; les autorités civiles rentrèrent à Liège et de nouveaux obus tombèrent sur la ville. Le lendemain, le 7, aux premières heures du jour, les premiers bataillons allemands entrèrent en ville. Dans la matinée, à l'invitation du général von Emmich, le bourgmestre se rendit à

la Citadelle déjà occupée par les Allemands. Ceux-ci menacèrent de reprendre le bombardement de la ville si les forts ne se rendaient pas. G. Kleyer répondit que seul le général Leman pouvait décider. Les autorités réunies à l'Hôtel de ville chargèrent une députation composée du bourgmestre, de l'évêque de Liège, Mgr Rutten, et de Gaston Grégoire, député permanent, de mettre le Roi et le gouvernement belge au courant de la situation. Pour obtenir la promesse de différer le bombardement et l'autorisation de franchir les lignes allemandes, le bourgmestre et d'autres personnalités allèrent à la Citadelle, mais elles y furent gardées comme otages, les Allemands arguant de l'action de francs-tireurs. Seuls l'évêque et le bourgmestre purent rentrer en ville et Kleyer fut autorisé à se rendre à Loncin. Il déjeuna avec le général Leman puis continua sa route vers Waremme, d'où il téléphona au Ministre de l'intérieur, qui en référa au chef du gouvernement, le baron de Brocquville, dont la réponse fut nette : « la » tête de pont de Liège doit tenir le » plus longtemps possible ». Le bourgmestre rentra à Liège à 23 heures ; la présence de nombreuses troupes allemandes le rassura sur le danger d'un bombardement, et il se rendit à la Citadelle pour y transmettre la réponse du gouvernement belge et y reconforter les otages. Le 8, d'ailleurs, les autorités allemandes déclarèrent qu'il n'y aurait point de bombardement si la population restait calme. Le 16 août, le dernier fort de la position de Liège tomba. Puis ce fut la nuit tragique du 20 août, la fusillade et les incendies place de l'Université et à Outre-Meuse. A 8 heures et demie, le 21 août, G. Kleyer était convoqué au Palais provincial par le gouverneur militaire, le général Kolewe. Celui-ci se déclina contre les « francs-tireurs » et exigea des otages que le bourgmestre refusa de livrer, réclamant une enquête sur les événements de la nuit. Rentré à l'Hôtel de ville, il y publia une proclamation faisant connaître les

mesures de l'autorité militaire : couvre-feu à 7 heures, « les portes des » maisons devront rester ouvertes » toute la nuit ; les persiennes seront » levées ; les fenêtres seront éclairées ». Des perquisitions auront lieu pour s'assurer qu'il ne se trouve pas d'armes dans les maisons. Le 25 août, une contribution de 20 millions fut réclamée à la ville mais le bourgmestre réussit à réduire les exigences allemandes. Pendant quatre ans, il résista à l'occupant avec le même courage tranquille. « Son opposition tenace, sans » bravade, irréductible malgré les concessions mûrement pesées et consenties à propos, déjoua les calculs de » l'ennemi détesté. En juriste avisé, il » sut tirer parti de la Convention de » La Haye ; par son sang-froid et la » dignité de son attitude, il en imposa » aux maîtres de l'heure : c'est ainsi » qu'il réussit à gagner du temps, à » faire la part du feu, et surtout dans » les circonstances les plus difficiles, il » parvint à faire prévaloir son avis et » à épargner à ses concitoyens les vexations les plus irritantes et les pressions les plus pénibles » (E. Witmeur).

Il paya son dévouement de sa santé. Atteint de cécité en 1917, il ne cessa pas, cependant, de lutter et de défendre les droits de la cité. A la libération du pays, il put enfin réduire son activité. Du moins eut-il l'honneur de recevoir à Liège le président de la République, Raymond Poincaré, et le maréchal Foch, lors de la remise à la ville de Liège de la Légion d'honneur qui lui avait été conférée dès le 7 août 1914. Lors de la « journée inoubliable » du 24 juillet 1919, il prononça un émouvant discours, dans lequel il exalta l'amitié franco-belge : « Pour nous » Liégeois, Wallons, ce qui domine » en ce moment nos pensées, c'est » notre amitié pour la France, cette » amitié que nous ont transmise nos » ancêtres et qui est aujourd'hui plus » ardente que jamais. Elle puise sa » force dans la communauté de race, » de langue, de culture latine ; dans » l'identité de nos aspirations démo-

» cratiques, dans les mêmes traditions » d'honneur et de liberté ».

Le 19 mars 1921, Gustave Kleyer vit sa démission acceptée par le Roi et le 31 mars, le Conseil, en hommage de reconnaissance, décida que le boulevard de Cointe et son prolongement jusqu'à Saint-Gilles prendraient le nom de boulevard Gustave Kleyer. Il resta en fonctions jusqu'au 22 juin 1921. Après sa démission il continua à mettre au service de la ville sa compétence administrative et son expérience de la vie publique. Il vécut dans sa maison de la rue Fabry jusqu'au printemps de 1939, entouré de la sollicitude de sa sœur et de son frère. Il s'éteignit le 4 avril à une heure du matin après avoir demandé des « funérailles aussi simples que possible, » dans l'exclusive intimité de la famille. Ni délégations, ni discours, ni couronnes, ni fleurs. Un souvenir ». Le bourgmestre Xavier Neujean lui rendit un hommage ému, le 5 avril, à la Violette. Ses dernières volontés dépeignent l'homme. G. Kleyer, un grand modeste, un homme de devoir a été un digne serviteur de la Cité ardente.

R. Demoulin.

*Bibliographie* : Documentation communiquée par l'administration communale de Liège. — *Bulletin administratif de la ville de Liège*. — *La Meuse*. — *Le Journal de Liège*. — *La Gazette de Liège*. — *La Wallonie*. — Jules de Thier et Olympe Gilbert, *Liège pendant la Grande Guerre*, t. I<sup>er</sup> à IV, Liège, 1919. — Émile Witmeur, *L'hommage du pays de Liège à la France lors de la remise de la croix de la Légion d'honneur à la Cité liégeoise par le président de la République française M. Raymond Poincaré*, Liège, 1923. — Th. Gobert, *Liège à travers les âges, Les rues de Liège*, Liège, 1926. — Commandant Georges Hauteclerc, *Le rapport du général Leman sur la défense de Liège en août 1914*, Bruxelles, Commission royale d'histoire, 1900.

*Notes biographiques* : Valère Hénault, *Bulletin administratif de la ville de Liège*, séance du conseil communal du 31 mars 1921, p. 308-309. — Émile Digneffe, discours le 20 mars 1921 à l'Association des Libéraux-Unis de Liège, *Journal de Liège*, 22 mars 1921. — Olympe Gilbert, *La Meuse*, 2 avril 1921. — J(ules) N(oirfalise), *L'Express*, 12 et 13 juillet 1925. — Th. Gobert, *op. cit.*, t. III, p. 218-221. — Xavier Neujean, *Bulletin administratif de*

la ville de Liège, séance du conseil communal du 5 avril 1939, p. 304-307.

**KOCK** (*alias* KOCH, COX, REMACLE, DAVID et CRONSTRÖM), famille d'inventeurs et d'industriels wallons du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle.

Le principal d'entre eux, Remacle dit Marcus, naquit dans l'agglomération liégeoise, probablement à Chênée, le 14 février 1585.

Il était fils de Daniel Kock et de Catherine Havens et petit-fils de Remacle Kock dit le Serwyr, ayant vécu à Limbourg-sur-Vesdre, chef-lieu du duché de ce nom.

Remacle le Serwyr et ses frères, Jean et Henri Kock, semblent s'être intéressés, dès avant le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, à la métallurgie. Jean Kock possédait une part dans un « fourneau à plomb » situé à Limbourg, « par-delà le pont », et l'évêque Laurelius prononçant l'éloge funèbre de Marcus Kock à Stockholm, en 1657, rappellera que son aïeul s'était occupé de la fabrication d'instruments de pesage, fabrication qui devait rester la spécialité de la branche liégeoise de la famille jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Remacle était du reste apparenté à des Serwyr dits Bombardy, vraisemblablement fondeurs d'artillerie à Limbourg.

Remacle le Serwyr mourut à Limbourg vers 1588, laissant au moins quatre fils : Henri, Abel, Daniel et David, tantôt désignés sous leur patronyme traditionnel « Kock », avec variantes, tantôt cités sous le prénom de leur père « Remacle ».

Daniel Kock épousa en premières noces Catherine Havens et, en secondes, Idelette, fille de Barthélemy de Bois, de Chênée. Dès avant 1595, il avait exploité le fourneau dit « des Polets », à Liège, au quartier de Fragnée. Il le revendit, le 21 novembre 1595, à un certain Guillaume Macorps. L'acte dressé à cette occasion décrit l'établissement comme étant « un coup d'eawe et vental » (venne) joindant à un petit islea » sur lequel est érigé un fornea et

» usine pour fendre le fer », détails qui nous mettent en présence de la plus ancienne fenderie connue en Wallonie et qui confirment, d'autre part, la plus ancienne source suédoise relative aux origines de Marcus Kock, savoir son éloge funèbre, prononcé par l'évêque Olavo Laurelius, en 1657. Celui-ci rappellera que Daniel Kock, le père du défunt, avait été un homme riche d'idées, ayant de grandes connaissances en fait d'exploitations minières et métallurgiques, auteur de plusieurs inventions, notamment du laminoir à rouleaux taillants, pour la division du fer en feuillards et en vergettes.

On sait que, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, les Liégeois revendiquaient l'honneur de l'invention des fenderies. En fait, hormis certains textes relatifs au découpage du fer, insuffisamment précis pour être décisifs, on observe que c'est dans le dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle qu'apparaissent aux rives de la Meuse les machines à diviser le fer et que leur fonctionnement était dirigé par Daniel Kock : c'est lui qui régissait, en ces années, les fenderies de Henne, Hoster et Vaux-sous-Chèvremont, propriétés du grand industriel liégeois Laurent Budbach.

En 1613, Hurtino de Ugarde, « pagador » général des Pays-Bas espagnols, décrivant le nouveau procédé dans un rapport adressé au roi d'Espagne, déclare que, grâce aux machines liégeoises, « deux hommes feraient » plus en vingt-quatre heures que » cent autres employant le mode de » fabrication espagnol ».

En effectuant ainsi mécaniquement une grande partie du travail manuel, les fenderies liégeoises donnèrent à la clouterie mosane un essor inouï et lui conquièrent la première place sur le marché européen.

En même temps que les fenderies de la Vesdre, Daniel Kock exploitait en association les importantes minières de la Blanche Plombière, à Prayon-Trooz.

Il fut père d'au moins neuf enfants dont la plupart s'adonnèrent à l'in-

dustrie, certains dans les fenderies, d'autres dans la fabrication d'instruments de pesage. L'un d'eux, Henri Kock dit Daniel, partit pour la Suède en 1626, l'année même où Remacle dit Marc, son demi-frère, y arrivait, après un voyage qui l'avait conduit jusqu'en Hongrie et de là en Pologne et en Allemagne.

L'acte d'engagement de Henri Daniel, signé à Liège le 23 mai 1626, porte que « maistre Henri Daniel », partie faisant tant pour lui que pour Daniel de Sur le Try et Jacques Henrard, de Walcourt, « ses serviteurs », s'engageait envers Louis de Geer, résidant à Amsterdam, à se rendre en Suède pour y ériger une fenderie. Cet acte, probablement par suite du désistement des aides du maître fendeur, fut remplacé, le 6 juin suivant, par un autre, aux termes duquel Daniel s'obligeait à se rendre en Suède et à y faire « tout l'ouvrage de fer que » sera besoin et nécessaire pour faire « tourner et besongner une fenderie à » fendre fer, telle que sont en pays de » Liège ».

Il semble que Henri Daniel ne soit jamais arrivé en Suède : on ne le retrouve pas, en effet, dans la colonie wallonne de ce pays et, l'année même de son départ, sa femme, Anne Godet, vendait à l'industriel liégeois Pierre Gilman, l'outillage des forges de Neucy-Chevron, que son mari avait exploitées. Peu d'années après, elle se remaria à Adam des Anges dit Renier.

David Kock dit Remacle, autre fils de Remacle Kock dit le Serwyr, fut l'associé de son frère Daniel dans l'exploitation des mines de la Blanche Plombière. Il obtint, en 1601, du prince-évêque Ernest de Bavière, un brevet pour l'invention d'une machine d'exhaure de conception nouvelle, qui eut d'importantes répercussions sur l'expansion industrielle liégeoise, notamment sur la construction à Marly-le-Roi de la fameuse machine hydraulique destinée à amener l'eau de la Seine au château de Versailles.

L'exploitation des minerais de la

Blanche Plombière présentait une difficulté majeure qui lui était du reste commune avec l'extraction de la houille dans les charbonnages liégeois : l'inondation des galeries par les eaux à faible profondeur. Au moyen âge, les Liégeois s'étaient efforcés de vaincre cet obstacle par la construction d'areines, c'est-à-dire de conduits destinés à drainer les eaux et à assécher les puits. Mais l'industrie minière se développant, ce système s'avéra insuffisant et on tenta, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, d'autres moyens, notamment la fabrication de machines d'exhaure.

Les archives liégeoises nous montrent périodiquement, au cours de ce siècle, des chercheurs, le plus souvent étrangers, demandant au Conseil Privé du prince-évêque des brevets pour des machines de leur invention. Toutes s'étaient révélées inefficaces lorsque David Kock obtint à son tour, du prince Ernest de Bavière, le 27 février 1601, le monopole d'une machine de son invention. Le brevet porte que « David Remacle, l'un de nos subjects, » a, par son art et industrie, à ses » grands travaux et despens, fait et » construit certain instrument et mol- » lin, tirant pompes en grand nombre, » chose nouvelle et inusitée en nostre » pays de Liège, à effect de tirer les » eaux hors des fosses et ouvrages de » montagne de la Plomberie à Prail- » hon ». L'invention de David Kock consistait donc dans la construction d'une machine comprenant des séries de pompes étagées, mues par les eaux de la Vesdre. Elle devait avoir des répercussions inattendues.

Vers 1625, arrivait à Prayon un certain Renard dit Renkin Sualem, d'origine limbourgeoise ou hollandaise. Il se fixa à Forêt, centre de la paroisse dont dépendait Prayon. Il avait épousé une certaine Jeanne de Thier, veuve de Pierre Mansart dit le Charlier. En 1633, on le trouve établi comme directeur à la Blanche Plombière : un acte de cette année nous le montre à la tête d'une équipe de dix-huit ouvriers. Il résulte du

même acte qu'il avait surtout dans ses attributions l'entretien des machines d'exhaure inventées, comme on l'a vu, par David Kock.

Renkin Sualem séjourna à Prayon jusqu'en 1642, puis, attiré sans doute par les nombreux débouchés que lui offraient les charbonnages du bassin de Liège, il s'établit à Jemeppe-sur-Meuse. Il y amenait sa seconde femme, Catherine, fille de David Kock. C'est à cette alliance sans doute qu'il devait sa compétence dans l'assèchement des galeries de mines. Et c'est là, à Jemeppe, que Renkin Sualem et Catherine Kock eurent, le 25 janvier 1645, un fils, Renard dit Renkin Sualem, le célèbre inventeur de la machine de Marly.

D'après les descriptions qui en ont été faites, l'engin consistait essentiellement en un système de pompes étagées, aspirant les eaux de la Seine pour les verser dans les conduits qui devaient les amener à Versailles. En somme, la machine de Marly n'était qu'une machine d'exhaure manœuvrant en sens inverse. On peut donc revendiquer à bon droit, pour David Kock, tout au moins la conception générale de la fameuse installation. Une partie des pièces fut du reste fournie par son parent, Nicolas Kock (Cox), de Liège, et le petit-fils de David, Jean Sualem, né à Jemeppe le 9 mai 1663, prit part à cette construction en qualité d'ingénieur, bien qu'il n'eût guère plus de vingt ans.

\* \* \*

Abel, autre fils de Remacle Kock dit le Serwyr, s'expatria au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Il gagna la Prusse orientale et devint maître des monnaies de la ville de Dantzig, où nous verrons le rejoindre son neveu, Marcus Kock.

Celui-ci fut le principal agent de la prodigieuse ascension de la famille. La date de son exode se situe dans la première décennie du XVII<sup>e</sup> siècle. L'évêque Laurelius, son panégyriste,

attribue son départ de Liège à son adhésion à la doctrine réformée et, comme il ne pourra guère isoler Marcus de son père, Daniel Kock, dans son évolution religieuse, il montrera le jeune homme, accompagné « dans sa fuite » par ses vieux parents. Nous ne croyons pas, quant à nous, qu'il faille rattacher l'émigration de Marcus Kock, pas plus que celle de la généralité des métallurgistes liégeois passés en terre étrangère, à des motifs religieux. Plusieurs d'entre eux, parmi lesquels Louis de Geer, revinrent à Liège plusieurs lustres après leur premier départ, sans être inquiétés. D'autre part, il est certain que Daniel Kock, père de Marcus, résidait toujours, après le départ de son fils, au pays de Liège, où il mourut vers 1615. Il est non moins certain que la généralité des industriels liégeois émigrés au XVII<sup>e</sup> siècle adoptèrent, après leur établissement à l'étranger, la religion réformée qui était celle de leur nouvelle patrie.

D'après Laurelius, Marcus Kock gagna tout d'abord la Hongrie, où il se serait perfectionné dans la mécanique, le traitement des métaux, l'exploitation des mines et la frappe des monnaies. De là il passa à Dantzig, auprès de son oncle, Abel Kock, qui y exerçait les fonctions de « maître-peseur de monnaies » et de « syndic » de la cité. C'est dans la même ville que le jeune liégeois épousa une certaine Elisabeth, fille d'Isaac van Eyck, « marchand brabançon », selon les termes de l'évêque de Stockholm.

Avec sa jeune femme, il passa en Pologne, à Bromberg, aujourd'hui Bydgoszcz, au nord de Posen, et il y fut nommé maître des ateliers monétaires de la ville. Il y séjourna neuf ans, après lesquels il partit pour Königsberg, où il occupa le même poste. Son frère David, qui lui succéda, est cité dans les archives de la ville comme *Münzenverleger*, en 1633, et comme *Münzenmeister*, en 1650. On a conservé de lui des ducats frappés en 1640-1649 et des thalers et demi-thalers, frappés en 1641. Il y mourut le 11 novem-

bre 1650, laissant une veuve et peut-être des enfants.

Vers 1624, Marcus Kock était parti pour Berlin, où de nouveau il fut créé maître des monnaies. C'est dans cette ville sans doute qu'il fut présenté au roi Gustave-Adolphe de Suède, qui guerroyait pour lors en Allemagne et qui, témoin de ses réalisations, lui fit des offres d'engagement. Il les accepta et, en 1626, il partait pour Stockholm, où il remplaça sur-le-champ un certain Gillis Goyet, comme maître des monnaies du royaume de Suède.

Il séjourna tout d'abord à Nyköping, puis à Sater, où se trouvait l'atelier des monnaies qui, détruit par une inondation en 1625, venait d'être reconstruit. Kock eut tôt fait de juger du caractère archaïque des installations : il ordonna leur démolition et les remplaça par d'autres, conçues d'après ses plans et dans lesquelles il fit naturellement appliquer les inventions réalisées par ses parents et par lui-même. Dès 1627, l'établissement était en marche ; on y frappait des pièces à l'effigie de Gustave-Adolphe et — chose en quoi il innovait — portant le sigle M. K. du nouveau maître des monnaies du royaume.

Mais l'infatigable wallon ne bornait pas ses ambitions à cet office. Comme on l'a vu plus haut, les Kock avaient perfectionné, sinon inventé le laminoir de fenderie. Sans plus attendre, Marcus sollicita et obtint du roi de Suède, le 13 mars 1627, le droit exclusif d'établir, pour une durée de douze ans, le long des cours d'eau suédois, des fenderies exemptes de tout impôt. Usant du privilège royal, il fonda, le 19 avril 1630, une première société groupant notamment l'amiral Klaes Flemming, Martin Wejtzter et Christian Welshausen, pour l'érection à Torshalla d'une fenderie conçue selon les méthodes wallonnes. L'affaire attira bientôt les capitaux suédois et, dès l'année suivante, nous trouvons, dans l'association, Louis de Geer et le gouverneur du Vornland, Jean de La Gardie.

C'est encore à l'évêque Laurelius que nous devons les premiers détails sur l'activité de Marcus Kock en qualité d'ingénieur. Dans l'oraison funèbre qu'il prononcera sur sa tombe, il rappellera qu'il a introduit en Suède de nouvelles méthodes du travail du fer et qu'il a notamment construit, à Torshalla, un laminoir et une fenderie qui, partant de loupes grossièrement corroyées, donnent la possibilité d'obtenir, par étirage, laminage et découpage, des bandes pouvant servir à la fabrication de feuillards, de tringles et de clous. Il lui attribuera aussi l'invention de la technique du revêtement des cylindres en acier doux, à l'aide d'acier trempé d'une très grande dureté.

Cette innovation capitale, Kock l'appliqua, en 1644, à Avesta, où avec l'assentiment de la reine Christine, il transféra le siège de la frappe des monnaies de cuivre. Kock obtint à cet effet plusieurs privilèges des souverains suédois, mais à l'instar des octrois concédés par les princes-évêques de Liège, ces documents ne définissent que très sommairement les procédés brevetés.

Les rapports des inspecteurs du « Bergskollegium », notamment celui d'Antoine Schwab, suppléent heureusement à cette carence. Bien que daté de 1723, ce document constitue une source capitale pour l'histoire de la technique métallurgique wallonne et suédoise au XVII<sup>e</sup> siècle : il est l'œuvre d'un technicien et il décrit, avec plans détaillés, les usines et les machines mêmes élevées par Kock et restées en activité pendant presque un siècle.

Schwab décrit et reproduit, par des plans minutieusement dressés, un four d'affinage, un martinet à cuivre et son four, un atelier de vérification des pièces de monnaie, un martinet pour le poinçonnage, un four de fenderie, en plan et en élévation, un atelier de cisaillement des flans, un atelier de frappe, un atelier de bocardage, les fondations d'une forge utilisée pour la préparation des outils et accessoires

de frappe, en fer et en acier, et enfin une vue générale, en plan géométrique, des usines d'Avesta, qui formaient, grâce à l'initiative de Marcus Kock, un complexe industriel complètement indépendant, sauf pour le minerai et le charbon de bois.

Ces usines acquirent du reste une telle réputation que de nombreux pays étrangers, l'Angleterre, la Hollande, la France, le Portugal, le Danemark, la Pologne et la Russie, s'adressèrent à elles pour obtenir les flans destinés à la frappe de leurs monnaies. Certains de ces pays leur firent même des commandes de pièces prêtes à être mises en circulation. On conserve dans les musées suédois des exemplaires de pièces ainsi livrées, à l'effigie de Louis XIV, de Louis XV et d'autres souverains, russes, polonais, portugais, hollandais, sans compter les pièces frappées pour les villes, notamment pour la ville d'Utrecht.

Marcus Kock mourut à Avesta le 20 novembre 1657. De son mariage avec Élisabeth van Eyck, il avait eu quatre fils. L'aîné, Daniel, né en 1616, mort en 1650, fut associé aux entreprises paternelles : il fut maître des monnaies de Suède, poste dans lequel il eut pour successeur son fils Marcus.

Abel, autre fils de Marcus l'aîné, né en 1627, fut premier aumônier de la cour de Suède.

Abraham, son frère, né à Sater le 3 juillet 1640, décédé en célibat à Stockholm le 22 avril 1696, dirigea les usines d'Avesta de 1666 à 1668, puis, devenu assesseur au Ministère du Commerce, voyagea en Angleterre et en Allemagne. En 1666, de concert avec ses frères, il avait racheté l'usine à cuivre de Skultuna, fondée en 1660 par le wallon Henri de Try, neveu de Marcus Kock.

Avec leur frère, Isaac, dont il sera question ci-après, et Marcus, fils de leur frère Daniel décédé, les fils de Marcus Kock reçurent du roi de Suède, Charles XI, concession de noblesse et du titre de baron sous le nom de Cronström, nom qu'ils por-

tèrent uniquement à partir de cette date.

Isaac, second fils de Marcus Kock et d'Élisabeth van Eyck, naquit à Bromberg le 20 mai 1620 et mourut en août 1679, en Prusse, d'où ses restes furent transférés à Stockholm et inhumés dans la cathédrale le 20 septembre 1680. Il fut directeur des ateliers d'Avesta. De son mariage avec Christine Hanssen, il eut deux fils : Isaac dont il sera question ci-après et Daniel, né à Avesta le 29 septembre 1655, mort célibataire à Paris le 20 août 1719. Bien qu'il ait été créé, en 1682, assesseur à la Haute Cour de justice de Stockholm, il passa la majeure partie de sa vie en France, où il fut envoyé comme résident en 1702 et comme ambassadeur en 1703. Il s'intéressa particulièrement aux beaux-arts et s'efforça de gagner ses compatriotes aux conceptions esthétiques françaises en fréquentant les artistes en renom et en les attirant dans son pays natal. C'est ainsi qu'il se lia d'amitié avec l'architecte Nicodème Tessin et le recommanda au roi Charles XI, qui lui confia la reconstruction du palais de Stockholm, détruit par un incendie en 1694. Avec Tessin partirent pour la Suède quatorze familles d'artistes français, notamment les Chaveau, les Hongre, les Le Fèvre et autres. En même temps, Daniel Cronström commandait en France des sculptures, des tableaux, des tapisseries et autres œuvres d'art et attirait à Stockholm des troupes de comédiens qui mirent à la mode, dans la capitale et les principales villes du royaume, la littérature dramatique française. C'est à Daniel Cronström qu'est due pour une bonne part l'influence exercée par la France, au XVIII<sup>e</sup> siècle, sur la pensée et l'esthétique suédoises.

Isaac Cronström, second fils d'Isaac et de Christine Hanssen, naquit à Avesta en 1661. Il étudia successivement à Upsala (1679), puis à Leipzig, où il s'inscrivit à l'université le 21 octobre 1681, et enfin à Paris, où il séjourna en 1682 et 1683.

Au cours de cette année, il s'engagea dans l'armée française et prit part, en 1684, à la campagne de Catalogne, sous les ordres de Catinat. Espérant y profiter d'un avancement plus rapide, il entra en 1691 dans l'armée hollandaise et, au cours de la guerre de la Ligue d'Augsbourg, il fut chargé du commandement d'une compagnie suédoise sous les ordres du général von Dopff.

Cronström fit, en qualité de major, la campagne des Pays-Bas du sud. Il combattit notamment à Landen, où l'armée des alliés subit une défaite, et à Namur, prise par Vauban en 1692 et reprise par Guillaume III, prince d'Orange et roi d'Angleterre, en 1694. Il commandait une compagnie des assiégeants lorsque leur armée s'empara de Huy, le 24 septembre de la même année.

Au cours d'un congé de deux ans, il épousa en Hollande, en avril 1695, Anne-Élisabeth Tuyll van Serooskerken. Il fit ensuite la campagne de 1697, année de la paix de Ryswick qui mit fin momentanément aux hostilités. Celles-ci s'étant de nouveau déchaînées, Cronström combattit, en qualité de lieutenant-colonel, sous les ordres du prince de Nassau-Saarbrück et participa au siège de Keizerweerde et à celui du Quesnoy.

L'année suivante, les hasards de la guerre devaient l'amener à porter une seconde fois les armes dans le pays que son grand-père, Marcus Kock, avait quitté moins d'un siècle auparavant. Le prince-évêque Joseph-Clément de Bavière ayant, sur les instances de son frère, Maximilien-Emmanuel, gouverneur des Pays-Bas, embrassé le parti de Louis XIV, Liège fut occupée par les troupes françaises. En octobre 1702, les impériaux, sous la conduite de Coehorn, les en délogeaient. La brillante conduite de Cronström au cours de ce fait d'armes lui valut d'être nommé colonel en même temps qu'aide de camp du général prince de Nassau-Ouwerkerk. C'est dans sa nouvelle tenue qu'il participa peut-être, un an plus tard,

à la prise de Limbourg, où vraisemblablement s'élevaient encore la maison et la forge de Remacle le Serwyr...

Le 26 avril 1703, la citadelle de Huy, occupée par les Français, tombait à son tour et Cronström était nommé gouverneur de la place. Deux ans après, les troupes de Louis XIV, commandées par Bedmar, réinvestissaient la cité mosane et, après un siège de trois semaines, l'obligeaient à se rendre.

Ce ne fut pas pour longtemps : le 11 juillet suivant, les régiments alliés, conduits par Marlborough, en délogeaient leurs adversaires. Cronström, qui avait été fait prisonnier lors de la capitulation, fut échangé et rétabli dans ses fonctions de gouverneur. Il devait commander la place pendant quinze ans, au cours desquels il se montra dur et cruel : contributions de guerre, entretien de la garnison, vexations de toutes sortes mirent la ville dans une situation financière désastreuse. Lors des négociations entamées en vue des traités de paix, en 1713, les diplomates liégeois protestèrent contre la prétention des Provinces-Unies de disposer de la place de Huy comme d'une conquête, au mépris des droits des États de Liège. Cronström combattit cette revendication en alléguant que la forteresse était nécessaire à la défense de la Meuse. Malgré les démarches de Rasquinet, bourgmestre de Huy, il obtint que quatre compagnies du régiment Jacot, casernées à Limbourg, y fussent envoyées pour remplacer le régiment van Els, transféré à Liège au début de juillet.

En 1715, la démolition de la citadelle de Huy fut enfin ordonnée et son commandant dut regagner la Hollande, non sans avoir exigé de la ville des arriérés de frais d'occupation. Entretemps Cronström avait été nommé brigadier d'infanterie ; il avait pris part, en 1709, à la bataille de Malplaquet et, en 1710, à la prise de Douai, Béthune, Saint-Vincent et Aire.

On le retrouve, en 1720, occupant



Le poste de gouverneur de Furnes et, en 1736, celui de gouverneur d'Ypres. Nommé général-major en 1727, il fut créé lieutenant-général en 1733 et général en chef en 1743. En 1742, âgé de quatre-vingt-deux ans, il s'était vu confier le commandement suprême de la ligne de défense hollandaise entre la Meuse et l'Escaut. Trois ans plus tard, il prenait part à la bataille de Fontenoy, où, en présence de Louis XV, le maréchal de Saxe défit les troupes alliées.

En juillet 1747, il commandait les troupes hollandaises chargées de délivrer Berg-op-Zoom, assiégée par les Français. Il échoua dans cette mission et la ville tomba aux mains de l'ennemi. C'est à cet échec sans doute qu'il faut attribuer sa retraite du service actif et sa nomination comme gouverneur de Bois-le-Duc. Il mourut, dans son château de Neemelaer, aux abords de cette ville, en 1751.

De son mariage avec Élisabeth Tuyll van Serooskerken, il avait eu douze enfants. Trois seulement parvinrent à l'âge adulte : Christina, mariée au major-général néerlandais Mennin van Eichen ; Diana-Henrietta, qui épousa le lieutenant-colonel hollandais Claes-Willem van Deelen van Schouenbourg, et Daniel-Isaac, qui fut major-général à l'armée des États Généraux et, après le décès de son père, gouverneur de Bois-le-Duc. Il mourut sans postérité, à Neemelaer, en 1768.

Avec lui s'éteignit la descendance mâle de Marcus Kock qui, en un siècle et demi, avait essaimé des bords

de la Vesdre aux rives du Danube hongrois et aux plages de la Baltique, s'élevant tout d'abord et marquant chacune de ses étapes par d'étonnants progrès dans la technique industrielle, puis décrivant une courbe descendante pour tomber finalement dans la vie agitée et stérile des hobereaux-traineurs de sabre.

Jean Yernaux.

J. Yernaux et M. Mathy, « Une famille de pionniers industriels wallons au XVII<sup>e</sup> siècle : les Kock, de Limbourg », dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique, Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques*, 5<sup>e</sup> série, t. XLVI, 1960, p. 66 à 124. — J. Yernaux, *La Métallurgie liégeoise et son expansion au XVII<sup>e</sup> siècle*, Liège, 1939, *passim*. — Olavo Laurelius, *Lijkpredikan öfver jordom Kongl. Majestets troman, rikmyntmästare och Avesta Bruks berömmelige föreståndare, then äreborne valbetrodde och höglärade sentoren herr Marcus Koch-ten 13 decembris 1657*, Västerås, 1658. — Carl Sahlin, *Valverk inom den svenska metallurgiska industrien intill början av 1870-talet*, Stockholm, 1934. — Dahlgren, *Louis de Geers Brev och Affärshandlingar, 1614-1662*, Stockholm, 1934, *passim*. — E. Poncelet, « Lettres inédites du baron de Ville », dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. 86, p. 254. — Barbet, *Les grandes eaux de Versailles*, Paris, 1907. — H. Buffet et R. Evrard, *L'eau potable à travers les âges*, Liège, 1950, p. 172 et suiv. — B. Boethius, article « Kock », dans *Svenskt Biografiskt Lexikon*, t. IX, Stockholm, 1931. — U.-S. Linder-Wellin, *Svensk koppar och kopparmyntnig, Bergslags Museum, Falun*, 1951. — R. Josephson et P. Sörensson, article « Cronström », dans *Svenskt Biografiskt Lexikon*, t. I<sup>er</sup>, col. 376 à 382. — J. Eysten, « Cronström », dans *Nieuw Nederlandsch Woordenboek*, t. I<sup>er</sup>, col. 654 et suiv. — René Dubois, « Le dernier gouverneur de Huy », dans *Annales du cercle hutois des sciences et beaux-arts*, t. VIII, p. 195 et suiv. — M. Yans, « Le dernier gouverneur de Huy, vu de La Haye », *ibid.*, t. XXV, p. 104.

## L

**LAMEERE** (*Auguste-Alfred-Lucien-Gaston*), zoologiste, né à Ixelles le 12 juin 1864, décédé à Bruxelles le 6 mai 1942.

Rompant avec la tradition d'une famille de juristes et d'historiens éminents, Auguste Lameere fut naturaliste dès le plus jeune âge. Sa prime enfance s'écoula, sous l'affectueuse vigilance maternelle, dans un jardin où les fleurs et les insectes composaient son monde enchanté. Ses brillantes études gréco-latines ne le détournèrent pas un moment de sa passion pour l'histoire naturelle. A 16 ans, il était membre de la société entomologique dont il devint le guide, le président d'honneur, le collaborateur le plus fécond et le plus illustre. Il avait 23 ans lorsqu'il fut reçu par la « Société royale malacologique de Belgique » qu'il fit dénommer « Société royale zoologique de Belgique ». Il en fut le président, le président d'honneur. Il en anima les séances par ses nombreuses communications de « zoogénie ». Entretemps, il s'était inscrit à l'Université de Bruxelles. Il y conquist le grade de docteur agrégé en 1890, par une thèse sur la cytologie des œufs parthénogénétiques des Rotifères et des Pucerons, thèse préparée sous la direction d'Edouard Van Beneden. La même année, il était chargé, par l'Université de Bruxelles, des cours de Zoologie systématique en Faculté des sciences, et de Biologie à l'École des Sciences sociales. Ultérieu-

rement, il fut titulaire de la chaire d'Anatomie comparée.

Lorsque le professeur Émile Yseux prit sa retraite, en 1909, les *Éléments de Zoologie* furent encore confiés à Auguste Lameere qui porta ainsi la responsabilité de tous les enseignements de Biologie animale et de Zoologie à l'Université de Bruxelles. Il en rehaussa la valeur par des travaux pratiques, des séances de démonstration et grâce au musée didactique qu'il enrichit, réorganisa et améliora considérablement.

Il avait épousé la fille du sociologue Guillaume De Greef.

La vie de ce grand savant s'écoula, unie et simple, laborieuse et brillante, exclusivement à Bruxelles si l'on excepte la « grande aventure » d'une expédition scientifique au Sahara en compagnie de son ami le botaniste Jean Massart, au printemps 1898, et l'exil en France, de 1914 à 1918, lorsque la première guerre mondiale le surprit, avec sa famille, au laboratoire de Roscoff.

Son attachement, son dévouement à l'Université libre de Bruxelles qu'il ne devait jamais quitter, lui valurent d'être recteur pendant les années 1906-1907 et 1907-1908, ensuite membre du conseil d'administration, enfin membre permanent du Bureau de l'Université.

En 1920, au sortir de la guerre, il fut appelé à la direction de la station biologique d'Overmeire et des *Annales*

de *Biologie lacustre* lorsque s'éteignit leur fondateur, l'éminent hydrobiologiste Ernest Rousseau. Plus tard, en 1926, M<sup>me</sup> Torley-Keller fit une donation à l'Université en souvenir de son fils, le collaborateur d'Ernest Rousseau, destinée à créer un *Institut zoologique* rattaché exclusivement à la chaire de Systématique. Auguste Lameere devint le directeur-fondateur de l'Institut zoologique Torley-Rousseau. Dans l'obligation d'abandonner la station d'Overmeire, il remplaça les *Annales de Biologie lacustre* par le *Recueil de l'Institut zoologique Torley-Rousseau* dont il assura la rédaction et l'édition. Il y publia les travaux réalisés dans son laboratoire, ainsi que son *Précis de Zoologie*, couronnement scientifique de sa vie de zoologiste.

Atteint par la limite d'âge, en 1934, sa retraite, loin de ralentir son activité, lui permit de se consacrer entièrement à ce grand ouvrage que la mort, le 6 mai 1942, vint, hélas, interrompre, alors qu'il arrivait presque à son achèvement.

La liste chronologique des publications d'Auguste Lameere, qui compte plus de 500 numéros, a été dressée, avec grand soin, par son fils le professeur William Lameere, dans le tome VII du *Précis de Zoologie*, en 1942. Auguste Lameere s'y révèle un des zoologistes les plus éminents de notre temps.

Il fut mêlé à l'essor de la biologie de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XX<sup>e</sup>. Il s'était initié, sous la direction d'Ed. Van Beneden et par la préparation de sa thèse d'agrégation, à la cytologie, science naissante à cette époque. Il appartenait au cénacle de jeunes biologistes groupés autour du physiologiste Léo Errera. La génétique à laquelle la cytologie apportait un support matériel, était à l'honneur. La notion de mutations que Hugo de Vries venait d'introduire, donnait des bases positives à la formation des espèces, une des préoccupations constantes d'Auguste Lameere. Ardent propagateur de l'évolution, il la concevait selon

l'explication mutationniste et dans l'esprit Darwinien. Il publia en 1923 un petit livre sur Darwin, dans la collection « Les cent chefs-d'œuvre étrangers » (*Renaissance du Livre*, Paris, 1923), remarquable par son introduction au Transformisme moderne, mais aussi par la traduction d'un *Essai sur l'origine des espèces* que Darwin avait écrit en 1844 et qui n'avait jamais été édité en français.

Cependant ses études entomologiques le mirent en opposition, sur un point, avec les théories de Darwin et de Wallace. Il combattit l'explication, par la sélection sexuelle, de l'apparition des caractères sexuels secondaires. Précurseur sagace, il en cherchait le déterminisme dans des facteurs physiologiques et métaboliques. Il concluait en outre que les caractères sexuels secondaires sont d'autant plus développés que la taille est plus grande, soit que l'on considère les individus dans une même espèce ou les espèces naturelles d'un même phylum. Il soulignait que l'accroissement des caractères sexuels n'est cependant pas parallèle à celui de la taille, mais suit une courbe parabolique. Le professeur Champy, rappelant et approfondissant ces observations, les résumait sous l'appellation de « phénomène de Lameere ».

Les Insectes furent l'objet de bien d'autres études importantes : la raison d'être et l'évolution des métamorphoses ; l'origine et l'évolution des sociétés animales.

Auguste Lameere apporta une contribution non moins magistrale à la biologie animale, par ses travaux sur les Dicyémides, parasites du rein des Céphalopodes, une des énigmes les plus obscures de la zoologie. Les résultats de ses recherches, poursuivies pendant son exil en France de 1914 à 1918, lui valurent le prix décennal de Zoologie (1912-1921). Auguste Lameere apportait, en effet, des clartés étonnantes dans l'imbroglio, apparemment inextricable, du cycle de ces singuliers parasites. Il reconnut dans les Dicyémides des Vers dégradés

par le parasitisme plutôt que les représentants d'un embranchement de Mésozoaires, ainsi qu'on l'admet encore. Il découvrit le stade initial d'infection; décrivit les générations par propagation agame, dans le rein des Céphalopodes, à partir d'oogonies capables de se développer sans maturation ni fécondation. Il révéla, enfin, les formes sexuées qui par autofécondation donnent les larves essaimées au dehors. Des lacunes subsistent encore mais les observations récentes n'ont pu que confirmer ce que nous devons à la sagacité et la patience d'Auguste Lameere.

Ces travaux de biologie animale qui feraient à eux seuls la réputation d'un zoologiste, ne sont cependant que des éléments subsidiaires de l'œuvre d'Auguste Lameere. Il fut, chose assez rare parmi les zoologistes, un entomologiste dès l'enfance. Il connaissait admirablement tous les groupes; les Coléoptères avaient ses prédilections. Il fut le grand spécialiste des Prioides qui lui valurent une renommée internationale précoce. Il leur consacra, de 1902 à 1912, les vingt-deux mémoires de sa *Révision des Prioides*, qui, selon Marc de Selys Longchamps, est « sans doute le joyau de » son œuvre entomologique et peut-être de son œuvre entière dont la « diversité le dispute à l'étendue ».

Dans sa conception du monde animal, la paléontologie s'intègre nécessairement à la zoologie. Auguste Lameere consacra plusieurs mémoires aux Insectes fossiles. Le plus important est sa *Révision sommaire des Insectes fossiles du Stéphaniens de Commeny*. Ce travail ardu l'amena à établir l'anatomie comparée et la nomenclature de la nervature (il dira plus tard la nervulation) de l'aile de l'Insecte, indispensables à la compréhension de la systématique et de la phylogénèse entomologiques.

Auguste Lameere remania la classification de plusieurs classes d'Insectes : les Éphéméroptères, les Coléoptères, les Diptères, etc. Par l'ampleur, la diversité, la profondeur de

ses investigations, il s'impose comme l'un de nos plus grands entomologistes.

\* \* \*

La zoologie entière ne cesse, cependant, de le préoccuper. N'avait-il pas écrit dès 1892, sous le titre d'*Esquisse de Zoologie*, une charmante introduction à la Zoologie générale?

A l'âge de 33 ans, ses connaissances en systématique zoologique l'autorisaient à entreprendre, seul, la publication d'un *Manuel de la Faune de Belgique*, en s'inspirant du *Manuel de la Flore* de François Crépin. Auguste Lameere a dressé l'inventaire des deux tiers des espèces vivant en Belgique qui en compte plus de quinze mille. Il établit les tableaux dichotomiques et composa les clefs nécessaires à leur détermination que facilitent des illustrations simples mais étonnamment précises. Le premier volume *Les Animaux non Insectes*, 2.500 espèces, parut en 1895; le second volume, les *Insectes inférieurs, y compris les Coléoptères*, 3.106 espèces, en 1900; le tome troisième, qui comporte 3.151 espèces des *Insectes supérieurs*, sortit de presse en 1907.

Depuis plus de cinquante ans le *Manuel de la Faune de Belgique* fut la bible, « le livre », des entomologistes et des zoologistes belges. Devant la somme de connaissances et de travail qu'impose pareille entreprise, les difficultés à surmonter, on reste aujourd'hui confondu d'admiration et de gratitude. Nul ouvrage ne méritait mieux le prix Edmond de Selys Longchamps qui lui fut décerné par l'Académie royale de Belgique.

Auguste Lameere était systématicien dans l'esprit de Linné ou de Lamarck : la classification est la synthèse de nos connaissances zoologiques, l'expression du plan selon lequel doit s'édifier le système naturel du règne animal, sa phylogénèse. Tel fut l'objet même de son enseignement auquel il confiait ses méditations, remaniées d'année en année, sans cesse refondues et complétées. Diverses

publications marquent les étapes de leur longue élaboration : les *Prolegomènes de Zoologie*, 1891 ; le *Sommaire du cours de Zoologie*, 1911, destiné à aider les jeunes gens à suivre les leçons du maître ; une *Théorie zoologique* parue en 1916, puis en 1927, un *Abrégé de la classification*. Il leur donna enfin la forme définitive lorsqu'il commença la rédaction du *Précis de Zoologie* dont la publication s'étendit au long de sept volumes, de 1927 à 1942.

Cette œuvre immense est unique dans la littérature consacrée aux sciences zoologiques, autant par son ampleur que par l'originalité de la pensée et de sa présentation. C'est une fresque historique et philosophique de l'histoire évolutive des animaux. Selon Auguste Lameere, les animaux tirent leur origine des Protozoaires Flagellates. Les Métazoaires dériveraient d'une colonie de Choanoflagellés dont la cavité gonocytaire deviendrait gastrique. Ainsi s'expliquerait la structure gastrulénne des Éponges et des Coelentérés dont les feuilletés seraient homologues. Tel est l'objet du premier volume.

Reprenant une idée ébauchée par Sedgwick, se basant surtout sur les observations d'Ed. Van Beneden concernant les Cérianthaires, c'est à ce type d'Anthozoaires que Lameere rattache les Coelomates, formulant l'hypothèse la plus plausible de l'apparition des Invertébrés et des Vertébrés. Ces deux groupes de Coelomates ne seraient pas en filiation continue comme on le soutient encore, mais représenteraient deux phylums distincts à évolution parallèle et dont la structure fondamentale serait inverse, les Invertébrés ayant le système nerveux ventral (Hyponeuriens), les Vertébrés ayant le système nerveux dorsal (Epineuriens).

Aux Vers, dont il voulut, peut-être en vain, découvrir l'unité de structure, Auguste Lameere rattache par l'intermédiaire des Vermidiens et des Enteropneustes, l'embranchement étrange des Echinodermes qui n'au-

raient donc rien de commun avec les Cordés auxquels on tend à les rapprocher aujourd'hui, contre toute vraisemblance, semble-t-il.

Le troisième volume retrace l'histoire des Mollusques en s'inspirant, il est vrai, de l'œuvre magistrale de son grand ami Paul Pelseener. Les Arthropodes primitifs, les Arachnomorphes dont la souche se découvre dans l'organisation des Trilobites y sont également traités.

Les quatrième et cinquième volumes consacrés aux Hexapodes et Insectes constituent la partie maîtresse de l'ouvrage, autant par l'abondance des faits qui y sont exposés que par la nouveauté des conceptions.

C'est à partir du sixième volume que sont abordés les Epineuriens, par l'étude des Procordés (Amphioxus et Tuniciers) et par un résumé remarquablement clair de l'anatomie comparée des Vertébrés. A ces derniers était réservé le septième et dernier volume. L'histoire naturelle des Poissons et des Amphibiens, vivants et fossiles, était terminée et le chapitre des Reptiles était déjà fort avancé lorsque la mort mit fin à ce noble et admirable effort. Grâce aux publications précédentes, et surtout à l'*Abrégé de classification*, nous connaissons les vues essentielles d'Auguste Lameere sur la phylogenèse des Oiseaux et des Mammifères.

Dans ce vaste exposé phylétique du monde animal, pensé et composé par le même homme, la valeur réelle des différents groupes est respectée : deux volumes sont consacrés aux Epineuriens, quatre sont nécessaires pour traiter des Hyponeuriens. Ainsi se situe, dans le système zoologique, la place de l'homme, le dernier apparu parmi les Mammifères : Insectivore devenu Primate arboricole, puis Anthropomorphe bipède redescendu sur terre pour la conquérir par la puissance de son cerveau. Notre maître reprenait volontiers, devant ses élèves et amis, avec une objectivité empreinte de la plus haute sérénité, le problème émouvant et grandiose du « phénomène humain » et concluait

dans un sourire : « L'Homme est dans » la nature une manifestation du déterminisme universel. C'est tout ».

« Nul n'eût plus qu'Auguste Lameere », écrit Marc de Selys Longchamps, « le culte de la nature en perpétuel devenir ».

De hautes distinctions lui furent décernées. Auguste Lameere était membre de l'Académie royale de Belgique, membre associé de l'Institut de France, correspondant de l'Académie des Sciences de Philadelphie, président d'honneur de la Société entomologique de Belgique, de la Société royale zoologique de Belgique, membre d'honneur des Sociétés entomologiques de Londres, de France, de Russie et des Pays-Bas.

Paul Brien.

Notices consacrées à Auguste Lameere : Marc de Selys Longchamps (*Annuaire de l'Acad. roy. de Belgique*, t. CXX, 1954); MM. Dalcq, de Selys Longchamps, Mayné, Brien et Pelseneer (*Ann. Soc. roy. Zool. Belg.*, 1945-1946, t. LXXXVI); P. Brien (*Rapport de l'Université libre de Bruxelles*, 1946; *Les Naturalistes de Mons et du Borinage*, 1949, t. XXXV, et *Rev. Cercle des Sc. U. L. B.*, 1951), etc.

**LAMEERE** (*Eugène*), historien et professeur, frère du précédent, né à Ixelles le 25 avril 1872, mort à Fayt-lez-Manage le 2 décembre 1901.

Après avoir fait des études brillantes à l'Athénée de Bruxelles, il s'inscrivit comme étudiant en histoire, en 1891, à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université libre de Bruxelles. Encouragé par son maître H. Lonchay, il se consacra pendant ses deux candidatures à deux travaux de critique traitant, l'un des « Rapports d'Henri IV et de la princesse de Condé » d'après l'ouvrage de Henrard, l'autre, de « L'organisation des armées au XVII<sup>e</sup> siècle ».

Pour l'obtention du titre de docteur en sciences historiques, il prépara une thèse intitulée « Essai sur l'origine et les attributions de l'audiencier dans les Pays-Bas ». C'est avec une conscience irréprochable qu'il mena à bien le dépouillement des docu-

ments nécessaires à l'élaboration de ce travail qui fut l'un des premiers, en Belgique, à être consacré aux institutions des Pays-Bas à l'époque moderne par une exploitation systématique des archives de cette époque. Ses recherches l'amènèrent même à prendre l'initiative de publier en 1894 « La Relation de la campagne de Flandre de 1649 » de Vincart. Encore inédit, ce manuscrit rédigé en espagnol offrait un grand intérêt pour l'histoire militaire des Pays-Bas. En 1895, il présentait sa thèse qui lui valut la « grande distinction », consécration qui n'était que légitime, puisqu'il était parvenu à déterminer les attributions, peu connues jusqu'alors, d'un des principaux fonctionnaires de nos anciennes provinces et à montrer comment, de receveur du scel au XIV<sup>e</sup> siècle, cet officier de chancellerie était devenu le premier secrétaire d'Etat des Pays-Bas.

C'est à lui que l'on doit l'ouverture en 1894 d'un Séminaire d'histoire et de géographie : il fut ainsi l'un des premiers, avec Godefroid Kurth, à concevoir qu'un enseignement pratique devait doubler les cours donnés jusque-là selon la seule méthode traditionnelle. Par cette institution qu'il fit reconnaître officiellement par l'Université libre de Bruxelles, il permettait aux étudiants qui en manifestaient le souhait, de faire des communications personnelles sur les différentes périodes de l'histoire. Dans le « Bulletin » de ce séminaire qui, faute de moyens, ne connut que peu de fascicules, E. Lameere publia en 1894 des « Notions élémentaires de diplomatique » qui constituent un fort bon résumé du « Manuel de diplomatique » de Giry. Mais, à côté de ces travaux individuels, E. Lameere dirigea les étudiants du séminaire dans un travail collectif sur la « Bibliographie de tous les articles relatifs à l'histoire de Belgique parus dans les revues belges et étrangères », travail intéressant qui, faute de subsides, dut être interrompu, mais qui nous montre que, dix ans avant la publication de la pre-

mière édition de la Bibliographie de Pirenne, il avait pressenti la nécessité de doter les chercheurs d'un instrument de travail indispensable.

A l'occasion du soixantième anniversaire de la fondation de l'Université libre de Bruxelles, E. Lameere manifesta son profond attachement à celle-ci en rédigeant avec la collaboration de H. Le Bœuf une notice commémorative qui rappelait les progrès de l'Université au cours des dix dernières années (1884-1894).

Après avoir lu un article de Léon Leclère sur les universités populaires dans les pays anglo-saxons, E. Lameere s'enthousiasma à l'idée de fonder de telles institutions chez nous. Un groupe de professeurs et d'étudiants de l'Université libre de Bruxelles, tentés tout comme lui, fondèrent en 1893 l'« Extension universitaire » dont E. Lameere partagea le secrétariat avec Michel Huisman. L'Extension put compter à tous moments sur son aide et sa participation comme on le verra par la suite.

Parmi les autres organismes auxquels il consacra son activité, il faut citer l'« Office international de bibliographie ». Son entrée dans cette institution confirme son intérêt pour les recherches bibliographiques. Il fut l'un des principaux collaborateurs de cet office dans lequel, dès son ouverture, il se chargea de la section historique.

C'est alors qu'il fit un séjour de quelques mois à Paris : à l'École des Chartes, il approfondit sous la direction de L. Gautier ses connaissances en paléographie et en diplomatique, et à l'École des Hautes Études il participa aux exercices pratiques de Giry et Bémont ; il assista en même temps aux cours de Ch.-V. Langlois sur la bibliographie et l'histoire du livre et entama un inventaire des documents relatifs à l'histoire de Belgique conservés au Quai d'Orsay. Il revint ensuite à Bruxelles défendre son mémoire au concours des bourses de voyage, épreuve dont il sortit brillant vainqueur.

Dans le cadre d'un projet d'organi-

sation générale des bibliothèques populaires de Belgique, complément de la tâche vulgarisatrice de l'Extension universitaire, il dressa avec la collaboration de Westerlinck un catalogue modèle de bibliothèque populaire, comportant cinq mille ouvrages fondamentaux choisis de préférence parmi ceux qui étaient édités en Belgique en français et en flamand. Ce catalogue fut soumis au jury de l'Exposition de Bruxelles de 1897 et lui valut un Grand Prix. En collaboration avec Ch. Sury, en cette même année 1897, E. Lameere rédigea une étude sur les « Écoles du Livre et la création d'une école du livre à Bruxelles ». Cet ouvrage, publié lors de la deuxième conférence bibliographique, avait pour but d'offrir aux bibliothécaires l'occasion d'acquérir des connaissances professionnelles et de montrer la nécessité de l'organisation bibliologique.

Poursuivant les travaux qu'il avait abordés dans son mémoire, il continua ses recherches sur l'histoire de nos institutions centrales au XV<sup>e</sup> siècle et publia ainsi deux notices intéressantes, l'une sur l'« Origine du Grand Conseil ambulatoire et du Conseil privé », l'autre sur l'« Origine du Conseil des finances des anciens Pays-Bas ».

Au cours de l'année 1898, il fit un voyage de plusieurs mois en Italie, qu'il nous a, en partie, relaté dans son « Journal d'un incompris », et, profitant de son séjour à Rome, il put copier, aux Archives du Vatican, un grand nombre de pièces diplomatiques relatives à la nonciature des Pays-Bas au XVII<sup>e</sup> siècle, quelques années avant que l'Institut historique belge de Rome ne fût fondé et n'entreprît la publication systématique de ces documents importants.

Un nouveau voyage, en 1899, l'amena cette fois en France, dans les dépôts d'archives de Dijon, Lille et Paris. C'est ainsi que, grâce à ses travaux préparatoires et aux nombreux documents inédits découverts dans les dépôts français, cinq années après

avoir quitté l'Université, il y revenait pour y présenter son œuvre maîtresse : « Le Grand Conseil des ducs de Bourgogne de la maison de Valois », avec laquelle, le 5 avril 1900, il conquiert le diplôme de docteur spécial en histoire. Ce travail de haute valeur expliquait d'une façon définitive la fondation du Grand Conseil. E. Lameere montrait que le Grand Conseil, contrairement à ce qu'avaient cru ses prédécesseurs, n'avait pas été créé par l'ordonnance du 4 août 1446, mais qu'il se rattachait à la *curia ducis* ou Conseil aulique des ducs de Bourgogne, réorganisée par Philippe le Bon dès 1433 en un conseil ambulatoire siégeant à heures et jours fixes et renforcée par l'ordonnance de 1446. Cette étude analytique et objective des institutions bourguignonnes, qui révélait de grandes qualités d'érudition et de critique, continue à faire autorité aujourd'hui et est toujours considérée comme un ouvrage d'une importance considérable.

Ayant reçu l'éloge unanime, aussi bien de la critique belge qu'étrangère, E. Lameere reprit ses voyages. Il se rendit en Allemagne, puis en Hollande, où il put voir à La Haye les papiers du ministre van Maanen, acquis depuis peu par les archives royales. A la même époque, il collabora à la *Belgique Judiciaire* à laquelle il remit la biographie, en grande partie originale, du jurisconsulte Ph. Wielant, pendant qu'il préparait encore, pour les *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, un article sur la cour de Philippe le Bon, qui parut en 1900.

A son retour de voyage, il apprit que l'Université de Bruxelles tenait à reconnaître ses mérites en se l'attachant : le conseil d'administration le nomma agrégé à la Faculté de philosophie et lettres et le chargea d'un cours libre de bibliographie.

A côté de ses travaux d'érudition, E. Lameere contribua à assurer l'essor de l'Extension universitaire parmi les collaborateurs de laquelle il figure dès la fin de ses études : il fit en 1897 à

l' « Université itinérante d'Anvers » un cours sur « La Révolution religieuse aux Pays-Bas au XVII<sup>e</sup> siècle » et, à Braine-le-Comte et Courtrai en 1901, un cours sur « L'histoire du Livre ».

Une des grandes réformes souhaitées par E. Lameere dans l'enseignement consistait en un emploi plus courant de l'image, de la gravure, de la photographie et du fac-similé dans les leçons d'histoire. En collaboration avec R. d'Awans, il publia en 1901 des « Lectures historiques sur l'histoire de Belgique ». Ce premier volume s'étendait des origines à l'avènement des ducs de Bourgogne et avait pour but de fournir aux élèves des écoles moyennes, normales et supérieures de l'enseignement primaire, en complément des manuels, des extraits d'écrivains modernes et particulièrement des auteurs belges les plus compétents. Pour que les élèves pussent placer le récit dans son cadre, chaque chapitre était précédé d'un résumé des faits et accompagné de copies de documents d'époque. Cet ouvrage, malgré les imperfections et les erreurs inhérentes à un premier essai, témoigne de la part des auteurs d'une érudition très solide et d'un véritable pressentiment de ce que seraient un jour certaines méthodes nouvelles de l'enseignement de l'histoire.

E. Lameere corrigeait les épreuves du deuxième volume de cet ouvrage, la Commission royale d'Histoire venait de lui confier la confection de la table de la « Correspondance de Granvelle », et la Société d'Archéologie de Bruxelles l'avait chargé de dresser la table de ses « Annales », lorsque la mort vint le surprendre au sein de sa famille, laissant un tout jeune fils qui devait devenir le professeur Jean Lameere.

Une mort prématurée enlevait ainsi à la science un homme qui était loin d'avoir pu donner toute sa mesure. Il n'avait pas trente ans et, déjà, il s'était acquis une notoriété considérable autant par son activité débordante que par des travaux importants et décisifs. Mais ce qui apparaît



aujourd'hui comme la partie la plus impressionnante de l'œuvre d'E. La-meere, c'est le fait qu'il avait conçu, à lui seul et avec une dizaine d'années d'avance, ce qui serait l'objectif de plusieurs des historiens qui viendraient après lui.

En un dernier hommage à E. La-meere, une fondation qui porte son nom a été instituée par l'Académie royale de Belgique dont le revenu constitue un prix quinquennal pour un auteur d'ouvrages historiques à l'usage de l'enseignement primaire, moyen, ou normal dans lesquels l'image joue un rôle important pour l'intelligence du texte.

Andrée Despy-Meyer.

On trouvera dans *l'Hommage à la mémoire d'Eugène La-meere*, Bruxelles, 1902, la bibliographie complète de ses travaux établie par Ch. Sury ainsi qu'une notice nécrologique rédigée par M. Huisman. Parmi les principaux articles qui furent consacrés à sa mémoire, on consultera ceux qui parurent dans la *Revue de l'Instruction publique*, t. XLIX, 1901, dans *Les Archives Belges*, t. III, 1901, dans le *Bulletin de l'Institut intern. de Bibliographie*, t. VI, 1901, ainsi que dans la *Revue de l'Université de Bruxelles*, t. VII, 1901-1902.

**LAURENT** (Marcel - Jean-Baptiste), professeur d'Histoire de l'Art à l'Université de Liège et conservateur aux Musées royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles; né à Mussy-la-Ville, en pays gaumais, le 25 décembre 1872, décédé à Woluwe-Saint-Pierre le 6 juin 1946.

Docteur en philosophie et lettres (groupe philologie classique), disciple de l'helléniste Charles Michel, il se perfectionna aux Universités de Paris et de Strasbourg, puis à l'École française d'Athènes où il fit deux séjours comme membre étranger. Les premières publications de Laurent sont relatives au théâtre, à la céramique et à l'épigraphie grecques; il s'agit d'études minutieuses concernant des points d'érudition. Mais, dès 1902, l'orientation du jeune classique changea. On lui confia l'enseignement

d'une partie importante de l'Histoire de l'Art à l'Institut supérieur d'Archéologie et d'Histoire de l'Art de l'Université de Liège; à partir de 1930, cet enseignement fut étendu aux étudiants de la Faculté de Philosophie et Lettres. Laurent abandonna, avec un léger regret d'ailleurs, ses recherches sur l'art classique; il sentait qu'il se devait de centrer ses préoccupations sur l'art mosan qui fut si riche et si varié durant le moyen âge et à l'époque romane en particulier. Le professeur liégeois aborda l'étude du moyen âge par celle de *L'Art chrétien primitif* (2 volumes, Bruxelles, 1910), dernière manifestation de l'art classique revivifié par la pensée chrétienne et les apports de l'idéologie et de la sensibilité orientales. L'exposition d'art mosan, organisée en grande partie par Joseph Destrée avec la collaboration d'érudits liégeois, en 1905, fut l'occasion d'un premier grand rassemblement d'œuvres régionales dont l'importance était considérable, tant au point de vue de l'art que comme témoignage de civilisation. Laurent se mit à l'étude analytique de ces miniatures, de ces orfèvreries, de ces ivoires et de ces sculptures. Le contact avec l'objet lui fut grandement facilité par son entrée en 1912 aux Musées royaux d'Art et d'Histoire, à Bruxelles, comme collaborateur de Joseph Destrée, puis comme son successeur à partir de 1920. Laurent mit fin à sa carrière de conservateur de musée en 1933, non sans avoir sérieusement enrichi les collections nationales par d'habiles acquisitions, mis en relief l'art mosan en organisant des expositions, telle l'exposition d'Art ancien au Pays de Liège, à Paris, en 1924; il avait introduit dans les cadres scientifiques des musées de l'État ses meilleurs élèves et publié des articles nombreux relatifs aux pièces artistiques des musées dans le *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, dans des périodiques belges et étrangers. Ses dernières années d'activité furent entièrement consacrées à son

enseignement. Laurent était professeur avant tout, veillant avec scrupule à la formation profonde de ses disciples auxquels il inculquait une méthode critique spécialement rigoureuse, exigeant le contact avec l'œuvre d'art, une connaissance générale de la bibliographie sans omettre celle — si abondante — des spécialistes allemands qui s'intéressaient à l'art mosan fort proche de l'art rhénan, poussant ses élèves à situer les témoins archéologiques dans la civilisation de l'époque, les invitant à clairement exprimer leur pensée, sans proscrire pour autant un certain souci d'élégance. Et le maître ne se fit pas faute de prêcher d'exemple au cours de leçons d'exposition ou de séminaire dans lesquelles il donnait le meilleur de lui-même.

Les publications de Marcel Laurent sont nombreuses; elles marquent les étapes de ses recherches et visent à donner l'état des questions controversées ou à présenter des vues synthétiques dès que les travaux analytiques d'approche sont assez nombreux. Signalons notamment *Les ivoires prégothiques conservés en Belgique* (Bruxelles, 1912), les deux articles sur « La question des Fonts baptismaux de Saint-Barthélemy à Liège », dans *Bulletin monumental*, LXXXIII, 1924, p. 327-348) et sur les « Aspects de l'art mosan dans les Fonts baptismaux de Saint-Barthélemy de Liège », dans *Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique, Congrès de Namur*, 1938, p. 133-143. Mais les deux études les plus représentatives de l'ampleur de vues de Laurent et de sa vaste érudition humaniste sont « Art rhénan, Art mosan et Art byzantin », dans *Byzantion*, t. VI, 1931, p. 75-98, et « Les origines lointaines de l'Art mosan », dans *Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique, Congrès de Liège*, 1932, p. 48-64.

Élu correspondant de l'Académie royale de Belgique le 7 juillet 1938, il en devint membre le 9 janvier 1941. Sa collaboration à l'institution fut

assez réduite du fait de la guerre et par suite de la maladie qui l'empêcha de travailler au même rythme qu'auparavant. Il eut cependant l'occasion de présenter en brillant exégète « Un grand théoricien de l'art : Henri Focillon », dans *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts*, t. XXIII, 1941, p. 71-84, de même qu'il avait évoqué autrefois, avec émotion, la carrière de son prédécesseur aux musées, « Joseph Destree », dans *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, 3<sup>e</sup> série, t. IV, 1932, p. 15-55.

Jacques Lavalleye.

M. Crick-Kuntziger, « Marcel Laurent », dans *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, 3<sup>e</sup> série, t. XVIII, 1946, p. 88-93, avec la bibliographie du professeur. — J. Squilbeck, « Nécrologie : Marcel Laurent », dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. XXVI, 1948, p. 448-453. — Jacques Lavalleye, « Notice sur Marcel Laurent », dans *Académie royale de Belgique, Annuaire pour 1961*, t. CXXVII, p. 29-38.

**LECOINTE** (*Georges*), officier, explorateur polaire et directeur de l'Observatoire royal de Belgique, né à Anvers le 29 avril 1869, décédé à Uccle le 27 mai 1929.

Il entra à l'École militaire (armes spéciales) en 1886 et fut nommé sous-lieutenant au 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie de campagne en 1891.

Après un stage à l'École d'équitation d'Ypres, ayant passé l'examen des officiers de la Marine de guerre française issus de l'École polytechnique, il fut détaché par le gouvernement belge dans la Marine de guerre française.

Aspirant de 1<sup>re</sup> classe le 1<sup>er</sup> octobre 1894, il était promu enseigne de vaisseau au titre étranger le 1<sup>er</sup> octobre 1895 et lieutenant de vaisseau le 1<sup>er</sup> octobre 1897.

En 1897, il était attaché à l'Observatoire du Bureau des longitudes de Paris et publiait un ouvrage intitulé *La navigation astronomique et la navigation estimée*. En 1899, il prend le commandement en second de l'expédition antarctique belge; officier des

montres et des compas, c'est à lui aussi qu'incombait les travaux d'hydrographie; après la mort du lieutenant Danco, il assumait en plus la charge des observations magnétiques et gravimétriques. Après une campagne d'hiver dans la Cordillère des Andes, il fut promu capitaine-commandant de l'armée belge en 1900. La démission de Charles Lagrange ayant laissé vacant le poste de directeur scientifique du service astronomique de l'Observatoire royal de Belgique, il lui succéda le 11 octobre 1900. Assumant une supervision compréhensive des services, il s'efforça constamment de maintenir et d'améliorer le niveau de leur équipement.

En 1914, il reprit volontairement du service en qualité de major d'artillerie; après une longue et déprimante captivité en Hollande, il put rejoindre l'Angleterre et la France et y participer aux travaux préparatoires à la création du Conseil international de la Recherche.

Après la guerre de 1914-1918, il se préoccupa beaucoup des problèmes posés par les aspects nouveaux des relations scientifiques internationales ainsi que de l'organisation de la coordination des recherches en Belgique.

G. Lecointe avait été élu correspondant de la Classe des Sciences de l'Académie le 15 décembre 1911 et membre le 14 juin 1919. De plus, il était correspondant de l'Institut de France, correspondant du Bureau des longitudes, associé de la Royal Astronomical Society, etc.

Porteur de la Médaille de la victoire et de la Médaille commémorative de la guerre 1914-1918, il se vit décerner par deux fois la Croix civique pour actes de courage et de dévouement.

J.-F. Cox.

J.-F. Cox, « Notice sur Georges Lecointe », membre de l'Académie, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1959, t. CXXIX, p. 1-32. — *Bulletin de l'Amicale des anciens cadets du Navire-École belge*, 1<sup>re</sup> année, n° 1, 1<sup>er</sup> octobre 1934.

**LEFÈVRE** (Émile - Jean-Baptiste-Léopold), officier du Génie et professeur de mathématiques, né à Chapelle-lez-Herlaimont le 5 juin 1864, décédé à Bruxelles le 4 février 1921.

La mort de son père l'empêcha de poursuivre des études d'ingénieur commencées à l'Université de Gand. Le 5 juin 1884, il s'engage au 14<sup>e</sup> Régiment de Ligne et y est nommé caporal. En 1885 il réussit le concours d'entrée à l'École militaire et appartient à la 34<sup>e</sup> promotion. Sous-lieutenant en 1887, il choisit l'arme du Génie. Il fut successivement promu lieutenant (1892), capitaine (1898), capitaine-commandant (1904) et passa en 1907 dans le cadre de réserve. Le 1<sup>er</sup> août 1914, il est mobilisé et est successivement nommé major et lieutenant-colonel de réserve. Pendant la période de stabilisation sur l'Yser, il fut chargé de s'occuper du ravitaillement en matériaux de l'armée. Mission écrasante : il avait notamment dans ses attributions la direction de carrières et de cimenteries disséminées sur le territoire français. Il put s'en tirer à la satisfaction générale.

Le 6 octobre 1894, le lieutenant Lefèvre est détaché à l'École militaire comme répétiteur de géométrie descriptive pour devenir ensuite (9 septembre 1896) répétiteur des cours d'analyse infinitésimale, d'astronomie, de géodésie et de calcul des probabilités. Le 24 juin 1901, il est nommé professeur d'analyse mathématique et, le 23 juillet 1907, il conserve cet enseignement comme professeur civil. Il devait reprendre ces fonctions le 23 mai 1919.

La tâche d'enseignement de Lefèvre fut particulièrement lourde. Il y avait eu à l'École militaire, à l'époque où il fut nommé professeur, des discussions regrettables sur la définition de l'infiniment petit. L'inspecteur des études, qui devait devenir le général Leman, avait interdit au professeur d'analyse d'utiliser la notion d'infiniment petit et celle de différentielle. Tout au plus quelques notions sur les différentielles pouvaient-elles prendre place dans peu

de leçons à la fin du cours. Pour les fonctions d'une variable, il était aisé de satisfaire à cet ordre, mais pour les fonctions de plusieurs variables, il n'en est plus de même et Lefèvre dut se livrer à une véritable acrobatie. Son cours fut d'ailleurs publié : *Cours d'Analyse infinitésimale de l'École militaire* (Gand, Meyer-Van Loo, première partie, 1906, XIII+461 pages; deuxième partie, 1911, XIII+456 pages). Il a également publié un *Formulaire* (Hasselt, Ceysens, 1914) que les élèves pouvaient utiliser lors des exercices écrits. Lorsqu'il mourut, terrassé par une crise cardiaque, il préparait une seconde édition de ce formulaire dont la publication fut faite par son successeur, L. Godeaux (Hasselt, Ceysens, 1922).

Lefèvre a aussi publié une traduction de l'ouvrage de A. Drombrovski, *Nouveaux systèmes trigonométriques* (Gand, Meyer, 1908, 42 pages) dont l'original était écrit en espéranto.

Émile Lefèvre fut un professeur d'une clarté remarquable, d'un dévouement absolu à son enseignement.

L. Godeaux.

Dossiers de l'École militaire. — Souvenirs personnels.

\*LESEINE (Cécile - Marie). Voir DOUARD (t. XXXI, col. 260).

LISON (*Arnould*), orfèvre-joaillier, né à Mons, probablement dans le dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle, et y décédé le 24 février 1638. Il appartenait à une famille bourgeoise dont les armoiries étaient d'or au pal d'azur. Le 27 février 1617, il avait épousé Jeanne Lebrun, petite-fille du bailli de Jeumont.

Dès 1610 Lison apparaît comme maître-orfèvre. L'un de ses beaux-frères, Jacques Aupaix, était brodeur établi à Mons et le fils de ce dernier, né en 1596, mourut comme orfèvre à Tournai. L'un de ses cousins, André Lison, semble avoir été étainier.

Comme beaucoup d'artistes de son époque, Arnould Lison fit le voyage de Rome où les orfèvres belges étaient alors en grand renom. En 1631 il fut chargé de la pesée des orfèvreries de la ville de Mons avec Pierre Godefroy. Il était aussi graveur.

On ne connaît aucune de ses œuvres et l'on ignore quel était son poinçon. Mais on conserve son *Registre aux livraisons* aux Archives de l'État à Mons. Ce document, peut-être unique en son genre en Belgique, permet d'entrer dans la vie artisanale et commerciale d'un orfèvre montois à l'époque où l'art de l'orfèvrerie était à son apogée dans la capitale hennuyère. Une des caractéristiques de sa méthode commerciale était le crédit basé sur la confiance. Ce crédit s'échelonnait parfois sur plusieurs années. Grâce aux détails d'achat de matières premières, de main-d'œuvre et de prix de vente, on parvient à fixer la marge de son bénéfice approximatif entre 10 et 20 p. c. Son chiffre d'affaires croît de 90 livres en 1615 à 6.947 livres en 1634.

Sa clientèle était très étendue : monastères et couvents, églises paroissiales et pasteurs, noblesse, plusieurs membres de sa famille qu'il nomme tous ses cousins, la bourgeoisie de Mons et d'ailleurs, le petit peuple, des confrères hennuyers et étrangers. Il comptait parmi ses plus fidèles acheteurs l'illustre Dorothee de Croy, la veuve du duc Charles, l'un des derniers grands seigneurs de l'époque moderne, qui résidait à Beaumont. Sa production comme orfèvre fut abondante et d'une étonnante variété, allant de la simple aiguille aux calices et à l'ostensoir qu'il façonne pour l'église de Morialmé; on dénombre 73 objets différents, ce qui indique un homme connaissant parfaitement son métier. En joaillerie, il confectionna des bijoux de toute espèce : anneaux, boîtes à portrait, boucles, boutons, bracelets, ceintures, chaînes, chapelets, châtons, clabecqs (cabochons de cristal de roche), jaserants (chaînes servant de parure),

langues de serpent, noix de muscade, pendants d'oreilles, prétador (parure de dame), etc. Il garnissait, gravait, fournissait pierres et perles, et ne dédaignait pas les menus travaux de réparation.

Si l'on ne connaît actuellement aucune de ses œuvres, on peut cependant lui attribuer conjecturalement pour des raisons d'ordre familial, un très beau calice daté de 1617, mais ne portant aucune marque ni poinçon. Ce calice est la propriété de l'église Notre-Dame de Messines à Mons; l'inscription qui y figure atteste qu'il a été offert aux capucins de cette ville

par Gillette Crulay, veuve de Charles Millet.

Il est assez paradoxal que Lison soit passé à la postérité non par sa production pourtant abondante, mais par son registre de comptabilité qui nous permet, à des siècles de distance, de pénétrer dans l'intimité de la vie artisanale et commerciale d'un orfèvre montois.

Armand Louant.

A. Louant, « Arnould Lison, orfèvre montois († 1638). Son activité professionnelle, sa clientèle, d'après son Registre aux livraisons », dans *Académie royale de Belgique, Classe des Beaux-Arts, Mémoires in-8°, t. XI, fasc. 2, 237 pages* (le Registre aux livraisons y est intégralement édité).

## M

\*MANN (*Théodore-Augustin*) (1), mathématicien et astronome, né dans le Yorkshire le 22 juin 1735, mort à Prague le 23 février 1809.

La notice antérieure fait à peine allusion à son œuvre météorologique qui est loin d'être négligeable.

D'après A. Quetelet, les plus anciennes observations météorologiques pour la Belgique ne remontent pas au delà de l'année 1763. Les observations effectuées par Mann à Nieuport (*Mémoires de l'Académie impériale et royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles*, t. I, 1780, p. 558-562), en 1775 et en 1776, figurent parmi les premières observations effectuées dans notre pays. Elles méritent d'être conservées à cause du grand froid ( $-18,4^{\circ}\text{C}$ ) qui se produisit au mois de janvier 1776. Mann profita de ce grand froid pour faire, à Nieuport, des expériences sur la congélation de l'eau de mer (*Mémoires*, t. I, 1780, p. 293-329).

A l'époque où Mann commença ses observations météorologiques, celles-ci s'effectuaient presque toujours isolément, sans ordre ni méthode et, ce qui est plus grave, au moyen d'instruments défectueux et difficilement comparables entre eux. Ce défaut des observations météorologiques n'avait pas échappé à Mann qui en parle lon-

guement dans un mémoire qu'il présenta à l'Académie lors de sa séance du 7 mars 1774 (*Mémoires*, t. I, 1780, p. 274).

En 1780, fut fondée la Société météorologique palatine dont le but était d'effectuer quotidiennement, dans un certain nombre de stations, des observations synoptiques au moyen d'instruments construits à ses frais. En 1781, l'Académie accepta de collaborer à ces observations qui furent faites, à Bruxelles, de 1782 à 1783, par Chevalier et, de 1784 à 1792, par Mann. Le détail de ces observations a paru dans les *Ephemerides Societatis meteorologicae palatinae*; Mann a donné un résumé des siennes dans plusieurs communications à l'Académie (*Mémoires*, t. V, 1788, p. 437-438, 438-442, 443-446, 447-453, 454-457). Il est également l'auteur de quelques observations sur le magnétisme terrestre qu'il convient de signaler parce qu'elles sont parmi les plus anciennes que nous possédions pour notre pays (*Mémoires*, t. I, 1780, p. 278).

Mann ne s'est pas contenté de faire des observations, il a également essayé d'en déduire un aperçu du climat de la Belgique. Parmi les travaux qu'il consacra à ce sujet, le plus important est celui qui est relatif au climat des Pays-Bas maritimes (*Mémoires*, t. IV, 1783, p. 121-159). Bien que fort rudimentaires, les descriptions

(1) Cette notice complète celle du tome XIII, col. 343-355.

que Mann a données du climat de certaines régions de notre pays sont les premiers documents sérieux dans ce domaine.

Mann est également l'auteur d'autres travaux sur la météorologie, importants par le nombre de pages qu'ils comprennent, mais de valeur historique secondaire et de valeur scientifique encore moindre. Ces travaux sont des œuvres de pure compilation ; on ne peut même pas les appeler des mises au point car, la plupart du temps, il s'est contenté de faire à d'autres de larges emprunts, d'y ajouter quelques observations personnelles et de publier le tout sans même mentionner ses sources. De plus, Mann ne semble pas avoir été très au courant de la bibliographie des questions qu'il traitait.

La place qu'occupe Mann dans l'histoire de la météorologie en Belgique n'est pas en rapport avec la valeur réelle de ses travaux. Elle est plutôt due à l'état lamentable dans lequel se trouvaient les sciences dans notre pays, après une longue période de répression, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'était en effet uniquement à cause de cette situation que Mann fut l'un des premiers à effectuer, en Belgique, des observations répondant aux exigences de la science et qu'il fut également le premier à décrire le climat de certaines régions du pays ; ces circonstances spéciales ne diminuent cependant pas son mérite.

Nous voudrions encore attirer l'attention sur un fait qui semble avoir échappé aux biographes de Mann, à savoir l'influence de son éducation protestante sur sa façon de penser. Cette influence n'apparaît guère dans ses travaux, ce qui est compréhensible, car ils furent en grande partie publiés dans notre pays à une époque où l'étouffement de la libre pensée était une tradition. Il faut, pour la retrouver, consulter sa correspondance où des phrases comme la suivante : « J'aime à penser librement pour moi-même et je désire » que chacun en fasse autant de son

» côté » rappellent qu'il fut élevé dans un pays où l'esprit du libre examen était en honneur.

L. Dufour.

L. Dufour, « L'œuvre météorologique de T.-A. Mann (1735-1809) », *Inst. roy. mét. Belgique, Miscellanées, fasc. XXIX, 1947, p. 3-17.*

**MARCELLE** (*Gilles DE LA*), trésorier de l'empereur Henri VII, chanoine de Saint-Lambert de Liège, né très probablement en Hesbaye entre 1270 et 1280, décédé (à Liège ?) le 7 août 1337.

Cité pour la première fois le 12 juillet 1310, Gilles de la Marcelle (*de Marcella*) résidait alors à Luxembourg en qualité de clerc et de trésorier de Marguerite de Brabant, reine des Romains, épouse de Henri VII. Il l'accompagna en Italie où son mari se rendait afin d'y ceindre la couronne impériale. Durant le siège de Brescia (juin-septembre 1311), il rédigea le compte des recettes et des dépenses de l'hôtel de la reine Marguerite pour la période d'octobre 1310 à mai 1311 (éd. Schwalm, M. G. H., *Constit.*, t. IV<sup>2</sup>, p. 1150-1152). Le 9 février 1312, peu après la mort de cette princesse, survenue à Gênes le 14 décembre 1311, Gilles fut nommé trésorier de Henri VII. A ce titre, il rédigea quatre comptes des dépenses et recettes du souverain qui s'étendent respectivement sur les périodes du 9 février 1312 au 28 juin 1312, du 29 juin 1312 au 31 octobre 1312, du 1<sup>er</sup> novembre 1312 au 31 décembre 1312 et du 1<sup>er</sup> janvier 1313 au 28 février 1313 (éd. Schwalm, M. G. H., *Constit.*, t. IV<sup>2</sup>, p. 1152-1183, 1184-1190, 1191-1195 et 1195-1197). Ces documents comptables, écrits en français, sont fort explicites — le premier surtout — et fournissent une foule de renseignements précieux pour l'histoire du règne de Henri VII et pour l'organisation de sa trésorerie. On y apprend, par exemple, que Gilles de la Marcelle avait sous ses ordres plusieurs clercs de la trésorerie, parmi

lesquels quatre au moins étaient originaires des principautés belges : Jehan az Clenkes, Jehan Descleis, Jehan de Liège, Jehan de la Roche.

Gilles de la Marcelle assista au couronnement impérial de Henri VII dans l'église du Latran le 28 juin 1312 ; ensuite il suivit son maître à Tivoli, devant Florence, à Monte Imperiali et à Pise. Le 14 juillet 1313 l'empereur déclarait, dans un acte donné en cette ville, qu'il s'était accordé avec son trésorier Gilles au sujet de toutes les sommes que ce dernier avait eues à sa disposition depuis le moment où il était entré au service de l'empereur et de sa défunte épouse et qu'il lui était redevable de la somme de 2.472 florins. Après la mort de l'empereur, survenue à Buonconvento le 24 août 1313, Gilles signe, le 27 août, l'inventaire qu'on avait dressé des bijoux laissés par le souverain.

Sa carrière comme trésorier impérial était terminée. Il regagna, à une date qu'on ne peut fixer, son pays d'origine où on le retrouve, en mai et décembre 1319, en qualité de chanoine de Saint-Lambert de Liège, titre qu'il portait déjà dans une charte donnée à Pise le 18 juillet 1313. Il avait abandonné au chapitre cathédral liégeois la somme de 2.472 florins que Henri VII lui avait versée en juillet 1313 et il avait aussi fondé, de son vivant, un autel consacré à la Vierge dans la cathédrale Saint-Lambert. Il occupait à Liège une maison canoniale située près de la porte du cloître, vers la Meuse, à côté de celle où habitait un autre chanoine de Saint-Lambert, le chroniqueur Jean de Hoensem. Ce dernier mit à profit les renseignements oraux que son collègue Gilles de la Marcelle lui avait communiqués sur l'expédition italienne de Henri VII pour les insérer dans sa « Chronique » (éd. G. Kurth, 1927, p. 129-133). Ces informations, qui avaient le mérite de l'originalité, contiennent quelques renseignements inédits, qu'on ne trouve dans aucune autre source, notamment à propos de la mort de l'évêque de Liège Thibaut de Bar qui

avait accompagné Henri VII en Italie et qui fut tué à Rome, dans un combat de rue, en mai 1312.

F. Vercauteren.

F. Vercauteren, « Gilles de la Marcelle, chanoine de Liège, trésorier de l'empereur Henri VII », dans *Studi in onore di Armando Sapori*, Milan, 1957, t. I<sup>er</sup>, p. 419-431.

**\*MERLE D'AUBIGNÉ** (*Jean-Henri*), pasteur, professeur, historien, né aux Eaux-Vives (Genève) le 16 août 1794, décédé à Genève le 21 octobre 1872. Il appartenait à une famille d'origine française, et, par sa grand-mère, descendait de Nathan d'Aubigné.

Après l'obtention, à l'Académie de Genève, de son diplôme de bachelier en théologie à la suite de la soutenance de sa thèse *De Jesu-Christi Ethicæ Præstantia*, il reçut, le 3 juillet 1817, la consécration pastorale. Il continua ses études en Allemagne et y entendit Schleiermacher, De Wette, Neander. Assistant, à la Wartbourg, le 31 octobre 1817, aux imposantes cérémonies commémoratives des débuts de la réformation luthérienne (1517), il en ressentit une inoubliable impression, à laquelle il rapporte sa décision d'écrire « une histoire savante, populaire et intéressante du grand mouvement évangélique du XVI<sup>e</sup> siècle ».

Un appel de l'Église française de Hambourg lui fut adressé : il accepta un premier engagement de cinq ans (1818-1823). Fortement marqué par le « réveil » religieux qui a caractérisé le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, il apporta à son église un souffle nouveau. Sa prédication très évangélique attira bientôt de nombreux auditeurs ; elle ne laissait pas, toutefois, de susciter chez certains membres de tendances rationalistes une secrète opposition. Il ne renouvela pas son engagement, et, en 1823, il rentra à Genève. Ce fut là que vint le trouver un décret du roi des Pays-Bas le nommant pasteur de l'Église protestante de Bruxelles.

Appelé à succéder au pasteur Char-



lier, décédé l'année précédente, et comme lui chargé de prêcher en français et en allemand, il fut installé dans ses fonctions à la fin de l'année 1823. Il officiait soit dans l'ancienne chapelle de la cour (église « du Musée ») à laquelle il était affecté, soit au temple des Augustins. La congrégation était composée d'éléments assez divers. A côté de ses paroissiens belges, nombreux étaient les étrangers, Allemands et Suisses; puis, lorsque la cour résidait dans la capitale du Sud, un nombre considérable de familles hollandaises distinguées se joignaient à ses auditeurs, sans parler de la famille royale elle-même. Le jeune pasteur, bien doué, imposant par sa stature comme par son caractère et ses talents, fut d'emblée très apprécié. « Ses sermons », écrivait en février 1824 une de ses auditrices, « sont ce qu'on appelle vraiment évangéliques... Le temple est beaucoup plus fréquenté depuis son arrivée ici, soit à cause de la nouveauté, soit parce qu'il a su se concilier tous les ennemis que le digne M. Ch. s'était faits par son changement intérieur. » Mais la rigidité doctrinale comme l'intensité de vie spirituelle du pasteur suscitèrent, ainsi que cela avait été le cas à Hambourg, certains antagonismes. Tels de ses paroissiens, hommes d'affaires plus que gens d'église, attachés aux formes extérieures du culte plutôt qu'aux réalités de la piété, ou libéraux en théologie, devaient redouter les exigences religieuses de leur pasteur et ses appels directs à la conversion. « Son cœur est brûlant de zèle et d'amour, mais sa position vis-à-vis de son église est pénible; tout ce qu'il y a de meilleur en lui est précisément ce qu'on lui reproche » : ainsi s'exprimait Willem de Hoogendorp dans une lettre à son frère (27 décembre 1824).

Par les étroites relations qu'entretenait Merle d'Aubigné avec des membres de l'aristocratie néerlandaise, il lui fut donné d'exercer une réelle influence sur le Réveil dans les Pays-Bas. Groen van Prinsterer, qui fut

référéndaire à Bruxelles, n'hésite pas à reconnaître la dette de gratitude assumée par lui envers l'homme qui lui avait révélé la voie du retour aux principes de l'Évangile, « de terugkeer tot het Evangelisch A. B. C. ».

Le roi Guillaume appréciait vivement le pasteur bruxellois. Non seulement il en fit son chapelain, mais le souverain et son fils, le prince d'Orange, lui firent demander de se charger de l'éducation morale et religieuse de leur petit-fils et fils. Il hésita; mais finit par répondre négativement lorsqu'il apprit qu'il ne dépendrait pas directement du roi, mais du lieutenant général de Constant-Rebecque, gouverneur du jeune prince.

Au cours des sept premières années du ministère de Merle d'Aubigné à Bruxelles, rien n'entrava la marche paisible de l'église; les procès-verbaux du consistoire s'occupent de questions d'ordre intérieur et constatent un développement tranquille. Les Journées de Septembre 1830 vinrent porter un coup très sensible au protestantisme de la capitale. De nombreux fonctionnaires quittèrent Bruxelles avec leurs familles. Après la défaite des Hollandais, une foule surexcitée s'était livrée à de regrettables violences contre l'église des Augustins : les bancs, les bibles, les livres de cantiques en furent enlevés et brûlés — manifestation antiorangiste, évidemment, plutôt qu'antiréformée. Quant au pasteur, qui habitait rue Ducale, il s'était trouvé exposé à tous les risques au cours des combats qui se déroulaient de la porte de Louvain à la place Royale. Sur les instances du prince Frédéric, il quitta Bruxelles le dimanche 26 septembre, avec sa jeune femme et deux demoiselles Amman, réfugiées chez eux; ils gagnèrent La Haye, en très pauvre équipage.

Les communications rompues, Merle qui avait hâte de rentrer à Bruxelles, ne put le faire qu'au début de novembre. Bien qu'il ait passé l'hiver 1830-1831 dans son église, certains lui reprochaient son départ. Bientôt d'ailleurs

il fut amené à démissionner : en avril 1831 il était appelé à Genève comme professeur de théologie ; on le pria d'aider, avec son collègue Gausson, à la formation de l'École de l'Oratoire — qui allait, par la suite, fournir à la Société évangélique belge plusieurs de ses premiers agents.

Merle d'Aubigné a publié quelques-unes des prédications qu'il prononça à Bruxelles : en 1825, un sermon prêché à l'occasion des inondations qui avaient ravagé les côtes de Hollande ; en 1828, une homélie sur *Le culte domestique*, vendu au profit de la Société des Traités religieux de Paris ; *Le christianisme porté aux nations païennes de la terre*, discours prononcé en 1828 pour la formation, à Bruxelles, d'une association missionnaire (publié seulement en 1830) ; *La confession du nom de Christ au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle*, à propos du troisième centenaire de la Confession d'Augsbourg (1530) ; etc.

Rentré à Genève, il se consacra à proclamer et à défendre les doctrines du Réveil, sans se laisser effrayer par les anathèmes lancés par la Vénérable Compagnie des pasteurs. Comme professeur il fut chargé de l'enseignement de l'histoire de l'Église et des dogmes, de l'homilétique, de la catéchétique, de l'ecclésiologie. Il assistait en outre ses collègues de la Société évangélique pour la prédication dans la chapelle de l'Oratoire ; enfin il préluait par des lectures publiques à sa grande *Histoire de la Réformation*. D'une débordante activité, il s'intéressait à tout ce qui se passait dans le monde religieux ; il fut un adepte enthousiaste de l'Alliance évangélique ; il prit une part active aux débats engagés par la démission de son collègue, le professeur Scherer. L'écho de ses constantes préoccupations pour les aspects divers du christianisme se faisait jour soit dans les discours qu'il prononçait lors des assemblées annuelles de la Société évangélique, soit dans une multitude d'écrits. Il entretenait une correspondance étendue avec nombre de personnalités de Suisse et de l'étranger.

Son nom était entouré d'une véritable auréole, surtout dans les pays anglo-saxons. Les distinctions universitaires ou civiques lui vinrent nombreuses.

Jusqu'au dernier jour de sa longue carrière, son activité ne faiblit pas. Le samedi 20 octobre 1872, il donnait encore ses cours ; le lendemain il se rendait aux services religieux ; le lundi matin, on le trouvait endormi de son dernier sommeil.

Jean-Henri Merle d'Aubigné avait épousé en premières noces, à Satigny (Genève), le 22 octobre 1829, M<sup>lle</sup> Marianne Brèlaz, qu'il perdit en 1855 ; en secondes noces, à Dublin, Miss Frances Charlotte Hardy, décédée le 3 septembre 1904. Ses fils Henri et Charles, issus de son second mariage, furent tous deux, avant de poursuivre en France leur carrière pastorale, pasteurs en Belgique (Église missionnaire belge). Henri Merle d'Aubigné fut consacré, le 15 novembre 1885, à Jumet où il exerça le ministère pastoral pendant un an ; il fut ensuite, et jusqu'en 1892, aide à Bruxelles du pasteur de la chapelle Belliard et chargé de la desserte de Clabecq. Charles Merle d'Aubigné, consacré à Genève le 22 janvier 1888, fut pasteur à La Louvière (1888-1892), puis à Liège (1892-1897). A l'initiative de leurs deux sœurs, M<sup>lles</sup> Blanche et Julia Merle, s'est fondée en 1890 une association dite « des Glaneuses », dont le but est de venir financièrement en aide à l'Église missionnaire belge ; leurs persévérants efforts ont obtenu des concours durables en Suisse, en Grande-Bretagne, en Hollande, en Allemagne, et l'association n'a pas discontinué de poursuivre le but que lui avaient fixé ses initiatrices.

J. Meyboffer.

Les encyclopédies religieuses françaises, allemandes et anglaises. — *Le Chrétien belge*, revue religieuse, Bruxelles, 1850 et suiv., in-8° : t. 22 (1877), p. 250-256 (nécrologie, par L. Durand). — *L'Église libre*, journal religieux, Nice, 1888 et suiv., in-folio : numéro du 3 janvier 1873 (notice par Ad. Ducommun). — *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, Paris, 1852 et suiv., in-8° : t. 33 (1874),

p. 158-184 (notice par J. Bonnet), et en tiré à part, Genève et Paris, 1874, in-8°. — Alb. de Montet, *Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois*, Genève, 1877, in-8° : t. 2, p. 157-158 (catalogue de ses écrits). — *Galerie suisse. Biographies nationales*, publiées par Eug. Secrétan, Lausanne, 1876-1880, in-8° : t. 3, p. 247-259 (notice de J. Cart). — Blanche Biéler, *Une famille du refuge. Jean-Henri Merle d'Aubigné*, Clamart, 1930, 1 vol. in-18 (avec portraits).

Particulièrement sur son ministère à Bruxelles :

*Rapports annuels de la Société évangélique belge*, Bruxelles, 1839 et suiv., in-8° : 16<sup>e</sup> rapport (1854), p. 9. — Rahlenbeck, *Les protestants de Bruxelles*, Gand, 1877, in-8°, p. 143-148. — *Jubilé cinquantiennaire. Histoire des Églises*, Bruxelles, 1890, in-8°, p. 420-422. — Elisabeth Kluit, *Het Réveil in Nederland*, Amsterdam, 1936, in-8°, passim (index). — J. Meyhoffer, « Le protestantisme belge de 1814 à 1830 », dans *Annales de la Société d'Histoire du protestantisme belge*, 4<sup>e</sup> série, Bruxelles, 1954, in-8°, p. 170-174.

MEYER (Jean) ou RAMUS (1), humaniste, poète, juriste et professeur, né à Goes (Zélande), mort à Dole (France) le 25 novembre 1578.

Tous les biographes modernes, à l'exception de J. von Aschbach, lui ont attribué le patronyme Tack, qui est la traduction littérale de Ramus. Les archives paroissiales et civiles de Louvain, de même que celles de l'Université et les auteurs anciens (notamment Valère André et Foppens), le mentionnent uniquement sous son nom latin. Sans doute l'hypothèse « Tack » a-t-elle paru tellement plausible que les auteurs récents n'ont pas hésité à l'adopter comme une certitude. Pourtant Aschbach (1888) et avant lui Michael Denis (1782) avaient cité un passage d'un poème publié en 1551 (*Symmicta Elegiarum...*), dans lequel Ramus dit qu'en arrivant à Vienne il avait changé son nom :

*Omnia quae video sunt nova, nil  
[vetus est :  
Me quoque forte novum facient nova  
[regna viresque  
Meyeri posito nomine Ramus ero.*

Nous ignorons pourquoi il fit choix

(1) Cette notice complète celle du tome XVIII, col. 652-654.

de ce pseudonyme plutôt que d'un autre plus approprié. Concernant le lieu de sa naissance, il n'y a pas de doute, car Ramus lui-même se qualifie « Goessanus », mais ce qui est certainement inexact, c'est la date de naissance qui lui est attribuée par Valère André et tous les auteurs postérieurs : 28 février 1535, le 28 avril 1535 chez V. Brants. Il est probable que 1535 est l'année de la naissance d'un homonyme ou d'un personnage qui portait effectivement le patronyme Tack. Toutefois la chose n'est pas contrôlable, car il n'existe pas de registres paroissiaux, de bourgeoisie ou de tutelles du début du XVI<sup>e</sup> siècle (Communication de M. G. Stadermann, archiviste de la ville de Goes, 28 mars 1961). Valère André ou d'autres ont peut-être vu des documents aujourd'hui disparus et les ont mal interprétés. Denis et Aschbach cependant émettent des doutes. En effet les archives de l'Université de Vienne indiquent que Ramus fut appelé pour professer à Vienne en 1548, en même temps que deux autres anciens de Louvain : Guillaume Quackelbeen *alias* Coturnossius et Andreas Kienboom dit Dadius (voir ces noms). Il aurait donc été nommé professeur à l'âge de treize ans ! et cela dans une branche particulièrement difficile : le grec ! Outre ses études littéraires faites, non à Vienne comme le dit Brants, mais à Louvain, ainsi qu'il ressort d'un texte de Eder (« *Vocantur huc ex Lovaniensi Gymnasio tres insignes Philosphi : M. Andreas Dadius, Wilh. Coturnossius et Joan. Ramus, Poeta celebris...* »), il avait déjà séjourné à Paris, où il avait participé à des joutes poétiques, poursuivi des études philologiques sous la direction de Pierre Galand et commencé des études de droit. Dans l'état des traitements des professeurs pour les années 1552-1554, Ramus figure avec un traitement de 100 florins, supérieur à celui de tous les autres professeurs de l'Université, ce qui est une raison supplémentaire pour ne pas retenir 1535 comme année de sa naissance.

Ramus resta peu de temps à Vienne, car en 1554 déjà il avait quitté cette université. Il séjourna un certain temps en Italie, notamment à Padoue, où il poursuivit ses études de droit, et revint à Louvain avant 1557. Il y conquit en 1559 le grade de docteur en droit civil et canonique. La suite de sa carrière de juriconsulte et de professeur est décrite dans la notice de V. Brants. Mgr De Vocht mentionne encore la consultation que durent donner, le 26 décembre 1576, à la demande de Philippe II, Ramus et quatre autres juristes, Wamesius, Peckius, Herenbaut et de Bievène, sur la Pacification de Gand. Leur avis fut favorable, mais ils demandèrent toutefois l'approbation de Rome.

Outre ses travaux juridiques, Ramus laissa de nombreux ouvrages poétiques et historiques. Pendant son séjour à Vienne, il ne publia pas moins de neuf ouvrages, dont Michael Denis nous donne la liste : *Hesiodi Ascræi Poetae vetustissimi poemation de Herculis Clypeo iam recens latino carmine redditum...* (1550), *Elegiarum libri duo...* (1550), *Symmicta Elegiarum et Epigrammaton latinorum...* (1551), *Historia Rerum gestarum Caroli Quinti...* (1551), *Othomanorum Familia, seu de Turcarum Imperio Historia, N. Secundo Autore, addito complemento Jo. Rami, a capta Constantinopoli usque ad nostra tempora...* (1551, réédité à Louvain en 1553), *Epigrammata ex Thesauris Graecorum deprompta...* (1551), *Archiducum Austriae ex Habsburgensi Familia Historiae...* (1551), *Lachrymae in Funere Illustrissimi Principis, D. Nicolai Comitis a Sallm...* (1551), *Elegiarum de rebus gestis Archiducum Austriae libri duo...* (1553).

J. E. Opsomer.

Valère André, *Fasti Academici* (1650, p. 157 et 195). — Id., *Bibl. Belgica* (1643, p. 551). — J. F. Foppens, *Bibl. Belgica* (1739). — J. von Aschbach, *Gesch. der Wiener Univ.*, III (1888). — H. De Vocht, *Hist. Coll. trilingue Lovaniense*, IV (1955). — Archives de la ville de Louvain : *Registres paroissiaux, Reg. 7888 : Scheydinghe en emanipaties 1613-1614*. — *Allg. Deutsche Biogr.*, XXVII, 1888, p. 225. — *Nieuw*

*Nederlandsch Biogr. Woordenboek*, V, 1921, p. 871. — Eder, *Catal. rect. ad a. 1548* (d'après Aschbach) — Mich. Denis, *Wiens Buchdruckergeschicht bis MDLX*, (1782).

**MOREAU (Édouard DE)**, jésuite, historien de l'Église, né à Wierde (province de Namur) le 26 août 1879, décédé à Louvain le 2 mars 1952.

Édouard-Marie-Ignace-Ghislain de Moreau était le septième des huit enfants du baron Alphonse de Moreau, qui fut ministre dans les cabinets Malou et Beernaert, et de Gabrielle de Grand'ry. Il vécut ses années d'enfance au château d'Andoy et à Bruxelles et fit ses études chez les jésuites de l'« Ancien Collège Saint-Michel » (actuellement Saint-Jean-Berchmans). Il lui resta, de cette période de sa vie, l'estime des valeurs familiales, l'ardeur au travail, une solide piété, le sens de la camaraderie, le goût des taquineries et des farces estudiantines innocentes.

Ses humanités terminées, Édouard entra au noviciat des jésuites à Tronchiennes (24 septembre 1896). Après deux ans de noviciat et un an d'études littéraires, il fut désigné, avec d'autres confrères triés sur le volet, pour faire, au Collège Notre-Dame de la Paix à Namur, les deux années de candidature en philosophie et lettres, qu'il termina avec le grade le plus élevé. C'est à cette époque (en 1900, d'après le témoignage de son collègue et confrère, le père Léopold Willaert) qu'il conçut pour la première fois ce qui allait être l'œuvre de sa vie.

Quittant alors Namur, il se rend à Louvain, d'abord pour ses trois années de philosophie scolastique, puis pour terminer ses études d'histoire à l'Université (1904-1907), et suivre des cours à l'École des sciences politiques et sociales. Il y subit fortement l'influence de ses maîtres, Victor Brants, Doutrepoint, Dupriez, Moeller, Poulet et surtout du chanoine Cauchie, qui y dirigeait alors le séminaire des travaux historiques. Il est lauréat du concours des bourses de voyage (21 décembre 1906), où il avait défendu trois

mémoires sur des sujets d'histoire médiévale. Sa thèse de doctorat, sur l'histoire religieuse et économique de l'Abbaye de Villers en Brabant aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles (1909), avait été préparée par la publication, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique*, des *Chartes du XII<sup>e</sup> siècle* (1905), puis du *Polyptyque* de l'abbaye de Villers (1908, en collaboration avec le père J.-B. Goetstouwers). Elle lui valut la plus grande distinction. Son deuxième ouvrage important, la biographie d'*Adolphe Dechamps* (1911), fut un des premiers ouvrages indiscutablement scientifiques consacrés à l'un de nos hommes politiques du XIX<sup>e</sup> siècle. Entre-temps (1907-1908), il avait enseigné les élèves de 3<sup>e</sup> latine au « Nouveau Collège Saint-Michel », ouvert depuis deux ans au « Boulevard Militaire, 775 ». Puis il était revenu à Louvain pour ses quatre années de théologie (1908-1912), au cours desquelles il fut ordonné prêtre et publia les deux grands ouvrages composés lors de ses études à l'Université. L'année suivante, il séjourne pour son « troisième an de noviciat » dans la maison que les jésuites allemands avaient ouverte à Exaeten (Pays-Bas), après leur expulsion par Bismarck.

Ayant ainsi une triple formation d'historien, de prêtre et de jésuite, le P. de Moreau se vit confier l'enseignement de l'histoire de l'Église au scolasticat des jésuites de Louvain. De l'automne 1913 à la veille de sa mort, en hiver 1952, il le conserva sans aucune interruption notable, sauf en 1914. Dès le lendemain de la première guerre mondiale, il donna aussi un cours de liturgie aux jésuites de Louvain et un cours d'histoire de l'Église à l'École supérieure pour jeunes filles de la rue d'Arlon à Bruxelles. Plus tard, diverses charges, professorales et autres, vinrent s'ajouter à cet enseignement.

Pendant tout ce temps, le P. de Moreau mena de front ses activités de professeur et sa carrière scientifique, sans négliger pour autant son

ministère sacerdotal. Il consacrait une partie de ses vacances à donner des retraites et prêcha, durant tout l'entre-deux-guerres, des recollections pour prêtres dans de nombreux doyennés du Brabant wallon. En 1935 il fut membre de la commission archidiocésaine chargée d'examiner le cas des « apparitions mariales » dont diverses localités du pays avaient été le théâtre depuis l'hiver 1932-1933. Sa loyauté tempérée de discrétion lui valut maintes preuves de confiance et fut fréquemment mise à contribution par ses supérieurs : il ne cessa d'être « consultant » auprès de son recteur que pour assister son provincial en cette même qualité. Il occupa plusieurs fois des postes de supérieur intérimaire, local ou provincial; entre autres, il fut le supérieur des jésuites belges réfugiés en France en 1940. Désigné pour être le délégué de ses confrères belges à la Congrégation générale, il fut chargé aussi de rédiger les annales du Collège de Louvain. Or, durant tout ce temps, son état de santé allait en se détériorant, mais il subit cette épreuve avec un courage qui tient du prodige et sans jamais laisser échapper une plainte. Atteint d'une arthrite déformante qui lui rendait la marche claudicante et très pénible, il ne cessa jamais d'assurer lui-même l'entretien quotidien de ses objets personnels et, peu de mois avant sa mort, il se rendait encore à pied aux diverses réunions auxquelles il s'estimait tenu d'assister, à Louvain ou à Bruxelles.

Malgré l'uniformité apparente de son déroulement, la carrière du P. de Moreau comporte, selon nous, quatre étapes, dont les dates charnières sont : 1925, 1931, 1940.

De 1913 à 1925 : c'est une période de préparation, marquée par les événements de la première guerre et par la destruction de la bibliothèque universitaire. Dès le déclenchement des hostilités, il rejoint les troupes comme aumônier volontaire et prend part à la bataille de Haelen. Revenu à Louvain, il se dévoue au chevet des blessés jus-

qu'après l'arrivée des Allemands. Il assiste en témoin oculaire à la tragédie du 25 août, organise méthodiquement les secours aux sinistrés, assurant à plusieurs centaines de familles le gîte et le couvert. A trois reprises, il figure parmi les otages pris par le commandement allemand. Loin de chercher à passer inaperçu, il rédige aussitôt sa brochure sur *La Bibliothèque de l'Université de Louvain*, dont il fit paraître quelques exemplaires en 1915, et le reste au lendemain de la guerre. En fait, l'édition tout entière fut composée dès la fin de 1914 et quelques exemplaires portant le millésime 1914 furent tirés au début de l'année suivante. Mais les autorités d'occupation ayant été alertées, il fallut suspendre le tirage en cours, cacher soigneusement les exemplaires déjà sortis de presse et détruire les premières pages de la composition où était raconté l'incendie de la bibliothèque. Ces premières pages furent recomposées au lendemain de la guerre et datées de 1918, avec un « avis au lecteur » rendant compte de cette particularité bibliographique. Les premières années d'après-guerre permirent au P. de Moreau de mesurer toute l'ampleur du domaine dont il avait assumé l'enseignement. Les articles qu'il signe alors montrent un intérêt certain pour les questions liturgiques. Au Congrès international des Sciences historiques réuni à Bruxelles en 1923, il est la cheville ouvrière de la section d'histoire de l'Église. En 1925 paraît son petit manuel d'*Histoire de l'Église*, qui devait connaître sept éditions en français et deux en traduction néerlandaise. C'était la première fois que, dans un ouvrage de ce genre, chacun des chapitres généraux consacrés aux diverses périodes historiques était suivi d'un exposé complémentaire portant sur l'histoire de l'Église en Belgique : malgré leurs dimensions restreintes (48 pages), ces sommaires présageaient l'œuvre à venir.

De 1925 à 1931 : période des premières grandes publications à caracté-

rière surtout occasionnel. Sa biographie de *Saint Amand, apôtre de la Belgique et du Nord de la France* (1927), qui sera couronnée par l'Académie française et par l'Académie royale de Belgique, est à la fois un premier jalon dans la voie d'une histoire religieuse nationale et une contribution importante à l'histoire des missions. Dans la même ligne, son étude sur *Saint Anschaire* (1929) répondait aussi au désir de mieux connaître le passé des pays nordiques qui suscitaient l'intérêt depuis le mariage du prince Léopold avec Astrid de Suède. Dans d'autres publications encore le P. de Moreau s'attache à l'histoire de l'expansion chrétienne : il présente un excellent tableau général des *Missions médiévales* dans *l'Histoire générale comparée des Missions* (1932), et une synthèse plus remarquable encore sur les *Missionnaires belges de 1804 à 1930*. Cette dernière lui avait été demandée personnellement par le cardinal Van Roey pour « Le Livre d'Or du Centenaire », *Un siècle de l'Église catholique en Belgique* (1934). Nul n'avait encore abordé ce sujet dans sa totalité. Toujours pour commémorer le centenaire de l'indépendance, il rédigea pour *l'Histoire de la Belgique contemporaine* (1929) les pages consacrées à l'histoire de l'Église catholique durant le dernier siècle et celles exposant les progrès de la science historique. Henri Pirenne avoua à l'auteur qu'il l'avait « pillé sans discrétion » pour la composition du dernier volume de son *Histoire de Belgique*. Ayant toujours en vue l'œuvre d'ensemble qu'il rêvait de réaliser, il composa pour le *Dictionnaire d'histoire et de Géographie ecclésiastiques* les 236 colonnes de l'article « Belgique », qui devait paraître en 1933 et constituait le premier exposé synthétique de ce sujet. A la fin de 1931, au cours de sa retraite annuelle, faisant comme d'habitude le point de ses activités scientifiques, il pouvait écrire : « Je vois maintenant qu'il y aura » moyen de faire en une quinzaine » d'années, si Dieu me prête vie, une

» belle histoire de l'Église en Belgique  
 » en deux ou trois volumes. Il faut  
 » désormais y consacrer tout mon  
 » temps. Avec la grâce de Dieu,  
 » j'aboutirai ». Simple note de retraite,  
 mais qui fut décisive dans sa carrière.  
 Désormais l'œuvre qu'il compte réa-  
 liser prend des contours définis et  
 s'inscrit dans un délai raisonnable.

De 1932 à 1940 : période de prépa-  
 ration immédiate à l'œuvre maîtresse :  
*L'Histoire de l'Église en Belgique*.  
 Resté fidèle à sa résolution de 1931,  
 le P. de Moreau, pour autant que cela  
 lui était possible, se consacra exclusi-  
 vement à son grand travail. Il mit en  
 chantier les deux premiers volumes et  
 put les faire paraître en 1940, peu  
 après le déclenchement des hostilités.  
 Le titre primitif montre que leur  
 auteur, modeste et réaliste, n'était  
 pas sûr de pouvoir y ajouter un troi-  
 sième volume. En dépit du moment,  
 rien moins que favorable, leur paru-  
 tion fut un événement. De toutes  
 parts affluèrent des témoignages d'ad-  
 miration bien mérités, car c'était une  
 œuvre de grande classe. En 1951, elle  
 valut à l'auteur l'obtention du prix  
 quinquennal d'histoire nationale pour  
 la période 1936-1940. Le rapporteur,  
 se faisant l'écho du jury unanime,  
 déclarait : « La très grande richesse de  
 » l'information, le recours continu  
 » aux sources, l'abondance du détail  
 » dans la claire ordonnance de l'en-  
 » semble, frappent même le lecteur  
 » non spécialiste ». Il avait toutefois  
 fallu huit ans pour écrire ces deux  
 tomes qui allaient seulement jus-  
 qu'à la fin du haut moyen âge : les  
 dimensions de l'ouvrage et les délais  
 prévus pour son achèvement seraient  
 donc largement dépassés. Mais l'au-  
 teur avait pris rang parmi les tout  
 premiers historiens du pays. Il devait  
 au monde scientifique, désormais  
 attentif, de mener son œuvre aussi  
 loin que possible.

De 1940 à 1952 : couronnement de  
 sa carrière. Malgré la guerre et les  
 obstacles résultant d'une santé tou-  
 jours plus ébranlée, le P. de Moreau  
 redouble d'ardeur au travail. Les six

années qui suivirent la guerre virent  
 paraître six volumes se rattachant à  
 sa grande œuvre : en 1944, une syn-  
 thèse de large vulgarisation en un  
 volume reprenant et complétant celle  
 parue onze ans plus tôt dans le *Dic-  
 tionnaire d'Histoire*; en 1945, une  
 nouvelle édition sérieusement rema-  
 niée des deux premiers tomes parus  
 en 1940; dès 1946, le tome III (1122-  
 1378); en 1949, le tome IV (1378-  
 1559) et, entretemps, le tome complé-  
 mentaire, dont il avait rédigé toute  
 la partie concernant la géographie  
 historique des établissements monas-  
 tiques et capitulaires. Enfin, le tome V  
 (1559-1633) vit le jour au moment  
 même où son auteur déposa définitive-  
 ment la plume. A ce moment il avait  
 déjà poussé si avant son travail de  
 « rédaction définitive » du tome sui-  
 vant (de 1633 à 1789) qu'il pouvait  
 se dire assuré de sa publication  
 posthume.

Cette œuvre magistrale, qui suffi-  
 rait à elle seule à établir la renommée  
 d'un historien, fut encore enrichie par  
 nombre de publications « adventices »,  
 qui constituent un ensemble à peine  
 moins important et dont la plupart  
 datent également de la dernière pé-  
 riode de sa vie : cinq communications  
 présentées à l'Académie royale, deux  
 à la Commission royale d'Histoire,  
 cinq à divers congrès et réunions,  
 quatre offertes en hommage à des  
 maîtres ou à des collègues jubilaires,  
 tels Charles Moeller, Léon van der  
 Essen, J. Gessler, Paul Peeters; s'il  
 n'adresse rien à son grand ami, le  
 chanoine A. De Meyer, c'est qu'il  
 assumait lui-même la direction générale  
 des *Miscellanea*. Il faut y ajouter un  
 petit volume sur saint Amand, un  
 autre sur saint Albert de Louvain,  
 un troisième sur les abbayes médié-  
 vales; trois chapitres importants de  
 l'*Algemene Geschiedenis der Neder-  
 landen* et surtout une remarquable  
 étude, impartiale et compréhensive,  
 sur *Luther et le Luthéranisme*, parue  
 dans l'*Histoire de l'Église*, de Fliche  
 et Martin. En outre il publia une  
 cinquantaine d'articles dans diverses

revues et collections de brochures (par exemple tous les ans dans la *Nouvelle Revue Théologique*), une douzaine d'articles dans différents dictionnaires et ouvrages de consultation (*Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, *Lexikon für Theologie und Kirche*, etc.), au moins 500 recensions et comptes rendus (dont près de la moitié pour les dix dernières années de sa vie). Dans la *Biographie Nationale* il fit paraître des notices sur plusieurs jésuites belges. Sa fécondité fut telle durant les années qui précédèrent sa mort que des articles posthumes signés de son nom parurent encore en 1956 et en 1960.

La réalisation d'une œuvre si abondante, nonobstant la peine que lui coûtait tout travail de composition, put être menée à bonne fin grâce à la discipline de travail qu'il s'était imposée et dont il ne se départit jamais. Le P. de Moreau organisait consciencieusement l'emploi du temps qu'il ne consacrait pas au service de Dieu ou de ses frères. Formé à une époque où les techniques modernes étaient considérées comme un luxe incompatible avec la pauvreté religieuse, il ne s'est jamais familiarisé avec elles. Toutes ses œuvres furent écrites, corrigées, retranscrites de son écriture minuscule, quasi illisible, aussi souvent qu'il l'estimait nécessaire pour les mettre au point. Ses papiers étaient toujours rangés dans un ordre impeccable. Mais il n'avait rien d'un pur « cérébral » : de son regard profond, un rien malicieux, émanait une grande chaleur humaine.

Le respect de la vérité et de la charité était pour lui la loi suprême devant laquelle tout devait céder. On a pu dire de ce fils de Loyola qu'il était tout l'opposé de ce que les dictionnaires appellent au figuré un « jésuite ». On a pu lui rendre cet hommage rare que, durant toute sa carrière, il avait su être d'une sincérité totale avec tout le monde et ne s'était fait aucun ennemi. Trop modeste pour être timide, il était trop équilibré pour tirer vanité des témoi-

gnages d'estime qui lui furent décernés et des titres honorifiques qui finirent par lui échoir. Il fut membre de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles (1929), de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique (1932), de l'Institut Archéologique Liégeois (1946). Il fit partie de la Commission royale d'Histoire (membre suppléant 1936 ; effectif 1947, secrétaire de 1949 à 1952). L'Académie royale de Belgique se l'adjoignit comme membre de sa classe des Lettres en 1945. Il fut décoré de la croix civique de la guerre 1914-1918. Enfin, rappelons qu'il se vit attribuer en 1951 le prix quinquennal d'Histoire nationale pour la période 1936-1940.

Sa parole était lente, grave et un tantinet sentencieuse ; il méprisait les effets oratoires : il se bornait à appeler un chat un chat, disait toujours tout ce qu'il croyait devoir dire et rien de plus. Cette absence de recherche caractérisait aussi le professeur et l'écrivain. La popularité que connut son enseignement presque jusqu'à la fin de sa carrière était due, pour une part, au fait que son cours était l'un des rares dont il était admis qu'il fût donné en français. Cependant, les qualités didactiques du professeur, sa bonhomie compréhensive, la simplicité de son exposé souvent émaillé d'anecdotes piquantes, de jeux de mots ou de calembours, avaient su éveiller un large courant de sympathie parmi ses auditeurs, pourtant fort exigeants en matière de qualités professorales. Le P. de Moreau écrivait comme il parlait, usant de phrases simples, sans apprêt ni virtuosité de style. D'aucuns, plus puristes que lui, n'eurent aucune peine à glaner dans ses écrits des négligences d'expression, voire des incorrections manifestes. Il était conscient de ces faiblesses, dont il convient de ne pas exagérer l'importance ; sur les exemplaires personnels de ses œuvres, il s'ingéniait avec plus de zèle que d'efficacité à les dépister et à les amender. Car, s'il considérait tout apprêt comme un luxe, il savait estimer à sa juste



valeur un travail fait « dans les coins ». Mais il pensait que son premier devoir était d'être un historien.

Prêtre et jésuite, il avait naturellement de l'histoire de l'Église la conception catholique traditionnelle. Mais il a toujours réagi délibérément contre la tendance visant à assujettir l'histoire à des visées apologetiques et plus encore contre la déviation qui en fait un instrument de polémique. Formé aux disciplines historiques à l'époque où l'étude désintéressée du passé venait de conquérir laborieusement son droit à l'autonomie scientifique, le P. de Moreau resta marqué, sa vie durant, par cette formation rigoureusement honnête et désengagée, mais où le passé était considéré bien comme un champ clos à défricher scrupuleusement que comme un promontoire ouvrant de larges horizons. Il avait cependant, plus que d'autres, le sens de l'histoire « totale », en particulier celui de son ouverture aux problèmes sociaux. Son œuvre prouve qu'il avait le souci de dépasser le cadre des événements, pour pénétrer jusqu'aux éléments qui déterminent le niveau religieux des populations. Les nombreuses pages de notes griffonnées par lui alors qu'il dépouillait les rapports des visites diocésaines, témoignent de cette préoccupation. Son esquisse sur le *Catholicisme en Belgique* parue en 1928 et son article sur la *Statistique ecclésiastique* (*Nouvelle Revue théologique*, 1937) font de lui un pionnier oublié de la sociologie religieuse.

Honnête homme et honnête historien, le P. de Moreau restera avant tout l'auteur de l'*Histoire de l'Église en Belgique*. Cette œuvre, dont peu de pays possèdent l'équivalent, lui valut d'être comparé à A. Hauck, à H. Pirenne, voire à Jean-Sébastien Bach. Elle le place pour toujours au rang de nos grands historiens nationaux.

Roger Mols, S. J.

Il n'existe pas de répertoire bibliographique des écrits du P. de Moreau. Le relevé superficiel auquel je me suis livré

m'a fourni 127 titres de travaux, articles et autres contributions, y compris les rééditions, mais non compris les comptes rendus et recensions d'ouvrages.

Sources inédites : la quasi-totalité de ce qui existe encore en fait de documents manuscrits (papiers personnels, correspondance, texte de cours, notes prises en dépouillant les fonds d'archives, documentation concernant ses principales publications) se trouve conservé, soit aux Archives de la Province de Belgique méridionale de la Compagnie de Jésus à Bruxelles, soit au Collège théologique Saint-Albert d'Egenhoven-Louvain, où le P. de Moreau résidait lorsqu'il mourut. On y conserve également un album calligraphié et délicatement illustré intitulé : *Un père jésuite de la revue, 1896-1946*. Cet album contient le texte d'une « revue » offerte au P. de Moreau par tous les membres de sa parenté réunis en l'hôtel du baron Carton de Wiart, pour fêter le cinquantième anniversaire de son entrée en religion et reconstituant en trois actes et vingt scènes les principales étapes de sa vie jusqu'en 1946.

Notices nécrologiques ou biographiques principales : *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. 117 (1952), p. XXXV-XXXIX (vicomte Terlinden). — *Ibid.*, t. 126 (1959), p. 168-170 (L.-E. Halkin). — *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 20 (1941), p. 719-749 (F.-L. Ganshof); *ibid.*, t. 30 (1952), p. 643-648 (L. Wil-laert). — *Le Moyen Age*, t. 58 (1952), p. 453-454 (L. Génicot). — *Nouvelle Revue Théologique*, avril 1952, p. 390-399 (P. Charles). — *Échos*, 10<sup>e</sup> année (juin 1952), p. 27-32. — *Streven*, octobre 1952, p. 79-83 (M. Dierickx). — *Historische Zeitschrift*, 1953, p. 216-217 (H. Sproemberg). — *Revue d'histoire Ecclésiastique*, t. 47 (1952), p. 338-339. — *Archivum Historicum Societatis Jesu*, t. 21 (1952), p. 482.

**MORILLON** (Antoine), humaniste et médailleur, né à Louvain vers 1522, y décédé le 9 octobre 1556 (1).

Son père était Guy Morillon, originaire de la Bourgogne et établi à Louvain, où il épousa en 1517 Élisabeth de Mil. Depuis 1518, il aurait été secrétaire à la Cour de l'empereur. Très versé dans les belles-lettres, il aurait été, d'après Goropius Becanus, le premier professeur de grec à l'Université. Le frère aîné d'Antoine, Maximilien, fut vicaire général du cardinal Granvelle, et archéologue distingué.

Antoine fit ses études à l'Université de Louvain où il se lia d'amitié

(1) Cette notice remplace celle du tome XV, col. 263-265.

avec Stephanus Pighius, né à Campen en 1520. Pighius s'étant rendu à Rome après ses études, vit chez le cardinal Rodolfus Pius Carpensius une statue de Thémis, dont il fit parvenir un dessin à Morillon qui à ce moment se trouvait encore aux Pays-Bas. Pighius rappelle la chose dans l'introduction à son ouvrage *Themis dea seu de lege divina* (Anvers, Plantin, 1568). Ce qui lui permet de faire l'éloge de son ami : « Il y avait en lui un puissant génie » grâce auquel, tout autodidacte qu'il » fût, il s'était assimilé, au point » d'y exceller la peinture et la sculpture, arts cependant très difficiles. » Dans son adolescence, il avait beaucoup étudié les meilleures des sciences ; il possédait une mémoire des » choses et des mots si puissante qu'il » était à même de commenter au pied » levé, avec science et abondance, » n'importe quelle question difficile ou » obscure. Il jouissait d'une grande » facilité de parole et d'une élocution » agréable qui lui valait l'admiration » générale lorsqu'il parlait des peints » les plus spéciaux et les plus abstrus » de la philosophie ».

Pighius nous apprend ensuite qu'après avoir été le condisciple d'Antoine Morillon à Louvain, il retrouva celui-ci à Rome. En effet, Morillon eut l'immense avantage d'entrer au service du cardinal Granvelle. Celui-ci l'envoya voyager en Italie et en Sicile à la recherche d'antiquités. Morillon s'intéressa aux monuments anciens, fréquentant les bibliothèques et les collections des savants, dessinant les statues, les peintures, et copiant les inscriptions. Guicciardin l'appelle un homme très docte, grand antiquaire et très expérimenté dans la connaissance de toutes sortes de simples. Il était donc aussi botaniste. Goropius Becanus dans la dédicace au cardinal Granvelle de ses *Origines antwerpianae* (Anvers, 1569) déclare que peu d'humanistes célèbres en Italie ignorent Ant. Morillon.

A Rome, Morillon habitait chez le légat impérial Hurtado de Mendoza. Rarement deux jours s'écoulaient sans

qu'il se rencontrât avec Pighius. Cela dura deux ans, de 1550 à 1552. Dans sa *Mythologia* (Anvers, Plantin, 1568), Pighius fait par deux fois allusion à Morillon ; la première fois il le compare à un Œdipe capable de résoudre les énigmes. La seconde fois, il rappelle que Morillon avait peint pour Granvelle, entre autres choses, la plaque hiéroglyphique en airain représentant les douze dieux de l'Égypte de la collection du cardinal Bembo. Après que Granvelle eut rappelé son protégé aux Pays-Bas, celui-ci resta en correspondance suivie avec son ami demeuré à Rome.

Morillon devait faire un second séjour en Italie en compagnie de Goropius Becanus. Ils virent Venise et Padoue, pendant le temps que Granvelle présidait les Conseils impériaux à Augsbourg, vraisemblablement vers 1552. Morillon visita alors les collections particulières. D'après Goropius Becanus, il avait consigné les résultats de ses recherches dans ses *Adversaria*. Nous avons retrouvé ceux-ci dans la Bibliothèque publique de Tournai (ms. 118), mais ce volume nous a déçu. Il ne renferme que des citations d'auteurs anciens rangées sous des rubriques telles que *bos*, *delphis*, *draco*, *leo*, etc. On y trouve quatre pages sur la métrique et la métrologie. On y relève les dates de 1522, 1550, 1551 et 1555. La première est vraisemblablement celle de la naissance du propriétaire ; les autres celles des années où les notes y ont été consignées.

Il existe encore à la Bibliothèque de Besançon, dans la collection Granvelle, une œuvre manuscrite d'Ant. Morillon ; elle porte la suscription : *Index meliorum auctorum secundum artem descriptus per Antonium Morillonum*, Lovani 26 maii 1546.

Une liste des écrivains grecs et latins qui se sont attribués le titre d'auteur, alors qu'ils n'ont fait que transcrire les textes, occupe les pages 1 à 10. On trouve de la page 11 à la page 44, un recueil des meilleurs auteurs grecs et latins qui ont écrit sur la gram-

maire et la métrique, qui ont composé des commentaires, « qui cyclica » *polyhistorum scripserunt* ».

En plus de son œuvre écrite Antoine Morillon a exécuté une série de médailles des philosophes grecs.

La plus ancienne probablement est une petite pièce ovale de 29 × 24 millimètres, à l'effigie de Socrate, signée AM. sous le buste et ANT MOR au revers. Ici, l'auteur paraît s'être inspiré d'une pierre gravée. Sa plaquette offre l'aspect d'un camée.

La seconde représente Sénèque, en buste à droite; le buste n'occupe pas le centre de la pièce, mais bien toute la partie gauche. Le revers porte ANTON MORILLON L(ovanii) [M]DXLIII. F.

La troisième est à l'effigie de Théophraste, buste à droite coupé à la hauteur des épaules, avec l'inscription ΣΕΟΦΡΑΣΤ[Ο]Σ ΜΕΛΑΝΤΑ ΕΡΕΣΙΟΣ (*sic*) d'après un buste conservé à la villa Albani. Théophraste fut le successeur d'Aristote. Aussi, le D<sup>r</sup> J. Simonis était-il persuadé que Morillon était également l'auteur d'une médaille à l'effigie d'Aristote qu'il se proposait de publier, mais la mort l'en empêcha.

Outre ces médailles de philosophes, Ant. Morillon nous a laissé une médaille d'un jeune homme de 19 ans, Christophe ab Evuszum, datée de 1543 et signée A.M. F. C'est un personnage de la West-Frise, sans doute un camarade d'université de Morillon. Le buste est tourné vers la gauche, et occupe la moitié droite de la pièce. Le visage est imberbe et la tête coiffée d'un bonnet. Le corps est revêtu d'un manteau fermé au ras du cou.

Le D<sup>r</sup> Simonis a également attribué à notre artiste une médaille inconnue

de Lambert Lombard, le célèbre peintre liégeois. Elle a été gravée dans l'ouvrage de Lampronius, *Lamberti Lombardi apud Eburones, pictoris celeberrimi vita* (Bruges, 1565), où elle est surmontée de l'inscription *in effigiem Lombardi A.M.* Ces initiales peuvent difficilement être complétées autrement que par A(ntonii) M(orillonis). La gravure, qui est excellente, représente Lambert Lombard de trois quarts à droite, à l'âge de 45 ans, en 1551. La médaille est à retrouver.

Le D<sup>r</sup> J. Simonis a également attribué à Antoine Morillon une belle médaille du cardinal Granvelle, évêque d'Arras, représentant au revers le vaisseau d'Enée passant au pied d'un rocher sur lequel se tiennent trois sirènes jouant de divers instruments. Armand la croyait l'œuvre d'un médailleur italien inconnu, E. Plon était sur le point de l'attribuer à Leone Leoni. Nous croyons, pour notre part, qu'elle doit être donnée à Jacques Jongheling, vu qu'elle présente l'O caractéristique des légendes de ce médailleur.

Victor Tourneur.

Iconographie : Portrait d'Ant. Morillon dans le tableau de Michel Coxie à l'hôtel de ville de Louvain, reproduit par le D<sup>r</sup> J. Simonis. — Ed. van Even, « Le mausolée de la famille Morillon », *Messenger des sciences historiques*, 1857.

F.-J. Simonis, *L'Art du médailleur en Belgique*, Bruxelles, 1900. — V. Tourneur, « Nouvelles recherches biographiques sur Antoine Morillon », *La gazette numismatique*, 1913. — J. Goropius Becanus, *Origines antwerpianae*, Anvers, 1569. — St. Pighius, *Themis dea, seu de lege divina*, Anvers, 1568. — St. Pighius, *Mythologia*, Anvers, Plantin, 1568. — Catalogue général des Bibliothèques publiques de France, t. XXXIII, Aug. Castau, Besançon, t. II, Paris, 1900.

## N

**NASSAU-SIEGEN** (Princes belges DE). La principauté de Siegen, en Allemagne, constitue une partie des possessions de la famille de Nassau et échet à une des branches belges de celle-ci. On peut parler de princes belges de Nassau-Siegen à partir de Jean III, né à Dillenburg le 29 septembre 1583. Après s'être converti au catholicisme, il épousa le 13 août 1618 Ernestine-Yolande de Ligne, qui lui apporta en dot les seigneuries de Quaremont-Ruien-Zulzeke et d'Orroir. Les époux s'établirent à Bruxelles et, en 1623, à la mort de son père Jean II, la principauté de Siegen passa à Jean III, dit le Jeune. Jean II avait fait un testament par lequel, tout en laissant la ville de Siegen indivise, il partageait le reste de la principauté entre ses fils Jean, Guillaume et Maurice mais, après sa mort, l'empereur Ferdinand II déclara ce testament invalide le 20 novembre 1623 et attribua toute la principauté au fils aîné. Jean III y introduisit le catholicisme. Pour bien comprendre les circonstances qui entourèrent cet acte, il faut remonter à la conversion du prince. C'est à Rome, en présence du pape Paul V et des cardinaux, que, le 9 décembre 1612, le prince Jean, âgé de 29 ans, fit son abjuration du calvinisme. Le 1<sup>er</sup> mars 1613 Paul V écrivit à l'archiduc Albert, gouverneur des Pays-Bas espagnols, pour lui recommander le nouveau converti et demander son intervention

afin qu'il puisse obtenir la main de la fille du prince de Ligne, au prince de Ligne dans le même but, et à Jean de Nassau pour lui faire part des deux lettres précédentes. En outre le 13 avril, le pape envoya en faveur de son protégé des lettres de recommandation à l'empereur Mathias et à Marie de Médicis. Le 26 décembre 1613, Jean adressa de La Haye à son père résidant à Siegen une longue lettre expliquant sa conversion et une ardente profession de sa nouvelle foi inspirée par le jésuite Marc van den Tempel, né à Louvain en 1575, chef de la mission de Hollande (le double texte a été publié par G. Groen van Prinsterer, cf. bibliogr.).

C'est en contact étroit à la fois avec le Saint-Siège et les jésuites que Jean III agit à Siegen dix ans plus tard. A peine reconnu comme prince, il fait venir de Cologne des jésuites : le Père Dominique Loris et un frère coadjuteur y arrivent pour la fête de Noël et s'établissent provisoirement au château avec le prince et son épouse, qui se confessent et communient de la main du Père. Jean III réclame l'église des franciscains, qui sert d'école, pour le culte catholique et, le 11 janvier 1624, Loris y célèbre pour la première fois la messe. Jean III tolère cependant le culte protestant, admettant une certaine liberté de religion. Il écrit à la Sacrée Congrégation de la Propagande pour demander s'il lui est permis de

récupérer les biens enlevés par les protestants aux catholiques. Celle-ci, dans sa réunion du 17 avril, décide de demander au pape d'adresser au comte un bref l'encourageant dans cette voie, ce que fait Urbain VIII le 28 avril en suggérant d'employer ces biens à l'érection de séminaires et de collèges. Le prince répond de son camp près de Bréda, le 24 octobre, en signalant les difficultés que lui suscitent ses frères ; le manuscrit est un recueil de lettres originales dont un certain nombre adressées à Urbain VIII. Le pape écrit le 7 décembre à l'empereur Ferdinand II pour lui demander de protéger Jean III contre ses frères et le fait savoir le 14 à l'intéressé. En effet, sous l'influence des frères de Jean III, les protestants font de l'agitation à Siegen au point que, poussé par les jésuites, Jean III décide de proclamer le catholicisme comme religion obligatoire dans sa principauté. Il se trouve chez les jésuites de Cologne le 20 mai 1626 et part pour Siegen avec le recteur local Erasme Geldrop, Loris et deux frères coadjuteurs. Il annonce ses intentions aux protestants, qui obtiennent de célébrer pour une dernière fois la Cène à la Pentecôte selon l'ancien calendrier ; 15.000 calvinistes y prennent part. Le 6 juin, Jean III promulgue le décret imposant à ses sujets la religion catholique et introduisant le calendrier grégorien ; ensuite il prend possession avec les jésuites de l'église Saint-Nicolas. Il signe le 16 juin des lettres à Urbain VIII et au cardinal Ottavio Bandini ; le nonce de Cologne les transmet de Liège le 26 juin au cardinal Antoine Barberini en même temps qu'un mémoire du jésuite Geldrop, daté du 23 juin 1626, une copie du décret de Jean III et une note sur le monastère des franciscains à Siegen et celui des chanoines prémontrées à Keppel, que Jean III veut incorporer au collège que les jésuites fonderaient à Siegen. Le 24 juillet, sur rapport du cardinal Bandini, la Sacrée Congrégation de la Propagande marqua son accord pour cette double incorporation

et, le 28 juillet, Urbain VIII publie un bref dans ce sens. Le 9 septembre, Jean III promulgue son acte de fondation du collège des jésuites à Siegen, leur accordant les deux monastères, 100 florins de rente annuelle et un don unique de 2.000 florins (charte originale au Staatsarchiv à Münster en Westphalie, publiée par W. Ochse, cf. bibliogr.). Le 22 septembre le comte repart avec la comtesse pour le Brabant et la Bourgogne. C'est en Bourgogne qu'Ernestine de Ligne — y séjournant sans doute pour raison de santé — donne le jour à un fils. Il est baptisé François-Jean-Désiré, parce que sa naissance avait été obtenue après des prières adressées à saint François de Paule et la promesse de fonder un couvent de minimes dans une ville où ils n'étaient pas encore établis. Les princes n'avaient eu en effet jusqu'alors que des filles. Aussi est-ce le minime Claude du Vivier qui à Bruxelles est parrain lors des cérémonies supplétoires du 24 décembre 1627, après avoir obtenu la permission du souverain pontife d'exercer cette charge généralement interdite aux religieux. Jean revient à Siegen le 31 décembre 1627 et publie un édit selon lequel tout le monde doit avoir accepté le catholicisme avant le 6 janvier suivant, mais, devant de nouvelles protestations, il accorde un dernier délai jusqu'à Pâques et quitte la ville le 8 janvier.

La mort de Vincent II, duc de Mantoue et de Monferrato, le 26 décembre 1627, ouvrit une guerre de succession qui ne fut d'ailleurs qu'un épisode de la Guerre de Trente Ans. L'empereur Ferdinand II envoya Jean III de Nassau-Siegen en Italie afin d'obtenir la sujétion du nouveau duc Charles I<sup>er</sup> Gonzague-Nevers, à qui il avait envoyé un monitoire le 20 mars. Jean se trouvait à Goito, près de Mantoue, au début de mai 1628 ; le pape lui avait fait remettre par envoyé spécial un bref, daté du 10 avril, en faveur de la conciliation ; Jean y répondit le 13 mai. En septembre, Jean se trouvant à Milan,

le pape lui délégua l'évêque de Plaisance muni d'un nouveau bref daté du 9 ; le prince y répondit le 14. Le duc Charles annonça à Jean de Nassau sa soumission à l'empereur le 6 octobre 1628. La copie de diverses lettres adressées par Jean de Nassau au duc ou à son représentant Gaspard Scioppius, d'avril à octobre 1628, et quelques réponses se trouvent au Vatican.

Jean III rentra en Belgique au début de 1629, sa mission en Italie lui avait valu de larges avantages financiers ; il acheta le 28 mars 1629 à Jacques de la Baulne, pour 180.000 florins, la baronnie de Renaix, comprenant, outre les droits politiques, la propriété personnelle de plus de 200 hectares, dont environ 65 p. c. de bois, répartis en différents lots. Jean III fit son entrée dans la ville le 19 avril 1630 et fit commencer, sur un lot continu de 18 hectares, la construction d'un très grand et luxueux château, aujourd'hui détruit. Il partit combattre les Hollandais et c'est de son camp militaire à Rheinberg qu'il signa le 20 juin 1630, du Vivier étant devenu correcteur provincial, l'acte par lequel il prenait toutes les dispositions financières voulues pour fonder un couvent de minimes à Siegen. La princesse partit d'ailleurs pour cette ville en compagnie du Père du Vivier mais elle fut rappelée à Bruxelles parce que son mari, combattant dans les forces espagnoles, avait été fait prisonnier par les Hollandais et qu'elle devait rassembler la forte rançon exigée ; du Vivier, fatigué de ce voyage manqué, mourut le 7 août à Liège.

Libéré fin septembre, Jean III voulut d'abord établir un petit couvent de minimes à Renaix. Le chapitre de Saint-Hermès s'y opposa le 4 janvier 1631, parce qu'il venait d'autoriser les récollets à établir une école latine dans la ville. C'est le nouveau provincial minime, le parisien Pierre Pijart, qui prit l'affaire en mains et obtint d'Anselme-Casimir von Wambold, archevêque de Mayence,

le 8 mai 1631, l'autorisation solennelle d'établir des minimes à Siegen (charte originale aux Archives de l'archevêché à Malines). Cependant les frères de Jean III conquièrent tous ses territoires allemands au début de 1632. Jean III songea un moment à établir le couvent des minimes à Cologne, mais reprit les démarches à Renaix puisque les récollets n'y étaient pas venus. Ce fut en vain. Jean III entama dès lors des négociations avec l'édilité de Louvain, qui n'aboutirent qu'après sa mort, en 1639. Il rentra en possession de ses territoires allemands en 1635, mais mourut à Renaix le 27 juillet 1638 et fut enterré en l'église des jésuites à Bruxelles.

Jean III et Ernestine de Ligne avaient eu six enfants : 1° Marie, née le 14 août 1619, décédée en 1620 ; 2° une fille née et décédée le 15 décembre 1620 ; 3° Claire-Marie, baptisée à Bruxelles le 10 octobre 1621, qui épousa successivement les deux frères Albert-Henri et Claude Lamoral de Ligne ; elle mourut à Belœil le 2 septembre 1695 ; 4° Ernestine-Charlotte, née le 13 octobre 1623, qui épousa en 1650 Henri de Nassau Hadamar ; elle mourut à Mengerskirchen le 15 août 1668 et fut ensevelie dans la crypte de l'église des franciscains à Hadamar ; 5° Lambertine-Alberte, née le 16 septembre 1625, décédée en 1635 ; 6° François-Jean-Désiré, né en Bourgogne le 28 juillet 1627 ; les cérémonies supplétoires de son baptême eurent lieu à Bruxelles le 24 décembre suivant. Il fit ses études chez les jésuites à Bruxelles. Successeur de son père à Siegen, il demeura, tant qu'il fut mineur, sous la tutelle de sa mère, qui gouverna à titre personnel la baronnie de Renaix conformément au testament de Jean III daté du 26 mai 1635.

En 1645, Jean-Maurice de Nassau, revenu du Brésil, s'empara des territoires allemands de François ; celui-ci se rendit à Vienne pour obtenir l'intervention de l'empereur. Ferdinand III toutefois ratifia au congrès de Westphalie, le 24 juillet 1648, le testament

de 1621, en sorte que François n'obtint que le tiers de la principauté de Siegen et sa part indivise dans la ville, avec le vieux château. L'église Saint-Nicolas dut être rendue aux réformés et le monastère de Keppel fut occupé par des dames par moitié catholiques et protestantes. François avait fait à Vienne la connaissance de Jeanne-Claude, comtesse de Königs-egg et Rottenfels; il l'épousa à Vienne le 13 novembre 1651. Il fit avec elle son entrée solennelle à Siegen en 1652; à cette occasion les jésuites du collège firent paraître des vers de circonstance. En 1655 François envoya, comme sa mère d'ailleurs, des félicitations à Alexandre VII à l'occasion de son ascension au Siège de saint Pierre; le pape répondit à chacun d'eux le 7 août. Le 25 août, l'empereur accorda à François le titre de prince du Saint-Empire, transmissible par primogéniture. François posa la première pierre du nouveau couvent des minimes à Louvain, près la chapelle Sainte-Geneviève, le 2 mai 1656. Le pape lui écrivit le 28 avril 1657, après la mort de l'empereur Ferdinand III, au sujet du danger turc. De son côté François lui demanda de Renaix, le 18 juillet 1658, d'intervenir auprès de l'empereur pour déjouer les intrigues de Jean-Maurice de Nassau.

Ernestine de Ligne mourut à Bruxelles le 3 janvier 1663; Jeanne de Königs-egg, qui avait eu six filles, la suivit dans la tombe le 28 novembre; toutes deux furent enterrées à Bruxelles aux côtés de Jean III. François sentit le besoin de changer de milieu et d'obtenir une position lui permettant de contracter un nouveau mariage; le 27 mai 1665 il fut nommé gouverneur du duché de Limbourg; le 31 il épousa Marie-Éléonore de Bade. Elle lui donna un fils, Guillaume-Hyacinthe, en 1666, puis deux autres enfants; elle mourut le 19 avril 1668 à Limbourg et fut ensevelie dans l'église paroissiale du lieu. Déjà le 9 février 1669, l'aumônier militaire Longhaye bénit à Bruxelles le mariage de

François avec une jeune dame d'honneur de sa seconde femme, Isabelle-Claire-Eugénie du Puget, comtesse de la Serre, née en 1651 de Nicolas du Puget de la Serre, originaire de Thionville, et de Claude-Marguerite, baronne de Subricq. Elle eut un premier enfant en 1673, Alexis-Antoine. François remplit scrupuleusement ses fonctions de gouverneur (cf. diverses lettres de sa plume), mais, le 20 juin 1675, il dut signer les articles de capitulation de la ville de Limbourg devant les Français (publiés par J. Thisquen, cf. bibliogr.). Il séjourna alors surtout en Allemagne; c'est à Cologne que naquit en 1678 son fils François-Hugon. En 1680, il est à Bruxelles; le 15 mars il signe sa profession de tertiaire minime au couvent de cette ville (sa femme fera de même le 1<sup>er</sup> novembre 1684). Le 20 mai, il est nommé gouverneur du duché de Gueldre et du comté de Zutphen, avec un traitement annuel de 9.000 florins (texte publié par nous dans *Rolduc's Jaarbóek*, t. XLI, 1961, p. 90-92). Il fait son entrée à Ruremonde le 13 décembre et y ordonne bientôt la construction d'une nouvelle et dispendieuse résidence, l'actuel hôpital catholique.

Le 2 septembre 1681, François assure à son fils Alexis-Antoine la baronnie de Renaix dès sa majorité; cependant il annule cet acte le 7 novembre 1687, parce qu'Alexis avait reçu la tonsure à Bruxelles des mains de l'archevêque de Malines, le 9 décembre 1684, et que les dignités, allant toujours de pair, de prévôt du chapitre de Saint-Pierre à Louvain et de chancelier de l'université en cette ville lui avaient été promises. Guillaume-Hyacinthe épousa le 9 avril 1687 Marie-Françoise, comtesse de Fürstenberg. Elle donna le jour à un fils, François-Joseph-Hyacinthe, en 1689, puis à une fille; déjà malade, elle reçut l'habit des tertiaires minimes à Bruxelles le 21 mai 1691 et mourut le 3 juin suivant. Guillaume-Hyacinthe partit pour Rome en mars 1692, muni d'une

lettre de son père pour le pape Innocent XII au sujet d'un litige avec l'empereur. Le pape répondit le 12 avril au prince François qu'il avait écrit ce même jour dans le sens désiré. Guillaume-Hyacinthe se rendit également à Vienne et à Prague, à la recherche d'une nouvelle épouse. En octobre il était de retour à Bruxelles; le 13 il fit sa profession comme tertiaire mineur. Il se rendit chez son père afin de conclure un arrangement matériel lui permettant de se remarier, mais déjà celui-ci était dans une situation financière difficile et sa troisième femme s'opposait à toute concession trop forte au fils aîné. On se sépara dans cette atmosphère de discorde. Le père et le fils n'échangèrent plus que des lettres peu aimables.

Alexis-Antoine fit ses études de philosophie et de théologie à Cologne; il fut nommé chanoine de l'église métropolitaine en cette ville, le 6 septembre 1690, par le chanoine Alexandre, comte de Salm-Reifferscheid, à qui revenait le tour de nommer à une prébende noble, vacante du fait du décès d'Adolphe, comte de Ritberg. Le chapitre métropolitain fit quelques réserves au sujet des quartiers de noblesse d'Alexis du côté de sa mère, mais décida de passer outre sans toutefois vouloir créer un précédent, et Alexis fut installé le 9 septembre. Alexis obtint les deux dignités louvanistes le 10 décembre 1692. Il partit pour Rome à l'automne de 1693, pour acquérir un grade en droit canonique, en même temps que son demi-frère François-Hugon, qui devait encore commencer ses études cléricales. Ils étaient munis d'une lettre de leur père à Innocent XII demandant la protection pontificale. Le pape répondit par les plus belles promesses le 7 novembre. Moyennant dispense sur l'âge requis, Alexis reçut les ordres mineurs et le sous-diaconat à Rome, le 25 décembre, des mains du cardinal-vicaire. L'Université de la Sapienza à Rome, après un *colloquium doctum* et paiement de droits de chancel-

lerie plutôt élevés, le proclama le 11 janvier 1694 *doctor utriusque iuris*. L'évêque de Liège étant mort le 1<sup>er</sup> février, Alexis fit présenter au pape une supplique, accompagnée d'une lettre de son père datée du 27, afin d'obtenir un canonicat de la cathédrale de Liège qui reviendrait à la collation du pape pendant la vacance du siège. La Secrétaire d'État fit remarquer que l'élection de l'évêque de Liège était imminente et le pape répondit le 27 mars au prince François qu'il n'oublierait pas Alexis au moment opportun. François envoya une copie de ce bref au cardinal secrétaire d'État Fabrice Spada le 24 avril, avec une longue lettre en espagnol racontant comment s'était déroulée l'élection épiscopale à Liège le 20 et recommandant une fois de plus Alexis. Alexis fit présenter au pape une nouvelle supplique et une nouvelle lettre de son père, datée du 27 mai, indiquant que trois canonicats étaient vacants ainsi que sa préférence pour celui devenu libre par le décès, le 4 mai précédent, de Louis-Antoine, prince de Neubourg. Mais Alexis n'obtint pas cette prébende, il quitta Rome avec François-Hugon, qui abandonnait les études cléricales, et reçut le diaconat à Cologne, le 14 novembre 1694, des mains du nonce Jean-Antoine Davia, archevêque de Thèbes. François de Nassau-Siegen écrivit de nouveau, le 9 juillet 1695, au cardinal Spada, afin de demander pour Alexis le canonicat vacant par la mort du chanoine Guillaume de Méan, survenue trois jours auparavant, puis après un nouvel échec, il sollicita du même le canonicat vacant par la mort de Thomas-François Woot de Trixhe, décédé le 4 septembre. Le 24 septembre, Spada répondit que cette prébende était accordée à Alexis. Ce dernier écrivit de Cologne, le 16 octobre, pour remercier le cardinal; son père avait déjà fait de même la veille. Alexis reçut la prêtrise à Ruremonde, le 25 novembre 1695, des mains de l'évêque du lieu, Réginald Cools. Cette même



année, après que l'incendie de la ville de Siegen eut rendu nécessaire une autorité plus active sur place, Guillaume-Hyacinthe obtint d'aller résider au vieux château comme représentant de son père. Il s'y montra très zélé, mais aussi fort dépensier; il fit établir au premier étage du château une belle loggia qu'on y voit encore, s'entoura de musiciens et autres artistes; son journal de lectures rédigé en français a été conservé. Il insista en vain pour que son père lui fasse payer par la trésorerie de Siegen une pension plus importante et lui écrivit de Francfort une lettre assez violente le 8 novembre 1697. Le père vint néanmoins assister au mariage du fils avec Marie-Anne, comtesse de Hohenlohe-Schillingfürst, le 22 mai 1698 à Siegen, mais y rédigea deux jours plus tard un testament, qui ne faisait de Guillaume-Hyacinthe son héritier universel qu'à de très lourdes conditions. Ayant quitté Siegen, il lui adressa le 2 juillet une lettre sévère; l'année suivante Guillaume-Hyacinthe reprit les discussions épistolaires le 30 novembre; son père, déjà fort malade, répondit longuement et à prément le 2 décembre, et mourut à Ruremonde le 17. Il fut enterré dans un caveau aménagé par ses soins sous le chœur de la chapelle des minimes à Louvain.

François de Nassau avait eu dix-huit enfants. Du premier mariage : 1° Marie-Léopoldine; les cérémonies supplétoires de son baptême eurent lieu le 5 mars 1653 en la chapelle du palais royal à Bruxelles et elle reçut comme parrain l'archiduc Léopold d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas, et comme marraine l'impératrice Marie-Éléonore, représentée par procureur; elle devint chanoinesse du chapitre noble de Sainte-Gertrude à Nivelles le 4 août 1665 et démissionna en avril 1667; elle épousa le 12 août 1670 Maurice, comte de Nassau Hadamar, veuf d'Ernestine-Charlotte de Ligne, mourut à Hadamar le 27 juin 1675, et fut enseveli dans la crypte de l'église des franciscains en cette

ville; 2° Ernestine-Claude, baptisée à Renaix le 1<sup>er</sup> février 1654, y décédée le 22 novembre suivant; 3° Anne-Albertine, née le 3 mars 1655, chanoinesse noble à Maubeuge le 21 mars 1666, décédée le 26 avril 1718; 4° Ernestine-Éléonore; les cérémonies supplétoires de son baptême eurent lieu à Renaix le 15 octobre 1657; elle mourut religieuse à Metz en 1675; 5° Claire-Guillone; les cérémonies supplétoires de son baptême eurent lieu en même temps que pour Ernestine-Éléonore; elle devint chanoinesse noble à Thorn en 1681, puis à Mons, où elle mourut le 9 octobre 1727; elle fut enseveli en l'église Sainte-Waudru (texte de l'inscription funéraire dans L. Devillers, *Inscriptions sépulcrales des églises, couvents, hospices et chapelles de la ville de Mons*, Mons, 1858, n° 187); 6° Donata-Maria, née et baptisée à Renaix le 8 août 1660, y décédée le lendemain et enterrée en l'église Saint-Martin. Du second mariage : 7° Guillaume-Hyacinthe, né le 7 avril 1666, baptisé à Bruxelles en l'hôtel de ses parents le 4 avril 1667; il contracta trois mariages successifs, mourut à Hadamar le 18 février 1743, fut enseveli dans la crypte de l'église des franciscains en cette ville mais son cœur fut déposé derrière une plaque de marbre dans la chapelle de Notre-Dame Consolatrice des affligés, dite Herzenbergkapalle (nous avons publié le texte de la double inscription funéraire dans *Rolduc's Jaarboek*, t. XLI, 1961, p. 96); 8° François-Ferdinand, né en 1667, mort à Limbourg le 12 juillet 1672, enseveli en l'église de cette ville; 9° Marie-Éléonore, née en 1668, décédée le 28 septembre 1669. Du troisième mariage : 10° Alexis-Antoine, né à Limbourg le 29 juin 1673, décédé à Cologne le 23 mars 1734, enseveli dans la crypte de l'église des minimes à Louvain; 11° Joseph, né en 1674, décédé à Limbourg le 14 décembre 1674, enseveli en l'église de cette ville; 12° Charlotte, née le 21 février 1675, décédée en bas âge; 13° Joseph-Maurice, né le 16 mai 1676,

décédé le 28 janvier 1677; 14° François-Hugon, né à Cologne le 18 octobre 1678, y baptisé le 21 en l'église des Saints-Apôtres avec comme parrain le magistrat de Cologne représenté par deux de ses membres; faible de santé et d'esprit, il séjourna chez les cellites à Lierre en 1721-1723; il épousa à Bartenstein le 3 juin 1731 Ernestine-Léopoldine von Hohenlohe-Bartenstein; décédé à Siegen le 4 mai 1735 (Siegen, registre des mariages et décès de l'église Notre-Dame, 1711-1796), transféré en secret à Hadamar où son corps fut déposé en la crypte des franciscains et son cœur à la Herzenbergkapelle (nous avons publié le texte de la double inscription funéraire dans *Rolduc's Jaarboek, loc. cit.*); 15° Jeanne-Baptiste, née le 16 janvier 1680 à Ruremonde, baptisée le lendemain avec deux pauvres comme parrain et marraine, chanoinesse noble à Mons, y décédée le 19 avril 1745, ensevelie à Sainte-Waudru à côté de sa sœur Claire-Guillone; 16° Anne-Louise, baptisée à Ruremonde le 1<sup>er</sup> avril 1681 par l'évêque Cools; chanoinesse noble à Nivelles le 28 juillet 1694, elle démissionna en juin 1713; son mariage à Renaix le 20 juin 1713 avec Charles d'Amant, vicomte d'Oombergen, fut béni par son frère Alexis-Antoine; veuve en 1721, décédée le 25 août 1728, ensevelie dans le caveau familial chez les minimes à Louvain; 17° Claire-Bernardine, née à Ruremonde le 11 mai 1682, chanoinesse noble à Nivelles le 23 février 1694, démissionna en octobre 1709, épousa François de Souza Pacheco, mourut en 1724; 18° Emmanuel-Ignace, né à Ruremonde le 6 janvier 1688, baptisé le même jour par l'aumônier militaire de la ville, un jésuite; il reçut la tonsure des mains de l'évêque Cools le 4 novembre 1694, renonça aux ordres, épousa à Paris en 1711 Charlotte, marquise de Mailly de Nesle, décéda à Bruxelles le 11 août 1735, et fut enseveli dans le caveau familial chez les minimes à Louvain.

Cette nombreuse progéniture expli-

que le testament du 24 mai 1698 de François de Nassau-Siegen; il y impose à Guillaume-Hyacinthe de payer une pension annuelle à sa femme et à ses enfants encore en vie et de leur remettre divers objets précieux, de payer toutes ses dettes, de donner 2.000 florins aux minimes de Louvain et 1.000 florins aux jésuites de Siegen pour célébration de messes. Guillaume-Hyacinthe attaqua le testament de son père devant la Chambre impériale de Wetzlar (*Testament du feu Prince François-Jean-Désiré de Nassau, fait à Siegen dans l'Empire, débattu de nullité à la Chambre impériale de Wetzlar par voie de prévention depuis le 3 janvier 1700*, imprimé de 56 pages). Il estimait avec quelque raison que les charges que lui imposait le testament étaient incompatibles avec le rang et le rôle politique qu'il avait à tenir. La Chambre de Wetzlar suspendit l'exécution du testament, se réservant de se prononcer sur le fond. Vu l'étendue des dettes, le Conseil de Gueldre mit d'ailleurs le séquestre sur la succession. Guillaume-Hyacinthe proposa le 15 janvier à la comtesse de la Sarre un arrangement, moins favorable pour elle que celui prévu par le testament; le 24 elle fit venir l'abbé de Rolduc, Jean Bock, pour le consulter; le 27 elle repoussa l'arrangement et, le 1<sup>er</sup> février, elle porta le conflit devant le Grand Conseil de Malines, qui, le 8, ajourna l'affaire. Une tentative de conciliation faite fin juin par Bock à la demande de Guillaume-Hyacinthe demeura infructueuse. Ce dernier présenta alors, le 16 juillet, un mémoire déclarant le Grand Conseil incompetent. Alexis-Antoine avait pris avec vivacité le parti de sa mère; il se présenta au nom de celle-ci le 24 novembre devant les arbitres désignés par le Grand Conseil. Le Conseil déclara en 1702 le testament de François de Nassau valide mais Guillaume-Hyacinthe n'en tint aucun compte. Dès février 1701 il avait intenté un procès ecclésiastique à Liège contre Alexis, l'accusant d'avoir transporté

chez lui en cette ville des meubles relevant de la succession ; plus tard il se plaignit aux chapitres de Louvain et de Cologne. Comme le chapitre cathédral de Liège était exempt, Guillaume-Hyacinthe dut s'adresser au nonce de Cologne ; celui-ci désigna l'official de Liège pour instruire la plainte, mais elle demeura en fait sans suite. Néanmoins Alexis fut content de quitter Liège dans des conditions assez avantageuses : en 1704 Clément XI le nomma, sur présentation de Léopold de Vaudémont, comte de Lorraine, comme abbé commanditaire de Bouzonville, ensuite Alexis renonça à son canonicat en faveur de François de Lorraine, frère du comte Léopold.

L'incendie de 1695 avait détruit à Siegen l'ancienne église et l'ancien couvent des franciscains. Guillaume-Hyacinthe écrivit le 8 juin 1701 à Clément XI afin de solliciter son secours financier pour construire une nouvelle église catholique, mais le pape invoqua les nécessités de l'Italie pour refuser. Guillaume III, roi d'Angleterre, étant décédé le 19 mars 1702, Guillaume-Hyacinthe revendiqua sa succession en ce qui concerne la principauté d'Orange et certains territoires de Franche-Comté ; il invoqua l'appui du pape le 31 mars. Le pape répondit le 29 avril qu'il ne pouvait intervenir dans des conflits entre princes catholiques. Le prince se rendit à Avignon et adressa de là, le 4 octobre, une proclamation aux habitants d'Orange leur demandant de le reconnaître comme souverain, mais Louis de Bourbon, prince de Conti, avait déjà solidement établi son pouvoir et Guillaume-Hyacinthe annonça son échec d'Avignon, le 31, à Clément XI. Il s'inscrivit dans cette ville à la confrérie des pénitents gris. Il quitta Avignon en mai 1703 et, de La Haye, le 29 octobre, écrivit de nouveau longuement au pape, mais Clément XI répondit évasivement le 12 janvier 1704. Revenu en Allemagne en novembre 1703, Guillaume-Hyacinthe perdit son fils dans un accident

de chasse près de Siegen ; les pénitents gris d'Avignon firent célébrer un service funèbre solennel à sa mémoire. Pour étayer ses prétentions sur la principauté d'Orange, Guillaume-Hyacinthe fit imprimer diverses brochures et institua un ordre de chevalerie en l'honneur du Saint-Sacrement et de saint Hyacinthe. Ayant appris la fausse nouvelle de la mort de l'évêque d'Orange à Aix-la-Chapelle, il écrivit à Clément XI le 24 octobre 1705 pour présenter son frère Alexis comme successeur et demander même pour lui le chapeau de cardinal, mais Alexis refusa d'entrer dans le jeu politique de son frère et Guillaume-Hyacinthe présenta alors, le 9 décembre, pour cet évêché le jésuite Jean Senner, né à Andernach le 9 avril 1649, recteur des jésuites à Siegen depuis le 15 février 1701. Le pape ne répondit pas à ces deux lettres, mais accorda le 27 avril 1706 au roi de France le privilège de nommer les évêques d'Orange. Guillaume-Hyacinthe fit part au pape de son mécontentement les 29 mai et 6 juillet. A Siegen il se montra si inhumain et cruel, notamment à l'égard des protestants, que l'empereur Léopold I<sup>er</sup> le démit en 1707 de son autorité politique. Guillaume-Hyacinthe n'avait plus d'héritier mâle ; sa seconde femme lui avait donné une fille puis l'avait abandonné ; il écrit à Clément XI le 21 octobre et le 1<sup>er</sup> décembre 1707 de Münster en Westphalie, le 21 juillet 1709 de Ratisbonne, pour que le pape fasse agir en faveur du retour de l'épouse et fasse déjouer ses intrigues.

Comme Guillaume-Hyacinthe refusait d'exécuter les paiements prévus par le testament de 1698, le Grand Conseil de Malines autorisa la vente de la seigneurie de Renaix, qui fut rachetée par les trois fils en vie du troisième mariage de François de Nassau. Ils permirent à leur mère d'habiter le château. Le 10 octobre 1707 celle-ci écrivit au cardinal secrétaire d'État Fabrice Paolucci afin qu'il intervienne auprès du nonce à Madrid

pour faire nommer Alexis-Antoine à l'évêché d'Anvers. Mais le siège demeura vacant jusqu'en 1710, et c'est un autre chanoine du chapitre métropolitain de Cologne qui fut nommé. Là même, d'ailleurs, Alexis rencontrait des difficultés : le 20 décembre 1709 et le 2 janvier 1710, il écrit à Paolucci pour se plaindre de ce que le chapitre lui refusait certains avantages ; il y voyait un effet de la plainte que Guillaume-Hyacinthe avait envoyée en 1701 et qui avait probablement remis en doute l'ascendance maternelle noble d'Alexis. Il ne semble pas avoir obtenu gain de cause, car nous voyons ensuite Alexis résider surtout à Bruxelles ; c'est de là qu'il écrit en 1712 et 1713 à Pasquier Quesnel, témoignant de certaines sympathies projansénistes (le texte de six lettres a été publié par J. Tans, *Pasquier Quesnel et les Pays-Bas. Correspondance*, Groningue, 1960, p. 397-404, 407-408, 421-422, 426-428). Ce qui n'empêcha pas Alexis, en novembre 1713, après la bulle *Unigenitus* et lorsque le nouveau gouvernement autrichien préparait les nominations aux sièges vacants de Malines et de Bruges, d'écrire à Clément XI pour solliciter un de ces évêchés, en témoignant de son aversion pour les doctrines jansénistes. En vain d'ailleurs. Sa mère mourut à Renaix le 19 octobre 1714 ; le corps fut transporté à l'église des minimes de Louvain, où les funérailles solennelles eurent lieu le 17 novembre en présence d'Alexis-Antoine, des autorités de l'université et de la municipalité. Dans le chœur, un monument fut élevé à la mémoire de François de Nassau et de sa troisième épouse (texte de l'inscription publié par C. van Gestel, *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis*, t. II, La Haye, 1725, p. 235-236) ; le monument a disparu, par contre la pierre d'entrée du caveau avec son inscription subsiste encore.

Conformément aux désirs de la comtesse de la Serre, Alexis et son frère Emmanuel cédèrent la baronnie

de Renaix à François-Hugon le 11 octobre 1715 (texte de l'accord publié par O. Delghust, *op. cit.*, p. 146-148), la seigneurie de Quaremont-Ruiens-Zulzeke fut vendue au frère de la défunte, Joachim du Puget de la Serre, chanoine de Saint-Bavon à Gand. Les évêques successifs de Ruremonde furent les seuls des Pays-Bas à proposer Alexis (en deuxième place) pour les sièges épiscopaux vacants en 1718 et 1725 ; Alexis, qui habitait de nouveau Cologne, obtint du chapitre, en 1724, la dignité de *diaconus iunior*. Lors d'une nouvelle vacance du siège d'Anvers en 1727, Emmanuel écrivit en vain au cardinal secrétaire d'État Nicolas Lercari en faveur de son frère, qu'en manière de consolation Benoît XIII nomma archevêque titulaire de Trébizonde au consistoire du 20 septembre 1728 (Archives du Vatican, procès consistoriaux 114, fol. 713-727, résumé par L. Jadin, *Procès d'information pour la nomination des évêques et abbés des Pays-Bas, de Liège et de Franche-Comté*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge à Rome*, t. XI, 1931, p. 65-66). Il fut sacré le 7 novembre 1728, en l'église des jésuites à Cologne. En février 1730 deux évêques des Pays-Bas mirent Alexis en bonne place sur la liste des candidats au siège de Gand, mais la Cour de Vienne s'opposa à toute promotion d'Alexis. A la fin de sa vie, le pape Benoît XIII lui avait promis une pension ; lorsque Clément XII monta sur le trône pontifical, Alexis écrivit le 13 août 1730 pour le féliciter et rappeler cette promesse. Le pape répondit de façon évasive le 9 septembre. Alexis écrivit alors le 10 décembre à un cardinal au sujet de sa pension. Il semble ne rien avoir obtenu, mais devint en juillet 1731 *diaconus senior* au chapitre de Cologne. Annulant ses dispositions antérieures, Alexis fit le 16 février 1734 un nouveau testament : il choisissait comme sépulture le caveau familial chez les minimes à Louvain, léguait à ceux-ci de quoi célébrer 400 messes et autant aux

jesuites de Siegen, et à l'église métropolitaine de Cologne de quoi célébrer 200 messes; il laissait divers objets à ses frères et sœur encore en vie : François-Hugon, Emmanuel, Jeanne-Baptiste, mais ne mentionnait pas son demi-frère Guillaume-Hyacinthe (nous avons publié le texte du testament dans *Rolduc's Jaarboek*, tome cité, p. 94-95). Il mourut le 23 mars suivant.

Lors de la mort du dernier prince mâle de Siegen-Hadamar, Guillaume-Hyacinthe revendiqua sa part dans la principauté; il l'obtint mais elle fut également mise sous séquestre. Il écrivit de La Haye, le 25 octobre 1712, au cardinal Paolucci au sujet de ses divers droits politiques. En 1723 l'empereur Charles VI déclara que François-Hugon et Emmanuel pourraient éventuellement hériter les droits politiques de leur demi-frère Guillaume-Hyacinthe. Celui-ci renouvela ses doléances au nouveau pape Benoît XIII le 9 novembre 1724. Il se retira en Espagne et s'occupa de nouveau de ses droits sur la principauté d'Orange. Il écrivit les 16 mai et 15 juillet 1726 à Benoît XIII; le 23 septembre 1730 et en juillet 1733 à Clément XII; il déclara dans cette dernière lettre que le roi d'Espagne reconnaissait ses droits; de fait Philippe V s'intéressa tout au moins à la question.

Emmanuel de Nassau-Siegen vivait séparé de sa femme et ne reconnut pas la légitimité du fils auquel elle donna le jour en 1722 et qu'elle prénomma Maximilien. Il demanda en septembre 1726 à Benoît XIII d'intervenir pour que sa femme revienne vivre avec lui afin qu'il puisse avoir un héritier légitime et pour que l'empereur lui accorde l'administration des territoires de Siegen et d'Hadamar qui relevaient de Guillaume-Hyacinthe mais avaient été mis sous séquestre. Le cardinal d'Alsace, archevêque de Malines, transmit la lettre au cardinal Lercari avec sa recommandation. Le pape donna des instructions en conséquence aux nonces de Bruxelles, Cologne, Paris, Vienne, et en avertit

Emmanuel le 1<sup>er</sup> juillet 1727. Emmanuel obtint l'administration désirée et en remercia Benoît XIII, de Siegen, le 25 octobre, demandant que le pape intervint encore pour le retour de sa femme. Benoît XIII répondit le 14 février 1728. Guillaume-Hyacinthe persévérait dans son hostilité vis-à-vis de ses demi-frères, et Emmanuel l'attaqua à son tour dans un *Mémoire pour les Princes et Princesses de Nassau-Siegen, contre les calomnies du Prince d'Orange, leur Frère aîné*, imprimé de 16 pages). Mais comme leurs femmes refusaient de se réconcilier avec eux, les deux adversaires demeuraient sans héritiers mâles, avec tout le danger de voir leur succession politique passer à la branche protestante; dès lors ils conclurent un accord en vue du mariage du maladif François-Hugon avec Ernestine-Léopoldine de Hohenlohe-Bartenstein, famille amie de Guillaume-Hyacinthe; celui-ci, par un acte daté de Madrid le 1<sup>er</sup> janvier 1731, s'engagea à verser à la future épouse une pension annuelle à prendre sur les revenus de Siegen. L'empereur Charles VI fit un don unique de 4.000 florins.

De Vienne, Emmanuel dut encore écrire le 25 mars 1733 afin que Clément XII fasse obtenir par le nonce de Paris que sa femme soit enfermée dans un monastère; le pape lui fit savoir le 16 mai qu'il avait agi dans ce sens, mais, le 1<sup>er</sup> août, il lui annonça l'échec de sa démarche.

Le 2 mars 1734, décéda Frédéric. Guillaume II qui exerçait son autorité sur toute la partie protestante de la principauté de Siegen et sur un sixième de la principauté d'Hadamar. L'empereur reconnut les droits de Guillaume-Hyacinthe à cette succession, à condition que celui-ci admit de son côté ses demi-frères comme héritiers. Mais au moment où les choses semblaient s'arranger, François-Hugon et Emmanuel moururent. Jeanne-Baptiste, la seule enfant du troisième mariage de François de Nassau encore en vie, entra en conflit pour la posses-

sion de la principauté de Renaix avec la veuve de François Hugon, qui céda ses droits à Guillaume-Hyacinthe; par jugement du 12 octobre 1740, le Grand Conseil de Malines en attribua les deux tiers à Jeanne-Baptiste, et le troisième tiers à Guillaume-Hyacinthe, qui le vendit à Jeanne-Baptiste le 25 septembre 1741 pour 20.000 florins.

Le 2 août 1739, était décédé à son tour Charles de Nassau, prince de Dillenburg et d'un tiers de la principauté d'Hadamar. Guillaume-Hyacinthe et Guillaume-Charles de Nassau, prince de Diez, revendiquèrent sa succession. Sa seconde femme étant morte à Wiesbaden le 30 septembre 1739, Guillaume-Hyacinthe quitta Madrid et arriva à Bruxelles le 9 novembre; le 26 juillet 1740, il obtint de l'empereur la restitution de ses territoires allemands et, deux jours plus tard, toujours dans l'espoir d'avoir encore un héritier, il épousa à Renaix Marie-Sophie de Starhemberg, âgée de 18 ans. Le 28 novembre les époux firent leur entrée à Hadamar, mais la jeune femme abandonna bientôt son conjoint. Complètement découragé et fort endetté par surcroît, Guillaume-Hyacinthe vendit le 10 février 1742 pour une rente annuelle de 40.000 florins tous ses territoires allemands à Guillaume de Nassau, sa part dans la principauté d'Hadamar ne lui revenant toutefois qu'après sa mort. Celle-ci survint à Hadamar un an plus tard.

Guillaume-Hyacinthe avait eu trois enfants. Du premier mariage : 1° François-Joseph, né le 23 février 1689, décédé près de Siegen le 18 novembre 1703; 2° une fille dont le nom n'a pas été retenu, décédée à Ruremonde le 22 février 1692. Du second mariage : 3° Marie-Anne-Josèphe, née le 10 septembre 1704, décédée le 26 août 1723.

Ch. de Clercq.

Bruxelles : Archives générales du royaume, archives ecclésiastiques du Brabant, 1524, 1700, et fonds de Mérode

Westerloo, VM 4187, LA 301; Archives de la ville, église Sainte-Gudule, baptêmes, 1616-1622, 1622-1628, 1663-1667, et décès, 1663-1683; Bibliothèque royale, manuscrits 4846, 13777-82, 19534. — Cologne : Archives de la ville, Akten des Kölner Jesuitenkollegiums, 533. — La Haye, Koninklijk Huisarchief, 1356-1438. — Lille : Archives départementales du Nord, B 443. — Maestricht : Rijksarchief, Conseil et Cour féodale de Gueldre, 1, et registres de baptêmes, 693. — Malines : Archives de l'archevêché, fonds *Minimes*. — Orange : Archives de la ville, AA 76. — Renaix : Archives de la ville, *Register van den Leenhove*, commençant en 1714, et église Saint-Martin, baptêmes, 1618-1654, 1654-1670, mariages, 1677-1734, décès, 1618-1679, 1679-1789. — Rome : Archives de la Congrégation de la Propagande, *Acta*, 3, 4, et *Scripture originale*, 66; Archives de la maison générale de la Compagnie de Jésus, *Fondo Jesuitico*, 85, *Germania*, 118, *Ep. Est.*, 37; Archives du Vatican, *Epistolae ad Principes*, 38, 39, 42, 60, 62, 80, 83, 84, 101, 102, 104, 105, 247, *Lettere di Cardinali*, 89, *dei Principi*, 82A, 124, 125, 127, 131, 132, 133, 135, 136, 137, 140, 144, 214, 223, 227, 228, 277, *di Vescovi*, 154, Nonciature de Cologne, 9, *Politica*, 140, Procès consistoriaux, 114; Bibliothèque du Vatican, manuscrits *Barberinus latinus*, 6905, et *Vaticanus latinus*, 13513. — Schloss Bruhl : Personenstandarchiv, église des Saints-Apôtres à Cologne, baptêmes, 1670-1692. — Siegen : Archives de l'église Notre-Dame, décès, 1711-1796. — Simancas : Archivo general, *Estado, Holanda*, 6224, 6225. — Wiesbaden : Hauptstaatsarchiv, Abt. 170, 171, 172. — G. Groen van Prinsterer, *Archives ou Correspondance inédite de la maison d'Orange-Nassau*, 2<sup>e</sup> série, t. II, Utrecht, 1858. — H. Allard, « Johan de Jongere van Nassau-Siegen », dans *Studien op godsdienstig, wetenschappelijk en letterkundig gebied*, t. IX, 1877, n° 6. — J. van Spielbeeck, « Le comte Jean de Nassau-Siegen, dit le Jeune », dans *Précis historique*, t. XXXV, 1886, p. 49-73, 473-482, 544-553, 583-602. — C. von Stramberg, *Denkwürdiger und nützlicher Rheinischer Antiquarius, Mittelrhein, 2te Abteilung*, t. XIV, Coblenz, 1886, p. 768-790. — H. von Achenbach, *Geschichte der Stadt Siegen*, Siegen, 1894. — O. Delghust, *La seigneurie de Renaix*, Renaix, 1896, et *Renaix à travers les âges*, Renaix, 1899. — J. Thiequen, *Histoire de la ville de Limbourg*, 2 vol., Verviers, 1907-1908. — H. Otto, *Die Knechtellen der Fürsten von Nassau-Hadamar*, Limburg an Lahn, 1912. — G. Jung, *Die Herzenbergkapelle zu Hadamar*, Hadamar, 1926. — J. van de Venne-A. Stols, *Geslachtsregister van het Vorstenhuis Nassau*, Maestricht, 1937. — W. Ochse, *Kirchliche Heimatkunde im Siegerland*, Münster in W., 1946. — *Biographie nationale, Supplément*, t. II, col. 631-633. — C. de Clercq, « Die katholischen Fürsten von Nassau-Siegen », dans *Nassauische Annalen*, t. LXXIII, 1962, p. 129-152.

**OBIN** (*Jean-Lambert*, baron D'), juriste et fonctionnaire, né à Namur le 16 octobre 1699, mort à Vienne le 13 octobre 1750.

Fils d'un marchand picard établi à Namur à l'extrême fin du XVII<sup>e</sup> siècle, Jean-Lambert Obin manifesta très tôt ses dons exceptionnels. Inscrit en février 1716 à la Faculté des Arts de l'Université de Louvain, il fut en 1718 le « primus » de sa promotion, succès qui lui valut une réception triomphale dans sa ville natale. Il poursuivit encore pendant plusieurs années des études universitaires et conquit sa licence « es loix » en 1725.

Admis le 2 octobre 1725 au barreau de Namur, il fut nommé conseiller au Conseil provincial par patentes du 19 décembre 1727, ayant été l'objet, à cette occasion, de rapports particulièrement élogieux de la part des membres du tribunal qui le considéraient comme un « génie » et de loin le meilleur de tous les avocats namurois.

Jean-Lambert Obin fit une brillante carrière; conseiller surnuméraire du Conseil privé en 1735, il fut nommé avocat fiscal de ce même conseil en décembre 1738, fonction qui lui conférait la haute direction de tous les fiscaux des conseils de justice. Il fut en outre la cheville ouvrière de la Jointe des Terres Contestées, organisme créé par Marie-Élisabeth, gouvernante générale des Pays-Bas, le 24 avril 1740 pour régler les contes-

tations territoriales qui opposaient nos provinces et les pays limitrophes. Obin y siégea avec le chancelier de Brabant, Schockaert et le chef président du Conseil privé, de Steenhault. Mêlé aux vicissitudes d'un gouvernement chassé par l'ennemi lors de la guerre de Succession d'Autriche, il participa à la rédaction du traité de paix d'Aix-la-Chapelle où sa compétence en matière territoriale fut particulièrement appréciée. Le 9 octobre 1748 il fut nommé membre du Conseil suprême établi à Vienne. Seule la mort l'empêcha de couronner sa carrière par un retour au pays, nanti du titre de président de l'un ou l'autre conseil.

Le 15 octobre 1749, le « laborieux et savant Monsieur Obin », comme l'appelait le président du Conseil suprême, le duc de Sylva Tarouca, reçut de l'impératrice des lettres d'anoblissement lui conférant le titre de baron d'Obin transmissible à ses descendants, et le droit de porter des armoiries « d'argent à trois aiglettes » de sable, deux et une, au chef d'azur » chargé d'une étoile d'or ».

Jean-Lambert Obin avait épousé en première nocces Maximilienne-Philippine Velaine, fille d'un brasseur de Namur, et en secondes nocces Thérèse-Agnès Mac Nény, fille de Patrice-Mac Nény, secrétaire d'État et de Guerre du gouvernement des Pays-Bas. Ce second mariage l'introduisit dans la haute société bruxelloise. Il

guida son jeune beau-frère, Patrice-François, de dix-sept ans son cadet, au début de sa vie publique, et sa forte personnalité a certainement influencé celui qui dominera toute la magistrature belge de son temps.

Jean-Lambert Obin ne laissa qu'un fils, Antoine, baron d'Obin, seigneur de Wasseiges, mort célibataire en 1812, célèbre par ses grands voyages à travers l'Europe, et grand admirateur de Voltaire.

Cécile Douxchamps-Lefèvre.

E. del Marmol, « Notice sur un manuscrit du baron de Wasseiges », *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. VII, 1861-1862, p. 423-426. — P. Alexandre, *Histoire du Conseil privé dans les anciens Pays-Bas*, Mémoires couronnés par l'Académie royale de Belgique, Bruxelles, 1895, in-8°. — F. Rousseau, *Légendes et coutumes de Namur*, Bruxelles, 1920, p. 129-130. — J. Lefèvre, *Documents sur le personnel supérieur des conseils collatéraux du gouvernement des Pays-Bas pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle*, publications in-8° de la Commission royale d'histoire, Bruxelles, 1941. — H. Carton de Wiart, *Nény et la vie belge au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Collection nationale, n° 42, Bruxelles, 1943. — C. Douxchamps-Lefèvre, « Une belle carrière de magistrat au XVIII<sup>e</sup> siècle : Jean-Lambert Obin (Namur, 1699 - Vienne, 1750) », *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XLVIII, 1955, p. 129-148.

**\*ONDENARD** (*Nicolas - Alexis*), évêque de Namur, né à Rambervilliers (France) le 17 juillet 1756, décédé à Namur le 25 mars 1831.

Après avoir fait ses études à Strasbourg où il fut promu maître ès arts et bachelier en théologie, il devint chapelain-lecteur de l'archiduchesse Marie-Christine, gouvernante des Pays-Bas, puis secrétaire du comte Krasicki, prince-évêque de Warnie an Ermeland. Il fut, en 1812, attaché à l'abbé de Pradt, pour lors envoyé à Varsovie comme ambassadeur par Napoléon. Revenu avec de Pradt dans le diocèse de Malines, il fut nommé curé de Notre-Dame du Sablon à Bruxelles (1813) et ensuite à Notre-Dame de la Chapelle (1818).

Prêtre mondain, dont la piété paraissait superficielle bien qu'il se fit remarquer comme prédicateur talen-

teux et recherché à Bruxelles, il avait un sens de la tolérance et de l'adaptation qui le fit apprécier par le roi Guillaume des Pays-Bas. Aussi, lorsque ce dernier consentit à désigner, en application du concordat de 1827, des candidats aux évêchés vacants de Belgique, le proposait-il pour le siège de Gand, puis de Namur. L'évêque de cette ville, Pisani de la Gaude, avait d'ailleurs, dès 1824, fait des démarches à Rome pour que Ondenard devint son coadjuteur.

Malgré le déplaisir que le haut clergé belge en ressentit, il fut, après beaucoup d'hésitations, élu, le 23 juin 1828, au siège épiscopal de Namur et sacré le 28 octobre suivant par l'archevêque de Trèves, Von Hommer, dont les tendances régaliennes étaient notoires.

En acceptant l'épiscopat des mains du roi Guillaume, ce prélat médiocre et intéressé ouvrait cependant la voie à l'entente entre l'Église et l'État en Belgique. C'est lui qui sacra les évêques nommés par le roi l'année suivante ; il fut ainsi, comme on l'a dit, la « souche » d'où proviennent tous les évêques de la Belgique indépendante.

Devenu évêque de Namur au milieu de l'hostilité de beaucoup de catholiques et de membres du clergé, entre autres des Stévenistes, il ne fut pas, comme Guillaume l'aurait désiré, un instrument très docile entre les mains du gouvernement hollandais : il protesta contre l'ingérence du pouvoir civil dans la nomination des vicaires généraux.

Son épiscopat ne fut pas assez long, sa santé fut d'ailleurs trop mauvaise pour qu'il pût faire grand'chose à Namur. Il réorganisa cependant le grand et le petit séminaire (12 janvier 1830) et, à la fin de l'année (13 octobre 1830), transporta ce dernier dans l'ancienne abbaye de Floresse. Il autorisa les Frères des Écoles chrétiennes à se réinstaller à Namur dès le mois de novembre 1830 et, peu avant sa mort, demanda à son clergé de se ranger autour des nouvelles autorités belges.

A. Simon.



Archives évêché de Namur : registres 17 et 18, cartons 2 et 6. — Archives archevêché de Malines : Fonds Méan, dossier : Église et État. — *Recueil des Mandements, Lettres pastorales et Circulaires des Evêques de Namur de 1800 à 1899*, t. I<sup>er</sup>, Namur, 1893. — L. Jadin, « Procès d'information pour la nomination des Evêques de Belgique », dans *Bulletin de l'Institut historique belge à Rome*, t. XI (1931), p. 425-429. — *Un siècle de l'Église catholique en Belgique*, 2 vol., Bruxelles (1930), t. I<sup>er</sup>, p. 66 et 67 ; t. II, p. 286-290. — C. Terlinden, *Guillaume I<sup>er</sup> roi des Pays-Bas et l'Église catholique en Belgique (1814-1830)*, 2 vol., Bruxelles, 1906, t. II, p. 205-211. — A. Simon, *Le Cardinal Sterckx et son Temps*, 2 vol., Wetteren, 1950, t. I<sup>er</sup>, p. 99-106, 189-203.

**OVERSCHIE** (Gaspar-Frédéric-Joseph, baron D'), magistrat, né à Bruxelles le 16 novembre 1751, mort le 17 mai 1804.

Son arrière grand-père, Michel-Godefroid d'Overschie, avait été créé libre baron du Saint-Empire par Léopold I<sup>er</sup>, le 10 janvier 1676. Ses parents étaient Adrien-François, baron d'Overschie, et Éléonore, baronne de Burscheidt, noble dame allemande, précédemment chanoinesse.

Gaspar-Frédéric fit des études juridiques à l'Université de Louvain et y conquist le grade de licencié. Il brigua très rapidement un siège dans la magistrature. En 1779, le gouvernement décida de « jubilariser » le conseiller de Brabant Benoit Cornet et cette vacature permit au jeune baron de réaliser ses vues. Le Conseil du Brabant était composé en majeure partie de magistrats originaires du duché, mais il s'y trouvait aussi un certain nombre d'« étrangers » ; Cornet était de ce nombre. Pour préparer son remplacement, Charles de Lorraine réclama du Conseil intéressé la présentation d'une double liste de candidats, trois étrangers et trois brabançons. Le collège s'exécuta et sur la liste des brabançons, Gaspar-Frédéric occupa la première place. Le Conseil privé examina toute la question dans sa consulte du 4 septembre 1779. Il y assura qu'il est opportun d'accorder toujours la préférence aux candidats originaires du duché, pourvu qu'on trouve parmi eux des sujets de « talents distingués ».

Toutes ses préférences allèrent au baron d'Overschie, que le Conseil de Brabant proposait à l'unanimité, moins une voix. Il rappela de plus que la préférence doit revenir aux « personnes de naissance », surtout celles qui procèdent d'une noblesse chapitrale, ce qui était le cas du baron. En agissant ainsi, on engageait la jeune noblesse « à s'appliquer pour se rendre utile au service de S. M. et à celui du public ». Charles de Lorraine se laissa convaincre et la patente du nouveau conseiller, rédigée suivant l'usage en flamand, fut expédiée à Bruxelles, à la date du 11 septembre 1779. Overschie et son collègue, Augustin-Joseph Strens, sont les derniers conseillers brabançons qui furent nommés sous le règne de Marie-Thérèse. A la mort de la souveraine, les beaux jours du régime autrichien sont révolus, l'ère des agitations va commencer.

Joseph II avait condamné toute l'organisation existant aux Pays-Bas, en particulier le service judiciaire. En 1787, il prescrivit d'autorité une réforme complète. Le Conseil de Brabant est dissous, en même temps que tous les autres tribunaux. La justice sera rendue à l'avenir par une série de nouveaux organismes, dont il faut reconnaître qu'ils étaient infiniment mieux gradués que les institutions abolies. Pour en constituer les cadres, on fit appel aux magistrats en fonction. Le chancelier et bon nombre de conseillers de l'ancien Conseil de Brabant y trouvèrent place, mais Overschie ne fut pas compté parmi les favorisés. Il se voyait purement et simplement rendu à la vie privée. Ce ne fut qu'un bref intermède. Devant l'opposition manifeste de la population, il fallut rétablir l'ordre des choses ancien et le Conseil de Brabant reprit ses travaux.

Les incidents d'avril-mai 1787 creusèrent un gouffre entre la population des Pays-Bas et leur souverain. Les États de Brabant jouèrent un rôle prépondérant dans le mouvement d'opposition et bon nombre de conseillers se joignirent à eux. Overschie se

trouva du nombre. Il est l'un de ceux à qui Joseph II imputa une lourde part dans l'échec de ses réformes. La correspondance secrète que l'empereur entretenait avec son nouveau ministre plénipotentiaire à Bruxelles, le comte de Trauttmansdorff, est émaillée d'incriminations à l'adresse du baron. Elle impute au conseiller et à un membre des États de Brabant, le baron de Hove, l'initiative d'une démarche faite auprès de la Cour de France pour la prier d'intervenir dans les affaires des Pays-Bas. Joseph II, s'estimant bien informé, fit état d'un écrit qui dépeint Overschie comme une « masse de bêtises et de méchancetés » ; n'ayant pas trouvé place dans la réforme de 1787, il s'est appliqué à la décrier ; il est responsable en grande partie des troubles survenus à l'époque. Depuis lors une opposition décidée dresse contre le gouvernement certains membres du Conseil et Overschie continue à figurer dans ce groupe. A la fin de l'année 1787, le ministre plénipotentiaire écarta de Bruxelles les conseillers les plus compromis pour les charger d'une prétendue mission de police à Anvers. Overschie fut évidemment du nombre. Au milieu de l'année 1789, on en vint aux mesures extrêmes. Le Conseil de Brabant fut cassé et remplacé par le Grand Conseil de Malines. Le ministre tenta d'emprisonner les conseillers compromis. Ils avaient eu le temps de se mettre en sécurité et de quitter Bruxelles. On était à la veille de la Révolution brabançonne.

Le Conseil de Brabant reprit ses fonctions le 21 décembre 1789 et Overschie réoccupa immédiatement son siège. Les deux éphémères restaurations autrichiennes furent marquées par des controverses incessantes au sujet de la composition du Conseil. Le chancelier Joseph de Crumpipen, devenu impopulaire par suite de sa participation aux réformes de Joseph II, finit par se retirer. Certains conseillers s'étaient associés aux mesures illégales — ou prétendues telles — de l'empereur défunt et on réclamait

leur éloignement. Pendant la révolution, les États avaient appelé au Conseil de nouveaux magistrats dont le gouvernement ne voulait pas. Overschie demeura à l'écart de ces contestations. Il réussit même à s'assurer dans une certaine mesure la sympathie du nouveau ministre plénipotentiaire, le comte de Metternich. Un des grands soucis de celui-ci fut de trouver un chancelier de Brabant. A l'en croire, l'empereur atteindrait l'objectif principal de sa politique, le retour à la confiance, en installant Overschie à la chancellerie. L'intéressé ne se posa pas en postulant, pour qu'on ne l'accusât pas d'avoir provoqué la retraite de Crumpipen. A Vienne, on gardait rancune au baron de son attitude au cours des années 1787 et suivantes. Le chancelier de Cour et d'État de Trauttmansdorff s'insurgea contre une proposition de ce genre, prétendit ne pas comprendre comment Metternich eût osé la formuler, assura que le ministre se laissait mener par Overschie. Il fallut trouver un autre chancelier de Brabant. Le régime autrichien vivait ses derniers jours et le Conseil fut dissous par la législation française.

Gaspar-Frédéric, qui était chambellan de Marie-Thérèse, épousa à Nivelles le 26 août 1783 Marie-Thérèse-Walburge, comtesse de Czernin de Schudonitz, chanoinesse du chapitre de Sainte-Gertrude, dame de la croix étoilée, fille de Procope-Adalbert et de Marie-Thérèse Reisky de Dubnitz. On ne lui connaît pas d'enfant. Il mourut le 17 mai 1804.

J. Lefèvre.

Archives du Conseil privé et de la chancellerie autrichienne des Pays-Bas. — H. Schlitter, *Geheime Correspondenz Josefs II mit den Grafen F. de Trauttmansdorff*, Vienne, 1902. — J. Lefèvre, *Documents sur le recrutement de la haute magistrature des Pays-Bas autrichiens*, Bruxelles, 1939 (Comm. roy. d'hist.).

\*OZERAY (Michel - Jean - François), polygraphe, né le 24 novembre 1764 à Chartres (Eure-et-Loir), décédé à Bouillon le 4 août 1859.

Après avoir fait de bonnes études dans son pays natal, il se fixa d'abord à Paris, où il fréquenta assidûment les bibliothèques publiques. Ainsi acquit-il une connaissance approfondie de l'histoire de France. Rentré à Chartres, il revint chaque année dans la capitale pour y puiser aux sources.

Pour des raisons personnelles, il s'établit à Bouillon vers 1814 et entreprit de mettre en œuvre les matériaux considérables qu'il avait réunis.

On lui doit les publications suivantes :

1. *Recherches sur Buddon ou Boudon, instituteur religieux de l'Asie orientale*, Paris, 1817, 1 vol. in-8°.

2. *Histoire du pays, château et ville de Bouillon depuis l'origine du Duché jusqu'en 1789*, Luxembourg, 1827, 1 vol. in-8°.

3. *Histoire générale, civile et religieuse de la cité des Carnutes et du pays chartrain vulgairement appelé La Beauce*, Chartres, 1834 et 1836, 2 vol. in-8°.

4. *Histoire des doctrines religieuses chez tous les peuples qui se groupèrent autour du bassin de la Méditerranée*, Paris, 1843, 1 vol. in-8°.

5. *De l'origine et des progrès du Christianisme orthodoxe depuis la prédication de Jésus-Christ jusqu'à la mort de Théodose le Grand*, Bruxelles, 1846, 1 vol. in-18.

De plus, Michel Ozeray a fait paraître divers opuscules relatifs à ses principaux travaux, entre autres une « Monographie sur les monnaies de l'ancien duché de Bouillon » et un « Aperçu historique sur l'imprimerie à Bouillon » (dans les *Annales de l'Institut archéologique de Luxembourg*).

En 1843, le roi lui fit remettre une médaille d'or en témoignage de satisfaction pour ses travaux historiques.

Victor Tournier.

Em. Tandel, *Nécrologe de l'Institut archéologique de Luxembourg*, t. IX, 1877, p. 248-250.

## P

**PRAT** (*Georges-François*), docteur en droit et historien, né à Commercy (Meuse) le 23 mai 1802, décédé à Quatre Vents-lez-Arlon le 1<sup>er</sup> décembre 1875.

Il fut chef de division au Gouvernement provincial à Arlon. On lui doit une série de publications sur le droit administratif :

*Règlement sur l'organisation des gardes-champêtres*, Arlon, 1839, in-12 (anonyme).

*Législation sur l'affouage et autres émoluments communaux*, Arlon, 1862, 522 pages in-8°.

*Le droit électoral en Belgique*, Liège, 1871, 420 pages in-8°.

D'autre part, il a laissé des *Études sur l'orthographe et les étymologies des noms de lieux de la province de Luxembourg* (1854 et 1866), et, surtout, une

*Histoire d'Arlon et de la province de Luxembourg* en deux volumes l'un de xv+540 pages, l'autre de viii+682 pages in-8°.

Prat a donné également à l'Institut archéologique de Luxembourg, dont il fut le troisième président, une série de notices archéologiques sur les antiquités romaines de la province, et l'histoire locale.

Il collabora au *Bulletin de la Commission centrale de statistique*, à la *Revue de l'Administration et du droit administratif en Belgique* et fut pendant plusieurs années rédacteur au *Journal d'Arlon*.

Victor Tournour.

Ém. Tandel, *Nécrologe de l'Institut archéologique de Luxembourg*, t. IX, 1877, p. 259-260. — *Bibliographie Nationale, 1830-1880*, t. III, p. 187.

## Q

**QUACELBENUS** (*Wilhelmus*).  
Voir QUACKELBEEN (*Guillaume*).

**QUACKELBEEN** (*Guillaume*) ou COTURNOSSIIUS, QUAC[K]ELBENUS, etc., humaniste, médecin, botaniste, professeur (1), né à Courtrai en 1526 ou 1527, mort de la peste à Constantinople le 8 mai 1561.

Le docteur J. Soete, archiviste de la ville de Courtrai, a pu établir que le botaniste était le troisième des dix enfants de Loy (Louis) Quackelbeen, échevin de la ville de Courtrai, et de Damoiselle Jeanne de Crytsche, appartenant tous deux à des familles patriennes de la ville. Guillaume Quackelbeen s'inscrivit à l'Université de Louvain le 28 février 1543, à l'âge de seize ans, et entra à la Pédagogie du Château. Deux ans plus tard, le 28 mars 1545, il obtint brillamment le grade de Licencié ès Arts, classé septième dans la *prima linea* sur un total de 136 candidats. De 1545 à 1548, il poursuivit ses études à Louvain, puisque c'est de cette ville qu'il fut appelé à l'Université de Vienne. Nous n'avons pas de données sur cette période, mais son activité au cours des premières années qui suivirent permet d'affirmer qu'il continua l'étude de la philosophie et des langues anciennes. En effet, c'est en qualité de philosophe qu'il est appelé

(1) Cette notice complète celle du tome XVIII, col. 393-398.

à Vienne en 1548, en même temps que deux condisciples : Ramus et Dadius (cf. Eder : *Vocantur huc ex Lovaniensi Gymnasio tres insignes Philosophi M. Andreas Dadius, Wilh. Coturnossius et Joan Ramus...*) et un document de 1551 le qualifie : *Art. et phil. Magister, archiducalis collegii Vienn. Collega*). Aschbach précise qu'il fut chargé d'enseigner la philosophie d'Aristote, notamment les *Parva Naturalia* et la *Physica*, au collège archiducal de l'Université, au traitement initial de 52 florins, porté bientôt à 80 florins.

Reisacher célèbre ses connaissances philosophiques et ses talents poétiques dans cinq distiques, qui contiennent également une allusion à son surnom latin :

*Ecce Sophoclaeo incedis Guilielme*  
[colhurno,  
*In Stagyraca equidem non rudis*  
[arte nites.  
*Ipsa tibi occultos Pallas infuderat*  
[ignes,  
*E tuo enim Musae docitiloquo ore*  
[sonant.  
*Sed modo fatidicam nolo memorare*  
[poësin,  
*Quae viget ingenio docta et amoena*  
[tuo.  
*MultiplICES nosti sophiae dissolvere*  
[nodos,  
*Nec fallax vafra te capit arte*  
[dolus.  
*Naturae vires animaeque abscondita*  
[nobis  
*Pandis, Aristotelis dogmata vera*  
[docens.

Guillaume Quackelbeen s'adonnait effectivement à la poésie. Plusieurs

de ses poèmes latins figurent dans des ouvrages publiés à cette époque par ses collègues. Il publia lui-même une très belle œuvre poétique en 1552, sous le titre : *Megistes, Ecloga in prosperum adventum ex Hispaniis in Pannonias Serenissimi Principis ac Domini, D. Maximiliani Regis Bohemiae, Archiducis Austriae, etc.* (Viennae, Egidius Aquila. Anno MDLII). En plus de ses activités professorales, il s'appliquait à l'étude de la médecine et s'initiait ainsi déjà à la botanique. Ce n'est cependant qu'en 1555, le 29 octobre, au retour d'un voyage en Turquie, qu'il fut reçu docteur. En 1552 il avait été doyen de la faculté des Arts et, en 1552 et 1553, procureur de la « Nation » rhénane.

Lorsque Auger de Busbecq fut envoyé comme ambassadeur en Turquie par Ferdinand 1<sup>er</sup>, il s'adjoignit Guillaume Quackelbeen comme médecin, soit qu'il l'ait connu en Flandre ou à Louvain, soit qu'il l'ait rencontré à Vienne pour la première fois. Les *Lettres* de l'ambassadeur ne donnent pas de détails à ce sujet, ni sur la jeunesse du botaniste, quoiqu'elles le mentionnent à six reprises. Busbecq accomplit deux missions à Constantinople et en Asie mineure : de fin 1554 à juin 1555 et de novembre 1555 à 1562. C'est vers la fin de la deuxième ambassade, le 8 mai 1561, que Guillaume Quackelbeen mourut. Busbecq relate les circonstances de ce drame dans sa quatrième lettre (p. 224-227). Tous deux, l'ambassadeur et le médecin, font preuve de magnanimité : le premier rachetant un esclave, le second n'hésitant pas à le soigner lorsqu'il apparut qu'il était atteint de la peste. Son dévouement lui fut fatal, car il contracta lui-même la maladie et succomba. Busbecq posa sur sa tombe une très belle épitaphe qui a été conservée jusqu'à nos jours. Elle est libellée comme suit :

*Wilhelmus Quackelbeen alias Colurnossius Belga Cortracenus Medicinae doctor atque omnis Philosophiae peritissimus cum Constantinopoli pluribus annis Reipublicae Christianae*

*navasset operam tandem iter quod in patriam negabatul Christo duce veritit in costum. Obiit peste VIII Id. Maj. MDLXI. Vivit annis XXXIV.*

Dans ses *Lettres*, publiées après la mort de Guillaume Quackelbeen, Busbecq lui rend hommage à deux reprises :

Première lettre, p. 13 : *Interea vero, cum medicum habere me Guilielmum Quacquelbenum virum cum in omni philosophia versatissimum, tum artis medicinae scientissimum intelligeret...* La quatrième lettre contient, à la page 225-226, le texte reproduit dans le volume XVIII, p. 396, de cet ouvrage.

Le botaniste italien Matthioli, dans plusieurs lettres adressées à d'autres savants, le loue également pour ses connaissances médicales et botaniques. Deux siècles plus tard, Michael Denis dira encore de lui et de ses collègues Ramus et Dadius qu'ils honorèrent l'Université de Vienne.

On n'a conservé que peu de chose des œuvres littéraires, poétiques et historiques de Guillaume Quackelbeen (Aschbach, p. 162). Dans sa quatrième lettre, Busbecq parle des notes scientifiques qu'il avait rassemblées, mais que sa mort prématurée l'empêcha de publier. Ses contributions à la botanique ne nous sont connues que par sa correspondance avec Matthioli. Celui-ci ne publia toutefois qu'une (longue) lettre de son correspondant flamand et la réponse qu'il lui envoya. Ces lettres sont datées respectivement du 26 juillet et du 4 décembre 1557. Quelques indications figurent dans des lettres de Matthioli à des tiers et dans ses *Commentaires sur Dioscoride*. Dans ces différents textes, il est question de plantes et aussi de quelques minéraux et médicaments divers envoyés de Constantinople par notre compatriote à son collègue italien. Toutes les espèces n'étaient pas nouvelles, mais les renseignements et les échantillons authentiques fournis par Quackelbeen les firent mieux connaître. On peut s'en rendre compte en con-

sultant des ouvrages botaniques antérieurs, tels que les traités de Fuchs (1542) et de Dodoens (1<sup>re</sup> éd., 1554). Au total, Quackelbeen et Busbecq, ce dernier s'intéressant aussi à la botanique, envoyèrent plus de cinquante espèces. La correspondance n'en mentionne cependant qu'une trentaine, dont voici les principales : *Acorus Calamus* L., *Peganum Harmala* L., *Gladiolus* sp., le marronnier d'Inde, trois sortes de cardamomes, le cumin, le camphre, le chanvre indien ou « haschisch » des Arabes, la noix vomique, *Hyphaene thebaica* GAERTN (le « palmier doum »), le gingembre, *Iris tuberosa* L., *Cinnamomum Cassia* BL. (« Cannelier casse »), le henné, le platane d'Orient. Les introductions nouvelles dues directement ou indirectement à Quackelbeen sont celles du marronnier d'Inde, du platane d'Orient, d'un glaieul, d'un iris.

J.-B. Opsomer.

J. von Aschbach, *Gesch. der Wiener Univ.*, III (1888). — Béthune, *Un botaniste courtraisien...* (Cercle hist. et arch. Courtrai, II, 3, 1904-1905, p. 112-127). — Busbecq, *D. Legationis turc. Epistolae quatuor* (1605). — Mich. Denis, *Wiens Buchdrucker-geschicht bis MDLX* (1782). — Matthioli, *Epistolarum medicinarum libri quinque* (1564). — Id., *Commentaires sur les six livres de Dioscoride* (1572). — Id., *Opera quae extant omnia* (édition Bauhin, 1598). — Reusens, *Promotions Fac. des Arts de l'Univ. de Louvain, 1428-1568* (1860). — K. Schrauf, *Acta fac. med. Univ. Vindobonensis*, III, 1490-1558 (1904). — J. Soete, « Willem Quackelbeen », dans *Wetensch. Tijdingen*, XIV, 7, 1954, p. 255-256. — *Matricules de l'Université de Louvain, 1527-1560*, p. 162 v<sup>o</sup>. — Eder, *Catal. recd. ad a. 1548* (d'après Aschbach). — Reischer, *Depictio doctorum Vienn.*, 1551 (d'après Aschbach).

**QUACKELBENUS** (*Wilhelmus*).  
Voir QUACKELBEEN (*Guillaume*).

## R

**RAMUS** (*Jean*), erronément TACK. Voir MEYER (*Jean*).

**REUSENS** (Edmond - *Henri-Joseph*), professeur d'Archéologie et de sciences auxiliaires de l'Histoire, né à Wijnegem, près d'Anvers, le 25 avril 1831, mort à Louvain le 24 décembre 1903.

Élève à l'Athénée royal d'Anvers, puis au Séminaire de Malines. Ordonné prêtre en 1854, il suivit les cours de la Faculté de Théologie à l'Université de Louvain, y obtenait les grades de bachelier en 1856, de licencié en 1858 et de docteur en 1862, après la publication d'une thèse consacrée à l'histoire de la théologie dans l'ancienne Université de Louvain, *Syntagma doctrinae theologicae Adriani Sexti, Pont. Max.*, Louvain, 1862. Dès 1856, il fut attaché à la Bibliothèque universitaire en qualité de bibliothécaire adjoint; en 1859, il recueillit la charge de bibliothécaire abandonnée par Émile Nève. De 1862 à 1864, il enseigna, à Louvain, la théologie élémentaire. Mais entretemps, le recteur magnifique, Mgr de Ram, avait découvert en l'abbé Reusens un disciple auquel il céda sa charge scientifique. Dès le début de sa véritable carrière professorale, Reusens manifesta un intérêt égal pour l'archéologie et pour les textes d'archives qu'il s'efforça d'éditer suivant une méthode critique rigoureuse.

L' « Assemblée générale des catho-

liques en Belgique » dont la première session se tint à Malines en 1863, émit le vœu de voir organiser à l'Université de Louvain un enseignement d'archéologie chrétienne. Ce fut réalisé en octobre 1864, Reusens devenant le premier titulaire de cette chaire, après avoir organisé une exposition d'art religieux ancien, à Malines, en septembre de la même année avec Jean Béthune, James Weale et l'abbé Delvigne. Les bénéfices de cette manifestation permirent de faire exécuter des photographies et des moulages des œuvres exposées. Ce fut l'origine du Musée d'art chrétien annexé à l'Université de Louvain et de l'utile « Société pour le moulage et la reproduction d'objets d'art » à laquelle collaborèrent, depuis 1865 et pour quelques années seulement, les abbés Reusens, Kuyt, Michiels et Delvigne. Les leçons d'archéologie eurent du succès; non que le professeur fût disert, mais c'était un érudit s'efforçant de présenter clairement la matière, de rattacher les monuments et les œuvres d'art de son pays aux grands courants de l'archéologie. Ceux-ci allaient selon lui de l'époque des catacombes à la fin du moyen âge. Reusens ignore la Renaissance et les mouvements postérieurs. Pour enrichir sa documentation, le professeur voyagea tant en Belgique, qu'à l'étranger, notant ses observations et se faisant donner les dessins reproduisant des objets rencontrés. Ses carnets de



voyage, de 1879 à 1887, sont conservés à l'Institut supérieur d'archéologie et d'histoire de l'art de l'Université de Louvain; on constate que Reusens avait parcouru sans cesse non seulement la Belgique, mais encore toutes les régions de France, la Rhénanie et la Bavière, l'Autriche et la Hongrie, la Hollande, l'Angleterre, l'Italie et l'Espagne. Nommé membre de la Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc en 1864, membre correspondant de la Commission royale des monuments en 1871, membre de la Commission de surveillance du Musée royal d'antiquités et d'armures, à Bruxelles, en 1877, Reusens se fit un devoir d'assister à toutes les séances et à toutes les inspections. Pendant vingt ans, il fut de toutes les excursions archéologiques de la Gilde des SS.-Thomas-et-Luc en qualité de vice-président et surtout de guide. Il abandonna cette charge en 1891 pour mieux se consacrer à la Commission royale des monuments dont il fut, dès 1884, membre effectif et « collaborateur de premier ordre ». Il participa activement à la mise sur pied des expositions d'art ancien à Bruxelles en 1880, à Liège en 1881, à Anvers en 1885, à Bruxelles en 1888, assumant la rédaction de catalogues de sections entières. En 1890, il fit créer à Malines le Comité diocésain des monuments. Membre correspondant en 1864, puis membre titulaire depuis 1869 de l'Académie royale d'Archéologie qu'il présida en 1881 et en 1885, il contribua à constituer la Fédération archéologique et historique de Belgique dont le premier congrès se tint, sous sa présidence, à Anvers en septembre 1885. Il suivit régulièrement les travaux de ces congrès. Toutes ces activités favorisèrent le contact de Reusens avec les monuments et œuvres d'art. Il en résulta un manuel, devenu rapidement classique, qui conserve encore sa valeur, notamment pour les paragraphes consacrés à l'art national, les *Éléments d'archéologie chrétienne*, deux volumes, dont la première édition,

imparfaite (1871-1875), doit être remplacée par l'édition définitive parue à Louvain en 1885-1886. A la suite de cette publication, la Société française d'Archéologie lui accorda sa médaille de vermeil et l'Académie pontificale d'Archéologie le nomma membre correspondant.

Mais les sciences auxiliaires de l'Histoire requéraient en même temps l'attention de Reusens qui, dès 1864, fonda, sous la présidence de Mgr de Ram et avec la collaboration des abbés Kuyt et de Ridder, les *Annales pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique*, dont il fut la cheville ouvrière pendant quarante années. Le but de ce périodique était de publier des textes d'archives avec introduction critique et notes explicatives, ainsi que des études de diplomatique, telle celle de Reusens, *Les chancelleries inférieures en Belgique depuis leur origine jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle*, parue dans les *Analectes*, t. XXVI, 1896-1897, p. 20-206. Ce faisant, Reusens devint spécialiste des écritures anciennes et de l'édition critique des sources. Il créa, en 1881-1882, la chaire de Paléographie et de Diplomatique à l'Université de Louvain, ce qui constituait un progrès appréciable dans l'enseignement universitaire belge. Ce fut l'occasion de la publication des *Éléments de Paléographie*, Louvain, 1899, manuel qui a conservé son importance, notamment parce que, pour la première fois, l'auteur y donna la paléographie de textes flamands. La mort seule empêcha Reusens d'éditer, en pendant, les *Éléments de Diplomatique*. Les *Analectes* devinrent, à l'occasion, une tribune d'où son directeur attaqua divers membres de la Commission royale d'Histoire, notamment Alph. Wauters, St. Bormans et Schoolmeesters dont il estimait les éditions trop peu rigoureuses. Reusens péchait par excès de conscience professionnelle et scientifique, mais la Commission royale d'histoire ne lui en tint pas rigueur, quand il fut appelé à siéger en son sein en 1900. C'était l'époque où la santé de Reusens, minée par un labeur

incessant, l'obligea à résigner ses charges : celle de bibliothécaire en 1898, celle de professeur d'Archéologie en 1900, celle de professeur des sciences auxiliaires de l'Histoire en juillet 1903, quelques mois avant sa mort. Il vécut alors retiré du monde, isolé et souffrant, dans son cabinet de travail. L'auteur des *Documents relatifs à l'histoire de l'Université de Louvain*, 5 volumes, Louvain, 1881-1903, se hâta de publier, sous l'égide de la Commission royale d'Histoire, *La matricule de l'Université de Louvain (1426-1453)*, Bruxelles, 1903, et les *Actes ou procès-verbaux des séances tenues par le Conseil de l'ancienne Université de Louvain (1432-1443)*, Bruxelles, 1903. En plus, Reusens fut un collaborateur de la *Biographie Nationale*, des *Annales* et du *Bulletin de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, de l'*Annuaire de l'Université catholique de Louvain* (études diverses sur les anciens collèges universitaires), du *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, de la *Revue de numismatique belge* et du *Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie*.

Jacques Lavalleye.

R. Maere, « Notice sur M. le chanoine E.-H.-J. Reusens, professeur émérite de la Faculté de théologie », dans *Annuaire de l'Université de Louvain*, 1904 (paru en 1905), p. xv-xxiii. — J. Laenen, « Le chanoine Edmond-Henri-Joseph Reusens », dans *Bulletin de l'Académie royale d'archéologie*, t. I<sup>er</sup>, 1904, p. 27-34.

Bibliographie de Reusens : *Bibliographie de l'Université catholique de Louvain (1834-1900)*, Louvain, 1900, p. 72-76 ; *Premier Supplément (1899-1901)*, Louvain, 1901, p. 9 ; *Deuxième Supplément (1901-1903)*, Louvain, 1904, p. 13 ; *Troisième Supplément (1903-1905)*, Louvain, 1906, p. 10. — Reproduit dans *Analecques pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique*, t. XXX, 1903, p. xiii-xvi.

**RIDDER** (Alfred-Théodore-Marie-Joseph DE), fonctionnaire et historien, né à Louvain le 8 janvier 1865, décédé à Bruxelles le 30 mai 1933.

Docteur en droit, docteur en sciences morales et historiques de l'Université de Louvain, De Ridder entra comme

attaché au Ministère des Affaires étrangères en 1889. Après un stage à la Politique, il allait bientôt passer, pour y faire toute sa carrière, à la Direction générale de la Noblesse, des Ordres et des Archives : chef de bureau en 1896, chef de division en 1902, directeur en 1910 et directeur général en 1918. Pensionné en 1930, il fut maintenu en fonctions avec le titre de conseiller historique. Il était membre de la Commission royale d'histoire (depuis 1922), membre du Conseil héraldique, de l'Académie royale d'Archéologie et du comité directeur de l'Institut belge de Rome.

En ces quelques lignes, nous avons réuni tous les mots-clé, tous les éléments qui déterminèrent la carrière de l'homme, du fonctionnaire et de l'historien. Sa thèse de doctorat sur *Les Droits de Charles-Quint au Duché de Bourgogne* (Louvain, 1890) le montrait déjà, passionné d'histoire et profondément marqué par l'esprit juridique ; ancré sur ces deux bouées, il le resta jusqu'à sa mort. Travaillant au service de la Noblesse, il fut distingué par son chef, le directeur général Léon Arendt, et il publia en collaboration avec lui cet ouvrage de base intitulé : *Législation héraldique de la Belgique 1695-1896. Jurisprudence du Conseil héraldique 1844-1895* (Bruxelles, 1896) ; à partir de 1910, il dirigea avec le baron de Troostenberg l'*Annuaire de la Noblesse*, dont il fit un instrument de premier ordre et où il publia quelques études intéressantes. Appelé à présider aux archives du Département, il fut le premier à les faire vivre, à étudier avec méthode le passé diplomatique de notre pays, à se pencher sur la naissance du Royaume, l'orangisme, les problèmes de la neutralité, les relations avec les pays voisins. Ses innombrables articles et publications de textes, solidement documentés, marqués au coin d'une stricte objectivité, se retrouvent dans la *Revue Générale*, la *Revue catholique des Idées et des Faits*, le *Bulletin de l'Académie royale d'Archéologie*, la *Revue d'Histoire ecclé-*

siastique, les *Archives belges*, la *Revue bibliographique*, l'*Éventail*, la *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, le *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, etc. Enfin, entré aux Affaires étrangères en 1889, De Ridder eut la chance d'être formé par Banning, de travailler sous les ordres de Lambermont, d'Arendt, c'est-à-dire tous ceux qui furent les ouvriers, les techniciens de cette neutralité conventionnelle dont la violation, en 1914, devait profondément blesser son âme de patriote et de juriste. Dès lors, il voua sa carrière à la défense et illustration de la loyauté belge, à la polémique avec des historiens allemands, à la réfutation des thèses adverses sur les « conventions » anglo-belges, les francs-tireurs, les fortifications de la Meuse — bref, sur tant de points controversés où ses conclusions restent, solides et définitives.

On hésite, on craint d'être injuste ou subjectif : comment citer l'essentiel d'une œuvre qui comporte des centaines de titres ? Relevons malgré tout quelques sommets : *La Belgique et la Prusse en conflit 1834-1838* (Bruxelles, 1919) ; *l'Histoire diplomatique* dans le tome IV de *La Belgique et la Guerre* (Bruxelles, 1922) ; *le Mariage de Léopold II* (Bruxelles, 1926) ; *La violation de la neutralité belge et ses avocats* (Bruxelles, 1926) ; la publication du mémoire de Banning : *Origines et phases de la neutralité belge* (Bruxelles, 1927) ; sa belle synthèse : *La Belgique et les Puissances européennes*, dans *l'Histoire de la Belgique contemporaine*, t. 1<sup>er</sup> (Bruxelles, 1928) ; *la Crise de la neutralité belge en 1848* (Bruxelles, 1928) ; les *Fragments d'Histoire contemporaine* (Bruxelles, 1931) ; les *Projets d'union douanière franco-belge 1836-1843* (Bruxelles, 1932) ; les chroniques, les comptes rendus, les notices dans la *Biographie Nationale*... Si l'on pense à la somme de travail exigée, en outre, par la direction d'un service d'archives (innombrables recherches de détail, correspondance avec les historiens étrangers, entretiens avec les visiteurs, avec les étu-

dians), on reste confondu par l'importance matérielle de l'œuvre qu'il put réaliser, sans que son travail administratif en souffrit un seul instant.

De Ridder était un homme d'apparence froide et réservée, reflet d'une âme intègre, austère, soumise à une loi morale inflexible. Sévère pour lui-même, incapable de compromission, inaccessible à tout passe-droit, il avait en revanche une obligeance, une bonté inépuisables et mettait au service de tous son aide, ses conseils, son savoir. Historien scrupuleux, il fut le grand connaisseur, l'inoubliable animateur de notre histoire diplomatique contemporaine ; agent de l'État, il incarna le modèle du haut fonctionnaire, totalement acquis à son devoir.

Jacques Willequet.

F. Lorent, « Alfred De Ridder » (*Haute-claire*, juillet, 1933, p. 158-170). — E. Poncelet, « Hommage à la mémoire d'Alfred De Ridder » (*Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, 1936, p. xvii-xxii). — Ch. Terlinden, « Alfred De Ridder (1865-1933) » (*Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 1933, p. 931-985).

**ROBERSART** (Jean DE), seigneur d'Ecaillon (près de Douai), homme de guerre et conseiller des comtes de Hainaut et des rois d'Angleterre, né vers 1370, mort le 2 décembre 1450.

Fils aîné de Thierry de Roberbart (voir ci-après), on lui donne parfois le surnom de CHANOINE DE ROBERSART, comme à son père.

A la mort de celui-ci, il hérita de la seigneurie d'Ecaillon, dans l'Ostrevant hennuyer. Il s'efforça, d'autre part, de conserver la garde du prieuré de Monkeskirkeby en Angleterre que Thierry avait prise à bail à long terme de Saint-Nicolas d'Angers. Il en obtint confirmation du roi Richard II le 30 juillet 1390.

Cinq ou six ans plus tard, on le retrouve au service de ce souverain : il fait partie d'une ambassade envoyée en France afin d'y demander pour

Richard la main d'Isabelle, fille de Charles VI.

Vers le même temps cependant — et bien qu'il eût conclu un nouveau bail de vingt-quatre ans à partir du 29 septembre 1392 avec Saint-Nicolas d'Angers — le roi lui enlève le prieuré de Monkeskirkeby (7 juillet 1395). Mais Jean en obtient bientôt la restitution (9 juin 1396).

Il ne délaisse point pour autant le service des princes hennuyers : en 1398, à la tête de vingt et une lances comprenant quatre autres chevaliers, il participe à l'expédition du comte d'Ostrevant en Frise.

Mais aussitôt après la déposition de Richard II (29 septembre 1399), on le retrouve en Angleterre. Dès le 17 novembre 1399, Henri IV le retient à vie à son service au prix d'une rente annuelle de 100 livres. Il est alors parmi les personnages les mieux en cour. Le 29 décembre 1399, le roi nomme sur sa proposition un prieur à Monkeskirkeby et, quelques mois plus tard (15 mai 1400), le prieuré lui cède à vie le manoir et la seigneurie de Coppeton dans le comté de Warwick, tandis qu'Henri IV lui abandonne une rente qu'il avait sur le prieuré (16 mars 1400).

Des raisons familiales, peu après, requièrent sa présence en Hainaut. Son jeune frère, Gérard, destiné à l'Église, avait reçu de leur tante Ade de Robersart, abbesse de Ghislenghien, collation de la cure de Herchies dans le diocèse de Cambrai (décanat de Chièvres). Mais l'évêque de Cambrai, Pierre d'Ailly, avait fait opposition à cette désignation et concédé la cure à un chanoine du chapitre cathédral Jean Poichon. Grande fut la colère de Robersart : Jean adressa à Poichon plusieurs lettres menaçantes, sa mère en fit de même à l'abbé de Crespin, oncle du chanoine. Le 6 février 1403, alors que celui-ci revenait d'une mission auprès du comte de Hainaut en compagnie du prévôt du chapitre de Cambrai, il fut attaqué, grièvement blessé et défiguré par huit hommes déguisés qui

l'accusèrent d'avoir « méfait et médit » à Madame d'Escaillon ».

Le duc de Bourgogne Philippe le Hardi, défenseur des églises de Cambrai en sa qualité de comte de Flandre, s'adressa au comte de Hainaut pour obtenir réparation. Ces démarches restèrent sans effet. De guerre lasse, Marguerite de Male, après la mort de son époux (27 avril 1404), ordonna à ses gens de franchir la frontière du Hainaut et d'aller démolir le château d'Ecaillon.

Ce fut l'occasion d'un conflit si aigu entre le Hainaut et les Bourguignons que les deux parties recoururent, pour essayer de l'apaiser, à des arbitres aussi importants que le duc de Brabant, l'évêque de Liège et le duc Louis de Bavière. En vain, d'ailleurs : dix ans plus tard, le différend n'était pas encore réglé et, on le verra, il devait avoir des suites plus longues encore et des plus graves.

Sa première conséquence fut évidemment d'attacher davantage encore Jean de Robersart aux souverains anglais. Toujours en faveur auprès d'Henri IV, il se voit confirmer par celui-ci la seigneurie de Coppeton (11 novembre 1403) et la garde du prieuré de Monkeskirkeby (13 juillet 1405). Celui-ci lui échappera cependant après la mort du roi, à la suite d'un jugement rendu par défaut (28 octobre 1413).

Henri V a gardé cependant Jean de Robersart à son service dans les mêmes conditions que l'avait fait son père (12 juin 1413). En 1415, c'est le débarquement anglais en Normandie : Jean de Robersart, avec ses deux frères (dont l'un se nommait Thierry, comme leur père, et l'autre peut-être Louis), se distingue à la prise d'Harfleur. En 1418, il prend une part brillante à la conquête du Cotentin. Henri V le récompense par l'octroi de la seigneurie de Saint-Sauveur-le-Vicomte (dans l'actuel département de la Manche), une des villes qui s'étaient rendues à lui. Il est, en outre, élu chevalier de la Jarretière. Le 20 avril

1420, il reçoit du roi une nouvelle pension viagère de 50 livres par an.

L'alliance survenue entre Henri V et Philippe le Bon après l'assassinat de Jean sans Peur ne devait pas apaiser la vive rancune conçue à l'égard des Bourguignons par Jean de Robersart depuis la destruction de son château d'Ecaillon. Il eut l'occasion de la manifester au cours de l'épisode le plus célèbre de sa carrière. Au début de 1421, la comtesse de Hainaut, Jacqueline de Bavière, entreprit de rompre son mariage avec le duc de Brabant Jean IV. Le 19 février, elle manifesta son intention aux états du comté réunis à Valenciennes. Il est probable que Jean de Robersart vint participer à cette session des états. Toujours est-il qu'au dire de Monstrelet, Jacqueline tint avec lui, vers ce moment, à Valenciennes, « grand conseil ». Au cours de ces conciliabules, Robersart suggéra à Jacqueline de demander l'aide du roi d'Angleterre et il s'offrit à la conduire jusqu'à lui. La comtesse entra dans ces vues et, le 6 mars 1421, elle prit congé de sa mère, sous prétexte « d'aller jouer » à Bouchain. Dès le lendemain, de bon matin, elle sortait de cette dernière ville. Jean de Robersart l'attendait dans la campagne voisine avec une escorte d'environ soixante hommes et la mena directement à Calais. Quelque temps après, elle passa en Angleterre. On sait comment, après la mort prématurée d'Henri V, elle devait épouser le frère de celui-ci, le duc de Gloucester, et comment ce mariage entraîna une rupture, allant jusqu'aux hostilités, entre ce dernier et Philippe le Bon.

Sous la régence du duc de Gloucester, au début du règne d'Henri VI, Jean de Robersart est naturellement en grande faveur : non seulement les rentes dont il jouissait sous le feu roi lui sont confirmées (18 décembre 1422), mais il obtient la garde du prieuré de Modbury dans le Devonshire (11 octobre 1422). « Anglois en » cuer de toute ancienneté », comme le disait Monstrelet, il le devint de droit,

le 20 octobre 1423, par des lettres de naturalité. La même année, la garde du sceau de la Jarrettière lui fut confiée.

Il n'avait pas cependant oublié son vieux différend avec le chapitre de Cambrai et méditait de profiter des circonstances pour revenir en Hainaut avec des gens d'armes et des archers et se venger de la démolition du château d'Ecaillon. Philippe le Bon, averti de ces projets, juge prudent de le prévenir, le 20 août 1423, qu'il a pris le chapitre sous sa protection et, un an plus tard (3 novembre 1424), le duc est toujours préoccupé de ses menaces.

C'est que Jean de Robersart est naturellement rentré en Hainaut à la faveur de l'invasion du comté par le duc de Gloucester : le 4 décembre 1424, à Mons, il scelle pour les nobles les lettres par lesquelles les états de Hainaut se déclarent déliés de toute foi et hommage envers Jean IV de Brabant, ce qui permettra à Gloucester d'être reconnu le lendemain en qualité de comte de Hainaut.

Mais, on le sait, Philippe le Bon ne tarda pas à rétablir la situation à son profit. Il ne restait plus dès lors à Jean de Robersart qu'à poursuivre sa carrière au service du roi d'Angleterre. C'est ainsi qu'en 1430, Monstrelet le signale encore parmi les seigneurs qui accompagnaient celui-ci lors de son débarquement à Calais.

A partir de 1439, son fils Jean est associé à lui dans le paiement des rentes qui lui sont assignées. Jean, que l'on a parfois confondu avec son père, était né en 1390. Il recueillit en 1430 l'héritage de son frère Louis (voir ci-après), auquel il succéda également dans l'office de maître général des eaux et forêts en Normandie, office dans lequel on le rencontre en 1441. Vers la même époque, il était également, en Normandie, capitaine de Valognes et de Carentan.

Jean de Robersart, le père, portait un écu de sinople au lion d'or. Le fils portait le même écu brisé d'un lambel

à trois pendants, timbré d'un heaume cimé d'une roue de sainte Catherine.

Paul Bonenfant.

P. Bonenfant, *Du meurtre de Montreuil au traité de Troyes*, Bruxelles, 1958 (Académie royale de Belgique, Classe des Lettres, Mémoires, Coll. in-8°, t. LIII, fasc. 4), p. 122-125 et les références y données. — L. Devillers, *Cartulaire des comtes de Hainaut*, t. IV (Bruxelles, 1889), *passim*. — *Calendars of Patent Rolls : Henry VI*, t. III-V (Londres, 1907-1910), *passim*. — *Calendars of Close Rolls : Henry VI*, t. III (Londres, 1937), p. 223. — V. Bouton, *Wapenboek ou Armorial de 1334 à 1372...*, par Gelre, t. VI (Paris, 1903), p. 417-418. — E. Ashmole, *Institutions, Laws and Ceremonies of the Order of the Garter* (Londres, 1872), planches d'armoiries, n° 120.

**ROBERSART** (*Louis DE*), homme de guerre et conseiller au service des rois d'Angleterre, né dans l'ancien comté de Hainaut, très vraisemblablement au château d'Ecaillon (près de Douai), vers 1390, mort à Conty, près d'Amiens, le 26 novembre 1430.

Fils du précédent, il passa sans doute très jeune en Angleterre : dès avant le 1<sup>er</sup> octobre 1412, en effet, il était entré au service du prince de Galles, le futur Henri V, en qualité d'écuyer. Par lettres de ce jour, le prince substitua à deux pensions viagères qu'il lui avait octroyées précédemment une pension viagère de 20 livres par an.

Lorsqu'en février 1415, Henri V entreprit ses préparatifs pour envahir la France, Louis de Roberstart se vit accorder une seconde pension viagère d'un import double (lettres patentes du 5 février 1415). Il dut se distinguer au cours des opérations qui suivirent, car, après Azincourt, le roi lui concéda de nouveaux avantages : le don à vie du manoir de Mapelherst dans le comté de Kent avec 20 livres de rente annuelle et la garde des biens de Richard Tyndale durant la minorité de son héritier (1<sup>er</sup> décembre 1415).

Il semble donc avoir joui dès lors de la profonde confiance du roi. Le

8 mars 1417, il acquit la naturalité anglaise.

Le 14 janvier 1418, Henri V, organisant une administration centrale pour la Normandie dont il poursuivait la conquête, le nomma général maître et enquêteur des eaux et forêts dans le duché. Le 23 avril suivant, il le fit, à Bayeux, chevalier du Bain. Le 19 janvier 1419, jour de la reddition de Rouen, pour le récompenser des services rendus durant le long siège de la ville, il lui donna en fief la seigneurie de Gravelle-Sainte-Honorine (dans l'actuel département de la Seine Maritime) avec une résidence à Rouen ; quatre jours plus tard, il le nomma capitaine de Caudebec, qui venait de se rendre.

A la fin de cette même année, Louis de Roberstart, qualifié pour lors de « chevalier, conseiller et chambellan » du roy d'Angleterre, fut chargé par son maître d'une mission d'un caractère exceptionnel. Sous le couvert d'aller porter à Dijon, à la duchesse douairière de Bourgogne, la princesse hennuyère Marguerite de Bavière, les condoléances d'Henri V à l'occasion du meurtre de son mari Jean sans Peur, il devait se rendre à Troyes auprès de la reine Isabeau de Bavière, cousine de la duchesse Marguerite, afin de la décider à accepter les accords conclus à Rouen le 25 décembre 1419 entre le roi d'Angleterre et le nouveau duc de Bourgogne Philippe le Bon, accords qui allaient constituer la substance du célèbre traité de Troyes. Isabeau de Bavière ne semblait guère disposée, en effet, à entériner ces arrangements qui devaient avoir pour conséquence de faire passer le royaume de France aux mains du souverain anglais. Or, tant en raison de l'état mental du roi Charles VI que des divisions de l'opinion en France, le consentement de la reine était indispensable à la réalisation de ces accords. Usant de l'intermédiaire des autorités parisiennes qui y étaient favorables, profitant des difficultés financières de la cour de Troyes, bénéficiant des pressions exer-

cées sur la reine par les Bourguignons, Robersart réussit dans cette délicate entreprise.

Dès le 27 décembre, son arrivée avait été annoncée à Paris, et avant le 8 janvier 1420, il était à Troyes. La négociation dura une dizaine de jours. Le 17 janvier, des lettres patentes étaient rendues au nom de Charles VI qui consacraient le succès de l'ambassadeur anglais : le dauphin y était déclaré indigne de la succession royale et de toute autre dignité, tandis que la conduite de Philippe le Bon, et plus spécialement ses tractations avec le roi d'Angleterre, étaient approuvées.

Robersart se rendit alors à Dijon, comme le prévoyaient ses instructions, auprès de la duchesse Marguerite. Celle-ci le récompensa par un don à la mesure de sa satisfaction : celui d'un fermail d'or garni d'un balai, d'un saphir carré et de cinq grosses perles rondes. Elle lui fournit également une escorte pour le ramener à Troyes.

Robersart, de retour ici avant le 29 janvier, eut la désagréable surprise de constater que les décisions qui y avaient été prises avant son départ n'avaient pas reçu leur exécution.

Il dut engager avec la reine de nouvelles conversations, qui se prolongèrent jusque dans le courant de février. Tout porté à croire que l'ambassadeur d'Henri V fut amené à donner à Isabeau des garanties supplémentaires pour son avenir matériel. Quelques jours après la conclusion du traité de Troyes, en effet, le 3 juin suivant, alors qu'Henri V venait de prendre en main la régence du royaume de France, l'assignation mensuelle accordée à la reine sur la recette générale fut doublée et Isabeau fut autorisée, en outre, à prélever, mensuellement aussi, 2.000 francs sur la monnaie de Troyes. Ces allocations, selon toute vraisemblance, représentent la réalisation des promesses faites à la reine par Robersart.

Le succès de la mission de celui-ci fut donc complet. De manière à mieux en informer Philippe le Bon, Henri V

adjoignit Robersart à l'ambassade envoyée par lui à Charles VI afin de parachever la mise au point du traité. Cette ambassade vint rejoindre le duc de Bourgogne à Saint-Quentin en février encore et l'accompagna jusqu'à Troyes. Ils y firent leur entrée, le duc le 23 mars et les Anglais le lendemain.

Vers le 11 avril, l'ambassade fit retour vers Henri V pour lui communiquer le résultat des négociations. Mais Robersart demeura à Troyes : il avait une nouvelle mission délicate à remplir, celle de veiller sur la personne de la princesse Catherine, fille de Charles VI, qui, en vertu du traité projeté, devait devenir l'épouse d'Henri V. La fuite ou l'enlèvement de la princesse aurait évidemment remis tout en question.

Le traité fut enfin scellé le 21 mai. Quatre jours plus tard, Louis de Robersart se vit récompensé par l'octroi de la charge, aussi lucrative qu'honorifique, de porte-étendard du roi d'Angleterre. Quelques semaines après, celui-ci lui faisait, en outre, don à vie d'un manoir confisqué sur John Oldcastle dans le comté de Norfolk (8 août 1420).

Homme des missions difficiles, Louis de Robersart fut à nouveau envoyé auprès de Philippe le Bon en mars 1421 : il s'agissait cette fois de calmer l'irritation conçue par le duc de Bourgogne à la suite du départ pour l'Angleterre de la comtesse de Hainaut Jacqueline de Bavière sur la suggestion et avec l'aide de Jean de Robersart, le propre père de Louis. Cette fois encore, ce dernier réussit : peu après, il était élu chevalier de la Jarrettière (3 mai 1421) et se voyait attribuer une nouvelle pension annuelle de 40 livres prise sur les biens de Philippe Courtenay durant la minorité de celui-ci.

Henri V ne lui ménageait donc point sa confiance : aussi Louis de Robersart fut-il parmi les quelques familiers que, l'année suivante, au moment de sa mort prématurée, le roi appela à

son chevet pour les charger de l'exécution de ses dernières volontés.

Sous Henri VI, Robersart, en qualité de chambellan du roi, eut une grande activité dans l'administration. Le 11 juillet 1423, la ville de Harrow lui fut assignée afin de pourvoir à ses dépenses lorsqu'il était au service du roi à Londres, Westminster ou Kennington. Il eut aussi la jouissance à vie d'un hôtel dans la rue de la Tournelle à Paris.

D'autre part, ayant épousé (avant le 10 décembre 1421) Elisabeth, fille et héritière de Barthélemy Bouchier et veuve d'Hugues Stafford, il siégea du chef de sa femme au Parlement parmi les lords.

En 1430, alors que la guerre avait repris plus d'activité en France à la suite de l'intervention de Jeanne d'Arc, Robersart s'y mit au service d'Henri VI avec 2 chevaliers, 30 hommes d'armes et 105 archers. C'est ainsi qu'au mois de novembre, il fit partie d'une troupe de quatre à cinq cents hommes envoyés au secours de Philippe le Bon par le duc de Bedford. Cette troupe fut surprise par un parti français dix fois supérieur en nombre. Soucieux de demeurer digne de la Jarretière, Louis de Robersart se fit tuer plutôt que de battre en retraite.

Élisabeth Bouchier, qui lui survécut, devait mourir avant le 2 juin 1433, sans laisser d'enfant d'aucun de ses deux maris : sa succession passa à Henri Bouchier, comte d'Eu. Quant à Louis de Robersart, il eut pour héritier son frère Jean.

Louis de Robersart usait d'un seing manuel composé d'un L et d'un R renversé entrelacés.

Sa devise était : « Toudis Elle ».

Le seul exemplaire connu de son sceau, endommagé, ne permet de distinguer qu'un lion assis servant vraisemblablement de support. Ashmole lui attribue un écu de sinople au lion d'or chargé d'une pièce de gueules, difficile à identifier d'après la reproduction qu'il en donne.

Paul Bonenfant.

W. Dugdale, *The Baronage of England*, t. II, Londres, 1676. — N. Harris Nicholas, *History of the orders of knighthood of the British Empire*, t. I<sup>er</sup> et II, Londres, 1842. — R. A. Newhall, *The English conquest of Normandy, 1416-1424*, Newhaven, 1924. — P. Le Cacheux, *Rouen au temps de Jeanne d'Arc et pendant l'occupation anglaise*, Rouen-Paris, 1931 (Société de l'Histoire de Normandie). — P. Bonenfant, *Du meurtre de Montereau au traité de Troyes*, Bruxelles, 1958 (Académie royale de Belgique, Classe des Lettres, Mémoires, coll. in-8°, t. LII, fasc. 4). — B.-A. Pocquet du Haut-Jussé, *La France gouvernée par Jean sans Peur, Les dépenses du receveur général du royaume*, Paris, 1959 (Mémoires et Documents publiés par la Société de l'École des Chartes, t. XIII). — *Calendars of Close Rolls : Henry V*, t. II, Londres, 1932. — *Calendars of Patent Rolls : Henry V*, t. I<sup>er</sup>, Londres, 1910 ; *Henry VI*, t. I<sup>er</sup>, Londres, 1901, et t. II, Londres, 1907. — *Calendars of Fine Rolls*, t. XVI, Londres, 1936. — E. Ashmole, *Institutions, Laws and Ceremonies of the Order of the Garter* (Londres, 1672), planches d'armoiries, n° 133.

**ROBERSART** (Thierry DE), seigneur d'Ecaillon, dit LE CHANOINE DE ROBERSART, homme de guerre. Né vraisemblablement vers 1340, mort avant le 14 décembre 1387.

Il appartenait à la famille seigneuriale de Robersart (près de Landrecies dans l'actuel département du Nord). Son frère, « monseigneur Loeys de Robersart », comme l'appelle Froissart, semble avoir été seigneur de ce lieu. Lui-même était un cadet et il eut en partage la seigneurie d'Ecaillon (près de Douai) dans la partie hennuyère de l'ancien Ostrevant.

On ignore l'origine de son surnom de « Chanoine », dont lui-même se désigne dans la légende de son sceau. Elle n'est pas, en tout cas, à mettre en rapport avec la garde du prieuré de Monkeskirkeby que Thierry de Robersart n'acquit qu'en 1370, alors qu'il portait déjà ce surnom.

Le « Chanoine de Robersart » apparaît dans l'œuvre de Froissart comme un des plus renommés chevaliers de son temps. Aussi le chroniqueur, qui s'est plu à narrer ses prouesses, le qualifie-t-il d'« appert homme d'armes durement » ou encore d'« appers chevaliers durement et vaillans hommes ».

Il n'était encore qu'écuyer qu'il



avait reçu du jeune sire de Coucy la garde de sa terre : c'est en cette qualité qu'on le rencontre pour la première fois, en 1358, combattant les Anglais et les Navarrais qui, alliés, rançonnaient les régions au nord de Paris.

L'année suivante, avec son frère Louis, il dresse une embuscade au seigneur de Gommegnies, leur cousin, « qui estoit adonc une grande cappitaine entre les Engles » et menait des hommes du roi d'Angleterre vers Reims.

En 1362, il tenait garnison à Pierrepont-en-Laonnais lorsqu'il fut appelé à secourir le seigneur de Pinon attaqué en campagne par les Navarrais.

Mais, trois ans plus tard, il change de camp : le 24 août 1365, en effet, il est retenu à vie à son service par Édouard III, moyennant une rente annuelle de 50 marcs sterling. Son frère l'imite et passe au service du roi d'Angleterre dans les mêmes conditions le 18 mai suivant.

Cette volte-face ne manqua pas évidemment d'étonner et Thierry de Robersart se la vit naturellement reprocher par les Français. A quoi il répondit « que il se pooit bien traire » là où il lui plaisoit, sans fourfait : « car il estoit haynuiers et riens ne » tenoit ou royaume de Franche ». Il était incontestablement sincère, car dès le XIII<sup>e</sup> siècle le souvenir des rapports de dépendance qui avaient uni autrefois l'Ostrevant à la France était tout à fait perdu.

Froissart n'a pas manqué de s'interroger sur la raison de ce changement de camp. Il s'est demandé s'il ne fallait pas l'attribuer à l'influence du seigneur de Gommegnies sur son cousin. Mais il est aussi permis de croire que le mariage conclu le 27 juillet 1366 entre Enguerrand de Coucy et la fille aînée d'Édouard III, Isabelle, n'y fut pas étranger. Car en se mettant au service du roi d'Angleterre, Thierry demeurait à celui de son ancien maître : on le constate lorsque le 14 janvier 1370 Enguerrand de Coucy lui assigne une rente viagère annuelle

de 40 marcs sterling, concession qu'entérine Édouard III le 25 novembre suivant.

D'autre part les Robersart renouaient ainsi avec certaines traditions de famille. Dès 1326, en effet, l'un d'entre eux, Thierry dit le Borgne (qui devait périr en 1328 à la bataille de Cassel), avait été parmi les mercenaires qui, sous la conduite de Jean de Hainaut, seigneur de Beaumont, facilitèrent le débarquement de la reine Isabella en Angleterre ; l'année suivante, sous le même Jean de Hainaut encore, il avait combattu sur les marches d'Écosse. En 1340, un Jean de Robersart avait contribué à repousser les Français du Hainaut.

Les Anglais, en tout cas, furent « durement lies » de l'acquisition de l'« appers chevaliers » qu'était le Chanoine de Robersart. Aussi le 20 octobre 1370 se vit-il accorder par le roi d'Angleterre une nouvelle rente annuelle de 100 marcs, cette fois pour la durée de la guerre avec la France.

Après avoir été capitaine d'Ardres (fonctions qu'avaient exercées avant lui le seigneur de Gommegnies et dans lesquelles il fut lui-même remplacé le 8 juin 1373), il alla combattre sous le duc de Lancastre en Artois.

Passé en Angleterre avec l'armée du duc (8 juillet 1374), Robersart fut désigné pour faire partie d'une commission constituée par le roi afin d'enquêter sur une plainte des marchands d'Aragon (20 décembre 1374).

Il semble être ensuite revenu pour quelque temps dans sa seigneurie d'Ecaillon. Mais, après la mort d'Édouard III (21 juin 1377), tandis qu'Enguerrand de Coucy abandonnait la cause anglaise, le Chanoine y demeurait fidèle : le 6 mai 1378 Richard II le retenait à son service dans les mêmes conditions qu'il l'avait été par son grand-père. La même année encore, Thierry participait au siège de Saint-Malo.

On s'explique d'autant mieux son attachement à la cause anglaise qu'il avait pris à bail pour vingt-cinq ans, à partir du 29 septembre 1376, du

monastère de Saint-Nicolas d'Angers, la garde du prieuré de Monkeskirkeby dans le comté de Warwick. Il en obtint de Richard II, le 18 juillet 1379, la confirmation.

Un mois plus tôt environ, le roi l'avait envoyé en ambassade vers le duc de Juliers. Malgré qu'un sauf-conduit ait été demandé pour lui à cette occasion au comte de Flandre, au duc de Brabant et au duc Aubert de Bavière, régent de Hainaut, Rober-sart fut, au cours de son passage dans son pays natal, emprisonné à Mons. On l'accusait d'avoir comploté avec le comte de Saint-Pol contre le roi de France. Mais il fut libéré au bout de peu de temps, faute de preuves.

En 1380, on le retrouve au siège de Nantes et l'année suivante, à la tête de 100 hommes d'armes et de 100 archers, il accompagne au Portugal le comte de Cambridge pour y combattre les Espagnols. Il ne rentre en Angleterre, avec l'armée de Cambridge, qu'en octobre 1382.

Durant les dernières années de son existence, c'est au service d'Aubert de Bavière qu'il reparait. En 1385, celui-ci entreprit de réconcilier la France et l'Angleterre. Thierry de Rober-sart, qui toujours avait maintenu les liens féodaux qui le liaient aux princes hennuyers, devait nécessairement lui sembler en cette circonstance un ambassadeur tout indiqué auprès de Richard II. Celui-ci à son tour s'en servit auprès d'Aubert. C'est ainsi que les deux dernières années de la vie de Thierry de Rober-sart se passèrent en voyages entre le Hainaut et l'Angleterre.

Il eut pour femme Jeanne de Padilles (peut-être une Padilla épousée en Espagne). On lui connaît des fils : Jean (voir ci-dessus), Thierry, un troisième, nommé vraisemblablement Louis, et un cadet, Gérard, qui fut d'Église. Ade de Rober-sart, abbesse de Ghislenghien, mentionnée en 1395 et en 1413 et qui mourut le 27 novembre 1416, était sa sœur.

Les armoiries du Chanoine de Rober-sart ont été insérées par le

hérald Gelre dans son armorial. L'écu est écartelé aux 1 et 4 de sinople au lion d'or, aux 2 et 3 parti-émanché d'argent et de gueules. Il est timbré d'un heaume d'or à la capeline d'hermine et cimé d'une roue de sainte Catherine d'argent.

Paul Bonenfant.

Paul Bonenfant, *Du meurtre de Montreuil au traité de Troyes*, Bruxelles, 1958 (Académie royale de Belgique, Classe des Lettres, Mémoires, coll. in-8°, t. LII, fasc. 4), p. 121-122 et les sources y mentionnées. — Id., *Le duché de Lothier et le marquisat de Flandre à la fin du XI<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles-Paris, 1932 (Atlas de Géographie historique de la Belgique publié sous la direction de L. van der Essen, fasc. 5), p. 4. — G. Lejean, *Coucy*, Nouvelle Biographie générale, t. XII (1856), col. 156-156. — Jean Froissart, *Œuvres*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. II, III, VII-IX, XV-XVII, XXIII, Bruxelles, 1869-1876 (Académie royale de Belgique. Œuvres des grands écrivains du pays), *passim* (voir la table au t. XXIII). — Jean Froissart, *Chronique*, éd. G. Raynaud, t. X, Paris, 1897, p. XXIV. — *Calendar of Patent Rolls : Edward III*, t. XIII, Londres, 1912, p. 244. — Th. Duffus Hardy, *Syllabus of Rymer's Foedera*, t. II, Londres, 1869, p. 465. — Le Carpentier, *Histoire de Cambrai*, t. II, Leyde, 1754, p. 951. — L. Devillers, *Cartulaire des comtes de Hainaut*, t. V, Bruxelles, 1892, p. 679. — Ed. Perroy, *The diplomatic correspondence of Richard II*, Londres, 1933 (Camden Third Series, t. XLVIII), p. 2 et 51. — Champollion-Figeac, *Lettres de rois*, t. II, Paris, 1847 (Collection de Documents inédits), p. 288. — Le Glay, *Notice sur la démolition juridique du château d'Écaillon*, Bulletin de la Commission historique du département du Nord, t. III (1847), p. 78. — U. Berlière, *Monasticon belge*, t. I<sup>er</sup>, Maredsous, 1890-1897, p. 320. — Armorial du hérald Gelre, Bibliothèque royale à Bruxelles, ms 15650, f<sup>o</sup> 85. — J.-Th. de Raadt, *Sceaux armoriés des Pays-Bas et des pays avoisinants*, t. III, Bruxelles, 1901, p. 235. — V. Bouton, *Wapenboek ou Armorial de 1334 à 1372... par Gelre*, t. VI, Paris, 1903, p. 417.

ROLLAND (Paul), historien et archéologue, né à Tournai le 17 mars 1896, décédé à Berchem-Anvers le 1<sup>er</sup> octobre 1949.

Remarqué tout jeune par les historiens tournaisiens, initié par Adolphe Hocquet au déchiffrement des écritures anciennes, Rolland fut nommé aux Archives générales du royaume en juillet 1919 avant d'avoir conquis le titre de docteur en Philosophie et

Lettres (Histoire). Il fut nommé aux Archives de l'État à Anvers où il fit toute sa carrière d'archiviste, de conservateur adjoint et de conservateur en surnombre. On le sait, ce dépôt d'archives ne compte pas parmi les plus importants de Belgique et il n'est guère riche en documents du moyen âge. Peu à peu le médiéviste Rolland se détacha de ce centre. Quelques hauts fonctionnaires du Ministère de l'Instruction publique et les dirigeants de la Fondation universitaire comprirent que l'archiviste était non seulement un chercheur, mais encore un homme d'action capable de rendre de grands services dans le domaine de la haute vulgarisation. Il fut chargé de l'organisation, à partir de 1937, de cours universitaires de vacances et des cours de formation historique et artistique pour l'Office du tourisme.

Pendant la guerre de 1940 à 1944, il devint conseiller archéologique du Commissariat général à la restauration du pays, s'intéressant avec enthousiasme aux problèmes délicats soulevés par la restauration et la reconstruction de sa ville natale, collaborant à l'édition du *Recueil des travaux du Centre de recherches archéologiques*. Dès 1926, l'Académie royale d'Archéologie lui avait confié la charge de secrétaire général, succédant à Fernand Donnet. Pendant vingt-cinq ans, il anima ce groupement, organisant en 1930, à Anvers, le XXVIII<sup>e</sup> Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique, fondant en 1931 la *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*.

Cette belle activité ne détourna pas Rolland de ses vraies préoccupations : l'étude du passé de sa ville natale. La bibliographie de ses travaux qui comporte 98 numéros, révèle la diversité de ses recherches historiques et archéologiques centrées sur Tournai et toujours faites à partir de documents originaux. Bien qu'il ait volontairement limité le champ de ses investigations, on ne peut le qualifier d'historien local : Rolland eut le don de conférer à ses travaux une portée plus

large en s'efforçant de raccrocher une tendance propre, un caractère particulier aux courants généraux. Il aimait vérifier les théories et les hypothèses à la lumière des faits tournaisiens, apportant ainsi à l'histoire générale et souvent institutionnelle, le témoignage des actes tournaisiens. Son respect de la méthode historique et la confiance absolue qu'il avait en elle lui faisaient craindre la critique de style lorsqu'il abordait l'étude des monuments archéologiques scaldiens. Son but était alors d'apporter aux spécialistes des contributions à partir de sources écrites, s'efforçant de les mettre en corrélation avec les témoins archéologiques. Successeur de Scil de Morialmé et de Warichez, Rolland se voulut « archéologue-archiviste ». Certains de ses travaux sont écrits *con amore* et manifestent son désir de faire participer Tournai, « noble cité », ses artistes et ses artisans à tous les grands mouvements historiques ou artistiques. Mais on doit admirer sa vaste érudition et le souci élevé qu'il avait de servir la science.

Jacques Lavalleye.

C. Tihon, « *In memoriam : Paul Rolland* », dans *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, t. XX, 1949, 107-109. — J. Lavalleye, « Paul Rolland », dans *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, t. XVIII, 1949, 115-124 (avec la bibliographie).

**\*ROQUELAURE** (*Jean-Armand DE BESSUÉJOULS DE*) (1), évêque de Senlis, puis archevêque de Malines.

Né le 24 février 1721 au château de Roquelaure (Aveyron), mort à Paris le 24 avril 1818. Son père, Emmanuel de Bessuéjols de Roquelaure avait épousé Jeanne-Marie de Baglion de la Salle. Jean-Armand, cadet de la famille, fut destiné à la carrière ecclésiastique ; il fit ses études

(1) Cette notice complète celle du tome XX, col. 87-93 de la *Biographie Nationale*.

au séminaire Saint-Sulpice à Paris et reçut de l'évêque de Rodez, Mgr de Saléon, les dimissoires pour les ordres mineurs le 7 décembre 1741, pour le sous-diaconat le 3 décembre 1742, pour le diaconat le 1<sup>er</sup> mars 1744, pour la prêtrise le 20 mars 1745. Il devint ensuite chanoine et vicaire général à Arras chez son oncle maternel, François Baglion de la Salle. L'oncle mourut en 1752 et le neveu conserva ses fonctions jusqu'à sa propre nomination au siège de Senlis en mars 1754. Il fut sacré à Paris le 16 juin et fit son entrée solennelle à Senlis le 11 août. En 1761 il devint en outre abbé commendataire de l'abbaye augustinienne de la Victoire, aux portes de Senlis. Il faisait de fréquents séjours à Paris et, s'il semble que cela n'ait guère plu à Louis XV au début, le souverain conçut cependant de la sympathie pour le prélat au point de lui permettre, le 26 mars 1764, de s'entendre avec Nicolas de Bouillé de Saint-Géran, évêque d'Autun, afin de reprendre à celui-ci la charge de premier aumônier du Roi. L'évêque de Senlis devint en 1767 conseiller d'État ordinaire et en 1768 abbé commendataire de l'abbaye bénédictine de Saint-Germer de Flay au diocèse de Beauvais. Il ne négligea pas ses ouailles pour autant : il tint un synode diocésain en 1764 et y promulgua un nouveau Rituel; en 1776 il fit paraître le Bréviaire de Senlis et une instruction détaillée pour le gain de l'indulgence du Jubilé.

En 1764 Mgr de Roquelaure fit nommer chanoine de sa cathédrale, Guillaume-François Bertou, né à Arras le 14 novembre 1723; entré au noviciat de la Compagnie de Jésus le 13 octobre 1742, celui-ci avait enseigné à Paris et quitté cette compagnie en 1756. A partir du 12 mai 1765, Bertou observa strictement l'obligation de résider à Senlis, mais il en fut dispensé dès le mois de juillet parce qu'il devait suivre son évêque dans ses déplacements. Ensemble ils se livraient aussi à des travaux littéraires.

Mgr de Roquelaure prononça, le 5 octobre 1758, en l'église des Grands-Augustins à Paris, le sermon d'ouverture de l'assemblée du clergé de France; le 9 juillet 1761 à Notre-Dame de Paris, il fit l'éloge funèbre de Marie-Amélie de Saxe, reine d'Espagne, et le 28 décembre 1765 en la basilique Saint-Denis, celui du dauphin Louis. Sa réputation d'orateur le fit élire à l'Académie française le 24 janvier 1771 par dix-sept voix sur vingt-neuf; il y fut reçu le 4 mars. Le 1<sup>er</sup> octobre de la même année, il prêcha à la prise de voile de Madame Louise de France, la plus jeune des filles de Louis XV, entrée chez les Carmélites de Saint-Denis. Le 9 mai 1774, alors que tout le monde fuyait le lit d'agonie de Louis XV par crainte de la petite vérole, le premier aumônier administra l'extrême-onction au roi. A partir de 1779 Roquelaure exerça en fait les fonctions de grand aumônier; le 17 mai 1781 il accompagna les cérémonies solennelles entourant le baptême de Louis de Bourbon Condé, duc d'Enghien, âgé de 13 ans. Vers 1786 l'évêque de Senlis fit nommer Thomas-Gilbert Baraton, né à Paris le 11 novembre 1763, chanoine de la collégiale Saint-Rieul à Senlis; grâce à ce bénéfice, Baraton accéda aux ordres majeurs, devint pro-secrétaire à l'évêché le 1<sup>er</sup> janvier 1787 et obtint en outre une demi-prébende à la cathédrale en 1788.

Mgr de Roquelaure ne voulut pas demeurer étranger aux réformes politiques de son temps; en 1787 il accepta d'être président de l'assemblée provinciale de Senlis; le 11 mars 1789 il prit part à l'assemblée des Trois États du bailliage de Senlis et, le lendemain, il présida au palais épiscopal l'assemblée du seul clergé où il prononça un discours pour engager celui-ci à renoncer aux privilèges, ce qui fut voté par 79 voix contre 68. Mais sa candidature aux élections pour les États-Généraux échoua treize jours plus tard; son concurrent, vainqueur, devint évêque constitutionnel de l'Oise le 20 mars 1791. Fin 1790

les biens personnels de Mgr de Roquelaure et ceux de l'évêché de Senlis furent séquestrés ; le prélat abandonna son administration épiscopale et partit pour Paris ; le 2 janvier 1791, il officia aux Tuileries mais il abandonna sa charge à la Cour à la fin du mois d'avril. Ainsi, il n'était plus en aucune manière « fonctionnaire ecclésiastique » ni astreint de ce fait à prêter le serment de fidélité à la Constitution civile du clergé ; Bertou invoqua le même argument et tous deux vécurent retirés à Paris. Cependant, lorsque la loi du 3 septembre 1792 imposa le serment de liberté-égalité à tous les prêtres sans distinction, ils suivirent l'exemple du supérieur général de Saint-Sulpice, Emery, et firent ce serment le 13 septembre. Ils quittèrent Paris le 15 septembre pour Arras, où ils résidèrent jusqu'au 25 novembre 1793, jour où ils furent arrêtés sur une simple dénonciation venue de Paris. Mgr de Roquelaure s'adressa le 11 septembre 1794 au citoyen Berlier pour obtenir son élargissement, tandis que Bertou envoyait aussi une pétition ; Berlier donna l'ordre de libérer celui-ci le 29 octobre, puis fit de même le 23 novembre pour Roquelaure, dont la levée d'écrou eut lieu cinq jours plus tard. Le prélat et Bertou restèrent à Arras jusqu'au 7 avril 1795 puis ils partirent avec un passeport en due forme pour Crépy-en-Valois, dans le diocèse de Senlis. C'était à tort que Roquelaure avait été mis à Paris sur la liste des émigrés et il en fut rayé à titre provisoire le 12 août 1795 ; mais l'avènement du Directoire compliqua les formalités de sa radiation définitive qui n'eut lieu que le 19 septembre 1796.

Mgr de Roquelaure fit sans doute la déclaration prévue par la loi du 29 septembre 1795 avant de revenir à Senlis en août 1797 : il résida chez le doyen de la cathédrale, officia pontificalement et confirma un grand nombre d'enfants. Après le coup d'État du 18 fructidor (4 septembre 1799), il refusa de prêter le serment de haine à la royauté et dut se cacher à nou-

veau. Toutefois, il fit la promesse de fidélité exigée par Bonaparte et il pontifia à Paris le jour de Noël 1800 à Saint-Roch ; il se mit à fréquenter Mgr Spina, archevêque de Corinthe, envoyé récemment par Pie VII dans la capitale française. Cédant à la demande du pape, Roquelaure renonça à l'évêché de Senlis le 21 septembre 1801. Il était bien en vue mais avait perdu une grande partie de sa fortune et vivait parcimonieusement. On raconte qu'il lui aurait suffi de « donner un bon dîner » pour obtenir l'archevêché de Paris ; cependant sur les listes établies par les services du Premier Consul, Roquelaure n'est jamais proposé pour un siège déterminé et, s'il vient en ordre utile, il ne figure pas parmi les tout premiers candidats. Il dut se contenter du siège de Malines, auquel Bonaparte le nomma le 9 avril 1802.

Mgr de Roquelaure s'attardant à Paris, l'Administrateur des Cultes l'invita le 14 juin à se rendre au plus tôt dans son diocèse où régnaient de nombreuses dissensions. L'archevêque, parti le 28 juin, arriva à Hal dans l'après-midi du 1<sup>er</sup> juillet et y passa la nuit ; il dina le lendemain chez le préfet Doucet de Pontécoulant, et partit aussitôt pour Malines, où il fut solennellement installé le dimanche 4 juillet. Il était accompagné de Bertou et de Baraton ; écartant l'ancien vicaire général Jean-Hubert De Lantsheere, il donna sa confiance à Jean-Ghislain Huleu, archiprêtre assermenté de Malines, et à Joseph Forgeur, qui, bien que wallon, avait été vicaire général insermenté à Anvers et devint en cette ville son intermédiaire. Huleu avait eu de nombreuses relations avec le clergé français avant la Révolution ; suivi en cela par Forgeur, il avait fait un essai de noviciat chez les carmes à Charenton. Mgr de Roquelaure et ses commensaux trouvaient donc des interlocuteurs agréables et une collaboration de plus en plus étroite s'établit entre eux. Roquelaure prit bientôt comme secrétaire de l'archevêché,

Jean-Baptiste Van Vreckem, ancien oratorien bruxellois à qui il conféra la tonsure le 19 septembre 1802.

Le nouveau diocèse de Malines, qui englobait les départements des Deux-Nèthes et de la Dyle, était très différent de l'ancien diocèse et beaucoup moins homogène. Ceux qu'on appelait les neuf départements belges réunis à la France avaient été délimités avant tout en fonction de considérations géographiques, de façon à éviter dans la mesure du possible de trop grandes différences de superficie et à placer les chefs-lieux au centre de leurs départements respectifs. L'ancien diocèse de Malines était tout en largeur, le nouveau en hauteur : il incorporait au nord la partie jadis autrichienne des anciens diocèses d'Anvers et de Bois-le-Duc et au sud une partie des anciens diocèses de Namur (Brabant wallon) et de Cambrai (région de Hal et de Hérisson) ; à l'est il recevait la paroisse de Rummen de l'ancien diocèse de Liège mais abandonnait diverses autres paroisses au nouveau diocèse de ce nom ; à l'ouest il recevait quelques paroisses de l'ancien diocèse de Gand (région de Bornem), mais abandonnait un important territoire au nouveau diocèse de ce nom (triangle Alost-Ninove-Renaix). L'ancien diocèse de Malines comportait quelques villes et des régions agricoles assez semblables, toutes d'expression flamande ; le nouveau diocèse s'adjoignit la ville d'Anvers, une Campine peu fertile, et une zone d'expression française. Dans la plus grande partie de ces territoires, les anciennes autorités ecclésiastiques avaient imposé une rétractation humiliante aux prêtres jureurs, mais peu s'y étaient soumis ; Roquelaure au contraire, dès le 5 juillet 1802, demanda à tous les prêtres habitant le diocèse, séculiers et réguliers, jureurs et non-jureurs, de signer une même déclaration de soumission aux décisions du Saint-Siège concernant le serment de haine à la royauté. Le 11 juillet, l'archevêque signa son premier mandement à ses diocésains. Le

7 septembre 1802, par une circulaire manuscrite adressée de la main de Van Vreckem à tous les archiprêtres et doyens ruraux du diocèse, Roquelaure fit savoir aux prêtres désireux de jouir d'une pension du gouvernement qu'ils devaient signer une déclaration de réunion à leur évêque « conformément à la loi du 18 germinal dernier », c'est-à-dire la loi du 8 avril 1802 qui avait ordonné la promulgation du Concordat et des Articles organiques. De nombreux prêtres présentèrent des objections et signèrent d'autres formules. Quelle que fût la formule envoyée, l'archevêché accusait invariablement réception de la façon suivante : « Moi, soussigné archevêque de Malines, déclare que N., » prêtre du district de N., m'est réuni » conformément à la loi du 18 germinal et qu'il appartient à mon » diocèse ». Ce certificat devait être remis à l'autorité civile pour obtenir la pension ; néanmoins un certain nombre de prêtres le refusèrent ou le renvoyèrent à l'archevêché. Au début de 1803, Roquelaure fit savoir par une nouvelle circulaire qu'il laissait les intéressés libres de dire s'ils désiraient la pension ou non ; par contre il exigeait une déclaration d'union avec lui comme condition pour obtenir une place dans la nouvelle organisation paroissiale qui se préparait.

Le 10 novembre 1802, Mgr de Roquelaure reçut le *pallium* à Malines des mains de Mgr Fallot de Beaumont, évêque de Gand, après une messe pontificale célébrée par celui-ci.

Selon les Articles organiques, il devait y avoir au moins une paroisse par canton judiciaire avec un curé agréé et rétribué par le gouvernement, et plusieurs succursales avec des desservants librement choisis par l'évêque. La nomination des vicaires généraux et des chanoines titulaires devait également être approuvée à Paris. Mgr de Roquelaure envoya un plan de circonscription paroissiale hâtivement élaboré : pour le département des Deux-Nèthes, il comptait 24 cures, dont 5 dans la ville d'Anvers (qui ne

comptait que 4 cantons), 1 à Willebroek et 1 à Bornem, qui n'étaient pas chefs-lieux de canton, et 54 succursales. L'Administration des Cultes lui répondit le 15 novembre 1802 que ces 3 cures supplémentaires devaient être supprimées, car il ne pouvait y avoir qu'une cure par canton, et que par contre le nombre de 54 succursales était nettement insuffisant. L'archevêque de Malines remania donc son plan; l'Administration des Cultes lui fit savoir, le 22 mars 1803, que l'organisation du département des Deux-Nèthes (21 cures, 132 succursales) était approuvée, et, le 3 mai, que celle du département de la Dyle (30 cures, 278 succursales) l'était également. Mgr de Roquelaure fit connaître la double organisation par mandement du 6 juin. Les curés et desservants furent pris aussi bien parmi les insermentés que parmi les assermentés, ceux-ci ne figurant en nombre que dans les deux régions où ils étaient prépondérants : Bruxelles et le Brabant wallon. En juillet l'archevêque désigna 12 curés (dont 4 assermentés) comme doyens dans le département de la Dyle, et 8 (tous insermentés) dans celui des Deux-Nèthes; l'année suivante il désigna également le curé de Vilvorde (insermenté). Le diocèse compta dès lors 21 doyennés : Aarschot (cantons d'Aarschot et de Haacht), Anvers ville (4 cantons), Anvers rural (cantons de Kontich, d'Ekeren et de Wilrijk), Asse (cantons d'Anderlecht et d'Asse), Beauvechain (canton de Grez), Brecht (cantons de Brecht et d'Hoogstraten), Bruxelles ville (4 cantons), Bruxelles rural (cantons d'Uccle et de Woluwe-Saint-Étienne), Diest (cantons de Diest et de Glabbeek), Geel (cantons d'Arendonk, de Geel et de Westerlo), Hal (cantons de Hal, de Lennik-Saint-Martin et de Hérinnes), Herentals (canton d'Herentals, Turnhout et de Zandhoven), Jodoigne (cantons de Jodoigne et de Perwez), Lierre (cantons de Duffel, d'Heist-op-den-Berg et de Lierre), Malines ville (2 cantons), Louvain ville (2 cantons), Nivelles (2 cantons et celui de Ge-

nappe), Puurs (cantons de Puurs et de Wolvertem), Tirlemont (2 cantons et celui de Léau), Vilvorde (1 canton), Wavre (cantons de La Hulpe et de Wavre).

Le 12 juillet 1803, Mgr de Roquelaure promulgue la décision du cardinal Caprara, légat du Saint-Siège à Paris, soumettant tous les religieux des territoires français à l'autorité des Ordinaires diocésains. Le 15 juillet, le gouvernement approuve la nomination des vicaires généraux de l'archevêché de Malines ainsi que des chanoines titulaires et honoraires du nouveau chapitre métropolitain, tout en signalant que l'approbation des chanoines honoraires n'est pas exigée par le gouvernement. Les trois vicaires généraux sont Bertou, Forgeur et Huleu, promus en même temps chanoines titulaires; les autres chanoines titulaires sont : un ancien chanoine titulaire, un ancien chanoine zellarien et un chapelain de Saint-Rombaut à Malines (ces deux derniers assermentés), trois anciens chanoines de collégiales belges, un ancien professeur à l'Université de Louvain (assermenté), les Français Baraton et Charles-Alexandre Malet de Coupigny, ancien chanoine de la cathédrale d'Arras et de la collégiale de Seclin. Les chanoines honoraires sont : trois anciens chanoines zellariens de Saint-Rombaut à Malines, deux anciens chanoines de Notre-Dame en cette ville, deux anciens religieux (dont un assermenté) et trois autres prêtres belges, le Français François-Dominique Blanchandin le Chêne, ancien capucin ex-prêtre constitutionnel. Le 21 juillet, Roquelaure publie son décret d'érection du chapitre. Il parvient à louer les locaux de l'ancien séminaire qui avaient été vendus comme biens nationaux; à partir de décembre 1803, des séminaristes viennent y habiter et bientôt les cours y reprennent. Le 24 mars 1804, l'archevêque y confère la tonsure à 8 candidats, les ordres mineurs aux mêmes, à Van Vreckem et à un autre clerc; le 26 mai, il donne 4 autres tonsures.

Le 16 janvier 1804, Mgr de Roquelaure fait savoir que tout prêtre qui n'est pas repris dans la nouvelle organisation paroissiale ne pourra désormais plus célébrer la messe sans permission de l'archevêché, permission qui ne sera accordée que sur attestation du doyen déclarant que l'intéressé est de bonnes mœurs, pacifique et en pleine communion avec les prêtres adhérant au Concordat. Dès lors un certain nombre de prêtres ne célèbrent plus la messe ou le font en secret, et l'archevêque frappe de suspense leurs chefs de file. Par mandement du 26 janvier 1804, Roquelaure règle dans son diocèse le gain de l'indulgence du Jubilé publiée par Caprara le 1<sup>er</sup> novembre précédent. Ses mandements pour les carêmes sont plutôt brefs; celui par lequel il annonce, le 4 juin, l'élévation de Bonaparte à la dignité impériale et ceux qui ordonnent les *Te Deum* ou solennités voulues par Napoléon sont autant de marques de soumission au pouvoir établi. Mgr de Roquelaure, ayant été nommé chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur, reçoit cette distinction à Sainte-Gudule à Bruxelles le 23 novembre 1804. Il se rend au sacre de Napoléon et est nommé officier de la Légion d'honneur le 15 janvier 1805. Un décret impérial du 26 décembre 1804 attribue un traitement d'État à 24.000 desservants succursalistes des territoires français, dont 206 pour le département de la Dyle et 97 pour celui des Deux-Nèthes. L'archevêque fait aussitôt établir la liste des succursales bénéficiaires.

Chaque année l'archevêque visite une partie de son diocèse pour confirmer; à la date du 6 mars 1807 il avait accordé ce sacrement à 203.000 enfants et adultes. Au séminaire, l'archevêque confère, le 9 mars 1805, la tonsure à 1 candidat, les ordres mineurs à 3, le sous-diaconat à 8 candidats; le 8 juin, la tonsure et les ordres mineurs à 8, le sous-diaconat à 2, le diaconat à 9 candidats; le 21 décembre, la tonsure et les ordres mineurs à 10, le sous-diaconat à 4, le dia-

conat à 3, la prêtrise à 10 candidats: ce sont les premiers prêtres qu'il ordonne à Malines, et Van Vreckem est du nombre. En 1806, le 29 mars, 4 séminaristes reçoivent la tonsure et les ordres mineurs, 7 le sous-diaconat, 4 le diaconat, 3 la prêtrise; le 31 mai, 9 obtiennent la tonsure et les ordres mineurs, 3 le sous-diaconat, 7 le diaconat, 4 la prêtrise; le 20 décembre, 6 reçoivent la tonsure, 7 les ordres mineurs, 12 le sous-diaconat, 3 le diaconat, 7 la prêtrise.

Un décret de Napoléon du 4 avril 1806 impose un nouveau catéchisme à toutes les églises de l'empire; en Belgique, les évêques de Malines et de Gand sont seuls à le promulguer par mandements du 22 août. Mgr de Roquelaure fait faire une traduction flamande du catéchisme qui paraît en janvier 1807: son mandement figure en tête, mais le décret de Napoléon et celui du cardinal Caprara sont omis. Voulant faire un exemple, l'archevêque frappe de suspense quelques-uns des nombreux prêtres qui refusent d'employer ce catéchisme. En octobre 1806, il rachète les bâtiments du séminaire pour environ 15.000 francs et Napoléon lui accorde le 4 mars 1807 un subside dépassant la moitié de cette somme. Ce résultat atteint, Roquelaure demande au gouvernement d'être déchargé de ses fonctions; en attendant, il continue à exercer son ministère épiscopal; le 23 mai il confère la tonsure et les ordres mineurs à 1 candidat, le sous-diaconat à 7, le diaconat à 11, la prêtrise à 3 candidats; le 18 décembre, la tonsure à 17 et les ordres mineurs à 16 candidats; le 19, le sous-diaconat à 2, le diaconat à 8, la prêtrise à 10 candidats: la cérémonie d'ordination s'étend sur deux jours, par suite de la fatigue qu'elle occasionne au prélat octogénaire. Le 10 février 1808, Napoléon nomme Roquelaure chanoine du chapitre impérial de Saint-Denis près de Paris; le 4 mars l'archevêque signe sa lettre de démission adressée à Pie VII et l'envoie au Ministre des Cultes; celui-ci la trans-



met au cardinal Caprara, qui à son tour l'expédie à Rome. Le 27 mars l'archevêque accorde la tonsure à 1 candidat, le 10 juin, la tonsure à 22 et les ordres mineurs à 18 candidats, le 11 juin, le sous-diaconat à 4, le diaconat à 2, la prêtrise à 3 candidats. Puis les 19, 25 juin, 10, 20, 24 juillet et 14 août, il confère successivement 1, 2, 4, 6, 1, 3 tonsures. Il voulait manifestement encore agréger le plus de clercs possible au diocèse qu'il allait bientôt quitter. Les chiffres inédits que nous publions permettent de conclure qu'il a peu à peu reconstitué les cadres de son clergé. Le 7 juillet 1808, Pie VII répond à Mgr de Roquelaure qu'il accepte sa démission mais la ratifiera seulement lorsqu'il aura nommé un nouvel évêque ; le 26 septembre, l'archevêque quitte Malines avec Bertou, laissant l'administration du diocèse aux vicaires généraux Forgeur et Huleu. Sa démission est officiellement entérinée au Consistoire du 27 mars 1809.

Mgr de Roquelaure habita à Paris, rue Garancière, l'hôtel de Sourdeac, occupé aujourd'hui par la maison d'édition Plon. Il participa activement aux travaux de l'Académie française jusqu'à sa mort survenue en 1818. Lors de ses funérailles, le 23 avril, le comte Pierre Daru prononça son éloge funèbre ; à l'Académie, le 27 août, ce fut à son successeur, le naturaliste Georges-Léopold Cuvier, qu'échut ce devoir. L'autopsie révéla que Mgr de Roquelaure avait un cerveau de dimensions inférieures à la moyenne ; son corps fut transporté à Senlis le 27 avril et enterré le 7 juin dans l'ancienne cathédrale, en la chapelle du Bailli où fut érigée une stèle de marbre noir avec médaillon de bronze.

Ch. de Clercq.

Archives départementales de l'Aveyron : E 578-579 ; de l'Oise : G 623-626 et I/Q II, 353, 2291 ; du Pas-de-Calais : I/L, Mission Berlier, détenus. — Paris : Archives nationales, F 7, 5651/3, F 19, 702/3, 1073 A, 1902-1903, 5596 ; F 19\*, 145, 152, 172, 202, 204, 251 ; AF IV, 47, C0, 150, 292, 1044, 1890 B, 1892-1894 ;

Archives de l'Académie française : 4 lettres de Mgr de Roquelaure. — Senlis, Archives de la Société archéologique : 1 lettre du même. — Malines, archives de l'archevêché : Boîte de Roquelaure, Actes du vicariat du 3 septembre 1805 au 30 mars 1813, Registre d'ordinations débutant en 1802 ; Rome, Archives du Vatican : *Epistolae ad Principes*, 209, *Epoca Napoleonica, Francia*, III, 14, et XVII, 4, Procès Consistoriaux, 144 et 206, Procès de la datarie, 177. — Œuvres oratoires de Mgr de Roquelaure : cf. Catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale à Paris, au mot Roquelaure. — Mandements et Ordonnances comme archevêque de Malines : *Collectio epistolatum pastoralium... quae pro regimine dioecesis Mechliniensis publicata fuerunt*, t. I<sup>er</sup>, Malines, 1845, p. 65-182. — Portraits de Mgr de Roquelaure et objets lui ayant appartenu : cf. *Malines, 4 siècles cité archiépiscopale. Exposition 1961*, Malines, 1961, p. 160, n<sup>os</sup> 544-549 ; y ajouter un portrait, dessiné à la plume et peint à la gouache, par Carmontelle, se trouvant au Musée de Chantilly. — Bibliographie : pour la Belgique, cf. article d'E. Duchesne dans *Biographie Nationale*, t. XX, 1910, col. 87-93 ; pour la France, cf. C. Couderc, *Bibliographie historique du Rouergue*, Rodez, t. I<sup>er</sup>, 1930, p. 110 ; t. II, 1934, p. 462.

ROTIS (*Pierre a*), parfois ROTIUS, humaniste, poète, musicien, juriste, professeur, né à Courtrai au début du XVI<sup>e</sup> siècle, mort à Vienne vers 1580. Son vrai nom ne nous est pas connu avec certitude. A première vue on serait tenté de traduire a Rotis par van der Wielen. Toutefois des recherches étendues dans les archives de la ville et de la Châtellenie de Courtrai nous ont montré que ce patronyme n'existait pas dans la région à cette époque. Au contraire le nom VAN DEN RADE et quelques variantes apparaissent assez fréquemment. Or ROTA peut se traduire aussi par « rad ». On trouve aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, à Courtrai, un amman, ainsi que plusieurs échevins, chanoines et chapelains du nom de Van den Rade. Ceci corrobore notre hypothèse, car d'après le document cité ci-dessous, notre humaniste semble avoir appartenu à une famille distinguée.

Pierre a Rotis ne nous est connu que par les ouvrages de J. von Aschbach et Mich. Denis. Ces auteurs reproduisent quelques passages des œuvres de notre personnage et de celles de

G. Eder, qui fut son promoteur à l'Université de Vienne. Nous apprenons ainsi qu'il était fils de Pierre Rotius et de Joanna de Spinis (vraisemblablement van den Doorne), citoyens distingués de Courtrai, et qu'il étudia la philosophie à Gand et à Louvain, avant de se rendre en Autriche. Nous ne l'avons cependant pas trouvé dans les Matricules de l'Université de Louvain, ni dans les Promotions de la Faculté des Arts. Toutefois Reusens, qui a publié ces dernières en 1869, a constaté des lacunes. Pierre a Rotis avait étudié la musique à Courtrai sous la direction de Pierre Massenus (1), qui fut sous-directeur de la chapelle musicale de Ferdinand I<sup>er</sup> à Prague, dès 1543. Il est probable que le jeune a Rotis l'accompagna en Autriche à cette époque, car dès avant 1547 il enseignait la grammaire aux jeunes gens de la chapelle royale. Eder précise qu'il remplit les fonctions de précepteur à la Cour de Worms, puis à Prague et ultérieurement chez les comtes de Tharnoff (Tarnowski). Il séjourna donc aussi en Pologne. En 1550 il prit à Vienne le grade de *Magister Artium*, puis se consacra à l'étude du Droit et parcourut dans ce but presque toute l'Italie : *Ad jurisprudentiam animum adjunxit, cuius studio et amore ductus totam pene Italiam peragravit* (Eder). Enfin le 14 septembre 1557 il défendit à Vienne sa thèse de Droit civil et canonique.

Aschbach ajoute que Pierre a Rotis s'adonnait aussi à la poésie, à l'éloquence et à la musique. Cependant il ne mentionne le titre d'aucune œuvre musicale. Il énumère également les diverses charges remplies par notre compatriote, sans cependant préciser l'année de sa nomination comme professeur. Locher le qualifie *legum civilium primarius professor*, lorsqu'il mentionne qu'il fut doyen de la Faculté de Droit en 1564 et avocat

(1) Une notice concernant Massenus ou Maessen figure dans le volume XIII, col. 940-944.

de la Cour impériale (*caesareae aulae advocatus*), ainsi que procureur de la « Nation » rhénane en 1579.

Pierre a Rotis joua un rôle éminent, dit Aschbach, dans la renaissance des études humanistes à l'Université de Vienne, de même que dans l'organisation des joutes poétiques réinstaurées en 1558-1560. Il prit part à ces concours, dont le troisième eut lieu sous sa présidence, de même qu'à diverses cérémonies académiques en y présentant des adresses poétiques publiées dans différents recueils et volumes jubilaires. Aschbach et Denis donnent la liste de ses publications propres, laquelle ne comporte que deux ouvrages juridiques, dont sa thèse doctorale. Tous deux parlent cependant de sa science juridique en termes élogieux. Nous transcrivons les titres suivants : la thèse doctorale *De iuris et iniuriae Sacerdotibus*, avec thèse annexe : *Actionesne faciant discrimen inter Jurisprudentiam et reliquas Philosophiae moralis disciplinas* (1557); *Commentarius ad leg. Gallus de liberis et postumis* (1568); *In Serenissimae Principis ac D. Dominae Annae, Romanorum, etc. Regis Ferdinandi Coniugis obitum Carmen funebre* (Nuremberg, 1547; Vienne, 1551); *Liber Funerum Domus Tharnoviae...* (1551); *Triumphus quo D. Ferdinandus I. Ro. Imperator Augustiss. Viennae a suis exceptus est Descriptio* (1558); *Oratio in exequiis Aug. Opt. Imp. Ferdinandi I* (1565); *Carmina aliquot ad D. Ferdinandum I* (1565); *Oratio congratulatoria ad Othonem a Waldpurg, S.R.E. cardinalem...* (1565). Mich. Denis, qui était un poète de talent, apprécie particulièrement l'ouvrage de 1558 dans lequel est décrite l'entrée triomphale de l'empereur Ferdinand à Vienne.

La Bibliothèque royale de Bruxelles ne possède aucun ouvrage de Pierre a Rotis.

J.-E. Opsomer.

J. von Aschbach, *Gesch. der Wiener Univ.*, III (1888). — M. Denis, *Die Merkwürdigkeiten der Garellischen Bibl. an Theresianum* (1780). — Id., *Wiens Buchdruckergeschicht bis MDLX* (1782). — Archives de la ville de Courtrai : Reg. de

la Bourgeoisie, Reg. pupillaires 1484-1580, Actes et Contrats, 1521-1551. — Eder, *Catal. rec. ad a. 1548* (d'après Aschbach). — Locher, *Spec. Acad. Vienn.* (d'après Aschbach).

**ROTIUS** (*Pierre*), voir **ROTIS** (*Pierre a*).

**RUTTEN** (*Martin-Hubert*), évêque de Liège, né à Geystingen le 18 décembre 1841, décédé à Liège le 17 juillet 1927.

Après avoir fait ses humanités et sa philosophie au petit séminaire de Saint-Trond, il poursuivit ses études au grand séminaire de Liège et devint prêtre le 28 avril 1867. Nommé professeur de mathématiques et de sciences naturelles au petit séminaire de Saint-Roch (Ferrières) en 1868, il y fut directeur en 1873 et chanoine honoraire en 1875. Promu supérieur au petit séminaire de Saint-Trond en 1878, puis président du grand séminaire de Liège et vicaire général en 1879, chanoine titulaire en 1883, doyen du chapitre en 1888, prélat domestique en 1889, il fut élu vicaire capitulaire le 26 août 1901, préconisé évêque de Liège le 16 décembre de la même année, et sacré le 6 juin 1902.

Esprit clair, travailleur infatigable, volonté forte et quelquefois tranchante, attaché à ses idées, prompt à la lutte et même à l'attaque, aimant les responsabilités et les engageant tantôt dans des initiatives hardies, tantôt dans des retards dangereux, il avait, au moment de devenir évêque, acquis dans le pays une notoriété qui, pour n'être pas appréciée par tous, n'en était pas moins grande.

Flamand d'origine et de tempérament, il avait, dès ses années d'études à Saint-Trond, participé activement à un cercle littéraire « *Utile dulci* » fondé en 1845; il y avait fait deux communications qu'il publia plus tard dans *Het Belfort*: « *Ossiaan en zijne gedichten* » (1887) et « *Judith* » (1892). Devenu supérieur du séminaire de Saint-Trond, il composa une pièce de théâtre *De Nero van het Noorden* et s'attacha au développement de la cul-

ture flamande. Une circonstance particulière et symptomatique l'y détermina : on en était au moment de la lutte scolaire; Thonissen, député du Limbourg et ministre, était venu à un meeting à Saint-Trond; il parlait français et l'audience était froide; le public le comprenait à peine. Rutten monta lui-même sur l'estrade et reproduisit en flamand l'exhortation du ministre. Il devait, en 1893, donner la signification sociale et politique de son flamingantisme : « Notre » patrie a besoin plus que jamais » d'hommes qui puissent aller au peuple et l'entretenir dans sa langue des » questions du temps et des grands » intérêts de la société. L'instauration » du suffrage universel et le menaçant » danger du socialisme doivent faire » comprendre à tous qu'il n'est plus » question pour les classes dirigeantes » de négliger la langue du peuple ». Et il précisait : « Celui qui n'est pas » capable de parler la langue du peuple se condamne lui-même à être » repoussé comme un homme impuis- » sant et inutile ». Cette prise de position hardie lui fut reprochée, non qu'il eût fait siennes des revendications antinationales, mais parce que beaucoup, se croyant autorisés par lui, dépassèrent ses directives. Lui-même, au cours de la guerre 1914-1918, s'opposa vigoureusement à ceux qui militaient en faveur de la séparation administrative.

Son intérêt pour la diffusion de la langue et de la culture flamandes se maintint tout au long de sa vie. Il anima, entre autres, le premier Congrès eucharistique néerlandais à Hasselt (1904); et, dès l'année scolaire 1918-1919, il décida que, dans les collèges de la province de Limbourg, la langue véhiculaire serait le flamand.

Une autre de ses interventions avait été particulièrement remarquée. Il avait, en 1879, édité un *Cours élémentaire d'Apologétique chrétienne* (Saint-Trond, 1870), qui eut plusieurs éditions (la 10<sup>e</sup>, en 1900) et fut employé dans la plupart des collèges. Cet

ouvrage, dans lequel les droits de l'Église en matière civile étaient trop fortement soulignés, paraissait au moment de l'ardente querelle scolaire. Le gouvernement y vit un blâme non équivoque. La Chambre et le Sénat, en 1881 et encore en 1900 et 1903, entendirent à propos de ce livre diverses discussions. Rutten ne se laissa pas faire; dès la première attaque, il répondit par une brochure incisive : *A chacun son droit, réponse à Bara, Ministre de la Justice* (Bruxelles, Albanel, 1881).

À la mort de Doutreloux, Léopold II fit de Rutten son candidat à l'évêché de Liège. Le souverain avait mal supporté les tendances démocratiques de Doutreloux et de l'abbé Pottier, et il savait que le vicaire général Rutten n'avait pas approuvé le catholicisme social de son évêque.

Devenu chef du diocèse de Liège, Rutten s'employa presque immédiatement à enrayer le mouvement démocratique chrétien. Il ne s'agissait pas d'empêcher l'amélioration matérielle de la classe ouvrière, mais de sauvegarder l'unité du parti catholique, en faisant obstacle à la promotion politique des ouvriers. Liège était alors un centre actif des luttes entre conservateurs et démocrates : aux élections communales des listes catholiques séparées, l'une démocratique, l'autre conservatrice, avaient été formées. Rutten voulait tout réduire à l'unité catholique et protégeait manifestement les conservateurs. Sous le prétexte qu'il avait été irrespectueusement traité par la *Dépêche*, il interdit, le 19 juillet 1907, la lecture de ce journal démocratique; il éloigna l'abbé Pottier qui, professeur au grand séminaire, dut quitter cette fonction pour aller à Rome. Il fallut l'intervention modératrice du Saint-Siège et celle du cardinal Mercier pour que Rutten, homme d'une pièce, se soumit avec autant de sincérité qu'il s'était enhardi dans la lutte. Cette soumission, pour méritoire qu'elle fût, n'en venait pas moins trop tard. Rutten se défiait d'ailleurs de l'extension du droit de

suffrage et, comme il l'écrivait à Helleputte en 1895, il aurait voulu ne le réserver qu'aux citoyens âgés de trente ans.

Toutes ces préoccupations sociales, culturelles et politiques émanaient sans doute de son souci religieux, mais également de son amour patriotique. Son attitude durant la guerre 1914-1918 le prouve. S'il ne jugea pas opportun de contresigner la fameuse pastorale *Patriotisme et Endurance* du cardinal Mercier, il s'adjoignit, bien qu'il eût été pris naguère comme otage, à l'évêque de Namur pour nier, en 1915, dans la *Réponse au livre blanc allemand*, la soi-disant existence de francs-tireurs en Belgique; il protesta contre la déportation des ouvriers et s'insurgea contre les Flamands et les Wallons qui voulaient déchirer le pays.

Il consacra 120 églises et 24 chapelles, étendant et facilitant ainsi la pratique religieuse dans toutes les régions de son vaste diocèse; il créa 8 collèges d'humanités et 14 établissements d'enseignement professionnel. Il publia en 1924 de nouveaux statuts diocésains.

Cette adaptation de la discipline du clergé aux temps contemporains était d'autant plus nécessaire que, au lendemain de la guerre, l'évêque de Liège avait été chargé par le Saint-Siège de la gestion spirituelle des districts d'Eupen et de Malmédy (30 juillet 1921). Ces territoires, soustraits à la juridiction de l'archevêque de Cologne le 16 novembre 1925, furent rattachés au diocèse de Liège dont l'évêque porta désormais le titre d'évêque de Liège et Eupen-Malmédy.

La même année, Mgr Kerkhofs était nommé évêque auxiliaire de Liège avec droit de succession.

Martin-Hubert Rutten mourut le 17 juillet 1927 dans la quatre-vingt-sixième année de son âge.

Sa devise épiscopale était : *Non recuso laborem*.

A. Simon.

Archives évêché de Liège : fonds Daris,

fonds Rutten. — Archives archevêché Malines : fonds Goossens. — Archives générales du royaume : fonds Schollaert-Helleputte, n° 38, 97, 100, 120, 182, 190. — Archives Verhaegen, n° 24. — *Lettres pastorales de l'évêque de Liège (1902-1927)*; *Réponse au Livre blanc allemand du 10 mai 1915*, Paris, 1917, p. 484-496. — E. Rembry, *Les Remaniements de la Hiérarchie épiscopale et les Sacres épiscopaux en Belgique au XIX<sup>e</sup> siècle*, Bruges, 1904. — *Un Siècle de l'Église catholique en Belgique*, 2 vol., Bruxelles (1930), t. 1<sup>er</sup>, p. 164-191. — *Un Siècle d'Enseignement libre*, Bru-

xelles, 1930, t. 1<sup>er</sup>, p. 193-211. — J. Kerkhofs, *Oraison funèbre de Mgr Rutten*, Liège, 1927. — G. Simenon, *Un Évêque pendant la Grande Guerre*, Liège, 1920. — *Revue ecclésiastique de Liège*, 6<sup>e</sup> année (1900), p. 320-330, 399-416. — C. Woeste, *Mémoires pour servir à l'Histoire contemporaine de la Belgique*, 3 vol., Bruxelles, 1927-1937. — R. Reszohazy, *Origines et Formation du Catholicisme social en Belgique, 1842-1909*, Louvain, 1958. — P. Gérin, *Catholiques liégeois et Question sociale, 1833-1914*, Paris-Bruxelles, 1959.

## S

\***SALAMANCA** (*Miguel DE*), secrétaire d'État et de guerre du Cardinal-Infant. Salamanca a siégé aux Pays-Bas pendant une vingtaine d'années et doit être considéré comme un des agents espagnols les plus remarquables du XVII<sup>e</sup> siècle. Il fait son apparition dans notre pays vers 1633, pour y occuper d'abord les fonctions d'inspecteur de l'artillerie de l'armée. Il est alors déjà attaché à la maison du Cardinal-Infant, comme gentilhomme de la bouche. Son crédit paraît bien établi, puisqu'en 1636 Don Ferdinand l'envoie en Espagne avec mission d'y exposer au roi et à son premier ministre, Olivarès, les besoins croissants de l'armée et la tactique à suivre au cours de la campagne prochaine. Après une absence d'un an environ, Salamanca revient à Bruxelles pour prendre la direction de la secrétairerie. Sa désignation est notifiée au Cardinal-Infant par Olivarès lui-même, le 11 avril 1638. On l'intitule chevalier, alcade major de Burgos, membre du Conseil des finances et de la contadorie majeure du roi. Salamanca dirigera pendant quatre ans la secrétairerie ; il prend une part capitale à la gestion des affaires politiques, militaires, financières et économiques. La place qu'il occupe dans le gouvernement est supérieure à celle détenue auprès de l'archiduc Albert par Mancicidor. La gestion du Cardinal-Infant a toutes les caractéristiques d'un régime oligarchique. Sous

l'autorité nominale du prince, ce sont des ministres qui agissent. Ils se réunissent sans cesse en assemblées délibérantes qui portent le nom de Jointe d'État ou Jointe des finances. Salamanca participe à tous leurs travaux et, conservant les procès-verbaux, constitue ainsi de nouvelles séries dans ses archives.

La Secrétairerie d'État et de guerre, institution purement espagnole, demeurerait complètement étrangère aux affaires internes du pays. A l'époque du cardinal-Infant, ce cloisonnement disparaît et le secrétaire tend à devenir l'intermédiaire entre le gouverneur général et les agents de l'administration nationale. Imitant en cela aussi l'exemple de son prédécesseur Mancicidor, Salamanca réussit à donner satisfaction à ses deux maîtres. Au printemps, 1641, il est chargé de négociations secrètes avec deux seigneurs français, les ducs de Guise et de Bouillon. Le 5 avril, Don Ferdinand insiste auprès du roi, pour qu'il manifeste sa satisfaction à Salamanca. Et de fait Philippe IV déclare le 18 mai suivant qu'il n'oubliera jamais l'activité méritoire du secrétaire d'État par ces temps troublés.

Le secrétaire d'État était, de par la nature de ses fonctions attaché à la personne du gouverneur général et quittait son poste à chaque changement de gouvernement. La mort du Cardinal-Infant survenue en 1641 clôtura brusquement la carrière de Sala-

manca. Il s'en retourne en Espagne, où sa présence est signalée depuis 1643. Son départ inaugure une période d'effacement pour le département qui ne retrouvera jamais un titulaire de pareille envergure.

J. Lefèvre.

Archives de la secrétairerie d'État et de guerre. — J. Lefèvre, *La secrétairerie d'État et de guerre sous le régime espagnol*, Bruxelles, 1934 (*Mém. Acad.*).

SIMOENS. Voir SYMONS.

SMEDT (*Charles DE*), de la Compagnie de Jésus, historien de l'Église, bollandiste, né à Gand le 6 avril 1833, mort à Bruxelles le 4 mars 1911.

Il avait fait ses humanités dans sa ville natale, au Collège Sainte-Barbe, et les compléta par deux années de philosophie et lettres aux Facultés Notre-Dame de la Paix, à Namur. Après de brillants examens, il entra, le 12 novembre 1851, au noviciat des Jésuites à Tronchiennes. Ses supérieurs l'affectèrent à l'enseignement, d'abord au collège de Namur, puis au juvénat de Tronchiennes. Il parcourut ensuite le cycle des études théologiques à Louvain, où il fut ordonné prêtre le 10 septembre 1862. En octobre 1864, ayant terminé son « troisième an » de probation, le P. De Smedt débutait dans la chaire d'histoire ecclésiastique de son Ordre, à Louvain. Pour le plus grand profit de cette discipline, qui passait alors par une période de réel déclin, les remarquables aptitudes du nouvel historien allaient s'exercer, sans faiblir, au cours d'une longue carrière de professeur et d'écrivain, puis de collaborateur et de président des Bollandistes.

La ferme probité de son esprit, soucieux de méthode positive, notamment d'un contrôle direct et rigoureux des documents, se révèle déjà dans son *Introductio generalis ad historiam ecclesiasticam critice tractandam*, parue à Gand, en 1876, et suivie, la même année, d'une série de *Dissertationes in primam aetatem historiae ecclesias-*

*ticae*. Il entreprenait ainsi, non sans courage, « une campagne qui devait » être décisive contre les histoires de » l'Église de grand style mais dépour- » vues de critique, qui étaient vantées » par la presse religieuse et jouissaient » d'une réelle faveur, grâce au renom » d'orthodoxie de leurs auteurs et » d'une certaine habileté dans la mise » en œuvre » (H. Delehaye). Attaché quelque temps à la rédaction des *Études religieuses* de Paris, poste que la guerre franco-allemande l'obligea à abandonner, il y avait publié des articles qui « retentirent comme un » coup de clairon pour sonner le rallie- » ment contre l'école du pieux men- » songe autant et plus peut-être que » contre les écoles anti-chrétiennes » (A. Cauchie).

Un petit livre, intitulé *Principes de la critique historique*, groupa, en 1883, sur les instances d'excellents esprits tels que Charles Moeller et Godefroid Kurth, les contributions du P. De Smedt au renouveau de la recherche scientifique, dégagée de certaines tares. Entre autres équivoques, trop répandues, que cet ouvrage s'efforçait de dissiper, il y avait celle que fait naître le mot « tradition » : on inclinait, en effet, à confondre tradition populaire avec tradition historique, voire avec tradition apostolique ou règle de foi. « Le P. De Smedt eut pourtant la » sagesse de ne pas se poser en révé- » lateur. Au lieu de chercher à faire » valoir ses idées par un air de nou- » veauté savante, il s'étudia à leur » donner un tour naturel et plausible. » L'impeccable modération du ton et » de la forme lui assurait d'emblée les » sympathies qu'il tenait le plus à » conquérir » (P. Peeters). Les *Principes de la critique historique* furent accueillis avec un vif succès par un large public ; ils valurent aussi à leur auteur de précieuses et solides amitiés, celles de Mgr Duchesne, de Mgr d'Hulst, de J.-B. De Rossi, Paul Allard, Godefroid Kurth, du baron de Hügel, d'autres encore.

On lira avec intérêt les pages consacrées successivement par le P. H. De-

lehaye et le P. P. Peeters, historiographes de l'œuvre hollandienne, aux circonstances particulières, trop longues à résumer ici, qui amenèrent le P. De Smedt à s'occuper de l'entreprise des *Acta Sanctorum* et, après la mort du P. Benjamin Bossue en 1882, à la diriger dans les voies d'un nouveau progrès. Tout en admirant l'action féconde et variée du P. Victor De Buck, qui avait représenté avec éclat la génération précédente des Bollandistes, il s'était avisé de l'urgence de certaines réformes qu'exigeait le perfectionnement des méthodes scientifiques. De là, plusieurs initiatives de grande envergure qui, sous son impulsion, allaient doter le travail bollandien d'un outillage plus moderne et plus adéquat. Et d'abord, la confection de nombreux *Catalogues* des manuscrits hagiographiques conservés dans les bibliothèques de Belgique et de l'étranger qui aideraient désormais à établir l'édition des textes sur une base plus large et plus sûre ; ou encore, la mise en chantier d'une *Bibliotheca hagiographica graeca* (1895), d'une *latina* (1898-1901) et d'une *orientalis* (1910), répertoires méthodiques de textes dont le P. De Smedt inspira et seconda l'élaboration, due respectivement aux PP. H. Delehaye, A. Poncelet et P. Peeters. Il faut noter ensuite la fondation en 1882, par les PP. Ch. De Smedt, J. Van Hooff et J. De Backer, des *Analecta Bollandiana*, publication périodique plus alerte et plus maniable que les infolio des *Acta*. Cette revue, qui fournit opportunément des suppléments aux tomes déjà parus de l'antique collection comme aussi des travaux préparatoires aux volumes à paraître, assura un contact suivi avec le monde savant, notamment par son bulletin critique des ouvrages récents se rattachant par quelque côté à l'hagiographie. Les premiers tomes de novembre des *Acta Sanctorum*, s'ils furent, forcément, plus lents à paraître, portent déjà la marque très nette d'un renouveau. Ainsi, l'édition des Vies de saint Hubert, par le P. De Smedt, et le

copieux commentaire qui les accompagne, au 3 novembre, furent bien accueillis par les historiens. Citons de même les Vies de sainte Wénéfède, de saint Pirmin, de saint Léopard, de saint Winnoc, etc., tous de sa main.

C'est aussi sous l'impulsion du P. De Smedt, nommé recteur du Collège Saint-Michel, que fut décidé le transfert du Museum Bollandianum dans les locaux modernes qu'il occupe de nos jours au nouveau Collège du boulevard Saint-Michel.

De nombreuses distinctions couronnèrent la carrière scientifique du P. De Smedt : correspondant de l'Institut de France dès 1894, il fut élu peu après correspondant (1896), puis membre (1900) de l'Académie royale de Belgique. Plusieurs sociétés savantes le comptèrent parmi leurs membres, notamment l'Académie royale d'histoire de Madrid et l'Académie royale d'Irlande. Ajoutons que la Société de l'histoire de France avait publié, dès 1880, le texte inédit des *Gesta episcoporum Cameracensium, 1092-1138*, introduit et annoté par le P. De Smedt.

Prêtre zélé, dont la sérénité souriante invitait à la confiance, le P. De Smedt exerça un apostolat occasionnel dans diverses communautés religieuses. De ses exhortations, il tira, vers la fin de sa carrière, la matière d'un manuel en deux volumes sous le titre *Notre Vie sur-naturelle* (Bruxelles, 1910), exposé didactique empreint d'un sain réalisme et qui fut plusieurs fois réédité. Signalons, en outre, de sa plume, une biographie édifiante : *Mgr J.-B. Victor Kinet et les origines de la Congrégation des Sœurs de la Providence et de l'Immaculée Conception* (Namur, 1899).

Maurice Coens.

H. Delehaye, « Notice sur la vie et les travaux du Père Charles De Smedt », dans *l'Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, t. XC, 1925, p. 93-121. — Id., *L'Œuvre des Bollandistes à travers trois siècles*, 2<sup>e</sup> éd., Bruxelles, 1959, p. 149-160. — A. Cauchie, « Le R. P. Charles De Smedt, président de la Société des Bollandistes », dans



*Revue d'histoire ecclésiastique*, t. XII, 1911, p. 347-358. — P. Peeters, « Le R. P. Charles De Smedt », nécrologie avec portrait, en tête des *Annales Bollandiennes*, t. XXX, 1911, p. 1-1X; repris dans les *Figures bollandiennes contemporaines* du même auteur, Bruxelles, 1948, p. 13-26.

**SMITS** (*Jean-Baptiste*), fonctionnaire et homme politique, né à Anvers le 10 avril 1792, décédé à Arlon le 3 mai 1857.

Il fut successivement secrétaire de la Chambre de commerce d'Arlon, directeur du Commerce et de l'Industrie, membre de la Chambre des représentants, directeur à la Banque de Belgique, ministre des finances, puis gouverneur de la province du Luxembourg. Pendant quinze ans il se dévoua à cette région dont la haute direction lui avait été confiée.

Il fut l'un des fondateurs et le premier président d'honneur de la Société archéologique d'Arlon.

Victor Tournour.

Ém. Tandel, *Nécrologe de l'Institut archéologique de Luxembourg, 1847-1877*, t. IV, p. 247.

**STILLEMANS** (*Antoine*), 24<sup>e</sup> évêque de Gand, né à Saint-Nicolas (Waes) le 10 décembre 1832, décédé à Gand le 5 novembre 1916.

Il entra au grand séminaire de Gand en 1853, devint prêtre en 1856. Envoyé à l'Université de Louvain, il y fut, en 1860, promu docteur en philosophie et lettres : sa dissertation, *J. Vondel et son poème* (Louvain, Van Linthout, 1860), fut fort appréciée.

Professeur au petit séminaire de sa ville natale, il enseigna la rhétorique en 1861, la logique et la métaphysique à partir de 1865. Nommé supérieur du même établissement en 1867, chanoine honoraire en 1869 et président du grand séminaire en 1880, il fut préconisé évêque de Gand le 30 décembre 1889 et sacré dans la cathédrale de cette ville le 27 janvier 1890.

Bien en chair et d'allure très distinguée, parfait connaisseur du clergé de son diocèse pour s'être, durant plus de vingt ans, occupé de sa formation cléricale, ouvert aux choses de l'esprit, homme à l'aise dans ses contacts avec la haute bourgeoisie aussi bien que dans les approches de la classe ouvrière, il parvint, tout en n'ayant pas l'abord facile de Mgr Lambrecht, son prédécesseur, à s'attirer sinon la popularité, du moins l'estime générale.

Lorsqu'il devint évêque, la Belgique était en proie à de sérieuses difficultés sociales. Les Congrès de Liège, auxquels il participa d'ailleurs, ouvraient la voie à un catholicisme plus respectueux de la justice sociale. Sa préoccupation, comme celle de beaucoup de catholiques de son temps, était d'élever les ouvriers à l'emprise du socialisme. Et c'est pourquoi il encouragea vivement Arthur Verhaegen pour que se constituât une « Ligue antisocialiste ». Son action sociale se développa dans deux directions : multiplier les œuvres charitables et moralisatrices ; maintenir le contact entre la bourgeoisie et le patronat d'une part, les ouvriers de l'autre, en accordant à chacun les droits requis. Il disait, en septembre 1895, à la séance de la « Ligue démocratique » : « N'oubliez pas dans vos délibérations les droits des autres classes de la société, restez profondément convaincus que toute mesure, pour être solide et durable, doit être basée sur la vérité, la justice et la charité ». Il n'en déclarait pas moins, une autre fois : « Les ouvriers n'entreront jamais, ni ne doivent, dans les cercles catholiques où, à côté de classes supérieures, ils se sentent dépaysés et paralysés ».

Ces sollicitudes sociales, ce sens psychologique l'engagèrent-ils à soutenir un mouvement catholique démocratique qui, aux yeux de certains, était, à la suite des résistances conservatrices, le seul moyen de faire droit aux revendications ouvrières ? La réponse fut nette : « On demande s'il doit y avoir deux partis catholiques en Belgique ? Non, il y en a un seul ».

» où tous les membres seront d'accord  
 » pour la défense des grands intérêts  
 » religieux et nationaux et où il y aura  
 » place non seulement pour les bour-  
 » geois, mais aussi pour les ouvriers ».

Il était cependant convaincu, avec l'évêque Doutreloux et le cardinal Goossens, que, dans ce parti unitaire, les délégués des associations ouvrières devaient avoir, entre autres sur les listes électorales, une place équitable. Aussi aurait-il aimé qu'en suivant les avis d'une « note confidentielle » de Léon XIII (1895), des instructions fussent données dans ce sens au clergé et aux fidèles par l'épiscopat belge. L'opposition de certains évêques, alertés par Woeste, ne le permit pas. Ce qui n'empêcha pas Stillemans d'encourager Arthur Verhaegen et la Ligue démocratique, en leur faisant connaître la teneur de la note confidentielle du pape.

D'ailleurs, en voulant maintenir l'unité du parti catholique, il restait fidèle aux désirs du pape et à sa propre conviction. Il tenait à éviter l'éparpillement des forces catholiques sur le terrain politique parce qu'il imaginait que seul un parti catholique unitaire pourrait procurer à la société civile belge un climat religieux et moralisateur, condition *sine qua non*, d'après lui, du bien-être matériel des ouvriers.

Or, dans le diocèse de Gand, comme à Liège d'ailleurs, plusieurs croyaient que la lourde incidence bourgeoise empêchait la Fédération des cercles catholiques de donner, dans le parti catholique, les satisfactions réclamées par la classe ouvrière. A Alost, entre autres, fief électoral de Woeste, l'abbé Daens jugeait que pour « opposer une » digue aux progrès redoutables du « socialisme, il fallait créer un parti » ouvrier autonome, le *Christene Volkspartij* ».

Stillemans hésita : la sincérité de Daens était réelle, l'audience qu'il recueillait enthousiaste, son but rejoignait en somme celui de l'évêque dans sa lutte contre le socialisme. Temporalisateur, pacifique et modérateur, Stillemans espérait un accord : il y

poussait ; l'action de l'abbé Daens et son succès ouvriraient peut-être les yeux des conservateurs. Mais, devant les méthodes assez violentes et les intempérances de langage de Daens, Stillemans, alerté sans cesse par Woeste, le roi, le nonce et même le Saint-Siège, crut devoir exiger de l'abbé Daens qu'il abandonnât son action politique ; il l'accabla finalement des plus dures sanctions ecclésiastiques (1899). La marche de la démocratie chrétienne s'en trouva ralentie.

Ce n'est pas que Stillemans perdit son idéal social ; il continua de soutenir Verhaegen et la Ligue démocratique ; il poursuivit son action moralisatrice, entre autres, par l'Œuvre des Émigrants, qui devait assurer le bien-être religieux des ouvriers flamands travaillant en France ; il maintint, comme il l'avait fait au début de son épiscopat, sa faveur à l'Œuvre des Flamands à Paris.

Son attention se portait, en effet, au delà des frontières. Ce qui, à la grande satisfaction de Léopold II, l'engagea, lors de la construction du chemin de fer du Bas-Congo, à créer à Matadi une paroisse et un hôpital desservis par le clergé de Gand et des Sœurs de la Charité de cette ville.

Dans son diocèse, il réorganisa le ministère paroissial en multipliant les doyennés, qu'il porta au nombre de 31 alors qu'il y en avait 16 lorsqu'il devint évêque ; il créa l'École professionnelle Saint-Antoine à Gand (1899), celle de Saint-Nicolas (1907), il développa l'Institut Saint-Liévin à Gand en lui adjoignant des sections d'enseignement technique.

Sa devise épiscopale était : *Vivat Jesus*.

A. Simon.

Archives évêché de Gand : *Acta episcoporum Gandavensis (1890-1916)*, dossiers B. XXIIV. — Archives archevêché Malines : fonds Goossens. — Archives Béthune : dossier 31 (abbé Daens) ; archives Verhaegen, n° 5, 24. — Archives générales du Royaume (Bruxelles) : fonds Schollaert-Helleputte, n° 10, 112, 190 ; *Recueils des Mandements de Mgr Stillemans*. — E. Rembry, *Les Remaniements de la Hiérarchie*

*épiscopale et les Sacres épiscopaux en Belgique au XIX<sup>e</sup> siècle*, Bruges, 1904. — *Un siècle de l'Église en Belgique*, 2 vol., Bruxelles (1930), t. II, p. 64-84. — *Un siècle d'Enseignement libre*, Bruxelles, 1930, p. 267-295. — A. J. Elias, *Priester Daens en de Christene Volkspartij 1893-1907*, Alost, 1940. — A. Verhaegen, *Vingt-cinq années d'Action sociale*, Bruxelles, 1911. — C. Woeste, *Mémoires pour servir à l'Histoire contemporaine de la Belgique*, 3 vol., Bruxelles, 1927-1937. — R. Reszohazy, *Origines et Formation du Catholicisme social en Belgique 1842-1909*, Louvain, 1958. — K. Van Isacker, *Het Daensisme*, Antwerpen, 1959.

**STRICHT** (Omer VAN DER), histologiste et embryologiste, professeur à l'Université de Gand, né à Dikkelvenne le 23 mai 1862, décédé à Menton le 8 mai 1925.

Van der Stricht fut l'élève, à l'Université de Gand, du célèbre histologiste Charles Van Bambeke; ce dernier le prit dans son laboratoire comme préparateur pour l'histologie en 1884. Docteur en médecine en 1888, Van der Stricht fut classé premier au Concours des Bourses de voyage (1889) où il avait présenté un mémoire sur la structure du cartilage des Oiseaux. La bourse qui lui fut attribuée lui permit de fréquenter pendant quatre ans les laboratoires du Collège de France, des Universités de Kiel, de Würzburg et de Vienne. Nommé en 1889 assistant au laboratoire d'histologie du professeur Van Bambeke, il y devint bientôt chef de travaux d'anatomie macroscopique et microscopique (1894). En 1899, succédant à son maître, il fut chargé de l'enseignement de l'histologie générale et spéciale, et de l'embryologie. Professeur extraordinaire en 1901, il fut promu à l'ordinariat en 1906. Sa brillante carrière à l'Université de Gand fut temporairement interrompue pendant l'occupation allemande. Il émigra aux États-Unis et s'y vit offrir successivement un « fellowship » en biologie à la Western Reserve University de Cleveland et un « lectorship » à la John Hopkins University de Baltimore.

Van der Stricht était membre titulaire de l'Académie royale de médecine

de Belgique. Il fut coéditeur, d'abord avec E. Van Beneden, ensuite avec A. Brachet, des *Archives de Biologie*.

Van der Stricht est un digne représentant de la cytologie classique dont il a vécu l'apogée. La liste de ses publications témoigne de la diversité de ses intérêts, mais il se consacra principalement à l'étude de trois questions : la formation du sang, la structure fine de l'oreille interne et surtout l'ovogénèse et la fécondation chez les Mammifères. La série des travaux qu'il a consacrés à ce dernier sujet et qui continuent en quelque sorte les recherches de son maître, est devenue classique et est toujours citée dans les traités d'histologie et d'embryologie les plus récents. A l'occasion de la Réunion de l'Association des Anatomistes à Gand (1922), Van der Stricht fit un remarquable exposé de l'ensemble de ses découvertes dans ce domaine. Ces documents, publiés dans les *Archives de Biologie*, firent profonde impression et constituent un véritable testament scientifique. En effet, Van der Stricht mourut peu après, à la suite d'une pénible maladie.

La réalisation d'une œuvre aussi vaste exigea de lui un travail quotidien. Par ailleurs les distractions ne le tentaient guère. Vers Pâques, il fréquentait régulièrement les réunions de l'Association des Anatomistes. En été, il passait quelques jours au littoral, mais n'oubliait jamais de se faire expédier son microtome à l'hôtel. En automne, il faisait quelques parties de chasse dans sa région natale.

Et pourtant Van der Stricht ne vivait pas dans une tour d'ivoire. Hôte délicat et généreux, il aimait aussi accueillir les élèves dans son laboratoire et les formait aux méthodes de l'observation méticuleuse et de l'exposé précis dont il avait le secret. Il a été un grand maître de l'école gantoise.

J. Fautrez.

A. Anteunis, « Quelques Anatomistes d'autrefois, Gand, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles », *Biol. Jaarb.*, t. 20, 1958, p. 145-167. —

P. Gérard, « Notice sur Omer Van der Stricht, avec une liste de ses publications », *Ann. Acad. roy. Belgique*, Bruxelles, 1935. — N. Goormaghtigh, « Omer Van der Stricht », *Rijksuniversiteit te Gent, Liber Memorialis 1913-1960*, II, p. 55-59 (avec une bibliographie complète). — E. Lams, « Le Professeur Dr. O. Van der Stricht », *Soc. roy. de Médec. de Gand*, 1925.

**STROOBANT (Paul)**, astronome à l'Observatoire royal et professeur à l'Université libre de Bruxelles, né à Ixelles le 11 avril 1868, décédé à Saint-Gilles le 15 juillet 1936. Fils de François Stroobant, artiste dessinateur.

Il manifesta très tôt une vive prédilection pour l'astronomie. Volontaire à l'Observatoire de Bruxelles en 1885, docteur en sciences physiques et mathématiques le 12 juillet 1889, astronome adjoint à l'Observatoire royal le 2 novembre 1891, chargé de cours à l'Université libre de Bruxelles en 1897, astronome-chef du service méridien en 1902, astronome le 1<sup>er</sup> janvier 1903, professeur ordinaire en juillet 1904, premier astronome-chef de service le 25 août 1913, il obtenait le 29 décembre 1918, à titre personnel et honorifique, le grade de directeur adjoint de l'Observatoire royal de Belgique, qu'il avait dirigé pendant la guerre de 1914-1918 en l'absence de Georges Lecointe, et était nommé directeur le 2 mai 1925. Il assumait la direction effective de cet établissement jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1936, date où il présenta sa démission honorable. En 1921, l'Académie des Sciences de Paris lui décernait le Prix Lalande; la même année, le gouvernement belge lui attribuait le Prix décennal des Mathématiques appliquées. Correspondant du Bureau des longitudes en 1926, puis de l'Institut de Coimbre, il était depuis 1930 membre associé de la Royal Astronomical Society. Il fut président du Comité national d'Astronomie et membre du Comité national de Géodésie et de Géophysique.

Sa vocation fut encouragée par son père et notamment aussi par Charles Montigny et François Terby, membres

de l'Académie royale de Belgique; Paul Stroobant devait faire partie de cette institution dès le 15 décembre 1908; élu membre le 7 juin 1913, il fut directeur de la Classe en 1931.

C'est lui qui dirigea en 1930 les travaux de la section d'astronomie du Congrès national des Sciences. Il avait rédigé, à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance du pays, une vue d'ensemble sur le progrès des sciences mathématiques et physiques de 1830 à 1905. Il avait obtenu en 1912 le Prix Maïlly. Paul Stroobant considérait comme sa contribution la plus importante à l'astronomie la constatation que les valeurs calculées des coordonnées de l'Apex et de la vitesse du soleil par rapport aux étoiles proches varient de façon systématique avec le type spectral des étoiles servant à ces déterminations. Ses très nombreux travaux ont été consacrés au satellite énigmatique de Vénus, à l'agrandissement apparent des astres à l'horizon, à l'amas de Stroobant, à des questions de chronologie, à la position des planètes, à l'aspect de celles-ci, à l'anneau des petites planètes.

Il s'est beaucoup consacré à des recherches de bibliographie et a été de ceux qui ont inauguré la publication intitulée *Les observatoires et les astronomes*.

Il a publié en 1903, chez Gauthier-Villard un *Précis d'Astronomie pratique*; celui-ci a été réédité en 1934.

Paul Stroobant était, depuis 1932, membre correspondant de l'Institut de France.

L'avenue qui longe le parc du Wolvendael à Uccle porte son nom.

J.-F. Cox.

J.-F. Cox, « Notice sur Paul Stroobant, membre de l'Académie », *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1940, t. CXV, p. 45-84 (publications de P. Stroobant, p. 62; notices nécrologiques consacrées à P. Stroobant, p. 81). — « Notice sur la vie et les travaux de P. Stroobant », *Rapport de l'Université libre de Bruxelles sur l'année académique 1935-1936*.

**SULBOUT** (*Césaire*), prêtre et archéologue, né à Stoumont (canton de Sibret) le 29 février 1827, décédé à Strainchamps le 6 juin 1877. Ordonné prêtre le 22 décembre 1849, il fut successivement vicaire à Mesnil-Saint-Blaise, à Froidefontaine puis à Maboige, pour devenir curé à Remagne et finalement à Strainchamps.

L'abbé Sulbout a été un archéologue enthousiaste; il voyait partout des vestiges romains. Ses recherches ont été publiées dans les *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg* de 1868 à 1877 et portent le titre général de *Luxemburgum romanum*. On y trouve de tout; l'abbé Sulbout était doté d'une véritable pénétration et d'une intuition remarquable pour les recherches archéologiques. Il était infatigable mais manquait fréquemment d'esprit critique, ce qui l'entraînait parfois à concevoir des interprétations romantiques.

Ses observations sont en général conformes à la réalité, mais il convient de contrôler soigneusement les déductions qu'il en tire.

Son activité a été étonnante. Son premier travail sur les antiquités romaines de l'Ardenne, est consacré à Amberloup, Remagne, Romedenne, Tillet, Le Cheslin de Sainte-Ode, Le Chesley de Bérisménil, à la Tour ronde dans le quartier de Fauvillers, au castellum de Warnach, au castellum de Bodange, à celui de Rommeldange, à ceux de Livarchamps et de Honville, à la voie de Trèves à Bavay, à celle de Reims à Cologne par Mande-Sainte-Marie et Mande-Saint-Étienne.

L'abbé Sulbout a aussi donné aux *Annales de l'Académie d'archéologie*, 3<sup>e</sup> série, t. III, un « État de la civilisation en Ardenne ».

Victor Tournour.

*Bibliographie Nationale*, t. III, p. 505.  
— Ern. Tandel, Nécrologe, *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. IX, 1877, p. 193-194.

**SYMONS** ou **SIMOENS** (*Hans* ou *Jan*), sculpteur et fondeur (*beltsnijder ende gheelgieter*), médailleur anversois.

Nous ne possédons que peu de renseignements à son sujet. Nous savons seulement qu'il fut reçu franc-maitre à la gilde Saint-Luc en 1547, et qu'en 1559, il était le gendre du peintre Rijkaert van Aertsen, en compagnie duquel, le 23 février de cette année, il souscrivit une reconnaissance de dette de 126 florins Carolus, en faveur de Willem Rutten. C'est le seul artiste inscrit à cette époque à la gilde Saint-Luc qui soit à la fois sculpteur et fondeur.

Or, il existe une série bien homogène de médailles coulées toutes en laiton : ce sont celles d'Antoine de Taxis, du peintre Fr. Floris, de Jean Lotin, de Renier van Busdal, de Christophe Volcmaer, etc., dont on ne connaissait pas l'auteur. Camille Picqué avait voulu les attribuer au sculpteur Cornelle Floris, le frère de Frans. Mais c'est chose invraisemblable, ce premier artiste n'a jamais travaillé que la pierre.

Le Dr J. Simonis a fait de ces œuvres les produits de la première manière de Jongheling, et il conclut son exposé en disant : « Si les médailles qui nous occupent ne sont pas de lui (Cornelle Floris), si elles n'appartiennent pas davantage à notre médailleur (Jongheling), elles doivent être restituées à un artiste inconnu dont Jongheling a été l'élève. »

Cet artiste inconnu est vraisemblablement Hans Symons. En effet, jusqu'alors nous n'avions pu découvrir de signature de graveur, sur ces œuvres mais en 1927, M. le vicomte Eug. de Jonghe nous soumit un exemplaire de la médaille d'Antoine de Taxis sur la coupe du bras duquel on lit distinctement : 1552, H. S. F. Cette signature est généralement indistincte, à cause de la faible dureté de la matière dont sont faites les médailles. Mais elle suffit pour nous permettre d'assigner tout le groupe à Hans Symons.

Nous allons maintenant passer en revue l'activité de notre artiste.

1. En 1552, il exécute deux médailles d'Antonius de Taxis, obtenues au

moyen du même buste, et qui diffèrent par les inscriptions. Sur la première, de Taxis est qualifié d'*Aenipontanus*, c'est-à-dire d'Inspruckois. Une partie de sa famille était en effet fixée à Innsbruck. Le revers offre une couronne renfermant un écu lambrequiné.

Puis, vient celle de Frans Floris, le fondateur de l'école de peinture anversoise, avec revers orné d'attributs symboliques.

Puis, celle de Renier van Busdal où la partie inférieure du corps se raccourcit, alors que dans les trois premières le buste est coupé de telle façon que le corps paraisse plus long par devant que par derrière. Le revers est constitué par un décor d'armoiries lambrequinées placées dans une couronne de feuillage.

Nous daterions aussi de 1552 l'effigie uniface d'Adriana Mol dont l'inscription est garnie de fleurons.

A l'année 1553, nous attribuerions l'exécution de la médaille du mystérieux Jean Lotin, de Bruges, qui ne peut être l'hydrographe, comme l'avait pensé le baron Jean de Béthune. Le revers de cette pièce est constitué par une couronne de feuillage dans laquelle est posée un écu lambrequiné.

Suit la médaille de Christophe Volmaer, correspondant à Anvers de nombreuses sociétés commerciales allemandes, avec, de nouveau, le revers à la couronne de laurier encadrant des armoiries lambrequinées.

Il faut ensuite passer à 1555 pour trouver les portraits d'Ursule Perez, épouse de Marco Perez, dont l'exécution peut rivaliser avec celle des œuvres de Leone Leoni, au point que cette médaille a été prise par Armand pour une œuvre italienne. Ici la richesse du costume est étalée avec une profusion de détails, sans que cela nuise à l'impression d'ensemble. C'est le chef-d'œuvre de notre artiste. Il est uniface.

La même année, notre graveur produisit une médaille de Paul Pflinzing ab Stenffengelt, secrétaire pour les lettres allemandes de Charles-Quint,

puis de Philippe II, avec, comme sujet de revers, un cavalier censé représenter Curtius à cheval se vouant aux dieux infernaux pour le Salut de Rome, composition assez prétentieuse.

En 1556, la médaille d'Anne de Bernemicourt n'a pas la largeur d'exécution des précédentes. Elle est uniface.

Il faut retirer à Hans Symons les médailles de Goerd van Rede, de Marguerite de Calslagen et de Cornelius Graphaeus que nous avons attribuées à cet artiste en 1925; toutes trois appartiennent certainement à Jacques Jongheling.

La dernière médaille que l'on puisse attribuer à Hans Symons est celle d'Arias Montanus, confesseur de Philippe II, envoyé aux Pays-Bas par le roi d'Espagne pour y combattre l'hérésie par la publication de la *Bible royale*. Elle est datée de 1559 et porte au revers, dans une couronne de feuillage, un personnage nu qui, voulant imiter le geste d'Archimède, brandit de la main droite un papier et de la gauche, montre une sorte de conque béante. Légende : EYPHKA. Cette médaille qui clôt l'œuvre de notre artiste, témoigne d'une nette décadence de l'art de ce dernier.

Nous sommes d'accord avec J. G. F. Hill pour admettre que Hans Symons a été le maître de Steven van Herwijck et de Jacques Jongheling; c'est lui qui doit avoir enseigné à ce dernier, l'art de fondre et de modeler ses médailles.

Victor Tournour.

*Les Liggeren*, anno 1547. — Archives de la ville d'Anvers, *Lettres scabinales H & S*, II, 1589. — C. Picqué, « Médailles flamandes inédites du XVI<sup>e</sup> siècle », *Congrès international de Num. de Bruxelles*, 1891. — Dr J. Simonis, *L'art du médailleur en Belgique*, 1906. — R. Serrure, « Regnier Van Busdal et sa médaille », *Bull. mens. de Num. et d'Archéol.*, t. II, 1882-1883. — Baron J. de Béthune, « Jean Lotin, hydrographe brugeois », médaillon par Corneille Floris de Vrient, *Rev. belge de Num.*, t. LV, 1894. — A. Armand, *Les médailleurs italiens*, t. II, 1883. — V. Tournour, « Jan Symons, médailleur anversoise », *Rev. belge de Num.*, 1925.

## T

**TACK** (*Jean*) ou **RAMUS**, de son vrai nom **MEYER**. Voir sous ce nom.

**TANDEL** (*Charles-Antoine*), docteur en philosophie et ès sciences, inspecteur de l'enseignement primaire, né à Luxembourg le 24 mai 1801, décédé à Arlon le 11 septembre 1854.

En 1826, il fut nommé professeur au Collège d'Echternach, puis à celui de Bouillon; en 1828, professeur et bibliothécaire à l'Académie militaire de Bréda.

En 1830, il se mit à la disposition du gouvernement belge et remplit les fonctions de chef de bureau au Ministère de la Guerre. Puis, lors de la création de l'École militaire à Bruxelles, il y fut nommé professeur et bibliothécaire.

En 1843, il devint inspecteur provincial de l'enseignement primaire dans la province de Luxembourg, fonctions importantes et difficiles, dont il s'acquitta avec un profond dévouement.

Il collabora à la *Revue de Bruxelles*, au *Journal de l'Armée belge* et à la *Correspondance mathématique et physique* de Garnier et Quetelet.

Victor Tournour.

Ém. Tandel, Nécrologie de l'Institut archéologique, *Institut archéologique du Luxembourg*, 1877, t. IX, p. 245-246.

**THIEFFRY** (*Quentin*), réformateur religieux, « libertin spirituel », né à Ath vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, décédé à Tournai le 24 décembre 1546. Il est ordinairement désigné sous le nom de **QUINTIN COUSTURIER**.

Ce sont les écrits des « nouveaux évangéliques », au dire de Florimond de Raemond, et spécialement *La Captivité de Babylone* de Luther, qui seraient la source où Quentin Thieffry, tailleur d'habits, aurait puisé ses idées de libéralisme religieux. S'érigeant en apôtre de la liberté spirituelle, il se mit à dogmatiser dès 1525 « au temps où tout le monde battoit » sur l'enclume de l'hérésie ». Il devint rapidement le coryphée d'un mouvement dont un certain Coppin, de Lille, semble avoir été un des initiateurs et le prêtre Antoine Pocquet, d'Enghien, l'un des principaux propagandistes.

Gens souvent peu instruits, exaltés par les rigueurs de la persécution, ces libertins de la Flandre wallonne et du Hainaut, niant l'autorité de la lettre des Saintes Écritures, ressuscitaient, peut-être sans s'en douter, les idées panthéistes et mystiques professées jadis par les amauriciens ou par les frères du Libre Esprit. Malgré le danger, trop réel, de latitudinarisme moral que comportent leurs aspirations, l'on ne peut manquer d'y reconnaître le besoin, caractéristique de toute la Réforme, d'une relation





« par mon livre : dont la justice... par delà se servit ». Il parle de la mort de Quentin en des termes plus que désobligeants, affirmant que ses mauvaises mœurs avaient été cause de son châtement, — ce que les documents sont loin de confirmer. « Quentin Thierry [sic] tenant la secte » libertine et mal sentant en la sainte » foy catholicq., brûlé », disent simplement les archives de Lille. La sentence tournaisienne, elle aussi, ne mentionne que l'hérésie comme motif de condamnation.

Avec Quentin Thieffry, quatre de ses disciples tournaisiens, deux natis de la ville et deux originaires d'Arras, furent condamnés au dernier supplice : ils furent décapités, l'un le jour même de l'exécution de leur patron, les trois autres, les 8 et 9 janvier 1547, « ayant » aussi prophéré plusieurs paroles contre la sainte foy catholique ».

Les tendances proprement quintinistes, qui scandalisèrent fort les églises de la réforme, semblent s'être, dans les Pays-Bas, confinées à la Wallonie ; elles peuvent être mises en parallèle, pour la région flamande, avec les mouvements analogues de Lois Pruystinck ou de David Joris.

J. Meyhoffer.

Archives communales de Tournai (détruites) : Registres de la loi, n° 147. — Archives de Lille : Chambre des comptes, B 2455, portefeuille I, 1-31 mars 1546. — Calvin, *Contre la secte phantastique et furieuse des Libertins. Qui se nomment Spirituels*, Genève, 1545, *passim* ; et 2<sup>e</sup> édition avec adjonction *Contre un cordelier*, Genève, 1547, p. 225-227 (réimprimés dans les *Opera omnia Calvini*, Brunswick, 1863-1892, 49 vol., t. VII ; cf. t. XII, p. 64). — Bonnet, *Lettres françaises de Jean Calvin*, Paris, 1864, 2 vol., t. I<sup>er</sup>, p. 111-117. — *Histoire ecclésiastique des Églises réformées au Royaume de France (1521-1563)*, édition nouvelle, Paris, 1883-1889, 3 vol., t. I<sup>er</sup>, p. 14, 22, 37, 49. — Prateolus, *De vitis, scetis, et dogmatibus omnium haereticorum*, Coloniae, 1569, p. 415. — Fl. de Raemond, *L'histoire de la naissance, progrès et décadence de l'hérésie de ce siècle*, Paris, 1610, p. 216. — *Bulletin hist. et littéraire de la Société de l'histoire du protestantisme français*, Paris, 1853 et suiv., t. VI, p. 457 ; t. XXV, p. 235. — Herminjard, *Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française*, Genève, Paris, 1866-1897, 9 vol., t. V, p. 41 ; t. IX, p. 247 et *passim*.

— Fredericq, *Corpus documentorum haereticarum pravitatis neerlandicae*, Gand, La Haye, 1839-1902, 5 vol., t. V, p. 94. — Dumées, *Annales belgiques*, Douay, 1761, p. 80-81 (mentionne l'exécution de Quentin sous l'année 1530). — Rahlenbeck, dans la *Biographie Nationale*, vol. XVII, col. 893, sub v° *Pocquet*, reprend cette date transformée par une faute d'impression en 1530). — Schmidt, *Gérard Roussel*, Strasbourg, 1845, p. 123. — Doumergue, *Jean Calvin*, Lausanne, puis Neuilly-sur-Seine, 1899-1927, 7 vol., t. VI, p. 83-86. — de Nédonchel, *Des anciennes lois criminelles en usage dans la ville de Tournai et principalement des condamnations à mort*, Tournai, 1867, p. 374. — Hocquet, *Tournai et le Tournais au XVI<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, 1904, p. 87. — Bauer, *Valérand Poullain*, Elberfeld, 1927, p. 57. — Méhise, *Histoire de la commune de Silly*, Mons, 1900, p. 77 (indique par erreur Lombise comme lieu d'exécution de Quentin Thiry [sic]).

**THYS** (Albert-Jean-Baptiste-Joseph), général et homme d'affaires, colonial, né à Dalhem-lez-Visé le 28 novembre 1849, décédé à Bruxelles le 10 février 1915.

Il fit ses études à l'école primaire de Bombaye, puis à l'école moyenne de Visé, fut lauréat au concours cantonal des écoles primaires (1860), aux concours généraux des écoles moyennes (1864 et 1865), puis s'engagea, à seize ans, au 7<sup>e</sup> régiment de ligne, en garnison à Gand. Devenu sergent, il fut admis à l'École militaire d'où il sortit chef de promotion en 1870, sous-lieutenant affecté au 8<sup>e</sup> régiment de ligne à Liège. Pendant la guerre franco-allemande il fut chargé de reconnaissances à la frontière et d'études de positions défensives, dont la qualité le fit remarquer par le lieutenant général baron Chazal. Il se consacra ensuite au cours des sous-officiers, entra à l'École de guerre en 1872 et quitta celle-ci quatre ans après, breveté adjoint d'état-major et promu lieutenant au 1<sup>er</sup> Lanciers à Namur.

Léopold II, auquel le général baron Jolly l'avait recommandé, s'adjoignit les services de ce jeune homme travailleur, ferme, large d'idées, né conducteur d'hommes, comme attaché à l'adjutant général de sa maison militaire, mais en réalité pour exercer

les fonctions de secrétaire pour les affaires africaines. Dès lors, étroitement associé à l'œuvre coloniale du roi, Albert Thys put donner toute sa mesure. Pendant plus de trente-cinq ans il agit en novateur, propagateur, animateur et organisateur dans tous les domaines de l'activité coloniale. Le 25 juin 1928, à Thysville, Félicien Cattier a dit à son propos : « Deux » Belges de la génération dont les derniers représentants disparaissent un » à un, ont droit à l'admiration et à la » reconnaissance de la Patrie d'aujourd'hui et de demain : Léopold II » et, en dessous de Lui, le général Thys. » Par son audace, par sa ténacité, par » son génie, le Roi Léopold II a créé » le Congo, en a imposé la création à » l'Europe et à son Peuple. Mais » quand il a fallu entreprendre la mise » en valeur des richesses économiques » de la colonie qui venait de naître, il » trouva dans le général Thys l'officier » capable de réaliser ses idées ». Ces phrases caractérisent à la perfection l'œuvre d'Albert Thys et la place qu'il occupe dans la création du Congo.

Il fut d'emblée le principal collaborateur du baron Greindl, ministre de Belgique à Berlin, secrétaire général de l'Association internationale africaine pour l'Exploration et la Civilisation de l'Afrique centrale, issue de la Conférence internationale de Géographie de Bruxelles (1876). Il participa à la préparation, par le comité belge de l'Association, des premières expéditions nationales en Afrique chargées d'établir des bases sur les rives du lac Tanganyika. Le roi le dépêcha en Angleterre au-devant de Stanley pour accompagner celui-ci à Bruxelles afin de mettre sur pied une nouvelle expédition en Afrique centrale au service de l'Association, et le chargea ensuite d'aider à la préparation de cette expédition et de celles de Hanssens, Coquilhat, Van Gele, Wissman.

Lorsque Léopold II, modifiant ses plans à la suite du voyage de Stanley qui avait proclamé la navigabilité du haut fleuve en octobre 1877, fonda,

l'an d'après, le Comité d'Études du Haut-Congo, auquel collaboraient des hommes d'affaires afin d'outiller et d'exploiter le bassin du fleuve, Albert Thys, second du colonel Strauch qui avait succédé au baron Greindl, devint le bras droit du roi au Comité d'Études, puis à l'Association internationale du Congo (1882) qui fut l'embryon de l'État Indépendant constitué en février 1885 à Berlin. Le roi l'estimait à tel point qu'il le nomma en 1883 officier d'ordonnance et prescrivit qu'il puisse l'approcher à n'importe quel moment. Il lui offrit même, peu après, le poste de Secrétaire général de l'État Indépendant; mais Albert Thys refusa pour ne pas créer de conflit avec les trois administrateurs généraux, titre donné aux chefs des trois départements du nouvel État.

La mise en valeur du centre africain ne pouvait se faire qu'en doublant par chemin de fer le bief non navigable du fleuve. Stanley en était si conscient qu'il avait créé à cet effet un groupe de financiers appelé Syndicat de Manchester. Celui-ci avait les sympathies du roi qui était persuadé qu'il était impossible de trouver les fonds nécessaires en Belgique. Albert Thys n'ignorait pas que le marché belge était fermé à une telle entreprise, mais il ne voulut pas abandonner à un groupe étranger les avantages directs de la construction d'une ligne entre Matadi et Léopoldville, clef de voûte de la colonisation. Il entreprit ce que tous croyaient impossible, décida de trouver les capitaux nécessaires en Belgique, parvint à convaincre à la fois Strauch, Léopold II puis certains hommes d'affaires belges qu'il était possible de construire la ligne avec des moyens moins importants que ceux du Syndicat de Manchester et se fit fort de les trouver. Le roi se dégagna de ses promesses envers Stanley et laissa à Thys toute latitude pour donner suite à son projet.

Thys agit sur l'heure, aidé par deux hommes ralliés à ses vues, J. Urban

et A. de Roubaix. Il constitue un syndicat sous la forme de société anonyme, la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, dont l'acte fut passé le 27 décembre 1886 et l'assemblée générale constitutive tenue à la Bourse de Bruxelles le 9 février 1887. L'objectif de l'entreprise, qui réussira au delà des espérances, est l'étude, la construction et l'exploitation d'une voie ferrée entre Matadi et Stanley-Pool, puis la mise en valeur du bassin du Congo.

Thys conduit lui-même la première expédition, explore le Haut-Congo et le Kasai, rentre à Bruxelles en avril 1888, établit un projet de réformes administratives que le roi adopte, assure l'intérim de Strauch quand celui-ci prend sa retraite. Afin de lui permettre d'agir sans contrainte, le roi le décharge de ses fonctions officielles mais le garde en qualité d'officier d'ordonnance. Pour lui s'ouvre une décennie de travail acharné au cours de laquelle il se rendra neuf fois en Afrique.

Ame de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, il poursuit inlassablement ses efforts tant en Afrique qu'en Belgique, s'adonnant à la fois aux travaux d'étude et à leur exécution, dressant des cartes remarquables des territoires parcourus, conférenciant, écrivant, intéressant le gouvernement à ses idées et à ses projets, et fondant six entreprises filiales destinées à la mise en valeur des territoires dont l'action se fait valoir dans tous les secteurs économiques de l'Afrique centrale. Ce furent successivement la Compagnie des Magasins généraux (octobre 1888), destinée à la création d'hôtels, de magasins de ravitaillement, de tramways ; la Société anonyme belge pour le Commerce du Haut-Congo (décembre 1888) dont les comptoirs jalonnèrent bientôt tout le territoire de l'État Indépendant ; la Compagnie du Chemin de Fer du Congo (juillet 1889), dont le capital fut souscrit par l'État belge à raison des deux cinquièmes et qui avait pour objet la construction et

l'exploitation de la ligne prévue initialement ainsi que la mise en valeur des concessions ; la Compagnie des Produits du Congo (novembre 1889), destinée à promouvoir l'élevage du bétail en vue de ravitailler le personnel occupé au chemin de fer ; la Compagnie du Katanga (avril 1891), chargée d'explorer la partie du territoire en amont de Riba-Riba et de la mettre en valeur ; la Compagnie du Lomami, constituée en juillet 1898.

La ligne de chemin de fer est inaugurée en juillet 1898 au Stanley-Pool, en présence des représentants du roi souverain, des gouvernements de presque tous les États européens et de délégués de la presse mondiale. Grâce à Thys, pour qui ce jour fut un jour de triomphe, le chemin de fer du Congo fut une œuvre belge.

Dans l'intervalle, il avait pourtant essuyé bien des échecs. Comme il le répétait souvent : « la matière coloniale est une des plus dures à travailler ». Certaines entreprises de la Compagnie ne réussirent pas ou ne donnèrent pas ce que l'on attendait d'elles : on ne parvint pas à réaliser le projet d'un consortium d'exploitation du caoutchouc au Kasai ; la Compagnie des Produits du Congo éprouva de grandes déceptions dans ses cultures et ses élevages ; le projet de Société immobilière pour mettre en valeur les terrains de la Compagnie échoua ; la Compagnie des Magasins généraux dut être liquidée en 1909 ; la première expédition du Syndicat commercial du Katanga, fondé en 1891 par la Compagnie du Katanga, fut massacrée par les Arabes en 1892 ; les projets de Pêcheries du Bas-Congo, de Syndicat commercial du Katanga, de Compagnie des Caoutchoucs du Kasai n'aboutirent pas.

Mais rien ne put empêcher Albert Thys d'aller de l'avant même aux moments les plus critiques. C'est au cours d'un de ceux-ci, le roi lui ayant demandé son aide immédiate et le concours de son groupe afin de sauver l'intégrité du Katanga, qu'il intervint sur l'heure, créa la Compagnie

du Katanga afin d'occuper sans délai cette immense région menacée par la British South African Cy de Sir Cecil Rhodes, et envoya plusieurs expéditions. Il parvint en peu d'années à assurer à l'État Indépendant la propriété de la plus riche partie du territoire et à ouvrir celle-ci à un développement économique exceptionnel.

Ainsi furent jetées les bases de la mise en valeur du Congo tout entier. On a dit, à juste titre, que l'État Indépendant du Congo n'a existé comme valeur économique que du jour où fut fondée la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie à laquelle Thys, grâce à une confiance inébranlable dans le succès et un courage à toute épreuve, sut insuffler une activité débordante.

Le chemin de fer du Congo achevé, Albert Thys, qui s'était jusque-là heurté à d'innombrables difficultés financières, créa la Banque d'Outremer qui, le succès venu, attira d'importants capitaux. Celui qu'on a appelé le constructeur, le forgeron des affaires coloniales, intéressa bientôt la Banque d'Outremer à d'autres territoires : la Chine, le Canada, des pays d'Afrique autres que le Congo. La raison en est que l'expansion des entreprises congolaises de la première heure était gênée par la nouvelle politique économique du roi souverain.

En juillet 1890, celui-ci s'était fait accorder par la Déclaration de Bruxelles l'autorisation de prélever des droits d'entrée modérés. Les charges de l'État dépassant ses ressources personnelles, il fut amené d'abord à lever des impôts en nature, puis à exploiter certains produits pour le compte de l'État, enfin à faire d'énormes concessions territoriales à des sociétés dans lesquelles l'État se réservait des participations. Cette politique entravait le commerce libre et causa de grands soucis aux sociétés déjà installées au Congo. Albert Thys, s'exprimant avec une entière franchise, n'hésita pas à combattre le roi, avec d'autant plus de force qu'il avait acquis une situation prépondérante.

Il était partisan de la décentralisation et de la liberté commerciale, adverse des monopoles, du travail forcé, des perceptions en nature, opposé à la création du Domaine privé puis du Domaine de la Couronne. Il déclara publiquement que la politique royale lui paraissait fâcheuse et de nature à compromettre le sort des entreprises belges au Congo. Au cours de débats âpres et durs, il parvint à obtenir certains aménagements à la politique royale. Son opposition n'en resta pas moins vive, tout comme celle d'autres fidèles serviteurs du Roi, parmi lesquels figurent Beernaert, Banning et le premier Gouverneur du Congo, Janssen. La franchise de Thys, qui prit résolument part aux discussions publiques, fit que, vers 1905, des partisans de l'expansion coloniale belge, se proposant de porter leur programme sur le terrain électoral, lui demandèrent de se rallier à leur cause. Mais, très attaché au roi souverain, il les amena à renoncer à leur idée, jugeant par ailleurs inopportune une manifestation qui eût mis leur cause en opposition avec les partis constitués.

Après l'annexion du Congo par la Belgique, Thys reporta immédiatement l'essentiel de son activité sur la colonie, sans pour autant négliger les autres objectifs qu'il poursuivait à la Banque d'Outremer. Il constitua dès lors : la Compagnie Internationale des Transports au Stanley-Pool « Cetas » (1907), l'Intertropical Anglo Belgian Trading Co au Katanga (1907), la Banque du Congo Belge (1908), la Société de Recherches minières du Bas-Katanga « Bakat » (1910), la Société d'Alimentation du Bas-Congo « A. B. C. » (1910), la Société Industrielle et Minière du Katanga « Simkat » (1910), la Compagnie des Pétroles du Congo « Petrocongo » (1910), la Banque Commerciale du Congo (1911) au moment où, sur son initiative, la Banque du Congo Belge reçut le privilège d'émettre des billets, ainsi que la Compagnie Maritime du Congo (1911) qui, soustraite

à l'hégémonie d'un groupe anglais, assura désormais les relations Anvers-Matadi par une ligne nationale.

Albert Thys est omniprésent. En 1910, songeant à la possibilité d'utiliser les ressources hydro-électriques du Congo pour les besoins industriels et des transports, il envoie une mission dirigée par son fils Robert. En 1912, il constitue, avec l'appui du roi Albert, du gouvernement et de personnalités du monde économique, l'Union Coloniale Belge en vue de mettre à la disposition des œuvres congolaises et des coloniaux un centre de réunion. La même année, il repart pour l'Afrique pour la dixième et dernière fois, parcourant les diverses étapes qui jalonnent son œuvre. Il en revient avec une nouvelle moisson de projets dont l'exécution est interrompue par la guerre qui entrave les relations entre la métropole et les sièges étrangers des entreprises qu'il dirige. Sa santé, ébranlée par un travail opiniâtre, ne lui permet pas de survivre à une opération chirurgicale tentée le 10 février 1915.

A ce moment, les différentes sociétés du groupe Thys représentaient un capital nominal de 72.250.000 fr.-or et avaient distribué en dividendes, pour les seules années 1908 à 1912, 35.777.565 francs-or. Un de ses biographes a rappelé que, lors d'une des premières assemblées générales de la Compagnie, Albert Thys avait formulé le principe qui désormais anima les dirigeants de l'entreprise : « Votre conseil estime qu'il a le devoir constant de chercher de nouvelles affaires, de les étudier avec soin et de chercher ensuite à les réaliser ». Il en avait donné l'exemple et il avait été suivi. Adversaire des monopoles, même de fait, il avait déclaré en 1911 : « Nous avons été heureux de voir se constituer, en vue de mettre notre colonie en valeur, d'autres groupes importants belges. Nous applaudis-

sons à leurs efforts. Nous émettons le vœu que les entreprises nationales deviennent au Congo de plus en plus nombreuses ».

Léon Anciaux a signalé, dans la « Biographie coloniale belge », un aspect oublié de cette nature exubérante qui fournit une explication de l'équilibre de cet homme étonnant. « Tout au long de sa carrière si rem-  
» plie, il retourne à Dalhem pour re-  
» prendre contact avec les forces vives  
» de la nature, échafauder de nouveaux  
» projets, bâtir les rêves d'avenir que  
» lui dictait sa saine et enthousiaste  
» ambition. La vie au plein air, la  
» pêche et la chasse lui seront de  
» saines et salutaires distractions. A  
» Dalhem il vient chercher le repos,  
» l'apaisement. Il y refait des forces.  
» au sein du pays qu'il aime et où il  
» peut donner libre cours à ses pen-  
» chants : l'amour du sol natal, le  
» culte de ses parents, les amitiés fer-  
» ventes, l'attachement à sa famille ».

P. Kauch.

A.-J. Wauters, *L'État indépendant du Congo*, Bruxelles, 1894, *passim*. — P. Mille, *Au Congo belge*, Paris, 1899, *passim*. — *Biographies et Portraits. Nos contemporains*, Bruxelles, 1905, p. 97-99. — P. Mille, *Les deux Congo*, Paris, 1906, *passim*. — F. C., *Étude générale sur la Compagnie du Chemin de fer du Congo*, Bruxelles, 1907, *passim*. — E. Janssens et A. Cateaux, *Les Belges au Congo*, t. 1<sup>er</sup>, Anvers, 1908, p. 717-746. — G. Deltour, *La Belgique d'aujourd'hui. Notice sur A. Thys*, Berlin, s. d., s. p. — U. Tahon, *Nécrologie d'Albert Thys*, Liège, 1920. — M. Serruys, *Un demi-siècle d'activité coloniale 1887-1937 : la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie*, Bruxelles, 1937, *passim*. — F. Thys, « Le Général Thys et les Sociétés coloniales », dans L. Franck, *Le Congo belge*, t. II, Bruxelles, 1929, p. 237-244. — R.-J. Cornet, *Katanga*, Bruxelles, 1943, *passim*. — F. Baudhuin, *Histoire économique de la Belgique, 1914-1939*, t. II, Bruxelles, 1944, p. 256-258. — R.-J. Cornet, *La Bataille du Rail*, Bruxelles, 1947, *passim*. — R.-J. Cornet, « Cinquantième anniversaire de l'achèvement du chemin de fer de Matadi au Stanley-Pool, 1898-1948 », dans *Revue coloniale belge*, 15 juin 1948, p. 367-379. — *Biographie coloniale belge*, t. IV, Bruxelles, 1955, p. 875-882.

## V

**VASSEUR** (*François LE*), secrétaire d'État du gouvernement des Pays-Bas, né sans doute à Arras entre 1530 et 1540, mort à Gand le 16 mars 1603.

François Le Vasseur était fils de Guillaume Le Vasseur et d'Anne Quarré. Il commença sa carrière comme commis du secrétaire d'État de Courteville, que Philippe II avait emmené avec lui lors de son retour en Espagne en 1559. Treize ans durant, il demeura à la Cour et quand il revint aux Pays-Bas, il reçut le titre de secrétaire du Roi. En 1574, il fut désigné comme secrétaire du Conseil privé par D. Luiz de Requesens. A la mort de ce dernier, la situation était critique, le Conseil d'État députa auprès du Roi le seigneur de Rassenghien. Le Vasseur reçut immédiatement l'ordre de l'accompagner. Il revint de voyage peu de jours après l'arrivée de don Juan à Luxembourg et celui-ci l'attacha à sa personne comme secrétaire d'État. L'édit de Marche-en-Famenne, daté du 12 février 1577, porte sa signature. Quand le gouverneur général entra en fonctions à Bruxelles, Le Vasseur retourna au Conseil privé. Ce ne fut pas pour longtemps, car il suivit don Juan à Namur et se trouva appelé une seconde fois à jouer le rôle de secrétaire d'État. Après le décès de don Juan, Le Vasseur brigua le poste officiel de secrétaire d'État, devenu vacant par suite de la mort du titulaire,

Jean-Baptiste de Berty. Farnèse s'opposa d'abord à cette promotion : Le Vasseur, alléguait-il, s'était sciemment rendu coupable d'indiscrétions dangereuses sous son prédécesseur. Pourtant l'intéressé réussit à dissiper ces préventions et, par lettres patentes données à Mons le 15 juin 1581, il fut nommé secrétaire du Conseil d'État à titre définitif, sans perdre pour autant son secrétariat au Conseil privé. Dans l'intervalle, Philippe II l'avait nommé greffier de l'Ordre de la Toison d'or.

Le Vasseur atteignit par ce cumul le comble de ses désirs. Il avait reconquis la confiance de Farnèse qu'il accompagna dans ses campagnes. Il participa en 1584 aux tractations qui devaient ramener Gand à l'obéissance. On le retrouve au camp de Beveren d'où le prince de Parme dirigeait les opérations contre Anvers. Le Vasseur demeura en fonctions pendant toute la fin du règne de Philippe II. En 1596, au moment de l'arrivée d'Albert, un secrétaire espagnol, Esteban de Ibarra, que Philippe II avait envoyé à Bruxelles deux ans auparavant, traça à l'intention de l'archiduc le portrait de toutes les personnalités influentes du monde administratif et militaire. Le Vasseur figure dans cette galerie sous des traits divers, comme l'agent le mieux au courant de toutes les questions politiques et militaires. Il connaît, nous dit-on, le personnel et toutes les places du pays. Travailleur,

très zélé, mais très intéressé et peu discret, il faudra s'en méfier s'il s'agit d'affaires secrètes, mais il fera malgré tout un ministre précieux pour celui qui saura s'en servir.

Le Vasseur vit les débuts du règne des Archiducs. Il avait reçu de son père la seigneurie de Moriensart, d'où le nom de Monsieur de Moriensart que lui donnent souvent ses correspondants. Il acheta lui-même les seigneuries d'Overheembeek et de Nederheembeek. Il reçut au terme de sa carrière le titre honorifique de conseiller de guerre et des lettres de chevalerie.

En 1570, François Le Vasseur avait épousé Marie Butkens, fille de Pierre Butkens, président de la Chambre des comptes de Brabant. Il eut de celle-ci une fille, appelée Françoise, qui mourut en bas âge. Le gros de sa succession, notamment Moriensart, échut aux enfants de sa sœur Éléonore.

Il fut enterré à Bruxelles dans l'église abbatiale de Saint-Jacques-sur-Coudenberg.

Le Vasseur portait les armes de sa famille : *de gueules à trois fasces ondées d'argent, au lion de même, armé et lampassé d'or.*

J. Lefèvre.

Papiers d'État et de l'audience. — L. van der Essen, *Alexandre Farnèse*, t. II, Bruxelles, 1934. — L. Gachard, *Correspondance de Philippe II*, première partie, t. IV, Bruxelles, 1861 ; t. V, Bruxelles, 1875. — J. Lefèvre, *Correspondance de Philippe II*, deuxième partie, Bruxelles, t. I<sup>er</sup>, 1940 ; t. II, 1953.

**VASSEUR** (*Guillaume LE*), seigneur de Valhuon, père du précédent, fonctionnaire.

Il appartenait à une famille originaire de l'Artois, vécut sous les règnes de Charles-Quint et de Philippe II. Son frère Barthélemy, fut receveur du domaine royal, des fortifications et des aides d'Artois. Il siégea comme délégué de la noblesse aux États du comté et reçut le titre de conseiller d'honneur de Philippe II.

Guillaume Le Vasseur, d'abord

homme d'armes dans la bande d'ordonnance du comte du Rœulx, entra dans l'administration et y fit une carrière très similaire à celle de son frère, mais au cours des troubles, Guillaume Le Vasseur, établi à Arras et indéfectiblement attaché à la cause du Roi, passa pour être un agent « Johaniste » ; en 1578, il fut emprisonné et sa maison, pillée à la faveur d'une révolte ouverte. Quand il eut recouvré la liberté, il s'enfuit d'Arras et rejoignit don Juan à Namur, où se trouvait aussi son propre fils, François.

À l'époque où Alexandre Farnèse, à peine investi du gouvernement général, tenta de ramener à l'obédience royale les provinces wallonnes où l'élément catholique restait prépondérant, il choisit deux émissaires, Mathieu Moulart, évêque d'Arras, et Guillaume Le Vasseur. Chargés d'engager des pourparlers avec les représentants des États, les magistrats des villes et les seigneurs, tous deux s'établirent à Arras où ils furent rejoints ultérieurement par un troisième commissaire, Jean de Noircarmes, baron de Selles. Les négociations furent longues et si difficiles qu'à plusieurs reprises on craignit la rupture. Les délégués ne se firent faute ni de faire rapport à Farnèse ni de solliciter ses instructions ; ils cherchèrent en outre un appui auprès du ministre espagnol accrédité à Paris, auprès de Granvelle, puis du Roi lui-même. Le projet qu'on finit par élaborer, signifiait l'acceptation des exigences des provinces et stipulait notamment le retrait des troupes espagnoles. Farnèse eut beau se plaindre et accuser ses commissaires d'avoir outrepassé leurs droits, le projet qu'il jugeait déplorable fut finalement adopté tel quel à Madrid et la paix dite d'Arras, proclamée à Mons le 28 octobre 1579. Le Vasseur redevint receveur des États d'Artois et fut « commissaire des montres » de l'armée. Il ne reçut pour toute récompense que des lettres patentes de chevalerie, accordées à Madrid le 7 janvier 1589.

Guillaume Le Vasseur se maria deux

fois. Sa première femme, Anne Quarré, lui donna deux enfants, François et Éléonore. De sa seconde femme, il eut un fils nommé Floris.

Il possédait un domaine féodal en Artois. La seigneurie de Valhuon en était l'élément principal. Il acquit en Brabant la seigneurie de Moriensart. Il fit un testament avec sa femme à la date du 21 octobre 1590 et mourut peu après.

J. Lefèvre.

*Supplément nobiliaire des pays-Bas, t. I<sup>er</sup>, Louvain, 1775. — L. van der Essen, L. Gachard et J. Lefèvre, ouvrages cités à la notice précédente.*

**VELGE (Henri)**, juriste, professeur et archéologue, Premier Président du Conseil d'État, professeur à l'Université de Louvain, né à Bruxelles le 5 mai 1888, y décédé le 15 février 1951.

Promu docteur en droit de l'Université de Louvain en 1910, Velge s'inscrit en stage chez M<sup>e</sup> Henry Carton de Wiart. Lorsque celui-ci devient Ministre de la Justice (1911), Velge est nommé secrétaire de cabinet du ministre. A peine entré en fonctions, il assume le secrétariat d'une sous-commission du Conseil de Législation chargée de la rédaction d'un avant-projet qui aurait à définir les conditions de la responsabilité de la puissance publique.

Mais voici que la guerre éclate, suivie de l'occupation ennemie. Velge met sur pied le système financier qui permit à la magistrature belge de faire grève lorsque l'occupation prétendit porter atteinte à son indépendance. Il fonde la Caisse d'avances et de prêts pour le financement de la résistance des intellectuels contre les tentatives d'asservissement de la pensée aux thèses du nationalisme allemand. En tant que secrétaire général du Département de l'Enfance au Comité national de Secours, il jette les bases de la grande institution qu'allait devenir l'Œuvre nationale de l'Enfance.

Après la libération, Velge est asso-

cié, dans les cabinets ministériels, à la tâche de la reconstruction matérielle et morale du pays : chef de cabinet du Ministre des Affaires économiques en 1919, il est chef de cabinet du Premier Ministre de 1920 à 1925, date à laquelle il quitte le service de l'État pour prendre la direction du contentieux d'un important groupe industriel. Ayant, dans l'entre-temps, repris contact avec son Alma Mater louvaniste, Velge était reçu, à la fin de 1918, docteur en sciences politiques et sociales, avec une thèse sur *La protection de l'enfance, son passé, son avenir*. Au même moment, le 5 septembre 1919, paraît la loi établissant l'Œuvre nationale de l'Enfance, loi dont il était l'auteur.

Cette thèse ouvrit à Velge les portes de l'École des Sciences politiques, annexée à la Faculté de droit de Louvain (1920). Des cours nombreux et toujours très soignés qu'il fit à cette École, ainsi qu'à d'autres écoles annexes (sciences économiques, sciences criminelles, sciences pédagogiques), sont sortis de nombreux ouvrages, notamment : le *Commentaire de la loi du 24 mai 1921*, garantissant la liberté d'association (1921); *La protection de l'enfance dans la législation et dans les œuvres* (1925); les *Éléments de droit industriel*, 3 volumes (1927-1929); *Les lois belges d'assurance et de prévoyance sociales* (1933); *Les tribunaux pour enfants* (1941); *Associations et fondations en Belgique* (1942). Nommé en 1924 professeur à la Faculté de droit, il y enseigna, à partir de 1933, la législation sociale et le droit industriel. En 1943, il fut nommé président de l'École des Sciences politiques.

Mais Henri Velge restera, dans l'histoire de la Belgique, comme le promoteur et le réalisateur d'une institution nouvelle : le Conseil d'État. L'opportunité de la création de cet organe lui était apparue alors qu'il était encore sur les bancs de l'Université. L'idée lui en avait été suggérée par son maître Nerinx; et son « patron », M<sup>e</sup> Carton de Wiart en était lui-même un parti-



san convaincu. Avec une patience tenace, nonobstant l'hostilité des uns et l'indifférence des autres, Velge mit tout en œuvre pour la faire triompher. A plusieurs reprises il porta la question à l'ordre du jour des « Journées de droit administratif » des quatre Facultés de droit du pays ; en 1930, il publia un livre sur *L'institution d'un Conseil d'État en Belgique* ; en 1935, il revint à la charge avec un mémoire en réponse à la question intentionnellement posée par l'Académie : « Y a-t-il lieu de créer en Belgique une Cour de contentieux administratif ? » Il eut finalement gain de cause : la loi du 23 décembre 1946 établit le Conseil d'État.

Il fallait en donner le commentaire. C'est Velge encore qui y pourvoit de la manière la plus autorisée (*La loi du 23 décembre 1946 instituant en Belgique le Conseil d'État*, Bruxelles, 1947). Aussi quand le gouvernement eut à faire choix de l'homme qu'il placerait à la tête de la nouvelle institution, un nom courait sur toutes les lèvres : celui qui en avait été le pionnier et l'in-fatigable artisan. Malheureusement, Velge n'eut pas l'occasion de « vivre » l'institution qu'il avait pensée et réalisée. Sa santé s'altéra soudain et il fut obligé de se démettre de ses hautes fonctions de Premier Président du Conseil d'État.

Velge a collaboré aux travaux de plusieurs sections du Centre d'Études pour la Réforme de l'État ; aux Journées de l'Association des Patrons catholiques, dont il était le conseiller écouté ; au *Bulletin de l'Institut des Sciences économiques* (Louvain) où il tint, de 1930 à 1939, la rubrique du mouvement social en Belgique.

Durant de longues années, il fut le secrétaire général de l'Œuvre nationale de l'Enfance ; hostile à la fois à l'individualisme et à l'étatisme, il milita en faveur de l'organisation professionnelle ; à partir de 1946, il fut président de la Commission de codification des lois fiscales.

D'aussi nombreuses activités n'empêchèrent pas Velge de s'intéresser

de très près à l'art. Ce docteur en droit était aussi docteur en histoire de l'art et archéologie ; ce président de l'École des Sciences politiques était aussi vice-président du conseil d'administration de l'Institut supérieur d'Histoire de l'Art et Archéologie. Il s'est signalé surtout par un maître livre, richement illustré, sur *La Collégiale des saints-Michel-et-Gudule*, paru en 1926. Il avait été élu correspondant de la Classe des Lettres, le 5 mai 1947.

Jean Dabin.

Jean Dabin, Notice sur Henri Velge, dans *Académie royale de Belgique, Annuaire pour 1953*, t. CXXIV, notices biographiques, p. 37 à 60.

**VERMEYEN** (Jan - *Cornetisz*), peintre, né à Beverwijk près de Haarlem en 1500, mort à Bruxelles en 1559.

On ne sait rien de la jeunesse de Jan Vermeyen. On ne sait même pas chez qui il fit son apprentissage, mais il est vraisemblable qu'il fut l'élève de Jean Scorel, qui jouissait alors d'une grande renommée et qui resta d'ailleurs l'ami de Vermeyen tout au long de sa carrière.

Dès 1525 Jan Vermeyen est au service de Marguerite d'Autriche à Malines. Il fut le peintre attitré de la gouvernante des Pays-Bas jusqu'à la mort de celle-ci, survenue en 1530.

Un dossier de pièces relatives à l'exécution testamentaire de Marguerite d'Autriche, datant de 1533, énumère toute une série de portraits que Jan Vermeyen eut à exécuter pour la gouvernante des Pays-Bas.

Le premier tableau signalé est le *Portrait du Cardinal Erard de la Marck*. On connaît une eau-forte signée, *Jo Maiu*, forme latinisée du nom de l'auteur ; la gravure représente le cardinal Erard de la Marck en buste, tourné légèrement vers la gauche. C'est la physionomie rude et puissante d'un homme d'une cinquantaine d'années. Tous les traits sont marqués avec justesse ; c'est bien le portrait le plus réaliste que nous ayons conservé du prince-évêque de Liège.

Cette gravure authentifie l'attribution à Jan Vermeyen du portrait d'Erard de la Marck, conservé dans la collection de la baronne von Pannwitz, autrefois à Harteckamp. Le buste du prélat occupe toute la surface du tableau. Dans le haut, à gauche et à droite, deux anges soutiennent des tentures, motif que l'on retrouvera à l'époque baroque. La figure du prélat imite à s'y méprendre les effets de la ronde-bosse. C'est une caractéristique des peintres de cette époque; ils s'appliquent à donner l'illusion de la troisième dimension par le moyen de la perspective, pour donner plus de force d'expression à la peinture. La pose des mains, portées en avant, se retrouve dans la plupart des portraits de Vermeyen.

Ce même dossier de 1533 nous apprend que Jan Vermeyen se rendit à Augsbourg, où s'étaient réunis, à l'occasion de la diète, Charles-Quint et son frère Ferdinand.

Il peignit à cette occasion *Le portrait de Ferdinand*, jeune homme de 27 ans; celui-ci porte le collier de la Toison d'Or. Ce portrait se trouve dans la collection Bachstitz à La Haye.

*Le portrait de Charles-Quint*, collection Peter Jones à Chester, fut également exécuté à Augsbourg en 1530.

A la suite de ces portraits, on attribue à Jan Vermeyen des portraits où l'effet de volume s'accroît de plus en plus :

*Portrait d'homme*, de l'Académie de Vienne;

*Portrait d'un conseiller*, collection Ld. Pembroke, Wilton House;

*Portrait d'homme*, Walraf-Richartz Museum, Cologne;

*Portrait de Nicolas Perrenot*, National Gallery, Londres;

*Portrait du Chancelier Carondelet*, Metropolitan Museum, New-York;

*Portrait de Jean II Carondelet*, Musées royaux des beaux-arts de Bruxelles.

Il est plus difficile d'attribuer à Jan Vermeyen les portraits de femmes,

sauf une eau-forte signée, *La jeune femme jouant de l'épinette*.

A la mort de Marguerite d'Autriche, Jan Vermeyen passe au service de Charles-Quint.

En 1534 il accompagne Charles-Quint en Espagne et prend part à l'expédition de Tunis. La ville fut prise le 21 juillet 1535, et au retour, Vermeyen passa probablement par l'Italie, où il semble avoir vu des œuvres de Raphaël. Rentré aux Pays-Bas dès 1536, il retourne en Espagne en 1539, mais pour peu de temps, et en 1540 il est de nouveau aux Pays-Bas.

Durant cette période Vermeyen s'intéresse aux paysages, aux sites, aux types espagnols et aux fêtes auxquelles il a assisté. Quelques eaux-fortes doivent dater de cette période qui se situe entre 1534 et 1540 :

*L'aqueduc de Ségovie*. A gauche l'artiste s'est représenté dessinant; il est appuyé à la balustrade d'un escalier qui conduit au sommet de l'aqueduc; en face de lui l'aqueduc et quelques maisons. En haut de la gravure, à droite, se trouve une inscription : « L'aqueduc de Ségovie ».

*Le prince Muley Ahmed*. La tête du prince africain est légèrement tournée vers la droite; il porte un turban et un burnous avec une ceinture passant sur l'épaule gauche; au fond, l'aqueduc de Ségovie; auprès de l'aqueduc, à gauche et à droite, sont figurés des mousquetaires espagnols et des cavaliers arabes. Au bas de la gravure une inscription qui nous donne le nom du prince, est suivie du monogramme de Vermeyen (JC) et son nom latinisé : maius.

*Une fête espagnole*. En bas à gauche, on trouve le monogramme (JC) et la date 1545.

En 1540 Jan Vermeyen se fixe définitivement à Bruxelles. Ses principales commandes sont exécutées pour Charles-Quint. Les plus importantes sont deux suites de cartons pour tapisseries, l'une retraçant la prise de Tunis, l'autre illustrant les vers d'Ovide sur le thème de Vertumne et Pomone.

*Le siège de Tunis* est une suite de douze cartons, terminés en 1547, conservés au Musée d'art ancien de Vienne. Ces cartons ont servi de modèle au tapissier bruxellois G. de Pannemaker qui les exécuta pendant les années 1548-1554. C'est une merveilleuse tenture qui est au palais de Madrid.

Les neuf cartons de tapisseries de la suite de Vertumne et Pomone sont perdus. L'unique suite complète de ces tapisseries est conservée dans les collections nationales autrichiennes. C'est dans cette suite que l'on voit pour la première fois, complètement constitué, le décor dit en manière de pergola, trouvaille qui fera fortune dans l'art de la tapisserie.

Dans les années 1545-1550, Vermeyen exécute quelques peintures pour l'église Sainte-Gudule à Bruxelles. Un seul triptyque, le *Triptyque des Micault*, et deux panneaux, le *Portrait de Van Veen* et le *Portrait de Jacqueline Hujuel*, sont conservés aux Musées royaux des beaux-arts de Bruxelles.

Vermeyen peignit ensuite plusieurs tableaux pour l'abbaye de Saint-Vaast à Arras, dont Charles-Quint était le protecteur. Un seul de ces tableaux a été conservé, c'est *Le Christ au tombeau*, du Musée d'Arras.

A cette série d'œuvres pieuses de Jan Vermeyen appartient aussi *La Sainte Famille*, du Musée Frans Hals à Haarlem.

Jusqu'à la fin de sa vie Jan Vermeyen resta un peintre de cour et illustra les événements marquants de notre histoire. A ce titre deux pièces importantes doivent être signalées : *La soumission des Gantois* (1540), aquarelle signée et conservée à la Bibliothèque royale de Bruxelles, où l'on voit Charles-Quint entouré des principaux représentants de la ville de Gand, et *Philippe II d'Espagne*, gravure signée qui représente Philippe II à cheval dans un paysage ; cette gravure doit dater de 1555.

Jan Vermeyen fut enterré dans l'église Saint-Géry à Bruxelles. Il

avait placé dans l'église sa propre épitaphe ; elle était accompagnée d'une *Résurrection*, tableau qui, comme beaucoup de ceux de Vermeyen, reste encore à découvrir.

W. Lemoine.

J. Houdoy, *Tapisseries représentant la conquête du royaume de Thunis par l'empereur Charles-Quint, Histoire et Documents inédits*, Lille, 1873. — A. Pinchart, « Les tapisseries représentant l'histoire de la conquête de Tunis », dans *L'Art*, 1875, p. 418-422. — A. Wauters, *Les tapisseries bruxelloises*, Bruxelles, 1878, p. 77-82. — H. Hymans, *Le livre des peintres de Carel van Mander*, t. I<sup>er</sup> (Paris, 1884), p. 225-231. — A. J. Wauters, *Jean-Cornelisz Vermeyen peintre de Charles-Quint*, Bruxelles, 1901. — E. Tormo y Monzo et Fr. Sanchez Canton, *Los tapices de la casa del Rey*, Madrid, 1919, p. 87-100, 103-109. — A. E. Popham, « Catalogue of Etchings by Jan Cornelisz Vermeyen », dans *Oud-Holland*, t. XLIV (1927), p. 174-182. — M. Crick-Kuntziger, « L'auteur des cartons de Vertumne et Pomone », dans *Oud-Holland*, t. XLIV (1927), p. 159-173. — O. Benesch, « Jan Vermeyen als Bildnismaler », dans *Münchener Jahrbuch der bildenden Kunst*, t. VI (1929), p. 204-215. — K. Steinbart, « Jan Cornelisz Vermeyen », dans *Marburger Jahrbuch für Kunstwissenschaft*, t. VI (1931), p. 83-113. — G. Glück, « Bildnisse aus dem Hause Habsburg », dans *Jahrbuch der Kunsthistorischen Sammlungen in Wien*, t. VII (1933), p. 191-205. — M. J. Friedländer, *Die Alt niederländische Malerei*, t. XII (Leyde, 1935), p. 157-164. — M. J. Friedländer, « Neues über J. Vermeyen », dans *Oud-Holland*, t. LIX (1942), p. 12-22.

VERVAECK (Louis), médecin anthropologue, né à Bruxelles le 13 avril 1872, y décédé le 30 juillet 1943. Docteur en médecine de l'Université libre de Bruxelles en 1895, il devint l'année suivante médecin adjoint au service des autopsies de l'Hôpital Saint-Pierre. En 1902, il quitta ce service et fut nommé médecin de la vieille prison des Minimes à Bruxelles. Après y avoir créé en 1907 le premier laboratoire d'anthropologie pénitentiaire, il passa en 1910 à la prison de Forest, nouvellement construite. En 1920, il fut nommé directeur, puis plus tard directeur général du service anthropologique pénitentiaire. Il occupa ce poste jusqu'en 1938, date de sa mise à la retraite.

Un goût très vif de l'observation et son passage au service des autopsies expliquent son intérêt pour l'anthropologie. Dès 1897, il publia des études anatomiques dans le *Journal Médical de Bruxelles* et obtint en 1899 le prix Alvarenga de l'Académie royale de Médecine, *ex aequo* avec le docteur Nelis. En 1900 et 1902 parurent également dans le *Journal Médical* deux importantes contributions à l'anthropométrie judiciaire et au diagnostic de la mort subite. Le docteur Vervaeck devint membre assidu de la Société d'Anthropologie de Bruxelles et participa en 1892 au Congrès international d'Anthropologie criminelle tenu dans la capitale.

En 1905, il produisit au Congrès international des Patronages, à Liège, le résultat de ses premières enquêtes et des mensurations anthropologiques précises effectuées sur des vagabonds. En 1906 et 1907, on publia dans les *Mémoires de la Société d'Anthropologie* ses deux études sur le tatouage en Belgique et sur la question de l'existence d'un type anthropologique de vagabond; il apporta d'ailleurs à celle-ci une réponse négative.

C'est dans ce dernier travail qu'il parla pour la première fois de la nécessité de soigner les délinquants irresponsables dans un asile pénitentiaire. Il reprit ce thème et le développa en 1924, lors du Congrès international de médecine légale de Paris. Cette idée inspira la Loi de Défense sociale du 9 avril 1930, dans l'élaboration de laquelle il joua un rôle très important.

A partir de 1920, avec l'appui d'Émile Vandervelde, Ministre de la Justice, il créa le service d'anthropologie pénitentiaire, installa des laboratoires dans diverses prisons et participa à l'organisation des annexes psychiatriques dans les grands établissements pénitentiaires du pays.

Ses études scientifiques se répartissent en plusieurs groupes : 1° les publications relatives à l'anthropologie générale ou à l'anthropologie criminelle ; 2° les études se rapportant à la toxicomanie ; 3° un groupe très impor-

tant d'ouvrages consacrés à la présentation et à la défense d'un plan de réforme pénitentiaire prévoyant : les laboratoires d'anthropologie, les études anthropologiques, le traitement des condamnés, l'organisation du travail dans les prisons et l'application de la loi de Défense sociale ; 4° l'ensemble des écrits relatifs à l'eugénique, aux problèmes de la natalité, du certificat prénuptial, de la stérilisation des anormaux et des criminels dangereux ; 5° les publications intéressant la formation professionnelle du personnel des prisons ; 6° les études diverses allant de l'identification d'ossements anciens à l'organisation du patronage des aliénés et à la thérapeutique psychiatrique au Congo. Le prix Lombroso lui fut décerné en 1934.

Professeur d'anthropologie criminelle à l'École de Criminologie et de Police scientifique, il fut aussi rédacteur en chef de la revue pénitentiaire *L'Écrou* et collabora à la rédaction de la *Revue de Droit pénal et de Criminologie*. Il présida longtemps la Ligue nationale belge d'Hygiène mentale et fut un des créateurs du Groupement belge de Prophylaxie criminelle, dont les activités se poursuivirent de 1935 à 1940.

Il existe de lui un buste en bronze exécuté par le sculpteur de Wispe-laere, en 1939.

J. Dupréel.

D<sup>r</sup> Fr. Meeus, « L'œuvre du Docteur Louis Vervaeck », dans *Revue criminologique*, Louvain, mai 1940, t. I<sup>er</sup>, n° 1. — D<sup>r</sup> Auguste Ley, « Le Docteur Louis Vervaeck, 1872-1943 », dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, juin-juillet 1946, p. 366-370. — D<sup>r</sup> M. Alexander, « L'Anthropologie criminelle », dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, publication jubilaire, 1957, p. 174-175.

**VILLEGAS D'ESTAIMBOURG** (*Balthasar-Ignace*), magistrat mort en 1795. Il appartenait à une famille notable, d'origine espagnole, venue aux Pays-Bas sous le règne de Charles-Quint; elle s'illustra dans l'administration centrale et se constitua un important domaine seigneurial.

La famille Villegas d'Estaimbourg se divisa en plusieurs branches auxquelles des souverains confèrent successivement de hautes distinctions nobiliaires.

Balthasar de Villegas, fils cadet de Jacques-Ferdinand, baron d'Hovorst, et de sa seconde femme, Marie-Jeanne de la Broye, était bruxellois de naissance. Il fit des études juridiques à l'Université de Louvain et commença sa carrière comme échevin de Bruxelles. Il occupait encore cette charge en 1759, lorsque le décès du conseiller de Brabant, Louis-Joseph de Nachtegaal, lui offrit l'occasion de prendre place dans la magistrature royale. Il réussit à s'assurer des appuis au Conseil de Brabant. Le 28 septembre 1759, celui-ci fit connaître le nom de ses trois candidats : Joseph de Mauroy de Merville figurait en tête de liste, suivi par Villegas. Mais le Conseil privé fit valoir les titres de naissance de Villegas ainsi que les services rendus par son père comme président de la Chambre des Comptes. La candidature de Villegas fut agréée par Charles de Lorraine et le 9 octobre 1759 furent expédiées les patentes du nouveau conseiller de Brabant.

La magistrature de Villegas fut de longue durée. Elle couvrit la seconde partie du règne de Marie-Thérèse, celui de Joseph II et les années tumultueuses qui marquent la fin du régime autrichien. Il semble que l'occasion de quitter le Conseil de Brabant lui ait toujours été refusée. En 1763, alors qu'il ne comptait encore que quelques années de service, il brigua la chancellerie brabançonne, que la mort du comte Louis-François de Robiano laissait vacante. Charles de Lorraine l'écarta d'office parce que « trop jeune et médiocre ». Une démarche analogue fut entreprise, sans plus de succès, en 1769 à la mort du chancelier Streithagen.

Le projet de réforme de l'organisation judiciaire, élaboré par Joseph II, date de 1787, mais aucun poste ne fut prévu pour Villegas d'Estaimbourg dans le cadre des nouveaux tribunaux.

Il faillit retourner à la vie privée. Heureusement pour lui, le projet dut être retiré et le Conseil de Brabant reprit ses séances.

D'octobre 1787 à décembre 1789, au moment où se manifestait presque sans répit l'opposition la plus vive entre le gouvernement et les États de Brabant, Villegas, devenu doyen d'âge du Conseil et chargé de remplacer le chancelier lorsqu'il était absent, compta parmi les conseillers suspects de sympathie pour les États et encourut l'ire du souverain et de son ministre plénipotentiaire, le comte de Trauttmansdorff. En 1788, il fut envoyé avec sept de ses collègues à Anvers, sous prétexte d'y réprimer les troubles. En réalité, on l'écartait ainsi de la capitale. En 1790, sous le régime de l'éphémère république des États belgiques unis, ce fut lui qui présida le Conseil de Brabant, puisque le chancelier de Crumpipen, que la population exécrait, avait suivi le gouvernement en exil.

En 1793, la démission du même Crumpipen rendit inévitable la désignation d'un nouveau chancelier : problème épineux auquel le ministre plénipotentiaire Metternich crut trouver une solution en proposant Villegas, qui avait dirigé le Conseil en l'absence de Crumpipen, jouissait de la popularité et avait au surplus posé par deux fois sa candidature à la chancellerie. Du reste, Villegas était « vieux et » insignifiant ». Sa magistrature n'engagerait à rien et permettrait d'attendre les événements.

Malgré les propositions de l'archiduc Charles, Villegas resta conseiller et mourut en 1795, l'année même de la dissolution du tribunal où il avait siégé pendant la plus grande partie de sa carrière.

J. Lefèvre.

Archives du Conseil privé et du Conseil de Brabant. — A. Gaillard, *Histoire du Conseil de Brabant*, Bruxelles, 3 vol., 1890-1902. — J. Lefèvre, *Documents sur le recrutement de la haute magistrature dans les Pays-Bas autrichiens* (Comm. roy. d'Hist., Bruxelles, 1930).

**VILLERMONT** (*Charles-Antoine HENNEQUIN, comte DE*), homme politique, publiciste, historien et industriel, né à Rouen le 12 juillet 1815, décédé à Saint-Roch (Couvin) le 9 février 1893.

Sa famille, originaire des Flandres où on la signale dès le XI<sup>e</sup> siècle, se fixa en France au XV<sup>e</sup> siècle. Son père Athanase-Louis, contre-amiral de France, rentra dans la vie privée après la chute des Bourbons ; sa mère, née marquise de Brettes, partagea l'exil de la duchesse d'Angoulême.

Il fut tenu sur les fonts baptismaux par le Dauphin, fit ses humanités au pensionnat royal de Versailles et ses études universitaires à Fribourg-en-Brigau. Fixé à Bruxelles dès 1837, il épousa en 1839 M<sup>lle</sup> de Fraye de Schieplaeken, et en secondes noces Marie-Adelaïde Licot. Naturalisé belge en 1849, il représenta le canton de Couvin puis celui de Philippeville au conseil provincial de Namur (1849-1893), et fut député permanent de la province de Namur (1868-1893).

De tendance ultramontaine, il garda toute sa vie sa fidélité aux Bourbons et, après la chute de Louis-Philippe, s'efforça d'obtenir la restauration de la monarchie en France. Polémiste à la plume alerte et souvent ironique, il collabora à l'*Univers* et dirigea en Belgique le *Courrier de Bruxelles* (1871-1882) : certains de ses articles ont été réunis (*Lettres d'un Campagnard*, 2 vol., Bruxelles, 1873). Homme de lettres, il s'appliqua à des études d'histoire locale et générale. Ce qui l'engagea à collaborer à la *Revue catholique* et à la *Revue de Belgique* et à publier toute une série d'ouvrages historiques (*La Seigneurie de Boussu*, Namur, 1881 ; *Couvin et sa Châtellenie*, Namur, 1876 ; *Tilly ou la Guerre de Trente Ans*, 2 vol., Paris-Tournai, 1860 ; *Ernest de Mansfeldt*, 2 vol., Bruxelles, 1865-1866 ; *Marie-Thérèse, 1717-1780*, 2 vol., Paris, 1895). Ces travaux étaient composés après de nombreuses recherches dans les fonds d'archives de Belgique et de l'étranger (Simancas, La Haye, Vienne). S'il lui

manqua un sens critique suffisant pour se dégager d'une certaine tendance apologétique, il n'en avait pas moins une volonté sincère et assidue de documentation.

Chrétien convaincu, il dirigea, dès 1860, l'œuvre des Zouaves pontificaux et défendit auprès de Mgr de Merode, ministre des armes de Pie IX, la dignité et la situation matérielle et morale des Belges engagés sous la bannière du pape.

Un sens social, fait de charité et de paternalisme — il fut un des fondateurs de la Société de Saint-Vincent de Paul à Bruxelles —, animait son action politique : ses contacts avec ses électeurs étaient fréquents, son aide à leurs intérêts matériels multipliée. Sa sincérité corrigeait ce que son attitude et ses conceptions avaient de trop traditionnellement conservateur.

Vivant au moment où, par suite de l'évolution économique, la noblesse terrienne perdait de sa puissance financière, il s'occupa, grâce à ses affinités familiales avec les Licot et les Dumon, de plusieurs sociétés industrielles et financières (entre autres, Banque Liégeoise, Union générale, Comptoir général, La Royale Belge, Banque romaine, Affaires des Aciers, Canal de Ath à Blaton, Chemins de fer romains, turcs, croates, Banque de l'Union). Il n'était pas préparé à cette activité. Son inexpérience, la rapidité des progrès techniques modifiant continuellement l'industrie, ses engagements dans des groupements financiers dont les dirigeants, tels Langrand-Dumonceau et Mgr de Merode, ne répugnaient pas à des spéculations hardies, le conduisirent à la ruine. Il fut suspecté lors de l'affaire Langrand, ses papiers furent saisis : il parvint cependant à prouver sa bonne foi ; mais il dut retirer sa demande de grande naturalisation.

Gentilhomme à l'esprit vif et combatif, ultramontain charitable, travailleur méthodique, idéaliste que les réalités politiques et même économiques ne dégagèrent pas de l'apriorisme de sa foi personnelle, Charles-Antoine Hennequin de Villermont fut un des

représentants les plus distingués d'un siècle qui se mourait. Le souci qu'il avait de ses intérêts et de sa position mondaine, la conception conservatrice et paternaliste qu'il avait de la société, ont sans doute embarrassé quelque peu ses démarches ; sa vie et ses œuvres n'en sont pas moins un témoignage de la haute dignité de sa pensée et de son caractère.

Ses armes étaient : *Vairé d'or et d'azur, au chef de gueules chargé d'un lion léopardé; couronne de comte; support: deux griffons d'or.* Sa devise : *Spes mea Deus.*

A. Simon.

Charlier, *Éloge funèbre de Monsieur le Comte de Villermont*, Namur, 1893. — A. Simon, *Catholicisme et Politique*, Wetteren, 1956. — Idem, *L'Hypothèse libérale*, Wetteren, 1956. — Idem, *Inventaires d'Archives (papiers Villermont)*, Cahier du Centre interuniversitaire d'Histoire contemporaine, Bruxelles, 1957. — Idem, « Lettres sur les Affaires italiennes, dans *Risorgimento*, n° 1 et 2 (1958), n° 3 (1959). — C. de Villermont, « Lettres du Cardinal Dechamps au Comte de Villermont », dans la *Revue générale*, t. CXI (1924), p. 671-678.

VITRY. Voir JACQUES DE VITRY.

VOLDERS (*Jean*), homme politique, né à Bruxelles le 8 octobre 1855, y décédé le 12 mai 1896.

Jean Volders est issu d'une famille d'artisans. Son père, petit patron menuisier, lui permit de fréquenter l'école jusqu'à 13 ans. Après avoir été quelques mois assistant-instituteur, il devient employé de banque et, à 17 ans, entre à la Banque Nationale. Pendant les dix années qui suivirent, rien ne permit de prévoir qu'il se lancerait un jour dans l'action politique.

Il a près de 28 ans lorsqu'il entre à l'*Association Générale ouvrière*, de tendance libérale progressiste. Mais tout de suite il s'y fait remarquer, participe à des démonstrations de chômeurs, est alors obligé de donner sa démission à la Banque Nationale et entre d'emblée à la rédaction du *National Belge*, qui incline au socialisme. C'est

le moment où les travailleurs bruxellois fondent des « Liges ouvrières ». Jean Volders adhère aussitôt à celle de Bruxelles, qu'il représente au Congrès des 5 et 6 avril 1885, constitutif du Parti ouvrier belge. A partir de ce moment et pendant huit années seulement, il fait une carrière politique fulgurante. A partir de 1893 ses facultés mentales ébranlées l'écartent de la vie publique et même familiale.

Lorsqu'il mourut, Émile Vandervelde écrivit dans *Le Peuple* un article d'hommage où en quelques lignes il caractérisa excellemment le rôle joué par le défunt : « Avant le Parti Ouvrier, Volders n'était rien qu'un partisan perdu dans la foule... Avant Volders, il y avait certes des socialistes en Belgique; des théoriciens illustres, comme De Paepe, des organisateurs géniaux, comme les fondateurs du *Vooruit*; les vieux soldats de l'Internationale... mais ces éléments restaient épars, ces bonnes volontés ne se rencontraient guère... Volders fut au premier rang de ceux qui rallumèrent les courages. Ame neuve, fraternelle, vierge de préjugés, plus indépendant des théories abstraites que les vétérans du socialisme, il sut, mieux que tout autre, rapprocher ceux qui s'ignoraient encore, montrer ce qu'il y avait entre eux de commun et d'essentiel, les sentiments dont il débordait lui-même : l'amour des pauvres, la solidarité de tous les prolétaires, la conscience de leurs intérêts de classe ».

Effectivement, déjà au *National Belge*, dont il devint le rédacteur en chef, il sonna le ralliement de tous les démocrates et en particulier de tous les travailleurs.

Le *National Belge* ayant disparu faute de ressources, en novembre 1885, il s'employa aussitôt à lui substituer un hebdomadaire, *La République*, dont ne sortirent d'ailleurs que quatre numéros. Dans l'intervalle on préparait la parution d'un quotidien qui serait l'organe du Parti Ouvrier récemment constitué. Volders fut un des animateurs du *Peuple* et en

devint rapidement le rédacteur le plus influent.

Son style, à la fois direct et imagé, exprime avec bonheur les colères et les aspirations des ouvriers, misérables et mal traités. On le réclame bientôt dans les assemblées publiques et il s'avère encore meilleur orateur que journaliste. En peu de mois il devient le militant socialiste le plus écouté, le plus admiré et le plus aimé. Il mène campagne sur campagne, collaborant au journal le jour, assistant aux réunions le soir, parcourant le pays le dimanche.

Les circonstances lui permettent de se montrer également un organisateur remarquable. La coopérative de consommation, la Maison du Peuple, encore à ses débuts, traverse en 1889 une période de sérieuses difficultés internes ; il est parmi ceux qui sont chargés de les aplanir. L'année suivante il est nommé secrétaire, puis, bientôt, administrateur-délégué. En l'espace de deux ans il introduit de profondes réformes administratives, est à l'origine d'initiatives audacieuses et pourtant raisonnables qui sont couronnées de succès.

Mais à mener de front des tâches aussi lourdes, il souffrit bientôt d'un surmenage chronique qui le conduisit

à la démence. Il ne s'est pas rendu compte de la victoire remportée par le Parti Ouvrier aux élections de 1894, à la suite de l'introduction du suffrage plural.

Comme l'abbé Lamennais et J.-P. Proudhon, Jean Volders apparut à beaucoup de ses contemporains comme un révolutionnaire dangereux, parce que son langage était truculent, voire violent, alors qu'il aboutissait régulièrement à des conclusions modérées ou de compromis. Au Congrès constitutif du « Parti Ouvrier », c'est son discours qui entraîna l'abandon du nom de « Parti Socialiste » qui avait la préférence de la majorité mais qui effrayait beaucoup d'ouvriers. En toutes circonstances, tout en étant sévère pour ses adversaires, et bien que toujours prêt à payer de sa personne, il se montrait prudent et même temporisateur dans l'action. Il a exercé une influence profonde sur les débuts du socialisme en Belgique.

L. Delsinne.

Louis Bertrand, *Histoire de la Démocratie et du Socialisme en Belgique*, t. II, *passim*. — Louis Bertrand, *Souvenirs d'un meneur socialiste*, Bruxelles, 1931, 2 vol. — Articles de Jean Volders dans *Le National Belge*, 1884, et dans *Le Peuple*, de 1885 à 1893.



## W

**WAFFELAERT** (*Gustave-Joseph*), évêque de Bruges, né le 27 août 1847 à Rollegheem, décédé à Bruges le 18 décembre 1931.

Issu d'une famille dont certains membres s'étaient, au XVII<sup>e</sup> siècle, illustrés dans la magistrature et l'administration, il fit ses études moyennes au collège Saint-Vincent à Ypres. Après avoir suivi les cours de philosophie au petit séminaire de Roulers (1865-1867) et ceux de théologie au grand séminaire de Bruges, il fut ordonné prêtre le 17 décembre 1870. Sa santé étant défailante, il fut nommé vicaire à Blankenberge où il exerça avec bonhomie son ministère auprès des pêcheurs, de 1871 à 1875. Envoyé à l'Université de Louvain, il y conquist le grade de docteur en théologie en présentant en 1889 une dissertation très remarquée : *De Dubio solvendo in re morali*. Attaché, la même année, au grand séminaire de Bruges en qualité de professeur de théologie morale, il devint chanoine honoraire en 1889, chanoine titulaire et vicaire général en 1890, archiprêtre du chapitre Saint-Sauveur à Bruges en 1894, puis, à la mort de Mgr de Brabantère, vicaire capitulaire en 1895. Préconisé évêque de Bruges le 28 juin 1895, il fut sacré le 25 juillet suivant.

Bien qu'il eût, au début de sa carrière, été versé durant quelques années dans le ministère paroissial et qu'il eût assumé, depuis 1890, la direction de l'importante congréga-

tion des Sœurs de Saint-Joseph, il avait, au moment où il fut placé sur le siège épiscopal de Bruges, consacré presque toute sa vie au travail intellectuel : ses goûts, sa santé précaire, sa volonté de recueillement en avaient fait un homme d'étude et de cabinet. Il le resta toute sa vie. On le lui reprocha, non sans raison.

Il pensait que le rôle d'un évêque était surtout celui de la diffusion doctrinale et de l'organisation méthodique, cérébrale dirais-je, de l'apostolat.

Toutefois, dans la calme solitude en laquelle il se retranchait avant d'accéder à l'épiscopat, les préoccupations contemporaines de l'Église et de la société ne lui restaient pas étrangères. Les travaux qu'il publia le prouvent. Ce sont sans doute des traités de théologie (*Tractatus de virtutibus cardinalibus*, 3 vol., Bruges, 1885-1886-1889), mais également des ouvrages qui témoignent de son souci d'apporter des solutions aux problèmes modernes des rapports entre la foi et la science, entre l'Église et le devoir social (*Étude de théologie morale sur l'obligation en conscience des lois civiles*, Tournai, 1884 ; *Étude de théologie morale sur la coopération surtout en matière politique et religieuse*, 2<sup>e</sup> éd., Bruges, 1892 ; *Exposé sommaire des Principes généraux de la Science sociale*, Bruges, 1894 ; *Sommaire d'un cours de pédagogie d'après les auteurs modernes les plus compétents*, Bruges, 1883). Sa collaboration aux revues et aux tra-

vaux d'ensemble (*Nouvelle Revue théologique, Dictionnaire apologétique de la foi chrétienne, Science catholique, Revue d'Ascétique et de Mystique*) attestent la vigueur et la variété de sa pensée.

Devenu évêque, il voulut faire partager par ses prêtres son souci doctrinal. Il créa à leur intention une revue diocésaine, *Collationes Brugenses* (1896), qui, sous sa direction et avec sa collaboration continue, fut la meilleure du genre; sous le titre *Meditationes Theologicae*, il rassembla divers de ses articles; et cet ouvrage fut, à l'usage des laïcs cultivés, traduit en français: *Méditations théologiques. Exposé scientifique du dogme catholique* (2 vol., Bruges, 1921); Guido Gezelle en donna, en partie, une version flamande en 1897, publiée à Courtrai chez Beyaert sous le titre de *Goddelijke beschouwingen*.

L'enseignement de Waffelaert se présentait sous forme scientifique: il confrontait non seulement les données traditionnelles de la théologie avec les aperçus nouveaux des sciences positives, comme ce fut le cas dans les articles sur *Les Convulsionnaires* (*Dictionnaire apologétique de la Foi chrétienne*, t. I<sup>er</sup>, 1925, col. 705-713) et sur les *Possessions diaboliques* (*ibid.*, t. IV, 1928, col. 53-81); mais ses exposés se développaient également sous forme précise, coordonnée, systématique, bien qu'alourdis par la dialectique scolastique.

Au cours de la guerre 1914-1918, dans l'isolement plus grand et l'émotion en lesquels le plaçait son diocèse divisé par l'occupation et les combats, il voulut conduire son clergé et les fidèles à une perfection morale plus grande. C'est dans sa langue maternelle qu'en interprétant la doctrine de saint Jean de la Croix et de Ruysbroeck, il leur laissa deux opuscules: *Eening der minnende ziel met God of Handleiding tot de christelijke volmaaktheid* (Bruges, 1916) et *De Geestelijke Duif opvliegende Godewaerts of de drie Baanvakken van de weg der Volmaaktheid* (Bruges, 1918). Ces ouvrages furent traduits en français et se répan-

dirent dans tout le pays; mais c'est dans leur langue originale qu'ils ont le plus de saveur. C'est d'ailleurs avec un art particulier, comme Calvin naguère dans son *Institution chrétienne*, que l'évêque de Bruges enrichissait par un vocabulaire nouveau et précis, la langue de ses concitoyens.

Sous son épiscopat, l'enseignement catholique se développa considérablement dans le diocèse de Bruges. Il favorisa dès 1896 la publication d'une *Revue pratique de l'Enseignement*; il multiplia les sections d'humanités modernes, compléta celles des humanités anciennes dans plusieurs collèges; il fonda le collège du Sacré-Cœur à Waregem (1927); il s'attacha surtout à la création de nombreuses écoles professionnelles. Au lendemain de la guerre 1914-1918, il supporta la charge, aidé par la charité des fidèles, de la reconstruction et du réaménagement de presque tous les établissements d'humanités.

Son attention se porta sur la question sociale. Les directives qu'il donna, dès le 9 mai 1896, soulignent sa volonté très nette de créer ou du moins d'encourager toute une variété d'œuvres sociales (mutualités, caisses d'épargne, offices de placement, syndicats agricoles et industriels, patronages). La caractéristique de son action fut l'organisation — il demanda entre autres que dans chaque paroisse un prêtre s'occupât de l'œuvre des classes moyennes —, mais il voulait une organisation entre les mains du clergé: les œuvres sociales étaient pour lui des œuvres religieuses, des « bonnes œuvres ». Les exigences politiques, autonomes ou laïques de la classe ouvrière ne lui plaisaient pas; il les combattait. Il fut un de ceux qui, parmi les évêques, n'admettaient pas, d'accord avec Woeste, que les instructions aux fidèles et au clergé tinsent compte, en 1895, des conseils donnés par Léon XIII pour assurer sur les listes électorales un partage équitable entre les bourgeois et les ouvriers; il refusa même en 1899 qu'Arthur Verhaegen réunît la Ligue démocratique

à Bruges. En 1896 déjà, dans la crainte de voir le parti catholique affaibli par la dissidence daensiste, dont un de ses prêtres, l'abbé Fonteyne, se faisait le protagoniste dans son diocèse, il publia une pastorale qui sans doute rappelait avec vérité le danger de la division, mais qui accusait les démocrates chrétiens de « séduire le peuple par des promesses fallacieuses ». On sait cependant que ces promesses ont été réalisées et dépassées par les socialistes et même par la démocratie chrétienne.

Sans doute les tendances abstraites de l'esprit de l'évêque de Bruges l'empêchaient-elles de voir que, même pour son peuple westflamand si croyant, le jour viendrait où l'organisation moralisatrice et religieuse ne suffirait plus à l'âme ouvrière. Waffelaert avait en somme voulu juxtaposer les aspirations ouvrières et le christianisme traditionnel, voire même inhiber celles-là par le catholicisme, tandis qu'Arthur Verhaegen et l'abbé Pottier essayaient de les faire jaillir, dans la justice sociale, du christianisme lui-même.

En 1929 (deux ans avant sa mort), Lamiroy fut nommé évêque auxiliaire avec droit de succession au siège de Bruges.

La devise épiscopale de Gustave-Joseph Waffelaert était : *Duc nos quo tendimus*.

A. Simon.

Archives évêché de Bruges : *Acta sub R<sup>mo</sup> Waffelaert*; papiers Waffelaert. — Archives archevêché de Malines : fonds Goossens. — Archives Verhaegen, n° 24. — *Un siècle de l'Eglise en Belgique*, 2 vol., Bruxelles, 1930, t. II, p. 499-525. — E. Rembry, *Les Remaniements de la Hiérarchie épiscopale et les Sacres épiscopaux en Belgique au XIX<sup>e</sup> siècle*, Bruges, 1904. — *Un siècle d'Enseignement libre*, Bruxelles, 1930, p. 155-190. — *Collationes Brugenses* (années 1897 à 1932). — E. Jansen, « Un Evêque théologien », dans *Nouvelle Revue Théologique*, t. LIX (1932), p. 193-212. — C. Woeste, *Mémoires pour servir à l'Histoire contemporaine de la Belgique*, 3 vol., Bruxelles, 1927-1937. — R. Reszohazy, *Origines et Formation du Catholicisme social en Belgique 1842-1909*, Louvain, 1958.

WALSCHARTZ (Frans, Lambert et Guillaume). Le patronyme de ces

artistes se rencontre dans les archives liégeoises bien avant l'époque où ils vécurent. Dès le 24 janvier 1425, un Jean Walschartz, bourgeois de Liège, faisait relief d'une terre sise à Villers-l'Évêque devant la cour féodale du prince-évêque. Un Jean Walschartz était, en 1493, curé d'Heure-le-Romain. Un homonyme encore est cité dans les archives liégeoises en 1518. Toutefois ces personnages semblent n'avoir eu rien de commun avec les artistes, deux peintres et un musicien, dont il sera ici question et dont la famille était d'origine anversoise.

Frans Walschartz, alias Walschart, Walchart, etc., marchand orfèvre à Anvers, y avait épousé successivement Catherine Weyer et Marie van Rommelen. En 1573, il vint s'établir à Liège où il résida sur le Pont d'Île, endroit particulièrement recherché par les artistes. Le 27 mars de cette année, il s'inscrivait au métier des merciers qui comprenait aussi les peintres. Chose curieuse, un Jaspar et un Jean, fils tous deux d'un Willem Walschartz, relevèrent le même métier respectivement le 18 juillet 1574 et le 16 novembre 1591. Sans doute faut-il voir dans ces nouveaux venus deux Anversois, car Willem, leur père, est dit « natif d'Anvers ». Son degré de parenté avec Frans n'a pu être précisé : il paraît avoir été très étroit, car un Willem Walschartz, époux d'une Cornélie van Rommelen, probablement sœur de la seconde femme de Frans, semble avoir, dans les mêmes années, liquidé ses biens à Anvers, notamment une maison « In de Lange Nieuwstraat », en vue d'un exode qui aurait donc eu Liège comme but. Willem Walschartz fut reçu comme bourgeois de Liège le 3 novembre 1591.

Par contrat du 2 juin 1588, Frans Walschartz unit à Gérard Goossens, de Hasselt, sa fille Catherine, issue de son premier mariage. A cette occasion il fit don aux nouveaux époux d'une rente sur la maison « In die Clock » sise dans la « Costerstraat », à Anvers, et sur un autre immeuble, « In Sinte Georis Pant », dans la même ville.

Une autre de ses filles, Marie, épousa, par contrat du 9 janvier 1590, Jean, fils de Jacques de Chokier, échevin de Liège. A cette date, Frans Walschartz était mort, après avoir fait son testament le 7 avril 1589. Il fut enterré à Saint-Adalbert à Liège.

Sa seconde femme, Marie van Rommelen, lui survécut une dizaine d'années. Elle fit testament le 13 juin 1600, laissant entre autres à son gendre, Jean de Chokier, « une bague d'or » avec un diamant » ; à « maître Frans » Walschartz », son fils, « une bague » d'or avec un rubis » ; à Frans, fils dudit Frans, « une coupe d'argent et » un chaudron de bois » ; à Marie, fille de Jean de Chokier, « sa platte » chaîne d'argent, pendant de clefs et » coutteaux, qu'elle a porté journelle-ment ».

J. Helbig a identifié le peintre Frans Walschartz avec le fils homonyme de Frans Walschartz et de Marie van Rommelen. C'est là une opinion que les documents ne permettent pas d'adopter. Frans Walschartz, le peintre, serait né, d'après le chanoine Hamal, en 1595. Or, le fils et homonyme de Frans Walschartz-van Rommelen contracta mariage, le 24 juin 1596, avec Marie, fille de Guillaume de Bois dit La Barbe et de Clémence Walran. Le 25 juillet 1596, il fit relief du métier des merciers. Il y est dit « natif de Liège » et époux de Marie, fille de Guillaume La Barbe. Ce personnage nous paraît avoir pratiqué, comme son père, l'art de l'orfèvrerie. C'est lui qui acquit le métier des orfèvres de Liège en 1590 ou 1591. Il travailla en 1594 pour la collégiale Saint-Denis. Il fut le père de Frans Walschartz, à qui sa grand-mère, Marie van Rommelen, légua, par son testament du 13 juin 1600, une coupe d'argent. Sa naissance doit donc se placer au plus tard vers 1575 et celle de son fils peu avant 1600, dates qui s'accordent du reste avec les autres étapes chronologiques de la vie du peintre. Comme pour compliquer la question, ajoutons que, le 3 novembre 1598, le prince-évêque de Liège,

Ernest de Bavière, conférait à un François Walschartz un canonicat dans la collégiale Saint-Martin, devenu vacant par décès de Georges Burgensis.

Jeune encore, Frans Walschartz, le peintre, partit pour Anvers où il séjourna jusqu'en 1618. Il y aurait fréquenté l'atelier de Rubens, chose vraisemblable, l'inspiration rubénienne étant très visible dans plusieurs de ses tableaux.

Mais bientôt l'artiste fut attiré par l'Italie, dont l'art devait séduire la plupart des peintres liégeois du XVII<sup>e</sup> siècle. A Rome, il aurait été l'élève de Carlo Saraceno, dit le Vénitien, qui s'inspirait de Michel-Ange et de Caravage. Après la mort de Saraceno, survenue en 1625, Walschartz aurait, d'après Hamal, fréquenté l'école de Guido Reni.

Walschartz était de retour à Liège en 1626, date que porte son tableau livré à l'église de Foy-Notre-Dame. Il fut en rapport, de collaboration peut-être, avec Renier de Lairesse, comme nous l'apprend un acte du notaire Housson, de Liège, du 12 mars 1660. Il s'agit d'un accord entre le peintre et le prélocuteur Wathier Wathar, au sujet d'une somme de 177 florins, montant des honoraires dudit Wathar dans un procès intenté par Walschartz à Renier de Lairesse et à Willem de Presseux.

Frans Walschartz mourut, d'après Abry, en 1665, d'après Hamal, en 1675.

Ajoutons qu'un Guillaume Walschartz, auquel l'auteur du document décerne le titre de « maître », fut témoin, en 1623, en l'étude du notaire Etten, de Liège, à une cession de rente faite par Henri Pité au peintre Jean Herman dit Pité, et qu'un « maître » Lambert Walschartz », chanoine de Saint-Materne à la cathédrale Saint-Lambert, apparaît, dès 1631, comme une personnalité de premier plan au sein de ce chapitre.

Il y succédait du reste à deux chanoines de son nom et, sans doute, de sa famille : Jean Walschartz, nommé sous-costre à Saint-Lambert

le 26 janvier 1583, décédé le 16 novembre 1617, et François Walschartz, auteur du *Directorium officii divini* qu'il rédigea d'après le bréviaire liégeois. Lambert Walschartz composa lui-même une messe du Saint-Sacrement et s'occupa, de 1621 à 1644, de la nouvelle édition du Bréviaire liégeois. Le 7 janvier 1650, le chapitre de Saint-Lambert le chargea, avec J. Caverenne, de réunir en un seul recueil toutes les rubriques du cérémonial liégeois et, en 1663, lui confia la surveillance de l'exécution du nouveau jubé de la cathédrale, œuvre du sculpteur Guillaume Coquelet.

Les tableaux de Frans Walschartz étaient autrefois fort nombreux, mais beaucoup sont aujourd'hui perdus.

En 1618, il peignit, pour l'église des Frères Mineurs de Liège, une *Adoration des Bergers* et une *Adoration des Mages*, conservées encore dans cette église, devenue l'église paroissiale Saint-Antoine. La seconde de ces toiles ornait autrefois le buffet d'orgues. Ces œuvres révèlent à la fois l'influence des romanistes flamands, des peintres de paysans du XVI<sup>e</sup> siècle, et celle de Rubens.

Une *Adoration des Mages*, exécutée en 1626, est conservée dans l'église de Foy-Notre-Dame. Une réplique de ce tableau, exposée en 1905, par E. Jamar, à Liège, appartient aujourd'hui à M. J. Royer. Elle ornait autrefois la cheminée d'une maison habitée par le bourgmestre de Liège, d'Ans, rue Fond de l'Empereur, à présent rue de Bruxelles. « Cette toile est nettement d'inspiration italienne. Son coloris est d'une extrême fraîcheur et de riche sonorité. C'est la plus belle œuvre que nous connaissions de l'artiste » (M. Kunel).

Une *Adoration des Mages*, d'après Rubens, se trouve au presbytère de Mechelen-sur-Meuse. Elle fut donnée à l'église de cette paroisse par Englebert Boonen, prévôt de Saint-Servais à Maestricht, décédé en 1629.

Un *Samson et Dalila*, par F. Walschartz, figure dans les collections du Musée Curtius à Liège.

Une *Adoration des Mages*, d'après Rubens, décore une salle de l'Asile de vieillesse, dans la même ville.

L'église des Capucins de Malmédy conserve de Walschartz dans la chapelle Saint-Antoine, une *Sainte Famille* montrant saint Joseph au travail, aidé par Jésus, sous les yeux d'un ange. Cette toile est signée : F. Walschartz inven.

Un autre tableau du maître, une *Flagellation*, fait partie des collections du musée de Charleroi.

Une *Immaculée Conception* est conservée à Palerme.

Une *Adoration des Mages* a été récemment attribuée à Walschartz. Elle se trouvait autrefois dans l'église de Herseaux, détruite en 1870, et orne aujourd'hui le transept gauche de l'église de Dottignies.

Enfin, M. Philippe signale, comme dues au pinceau du maître, des peintures décoratives au château de Raesfeld et cinq dessins au Musée de l'Art wallon à Liège.

Parmi ses œuvres perdues nous citerons :

*Assomption*, autrefois dans l'église des Croisiers de Huy ;

*Assomption*, autrefois dans l'église des Carmes, dans la même ville. Ces deux tableaux furent enlevés par les Français à l'époque de la Révolution ;

*Martyre de saint André*, autrefois au maître autel de l'église Saint-André à Liège ;

*Saint Christophe*, autrefois dans la même église ;

*Vies des saints Monulphe et Gondulphe*, autrefois dans la même église ;

*Assomption*, autrefois tableau de l'autel majeur de l'ancienne cathédrale Saint-Lambert à Liège. Abry le disait « remarquable par son beau fini, le bel empâtement des couleurs, la touche délicate et moelleuse ». D'après Hamal, il fut, à la Révolution, enlevé par les Français ;

Dans la même église : *La Vierge et saint Lambert*, dans la chapelle des bénéficiers, et deux tableaux, dont une

*Assomption*, dans la chapelle des Flamands ;

*Descente de Croix*, autrefois dans l'église Saint-Adalbert à Liège ;

*Sainte Rolande*, dans l'église des Bénédictines de Liège ;

*Tableau d'autel*, dans l'ancienne église Saint-Thomas, en la même ville ;

Le plafond de l'église démolie de Notre-Dame-aux-Fonts.

Walschartz aurait aussi peint des portraits, entre autres ceux des époux Henrotay, de Liège.

\* \* \*

Tandis que Frans Walschartz travaillait à Liège, un Guillaume Walschartz, peintre également, est signalé à Rome, en compagnie du Bruxellois Louis Primo et de l'Anversois Vincent Andriaenez, en 1633-1637. Il doit être vraisemblablement identifié avec « maître Guillaume Walschartz » qui comparut, en 1623, à une transaction entre le peintre Henri Pité et Jean Herman dit Pité. Peut-être est-il ce Willem Walschartz qui releva, le 16 novembre 1621, le métier des merciers de Liège. On ne connaît aucune œuvre de cet artiste.

J. Yernaux.

Jules Helbig, *Histoire de la peinture au pays de Liège*, Liège, 1903, p. 347. — De Beedelièvre, *Biographie liégeoise*, Liège, 1836, t. II, p. 270. — Saumery, *Les Délices du pays de Liège*, t. V, p. 300. — H. Reiners, *Die Kunstdenkmäler von Eupen-Malmedy*, Düsseldorf, 1935, p. 323-324. — H. Massenge de Colombes, *Inventaire des objets d'art et d'antiquité de Stavelot-Malmedy*, Liège, 1930, p. 108, n° 65. — J.-F. Renier, *Inventaire des objets d'art conservés dans les églises et monuments de Liège*, p. 170. — A. Hayot, *Petite histoire de Notre-Dame-de-Foy*, Bruxelles, 1933, p. 57 et 66. — R. Lesuisse, « Tableaux et Sculptures des églises, chapelles, couvents et hôpitaux de Liège avant la Révolution », dans *Bulletin de la Société des Bibliophiles liégeois*, t. XXXIX, 1956, p. 217, 219, 240, 244, 245, 261. — T. Gobert, *Liège à travers les âges*, t. IV, p. 223 et 343. — G. Beterams, *Antwerpse Schepenbrieven bewaard op het Rijksarchief te Antwerpen (1300-1794)*, Bruxelles, 1959, nos 698, 763, 702, 1337. — J. Yernaux, « Guillaume Coquelet, sculpteur à Liège au XVII<sup>e</sup> siècle », dans *Bul-*

*letin de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège*, t. XXXVII, 1951, p. 9. — J. Breuer, *Les orfèvres du pays de Liège*, édit. des Bibliophiles liégeois, Tongres, 1935, n° 842. — J. Philippe, *La peinture liégeoise au XVII<sup>e</sup> siècle*, p. 6 et suiv. — Id., « Rubens et la peinture flamande du XVII<sup>e</sup> siècle », dans *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, t. XIX, Anvers, 1950, p. 10. — L. Lahaye, *Inventaire analytique des chartes de la collégiale Saint-Jean-l'Évangéliste à Liège*, Bruxelles (Commission royale d'Histoire), t. II, 1933, p. 55. — L. Koenig, *Histoire de la peinture au pays de Liège*, 1951, p. 44. — *Inventaire du patrimoine artistique de l'assistance publique*, Liège, 1950, n° 16. — *Biographie Nationale*, t. XXVII, col. 63. — G. J. Hoogewerff, « Nederlandsche Kunstenaars te Rome (1600-1725). Uittreksels uit de parochiale archieven », dans *Studiën van het Nederlandsch Historisch Instituut te Rome*, t. III, 1942, p. 102, 104 et 236.

Archives : Échevins de Liège, greffe Harenne, œuvres, 1584, f° 165 ; 1597, f° 301 ; 1597-1598, f° 361 ; 1599-1600, f° 346 ; 1600, f° 59. — Même greffe, Conventions et Testaments, 1613-1623, f° 349. — Greffe Bertrandry, Conventions et Testaments, 1586-1592, f°s 264, 266 et 275. — Greffe Bernimolin, œuvres 1572 (n° 128), f° 229 ; reg. 140, f° 343 ; reg. 107, f° 368 ; Conventions et Testaments, 1589-1601, f° 280. — Greffe Stephany, Embrevures, reg. 267, f° 79. — Admissions à la bourgeoisie de Liège, 1500-1607, f°s 14 et 113. — Merciers, Reliefs, reg. 134, f°s 76, 114 et 248 ; reg. 137, f°s 121 et 366. — Cathédrale Saint-Lambert, Testaments des chanoines, 1600-1618, f° 240 ; 1654-1699, f° 144. — Conclusions capitulaires, reg. CXVI, f°s 832-833 ; reg. CXXVII, f° 290 ; reg. CXXII, f° 94 ; reg. CXXVI, f°s 43 et 50 ; reg. CXXVII, f° 100 ; reg. CL, f°s 22v°, 25, 121v° ; reg. CLI, f°s 50 et 138. — Notaire Etten, 1623, f° 262. — Notaire Housson, 12 mars 1660.

**WASTEELS (Constantin - Émile)**, mathématicien, né à Gand le 26 février 1865, décédé le 22 février 1949.

Il fit ses études à l'Athénée royal, puis entra à l'École normale des Sciences de Gand, d'où il sortit en 1888 avec le grade de professeur agrégé de l'enseignement des mathématiques et de la physique.

Formé dans cette admirable école, Wasteels commença sa carrière aux athénées d'Ostende, de Malines et de Tongres.

Diverses publications le distinguèrent déjà et, en 1899, il fut nommé répétiteur à l'École du Génie civil annexée à la Faculté des Sciences de l'Université de Gand ; nombreux

furent les étudiants qui apprécèrent les explications fournies en ce qui concernait le cours de mécanique de cette époque.

Le 17 mars 1907, Wasteels fut chargé de l'enseignement de la mécanique rationnelle, ainsi que de la mécanique analytique et de la mécanique céleste, cours devenus vacants à la suite du décès de son ancien maître J. Massau. En 1912, Wasteels fut promu professeur extraordinaire; il accéda à l'ordinariat le 22 mai 1919.

Le cours de mécanique, dont il publia plusieurs autographies, était caractérisé par une rigueur extrême, ainsi que par l'emploi systématique de la méthode vectorielle.

Issu d'une famille où régnait l'esprit de correction et du devoir accompli, Wasteels faisait une profonde impression sur ses auditeurs, tant ses leçons étaient impeccables. Il avait deux frères : l'aîné, Joseph, professeur de mathématiques supérieures à l'athénée de Gand, décédé prématurément en 1912, et qui se distingua aussi par la haute tenue de son enseignement; l'autre, Égide, décédé en 1953, était docteur en médecine et chirurgie; il se fit remarquer par un dévouement exemplaire ainsi que par la haute conscience mise dans l'exercice de sa profession.

Nous avons eu le privilège de connaître et d'apprécier les trois frères et nous saisissons cette occasion pour rendre un pieux hommage à leur mémoire.

Constantin Wasteels publia beaucoup d'articles; on les trouvera dans les « Annales » de la Société scientifique de Bruxelles, dans les revues « Mathesis » et « Wis- en Natuurkundig Tijdschrift », ainsi que dans les « Handelingen van het Vlaamsch Natuur- en Geneeskundig Congres »; ces travaux portent surtout sur la mécanique, la métageométrie, la géométrie sphérique, ainsi que sur les applications du calcul des probabilités.

Admis à l'éméritat le 26 février 1935, titulaire de nombreuses distinc-

tions honorifiques, Wasteels déclina, ainsi d'ailleurs que son collègue C. De Jans, l'offre qui lui fut faite d'être membre fondateur de la Koninklijke Akademie voor Wetenschappen.

Son impartialité et son érudition n'eurent d'égal que sa modestie et sa grande bonté. Il s'éteignit tristement, laissant de très profonds regrets; il repose au petit cimetière de Maria-kerke-lez-Gand.

Fernand Backes.

*Liber Memorialis* de l'Université de Gand, 1913 et 1961. — Souvenirs personnels.

WATLET (*Nicolas*), magistrat et homme politique, né à Diekirch le 13 août 1789, décédé à Arlon le 19 mars 1868.

Après de brillantes études à l'École militaire de Saint-Cyr, Watlet fit des études de droit à l'Université de Paris. En 1818, il s'inscrivit au barreau de Diekirch.

Lorsque la Révolution belge éclata, il s'y rallia et, le 16 octobre 1830, il fut nommé commissaire du gouvernement près le tribunal de Luxembourg, puis, le 22 octobre suivant, procureur du Roi près le tribunal d'Arlon, fonctions qu'il remplit jusqu'en janvier 1864.

Le 3 novembre 1830, il fut élu membre du Congrès national, puis ensuite membre de la Chambre des représentants où il siégea jusqu'en 1839.

Watlet contribua activement à l'élaboration de la Constitution. Retiré de la politique, il se consacra aux devoirs de sa charge. Il fut l'un des fondateurs et le premier président de l'Institut archéologique du Luxembourg.

Il a laissé le souvenir d'un magistrat intègre et d'un citoyen tout dévoué à son pays.

Victor Tournour.

Ém. Tandel, *Nécrologe 1846-1877, Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. IX, 1876-1879, p. 231-232.

**WATRIN (Pascal)**, inventeur, né à Rouvroy-Hannoncourt (commune de Lamorteau, Luxembourg) vers 1720, mort à Saint-Hubert le 25 novembre 1789.

Il était charpentier et travailla aux installations industrielles de l'abbaye de Saint-Hubert, dirigée alors par dom Nicolas Spirlet. Il inventa, en 1722 ou peu avant, un moulin mù par un animal; le rendement devait en être excellent, puisque l'abbé le qualifiait de « mouvement presque perpétuel ». On n'en sait malheureusement rien de précis.

Jacques Breuer.

*Journal encyclopédique* (Bouillon), juillet 1772, p. 208. — *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg* (Arlon), t. 69, 1938, p. 159 (correspondance de l'abbé N. Spirlet). — *Revue Ardenne et Famenne*, octobre 1959, p. 152-160.

**WAUTERS (Victor - Jules)**, chimiste, né à Bruxelles le 11 septembre 1852, décédé le 2 octobre 1949.

Son père était greffier à la Cour de cassation. Ses deux frères, Alphonse-Jules, directeur du « Mouvement Géographique », et Émile, artiste-peintre, furent tous deux membres de l'Académie, ainsi que son oncle, Alphonse Wauters, archiviste de la ville de Bruxelles.

Il fit ses études à l'Athénée de Bruxelles, puis à l'Université libre. Collaborateur de Melsens et de Berger au laboratoire de chimie de la ville de Bruxelles, il en devint directeur à la mort de ce dernier; il resta en fonctions de 1911 à 1943.

Secrétaire du Comité de Salubrité publique d'Ixelles en 1880, membre du Conseil supérieur d'Hygiène en 1889, il devint la même année vice-président de la Société nationale de Laiterie et expert attaché au Parquet.

En 1890, il entra au Comité central de l'Association belge des chimistes; membre du Comité de rédaction du Bulletin de l'Association depuis 1893; il assura le secrétariat général de la Société chimique de Belgique de 1894 à 1933; président de celle-ci de 1933

à 1935, il assumait la présidence d'honneur aux fêtes du Cinquantenaire de la Société. En 1942, à l'occasion de ses 90 ans, Wauters fut l'objet d'une dernière manifestation de sympathie de la part de ses collègues.

C'était un spécialiste de l'analyse des denrées alimentaires et de l'étude des questions de salubrité publique, auxquelles il consacra de nombreuses publications, notamment dans le Bulletin de la Société chimique de Belgique, le Bulletin de la Société des Sciences exactes et naturelles de Bruxelles, etc.

J. Timmermans.

**WIERTZ (Antoine-Joseph)**, peintre et sculpteur, né à Dinant le 22 février 1806, mort à Bruxelles le 18 juin 1865.

Fils d'un gendarme et d'une humble « journalière », Antoine Wiertz manifesta dès sa jeunesse d'étonnantes dispositions pour l'art et des talents multiformes comme modelleur, dessinateur et graveur, ainsi que comme musicien, jouant d'instinct de divers instruments. Il fut encouragé à ses débuts par un gentilhomme amateur d'art, Pierre-Joseph de Paul de Maibe, membre de la seconde chambre des États-Généraux sous le régime hollandais, et par un de ses cousins, Ghislain Disière, négociant et armateur à Dinant. Pourvu d'une bourse par le roi Guillaume I<sup>er</sup>, Wiertz entra en 1820 à l'Académie d'Anvers, où il étudia sous la direction de Herreyns et de van Brée. Dès l'âge de 20 ans, il défendit l'idéal d'une peinture d'expression, de caractère monumental et, après un séjour à Paris, de novembre 1829 jusqu'au début de 1832, il compléta sa formation artistique par l'étude des chefs-d'œuvre du Louvre, vivant de son pinceau en peignant des portraits à des prix de famine, 30 francs pièce et 70 francs pour trois membres d'une même famille, et parvenant encore à aider sa mère veuve par des envois d'argent.

L'annonce du premier concours pour le prix de Rome organisé par le gou-



vernement de la Belgique indépendante le ramena au pays. Ayant conquis ce prix, il partit pour l'Italie muni d'une bourse de 2.500 francs par an. Il étudia avec application les maîtres anciens et, de 1835 à 1836, peignit à Rome une gigantesque toile qui fit sensation et qui représentait, d'après l'Iliade, *Les Grecs et les Troyens se disputant le corps de Patrocle*. Cette œuvre fut exposée à Paris et à Bruxelles, où elle souleva un intérêt de curiosité qui fut loin de satisfaire la vanité du jeune artiste qui se considérait comme l'égal de Michel-Ange et de Rubens et prétendait amener une révolution dans l'art.

Ses incontestables qualités lui eussent permis de se classer parmi les meilleurs peintres s'il s'était contenté de tableaux de genre, comme le *Carnaval romain* et le *Longchamps à la Villa Borghèse*, de paysages, comme ceux qu'il peignit dans la campagne romaine, et de portraits, pour lesquels il avait une énorme facilité. Mais il déclarait mépriser cette forme de l'art : « Les portraits pour la soupe, » disait-il, et les tableaux pour la « gloire ». Sauf pour le portrait émouvant de sa vieille mère, conservé au Musée Wiertz, il n'y révélait aucune sensibilité, se contenant de reproduire fidèlement son modèle et refusant de signer ses œuvres.

En 1837, il s'établit à Liège, où, utilisant comme atelier une église désaffectée, il peint une toile de dimensions encore plus colossales que son Patrocle, représentant *La révolte des enfers contre le ciel*, curieux mélange de Rubens et de Michel-Ange.

En 1848, il se fixe à Bruxelles et dans une usine abandonnée lui servant d'atelier, il peint encore une toile colossale : *Le triomphe du Christ*, point culminant des tendances philosophiques et moralisatrices qu'il prétend introduire dans la peinture.

Le succès, incompréhensible de nos jours, de cette toile vaut à l'artiste en 1850 la réalisation de son plus ardent désir, la possession définitive d'un atelier suffisamment vaste pour

permettre la création d'autres peintures colossales. De 1850 à 1853, l'État lui construit à Ixelles, selon ses propres indications, l'atelier de ses rêves, construction bizarre, précédée des simili-ruines d'une colonnade inspirée par le temple de Paestum. Cette faveur, insigne dans l'histoire de l'art en Belgique, est accordée à la condition que les six toiles monumentales réalisées resteraient la propriété de l'État. Wiertz y joignit, par disposition testamentaire, ses autres œuvres de façon à constituer l'ensemble formant l'actuel Musée Wiertz où plusieurs compositions traitées en trompe-l'œil, continuent, par leur caractère bizarre et terrible, d'attirer la foule des curieux.

Wiertz s'adonna à toutes sortes d'expériences chimiques touchant la composition des couleurs, au point même d'y compromettre sa santé. Ces travaux aboutirent à lui faire inventer un genre de peinture destiné à imiter sur toile le coloris de la fresque. Bien que ce procédé n'eût pas donné des résultats heureux, Wiertz s'entêta et écrivit même un mémoire pour défendre ce qu'il appelait la « peinture mate ».

En 1845 il avait exposé à Bruxelles une réplique colossale de son Patrocle, toile de 5 m. 20 de haut sur 8 m. 50 de large. Les peintures de ses dernières années prirent de plus en plus un sens moralisateur et allégorique : le *Phare du Golgotha*, le *Dernier canon*, *Napoléon aux enfers*, *Un grand de la terre*, représentant Polyphème devant les compagnons d'Ulysse, d'après l'Odyssée.

Toutes ses œuvres étaient conçues au service d'une idée qu'il expliquait parfois par de longues inscriptions mises au bas de ses toiles. Vers la fin de sa vie, plusieurs de ses tableaux dénotent un dérangement cérébral progressif se manifestant par une recherche de l'horreur et la hantise de la mort : *Faim, folie, crime* ; *l'Enfant brulé* ; *l'Inhumation précipitée* ; *le Suicide* ; *Pensées et visions d'une tête coupée*. L'orgueil de l'artiste qui ne

cessait de se comparer aux plus grands et qui poussait des clameurs indignées devant la moindre contradiction ou la plus timide critique, s'exacerbait de plus en plus et tournait ainsi à la monomanie. Il souffrait de rester un isolé et un incompris et de ne pas avoir été suivi dans la révolution qu'il prétendait réaliser dans l'art.

La production de Wiertz comme sculpteur fut de peu d'importance. Il s'inspira de Michel-Ange dans les groupes en plâtre conservés dans son musée et s'efforça, comme dans ses tableaux, de faire prévaloir ses idées concernant la civilisation et l'humanité.

S'il fut loin d'être, comme il se l'imaginait, un génie et un surhomme capable d'écraser tous les peintres de son temps, Wiertz occupe cependant, ne serait-ce que par la puissance et l'originalité de son œuvre, une place importante et même unique en son genre dans l'histoire de la peinture belge au XIX<sup>e</sup> siècle, où il voulut être le « philosophe du pinceau ».

Vicomte Terlinden.

K. Claessens, *Wiertz*, Bruxelles, 1883. — P. Colin, *La peinture belge depuis 1830*, Bruxelles, 1930, p. 26-29. — Em. de Laveleye, *Catalogue du Musée Wiertz*, précédé d'une notice biographique, Bruxelles, 1883. — Paul Pierens, dans *L'Art en Belgique*, Bruxelles, s. d., p. 448-451. — H. Grimm, *Der Maler Wiertz*, Berlin, 1875. — L. Labarre, *Antoine Wiertz*, Bruxelles, 1867. — C. Lemonnier, *L'École belge de peinture (1830-1905)*, Bruxelles, 1906. — R. Muther, *Die Belgische Malerei im XIX. Jahrhundert*, Berlin, 1904. — J. Potvin, *Antoine Wiertz, l'homme et l'œuvre*, Bruxelles, s. d. — F. Regnault, « Étude médico-psychologique sur l'œuvre de Wiertz », dans *Esculape*, 1913, p. 193-196. — L. Solvay, *L'Art et la Liberté*, Bruxelles, 1881, p. 135 et suiv. — Vicomte Terlinden, *La correspondance d'Antoine Wiertz au cours de son voyage en Italie (1833-1837)*, Bruxelles-Rome, 1953. — F. Vanderpyl, *Antoine Wiertz*, Bruxelles, 1931. — Marguerite Van de Wiele, « Antoine Wiertz, l'Homme et l'Œuvre », dans *L'Art*, t. LI, 1801. — L. Watteau, *Catalogue raisonné du Musée Wiertz*, précédé d'une biographie du peintre, Bruxelles, 1861.

WILLEMS (Alphonse), helléniste, né à Saint-Josse-ten-Noode le 21 fé-

vrier 1839, décédé à Schaerbeek le 27 novembre 1912.

Proclamé à 19 ans docteur en philosophie et lettres de l'Université libre de Bruxelles, en un temps où l'enseignement de la philologie dans notre pays n'était encore qu'embryonnaire (on faisait sans spécialisation deux années d'études groupant les matières les plus hétérogènes), Willems s'intéressa tout d'abord à la littérature néerlandaise, publiant une *Étude sur le poème Van den Vos Reinaerde* (Gand, 1857) et procurant une édition avec introduction et notes du célèbre pamphlet de Marnix de Sainte Aldegonde : *Den Byencorf der H. Roomsche Kercke* (Bruxelles, 2 vol., 1858). Mais très vite il se sentit attiré par les études classiques; un voyage en Orient et un séjour à Athènes (il remplit en 1862-1863 les fonctions de consul de Belgique en Grèce) le conquièrent définitivement à l'hellénisme. Nommé en 1880 à l'Université de Bruxelles comme professeur de philologie grecque et de littérature flamande, il abandonna en 1883 ce dernier cours pour se consacrer jusqu'à la fin de sa carrière en 1909 à l'enseignement du grec : philologie, auteurs et littérature. Son attention se porta plus particulièrement sur les poètes mais l'auteur qu'il étudia et expliqua avec prédilection fut Aristophane.

Doué d'un tempérament d'artiste, Willems joignait à une entente approfondie des choses du théâtre une connaissance précise de la langue du V<sup>e</sup> siècle, ainsi que des mœurs athéniennes et des *realia* sans l'intelligence desquels tant de traits du grand comique restent sans saveur; ces qualités font tout le prix des *Notes* sur les onze pièces d'Aristophane, dont il donna lecture à l'Académie royale de Belgique qui l'avait appelé à siéger en son sein en 1896; il suffit de constater que la plupart de ses remarques — il s'agit souvent de défendre la tradition manuscrite contre les corrections arbitraires des philologues modernes — ont été admises sans réserve par les éditeurs ultérieurs. Il

avait aussi préparé de son auteur favori une version française qui, dans le souci de rendre au mieux l'original, recourait un peu trop peut-être à des expressions archaisantes ou à des termes techniques insolites mais n'en constitue pas moins un commentaire suivi fort précieux : cette traduction — à laquelle ont été joints les différents mémoires publiés dans le bulletin de l'Académie de 1894 à 1912 — a paru en édition posthume en 1919 : *Aristophane. Traduction avec notes et commentaires critiques*, Paris-Bruxelles, 3 volumes, XL-595, 585 et 477 pages.

Un autre aspect de l'activité de Willems est l'amour qu'il portait aux choses de l'art et tout particulièrement aux beaux livres, aux éditions rares, aux reliures précieuses ; c'est à cette passion du bibliophile que nous devons l'étude extrêmement fouillée et érudite qu'il consacra à l'histoire des Elzevier et le catalogue qu'il dressa en même temps des livres publiés par cette illustre dynastie d'imprimeurs : *Les Elzevier. Histoire et Annales typographiques*, Bruxelles-Paris, 1890, CCLIX-607 pages.

Maurice Leroy.

Henri Grégoire, dans *Université de Bruxelles. Annuaire pour l'année académique 1913-1914*, p. 65-73. — Charles Lacomblé, préface du tome I<sup>er</sup> d'*Aristophane*, p. XXIX-XL.

**WINNEPENNINGKX** (*Philippe*), ecclésiastique, né à Watermael en 1759, mort à Leerbeek le 21 décembre 1840.

Son père, Jean, décédé maître d'école à Thildonck en 1791, avait eu de sa femme, Cécile Storms, plusieurs enfants dont deux étaient devenus prêtres : Jean-François, qui fut vicaire à Grez-Doiceau, et Philippe, plus jeune que lui de deux ans. On sait peu de choses de ce dernier avant sa désignation, par la Faculté des Arts de Louvain, comme curé de Leerbeek, le 24 juin 1797. Il dut presque aussitôt exercer son ministère en cachette,

ayant refusé de prêter le serment de haine à la royauté et son église ayant été fermée par ordre des autorités, en septembre de la même année. Il y reprit publiquement ses fonctions en 1801, après l'avoir réconciliée.

Suite au Concordat, un décret du cardinal Caprara avait promulgué la nouvelle circonscription des diocèses de France, supprimé les anciennes paroisses et enlevé leur juridiction aux anciens pasteurs. Avant de pourvoir aux cures, le nouvel archevêque de Malines, Mgr de Roquelaure, fit demander aux prêtres désireux de prendre du service dans la nouvelle organisation une déclaration d'adhésion au Concordat. Cette déclaration, pouvait-on la signer en conscience ? Il en fut discuté longuement : n'était-ce pas reconnaître implicitement les Articles organiques que la loi du 18 germinal avait promulgués en même temps que la convention ? Le curé de Leeuw-Saint-Pierre, De Hertoghe, doyen de Hal, l'avait pensé, avait refusé son adhésion et démissionné. Le curé de Leerbeek ne souscrivit pas à la formule proposée, mais continua néanmoins à diriger paisiblement ses ouailles jusqu'au moment où, le 18 thermidor an XI (6 août 1803), un billet du maire vint lui enjoindre de remettre les clefs de son église, un nouveau desservant provisoire ayant été désigné, depuis le 1<sup>er</sup> du mois, pour le remplacer. Il dut quitter le presbytère et, dès ce moment, rompit la communication avec son archevêque et prit domicile chez un de ses paroissiens, Jean Antoons. Contrairement à la plupart de ses confrères, qui, se contentant de ne pas accepter de place, s'abstinrent d'exercer leur ministère, il crut pouvoir persister, malgré le décret de Caprara, à user de sa juridiction et se maintenir dans sa paroisse. Dans son *Manifeste d'un curé catholique-romain* rédigé en 1803 et retrouvé, en son texte autographe, en 1952, parmi les papiers des stévenistes, dans ses *Explications* de 1820, dont les dissidents de la région de Hal avaient con-

servé une copie, et dans un *Directorium* annoté de sa main, il s'efforce de justifier son attitude. Avant de prendre parti, y déclare-t-il, il a pris toutes les informations qu'il a pu et même consulté l'ancien archevêque de Malines, le cardinal de Franckenberg. Il ne semble pas certain, toutefois, que la réponse du prélat, telle qu'il la rapporte, autorisât l'interprétation qu'il en a donnée. En tout cas Cornelle Stevens, l'ancien vicaire général de Namur, dont il se réclame volontiers, avait donné aux prêtres qui le consultaient d'autres directives : ne pas accorder son adhésion, mais se retirer du ministère en attendant des temps meilleurs.

Une fois sa décision prise, Winnepeninckx ne resta pas inactif : il parcourut la région, disant la messe dans les fermes et dans les granges. Un certain nombre de fidèles y assistaient. Beaucoup d'entre eux étaient fils, frères ou parents des victimes de la *guerre des paysans*. Ils se montraient hostiles aux représentants de la France, gardaient de la rancune envers les prêtres assermentés dont plus d'un avait été repris dans l'Église concordataire, éprouvaient de la répugnance à s'adresser, pour les besoins de leur âme, au clergé officiel en qui ils étaient portés à ne voir que d'autres constitutionnels. Très attachés à leur curé depuis qu'ils avaient apprécié son dévouement au temps de la persécution, incapables d'ailleurs de faire les distinctions nécessaires, ils lui faisaient naturellement confiance. Lui, à son tour, voyant les scrupules de ces braves gens à recevoir les sacrements de la main des nouveaux curés, se persuada que les pouvoirs spéciaux, accordés en 1797 par le pape et le cardinal de Franckenberg, restaient toujours en vigueur et n'hésita pas à s'en servir. Ainsi naquit la dissidence. Celle-ci fut entretenue par quelques prêtres, rares il est vrai, qui partageaient les sentiments de Winnepeninckx, dans les régions de Hal et d'Enghien, notamment Jean-François Janssens, curé de Pepingen, et Fran-

çois Meyns, curé d'Elingen. Il s'en trouva quelques-uns aussi dans les départements des Forêts et de Sambret-Meuse. L'un d'entre eux mérite une mention spéciale : il s'agit de Gilles-François Theys (voir ce nom), curé de Jumet, actif et entêté, dont l'influence s'étendit au Brabant flamand, notamment à Leerbeek. Aujourd'hui encore, dans la région, les stévenistes ont gardé de lui un fidèle souvenir.

En 1814, dès le départ des troupes françaises, une circulaire datée du 2 mars et émanant de Jean-Ghislain Huleu et de Joseph Forgeur, vicaires généraux de Malines, vint inviter les prêtres jusqu'alors opposés à l'Organisation à rentrer au bercail. Le 7 mars, une proclamation des Hautes Puissances annonça que « le clergé de » Belgique était affranchi de toutes les » entraves mises à l'exercice de la » religion catholique et romaine ». Presque tous les non-déclarants du diocèse, de même que ceux du diocèse de Namur, où la résistance avait été la plus forte, s'empressèrent de se rallier. Stevens, le chef incontesté de l'opposition religieuse en Belgique, et Philippe-Jacques Defrenne, ancien curé d'Ath, connu lui aussi pour sa ténacité, dont les avis, au dire de Winnepeninckx lui-même, avaient inspiré son attitude antérieure, firent de même. Soit qu'il n'eût pas confiance en Huleu, l'ancien coryphée des assermentés, qui avait montré une singulière condescendance vis-à-vis de l'autorité civile, soit qu'il craignît de se déjuger auprès de ses fidèles, le curé de Leerbeek ne put se décider à les suivre. Il signifia au maire du village qu'« il était de son devoir » (*du maire*) de mettre un terme aux » empêchements mis à l'exercice de ses » fonctions pastorales ». N'ayant reçu aucune réponse, il lui notifia qu'il remplirait ses fonctions à Leerbeek ou bien dans les environs, où il trouverait place, et déclarait qu'il prenait publiquement domicile chez Jean Antoons. Et le 24 novembre, une pétition adressée au Ministre de la guerre

par quelques paroissiens des curés récalcitrants de la région de Hal demande pour eux « la permission » d'assister aux offices religieux de leurs pasteurs, lesquels offices se font » en plein jour dans une chambre à » porte ouverte, jusqu'à ce que tout » empêchement soit effectivement ôté » de leurs temples ».

Winnepeninckx trouva peut-être, dans l'arrêté de Guillaume d'Orange du 18 mai 1816, une nouvelle justification à son attitude. Le roi des Pays-Bas n'y disait-il pas : « Nous Guillaume, vu le Concordat avec les » *Articles organiques...* »? Quoi qu'il en soit, s'il avait voulu profiter de toute occasion pour faire sa soumission, cette occasion lui fut offerte, après 1830, par la nouvelle Constitution belge : n'avait-elle pas presque entièrement supprimé les articles litigieux? Ne devenait-il pas, d'ailleurs, de plus en plus évident que les évêques prétendument « intrus » étaient en parfaite communion avec Rome et que l'on ne pouvait, sans mettre en cause le Saint-Siège lui-même, leur refuser obéissance? Mais il parut sans doute trop difficile au curé de Leerbeek, alors âgé de plus de soixante-dix ans, de reconnaître qu'il s'était trompé, et surtout de le faire admettre par ses fidèles. Il semble pourtant qu'il ne se soit pas fait illusion jusqu'au bout. Malgré son grand âge il continuait à mener une vie de missionnaire, visitant les dissidents à Thildonck, où, nous l'avons vu, il avait de la famille, et ailleurs jusqu'en Brabant wallon et même jusqu'en Flandre occidentale, partout où se trouvait quelque foyer stéveniste. Lors d'une visite qu'il fit à Lendeledé (ce devait être la dernière), constatant que ses forces avaient baissé, on lui aurait posé la question : « Que devons-nous faire » lorsque vous ne serez plus? Il aurait répondu : « Vous rallier ». La chose fut rapportée au cardinal Sterckx, archevêque de Malines : celui-ci entreprit de lui écrire, puis lui envoya un délégué pour essayer de négocier son retour. Un an aupa-

vant, en 1837, le curé Theys était décédé, irréductible jusqu'à la fin. Un petit volume qui racontait l'histoire de ses *Vexations* fut répandu dans la région par ses partisans et contribua sans doute à durcir l'opposition. Sans doute aussi fit-on bonne garde autour du vieux prêtre, à cette époque presque octogénaire et bien malade. La démarche du prélat demeura vaine. Comme son frère Jean-François, décédé sous son toit, en 1835, sans faire retour à l'Église, Philippe Winnepeninckx mourut, non réconcilié. Avec lui disparaissait le dernier prêtre de la dissidence en Belgique.

Un manuscrit intitulé *Notes touchant les Stévenistes*, découvert et récemment publié par nous (voir *in fine*), nous montre un Winnepeninckx assez différent de celui que nous fait connaître le dernier travail paru sur *Le Stévenisme dans le Sud-Ouest du Brabant*. Nous n'avons pu, jusqu'ici, identifier l'auteur de ce document malheureusement anonyme ni dater exactement le document. Il est toutefois certain que cet auteur a connu Winnepeninckx et, à en juger par les détails qu'il donne, il semble bien au courant des origines de la secte. Il est beaucoup plus sévère pour le curé de Leerbeek, qu'il décrit comme un homme particulièrement obstiné. Ce témoignage d'un contemporain ne laisse pas d'impressionner. Jusqu'à plus ample informé, nous préférons réserver notre jugement. Quoi qu'il en soit, jusqu'aujourd'hui, les « stévenistes » n'ont cessé de témoigner d'un grand attachement au curé Winnepeninckx dont ils entourent la mémoire d'une profonde vénération. Pendant longtemps, ils se sont montrés extrêmement méfiants vis-à-vis du clergé romain. Depuis quelque temps, néanmoins, ils étaient devenus moins farouches à leur égard; des relations se sont même nouées entre l'un ou l'autre d'entre eux et quelques ecclésiastiques, qui se sont intéressés à l'histoire de leur groupe. Heureuse conséquence de ces contacts, une lettre personnelle du pape Pie XII,

datée du 15 juin 1957, a réussi à ramener à l'Église quelques-uns des membres les plus influents de la dissidence. A l'heure où nous écrivons, il est trop tôt pour prévoir si le gros des fidèles (ils sont encore, sauf erreur, environ trois cents) suivra le mouvement et si enfin, après plus d'un siècle et demi, disparaîtra cette « Petite Église », curieux vestige d'une époque troublée de l'histoire religieuse de notre pays.

J. Soille.

Pour la bibliographie, consulter la notice de l'auteur sur F. Theys, dans le *Supplément*, vol. XXX, col. 779. Et voir J. Soille, « A propos du Stévenisme dans le Sud-Ouest du Brabant », dans *Annales du Cercle archéologique d'Enghien*, t. XII, 1960, p. 85-102.

**WITTE DE HAELEN** (Léon-Alphonse-Ernest-Bruno, baron DE), homme de guerre et écrivain militaire, né à Ixelles le 12 janvier 1857, décédé à Meer près d'Hoogstraten le 15 juillet 1933.

Sa mère était fille du baron A. du Jardin, ministre plénipotentiaire à La Haye, avec qui le duc de Brabant, futur roi Léopold II, entretint en 1861 une fort curieuse correspondance au sujet du sultanat de Sarawak (Bornéo). Son père, qui devait terminer sa carrière d'officier du génie comme inspecteur général des fortifications et lieutenant général (1883), avait été officier d'ordonnance de Léopold I<sup>er</sup> (1864-1865) et de Léopold II (1866-1871), et avait obtenu concession de noblesse par lettres patentes du 31 décembre 1858.

Entré en 1874 à la section d'artillerie et du génie de l'École militaire, Léon est nommé sous-lieutenant à l'École d'application en 1877 et à l'infanterie en 1879. Désigné pour suivre un cours à l'École d'équitation, il passe à la cavalerie, rejoint le 2<sup>e</sup> chasseurs à cheval en 1880, est détaché l'année suivante — comme officier d'instruction, cette fois — à l'École d'équitation, puis promu lieutenant

et désigné pour le 1<sup>er</sup> Guides en 1883. Sorti en 1887 de l'École de guerre avec le brevet d'adjoint d'état-major, il fait un stage au régiment des Grenadiers (jusqu'en janvier 1889) et exerce les fonctions d'aide de camp du commandant de la 1<sup>re</sup> division de cavalerie, de janvier 1888 à juin 1891, au moment où il est promu capitaine en second de 2<sup>e</sup> classe. Capitaine-commandant en 1894, de Witte est nommé adjudant-major en 1896 (après avoir assumé ces fonctions de 1891 à 1894), et aide de camp du général baron de Wykerslooth en 1899. Major au 3<sup>e</sup> Lanciers en 1900, il passe au 1<sup>er</sup> Guides en 1901. Promu successivement lieutenant-colonel en 1902, colonel commandant le 1<sup>er</sup> Guides en 1906, général-major à la section de réserve en juin 1910 pour commander la 2<sup>e</sup> brigade de cavalerie, il est placé, en septembre 1911, à la section d'activité de l'Etat-major général. Au mois de mai précédent, il avait été désigné avec le prince de Ligne pour représenter le roi Albert au couronnement de George V d'Angleterre.

Très instruit, grand travailleur, servi par une volonté et une santé de fer, cavalier dans l'âme, de Witte s'intéresse à toutes les questions militaires dont dépend le sort d'un pays qu'il chérira toujours avec une égale passion. En 1911, il lance — sous un pseudonyme bientôt transparent : O. Dax — une brochure qu'il faut relire aujourd'hui en se replaçant dans l'atmosphère où l'affaire d'Agadir avait plongé la majorité des Belges et en oubliant, bien entendu, la tragédie d'août 1914 : *Situation de la Belgique en prévision d'un conflit franco-germain*. Sous le signe du « *salus patriae suprema lex* », l'auteur lançait un appel angoissé en vue de l'abandon pur et simple de notre neutralité, qu'il jugeait une notion à la fois périmée et dangereuse. Tout, selon lui, donnait à penser que cette neutralité ne serait pas respectée en cas de crise; elle aurait, d'autre part, pour conséquence l'obligation pour la

Belgique de s'allier au plus faible de ses voisins contre un puissant agresseur qui serait très probablement l'Empire allemand. Précisons que la pensée du général de Witte rejoignait ainsi celle d'autres personnalités belges qui estimaient sage de donner aux événements une orientation qui permit à notre armée de se ranger éventuellement du côté du plus fort, sans qu'il en résultât pour le pays des conséquences fâcheuses au point de vue de ses devoirs internationaux. Cette publication valut un blâme officiel à son auteur et fut retirée de la vente. Elle n'en eut pas moins un retentissement considérable, particulièrement en France. La propagande allemande, de son côté, en diffusa un commentaire tendancieux en 1916, et de Witte lui-même la réédita en 1927 avec un avant-propos de circonstance où il se défend d'avoir jamais été germanophile.

Désigné en 1913 pour commander la 1<sup>re</sup> division de cavalerie, puis la division réorganisée de cette arme, de Witte est promu lieutenant général le 6 août 1914. Au neuvième jour de la campagne, les cavaliers des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Guides et des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Lanciers, un groupe d'artillerie à cheval, un bataillon de carabiniers-cyclistes et une compagnie de pionniers-pontoniers livrent, sous ses ordres, le combat de Haelen qui illustrera son nom. Le repli des « casques d'argent » de von der Marwitz (plus nombreux et mieux dotés en mitrailleuses) prouve aux Belges qu'ils sont capables de tenir tête à l'envahisseur. Aussi la victoire du 12 août 1914 eut-elle une influence tangible sur le moral de notre armée en position sur la Gette : la menace qui avait pesé sur son flanc gauche était dissipée, et elle ne risquait plus d'être coupée de sa base d'Anvers ! La division de Witte, elle, reprendra Aarschot le 9 septembre, prendra part aux sorties d'Anvers et, pendant le siège de la forteresse, gardera la ligne de l'Escaut vers Wetteren. Elle couvrira ensuite la retraite de l'armée de campagne en direction de l'Yser et

jouera son rôle lors de la glorieuse bataille d'octobre 1914.

Le 5 janvier 1915, de Witte se voit déchargé du commandement de sa chère division. Il est mis à la disposition du Ministre de la Guerre, condamné en fait à l'inaction dans un service de l'arrière. Des intrigues, comme il en existe dans tous les états-majors, furent-elles à la base de cette décision ? Peut-être aussi des griefs d'ordre tactique : tel celui de n'avoir pas exploité à fond le succès de Haelen, dont le général tentera de faire justice dans plusieurs brochures rédigées en 1920 et 1921 ? Son amertume s'estompée lorsqu'en mars 1915 le Roi lui confie la mission de remettre au généralissime des armées russes, le grand duc Nicolas Nicolaïevitch, en son quartier général de Baranovitch, le grand cordon de l'Ordre de Léopold. Le 12 août suivant, premier anniversaire de Haelen, il prend le commandement du corps de cavalerie qui vient d'être formé par la réunion des deux divisions de l'arme. Le 15 septembre, de Witte est, en outre, chargé des responsabilités propres à la 2<sup>e</sup> division. Le 31 janvier 1918 enfin, lors de la réorganisation de la cavalerie et de sa réduction à une unique division à trois brigades, il en reçoit le commandement ; il l'exercera jusqu'au 27 septembre 1918, prenant part activement aux travaux et conférences qui préparent la phase décisive qui conduira l'armée belge à la victoire.

Le jour même où lui est remise la proclamation du Roi qui convie l'armée à foncer sur l'ennemi « pour le droit et la liberté, pour la Belgique que immortelle », le général apprend avec stupéfaction que son commandement lui est à nouveau retiré. A ses protestations indignées, on oppose les griefs déjà formulés en 1915 ; on y ajoute celui d'un état de santé incompatible avec les opérations offensives prochaines : un accident de cheval avait occasionné à de Witte, en février 1918, une double fracture de la jambe droite !... Ulcéré, le vainqueur de Haelen réclame sa mise à la re-

traite : on s'empresse de la lui accorder le 29 mars 1919. Depuis décembre 1918, il était adjoint, à titre provisoire, à l'état-major de l'Inspection générale de l'artillerie.

Il partagea sa paisible retraite entre diverses occupations qui lui tenaient fort à cœur. Il se fit l'historien fervent des actions que ses cavaliers et lui-même avaient menées à bonne fin au cours de la guerre et particulièrement à *Haelen* (une polémique s'engagea dès 1921 avec le colonel Beernaerts au sujet du rôle qu'y avait joué la 4<sup>e</sup> brigade mixte !). Il étudia *Un aspect militaire de l'affaire von der Lancken en 1917* (les propositions de paix), consacra une brochure au *Système défensif de la Belgique de l'avenir* et une autre aux *Desiderata politiques d'un vieux soldat*, non sans attirer l'attention sur le *Grand œuvre belge de 1830 en péril* : autant de professions de foi d'un ardent patriote et monarchiste convaincu ! Certaines de ses conférences — et aussi la présidence d'honneur de la *Légion nationale* et une retentissante interview au quotidien *La Nation belge* — suscitérent, toutefois, des polémiques.

Il avait obtenu le 15 novembre 1921 concession du titre de baron transmissible par ordre de primogéniture masculine (père de dix enfants dont deux officiers, il était veuf depuis 1917). Le 6 octobre 1924, le grand cordon de l'Ordre de Léopold avec palme lui fut décerné, et un arrêté royal du 15 octobre 1928 l'autorisa à joindre à son patronyme le nom de *Haelen* en souvenir de la première victoire de l'armée belge en 1914. A l'issue des funérailles que lui-même avait voulues sans honneurs militaires, mais que le roi Albert et son fils aîné rehaussèrent de leur présence au milieu d'une foule de personnalités de premier plan, le corps du général de Witte de *Haelen* fut inhumé au cimetière de *Laeken*.

Albert Duchesne.

Archives et bibliothèque du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire à Bru-

xelles. — Archives des Services historiques de l'armée belge (Bruxelles) et des forces armées françaises (Vincennes). — *Le Courrier de l'Armée* (revue militaire belge), n° 1050, 1<sup>er</sup> août 1933, pp. 1329-1330 et 1333. — *La Noblesse belge* (annuaire), 1923, II<sup>e</sup> partie, p. 213-219, Bruxelles, 1924. — Les journaux, particulièrement *La Nation belge* et *Le Peuple*, de juillet 1933, etc.

Renseignements dus à l'amabilité de la baronne de Witte de *Haelen*, veuve du fils aîné du général, et du chanoine de Witte, autre fils de ce dernier.

**WOESTIJNE** (Karel - Pierre - Edouard - Marie VAN DE), né à Gand le 10 mars 1878, décédé à Zwijnaarde-lez-Gand le 24 août 1929.

Il était le fils aîné d'Alexandre-Jean van de Woestijne (1847-1890) et le petit-fils de Pierre-Joseph van de Woestijne, chaudronniers et constructeurs d'appareils en cuivre, de leur métier. Durant sa jeunesse, son père avait exprimé le désir de devenir ingénieur ; les circonstances de famille l'obligèrent à suivre la voie, tracée par son devancier, ce qui toutefois ne l'empêcha pas de s'intéresser aux choses de la mécanique et des mathématiques, et d'inventer des appareils assez nouveaux pour l'époque. Ce désir d'invention, ce penchant pour les mathématiques, pour le nombre et le symbole, nous les retrouverons dans l'œuvre du fils-écrivain.

Sa mère, Antigone-Jeanne-Françoise Sielbo (1852-1903), fille d'un plumassier gantois, Charles-Ferdinand Sielbo, était également issue de la bourgeoisie aisée de sa ville natale et comptait, comme son mari, plus d'un ancêtre adonné à l'industrie du cuir. On la dit d'origine espagnole ; quoi qu'il en soit, elle fut élevée quelque temps par une tante, Angélique de Meulenaere, mariée à Paris au baron de Diauville, médecin particulier de Napoléon III. De son mariage avec Alexandre-Jean van de Woestijne naquirent, après l'aîné de ses fils, Edouard et Maurice van de Woestijne et le plus connu des quatre, le peintre Gustave van de Woestijne (1881-1947), qui fut professeur à l'Institut supérieur des Beaux-Arts d'Anvers et



directeur de l'Académie des Beaux-Arts à Malines. Nous aurons l'occasion de revenir sur son activité, aux côtés de son frère Karel, au sein de ce qu'André de Ridder a appelé la « colonie d'artistes », Paul Haesaerts « l'école » de Latem-Saint-Martin, avant la première guerre mondiale. On doit à Gustave l'établissement d'un arbre généalogique de la famille ; en s'appuyant sur des données tantôt historiques, tantôt fantaisistes, il la fit remonter au IX<sup>e</sup> siècle, et décela une branche gantoise, une deuxième dans la contrée d'Oudenaarde, une troisième à Paris ; de tout cela il paraît établi historiquement que des van de Woestijne issus de la branche gantoise — un chanoine, Maximilien van de Woestijne (décédé en 1669), un gouverneur-général des Pays-Bas méridionaux, Philippe-François van de Woestijne (décédé en 1674), et Maximilien van de Woestijne, promu en 1705, par Louis XIV, marquis de la Woestyne et de Becelaere — ont réellement existé et ont illustré ce ce nom désormais célèbre que ce soit dans l'administration, dans la noblesse, ou dans les cercles ecclésiastiques de notre pays. Néanmoins, l'auteur a pu mettre à profit certaines de ces données, historiques ou mythiques, en tout cas pour son œuvre en prose.

Dès l'âge de cinq ans, le jeune van de Woestijne fut initié à l'art de lire et d'écrire, et en outre aux branches qu'un enfant est tenu à s'assimiler à l'école primaire (celle-ci fut pour lui l'Institut central, une école primaire libre, comme il y en avait plus d'une à cette époque, à Gand), par Pol Anri, l'instituteur qui lui donna des leçons particulières, le prépara à l'examen d'entrée à l'Athénée royal, et lui fit connaître les rudiments de l'art de faire des vers. Ce ne fut, cependant, qu'à l'Athénée royal (1889-1897), où sous l'impulsion des professeurs de 2<sup>e</sup> gréco-latine, — Meert pour le néerlandais, Preud'homme pour le français, le latin et le grec, et aussi Haller von Ziegesar, —

que l'écrivain en herbe s'initia sérieusement à la beauté littéraire, celle du symbolisme français et de la littérature grecque, et prit contact avec le mouvement de *Van Nu en Straks* (D'Aujourd'hui et de Demain) qu'Auguste Vermeyleylen et ses amis avaient fait démarrer en 1893, et auquel van de Woestijne put s'associer, à peu près dès le début.

Ce fut pendant ses études moyennes que le jeune auteur fit ses débuts dans la littérature. A l'occasion du premier anniversaire de la mort de son père, en 1891, — il avait à ce moment treize ans, — il écrivit son premier poème, un poème-souvenir, qu'il dit plus tard avoir conçu comme tel ; ce texte n'a pas été retrouvé ; nous le possédons, cependant, sous sa forme définitive dans *Wijding aan mijn Vader* (Dédicace à mon père), un poème liminaire en fait, datant d'une période postérieure et inaugurant l'œuvre poétique de l'écrivain. Ce fut aussi l'époque où celui-ci se mit à collaborer, tant pour la prose que pour la poésie, aux périodiques littéraires, — feuilles déjà existantes, revues de jeunes, recueils estudiantins, — et cela d'abord sous des pseudonymes tels que E. Rica, Erik Monck, Beaat uten Hove ou Beaat uut den Hove, Peter Becelaere ; parfois il signa : Carlo ; en 1894, C. Der Woestenije ; en 1896, et à partir de cette époque sous le nom de Karel van de Woestijne, il collabora à la revue d'avant-garde *Van Nu en Straks*. Si l'on considère l'esprit de cette revue comme étant l'expression, en Flandre, du mouvement symboliste d'inspiration occidentale, on constate que non seulement l'auteur fit ses débuts sous les meilleurs auspices, mais qu'il s'intégra d'emblée, par son œuvre de jeunesse, dans un mouvement qui, de décadent et fin-de-siècle, se mit à la recherche, au début du XX<sup>e</sup> siècle, de nouvelles valeurs spirituelles qui préoccupaient les représentants les plus qualifiés de la génération montante.

Après avoir fait ses études moyennes, en passant des humanités mo-

dernes aux humanités gréco-latines, — il était d'abord dans les intentions de son père de faire de son fils un ingénieur pour qu'il puisse lui succéder à la tête de la chaudronnerie, — van de Woestijne, qui n'était pas en possession de son certificat homologué d'humanités gréco-latines, tenta par deux fois de l'obtenir au Jury central, mais en vain; toutefois, nous le voyons inscrit, de toute évidence comme élève libre, à l'Université de Gand, dans la section de philologie germanique (1897-1898). Il y fréquente les cours jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1899, date à laquelle il s'établira avec son frère Gustave, ainsi qu'avec le peintre-typographe Jules de Praetere, à Latem-Saint-Martin. C'est de là qu'il adressera, en 1901, ses *Laethemsche Brieven over de Lente aan Adolf Herckenrath* (Lettres de Latem sur le printemps à Adolf Herckenrath), à son condisciple sur les bancs de l'université qu'il venait de quitter.

C'est pendant ce bref séjour à l'université que le jeune écrivain, en contact avec son professeur d'allemand, A. Bley, et son professeur d'anglais, H. Logeman, fit siens des thèmes et des mythes dont il sut tirer profit par la suite, en vue de son œuvre de prose; il en fut ainsi pour *Gyges und sein Ring* de Hebbel, et *Romeo and Juliet* de Shakespeare, textes lus et commentés au cours, et dont nous trouvons les traces dans *Romeo of de Minnaar der Liefde* (Roméo ou l'amant de l'amour), dans *De Vrouw van Candaules* (La femme de Candaule), les deux premiers récits faisant partie de *Janus met het dubbele Voor-Hoofd* (Janus au front double), succédant, en 1908, aux lettres de Latem.

Ce fut à Latem-Saint-Martin que d'aucuns ont comparé à Barbizon, Worpswede et autres colonies ou écoles d'artistes, que van de Woestijne s'affirma en tant que poète, prosateur et critique d'art, dans le plein épanouissement de son jeune talent. À vrai dire, il y séjourna deux fois: de 1899 à 1904, l'année de son mariage; de 1905 à 1906, en compagnie

de son épouse. On peut dire que ce fut le premier de ces séjours, d'ailleurs de plus longue durée que le second, qui fut prépondérant, non seulement pour son évolution littéraire, mais aussi pour sa formation intellectuelle et artistique en général. En contact avec des artistes tels qu'Albin van den Abeele, George Minne, Valerius de Saedeleer, son propre frère Gustave, et autres personnalités, moins tranchées peut-être, mais dont l'ensemble formait, sous l'égide de notre auteur, un groupe compact et uni, — il sut non seulement affirmer parmi ces jeunes son originalité, mais encore profiter lui-même d'une ambiance sereine, « doucement virgilienne » comme il l'a décrite, en contraste avec « l'atmosphère lourde et impénétrable de la ville de Gand ». De cela devaient naître une peinture, une sculpture et une littérature (la sienne) mi-terriennes, mi-religieuses, centrées avant tout sur une expérience personnelle, un désir de pureté, et par delà, d'absolu, une expression réfléchie, qui fit baigner l'art qui s'y pratiquait dans une lumière de primitivisme, comparable à celle des Primitifs flamands, un néo-hellénisme dépouillé, une atmosphère de confession naïve, mais saturée de contradictions, de spleen et d'idéal, comme c'est le cas dans *Het Vader-Huis* (La maison paternelle) et dans *De Boom-Gaard der Vogelen en der Vruchten* (Le verger aux oiseaux et aux fruits), les débuts remarquables de l'auteur en 1903 et 1905. Tout cela ne fut pas le résultat exclusif de l'ambiance qui y régnait; mais aussi d'événements, comme p. e. la visite que firent van de Woestijne et ses amis de Latem à l'exposition des Primitifs flamands à Bruges, en 1902. Ce fut une découverte, une confrontation; ce fut aussi la lecture des classiques en cercle privé, Shakespeare, Eschyle, Platon et Ruusbroec. « Ils étaient nos grands » intimes », nous dit-il. « C'était un bon exercice »; entendons par là pour le meilleur profit du guide spiri-

tuel du groupe, qui avait pris l'habitude de faire la lecture à ses auditeurs, comme en une communauté religieuse.

C'est en 1906 que l'auteur quitta Latem-Saint-Martin pour se fixer à Bruxelles, en tant que correspondant du quotidien hollandais *De Nieuwe Rotterdamse Courant*; sa première contribution au journal parut le 19 juillet 1906 sous le titre *Besmelle Wateren* (Eaux polluées); sa dernière, le 5 janvier 1929, l'année de sa mort, sous le titre *Kunst te Brussel* (L'Art à Bruxelles). Ce fut une collaboration qui dura à peu près un quart de siècle, un travail dur, opiniâtre, dont le but était sans doute de subvenir aux nécessités de la vie, mais grâce auquel le journaliste s'est aussi cherché lui-même, à travers la multitude de sujets qu'il avait à traiter pour son journal : la vie politique et artistique du pays, les nombreuses manifestations intellectuelles, sociales, voire folkloriques d'avant, pendant et après la première guerre mondiale qui fut si riche en changements, sur le plan des valeurs. Van de Woestijne avait été introduit au journal par son ami anversois Emmanuel de Bom; il y fut accepté comme chroniqueur après la publication d'un conte, *De Doop* (Le baptême), le 26 mai 1906; depuis lors, dans d'innombrables articles, conçus comme des ensembles, apparemment comme de grandes fresques, — telles que *Dagboek van den Oorlog* (Journal de la guerre), *Het Leven te Brussel* (La vie à Bruxelles), *Memoranda* (Mémoires), *De nieuwe Dagen* (Les jours nouveaux), etc., — il sut s'affirmer non seulement comme un des meilleurs chroniqueurs belges, à la fois objectif et caustique, travaillant pour un grand quotidien étranger, mais aussi comme un brillant écrivain, à la découverte de sa propre personnalité. Pour la connaissance de l'époque et pour celle de l'homme et de l'écrivain van de Woestijne, cette correspondance constitue un document exceptionnel et indispensable.

Ce n'est pas le lieu d'entrer dans le détail des vicissitudes familiales, et

même professionnelles, d'un auteur dont la vie entière fut centrée sur un même but à atteindre : l'expression par le vers et la prose, d'un esprit foncièrement artiste. Retenons toutefois que, hormis une brève interruption pendant la guerre de 1914-1918, quand il s'était retiré, d'avril 1917 à octobre 1918, à Ledeborg (Pamel), — ce fut pour lui une cure de repos et de méditation, dans la vallée de la Dendre, — van de Woestijne vécut à Bruxelles de 1906 à 1920. En 1911, il entra comme commis temporaire au département de l'Enseignement primaire au Ministère des Beaux-Arts; vers la fin de la même année, et au même titre, au département de l'Enseignement supérieur, où il s'occupait de traductions. C'est aussi comme traducteur qu'il fut attaché en 1918, en même temps que son ami Fernand-Victor Toussaint, au service du compte rendu analytique flamand du Sénat, tout en restant en fonction au Ministère des Beaux-Arts. Il y fut promu, en 1919, chef de service; il délaissa le service de traduction et s'occupait de problèmes touchant la langue et la littérature flamandes. Le 11 décembre 1919, le ministre Jules Destrée l'attachait comme secrétaire flamand à son cabinet; le 31 août 1920, il fut nommé chargé de cours à l'Université de Gand pour les enseignements de l'Introduction à la critique littéraire et de l'Histoire de la littérature néerlandaise comme successeur du professeur Paul Fredericq, décédé en 1920. Il y fut le collègue, jusqu'en 1927, de Léo van Puyvelde; à partir de 1923, d'Auguste Vermeulen, l'ancien chef de file de *Van Nu en Straks*. C'est vers la même époque qu'il passa de Bruxelles à Ostende, pour se fixer en 1925 à Zwijnaarde-lez-Gand.

Van de Woestijne était poète, prosateur et critique; en tant que critique, son activité se situe à la fois sur le plan de la critique littéraire et de la critique d'art (arts plastiques). Ses préoccupations, comme chroniqueur du *Nieuwe Rotterdamse Courant*, et comme professeur à l'Uni-

versité de Gand, s'intègrent, selon les objets traités, dans le cadre de chacun des domaines qui avaient sa prédilection. Car van de Woestijne est avant tout artiste, créateur d'une œuvre sans doute fortement diversifiée, mais dont les aspects fondamentaux montrent une tendance générale, dès lors unificatrice de sa sensibilité et de son esprit, un besoin de transcendance morale, religieuse, et par certains développements, incontestablement mystique, de la condition humaine envisagée du point de vue chrétien de la concupiscence de la chair. Il prend ainsi rang dans la lignée des « soif-seurs d'absolu » dont les littératures d'Occident nous ont gratifiés, sous l'ombre omniprésente de Baudelaire, au cours de la période décadente de la fin du siècle, et de celle du renouveau, en quelque sorte néo-mystique, au début du XX<sup>e</sup> siècle. On sait que ces tendances ont eu des prolongements, après la première guerre mondiale.

Étant foncièrement un poète, c'est en tant que poète qu'il s'agit d'aborder l'esquisse de la personnalité de van de Woestijne, à tous points de vue surprenante dans l'ensemble de la littérature belge d'expression néerlandaise, à partir de 1895 environ. Par sa prose et par son œuvre critique, il ne fera qu'accentuer certaines tendances du poète qui, en vers, n'avaient pas pu prendre forme d'une manière satisfaisante. D'ailleurs, cette œuvre poétique, il est nécessaire qu'on la subdivise en poésie lyrique et poésie épique, en prenant garde toutefois que la seconde est complémentaire de la première, tout comme la prose et l'œuvre critique sont, chez cet écrivain multiforme, complémentaires de sa poésie.

La poésie lyrique de l'auteur est fille du symbolisme français ; en tant que telle, elle apparaît, en néerlandais, peut-être même dans l'ensemble des littératures germaniques, comme l'expression la plus pure, c'est-à-dire la moins altérée, la plus orthodoxe de ce que le symbolisme français aimait à défendre, dès 1885, comme idéal

poétique. Cet idéal, van de Woestijne apprit à le connaître à Gand, et cela dès son jeune âge ; Gand était devenu, en terre flamande, ce poste avancé du symbolisme français, où donnaient le ton en poésie Grégoire Le Roy, Maurice Maeterlinck et Charles van Lerberghe, tous trois nés en 1862 à l'ombre du Château des Comtes, tous trois élèves de Sainte-Barbe, le collège de la bourgeoisie gantoise, tous trois débutant en 1886 dans *La Pléiade*, et présentés dans *La Jeune Belgique* par Georges Rodenbach, qui avait précédé, en même temps qu'Émile Verhaeren, les trois amis au même collège des pères jésuites. La ville de Gand, toujours embourbée dans ses relents de cité moyenâgeuse en même temps qu'industrielle, dont les politiciens voulaient la libérer par le mouvement syndicaliste, les artistes par l'évasion, ou dans la nature, ou par la création artistique elle-même, marqua de son sceau, non seulement les jeunes écrivains d'expression française, mais encore, — sans doute sous l'influence de ceux-ci qui, d'ailleurs, s'étaient ralliés à la formule symboliste, — les jeunes auteurs flamands, désireux de faire preuve de leur talent dans leur langue maternelle. Van de Woestijne fut un de ceux-là, le seul à pouvoir s'assimiler comme chair de sa chair, sinon toute la doctrine, du moins l'esprit et la technique symbolistes, soit qu'il puisât aux sources doctrinales du mouvement, soit qu'il s'intéressât, dès ses débuts, en particulier à l'œuvre de Baudelaire, de Régnier, Guérin, Kahn, Laforgue, Mallarmé, Moréas, Rimbaud, Samain, Verhaeren, Viélé-Griffin et autres. Je me limite aux poètes, et parmi ceux-ci à ceux pour lesquels il eut une prédilection, dès qu'il se mit à écrire. A maintes reprises, d'ailleurs, il s'est plu à souligner dans sa critique tout ce dont il était redevable, lui et ses amis, à cette lignée de poètes symbolistes français ; tantôt il dira que leurs recueils furent pour eux « la fièvre de » nos soirées, dont une jeunesse enthousiaste puisa une beauté pour la

» vie » ; tantôt il dira à ses étudiants : « Les symbolistes ont été nos vrais maîtres ».

C'est en 1903, en partant de cette optique symboliste, et dans la perspective de pouvoir s'exprimer tout au long d'une autobiographie qu'il appellera « lyrique », que van de Woestijne, — après s'être préparé à cela, dès 1891, — commença à élaborer cette œuvre lyrique par *Het Vader-Huis* (La maison paternelle). Ce recueil, écrit de 1896 à 1903, et contenant les poèmes s'échelonnant de sa dix-huitième à sa vingtième année, doit en effet être considéré comme l'expression lyrique et symbolique de sa vie intime, durant ses années de jeunesse et ses premières années d'homme fait.

Nous connaissons les circonstances dans lesquelles a pu naître le poème liminaire de cet étonnant début poétique, — étonnant à tous points de vue dans l'évolution de la poésie flamande, quand l'œuvre tout aussi merveilleuse de Guido Gezelle allait toucher à sa fin, en un sursaut de l'imagination créatrice, trop longtemps contenue. Le père du poète était mort en 1890, à l'âge de quarante-deux ans ; le fils avait, à ce moment, douze ans ; un an plus tard, à l'occasion du premier anniversaire de la mort de son père, nous dit-il, il fit le premier poème qu'il sentit vraiment en tant que poème ; ce n'est toutefois qu'après 1891, au plus tard en 1896, — le poète avait alors dix-huit ans, — que fut écrit *Wijding aan mijn Vader*, ce sonnet qui, mieux que les premiers poèmes symbolistes de Prosper van Langendonck, sans conteste le précurseur du mouvement, marqua la poésie lyrique flamande de l'esprit du symbolisme, en particulier du symbolisme français. Par son rythme, la sonorité du vers, l'enchevêtrement syntaxique et strophique au corps du poème, la transposition symbolique, assez claire pour donner libre cours à l'imagination réceptrice, assez vague cependant pour laisser dans la pénombre ce qui, de fait, appartient au subconscient

plutôt qu'à la conscience, cette dédicace à son père décédé, le poète l'a voulue, comme toute l'œuvre qui la suivit durant cette envolée lyrique, toute de musicalité, d'intériorité, de sensibilité extrême, en même temps qu'analogique, dont le but principal était de donner une forme verbale à ce que l'âme individuelle possède de plus humain.

Car les thèmes de cette poésie symboliste sont des thèmes humains, comme il apparaît aussi dans *De Boomgaard der Vogelen en der Vruchten*, écrit de 1903 à 1905 et traitant de la période pré- et post-nuptiale du poète, ainsi que dans *De Gulden Schaduw* (L'ombre dorée), contenant les poèmes écrits de 1905 à 1910, c'est-à-dire vers la trentaine. Sans doute ils sont l'expression d'une époque, celle d'une bourgeoisie, enrichie par l'industrialisation et en train de se désagréger dans le sens de l'esprit décadent et de l'esprit fin-de-siècle ; cependant, malgré le repli sur soi-même que provoqua cet esprit, malgré cette individualisation à l'extrême, cette introversion pathologique, ce dérèglement de tous les sens pour parler le langage de Rimbaud, et sans doute à cause de tout cela, les thèmes dont s'est également nourrie la poésie lyrique de van de Woestijne, et qui sont ceux de la poésie symboliste, ou si l'on veut post-symboliste, sont des plus humains.

Dans les trois recueils cités, et qu'on peut considérer comme appartenant à un cycle fermé, une espèce de trilogie lyrique que j'ai caractérisée dans *De Lyriek van Karel van de Woestijne* (La poésie lyrique de Karel van de Woestijne), comme étant d'essence « sensualiste », par opposition à la trilogie « spiritualiste », *Wiekslag om de Kim* (Coup d'aile à l'horizon), écrite de 1909 à 1928 ; — mais que valent ces oppositions et surtout ces terminologies qui prétendent introduire un compartimentage dans une œuvre qui, à bien réfléchir, s'affirme comme étant une et indivisible ? — dans ces recueils donc, les thèmes touchant l'homme lui-même se succèdent d'une façon

ininterrompue, mais groupés suivant un processus de vie intérieure, qui est bien celui de la démarche psychologique de l'auteur, de sa jeunesse et de son âge mûr.

Il ne peut être question, dans ces quelques pages, de donner une image valable de la manière dont les thèmes de cet étonnant début littéraire sont complémentaires les uns des autres, quand on les considère ou bien en eux-mêmes, ou bien par groupes de sentiments, ou de réflexions, générateurs d'un processus futur, toujours possible. Force nous est donc d'en énumérer les principaux, sachant bien que, ce faisant, l'on déforme ce qui, au lieu d'être une juxtaposition de lignes de force, constitue un flux et reflux de forces vivantes, par conséquent l'âme même d'une personnalité sans cesse soumise à la loi du devenir, dès lors de ce qui est, par essence, contradictoire.

D'emblée, cette poésie de confession et d'aveu nous porte au cœur même de la solitude, faite d'une sensibilité malade, voire malade, où chaque impression, chaque atmosphère engendre des réactions en chaîne qui toutes semblent converger vers un centre sensible, c'est-à-dire le fait de se savoir « tristement heureux ». Qu'il s'agisse, — à dix-huit ans ! — du désir romantique de la mort, de l'expérience « torve » en amour et de la découverte érotique du monde, de l'évasion dans la nature de préférence « automnale », du comportement douloureux, en même temps que lénifiant, pendant les moments de fièvre, chaque fois nous nous trouvons en présence d'un cas de narcissisme pathologique dont la nature est d'être, à tous les degrés, complexe, divisé en lui-même, instable jusqu'aux racines même de l'existence. Tout cela témoigne sans doute d'une surabondance de vie intérieure, d'une sursaturation suscitée par les réflexes sensibles et émotifs d'une « animalité lasse » que seul peut expliquer une éducation en vase clos, en « serre chaude », comme ce fut le cas pour les débuts de Maeterlinck,

issu, tout comme van de Woestijne, de cette bourgeoisie gantoise, au seuil de son déclin. Le « trop mûr » d'une civilisation qui au cours du temps était née, s'était épanouie et était sur le point de se transformer, notamment entre les quatre murs de la « maison paternelle », les frondaisons du « verger aux oiseaux et aux fruits » et dans l'intimité, combien précaire, de « l'ombre dorée », elle-même tributaire d'autres « maisons », donc de retraites loin du monde social (la maison dans la plaine près de la rivière, la maison à l'étang près de la forêt, la maison à la mer et la maison en ville), ce « trop mûr » caractérise essentiellement cette poésie de fin-de-siècle, avec tout ce que cela comporte d'incertitudes, de troubles et de déchirements dès l'instant où dans cette œuvre se fait sentir la présence de Dieu ; ne fût-ce que sous la forme de se savoir un banni de la société, cet « étranger qui doit aller vers l'au-tombe », et qui s'est voué corps et âme à la mort.

A partir du moment où, dans ces recueils de début, le poète peut s'évader de son narcissisme pour trouver une solitude plus paisible aux côtés de sa jeune épouse à Latem-Saint-Martin, il se met à découvrir un bonheur fait d'oubli, de résignation et d'un sentiment religieux qu'on est en droit de qualifier déjà de mystique, sans toutefois que l'auteur puisse rejeter hors de lui celui qui le marquera pour la vie, l'*homo duplex*, l'homme double qu'il semble partager avec toute une génération d'écrivains de la seconde moitié du siècle dernier. Il y a sans cesse en lui, nous dit-il, un « rossignol double », dont l'un est celui de l'homme qu'il n'est pas, mais qu'il désirerait être, et l'autre celui du *moi* inquiet et désabusé, en proie à l'inconstance morale. Dans les poèmes du recueil *De Gulden Schaduw*, qui marque en quelque sorte un des aboutissements de cette expérience intérieure, le problème reste essentiellement le même ; il y atteindra une acuité, d'ailleurs en sens divers, pour se manifester enfin,

dans les dernières pages du volume, construit selon un plan solidement charpenté, comme un état de crise où la sensualité et le besoin d'infini, d'absolu et de spiritualisation en Dieu ne parviennent pas à trouver un compromis valable, malgré les leçons de nombre, de mesure et de rythme que la nature, en particulier la mer, peuvent donner au poète.

Ce compromis, van de Woestijne ne pourra certainement pas l'atteindre non plus dans *De Modderen Man* (L'homme de boue), la première partie de la trilogie *Wiekslag om de Kim* (Coup d'aile à l'horizon), dont *God aan Zee* (Dieu à la mer) et *Het Berg-Meer* (Le lac dans la montagne) constituent un virement définitif vers la découverte du principe spirituel, à la faveur d'un dépassement transcendantal de l'homme double en lui.

Cette nouvelle trilogie, introduite par *Het menscheijk Brood* (Le pain humain), écrit en 1915, est incontestablement, au point de vue de la structure et de la vie affective qui s'y font jour, un des sommets de la poésie lyrique flamande, depuis Hadewijch, en passant par Guido Gezelle; considéré du point de vue de la poésie lyrique moderne en Occident, en particulier de celle qu'il est convenu d'appeler d'inspiration baudelaérienne, dès lors symboliste, elle constitue jusqu'à ce jour ce que la littérature flamande a pu réaliser de plus profondément sincère et durable, de plus étendu aussi quant au registre des sentiments et des problèmes de la responsabilité morale et religieuse de l'homme du début de ce siècle.

Déjà dans *De Modderen Man*, cela s'annonce d'une façon claire et précise. La dualité de l'âme individuelle s'y étale au grand jour, incapable de se défaire de sa propre contradiction, rivée en quelque sorte à ce ballonnement entre la crainte de la concupisance de la chair, suite à la loi de Dieu et l'appel de Celui-ci, sans cesse présent au plus profond d'une vie qu'on croit être une existence de damné. Ce qui rend cette condition

humaine particulièrement dramatique, voire tragique, c'est que l'expérience a lieu non en dehors, mais dans le mariage. Tout comme Dieu Lui-même, l'homme de boue y est omniprésent; et il n'existe pas un seul vers dans ce recueil, à mon sens le plus chargé, depuis *Les fleurs du mal* au moins, des conflits quasi insolubles par la seule volonté de la personne humaine, — ce n'est certes pas la langue, d'un rayonnement restreint du point de vue international, qui en enlève le caractère génial, — qui ne dise l'amertume, le déchirement, toute l'absurdité de l'union de l'homme et de la femme, dès l'instant où la loi divine, d'inspiration chrétienne, dicte ce qu'il s'agit de faire ou de ne pas faire. Peut-on s'étonner, dès lors, que le poète van de Woestijne se sente pourchassé par le sort et, en même temps, tragiquement béni par lui? En effet, sa soif d'absolu, son besoin de transcendance religieuse, ne sont-ils pas les conséquences de cette nature incertaine et « impure », de ce trop-plein de vie affective, qui ne peut qu'engendrer la souffrance morale? Comme il est dit dans un poème, dédié au souvenir de Renée Vivien, — un poète de la lignée de Baudelaire, actuellement oublié, mais que l'auteur affectionnait particulièrement, — ce qui a divisé son âme, c'est toute la distance, c'est tout l'abîme combien difficile à franchir qui existe entre la satiété des sens, avec comme corollaire la détresse devant chaque nouveau « signe » de la vie sensuelle et le sentiment, en quelque sorte pascalien, de la présence divine, du dépassement métaphysique qui ne laisse subsister aucun doute, quant à son authenticité. « *Omnis quippe caro* » corruerat *viam suam* », nous confesse l'auteur en exergue de cette nouvelle tentative de « confession d'un » enfant du siècle; cependant, en même temps qu'il nous rappelle le verset fameux de la Genèse, il nous invite à vouloir bien tenir pour acquis qu'il a eu constamment le sentiment de ne jamais avoir pu souffrir assez.

C'est, sans contredit, l'amorce d'un début de sanctification personnelle, de caractère héroïque, dont la deuxième et la troisième partie de la trilogie, *God aan Zee* et *Het Berg-Meer*, nous fournissent de plus en plus les preuves en fonction de la démarche ultime de l'évolution morale de l'auteur.

Ce n'est certes pas la première fois que dans le développement de la poésie contemporaine depuis Baudelaire, la mer a fait fonction de source régénératrice, purificatrice et spiritualisatrice, dans un sens moral, religieux, voire philosophique. Quoi qu'il en soit, dans *God aan Zee* de van de Woestijne, quoique commençant par une série de poèmes intitulés *De heete Asch* (La cendre chaude), où une fois de plus, il est question d'un complexe d'infériorité morale, d'un pessimisme amer, sombre, décadent, truffé de reproches et de plaintes, il apparaît maintenant que l'auteur se sent, dans sa solitude, le plus malade d'entre les damnés de la terre, mais cependant aussi le plus beau; et cela parce que subsiste l'apparence, du moins l'illusion que nous sommes les orphelins de Dieu; le cas individuel est, dès ce moment, généralisé pour englober finalement toute l'humanité. Fût-ce en tant que « danseur » qui se met à danser, telle une colonne de feu, il est convaincu que Dieu est là, qu'il le connaîtra un jour, que le ciel et la terre, que la mer surtout en sont garants, et que l'artiste pourra enfin se réaliser en partant de sa propre beauté, et par cette beauté, c'est-à-dire par celle de l'esprit pur. Il suffira pour cela de souffrir encore, de croire et d'aimer, de prêter l'oreille à la voix du cœur, comme chez Pascal. Après cela, Dieu se chargera du reste :

— ô Toi, mon Dieu, claque du roc,  
enfin, des étincelles.

Dès cet instant peuvent débiter, pour « le dernier des lépreux », les « tentations de Dieu ». Et cela, sous la forme d'images, de métaphores et de symboles qui ne laissent aucun

doute quant à l'approche d'une vie intérieure, dépouillée des entraves de la chair et du péché originel. Ce sont le miel et sa « naissance »; la petite framboise qui, écrasée, meurtrie et morte de son dernier sang, se met à parfumer le jour; l'âme qui, telle une cerise, se penche vers la bouche de Dieu, pour qu'Il la mange; ce sont la lumière, la sphère de cristal, la présence de quelque chose ou de quelqu'un, Lui, à un point précis de la sphère, peut-être à tous les points, et cela en même temps; la connaissance du vide, dans l'infini sans bornes; le feu qui tient l'âme dans ses bras; — toute une série, et il y en a d'autres, de formes concrètes qui, à leur tour, cesseront d'être des formes sensibles, et qui, au terme de cette œuvre lyrique exceptionnelle, émaillée de symboles empruntés aux mystiques d'Occident, de Hadewijch à Thérèse d'Avila en passant par Ruusbroec et Jean de la Croix, témoignent de la découverte de Dieu, sinon de l'union à Dieu, dans les régions du « lac dans la montagne ». Cela confine à une forme de spiritualisation qui semble avoir toutes les marques du mysticisme extatique et du mariage mystique dont la négation de soi-même, le sentiment de la rencontre de quelqu'un sur un fond d'éternité, cet autre sentiment que l'on est *essence* au corps même d'un poème sans fin, constituent les preuves évidentes d'une expérience individuelle qui, — sans pouvoir garantir pour autant ce qui est réellement vécu comme tel, ou ce qui ne l'est pas, — appartient au domaine de la plus réelle imagination visionnaire et de la plus réelle transposition mystique. Par cette œuvre lyrique van de Woestijne s'est intégré, — en tant que créateur littéraire, du moins, — dans le processus de l'évolution de la poésie symboliste contemporaine du début de ce siècle qui, plongeant ses racines dans la poésie occidentale du siècle dernier, s'est manifestée chez nous par l'une au moins de ses tendances extrêmes et très particulières, à savoir un



besoin de symbolisation à caractère religieux, parfois néo-mystique. Ce fut la redécouverte de Dieu, en réaction contre le positivisme et l'emprise excessive de la pensée scientiste du XIX<sup>e</sup> siècle qui n'avait pas comblé les espérances de l'homme féru d'analyse, de recherche exacte et de démarche déterministe de l'esprit. Dès ses débuts, le mouvement symboliste s'était assigné comme tâche, entre autres, de réagir contre cette tendance de déspiritualisation au point de vue religieux et peut-être mystique, dès lors de dépoétisation.

Bien que van de Woestijne se soit défendu de considérer sa poésie épique, composée de *Interludiën I* (Interludes I), *Interludiën II* (Interludes II) et *Zon in den Rug* (Du soleil dans le dos), et écrite de 1907 à 1924, comme faisant également partie de son œuvre littéraire à caractère personnel, il ne faut pas se méprendre sur l'importance toute particulière que revêt cette poésie, en tant qu'expression subjective de sa personnalité intime, quoique présentée sous la forme de mythes bien connus. Tout autant que sa poésie lyrique, sa poésie épique est d'ordre strictement individuel, je dirais même individualiste; elle est la transposition, sur le plan de la généralisation et de l'objectivation mythologique, des tensions et des conflits, en un mot des problèmes moraux, religieux et métaphysiques qu'il nous a fait connaître dans sa poésie lyrique. Il suffit, pour s'en convaincre, de se rendre compte des changements, des interprétations, donc des traductions poétiques, mais résolument existentielles, qu'il nous propose des mythes qu'il s'est choisis, et cela parallèlement à l'évolution de sa vie intérieure.

Dans l'œuvre de van de Woestijne, où toute expression, lyrique ou épique, où tout récit, toute critique littéraire ou critique d'art possède un caractère d'authenticité subjective, il n'est point possible d'isoler la poésie épique de l'écrivain de ses racines lyriques, telles que nous venons de

les découvrir ci-dessus. Plus d'un des poèmes épiques, tels que *De Paarden van Diomedes* (Les chevaux de Diomède), *Hebe* (Hébé), *De Stieren-Dief* (Le voleur de taureaux), *Het Gelag bij Pholos* (Le festin chez Pholôs), ont, et pour cause, comme héros principal le demi-dieu Héraclès. Soit qu'il s'agisse, dans *De Paarden van Diomedes*, et cela au nom du principe spirituel et divin, du demi-dieu purificateur des passions qui ne peuvent provoquer que le dégoût et l'horreur; dans *Hebe*, du héros qui, tout d'abord charnel, se met à transcender petit à petit la condition humaine humiliante et à trouver aux côtés de Hébé, la pureté même, un amour meilleur, choisi, et vrai; dans *De Stieren-Dief*, de l'archer vengeur qui, poussé par le sens de la justice et la primauté de l'esprit, exige que ce soit, en tout premier lieu, par la vertu d'humilité que se fasse l'ascension vers la lumière des cimes, et qui finit par tuer de sa flèche le voleur de taureaux, qui ne l'entendait pas de cette oreille-là; dans *Het Gelag bij Pholos*, du thaumaturge des dérèglements de l'âme qui, cyniquement, et s'en réjouissant follement, confond son ami Pholôs, le centaure, en le laissant se noyer dans le vin dont il s'est soulé en sa compagnie, ou en faisant subir le même sort à Eristhée, le roi faible, noceur et ordurier, mais cette fois dans le fût contenant ses propres ordures, et cela avant de s'en aller à nouveau dans la montagne, vers le soleil d'un nouveau matin, où il s'écrie, au nom de l'esprit pur : « A qui maintenant le tour ? » : toutes ces interprétations d'Héraclès, comme d'ailleurs aussi celles de ses protagonistes, ses contraires, il faut les voir comme autant de perspectives et de vues sur la personnalité plus que complexe, parfois inextricable, par conséquent moderne, de l'écrivain. Quoi qu'il en soit, Héraclès est bien ici le symbole de tout ce qui, en van de Woestijne, tend au dépassement des sens, pour ne plus reconnaître et ne plus connaître que le monde de l'esprit,

du divin, en un mot de la pureté originelle; pour y entrer, il est exigé, avant toutes autres choses, un état d'âme fait de contrition, d'abnégation, d'humilité surtout, cette humilité qui est la condition nécessaire, et en même temps suffisante, pour progresser sur la voie de la sanctification et de la sainteté. Peut-être l'auteur s'est-il particulièrement appliqué à interpréter le mythe, ou certains aspects du mythe, précisément parce qu'en choisissant le demi-dieu, c'est-à-dire un personnage participant à la fois de la condition humaine et de la condition divine, il pouvait le plier plus facilement aux exigences de sa propre complexité intérieure, telle qu'elle ressort de sa poésie lyrique, essentiellement bivalente, quant à sa structure et à son expression.

Cette bivalence de la vie intérieure de l'écrivain, — nous la connaissons aussi, transposée sur le plan du symbole. Qu'on se souvienne du « rossignol double ». Il y en a d'autres : « l'aveugle-né » (de blind-geborene), « l'aveugle ayant perdu la vue » (de blind-gewordene), « le port de boue » (de modder-haven), « le lac dans la montagne » (het berg-meer), etc. Nous verrons par la suite que dans la prose également, le récit est axé, essentiellement, sur cette bivalence. Nous la trouvons, en tout cas, exprimée dans d'autres poèmes épiques que ceux où le personnage d'Héraclès est au centre de la transposition symbolique.

Il suffit, pour s'en convaincre, de regarder de plus près certains d'entre eux. Dans *Eroos en Anteroos* (Erôs et Antérôs) par exemple, nous assistons à la découverte de l'amour, considéré d'une façon générale comme douloureux, qu'on l'approche en partant d'un état d'esprit plutôt libre, ou qu'on s'engage envers lui d'une manière plus complexe; dans *De Spartaansche Helena* (Hélène de Sparte), il est question du développement du processus érotique, d'une part entre la naissance de l'amour, l'envoûtement qu'il provoque, la découverte

enfin de la vie des sens, et d'autre part tout le trouble, le désarroi et la panique morale qu'il peut susciter, et cela symbolisé par les figures touchantes de l'enfant Hélène et de la femme Hélène; dans *Penthesileia* (Penthésilée), on se trouve devant le problème de la beauté féminine absolue qui ne désire, à aucun prix, se donner en pâture à un amour malsain, même si elle connaît une passion irrésistible; elle combattra pour cet amour de toutes ses forces viriles, comme un homme, et jusqu'à la mort, une mort qu'Achille pleurera parce qu'il se rendra bientôt compte, que c'est l'esprit qu'il a tué en lui. Chaque fois donc, nous nous trouvons devant un dédoublement, un clivage de la personnalité humaine, dont les aspects sont et restent les mêmes, immuablement : ou bien un besoin d'engagement absolu sur le plan de l'amour dont la part de concupiscence, née du péché originel, fait entrevoir rapidement l'impossibilité; ou bien le désir de se libérer de la vanité de la chair, en essayant de la purifier ou de la dépasser en sortant d'elle-même et en s'élevant vers ce qui peut être son contraire, c'est-à-dire l'esprit, le divin, Dieu lui-même. La bivalence de la condition humaine, considérée dans son ensemble, est à ce prix; et l'aveu de saint Paul : « Je sens deux hommes » en moi », est ici singulièrement à sa place.

Nous disions que, dans la prose de van de Woestijne, le problème est le même. En effet, cette prose, bien qu'encore plus éloignée de ses racines lyriques que la poésie épique, peut également être considérée, et cela sous la forme narrative qui est la sienne, comme étant, d'une manière significative, la transposition indirecte des solutions possibles et impossibles que van de Woestijne semble avoir connues, et qui sont le propre d'une époque à son déclin, comme la fin du siècle dernier et le début du nôtre.

Les débuts de van de Woestijne, en tant que prosateur, ne laissent cependant, nullement entrevoir un tel

développement. Ce qui ne signifie pas que déjà dans *Laethemische Brieven over de Lente aan Adolf Herckenrath* (Lettres de Latem sur le printemps à Adolf Herckenrath), écrites à vingt-deux ans, certains des thèmes, familiers à l'auteur, ne soient amorcés de toute évidence. En effet, il est déjà question ici, sous la forme de lettres, plutôt fictives que réelles, et selon l'aveu de l'auteur, nées sous l'influence de la lecture des *Epistolai agroikikai* de Claudius Aelianus de Praeneste, d'un amour stérile, d'un état d'âme las, soucieux et triste, du néant de son âme, de maladies et de tracas, du sentiment surtout qu'il n'est pas comme il aurait voulu être, puisqu'il désire retrouver sans cesse cet amour impossible qu'il a, cependant, osé fuir pour trouver un réconfort dans la nature, qu'il appellera virgilienne ; tout au long de ces lettres, des fissures se font jour dans cette âme, un début de crise qui ira en s'accroissant, pour enfin prendre forme dans le premier recueil de prose de l'auteur d'ailleurs, au titre significatif de *Janus met het dubbele Voor-Hoofd* (Janus au front double), écrit de 1900 à 1908. Le volume devait s'intituler d'abord *De Gelaten der Liefde* (Les visages de l'amour), puis *Dubbelzinnige Verhalen* (Récits équivoques), inspiré par l'esprit décadent, tel que celui-ci s'était manifesté dans les *Contes cruels* (1883) de Villiers de l'Isle Adam, les *Moralités légendaires* (1887) de Jules Laforgue et *Les diaboliques* (1874) de Barbey d'Aurevilly. Dans sa correspondance avec ses amis, il est parfois question d'une traduction de l'ouvrage de ce dernier, mais dont, malheureusement, il ne reste plus aucune trace.

Si, dans les lettres de Latem, le prosateur impressionniste et le poète, évocateurs d'atmosphères, avaient encore une part importante dans l'élaboration de leurs écrits, dans *Janus met het dubbele Voor-Hoofd* le facteur descriptif est, de plus en plus, relégué à l'arrière-plan du récit ; de sorte que, dans celui-ci, ce sont à nouveau,

— comme dans la poésie lyrique et la poésie épique, — les problèmes de la vie intime de l'écrivain, de sa structure intérieure et de son comportement moral qui, objectivés cette fois dans des thèmes narratifs que nous connaissons de longue date, — l'histoire de Roméo et de Benvolio, celles de la femme de Candaule, d'Ulysse et de Circé, de Barbe-Bleue, de Christophe, de légendes empruntées à la vie de Jésus, — acquièrent une place prépondérante dans cette œuvre. Ce n'est, certes, pas ici le lieu d'entrer dans les détails de ces contes, parfois fort ambigus, mais qui tous tendent vers un même but qui est de montrer toute la complexité, la diversité dans l'unité de la nature humaine et de l'écrivain lui-même, représentant d'une génération qui a vécu sous le signe de l'équivoque et de la dualité morale.

Que l'on me permette, cependant, d'attirer spécialement l'attention sur le dernier récit du livre, *Christophorus* (Christophe), où il est dit qu'il existe sans doute un moyen de se libérer de la dualité humaine, du conflit des sens et de l'esprit, du fait d'être assujéti à la nature et de pouvoir se rendre maître d'elle. Il consiste en l'acceptation morale et religieuse, et cela sans condition, hormis celle de l'humilité complète, de la personne de Jésus-Christ, en tant que Maître ; la voie est sans doute longue pour y atteindre ; elle passe par trois étapes, celles de l'attente, de la foi et de la reconnaissance ; n'empêche que, comme c'est le cas de Christophe au bord de la rivière où le Christ lui est apparu en la personne d'un enfant, et cela par une nuit de tempête, le fait de croire que l'on croit constitue déjà un pas vers la solution finale. Ceci préfigure l'accent qui, par la suite, sera mis d'une manière expresse dans ces « moralités légendaires », ou « fictions symboliques » comme l'auteur aimait à les appeler, sur la vertu d'humilité, l'Ange de l'Humilité, nécessaire pour s'élever au-dessus de la concupiscence de la chair.

Ce thème de l'humilité, humilité

simple, originelle, et donc chrétienne, voire catholique (il n'existe, dans l'œuvre de van de Woestijne, aucune trace de conception, autre que celle-ci), est à la base des « fictions symboliques » et autobiographiques, — il faut y insister, — que l'écrivain a rassemblées à la suite d'un recueil de transition, *Afwijkingen* (Variations), dans des volumes aux titres toujours significatifs : *De Bestendige Aanwezigheid* (La présence perpétuelle), *Godelijke Verbeeldingen* (Fictions divines), et *Beginzelen der Chemie* (Principes de chimie), parus en 1918 et 1925. Les deux premiers livres paraissaient, en effet, la même année; ce qui prouve une production intensive entre 1910, — l'année de *Afwijkingen*, — et la fin de la première guerre mondiale.

De quelle présence perpétuelle s'agit-il donc dans *De Bestendige Aanwezigheid*? Cela nous est dit clairement dans les pages introductives du livre, où l'auteur, — comme il le fit sans cesse jusqu'à présent, — nous donne une interprétation individualisée, personnalisée, spécialement du mythe d'Admète, fondateur et roi de Phères en Thessalie, qui, selon notre auteur, accueillit chez lui Apollon sans le savoir, après que Zeus eut chassé celui-ci de l'Olympe; Apollon, nous dit l'histoire, garda ses troupeaux; il obtint pour Admète l'immortalité, à condition que quelqu'un se dévoue pour lui. C'est ici qu'intervient le sacrifice d'Alceste, mais ceci nous mène à un mythe, dont il n'est pas question chez van de Woestijne. En effet, ce fut mon rêve, nous avoue-t-il, d'écrire une biographie d'Admète, et non d'Alceste. Nous constaterons tout de suite que cette biographie d'Admète n'est devenue autre chose que sa propre biographie, l'histoire de sa vie intérieure.

Il est à remarquer que l'auteur s'est toujours montré de préférence sous les aspects d'un prince, d'un roi, d'un noble, comme c'est souvent le cas dans *De Bestendige Aanwezigheid* d'un saint, indiquant par là, ou bien son ascendance aristocratique, du moins

présumée, ou bien le fait de se sentir un être exceptionnel, dès lors élu par le sort, tant dans le bonheur que dans l'adversité. Le roi Admète devait, en tant qu'homme, connaître d'une façon particulière tout ce qui est humain. Dès son jeune âge, il devait se rendre compte qu'il n'existe pas de joie, de passion, d'ivresse des sens surtout, sans le contraire, c'est-à-dire la déception, l'amertume, le dégoût, et cela plus cette ivresse est grande. Ce fut, en même temps, le début de la sagesse, une sagesse qui finalement se traduisit en un sentiment d'infériorité, d'humilité et, en dernière analyse, de certitude que quelqu'un, ou quelque chose, un être divin, un Dieu ou un principe transcendantal, avait pris mystérieusement possession de lui. De là, et dès cet instant, le contraire du dégoût, une joie exubérante qui prend la forme d'un état vraiment extatique, devant la réalité d'une présence perpétuelle en lui, perpétuelle parce que tout sentiment de ce genre aime à se traduire en beauté, par la grâce du rythme, du nombre, de l'ordre, en un mot de la création artistique, du fait que cette création peut dominer les sens, la nature et le monde. Il faut évidemment être en état de grâce pour en arriver là, mais alors, on peut en être certain, — « qui sait? sans le savoir soi-même! », — on est habité par un Dieu, on porte en soi le tabernacle de Dieu qui représente, en même temps, le destin suprême, la beauté et la bonté.

Comme il est indiqué dans ce qui précède, les étapes du processus, — en somme un processus de purification, de mortification, finalement de sanctification intérieure, — sont essentiellement conditionnées par l'idée d'humilité, humilité devant les passions, l'homme de boue et la condition humaine, pécheresse et perverse, sans laquelle un salut de ce genre serait inexistant.

Cela est vrai dans *Drie Heiligen* (Trois saints), *Adilia* (Adèle), *Arnolphus* (Arnoul), et *De Heilige van het Getal* (Le Saint du Nombre), où l'au-

teur s'est plu à expliciter d'une manière narrative, en une remarquable trilogie de saints, le cheminement, parfois lent et difficile, de la grâce et de la vertu d'humilité, pour enfin, atteindre au terme de la vie de chacun de ces personnages de légende hagiographique ou de fiction pure et simple, un état de sainteté, donc de dépassement de la chair triste et morbide, qui ne laisse plus subsister aucun doute. Adèle, la fille du Seigneur, devait témoigner de sa sainteté par des miracles (son souvenir est toujours vivant à Orp-le-Grand, dont elle est la patronne tutélaire); Arnoul, le danseur divin qui connut à la fin de sa vie, pendant un moment de transe extatique, le phénomène de la lévitation, ne parviendra à la contemplation de Dieu qu'après s'être flagellé maintes fois, ce qui encore pouvait être interprété comme une preuve d'orgueil (le souvenir de celui-ci ne s'est pas effacé non plus, jusqu'à l'heure actuelle, à Villers-la-Ville); le Saint du Nombre enfin, cette création tout à fait originale et personnelle de van de Woestijne, — il n'existe aucun Saint du Nombre dans l'hagiographie chrétienne, mais bien des nombres saints, — en somme le patron de tout artiste dont le rôle est de compter, d'ordonner d'après le nombre, donc aussi du poète, celui-ci ne pourra franchir l'abîme qui sépare en lui et dans son œuvre ce que l'auteur appelle le nombre ou le rythme charnel (sensuel) du nombre ou du rythme divin (spirituel), garantie de la perfection, de la plénitude, de l'harmonie suprême, dès lors de la beauté esthétique, de Dieu en tant qu'Unité universelle, que par une série de mortifications (kastijdingen), surtout de transmutations (omzettingen), concrétisées dans des visions miraculeuses et sanctifiantes (heiligende mirakelen), et cela sous la conduite de l'Ange de l'Humilité. Le récit se termine, d'ailleurs, sur cette expérience sans équivoque, qu'il est suffisant, mais nécessaire, de connaître d'abord l'Ange de l'Humilité avant

de pouvoir connaître et contempler Dieu. Car ce Saint du Nombre avait vu Dieu, au terme de sa route.

On pourrait s'étonner de voir suivre, dans *De Bestendige Aanwezigheid*, les « moralités légendaires » *Drie Heiligen*, par *De Vijf Zinnen* (Les cinq sens), composées de *De Boer die sterft* (Le paysan qui meurt), — le récit le plus connu de van de Woestijne, — et de *De Geboorte van Eva* (La naissance d'Ève). L'ordre inverse eût été plus logique, plus rationnel. Cependant, à y regarder de plus près, c'est encore le même thème de l'humilité chrétienne, de la soumission complète à la volonté de Dieu, qui est au centre de ces petits chefs-d'œuvre, faits de sobriété, de pénétration psychologique, quoique écrits parfois dans un style qui frise le maniérisme et l'écriture « artiste » qui fut celui des débuts du prosateur. En effet, Nand, — le paysan qui meurt, — après avoir passé en revue la vie de ses cinq sens dans un état de fièvre qui devait sans doute lui procurer une propension particulière à se souvenir de sa vie passée, s'en remet, tranquillement, paisiblement à la volonté divine, avant de rendre l'âme; dans le second morceau, — en dernière analyse, un essai d'interprétation biblique, voire théologique, du passage chez Adam de la connaissance passive à la connaissance active de Dieu, — l'auteur insiste, une fois de plus, sur le fait que ce passage est quasi impossible à réaliser, sans avoir passé au préalable par les cinq sens d'Ève, non seulement sa compagne, mais aussi son complément humain, tant sur le plan des sexes que sur celui de la morale et de la religion, c'est-à-dire celui qui les relie tous deux à leur Créateur commun. Le passage par Ève ne pourra, évidemment, se faire sans douleur; c'est une nécessité, mais aussi la condition du salut futur.

Dans *Goddelyke Verbeeldingen* (Fictions divines), composées successivement du récit de l'adoration de l'enfant Jésus par les anges, les bergers, les rois mages et les béatifiés, des

tentations du Christ dans le désert par Satan, enfin de la création du monde, avant et après le péché originel, les thèmes se rejoignent en une idée centrale : la misère de la condition humaine, après la perte du bonheur parfait en Éden ; cependant, il existe, une issue possible, notamment en acceptant cette condition dans un esprit ascétique de soumission totale, et en pratiquant avant tout, et surtout, la vertu d'humilité. En partant de là, il est de nouveau possible à l'homme moderne, à l'auteur en particulier, — car il est hors de doute qu'ici aussi, dans ces récits à caractère biblique et religieux, c'est lui-même encore qui est en cause, — de retrouver la condition édénique, l'innocence originelle, l'unité en Dieu sur le chemin de ce qu'Amiel, un de ses maîtres, a appelé *l'emparadisement*, et que celui-ci a en commun avec toute une génération de poètes et de prosateurs symbolistes de la tendance néo-mystique.

L'expérience de *l'emparadisement*, en partant de l'état post-édénique de l'homme moderne, est sans doute une expérience de longue haleine, et difficile, quasi impossible à réaliser. En tout cas, pour pouvoir la réaliser, il faudrait suivre au préalable une certaine ligne de conduite, une certaine méthode de vie intérieure qui consiste à transformer, le chimiste dirait transmuter les valeurs appartenant à la vie des sens en des valeurs spirituelles, — divines ou mystiques, peu importe, — pourvu que celles-ci puissent témoigner d'une authenticité réelle. Cette transmutation, cette *chimie* morale et ascétique, ne peut évidemment point se faire en dehors d'une technique, voire en dehors de principes qu'il s'agit d'appliquer rigoureusement. C'est ce que l'auteur nous dit dans *Beginzelen der Chemie* (Principes de chimie), où il nous expose, — toujours sous forme d'exemples, de fables ou de contes, en un mot de *transmutations* (Omzettingen), — ce qu'il entend dans ce domaine de l'ascétisme et de la perfectibilité de

la vie intérieure, par la connaissance des matières premières, la signification pratique de certains termes, les manipulations, opérations et expériences personnelles. Comme il était à prévoir, tout cela contribue à souligner, encore une fois, — comme c'est aussi le cas dans *De Nieuwe Esopet* (Le nouvel Ésope), et autres *transmutations*, — l'importance, à ce niveau de la vie intérieure, des sept œuvres corporelles de charité, en quelque sorte comme antidotes contre les sept péchés capitaux, qui éloignent de Dieu ; l'auteur y souligne encore d'autres vertus, celle de la pratique de la beauté, de la bonté, de la pauvreté, de la douleur, enfin de la mort, autant de moyens et de disciplines ascétiques pour désirer et atteindre Dieu. La pratique du style aussi, il faut qu'elle fasse partie, pour l'artiste du moins, de cet ensemble de méthodes et d'expériences ascétiques, et cela dans un même but. En effet, le style doit être un moyen d'atteindre à la grâce de l'harmonie sensible et divine ; étant la grâce suprême, il doit conduire l'artiste dans l'entourage de la présence immédiate du Créateur suprême, le principe même de la perfection et de l'absolu. En tout cas, le style, prétendant réaliser l'absolu, l'absolu aussi de la personnalité de l'artiste en tant qu'individu, puisque celui-ci l'emploie pour vêtir en quelque sorte son individualité relative du manteau de la forme absolue, doit être agréable à Dieu. Pour l'artiste ce doit être une garantie, pourvu qu'ici aussi l'Ange de l'Humilité puisse avoir son mot à dire.

Il y a d'autres récits de van de Woestijne, même deux romans, hélas ! inachevés, — *De Leemen Torens* (Les tours d'argile), qu'il écrivit pendant la première guerre mondiale, en collaboration avec son ami Herman Teirlinck, et *Epibasis* (Épibase), — dont on aimerait sans doute connaître l'importance en tant qu'expression romancée de certains aspects ou de l'ensemble de la personnalité si dense et, en même temps, si nuancée de l'au-

teur. Nous devons, à notre grand regret, nous limiter, et constater que cette prose constitue, sous quelque forme que ce soit, le complément nécessaire de la poésie épique de l'écrivain, au même titre que celle-ci est le complément de sa poésie lyrique. Car il ne faut pas perdre de vue ceci : l'œuvre de van de Woestijne est *une*, tout comme sa personnalité en tant que homme et artiste. Ce sont, après tout, les mêmes problèmes qui forment les thèmes, soit de sa poésie lyrique ou épique, soit de sa prose ; peut-être l'écrivain a-t-il parfois donné plus d'importance à l'un ou l'autre aspect de son *moi* moral, religieux ou artiste, d'après la forme qu'il choisissait en vue de son expression ; quoi qu'il en soit, à chaque page de cette œuvre variée et de haute tenue stylistique qui va de la simple notation impressionniste, en passant par l'écriture « artiste », voire baroque, à un style dépouillé, sobre et classique, il se manifeste comme un poète, un esprit contemplatif et un penseur du siècle finissant et du début du nôtre, dont le trait le plus caractéristique fut de s'être vu contraint de s'affirmer entre le scientisme positiviste et expérimental et un renouveau qui s'annonçait comme ayant choisi le chemin de la pratique ascétique, la contemplation néo-mystique et la création artistique en fonction de la redécouverte d'un principe religieux et spirituel, non point anti-scientifique, mais anti-scientiste.

C'est sans doute pour cela que van de Woestijne a opté, dans certains passages de son œuvre, — il ne nous est pas donné de montrer ici le jeu complet des influences anciennes et contemporaines que l'auteur a subies, d'une façon indiscutable, — pour Pythagore, Pascal, Henri Poincaré, A. N. Whitehead, tous des mathématiciens, comme aussi pour son Saint du Nombre, l'artiste-mathématicien, et de ce fait contre Auguste Comte. Cela ressort clairement des fragments d'un roman inachevé, *De ontgoochelde Gast* (L'hôte désabusé), écrits de 1912

à 1916, où le problème et en même temps le caractère inconciliable de l'expérience humaine, d'une part au service du positivisme scientifique, ou plutôt scientifique, et d'autre part au service de la foi en une vérité absolue, donc transcendante, ont été soulignés d'une manière tout à fait particulière. Il s'agit ici, en même temps, de problèmes connexes, tels que la connaissance de la vérité, la valeur de la science, l'importance du libre-examen, en vue des démarches de l'esprit, de ce fait aussi de l'importance de la foi, de la vérité religieuse, métaphysique et mystique, de la soif d'absolu, enfin, du problème du doute ou de l'adhésion totale, irrationnelle et intuitive aux vérités révélées, — tout un débat d'une brûlante actualité à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, et qui n'a pas cessé de l'être, — pour savoir si et jusqu'à quel point science et non-science, recherche et connaissance expérimentales et non-expérimentales, donc irrationnelles, sont conciliables.

Il est à remarquer que van de Woestijne a interrogé à ce sujet, non seulement un positiviste dogmatique tel qu'Auguste Comte, mais aussi des hommes de science, — je viens de citer leurs noms, — dont aucun n'a délibérément écarté, tout en étant des savants d'expérience et d'expérimentation, la voie non expérimentale, donc purement intuitive, pour atteindre à la vérité. Et cela en toute liberté d'esprit. On pouvait difficilement attendre autre chose de l'artiste, du « grand intuitif » que fut van de Woestijne, lui qui, cependant, en tant qu'écrivain et avant tout en tant que poète, artisan de la mesure, du rythme et du nombre, devait s'intéresser aux problèmes de la vérité, sous quelque forme que ce fût. Surtout parce qu'il percevait aussi les points de contact entre les domaines de la recherche expérimentale, de la connaissance des choses par le nombre, qui sont aussi du domaine du poète et de l'artiste, et les domaines de la connaissance mystique de l'homme, de l'univers et

de Dieu. Paraphrasant par exemple Poincaré, dont il avait lu et annoté *La valeur de la science* (1911), et qui avait foi dans ce qu'il appelait « l'intuition du nombre pur », van de Woestijne lui emboîta le pas lors de la création de cette figure attachante de Henri Heymvaert (Paul Frédéricq? Henri Poincaré?) dans *Een ontgoochelde Gast*, en lui faisant dire que son but final était de tendre à l'éternité et à l'infini par la force « du Zéro sublime, et multiplicateur du bonheur », du Zéro nécessaire à atteindre l'humilité, la sainteté, l'état de la contemplation pure, Dieu lui-même. De Whitehead aussi, il transcrivra soigneusement dans ses notes de *An Introduction to Mathematics* (1911) une phrase telle que celle-ci : « It (zero) is in a way the most civilized of all the cardinals », entendez par là, en tant que non-nombre le plus parfait des nombres, et qui surtout fait avancer la civilisation ; nous retrouverons cela également dans *De ontgoochelde Gast*, quand il mettra l'accent sur le fait que le nombre, le symbole algébrique, et particulièrement le symbole Zéro est à l'origine de toute force propulsive qui multiplie, fait progresser la civilisation, et tend à l'inaccessible et à l'infini, à l'absolu de Dieu. Pouvoir se réduire à Zéro, c'est un moyen de connaissance qu'utilise d'ailleurs son Saint du Nombre, commun au mathématicien, à l'artiste et au mystique, et dont l'auteur a montré dans plus d'un passage de son œuvre poétique et de sa prose, le bienfait moral et l'importance pour le salut de l'esprit moderne, dans ce siècle de science expérimentale, mais qui, pour autant, n'est pas sur le point de renier toute connaissance intuitive, même dans le domaine de la recherche pure. Comment, dès lors, pourrait-il en être autrement pour l'artiste, ce « grand intuitif » comme van de Woestijne l'appelle, même s'il prétend s'appuyer pour la recherche de sa vérité, qui est Dieu, sur la mesure, l'ordre, le nombre qui ont aussi été à l'origine

de la création de l'univers? *Omnia in mensura et numero et pondere disposuisti* (Sap. 11, 21 ; Job 28, 25) nous disent les Livres saints ; *ἐκ μαθημάτων ποτήσις*, nous dit l'auteur, par la bouche de cet autre Saint du Nombre, qu'est Henri Heymvaert. Rappelons-nous que le Saint du Nombre lui-même s'était sans cesse efforcé de transmuter, de transsubstantier le rythme charnel en rythme spirituel, et que ce fut pour lui le seul moyen de connaître Dieu.

Van de Woestijne, cependant, n'est pas seulement un poète, lyrique ou épique, et un prosateur qui, dans les lettres flamandes, a porté l'intuition poétique, la connaissance morale de lui-même et la spéculation contemplative, voire mystique, à un haut degré de perfection et de sérieux, mais encore un critique littéraire et un critique d'art, un critique de la civilisation contemporaine aussi, comme la critique flamande n'en avait pas connu jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale.

On peut difficilement dire que chez van de Woestijne le critique littéraire, le critique d'art et le critique de la société moderne aient toujours eu un rôle bien précis et bien circonscrit à remplir ; souvent les domaines de la littérature, de la peinture surtout, et des événements sociaux, politiques et autres sont plutôt chez lui complémentaires les uns des autres, en tout cas connexes, en sorte que c'est essentiellement l'esprit du temps qui, à travers un texte littéraire, une toile ou, — pour ne citer qu'un exemple, — un débat parlementaire, vaut la peine d'être examiné et traité avec une certaine objectivité. Van de Woestijne ne se soucie guère de l'abondance, ni même de la précision de ses sources ; il n'est pas un chercheur, ni un statisticien qui n'est tranquille et satisfait qu'après avoir établi sa dernière référence, sa dernière fiche de travail ; il n'a, certes, rien d'académique, rien d'un historien féru de son manuel de critique historique, et espérant atteindre l'objectivité absolue et par-



faite. Il n'a cure de tout cela, de sorte que ce qui l'intéresse au premier chef, c'est avant tout l'œuvre d'art, l'événement important ou non, peu importe, tout d'abord vu par un tempérament, le sien, ensuite en fonction de sa valeur contemporaine et, si c'est possible, de sa valeur éternelle.

Cela apparaît déjà dès ses premiers débuts, en tant que critique d'art, par exemple dans *De Vlaamsche Primitieven, hoe ze waren te Brugge* (Les primitifs flamands, comme ils furent à Bruges), — une délicieuse leçon d'art, sous la forme d'une espèce de visite guidée, à l'exposition qui fit sensation en 1902. Ce ne sera pas un commentaire technique et savant qu'il nous donnera de tel panneau ou de tel peintre, mais au contraire l'évocation de son arrivée à Bruges, de l'âme de cette ville moderne contrastant avec les quartiers empreints de moyen âge et de l'esprit gothique ; à l'exposition même, ce sera la vision d'un âge d'or depuis longtemps révolu que l'impressionniste et le créateur d'atmosphères préféreront tout d'abord donner, avant d'aborder la description, non pas détaillée, mais largement ébauchée et suggestive, — subjective, en tout cas, — des primitifs en question.

En 1911, parut de lui un premier recueil d'articles, *Kunst en Geest in Vlaanderen* (Art et esprit en Flandre), écrits avec ce même souci de l'optique personnelle sur l'œuvre d'art, de la critique impressionniste et subjective qui, bien souvent, vaut les pages les plus abondamment truffées de références scientifiques ; l'auteur a dû certainement se rendre compte de la voie qu'il s'était choisie en tant que débutant, puisque dans une note liminaire de son livre, il nous confesse sa manière de voir les choses de la critique : dans un livre, nous dit-il, en effet, c'est encore toujours l'auteur qui est la chose la plus importante entre toutes autres choses ; il importe, dès lors, qu'il se montre en toute sincérité ; c'est aussi la raison pour laquelle, nous avoue-t-il, il a osé

parler également d'esprit, tout en parlant d'art. Quoi qu'il en soit, dans ce premier recueil de contributions à l'histoire de la littérature, de la peinture et de la sculpture flamandes de son temps, où il est question d'Émile Verhaeren et d'Albijn van den Abeele, de George Minne, Constantin Meunier, Maurits Niekirk, Théo van Rijsselberghe et Émile Claus, l'auteur est parvenu à nous faire revivre l'esprit de Latem-Saint-Martin, la complexité du flamand de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, mais écrivant en français, le réalisme religieux de la terre de Flandre, la part d'éternité chez un artiste travaillant au milieu d'un siècle d'industrialisation, les interférences entre le milieu champêtre ou citadin et l'impressionnisme orthodoxe ou pointilliste de tel ou tel artiste que nous venons de citer, tout cela dans un style bien balancé, sobre et sonore, et qui ne dédaigne pas, — comme ce fut le cas chez maint artiste du verbe de l'époque fin-de-siècle, — une note « artiste », parfois du plus pur baroque.

Il fallut longtemps avant que van de Woestijne se décide à rassembler à nouveau ses écrits critiques en volume. Il le fit en 1928, dans *De Schroeflijn* (La spirale), indiquant par là qu'il entendait insister sur le symbole de toute création artistique, à savoir une ligne qui se développe en forme circulaire vers le haut, pour de nouveau, et cela d'une manière ininterrompue, retomber sur elle-même. En d'autres termes, il voulut souligner l'interdépendance, en tout art, des aspects sensibles et métaphysiques, moraux et mystiques, formels et transcendants, et conclure à l'unité dans la diversité, à ce qui est mouvement, rythme, dynamique sous des aspects de mesure, de durée et de statique, dans toute expression artistique.

Pour la première fois, dans les deux volumes qui composent *De Schroeflijn*, l'auteur séparait ses articles, — car ce sont des articles de revue, — en essais sur les arts plastiques et essais sur

l'art littéraire. Les premiers, traitant de George Minne, James Ensor, Constant Permeke, Gustave van de Woestijne, son frère, et Fritz van den Berghe, touchent, en ordre principal, aux problèmes, d'ailleurs complexes, du passage de l'impressionnisme et du symbolisme à l'expressionnisme en peinture et en sculpture, donc des deux écoles de Latem-Saint-Martin ; les seconds, en s'appuyant sur Prosper van Langendonck, Charles van Lerberghe, Maurice Maeterlinck, Georges Rodenbach, Iwan Gilkin et le mouvement *Van Nu en Straks*, s'attachent aux problèmes que posent ses devanciers immédiats, tant du côté flamand que du côté français, — d'ailleurs la plupart gantois, — comme sources d'inspiration pour son œuvre propre. Particulièrement émouvantes sont, sous cet aspect, les pages écrites sur l'art délicat et serein, parfois tourmenté, de Gustave van de Woestijne, où un frère parvient à éclairer son propre monde intérieur, en écrivant sur son frère.

Continuant aussi son œuvre critique dans les revues littéraires flamandes et hollandaises de son époque, dans les hebdomadaires tels que *De Amsterdammer* (1911-1914) et *De Nieuwe Amsterdammer* (1915), et surtout dans le *Nieuwe Rotterdamse Courant* (1906-1929), van de Woestijne s'est consacré, on peut dire sa vie durant, à dégager essentiellement trois aspects des phénomènes littéraires qui furent soumis à son appréciation : l'originalité, respectivement des littératures néerlandaise et française de cette époque ; ensuite, quelques constantes de la poésie contemporaine, spécialement d'origine symboliste, parfois surréaliste et expressionniste. Il n'est pas possible, dans ces quelques pages, de dresser, ne fût-ce que succinctement, un tableau des livres, des auteurs et des points particuliers d'esthétique littéraire, abordés par le critique dans ses chroniques et comptes rendus. Qu'il suffise d'attirer l'attention sur le fait que c'est toujours la poésie qui est au centre de ses préoccupa-

tions, la poésie aussi bien en tant que phénomène de l'homme sensible, émotif et pensant que comme moyen d'expression, et cela depuis sa genèse jusqu'au poème lui-même. La poésie française aussi, la poésie et le mouvement symbolistes, les théories du symbolisme, le symbolisme à son déclin, là où il cherche à se dégager de certaines contraintes chez de jeunes poètes tels que, entre autres, André Salmon, Guillaume Apollinaire, Jean Cocteau, tous ces problèmes ont été étudiés par lui, — lui qui fut essentiellement un poète, et qui parlait en connaissance de cause, — au double point de vue du fond et de la forme. Il va de soi que la littérature belge d'expression française, celle de ses devanciers gantois ainsi que Franz Hellens, Paul-Gustave van Ileeke, Roger Avermaete, devaient aussi avoir sa sollicitude.

D'ailleurs, les connaissances qu'il s'était acquises par son œuvre critique, devaient nécessairement lui être utiles à partir du moment où il fut désigné, le 31 août 1920, comme chargé de cours de critique littéraire et de littérature néerlandaise à l'Université de Gand. On sait qu'il avait, comme tout enseignant, des sujets de prédilection : le problème de la littérature mystique, celui de la renaissance, du symbolisme et du mouvement *Van Nu en Straks*, les problèmes de la poésie, son origine, ses buts et ses techniques, celui de la critique littéraire ; mais on sait aussi, — des notes de cours d'anciens étudiants en témoignent, — qu'il était capable, par sa seule présence déjà et sa manière communicative, empreinte de bonté et d'indulgence, de personnaliser les sujets de telle façon que ses étudiants en emportaient quelque chose pour la vie. L'objectivité absolue, l'académisme devaient chez lui céder le pas à une connaissance réelle, vécue de la chose littéraire, et à un enseignement basé sur l'expérience personnelle, — comme ce fut le cas pour son collègue de littérature française, Fernand Severin, — plutôt que

sur la rigueur scientifique. Il enseignait en tant que poète, et par le cœur, et non par la raison; ce qui n'empêche que son enseignement était empreint de sérieux et d'esprit d'à-propos.

*Euvres :*

Karel van de Woestijne, *Werken*, 5 vol., Bussum, 1923-1933. — Karel van de Woestijne, *Verzameld werk*, 8 vol., Bruxelles, 1947-1950. — Karel van de Woestijne, *Journalistiek*, Brieven aan de *Nieuwe Rotterdamse Courant*, Hasselt, 1960. — P. Minderaa, *Verzamelde gedichten*, Bruxelles, 1953; Id., Bruxelles, 1958.

M. Rutten.

A. de Ridder, « Karel van de Woestijne », dans *Onze schrijvers, geschetst in hun leven en werken*, II, Vlaamsche schrijvers, Baarn, 1909. — Id., *Laethem-Saint-Martin, Colonie d'artistes*, collection « Témoignages », Bruxelles, 1945. — Id., *Sint-Martens-Laethem, Kunstenaarsdorp*, Bruxelles, 1945. — B. d'Oliveira, *Karel van de Woestijne, De jongere generatie*, vervolg op *De mannen van '80*, Amsterdam, 1914. — M. Gijsen, *Karel van de Woestijne*, Anvers-Amsterdam, 1920. — J. Eeckhout, *Karel van de Woestijne*, Bruges-La Haye, 1925. — Id., *Herinneringen aan Karel van de Woestijne*, Courtrai, 1930. — Id., *Een inleiding tot Karel van de Woestijne*, Gand-Bussum, 1932. — U. van de Voorde et autres, « Karel van de Woestijne », dans *Dietsche Warande en Belfort*, 1928. — Id., Anvers-Hilversum, 1928. — U. van de Voorde, *Essay over Karel van de Woestijne*, Anvers, 1934. — Id., Anvers, 1942. — A. Vermeylen et autres, « Karel van de Woestijne », dans *Vandaag*, 1929. — *Mededeelingen van het Karel van de Woestijne-Genootschap*, Bruxelles, 1933-1939. — A. H. Cornette, « Urbain van de Voorde en zijn Essay over Karel van de Woestijne », *Versl. en Med. v. d. Kon. Vl. Ac. voor Taal- en Let.*, 1935. — Id., « Karel van de Woestijne en de muziek », *Versl. en Med. v. d. Kon. Vl. Ac. voor Taal- en Let.*, 1935. — M. Rutten, *De lyriek van Karel van de Woestijne*, Paris-Liège, 1934; Id., Bruxelles, 1935. — Id., « Karel van de Woestijne », dans *100 G. V.*, Anvers, 1941. — Id., *De esthetische opvallingen van Karel van de Woestijne*, Paris-Liège, 1943. — Id., « Is Karel van de Woestijne een mystiek dichter? », dans *Miscellanea Gesleeriana*, Anvers, 1948. — Id., « Rond de

studie van Gezelle en Van de Woestijne », dans *Album Prof. Dr. Fr. Baur*, Anvers, 1949. — Id., *Het proza van Karel van de Woestijne*, Paris-Liège, 1959. — Id., *Een bundeltje lyrische gedichten van Karel van de Woestijne, gegroepeerd naar de hoofdmotieven*, Anvers, s. d.; Id., Anvers, 1950. — M. Mommens, *Het wijsgeerig inzicht bij Karel van de Woestijne, De blind-gewordene*, Anvers, 1936. — F. V. Toussaint van Boelaere, « De ambtenaarsjaren van Karel van de Woestijne », *Versl. en Med. v. d. Kon. Vl. Ac. voor Taal- en Let.*, 1937. — Id., *Marginalia bij het leven en het werk van Karel van de Woestijne*, Bruxelles-Rotterdam, 1944. — B. Verhoeven, *Karel van de Woestijne, met bloemlezing*, Arnhem, 1940. — P. Minderaa, *Karel van de Woestijne, zijn leven en werken*, I, Arnhem, 1942; Id., Leyde, 1942. — K. van Acker, « De pseudologie van Karel van de Woestijne », dans *Vlaamsch Geneeskundig Tijdschrift*, 1943. — Id., *Karel van de Woestijne, Vlaamsche temperamenten*, Anvers, 1944. — A. van Cauwelaert, *Karel van de Woestijne, Een synthese*, Diest, 1943. — G. van Severen, *Karel van de Woestijne*, Bruxelles, 1944. — G. van Severen, *Karel van de Woestijne, « L'âme et la mentalité flamandes »*, dans *Le Flambeau*, 1950. — P. Haesaerts, *L'école de Laethem-Saint-Martin*, Bruxelles, 1945. — A. Westerlinck, « Aantekeningen over Karel van de Woestijne's jeugd », dans *Miscellanea Gesleeriana*, Anvers, 1948. — Id., *De psychologische figuur van Karel van de Woestijne als dichter, Een litterair-psychologische studie*, Anvers-Amsterdam, 1952. — J. Aerts, (ps. A. Westerlinck), *Stijlgeheimen van Karel van de Woestijne, Een stijlkundig onderzoek*, Louvain, 1956. — L. Fessard, « La mer dans l'œuvre poétique de Karel van de Woestijne », dans *Études germaniques*, 1957. — R. Bassez, *Karel van de Woestijne's zelfkritiek* (mémoire de licence), Gand, 1948. — A. van der Haeghen, *Het rythme en metrum bij Karel van de Woestijne* (mémoire de licence), Gand, 1950. — V. Claes, *Stilistische studie over de Drie Heiligen van Karel van de Woestijne* (mémoire de licence), Louvain, 1951. — G. Gultens, *Bijdrage tot een studie over de invloed van het Franse symbolisme op de eerste prozaverken van Karel van de Woestijne* (mémoire de licence), Bruxelles, 1956. — I. Koninckx, *De zinsbouw van Karel van de Woestijne, Een stilistisch-syntaktische studie van het proza uit de eerste periode* (mémoire de licence), Louvain, 1957. — C. D'Hondt, *De plaats van hulpwerkwoord, verleden deelwoord en infinitief in de Nederlandse bijzin bij Conscience, Van de Woestijne en L. P. Boon* (mémoire de licence), Bruxelles, 1957.

## X

XHROUET. Voir CHROUET.

## Y

**YVES DE LILLE**, capucin, né à Lille vers 1587 et décédé après 1628. Fils de Charles Verdière et de Christiane Muette, il fut baptisé sous le nom de Jean. Le 28 octobre 1609 il fit profession chez les capucins des Pays-Bas, au noviciat de Douai. Plus tard, il devint prédicateur; mais il est connu surtout par son pèlerinage en Terre Sainte, entrepris en 1624-1625, à la demande de l'archiduchesse Isabelle. Déjà en 1602 la pieuse gouvernante des Pays-Bas avait envoyé quatre capucins à Jérusalem, pour y prier à ses intentions. Cela se fit avec la permission du Père Général et du Souverain Pontife et Isabelle leur donna personnellement ses instructions; le 2 août 1603 le but du long voyage était atteint; les religieux s'appelaient Pierre d'Anvers, Jérôme d'Ypres (né en réalité à Roulers), Robert d'Écosse et Léonard de Tournai ou de Maubeuge. Ce dernier fut envoyé une seconde fois en Terre Sainte par Isabelle, en 1624-1625. Ses compagnons de voyage étaient Clément d'Aire et Yves de Lille, qui raconte les péripéties du long voyage, dans un manuscrit actuellement conservé à Jérusalem. On avait dû attendre plus de quatre mois avant d'obtenir la permission pontificale, le 3 août 1624. Les voyageurs tombèrent entre les mains de pirates et ne furent délivrés que six semaines plus tard, par des marins chrétiens. Débarqués en Italie, ils y visitèrent de nombreux

sanctuaires. Munis d'une nouvelle obédience, ils partirent le 16 avril 1625 par l'Égypte, le Caire, le Sinaï, Jérusalem et Sidon. De ce dernier port, ils s'embarquèrent pour Malte et revinrent par la Sicile, l'Italie et la France. Le récit se termine à leur arrivée à Amiens, d'où ils pouvaient gagner les couvents d'Arras ou de Cambrai, alors occupés par les capucins wallons.

Dans sa province religieuse, le Père Yves devint encore gardien du couvent d'Armentières en 1627-1628.

Une partie du journal de voyage du Père Yves fut déjà imprimée à Paris en 1626; le texte complet fut publié avec notes, par le Père Abel, O. P., en partie dans la *Revue Biblique*, t. XL, 1931, pp. 249-268, 564-578, et en entier dans les *Études Franciscaines*, t. XLIV, 1932, pp. 468-502, 677-697, et t. XLV, 1933, pp. 208-224, 299-315.

P. Hildebrand.

Michael a Tagio, *Bullarium Capucinarum*, t. V (Rome, 1748), p. 237. — L. Gachard, *Analecetes Beligiques*, t. I<sup>er</sup> (Paris, 1830), p. 454-455. — J.-B. Cannaeert, *Bijdragen tot de kennis van het oude strafregt in Vlaenderen*, 3<sup>e</sup> éd. (Gand, 1835), p. 106, 404-405. — Rocco da Cesinale, *Storia delle missioni dei Cappuccini*, t. III (Rome, 1873), p. 188-189. — B. Zimolong, *Navis peregrinorum* (Cologne, 1938), p. 14, 49. — B. de Meester, *Correspondance du nonce G. F. Guido di Bagno*, t. V (Bruxelles-Rome, 1938), p. 506-550. — P. Hildebrand, *De Kapucijnen in de Nederlanden* (Anvers, 1945-1956), t. I<sup>er</sup>, p. 165; t. II, p. 127; t. IV, p. 204, § 1044; t. VIII, p. 796-797; t. IX, p. 362; cet ouvrage s'appuie sur les archives des capucins de Belgique et y renvoie.

## Z

**ZAGAR** (*Jacques*), magistrat, fonctionnaire et médailleur amateur, né vers 1530, décédé à Anvers (?), après 1578.

Zagar appartenait à une vieille famille originaire de Goes. Il semble avoir fait des études de droit à l'Université de Bourges vers 1550. En effet, on possède de lui une excellente médaille du professeur Eguinaire Baron, éminent juriste de l'époque, sur laquelle il s'attribue la qualité de *discipulus familiaris* du maître. Or, Eguinaire Baron mourut l'année même où fut exécutée la médaille.

Pendant son séjour à Bourges, Zagar, outre la médaille d'Eguinaire Baron, et peut-être celle de François Baudouin, ses maîtres, a modelé, encore en 1550, la médaille d'un condisciple, Liévin Kaarsemaker, qu'il appelle *Lychnopoeus*. Ce terme n'est rien d'autre que la transcription en latin du grec *Λυχνοπώτης*, souvenir d'école emprunté à la *Paix* d'Aristophane, et traduction assez exacte, du néerlandais Kaarsemaker. Ce jeune homme qui allait devenir l'un des bourgmestres de Zierickzee et l'apôtre de la résistance à l'Espagnol au cours de sa carrière, conserva son nom d'origine scolaire, et l'abrégea quelquefois en *Lychnites*.

En 1557, J. Zagar est mentionné en qualité de secrétaire de la ville de Middelbourg; en 1567, il occupa la haute charge de premier pensionnaire de la ville.

Dans l'entretemps, il exécuta en 1553 une première médaille de Frédéric Perrenot, le plus jeune des

frères du cardinal Granvelle, à l'âge de 17 ans. C'est une œuvre charmante inspirée des grands bronzes romains de l'époque des Antonins avec, au droit, le buste nu-tête tourné vers la droite, et au revers, l'Espérance debout à gauche tenant une fleur.

Frédéric Perrenot seigneur de Champagny (1536-1600), pourvu d'un brevet de corvette par Philippe II en 1550, avait fait ses premières armes en Italie sous la direction du duc d'Albe, et à l'âge de 17 ans était arrivé aux Pays-Bas avec le grade de capitaine de cavalerie. Il faut croire que déjà à ce moment le sire de Champagny était opposé aux Espagnols, puisque Zagar, dès sa jeunesse, avait eu bon espoir que celui-ci exercerait un jour une action bienfaisante aux Pays-Bas.

En 1554 il modela le portrait de Sigefroid Pfinzing, le frère du puissant Paul Pfinzing, qu'il qualifie d'*ami*. C'est en qualité de premier pensionnaire de la ville de Middelbourg, que Jacques Zagar se rendit à Bruxelles en 1569, pour assister à une assemblée convoquée par le duc d'Albe. Il y retourna quelque temps après dans le but d'obtenir une réduction des impôts qui accablaient Middelbourg.

En 1556, Zagar nous a laissé le portrait de Liévin Bloxsem, seigneur de Burgh, un des bourgmestres en 1522, puis secrétaire de Zierickzee († 1556). C'est probablement une médaille-souvenir de ce fonctionnaire d'une localité voisine de Middelbourg, qui était comme Zagar fort attaché à la reli-

gion catholique. Ce dernier, en sa qualité de pensionnaire de la ville, signa le document par lequel Nicolas van der Burch fut reconnu évêque de Middelbourg. Pendant le siège de Middelbourg par les Gueux, il se rendit à Anvers pour y contracter un emprunt pour la ville et de là en 1573, en janvier, il alla faire visite au duc d'Albe pour réclamer du secours. Il réussit à rentrer dans la ville après l'échec de ses tentatives. La situation y était désespérée. Le magistrat décida de frapper des monnaies obsidionales, et s'engagea à récompenser, dès que les circonstances se montreraient plus favorables, les personnes qui avaient bien mérité de la communauté. Dans la liste qui en fut établie, on relève les noms des deux pensionnaires, Jacques Zagar et Henri Zonnius.

Le magistrat avait prévu ce qui devait arriver. En février 1573 (1574 *nv. style*) la ville, à bout de ressources, dut se rendre. Elle obtint des conditions assez favorables, mais il est probable que Jacques Zagar refusa de signer le traité, car il fut remplacé à cet effet par son collègue Zonnius. Zagar ne voulait donc avoir affaire en rien avec les Réformés.

Les conditions faites à la ville étaient les suivantes : la garnison espagnole, les religieux de l'abbaye, le clergé de la cathédrale Saint-Pierre, les Franciscains, les Augustins et les Bogards et ceux des bourgeois qui ne voulaient plus habiter la ville, furent autorisés à quitter celle-ci avec tout ce qui leur appartenait. Le 21 février, tous les expulsés volontaires furent transportés à Berg-op-Zoom par les vaisseaux des Gueux. De là, la plupart gagnèrent Anvers.

Après février 1574 on ne trouve plus aucune trace de Jacques Zagar à Middelbourg. On peut en conclure qu'il a quitté sa ville avec les catholiques qu'elle abritait.

Où se rendit-il? Aucun document ne nous l'apprend, mais il est bien probable que ce fut à Anvers, car en 1574, il exécute une seconde médaille de Frédéric Perrenot : en 1571,

le 16 avril, à la demande du cardinal Granvelle et sur avis favorable du duc d'Albe, Philippe II avait nommé Frédéric Perrenot gouverneur de la ville d'Anvers; d'après le contenu d'un mémoire qu'il remit en 1573 au duc de Medinaceli, le sire de Champagne, tout bon catholique et fidèle sujet du roi qu'il était, condamnait le système de terreur appliqué aux Pays-Bas depuis six ans, dénonçait l'arrogance des Espagnols et leur tyrannie. Ces dispositions d'esprit devaient plaire tout spécialement à Jacques Zagar qui voyait se réaliser en la personne du gouverneur d'Anvers des espérances qu'il avait évoquées dans sa première médaille. D'autre part le déchaînement de la furie espagnole en 1574 et la résistance que le sire de Champagne y avait opposée, avait suscité l'apparition d'une série de jetons frappés en son honneur et ornés d'une balance en équilibre, avec l'inscription NICHIA NILA (sic).

Zagar devait reprendre ce type et cette inscription pour le revers de sa seconde médaille de Frédéric Perrenot. Ce revers représente un navire paraissant symboliser les Pays-Bas. Ce navire, toutes voiles dehors, est battu par des vents contraires qui soufflent du haut du ciel, il vogue sur un canal ou sur un fleuve aux flots agités, entre des rives hérissées de récifs. Au-dessus du navire on voit une balance en équilibre et l'inscription NICA NILA.

Il est à remarquer que les deux médailles de F. Perrenot par Zagar sont les seules, dues à cet artiste, qui possèdent un revers. Cela doit tenir au fait qu'elles auront été coulées à Anvers, où il y avait des fondeurs expérimentés.

La dernière médaille connue de Zagar remonte à 1578. C'est une médaille uniface représentant le buste d'Everard Back à gauche, nu-tête, en habit de cistercien, le capuchon retombant sur les épaules. Sur la coupe du buste ÆT 58, 1574 et un monogramme composé des lettres ZAG. Diamètre : 48 mm.

Everard Back fut le septième prieur

du couvent de Peter Pot à Anvers. Né en 1520, il fut nommé prieur en 1553. Il appartenait à une famille de chevaliers. Toute sa carrière s'était écoulée dans le couvent de Saint-Sauveur à Anvers ; il y fut successivement novice, prêtre, maître des novices, chantre, trésorier, puis économe. Ce fut un prieur zélé dans l'accomplissement de ses devoirs. Il défendit énergiquement les prérogatives de son couvent et eut le chagrin de voir son institution détruite en sa présence en 1574 par les iconoclastes.

Comme prieur de Saint-Sauveur à Anvers, Ev. Bacq était tenu de visiter une fois par an les établissements qui dépendaient du couvent de P. Pot : la *Porta Coeli* à Donck, la *Porta Coeli* à Harlem et l'*Aula Beatae Mariae* à Zierickzee. Comme Zagar nous a laissé une effigie de Lievin Bloxsem, bourgmestre, puis secrétaire de Zierickzee, nous pouvons admettre qu'il a connu chez son ami, qui était comme lui tout dévoué au catholicisme, Everard Back, en tournée d'inspection.

Lors de son exil volontaire à Anvers, il aura retrouvé un ancien camarade auprès duquel il a peut-être cherché un refuge.

Quoi qu'il en soit, on perd la trace de Jacques Zagar après 1578. Nous ignorons où et quand il s'est éteint.

Jacques Zagar est le dernier des médailleurs amateurs des Pays-Bas. Ce devait être un humaniste pour lequel l'art du dessin et du modelé faisait directement partie de la formation générale. Dès ses premières médailles il fait preuve d'un art tout en finesse et il apparaît de la plus grande habileté. Son portrait d'Eguinaire Baron est déjà tout à fait remarquable. Il correspond exactement à la description du personnage qui en a été laissée par Michel de l'Hôpital. La barbe longue et épaisse du modèle est rendue à la perfection. Les autres médailles sont de la même veine, pleines de caractère ; la dernière, celle d'Everard Bacq, ne le cède en rien

aux précédentes. Bref, Zagar comme Jean Screund, entre vingt et trente ans, fait déjà preuve d'un talent arrivé à son apogée, alors qu'en général les artistes professionnels eux-mêmes n'y atteignent qu'après de longues études, et une non moins longue pratique.

Victor Tournéur.

On ne possède aucun portrait de cet artiste. C'est par erreur que sur la foi d'une traduction inexacte de la légende de la médaille d'Eguinaire Baron, le Dr J. Simonis puis L. Forrer ont pris le portrait de ce dernier pour celui de J. Zagar.

A. Pinchart, *Recherches sur les graveurs de médailles, de sceaux et de monnaies des Pays-Bas*, Bruxelles, 1858, p. 340-343. — A. Pinchart, *Histoire de la gravure des médailles en Belgique (XV<sup>e</sup> s. -1794)*, Bruxelles, 1870. — Dr J. Simonis, *L'art du médailleur en Belgique*, Bruxelles, 1900. — L. Forrer, *Biographical Dictionary of Medallists*, t. VII, London, 1918. — Marie de Man, « La médaille uniface de Levinus Bloxseanus a Burgh », *R. B. N.*, 1896. — F. Alvin, « Rectification à propos d'une médaille de J. Zagar, et œuvre nouvelle de cet artiste », *La Gaz. num.*, t. XIII, 1908. — M. A. attribue avec raison à Zagar une médaille non retrouvée du juriste français Baudouin, professeur à l'Université de Bourges en même temps qu'Ég. Baron, datée également de 1550, dont on possède une gravure en taille douce. — *Redevoering van den heer en meester Adamus Camp-huysen, rector van het latijnske school te Zierickzee over Lieven Jansson Kaarsemaker, verhaald door Cornelis van der Geyp*, Zierickzee, 1773. — Victor Tournéur, « Jacques Zagar et la médaille de Liévin Kaarsemaker », *Archiv. für Medaillen und Plaketten-Kunde*, t. 1<sup>er</sup>, 1913-1914. — Marie De Man, « La Numismatique du siège de Middelbourg de 1572 à 1574 », *R. B. N.*, t. LIII, 1902. — V. De Munter, « Jacques Zagar et ses médailles au buste de Frédéric Perrenot », *R. B. N.*, t. LXX, 1914. Pour la biographie de Frédéric Perrenot, voy. Ern. Gossart, dans la *Biogr. Nat.*, t. XVII, 1903. — C. Picqué, « Iconographie de la Furie espagnole », *R. B. N.*, t. XXXV, 1879. — Dr J. F. Dugniolle, *Le jeton historique des dix-sept provinces des Pays-Bas*, Bruxelles, 1876, n<sup>os</sup> 2616 à 2620. — Ant. Sanderus, *Coenobiographia abbatiae Sancti Salvatoris in civitate et diocesi antwoerpiensi Sacri Cisterciensis ordinis*, Bruxelles, 1660. — Job. van Vloten, *Middelburgs beleg en overgang naar de oorspronkelijke bescheiden geschiedt*, Middelbourg, 1874. — Victor Tournéur, « Jacob Zagar und die Everard Back-Medaille », *Archiv. für Medaillen und Plaketten-Kunde*, t. 1<sup>er</sup>, 1913. — La plupart des médailles de Zagar sont conservées à Bruxelles au Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale de Belgique.

*Les opinions exprimées dans les notices n'engagent que leurs auteurs.*

## LISTE DES COLLABORATEURS

DU TRENTE ET UNIÈME VOLUME

DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE

(SUPPLÉMENT, VOL. III)

**Backes (Fernand)**, professeur à l'Université de Gand.

Wasteels (Constantin-Emile), mathématicien.

**Baudhuin (Fernand)**, professeur à l'Université de Louvain.

Francois (Emile-Lucien-Joseph), financier.

†**Bautier (Pierre)**, membre de la Commission de la Biographie nationale.

Assche (Isabelle-Catherine van), peintre. — Caisne (Henri de), peintre. — Cambier (Louis-Gustave), peintre. — Cardon (Charles-Léon), peintre-décorateur et collectionneur. — Cluysenaar (André), peintre. — Errera (Isabelle), collectionneur d'art, mécène.

**Benrubi (A.)**, secrétaire administratif du Consistoire central israélite de Belgique.

Carmoly (Eliakim), rabbin.

**Bolsée (Jacques)**, conservateur honoraire des Archives générales du Royaume.

Arschot Schoonhoven (Gaston-Adolphe-Robert, comte d'), militaire et diplomate.  
— Arschot Schoonhoven (Guillaume-Ernst, comte d'), homme politique.

**Bonenfant (Paul)**, président de la Commission de la Biographie nationale.

Bruno (Lodovico), humaniste. — Robersart (Jean De), homme de guerre. — Robersart (Louis De), homme de guerre. — Robersart (Thierry De), homme de guerre.

†**Bonnet (Léon)**, inspecteur général honoraire des Ponts et Chaussées.

Gansberghe (Jean-Louis van), ingénieur. — Gevaert (Eugène), ingénieur. — Grenier (Louis), ingénieur.

**Borren (Charles van den)**, vice-président de la Commission de la Biographie nationale.

Artot (Alexandre-Joseph), musicien (rectification de la notice du tome I<sup>er</sup>, col. 489).  
— Bergmans (Charles), mathématicien (en collaboration avec L. Godeaux).

**Breuer (Jacques)**, conservateur honoraire des Musées royaux d'Art et d'Histoire.

Bigaud (Annet), industriel. — Chèvremont (Lambert-Joseph), ingénieur. — Watrin (Pascal), inventeur.

**Brien (Paul)**, membre de l'Académie royale de Belgique.

Lameere (Auguste-Alfred-Lucien-Gaston), zoologiste.



- Cammaert (Gustave)**, professeur à l'Athénée de Malines.  
Denijn (Joseph-Guillaume-François), musicien, maître-carillonneur.
- †**Campus (Richard)**, professeur honoraire à la Faculté polytechnique de Mons.  
Amerlinck (Joseph-Marie), ingénieur. — Belinne (Charles-Désiré-Gustave), ingénieur. — Bonehill (Thomas et Emile), ingénieurs. — Castiau (Marcel), ingénieur. — Cousin (Jean), ingénieur. — Golard (Alfred), ingénieur. — Gondry (Henry), ingénieur. — Gondry (Paul), ingénieur. — Groote (Félix de), ingénieur.
- Clercq (Charles de)**, professeur à l'Université pontificale du Latran.  
Ernst (Simon-Pierre), historien, théologien — Nassau-Siegen (princes belges de). — Roquelaure (Jean-Armand De Bessuéjols De), archevêque de Malines.
- Coens (R. P. Maurice)**, membre de l'Académie royale de Belgique.  
Albert de Louvain (Saint). — Aldegonde (Sainte). — Amand (Saint). — Jacques de Vitry, chanoine, prédicateur. — Smedt (Charles De), historien de l'Eglise.
- Coster (Sylvain De)**, professeur à l'Université libre de Bruxelles.  
Gatti de Gamond (Isabelle), pédagogue.
- Cox (Jacques-F.)**, membre de la Commission de la Biographie nationale.  
Lecointe (Georges), officier, explorateur. — Stroobant (Paul), astronome.
- Dabin (Jean)**, membre de l'Académie royale de Belgique.  
Velge (Henri), juriste, professeur et archéologue.
- Dalcq (Albert)**, membre de la Commission de la Biographie nationale.  
Dustin (Albert-Pierre), médecin et professeur.
- Danis (Pierre)**, professeur à l'Université libre de Bruxelles.  
Coppez (Jean-Baptiste), médecin et ophtalmologue. — Gallemaerts (Emile), médecin et ophtalmologue.
- Davignon (Henri)**, membre de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises.  
Bosch (Firmin-Joseph-Marie, baron van den), magistrat et écrivain.
- Defrenne (Madeleine)**, chargée de cours à l'Université libre de Bruxelles.  
Haulleville (Eric de), écrivain.
- Delsinne (Léon)**, professeur honoraire de l'Université libre de Bruxelles.  
Volders (Jean), homme politique.
- Demoulin (Robert)**, professeur à l'Université de Liège.  
Kleyer (Jean-Pierre-Gustave), bourgmestre.
- Despy-Meyer (Andrée)**, licenciée en philosophie et lettres.  
Lameere (Eugène), historien et professeur.
- Douxchamps-Lefèvre (Cécile)**, conservateur adjoint aux Archives de l'Etat à Namur.  
Obin (Jean-Lambert, baron D'), juriste et fonctionnaire.

**Duchesne (Albert)**, conservateur au Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire.

Baestens (Jean-Clément), officier. — Bassompierre (Ernest-Émile-Louis de), intendant militaire. — Becker (Jerôme-Jacques), officier, explorateur et écrivain. — Bender (Constantin), compositeur, chef de musique militaire. — Bernaert (Frédéric-François-Laurent), officier, théoricien militaire et historien. — Blondeel van Cuelebroeck (Edouard), diplomate. — Boulliant (Joseph-Albert-Théodore), officier. — Buisseret-Steenbecque de Blarenghien (Conrad-Marie-Joseph-Léo, comte de), diplomate et écrivain. — Capiaumont (Alexis-Adolphe), homme de guerre et écrivain. — Charlotte (Marie-Amélie-Victoire-Clémentine-Léopoldine), princesse de Belgique. — Cousebant d'Alkemade (Alexandre, écuyer), officier, ministre de la guerre. — Criquillon (Maximilien-Joseph), homme de guerre. — Witte de Haelen (Léon-Alphonse-Ernest-Bruno, baron De), homme de guerre et écrivain.

**Dufour (Lucien)**, météorologiste à l'Institut royal météorologique de Belgique.

Mann (Théodore-Augustin), mathématicien et astronome.

**Dulière (André)**, professeur à l'Institut technique de Namur.

Brabant (Jean-Baptiste), homme politique. — Colle (Gaston), philosophe et littérateur.

† **Dumont (Alexis)**, membre de la Commission de la Biographie nationale.

Baes (Jean), architecte.

**Dumont (Francis)**, ingénieur.

Dequesne (Antoine-Joseph), industriel et juge de paix. — Dequesne (François-Joseph-Edouard), homme politique.

**Dupréel (Jean)**, directeur général au ministère de la justice.

Vervaeck (Louis), médecin, anthropologue.

**Eeckman (Léon)**, assureur-conseil.

Cantré (Jean-François), xylographe et peintre.

† **Errera (Alfred)**, professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Brand (Eugène), mathématicien.

**Fautrez (Jean)**, membre de la Koninklijke Vlaamse Academie van België.

Stricht (Omer Van der), histologiste et embryologiste.

**Fourez (Lucien)**, conservateur du Musée d'Histoire et d'Archéologie de Tournai.

Allard (Lactance-Louis-Joseph), homme politique.

**Fritsché (Emma)**, professeur honoraire d'enseignement normal.

Gravis (Jean-Joseph-Auguste), botaniste et pédagogue.

**Gheffinck Vaernewyck (Chevalier Xavier de)**, conservateur de l'Office généalogique et héraldique de Belgique.

Bosmans (Jules-Léopold-Hubert-Ghislain), héraldiste.

**Godeaux (Lucien)**, vice-président de la Commission de la Biographie nationale.

Bergmans (Charles), mathématicien (en collaboration avec Ch. van den Borren).

— Brasseur (Pierre), professeur de mathématiques. — Lefèvre (Émile-Jean-Baptiste-Léopold), officier et professeur.

- Halkin (Léon-E.)**, membre de la Commission royale d'Histoire.  
Bastin (Jules), officier.
- †**Hanocq (Charles)**, professeur à l'Université de Liège.  
Dwelshauvers-Dery (Auguste-Ernest-Victor), ingénieur.
- Helbig (Jean)**, conservateur honoraire des Musées royaux d'Art et d'Histoire.  
Capronnier (François ou Franciaque), peintre de vitraux. — Capronnier (Jean-Baptiste-François), peintre de vitraux.
- Henrion (Roger)**, professeur à l'Université libre de Bruxelles.  
Gobbelschroy (Michel-Joseph van), juriste.
- †**Henriot (Emile)**, membre associé de l'Académie royale de Belgique.  
Heen (Pierre de), physicien et physico-chimiste.
- †**Hildebrand (R. P.)**, archiviste des Capucins.  
Ange de Nivelles, écrivain ecclésiastique. — Anselme d'Anvers, religieux et philologue. — Basilide d'Ath, capucin, hagiographe. — Yves de Lille, capucin.
- Houbart-Wilquin (Suzanne)**, bibliothécaire aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique.  
Acqua (Cesare dell'), peintre. — Baron (Theodore), peintre.
- Huyghebaert (R. P. Nicolas)**, moine à Saint-André (Bruges).  
Brouwer (François, Marie, Mgr de), chanoine. — Caloen (Joseph-Marie-Louis-Victor van), en religion dom Gérard, prélat bénédictin.
- Jodogne (Omer)**, correspondant de l'Académie royale de Belgique.  
Bayot (Alphonse), philologue et dialectologue.
- Kauch (Pierre)**, professeur à l'Université libre de Bruxelles.  
Thys (Albert-Jean-Baptiste-Joseph), homme d'affaires, colonial.
- Kuypers (Julien)**, membre de la Koninklijke Vlaamse Academie voor wetenschappen van België.  
Kats (Jacob), homme politique, publiciste et directeur de théâtre.
- Lavalleve (Jacques)**, secrétaire de la Commission de la Biographie nationale.  
Goes (Hugo van der), peintre. — Laurent (Marcel-Jean-Baptiste), historien de l'art. — Reusens (Edmond-Henri-Joseph), historien, archéologue. — Rolland (Paul), historien, archéologue.
- Leconte (Louis)**, conservateur en chef honoraire du Musée royal de l'Armée.  
Brialmont (Nicolas-François-Edouard), général-major.
- Lefèvre (Joseph)**, conservateur honoraire des Archives générales du Royaume.  
Caverson (Jacques-François De), magistrat. — Chesne (Philippe-Cleriarde Du), juriste et homme d'Etat. — Claris (Louis-Antoine De), fonctionnaire. — Claris (Louis-Roger De), financier. — Claris (Philippe-Louis De), fonctionnaire. — Egmont (Louis, comte D'), prince de Gavre. — Ennetières (Arnould D'), fonctionnaire. — Ennetières (Jacques D'), fonctionnaire. — Ennetières (Philippe-François D'), fonctionnaire. — Garnier (Flaminio), fonctionnaire. — Overschis (Gaspar-Frédéric-Joseph, baron D'), magistrat. — Salamanca (Miguel De), fonctionnaire. — Vasseur (François Le), fonctionnaire. — Vasseur (Guillaume Le), fonctionnaire. — Villegas d'Estaimbourg (Balthasar-Ignace), magistrat.

- Lefèvre (Marc)**, attaché au Centre national d'Histoire du Livre.  
Heuterus (Pontus De Heuter, dit Pontus), historiographe humaniste.
- Lemoine (W.)**, attaché au Centre national d'histoire des sciences.  
Vermeyen (Jan-Cornelisz), peintre.
- Leroy (Maurice)**, recteur de l'Université libre de Bruxelles.  
Boisacq (Emile), linguiste. — Willems (Alphonse), helléniste.
- †**Lichtervelde (Comte Louis de)**, membre de la Commission de la Biographie nationale.  
Jaspar (Henri), avocat et homme politique.
- Louant (Armand)**, conservateur des Archives de l'Etat à Mons.  
Lison (Arnould), orfèvre-joaillier.
- Martens (René)**, professeur à l'Université libre de Bruxelles.  
Fallot (Salomon-Louis Laurillard, dit), médecin.
- Mertens (Paul)**, assistant à l'Université de Liège.  
Bidez (Marie-Auguste-Joseph), philologue et professeur (en collaboration avec A. Severyns).
- Meyhoffer (Jean)**, professeur à la Faculté de théologie de l'Eglise libre du Canton de Vaud.  
Anet (Henri), pasteur. — Becker (Frédéric-Guillaume), pasteur. — Bresmal (Philippe de), pasteur. — Busé (François), pasteur. — Chrouet (Henri), pasteur. — Dulignon (Abraham-Louis), pasteur, écrivain. — Faigaux (François-Louis), pasteur. — Gautier (Aloys-Raoul), pasteur. — Haksteen (Adam-Willem), pasteur. — Heus (Augustin), évangéliste, pasteur, publiciste. — Hocart (James), pasteur, conférencier. — Merle d'Aubigné (Jean-Henri), pasteur, professeur, historien. — Thieffry (Quentin), réformateur religieux.
- Michel (Henri)**, ingénieur A. I. Br.  
Gemini (Thomas-Lambert ou Lambrechts dit), imprimeur, graveur et constructeur d'instruments de mathématique.
- Michel (P.)**, juge de paix honoraire du canton de Beaumont.  
Hartemberg (Frédéric d'), homme d'affaires.
- Mols (R. P. Roger)**, professeur au Collège philosophique et théologique Saint-Albert à Louvain.  
Moreau (Edouard De), jésuite, historien.
- Montellier (Ernest)**, musicologue.  
Fon (Jean du), chanteur compositeur.
- Ooteghem (R. P. J. Van)**, correspondant de l'Académie royale de Belgique.  
Chaineux (Jacques), helléniste.
- Opsomer (Joseph-E.)**, professeur à l'Université de Louvain.  
Kienboom (Andreas) ou Dadius, humaniste. — Meyer (Jean) ou Ramus, humaniste, poète, juriste et professeur. — Quackelbeen (Guillaume) ou Coturnossius, Quac(k)elbenus, humaniste, médecin, botaniste et professeur. — Rotis (Pierre a), parfois Rotius, humaniste, poète, musicien, juriste et professeur.

**Pierard (Christiane)**, conservateur de la Bibliothèque publique de la ville de Mons.

Bernier (Théodore-Antoine), archéologue, historien, généalogiste. — Devillez (Emile-Henri-Louis), sculpteur et collectionneur. — Douard (Cécile-Marie Leseine, dite), peintre, sculpteur, écrivain. — Duvivier (Charles-Albert), avocat, professeur, historien. — Guignies (Victor-Joseph), médecin et archéologue.

**Rutten (Mathieu)**, professeur à l'Université de Liège.

Woestijne (Karel-Pierre-Edouard-Marie van de), écrivain.

**Ryckmans (Mgr Gonzague)**, membre de la Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen van België.

Cauwenbergh (Jean-Marie van), évêque auxiliaire et vicaire général de Malines.

**Schmitz (Dom Philibert)**, archiviste de l'Abbaye de Maredsous.

Hemptinne (Félix De), bénédictin.

**Severyns (Albert)**, membre de l'Académie royale de Belgique.

Bidez (Marie-Auguste-Joseph), philologue, professeur (en collaboration avec P. Mertens).

**Simon (Mgr Aloïs)**, membre de la Commission de la Biographie nationale.

Bartels (Adolphe), publiciste. — Belin (Edouard-Joseph), évêque de Namur. — Bexon (Claude-Léopold de), évêque de Namur. — Brabandère (Pierre de), évêque de Bruges. — Bracq (Henri-François), évêque de Gand. — Daens (Adolphe), prêtre et homme politique. — Goossens (Pierre-Lambert), archevêque de Malines. — Gravez (Théodore-Joseph), évêque de Namur. — Oudenard (Nicolas-Alexis), évêque de Namur. — Rutten (Martin-Hubert), évêque de Liège. — Stillemans (Antoine), évêque de Gand. — Villermont (Charles-Antoine Hennequin, comte De), homme politique, publiciste, historien et industriel. — Waffelaert (Gustave-Joseph), évêque de Bruges.

**Smet (Antoine De)**, conservateur adjoint à la Bibliothèque royale.

Forest (Jesse de), recruteur d'émigrants, explorateur.

**Soille (chanoine J.)**, inspecteur diocésain.

Winnepenninckx (Philippe), ecclésiastique.

**Stengers (Jean)**, professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Janssens (Edmond-Joseph-Marie), magistrat.

**Stockmans (François)**, professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Briart (Alphonse), ingénieur et géologue. — Cornet (François-Léopold), industriel et géologue. — Cornet (Jules), géologue et professeur. — Couturieux (Jean-Baptiste-Adelson-André-Magloire), officier et paléontologiste.

**Sturler (Jean de)**, professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Bigwood (Georges-Joseph), historien, juriste et économiste, avocat et professeur.

**Swings (Pol)**, membre de l'Académie royale de Belgique.

Fievez (Charles), astrophysicien.

**Terlinden (vicomte Charles)**, président de la Commission royale d'Histoire.

Wiertz (Antoine-Joseph), peintre et sculpteur.

**Tihon (Camille)**, membre de la Commission royale d'Histoire.

Bouteville (Louis-Ghislain de), homme politique, magistrat. — Brouwers (Cornel-Dieudonné), archiviste et historien. — Cuvelier (Joseph), archiviste et historien.

**Timmermans (Jean)**, membre de la Commission de la Biographie nationale.  
Chavanne (Georges), chimiste. — Crismer (Léon), chimiste. — Dewilde (Prosper), chimiste. — Wauters (Victor-Jules), chimiste.

**Tinel (Paul)**, membre de l'Académie royale de Belgique.  
Gaillard (Jacques), violoncelliste et professeur.

**Tourneur (Victor)**, vice-président de la Commission de la Biographie nationale.  
Antonius, surnommé Gratia dei, abbé. — Behr (François-Jean-Désiré, baron de), diplomate, historien et numismate. — Davreux (Nicolas-Joseph), prêtre et professeur. — Dutrieux (Nicolas), ingénieur. — Feller (Jules-François), professeur, philologue, folkloriste, historien. — Geubel (Jean-Baptiste-Noël), magistrat et archéologue. — Goffinet (Adrien-Anicet), jésuite et missionnaire. — Jamot (Albert-Jean-Baptiste), architecte. — Morillon (Antoine), humaniste et médailleur. — Ozeray (Michel-Jean-François), polygraphe. — Prat (Georges-François), docteur en droit et historien. — Smits (Jean-Baptiste), fonctionnaire et homme politique. — Sulbout (Césaire), prêtre et archéologue. — Symons ou Simoens (Hans ou Jan), sculpteur, médailleur et fondeur. — Tandel (Charles-Antoine), inspecteur d'enseignement primaire. — Watlet (Nicolas), magistrat et homme politique. — Zagar (Jacques), magistrat, fonctionnaire, médailleur amateur.

**Vandenbroucke (R. P. François)**, moine à l'Abbaye du Mont-César à Louvain.  
Blois (Louis de) ou Blossius, abbé de Liessies.

**Vercauteren (Fernand)**, correspondant de l'Académie royale de Belgique.  
Jodoigne (Henri De), légiste, diplomate et homme d'église. — Marcello (Gilles de la), trésorier impérial.

**Willequet (Jacques)**, chargé de cours à l'Université libre de Bruxelles.  
Alvensleben (Friedrich-Johann, comte d'), diplomate. — Anspach (Edouard-Charles), diplomate. — Bulwer (Sir Henry), diplomate, homme politique et écrivain. — Ridder (Alfred-Théodore-Marie-Joseph De), fonctionnaire et historien.

**Yans (Maurice)**, conservateur-inspecteur aux Archives générales du Royaume.  
Andrimont (Marie-Joseph-Julien d'), industriel. — Andrimont (Victor-Léon d'), homme politique et financier. — Blonden (Hubert-Guillaume), ingénieur. — Bouhtay (Henri-Noël), officier. — Brixhe (Godefroid-Eugène), magistrat. — Butbach (Laurent), marchand et industriel. — Galand (Constantin-Léopold), médecin. — Groesbeeck (Paul-Jean de), prêtre.

**Yernaux (Jean)**, conservateur honoraire des Archives de l'Etat à Liège.  
Beaurieux (Charles-Denis), peintre et dessinateur. — Cautel (Antoine), peintre. — Halle (Dierick van), peintre verrier. — Halle (Dierick van), le jeune, peintre verrier. — Halle (François van), peintre. — Hardy (Charles), peintre. — Hardy (François), l'aîné, peintre. — Hardy (François), peintre. — Hardy (Gilles), peintre. — Hardy (Jean), peintre verrier. — Hardy (Lambert), peintre. — Kock (alias Koch, Cox, Remacle, David et Cronström), famille d'inventeurs et d'industriels. — Walschartz (Frans, Lambert et Guillaume), artistes.

# TABLE CUMULATIVE DES NOTICES

CONTENUES

DANS LES XXIX<sup>e</sup>, XXX<sup>e</sup> ET XXXI<sup>e</sup> VOLUMES

DE LA

## BIOGRAPHIE NATIONALE

SUPPLÉMENT, VOLUMES I, II ET III

(Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des personnages étrangers. — Le signe ° indique une notice remplaçant ou complétant une notice parue antérieurement.)

### A

- ABATTUCCI (*Pierre - Jean*), artiste-peintre (1871-1942), XXX, 1, P. Bautier.
- ABEELE (*Albijn VAN DEN*), dit *Binus*, peintre, écrivain, fonctionnaire (1835-1918), XXIX, 1, Arthur Laes.
- ABEELE (*François - Jean - Adolphe, VAN DEN*), médecin (1824-1890), XXIX, 6, Lucien Hauman.
- ABEELE (*Martin, VAN DEN*), orfèvre à la cour de Marguerite d'Autriche et à celle de Marie de Hongrie (décédé à Malines en 1552), XXIX, 7, Van Doorslaer.
- ABEETS (*Alexandre-François*), sculpteur (1727-1767), XXIX, 8, Marguerite Devigne.
- ABEL (*Gustave*), publiciste (1866-1945), XXX, 2, G. Vanzype.
- ABELOOS (*Jean-François*), sculpteur (1819-1886), XXX, 3, Victor Tourneur.
- ABELOOS (*Michaël*), sculpteur (1828-1881), XXX, 4, Victor Tourneur.
- ABLIAUX. Voir ABEELE (*Martin VAN DEN*).
- ABRAHAM (*Arthur-Joseph*), pharmacien, minéralogiste (1873-1917), XXX, 5, J. Mélon.
- ABRY (*Léon-Eugène-Auguste*), peintre, graveur (1857-1905), XXX, 6, Albert Vander Linden.
- ACAR (*Charles-Louis*), artiste-peintre (1802-1877), XXIX, 11, S. Houbart-Wilkin.
- ACCARAIN (*Antoine*), médecin et poète (1806-1839), XXIX, 12, M.-A. Arnould.
- ACCOLAY (*Jean-Baptiste*), violoniste, compositeur (1833-1900), XXX, 7, Ch. van den Borren.
- ACHILLE (*Frère*), dans le monde
- ACHTER (*Achille VAN*) (1835-1909), XXIX, 15, Auguste Vincent.
- ACHTER (*Achille, VAN*). Voir ACHILLE, ci-dessus.
- ACKER (*Ernest*), architecte (1852-1912), XXIX, 17, A. Dumont.
- ACKER (*Auguste VAN*), écrivain flamand (1827-1902), XXX, 8, Herman Vander Linden.
- ACKER (*Charles-François VAN*), avocat (1830-1912), XXIX, 16, J. Vercoillie.

- ACKER (*Léopold-Jan VAN*), écrivain flamand (1832-1906), XXX, 9, G. Vercoullie.
- ACKERMAN (*François*), homme d'église (1770-1847), XXX, 9, E. de Moreau, S. J.
- \* ACQUA (*Cesare DELL'*), peintre, (1821-1904), XXXI, 1, S. Houbart-Wilkin.
- ACQUA (*Eva DELL'*), compositeur, professeur de musique (1856-1930), XXX, 10, Ch. van den Borren.
- \* ADAIR (*Sir Robert*), diplomate d'origine écossaise, homme d'État, écrivain, ministre plénipotentiaire de Grande-Bretagne à Bruxelles de 1831 à 1835 (1763-1855), XXX, 11, Jacques Willequet.
- ADAM (*Auguste-Joachim-Félix*), ingénieur colonial (1865-1940), XXIX, 20, R. Campus.
- ADAMS (*Frans*), fonctionnaire, journaliste et homme de lettres (1820-1868), XXX, 14, J. Weisgerber.
- ADAN (*Émile-Henri-Joseph*), cartographe (1830-1882), XXIX, 21, Herman Vander Linden.
- \* ADATCI (*Mineiteiro*), diplomate et juriconsulte japonais, ambassadeur du Japon en Belgique, 1917-1928 (1869-1934), XXX, 14, Michel Huisman.
- ADTS ou ADTZ (*Nicolas-Joseph*), officier, écrivain militaire (1828-1912), XXIX, 25, Louis Leconte.
- AELBROECK (*Alfred VAN*), ingénieur (1835-1885), XXX, 17, R. Campus.
- AERDSCHOT (*Pierre-Paul VAN*), bibliographe (1864-1941), XXX, 18, L. Hauman.
- AERNAUT (*Joseph*), artiste-peintre (1861-1940), XXIX, 27, S. Houbart-Wilkin.
- AERSCHODT (*Séverin-Guillaume VAN*), sculpteur (1819-1885), XXX, 18, Victor Tourneur.
- AERSSSEN (*Théodore-Barthélemi-Joseph*), peintre de paysages (1820-1852), XXIX, 28, S. Houbart-Wilkin.
- AERTS (*Gustave-Pierre-Bernard*), artiste-peintre (1839-1866), XXIX, 29, S. Houbart-Wilkin.
- AERTS (*Hippolyte*), ingénieur (1850-1937), XXX, 19, Hélène Collin-Dajch.
- AERTSENS (*Égide*), sculpteur (1833-1877), XXX, 20, Victor Tourneur.
- AGNEESSENS (*Édouard*), artiste-peintre (1842-1885), XXX, 20, G. Vanzype.
- AGNIEZ (*Émile*), violoniste et compositeur (1859-1909), XXIX, 29, Ch. van den Borren.
- AGNIEZ (*Louis-Ferdinand-Léopold*), compositeur et chanteur (1833-1875), XXX, 23, Ch. van den Borren.
- AGUILAR (*Nicolas-Sanchez D'*), juriste et fonctionnaire (1739-1794), XXIX, 30, J. Lefèvre.
- AIGRET (*Louis-Clément-Joseph*), botaniste (1856-1921), XXX, 24, L. Hauman.
- AIGRET (*Nicolas-Joseph*), ecclésiastique et historien (1819-1892), XXX, 25, J. Schmitz.
- AKEN (*Léo-Joannes-Baptista-Maria VAN*), artiste-peintre (1857-1904), XXIX, 31, S. Houbart-Wilkin.
- \* ALBENIZ (*Isaac*), compositeur et pianiste (1860-1909), XXX, 25, Ch. van den Borren.
- ALBERDINGK THIJM (*Petrus-Paulus-Maria*), historien, critique et professeur (1827-1904), XXIX, 32, J. Weisgerber.
- ALBERS (*Henri*), chanteur d'opéra (1866-1926), XXX, 26, Ch. van den Borren.
- ° ALBERT DE LOUVAIN (Saint), (vers 1166-1192), XXXI, 2, M. Coens.
- ALBERT I<sup>er</sup> (*Léopold-Clément-Marie-Meinrad*), roi des Belges (1875-1934), XXIX, 35, Frans van Kalken.
- \* ALBERT (*Salvador*), poète, romancier, dramaturge et essayiste catalan (1868-1948), XXX, 27, Étienne Vauthier.



- ALBRACHT (*Willem*), artiste-peintre (1861-1922), XXIX, 48, S. Houbart-Wilkin.
- ALDEGONDE (*Sainte*), XXXI, 10, M. Coens.
- ALEXANDRE (*Antoine-Joseph*), professeur et littérateur (1802-1885), XXX, 28, Victor Tourneur.
- ALEXANDRE (*Jean-Vital*), patriote (1868-1914), XXX, 29, E. de Moreau, S. J.
- ALEXANDRE (*Joseph-Walthère*), docteur en médecine, archéologue et archiviste (1825-1910), XXX, 29, Victor Tourneur.
- ALEXANDRE (*Prosper*), fonctionnaire et historien (1849-1928), XXX, 30, Mariette Tourneur-Nicodème.
- ALLAËYS (*Hilaris [Hilaire-Arthur-Cornelis]*), stomatologiste, homme de lettres (1873-1934), XXX, 31, J. Weisgerber.
- ALLARD (*Albéric-Louis-Romain*), jurisconsulte, professeur (1834-1872), XXX, 32, Henri De Page.
- ALLARD (*Charles-Louis-Joseph*), fonctionnaire (1847-1913), XXIX, 49, M.-A. Arnould.
- ALLARD (*Gustave-Édouard-Alfred*), avocat (1838-1898), XXX, 35, M. Martens.
- ALLARD (*Henri-Julien*), industriel et homme politique (1803-1862), XXIX, 51, M.-A. Arnould.
- ALLARD (*Joseph-Gustave-Ernest*), avocat, homme politique (1840-1878), XXIX, 55, Albert Vander Linden.
- ALLARD (*Josse*, baron), banquier (1868-1931), XXX, 36, G. Verlinde.
- ALLARD (*Lactance-Louis-Joseph*), homme politique (1779-1844), XXXI, 14, L. Fourez.
- ALLARD (*Oswald-Romain*), écrivain militaire (1840-1928), XXX, 37, M. Martens.
- ALLARD (*Victor-Léon-Odilon*), homme politique et banquier (1840-1912), XXX, 37, P. Kauch.
- ALLARD-L'OLIVIER (*Fernand*), artiste-peintre (1883-1933), XXIX, 57, P. Bautier.
- ALLART (*Georges-Charles-Albert*), diplomate (1864-1933), XXX, 39, J. Willequet.
- ALLART (*Jean-Baptiste*), médecin, explorateur, consul général de Belgique, écrivain (1832-1906), XXIX, 59, J. Willequet.
- ALLEWEIRELT (*Joseph-Bruno*), médecin (1778-1850), XXIX, 61, Jos. De Smet.
- ALLEYNNES (*Gustave-Jules-Louis-VAN*), magistrat (1829-1910), XXX, 39, Léon Goffin.
- ALLIAUME (*Maurice*), astronome (1882-1931), XXIX, 64, J.-F. Cox.
- ALLOSSERY (*Paul*), biographe (1875-1943), XXX, 40, E. de Moreau, S. J.
- ALSLOOT (*Denis-VAN*), peintre d'histoire, paysages et cartons de tapisseries (1570?-1628?), XXIX, Pierre Bautier.
- \* ALVENSLEBEN (*Friedrich-Johann*, comte D'), diplomate (1836-1913), XXXI, 16, J. Willequet.
- \* ALVES DA VEIGA (*Augusto-Manuel*), diplomate, homme politique (1849-1924), XXX, 42, Jacques Willequet.
- ALVIN (*Aimé-Joseph*), homme de guerre, écrivain (1802-1862), XXX, 42, L. Leconte.
- ALVIN (*Louis-Joseph*), homme de lettres, critique d'art et fonctionnaire (1806-1887), XXX, 44, Victor Tourneur.
- \*AMAND (*Saint*), (?-vers 679), XXXI, 17, M. Coens.
- AMBREVILLE (pseudonyme de *Nicolas Van Berckel*), comédien, directeur de théâtre (1863-1921), XXX, 49, H. Closson.
- AMBROOS (*Joannes-Antonius*), artiste-peintre (1757-1845), XXIX, 69, S. Houbart-Wilkin.
- AMERLINCK (*Joseph-Marie*), ingénieur (1862-1915), XXXI, 24, R. Campus.

- AMEROT (*Adrien*) ou GUENEVELLE, humaniste, prêtre et licencié en droit (fin du XV<sup>e</sup> siècle - 1560), XXIX, 70, Alphonse Roersch.
- ANDELHOF (*August*), compositeur et chef d'orchestre (1862-1947), XXX, 49, Ch. van den Borren.
- ANDELOT (*Ferdinand - Charles - Antoine-Louis*, comte D'), homme politique (1788-1854), XXIX, 71, M.-A. Arnould.
- ANDRÉ (*Émile-Laurent-Alexandre*), avocat (1850 - 1897), XXX, 50, M. Martens.
- ANDRÉ (*Jean - Baptiste*), ingénieur (1854-1948), XXIX, 74, F. Bouny.
- ANDRÉ (*Paul*), officier et écrivain (1873-1947), XXX, 51, Gustave Charlier.
- ANDRI (*Alfred-Marie-Florent*), ingénieur (1864-1939), XXX, 51, L. Goddeaux.
- ANDRIES (*Benignus*), écrivain ascétique (1873-1941), XXX, 52, E. de Moreau, S. J.
- ANDRIES (*Charles-André*), ingénieur et professeur (1821 - 1878), 76, R. Campus.
- ANDRIES (*Joseph - Olivier*), prêtre, homme politique et historien (1796-1886), XXIX, 77, Jos. De Smet.
- ANDRIMONT (*Antoine - Joseph D'*) (1754-1826), XXIX, 82, M. Yans.
- ANDRIMONT (*Henri - Julien D'*), homme politique (1834 - 1891), XXIX, 83, M. Yans.
- ANDRIMONT (*Marie - Joseph - Julien D'*), industriel (1814-1886), XXXI, 24, M. Yans.
- ANDRIMONT (*Toussaint D'*) (1757-1822), XXIX, 84, M. Yans.
- ANDRIMONT (*Victor-Léon D'*), homme politique et financier, XXXI, 25, M. Yans.
- ANDRY (*François - Elisée - Joseph*), artiste-peintre (1813-1851), XXIX, 86, S. Houbart-Wilkin.
- ANET (*Henri*), pasteur (1875-1952), XXXI, 26, J. Meyhoffer.
- ANET (*Jean-François-Henri-Léonard*), pasteur, secrétaire général de la Société évangélique belge à Bruxelles, XXIX, 87, J. Meyhoffer.
- ANET (*Walter-Louis-Kennedy*), pasteur, secrétaire général de l'Église chrétienne missionnaire belge à Bruxelles (1848 - 1934), XXIX, 90, J. Meyhoffer.
- ANETHAN (*Albert-Jean-Louis-Marie*, baron D'), diplomate (1849-1910), XXX, 52, Jacques Willequet.
- ANETHAN (*Alix-Apollins-Louise*, baronne D'), artiste-peintre (1848-1921), XXX, 53, Pierre Bautier.
- ANETHAN (*Auguste-Joseph-Marie*, baron D'), diplomate (1829-1906), XXX, 54, Jacques Willequet.
- ANETHAN (*Jules-Joseph*, baron D'), homme d'État (1803-1888), XXIX, 93, A. Cosemans.
- ANETHAN (*Jules-Marie-Théodore-Auguste-Corneille*, baron D'), diplomate (1862-1904), XXX, 55, J. Willequet.
- ANETHAN (*Paul-Marie-Charles-Victor*, baron D'), diplomate (1866-1892), XXX, 56, Jacques Willequet.
- ANGE DÉ NIVELLES, écrivain ecclésiastique (vers 1581-après 1632), XXXI, 29, P. Hildebrand.
- ANGILLIS (*Ange-Auguste-Eugène*), notaire, archiviste, homme de lettres (1830-1870), XXX, 56, J. Weisgerber.
- ANGUS (*John*), artiste-peintre (1821-1874), XXIX, 96, S. Houbart-Wilkin.
- ANGUS (*William-Ludovicus*), artiste-peintre (1823-1916), XXIX, 97, S. Houbart-Wilkin.
- ANNEZ DE ZILLEBEECKE (*Charles-Alexandre*), député suppléant au Congrès national, officier, XXIX, 97, L. Leconte.
- ANOUL (*Victor-Prosper-Ernest*), officier supérieur, ministre de la guerre (1794-1862), XXIX, 100, Michel Huisman.

- ANSELE (*Édouard*), homme politique (1856-1938), XXX, 57, L. Delsinne.
- ANSELE (*Franciscus - Joannes*, dit Frans), artiste-peintre (1819-1897), XXIX, 103, S. Houbart-Wilkin.
- ANSEL (*Franz*), pseudonyme de Franz Folie, écrivain et fonctionnaire (1874-1939), XXIX, 105, Gustave Charlier.
- ANSELME D'ANVERS, religieux et philologue (vers 1585-1631), XXXI, 30, P. Hildebrand.
- ANSEMBOURG (*Jean-Baptiste - Ferdinand - Joseph*, comte DE MARCHANT ET D') (1782-1854), XXIX, 108, R. Demoulin.
- ANSIAU (*Henri - Augustin - Joseph*), homme politique (1810-1879), XXX, 64, M. Arnould.
- ANSIAU (*Jean-Baptiste*), libraire, éditeur (1787-1869), XXX, 67, J.-P. Devos.
- ANSIAUX (*Émile-Louis*), chirurgien et professeur (1804-1874), XXIX, 112, R. Demoulin.
- ANSIAUX (*Maurice*), économiste et professeur (1869-1943), XXIX, 113, B.-S. Chlepner.
- \* ANSIAUX (*Nicolas - Joseph - Victor*), docteur en médecine (1802-1882), XXX, 70, L. Hauman.
- ANSIAUX (*Oscar - Nicolas - Ambroise*), docteur en médecine (1834-1879), XXIX, 122, G. Leboucq.
- ANSPACH (*Edouard-Charles*), diplomate (1831-1902), XXXI, 31, J. Willequet.
- ANSPACH (*Eugène-Guillaume*), économiste (1833 - 1890), XXIX, 123, P. Kauch.
- ANSPACH (*Jules*), avocat, conseiller et bourgmestre de la ville de Bruxelles, membre de la Chambre des représentants (1829-1879), XXIX, 126, M. Martens.
- \* ANTAS (*Miguel-Martins*, marquis D'), diplomate, historien portugais (1823-1906), XXX, 71, Jacques Willequet.
- ANTEN (*Joseph - Gregorius - Fidelus - Adam*, dit Jef), artiste-peintre (1851-1913), XXIX, 131, S. Houbart-Wilkin.
- ANTHEUNIS (*Gentil-Théodor*), magistrat, homme de lettres, compositeur (1840-1907), XXX, 72, J. Weisgerber.
- ANTHONE (*Gustave - Emiel - Maria*), artiste-peintre (1897-1925), XXIX, 132, S. Houbart-Wilkin.
- ANTHONE (*Jules*), sculpteur (1858-1923), XXX, 73, Victor Tourneur.
- ANTHONI (*François - Théophile*), flûtiste (1850-1907), XXX, 74, Ch. van den Borren.
- ANTHONISSEN (*Louis-Joseph*), artiste-peintre (1849-1913), XXIX, 133, S. Houbart-Wilkin.
- ANTHONY (*Joannes-Baptista-Maria-Josephus*, dit Jean-Baptiste), artiste-peintre (1854-1930), XXIX, 134, S. Houbart-Wilkin.
- ANTOINE (*Georges - Armand - Marie*), musicien et homme de lettres (1892-1918), XXIX, 136, Ch. van den Borren.
- ANTOINE (*Pierre-Joseph*), artiste-peintre (1840-1913), XXIX, 138, S. Houbart-Wilkin.
- \* ANTONIUS, surnommé Gratia Dei, abbé (?-1491), XXXI, 32, V. Tourneur.
- AOUST (*Léon - Emmanuel - Louis - Joseph D'*), mécène-administrateur (1855-1902), XXX, 74, Ch. van den Borren.
- ARCHAMBEAU (*Jean-Michel D'*), compositeur et organiste (1823-1899), XXX, 75, Ch. van den Borren.
- \* ARCONATI VISCONTI (*Constance - Anne-Louise*, née TROTTI, marquise), mécène (1800-1871), XXX, 76, R. Van Nuffel.
- ARDEN (*Charlotte-Léonie*, dite Léo), artiste-peintre (1860-1905), XXIX, 140, S. Houbart-Wilkin.
- ARDEN (*Henri*), artiste-peintre (1858-1917), XXIX, 140, S. Houbart-Wilkin.

- ARDENNE (*Jean D'*), pseudonyme de DOMMARTIN (*Léon-Jean-Antoine*), journaliste (1839-1919), XXIX, 141, Victor Tourneur.
- ARENBERG (*Louis-Prosper*, duc D'), (1785-1861), homme de guerre, XXX, 77, Albert Duchesne.
- ARENBERGH (*Émile VAN*), poète et magistrat (1854-1934), XXIX, 146, Gustave Charlier.
- ARENDONCK (*Jean-Jacques-Antoine VAN*), sculpteur (1822-1881), XXX, 79, Victor Tourneur.
- ARENDE (*Édouard-Louis-Léon-Marie*), fonctionnaire (1843-1924), XXX, 79, Jacques Willequet.
- ARNOLD (*Nicolas-Joseph*), administrateur colonial (1860-1940), XXIX, 148, Gaston-D. Périer.
- ARNOLD (*Theodorus - Jacobus - Ignatius*), bibliographe, bibliothécaire (1832-1899), XXX, 81, J. Weisgerber.
- ARNOUDT ou AERNOUDT (*Pierre*), jésuite, écrivain ascétique (1811-1865), XXX, 82, E. de Moreau, S. J.
- ARNOULD (*Victor*), homme politique, publiciste (1839-1894), XXX, 83, Gustave Vanzype.
- \*ARNTZ (*Égide - Rodolphe - Nicolas*), juriconsulte (1812-1884), XXX, 84, Georges Cornil.
- ARONSTEIN (*Herbert*), économiste (1902-1934), XXX, 95, Georges Aronstein.
- ARRAS (*Jozef-Joannes-Maria*), homme de lettres (1890-1919), XXX, 96, J. Weisgerber.
- \*ARRIVABENE (*Jean*, comte), économiste, philanthrope et homme politique (1787-1881), XXIX, 150, R. Van Nuffel.
- ARSCHOT SCHOONHOVEN (*Anatole-Charles-Philippe*, comte D'), diplomate, écrivain (1830-1879), XXXI, 34, J. Bolsée.
- ARSCHOT SCHOONHOVEN (*Gaston-Adolphe-Robert*, comte D'), militaire et diplomate (1837-1893), XXXI, 35, J. Bolsée.
- ARSCHOT SCHOONHOVEN (*Guillaume-Arnould - Philippe - Eugène*, comte D'), diplomate, homme de lettres, chef du cabinet du roi Albert (1867-1935), XXIX, 153, J. Bolsée.
- ARSCHOT SCHOONHOVEN (*Guillaume-Ernest*, comte D'), homme politique (1800-1876), XXXI, 36, J. Bolsée.
- ARSCHOT SCHOONHOVEN (*Philippe - Jean-Michel*, comte D'), homme politique, diplomate, premier grand maréchal de la Cour de Belgique (1771-1846), XXIX, 156, J. Bolsée.
- ART (*Berthe*), artiste-peintre (1857-1934), XXX, 96, P. Bautier.
- ARTAN (*Louis*), artiste-peintre (1837-1890), XXX, 97, F. Vanzype.
- ARTOT (*Alexandre-Joseph*), musicien. (Rectification de la notice du t. 1<sup>er</sup>, col. 489), XXXI, 37, Ch. van den Borren.
- ARTÔT (*Jean-Désiré*), corniste (1803-1887), XXX, 99, Ch. van den Borren.
- ARTÔT DE PADILLA (*Marguerite-Joséphine - Désirée*), cantatrice (1835-1907), XXX, 100, Ch. van den Borren.
- ASPREMONT (*Gobert D'*), moine cistercien (1190?-1263?), XXX, 101, G. Despy.
- ASPREMONT-LYNDEN (*Guillaume-Bernard-Ferdinand-Charles*, comte D'), homme politique (1815-1889), XXX, 104, J. Willequet.
- ASSCHE ET DE WEMMEL, comtesse VAN DER NOOT (*Adrienne BARBANSON*, marquise D'), mécène (1875-1944), XXX, 104, Ch. van den Borren.
- ASSCHE (*Isabelle-Catherine VAN*), peintre (1794-?), XXXI, 37, P. Bautier.
- ASSCHE (*Petrus-Bonifacius*, dit Piet VAN), journaliste, homme de lettres (1867-1950), XXX, 105, J. Weisgerber.

- ASSELBERGS (*Alphonse*), artiste-peintre (1839-1916), XXX, 106, G. Vanzype.
- ASTRID (*Sophie-Louise-Thyra*), reine des Belges (1905-1935), XXIX, 160, Léon Cornil.
- \* ASTRUC (*Élie-Aristide*), grand rabbin (1831-1905), XXX, 108, J.-P. Mayer-Astruc.
- AUBEL (*Edmond - Marie - Lambert VAN*), physico-chimiste (1864-1941), XXX, 110, Jean Timmermans.
- AUCHY (*Charles DE BONNIÈRES*, baron d'). Voir BONNIÈRES.
- AUGER (*Alfred-Isidore-Marie*), prêtre, historien et moraliste (1865-1905), XXX, 111, R. Guelluy.
- AULARD (*Pierre*), homme de guerre (1801-1868), XXX, 113, L. Leconte.
- \* AUMALE (*Henri-Eugène-Philippe-Louis D'ORLÉANS*, duc d') (1822-1897), XXIX, 167, J. Willequet.
- AURA (*Vincent-Florentin VANDER*), historien prémontré (1845 - 1896), XXX, 116, E. de Moreau, S. J.
- AUTISSIER (*Louis-Marie, alias Jean-François*), peintre miniaturiste (1772-1830), XXIX, 168, Victor Tourneur.
- AUTRIQUE (*Édouard*), artiste-peintre (1800?-?), XXIX, 172, S. Houbart-Wilkin.
- AUTRIQUE (*Jean - Baptiste*), artiste-peintre (1777-1853), XXIX, 173, S. Houbart-Wilkin.
- AUWERA (*Jean-Pierre VANDER*), fonctionnaire, animateur du mouvement flamand, numismate (1810-1881), XXX, 116, Victor Tourneur.
- AYWALLE (*Pierre - Antoine D'*), homme de guerre (1772 - 1837), XXX, 117, Félicien Leuridant.
- B**
- BACKER (*Aloys DE*), jésuite, bibliographe (1823-1883), XXIX, 175, Edouard de Moreau, S. J.
- BACKER (*Augustin DE*), jésuite, bibliographe (1809-1873), XXIX, 176, Edouard de Moreau, S. J.
- BAES (*Jean*), architecte (1848-1914), XXXI, 39, A. Dumont.
- BAESENS (*Jean-Clément*), officier (1849-1941), XXXI, 41, A. Duchesne.
- BAGUET (*François-Nicolas-Ghislain*), philologue (1801-1867), XXIX, 178, Alphonse Roersch.
- BAILLEUX (*Jean - François - Ernest*), avocat, conseiller provincial, philologue et littérateur wallon (1817-1866), XXIX, 181, Maurice Piron.
- BALAU (*Sylvain*), prêtre et historien (1854-1915), XXX, 119, M. Yans.
- \* BALL (*Léo DE*), astronome (1853-1916), XXX, 121, P. Swings.
- BALTHASAR (*Henry-Mathieu*), compositeur de musique, facteur d'harmoniums et de pianos (1844-1915), XXX, 124, Ernest Montellier.
- BAMPS (*Constant*), médecin (1847-1907), XXIX, 185, G. Leboucq.
- BANKEN (*Gérard*), en religion VICTORIUS D'APPELTERN. Voir VICTORIUS.
- BANNING (*Émile - Théodore - Joseph-Hubert*), publiciste, fonctionnaire, historien et philanthrope (1836-1898), XXIX, 186, Herman Vander Linden.
- BARA (*Jules-Marcel-Lamorald*), avocat et homme politique (1835-1900), XXX, 128, Robert Demoulin.
- BARBANSON (*Adrienne*). Voir ASSCHE et DE WEMMEL, marquise d', comtesse VAN DER NOOT.
- BARBIER (*Alexandre-Victor-Antoine*), historien (1831-1910), XXIX, 200, D. Brouwers.
- BARBIER (*Charles-Auguste*), médailleur et professeur (1806 - 1887), XXX, 139, Victor Tourneur.
- BARBIER (*Marie-Augustin-Joseph*), historien (1833-1883), XXIX, 201, D. Brouwers.

- BARBIER (*Nicolas-François*), graveur, ciseleur et médailleur (1768-1826), XXIX, 201, Victor Tourneur.
- BARELLA (*Hippolyte*), docteur en médecine (1832-1902), XXIX, 202, G. Leboucq.
- BARON (*Auguste-Alexis-Floral*), écrivain et professeur (1794 - 1862), XXIX, 204, Gustave Charlier.
- BARON (*Théodore*), peintre (1840-1899), XXXI, 43, S. Houbart-Witquin.
- BARTELS (*Adolphe*), publiciste (1802-1862), XXXI, 48, A. Simon.
- ° BASILIDE D'ATH, capucin, hagiographe, XXXI, 53, P. Hildebrand.
- BASSOMPIERRE (*Ernest-Emile-Louis DE*), intendant militaire (1814-1899), XXXI, 53, A. Duchesne.
- BASTIN (*Jules*), officier (1889-1944), XXXI, 55, L.-E. Halkin.
- BAYET (*Louis - Aimé - Joseph*), ingénieur et géologue (1844 - 1912), XXIX, 212, F. Stockmans.
- BAYOT (*Alphonse*) philologue et dialectologue (1876-1937), XXXI, 57, O. Jodogne.
- BEAUPAIN (*Jean-Baptiste*), ingénieur et mathématicien (1857 - 1915), XXX, 139, Lucien Godeaux.
- BEAURIEUX (*Charles-Denis*), peintre et dessinateur (1653-1741), XXXI, 59, J. Yernaux.
- BÈCHE (*Guillaume DE*), et ses frères, métallurgistes (1573-1629), XXX, 140, Jean Yernaux.
- \* BECKER (*Frédéric-Guillaume*), pasteur (1819-1885), XXXI, 60, J. Meyhoffer.
- BECKER (*Jérôme-Jacques*), officier, explorateur, écrivain (1850-1912), XXXI, 62, A. Duchesne.
- BÉCLARD (*Ferdinand*), paléontologiste (1848-1897), XXIX, 214, F. Stockmans.
- BECQUET (*Pierre-Joseph-Émile*), échevin de la ville de Bruxelles (1821-1893), XXX, 147, M. Martens.
- \* BEELEN (*Jean-Théodore*), exégète et orientaliste (1807 - 1884), XXIX, 215, J. Coppens.
- BEHR (*François-Jean-Désiré*, baron DE), diplomate, historien et numismate (1793-1869), XXXI, 64, V. Tourneur.
- BEIL (*Alphonse DE*), ingénieur (1840-1908), XXIX, 222, R. Campus.
- BELIN (*Edouard-Joseph*), évêque de Namur (1821-1892), XXXI, 68, A. Simon.
- BELINNE (*Charles - Désiré - Gustave*), ingénieur (1849-1928), XXXI, 69, R. Campus.
- \* BELLYNCK (*Auguste-Alexis-Adolphe-Alexandre*), naturaliste (1814-1877), XXIX, 225, E. de Wildeman.
- \* BELOW - SALESKE (*Karl - Konrad - Alexander - Claus VON*), diplomate allemand (1866-1939), XXX, 147, Jacques Willequet.
- BELPAIRE (*Alfred*), ingénieur et fonctionnaire (1820-1893), XXIX, 226, Richard Campus.
- BELPAIRE (*Alphonse*), ingénieur (1817-1854), XXIX, 228, Richard Campus.
- BELPAIRE (*Théodore-Alphonse-Paul-Antoine*), ingénieur (1848 - 1893), XXIX, 232, R. Campus.
- BENDER (*Constantin*), compositeur et chef de musique militaire (1826-1902), XXXI, 70, A. Duchesne.
- BENOIT (*Petrus - Leonardus - Leopoldus*), compositeur de musique (1834-1901), XXIX, 236, Ch. van den Borren.
- BERCKEL (*Nicolas VAN*). Voir AMBREVILLE.
- BERGER (*Louis*), ingénieur (1824-1907), XXIX, 266, Richard Campus.
- BERGH (*François-Joseph VAN DEN*), littérateur flamand et professeur (1852-1921), XXX, 149, G. Van Doorslaer.
- BERGH (*Pierre-Jean-Léopold VAN DEN*), fonctionnaire et numismate (1854-1911), XXX, 151, G. Van Doorslaer.

- BERGHE (*Robert VAN DEN*), dit MONTANUS, docteur en médecine (mort vers 1650), XXIX, 268, G. Van Doorslaer.
- BERGHE (*Thomas VAN DEN*), dit MONTANUS, licencié en médecine (1617-1685), XXIX, 269, G. Van Doorslaer.
- BERGMANN (*Anton*), avocat et homme de lettres (1835-1874), XXIX, 271, J. Weisgerber.
- BERGMANS (*Charles*), mathématicien (1830-1909), XXXI, 72, L. Godeaux et Ch. van den Borren.
- BÉRIOT (*Charles-Auguste DE*), violoniste et compositeur (1802-1870), XXIX, 274, Ch. van den Borren.
- BERLIÈRE (*Alfred*), en religion dom URSMER, historien, bénédictin de Maredsous (1861-1932), XXX, 151, Philibert Schmitz.
- BERNAERT (*Frédéric-François-Laurent*), officier, théoricien militaire et historien (1824-1904), XXXI, 72, A. Duchesne.
- BERNIER (*Théodore-Antoine*), archéologue, historien et généalogiste (1843-1893), XXXI, 74, Chr. Piérard.
- BERTRAND (*Émile-Adelin*), mathématicien (1872-1929), XXX, 157, Lucien Godeaux.
- BERTRAND (*Ernest*), fonctionnaire de l'administration pénitentiaire (1868-1949), XXX, 157, J.-P. Devos.
- BERVOET (*Juste-Jacques DE*) magistrat (1678-1757), XXIX, 297, J. Lefèvre.
- BÉTHUNE (*Félix*, baron DE), prêtre et numismate (1824-1909), XXX, 159, Victor Tourneur.
- \* BEXON (*Claude-Léopold DE*), évêque de Namur (1731-1807), XXXI, 76, A. Simon.
- BEYAERT (*Amédée-François-Frédéric*), ingénieur (1850-1903), XXX, 160, R. Campus.
- BEYAERT (*Julien*), ingénieur (1854-1911), XXX, 160, R. Campus.
- BIDAUT (*Jean - Guillaume - Eugène*), ingénieur, fonctionnaire (1808-1868), XXX, 161, R. Campus.
- BIDDAER (*Émile*), ingénieur (1861-1923), XXIX, 298, R. Campus.
- BIDEZ (*Marie-Auguste-Joseph*), philologue et professeur (1867-1945), XXXI, 77, A. Severyus et P. Mertens.
- BIGAUD (*Annet*), industriel, XXXI, 80, J. Breuer.
- BIGWOOD (*Georges-Joseph*), historien, juriste économiste, avocat et professeur (1871-1930), XXXI, 81, J. de Sturler.
- BIJL (*Eugène - Godfroid*), astronome (1861-1924), XXIX, 299, J.-F. Cox.
- BIJLS (*Julien*), ingénieur (1886-1939), XXX, 165, R. Campus.
- BILLIART (*Julie*), fondatrice des Sœurs de Notre-Dame (1751-1816), XXX, 165, André Dulière.
- BIOT (*Gustave-Joseph*), graveur et peintre (1833-1905), XXX, 166, Pierre Bautier.
- BIOURGE (*Philibert*), prêtre, professeur, botaniste, mycologue et chimiste (1864-1942), XXX, 168, Victor Estienne.
- BISCHOFFSHEIM (*Jonathan - Raphaël*), banquier, homme politique, philanthrope (1808-1883), XXX, 171, P. Kauch.
- BLANCQUAERT (*Isidore*), ingénieur, fonctionnaire, professeur (1838-1926), XXX, 175, R. Campus.
- BLESER (*Philippe - Jacques - Édouard DE*), archéologue (1824 - 1868), XXIX, 299, G. Van Doorslaer.
- BLOCK (*Raymond DE*), philologue (1848-1900), XXIX, 302, Alphonse Roersch.
- o \* BLOIS (*Louis DE*) ou BLOSIUS, abbé de Liessies (1506-1566), XXXI, 86, F. Vandembroucke.
- BLONDEEL VAN CUELEBROECK (*Edouard*), diplomate (1809-1872), XXXI, 93, A. Duchesne.

- BLONDEN (*Hubert-Guillaume*), ingénieur (1816-1881) XXXI, 96, M. Yans.
- BO (*Leonardus-Lodewijk DE*), poète et dialectologue flamand (1826-1884), XXIX, 303, J. Cuvelier.
- BODART (*Maurice - Henry*), dessinateur, graveur et peintre (1874-1940), XXX, 176, Ernest Montellier.
- BODDAERT (*Gustave-Léonard*), chirurgien (1836-1888), XXIX, 305, G. Leboucq.
- BODDAERT (*Richard*), médecin (1834-1909), XXIX, 306, G. Leboucq.
- BODY (*Albin*), archiviste et historien folkloriste (1836-1916), XXX, 178, M. Yans.
- BOËNS (*Hubert*), médecin (1825-1898), XXIX, 309, G. Leboucq.
- BOËSSIÈRE THIENNES (marquis *Gaëtan DE LA*), collectionneur (1843-1931), XXX, 180, Comte Edmond Carton de Wiart.
- BOGAERT (*Clément VAN*), ingénieur (1856-1937), XXIX, 309, Marcel Castiau et R. Campus.
- BOISACQ (*Emile*), linguiste (1865-1945), XXXI, 97, M. Leroy.
- BOMMER (*Jean-Édouard*), botaniste (1829-1895), XXIX, 313, Aug. Lameere.
- BONEHILL (\* Thomas et Emile), ingénieurs et industriels (1796-1858 et 1860-1934), XXXI, 99, R. Campus.
- BONJEAN (*Albert-Jean-Henri*), avocat et homme de lettres (1858-1939), XXIX, 314, Joseph Meunier.
- BONNIÈRES (*Charles DE*), baron d'AUCHY, officier et diplomate (mort après 1664), XXIX, 317, J. Lefèvre.
- BORCHGRAVE D'ALTENA (comte *Paul-Édouard - Joseph DE*), diplomate, chef du cabinet du Roi (1827-1901), XXIX, 319, Comte Louis de Lichtervelde.
- BOREL (*Henri-Albert*), pasteur, imprimeur (1865-1928), XXX, 180, J. Meyhoffer.
- BORNET (*Charles - Adolphe - Jules*), archiviste de l'État et professeur (1817-1872), XXIX, 321, D. Brouwers.
- BORNET (*Charles-Joseph-Adolphe*), professeur d'université, historien (1804-1875), XXIX, 324, Victor Tournour.
- BORLÉE (*Joseph-Augustin*), médecin (1817-1907), XXIX, 326, G. Leboucq.
- BORMAN (*Camille-Théodore-Frédéric-Marie*, baron DE), historien (1837-1922), XXIX, 327, J. Cuvelier.
- BORMANS (*Stanislas - Marie*), archviste, historien, professeur (1835-1912), XXIX, 332, J. Cuvelier.
- BORRE (*Sébastien VAN DEN*), prêtre, fondateur de bourses d'études (1494?-1579), XXIX, 338, G. Van Doorslaer.
- BORTIER (*Pierre-Louis-Antoine*), agronome (1805 - 1879), XXIX, 339, E. De Wildeman, revu par L. Hausman.
- BOSCH (*Ambroise VAN DEN*), architecte du district de Lierre (1659-1726), XXIX, G. Van Doorslaer.
- BOSCH (*Firmin-Joseph-Marie*, baron VAN DEN), magistrat et écrivain (1864-1949), XXXI, 100, H. Davignon.
- BOSMANS (*Henri*), jésuite, professeur, historien des mathématiques (1852-1928), XXX, 182, A. Rome.
- BOSMANS (*Jules-Léopold-Hubert-Ghislain*), héraldiste (1853-1928), XXXI, 103, X. de Ghellinck Vaernewyck.
- BOSRET (*Nicolas-Joseph*), chansonnier (1799-1875), XXX, 183, Ernest Montellier.
- BOSSYNS (*Alfons*), en religion Frère Hilaire d'Anvers. Voir HILAIRE.
- \* BOST (*Théophile-Emmanuel*), pasteur, conférencier, publiciste (1828-1910), XXX, 187, J. Meyhoffer.
- \* BOUCHER (*Philippe*), pasteur, publiciste (1811-1885), XXX, 190, J. Meyhoffer.
- BOUCKAERT (*Désiré - Clément*), ingénieur (1861-1939), XXIX, 346, Léon Bonnet.



- BOUCKAERT (*Louis*), ingénieur (1863-1923), XXIX, 348, R. Campus.
- BOUDIN (*Emmanuel - Joseph*), ingénieur (1820 - 1893), XXIX, 350, R. Campus.
- BOUHTAY (*Henri-Noël*), officier (1777-1859), XXXI, 106, M. Yans.
- BOUHY (*Victor*), ingénieur (1821-1887), XXX, 193, R. Campus.
- BOULLIART (*Joseph-Albert-Théodore*), officier (1811-1866), XXXI, 107, A. Duchesne.
- BOULVIN (*Jules*), ingénieur et professeur (1855-1920), XXIX, 353, R. Campus.
- BOUQUÉ (*Édouard-François*), médecin (1843-1902), XXIX, 357, G. Leboucq.
- BOURLARD (*Antoine-Joseph*), artiste-peintre (1826-1899), XXIX, 359, P. Bautier.
- BOURTONBOURT (*Martine RIGAUD, épouse*), fondatrice des Sœurs de la Charité (1660-1732), XXX, 194, André Dulière.
- \* BOUTEVILLE (*Louis-Ghislain DE*), homme politique et magistrat (1746-1821), XXXI, 109, C. Tihon.
- BOVIE (*Émile*), ingénieur (1845-1901), XXIX, 360, R. Campus.
- BOZET (*Léon*), ingénieur et fonctionnaire (1848-1894), XXX, 195, R. Campus.
- BRABANDERE (*Pierre DE*), évêque de Bruges (1828-1895), XXXI, 112, A. Simon.
- BRABANDT (*Léon VAN*), ingénieur et fonctionnaire (1872-1928), XXIX, 361, Léon Bonnet.
- BRABANT (*Jean-Baptiste*), homme politique (1802-1872), XXXI, 113, A. Dulière.
- BRACHET (*Albert*), biologiste, morphologiste, professeur (1869 - 1930), XXX, 196, A.-M. Dalcq.
- BRACQ (*Henri-François*), évêque de Gand (1804-1888), XXXI, 115, A. Simon.
- BRAHY (*Édouard-Jean-Joseph*), mathématicien (1823-1911), XXX, 209, Lucien Godeaux.
- BRAND (*Eugène*), mathématicien (1861-1936), XXXI, 118, A. Errera.
- BRANTS (*Victor - Léopold - Jacques - Louis*), historien, économiste et sociologue (1856-1917), XXX, 209, Vicomte Terlinden.
- BRASSEUR (*Jean-Baptiste*), mathématicien (1802-1868), XXIX, 362, Lucien Godeaux.
- BRASSEUR (*Pierre*), professeur de mathématiques (1851-1936), XXXI, 120, L. Godeaux.
- BRAUN (*Émile*, baron), bourgmestre de la ville de Gand (1849-1927), XXIX, 365, R. Campus.
- BRESMAL (*Philippe DE*), pasteur (?-1663), XXXI, 121, J. Meyhoffer.
- BRIALMONT (*Henri-Alexis*), lieutenant général, ingénieur, écrivain militaire et député (1821-1903), XXX, 212, Louis Leconte.
- BRIALMONT (*Nicolas - François - Édouard*), général-major (1813-1881), XXXI, 123, L. Leconte.
- BRIART (*Alphonse*), ingénieur et géologue (1825-1898), XXXI, 124, F. Stockmans.
- BRIBOSIA (*François-Louis-Florentin*), médecin (1825-1900), XXIX, 366, G. Leboucq.
- BRIXHE (*Godefroid-Eugène*), magistrat (1785-1859), XXXI, 127, M. Yans.
- BROECKX (*Corneille*), médecin, historien de la médecine (1807-1869), XXIX, 367, G. Leboucq.
- BROQUEVILLE (*Charles-Marie-Pierre, Albert*, baron, puis comte DE), homme d'État (1860-1940), XXIX, 369, Comte Louis de Lichtervelde.
- BROUWER (*François-Marie, Mgr DE*), chanoine (1846-1927), XXXI, 128, N. Huyghebaert.
- BROUWERS (*Corneil-Dieudonné*), archiviste et historien (1874-1948), XXXI, 131, C. Tihon.
- BRUGGE (*François VAN*), en religion

- Franciscus de Brugis. Voir FRANCISCUS.
- BRUNET (*Jules*), ingénieur, fonctionnaire et critique d'art (1862-1942), XXX, 230, J. Willequet.
- \* BRUNO (*Lodovico*), humaniste (1444 ou 1445-1508), XXXI, 134, P. Bonenfant.
- BUISSERET-STEENBEECQUE DE BLARENHIEU (*Conrad-Marie-Joseph-Léo*, comte DE), diplomate et écrivain (1865-1927), XXXI, 138, A. Duchesne.
- BULS (*Charles-Gommaire-François*), conseiller et bourgmestre de la ville de Bruxelles, membre de la Chambre des représentants (1837-1914), XXX, 231, Mina Martens.
- ° BULTEEL (*Gislain*), poète néolatin (1555-1611), XXX, 236, Louis Bakelants.
- \* BULWER (*Sir Henry*), diplomate, homme politique et écrivain (1801-1872), XXXI, 141, J. Willequet.
- BUREAU (*Théophile*), ingénieur, directeur de l'École industrielle de Gand (1827-1884), XXX, 239, R. Campus.
- BURGGRAEVE (*Adolphe-Pierre*), chirurgien, sociologue (1806-1902), XXIX, 377, G. Leboucq.
- BURGGRAFF (*Pierre*), philologue (1803-1881), XXIX, 380, Alphonse Roersch.
- BURLET (*Constantin-Eugène DE*), ingénieur et fonctionnaire (1846-1925), XXIX, 382, R. Campus.
- BURVENICH (*Frédéric*), horticulteur et professeur (1837-1917), XXIX, 385, E. De Wildeman.
- BURY (*Jean-Dieudonné*), graveur sur armes, littérateur wallon (1867-1918), XXIX, 389, Maurice Piron.
- BUSÉ (*François*), pasteur (1871-1942), XXXI, 144, J. Meyhoffer.
- BUSSCHERE (*Louis DE*), ingénieur et fonctionnaire (1847-1896), XXX, 241, R. Campus.
- BUSSCHOP (*Jules-Auguste-Guillaume*), compositeur (1810-1896), XXIX, 395, Albert Vander Linden.
- BUTBACH (*Laurent*), marchand et industriel (entre 1540 et 1550-1622), XXXI, 144, M. Yans.
- \* BYSE (*Charles*), pasteur, publiciste (1835-1925), XXX, 243, J. Meyhoffer.

## C

- \* CACHEUX (*Amand*), pasteur (1815-1895), XXX, 249, J. Meyhoffer.
- CAESTRE (*Camille VAN*) ou CASTRE, médecin (1527?-avant 1588), XXIX, 399, G. Van Doorslaer.
- CAESTRE (*Jacques VAN*), médecin (1489?-1535), XXIX, 401, G. Van Doorslaer.
- ° CAISNE (*Henri DE*), peintre (1799-1852), XXXI, 149, P. Bautier.
- CALBERG (*Léopold*), ingénieur et officier du génie (1889-1917), XXX, 252, Martin Risack.
- CALLIER (*Alexis*), magistrat, XXX, 252, H. Bekaert.
- CALOEN (*Joseph-Marie-Louis-Victor VAN*), en religion Dom Gérard, prélat bénédictin (1853-1932), XXXI, 152, N. Huyghebaert.
- CALSTER (*Martin VAN*), sculpteur (mort en 1628), XXIX, 404, G. Van Doorslaer.
- CAMBIER (*Louis-Gustave*), peintre (1874-1949), XXXI, 162, P. Bautier.
- CAMBIER (*Pierre-Augustin*), mathématicien et pédagogue (1835-1909), XXX, 255, Lucien Godeaux.
- CAMBRELIN (*François-Philippe-Joseph*), médecin (1792-1881), XXIX, 408, G. Leboucq.
- CAMPENHOUDT (*Jean-Jacques VAN*), orfèvre (1735-1811), XXIX, 410, G. Van Doorslaer.
- CAMPENHOUDT (*Louis-Auguste VAN*), conservateur des hypothèques (1810-1880), XXX, 256, Léon Goffin.
- CAMPION (*Lucien*), avocat, professeur (1898-1929), XXX, 257, Henry-L. Botson.

- \* CANDEILH (*François*, dit Ferdinand), directeur de théâtre (1828-1902), XXX, 260, A.-M. Bonenfant-Feytmans.
- CANDEZE (*Ernest-Charles-Auguste*), entomologiste (1827-1898), XXIX, 412, Aug. Lameere.
- CANNART D'HAMALE (*François-Joseph-Ghislain*, chevalier DE), horticulteur amateur, sénateur (1803-1888), XXIX, 414, E. De Wildeman.
- CANNEEL (*Théodore-Joseph*), artiste-peintre (1817-1892), XXX, 260, Herman Vander Linden.
- CANTRAINE (*François-Joseph*), zoologiste (1801-1863), XXIX, 416, Aug. Lameere.
- CANTRÉ (*Jean-François*), xylographe et peintre (1885-1931), XXXI, 163, L. Eeckman.
- \* CAPACCINI (*François*), internonce aux Pays-Bas de 1828 à 1831 (1784-1845), XXX, 262, A. Simon.
- CAPART (*Alphonse-Julien*), médecin (1847-1925), XXIX, 417, G. Lehoucq.
- CAPIAUMONT (*Alexis-Adolphe*), homme de guerre et écrivain (1798-1879), XXXI, 164, A. Duchesne.
- \* CAPRONNIER (*François* ou *François*), peintre de vitraux (1779-1853), XXXI, 168, J. Helbig.
- CAPRONNIER (*Jean-Baptiste-François*), peintre de vitraux (1814-1891), XXXI, 170, J. Helbig.
- CARBONNELLE (*Ignace*), jésuite, mathématicien et physicien (1829-1889), XXIX, 418, E. de Moreau, S. J.
- GARDON (*Charles-Léon*), peintre-décorateur et collectionneur (1850-1920), XXXI, 176, P. Bautier.
- CARLIER (*Jules*), industriel, mécène et philanthrope (1851-1930), XXX, 264, P. Goldschmidt-Clermont.
- \* CARMOLY (*Eliakim*, dit Eliacin), rabbin (1802-1875), XXXI, 178, A. Benrubi.
- CARNOY (*Jean-Baptiste*), chanoine, docteur ès sciences naturelles, professeur d'université (1836-1899), XXIX, 421, E. De Wildeman.
- CARNOY (*Joseph-Antoine*), mathématicien (1841-1906), XXIX, 426, L. Godeaux.
- CARPENTIER (*Eugène*), architecte (1819-1886), XXIX, 427, Félicien Leuridan.
- CARTON DE WIART (*Étienne-Joseph*), évêque de Tournai (1898-1948), XXX, 268, A. Simon.
- CASTEEL. Voir CAESTRE (*Jacques VAN*).
- CASTELEYN (*Auguste*), jésuite, professeur, prédicateur, théologien, philosophe, sociologue (1840-1922), XXX, 269, L. Willaert, S. J.
- CASTER (*Guillaume-Charles-Alphonse-Marie-Joseph VAN*), historien et archéologue (1836-1918), XXIX, 429, J. Laenen.
- CASTIAU (*Marcel*), ingénieur (1877-1950), XXXI, 179 R. Campus.
- CASTRE, CASTRICUS. Voir CAESTRE (*Jacques VAN*).
- \* CATALAN (*Eugène-Charles*), mathématicien (1814-1894), XXIX, 430, Lucien Godeaux.
- CATTIER (*Pierre-Armand*), sculpteur (1830-1892), XXX, 270, Herman Vander Linden.
- CAUTEL (*Antoine*), peintre (?-1513 ou 1514), XXXI, 182, J. Yernaux.
- CAUWENBERGH (*Jean-Marie VAN*), évêque auxiliaire et vicaire général de Malines (1879-1950), XXXI, 186, G. Ryckmans.
- CAVEL (*Oscar DE*), ingénieur (1871-1930), XXX, 271, Léon Bonnet et Richard Campus.
- CAVERSON (*Jacques-François DE*), magistrat (?-1713), XXXI, 188, J. Lefèvre.
- CAZENAÏE (*Lucien DE*), ingénieur civil, consul général de Belgique à Athènes (1843-1894), XXIX, 433, R. Campus.
- \* CERF (*Henriette*), botaniste (1810-1877), XXX, 271, L. Hauman.

- \* CESÀRO (*Ernesto*), mathématicien (1859-1906), XXX, 272, Lucien Godeaux.
- CESÀRO (*Giuseppe - Raimondo - Pio*), minéralogiste (1849-1939), XXX, 275, H. Buttgenbach.
- CHAINEUX (*Jacques*), helléniste (1863-1938), XXXI, 189, J. Van Ooteghem.
- CHALON (*Renier - Hubert - Ghislain*), bibliophile, numismate et archéologue (1802-1889), XXIX, 434, Victor Tourneur.
- CHANDELON (*Joseph-Théodore-Pierre*), chimiste (1814-1885), XXIX, 440, G. Leboucq.
- CHAPUIS (*Félicien*), entomologiste (1824-1879), XXIX, 442, Aug. Lameere.
- \* CHARLIER (*Jean - Pierre*), pasteur (1775-1822), XXX, 280, J. Meyhoffer.
- CHARLOTTE (*Marie-Amélie-Victoire - Clémentine-Léopoldine*), princesse de Belgique (1840-1927), XXXI, 190, A. Duchesne.
- CHASTELER (ou CHASTELEER, *Jean-François DU*), président du Conseil de Hainaut (1691-1768), XXIX, 443, J. Lefèvre.
- CHAUVIN (*Victor*), orientaliste, professeur d'Université (1844 - 1913), XXIX, 445, Herman-F. Janssens.
- \* CHAVANNE (*Georges*), chimiste (1875-1941), XXXI, 202, J. Timmermans.
- CHESNE (*Philippe-Cleriande DU*), juriste et homme d'Etat (1669-1747), XXXI, 206, J. Lefèvre.
- CHÈVREMONT (*Lambert-Joseph*), ingénieur (1781-1860), XXXI, 208, J. Breuer.
- CHOQUET (*Edmond*), ingénieur, inspecteur général des Chemins de fer (1868-1940), XXX, 282, R. Campus.
- CHROUET (*Henri*), pasteur (1621-1691), XXXI, 209, J. Meyhoffer.
- CLAESSENS (*Pierre*), chanoine titulaire du chapitre métropolitain, à Malines, camérier secret de Sa Sainteté, professeur d'humanités et de philosophie, historiographe (1817-1886), XXIX, 448, A. Simon.
- CLAEYS (*Isidore*), ingénieur (1861-1906), XXX, 283, R. Campus.
- CLARIS (*Louis-Antoine DE*), fonctionnaire (?-1715), XXXI, 213, J. Lefèvre.
- CLARIS (*Louis-Roger DE*), financier (?-1663), XXXI, 216, J. Lefèvre.
- CLARIS (*Philippe-Louis DE*), fonctionnaire (?-1714), XXXI, 218, J. Lefèvre.
- CLESSE (*Antoine*), littérateur (1816-1889), XXIX, 450, Georges Doustrepoint.
- CLOËS (*Édouard-Jean-Roland*), magistrat, juriconsulte, sociologue (1831-1914), XXIX, 454, Joseph Cuvelier.
- CLOËS (*Jean-Joseph-Roland*), magistrat, juriconsulte (1796 - 1876), XXIX, 456, Joseph Cuvelier.
- CLOQUET (*Louis*), ingénieur (1849-1920), XXIX, 458, Richard Campus.
- CLOSSET (*Léon - Dieudonné - Marie-Stanislas DE*), philologue (1827-1866), XXIX, 461, Alphonse Roersch.
- CLUYSENAAR (*Jean - Pierre*), architecte (1811-1880), XXIX, 463, Jacques Stevens, revu par A. Dumont.
- CLUYSENAER (*André*), peintre (1872-1939), XXXI, 219, P. Bautier.
- COCHETEUX (*Charles - Albert - Louis*), homme de guerre et archéologue (1818-1894), XXX, 284, L. Leconte.
- COEMANS (*Eugène-Henri-Lucien-Gaëtan*), botaniste (1825-1871), XXIX, 466, E. De Wildeman.
- COLART (*Émile-Joseph*), mathématicien (1860-1932), XXX, 287, Lucien Godeaux.
- COLBEAU (*Jules - Alexandre - Joseph*), malacologiste (1823-1881), XXIX, 469, Aug. Lameere.
- COLENS (*Jules*), archiviste (1840-1913), XXIX, 470, Joseph Cuvelier.

- COLIBRANT (*Rombaut*), prévôt, puis abbé de Postel (1616-1626) (1554-1626), XXIX, 472, Pl. Lefèvre.
- COLINS (*Antoine*), magistrat (1598-1666), XXIX, 474, J. Lefèvre.
- COLLE (*Gaston*), philosophe et littérateur (1881-1946), XXXI, 220, A. Dulière.
- COPPEZ (*Jean - Baptiste*), médecin ophtalmologue (1840-1930), XXXI, 222, P. Danis.
- COQUILHAT (*Casimir-Erasme*), général d'artillerie et publiciste (1811-1890), XXIX, 476, Albert Vander Linden.
- CORDEYS (*Paul-François DE*), avocat, trésorier général des Pays-Bas (mort en 1759), XXIX, 478, J. Lefèvre.
- COREMANS (*Victor - Amédée - Jacques-Marie*), journaliste, archiviste, historien (1802-1872), XXIX, 481, Joseph Cuvelier.
- CORIN (*Gabriel*), médecin - légiste (1864-1919), XXIX, 486, G. Lehoucq.
- CORNET (*François-Léopold*), industriel et géologue (1834-1887), XXXI, 223, F. Stockmans.
- CORNET (*Jules*), géologue et professeur (1865-1929), XXXI, 225, F. Stockmans.
- CORNET - AUQUIER (*Hector*), pasteur (1819-1860), XXX, 287, J. Meyhoffer.
- CORNET DE GREZ (*Gommaire-Antoine-Ignace*), comte d'Elzius, baron de Tourneppe, seigneur de Bois-Seigneur-Isaac, etc., conseiller d'État, homme politique (1735 - 1811), XXIX, 488, J. Lefèvre.
- CORR (*Mathieu-Erin*), graveur (1803-1862), XXX, 289, Herman Vander Linden.
- COSTER (*Charles-Théodore-Henri DE*), écrivain (1827-1879), XXIX, 491, Georges Doutrepont.
- COULEZ (*Zégre*), magistrat (mort en 1636), XXX, 290, J. Lefèvre.
- COURT (*Jules-Victor DE LE*), magistrat et bibliographe (1835-1906), J J L. 291, G. de le Court.
- COUSEBANT D'ALKEMADE (*Alexandre*, écuyer), officier, ministre de la guerre (1840-1922), XXXI, 228, A. Duchesne.
- COUSIN (*Jean*), ingénieur (1843-1926), XXXI, 231, R. Campus.
- COUTURIEAUX (*Jean-Baptiste-Adelson-André-Magloire*), officier et paléontologiste (1858-1918), XXXI, 233, F. Stockmans.
- CRANINX (*Pierre-Jean-Étienne*), médecin (1805-1890), XXX, 294, G. Lehoucq.
- CRÉPIN (*François*), botaniste (1830-1903), XXX, 296, E. De Wildeman revu par L. Hauman.
- CRESSONNIÈRES (*Jacques et Pierre DES*) (1864-1926), avocats (1890-1945), XXX, 299, G. Aronstein.
- CRUILLON (*Maximilien - Joseph*), homme de guerre (1786-1854), XXXI, 234, A. Duchesne.
- CRISMER (*Léon*), chimiste (1858-1944), XXXI, 236, J. Timmermans.
- CROCQ (*Jean*), médecin (1824-1898), XXX, 301, G. Lehoucq.
- CROY-SOLRE (*Jean DE*), baron de Molembais (né avant 1613, mort à Madrid en 1640), XXX, 303, J. Lefèvre.
- CRULS (*Louis*), astronome, directeur de l'Observatoire de Rio de Janeiro (1848-1908), XXX, 306, Jean Pelseener.
- CRUMPIPEN (*Henri DE*), secrétaire d'État et de guerre (mort en 1769), XXX, 308, J. Lefèvre.
- CRUYS (*Sébastien VAN DE*), professeur, chanoine de la métropole Saint-Rombaut à Malines (1673-1732), XXX, 311, G. Van Doorslaer.
- CUVELIER (*François - Gaston*, comte DE), président du Conseil des finances, administrateur (1658 - 1743), XXX, 312, J. Lefèvre.
- CUVELIER (*Joseph*), archiviste et historien (1869-1947), XXXI, 240, C. Tihon.
- CUYPER (*Antoine-Charles DE*), mathématicien (1811-1892), XXX, 314, Lucien Godeaux.

CYPERS (*Jan-Baptist*), prêtre, poète (1756-1820), XXX, 316, Albert Vander Linden.

## D

DAENS (*Adolphe*), prêtre et homme politique (1839-1907), XXXI, 245, A. Simon.

DAMIEN (Père), dans le monde *Joseph De Veuster*, apôtre des lépreux de Molokai (1840-1889), XXIX, 501, Edouard de Moreau, S. J. et Henri Systemans.

DANDRIMONT. Voir ANDRIMONT.

DAUGE (*Félix*), ingénieur, professeur et fonctionnaire (1829-1899), XXIX, 505, Richard Campus.

DAUMERIE (*Auguste-Joseph*), médecin (1797-1864), XXIX, 507, J. Leboucq.

DAVREUX (*Nicolas-Joseph*), prêtre et professeur (1802-1869), XXXI, 247, V. Tourneur.

DEBAISIEUX (*Pierre - Joseph - Théophile*), chirurgien (1847-1920), XXIX, 508, G. Leboucq.

DECHAMPS (*Victor-Auguste-Isidore*), quatorzième archevêque de Malines, cardinal-prêtre du titre de Saint-Bernard - aux - Monts (1810-1883), XXIX, 509, A. Simon.

DECOSTER. Voir COSTER.

DEFRECHEUX (*François-Louis-Joseph - Jean - Nicolas - Charles*), publiciste (1851-1906), XXIX, 514, Maurice Piron.

DEFRECHEUX (*Jean-Nicolas-Joseph*), littérateur wallon (1825 - 1874), XXIX, 514, Maurice Piron.

DEFRECHEUX (*Jules - Marie - François-Louis-Joseph*), folkloriste et bibliographe (1853-1921), XXIX, 523, Maurice Piron.

DEHIN (*Jean-Joseph-Vincent-François*), poète et chansonnier wallon (1809-1871), XXIX, 525, Maurice Piron.

DEJARDIN (*Auguste-Joseph*), notaire, littérateur et folkloriste wallon (1819-1895), XXX, 319, Maurice Piron.

DELAITE (*Julien - Auguste - Joseph*), chimiste, publiciste et dialectologue wallon (1868-1928), XXIX, 530, Maurice Piron.

DELATTRE (*Alphonse*), assyriologue et exégète de la Compagnie de Jésus (1841-1928), XXIX, 533, E. de Moreau, S. J.

DELEBECQUE (*Louis-Joseph*), évêque de Gand (1796-1864), XXX, 323, A. Simon.

DELEPIERRE (*Joseph-Octave*), archivist, bibliophile, diplomate (1802-1879), XXIX, 535, Joseph Cuvelier.

DELPLANCQ (*Henri*), économiste et fonctionnaire (1734-1791), XXIX, 538, J. Lefèvre.

DELPLANCQ (*Jean-Joseph*), évêque de Tournai (1767-1834), XXX, 327, A. Simon.

DELVAUX (*Guillaume*), évêque d'Ypres (1681 - 1768) XXIX, 541, Pl. Lefèvre.

DEMOULIN (*Alphonse - Adolphe - Auguste*), mathématicien (1869-1947), XXX, 328, Lucien Godeaux.

DENIJN (*Joseph-Guillaume-François*), musicien, maître carillonneur (1862-1941), XXXI, 248, G. Cammaert.

DENIL (*Gustave*), ingénieur et fonctionnaire (1865-1940), XXX, 330, Léon Bonnet et Richard Campus.

DENIS (*Hector - Achille*), professeur, sociologue, statisticien et parlementaire (1842-1913), XXIX, 542, Arm. Julin, revu par B. Chlepner.

DEQUESNE (*Antoine-Joseph*), industriel et juge de paix (1766-1846), XXXI, 251, Fr. Dumont.

DEQUESNE (*François - Joseph - Edouard*), homme politique (1805-1871), XXXI, 252, Fr. Dumont.

DERUYTS (*François*), mathématicien (1864-1902), XXX, 331, Lucien Godeaux.

- DERUYTS (*Joseph-Gustave-Jacques*), mathématicien (1862-1945), XXX, 332, Lucien Godeaux.
- DEVAULX (*François-Nicolas-Joseph-Barthélemy*), historiographe (1722?-1800), XXIX, 551, M. Yans.
- DEVER (*Albert*), ingénieur (1849-1896), XXX, 333, Richard Campus.
- DEVILLERS (*Léopold-Pierre-Philippe*), archiviste et historien (1830-1910), XXIX, 553, Joseph Cuvelier, revu par M.-A. Arnould.
- DEVILLEZ (*Emile-Henri-Louis*), sculpteur et collectionneur (1855-1941), XXXI, 252, Chr. Piérard.
- DEVREUX (*Émile*), architecte (1857-1933), XXIX, 557, Joseph Hardy.
- DEWILDE (*Prosper*), chimiste (1835-1916), XXXI, 259, J. Timmermans.
- DIEDERIX (*Jan*), architecte des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, XXIX, 558, Albert Vander Linden.
- DIEGERICK (*Alphonse-Henri-Auguste-Charles*), archiviste - bibliothécaire (1851-1911), XXIX, 559, Joseph Cuvelier.
- DISCAILLES (*Ernest*), historien, professeur (1837-1914), XXX, 334, Léon Leclère.
- DOMMARTIN (*Léon - Jean - Antoine*). Voir ARDENNE (*Jean D'*).
- DOPPERE (*Rombaud ou Rumoldus DE*), chroniqueur (né vers 1420, mort à Bruges en 1501), XXX, 340, H. Vander Linden.
- DOTRENGE (*Bertrand-Joseph*), agent en cour à Bruxelles et représentant diplomatique du prince-évêque de Liège dans les Pays-Bas autrichiens (1724-1796), XXX, 342, E. Lambert.
- \* DOUARD (*Cécile-Marie Leseine, dite*), peintre, sculpteur, écrivain (1866-1941), XXXI, 260, Chr. Piérard.
- DOUTREBANDE (*François - Martin*), pasteur (1838-1904), XXX, 344, J. Meyhoffer.
- DOUTRELOUX (*Victor-Joseph*), homme d'église (1837-1901), XXX, 346, A. Simon.
- DRIESCHARIUS. Voir ZOVITIUS.
- DUBOIS (*Arthur*), ingénieur et fonctionnaire (1838-1913), XXX, 348, R. Campus.
- DUFLOU (*Guillaume*), philologue et professeur (1869-1939), XXX, 349, A. Van Loey.
- \* DULIGNON (*Abraham-Louis*), pasteur, écrivain (1710-1789), XXXI, 269, J. Meyhoffer.
- DUMONT (*Edmond-Joseph-Hyacinthe*), homme d'église (1828-1892), XXX, 351, A. Simon.
- DUPAIX (*Guillaume*), abbé de Floresse (1523-1578), XXX, 352, Pl. Lefèvre.
- DUPONT (*Constant-Joseph*), évangéliste, pasteur (1810-1873), XXX, 354, J. Meyhoffer.
- DUPREZ (*François-Joseph-Ferdinand*), physicien (1807-1884), XXX, 357, Herman Vander Linden.
- DUPRIEZ (*Léon*), juriste, professeur (1863-1942), XXX, 359, Jean Dabin.
- \* DURAND (*Jean-Louis*), théologien, pasteur, conférencier, polémiste (1822-1904), XXX, 361, J. Meyhoffer.
- DUSTIN (*Albert-Pierre*), médecin et professeur (1884-1942), XXXI, 273, A. Dalcq.
- DUTILLOEUL (*Oscar*), ingénieur et fonctionnaire (1824-1888), XXX, 365, R. Campus.
- DUTRIEUX (*Henri*), ingénieur et fonctionnaire (1850-1924), XXX, 366, Richard Campus.
- DUTRIEUX (*Nicolas*), ingénieur (1800-1859), XXXI, 278, V. Tourneur.
- DUVIVIER (*Charles-Albert*), avocat, professeur, historien (1834-1909), XXXI, 278, Chr. Piérard.
- o DUVIVIER (ou DU VIVIER DE STREEL, *Charles-Ernest-Emmanuel*), prêtre séculier, pédagogue, poète français et wallon (1799 - 1863), XXX, 367, Maurice Piron.
- D WELSHAUVERS-DERY (*Auguste-Ernest-Victor*), ingénieur (1836-1913), XXXI, 283, Ch. Hanocq.

## E

- EERSEL (*Henri VAN*), prélat de Florenne (1592-1607) (vers 1545-1607), XXIX, 561, Pl. Lefèvre.
- EGMONT (*Louis*, comte D'), Prince de Gavre (?-1645), XXXI, 289, J. Lefèvre.
- ELSEN (*Gautier VAN*), peintre (vers 1585-1664), XXIX, 563, H. Coninckx.
- ENNETIERES (*Arnould D'*), fonctionnaire (?-1592), XXXI, 291, J. Lefèvre.
- ENNETIERES (*Jacques D'*), fonctionnaire (?-1677), XXXI, 293, J. Lefèvre.
- ENNETIERES (*Philippe-François D'*), fonctionnaire (?-1697), XXXI, 295, J. Lefèvre.
- ° ERNST (*Simon-Pierre*), historien, théologien (1744-1817), XXXI, 297, Ch. de Clercq.
- ERRERA (*Isabelle*), collectionneur d'art, mécène (1869-1929), XXXI, 328, P. Bautier.
- EST, HESSELS ESTIUS ou HESIUS (*Guillaume VAN*), théologien (1542-1613), XXIX, 564, E. Tobac.

## F

- FAICT (*Jean-Joseph*), homme d'église (1813-1894), XXX, 373, A. Simon.
- \* FAIGAUX (*François-Louis*), pasteur (1706-1752), XXXI, 333, J. Meyhoffer.
- FAIRON (*Joseph-François-Dieudonné*), mathématicien (1863-1925), XXX, 375, Lucien Godeaux.
- \* FALLOT (*Salomon-Louis Laurillard*, dit), médecin (1783-1873), XXXI, 337, R. Martens.
- \* FAYE (*Clément DE*), pasteur, publiciste (1824-1902), XXX, 376, J. Meyhoffer.
- FELIX D'ANVERS, capucin, dans le monde Hendrik Finck, missionnaire (1868-1932), XXIX, 569, P. Hildebrand.
- FELLER (*Jules-François*), professeur, philologue, folkloriste, historien (1858-1940), XXXI, 347, V. Tourneur.
- FERNANDE (*Joseph-François*), sculpteur (1741-1799), XXX, 378, E. Jacques.
- FIERLANT (*Goswin-Anne-Marie-Félix DE*), conseiller d'État, président du Grand Conseil (vers 1735-1804), XXIX, 573, J. Lefèvre.
- FIEVEZ (*Charles*), astrophysicien (1844-1890), XXXI, 351, P. Swings.
- FINCK (*Henri*), en religion Frère Félix d'Anvers. Voir FÉLIX.
- FLAMACHE (*Armand-Léon*), ingénieur, fonctionnaire et professeur (1854-1935), XXX, 380, R. Campus.
- FOLIE (*François - Jacques - Philippe*), mathématicien et astronome (1833-1905), XXX, 382, Lucien Godeaux.
- FOLIE (*Franz*). Voir ANSEL.
- FON (*Jean DU*, dit Jean de Namur), chantre-compositeur (1574-1634), XXXI, 354, E. Montellier.
- FOREST (*Jesse DE*), recruteur d'émigrants, explorateur (1575-1624), XXXI, 355, A. De Smet.
- \* FORNARI (*Raphaël*), homme d'église (1783-1854), XXIX, 576, A. Simon.
- FOULON (*Victor*), ingénieur et professeur (1858-1931), XXX, 384, R. Campus.
- FRANCE (*Adrien DE*), magistrat (1610-1668), XXIX, 577, J. Lefèvre.
- FRANCISCUS DE BRUGIS, moine franciscain, musicien (XVI<sup>e</sup> siècle), XXIX, 578, P. Jérôme Goyens.
- FRANQUI (*Emile - Lucien - Joseph*), financier (1863-1935), XXXI, 362, F. Baudhuin.
- FRANEAU (*François-Joseph DE*), qualifié comte de Gommegnies, conseiller d'État (1739-1803), XXIX, 578, J. Lefèvre.
- FRAULA (*Jean-Baptiste*, comte DE), magistrat (1681-1741), XXIX, 581, J. Lefèvre.



- FRAULA (*Thomas*, vicomte, puis comte DE), conseiller d'État (1647-1738), XXIX, 582, J. Lefèvre.
- FREDERICQ (*Paul*), professeur, publiciste et historien (1850-1920), XXX, 385, H. Vander Linden, revu par A. Verheyden.
- G**
- GACHARD (*Louis-Prosper*), archiviste général du royaume, historien (1800-1885), XXIX, 585, Joseph Cuvelier.
- GAILLARD (*Arthur*), archiviste général du royaume (1847-1912), XXIX, 608, Joseph Cuvelier.
- GAILLARD (*Jacques*), violoncelliste, professeur (1875-1940), XXXI, 371, P. Tinel.
- GALAND (*Constantin-Léopold*), médecin (1840-1912), XXXI, 373, M. Yans.
- GALLEMAERTS (*Emile*), médecin (1860-1935), XXXI, 373, P. Danis.
- GANSBERGHE (*Jean-Louis Van*), ingénieur (1852-1932), XXXI, 374, L. Bonnet.
- \* GARNIER (*Flaminio*), fonctionnaire (?-1592), XXXI, 375, J. Lefèvre.
- GATTI DE GAMOND (*Isabelle*), pédagogue (1839-1905), XXXI, 377, S. De Coster.
- GAULE (*Jérôme DE*), magistrat (mort en 1650), XXIX, 610, J. Lefèvre.
- \* GAUTIER (*Aloys-Raoul*), pasteur (1879-1944), XXXI, 383, J. Meyhoffer.
- GAVARELLE (*Jean DE*), magistrat et diplomate (1579-1645), XXIX, 612, J. Lefèvre.
- GEEFS (*Guillaume*), sculpteur (1805-1883), XXX, 393, Marguerite Devigne.
- GEERT (*Auguste VAN*), horticulteur (1818-1886), XXX, 409, Ch. Pynaert.
- GEMINI (*Thomas-Lambert* ou *Lambrechts*, dit), imprimeur, graveur et constructeur d'instruments de mathématique (?-1562), XXXI, 386, H. Michel.
- GÉRARD DE BRUXELLES, géomètre du XIII<sup>e</sup> siècle, XXIX, 614, Lucien Godeaux.
- GEUBEL (*Jean-Baptiste-Noël*), magistrat et archéologue (1806-1877), XXXI, 395, V. Tourneur.
- GEVAERT (*Eugène*), ingénieur (1859-1941), XXXI, 395, L. Bonnet.
- GIZLE (*Ferdinand - Pierre - Marie*), aquafortiste (1867-1929), XXIX, 615, J.-P. Devos.
- GILLIODTS - VAN SEVEREN (*Louis*), archiviste (1827-1915), XXIX, 618, Jos. De Smet.
- \* GIROD (*Fernand - Désiré*), pasteur, (1803-1950), XXX, 410, J. Meyhoffer.
- GIRON (*Alfred*), magistrat et professeur (1832-1910), XXIX, 621, Georges Cornil.
- \* GIZZI (*Pascal-Thomas*), internonce à Bruxelles (1787-1849), XXX, 413, A. Simon.
- GOBBELSCHROY (*Michel-Joseph Van*), juriste (1745-1825), XXXI, 396, R. Henrion.
- \* GOEDKOOP (*Albert*), pasteur, théologien (1778-1852), XXX, 415, J. Meyhoffer.
- o GOES (*Hugo VAN DER*), peintre (?-1482), XXXI, 400, J. Lavalleye.
- GOFFINET (*Adrien-Anicet*), jésuite et missionnaire (1821-1877), XXXI, 407, V. Tourneur.
- GOLARD (*Alfred*), ingénieur (1861-1939), XXXI, 408, R. Campus.
- GONDRIY (*Henri*), ingénieur (1845-1889), XXXI, 409, R. Campus.
- GONDRIY (*Paul*), ingénieur (1885-1939), XXXI, 410, R. Campus.
- GOOSSENS (*Pierre-Lambert*), archevêque de Malines (1827-1906), XXXI, 412, A. Simon.
- GOSSART (*Ernest*), bibliothécaire et historien (1837-1919), XXX, 418, Victor Tourneur.

GOTEN (*Gaspar VAN DER*), magistrat (entre 1610 et 1625-1698), XXIX, 623, J. Lefèvre.

GOTEN (*Pierre-Gaspar-Ignace VAN DER*), appelé dans les textes officiels Gaspar (1656 - 1731), XXIX, 624, J. Lefèvre.

GOUVY (*Pierre - Joseph*), industriel (1715-1768), XXX, 423, M. Yans.

GRAINDORGE (*Louis-Arnold-Joseph*), mathématicien (1843-1896), XXIX, 625, Lucien Godeaux.

GRAMME (*Zénobe-Théophile*), inventeur de la dynamo (1826-1901), XXIX, 627, Jean Pelseeneer.

GRAVEZ (*Théodore-Joseph*), évêque de Namur (1810-1883), XXXI, 417, A. Simon.

GRAVIS (*Jean-Joseph-Auguste*), botaniste et pédagogue (1857-1937), XXXI, 418, E. Fritsché.

GRENIER (*Louis*), ingénieur (1855-1934), XXXI, 420, L. Bonnet.

GROESBEECK (*Paul-Jean DE*), prêtre (?-1675), XXXI, 421, M. Yans.

GROOTE (*Félic DE*), ingénieur (1843-1905), XXXI, 423, R. Campus.

GUENEVELLE. Voir AMEROT.

GUIGNIES (*Victor-Joseph*), médecin et archéologue (1809-1899), XXXI, 426, Chr. Piérard.

GUY DE DAMPIERRE, comte de Flandre et marquis de Namur (1226 ou 1227-1305), XXX, 424, H. Nowé.

## H

HAEGHEN (*Ferdinand - François - Ernest VAN DER*), bibliothécaire (1830-1913), XXIX, 635, Alphonse Roersch.

\* HAKSTEEN (*Adam-Willem*), pasteur, évangéliste (1833-1918), XXXI, 426, J. Meyhoffer.

HALLE (*Dierick VAN*) peintre verrier (XVI<sup>e</sup> s.), XXXI, 428, J. Yernaux.

HALLE (*Dierick VAN*), le jeune, pein-

tre verrier (XVI<sup>e</sup> s.), XXXI, 429, J. Yernaux.

HALLE (*François VAN*), peintre (XVII<sup>e</sup> s.), XXXI, 430, J. Yernaux.

HALLOINT (*Gisbert*), abbé d'Averbode (1703-1778), XXIX, 641, Pl. Lefèvre.

HANNON (*Joseph-Désiré*), botaniste, professeur (1822-1870), XXIX, 643, E. De Wildeman.

HANNON (*Théodore*), dit Théo, peintre, critique d'art et poète (1851-1915), XXIX, 644, Lucien Solvay.

HANS (*Martial*), ingénieur (1839-1888), XXIX, 647, Richard Campus.

HANSENS (*Eugène*), jurisconsulte et professeur (1865-1922), XXX, 447, Henri De Page.

HARAEUS (*Franciscus*), historien et théologien (1550? - 1632), XXIX, 648, Raymond Bijl.

HARDY (*Charles*), peintre (XVI<sup>e</sup> s.), XXXI, 430, J. Yernaux.

HARDY (*François*, l'aîné), peintre (XVI<sup>e</sup> s.), XXXI, 431, J. Yernaux.

HARDY (*François*), peintre (XVI<sup>e</sup> s.), XXXI, 432, J. Yernaux.

HARDY (*Gilles*), peintre (XVI<sup>e</sup> s.), XXXI, 433, J. Yernaux.

HARDY (*Jean*), peintre verrier (XVI<sup>e</sup> s.), XXXI, 434, J. Yernaux.

HARDY (*Lambert*), peintre (?-1549), XXXI, 435, J. Yernaux.

\* HARTEMBERG (*Frédéric D'*), plus exactement von Hartenberg, homme d'affaires (1766-1846), XXXI, 437, P. Michel.

HAULLEVILLE (*Eric DE*), écrivain (1900-1941), XXXI, 439, M. Drefenne.

HAUTE (*Gustave VAN*), ingénieur (1855-1915), XXIX, 651, Léon Bonnet.

HEEN (*Pierre DE*), physicien et physico-chimiste, professeur (1851-1915), XXXI, 442, E. Henriot.

HELSEN (*Charles-Henri*), prêtre libéral et socialisant, fondateur d'un culte

- schismatique (1791-1842), XXIX, 652, Jacques Willequet.
- HEMPTINNE (*Félix DE*), en religion dom Hildebrand, bénédictin (1849-1913), XXXI, 445, P. Schmitz.
- HENNE (*Alexandre*), historien (1812-1896), XXIX, 654, Paul Bonenfant.
- HENNEBICQ (*Léon*), avocat et jurisconsulte (1871-1940), XXX, 451, Georges Aronstein.
- ◊ HENNEPIN (*Louis*), missionnaire récollet et explorateur (1626? - 1701), XXIX, 657, Armand Louant.
- HENRARD (*Paul-Jean-Joseph*), historien et théoricien militaire (1830-1896), XXIX, 661, L. Leconte.
- HERMANS (*Charles*), artiste-peintre (1839-1924), XXIX, 672, Lucien Solvay.
- HESIUS. Voir EST (*Guillaume VAN*).
- HEURE (*Pierre D'*) ou ORANUS, *Petrus*, jurisconsulte liégeois (1540-1618), XXIX, 675, M. Yans.
- HEUS (*Augustin*), évangéliste, pasteur, publiciste (1853-1928), XXXI, 451, J. Meyhoffer.
- HEUTERUS (*De Huyter*, dit *Pontus*), historiographe humaniste (1535-1602), XXXI, 453, M. Lefèvre.
- HEYDEN (*François-Antoine-Édouard*, baron DE), magistrat (mort en 1755), XXIX, 679, J. Lefèvre.
- HEYDEN (*Arnould VAN DER*), abbé d'Averbode (1539 - 1588), XXIX, 681, Pl. Lefèvre.
- HILAIRE D'ANVERS, capucin, dans le monde BOSSYNS, *Alfons* (1843-1916), XXIX, 682, P. Hildebrand.
- HIRSCH (*Clarade*), née BISCHOFFSHEIM, mécène (1833 - 1899), XXX, 458, Georges Aronstein.
- \* HOCART (*James*), pasteur, conférencier (1843-1923), XXXI, 559, J. Meyhoffer.
- HOECKE (*Mathieu*, en religion *Antoine VAN*), théologien (1706 - 1756), XXIX, 685, P. Jérôme Goyens, revu par P. Archange Houbaert.
- HOETER (*Charles-Philippe-Joseph VAN*), docteur en médecine (1814-1888), XXIX, 686, Léon Fredericq.
- HOLLEBEKE (*Bernard VAN*), professeur, pédagogue et publiciste (1827-1901), XXIX, 688, Albert Vander Linden.
- HOLSBECK (*Henry VAN*), médecin (1829-1879), XXIX, 686, Léon Fredericq.
- HOREN (*François-Henri-Guillaume VAN*), naturaliste (né en 1844), XXIX, 687, Léon Fredericq.
- HORNES (*Ambroise DE*), comte de Baucignies, homme d'État (XVII<sup>e</sup> siècle), XXIX, 690, J. Lefèvre.
- HOUST (*Antoine*), seigneur d'Oisquercq près de Hal, magistrat (1540 ou 1541 - 1605), XXIX, 693, J. Lefèvre.
- HOUEAU DE LEHAIE (*Jean-Charles*), astronome, directeur de l'Observatoire royal de Bruxelles (1820-1888), XXIX, 694, P. Swings.
- HOYOIS (*Léonard*), pasteur (1870-1935), XXX, 460, J. Meyhoffer.
- HOYOIS (*Philippe*), pasteur (1822-1897), XXX, 462, J. Meyhoffer.
- HUART (*Jean-Gaspard*), magistrat (? - 1633), XXIX, 699, J. Lefèvre.
- HUBERTI (*Édouard*), artiste-peintre (1818-1880), XXIX, 700, Lucien Solvay.
- HUMYN (*Claude DE*), magistrat (1582? - 1639), XXIX, 703, J. Lefèvre.
- HUYGELEN (*Frans*), sculpteur (1878-1940), XXIX, 704, S. H. Houbart-Wilkin.
- HUYGHE (*Josse*), capucin, publiciste (1743-1802), XXX, 464, P. Hildebrand.
- HYMANS (*Louis*), journaliste (1829 - 1884), XXIX, 708, Charles Pergameni.
- HYMANS (*Paul*), homme d'État (1865-1941), XXIX, 712, Robert Fenaux.
- HYMANS (*Simon-Henri*), critique d'art (1836-1912), XXX, 466, M. Martens.

## J

- \* JACQUES DE VITRY, chanoine, prédicateur (1165-1240), XXXI, 465, M. Coens.
- JAMAR (*Alexandre*), éditeur, homme politique, gouverneur de la Banque Nationale (1821-1888), XXIX, 719, P. Kauch.
- JAMBLINNE DE MEUX (baron DE), ingénieur agronome et fonctionnaire (1820-1912), XXIX, 722, R. Campus.
- JAMOT (*Albert-Jean-Baptiste*), architecte (1808-1874), XXXI, 474, V. Tourneur.
- JANSSENS (*Edmond - Joseph - Marie*), magistrat (1852-1919), XXXI, 474, J. Stengers.
- JASPAR (*Henri*), avocat et homme politique (1870-1939), XXXI, 480, L. de Lichtervelde.
- JAUBERT (*Amédée - Théodore - Florimond*), homme de guerre (1808-1865), XXIX, 723, Général Frédéric Bernaert.
- JAUBERT (*Charles-Joseph-Jean-Baptiste*), homme de guerre et homme de loi (1757-1810), XXIX, 724, Arthur Minder.
- JODOIGNE (*Henri DE*), légiste, diplomate et homme d'église (?-1352), XXXI, 491, F. Vercauteren.
- JOTTRAND (*Lucien-Léopold*), avocat, homme politique et publiciste (1804-1877), XXX, 471, Julien Kuypers.
- JUDITH, comtesse de Flandre (née vers 843), XXX, 488, H. Sproemberg.

## K

- KASTEEL. Voir CAESTRE (*Jacques VAN*).
- KATS (*Jacob*), homme politique, publiciste et directeur de théâtre (1804-1886), XXXI, 497, J. Kuypers.
- KEERLE (*Louis*, baron DE), conseiller d'État, président du Conseil de Flandre (1705-1781), XXIX, 731, J. Lefèvre.

- KERCKHOVE (*Antoine-Joseph-François - Alexandre - Eugène*, vicomte DE), diplomate et homme politique (1817-1889), XXIX, 732, H. Coninckx, revu par J. Willequet.
- KERVYN DE LETTENHOVE (*Joseph-Constantin - Marie - Bruno*, baron), historien et homme politique (1817-1891), XXIX, 734, Nelly Thiry.
- KIENBOOM (*Andreas*) ou Dadius, humaniste (?-1583), XXXI, 507, J.-E. Opsomer.
- KLEYER (*Jean-Pierre-Gustave*), avocat, (1853-1939), XXXI, 507, R. Demoulin.
- KOCK (alias Koch, Cox, Remacle, David et Cronström), famille d'inventeurs et industriels, XXXI, 515, J. Yernaux.
- KULBERG (*François - Anselme DE*), conseiller d'État, président de la Chambre des comptes (1731? - ?), XXIX, 739, J. Lefèvre.

## L

- LABIS (*Gaspard-Joseph*), évêque de Tournai (1792-1872), XXX, 493, A. Simon.
- LAENEN (*Charles - Marie - Joseph*), archiviste et historien (1871-1940), XXX, 496, R. Tambuyser.
- LAERMANS (*Eugène*), artiste-peintre (1864-1940), XXIX, 743, Yvonne Villette.
- LALAING (*Philippe DE*), diplomate (1499-1550), XXIX, 747, Gh. De Boom.
- LAMALLE (*Pierre*), musicien (1648-1722), XXX, 497, José Quitin.
- LAMEERE (*Auguste - Alfred - Lucien - Gaston*), zoologiste, (1864-1942), XXXI, 529, P. Brien.
- LAMEERE (*Eugène*), historien et professeur (1872-1901), XXXI, 537, A. Despy-Meyer.
- LANNOY (*Adrien-Gérard*, comte DE), homme d'État, homme de guerre (? - 1730), XXIX, 751, J. Lefèvre.

- LANNOY (*Claude DE*), comte de la Motterie, homme de guerre (décédé en 1643), XXIX, 753, J. Lefèvre.
- \* LAURENT (*Jean-Théodore*), vicaire apostolique de Luxembourg (1804-1884), XXX, 500, A. Simon.
- LAURENT (*Marcel-Jean-Baptiste*), historien de l'art (1872-1946), XXXI, 543, J. Lavalleye.
- LECLERCQ (*Jacques-Antoine*), conseiller d'État, président du Grand Conseil de Malines (né en 1731), XXIX, 755, J. Lefèvre.
- LECLERCQ (*Mathieu*), jurisconsulte et magistrat (1796-1889), XXX, 502, E. Daubresse.
- LECLERCQ (*Paul*), jurisconsulte, procureur général à la Cour de cassation (1863-1944), XXX, 507, E. Daubresse.
- LECOINTE (*Georges*), officier, explorateur (1869-1929), XXXI, 546, J.-F. Cox.
- LEDE (*Guillaume BETTE*, baron puis marquis DE) (décédé en 1658), XXIX, 757, J. Lefèvre.
- LEDoux (*Clément - Joseph*), instituteur, pasteur (1827-1901), XXX, 510, J. Meyhoffer.
- LEFEVRE (*Emile-Jean-Baptiste-Léopold*), officier et professeur (1864-1921), XXXI, 548, L. Godeaux.
- LEMAn (*Gérard-Mathieu-Joseph-Georges*, comte), homme de guerre et mathématicien (1851-1920), XXX, 512, Georges Hautecler.
- \* LENOIR (*David*), pasteur, publiciste (1823-1871), XXX, 516, J. Meyhoffer.
- \* LESEINE (*Cécile - Marie*). Voir DOUARD.
- LESNEUCQ (*Théodore-François-Ghislain*), fonctionnaire et archéologue (1828-1908), XXX, 518, Chr. Piérrard.
- LIMPENS (*Ange DE*), conseiller d'État (né en 1743), XXX, 519, J. Lefèvre.
- LIMPENS (*Gaspar-Joseph-Ferdinand DE*), conseiller d'État, chancelier de Brabant (1739-1822), XXIX, 760, J. Lefèvre.
- LISON (*Arnould*), orfèvre, joaillier, (?-1638), XXXI, 549, A. Louant.
- \* LOBERA (*Anne DE*), dite la VÉNÉRABLE ANNE DE JÉSUS (1545-1621), XXX, 522, Terlinden.
- LOO (*Auguste-François-Jacques VAN*), architecte (1842-1919), XXIX, 762, Félicien Leuridant.
- LOUANT (*Barthélemy*), abbé d'Aulne (1684-1753), XXIX, 763, Armand Louant.
- LOWET DE WOTRENCE (*Léon*), juriste, généalogiste, historien de la porcelaine bruxelloise (1857-1931), XXX, 525, J. Helbig.
- LYON (*Clément*), historien et éducateur populaire (1841-1904), XXIX, 764, Joseph Hardy.

## M

- MAASDIJK (*Henri VAN*), pasteur (1807-1873), XXX, 529, J. Meyhoffer.
- MAISTRIAU (*Charles-Eugène*), lieutenant-général médecin (1859-1929), XXIX, 767, Félicien Leuridant.
- MALHERBE (*Barthélemy*), métallurgiste (1690-1728), XXIX, 768, M. Yans.
- MALHERBE (*Dieudonné - François*) (1750-1827), XXIX, 769, M. Yans.
- MALHERBE (*Philippe-Joseph*), conseiller communal de Liège en 1842 (1778 - avant 1860), XXIX, 769, M. Yans.
- MALLEBRANCKE (*Hélène*), ingénieur, héroïne de guerre (1902-1940), XXX, 533, R. Campus.
- MALOTEAU (*Thomas*), président du Conseil de Namur (1701 - 1764), XXIX, 770, J. Lefèvre.
- MANCHE (*Édouard*), lithographe et artiste-peintre (1819-1861), XXIX, 771, Félicien Leuridant.
- \* MANGICIDOR (*Juan DE*), secrétaire d'État et de guerre (mort avant le 30 mai 1618), XXX, 534, J. Lefèvre.

- \* ° MANN (*Théodore-Augustin*), mathématicien et astronome (1735-1809), XXXI, 553, L. Dufour.
- MANSION (*Joseph*), philologue, linguiste (1877-1937), XXX, 536, A. Van Loey.
- MANSION (*Paul*), mathématicien (1844-1919), XXX, 540, Lucien Godeaux.
- MARCELLE (*Gilles DE LA*), trésorier impérial (?-1337), XXXI, 556, F. Vercauteren.
- MARIOTTE, MARIOT ou MARIOTH (*Jean*), industriel liégeois (XVII<sup>e</sup> siècle), XXX, 542, M. Yans.
- \* MARTIN (*François*), théologien (1652-1722), XXX, 545, F. Claeys Bouuaert.
- \* MARZIALS (*Antoine-Théophile*), pédagogue, pasteur (1809 - 1890), XXX, 546, J. Meyhoffer.
- MATHY (*Ernest-Joseph*), mathématicien (1855-1923), XXX, 549, Lucien Godeaux.
- MATTHYS (*Hippolyte DE*), ingénieur (1831-1900), XXX, 550, R. Campus.
- MAX (*Adolphe-Eugène-Jean-Henri*), bourgmestre de Bruxelles, homme politique, avocat, journaliste (1869-1939), XXX, 551, Claire Bernard.
- \* MELIS (*Pierre*), théologien (mort en 1736), XXX, 569, F. Claeys Bouuaert.
- MELSENS (*Louis-Henri-Frédéric*), chimiste (1814-1886), XXX, 570, Émile Henriot.
- MELUN (*Guillaume DE*), prince d'Épinoix (mort en 1635), XXX, 572, J. Lefèvre.
- MERCIER (*Désiré - Joseph*), seizième archevêque de Malines, cardinal au titre de Saint-Pierre-aux-liens (1851-1926), XXX, 575, A. Simon.
- \* MERLE D'AUBIGNÉ (*Jean-Henri*), pasteur, professeur, historien (1794-1872), XXXI, 558, J. Meyhoffer.
- MERLIN (*Émile-Alphonse-Louis*), mathématicien et astronome (1875-1938), XXX, 596, Lucien Godeaux.
- MEURICE (*Charles*), industriel (1838-1913), XXX, 597, R. Campus.
- MEY (*Pierre DE*), ingénieur (1844-1898), XXX, 598, Léon Bonnet.
- ° MEYER (*Jean ou Ramus*), humaniste, poète, juriste et professeur (?-1578), XXXI, 563, J.-E. Opsomer.
- \* MEYHOFFER (*Rodolphe - Frédéric*), pasteur (1845-1934), XXX, 599, Émile Hoyois.
- MICHIELS (*Alfred - Joseph - Xavier*), écrivain et historien d'art (1813-1892), XXX, 602, J. H. B. Bennett.
- MIERLO (*Charles VAN*), ingénieur (1838-1889), XXX, 606, R. Campus.
- MIERT (*Dominique - Philibert VAN*), numismate (1796 - 1868), XXIX, 772, Ernest Matthieu.
- MISSIAEN (*Berthold*), professeur et publiciste (1884-1932), XXX, 606, P. Hildebrand.
- MOLLE (*Georges*), ingénieur (1877-1934), XXX, 608, R. Campus.
- MONTANUS. Voir BERGHE (*Robert et Thomas VAN DEN*).
- MOREAU (*Edouard DE*), jésuite, historien (1879-1952), XXXI, 566, R. Mols.
- MORELLE (*Héliodore*), ingénieur (1820-1899), XXX, 609, R. Campus.
- ° MORILLON (*Antoine*), humaniste et médailleur (vers 1522-1556), XXXI, 576, V. Tourneur.
- MORTIER (*Barthélemy - Charles - Joseph DU*), homme politique et naturaliste (1797-1878), XXX, 611, E. De Wildeman et L. Hauman.
- ° MOSCHUS (*François*), humaniste (mort en 1609), XXX, 627, P. Hildebrand.
- MOTTE (*Lucien*), ingénieur (1853-1931), XXX, 628, R. Campus.
- MULLENDORFF (*Martin-Joseph*), avocat, président de la Chambre des comptes (mort en 1785), XXIX, 773, J. Lefèvre.
- MULLER (*Henri DE*), conseiller au Conseil privé, secrétaire d'État et de guerre (XVIII<sup>e</sup> siècle), XXIX, 775, J. Lefèvre.

## N

- NASSAU (*Jean*, comte DE), homme de guerre (1583-1636), XXX, 631, J. Lefèvre.
- NASSAU-SIEGEN (Princes belges DE), XXXI, 581, Ch. de Clercq.
- NÉNY (*Corneille* DE), conseiller au Conseil des finances, secrétaire de Marie-Thérèse (1720?-1776), XXIX, 779, J. Lefèvre.
- NÉNY (*Patrice* DE), secrétaire d'État et de guerre (1675?-1745), XXIX, 781, J. Lefèvre.
- NERINX (*Alfred*), juriste, professeur d'université (1872 - 1943), XXX, 633, Jean Dabin.
- NEUBERG (*Jean - Baptiste - Joseph*), mathématicien (1840-1926), XXX, 635, Lucien Godeaux.
- NYS (*Louis* DE), ingénieur (1857-1937), XXX, 637, R. Campus.

## O

- OBIN (*Jean-Lambert*, baron D'), juriste et fonctionnaire (1699-1750), XXXI, 603, C. Douxchamps-Lefèvre.
- \* ONDENARD (*Nicolas-Alexis*), évêque de Namur, (1756-1831), XXXI, 605, A. Simon.
- ONGNIES (*Ange* D'), évêque de Ruremonde (1650-1722), XXX, 639, P. Hildebrand.
- OPSTRAET (*Jean*), théologien (1651-1720), XXX, 643, F. Claeys Bouuaert.
- ORANUS (*Petrus* D'). Voir HEURE (*Pierre* D').
- OVERSCHIE (*Gaspar Frédéric-Joseph*, baron D'), magistrat (1751-1804), XXXI, 607, J. Lefèvre.
- \*OZERAY (*Michel - Jean - François*), polygraphe (1764-1859), XXXI, 610, V. Tournour.

## P

- PAEPE (*César* DE), médecin et sociologue (1842-1890), XXX, 647, L. Delsinne.
- PAIGE (Constantin - *Marie - Michel - Hubert - Jérôme* LE), mathématicien (1852-1929), XXX, 653, Lucien Godeaux.
- PAULLE (*Hubert* DE LE), ingénieur et administrateur de sociétés (1867-1933), XXX, 655, Richard Campus.
- PEETERS (*Gustave*, en religion *Ildesons*), capucin et journaliste (1886-1929), XXX, 658, P. Hildebrand.
- PÉPIN (*Jean-Antoine-Joseph*), avocat, président du Conseil de Hainaut et du Conseil de Tournai (mort en 1793), XXIX, 785, J. Lefèvre.
- PÉRIER (*Odilon-Jean*), écrivain (1901-1928), XXX, 661, Madeleine Defrenne.
- PÉRIN (*Henri-Xavier-Charles*), économiste, professeur d'université (1815-1905), XXX, 665, Armand Louant.
- PFAPPENHOFFEN (*François - Simon*, comte de Pfaff des barons DE), seigneur de Reissenberg et Rollenhau en Autriche (1753 - 1840), XXIX, 787, Félicien Leuridan, revu par M. Yans.
- PIRENNE (*Henri*), historien (1862-1935), XXX, 671, F. L. Ganshof.
- o PIRSON (*André-Eugène*), banquier, gouverneur de la Banque Nationale de Belgique (1817-1881), XXIX, 789, P. Kauch.
- POIGNARD (*Charles*), carillonneur (1662-mort en 1712 ou 1713), XXX, 723, Ernest Montellier.
- POIGNARD (*François-Guillaume*), mathématicien (1653-1714), XXX, 725, J. Fichet.
- PONTHIÈRE (*Honoré*), ingénieur, professeur, patriote (1850-1918), XXX, 726, G. Gillon.
- POTTIER (*Antoine-Denis*), démocrate et sociologue (1849-1923), XXX, 726, P. Gérin.

\* PRADEZ (*Georges - Richard - Louis*), pasteur, pédagogue, littérateur (1810-1895), XXX, 730, J. Meyhoffer.

PRAT (*Georges-François*), docteur en droit et historien (1802-1875), XXXI, 613, V. Tourneur.

PRUNIEAU (*Théodore-Joseph*), magistrat communal (1771-1828), XXIX, 792, Joseph Hardy.

PYCKE (*Guillaume - Ignace*), chevalier, seigneur d'Ideghem et de Ten Driessche, magistrat, conseiller d'État (1688-1773), XXIX, 793, J. Lefèvre.

## Q

QUACELBENUS (*Wilhelmus*). Voir QUACKELBEEN (*Guillaume*).

◦ QUACKELBEEN (*Guillaume*), ou Coturnossius, Quac (k) elbenus, humaniste, médecin, botaniste et professeur (1526 ou 1527-1561), XXXI, 615, J.-E. Opsomer.

QUACKELBENUS (*Wilhelmus*). Voir Quackelbeen (*Guillaume*).

## R

RAMET *alias* RAMEY et RAMÉE (*Jean et Gérard DE*), peintres liégeois (Gérard 1539-avant 1559?; Jean 1541-1603 ou 1604), XXX, 735, J. Yernaux.

RAMUS (*Jean*). Voir MEYER (*Jean*).

RASSENFOSSE (*Armand*), dessinateur, peintre et graveur (1862-1934), XXX, 741, Jacques Ochs.

REUL (*François - Xavier - Chrétien - Léon DE*), romancier et géologue (1830-1895), XXX, 744, Marie Gevers.

REUL (*Paul - Jean - Jules DE*), angliciste et professeur (1871-1945), XXX, 746, A. Baiwir.

REUSENS (*Edmond - Henri - Joseph*), historien et archéologue (1831-1903), XXXI, 621, J. Lavalleye.

\* REY (*Arnold-Emmanuel-Ami*), pas-

teur, historien (1867-1940), XXX, 748, J. Meyhoffer.

RICARDUS DE VERCELLYS ou DE USELIS. Voir GÉRARD DE BRUXELLES.

RICHIR (*Herman - Jean - Joseph*), artiste-peintre (1866-1942), XXIX, 795, S. Houbart-Wilkin.

RIDDER (*Alfred - Théodore - Marie - Joseph DE*), fonctionnaire et historien (1865-1933), XXXI, 625, J. Willequet.

ROBERSART (*Jean DE*), homme de guerre (vers 1370-1450), XXXI, 628, P. Bonenfant.

ROBERSART (*Louis DE*), homme de guerre (vers 1390-1430), XXXI, 633, P. Bonenfant.

ROBERSART (*Thierry DE*), homme de guerre (vers 1340-1387), XXXI, 638, P. Bonenfant.

ROLIN (*Antoine*), grand bailli et capitaine général de Hainaut (1424?-1497), XXIX, 800, Ch. Mathieu.

ROLIN-JAEQUEMYS (*Gustave-Henri-Ange-Hippolyte*), juriconsulte et homme politique (1835-1902), XXIX, 803, M. Walraet.

ROLLAND (*Paul*), historien et archéologue, (1896-1949), XXXI, 642, J. Lavalleye.

RONKAR (*Jacques - Joseph - Émile*), mathématicien (1857-1902), XXX, 751, Lucien Godeaux.

ROOY (*Joachim-Julien VAN*), inspecteur vétérinaire de l'armée (1819-1871), XXIX, 809, Léon Frédéricq.

\* ◦ ROQUELAURE (*Jean-Armand DE BESSUEJOULS DE*), archevêque de Malines (1721-1818), XXXI, 644, Ch. de Clercq.

ROTIS (*Pierre a*) parfois Rotius, humaniste, poète, musicien, juriste et professeur (?-1580), XXXI, 656, J.-E. Opsomer.

ROTIUS (*Pierre*). Voir ROTIS (*Pierre a*).

ROUSSEAUX (*Isidore - Joseph DU*), évêque de Tournai (1826-1897), XXX, 752, A. Simon.



ROY (*Nicaise LE*), greffier d'Ostende (mort en 1613), XXIX, 810, Ed. Vlietinck.

RUTTEN (*Martin-Hubert*), évêque de Liège (1841-1927), XXXI, 659, A. Simon.

° RYSSELBERGHE (*François VAN*), de son vrai nom Franciscus Van Rijsselberghe, électricien et météorologiste (1846-1893), XXX, 753, L. Dufour.

## S

SADELEER (*Valérius DE*), artiste-peintre (1867-1941), XXIX, 811, S. Houbart-Wilkin.

\* SALAMANCA (*Miguel DE*), fonctionnaire (XVII<sup>e</sup> s.), XXXI, 665, J. Lefèvre.

SART (*Nicolas DU*), seigneur du Sart, d'Escarnes et de Courtejoie, magistrat (1620-1676), XXIX, 816, Paul Saintenoy.

SCHAMP (*Guillaume*), conseiller commercial (1726-1798), XXIX, 817, J. Lefèvre.

\* SCHELER (*Sigmund-Friedrich-Christian-Conrad*), pasteur (1792-1865), XXX, 759, Henri Perrochon.

SCOORKINNE (*Nicolas*), juriste (mort en 1415), XXX, 761, W. Prevenier.

SERVAIS (*Clément-Joseph*), mathématicien (1862-1935), XXX, 763, Lucien Godeaux.

SIMOENS. Voir SYMONS.

SLUYS (*Alexis*), pédagogue (1849-1936), XXX, 765, Tobie Jonckheere et Louis Verniers.

SMEDT (*Charles DE*), historien de l'Église (1833-1911), XXXI, 667, M. Coens.

SMITS (*Jean-Baptiste*), fonctionnaire et homme politique (1792-1857), XXXI, 671, V. Tourneur.

SONNEVILLE (*Constant*), architecte (1849-1929), XXIX, 819, Félicien Leuridant.

STILLEMANS (*Antoine*), évêque de Gand (1832-1916), XXXI, 671, A. Simon.

STRICTH (*Omer VAN DER*), histologiste et embryologiste (1862-1925), XXXI, 675, J. Fautrez.

STROOBANT (*Paul*), astronome (1868-1936), XXXI, 677, J.-F. Cox.

STUYVAERT (*Modeste-Léon-Marie*), mathématicien (1866-1932), XXX, 767, Lucien Godeaux.

SULBOUT (*Césaire*), prêtre et archéologue (1827-1877), XXXI, 679, V. Tourneur.

SYMONS ou SIMOENS (*Hans ou Jan*), sculpteur et fondeur (XVI<sup>e</sup> s.), XXXI, 679, V. Tourneur.

## T

TACK (*Jean*). Voir MEYER.

TANDEL (*Charles-Antoine*), inspecteur d'enseignement primaire (1801-1854), XXXI, 683, V. Tourneur.

\* TEISSONNIÈRE (*Albin-Paul*), pasteur (1872-1946), XXX, 769, J. Meyhoffer.

THEYS (*Gilles-François*), ecclésiastique (1755-1837), XXX, 771, J. Soille.

THIEFFRY (*Quentin*), réformateur religieux (? -1546), XXXI, 684, J. Meyhoffer.

THYS (*Albert-Jean-Baptiste-Joseph*), général et homme d'affaires (1849-1915), XXXI, 688, P. Kauch.

TONDELIER (*Victor*), ingénieur (1851-1938), XXX, 777, R. Campus.

TONY. Voir BERGMANN.

TRIEU DE TERDONCK (*baron Charles DU*), sénateur et savant horticulteur (1790-1861), XXIX, 821, G. Van Doorslaer.

TRITURBIUS. Voir ZOVITIUS.

TROOST (*Pierre-Julien*), ingénieur (1841-1928), XXX, 778, Léon Bonnet.

## U

\* URACH (*Conrad D'*), doyen de Saint-Lambert de Liège, abbé de

Villers-en-Brabant, de Clairvaux, de Cîteaux, cardinal et légat pontifical (1165?-1227), XXX, 781, G. Despy.

## V

- VANDERKINDERE (*Léon*), historien, professeur et homme politique (1842-1906), XXIX, 825, Léon Leclère.
- VASSEUR (*François LE*), fonctionnaire (entre 1530 et 1540-1603), XXXI, 697, J. Lefèvre.
- VASSEUR (*Guillaume LE*), fonctionnaire (?-?), XXXI, 699, J. Lefèvre.
- VELGE (*Henri*), juriste, professeur et archéologue (1888-1951), XXXI, 701, J. Dabin.
- VENT (*Chrétien-Henri*), pasteur (1792-1853), XXIX, 835, F.-L. Ganshof.
- VENT (*Ernest-Henri*), pasteur (1818-1867), XXIX, 836, F.-L. Ganshof.
- VERCOULLIE (*Jozef-Frederik*), philologue, linguiste et professeur (1857-1937), XXX, 787, A. Van Loey.
- VERDEYEN (*Jules*), ingénieur (1875-1924), XXX, 791, R. Campus.
- VERDEYEN (*Willem-Raymond-René*), philologue et professeur (1883-1949), XXX, 793, A. Van Loey.
- VERDUSSEN, famille d'imprimeurs-libraires à Anvers (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle), XXX, 798, L. Voet.
- VERMEYEN (*Jan-Cornelisz*), peintre (1500-1559), XXXI, 704, W. Lemoine.
- VERVAECK (*Louis*), médecin anthropologue (1872-1943), XXXI, 708, J. Dupréel.
- VEUSTER (*Joseph DE*), en religion Père Damien. Voir DAMIEN.
- \* VICTORIUS d'Appeltern, capucin, dans le monde Gérard Banken (1848-1918), XXIX, 837, P. Hildebrand.
- \* VILLALOBAR (*Rodrigo DE SAAVEDRA Y VINENT, marquis DE*), diplomate espagnol (1864-1926), XXX, 805, Jacques Willequet.

VILLEGAS D'ESTAIMBOURG (*Balthasar-Ignace*), magistrat, ( -1795), XXXI, 710, J. Lefèvre.

VILLERMONT (*Charles-Antoine Hennequin, comte DE*), homme politique, publiciste, historien et industriel (1815-1893), XXXI, 713, A. Simon.

VINCART (*Jean-Antoine*), historien, panégyriste du régime espagnol, XXIX, 840, Lucienne Van Meerbeeck.

VINGENT (Saint), de Soignies (VII<sup>e</sup> siècle), XXIX, 842, F. Baix.

VISSCHER (*Charles DE*), médecin-légiste (1852-1896), XXIX, 844, G. Leboucq.

VITRY. Voir JACQUES DE VITRY.

VIVARIO (*Henri-Marie-François-Jacques DE*), historien et juriconsulte (1740?-1810), XXIX, 843, Albert Vander Linden.

VLEMINCKX (*Henri-Jean-Victor*), médecin-légiste (1826-1906), XXIX, 845, G. Leboucq.

VLEMINCKX (*Jean-François*), médecin (1800-1876), XXIX, 847, G. Leboucq.

VOET ou VOUET (*Jacques-Ferdinand*), artiste-peintre (né vers 1639), XXIX, 850, P. Bautier.

VOLDERS (*Jean*), homme politique (1855-1896), XXXI, 715, L. Delsinne.

VOLXEM (*Camille VAN*), entomologiste (1848-1875), XXIX, 853, A. Lameere.

VROOM (*Corneille DE*), missionnaire apostolique, écrivain ascétique (1637-1712), XXIX, 854, Jérôme Goyens, revu par Archange Houbaert.

## W

WAFFELAERT (*Gustave-Joseph*), évêque de Bruges (1847-1931), XXXI, 719, A. Simon.

WALSCHARTZ (*Frans, Lambert et Guillaume*), artistes, XXXI, 723, J. Yernaux.

- WASSEIGE (*Adolphe - Charles - François*), médecin (1827-1889), XXIX, 857, G. Leboucq.
- WASSEIGE (*Charles - Joseph*), médecin (1803-1871), XXIX, 858, G. Leboucq.
- WASTEELS (*Constantin - Emile*), mathématicien (1865-1949), XXXI, 730, F. Backes.
- WATLET (*Nicolas*), magistrat et homme politique (1789-1868), XXXI, 732, V. Tourneur.
- WATRIN (*Pascal*), inventeur (vers 1720-1789), XXXI, 733, J. Breuer.
- WATTEEUW (*Édouard*), ingénieur des ponts et chaussées, fonctionnaire (1848-1904), XXIX, 859, R. Campus.
- WAUDRU (*Sainte*), née sous le règne de Dagobert II, XXIX, 861, F. Baix.
- WAUTERS (*Victor - Jules*), chimiste (1852-1949), XXXI, 733, J. Timmermans.
- \* WEALE (*William - Henry - James*), historien d'art (1832-1917), XXX, 809, O. de Sloovere.
- \* WHITLOCK (*Brand*), homme politique, écrivain et diplomate (1869-1934), XXIX, 863, Jacques Willequet.
- WIBALD DE STAVELLOT, abbé de Stavelot (1097-1159), XXX, 814, G. Despy.
- WIERTZ (*Antoine - Joseph*), peintre et sculpteur (1806-1865), XXXI, 734, Vicomte Terlinden.
- WILLEMS (*Alphonse*), helléniste (1839-1912), XXXI, 737, M. Leroy.
- \* WINIWARTER (*Alexandre - Joseph*, chevalier DE), médecin, homme de science (1848-1917), XXIX, 867, L. Delrez.
- WINNENPENNINCKX (*Philippe*), ecclésiastique (1759-1840), XXXI, 739, J. Soille.
- WINTER (*François DE*), ingénieur (1859 - 1922), XXIX, 869, Léon Bonnet.
- WITTE DE HAELEN (*Léon - Alphonse - Ernest - Bruno*, baron DE), homme de guerre et écrivain (1857-1933), XXXI, 745, A. Duchesne.
- WODON (*Louis*), sociologue, juriste et homme d'État (1868-1946), XXX, 828, J. Haesaert.
- WOESTENRAEDT (*Philippe - Joseph - Dieudonné*, comte DE), homme d'État (né en 1711), XXIX, 870, J. Lefèvre.
- WOESTIJNE (*Karel - Pierre - Edouard - Marie VAN DE*), écrivain (1878-1929), XXXI, 750, M. Rutten.
- WOUTERSZ (*Joseph - Gérard*). Voir ADAMS (*Frans*).

## X

XHROUET. Voir CHROUET.

## Y

YETZWEIRTIUS (*Jacobus*), humaniste (né en 1541), XXIX, 873, Alphonse Roersch.

YVES DE LILLE, capucin (vers 1587-après 1628), XXXI, 789, P. Hildebrand.

## Z

ZAGAR (*Jacques*), magistrat, fonctionnaire et médailleur amateur (vers 1530-après 1578) XXXI, 791, V. Tourneur.

ZANEN (*Franz*), ingénieur (1855-1943), XXIX, 877, Léon Bonnet.

ZOUTERIUS (*Paschasius*) ou DE ZOUTER, humaniste (XVI<sup>e</sup> siècle), XXIX, Alphonse Roersch.

ZOVITIUS (*Jacques*), surnommé aussi DRIESCHARIUS et TRITURBIUS, humaniste (né en 1512), XXIX, 879, Alphonse Roersch.

---

---

ÉTABL. EM. BROUANT, s. a.,  
rue de la Régence, 67, Brux.  
Un dir. gén. : R. BROUANT,  
av. Brugmann, 421, Uccle.  
Reg. comm. Brux. 10357.

---

---



# BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS  
DE BELGIQUE

---

TOME TRENTE ET UNIÈME

---

SUPPLÉMENT

TOME TROISIÈME



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

*Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques*

RUE DE LA RÉGENCE, 67

---

1962

# **BIOGRAPHIE NATIONALE**

# BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE

---

TOME TRENTE ET UNIÈME

---

SUPPLÉMENT

TOME TROISIÈME



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

*Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques*

RUE DE LA RÉGENCE, 67

---

1962



## LISTE DES MEMBRES

de la Commission académique chargée de la publication  
de la Biographie Nationale

- MM. **Paul Bonenfant**, délégué de la Classe des Lettres, *président*.  
**Lucien Godeaux**, délégué de la Classe des Sciences, *vice-président*.  
**Victor Tourneur**, délégué de la Classe des Lettres, *vice-président*.  
**Charles van den Borren**, délégué de la Classe des Beaux-Arts, *vice-président*.  
**Jacques Lavalleye**, délégué de la Classe des Beaux-Arts, *secrétaire*.  
**Lucien Hauman**, délégué de la Classe des Sciences.  
**Jean Timmermans**, délégué de la Classe des Sciences.  
**Jacques-F. Cox**, délégué de la Classe des Sciences.  
**Albert Dalcq**, délégué de la Classe des Sciences.  
**Georges De Leener**, délégué de la Classe des Lettres.  
**Paul Harsin**, délégué de la Classe des Lettres.  
**Mgr Aloïs Simon**, délégué de la Classe des Lettres.  
**Henri Lavachery**, délégué de la Classe des Beaux-Arts.  
**Henri Lacoste**, délégué de la Classe des Beaux-Arts.  
**Chevalier Guy de Schoutheete de Tervarent**, délégué de la Classe des Beaux-Arts.

